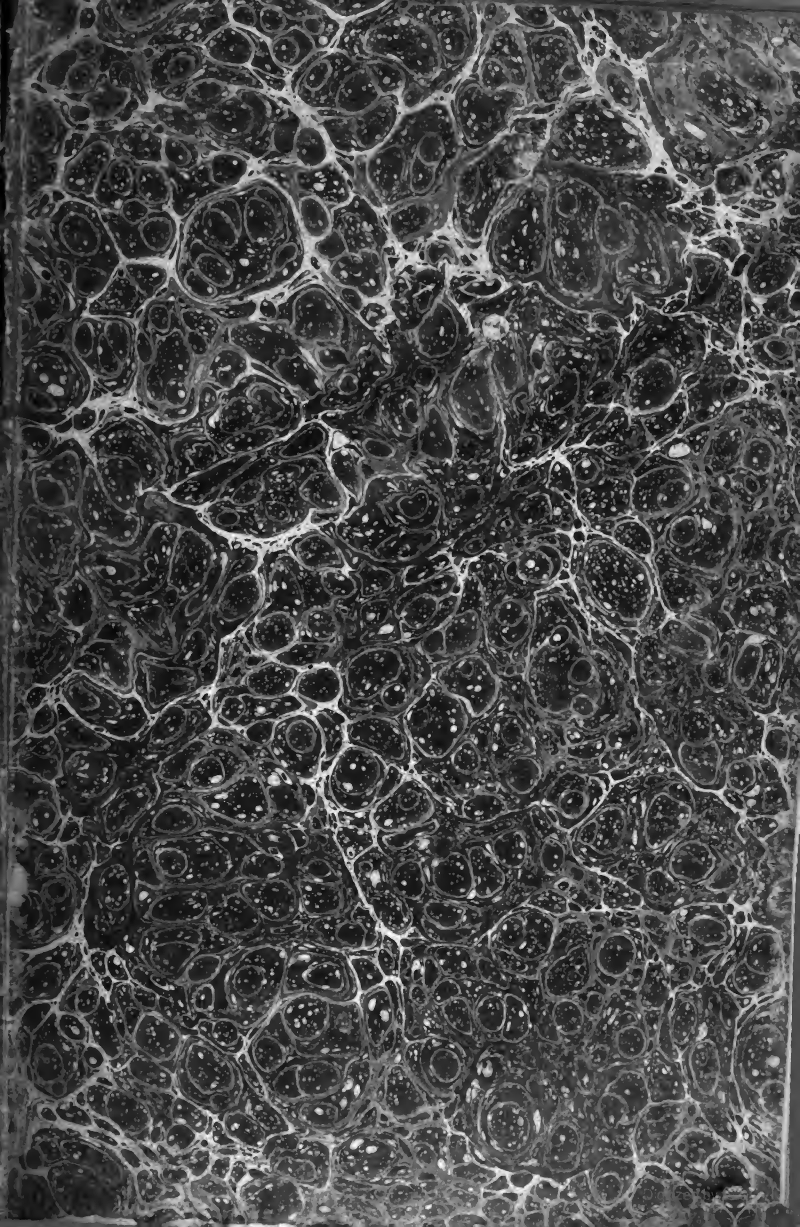

Dei
Sub Numine
Viget



801

Collection complète
de la 1ère Série
50 volumes


PRINCETON UNIVERSITY LIBRARY
32101 025323476

LE MAGASIN PITTORESQUE.

TOME PREMIER.

1833.

Prix du volume relié. . . . 7 fr.
broché. . 5 50 c.

LES BUREAUX
SONT A PARIS RUE DU COLOMBIER, N° 30.

DE L'IMPRIMERIE DE LACHEVARDIERE,
RUE DU COLOMBIER, N° 30.

31 décembre 1833.

Nous espérons que ces cinquante-deux livraisons de notre recueil, réunies sous un même titre et dans un seul volume, loin de rien perdre de la faveur qu'elles ont obtenue isolément, seront au contraire généralement mieux appréciées. La variété de tant de sujets frappera plus vivement le regard, et les intentions qui président à notre rédaction, indiquées avec franchise en divers endroits, seront plus aisément comprises par tous les lecteurs.

Un rapide examen des articles suffira pour faire reconnaître que nous avons peu d'ambition littéraire, et que nous avons moins voulu faire preuve d'un talent ou d'une érudition qui cherchent l'éclat, que de variété de connaissances, de goût et de moralité. Ce sont véritablement nos seules prétentions, et bien que d'abord la dernière puisse paraître la moins fondée aux yeux des souscripteurs qu'un simple attrait de curiosité nous a conquis, nous croyons cependant l'avoir entièrement justifiée, et de plus nous la regardons comme la principale source de nos succès passés et futurs.

Dans notre conviction en effet, la nouveauté de la forme du *Magasin pittoresque*, après avoir attiré l'attention publique, n'a réussi à la fixer que parce qu'elle est au service d'un sentiment moral.

Il n'est personne aujourd'hui qui ne remarque avec surprise ou avec intérêt l'activité extraordinaire de la presse : jamais plus de livres et de recueils n'ont été répandus et offerts au public; mais en étudiant les résultats de cette singulière fécondité de travail, on retrouve le phénomène qui se manifeste à l'occasion de toute espèce de productions mal réparties. Par exemple, les écrivains ne manquent pas à l'imagination, aux passions, aux débats politiques ou religieux, et peut-être même, dans ces directions, quelques impatiences publiques accusent parfois une sorte de surabondance; mais si, détournant les regards, on prête l'attention à des besoins plus simples et aussi impérieux, si l'on oublie un instant les agitations extérieures de la société, et si l'on cherche ce que la presse produit d'utile et de bienfaisant *pour la vie intérieure, pour le foyer domestique, riche ou pauvre*, on reste étonné de voir que là où tant de connaissances sont à répandre, où tant de goût naïf, tant de dispositions, de sentimens heureux sont à entretenir et à développer, il n'y a encore, sous le rapport de la qualité surtout, que rareté et disette. Cette vérité importante est déjà vulgaire pour quiconque, observant la puissante impulsion imprimée à l'instruction depuis quelques années, et comprenant que le moment approche où la moindre ville ouvrira sa bibliothèque publique et où chaque village aura son maître de lecture, s'est demandé une seule fois sérieusement quels sont les livres de notre temps qu'on pourrait faire écouler sans danger et avec utilité par cette pente rapide.

C'est à cet ordre de réflexions, nées des tendances actuelles de notre pays, qu'appartient la conception générale du *Magasin Pittoresque;* mais en insistant sur cette pensée intime de notre œuvre, nous devons reconnaître que nous n'avons aucun droit à nous attribuer l'invention de ce qu'il y a d'originalité dans la forme qu'elle a revêtue ; nous croyons même convenable de déclarer en tête de ce premier volume, que si nous nous sommes hasardés les premiers, sans patronage, sans prospectus, à importer en France l'idée de livrer au plus humble prix un texte varié, entremêlé de gravures et divisé par livraisons, c'est seulement après avoir connu le succès des *Magazines* en Angleterre, et surtout celui du recueil publié à Londres, sous une haute et digne influence, par M. Charles Knight, écrivain économiste distingué, qui, par ses relations bienveillantes avec nous, a contribué à rendre moins décourageantes les premières difficultés de notre entreprise.

Une année d'expérience semble déjà laisser pressentir ce que pourra recevoir de dé-

veloppemens féconds dans diverses séries, cette importation qui donne un degré d'utilité encore inconnu jusqu'ici à l'alliance du dessinateur et de l'écrivain. Pour nous, résolus à n'être universels que dans un cadre de notre choix, nous avons voulu particulièrement nous rapprocher de cette sphère d'éducation qu'on pourrait presque appeler éducation de luxe, et qui, s'adressant au cœur, à l'imagination et au goût, a pour but principal d'enrichir de distractions pures et instructives les loisirs de *la vie intérieure, et du foyer domestique, riche ou pauvre.* Le nombre de nos lecteurs, la popularité de notre titre que d'autres entreprises se partagent aujourd'hui comme une recommandation auprès du public; les encouragemens et les conseils affectueux de nos correspondans; enfin, notre conscience elle-même, nous autorisent à croire que nous avons réussi.

La timidité de notre début a fait place à une confiance active. L'émulation heureuse qu'a provoquée notre succès a réagi sur nous-mêmes; et c'est avec plus d'assurance dans notre marche, avec des désirs plus ambitieux d'approbation, que nous nous préparons à commencer une nouvelle année.

Il est trop rarement donné à un homme, quelle que soit la carrière qu'il poursuit, de réunir, une seule fois dans sa vie, des témoignages aussi positifs de la valeur réelle de l'une de ses actions, pour que nous ne regardions pas désormais ces humbles travaux, consacrés par tant de suffrages, comme un titre précieux à la considération de nos concitoyens et à notre propre estime.

// MAGASIN PITTORESQUE,
A DEUX SOUS PAR LIVRAISON.

PREMIÈRE LIVRAISON.

A TOUT LE MONDE.

C'est un vrai Magasin que nous nous sommes proposé d'ouvrir à toutes les curiosités, à toutes les bourses. Nous voulons qu'on y trouve des objets de toute valeur, de tout choix : choses anciennes, choses modernes, animées, inanimées, monumentales, naturelles, civilisées, sauvages, appartenant à la terre, à la mer, au ciel, à tous les temps, venant de tous les pays, de l'Indostan et de la Chine, aussi bien que de l'Islande, de la Laponie, de Tombouctou, de Rome ou de Paris; nous voulons, en un mot, imiter dans nos gravures, décrire dans nos articles tout ce qui mérite de fixer l'attention et les regards, tout ce qui offre un sujet intéressant de rêverie, de conversation, ou d'étude.

Lorsqu'on vit apparaître, il y a quelques années, dans Paris, ces longues voitures à huit et dix fenêtres, diligences des rues, s'arrêtant patiemment de minute en minute, pour laisser monter et descendre à loisir hommes et femmes, ouvriers et bourgeois, grands et petits, moyennant quelques gros sous, on se récria et l'on trouva d'abord l'invention bizarre, d'un usage trop commun, et presque ridicule pour cette raison même que l'accès était à vil prix. D'ailleurs, disait-on, il n'y avait déjà que trop de moyens de transport sur la place. Mais, malgré ces critiques, tous ceux dont le pavé fatiguait depuis longtemps les pieds, et qui avaient trouvé, jusque là, fort coûteux de se faire rouler en carrosse, se sont montrés moins scrupuleux. Le vil prix ne les a pas effrayés; les moyens de transport ne leur ont point paru trop nombreux. Ils ont estimé que l'invention était agréable et utile, et l'invention a réussi. De plus riches qu'eux ont à la fin partagé leur opinion. Maintenant on ne s'étonne plus de voir toutes ces machines à trois et quatre roues traverser la ville en tous sens, et s'avancer de loin, de conserve et en bonne intelligence, au milieu des tilburys, des landaux, des fiacres, et des cabriolets.

De même, notre *Magasin* à deux sous, dans un ordre d'entreprise bien différent, se recommande *à tout le monde;* mais il est plus particulièrement destiné à tous ceux qui ne peuvent consacrer qu'une humble somme à leurs menus plaisirs.

Notre grande ambition sera d'intéresser, de distraire: nous laisserons l'instruction venir à la suite sans la violenter, et nous ne craignons pas que jamais elle reste bien loin en arrière; elle évitera seulement de revêtir les formes arrêtées, sévères, de l'enseignement spécial et méthodique, et son influence s'exercera à la manière de cette éducation générale que les classes de la société riches en loisirs doivent à des relations habituelles avec les hommes distingués, à des lectures variées, choisies, et aux souvenirs des voyages.

Ces relations, ces lectures, ces voyages, interdits au grand nombre, notre recueil aura pour but constant de chercher à en tenir lieu. Nous aurons bien du malheur si, devant ce tableau toujours changeant du monde entier, que nous déroulerons continuellement sous les yeux de nos lecteurs, ils ont des pensées, des désirs que nous ne puissions satisfaire. A toute question nous espérons avoir une réponse prête, en nous tenant attentivement à la hauteur des connaissances, des découvertes, des productions des beaux arts, en appelant tour à tour nos artistes, nos écrivains, à représenter, à dire ce qui est vrai, ce qui est beau, ce qui est utile, sans mélange d'exagération ou d'imaginations mensongeres. Ces promesses faites, résolus à les tenir avec conscience, nous n'aurons garde de faire subir de longs programmes et de dévoiler ce qui doit rester notre secret, c'est-à-dire, les difficultés que nous avons à vaincre, nos labeurs, nos veilles; à nous seuls la peine que nous tâcherons de rendre fructueuse, au public tout ce que l'œuvre pourra donner de plaisir utile à l'esprit et au regard.

MONUMENS.

On rencontrera, épars dans la suite de nos livraisons, les plus remarquables des *monumens anciens*, des *monumens du moyen âge*, des *monumens modernes*. Les gravures en reproduiront fidèlement le caractère, l'effet d'ensemble, et très souvent les détails; les articles exposeront leur origine, leur usage, leurs diverses transformations, les évènemens historiques dont ils auront été le théâtre ou les muets spectateurs, et tout ce que leur aspect pourra évoquer de souvenirs.



FONTAINE DES INNOCENS.

RECONSTRUCTION DE LA FONTAINE DES INNOCENS. — LE CIMETIÈRE. — LE PASSAGE DES CHARNIERS. — L'ÉGLISE ET LES RECLUSES. — TRANSLATION D'OSSEMENS AUX CATACOMBES.

Cette fontaine n'avait autrefois que trois côtés, et était adossée à l'angle de la rue Saint-Denis et de la rue aux Fers. Sa première construction datait du treizième siecle; en 1550 elle fut réparée : les travaux d'architecture en furent alors confiés à Pierre Lescot, abbé de Clagny, et les sculptures à notre célèbre Jean Goujon, tué le jour de la Saint-Barthélemy.

Dans le mois de mars 1788, sur la proposition d'un ingénieur nommé Six, toutes les parties de ce monument dignes d'être conservées furent transportées au milieu du marché des Innocens, qu'on commençait à établir, et la fontaine fut réédifiée d'après un plan nouveau. Comme il fallait l'agrandir et lui donner quatre faces pour pouvoir l'isoler au centre d'une place carrée, on fut obligé de compléter l'architecture. Jean Goujon avait sculpté cinq naïades, on eut soin de les laisser entre les pilastres des arcades, où les artistes admirent encore ces figures d'un caractère si naïf et si gracieux,

mais cinq naïades ne suffisaient plus : la régularité en exigeait huit. Pajou fut chargé d'en sculpter trois nouvelles: l'une d'elles est placée sur la face occidentale et les deux autres sur la face méridionale.

L'effet de cette fontaine, avec ses cascades scintillantes au soleil d'été, ou glacées et immobiles comme un marbre blanc en hiver, est très remarquable : les bruits de voix et l'activité du marché sont d'un singulier contraste qui n'a cependant rien de désagréable, l'emplacement étant assez vaste pour que l'industrie puisse bourdonner à l'aise et travailler à sa ruche sans nuire à la contemplation de l'art. Pendant toute la nuit, des voitures chargées de légumes, d'œufs, de beurre, sortent à la file de la rue Saint-Honoré, viennent emplir les galeries de bois; et dès le lever du jour accourent en foule pour faire leurs provisions, des revendeuses, des fruitières, des femmes de ménage et des domestiques de tous les quartiers de la capitale.

C'était un tout autre spectacle au moyen âge; ces lieux où règne aujourd'hui tant d'activité, où la consommation de Paris paye un si riche tribut au commerce, offraient un aspect étrange.

Ce marché était un hideux cimetière: au milieu s'élevait en forme d'obélisque une lanterne de pierre qui, toute la nuit, éclairait les fosses.

On y voyait errer à leur gré les hommes, les animaux.

Depuis le règne de Philippe Auguste, on avait construit à de longs intervalles une enceinte de pierre qui ne fut achevée que très tard. Une partie en avait été bâtie aux frais du maréchal Boucicaut, une autre partie aux frais de ce fameux physicien, Nicolas Flamel, qui de son vivant était réputé sorcier.

Cette enceinte formait une galerie voûtée qu'on appela *les Charniers*, et où étaient enterrés les morts privilégiés.

Les Parisiens s'empressaient alors sous ces voûtes tristes et humides comme aujourd'hui dans les plus brillans passages. Ils marchaient sur des tombes: des deux côtés, ils étaient harcelés par les offres de services des modistes, des lingères, des mercières, des écrivains, qui avaient des frais de loyers très élevés pour le temps à faire supporter aux pratiques. On avait dressé en un certain endroit un échafaudage où montaient des prédicateurs pour haranguer les passans. Dans la partie de la galerie située du côté de la rue de la Ferronnerie, il y avait une peinture de la *danse macabre* ou *danse des morts*, dont un roman du bibliophile Jacob (M. Paul Lacroix) a fait dernièrement connaître les détails les plus intéressans.

Auprès du cimetière était l'église des Innocens: l'histoire rapporte qu'elle avait été fondée à l'occasion d'un assassinat, et que plusieurs fois elle fut interdite pour cause de crime.

Un grand tableau de Pierre Corneille élevé sur l'autel représentait le *massacre des Innocens*.

Sur le bas-côté qui régnait le long du cimetière, dans l'intérieur de la nef, une petite lucarne obscure à grillages de fer laissait entrevoir la figure pâle, maigre et égarée de *la recluse*. C'était une femme qui s'était condamnée par fanatisme, ou qui avait été condamnée par jugement à finir ses jours dans une loge de quelques pieds, murée de toutes parts et qui ne recevait que par cette fenêtre l'air et la lumière obscure de l'église.

On compte deux recluses volontaires du XVe siècle enfermées en cet endroit: Jeanne la Vodrière, et Alix la Burgotte; et une recluse condamnée par le parlement, Reine de Vendomois, femme libertine et voleuse qui avait fait assassiner son mari, seigneur de Souldai.

L'église, le cimetière, les charniers, tout fut détruit à la fin du dernier siècle.

Un arrêt du conseil d'État rendu le 9 novembre 1785 ordonna que le cimetière serait converti en marché. On a calculé qu'en sept siècles seulement il a dû être enfoui dans cet étroit espace un million deux cent mille cadavres. Depuis long-temps les habitans des rues voisines se plaignaient de l'odeur pestilentielle qui s'exhalait de ces amas de squelettes et de chairs putréfiées; plusieurs marchands, en ouvrant leurs caves, avaient vu des cadavres éboulés sur leurs tonneaux.

Depuis 1785 jusqu'en 1809, des fouilles successives firent découvrir un grand nombre de couches de cercueils à demi pourris, de crânes et d'ossemens. La plupart de ces dépouilles funèbres ont été déposées aux catacombes.

S'il reste encore quelques débris de ces sépultures sous le marché, ce ne peut être qu'à de grandes profondeurs.

Il semble toutefois que ce lieu doive toujours conserver quelques signes de sa première destination.

A peu de distance de la fontaine, à l'ouest, du côté de la Halle aux Draps, dans l'intérieur du marché, sont aujourd'hui les tombes récentes de quelques uns des citoyens tués en combattant pendant la révolution de juillet 1830.

DE L'INFLUENCE DE LA CONVERSATION.

La France est le pays où l'on cause le mieux; à cet égard toutes les nations lui rendent hommage, se réservant seulement le droit de considérer notre besoin de conversation comme une frivolité. Frivolité soit, mais ce besoin est impérieux. « La parole, dit madame de » Staël, est chez les Français un instrument dont on » aime à jouer, et qui ranime les esprits, comme la mu» sique chez certains peuples, et les liqueurs fortes chez » quelques autres. »

Nous aussi nous attachons à la conversation une grande importance ; nous oserions croire que si, en France, les rangs sont moins qu'ailleurs tranchés, si les prétentions sont moins exclusives, cela vient de ce que le besoin de causer a sans cesse agi pour rapprocher les distances; nous croyons en outre que si ces distances demeurent encore très grandes, cela tient à ce que certaines classes de la société ne possèdent point tous les élémens nécessaires de la conversation. Quelques exemples éclairciront notre pensée.

Qu'un riche banquier et un sous-lieutenant à douze cents francs se trouvent dans un lieu public à côté l'un de l'autre, ils causeront fort bien ensemble sans se connaître, parce qu'une éducation générale fournit à leur conversation une multitude d'élémens communs qui leur servent de lien. Qu'un général en diligence s'accoste au plus humble commis d'administration : ils rouleront de pair, dîneront sans embarras à la même table, et pourront passer la nuit dans une même chambre, sans éprouver ce malaise bien connu qui attaque le monsieur le moins fier, au voisinage prolongé d'un riche maçon, par exemple, ou d'un roulier. Pourquoi en est-il ainsi? c'est que le général et le commis ont un fonds commun de connaissances variées qui fournit aux frais de la conversation. Au contraire, qu'un avocat sans fortune tombe amoureux de la riche héritière d'une marchande de poissons : « Prenez garde, lui di» ront ses amis les plus dégagés de préjugés : ne vous » mariez pas, car vous épouseriez toute la famille, et ces » gens-là (fierté à part) ne possèdent pas au plus petit » degré les élémens du commerce habituel de la vie. »

Enfin, prenez le *philanthrope* le plus ardent, le *radical* le plus consciencieux; chacun d'eux, après avoir distribué sa soupe économique ou payé le tribut populaire de son cours gratuit, reprendra son chapeau avec vitesse, déposera en se retirant le visage de circonstance qu'il avait revêtu, et saisira avec un empressement mar-

que le bras d'une simple connaissance qu'il rencontrera sur son chemin, pour causer avec elle sur mille choses usuelles de la vie, dont ses cliens ignorent le premier mot.

La difficulté de causer partage donc en quelque sorte la société en deux classes. Ce n'est pas que l'esprit de charité n'ait toujours cherché à combler cette lacune dans les relations du riche au pauvre. Il y a un formulaire courant de *paroles d'intérêt* : « Hé bien, mon » ami, comment vous va aujourd'hui ?... l'ouvrage » vient-il bien? — C'est un bon métier que vous avez là. » Et votre femme, gagne-t-elle quelque chose aussi? » — Ah! tant mieux. — Le petit bonhomme fait son » apprentissage? Allons, c'est bien, mon garçon! du cou» rage! il faut devenir chef d'atelier. » Il existe même une ingénieuse pudeur qui, rougissant de toujours s'ériger en pédagogue, veut fournir à l'ouvrier l'occasion d'être professeur à son tour, et s'enquiert de lui, avec une charmante ignorance, de mille détails particuliers, paraissant apprécier fort délicatement une foule de choses dont au fond du cœur on ne se soucie nullement.

Mais toutes ces pratiques ne sont que des efforts de délicatesse, des tours de force passagers qui ne peuvent long-temps résister devant l'ennui et la contrainte. On a beau dire et beau faire, il n'en existe pas moins une ligne de séparation réelle, indépendante des préjugés politiques, et qu'on ne peut pas espérer d'effacer entièrement, même par l'enseignement élémentaire des écoles. On ne la fera disparaître qu'à l'aide d'une certaine diffusion de connaissances variées et d'un intérêt habituel et général, qui rendra insensiblement les communications plus agréables, plus faciles, plus intimes entre toutes les classes de la société.

Or, cette voie nouvelle d'influence utile n'avait pas encore été franchement ouverte en France, et nous avons cédé à la conviction que le temps était venu.

CUVIER.

SA VIE. — SES TRAVAUX. — HISTOIRE DE L'HOMME FOSSILE.

Cuvier naquit le 23 août 1769, la même année que Napoléon, Canning et Chateaubriand. De ces quatre hommes, le poète seul a survécu.

Cuvier n'est point né Français; Montbelliard, sa patrie, appartenait au Wurtemberg; mais sa famille est originaire d'un village du Jura qui porte encore son nom; du reste, s'il est vrai que les génies de cet ordre ont le monde pour patrie, jamais cette vérité ne fut plus éclatante que pour Cuvier : à sa mort, le monde savant a déclaré qu'il se sentait blessé au cœur.

Le caractère essentiel qui distingue Cuvier de la plupart des hommes célèbres, c'est son égale aptitude pour deux ordres de travaux qui semblent d'ordinaire s'exclure, et qui chez lui se prêtaient un mutuel appui. Ainsi peu d'hommes firent accomplir à la science d'aussi importans progrès, et peu d'hommes contribuèrent autant à sa propagation; ainsi il put devenir secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, et président du comité de l'intérieur dans le Conseil-d'État.

Dès son enfance, il manifesta les qualités quibrillèrent dans l'homme fait. On le voit, à l'âge de quatorze ans, créer et présider dans le gymnase de Montbelliard une académie d'écoliers; on le voit à Stuttgard, dans l'académie Caroline, s'attacher particulièrement à l'étude de l'administration; on le voit à l'âge de douze ans se prendre d'enthousiasme pour l'histoire naturelle de Buffon, dont il fait ses lectures, et dont il copie les dessins.

Son défaut de fortune l'empêcha de porter ses vues vers les fonctions administratives du Wurtemberg, où il pouvait espérer une haute protection; il fut forcé de quitter Stuttgard avant d'avoir terminé ses études, et d'accepter les fonctions d'instituteur dans une famille de Normandie; c'est dans cette province qu'il séjourna depuis 1788 jusqu'à 1794, profitant de sa position pour étudier les animaux marins, et dans ces essais inscrivant déjà à son insu la gloire future de son nom.

Pour donner un aperçu des travaux énormes qu'il a accomplis, il suffira d'énumérer les fonctions auxquelles il a été successivement appelé.

En 1802, nommé un des six inspecteurs-généraux de l'instruction publique, il va surveiller l'établissement des lycées de Marseille et de Bordeaux; pendant son absence, ses collègues à l'Institut lui donnent la place de secrétaire-perpétuel pour les sciences naturelles. En 1808, il fait à Napoléon le mémorable rapport sur les progrès de l'histoire naturelle depuis 89; il est nommé conseiller à vie de l'Université. En 1809 et 1811, il est chargé d'organiser des académies en Italie et en Hollande; et ses dispositions réglementaires ont survécu dans quelques villes à la domination française. En 1813, envoyé à Rome, quoique protestant, pour y établir l'université, il y reçoit la nouvelle de sa nomination comme maître des requêtes. En 1819 il reçoit la présidence de la section de l'intérieur au conseil d'État. En 1824, il est grand-maître de l'université à l'égard des facultés de théologie protestante. En 1827, il est chargé de la direction des affaires des cultes non catholiques; enfin en 1831, il est pair de France.

Le fait le plus intéressant de la vie d'un homme n'est généralement pas celui de son élévation au plus éminent des postes qu'il a occupés; mais c'est celui qui d'un état inconnu le lance sur la scène où il n'y a plus qu'à marcher. En 1794, âgé de vingt-cinq ans, Cuvier était encore en Normandie simple instituteur; un hasard lui fait faire la connaissance d'un agronome déjà fort connu, l'abbé Tessier; celui-ci le met en correspondance avec plusieurs savans de Paris; et deux ans après Cuvier était à l'Institut collègue des plus hautes célébrités de l'époque. M. Geoffroy Saint-Hilaire dont les conceptions systématiques, différentes de celles de Cuvier, devaient trente ans après donner lieu à de mémorables débats, contribua beaucoup alors à ouvrir la carrière devant son futur antagoniste. « C'est moi, dit ce savant dans une occasion solennelle, c'est moi qui eus le bonheur d'avoir le premier senti et révélé au monde savant la portée d'un génie qui s'ignorait lui-même; venez, lui écrivais-je, venez jouer parmi nous le rôle d'un autre Linnée, d'un autre législateur de l'histoire naturelle. »

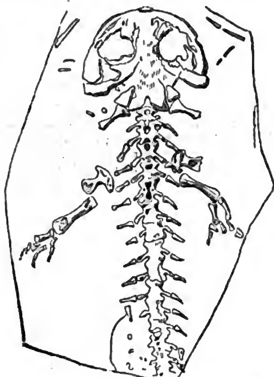
Cuvier a réalisé cette prédiction; il a reconstruit le monument d'histoire naturelle que Linnée, le premier parmi les hommes, avait osé élever. La *classe des vers* étant un véritable chaos, c'est par elle qu'il commença la réforme, et c'est dans ces premiers travaux qu'il jeta les fondemens d'une classification toute nouvelle.

Les leçons de Cuvier sur *l'anatomie comparée* ont produit dans les sciences naturelles une complète révolution. L'anatomie comparée peut être considérée comme un des faits les plus saillans de l'époque moderne; elle pénètre le mystère de la création en assignant aux différentes parties qui composent les êtres, leurs rapports et leurs attributions, en expliquant leur position et leur forme, en fournissant les moyens de décider d'après l'inspection d'un os quelconque, d'un os de pied, par exemple, si l'animal dont provient ce débris, se nourrissait de végétaux ou de chair. Par cette science, l'homme est armé d'une double vue; il peut déterminer sur les plus petits fragmens, l'ordre, le genre, l'espèce et la taille des individus. Cuvier a pressenti tout ce qu'il y avait de vérités cachées, de faits historiques dans les restes des animaux fossiles dont les débris se trouvaient disséminés dans les entrailles de la

terre; il a pu exhumer des générations entières, rapprocher des ossemens sans nom et créer avec ces élémens réunis des quadrupèdes, des reptiles, dont les dimensions colossales ou les formes bizarres rappellent les créations fabuleuses de l'antiquité.

Le fait suivant donne une idée du jour nouveau que Cuvier a pu jeter sur l'histoire des fossiles.

Les partisans du système qui attribue toutes les pétrifications au déluge ont toujours cherché avec empressement quelques ossemens humains parmi les débris d'animaux de toutes classes que nous offre le globe. Ils étaient contrariés de n'en jamais rencontrer, car cela les conduisait à douter de la vérité de leur système, ou bien à admettre que le déluge avait pu arriver dans un autre but que dans celui de faire disparaître une race d'hommes coupables. Aussi éprouvèrent-ils une grande joie au commencement du siècle dernier lorsqu'on découvrit, à quelques lieues du lac de Constance, un schiste contenant l'empreinte dont nous donnons ici la gravure à un sixième de sa grandeur naturelle.

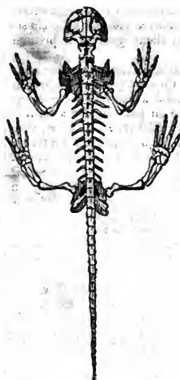


Cette empreinte d'abord était loin d'être aussi complète que le dessin la représente; on n'y distinguait ni les petits os qui sont détachés à droite et à gauche de la colonne vertébrale, ni les pattes.

En 1726 un savant médecin en fit l'objet d'une dissertation particulière, sous le titre de *l'homme témoin du déluge*. « C'est irrécusable, disait-il; voici une moitié, » ou peu s'en faut, du squelette d'un homme; la sub» stance même des os, et, qui plus est, des chairs et des » parties encore plus molles que les chairs, sont incor» porées dans la pierre; en un mot, c'est une des reliques » les plus rares que nous ayons de cette race maudite » qui fut ensevelie sous les eaux. »

Cette opinion hypothétique devait s'évanouir devant l'esprit observateur de Cuvier. Ce savant jugea, d'après les grandeurs relatives des os, que le prétendu homme fossile n'était autre chose qu'une salamandre aquatique de taille gigantesque et d'espèce inconnue.

Pour confirmer cette opinion il fit graver le squelette de la salamandre. Le résultat justifia ses prévisions de la manière la plus éclatante. En 1811, il eut la faculté de creuser dans la pierre qui contenait ce vieux témoin du déluge. L'opération se fit en présence de plusieurs savans distingués On avait sous les yeux le dessin du squelette de la salamandre terrestre, que nous don-



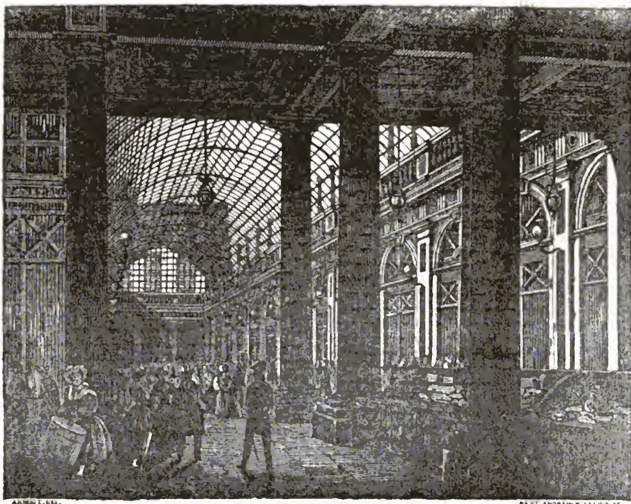
nons ici à moitié de sa grandeur naturelle, et, à mesure que le ciseau enlevait un éclat de pierre, on voyait paraître au jour quelques uns des os que ce dessin avait annoncés d'avance.

Cuvier était doué d'une si prodigieuse mémoire, que les nomenclatures les plus sèches, que les listes des souverains et des hommes qui à un titre ou à un autre ont gouverné les différentes parties du monde, une fois rangées dans sa tête, ne s'en sont jamais effacées. Il travaillait constamment; il lisait et écrivait même dans sa voiture; on ne s'en étonne pas quand on songe que dans le conseil d'État seulement le nombre des affaires qui lui passaient sous les yeux s'élevait quelquefois à dix mille par année.

Dans les réunions officielles il paraissait préoccupé; toujours un peu distrait. Quelquefois pendant qu'il présidait il lisait quelque ouvrage tout-à-fait étranger aux affaires qui se traitaient; il ne parlait jamais que le dernier; mais souvent il avait écrit dans la séance le réglement qui devait ressortir de la discussion. Dans les réunions intimes il avait une naïveté de manières qui répandait un nouveau charme sur sa conversation variée et attachante, dans laquelle il déployait un esprit vraiment universel.



Lorsqu'il fut frappé, le 10 mai au soir, du premier symptôme de la maladie qui devait l'emporter, il eut rapidement jugé que tout était fini pour lui. Il exprima quelques regrets de ne pouvoir terminer les travaux qu'il avait commencés; mais, bientôt résigné, il prit quelques dispositions pour la publication de ses œuvres, et mourut le 13 mai 1832.



GALERIE D'ORLÉANS AU PALAIS-ROYAL.

FONDATION DU PALAIS-ROYAL. — DONATION DU CARDINAL RICHELIEU A LOUIS XIII. — HISTOIRE DE LA GALERIE. — SA DESCRIPTION.

Le Palais-Royal est tout moderne; en 1624, lorsque le cardinal duc de Richelieu acheta le terrain qu'il occupe, on n'y voyait que les deux vieux hôtels de Mercœur et de Rambouillet; alors, les rues Richelieu, Montpensier, Beaujolais, n'étaient pas ouvertes, et les jardins étaient encore traversés diagonalement par les murs de l'ancien Paris. On éprouve quelque regret en songeant qu'il ne reste aucune trace des transformations qu'a subies cette localité; peut-être les habitués qui dans la belle saison savourent leurs glaces sous la fraîcheur parfumée du jet d'eau, aimeraient à reporter leur imagination au temps où les fossés de Paris traversaient la place sur laquelle leur table est dressée.

A la voix du cardinal, toute cette partie de la capitale prit un nouvel aspect: les hôtels furent jetés bas, les vieux murs démolis, les fossés comblés, le sol nivelé, la rue Richelieu percée. En 1629, l'architecte Lemercier fut chargé des constructions.

A cette époque, sur le terrain où est bâtie aujourd'hui la Galerie d'Orléans, s'étendait une terrasse, soutenue par sept arcades à jour, qui s'élevait au niveau du premier étage, et produisait à peu près l'effet que l'on remarque aujourd'hui. Les insignes de la charge de surintendant de la marine, dont le cardinal était revêtu, se répétaient entre chaque arcade, sculptés en relief: c'était une proue de vaisseau et deux ancres en dessous. Cette décoration ne se retrouve maintenant que sur l'aile droite de la cour d'honneur, en face du magasin de Chevet.

Ceux qui dépensent, chaque soir, leur temps dans la Galerie d'Orléans ont à peine quelques pas à faire pour aller jeter un coup d'œil sur ces ornemens, qui seuls rappellent au public le souvenir du cardinal de Richelieu dans ce monument qu'il a fondé. C'est un petit pélerinage à accomplir.

La magnificence que le cardinal déploya dans ses fêtes, la richesse voluptueuse et galante de ses appartemens, lui eussent bientôt aliéné le cœur du roi, s'il n'eût fait disparaître cette cause de disgrâce, en cédant à son maître, par donation entre vifs, son hôtel avec plusieurs meubles et bijoux. Le roi expédia aussitôt au surintendant des finances un pouvoir, portant que: « Sa Majesté ayant très agréable la très humble supplication qui lui a été faite par le cardinal de Richelieu, d'accepter la donation de l'hôtel Richelieu, sa chapelle de diamant, le grand buffet d'argent ciselé et le grand diamant, Sa Majesté accorde à Claude Bouthillier la faculté d'accepter. »

Par cette adroite manœuvre, le courtisan sut faire excuser toutes les dépenses qu'il avait faites, et justifier par avance toutes celles qu'il voulait faire encore pendant l'usufruit qu'il s'était réservé.

En 1692 cette demeure fut définitivement concédée au duc d'Orléans, frère de Louis XIV, à titre d'apanage, et l'édifice ne subit aucune rénovation importante jusqu'en 1763, où le signal d'une restauration complète fut donné par un incendie qui dévora la façade du corps de logis principal.

En 1781, le Palais-Royal commence une ère nouvelle; il va devenir le centre le plus actif de Paris pour l'industrie. L'architecte Louis, renommé pour la construction de la belle salle de spectacle de Bordeaux, est mandé par le duc de Chartres; d'après ses plans, on décide qu'une large bande de terrain sera prélevée sur

le pourtour du jardin pour recevoir les trois grands corps de logis que nous voyons aujourd'hui. A cette nouvelle, la colère des Parisiens fut extrême. Chacun de crier : d'abord, les propriétaires qui avaient des terrasses et des portes sur le jardin; puis les promeneurs et les nouvellistes, qui pleuraient l'allée de marronniers plantée par le cardinal. Pour consoler tout ce monde, le prince fit distribuer une gravure représentant les façades projetées, avec un texte qui rassurait les habitans sur l'avenir de leur promenade. Il semblait que ceux-ci fussent de moitié dans la propriété du Palais.

Malgré ces prévenances, les Parisiens crièrent; malgré les cris des Parisiens, les maçons et la coignée allèrent leur train; et en 1787, trois façades furent achevées; mais les troubles survinrent lorsqu'on jetait les fondations de la quatrième, qui ne devait différer des trois autres que par un petit dôme, semblable au Pavillon de l'Horloge des Tuileries, et par une colonnade inférieure, à jour. La Révolution arrêtant les travaux, on construisit des hangards en planches dans lesquels on disposa deux promenoirs et deux rangées de barraques. Elles portèrent d'abord le nom de *Camps de Tartares*, qui fut bientôt remplacé par celui de *Galerie de Bois*, dont la renommée s'est étendue dans les trois mondes.

Ceux qui peuvent comparer ces Galeries de Bois avec la belle promenade achevée en 1829, s'accorderont à remercier la puissance industrielle qui transforme un cloaque en une magnifique habitation, mais ils seront unanimes à regretter que cette puissance n'ait pu donner au nouvel édifice la couleur pittoresque de l'ancien.

Un pavé de marbre, toujours brillant de propreté, remplace la terre battue et fangeuse sur laquelle on piétinait; un dôme de cristal multiplie les rayons du soleil, là où de petites fenêtres les tamisaient au travers de leur crasse; des vestibules spacieux et de larges ouvertures appellent les ondulations de l'air qui croupissait autrefois dans les recoins; des magasins transparens, éclatant de métal poli, éclairés par un large vitrage, étalant des marchandises variées, ont été substituées aux vilaines barraques tout ouvertes que la poussière envahissait. Des glaces sont plaquées de haut en bas sur chaque pilastre; les ornemens, les moulures, sont prodigués; une balustrade à jour règne sur le pourtour au-dessous du toit de verre; à l'extérieur une colonnade tourne autour de la galerie; elle est couronnée par une terrasse, sur laquelle s'élève symétriquement une enfilade de cylindres surmontés de boules dorées. Une double rangée de vases remplis de fleurs achève la décoration de la promenade supérieure, tandis qu'à l'intérieur une longue suite de globes de cristal se remplit chaque soir de lumière.

Eh bien! malgré toutes ces belles choses, malgré l'élégance du lieu, le Palais-Royal a perdu une partie de son prestige, de son caractère original. Il n'a plus de couleur locale; c'est un magnifique et riche bazar, mais ce n'est qu'une reproduction en grand des bazars, des passages, des galeries, dont Paris, chaque jour, se décore. Doit-on s'en plaindre ou s'en réjouir? ce que la moralité publique a gagné compense-t-il la froideur qui règne dans ces lieux autrefois si animés? — Nous laissons au lecteur le soin de répondre à cette question.

M. de Chateaubriand dit, en parlant des O-Tahitiennes si voluptueuses autrefois et puritaines aujourd'hui, qu'elles expient dans un grand ennui la trop grande gaieté de leurs mères. Si ce principe d'expiation était une loi générale, le Palais-Royal aurait pour long-temps à porter le deuil. Mais nous, qui ne pleurons point le vieux temps, nous ne voyons dans tout ceci qu'une époque de repos. L'ancien peuple que les *Galeries de Bois* avaient enfanté, et qui vivait dans leur obscurité, a dû disparaître et périr sous la lumière d'un ciel pur. Laissons couler quelque peu d'années, et la génération actuelle fera les frais d'un peuple nouveau, qui, sans avoir la licence de l'ancien, en reproduira la verve et l'originalité.

LA SEMAINE,

CALENDRIER HISTORIQUE.

Évènemens. — Fondations. — Nécrologies.

9 Février 1596. — On pend sur la place de Grève un jeune homme nommé La Ramée, qui se disait fils de Charles IX, et qui s'était rendu à Reims pour se faire sacrer roi. Il prétendait que la reine-mère, Catherine de Médicis, l'avait enlevé après sa naissance, et qu'ayant été exposé comme un enfant dont on voulait se défaire, il avait été recueilli et élevé par un gentilhomme du Poitou, nommé Gilles La Ramée. De notre temps, les prétentions de Mathurin Bruneau et du duc de Normandie ne pouvaient pas avoir une si fatale issue.

9 Février 1649.— Charles Ier, roi d'Angleterre, condamné à mort, est exécuté par un bourreau masqué, devant le palais de Witehall. Il était âgé de quarante-neuf ans. Après lui, Cromwell se plaça à la tête du gouvernement, sous le titre de Protecteur.

9 Février 1751. — Mort de Henri-François d'Aguesseau, chancelier de France, savant et éloquent magistrat. Il était né à Limoges, le 27 novembre 1668.

—

10 Février 1755. — Mort de Montesquieu, président du parlement de Bordeaux, auteur de *l'Esprit des Lois*, œuvre de génie qui a puissamment influé sur la marche des idées dans toute l'Europe. Montesquieu a encore composé le *Traité sur la grandeur et la décadence des Romains*, les *Lettres persanes*, et le *Temple de Gnide*.

10 Février 1806. — Mort de Tronchet, célèbre jurisconsulte, l'un des rédacteurs du code civil. Il était déjà presque septuagénaire lorsque, le 12 décembre 1792, il accepta la défense de Louis XVI.

—

11 Février 1650. — Mort de René Descartes, l'un des plus célèbres auteurs philosophiques des temps modernes. Son ouvrage sur la *Méthode* est le plus répandu. Il était né dans la Touraine en 1596, et est mort en Suède, où il avait été appelé par la reine Christine. La Fontaine lui a consacré ces vers :

Descartes, ce mortel dont on eût fait un dieu
Dans les siècles passés, et qui tient le milieu
Entre l'homme et l'esprit. . . . . . .

11 Février 1755. — Mort de Maffeï, poète tragique italien. Mérope est le sujet de sa plus célèbre tragédie. Pendant sa dernière maladie, on fit à Vérone des prières publiques. Après sa mort, le Conseil lui décerna des obsèques solennelles, et son oraison funèbre fut prononcée publiquement dans la cathédrale.

11 Février 1800. — La Banque de France se constitue et entre en exercice. Nous donnerons un article sur cette institution.

—

12 Février 1652. — Arrêt du Parlement de Paris, portant que le livre de l'*Imitation de Jésus-Christ* ne serait plus imprimé sous le nom de *Jean Gersen*, mais sous celui de *Thomas-à-Kempis*. On continue à débattre de nos jours la question de savoir quel en est le véritable auteur.

12 Février 1763. — Mort de Marivaux, né à Paris en 1688. On joue encore souvent au Théâtre Français plusieurs de ses pièces. Mademoiselle Mars est très admirée

dans les *Fausses confidences* et dans le *Jeu de l'Amour et du Hasard*. La *Vie de Marianne*, roman du même auteur, renferme des observations de mœurs assez remarquables. C'est aux ouvrages ou aux couversations qui rappellent le genre presque constamment maniéré et prétentieux de Marivaux, qu'on applique le mot de *marivaudage*.

—

13 Février 1789. — La *Société de la Charité Maternelle* commence ses travaux. Cette Société, qui a son siége principal à Paris, a des Sociétés auxiliaires dans les villes d'Angoulême, Auxerre, Avignon, Bordeaux, Bourg, Bourges, Carcassonne, Dijon, Draguignan, La Rochelle, Le Mans, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Metz, Montauban, Moulins, Nantes, Niort, Orléans, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulon, Toulouse, Tours, Troyes.

Elle a pour but de secourir les pauvres femmes en couches, de les encourager et de les aider à nourrir elles-mêmes leurs enfans, en leur donnant 5 francs par mois pendant quinze mois, et en leur fournissant des layettes et du linge.

A Paris, les mères qui veulent être admises aux secours de la Société, doivent se présenter dans le dernier mois de leur grossesse, rue Coq-Héron, n° 5, et présenter, outre les certificats d'indigence et de bonnes mœurs, un extrait de leur acte de mariage.

—

14 Février 1760. — Mort de Guymond de La Touche, auteur d'une tragédie sans intrigue d'amour qui est restee au théâtre : *Iphigénie en Tauride*.

—

15 Février 645. — Le roi Dagobert Ier meurt d'une dyssenterie. C'est lui qui fit bâtir l'abbaye de Saint-Denis; le chœur de l'église fut couvert par ses ordres de lames d'argent.

15 Février 1583. — Henri III fait publier à son de trompe le calendrier réformé par le pape Grégoire XIII, avec ordre de s'en servir désormais.

15 Février 1794. — La Convention décide que le drapeau national sera formé de trois bandes verticales et égales : rouge, blanche, bleue.

MŒURS DES ANIMAUX.

Nous parlerons souvent des animaux dans cet ouvrage, parce qu'un intérêt vivant s'attache à ces êtres que nous avons dû repousser dans les déserts, que nous sommes obligés de courber sous notre fouet, ou de tuer pour en faire nos repas, et qui vivent pourtant d'une manière analogue à la nôtre. La terre leur fournit, comme à nous, la nourriture; leur instinct correspond à notre raison, et quelques philosophes ont pu croire que si l'homme disparaissait de la face du globe, les espèces les plus élevées dans l'échelle animale prendraient un développement supérieur à celui que nous leur connaissons. Cette idée est très difficile à vérifier, car nous n'avons point envie de céder notre place aux animaux; partant, elle est sans issue; et sans doute on serait plus sage de penser que si l'homme voulait faire l'éducation de quelques espèces, il les ferait arriver encore plus vite à la limite de leur perfectionnement et de l'utilité qui leur est dévolue. Quoi qu'il en soit, il faut toujours commencer par connaître les habitudes et le caractère des animaux, c'est à quoi nous nous attacherons particulièrement, parce que c'est le point de vue le plus piquant de l'histoire naturelle, et que l'intérêt qu'il provoque conduit plus tard à ouvrir la porte de l'amphithéâtre des sciences.

L'OURS.

DIVERSES ESPÈCES. — SON UTILITÉ. — SA NOURRITURE. — SA FORCE PRODIGIEUSE.

Nous dirons aujourd'hui d'abord quelque chose de l'ours : parmi tous les animaux sauvages, certainement c'est le plus connu, et par cela même il semblerait devoir être écarté de ce Magasin, comme peu propre à arrêter les regards des curieux; aussi ne reçoit-il les honneurs de l'admission qu'en récompense de sa popularité.

Il y a plusieurs espèces d'ours : l'ours brun d'Europe et l'ours noir d'Amérique, qui ont à peu près les mêmes mœurs et la même taille, et qui sont les plus communs et les mieux connus; l'ours blanc de mer, qui est généralement plus gros que les précédens, qui est assez craintif lorsqu'il n'est pas affamé; qui nage, plonge et pêche fort adroitement les poissons de toute taille, vient à bout des phoques, happe les oiseaux pêcheurs quand il peut, et s'embarque sans difficultés sur une glace flottante, insouciant comme un artiste, pour voyager sur la haute mer. Il est peu de gens qui n'en aient vu dans les ménageries portatives, enfermés dans une cage; ce pauvre animal, qui aime tant le grand air, l'air piquant des plaines de glaces! On le reconnaît, dans sa prison, au mouvement continuel de sa tête et de son cou, qu'il secoue d'une façon toute mélancolique, comme s'il voulait dire : « Il n'y a plus de bonheur » pour moi sur la terre. »

On distingue aussi un ours gris, qui paraît jouer dans la famille oursine le rôle de nos géans. Sa longueur est d'au moins huit pieds; il est féroce, et se défait facilement d'un bison. C'est un des animaux les plus redoutés du nord de l'Amérique; il inspire la plus grande terreur aux sauvages. On a consigné l'histoire d'un ours de cette espèce, qui, blessé à la fois par les coups de fusil de six chasseurs, les poursuivit néanmoins vers une rivière; qui, après avoir essuyé de nouveau le feu de quatre d'entre eux, ne cessa de leur donner la chasse, et, les forçant de se précipiter dans l'eau du sommet d'un escarpement de vingt pieds de hauteur, s'élança après eux, et s'apprêtait à faire un mauvais parti au plus traînard des quatre nageurs, si un de ceux qui étaient restés sur la rive ne lui eût traversé la tête d'un dernier coup de feu.

Mais, comme il a été dit plus haut, les ours les plus répandus, sont notre ours brun d'Europe et son compagnon l'ours noir d'Amérique. Celui qu'on chasse dans le Canada jouit d'une réputation assez avantageuse auprès des perruquiers, qui composent avec sa graisse une pommade estimée pour faire croître les cheveux : leur fourrure tient un rang distingué parmi les fourrures grossières. Les pieds d'ours constituent une friandise qui figure avec honneur sur les tables dans les pays septentrionaux. Les Tartares se régalent en mêlant du miel avec la graisse crue qu'ils retirent de cet animal; et dans le nord de l'Amérique, les habitans emploient à des usages domestiques l'huile et le saindoux qu'ils obtiennent dans leurs échanges avec les naturels.

La nourriture de l'ours est très variée, ce qui peut faire supposer chez lui une prédisposition naturelle à la civilisation; ainsi, il mange des racines, des fruits, des framboises, des châtaignes, et surtout le miel, qui l'affriande si terriblement qu'il croque même les abeilles; il mange aussi des fourmis.

L'ours habite les hautes montagnes, mais c'est dans le nord surtout qu'on le rencontre à l'état le plus sauvage; là, il s'attaque volontiers à l'homme, et dévore un Islandais très promptement. Dans ces pays sa force est prodigieuse, bien qu'inférieure à celle de l'ours gris. Il peut marcher à l'aise sur ses pieds de derrière en portant de pesans fardeaux dans ses pattes de devant.

On en a vu un qui traversait ainsi un arbre formant un pont sur un torrent, et qui tenait un jeune cheval mort entre ses bras.



L'ours dans sa manière de combattre a quelques rapports avec la nôtre. Il se dresse sur ses pieds de derrière et assène des coups de poing, des gourmades d'importance, ne se servant presque jamais de ses dents; il paraît même certain que lorsqu'il est poussé à bout, il s'accule contre un rocher, et tient le chasseur en respect à l'aide de pierres qu'il lui lance avec raideur.

L'ours, quand il est pris jeune, est susceptible de recevoir une éducation assez brillante. Qui n'a pas vu la danse de l'ours? En Lithuanie, à Smorgonié, il y a même une sorte d'académie où ce docile quadrupède, enlevé tout mal léché à ses montagnes, reçoit les leçons des meilleurs instituteurs. On doit lui savoir d'autant meilleur gré de cette complaisance, qu'il se plaît dans la solitude, et apprécie les lieux farouches. Le spleen paraît être son état habituel; car, pendant une partie de l'hiver, il se blottit sans provisions dans une caverne, où il partage son temps entre le plaisir de dormir et celui de lécher ses pieds, surtout la plante de ceux de devant, ce qui est assez original. On voit qu'il fait carême; mais il ne résisterait pas à un jeûne rigoureux, s'il n'avait pris la précaution de s'engraisser solidement dans l'arrière-saison; cette graisse lui suffit dans les temps de froidure et de repos. Après le carnaval vient la pénitence, voilà qui est fort juste.

L'homme qui est tout entier à son métier, s'il a du génie, devient un prodige; s'il n'en a point, une application opiniâtre l'élève au-dessus de la médiocrité.

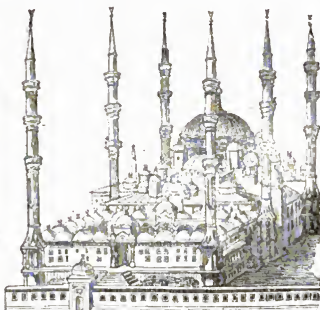
DIDEROT, *Mélanges.*

Savoir et sentir, voilà toute l'éducation.

Corinne. MADAME DE STAEL.

Que ta vie soit douce, simple, et que ton esprit soit dans les cieux! Imite l'alouette, qui pose humblement son nid près de la terre, sur quelques tiges de froment, et de cette modeste demeure s'élève en chantant vers le séjour de la lumière.

AUGUSTE LAFONTAINE.



MOSQUÉE D'ACHMET A CONSTANTINOPLE.

Les *Mosquées* sont les temples des musulmans; les tourelles élancées qui s'élèvent à côté des dômes de ces édifices religieux se nomment *minarets* (en arabe *signal* ou *fanal*), et c'est du haut des galeries qui forment comme les anneaux de ces doigts qui montrent le ciel, suivant une expression de Wordsworth, que, cinq fois par jour, la voix grave et mélancolique du *muezzin* fait entendre au loin l'*ezann*, chant solennel qui appelle à prier Dieu, non seulement les fidèles croyans, mais toutes les nations de la terre.

Sainte-Sophie, à Constantinople, est la mosquée la plus célèbre, parce quelle a servi de type à toutes les autres: c'était dans l'origine une église chrétienne. Mais la mosquée du sultan Achmet Ier dont nous donnons le plan, pris à vue d'oiseau, est beaucoup plus remarquable. Ce monument, d'une magnificence merveilleuse, a été construit en 1610. Achmet était si impatient de le voir terminer, que, tous les vendredis, il travaillait lui-même avec les ouvriers. La mosquée est accompagnée de six minarets d'une extrême hauteur et d'une grande beauté; ils sont entourés de trois galeries dans le style maure, et terminés par des aiguilles. La grande cour d'entrée est environnée d'une colonnade en marbre et en porphyre. Au milieu de la cour est une fontaine de marbre; les portes en sont de cuivre travaillé. Intérieurement les murs sont peints à fresque; on y voit suspendues des tables dorées où sont des inscriptions arabes. Le dôme est supporté par quatre grands pilastres cannelés et partagés dans leur milieu par une astragale; quatre grands demi-dômes sont liés avec le dôme central, et dans les quatre coins de l'édifice il y a autant de petites coupoles; enfin les fenêtres sont faites de verres colorés en petits compartimens très riches, qui ne laissent pénétrer dans le temple qu'une transparence mystérieuse.



LE BOA CONSTRICTOR.

LE LAPIN ET LE BOA. — FESTIN DU BOA. — SA BEAUTÉ. — ADORATION DU BOA EN DIVERS PAYS.

Dans le dessin qui précède, la nature a été prise sur le fait, et reproduite par un artiste qui a vu le boa dans cette attitude pittoresque. Le serpent était sous un grillage; on lui avait jeté un lapin vers l'époque de son repas mensuel, et plusieurs jours s'étaient passés sans accident, de façon que le pauvre petit animal s'était familiarisé avec son ennemi. Tout-à-coup le monstre se dresse, ouvre sa gueule effroyable, et, prompt comme la foudre, se lance vers le lapin!... Puis... était-ce compassion, ou nonchalance d'un appétit mal éveillé? il recule, achève son bâillement énorme, et se rendort. Pauvre lapin! la mort vient de t'effleurer, et dans ton innocence tu recommences à jouer dans les replis écailleux de ton dangereux camarade; mais sa miséricorde ne durera qu'un jour, demain tu seras englouti sans remords.

Le singe, dans un coin du tableau, considère ce spectacle avec une face diabolique, comme s'il était le mauvais génie du lapin; il ricane à son aise parce qu'il est à l'abri; mais dans les forêts quelqu'un de sa famille fournit souvent aux frais du festin. Le boa atteint les branches les plus élevées, en roulant son corps autour de l'arbre avec autant de rapidité qu'une lanière se roule autour des cornes d'un taureau lorsqu'elle est armée de deux balles de plomb, et lancée avec raideur. Les fleuves ne sont qu'un faible refuge contre le monstre, qui poursuit sa victime au milieu des ondes agitées.

Quand il lutte contre un ennemi digne de lui, il l'enveloppe dans mille nœuds, lui fait craquer les os avec un fracas retentissant, et l'étouffe. Il se roule ensuite avec sa proie contre un tronc d'arbre dont il se sert comme d'un levier pour triturer tout ensemble les os concassé et les chairs meurtries; il pétrit, il alonge cette masse informe, l'inonde de son infecte bave, et l'engloutit dans son gosier dilaté. Quelquefois le festin, trop considérable, ne peut être terminé en une séance; le boa n'avale alors, et ne digère que par parties; la gueule horriblement ouverte, et remplie d'une proie à demi dévorée, il demeure dans la torpeur pendant le pénible travail de sa digestion.

On peut suivre au travers de la peau du boa les cornes d'un animal englouti, qui parcourt toute la longueur du serpent, en marquant successivement sur son passage une hideuse tuméfaction.

Mais si le boa se présente ainsi sous une apparence horrible, il est superbe lorsque, plein d'une vie active, il parcourt la campagne. On le voit, en Afrique, s'avancer au milieu des herbes hautes et des broussailles, semblable à une gigantesque poutre qu'on remuerait avec vitesse; les plantes s'inclinent sur son passage, et laissent voir le sillon que tracent les ondulations de son corps; devant lui fuient des troupeaux de gazelles; et le

seul moyen de se garantir de sa voracité est de mettre le feu aux herbes desséchées, pour se retrancher derrière le rempart d'un vaste incendie.

Le dessous de son ventre et de sa queue est protégé par une série de plaques transversales bordées des deux côtés par de grandes écailles hexagones; le dessus de son dos est parsemé de belles taches ovales, symétriquement rangées, tantôt d'un fauve doré, et quelquefois noires et rouges, bordées de blanc. D'espace en espace, resplendissent ces marques brillantes qui décorent la queue du paon ou les ailes des beaux papillons, et qu'on a nommées des *yeux* parce qu'elles sont formées d'un point noir entouré d'un cercle plus ou moins foncé. Par dessous sa couleur est cendrée ou jaunâtre, mouchetée de noir.

Sa tête est remarquable par sa forme, et ressemble à celle des chiens couchans; sa mâchoire, bien garnie de dents cruelles, est privée cependant des crochets à venin; ses vertèbres étant plus nombreuses que celles des autres reptiles, sa force de pression est comparativement plus grande.

C'est un consommateur vorace, qui dépeuple d'animaux le pays où il a fixé son séjour.

Les naturalistes l'ont appelé le *Roi* des serpens; les anciens Mexicains, saisis à sa vue d'une crainte religieuse, l'ont surnommé *Empereur*, et l'ont adoré comme ministre de la divinité; autour des temples, les monceaux de têtes et les ossemens attestent le grand nombre de victimes humaines qu'on lui a offertes. En Afrique, on en a fait le Dieu lui-même; les Japonais, en Asie, se sont prosternés autrefois devant lui.

PROGRÈS DE LA MUSIQUE EN FRANCE.

HARMONIE. — LE PREMIER ORGUE.
LE DÉCHANT.
INVENTION DES SIGNES. — PREMIER DRAME MUSICAL.
FAITS GÉNÉRAUX.
REVUE DES PLUS CÉLÈBRES COMPOSITEURS DE FRANCE.

La musique, à proprement parler, n'existe que depuis la découverte de l'harmonie, que l'on peut définir : accord agréable de différens sons entendus en même temps. C'est à l'orgue que nous le devons. Le premier instrument de cette nature fut envoyé à Pépin, père de Charlemagne, en 757, par Constantin VI, empereur d'Orient. On s'en servit d'abord pour accompagner le chant à l'unisson; mais la possibilité de faire entendre plusieurs sons à la fois, fit inventer une sorte d'harmonie pour accompagner le chant, que l'on appela *diaphonie*, *triphonie* et *tétrophonie* en Italie et en Allemagne, suivant qu'elle était à deux, trois ou quatre parties. Cet accompagnement grossier, et qui serait insupportable aujourd'hui, reçut en France le nom de *déchant*, et jouit longtemps d'une grande faveur. Ce n'est qu'au XVIe siècle que de notables améliorations furent introduites dans l'harmonie. A cette époque, Francon, musicien flamand, conçut la division des temps musicaux, et inventa des signes pour la désigner. Ce perfectionnement immense fut adopté par les musiciens de tous les pays. Les instrumens anciens acquirent plus d'étendue et de perfection, de nouveaux instrumens furent inventés, des écoles de chant furent établies, et nos rois introduisirent d'heureuses réformes dans la musique de leurs chapelles.

Jusqu'à la fin du XVIIe siècle, on ne connut guère en France d'autre musique de chant, outre celle d'église, que des *lays*, romances et chansons, d'abord à une, plus tard à deux, trois et quatre voix. Les plus fameux musiciens de France furent, au XIIIe siècle, Adam de Lehale qui se distingua comme auteur de chansons et de motets à trois parties; au XVe siècle, Josquin Desprèz, maître de chapelle de Louis XII; au XVIe siècle, Jean Mouton, maître de chapelle de François Ier; Albert, fameux joueur de luth; Clément Jannequin; Claude Goudinel; Ducaurroy, maître de chapelle de Henri IV, et présumé l'auteur des airs de *Charmante Gabrielle*, *Vive Henri IV*, et de la plupart de nos Noëls; les frères Couperin, fameux organistes. Les instrumens les plus en usage au commencement du XVIIe siècle furent le luth, la viole, le violon et le clavecin.

On avait fait, en 1581, l'essai d'une espèce de drame musical pour les noces du duc de Joyeuse avec mademoiselle de Vaudemont. Cette pièce composée par deux musiciens de la chambre de Henri III, nommés Baulieu et Salmon, reçut le nom de *Ballet comique de la Royne*. On en a entendu plusieurs fragmens au concert historique donné à Paris l'année dernière par M. Fétis. Cette pièce, exécutée par les plus grands seigneurs de la cour du roi, produisit une vive impression; cependant, pendant un siècle, personne n'imagina de tenter un second essai du même genre.

En 1671 un nouvel opéra intitulé *Pomone*, fait à l'instar des opéras italiens qui existaient déjà depuis un siècle, fut joué à Paris. Le public prit goût à ces sortes d'ouvrages, et Lulli, l'année suivante, commença à écrire pour l'opéra où ses compositions occupèrent long-temps le premier rang. Lalande, à la même époque, fut un compositeur de musique d'église d'un rare mérite. La musique, alors protégée par la faveur royale, fit de très grands progrès sous le règne de Louis XIV; mais ces progrès étaient loin de ceux qu'elle faisait en Italie entre les mains de Carissimi, de Stradella, de Scarlatti, de Corelli, et d'une foule d'autres savans maîtres.

Après la mort de Lulli, la musique décrut sensiblement en France; l'art du chant devint faux, et la mélodie disparut sous les ornemens de mauvais goût dont les exécutans la surchargèrent. La musique était, en un mot, détestable, lorsque Rameau fit représenter à l'Opéra, en 1733, *Hippolyte et Aricie*; on y remarque une puissance d'harmonie supérieure à ce qu'avaient produit ses prédécesseurs. Il composa et fit exécuter en dix-sept ans, vingt-deux ouvrages, parmi lesquels on distingue *Dardanus*, *Zoroastre*, et surtout *Castor et Pollux* où l'on trouve des chœurs qui produiraient encore un grand effet. Mais si Rameau fut grand harmoniste, il faut avouer qu'il perfectionna peu les formes mélodiques : ce ne fut qu'en 1752, c'est-à-dire lorsque la première troupe de chanteurs italiens vint à Paris, que l'on commença à comprendre ce qu'elles pouvaient être. Il résulta de la comparaison du chant français avec le chant italien une guerre d'opinion qui fit éclore un nombre immense de brochures, parmi lesquelles on distingue celles de Rousseau, de Voisenon, de Grimm, de Cazotte. Le public se partagea; les Italiens furent renvoyés dans leur pays, puis rappelés. Enfin, après une longue guerre durant laquelle le goût et les progrès de la musique s'accrurent, le mérite des compositions de Pergolèse fut généralement reconnu; l'Opéra-Comique fut fondé et joua d'abord des ouvrages traduits de l'italien, parmi lesquels la *Servante maîtresse* obtint un succès qui ne fut démenti à aucune de ses reprises. Duni, Philidor et Monsigny s'essayèrent dans ce genre, jouirent d'une grande vogue, et furent suivis de Grétry dont les succès prodigieux sont connus de tout le monde.

Tandis que la musique faisait ainsi des progrès à l'Opéra-Comique, le grand Opéra conservait fidèlement les antiques allures. Gluck enfin fut appelé de Vienne par Marie-Antoinette, donna en 1774 son *Iphigénie en Aulide*, et dès lors son empire fut établi. Il fit représenter successivement *Orphée*, *Alceste*, *Armide*, *Iphigénie en Tauride*, où l'on trouve un grand nombre de beautés du premier ordre, et qui eurent

un immense succès. Les symphonistes et chanteurs, obligés de travailler, firent de grands progrès. Piccini survint et établit avec Gluck une rivalité favorable à l'art. L'arrivée de Viotti en France, à cette époque, contribua beaucoup au progrès du violon; la musique instrumentale prit un immense développement. De nouveaux *Bouffons* vinrent en France en 1779, et firent entendre les meilleurs ouvrages de Cimarosa, Guglielmi, Sarti, Paësiello.

Cherubini, Méhul, Berton, Lesueur, introduisirent à l'Opéra-Comique une manière plus large et plus énergique dans leurs opéras des *Deux Journées*, *Joseph*, *Montano*, *la Caverne*, tandis que, dans des ouvrages d'un ordre moins élevé, ils marchaient sur les traces de Grétry qu'ils parvenaient à surpasser. Dalayrac produisit un nombre infini de ces petits ouvrages, et Della Maria, dans le *Prisonnier*, laissa en mourant si jeune encore, un chef-d'œuvre de chant gracieux. Nicolo se distingua parmi tous ces maîtres par la suavité de ses mélodies tout italiennes, et Boïeldieu, son égal, obtint plus qu'eux tous encore la faveur populaire. A l'Opéra, les auteurs qui suivirent Gluck obtinrent de grands succès sans le faire oublier; Sacchini, entre autres, donna des ouvrages où l'on trouva d'admirables chants, pleins d'une expression noble et touchante; son opéra d'*Œdipe* ne vieillira jamais. Spontini a donné au commencement de ce siècle deux chefs-d'œuvre : *La Vestale* et *Fernand-Cortez*.

Maintenant on distingue parmi les compositeurs qui travaillent pour l'Opéra-Comique, Auber, Halévi, Adam, Fétis, et Hérold dont la perte récente afflige tous les amis de l'art. Rossini, Meyer-Beer et Auber occupent exclusivement la scène du grand Opéra; le premier a donné trois ouvrages qui seront en tous temps un objet d'admiration : *Le siége de Corinthe*, *Moïse* et *Guillaume Tell*. Parmi les opéras d'Auber, il faut distinguer *la Muette de Portici* qui a joui d'un succès mérité. Meyer-Beer n'a encore composé pour l'Académie Royale de Musique qu'un ouvrage, *Robert-le-Diable;* cette composition, d'un ordre supérieur, ne sera sans doute pas la seule de cet auteur que nous applaudirons sur la première scène lyrique de France. Nous ajouterons en terminant que ces diverses compositions d'une exécution fort difficile, ont étendu le domaine de l'art en forçant de nouveau les symphonistes et les chanteurs à travailler. Car c'est ainsi que le progrès des exécutans et le progrès de la musique se sont toujours aidés l'un l'autre, au moyen de cette heureuse et continuelle réaction qu'exercent tour à tour la pratique et la théorie dans les développemens successifs de tous les arts et de toutes les sciences.

Du crédit particulier. — Les Égyptiens pouvaient emprunter de fortes sommes en déposant le cadavre de leur père entre les mains de leur créancier; et ils se couvraient d'infamie s'ils ne retiraient pas au bout d'un certain temps ce gage vénéré. — Dans le moyen âge on a mis sa moustache en dépôt, et l'on a obtenu de l'or sur cette simple garantie. Honte jusqu'à la mort pour celui qui n'eût pas racheté sa moustache. — Aujourd'hui il suffit de donner sa signature, c'est-à-dire de tracer quelques signes bizarres, et l'on est tout aussi engagé que l'était autrefois l'Égyptien, l'homme du moyen âge. On peut mesurer par ces faits le pas immense qu'a accompli la confiance parmi les hommes. Combien les sentimens d'honneur n'ont-ils pas fait de progrès, puisqu'une simple signature, si chétive en comparaison d'un gage religieux tel que le cadavre d'un père, lie invinciblement d'un bout du monde à l'autre un homme à un autre homme!!

HAUTEUR
DE QUELQUES MONUMENS REMARQUABLES.

	Mètres.	Pieds.
La plus haute des pyramides d'Égypte. . . .	146	449
Le clocher de Strasbourg (*le Munster*), au-dessus du pavé.	142	437
La tour de Saint-Étienne de Vienne, en Autriche.	138	424
Notre-Dame d'Anvers.	136	420
La coupole de Saint-Pierre de Rome (au-dessus de la place).	132	406
La tour de Saint-Michel, à Hambourg . . .	130	400
Clocher neuf de la cathédrale de Chartres. .	123	378
La tour de Saint-Pierre, à Hambourg. . . .	119	366
Tour de la cathédrale de Malines	113	348
Clocher vieux de la cathédrale de Chartres. .	111	342
Saint-Paul de Londres	110	338
Le dôme de Milan (au-dessus de la place). .	109	335
La tour des Asinelli, à Boulogne	107	329
La flèche des Invalides, à Paris (au-dessus du pavé)	105	323
La balustrade des tours de la cathédrale de Reims.	82	253
Le sommet du Panthéon (au-dessus du pavé).	79	243
La tour de Saint-Ouen de Rouen	78	250
La mâture d'un vaisseau français de 120 canons, au-dessus de la quille.	73	222
La balustrade des tours de Notre-Dame de Paris	66	203
Tours de la cathédrale de Troyes.	56	172
Colonne de la place Vendôme.	43	132

MARINE.
CE QUE NOUS VOULONS FAIRE.

Dans le désir d'initier le public à une connaissance de la marine plus profonde que celle qui lui a été donnée par les romans, un ancien marin vient de publier trois volumes descriptifs, qu'il a eu l'art de faire lire aux gens du monde en mélangeant le langage du métier d'anecdotes intéressantes, et en produisant à l'appui d'une définition technique une scène maritime qui met en relief l'objet à faire connaître; mais cet ouvrage, qui remplit une partie du but que nous nous proposons, n'est point à la portée des bourses maigres, et n'a point de gravures : or, c'est par ce dernier point surtout que nous comptons nous rendre utiles; nos définitions seront en grande partie dans le dessin; c'est lui qui répondra des lacunes du texte, et qui remplacera la lecture chez ceux que la lecture fatigue; c'est lui qui mettra à la portée des petites bourses les choses que les descriptions ne sauraient rendre, ou dont l'explication demanderait trop de science.

DÉTAILS DU NAVIRE.

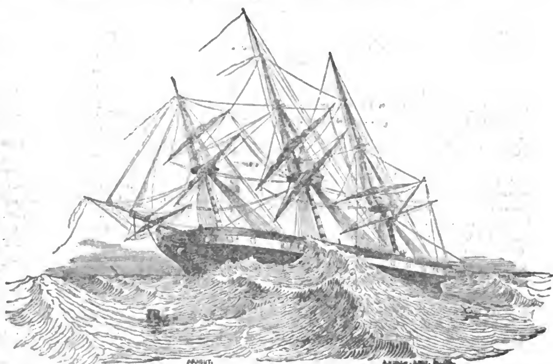
La gravure qui se trouve dans la page suivante représente une *corvette*, navire qui prend rang après la *frégate*, et n'en diffère guère que par les dimensions; qui a, comme elle, trois mâts et une *batterie* intérieure *couverte*.

Sur les bâtimens de guerre, on peint en blanc le pourtour extérieur de la *batterie*, tandis qu'on noircit les *mantelets*, espèce de volets qui ferment les embrasures des canons (ou *sabords*). Le long cordon blanc et noir qui en résulte forme la principale décoration de la *coque* du bâtiment; c'est une ceinture mouchetée qui le serre à la taille, et lui donne une physionomie plus dégagée. Les corsaires changent souvent leurs bariolages pour n'être pas reconnus; quelquefois ils peinturent différemment leurs deux côtés, afin de mieux donner le change aux croiseurs.

Le mât presque horizontal qui s'élance en avant est le *beaupré;* dans le mauvais temps, lorsqu'on monte et qu'on descend de vague en vague, il plonge à chaque

instant dans la mer, et se relève aussitôt en secouant à droite et à gauche des nappes d'eau écumeuses.

Le *beaupré* joue un rôle capital dans les abordages; on devine au premier coup d'œil qu'il va servir de *pont volant*. En effet, celui qui veut tenter la fortune d'une lutte corps à corps essaie généralement d'engager dans ses propres *haubans* le *beaupré* de l'ennemi. Les *haubans* sont les gros cordages qui, partant de divers points du mât, vont se fixer aux deux bords extérieurs du navire; ils servent d'échelles pour arriver en haut, mais leur fonction essentielle est d'appuyer le mât latéralement.



Lorsque le bâtiment abordé a son *beaupré* ainsi engagé, il se trouve dans une fâcheuse position, car ses canons sont gênés pour la direction du tir, tandis qu'il est traversé de tête en queue, dans toute la longueur de ses batteries, par les boulets de son ennemi qui lui enlèvent des files d'hommes; il est canonné en *enfilade*.

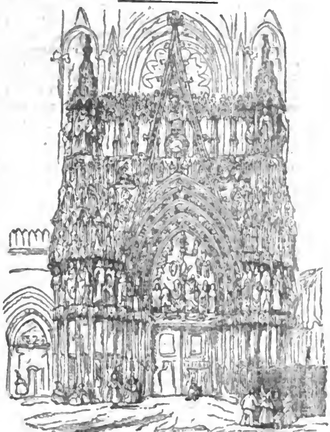
L'imagination ferme les yeux devant les horribles scènes qui se passent alors sur le beaupré, pont étroit jeté au milieu de l'abîme; des hommes s'y élancent et s'y choquent armés de haches, de sabres, de piques et de pistolets. Les haches surtout sont féroces à voir: tranchantes d'un côté, elles entaillent un homme et en détachent des tranches, comme elles feraient sauter des éclats d'une poutre; terminées de l'autre en pic crochu et long, elles trouent les chairs et entrent dans les os, dans le crâne.

Le mât vertical que l'on voit à la suite du beaupré est le mât de *misaine*. La violence du vent a cassé celui-ci à sa partie supérieure. Vient ensuite le *grand mât* qui élève au-dessus de ses voisins sa tête pleine d'orgueil. Enfin le dernier s'appelle le mât d'*artimon;* c'est celui qui se trouve dans le logement des officiers; c'est le mât aristocrate.

Lorsqu'après un travail forcé on accorde à l'équipage une ration d'eau-de-vie: « *Passe derrière border l'artimon*, » commande le *maître*. Et la face du matelot devient jubilante, son cœur s'imbibe de joie; il est ému, content de lui-même et de son commandant; il plonge ses doigts dans sa bouche pour en retirer une chique précieuse, dont le parfum ternirait celui de l'eau-de-vie; il se mouche, il crache, il devient silencieux, et se prépare ainsi dévotement à vider le *boujaron*, mesure sobre et suffisante pour les liqueurs spiritueuses.

Il fait mauvais temps pour la corvette que représente la gravure; elle est presque *à sec de voiles*, car si elle eût déployé sa *toile* devant la brise qui souffle, elle aurait cassé ses mâts sous la charge, ou bien elle aurait *chaviré*. Elle navigue *à la cape* sous le *petit foc* (voile triangulaire dont on voit la base s'*élonger* vers le milieu du beaupré, et dont le sommet se fixe sur un cordage amarré au mât de misaine).

La *cape* est une allure qu'on prend dans les mauvais temps; elle a lieu sous des voilures diverses, mais on ne pourra expliquer nettement le principe sur lequel elle est fondée, qu'après avoir ajouté quelques notions élémentaires à celles que contient cet article: ce qui se fera dans les livraisons suivantes.



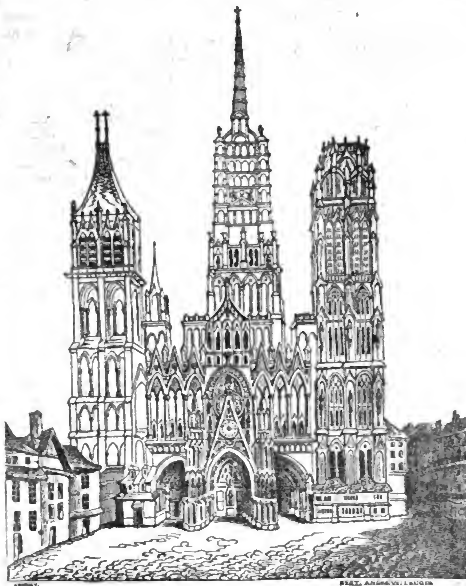
Frontail de la cathédrale de Rouen.

CATHEDRALE DE ROUEN.

DIMENSION DE LA CATHÉDRALE. — LA TOUR DE BEURRE. — LA CLOCHE GEORGES-D'AMBOISE. — INCENDIE DU 15 SEPTEMBRE 1822.

L'église cathédrale de Rouen, dont la fondation est très ancienne, n'a été entièrement achevée qu'au commencement du treizième siècle, sous la direction de l'architecte Enguerrand. Depuis cette époque, des restaurations et des changemens opérés au-dedans et au-dehors de cette basilique ont singulièrement influé sur sa structure, qui est mixte, et participe des différens styles gothiques affectés aux monumens des XIIIe, XIVe, XVe et XVIe siècles.

La tour de Saint-Romain, dont la base paraît remonter à des temps fort reculés, a deux cent trente pieds de hauteur. A l'opposite est une autre tour également haute, nommée Tour de Beurre, parce que, dit-on, elle fut bâtie des deniers payés par les habitans pour obtenir une dispense qui leur permît de faire usage de beurre pendant le carême. Dans cette tour était la fameuse cloche nommée *Georges-d'Amboise*, pesant trente-cinq mille livres, selon l'astronome Lalande. Le diamètre de cette cloche était de huit pieds trois pouces, selon le P. Mersenne, et la poire de son battant, qui pesait mille huit cent trente huit livres, se voit encore à la porte d'un serrurier de Déville, près Rouen; elle a dix-sept pouces d'épaisseur. Elle fut fondue en 1501, et sonnée en volée, par seize hommes, le 16 février 1502. On prétend que cette cloche était la seconde de l'Europe: la plus grande, qui était à Moscou, ne fut jamais élevée de terre. La cloche Georges-d'Amboise, fêlée en 1786, lors de l'entrée de Louis XVI à Rouen, a été brisée pendant la révolution et convertie en monnaie.



Intérieurement, la longueur de l'église, depuis le grand portail jusqu'au fond de la chapelle de la Vierge, est de quatre cent huit pieds; cette chapelle en a quatre-vingt-huit, le chœur cent dix, et la nef deux cent dix. La largeur de la nef, sans y comprendre les sous-ailes ou collatéraux, est de vingt-sept pieds, et la hauteur de quatre-vingt-quatre. Les collatéraux y compris les chapelles, ont chacun vingt-huit pieds de large et quarante-deux pieds de haut. La croisée depuis le portail des Libraires jusqu'à celui de la Calande, est longue de cent soixante-quatre pieds. A son centre se trouve la lanterne élevée de cent soixante pieds sous clef de voûte, et soutenue par quatre grands piliers, portant chacun trente-huit pieds de tour, et composés de trente colonnes, groupées en faisceaux. Il y en a encore trente-quatre autres principaux, savoir: dix de chaque côté de la nef, à neuf pieds six pouces de distance l'un de l'autre, et quatorze pour le chœur. Ceux-ci sont de figure ronde, et ont un peu moins de diamètre que les autres; en sorte que le chœur est d'environ quatre pieds plus large que la nef. Le vaisseau entier est éclairé par cent trente fenêtres.

En 1822, la foudre est tombée sur ce monument et en a incendié la flèche et les combles. Une notice fort remarquable a été publiée sur cet évènement par M. E.-H. Langlois.

Dans la soirée du samedi 14 septembre, dit cet écrivain, de fréquens éclairs sillonnaient l'horizon dans un ciel fort nébuleux, qui, malgré la fraîcheur de l'air, menaçait d'un prochain orage; pendant la nuit le tonnerre se fit même entendre dans l'éloignement; mais le matin suivant, à cinq heures, au milieu d'une détonation épouvantable et d'une lueur extraordinaire, la foudre vint frapper la pointe de la pyramide de Robert Becquet, et, la circonscrivant en spirale avec son impétuosité ordinaire, parut s'abîmer dans la partie inférieure des colonnades.

L'incendie se manifesta d'abord vers la base de l'aiguille, et son foyer apparent produisait alors à peine à l'extérieur l'effet d'une petite lanterne.

Peu de momens après le coup de foudre, une foule innombrable d'oiseaux de nuit et de choucas ou corneilles de clocher s'échappèrent en grandes colonnes et en poussant de grands cris, par toutes les ouvertures des plombages et celles de la tour de pierre même.

La multitude des oiseaux qui avaient leur repaire dans ce clocher était si prodigieuse, que l'escalier de pierre qui conduisait à la flèche était dans sa partie la plus obscure encombré de leurs ossemens et de ceux dont les buses, les émouchets, etc., avaient fait leur proie. La charpente était en plusieurs endroits tapissée d'aires et de nids, et les planchers et les enrayures regorgeaient de brindilles, de paille, de foin, de coton, de laine, et d'autres matières combustibles qui dûrent être allumées presque simultanément par la foudre.

Un vent frais soufflait du nord-est et paraissait acquérir à une certaine élévation un cours plus rapide.

Cependant le tocsin avertissait de toutes parts les habitans de Rouen du danger de leur métropole. Mais les progrès de l'embrasement, la hauteur immense du foyer, l'impossibilité d'y faire promptement et sûrement arriver des secours, la pyramide vomissant déjà de toutes parts de longs jets de flammes parmi des tourbillons de fumée que l'oxide des plombs en fusion colorait d'un vert livide; tout forçait les assistans à res-

ter, malgré leur vive impatience, spectateurs oisifs de ce déplorable évènement.

A sept heures, la flèche entière, longue de cent huit pieds se renversa vers le sud-ouest, point de son inclinaison naturelle, et, s'arrachant de sa base, tomba sur l'angle de la tour de la Calende, y resta suspendue deux ou trois secondes, puis écrasa une maison de fond en comble avec un fracas épouvantable.

L'incendie présentait alors le plus formidable spectacle, car, à peine cette partie culminante de la pyramide était-elle tombée, que, dégagées d'un obstacle qui réprimait aussi l'action de l'air, les flammes se déployèrent avec la plus grande fureur; les galeries se déchirèrent, les colonnes armées de fer, les arcades tout entières se détachèrent de toutes parts, l'œil s'égarait dans leurs traces enflammées; les voûtes du temple, accablées sous cette grêle horrible, simulaient par leurs mugissemens redoublés le bruit d'une violente cannonade. Entre huit et neuf heures enfin, il ne restait plus rien au-dessus de la tour de pierre qu'un immense bûcher, au milieu duquel bouillonnaient des torrens de métal que les gargouilles vomissaient en ardentes cascades.

Les débris enflammés de la pyramide, qui s'étaient dans leur chute arrêtés sur les galeries et sur les consoles de la croisée, avaient propagé l'incendie vers les autres points de ce grand monument, et les flammes dévoraient avec une telle activité les charpentes des combles, que, vers neuf heures, le toit tout entier du chœur et ceux de la croisée s'écroulèrent avec le tiers de celui de la nef.

Le pinceau le plus exercé ne rendrait que faiblement les effets terribles dont la principale crise de ce nouvel embrasement fut accompagnée. Dès que le toit du rond-point se fut écroulé sur son centre, une gerbe de flammes dont la base occupait tout le diamètre des voûtes, jaillit dans les airs à une hauteur prodigieuse, à travers une immense colonne de fumée qui s'élevait vers le zénith en roulant des milliers de spirales des couleurs les plus variées. On y voyait tantôt confondus, tantôt successivement dominans, le vert, l'amaranthe, le jaune le plus brillant et le noir le plus sombre. Cet affreux et magnifique spectacle se détachait, ainsi que le foyer supérieur de la pyramide, sur un ciel d'un ton d'ardoise dont l'obscurité ajoutait à l'éclat pétillant des feux de l'incendie.

On ne parvint qu'après plusieurs jours à réprimer entièrement l'incendie et à assurer la conservation du corps mutilé d'un des plus beaux édifices gothiques de l'Europe.

Depuis cette catastrophe, la ville était en quelque sorte défigurée; elle avait perdu un de ses traits les plus caractéristiques. La proposition de rétablir l'aiguille détruite a été adoptée par le conseil municipal, et M. Alavoine, architecte d'un talent très remarquable, a soumis un plan de reconstruction dont l'exécution est déjà très avancée. L'aiguille sera composée de pièces de fonte sorties des fourneaux de MM. Roi et Duval, à Conches (Eure), entre Breteuil et Évreux.

TEMPS EMPLOYÉ POUR PAYER LES IMPOTS
EN ANGLETERRE ET EN FRANCE.

Le revenu total des Iles Britanniques, sans leurs colonies, est estimé à 8 milliards de francs par leurs économistes. Les impôts levés pour les besoins de l'État sont de 1 milliard 600 millions; les taxes locales, en y comprenant celle des pauvres, se montent à 400 millions, ce qui fait 2 milliards que les contribuables anglais doivent fournir. Si un homme, terme moyen, ne peut travailler que 8 heures par jour en raison des maladies ou autres motifs, il en résulte que sur ces 8 heures, 2 lui sont nécessaires pour payer les contributions, puisqu'il donne le quart de son revenu au collecteur.

La France, qui produit annuellement 9 milliards, paye un budget de 1 milliard deux cents millions qui forme, avec 300 millions de taxes locales, un total de 1500 millions. En supposant qu'un Français travaille autant qu'un Anglais, c'est-à-dire 8 heures par jour, il n'a qu'un sixième de son temps, ou 1 heure et 20 minutes, journellement employé pour satisfaire le fisc.

Ainsi, pour acquitter les taxes, l'Anglais travaille 2 heures, et le Français seulement un peu plus de moitié, ou 1 heure et 20 minutes.

Il est vrai que l'Angleterre a, pour payer des sommes si énormes, des facilités que nous n'avons pas. Elle fait un commerce considérable avec le monde entier; elle possède des colonies qui lui donnent de grands bénéfices; elle connaît mieux que nous le système des banques et l'emploi des machines si favorables à la production; mais il faut ajouter qu'elle entretient largement un clergé très dispendieux, et qu'elle est obligée de soutenir l'opulence de sa fastueuse aristocratie, qui, en se chargeant de la gouverner, ne lui rapporte probablement pas tout ce qu'elle lui coûte.

CRIME
INSPIRÉ PAR UN SENTIMENT DE CHARITÉ AU XIVe SIÈCLE.

On attribue le trait suivant à une princesse de Mahaut, comtesse d'Artois et de Bourgogne, qui mourut vers 1330, et qui s'occupa constamment des pauvres et des mendians avec une active sollicitude. Douée d'une sensibilité profonde, elle ne pouvait voir souffrir un malheureux sans chercher à le secourir. Plus d'une fois elle compromit sa fortune, et s'endetta pour distribuer des aumônes aux pauvres qui, de tous les points de la France, arrivaient pour prendre part à ses libéralités; et, à l'exemple du bon roi Robert, elle était toujours suivie par six ou sept cents mendians qu'elle nourrissait, qu'elle habillait, et qui l'accompagnaient dans tous ses voyages. Or, suivant l'historien Gellut, qui nous a conservé ces détails, « il plut à Dieu envoyer une très » âpre famine en Bourgogne, de sorte que l'on entendait » par les rues piteux plaincts, piteuses lamentations, et » petits enfans crier : *je me meurs de faim*.» L'hiver était d'ailleurs des plus rigoureux, et le froid faisait périr presque autant de pauvres que le défaut de nourriture. On conçoit sans peine combien le cortége ordinaire de la princesse de Mahaut avait dû augmenter. Plus d'un millier de mendians l'avaient accompagnée cette année au village de la Châtellenut, sur Artois, où elle faisait volontiers sa demeure; et là, elle fournissait généreusement à tous leurs besoins. Mais quand toutes ses ressources furent épuisées; quand elle se vit elle-même sur le point de manquer de pain; quand il ne restait plus ni une pièce d'or dans ses coffres, ni un joyau dans son écrin; après avoir versé d'abondantes larmes, voici le moyen dont elle s'avisa pour ne pas abandonner tant de malheureux au triste sort qui les attendait *en temps de si grande et si étrange famine*.

Un soir, elle les fit tous enserrer dans une de ses granges; elle fit fermer les portes avec soin; et quand elle jugea que tout le monde était bien endormi, elle ordonna que le feu fût mis en la grange, ce qui fut fait ainsi; et pas un ne put échapper. L'historien, après avoir raconté ce fait, qui du reste ne paraît pas l'étonner, se borne à dire : « O cruelle pitié et douceur amère, » qui porte avec soi la cruauté des plus barbares que » l'on puisse trouver! O miséricorde immiséricordieuse! » Seulement, il ne dit pas si la princesse de Mahaut avait à sa suite, l'année suivante, une aussi nombreuse *clientelle*.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Morts célèbres. — Combat. — Supplice.

16 Février 1710. — Mort de Fléchier, historien et auteur de plusieurs oraisons funèbres remarquables, entre autres celle de Turenne. Il était fils d'un marchand de chandelle. Un gentilhomme lui ayant fait sentir un jour qu'il était parvenu de bien loin au siége épiscopal, — « Avec cette manière de penser, lui répondit Féchier, je » crains que si vous étiez né ce que je fus, vous n'eus- » siez toujours fait que des chandelles. »

16 Février 1722. — Élargissement des grands chemins de France, et plantation d'arbres des deux côtés.

—

17 Février 1524. — Le comte de Saint-Vallier, père de Diane de Poitiers, condamné à perdre la tête, reçoit sa grâce sur l'échafaud. La frayeur l'avait déjà frappé de mort. Il est pris d'une violente fièvre, et cesse de vivre en quelques instans. Cet évènement a donné lieu à un proverbe : *la peur de Saint-Vallier*. Un des premiers poëtes de notre temps, M. Victor Hugo, a mis en scène le comte de Saint-Vallier, qu'il suppose avoir survécu à sa grâce, et être venu reprocher en pleine cour à François Ier de ne l'avoir sauvé de la mort que pour déshonorer sa fille. Il a placé dans la bouche du vieillard ces vers :

Oh ! mon seigneur le roi, puisqu'ainsi l'on vous nomme,
Croyez-vous qu'un chrétien, un comte, un gentilhomme,
Soit moins décapité, répondez, mon seigneur,
Quand, au lieu de la tête, il lui manque l'honneur?...
...Vous êtes roi, moi père, et l'âge vaut le trône.
Nous avons tous les deux au front une couronne
Où nul ne doit lever des regards insolens,
Vous de fleurs-de-lis d'or, et moi de cheveux blancs.
Roi, quand un sacrilége ose insulter la vôtre,
C'est vous qui la vengez ; — c'est Dieu qui venge l'autre !

17 Février 1694. — Mort de madame Deshoulières, auteur de poésies d'une douce naïveté qu'on lit toujours avec plaisir.

—

18 Février 1429. — Journée des harengs. C'est le nom que l'histoire a conservé à un combat livré près d'Orléans par les Anglais, qui assiégeaient cette ville, contre les Français, qui voulaient y faire entrer un convoi de harengs et d'autres provisions de carême. Le comte Dunois fut blessé, et les Anglais, ce jour-là, eurent l'avantage; mais ils furent forcés de lever le siége le 8 mai suivant.

18 Février 1546. — Mort de Martin Luther, moine augustin, né dans le comté de Mansfeld, le 10 novembre 1483, d'un père forgeron. Luther a donné le signal de cette grande réforme religieuse du XVIe siècle qui a séparé de l'Église romaine une partie de l'Europe, et a préparé les esprits à la philosophie du XVIIIe siècle. Ses écrits avaient été anathématisés par le pape Léon X dans une bulle du 20 juin 1520. Luther fit brûler la bulle du pape sur la place publique de Wittemberg. On appela d'abord ses partisans *luthériens* ; devenus plus nombreux, ils reçurent le nom général de *protestans*, pour avoir protesté contre le décret de la diète de Spire, qui ordonnait de rester dans la foi catholique.

Charles-Quint voulut s'opposer par la force aux progrès du protestantisme; cependant il y eut une époque où il accorda la liberté de religion aux protestans. Ce fut dans la diète de Nuremberg, en 1532.

—

19 Février 1800. — Bonaparte établit sa résidence au château des Tuileries.

—

20 Février 1665. — La première pierre de l'église Saint-Sulpice à Paris est posée par la reine Anne d'Autriche.

20 Février 1684. — Le *Pont Royal*, nommé alors le *Pont Rouge*, et pendant la révolution et l'empire le *Pont des Tuileries*, est emporté par les grandes eaux. L'année suivante on le rebâtit en pierre d'après les dessins d'un frère Dominicain. Sa longueur est de 72 toises et sa largeur de 8.

—

21 Février 1677. — Mort de Spinosa, l'un des plus grands génies des temps modernes, né à Amsterdam d'un marchand juif portugais. Il vécut long-temps à La Haye, chez de pauvres gens. Il avait appris, pour gagner sa nourriture, à polir des verres de lunette, et il était devenu dans cette partie un ouvrier très habile et très renommé. Il faisait aussi à la plume des portraits, des figures de fantaisie, et se représentait quelquefois lui-même sous le costume de Masaniello. Sa dépense pour chaque jour ne s'élevait presque jamais à plus de cinq à six sous, tant il vivait sobrement. Il était en correspondance avec un grand nombre d'hommes célèbres. Un de ses amis, étant mort sans enfans, lui légua toute sa fortune, qui était immense; mais Spinosa refusa d'accepter ce legs, et restitua la succession à des parens éloignés de son ami.

La plus grande partie des œuvres de Spinosa, écrites en latin, n'est pas encore traduite en français. L'accusation d'athéisme portée contre lui est fausse : Spinosa croyait en Dieu.

—

22 Février 1680. — La Voisin et ses complices sont brûlés en place de Grève. Cette malheureuse s'était associée à une autre femme, la Vigoureux, et à un ecclésiastique nommé Lesage, pour vendre des poisons composés par l'Italien *Exili*. Ces poisons sont devenus célèbres sous le nom de *poudre de succession*. Un nombre extraordinaire de morts subites dans Paris jetait depuis long-temps l'épouvante dans les esprits : on établit, à l'Arsenal, en 1680, pour rechercher les auteurs de ces crimes, la Chambre des poisons. Après de longues instructions, la Voisin et ses complices furent convaincus d'avoir vendu ces poisons. Leur procès, qui dura quatorze mois, fit sur le public une impression bien plus horrible que de notre temps le procès de Fualdès; des personnages distingués de la cour y furent gravement compromis, entre autres deux nièces du cardinal Mazarin, la duchesse de Bouillon, la comtesse de Soissons, mère du prince Eugène, et même l'illustre maréchal de Luxembourg, qui demeura quelques mois en prison. Toute la faute de ces personnes paraît n'avoir été toutefois qu'une curiosité fâcheuse qui les avait conduites à consulter la Voisin comme devineresse.

22 Février 1731. — Mort de Ruisch, célèbre anatomiste, né à La Haye en 1638; il avait trouvé le moyen de conserver les corps morts avec toute l'apparence de la vie, sans dessèchement apparent, sans ride, avec un teint fleuri et des membres souples, en sorte qu'ils ne paraissaient qu'endormis. Le czar Pierre lui acheta son cabinet en 1717.

AGRICULTURE.

CHARRUES PRIMITIVES. — CHARRUE PERFECTIONNÉE.

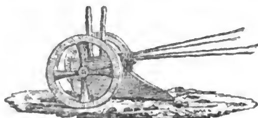
Les modifications qu'a subies la charrue en divers temps et en divers lieux sont intimement liées aux progrès qu'a faits l'agriculture elle-même. Il y a, en effet, entre le rameau d'arbre ou le crochet de bois grossièrement façonné avec lequel les indigènes de l'Amérique remuent à peine la terre (*fig.* 1), et les machines com-

pliquées auxquelles les cultivateurs de l'Europe actuelle ajoutent sans cesse de nouvelles pièces, la même différence qu'entre les produits que les uns et les autres savent obtenir de la terre. Aussi, de même que l'art agricole avance lentement vers la perfection, de même les outils qui servent aux travaux des champs ne modifient leur structure qu'à de longs intervalles : il s'est écoulé bien des siècles avant qu'on adaptât à l'informe crochet de bois, une pointe ou une armure en fer qui s'usât moins rapidement, et qui lui donnât plus de solidité sous un moindre volume. Il fallait qu'on eût, auparavant, découvert les précieuses propriétés des métaux, et appris à distinguer ces métaux eux-mêmes au milieu des substances qui en masquent ou en changent l'aspect, à les fondre et à les travailler. Il est donc certain que les hommes, avant d'appliquer le fer à la culture, avaient déjà poussé un peu loin certaines professions industrielles; et quand on songe aux ressources qu'ils trouvaient pour leur subsistance dans les fruits spontanés d'un sol vierge encore, dans le soin des troupeaux, la pêche et la chasse, on admettra sans peine qu'ils n'ont échangé que tard les mœurs patriarcales et nomades, pour les habitudes sédentaires que suppose la vie industrielle et agricole.



Charrue des Sauvages.

Tout nous porte à croire que long-temps on se contenta du *soc* en fer adapté à une espèce de crochet, et que là seulement où la population prit beaucoup d'accroissement, on songea à rendre cet informe instrument plus commode, et aussi plus susceptible d'exécuter un travail régulier. Ce fut cette dernière considération qui y fit ajouter des roues dont un ancien monument grec nous représente la première application à la charrue (*fig.* 2). Mais comme, avec un peu d'adresse, le labou-



Charrue grecque.

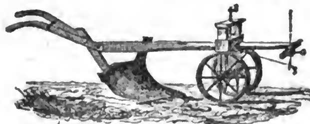
reur peut tracer un sillon uniforme sans appuyer son instrument sur des roues, on ne sentit pas partout le besoin de cette complication, et l'araire chez les Romains, ainsi que chez bien d'autres peuples tant anciens que modernes, y resta étranger. Auparavant, et plus généralement, on avait trouvé l'usage d'un *manche*, soit simple, soit bifurqué, au moyen duquel le conducteur pût diriger la charrue, et la faire pénétrer à différentes profondeurs. Quant à la *haie*, qu'on appelle aussi *âge*, *flèche*, *perche*, etc., et à l'extrémité antérieure de laquelle on attelle les animaux, elle n'est que le côté supérieur du crochet prolongé pour leur donner plus de liberté dans leurs mouvemens, et affaiblir l'effet de leurs saccades. Une fois la perche prolongée, et elle le fut vraisemblablement de bonne heure, il fut facile de la faire traverser par un *couteau* ou *coutre*, qui précédât le soc, et fendît la terre que celui-ci devait soulever. On dut aussi être conduit assez tôt à la forme triangulaire qu'ont généralement les socs; le fer dont les guerriers munissaient le bout de leur lance en donne l'idée (*fig.* 3). Mais on n'a imaginé que fort



Charrue romaine.

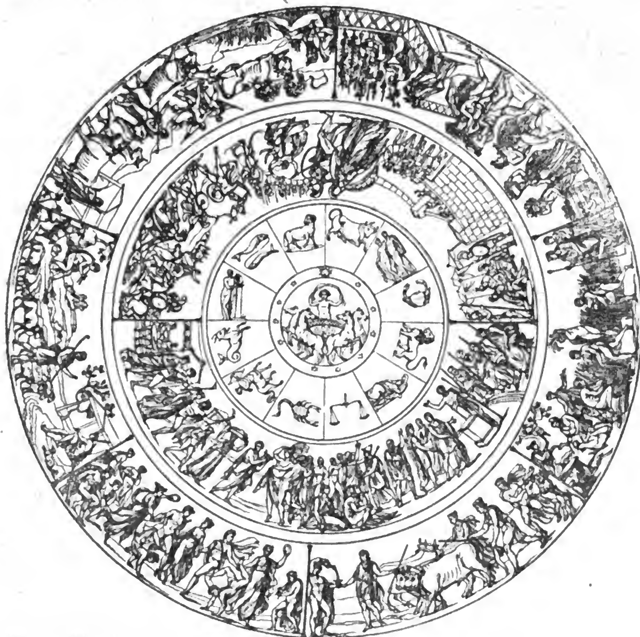
tard cette pièce latérale qui renverse sur le côté la terre soulevée par le soc, et qu'on nomme *oreille*, *versoir*, *épaulard*; c'est même de nos jours seulement qu'on s'est avisé de lui donner une courbure particulière, au lieu de lui laisser la forme d'un plan qui se dirige tout droit en arrière en s'écartant du corps de la charrue. Enfin, à plus forte raison, n'a-t-on pu inventer que récemment, soit le *régulateur* ou crémaillère en fer, qui, suivant qu'on fait passer la corde d'attelage par telle ou telle de ses entailles, change la direction du soc, soit la réunion de plusieurs socs placés sur la même ligne ou sur des plans différens, soit le double versoir ou le versoir mobile, c'est-à-dire susceptible d'être adapté alternativement aux deux côtés de la charrue, etc. A chaque instant, et dans tous les pays, on fait subir des modifications à la machine agricole par excellence; on cherche surtout à remplacer dans sa construction, le bois par le fer, qui, en Angleterre, commence à y être exclusivement employé. On s'occupe aussi des moyens d'y appliquer un moteur qui a opéré des prodiges dans l'industrie manufacturière, je veux parler de la puissance mécanique de la vapeur d'eau : si l'on y parvient, et ce sujet de recherches a été mis au concours chez nos voisins, il en résultera pour l'agriculture une révolution comparable à celle qui s'y accomplit depuis l'introduction des assolemens.

Terminons par quelques mots sur la charrue perfectionnée par M. Rosé, et représentée par la *fig.* 4. Ce



Charrue perfectionnée.

qui la caractérise, c'est un corps en fonte formé de trois pièces seulement : le soc, le versoir et le sep, combinés suivant certains principes de mécanique. Elle peut fonctionner avec ou sans avant-train. Lorsqu'elle est montée sur des roues, on règle le degré de profondeur où l'on veut faire entrer le soc dans la terre, au moyen d'une sellette sur laquelle repose la haie, et qui se lève ou se baisse par l'effet d'une vis verticale; si au contraire on l'emploie sans avant-train, on donne le degré d'*entrure* convenable en faisant tourner une autre vis placée à l'extrémité antérieure de l'*âge*, et qui fait monter ou descendre une tringle en fer terminée en bas par un crochet auquel s'attache la corde d'attelage. Cette charrue a déjà été éprouvée dans différens concours où elle a remporté onze fois le prix; aussi plusieurs cultivateurs l'ont-ils déjà adoptée.



LE BOUCLIER D'ACHILLE.

La description du bouclier d'Achille, qui facilite beaucoup l'étude des mœurs primitives de l'antiquité grecque, se trouve dans le poème le plus célèbre d'Homère, l'*Iliade*. — Les savans doutent si jamais ce bouclier a été réellement exécuté par quelque artiste, ou s'il n'a existé que dans l'imagination du poète; aussi c'est seulement d'après le texte grec que M. Quatremère de Quincy a inventé le dessin que nous avons reproduit. Boivin, membre de l'Académie des belles-lettres, mort à Paris en 1726, avait déjà conçu et proposé un dessin de ce genre, mais il n'était pas parvenu à rendre si complètement les détails du passage d'Homère.

DESCRIPTION. — CHANT XVIII[e] DE L'ILIADE.

(Traduction de M. Dugas-Montbel.)

Vulcain jette dans un brasier l'impénétrable airain, l'étain, l'argent, et l'or précieux; il place ensuite sur un tronc l'énorme enclume; d'une main il saisit un lourd marteau, et de l'autre ses fortes tenailles.

Il fait d'abord un bouclier large et solide, où il déploie toute son adresse, l'environne de trois cercles radieux, auxquels est suspendu le baudrier d'argent; cinq lames épaisses forment ce bouclier; sur la surface, Vulcain, avec une divine intelligence, trace mille tableaux variés.

Dans le milieu, il représente la terre, les cieux, la mer, le soleil infatigable, la lune dans son plus bel éclat, et tous les astres dont se couronne le ciel; les Pléïades, les Hyades, le brillant Orion, l'Ourse, qu'on appelle aussi le chariot, qui tourne toujours aux mêmes lieux en regardant l'Orion, et qui, seule de toutes les constellations, ne se plonge point dans les flots de l'Océan.

Sur les bords, il représente deux villes remplies de citoyens : dans l'une on célèbre des fêtes nuptiales et des festins splendides; on conduit, de leurs demeures, les épouses par la ville, à la clarté des flambeaux. Tout retentit des chants d'hyménée; les jeunes gens forment en rond les chœurs des danses; parmi eux les flûtes et les lyres unissent leurs sons mélodieux, et les femmes, debout devant leurs portiques, admirent ces fêtes. Près de là, le peuple est assemblé dans une place publique où s'élèvent de vifs débats : deux hommes plaident avec chaleur pour la rançon d'un meurtre; l'un affirme qu'il a payé toute la somme, l'autre nie l'avoir reçue; tous les deux produisent des témoins pour obtenir le succès. Les citoyens applaudissent, chacun à ses partisans; les hérauts apaisent le peuple, et les vieillards, dans une enceinte sacrée, sont assis sur des pierres que le temps a polies. Les hérauts, à la voix retentissante, tiennent un sceptre dans leurs mains, et

le remettent aux plaideurs quand ils se lèvent pour défendre leur cause tour à tour. Au milieu de l'assemblée sont deux talens d'or, réservés à celui qui aura prononcé un jugement équitable.

Sous les remparts de l'autre ville paraissent deux armées resplendissantes d'airain. Réunies dans le conseil, elles agitent deux avis différens; les uns veulent détruire cette cité charmante, et les autres diviser également les trésors qu'elle renferme. Les assiégés, loin de réaliser cet espoir, dressent de secrètes embûches; ils confient la garde des murs à leurs épouses cheries, à leurs jeunes enfans, aux hommes que retient la vieillesse, et sortent de la ville. A leurs têtes on voit Mars et la fière Pallas, d'or tous les deux, et revêtus de tuniques d'or; grands, superbes, et armés comme il convient à des divinités; tous deux répandent une vive lumière; les autres guerriers sont d'une taille bien moins élevée. Ils arrivent enfin dans un lieu propre à l'embuscade, sur les bords d'un fleuve où les troupeaux ont coutume de se désaltérer; c'est là qu'ils se cachent, couverts de l'airain étincelant; loin d'eux ils placent deux sentinelles pour épier l'instant où paraîtront les brebis et les bœufs aux cornes recourbées. Bientôt les troupeaux arrivent conduits par deux bergers, qui, charmés au son de leur flûte champêtre, ne soupçonnaient aucune embûche. A cette vue, les guerriers se précipitent, enlèvent les bœufs, les riches troupeaux de blanches brebis, et immolent les pasteurs. Cependant les ennemis assis dans l'assemblée entendent le tumulte qui s'élève autour de leurs troupeaux; ils montent sur leurs chars, s'élancent, et arrivent en un instant. On combat avec fureur sur les rives du fleuve, et les guerriers se déchirent de leurs lances aiguës. Parmi eux éclatent la discorde et le carnage; l'impitoyable destinée, tantôt saisit un héros blessé qui respire encore, ou celui que le fer n'a pas atteint; tantôt tire un cadavre à travers les batailles; la robe qui couvre ses épaules est souillée du sang des mortels. Ils se pressent, ils combattent comme des hommes vivans, et tous à l'envi entraînent les corps des soldats immolés.

Ici, Vulcain trace une vaste plaine, terrain gras et fertile que le soc a retourné trois fois; de nombreux laboureurs hâtent les couples dociles; vont et reviennent sans cesse. Lorsqu'ils touchent à l'extrémité du champ, un serviteur met entre leurs mains une coupe pleine d'un vin délectable; ils reprennent ensuite la charrue, impatiens d'arriver au terme du fertile sillon. Quoiqu'elle soit d'or, la terre se noircit derrière eux, comme en un champ nouvellement labouré; un dieu exécuta ce prodige.

Là, il grave aussi une terre couverte de riches épis, que moissonnent des ouvriers armés de faucilles tranchantes. Le long des sillons les javelles nombreuses tombent sur la terre; on resserre les gerbes dans des liens, et trois hommes les réunissent en monceaux. Derrière eux, les enfans sans cesse leur présentent ces gerbes qu'ils apportent dans leurs bras. Le roi de ces champs, au milieu des moissonneurs, tient son sceptre en silence; et, debout, à la vue de ses guérets, goûte une douce joie dans son cœur. Les hérauts, à l'écart, dressent le festin à l'ombre d'un chêne; ils accourent après avoir immolé un grand taureau, et les femmes préparent avec abondance la blanche farine pour le repas des moissonneurs.

Il représente ensuite une vigne magnifique, dont les rameaux d'or sont chargés de raisins; les grappes pourprées brillent à travers le feuillage; elle est soutenue par des pieux d'argent. Il trace à l'entour un fossé d'un métal bleuâtre et une haie d'étain; il ne laisse au milieu de la vigne qu'un seul sentier où passent les ouvriers qui travaillent aux vendanges. Les jeunes gens et les vierges, animés d'une joie vive, portent dans des corbeilles de jonc ce fruit délectable. Parmi eux est un enfant, qui, avec douceur, fait retentir une lyre mélodieuse, et le son des cordes s'unit à sa voix encore tendre; les travailleurs répondent par des chants à ses divins accords, le suivent, et de leurs pieds frappent la terre en cadence.

Près de là est un troupeau de bœufs au front superbe, et formés d'or et d'étain; ils sortent en mugissant de l'étable, et se rendent aux pâturages, près d'un fleuve retentissant, dont le rapide cours est bordé de roseaux; quatre bergers d'or les conduisent, et sont suivis par neuf chiens aux pieds agiles. Tout-à-coup, deux lions furieux fondent sur les premiers rangs des génisses, et saisissent un taureau, qui pousse d'affreux beuglemens. Les chiens et les pasteurs volent à son secours; mais les lions déchirent leur proie, se repaissent de son sang et de ses entrailles; les bergers les poursuivent en vain, et en vain excitent leurs chiens vigoureux : ceux-ci n'osent attaquer les lions; ils aboient auprès d'eux, mais évitent leur courroux.

Dans un vallon délicieux, l'illustre Vulcain représente un immense pâturage de blanches brebis. Là sont aussi des étables, des parcs, et des cabanes couvertes de leur toit.

Le dieu grave encore sur ce bouclier une danse semblable à celle que, dans la fertile Gnosse, inventa Dédale pour Ariane à la blonde chevelure. Là, de jeunes hommes et des vierges charmantes forment des danses en se tenant par la main; celles-ci sont couvertes de voiles légers; ceux-là de tuniques élégantes qui brillent d'un doux éclat. Les jeunes filles sont couronnées de fraîches guirlandes; les hommes portent des glaives suspendus à un baudrier d'argent. Tantôt, d'un pied docile, ils tournent en rond aussi vite que la roue lorsque le potier essaie si elle vole aisément pour seconder l'adresse de ses mains; tantôt ils rompent le cercle, et dansent par groupes qui se succèdent tour à tour. La foule enchantée admire ces chœurs pleins de charmes; parmi eux un homme, en s'accompagnant de la lyre, chante les hymnes des Dieux; là, paraissent aussi deux sauteurs habiles; ils conduisent les danses, et font mille tours variés au sein de l'assemblée.

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT DES PETITS MÉTIERS DANS PARIS.

Le cordonnier en vieux. — Le chiffonnier. — La marchande de friture.

Lorsqu'un paysan breton a prélevé, sur le prix de son travail de 365 jours, ce qu'il doit aux impôts, il ne lui reste que 20 francs au plus à dépenser pendant toute l'année pour se nourrir et se vêtir.

« Vingt francs! s'écriait l'écrivain qui établissait dernièrement ce fait sur des calculs rigoureux; vingt » francs! c'est ce que coûte un dîner d'une heure chez » les Frères Provençaux! »

« Vingt francs! peuvent dire de leur côté ceux que » les circonstances ont amenés à connaître dans les dé» tails intimes de leurs mœurs les plus pauvres habitans » de la capitale; vingt francs! c'est juste la somme néces» saire aux frais d'établissement les plus considérables » de chacun des petits commerces, des petites profes» sions qui font vivre presque un huitième de la popula» tion de Paris. »

A Paris, en effet, il est une classe laborieuse d'hommes et de femmes, vieillards, jeunes filles, enfans, dont toute l'existence repose uniquement sur un gain quotidien qui ne s'élève pas toujours à dix sous, et qui atteint rarement trente sous.

Encore leur faut-il, au commencement, des instru-

mens de travail, un capital, un fonds, qu'ils perdent parfois en quelques journées; car ils sont exposés, aussi bien que les grands commerçans, aux faillites. Il suffit, pour consommer leur ruine, d'une maladie qui a duré plus d'une semaine; d'une amende que par imprudence ils ont encourue; d'une partie de plaisir qui a commencé trop tôt le dimanche et a fini trop tard le lundi; ou même d'un prêt généreux à quelque malheureux plus malheureux qu'eux-mêmes, et qu'ils n'ont pu secourir qu'en engageant au Mont-de-Piété tout ce qu'ils possédaient.

A défaut d'outils, de marchandises ou de provisions, ils seraient réduits à la mendicité; mais, habitués au travail et à une sorte d'indépendance au milieu de cette grande ville, dont ils sont les habitans nomades, ils ne se résigneraient qu'à la dernière extrémité à vivre d'aumônes; ils préfèrent emprunter à de pauvres gens qu'ils ont peut-être aidés autrefois, ou, s'ils demandent à des personnes riches *de leur connaissance*, c'est à titre d'avance seulement; ils exigent même souvent alors qu'on aille acheter avec eux les objets qui leur sont nécessaires pour travailler, soit qu'ils ne veuillent pas être soupçonnés d'un mauvais emploi de l'argent, soit qu'ils redoutent eux-mêmes la tentation, toujours prête à les saisir au milieu de leurs privations continuelles.

Il y a une variété infinie de ces petits métiers, et ils nécessitent en général plus d'aptitude et d'expérience qu'on ne saurait l'imaginer.

Les uns peuvent être considérés comme fixes et durables, par exemple ceux des écrivains publics, barbiers sans boutique, petites couturières à la journée, etc., marchandes des quatre saisons, marchandes de friture, de gaufres, de petits gâteaux, de jouets, commissionnaires, porteurs d'eau, marchands d'habits, joueurs d'orgue, marchands de ferraille, de bric-à-brac, de verres cassés, chiffonniers, décrotteurs, etc., etc., etc.; d'autres, au contraire, sont passagers, changeans, et souvent sont sujets au cumul, par exemple ceux des marchands de tisane, scieurs de bois, ébarbeuses de socques, colporteurs d'almanachs, crieurs d'évènemens remarquables et de jugemens célèbres, marchands de marrons, pêcheurs à la ligne, etc., etc.; mais tous, sans exception, peuvent être entrepris au moyen d'une première mise de fonds, qui n'est, suivant leur importance, que de 20 fr., de 10 fr., et pour quelques uns même de 5 fr.

Des renseignemens minutieux, en grande partie extraits des procès-verbaux et des pièces de comptabilité d'un comité de secours institué vers 1820 par quelques jeunes gens dans la rue Taranne, nous permettront de donner successivement les notes statistiques des frais indispensables d'établissement de ces différentes professions; avant tout, nous croyons nécessaire de faire précéder cette sorte d'inventaire d'une seule remarque générale. La plupart des états dont il sera question s'exercent en plein air, ou à peu près; il est donc une dépense qui doit prudemment précéder toutes les autres, c'est le paiement du loyer d'un réduit pendant la durée du premier mois de travail. Le prix le plus élevé, chez les principaux logeurs, est fixé à 4 francs, du moins aux environs du Panthéon, de Notre-Dame et de l'Hôtel-de-Ville.

Cordonnier en vieux. — Il n'est personne qui n'ait souri devant une caricature qui représente un savetier fort en colère contre sa femme, et s'écriant, je crois, dans son indignation : « Malheureuse, tu oses insulter *un homme établi !* »

Cette exclamation est très naturelle et très juste. Celui qui a le bonheur de posséder quelques outils, des formes qu'il a façonnées lui-même, un mauvais siége et un toit de bois large d'un pied et demi, à une place fixe, est à l'un des premiers rangs des petits métiers. S'il est économe, assidu, rangé, s'il tient parole à ses pratiques, qui sont en général les servantes de la rue, il parviendra, à force d'économies, à se faire pour la mauvaise saison un enclos de planches peintes avec des croisées vitrées, ou bien à sous-louer un intérieur de porte bâtarde, qui, avec le temps, pourra s'agrandir en boutique; et même, qui sait s'il n'obtiendra pas un jour une place de portier!

Voici la liste et le prix des outils qui lui sont le plus nécessaires :

Une paire de pinces.	3 f. » c.
Un marteau.	2 25
Deux tranchets à 1 fr. 50 c.	3 »
Une demi-douzaine de manches d'alênes à 15 c.	» 90
Une paire de tenailles.	1 50
Un astic en buis.	» 75
Idem en os.	» 50
Un plastron.	» 50
Deux biseigles à 75 c.	1 50
Un fusil.	» 75
Une mailloche.	1 25
Un fer à jointure.	1 10
Idem à piqûre.	1 »
Une roulette.	» 75
Un fer à coulisse.	1 50
Idem à passe-poil.	1 20
Planches, bois pour les formes, et un siége.	3 »
TOTAL.	24 f. 45 c.

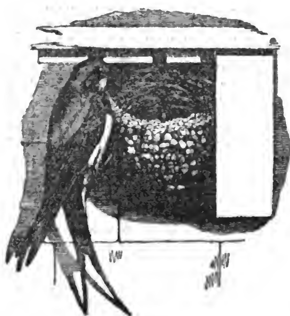
Chiffonnier. — Le chiffonnage est un métier difficile. L'apprentissage est long et pénible pour s'ouvrir un chemin paisible à travers la concurrence, pour arriver à diviser habilement le travail de chaque semaine, de chaque jour, de chaque nuit; pour connaître les heures favorables, les bons endroits, les débris les plus précieux à enlever, os, verres cassés, chiffons, papier, carton, bourres de crin, produits chimiques, etc.; pour se faire bien venir des portières; enfin pour avoir, dans différens quartiers, des maisons, comme on dit, *attitrées*. L'état est assuré quand on n'a plus à craindre de s'attirer par inexpérience les querelles et les coups des confrères, quand on est suffisamment connu des agens de police, quand on a une casquette chaude, des guêtres de cuir, un dos de cuir, une lanterne garnie de son verre, et qu'on a pu se laisser pousser la barbe, de manière à poser au besoin dans les ateliers. Les chiffonniers habiles savent améliorer sensiblement leur métier : ils parviennent à s'associer, à louer un coin de grenier, et à emmagasiner les matières de choix, de manière à être en état d'attendre des offres de plus en plus avantageuses des marchands et des fabricans.

Une médaille de chiffonnier.	2 f. » c.
Un mannequin.	3 »
Un crochet.	» 50
Une lanterne.	» 75
TOTAL.	6 f. 25 c.

Marchande de friture. — Les premiers frais de ce métier, lorsqu'il ne s'exerce que dans les rues et sur les ponts, ne s'élèvent pas au-delà de 10 à 12 francs. Il suffit alors d'un éventaire qui s'attache à la ceinture, d'une hotte, d'un panier, d'une poêle à main, d'un petit réchaud, et de quelques provisions en charcuterie et en pommes de terre. Dès qu'il cesse d'être ambulant, la dépense est plus considérable, les provisions sont plus variées; il est besoin d'un assortiment de poissons : soles, limandes, carlets, fretin, etc. Enfin lorsque l'on commence à avoir besoin de plusieurs fourneaux à la fois, de s'approvisionner à la Halle à la volaille, la profession est de premier ordre, et son nom se transforme en celui de *rôtisseur*.

Un fourneau	4 f.	» c.
Un baquet	2	50
Un seau	1	»
Deux tréteaux et une planche	5	»
Un chevalet	1	»
Deux paniers	1	50
Plat et assiettes	1	50
Une poêle à frire	1	50
Une hotte	3	»
Une pelle et une pincette	1	»
Un soufflet	1	»
Deux pots de grès	1	»
Premières provisions	3	»
Total	27 f.	» c.

(*La suite à une prochaine livraison.*)



L'HIRONDELLE.

DE DEUX ESPÈCES D'HIRONDELLES. — LE MERLE ROSE. L'HIRONDELLE RÉPUBLICAINE.

Parmi les oiseaux que les naturalistes nomment *hirondelles*, nous choisirons les espèces les plus intéressantes pour nous, l'hirondelle des *cheminées* et celle des *fenêtres*.

Ces deux espèces qui fréquentent nos cités durant la belle saison sont très souvent confondues, quoiqu'elles diffèrent l'une de l'autre, tant à l'extérieur que par les habitudes. L'hirondelle des cheminées est un peu plus grande que l'autre; son plumage a moins de blanc, surtout sur le croupion, en sorte qu'on ne lui a point appliqué, comme à l'hirondelle des fenêtres, le sobriquet de *cul blanc*. La première choisit nos habitations pour y placer son nid, et les préfère à tout autre lieu; pour la seconde, nos fenêtres ne sont qu'un pis-aller, lorsque des rochers à pic ne lui offrent pas un emplacement plus de son goût. Elle vient plus tard au printemps, et nous quitte plus tôt; l'hirondelle de cheminée est le premier messager qui nous annonce la fin de l'hiver, et le réveil de la nature. C'est elle qui paraît avoir le plus de droits à notre affection; ces oiseaux nous délivrent des nuées d'insectes dont nos demeures, nos champs, l'air que nous respirons, seraient remplis, sans la guerre d'extermination qu'ils leur font durant tout le jour. Malheureusement, la prudence et la justice ne règlent pas toujours nos procédés à leur égard. Les chasseurs les abattent à coups de fusil, les enfans n'épargnent pas leur nid; tandis que des peuples moins policés que nous se montrent beaucoup plus raisonnables dans des circonstances analogues. Ainsi, par exemple, la vie et le repos du merle rose, grand exterminateur des sauterelles, sont sous la protection spéciale des lois, dans les contrées de l'Asie infestées par ces insectes. Des peines sévères y atteindraient les malavisés qui auraient tué le plus chétif individu de cette précieuse espèce. Le merle rose y arrive au printemps, comme l'hirondelle dans nos climats. Si quelques causes accidentelles ont retardé sa venue, on lui expédie des ambassadeurs chargés de lui exprimer le vœu du pays, de lui prodiguer les témoignages d'affection, les promesses de bon acceuil, etc.

L'hirondelle construit son nid avec une habileté très remarquable. Cette construction est à peu près la même dans les deux espèces : au dehors, une maçonnerie solide; au dedans, une enveloppe molle, douce, chaude, telle qu'il la faut pour le jeune oiseau sorti de l'œuf. Ces nids, d'un volume considérable, imposent un travail bien pénible à des oiseaux qui n'ont pas un moment à perdre, et qui, dans l'intervalle de six mois, doivent élever jusqu'à trois couvées. Les secours mutuels et les avantages de l'association ne sont pas inconnus parmi les hirondelles. Un nid est-il endommagé ou détruit par quelque accident; aux cris douloureux du couple désolé, on accourt de toutes parts; une multitude de becs apporte les matériaux, et les met en œuvre au milieu d'un gazouillement confus qui retentit au loin; c'est un mouvement comparable à celui d'une fourmilière ou d'une ruche. La foule, non moins laborieuse que loquace, a promptement achevé son travail; elle refait quelquefois en moins d'une heure un édifice que les deux propriétaires n'auraient pu terminer en moins de quinze jours.

Les espèces d'hirondelle que nous avons sous les yeux ne sont pas celles où l'instinct social se manifeste au plus haut degré. Que penserons-nous de *l'hirondelle républicaine* de la Louisiane? Des nids toujours réunis en très grand nombre, et distribués avec ordre sur la surface d'une haute et large muraille, ou sur une roche unie et d'aplomb, forment, en effet, une sorte de ville aérienne; des gardes y veillent à la sûreté commune; dans le tumulte apparent d'une circulatiou extrêmement active, on croit reconnaître des actes d'une autorité publique, des jugemens, des condamnations.

Dans les contrées où l'homme fait ses premiers établissemens, ces oiseaux paraissent doués de facultés qu'ils ne manifestent plus dans les pays couverts de villes, de villages, et de culture. Ainsi, par exemple, l'hirondelle de fenêtres semble sans défiance pour la sûreté de ses petits quand elle place son nid dans nos cités; mais en Sibérie, on a remarqué que la mère attache ses petits par une patte, au moyen d'un crin assez lâche pour ne pas gêner leurs mouvemens, en sorte que si quelque effort les jetait par-dessus le bord, ils resteraient suspendus jusqu'à ce que le père ou la mère vint à leur secours.

On a dit que les hirondelles reviennent tous les ans aux mêmes demeures, et reprennent possession de leurs anciens nids, si elles les trouvent en bon état. Des observations plus attentives ont dissipé l'illusion. Il est très rare que les hirondelles adoptent la même maison dans tout le cours de leurs visites annuelles, et parmi celles qui ne choisissent point de nouveaux hôtes, il en est peu qui se dispensent de reconstruire un nid.

GROTTE DE PAUSYLIPPE.

SON ANTIQUITÉ. — SES DIMENSIONS. — ASPECT QU'ELLE PRÉSENTE LE JOUR ET LA NUIT. — TOMBE DE VIRGILE.

Le Pausylippe est un promontoire qui s'élève auprès de Naples. Il sépare cette ville de la campagne fabuleuse



Grotte de Pausilippe.

où l'imagination des anciens plaçait l'enfer mythologique.

La grotte est une grande route taillée de temps immémorial dans le tuf volcanique. Le célèbre géographe et historien grec, Strabon, mort sous Tibère, vers l'an 25 de l'ère chrétienne, et Sénèque le philosophe, mort vers l'an 65 sous Néron, en parlent dans leurs écrits. Elle a environ un mille de longueur, 28 pieds de large, et, suivant les endroits que l'on mesure, de 30 à 80 pieds de hauteur. Trois voitures peuvent y passer de front. Des dalles de lave en forment le pavé. Elle conduit de Naples aux villes de Pazzuoli, Baia, Cumes et autres.

Pendant la nuit, des lampes suspendues de distance en distance à son plafond grossièrement taillé, répandent une assez grande clarté. Mais dans le jour la lumière y pénètre à peine. Deux fois l'an seulement, aux mois de février et d'octobre, les derniers rayons du soleil la traversent tout entière. Le reste de l'année, c'est un spectacle étrange de voir au milieu d'une obscurité faiblement transparente, l'agitation qui règne sans cesse dans cette longue galerie ; on ne saurait, sans éprouver d'abord quelque effroi, entendre ensemble les roulemens des voitures de toute sorte, venant de côtés opposés, le trot et le hennissement des chevaux, les troupeaux bêlans ou mugissans, les voix, les cris des passans et des voyageurs, tous ces cris confondus, rebondissant sur la voûte, et se multipliant en échos dans les enfoncemens qui s'ouvrent de distance en distance des deux côtés et fuient sous le promontoire.

A l'entrée de la grotte, en venant de la ville, se trouve une tombe romaine creusée dans le roc. C'est celle de Virgile. On a voulu contester l'authenticité de ce monument, mais les indications précises données par les anciens auteurs, des témoignages qui forment une chaîne presque non interrompue depuis la mort de l'illustre poète jusqu'à nos jours ne permettent guère de conserver de doute à cet égard. Beaucoup de faits historiques qui sont regardés comme certains, sont loin d'être entourés d'autant de preuves.

Autrefois, un laurier fleurissait sur cette tombe. Il n'existe plus : mais le peuple, en passant, se signe et s'agenouille, comme devant les restes de quelque saint inconnu ; les étrangers s'arrêtent devant la pierre pour y graver leurs noms ou pour rêver au génie dont elle consacre la mémoire.

ÉVALUATION DES VOLS

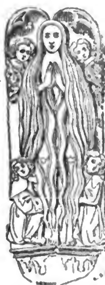
COMMIS A LONDRES EN 1831.

1° Par les domestiques.	17,750,000 fr.
2° Sur la Tamise et sur les quais. . .	12,500,000
3° Dans les docks et sur la voie publique.	13,000,000
4° Par la fausse monnaie.	5,000,000
5° Par les faux billets de banque. . .	4,250,000
TOTAL.	52,000,000

Londres étant habitée par 1,200,000 personnes, sans compter celles dont nous allons parler, c'est un impôt de 43 fr. 75 c. par tête que prélève chaque année la misère ou le crime sur l'opulence ou sur le commerce.

Ce tableau, emprunté à la *Revue britannique*, qui le donne comme dressé d'après les ordres du lord-maire, paraît exagéré au premier abord; mais, quand on apprend qu'à la même époque il se trouvait dans cette ville 20,000 personnes sans moyens d'existence, 20,000 voleurs, escrocs, filous ou *résurrecteurs*, 16,000 mendians, et 8,000 individus reçus dans les salles de la Société d'asile; quand on se rappelle que Londres est la capitale d'un royaume dévoré par le paupérisme, où les propriétés territoriales sont accumulées dans un petit nombre de familles par les substitutions et par les majorats, où les douanes maintiennent les grains à un taux élevé, où l'opposition continuelle du luxe et de la misère fait naître des tentations sans cesse renaissantes, on ne sait ce qui doit le plus étonner, la grandeur du mal ou la difficulté que le gouvernement semble trouver pour y porter remède.

SAINTE MADELEINE.



Cette figure, qu'on trouve reproduite avec de légers changemens dans plusieurs cathédrales de l'Europe, et notamment dans celle de Rouen, a été le sujet de beaucoup de commentaires. Plusieurs auteurs de légendes, chroniqueurs ou artistes, ont agité entre eux la question de savoir si les sculpteurs du moyen âge avaient voulu représenter, soit la Vierge Marie, soit telle ou telle sainte.

Il nous paraît démontré que la retraite de la Madeleine dans le rocher de la Sainte-Beaume, en Provence, a fourni le sujet de cette œuvre, dont le caractère est empreint d'une délicatesse si mystérieuse.

Nous pouvons en donner pour preuves, entre autres citations, les deux extraits suivans :

Petrarque a dit en vers latins :

« Volontairement renfermée dans une grotte, elle y passa trois » fois dix hivers, n'ayant d'autres vêtemens que sa longue chevelure.

« Là, loin de la vue des hommes, entourée d'une troupe d'anges, « elle était enlevée en extase pendant sept heures du jour, etc. »

On lit dans un poëme composé au XVIe siècle par Balthazar de la Burle, poète provençal, valet de chambre du cardinal de Bourbon :

« Revengut lou jour lous angis la portavon
« Ben plus hault que lou roc.
« . . . .
« Jamay, per mauvais temps que fessa, ni fredura,
« Aultre abit non avia que la sion cabellura,
« Que commo un mantel d'or, tant eram bels et blonds,
« La conbria de la testa fin al bas des tallons, etc. »

« Au retour du jour, les anges l'enlevaient bien au-dessus du roc.
« . . . .
« Dans les plus mauvais temps et le froid le plus rigoureux, jamais elle ne portait d'autre vêtement que sa belle et blonde chevelure qui la couvrait de la tête au bas des talons ainsi qu'un manteau d'or. »

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Biographies. — Armées. — Faits remarquables.

23 Février 1766. — Leczinski Stanislas Ier, roi de Pologne, né à Léopold, meurt à l'âge de quatre-vingt-neuf ans des suites d'une chute dans un feu de cheminée. Il avait été couronné roi en 1705 à Varsovie; mais plus tard il fut obligé de fuir. Sa tête fut mise à prix par le général des Moscovites. Le traité de Paris de 1736 le mit en possession du duché de Lorraine et de Bar. Son règne en Lorraine a laissé de beaux souvenirs sur son caractère.

Par ses soins, un grand nombre d'établissemens de bienfaisance, d'art, d'éducation, d'industrie, furent fondés. C'est à lui que les villes de Nancy et de Lunéville doivent une partie de leurs édifices. Plusieurs ouvrages de Stanislas sur des sujets de politique et de morale ont été imprimés sous ce titre : *Œuvres du philosophe bienfaisant.*

—

24 Février 1495. — Pic de la Mirandole meurt à l'âge de trente-deux ans. Il savait à dix-huit ans vingt-deux langues, et à vingt-quatre ans il fit afficher à Rome et soutint publiquement une thèse qui comprenait quatorze cents propositions sur tous les objets des sciences.

Il était prince souverain de la Mirandole, en Italie, et il renonça à sa souveraineté en faveur de son neveu.

—

25 Février 1799. — L'armée d'Orient, commandée par les généraux Kléber et Lannes, après avoir parcouru soixante lieues d'un désert aride et brûlant, arrive aux terres fertiles qui précèdent la Palestine, s'empare en peu d'instans de Gazah, ancienne capitale des Philistins, et jette l'épouvante dans des troupes innombrables d'ennemis, qui prennent aussitôt la fuite.

—

26 Février 1764. — Mort d'Édouard de Corsembleu Desmalis, poète français, auteur de la comédie intitulée *l'Impertinent*. Ses vers sont assez harmonieux et faciles, et ses pensées prouvent un cœur honnête. Il a dit : « Lorsque mon ami rit, c'est à lui à m'apprendre le sujet de sa joie. Pleure-t-il, c'est à moi de découvrir les causes de son chagrin. »

—

27 Février 1594. — Henri IV est sacré roi de France, non pas à Reims, qui tenait encore pour la ligue, mais à Chartres; non pas avec la sainte ampoule de saint Remi, mais avec celle de saint Martin, qu'on fit venir de Noirmoutiers. On sait que Henri IV dit à l'occasion de sa conversion au catholicisme : « La France vaut bien une messe. »

—

28 Février 613. — Supplice de la reine Brunehaut ou Brunichilde, épouse de Sigebert Ier, roi d'Austrasie, et mère de Childebert II. Clotaire l'accusa, dans une assemblée de Français, de crimes infâmes et d'avoir fait mourir dix rois. Plusieurs histoires présentent ces accusations comme entièrement fausses et proclament la vertu et l'innocence de Brunehaut. Sa mort fut terrible : après l'avoir torturée pendant trois jours et l'avoir promenée au milieu des soldats sur un chameau, on l'attacha aux crins d'un cheval sauvage qui l'entraîna à travers les cailloux et les ronces. Les lambeaux de son corps furent ensuite rassemblés et réduits en cendres.

—

1er Mars 1795. Situation militaire de la France. Huit armées sont sur le pied de guerre : armée du Nord, général Moreau; de Sambre-et-Meuse, Jourdan; de Rhin-et-Moselle, Pichegru; des Alpes et d'Italie, Kellermann; des Pyrénées Orientales, Schérer; des Pyrénées Occidentales, Moncey; des Côtes de l'Ouest, Canclaux; des Côtes de Brest et de Cherbourg, Hoche.

1er Mars 1796. — Bourse de Paris. Le louis d'or coûte sept mille deux cents francs en assignats.

1er Mars 1815. — Napoléon sort de l'île d'Elbe, et, suivi de neuf cents hommes, ses anciens soldats, débarque au golfe de Jouan près Cannes (Var).

UN AMATEUR DE POINTS DE VUE.

Pendant mon séjour à Bevergen, un soir, me promenant dans un bois voisin de la ville, j'aperçus un groupe de paysans occupés à abattre un taillis et à scier des troncs d'arbres. Je ne sais pourquoi je m'avisai de leur demander si c'était qu'on voulait percer une nouvelle route en cet endroit. Après s'être regardés les uns les autres en riant, ils m'engagèrent à continuer mon chemin et à répéter ma question à un *monsieur* que je verrais debout sur une petite élévation en face de la forêt. En effet, je rencontrai quelques instans après un petit vieillard, d'une figure pâle, en redingote boutonnée, ayant sur la tête un bonnet de voyage, et une sorte de carnassière sur le dos. Il était armé d'une longue vue qu'il dirigeait fixement vers le lieu où j'avais laissé les paysans. En m'entendant approcher, il repoussa les tuyaux de sa lunette et me dit vivement : « Vous venez de la forêt, monsieur : où en est le travail ? » Je racontai ce que j'avais vu. « C'est bien, dit-il, c'est bien. Depuis trois heures du matin (il pouvait être alors environ six heures du soir), je suis ici de faction, et je commençais à craindre que la lenteur de ces imbéciles, quoique je les paye assez cher, ne fît tout manquer. Mais j'espère maintenant que, grâce à Dieu, la perspective s'ouvrira à l'instant favorable. »

Alors, il alongea de nouveau sa longue-vue, et la tourna vers la forêt avec une attention extrême.

Quelques minutes après, une étendue considérable du bois tomba tout-à-coup, et une perspective s'étant ouverte comme par enchantement, je découvris au loin un admirable amphithéâtre de montagnes, et au milieu les ruines d'un vieux château, vivement éclairées par les dernières lueurs du soleil couchant. C'était vraiment un magnifique spectacle.

Le petit vieillard demeura environ un quart d'heure en contemplation à la même place, exprimant son ravissement par quelques cris bizarres et par des trépignemens. Quand le soleil eut tout-à-fait disparu, il replia de nouveau sa lunette, l'enfonça dans sa carnassière, et, sans me saluer, sans m'adresser une seule parole, sans paraître songer le moins du monde à moi, il s'enfuit à toutes jambes.

J'ai su depuis que cet original de premier ordre

était le baron de Reinsberg. Comme le fameux baron Grothus, il voyageait continuellement à pied et passait sa vie à faire la chasse aux belles perspectives avec une sorte de fureur. Arrivait-il dans une campagne où, pour se procurer un point de vue pittoresque, il fallait abaisser une colline, abattre une forêt, démolir des maisons, il ne s'effrayait d'aucune dépense, d'aucun obstacle, et employait aussitôt son or et son éloquence à faire servir à ses projets les propriétaires et les ouvriers maçons, bûcherons, mineurs ou autres. On raconte qu'une fois il s'était mis en tête d'incendier une grande métairie du Tyrol, entièrement neuve; on avait eu beaucoup de peine à l'en dissuader.

Jamais on ne l'avait vu traverser deux fois le même pays. HOFFMANN.

— Vous autres hommes, vous ne pouvez parler de rien sans décider aussitôt : *Cela est fou, cela est sensé, cela est bon, cela est mauvais.* Et pourquoi? Avez-vous cherché dans tous ses détails le vrai motif d'une action? Savez-vous démêler avec précision les causes qui l'ont produite et qui la rendaient inévitable? Si vous le saviez, vous ne seriez pas si prompts à juger.

GOETHE, *Werther.*

SOUVERAINETÉS PRINCIPALES
DE L'ASIE ET DE L'AFRIQUE.

L'Orient et l'Europe ne pouvant plus être indifférens l'un à l'autre, nous pensons qu'on lira avec intérêt la liste suivante des principaux souverains actuels de ces deux grandes parties du monde; elle est extraite de la notice publiée en 1833 par la société asiatique de Paris.

EMPIRE OTTOMAN. — Sultan MAHMOUD II (surnommé *Adli*, le Juste), fils du sultan Abd'oulhamid, né le 20 juillet 1785, et proclamé à la place de son frère Moustafa IV, qui fut détrôné le 28 juillet 1808. — *Égypte* : MOHAMMED-ALY, né à Cavala en Romélie, en 1769 (1182 de l'hégire), fils d'Ibrahim-Agha; proclamé pacha le 14 mai 1805, à la place de Khorschid-pacha; confirmé par le sultan Sélim III, le 1er avril 1806.

VASSAUX DE L'EMPIRE OTTOMAN. — *Tripoli* : Sidi Yousouf *Karamanli*, pacha. — *Tunis* : Sidi HASAN, bey. — Le schérif de *la Mekke* : YAHYA, fils de Sourour. — L'imam de l'*Yémen* qui réside à Sanaa. — Roi de *Sennaar* : BADY VII, fils de Tabl, vingt-neuvième roi de la race des Foundjis, tribu partie de l'intérieur de l'Afrique, et qui vint s'établir à Sennaar vers la fin du XVe siècle. En juin 1821, Ismaïl, fils du pacha d'Égypte, le contraint de reconnaître la suprématie du sultan Mahmoud.

EMPIRE DE MAROC. — MOULEY-ABD-ERRAHMAN, sultan, fils aîné de Mouley Hescham, succède à son oncle Mouley-Souléiman, le 28 novembre 1822.

ROYAUME D'ABYSSINIE. — ITSA TAKLEY GORGIS succède avant 1817 à Itsa Guarlou, de la race de Salomon fils de David, dynastie qui règne sans interruption depuis l'an 1268 de notre ère, et qui réside à Gondar : il jouit de beaucoup de considération, mais n'a aucun pouvoir, et ne possède en revenus que ce que les gouverneurs indépendans des provinces veulent bien lui accorder.

PERSE. — FETH-ALI-CHAH, né en 1768; succède à son oncle Agha Mohammed Khan, fondateur de la dynastie; Abbas-Mirza, héritier présomptif de la couronne, est né en 1785. Ce prince, qui règne depuis trente-six ans, a beaucoup emprunté à la civilisation européenne pour l'administration de ses états.

ASSAM. — Ce pays contient le bassin du Brahmapoutra. Le titre royal est *svarga-radja* (monarque céleste), parce que la dynastie prétend descendre de deux frères, Khunlai et Khuntai, qui, avec le dieu Chang, vinrent des contrées du nord s'établir dans ce pays. Les Anglais s'en sont emparés en 1825.

ÉTATS AU-DELA DU GANGE. — *Empire Birman* : population 3,500,000 âmes. Depuis la paix de Yandabou (le 25 février 1826), ce royaume ne se compose plus que d'Ava et de Pégu. Cent vingt-huit monarques ont régné depuis le commencement de la monarchie. on ignore le nom du roi actuel. — *Siam* : Ce pays comprend le bassin du fleuve Ménam. Kroma Mon-Tchut, âgé de quarante-neuf ans, est maintenant sur le trône; il a fait prisonnier et fait exécuter le roi de Laos et sa famille en 1829. — *Cochinchine* : État tributaire de l'empire chinois. *Ming-ming* (destin illustre) est le titre des années du monarque. — *Java* : 4,660,000 habitans. Le sultan réside à Yugya-Karta. Mangko-Bouvana-Sepou, couronné par les Hollandais en 1826, est mort le 2 janvier 1828; le jeune sultan est sous la tutelle de Pandjerang-Mangko-Kotoumo.

CHINE. — Le nom de la dynastie régnante, d'origine mandchoue, est *Taï-tsing* (la très pure). En Chine, on ne connaît pas le nom de l'empereur régnant; celui qui occupe actuellement le trône est le fils aîné de son prédécesseur, mort le 2 septembre 1820, et il portait auparavant le nom de Mian-ming. Il donna à son père le titre posthume de *Jin-tsoung-joui-hoang-ti*, c'est-à-dire, l'auguste et sage empereur, le compatissant prédécesseur. Il est âgé maintenant de quarante-huit ans.

JAPON. — Le *Daïri* (empereur) actuel est le 121e successeur de Zinmou; il règne depuis 1817; le public ignore son nom durant sa vie. Sa résidence est *Miyako* ou *Kio* (ces deux noms signifient résidence). Le *Kou bô* ou *Seogoun* est le chef militaire généralissime de l'empire; il réside à Yédo; c'est, par le fait, lui qui règne; cependant il affecte toujours une espèce de dépendance du Daïri, descendant de l'antique dynastie japonaise qui a commencé par Zinmou, 660 ans avant notre ère. Le mot *Daïri* (en chinois *Naï li*) signifie proprement l'*intérieur* (du palais impérial). On s'en sert pour désigner l'empereur, puisqu'il n'est pas permis de proférer son nom pendant qu'il est en vie. La même chose a lieu à l'égard du *Seogoun* et du prince son successeur.

MOLIÈRE.

SON PORTRAIT. — SOUVENIRS DE SA VIE ET DE SES OEUVRES. — MAISONS QU'IL A HABITÉES. — SON TOMBEAU.

Le portrait de Molière que nous donnons est une esquisse fidèle du tableau original peint par Mignard, et possédé aujourd'hui par M. Alexandre Lenoir, ancien conservateur du Musée des Petits-Augustins.

La ressemblance de notre premier poëte comique paraîtra parfaite, si l'on croit le témoignage des contemporains. « Molière, a dit un rédacteur du *Mercure de France*, n'était ni trop gras ni trop maigre; il avait l'air très sérieux, le nez gros, la bouche grande, les lèvres épaisses, le teint brun, les sourcils noirs et forts, et les divers mouvemens qu'il leur donnait lui rendaient la physionomie extrêmement comique. »

L'attitude de sa tête et l'expression générale de sa figure sont d'ailleurs entièrement d'accord avec ce que l'on rapporte de son caractère et avec l'histoire des évènemens de sa vie.

On ne s'étonne point de la préoccupation triste et rêveuse répandue sur ses traits, lorsqu'on se rappelle qu'il lui fallut, comme Shakspeare, affronter l'opposition de sa famille, et changer son véritable nom de *Poquelin* pour suivre sa vocation; lorsqu'on songe que ni l'admiration ni la protection de Louis XIV, ni l'amitié des deux Corneille, de La Fontaine, de Boileau, de Racine et de La Chapelle, n'ont pu le soustraire aux jalouses persécutions des Boursault, des Colin, des Ménage, des



Montfleury, aux dédains ignorans des marquis, et aux calomnies infâmes des faux dévots; lorsque l'on réfléchit surtout qu'il eut le malheur d'épouser une femme coquette, légère, incapable de comprendre ce qu'il y avait de sensibilité et de délicatesse sous ce regard fort et pénétrant, et ce qu'elle devait de respect à un génie.

Mais on est satisfait de retrouver sous ce voile de mélancolie le sentiment de bienveillance et de bonté qui était empreint dans toute sa conduite, soit quand il encourageait de son argent et de ses conseils Racine, jeune et inconnu, quand il obligeait si ingénieusement ses camarades malheureux à recevoir ses secours, soit quand il refusait une place à l'Académie, parce que son talent d'acteur et sa direction importaient à l'existence de sa troupe, soit aussi lorsqu'à force de bienfaits il faisait oublier les anathèmes religieux prodigués contre sa profession à ces pauvres sœurs de la charité, qui ne lui manquèrent pas à sa dernière heure, et, penchées vers lui, encore à moitié déguisé sous son costume d'*Argan*, recueurent avec douleur son dernier soupir.

Volontiers, à le voir ainsi distrait, on serait tenté de lui demander ce qu'il pensait tandis qu'il abandonnait complaisamment ses traits au pinceau de son ami, et quels secrets mystères du cœur sa puissante rêverie poursuivait en silence. Étaient-ce, par hasard, les malencontreuses vanités de ces bourgeois honteux de leur franche et honnête roture, ignorant la pente où se précipitait la noblesse, et descendant en croyant monter: M. Jourdain, l'infortuné Georges Dandin, mesdemoiselles Gorgibus! Étaient-ce les conseils intéressés de l'orfèvre Josse, les angoisses et les ruses maladroites de l'Avare, l'honnête indignation d'Alceste, les prétentions de Trissotin, ou la singulière contrainte de cet imprudent créancier de don Juan, M. Dimanche? ou plutôt, méditait-il d'exposer sur la scène, pour lui imprimer au front son éternelle sentence de réprobation, le plus détestable et le plus dangereux des vices, l'hypocrisie religieuse?

C'est un événement rare que l'apparition de ces génies dont on ne peut prononcer le nom sans qu'aussitôt l'imagination se peuple de mille personnages vivans, animés, jouant avec une admirable précision toutes les aventures du grand drame de la vie, sans qu'aussitôt l'on découvre dans une perspective infinie le monde entier sous son plus curieux aspect, et partout frappé d'une belle et riante lumière.

Chaque siècle a des généraux habiles à battre en ruine des forteresses ou à vaincre des armées, des savans d'une vaste et silencieuse patience, des philosophes d'une étrange vigueur d'abstraction; mais il semble que ce serait trop pour un siècle d'un de ces talens privilégiés qui savent enseigner la vérité, la vertu, en faisant épanouir les visages et battre les cœurs de joie, de même que ce serait trop sans doute pour chaque jour d'avoir une seule heure de plaisir sans mélange et de bonne et digne gaieté.

A la vérité, les génies du genre comique, Cervantes, l'Arioste, Shakspeare, Molière, Le Sage, Fielding, exercent une influence qui s'altère difficilement, et qui semble plus durable, plus étendue, parce qu'elle se mêle plus intimement à toutes les circonstances de la vie ordinaire, et qu'elle est aisément sentie par le grand nombre des hommes.

Ainsi plus de deux cents ans se sont écoulés depuis la naissance de Molière (15 janvier 1622); et malgré la différence du langage et du style qu'il a contribué à former, malgré la différence des vices et des mœurs qu'il a contribué à réformer, ses comédies sont toujours le plus riche attrait de notre théâtre.

Les moins lettrés d'entre les classes laborieuses savent sa réputation, et se servent énergiquement de ceux d'entre les noms de ses personnages qui sont devenus des types de caractères. Les passans s'arrêtent et montrent dans la rue des Piliers-des-Halles la maison où l'on a cru long-temps qu'il était né. Malheureusement cette maison a été rebâtie plusieurs fois depuis cent ans, et dernièrement encore une nouvelle reconstruction en a été faite sous la direction de l'architecte Periaux, qui, respectant la tradition populaire et une ancienne délibération de l'Académie, a décoré la façade d'un buste et d'une inscription.

Les autres maisons que Molière a habitées, celles de la rue Saint-Honoré, vis-à-vis le Palais-Royal, de la rue Saint-Thomas-du-Louvre, et celle de la rue Richelieu, n° 38, où il mourut, ne conservent pas davantage de traces de leur ancienne apparence, soit au dedans, soit au dehors; le souvenir ne sait où se reposer. La pierre tumulaire que sa veuve avait fait placer sur la fosse du cimetière Saint-Joseph, où il fut enterré aux flambeaux le soir du 21 février 1673, n'existe plus. Il est même incertain si ce sont réellement ses dépouilles funèbres qui, transportées, le 7 mai 1799, par



les soins de M. Alexandre Lenoir, au Musée des Petits-Augustins, ont été depuis déposées au cimetière du Père-Lachaise, près de la tombe de La Fontaine, sous le petit monument dont nous donnons le dessin.



LE CHIEN DE TERRE-NEUVE.

ANECDOTES.

Cette race de chiens est une des plus intéressantes par les bonnes qualités dont elle est éminemment pourvue, et qui semblent lui être tellement particulières que l'on trouve rarement des individus qui ne les manifestent point d'une manière assez remarquable. Il y a peut-être encore, au nord de l'ancien continent, des chiens de plus grande taille; on pourrait aussi essayer de régénérer la race gigantesque des chiens d'Épire, dont Pline a fait une description si poétique; mais ce qui est véritablement précieux pour l'homme, c'est un compagnon qui lui soit entièrement dévoué, qui le défende contre les brigands, le retire du fond des eaux lorsqu'il y est tombé, partage ses fatigues et ses périls, et parvienne souvent à lui sauver la vie. Le chien de Terre-Neuve est peut-être plus qu'aucun autre de son espèce, ce compagnon, cet ami dans les circonstances les plus difficiles; on peut compter sur son courage et sur son intelligence, dont il donne quelquefois des preuves auxquelles on était loin de s'attendre. Citons quelques faits où ces belles qualités ont excité à la fois l'intérêt et la curiosité.

Le *Durham*, paquebot de Sunderland, avait fait naufrage sur les côtes de la province de Norfolk, près de Clay. L'équipage et les passagers ne pouvaient être sauvés qu'en établissant une amarre entre le bâtiment et la terre; mais la côte était beaucoup trop éloignée pour qu'on pût y lancer un cordage, et la tempête trop violente pour qu'aucun matelot osât rendre à ses compagnons d'infortune le périlleux service de porter ce cordage à terre. Heureusement pour ces naufragés, il y avait à bord un chien de Terre-Neuve; ce fut à cet animal que l'on confia l'aventureuse commission. On lui mit dans la gueule le bout de la corde de sauvetage, et il s'élança au milieu de l'épouvantable fracas des lames qui se brisaient l'une contre l'autre. Il avait déjà fait une grande partie du trajet, lorsque ses forces commencèrent à l'abandonner, sans que pourtant il lâchât le bout du cordage. Deux marins intrépides, qui se trouvaient alors sur la côte, avaient admiré les persévérans efforts de ce chien; ils virent sa détresse, et ne balancèrent point à s'exposer eux-mêmes pour le secourir. Ils l'atteignirent en effet au moment où il allait succomber, prirent la corde qui était entre ses dents, l'aidèrent à gagner le rivage, et alors on put sauver les neuf personnes, qui

durant toute cette manœuvre, avaient désespéré de leur vie. Si le chien n'eût pas épargné aux deux braves marins la plus grande partie du trajet, il leur eût été impossible de le faire deux fois, en allant et revenant, et l'équipage eût péri.

Lorsqu'un jeune chien de Terre-Neuve appartient à un jeune maître, il s'établit quelquefois entre les deux une familiarité qui fait disparaître les distances; l'animal n'est plus le serviteur, mais le camarade de l'homme. Cette intimité expose à quelques inconvéniens, comme on le verra par le fait suivant.

Un jeune marin anglais, très habile nageur, était embarqué sur un vaisseau de guerre; il avait un très beau chien de Terre-Neuve, qui s'était concilié les bonnes grâces de tout l'équipage. Durant une station que le vaisseau fut chargé d'occuper dans une colonie lointaine, le maître et le chien se livraient très fréquemment à leur exercice de prédilection, nageant côte à côte, attirant par leurs jeux de nombreux spectateurs. Un jour, le maître s'avisa de poser ses deux mains sur la tête de son chien, et lui donnant une forte impulsion, il le fit plonger à une assez grande profondeur, d'où il le vit revenir quelques momens après. Ce passe-temps ne déplut nullement au chien, qui bientôt, changeant de rôle, mit à son tour ses deux pattes sur la tête du jeune homme. Celui-ci disparaît sous l'eau, y séjourne un peu plus long-temps que le chien n'avait fait; dès qu'il reparait, nouvelle imposition de pattes, nouvelle immersion. Le jeu fut répété si souvent, qu'à la fin l'homme ne reparut plus. L'animal désespéré fait entendre les gémissemens les plus lamentables, plonge, vient à la surface de l'eau pour renouveler ses plaintes, et disparaît encore pour continuer sa recherche. Enfin, on vient au secours de tous les deux, et une chaloupe reçoit les aventureux plongeurs. Le chien avait enfin trouvé son maître, et le saisissant avec sa gueule, il l'avait ramené à la surface de l'eau. Le jeune homme avoua depuis qu'il s'attendait à la mort, et se disait en lui-même : *Je ne reverrai donc plus la vieille Angleterre!*

Pressentiment des Turcs. — Le plus grand cimetière des Turcs de Constantinople est situé sur le rivage de l'Asie; les habitans de cette capitale étant persuadés qu'ils seront forcés de se retirer en Asie, d'où ils sont venus, veulent que leurs corps reposent dans un lieu où les infidèles chrétiens ne viennent point les troubler.

Cette impression dans leur esprit est confirmée par d'anciennes prophéties, et par des coïncidences de noms qui se trouvent dans l'histoire de Constantinople, et qui sont assez curieuses.

Cette ville fut agrandie et choisie pour être le siége de l'empire grec par un Constantin, fils d'Hélène, sous le patriarchat d'un Grégoire, en 328; elle fut prise, et l'empire des Grecs détruit, sous un Constantin, fils d'Hélène, sous le patriarchat d'un Grégoire. Les Latins s'en emparèrent sous un Beaudouin, en 1204, et ils en furent chassés sous un autre Beaudouin, en 1261. Les Turcs s'en emparèrent sous un Mahomet, en 1453, et sont persuadés qu'ils la perdront sous un Mahomet, qui est le nom du sultan actuel; enfin, à l'époque où l'insurrection des Grecs éclata, un Constantin était l'héritier apparent du trône de Russie, et le patriarche de Constantinople se nommait Grégoire; ce dernier fut pendu, et Constantin est mort depuis; mais les Turcs sont persuadés que la fatale combinaison des noms de Mahomet, Grégoire et Constantin, présidera à la destruction de leur puissance en Europe.

R. Walsh, *Voyage en Turquie.*

Une mère. — Un navire qui luttait contre la tempête, en vue de la côte septentrionale de l'Écosse, finit par s'échouer entre deux rochers, et fut entièrement submergé, sauf la partie la plus élevée de l'arrière. On vit l'équipage se jeter dans la chaloupe et s'efforcer de gagner la côte; mais une vague fit tout disparaître. Huit jours se passèrent avant que le temps permît aux pêcheurs de mettre une embarcation à la mer; et à la visite du navire, ils trouvèrent une femme toute jeune étendue morte, et tenant encore une petite fille sur sa poitrine. Elle avait au-dessous du sein une blessure qui paraissait avoir été faite avec une grosse épingle; il en sortait encore quelque peu de sang que l'enfant suçait avec avidité. Le lait de la mère ayant tari, elle avait usé de la dernière ressource que lui laissait sa situation déplorable. Un portrait fit connaître la famille à qui l'on devait rendre l'enfant; les pêcheurs auraient bien voulu l'adopter. Ces bonnes gens avaient vu beaucoup de scènes de désolation, mais jamais encore ils n'avaient pleuré. Lorsqu'on vint leur reprendre cette pauvre petite créature qu'ils avaient recueillie, ils la portèrent sur le lieu où sa mère était enterrée, et ôtant leur chapeau, ils promirent naïvement de recevoir comme leur fille toute orpheline qui viendrait s'agenouiller sur cette tombe.

Le courage a sa contagion; un dévouement en enfante d'autres.

Rien ne me met hors des gonds, comme de me voir opposer une maxime insignifiante et triviale, lorsque mes raisons sortent du fond de mon cœur.

Goethe.

DES MAUVAIS PAUVRES.

En publiant le morceau suivant, dont l'intérêt est surtout historique, nous sommes loin de vouloir ajouter une nouvelle force au sentiment de réprobation générale qu'excitent aujourd'hui les *mendians oisifs*, les *mauvais pauvres*. Ce sentiment est juste, et il est bon qu'il soit enté profondément dans l'opinion publique; mais on s'exposerait, en l'exagérant, à devenir impitoyable envers la véritable pauvreté, et à autoriser trop facilement l'oubli de la charité chez beaucoup de personnes.

UNE COUR DES MIRACLES.

Description des cours des miracles. — Leur population. — Étymologie de leur nom. — Définition des diverses classes de mendians.

« Cette Cour est située en une place d'une grandeur très considérable et en un très grand cul-de-sac puant, beaucoup irrégulier, et qui n'est pas pavé. Pour y venir, il se faut souvent égarer dans de petites rues vilaines et détournées; pour y entrer, il faut descendre une assez longue pente tortue, raboteuse et inégale. J'y ai vu une maison de boue à demi enterrée, toute chancelante de vieillesse et de pourriture, qui n'a pas quatre toises en carré, et où logent néanmoins plus de cinquante ménages, chargés d'une infinité de petits enfans légitimes, naturels ou dérobés. On m'a assuré qu'en cette cour habitaient plus de cinq cents familles entassées les unes sur les autres. Elle était autrefois encore plus grande; et là, on se nourrissait de brigandage, on s'engraissait dans l'oisiveté, dans la gourmandise, et dans toutes sortes de vices et de crimes. Là, sans aucun soin de l'avenir, chacun jouissait à son aise du présent, et mangeait le soir avec plaisir ce qu'avec bien de la peine et souvent avec bien des coups il avait gagné pendant le jour; car on y appelait gagner ce qu'ailleurs on appelle *dérober;* et c'était une des lois fondamentales de la Cour des Miracles de ne rien garder pour le lendemain. Chacun y vivait dans une grande licence; personne n'y avait ni foi ni loi. On n'y connaissait ni baptême, ni mariage, ni sacremens. »

Il n'y a rien d'exagéré dans cette description de Sauval (vers 1660), c'est la vérité tout entière et toute nue; on comptait douze Cours des Miracles dans Paris au commencement du dernier siècle, et on en trouvait une au moins dans chacune des grandes villes de France. Jusque là aussi nul œil profane n'avait pénétré dans ces retraites redoutées; le mendiant était certain d'y échapper à toute surveillance; là il était avec les siens, seulement avec les siens, et il s'y dépouillait sans crainte du masque imposteur qu'il avait porté toute la journée pour tromper les passans. Là, une fois entré, le boiteux marchait droit, le paralytique dansait, l'aveugle voyait, le sourd entendait, les vieillards même étaient rajeunis. C'est à ces subites et nombreuses métamorphoses de chaque jour que ces cours devaient leur nom. Qui n'eût, en effet, cru aux miracles, à la vue de tant de merveilleux changemens? Ces mêmes hommes, si accablés de souffrances et de maux, qu'on voit le soir regagner leur gîte à grand' peine; ces misérables, à qui les plaies, les fractures, les ulcères, les fièvres, les paralysies laissent à peine la force de se traîner le long des murailles en s'accrochant les uns aux autres, comme s'ils allaient succomber; toutes ces ombres humaines qui se glissent au dehors silencieuses et tristes comme la mort, tous ces êtres qui semblent accablés par l'âge, par les maladies et par la faim, à peine ont touché le seuil de ce monde si nouveau, que, frappés soudain par la baguette d'un enchanteur, ils en reçoivent une vie nouvelle. La porte franchie, et tous les maux ont disparu avec leur appareil désolant; la porte franchie, et les années même ne se font plus sentir : femmes, enfans, vieillards, jeunes hommes, semblent s'être rencontrés soudain dans un âge de force, de mouvement, de santé. Cette cohue qui se précipite a remplacé le silence par les cris, les larmes par les rires, la tristesse par la joie, le désespoir par l'espérance; impatiente de jouir, elle craint de perdre un instant, et court avec une effroyable vitesse s'engloutir dans les nombreux détours de son repaire, et s'y livrer avec impunité à toutes les turpitudes du vice, à tous les excès de la débauche.

Eh! qui formait ce peuple à la fois si misérable et si favorisé, si pauvre et si riche, si puissant et si faible, si craintif et si redouté; ce peuple qui se comptait par milliers, qui obéissait à un roi, qui avait ses lois, sa justice, sa *moralité*, et même ses exécutions sanglantes? Ce peuple était si nombreux, qu'on avait été aussi forcé de le diviser en classes, qui toutes n'étaient pas également privilégiées. Ces classes, auxquelles nous laisserons les noms qu'elles portent dans la langue d'argot, étaient :

Les *Courtauds de Boutange*, semi-mendians qui n'avaient le droit de mendier et de filouter que pendant l'hiver.

Les *Capons*, chargés de mendier dans les cabarets et dans les lieux publics et de rassemblement; d'engager les passans au jeu en feignant de perdre leur argent contre quelques camarades à qui ils servaient de compères.

Les *Francs-mitoux*, qui contrefaisaient les malades, et portaient l'art de se trouver mal dans les rues à un tel degré de perfection, qu'ils trompaient même les médecins qui se présentaient pour les secourir.

Les *Hubains*. Ils étaient tous porteurs d'un certificat constatant qu'ils avaient été guéris de la rage par l'intercession de saint Hubert, dont la puissance à cet égard était si grande, que, du temps de Henri Étienne, un moine ne craignait pas d'affirmer que si le Saint-Esprit était mordu par un chien enragé, il serait forcé de faire le pèlerinage de Saint-Hubert-des-Ardennes pour être guéri de la rage.

Les *Mercandiers*. C'étaient ces grands pendards qui allaient d'ordinaire par les rues deux à deux, vêtus d'un bon pourpoint et de mauvaises chausses, criant qu'ils étaient de bons marchands ruinés par les guerres, par le feu, ou par d'autres accidens.

Les *Malingreux*. C'étaient encore des malades simulés; ils se disaient hydropiques, ou se couvraient les bras, les jambes et le corps d'ulcères factices. Ils demandaient l'aumône dans les églises, afin, disaient-ils, de réunir la petite somme nécessaire pour entreprendre le pèlerinage qui devait les guérir.

Les *Millards*. Ils étaient munis d'un grand bissac dans lequel ils mettaient les provisions qu'arrachaient leurs importunités. C'étaient les pourvoyeurs de la société.

Les *Marjauds*. C'étaient d'autres gueux dont les femmes se décoraient du titre de *marquises*.

Les *Narquois* ou *Drilles*. Ils se recrutaient parmi les soldats, et demandaient, l'épée au côté, une aumône, qu'il pouvait être dangereux de leur refuser.

Les *Orphelins*. C'étaient de jeunes garçons presque nus, chargés de paraître gelés et de trembler de froid, même en été.

Les *Piètres*. Ils contrefaisaient les estropiés, et marchaient toujours avec des béquilles.

Les *Polissons*. Ils marchaient quatre à quatre, vêtus d'un pourpoint, mais sans chemise, avec un chapeau sans fond et une bouteille sur le côté.

Les *Rifodés*. Ceux-là étaient toujours accompagnés de femmes et d'enfans. Ils portaient un certificat qui attestait que le feu du ciel avait détruit leur maison, leur mobilier, qui, bien entendu, n'avaient jamais existé.

Les *Coquillards*. C'étaient des pèlerins couverts de coquilles, qui demandaient l'aumône afin, disaient-ils, de pouvoir continuer leur voyage.

Les *Callots* étaient des espèces de pèlerins sédentaires, choisis parmi ceux qui avaient de belles chevelures, et qui passaient pour avoir été guéris de la teigne en se rendant à Flavigny, en Bourgogne, où sainte Reine opérait des prodiges.

Les *Cagous* ou *Archi-Suppôts*. On donnait ce nom aux professeurs chargés d'enseigner l'*argot*, et d'instruire les novices dans l'art de couper les bourses, de faire le mouchoir, de créer des plaies factices, etc.

Enfin les *Sabouleux*. Ces mendians se roulaient à terre comme s'ils étaient épileptiques, et jetaient de l'écume au moyen d'un morceau de savon qu'ils gardaient dans la bouche.

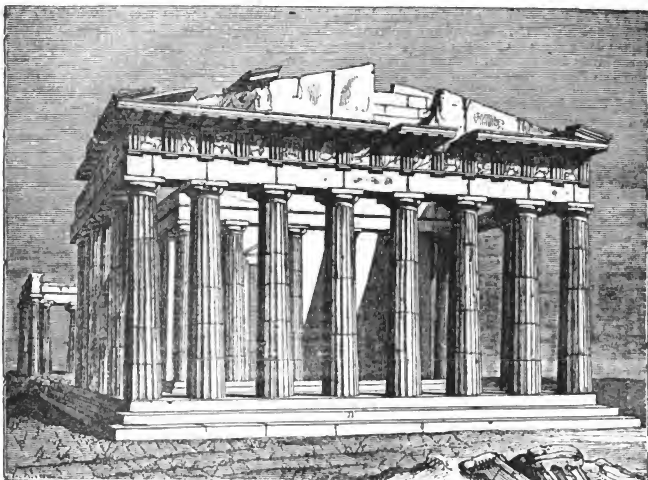
LE PARTHÉNON OU TEMPLE DE MINERVE.

Les ruines de la Grèce nous donnent une haute idée de ce peuple qui a subi tant de vicissitudes, et dont les descendans, bien qu'abrutis par le despotisme des Turcs, viennent de reconquérir leur liberté. Les anciens Grecs, qui avaient reçu des Egyptiens les premières notions des sciences et des arts, ne tardèrent pas à surpasser leurs maîtres, et quelques uns de leurs monumens, échappés à la barbarie et aux ravages des siècles, servent encore de modèles aux peuples civilisés.

Leur architecture, à la fois noble et élégante, présente les proportions les plus heureuses, et atteste le génie de leurs artistes. Au milieu d'une nature riche, et sous un ciel toujours pur, la beauté des sites et surtout celle des formes humaines, dut épurer leur goût, et nourrir et féconder leur inspiration.

Entre tous les Grecs, les Athéniens se distinguèrent par la grandeur et la magnificence de leurs monumens.

Le Parthénon, dont nous représentons ici les restes, fut construit du temps de Périclès, il y a environ trente-deux siècles. Phidias, sculpteur célèbre, était



(Le Parthénon.)

alors chargé de la direction des embellissemens d'Athènes. Ce temple, dédié à Minerve, dominait la ville et la citadelle. L'exécution en fut confiée à Ictinus et à Callicrate. Il appartient à l'ordre dorique, et le beau marbre blanc qu'on tirait du Pentélique, montagne voisine, servit à sa construction. Sa hauteur était de soixante-neuf pieds, sa longueur d'environ deux cent vingt-sept, et sa largeur de cent. Le portique était double aux deux façades, et simple latéralement.

C'est dans ce temple que les étrangers venaient admirer la statue de Minerve, chef-d'œuvre de Phidias, et qu'il avait construite en or et en ivoire.

Soit indifférence, soit oubli, le Parthénon avait été respecté par les Turcs; seulement de temps à autre, les habitans broyaient quelques fragmens de marbre, pour en faire du ciment. En 1683, l'artillerie des Vénitiens, alors en guerre avec a Turquie, dégrada ce précieux reste de la grandeur d'Athènes.

Dans les contrées septentrionales, l'action de l'air et l'intempérie des saisons dégradent en peu d'années les monumens publics; mais le climat de la Grèce a respecté plusieurs de ses ruines jusqu'à nos jours; et ces mutilations déplorables sont bien plus l'ouvrage de l'homme ou des convulsions politiques que le résultat d'une longue succession de siècles.

De tous les musées d'Europe, celui de Londres s'est le plus enrichi des débris du Parthénon. Lord Elgin, qui était ambassadeur à Constantinople vers 1799, obtint en 1801 du gouvernement turc un firman qui l'autorisa à « élever un échafaudage autour de l'ancien » temple des Idoles pour mouler en plâtre et en gypse » les ornemens et les figures, » et de plus, « à enlever » les pierres où se trouvaient des inscriptions, ainsi que » les statues conservées. » On assure qu'il en coûta 74,000 livres sterling (1,850,000 fr.), intérêts compris, à lord Elgin, pour s'approprier les belles parties du monument qu'il fut possible de transporter à Londres.

En 1816, la collection entière fut achetée à lord Elgin, par acte du parlement, au prix de 35,000 livres sterling (875,000 fr.).

Serpent apprivoisé. — Un laboureur habitant près de White-Cross, à environ un mille de Hereford, et occupant une chaumière de M. Thomas Weeb, observa plusieurs fois, dans le mois de mai dernier, un de ses enfans, petite fille de moins de deux ans, qui, à chaque repas, réservait une partie de sa nourriture, et la portait dans un coin de la chambre. La curiosité porta le père à épier son enfant, et l'on peut juger de sa surprise quand il vit, à un certain bruit fait par la petite fille, un serpent sortir d'un trou du mur, et prendre sans crainte le repas qui lui était offert.

MUSÉE DU LOUVRE

SALON DE 1833.

Aujourd'hui nous avons voulu seulement annoncer l'ouverture du Salon, et nous avons choisi à la hâte pour cette annonce une des plus jolies statues de la galerie des sculptures, comme on place une vignette sous le titre d'un nouveau livre. Nous donnerons successivement quelques esquisses des œuvres du Musée de 1833 les plus remarquables dans divers genres; ce sera une introduction naturelle à la suite de gravures et d'articles que nos lecteurs trouveront çà et là dans nos livraisons, et qui feront connaître les musées antiques et modernes, soit de Paris, soit des principales villes de France et d'Europe, et l'histoire des beaux-arts, ainsi que leur influence sur l'éducation publique. Nous ne pouvons représenter et décrire que peu de choses à la fois; mais qu'on prenne patience, et nous espérons qu'il viendra un moment où l'on s'apercevra peut-être que nous avons su assez profiter de ce que nous avions d'es-

pace et de temps pour montrer et dire beaucoup de choses.

EXPOSITION DE SCULPTURES.

PÊCHEUR NAPOLITAIN DANSANT LA TARENTELLE, PAR M. DURET.



(Pêcheur napolitain dansant.)

M. Duret était déjà connu par sa statue de l'*Invention de la lyre*, exposée en 1830 au Musée des Petits-Augustins, et ensuite au Louvre.

Le *pêcheur napolitain* séduit le regard par une légèreté et une vivacité d'expression qui invitent à la musique et à la danse. La statue ne perd rien à être étudiée de près; les détails sont gracieux sans aucune mollesse. L'artiste n'a pas ennobli et idéalisé la figure plus qu'il n'était convenable. Outre la composition et l'exécution, on doit louer l'excellent goût dont M. Duret a fait preuve dans le choix du sujet, qui lui a permis de conserver le *nu*, et de se réserver ainsi les priviléges de l'art antique sans être obligé de se réfugier dans des mœurs éloignées pour produire une statue de *genre*.

La *tarentelle* est une danse napolitaine qui, suivant toute apparence, doit son nom à cette tradition de la piqûre de la *tarentule* (sorte d'araignée), dont on ne pouvait guérir qu'en dansant au son de la musique avec une rapidité extrême jusqu'à ce qu'on tombât à terre baigné de sueur et épuisé de fatigue. Il est une autre danse, moins vive que la *tarentelle*, également en faveur chez les Napolitains, c'est la *saltarelle*. On a figuré cette danse au grand Opéra au troisième acte de la *Muette de Portici*, dans la scène du marché qui précède la révolte du peuple conduit par Masaniello. On la voit de même exécutée habilement dans plusieurs mélodrames de l'*Ambigu* et de la *Gaieté*.

MAHOGONI. — BOIS D'ACAJOU.

Le bois auquel on donne en France le nom d'*acajou*, est celui de l'arbre que les Américains et les Anglais nomment *mahogoni*. C'est une espèce du genre *swietenia* des botanistes qui lui ont aussi conservé le nom spécifique de mahogoni. Il serait convenable de se conformer à cette nomenclature, d'autant plus que le mot d'*acajou* désigne, en Amérique, un arbre tout-à-fait différent de celui-ci, tant par la fructification que par l'usage que l'on fait de son bois.

Le *mahogoni* est un très grand arbre de l'Amérique; il paraît confiné entre les tropiques, sans affecter cependant aucune prédilection pour les contrées les plus voisines de l'équateur. On en trouve plusieurs dont le tronc n'a pas moins de dix-huit pieds de tour, parfaitement sains dans l'intérieur, et de la plus belle végétation; on admire d'autant plus les dimensions de ce géant des forêts, qu'il semble affecter de croître dans des terrains d'une apparente stérilité. C'est dans les montagnes de roches feuilletées, fendues, en décomposition, que le mahogoni abonde : ses longues racines se plongent dans les crevasses, où elles s'étendent et grossissent au point qu'elles écartent les pierres qui les emprisonnent, et causent des éboulemens; la roche même est forcée de céder à l'action continue et prolongée du végétal, exemple remarquable du pouvoir que les corps vivans exercent sur ceux qui sont privés du principe de la vie.

Heureusement pour nos arts, le mahogoni croît très rapidement. Si dans les exploitations de cet arbre on



(Le Mahogoni ou l'arbre acajou.)

avait soin de réserver assez de sujets propres à la reproduction, et placés de manière à la répandre uniformément, on ne serait jamais exposé à la rareté et au renchérissement de ce bois si précieux pour nos arts. Mais la prévoyance ne dirige pas ces exploitations. Même avant 1789, les forêts de Saint-Domingue et de la Jamaïque ne fournissaient plus de *bois d'acajou*, et toute l'Europe allait se pourvoir dans l'Amérique espagnole. Les bûcherons ne sont pas plus économes que pré-

voyans; ils ne déracinent point les arbres, et abandonnent tout ce qui est caché dans la terre. Ainsi le tronc noueux et les volumineuses racines du mahogoni sont perdus pour l'ébénisterie qui en tirerait un si bon parti. On doit donc s'attendre à un renchérissement inévitable, si la mode des meubles en acajou continue, ce qui est au moins très probable. Pour faire juger de l'énorme importation que l'on fait de ce bois en Europe, il suffira de dire qu'en 1829, l'Angleterre en reçut près de vingt-quatre mille mètres cubes, l'énorme chargement de 19,335 tonneaux (le tonneau pèse 1,000 kil.).

L'exploitation du mahogoni, dans les forêts de l'Amérique, est conduite avec une assez grande habileté. Un explorateur est envoyé à la découverte; il doit avoir fait une étude spéciale du terrain propre à cet arbre, et, dans les forêts vierges où il pénètre, l'inspection des roches le conduit plus sûrement que la boussole. Quand il a fait une découverte conforme aux vues de ceux qui l'ont envoyé, il redouble de précautions pour la tenir secrète, dérobe jusqu'aux traces de ses pas aux concurrens qui pourraient l'épier, et revient par une autre route que celle qu'il avait suivie en partant pour sa mission. Lorsque la saison convenable est arrivée, les travailleurs se mettent en marche, au nombre de vingt au moins, et quelquefois de cinquante ou soixante. A leur arrivée sur le terrain, ils commencent par se loger, placent leurs huttes au bord d'un ruisseau, et les munissent de tout ce qu'exige un séjour de plusieurs mois. Ils préparent ensuite, par des abattis, le chemin par lequel on transportera les arbres abattus, et partagés en blocs à peu près égaux en poids. Le feu les débarrasse de tout ce que ce travail préparatoire fait tomber sous la hache; à moins que la proximité d'une rivière navigable ne les détermine à réserver quelques pièces de bois propres à la teinture et aux constructions. On met aussi à part les matériaux qui pourront servir à confectionner le chemin, les ponts à jeter sur les ruisseaux, des échafaudages qui serviront à franchir des escarpemens, etc. Les arbres abattus sont divisés en blocs par les scieurs, et livrés ensuite aux charpentiers qui les équarrissent. Après que cette opération est terminée, les grandes difficultés commencent, car il s'agit d'effectuer le transport de ces masses dont le poids excède le plus souvent cinq mille kilogrammes; on a même tiré de la province des Honduras, dans la république de Guatamala, un bloc pesant 15,000 kilogrammes. Pour transporter d'aussi lourdes charges, il faut des chariots solides, un sol bien ferme et bien uni, de bons attelages et des conducteurs habiles. C'est de bœufs que l'on fait usage pour ce travail pénible, et on a soin de ne les faire marcher que la nuit, afin d'épargner à ces patiens animaux l'ardeur excessive du soleil de la zone torride.

Ces détails suffisent certainement pour justifier le prix élevé du bois d'acajou en Europe. Chaque exploitation exige que l'on ouvre une nouvelle route; et quelquefois un arbre dont on ne tire pas plus d'un bloc a coûté plus de travail qu'il n'en faudrait, en Europe, pour quelques centaines d'arbres de même grosseur. On ne peut donc espérer que ce bois américain soit quelque jour beaucoup moins cher qu'il ne l'est aujourd'hui, et qu'on ne soit plus réduit à l'employer en mince placage. Nous sommes donc intéressés à lui chercher un remplaçant, et à le choisir parmi les arbres dont notre sol peut se couvrir. Cette voie est déjà ouverte : des meubles faits en bois indigènes ont paru aux dernières expositions des produits de l'industrie, et peuvent rivaliser d'éclat avec ceux qu'on fabrique en bois étrangers. C'est au temps qu'il appartient d'en confirmer la durée et la solidité, c'est de l'émulation des fabricans et de la prévoyance des agriculteurs qu'on peut attendre la diminution de leur prix. Nous consacrerons quelque article au sujet important de nos bois indigènes.

... Je lisais de préférence dans les poètes ce qui rappelait la brièveté de la vie humaine. Je trouvais qu'aucun but ne valait la peine d'aucun effort. Il est assez singulier que cette impression se soit affaiblie précisément à mesure que les années se sont accumulées sur moi. Serait-ce parce qu'il y a dans l'espérance quelque chose de douteux, et que, lorsqu'elle se retire de la carrière de l'homme, cette carrière prend un caractère plus sévère, mais plus positif?

BENJAMIN CONSTANT, *Adolphe.*

La plupart des hommes médiocres sont au service de l'évènement; ils n'ont pas la force de penser plus haut qu'un fait, et quand un oppresseur a triomphé ou qu'une victoire est perdue, ils se hâtent de justifier, non pas précisément le tyran, mais la destinée dont il est l'instrument. Il y a dans l'homme un certain besoin de donner raison au sort quel qu'il soit, comme si c'était une manière de vivre en paix avec lui.

MADAME DE STAEL, *Dix années d'exil.*

PUITS DE FEU.

SOUVENIRS DE CHINE

Il est bien peu de gens maintenant qui n'aient entendu parler des puits artésiens. Chacun sait qu'en creusant un trou profond dans certains lieux où l'homme n'eût jadis reconnu aucun indice de source, on peut parvenir à une couche de terrain qui recèle de l'eau en abondance. Quelquefois même cette eau s'échappe de sa prison avec une telle force qu'elle s'élève en fontaine jaillissante à plusieurs pieds au-dessus du sol: la nature fournissant ainsi à ses frais une scène du brillant spectacle qui coûta tant de millions à la prodigalité de Louis XIV. Les puits artésiens se multiplient depuis quelques années; il suffit à un Parisien qui veut en voir d'aller à Saint-Denis ou à Saint-Ouen.

Ce phénomène, déjà passablement curieux par lui-même, le deviendrait bien davantage, si, au lieu du jet d'eau qu'attendent les ingénieurs, c'était un jet de feu qui s'élevât en gerbe comme un artifice. On irait au puits faire sa provision de lumière pour la soirée; le gaz inflammable circulerait dans les fanaux qui éclairent nos rues comme l'eau des réservoirs se rend dans nos fontaines; de grandes salles bâties pour les pauvres gens, pendant l'hiver, seraient chauffées aux frais du volcan en miniature. Qui pourrait compter les changemens qu'une si heureuse aubaine introduirait dans notre économie domestique: éclairage, chauffage, feu des cuisines, feu des forges, feu d'artifice, le tout *gratis !!!*

Eh bien! il est un coin de notre globe où se réalise toute cette féerie : c'est en Chine. Il est bon de faire connaissance avec les Chinois, car ils sont assez mal dans notre esprit, et gagneront sans doute à être mieux connus. Il semblait autrefois que l'on voulait ouvrir une fenêtre du palais des magiciens et des fées quand on racontait quelques unes des merveilles chinoises. *A beau mentir qui vient de loin*, criait-on au conteur. Aujourd'hui on a pu reconnaître la vérité d'une foule d'anciens récits qui passaient pour mensongers. Les détails suivans sur les puits de feu sont extraits d'une lettre écrite par un missionnaire français résidant encore en Chine, et cités par M. Klaproth à la suite d'une description de plusieurs phénomènes du même genre reconnus par M. Humboldt. (*Fragmens de Géologie.*)

« Dans le département de Kia ting-Tau (à 250 lieues dans le N.-E. de Canton) plusieurs milliers de puits salans se trouvent dans un espace d'environ dix lieues de long sur quatre ou cinq lieues de large. Chaque particulier un peu riche se cherche quelque associé, et creuse un ou plusieurs puits : c'est une dépense de 7 à 8,000 fr. Leur

manière de creuser ces puits n'est pas la nôtre. Ce peuple vient à bout de ses desseins avec le temps et la patience, et avec bien moins de dépense que nous; il n'a pas l'art d'ouvrir les rochers par la mine, et tous les puits sont dans le rocher. Ces puits ont ordinairement 1500 à 1800 pieds français de profondeur, et n'ont que 5 ou 6 pouces de largeur. »

(Ici le missionnaire décrit la manière de percer les puits, qui est analogue à celle qu'emploient les ingénieurs européens pour creuser les *puits artésiens* : ceux-ci ont donc été pratiqués par les Chinois bien des siècles avant nos essais; la consolation de notre amour-propre est d'avoir en quelques années porté à un haut degré de perfection ce que les Chinois exécutent encore aussi naïvement que leurs aïeux.)

« On reste au moins trois ans pour faire un puits. Pour tirer l'eau, on descend dans le puits un tube de bambou long de vingt-quatre pieds, à l'extrémité duquel il y a une soupape; lorsqu'il est arrivé au fond, un homme fort s'assied sur la corde et donne des secousses; chaque secousse fait ouvrir la soupape et monter l'eau; l'eau donne à l'évaporation un cinquième et plus, quelquefois un quart de sel. Ce sel est très âcre; il contient beaucoup de nitre. L'air qui sort de ces puits est très inflammable. Si l'on présentait une torche à l'ouverture du puits, quand le tube plein d'eau est près d'y arriver, il s'enflammerait en une grande gerbe de feu de vingt à trente pieds de haut. Cela arrive quelquefois par l'imprudence ou par la malice d'un ouvrier.

» Il est de ces puits dont on ne retire point de sel, mais seulement du feu; on les appele *puits de feu*. En voici la description : un petit tube en bambou ferme l'embouchure du puits, et conduit l'air imflammable où l'on veut; on l'allume avec une bougie, et il brûle continuellement. La flamme est bleuâtre, ayant trois à quatre pouces de haut et un pouce de diamètre. Le gaz est imprégné de bitume, fort puant; et donne une fumée noire et épaisse; son feu est plus violent que le feu ordinaire.

» Les grands puits de feu sont à Tsee-lieou-tsing, bourgade située dans les montagnes, au bord d'une petite rivière. Dans une vallée voisine il s'en trouve quatre qui donnent du feu en une quantité vraiment effroyable, et point d'eau. Ces puits, dans le principe, ont donné de l'eau salée : l'eau ayant tari, on creusa, il y a environ quatorze ans, jusqu'à trois mille pieds et plus de profondeur, pour trouver de l'eau en abondance : ce fut en vain; mais il sortit soudainement une énorme colonne d'air qui s'exhala en grosses particules noirâtres. Cela ne ressemble pas à la fumée, mais bien à la vapeur d'une fournaise ardente : cet air s'échappe avec un bruissement et un ronflement affreux qu'on entend fort loin. L'orifice du puits est surmonté d'une caisse de pierre de taille qui a six ou sept pieds de hauteur, de crainte que, par inadvertance ou par malice, quelqu'un ne mette le feu à l'embouchure du puits : ce malheur est arrivé il y a quelques années. Dès que le feu fut à la surface, il se fit une explosion affreuse et un assez fort tremblement de terre. La flamme, qui avait environ deux pieds de hauteur, voltigeait sans rien brûler. Quatre hommes se dévouèrent et portèrent une énorme pierre sur l'orifice du puits; aussitôt elle vola en l'air; trois hommes furent brûlés, le quatrième échappa au danger; ni l'eau ni la boue ne purent éteindre le feu. Enfin, après quinze jours de travaux opiniâtres, on porta de l'eau en quantité sur une hauteur voisine, on y forma un petit lac, et on le laissa s'écouler tout-à-coup; il éteignit le feu. Ce fut une dépense d'environ 30,000 francs : somme considérable en Chine.

» A un pied sous terre, sur les quatre faces du puits, sont entés quatre énormes tubes de bambou qui conduisent le gaz sous les chaudières. Chaque chaudière a un tube de bambou ou conducteur du feu, à la tête duquel est un tube de terre glaise, haut de six pouces, ayant au centre un trou d'un pouce de diamètre. Cette terre empêche le feu de brûler le bambou. D'autres bambous mis en dehors éclairent les cours et les grandes halles ou usines. On ne peut employer tout le feu, l'excédant est conduit hors de l'enceinte de la saline, et y forme trois cheminées ou énormes gerbes de feu, flottant et voltigeant à deux pieds de hauteur au-dessus de la cheminée. La surface du terrain de la cour est extrêmement chaude, et brûle sous les pieds; en janvier même, tous les ouvriers sont à demi nus, n'ayant qu'un petit caleçon pour se couvrir.

» Le feu de ce gaz ne produit presque pas de fumée, mais une vapeur très forte de bitume qu'on sent à deux lieues à la ronde. La flamme est rougeâtre comme celle du charbon; elle n'est pas attachée et enracinée à l'orifice du tube, comme le serait celle d'une lampe; mais elle voltige à deux pouces au-dessus de cet orifice, et elle s'élève à peu près de deux pieds. Dans l'hiver, les pauvres, pour se chauffer, creusent en rond le sable à un pied de profondeur, une dizaine de malheureux s'asseient autour; avec une poignée de paille, ils enflamment ce creux, et ils se chauffent de cette manière aussi long-temps que bon leur semble; ensuite ils comblent le trou avec du sable, et le feu s'éteint. »

Voilà ce qui se passe en Chine, dans ce pays mystérieux. Mais des phénomènes analogues se retrouvent en plusieurs autres contrées; ils méritent d'être connus. Nous aurons occasion d'y revenir.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Supplices et morts illustres. — Décrets de l'Assemblée Nationale. — Siéges et ruses de guerre.

2 Mars 415. — Hypacie, jeune païenne d'une rare beauté et d'une grande science, est assassinée à Athènes où elle professait publiquement les mathématiques. Une troupe de chrétiens, furieuse contre son idolâtrie, et excitée par un *lecteur* nommé Pierre, se précipite dans la salle de son cours, l'arrache de sa chaire, et la traîne à l'église Césarée. Elle est dépouillée de tous ses vêtemens, tuée à coups de pots cassés, mise en pièces, et brûlée au Cinarion.

2 Mars 1791. — L'Assemblée nationale décrète l'abolition de tous les droits d'aides, des corporations de métiers, des maîtrises, des jurandes, et de tous les priviléges des professions mécaniques ou industrielles. La contribution des patentes est établie.

2 Mars 1798. — Invasion de la Suisse; combat et prise de Fribourg; occupation de Soleure et de Morat. Deux bataillons de la Côte-d'Or et de l'Yonne détruisent le monument construit par les Suisses à Morat, avec les ossemens des Bourguignons vaincus en 1476.

---

3 Mars 1590. — La ville de Bréda (Hollande) était au pouvoir des Espagnols; de Haranguières, natif de Cambrai, capitaine de gendarmes au service du prince Maurice de Nassau, fit cacher un certain nombre de soldats dans un bateau de tourbes, qui jeta l'ancre, le 3 mars, dans le fossé du château de Bréda. Un caporal descendit dans un esquif pour visiter le bateau; il entra dans la chambre de la poupe, où il ouvrit une fenêtre, et regarda en dedans. Les soldats cachés, qui étaient la plupart attaqués de rhumes violens, se mordaient les bras et les mains pour se fermer la bouche. Le caporal ayant enfoncé sa pique à travers les tourbes, un soldat en eut le bras percé, mais ne poussa aucun cri. Bientôt, à la faveur de la nuit, la petite troupe pénétra dans le château, et força la garnison à se rendre au prince de Nassau, qui était dans les environs avec un corps d'armée.

4 Mars 1193. — Mort de Saladin, souverain d'Égypte, de Syrie, d'Arabie, et de Mésopotamie. On sait quelle longue surprise la sagesse et la valeur de ce prince excitèrent parmi les Croisés, alors conduits par Richard Cœur-de-Lion et Philippe-Auguste. L'Europe n'avait à cette époque que du mépris pour l'Orient, qu'on supposait uniquement peuplé de barbares. Un des plus grands bienfaits des Croisades a été de briser la barrière qui séparait ainsi ces deux mondes, d'enlever à la chrétienté sa prétention exclusive à la civilisation, et d'ouvrir devant elle un champ immense de poésie, de science et de richesses.

—

5 Mars 1687. — Un échafaud est dressé par l'ordre de l'empereur Léopold Ier, sur la place d'Épéries, ville de Hongrie, et, jusqu'à la fin de l'année, pendant neuf mois, sans interruption, les nobles Hongrois qui avaient pris part à la révolution y sont décapités. Les bourreaux, accablés de fatigue et découragés, refusèrent plusieurs fois de continuer les exécutions.

—

6 Mars 1618. — Incendie du Palais de Justice de Paris.

6 Mars 1678. — Mort de Jean de Launois, célèbre docteur de Sorbonne, surnommé le *dénicheur de saints*, parce qu'il s'attachait à prouver la fausseté d'un grand nombre de traditions et de légendes. Le curé de Saint-Roch lui faisait, dit-on, de grandes politesses, quand il le rencontrait, de peur qu'il ne lui ôtât le patron de son église.

—

7 Mars 1799. — Siége de Jaffa, en Syrie, par l'armée d'Orient, sous la conduite du général en chef Bonaparte. Cette ville est emportée d'assaut. Le pillage dure deux jours. La peste se déclare dans l'armée française.

—

8 mars 1790. — L'Assemblée Nationale, sur le rapport de Barnave, rend un décret qui autorise chaque colonie à faire connaître son vœu sur la constitution, la législation et l'administration qui conviennent à sa prospérité et au bonheur de ses habitans. Il est décidé que les assemblées coloniales seront maintenues d'après de nouvelles instructions, et qu'elles énonceront leur vœu sur les modifications au régime prohibitif entre les colonies et la métropole.

LUTTE DE L'AIGLE A TÊTE BLANCHE ET DU FAUCON PÊCHEUR.

Aux bords de la cataracte du Niagara, sur le sable et dans les creux des rochers, de nombreux oiseaux de proie épient au courant de l'eau les poissons qui jouent à la surface, ou les corps des écureuils, des daims et des ours, qui, ayant voulu traverser le fleuve au-dessus de sa chute, ont été entraînés par la rapidité du torrent, et précipités dans le gouffre.

Là tous les oiseaux trouvent sans peine une riche pâture; mais les plus habiles et les plus forts d'entre eux ont souvent un ennemi plus habile et plus fort dont le regard veille sur leurs mouvemens et les tient dans une continuelle terreur; cet ennemi, c'est l'aigle à tête blanche.

L'aigle à tête blanche vit indifféremment à toutes les latitudes. Il rapine en tous lieux, quoiqu'il soit plus souvent attiré par son goût pour les poissons aux rivages de la mer.

Il supporte également les froids les plus rigoureux et les plus grandes ardeurs du soleil. On l'a vu planer au milieu de nuages d'où jaillissaient des éclairs. Des hautes régions de l'atmosphère éternellement glacées, il embrasse d'un seul regard les immenses étendues de nos forêts, de nos campagnes, de nos lacs, de notre océan; il choisit un but à sa course, et, en un instant, il descend à son gré à l'une des extrémités du globe, au milieu d'un été ou d'un hiver.

S'il s'est arrêté sur le sommet de quelque arbre gigantesque qui domine au loin la terre et l'eau, fier et calme, il observe en bas les divers mouvemens des oiseaux de proie de second ordre: les mouettes, les tringa, les grues, les corbeaux; mais, s'il a découvert le faucon pêcheur, son œil s'anime, son cou s'alonge et se hérisse, ses ailes se déploient à demi, et frémissent d'attente.

Le bruissement du vol du faucon pêcheur, qui descend avec la rapidité de la flèche, frappe son oreille. Il le voit faire jaillir l'écume de la mer, et bientôt s'élever en portant, avec un cri de joie et de triomphe, un poisson, qui se débat en vain entre ses ongles.

Ce cri de joie, c'est le signal qu'attendait l'aigle à tête blanche: il s'élance, il poursuit, il touche le faucon, qui, plein d'effroi, redouble de vitesse. L'un et l'autre montent dans l'air, brisent leur course par mille détours subits, tracent des cercles, des nœuds, des spirales infinis entre le ciel et la terre, jusqu'au moment où le faucon, fatigué de sa proie, la laisse échapper avec un cri de désespoir.

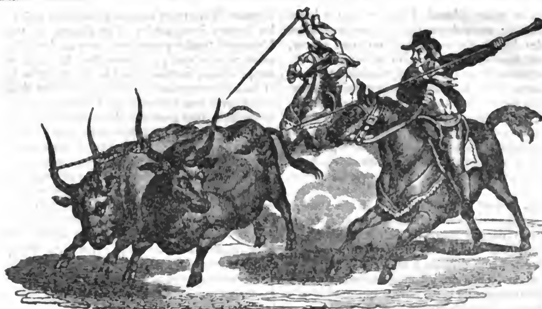
Mais l'aigle demeure un instant immobile; il recueille ses forces; il se précipite en ligne droite, et ressaisit le poisson ensanglanté avant qu'il ait encore effleuré l'eau.



(L'Aigle à tête blanche et le Faucon pêcheu.)

Cette lutte de l'aigle et du faucon est un spectacle très ordinaire, non seulement aux bords du Niagara, mais sur toutes les côtes escarpées ou désertes. La rapidité, la force et l'adresse des deux ennemis excitent toujours un intérêt puissant: on ressent à la fin une sorte de regret et d'indignation à voir triompher l'aigle; on réprouve cette injuste oppression de l'industrie du faucon; mais il est remarquable que presque jamais on ne songe au rôle que le malheureux poisson a joué dans le combat.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30.



BOEUFS SAUVAGES DANS LA MAREMME.

Dans les ouvrages de géographie, on désigne sous le nom de *Maremme* cette contrée du grand-duché de Toscane qui borde la mer Méditerranée; mais en réalité on doit aussi comprendre sous ce nom la campagne de Rome, car c'est partout la même nature.

Pendant la moitié de l'année, cette vaste étendue de côtes, qui se développe sur une longueur de cent lieues, est déserte, frappée de ce cruel fléau qu'on appelle *mal aria*. Les voyageurs qui l'ont traversée à cette époque n'y ont vu qu'une plaine abandonnée; ils ont pris pour des friches les grandes terres qu'on laisse reposer pendant plusieurs années, et si parfois, de loin en loin, quelques pâtres leur ont apparu, c'était pour leur offrir les profondes empreintes de l'influence funeste du climat.

Cependant la *Maremme* nourrit la moitié de l'Italie; le sol est riche et productif. Pendant que les fièvres sont endormies, on se hâte de dérober au sol les richesses qu'il recèle. « On y voit alors, dit M. Didier, voyageur qui vient de décrire cette contrée pittoresque, cent charrues attelées à la fois de deux, trois, jusqu'à quatre paires de bœufs sauvages, labourant de front un champ de deux à trois lieues. Telles semailles, telles moissons : déchirées par de si puissans moyens, les terres saturniennes ne sont ni rebelles ni ingrates, et leur sein fécond ne s'ouvre pas en vain. Quand vient l'heure de la récolte, le fleuve des moissonneurs descendus des montagnes les inonde, et la solitude est tout-à-coup peuplée comme par enchantement. C'est là une des singularités de ces champs illustres, que tout y est brusque, subit, et que l'art des transitions y est pour ainsi dire inconnu : le matin une jachère immense, le soir un champ cultivé; aujourd'hui un champ blond d'épis, demain encore une jachère aride. »

En été, tandis que les propriétaires des fermes se sauvent après la moisson faite dans l'intérieur des montagnes, les pasteurs, pour résister aux maladies qui règnent dans les plaines ouvertes, se réfugient dans les forêts, où il est plus facile d'échapper à la mort. Là se rencontrent aussi des criminels, qui, pour soustraire leur tête à la poursuite des lois, la livrent à une atmosphère meurtrière, et acceptent des fermiers du voisinage quelque emploi.

La *Maremme* de Toscane et la campagne de Rome sont les endroits de l'Italie les plus favorables pour élever les buffles, qui, tout en conservant leur férocité naturelle, y vivent néanmoins en troupeaux. La physionomie de ces animaux, la longueur formidable de leurs cornes, leurs formes massives et la rapidité de leur course, tout cet aspect sauvage contraste singulièrement avec l'ordre et la régularité qui regnent au milieu des troupeaux; là se manifeste à un haut degré l'empire de l'intelligence sur la force brutale. Écoutez encore M. Didier : « Ce qu'il y a de plus grandiose, avec la moisson, dans l'agriculture des *Maremmes*, c'est le gouvernement des troupeaux. Pas plus que le moissonneur le pâtre n'est indigène; descendu comme lui des montagnes dans la saison des neiges, il y remonte au printemps, et ses troupeaux avec lui. Roi du désert, le pâtre se promène en roi dans son empire. A cheval et la lance au poing, il mesure d'un œil ardent l'horizon sans bornes, et rien n'échappe à sa vigilance. Malheur au taureau rebelle, à l'étalon révolté qui jettent le désordre au sein du troupeau! le fer aigu se teint de leur sang enflammé; ils rentrent confus dans le rang, et la brute indocile et vaincue reconnaît dans l'homme son maître : elle subit son joug en silence. »

La gravure qui est en tête de cet article représente deux buffles qui couraient à la maraude, et que les pasteurs ramènent; celle qui suit montre quatre de ces animaux attachés sous un même joug, et conduits à la ville. Peut-être devrait-on en France adopter une méthode



(Bœufs sous le joug.)

analogue pour mener les troupeaux de bœufs qui circulent sur nos grandes routes, et qui traversent quelque-

fois nos villes en toute liberté. Bien que notre bœuf soit d'un caractère assez doux, il occasione parfois des accidens et des dégâts. On se rappelle en avoir vu un, à Paris, entrer dans la boutique d'un miroitier, et là, se croyant au milieu de son troupeau, vouloir passer au travers de chaque glace. Les glaces où se mirait l'animal furent mises en pièces, et ses cornes, mille fois répétées, firent croire, à quelque distance, que trente bœufs s'étaient logés chez le miroitier.

Quoique les buffles d'Italie présentent un aspect formidable, ils sont loin de donner une idée de ceux qui habitent les Indes Orientales, dans les forêts et les marais du Bengale.

Ceux-ci sont surtout à craindre lorsqu'ils deviennent vieux, parce qu'alors ils recherchent la solitude, et ne redoutent aucun danger pour punir l'imprudent qui les trouble dans leur retraite. A pied, la fuite est impossible; elle est même difficile à cheval, si l'on n'est bien monté, et si le terrain est marécageux.

Il y a de vieux mâles de cette espèce qui ont jusqu'à six pieds de haut, et que les chasseurs redoutent autant que le tigre. On ne peut les abattre qu'avec une carabine semblable à celle dont on se sert contre ce dernier animal, encore faut-il, pour les arrêter, les frapper dans le poitrail ou près de l'épaule.

On voit souvent un vieux buffle, rendu furieux par une blessure, s'élancer vers l'éléphant qui porte le chasseur; mais cette témérité lui devient toujours fatale, dit le voyageur qui raconte ce fait: clouer le buffle à terre en poussant un rugissement épouvantable, est l'affaire d'un instant pour un éléphant aguerri.

VOYAGES.

L'État de la Virginie, le plus étendu de l'Union américaine, et qui pendant long-temps a joué le premier rôle par sa politique et ses grands hommes, présente les beautés sublimes d'une nature à la fois fertile et sauvage. On aimera à lire le morceau suivant, dans lequel mistress Trollope décrit un des spectacles les plus magnifiques de cette contrée pittoresque.

CATARACTE DU POTOWMAK.

Nous fîmes la partie d'aller voir la grande cataracte du Potowmak. Le chemin qui y conduit de Tonington traverse des paysages auxquels on peut à peine donner le nom de forêt, de parc ou de jardin, mais qui réunissent ces trois caractères. Des cèdres, des tulipiers, des platanes, des sumacs, des genévriers, et des chênes de diverses espèces ombrageaient le chemin; des vignes sauvages avec leurs belles et grandes feuilles, et leurs fleurs dont le parfum égale celui du réséda, s'entrelaçaient aux branches de ces arbres. Des fraisiers, des violettes, des anémones, des pensées, des œillets sauvages, et une foule d'autres fleurs encore plus jolies, couvraient, littéralement, la terre. L'arbre de Judée, le cornouiller dans toute sa gloire de fleurs en étoile, l'azalea et le rosier sauvage éblouissaient nos yeux, de quelque côté que nous pussions les tourner.

L'accroissement graduel du bruit de cette cataracte est un des traits les plus agréables de cette promenade délicieuse. Je ne sais pourquoi le bruit d'une chute d'eau plaît tellement à l'oreille! Tous les autres sons monotones ont quelque chose qui fatigue l'esprit, mais je n'ai jamais rencontré personne qui n'aimât à écouter le bruit d'une cascade. Après avoir traversé une rivière rapide nommée *Branch-creek*, nous continuâmes à marcher pendant quelques minutes à l'ombre d'arbres verts, et, tout-à-coup, nous vîmes un spectacle qui nous arracha à tous un cri de surprise et de plaisir. Les profondeurs rocailleuses d'une rivière immense s'ouvrirent à nos yeux.

Le lit de la rivière est en cet endroit d'une grande largeur. D'énormes masses de rochers noirs, de toutes les formes imaginables, l'encaissent de toutes parts. L'eau qui tombe parmi eux avec un bruit de tonnerre ne se montre que par intervalles. Ici c'est une grande nappe d'eau, verte et limpide, tombant en ligne droite et sans interruption; là elle se précipite dans un canal étroit, avec une violence qui fait qu'on ne peut ni voir, ni écouter, sans éprouver des vertiges: dans un endroit, c'est un étang sans fond dont la surface est un miroir noir comme de l'encre; dans un autre, l'eau, tourmentée et divisée, forme en se précipitant une douzaine de torrens à demi cachés par le brouillard de rosée qui en rejaillit, et qui s'élève à une grande hauteur. En dépit de tout ce fracas, les arbres les plus délicats et les plus charmans se montrent au milieu de ces rochers hideux, comme des enfans souriant au sein même du danger. Tandis que nous regardions cette scène imposante, un de nos amis nous fit remarquer que la vigne vénéneuse étendait avec grâce ses branches perfides sur tous les rochers, et nous assura qu'une foule nombreuse de serpens y trouvaient leur sombre demeure.

Donner à cette scène l'épithète de belle serait un étrange abus de termes, car tout ce qu'elle offre à l'œil et à l'oreille inspire la terreur. La cataracte du Potowmak a quelque chose d'horrible et d'imposant. Le gouffre sombre et profond qui est ouvert devant vous; les mugissemens de la cascade écumante, le tourbillon rapide des eaux, la hauteur effrayante des rochers, tout semble menacer la vie et épouvanter les sens. C'était pourtant un grand plaisir que d'être assis sur une pointe de rocher en saillie, de voir et d'écouter.

On s'éloigne de ce spectacle plus calme, plus silencieux qu'on n'y est arrivé; mais la fraîcheur de l'air, le doux coloris de quelques fleurs épanouies, les pétales des autres qui se ferment, le bourdonnement sourd des insectes, la douce rosée qui empêche le pied de se fatiguer au retour, tout cela semble en harmonie avec cet état mixte d'exaltation et de fatigue qu'une semblable excursion ne manque jamais de procurer.

LA MONNAIE DE DEUX SOUS.

Les écoliers renouvellent souvent un de leurs tours, qui est pour eux plein de charmes. S'ils rencontrent sur leur passage une échoppe avec des vitres en papier, un des malins se dévoue, et, passant à la fois la tête et les deux bras par trois des vitres économiques, il demande au savetier la monnaie de *deux sous* en pièces de six francs.

L'effroi du savetier, au tonnerre du papier qui crève, à la menace de ces deux poings armés de deux gros sous, à la soudaine apparition de cette tête illuminée de malice et encadrée dans les lambeaux de sa vitre, forme un spectacle délicieux pour le gamin. Mais ce qu'il faut surtout admirer, c'est la proposition sensée qui constitue la légende et l'assaisonnement de cette méchanceté d'écolier:

« Donnez-moi, s'il vous plaît, la monnaie de *deux sous* en pièces de six francs. »

C'est, en effet, la proposition abrégée que, dans la vie humaine, chacun adresse à ses voisins.

Lorsque, sorti d'un coin de la Grèce, Alexandre-le-Grand ravageait la Perse et tuait ses habitans, que demandait-il à l'Asie, si ce n'est la monnaie de sa province en royaumes: avec un capital de trente mille hommes, il en voulait bénéficier plusieurs millions. — « Donnez-moi, s'il vous plaît, la monnaie de mes *deux sous* en pièces de six francs. »

Le banquier qui joue à la Bourse, le haut savant qui parle à l'Institut, dispersent journellement leur argent et leur menue science pour en avoir la monnaie en or ou en théories générales; et ainsi des autres.

La demande de l'écolier est donc dans la bouche de tout le monde; mais tout le monde n'a pas un royaume en capital, un coffre-fort, ni un arsenal scientifique; nombre de gens n'ont que *deux sous*, comme l'écolier, et, comme l'écolier, seraient repoussés par tous ceux auxquels ils adresseraient leur naïve question : c'est pour ceux-là qu'est ouvert notre *Magasin*. Avec *deux sous* (pourquoi le timbre nous force-t-il à dire aussi *avec trois sous?*) ils y trouveront à choisir beaucoup de choses qui sont dans de gros livres, et qui leur coûteraient *six francs*.

Tel qui bâtirait un Panthéon n'a jamais vu que l'église de son village; tel qui deviendrait amiral ne connaît pas même un étang; tel qui ferait des fermes-modèles n'est jamais sorti des murs de Paris. Dans notre *Magasin a deux sous*, nous enfermerons tout ce qui est capable de piquer la curiosité, et nous ferons ainsi promener parmi les faits les plus pittoresques ceux qui savent peu de choses, et n'ont que les menus plaisirs à *deux et trois sous*. S'ils y font la conquête d'une idée qui développe leur imagination; s'ils découvrent dans les tableaux variés qui leur sont mis sous les yeux quelque fait original et saillant, quelque sentiment capable de réveiller chez eux un goût naturel et de les arracher à l'ornière habituelle de leur vie monotone, c'est une carrière nouvelle qu'ils se seront ouverte; et, *sans faire tort à personne*, ils auront changé leurs *deux sous en monnaie de six francs*.

PROCÈS, CONDAMNATIONS

EXCOMMUNICATIONS CONTRE DES ANIMAUX.

Il fut un temps en France où des tribunaux prononçaient des condamnations contre des animaux prévenus de certains délits, et où l'autorité ecclésiastique lançait les foudres de l'excommunication contre des insectes nuisibles. Cet usage de la justice divine et humaine a paru si monstrueux aux générations nouvelles, qu'elles n'ont point voulu d'abord y ajouter foi; mais des documens authentiques ne permettent plus de conserver aucun doute. Ainsi, plusieurs manuscrits conservés à la bibliothèque royale ou possédés par des savans, contiennent les dispositifs de ces jugemens, et jusqu'aux mémoires de frais et dépenses faits pour l'exécution des sentences prononcées. Pendant une assez longue période du moyen âge, la pensée de soumettre à l'action de la justice tous les faits condamnables, de quelque être qu'ils provinssent, loin d'être ridicule, a été généralement répandue.

Chassanée, célèbre jurisconsulte du XVIe siècle, a composé plusieurs conseils, et dans le premier, après avoir examiné les moyens de citer en justice certains animaux, il recherche qui peut légalement les défendre, et devant quel juge ils doivent être amenés.

L'extrait suivant donne avec l'indication des écrivains qui sont nos autorités, l'époque des procès et jugemens prononcés dans les affaires les plus singulières, le nom des animaux, le motif qui les a fait traduire en justice, ainsi que la date de plusieurs anathèmes ecclésiastiques.

1120. — Mulots et chenilles excommuniés par l'évêque de Laon. (*Sainte-Foix.*)

1386. — Truie mutilée à la jambe, à la tête, et pendue, pour avoir déchiré et tué un enfant, suivant sentence du juge de Falaise. (*Statistique de Falaise.*)

1394. — Porc pendu pour avoir meurtri et tué un enfant, en la paroisse de Roumaigne, vicomté de Mortaing. (*Sentence manuscrite.*)

1474. — Coq condamné à être brûlé, par sentence du magistrat de Bâle, pour avoir fait un œuf. (*Promenade à Bâle.*)

1488. — Becmares (sorte de charançons) : les grands-vicaires d'Autun mandent aux curés des paroisses environnantes de leur enjoindre, pendant les offices et les processions, de cesser leurs ravages, et de les excommunier. (*Chassanée.*)

1499. — Taureau condamné à la potence par jugement du bailliage de l'abbaye de Beaupré (Beauvais), pour avoir, en fureur, occis un jeune garçon. (*DD. Durand et Martenne.*)

Commencement du XVIe siècle. — Sentence de l'Official contre les becmares et les sauterelles qui désolaient le territoire de Millière (Cotentin). (*Théoph. Raynaud.*)

1554. — Sangsues excommuniées par l'évêque de Lauzanne, parce qu'elles détruisaient les poissons. (*Aldrovande.*)

1585. — Le grand-vicaire de Valence fait citer les chenilles devant lui, leur donne un procureur pour se défendre, et finalement les condamne à quitter le diocèse. (*Chorier.*)

1690. — En Auvergne, le juge d'un canton nomme aux chenilles un curateur; la cause est contradictoirement plaidée. Il leur est enjoint de se retirer dans un petit terrain (indiqué par l'arrêt) pour y finir leur misérable vie. (*Description de la France.*)

Un relevé de ces jugemens, présenté à la Société royale des Antiquaires par M. Berriat-Saint-Prix, en élève le nombre à près de quatre-vingt-dix, dont trente-sept appartiennent au XVIIe siècle; et un seul a été rendu dans le siècle suivant, en 1741, contre une vache.

NICOLAS POUSSIN.

SA VIE. — MAISON QU'IL HABITAIT AU MILIEU DU JARDIN DES TUILERIES. — SES TABLEAUX AU MUSÉE DU LOUVRE. — EXTRAIT DE SES LETTRES. — SES RÉFLEXIONS SUR LA PEINTURE.

Nicolas Poussin est né aux Andelys, en Normandie. Il fut dirigé dans ses premières études de peinture par Varin, peintre assez habile. A dix-huit ans il sortit de la maison paternelle, et vint à Paris pour mieux étudier un art dont il reconnaissait déjà les difficultés, mais qu'il aimait avec passion.

Un jeune seigneur du Poitou l'accueillit chez lui. Après avoir changé de maître deux fois, il fit connaissance avec quelques personnes qui lui prêtèrent plusieurs estampes de Raphaël et de Jules Romain; il prit la résolution de partir pour Rome; mais son voyage fut interrompu à Florence par quelque accident. Un second projet de voyage ayant encore échoué, il se remit à l'œuvre : et déjà, en 1623, lorsque les jésuites de Paris célébrèrent la canonisation de saint Ignace et de saint François Xavier, et que les écoliers de leur collége, pour rendre cette cérémonie plus solennelle, voulurent faire peindre les miracles de ces deux saints, le Poussin fut choisi pour faire six tableaux en détrempe. Il avait une si grande pratique dans ce genre de travail, qu'il ne fut guère plus de six jours à les faire. Ses tableaux furent plus estimés que ceux de tous les autres peintres qui avaient aussi travaillé pour l'ornement de cette fête.

Une troisième fois il partit pour Rome, et y arriva enfin au printemps de l'année 1624. Il y fit en peu de temps de rapides progrès, et son nom devint bientôt célèbre en Europe. M. Desnoyers, secrétaire d'État et surintendant des bâtimens de Louis XIII, résolut de le faire revenir à Paris.

Après plusieurs hésitations, Poussin fut obligé de céder aux ordres du roi et aux invitations pressantes du surintendant.

A son arrivée il fut présenté au cardinal de Richelieu, qui le reçut avec un air fort engageant. On le conduisit ensuite dans un logis qu'on lui avait destiné dans le jardin des Tuileries.

Voici ce que Nicolas Poussin écrivit à cette époque



(Nicolas Poussin.)

à Carlo Antonio del Pozzo, archevêque de Pise, et frère du chevalier Cassiano del Pozzo, son protecteur et son ami :

« Je fus conduit le soir dans l'appartement que M. Desnoyers m'avait destiné. C'est un petit palais, car il faut l'appeler ainsi. *Il est situé au milieu du jardin des Tuileries.* Il est composé de neuf pièces à trois étages, sans les appartemens d'en bas, qui sont séparés : ils consistent en une cuisine, la loge du portier, une écurie, une serre pour l'hiver, et plusieurs autres petits endroits où l'on peut placer mille choses nécessaires. Il y a, en outre, un beau et grand jardin, rempli d'arbres à fruits, avec une grande quantité de fleurs, d'herbes et de légumes ; trois petites fontaines, un puits, une belle cour, dans laquelle il y a quelques arbres fruitiers. J'ai des points de vue de tous côtés, et je crois que c'est un paradis pendant l'été. En entrant dans ce lieu, je trouvai le premier étage rangé et meublé noblement, avec toutes les provisions dont on a besoin, même jusqu'à du bois et un tonneau de bon vin vieux de deux ans. J'ai été fort bien traité pendant trois jours, avec mes amis, aux dépens du roi. Le jour suivant je fus conduit par M. Desnoyers chez le cardinal de Richelieu, lequel, avec une bonté extraordinaire, m'embrassa, et me prenant par la main, me témoigna d'avoir un grand plaisir de me voir. »

Bientôt après, Louis XIII lui accorda le brevet de son premier peintre ordinaire, avec 3,000 livres de gages, dit le brevet, et l'usage de cette même maison du milieu du jardin des Tuileries, où Menou avait demeuré auparavant.

Mais Poussin languissait loin de Rome; il voyait d'ailleurs partout des envieux. Une circonstance vint mettre le comble à ses chagrins. Lemercier, architecte du roi, avait commencé à faire travailler à la belle galerie du Louvre; Poussin fit changer dans la voûte les compartimens, comme trop massifs et trop pesans pour ses dessins; Lemercier s'en offensa, et les peintres mécontens se joignirent à lui contre Poussin, qui demanda à retourner à Rome pour chercher sa femme et mettre ordre à ses affaires. Il obtint un congé. Peu après le cardinal de Richelieu mourut, le roi suivit de près son premier ministre, M. Desnoyers se retira de la cour, et Poussin resta en Italie, suivant son désir.

Le travail, la maladie avaient épuisé ses forces; il expira le 19 novembre 1665, âgé de soixante et onze ans.

Cette année-là même, il écrivit encore des lettres où il jeta, avec une grande simplicité, çà et là, les réflexions les plus justes et les plus élevées sur l'art.

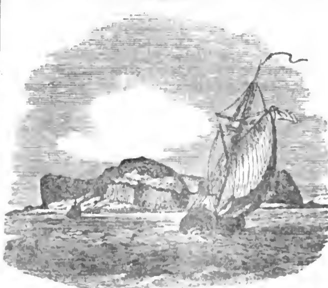
La France possède dans son musée du Louvre, trente-neuf tableaux de Poussin, qui sont numérotés, depuis 196 jusqu'au n° 234, dans le catalogue de 1832. Les dessins que l'on a conservés sont au nombre de 22. Entre les plus remarquables de ses tableaux sont *les bergers d'Arcadie*, et *le déluge*.

Nous avons de Poussin un recueil de lettres qui a paru en 1824.

On y trouve le passage suivant qu'il écrivait dans l'année de sa mort à M. de Chambrai : « Définition : la peinture est une imitation faite avec lignes et couleurs, en quelque superficie, de tout ce qui se voit sous le soleil. Sa fin est la délectation. Il ne se donne point de visible sans lumière, sans forme, sans couleur, sans distance, sans instrument. Pour ce qui est de la matière (ou sujet), elle doit être noble; et pour donner lieu au peintre de montrer son esprit, il faut la prendre capable de recevoir la plus excellente forme. Il faut commencer par la disposition, puis par l'ornement, le décor, la beauté, la grâce, la vivacité, le *costume*, la vraisemblance et le jugement partout; ces dernières parties sont du peintre, et ne peuvent s'enseigner. C'est le rameau d'or de Virgile, que nul ne peut cueillir s'il n'est conduit par le destin. »

On prétendait qu'il avait aussi composé un Traité des lumières et des ombres; mais Du Ghet, son beau-frère, dans une lettre à M. de Chantelou, prouve que ce n'est qu'un extrait de Matteo, auteur italien, que lui-même avait fait pour l'usage de Poussin.

GROTTE BASALTIQUE DE L'ILE DE STAFFA, EN ÉCOSSE.



(Vue de l'île de Staffa.)

Staffa est l'une des îles Hébrides; elle est située par le 57e degré de latitude nord, à quinze milles de l'île de Mull.

On assure que Joseph Banks, célèbre compagnon de Cook, est le premier naturaliste qui ait abordé cette île (août 1772) et en ait donné la description. M. Panckoucke l'a visitée il y a peu d'années, et a publié, en 1831, une relation de son voyage, où nous trouvons les détails les plus curieux et les plus intéressans que nous puissions offrir à nos lecteurs.

Le nom celtique de la grotte de l'île de Staffa est *An-Ua-Vine* ou *Fine*. *Staffa* est un terme norse qui veut dire *bâtons* ou *colonnes*; *an-ua-vine* ou *fine* signifie *la grotte harmonieuse*, ou, suivant une autre traduc-

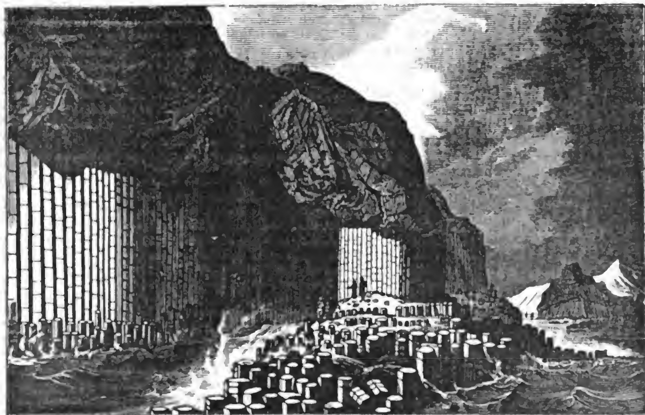
tion, *la grotte de Fingal;* ces deux noms conviennent également à l'île. Souvent l'agitation de la mer et les tourbillons de vent, en se perdant au fond de la grotte, à travers les colonnes de basalte disposées en buffets d'orgues, produisent des sons d'une merveilleuse harmonie. « Ce sont les harpes éoliennes des ombres Fingaliennes, » disent les Gaëls, qui attachent l'idée de Fingal, le père d'Ossian, à tout ce qui paraît surnaturel.

L'île de Staffa n'est qu'une masse de lave et de basalte. Les bords sont escarpés et inaccessibles dans toute sa circonférence, à l'exception d'un petit espace, au-dessus de la presqu'île de Boo-Sha-La.

D'immenses colonnades basaltiques règnent tout autour, et au premier aspect on a la conviction qu'elles ont surgi tout-à-coup du sein de la mer.

La régularité de tout ce que l'on voit est telle, qu'il est difficile de ne pas croire d'abord que l'on entre dans un édifice taillé par la main de l'homme. Une longue voûte qui s'élève dans une proportion élégante, des colonnes droites, des angles rentrans et saillans dont les arêtes sont d'une extrême pureté, tout persuade que le ciseau d'artistes habiles s'y est exercé; car cette grotte n'est point basse comme les cavernes ordinaires, et on n'y distingue aucune pierre, aucun fragment qui ne soit prismatique, symétriquement, parfaitement et régulièrement taillé.

Cette caverne profonde semble une grande église



(Grotte de Fingal.)

gothique, dont la nef présenterait deux rangées de colonnes qui auraient été brisées et transportées tout debout, mais ayant des hauteurs inégales, à la droite et à la gauche de l'édifice noirci par les flammes. Le fond de la grotte est ténébreux, et fermé comme le chœur d'une chapelle.

La grève est triste et sombre, et a la forme d'un vaste escalier de marbre noir mis en désordre par quelque bouleversement souterrain. Les grands piliers s'étendent comme une longue muraille, et d'un côté, au milieu, on remarque un réduit pareil à un confessionnal obscur. Cet enfoncement bizarre se rétrécit tellement, qu'il n'a, dans la partie la plus reculée, que la largeur d'un fauteuil, aussi l'a-t-on nommé *le fauteuil de Fingal.* Le dais de cette cavité est formé de colonnes brisées qui représentent assez exactement une ogive gothique.

La voûte est composée, comme les parois, de colonnes qui se sont séparées à distances à peu près égales, et dont l'une des parties est restée suspendue, tandis que l'autre partie, en tombant, a laissé libre ce long espace qui forme la caverne; les prismes du bas et du haut se correspondent avec beaucoup d'exactitude. Les basaltes sont étroitement unis, et comme cimentés dans leurs joints par une matière calcaire d'un jaune citron, qui se détache sur la nuance de fer qui est dominante. En plusieurs endroits des galeries, la pierre reflète des teintes vertes et orange-clair. La belle transparence des eaux, lorsque la mer est calme, double l'effet imposant de la variété de ces riches couleurs.

L'île est une propriété; elle appartient aujourd'hui à la famille des Macdonald, qui l'afferme douze livres sterling par an (302 francs), plutôt pour la pêche, sans doute, que pour tout autre produit de son territoire. La partie extérieure de la voûte est un plateau couvert d'une couche très mince de terre végétale. On a défriché un coin de cette plaine aride, et quelques épis d'avoine y sont venus à grand' peine. Vers le milieu de l'île, on voit encore les débris d'une chaumière. Des vaches et des chevaux, tous de très petite espèce et de couleur noire, paissent à l'entour; les pâtres ont une physionomie triste. Comme des tempêtes d'une violence effroyable se déchaînent sur Staffa les trois quarts de l'année, ils ne peuvent y habiter : c'est de l'île d'Iona qu'ils viennent avec leurs troupeaux pendant les jours de l'été. Ils n'ont pour distraire leur vue, au milieu de brumes continuelles, que les cormorans qui chassent aux insectes et aux poissons, et les pingouins, les mouettes, les guillemots, s'abandonnant aux vents ou jouant à la surface de la mer.

USAGES POPULAIRES.

Combat des échasses, à Namur. — A des époques solennelles, la jeunesse de Namur, divisée en deux

corps, sous les noms de *Mélans* et d'*Avresses*, se livre, élevée sur les longs bâtons appelés échasses, un combat qui offre un étrange spectacle.

Chaque parti, au nombre de sept à huit cents, commandé par un capitaine et plusieurs officiers, se distingue par sa cocarde, et par ses drapeaux, qui, durant l'action, flottent aux fenêtres de l'hôtel-de-ville. A l'heure convenue, les deux armées, musique en tête, arrivent par les deux extrémités de la Grande-Place, champ de bataille ordinaire, paradent un moment, puis, après avoir été haranguées par leurs capitaines, s'élancent gaiement dans la lice au son des instrumens guerriers. Leurs coudes et leurs jambes artificielles sont les seules armes dont ils se servent; au milieu des combattans on voit se glisser les jeunes filles, qui les encouragent lorsqu'ils faiblissent et les relèvent quand ils sont abattus. Rien ne peut égaler l'acharnement des deux partis; ils déploient une vigueur et une agilité singulières en présence de la foule des spectateurs, dont l'intérêt est puissamment excité.

Suivant la tradition du pays, cette lutte curieuse aurait pour origine la rivalité de deux familles, celles des Mélans et des Avresses, qui vidèrent leurs différens de cette manière. Les historiens et les antiquaires n'adoptent point cette explication, mais ils ne la remplacent par rien de satisfaisant. Ces combats furent souvent livrés en l'honneur et en présence de souverains, parmi lesquels on cite Charles-Quint, Pierre-le-Grand, et Bonaparte. Les magistrats de la ville, ayant considéré, dès la fin du XVIIIe siècle, les dangers que ces jeux présentaient, les ont défendus. Depuis lors ils sont devenus plus rares, et le dernier a été livré en 1814 devant le prince d'Orange.

Danse des sept Machabées. — Cet exercice était encore particulier à la jeunesse de Namur, et suivait ordinairement le combat des échasses.

Sept jeunes et vigoureux garçons représentaient les Machabées. Tous leurs vêtemens, veste, pantalon, bas, souliers et bonnet, étaient blancs et fixés avec des rubans rouges. Leur main droite était armée d'une épée émoussée; de la gauche ils saisissaient le fer de leur compagnon, et, entrelaçant leurs armes de cent manières différentes, ils exécutaient les mouvemens les plus variés.

L'origine de cet exercice est aussi incertaine que celle du combat des échasses. Le dernier eut lieu en 1774, en présence de l'archiduc Maximilien.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Condamnations célèbres. — Guerre d'Espagne. — Papauté. — Le premier lieutenant de police.

9 Mars 1762. — Exécution de Jean Calas. La condamnation et le supplice injustes de ce vertueux protestant, faussement accusé d'avoir assassiné son fils qu'on supposait s'être converti au catholicisme, ont plus fait pour la propagation de l'esprit de tolérance, que n'avaient fait jusque là un grand nombre des écrits des philosophes qui réclamaient la liberté religieuse depuis plusieurs siècles. Trois ans après l'exécution, le 9 mars 1765, un jugement solennel a réhabilité la mémoire de cette célèbre victime du fanatisme.

—

10 Mars 1811. — Prise de Badajoz, capitale de l'Estramadure espagnole. Le général Mortier s'en empare après un siége de cinquante-quatre jours. Wellington communiquant cet évènement à la régence du Portugal, écrit : « La nation espagnole a perdu, en deux mois, les forteresses de Tortose, d'Olivenza, et de Badajoz. Pendant ce temps, le maréchal Soult, avec un corps de troupes au-dessous de vingt mille hommes, outre la prise de ces deux dernières places, a pris ou tué plus de vingt-deux mille hommes de troupes espagnoles. »

—

11 Mars 1314. — Sous le règne de Philippe-le-Bel, Jacques de Molay, grand-maître des Templiers, et Guy, frère du dauphin d'Auvergne, sont brûlés sur la place Dauphine. Tous les ans les successeurs des Templiers, qui viennent de rendre public leur culte à Paris, vont un à un, le 11 mars, sur le lieu du supplice.

Bossuet a dit au sujet de cet évènement historique : « On ne sait s'il n'y eut pas plus d'avarice et de vengeance, dans cette exécution, que de justice. »

11 Mars 1808. — Sénatus-consulte qui porte institution de titres héréditaires honorifiques, sous les dénominations de prince, duc, comte, baron et chevalier. Il est statué que les titulaires pourront former des majorats ou substitutions en faveur de leurs descendans directs.

—

12 Mars. — Ce jour est le premier du mois pour les Grecs modernes. En plusieurs endroits, ils ont conservé l'usage de célébrer à cette époque le retour du printemps, par de vieux chants consacrés, et en cassant dans les rues toute leur vaisselle de terre. Ce dernier usage existe aussi dans un grand nombre d'autres pays; à Lorient, par exemple, en Bretagne, le dimanche de la Quasimodo, il y a une guerre générale contre toutes les marmites, cruches et pots-au-lait.

12 Mars 1699. — Le pape Innocent XII condamne; après neuf mois d'examen, le livre de Fénelon, intitulé *Explication des maximes des Saints.* Ce livre avait été véhémentement critiqué par Bossuet.

—

13 Mars 1809. — Révolution en Suède. Gustave-Adolphe IV est désarmé par un Suédois, qui lui adresse ces paroles : « Sire, votre épée vous a été donnée pour la tirer contre les ennemis de la patrie, et non contre les vrais patriotes, qui ne veulent que votre bonheur et celui de la Suède. » Le 29 mars suivant, Gustave-Adolphe abdique la couronne en ces termes : « Persuadé que nous ne pouvons plus continuer nos fonctions royales, ni maintenir l'ordre et la tranquillité dans ce royaume, d'une manière digne de nous et de nos sujets, nous nous faisons un devoir sacré de renoncer, par le présent acte, volontairement et par notre propre motif, à nos fonctions royales, afin de consacrer le reste de nos jours à la gloire de Dieu. »

13 Mars 1815. — Les huit puissances signataires du traité de paix de Paris, du 30 mai 1814, réunies au congrès de Vienne, déclarent que Bonaparte, en rompant la convention qui l'avait établi à l'île d'Elbe, s'est placé hors des relations civiles et sociales, et le livrent à la vindicte publique *comme ennemi et perturbateur du repos du monde.*

—

14 Mars 1800. — Le cardinal Gregorio-Barnaba Chiaramonte est élu pape par trente-deux voix sur trente-cinq, dans le conclave tenu à Venise. Lorsqu'il n'était encore qu'évêque d'Imola, dans la Romagne, il avait prononcé à l'occasion de l'entrée des Français dans la Romagne un discours où l'on remarque ces phrases : « Les premiers chrétiens étaient animés de l'esprit de démocratie. Les vertus morales rendent bons démocrates. » Élevé à la papauté, il prit le nom de Pie VII. Ce fut lui qui sacra Napoléon empereur, à Paris, en 1804.

—

15 Mars de l'an 44 avant J.-C. — Jules César est assassiné dans le sénat.

15 Mars 1665. — Création de la charge de lieutenant de police à Paris. M. de La Reynie, qui occupe le premier cette fonction, ordonne que des lanternes soient

suspendues dans toutes les rues. Cette innovation produit une grande impression sur l'esprit des bourgeois. Ce n'est que cent ans après, sous la lieutenance de M. de Sartine, que les lanternes à *réverbère* sont établies.

A la réception de M. de La Reynie, le premier président du parlement de Paris lui recommanda trois choses, *netteté*, *clarté*, *sûreté*.

PROGRESSION

DES PRODUITS, DES REVENUS, ET DE LA POPULATION DE LA GRANDE-BRETAGNE.

La Grande-Bretagne (l'Angleterre proprement dite, l'Ecosse et le pays de Galles) avait produit par l'agriculture et par ses mines seulement 2,496,000,000 fr., en 1813. Ayant alors 12,500,000 habitans, c'était une production agricole de 199 fr. 68 c. par tête.

En 1831, elle a donné 3,350,000,000 francs, ou 223 fr. 33 c. par individu, sa population étant à cette époque de 15,000,000 d'habitans. L'augmentation moyenne annuelle pendant les dix-huit ans écoulés entre 1813 et 1831 a donc été, pour les produits de l'agriculture et des mines, de 47,444,000 fr.; pour la population, de 138,800 habitans, et pour la répartition des produits par tête, de 1 fr. 31 c. Si la même progression continuait pendant cent ans, la Grande-Bretagne, en 1931, aurait 8,094,400,000 fr. de revenu agricole, et 28,880,000 habitans, qui auraient chacun, terme moyen, un revenu annuel en produits de l'agriculture de 354 fr. 33 c. Or, comme cet art ne fait que le tiers environ des richesses de la Grande-Bretagne, il en résulterait que chaque Anglais possèderait près de 1,100 fr. de revenu moyen. Assurément, jamais le partage ne sera aussi égal; mais il est probable que le nombre des malheureux sera moins fort qu'actuellement, et que la répartition des produits sera mieux faite, car le grand avantage de la civilisation est d'augmenter et d'honorer de plus en plus l'influence du travail.

Publicité des dépenses de l'État. — Autrefois en France les comptes de la guerre et de la marine se rendaient tous les six mois; mais comme la publicité des dépenses effrayait l'absolutisme du souverain, on n'avait garde d'en rien laisser à la disposition des curieux. On rapporte que Louis XV s'enfermait dans l'OEil-de-Bœuf, et que là, avec deux valets, il brûlait soigneusement les papiers qu'on lui rendait, ne se retirant qu'après avoir bien remué dans les cendres pour effacer jusqu'au moindre vestige d'écriture. Aujourd'hui le plus mince étudiant peut connaître les dépenses de l'État avec plus d'exactitude qu'il ne sait, au bout de l'année, par où a passé la pension que lui fait son père.

STATISTIQUE.

ANNÉES DE GUERRE EN FRANCE PENDANT LES CINQ DERNIERS SIÈCLES.

Dans le XIVe siècle, il y eut 43 années de guerre :
5 de guerre civile;
13 de guerre portée à l'extérieur;
25 de guerre sur le sol de la France.

Il y eut 14 grandes batailles, entre autres celle de Courtray, où les Flamands firent trophée de quatre mille paires d'éperons de chevaliers français; celle de Poitiers, qui coûta la liberté au roi de France.

On peut juger de tous les maux que devaient entraîner de semblables guerres, dans lesquelles, pour une bataille rangée, se livraient cinquante ou soixante combats d'autant plus sanglans, que l'usage des armes à feu était presque inconnu; que l'on combattait corps à corps, et que tout guerrier blessé un peu grièvement mourait ordinairement faute de secours, à moins qu'il ne fût d'un rang très élevé.

Dans le XVe siècle on trouve 71 années de guerres :
13 de guerre civile;
43 de guerre sur le sol de la France;
15 seulement où la guerre fut portée sur le sol étranger;

Et 11 grandes batailles, parmi lesquelles on remarque celles d'Azincourt, de Castillon et de Montlhéry.

Dans le XVIe siècle on compte 85 années de guerre :
44 de guerre extérieure;
8 de guerre sur le territoire français;
33 de guerre civile et religieuse.

Il y eut 27 batailles rangées, parmi lesquelles on en compte 11 où les Français, animés et par l'esprit de parti et surtout par le fanatisme religieux, se battirent et se déchirèrent entre eux.

Dans le XVIIe siècle il y eut 69 années de guerre :
6 de guerre religieuse;
11 de guerre civile;
52 de guerre portée à l'extérieur.

On compte dans ce siècle 39 batailles rangées.

Dans le XVIIIe siècle :
51 années de guerre extérieure;
1 — de guerre religieuse;
6 — de guerre civile.

En tout, 58 années de guerre, et 93 batailles.

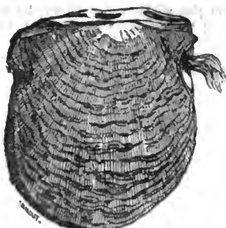
Ainsi, dans l'espace de cinq siècles, on trouve :
35 années de guerre civile;
40 — de guerre religieuse;
76 — de guerre sur le sol de la France;
175 — de guerre à l'extérieur.

En tout, 326 années, pendant lesquelles se livrèrent 184 batailles rangées.

LA PÊCHE DES PERLES A CEYLAN.

Dans le mois d'octobre qui précède la pêche, on se livre, si le temps le permet, à l'examen des bancs d'huîtres à perles. On s'assure de la position de chacun de ces bancs au moyen de plongeurs qui y descendent à plusieurs reprises, et en rapportent un ou deux milliers d'huîtres comme échantillon. On ouvre les coquilles, et si le produit des perles recueillies dans un millier d'huîtres s'élève à la somme de 75 francs environ, on peut s'attendre à une bonne pêche. Les bancs d'huîtres occupent, dans le golfe de Manaar, une étendue de dix lieues du nord au sud, et de huit lieues de l'est à l'ouest. Il y en a quatorze (tous cependant ne produisent pas); le plus grand est long de trois lieues, et large de deux tiers de lieue. La profondeur de l'eau est de trois à quinze brasses (quinze à soixante-quinze pieds). Les huîtres à perles qui se trouvent sur ces bancs sont toutes d'une même espèce et d'une même forme. Elles ressemblent un peu à l'huître ordinaire, mais elles sont plus grandes, ayant de huit à dix pouces de circonférence. Le corps de l'animal est blanc et glutineux; l'intérieur de la coquille, la véritable nacre est plus brillante et plus belle que la perle elle-même; l'extérieur est uni et d'une couleur sombre. Les perles sont ordinairement renfermées dans la partie la plus épaisse et la plus charnue de l'huître. Une seule huître contient quelquefois plusieurs perles; et on en cite une qui en a produit cent cinquante. La perle n'est sans doute que le résultat de quelque dépôt accidentel pendant l'agrandissement graduel de la coquille : petite au commencement, elle s'accroît par des couches successives de matière à perle.

Le gouvernement anglais de Ceylan fait quelquefois la pêche à ses propres frais; quelquefois il loue ses ba-



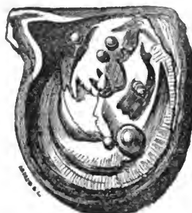
(Coquille de l'huître à perles.)

teaux à plusieurs entrepreneurs; le plus souvent il vend le droit de la pêche à un particulier, qui, à son tour, le sous-loue à d'autres. La saison de pêche de l'année 1804 fut cédée par le gouvernement à un capitaliste, pour une somme qui s'éleva au moins à 120,000 liv. st. (plus de 3 millions). C'est au commencement du mois de mars que commence la pêche, et elle occupe plus de deux cent cinquante bateaux qui arrivent de différentes parties de la côte de Coromandel. Après plusieurs ablutions, sortiléges, et autres cérémonies superstitieuses, l'équipage de tous les bateaux s'embarque à minuit, sous la conduite des pilotes. Arrivé aux bancs, on jette l'ancre, et on y attend la pointe du jour.

A sept heures du matin, aussitôt que la chaleur solaire a acquis quelque force, les plongeurs commencent leurs opérations. On fait, avec les avirons et d'autres pièces de bois, une espèce d'échafaudage à jour qui dépasse les deux côtés du bateau, et auquel on suspend la pierre à plonger qui descend de cinq pieds dans l'eau; elle pèse cinquante-six livres, et a la forme d'un pain de sucre; la corde qui la soutient porte à sa partie inférieure un étrier pour recevoir le pied du plongeur. Celui-ci n'a pour tout vêtement qu'un morceau de calicot qui lui enveloppe les reins. Il met un pied dans l'étrier, y demeure debout pendant quelques instans, s'y soutenant par le mouvement d'un de ses bras; alors on lui jette un filet, en forme de panier, entouré d'un cerceau de bois, dans lequel il place l'autre pied. Il tient à la main deux cordes, celle du panier et celle de la pierre. Dès qu'il se sent en état de couler, il bouche ses narines d'une main pour empêcher l'eau d'y entrer, et donne une forte secousse au nœud auquel est suspendue la pierre, il la détache et plonge immédiatement. Aussitôt arrivé au fond, il retire son pied de l'étrier; on remonte sur-le-champ la pierre, qu'on accroche de nouveau à l'aviron; alors le plongeur se jette la face contre terre, et ramasse tout ce qu'il peut atteindre pour le mettre dans son panier. Quand il est prêt à remonter, il secoue fortement la corde, dont l'extrémité est entre les mains de l'équipage, qui la retire avec le plus de vitesse possible. Le plongeur, en même temps, débarrassé de toute entrave, grimpe lui-même le long de la corde, et parvient toujours, par les efforts qu'il fait, à reparaître assez long temps avant le panier. Il s'amuse à nager à quelque distance du bateau, dans lequel il est rare qu'il rentre avant la fin de sa journée; il saisit soit un aviron, soit une manœuvre, en attendant que vienne son tour de redescendre. Un plongeur reste à peine sous l'eau une minute et demie; cependant, dans ce court espace de temps, et sur une couche richement fournie d'huîtres, il peut, s'il est habile, en ramasser jusqu'à cent cinquante. Il y a toujours, pour une pierre à plonger, deux pêcheurs qui descendent alternativement: l'un se repose et se rafraîchit pendant que l'autre travaille. Après cet exercice, ces hommes éprouvent des saignemens de nez et d'oreilles qui les soulagent beaucoup. Ils traitent leur travail de passe-temps agréable; et, quoiqu'ils soient occupés six heures de suite, ils ne font entendre ni plainte ni murmure, à moins qu'il n'y ait disette d'huîtres.

Quand la journée est avancée, le pilote, qui commande, fait un signal; la flotte se rallie, et cingle vers le rivage, où elle est attendue par une foule immense. Chaque bateau rentre dans sa station, et les huîtres sont transportées dans de grands enclos, où elles restent entassées et bien gardées pendant dix jours, temps nécessaire pour qu'elles se corrompent. Quand elles sont arrivées à un état convenable, on les jette dans un grand réservoir rempli d'eau de mer, et on les y laisse douze heures; puis on les ouvre, on les lave, et on livre les coquilles aux rogneurs, qui en détachent les perles avec des tenailles.

Lorsque toutes les coquilles sont enlevées, la substance même des huîtres reste au fond du réservoir avec le sable et les fragmens brisés des coquilles. Pour en extraire les perles qui s'y trouvent mêlées, on lave à diverses reprises, en ayant soin de passer les eaux de lavage au travers d'un sac. Une fois le sable ainsi lavé et séché, il est passé au crible. Les grosses perles en sont facilement retirées; mais la séparation des petites, qu'on appelle *semence de perles*, est un travail de quelque difficulté. On les assortit ensuite par classes, selon leur grosseur; enfin, elles sont percées et enfilées, et alors elles sont envoyées au marché.



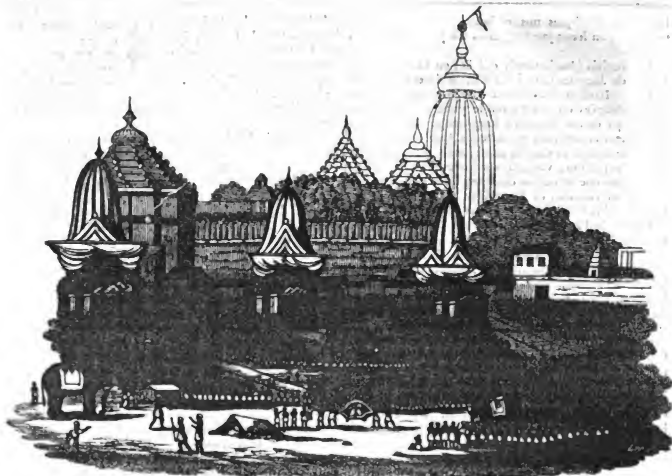
(Intérieur de l'huître à perles.)

Dans tous les temps les perles ont été des ornemens précieux. Plusieurs tentatives d'imitation ont été faites et avec succès. La plus singulière, pratiquée sur les bords de la mer Rouge dès les commencemens même de l'ère chrétienne, se continue encore dans la Chine. On perce la coquille de l'huître à perle pour y introduire un morceau de fil de fer, et on remet l'huître en place; l'animal, blessé par la pointe du fil, dépose autour de lui une couche de matière à perle qui s'endurcit peu à peu, et se fortifie par d'autres dépôts; alors l'huître est de nouveau repêchée.

On fabrique les fausses perles au moyen de petits globules de verre creux, dont l'intérieur, enduit d'un liquide appelé essence de perles, est rempli de cire blanche. Cette essence est composée des petites particules couleur d'argent qui adhèrent aux écailles de l'ablette, et a été mise en usage pour la première fois au commencement du dernier siècle par un Français nommé Jacquin.

ON SOUSCRIT au Dépôt central, rue du Colombier, n° 28, près la rue des Petits-Augustins;
Au Dépôt, rue du Coq-Saint-Honoré, n° 4;
Chez MM. les libraires de Paris et des départemens;
Chez MM. les Directeurs des Postes;
Et dans tous les Cabinets de lecture.

Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30.



PROCESSION A JAGGATNATHA.

Jaggatnatha, qui est aussi connu sous les noms de Jagrenat, Juggernauth, est situé dans le gouvernement du Bengale, district d'Orissa. C'est le temple le plus célèbre de l'Hindoustan. Suivant la tradition, l'idole a été façonnée par le dieu Vishnou lui-même, déguisé sous l'apparence d'un charpentier. On rapporte que le céleste artisan avait demandé à être seul et à n'être point interrompu pendant la durée de son travail; or, le roi qui faisait bâtir le temple en expiation de ses péchés, saisi d'un vif mouvement de curiosité, et craignant d'ailleurs que son charpentier ne fût qu'un ouvrier paresseux, avait appliqué son œil contre une des fentes de la porte; mais à peine avait-il eu le temps de reconnaître la fausseté de ses soupçons, que Vishnou, disparaissant, abandonna sa statue à peine ébauchée. Cette légende a au moins le mérite de justifier la laideur et les formes grossières du dieu que représente l'idole.

La masse des bâtimens qui composent le temple offre un aspect assez imposant; ils sont aperçus d'assez loin en mer pour faire reconnaître au navigateur l'approche de la côte, qui, dans cette partie du golfe de Bengale, est assez basse. La ville, habitée par des prêtres et des mendians, est journellement visitée par les dévots qui viennent y prendre leur part des priviléges dont le dieu a doté ce séjour sacré. On porte à 12,000,000 par année le nombre de ces pèlerins.

La vue seule du temple suffit pour attirer sur le fidèle les bénédictions célestes; tous les péchés sont pardonnés à celui qui est assez heureux pour pouvoir porter à sa bouche quelques uns des débris du repas offert à Vishnou, ces débris eussent-ils été arrachés à la gueule d'un chien. (On comprend d'après cela que Vishnou doit avoir une table bien servie, pour que sa desserte soit abondante.) Recevoir des coups de bâton de la part des Brahmines chargés de distribuer le riz, est une œuvre tout-à-fait méritoire. Enfin, le moyen le plus assuré de gagner le paradis, est de mourir dans cette terre sainte, sur le sable qui avoisine la mer; aussi la plage est-elle, en quelques endroits, toute blanche d'ossemens humains.

Les Hindous dévots qui sentent leur fin approcher se font apporter à Jaggatnatha pour y attendre la mort; mais plusieurs la trouvent en chemin, car les souffrances, la misère, les fatigues du voyage, les tortures auxquelles la plupart d'entre eux se soumettent, engendrent des maladies épidémiques.

Les corps des pèlerins sont généralement privés de sépulture, et forment la nourriture habituelle des chiens, des chacals et des vautours; on rencontre leurs ossemens épars sur les routes jusqu'à quinze lieues à la ronde.

L'idole de *Jaggatnatha*, celle de *Balaram* son frère, et celle de *Chouboudra* sa sœur, sont toutes les trois en bois, et assises sur des trônes de hauteur à peu près égale. La première est magnifiquement vêtue; elle a les bras dorés, le visage peint en noir, avec la bouche ouverte et couleur de sang; les deux autres sont peintes en blanc et en jaune.

La gravure représente la procession qui a lieu dans les grandes fêtes de juin.

L'idole est placée sur un immense char surmonté d'une tour qui a 60 pieds de haut; dès qu'elle est aperçue par la multitude, elle est saluée par un cri épouvantable, mêlé de sifflemens qui durent plusieurs minutes. On attache au char d'énormes cordages sur lesquels se jette tout le peuple, hommes, femmes et enfans, car c'est une œuvre sainte que de mettre le dieu en mouvement. La tour s'avance péniblement avec un grand bruit; les roues gémissant sous le poids de la lourde machine, tracent de profonds sillons sur la terre. Les prêtres récitent des hymnes; des groupes de pèlerins agitent des branches.

Mais bientôt la scène devient hideuse, car la religion enseigne que le dieu sourit à une libation de sang; et de pauvres fanatiques, se dévouant pour obtenir ce sourire de leur horrible dieu, se précipitent sous

les roues. Quelques uns se bornent à faire fracasser leurs bras ou leurs jambes, mais les plus saints se sacrifient.

Un Anglais (Buchanan), qui fit, en 1806, le pèlerinage de Jaggatnatha, y fut témoin de ces sacrifices; il vit un Hindou s'étendre le visage contre terre, les mains alongées en avant, sur le passage de la tour; son corps écrasé demeura long-temps dans l'ornière exposé aux regards des spectateurs. Quelques pas plus loin une femme se sacrifia aussi; mais, par un raffinement d'expiation, voulant savourer la mort, elle se plaça dans une situation oblique, de manière à n'être qu'à demi écrasée, et à survivre de quelques heures dans les plus cruelles souffrances.

Une foule d'autres dévots, moins zélés, se contentent d'expier leurs péchés par des tortures qui n'entraînent généralement pas la mort du patient. Les uns se précipitent sur des matelas de paille, garnis de lances, de sabres et de couteaux; d'autres se font attacher à l'extrémité d'un balancier, au moyen de deux crochets de fer qu'on leur enfonce dans l'omoplate, et bientôt enlevés à trente pieds de hauteur, reçoivent un mouvement de rotation d'une rapidité excessive, pendant lequel ils jettent des fleurs sur les assistans. Ceux-ci ne restent pas oisifs, et se livrent à mille petites expiations, qui sont considérées comme de simples gentillesses : tantôt ils se passent des tuyaux de pipe dans les bras et dans les épaules, tantôt ils se font sur la poitrine, sur le dos et sur le front, cent vingt blessures (nombre consacré); l'un se perce la langue avec une pointe de fer, cet autre la fend avec un sabre.

Au milieu de ces scènes d'horreur, il est un fait cependant sur lequel on aime à se reposer : on voit les membres de la caste orgueilleuse des Brahmes se prosterner devant l'idole, la tête découverte, en se mêlant sans scrupule avec les artisans, les ouvriers, les serviteurs, qui forment une caste impure. « *Le dieu de Jaggatnatha est si grand*, disent-ils, *que tous sont égaux devant lui : distinction de rang, dignité, talent, naissance, tout disparaît, tout s'efface dans son immensité.* »

Ainsi, dans le chaos de ces superstitions orientales, on voit poindre quelque lueur des principes dont l'évangile de Jésus-Christ a éclairé l'Occident.

PROGRÈS DES MESSAGERIES EN FRANCE.

Il paraît que ce fut sous le règne de Charles IX que l'usage des coches ou voitures publiques s'établit à Paris. Les loueurs de coches prenaient des permissions du roi, afin de n'être point inquiétés par les *messagers* de l'Université ou par les *maîtres de poste*.

En 1575, Henri III révoqua toutes les commissions octroyées pour *mener coches*, et permit à Philibert de Cardaillac, sieur de Capelle, sénéchal de Quercy, de nommer telles personnes qu'il jugerait à propos pour la conduite des voitures de Paris, Orléans, Troyes, Rouen et Beauvais.

En 1594, les besoins du commerce ayant donné plus de développement à ces entreprises, Henri IV créa l'office de *commissaire-général et surintendant des coches publics* du royaume, dont Pierre Thireul fut le premier titulaire.

En 1676, Louis XIV ordonna le remboursement de leurs finances aux propriétaires des différentes messageries, et subrogea aux baux de celles qui appartenaient à l'Université le fermier-général des postes de France. Depuis ce temps, les voitures publiques furent décorées du titre de *messageries royales*.

En 1678, une ordonnance détermina les fonctions des *messagers, maîtres de coches et carrosses, voituriers, rouleurs et autres*; elle exempta les fermiers et commis des messageries du logement des gens de guerre, de la collecte des deniers royaux, du guet et de la garde des portes, de tutelle, de curatelle, etc., etc.

En 1681, nouvelle ordonnance, qui leur permet de *porter épée et autres armes*, les dispense des corvées et de la milice, défend aux officiers des élections et greniers à sel, habitans des villes et paroisses, assesseurs et collecteurs, de les comprendre dans leurs rôles de taxes.

En 1775, Louis XVI, sur le rapport de Turgot, sépara les messageries et diligences de la ferme générale des postes. « Sa Majesté ayant reconnu, dit le préambule de l'arrêt du conseil-d'état, que le mode de régie adopté soumet ses peuples à un privilége exclusif, a résolu de faire rentrer dans sa main tant lesdits droits de carrosses, que les messageries qui font partie du bail général des postes, pour former une seule administration royale. » Turgot, ayant réuni à cette administration les priviléges des diligences et coches d'eau sur les rivières et sur les canaux du royaume, organisa une vaste exploitation, qui devait par la suite desservir toutes les provinces. Le prix des places dans les anciens carrosses était, depuis plus de cent ans, de dix sous par lieue; il fut porté à treize. On estime que le gouvernement retirait alors annuellement 900,000 livr. de ce service public.

En 1789, les messageries rapportaient à l'État 1,100,000 livres; elles faisaient quinze lieues en vingt-quatre heures, le prix des places était d'un franc par lieue, et les voyageurs au nombre de huit dans les voitures de la plus grande dimension.

Par suite de la révolution et des victoires de l'empire, cette industrie reçut une telle impulsion, qu'en moins de quarante ans, et affranchie du monopole, elle a fait plus de progrès que dans les trois siècles précédens. On peut s'en convaincre par le tableau suivant, où l'on remarque avec satisfaction que, malgré les nombreuses améliorations apportées dans le transport des voyageurs et des effets, malgré l'accroissement du prix des fourrages, des chevaux et de la journée, les messageries ont réalisé une baisse considérable dans le prix des voyages.

Années.	Nombre de voyageurs par voiture de la plus grande dimension.	Prix des places par lieue.	Durée, en minutes, du voyage par lieue.	Prix du transport des marchandises pour 100 kil. et pour 100 lieues.	Quantité de lieues parcourues en vingt-quatre heures.	Nombre de voitures partant de Paris à heures fixes par jour.	Nombre de voyageurs qu'elles reçoivent par jour.	Quantité de marchandises qu'elles chargent par jour sur la totalité de leurs voitures.
1810	11	75 c.	45 m.	80 fr.	30	30	280	21,000 kil.
1815	15	70	40	70	40	40	400	28,000
1820	18	65	30	60	48 ½	60	720	39,000
1825	18	60	30	40	48 ½	65	800	42,250
1827	18	28	30	40	57 ½	70	908	45,500
1832	18	45	26	40	57 ½	70	900	45,500

Cette industrie, qui en 1775 produisait à peine pour l'État 900,000 livres, paie aujourd'hui 12,000,000 d'impôts, dont les établissemens de Paris fournissent le tiers. Recevant des voyageurs, chaque année, une somme de 45 à 50,000,000 f., elle entretient sur tous les points de la France un mouvement de fonds de plus de 100,000,000 f., et les entrepreneurs des messageries, dans un mémoire qui vient de paraître, calculent que les diligences ne doivent être comptées que pour un quarantième dans la détérioration de nos chaussées. Repoussant le reproche qu'on leur adresse de verser souvent en route, ils

affirment que ces sortes d'accidens n'arrivent qu'une fois sur une distance de 130,000 lieues. Ainsi ils font un trajet équivalent à quatorze fois le tour de la terre avant de verser, et une personne qui part pour Bayonne peut parier 650 fr. contre 1 fr. qu'elle n'éprouvera pas cet accident. En 1775, il fallait 20 jours ou 480 heures pour aller de Paris à Bayonne; actuellement on franchit ce trajet en moins de 87 heures. La nourriture et le coucher revenaient à 80 fr.; aujourd'hui on ne couche plus, et le prix de la nourriture est au-dessous de 20 francs.

Ainsi les progrès de l'industrie, offrant à l'homme plus de jouissances, plus de facilité pour satisfaire ses désirs ou ses intérêts, lui permettent néanmoins d'économiser son argent et surtout son temps, le plus précieux de nos capitaux, puisque c'est celui dont notre vie est faite, et le seul qu'il ne nous soit pas permis d'augmenter.

DÉPOPULATION DES BÊTES FÉROCES.

COMBATS D'ANIMAUX A ROME.

Les animaux les plus terribles, comme les lions, les ours, les hyènes, les tigres, les panthères, les éléphans, les rhinocéros, etc., peuplaient en foule les continens, à une époque qui ne remonte pas au-delà de trois mille ans; l'homme, par son adresse, a su les rendre de plus en plus rares, et les reléguer dans les lieux déserts. Quant aux habitans des mers dangereux pour l'homme, il les a forcés aussi, mais dans les temps modernes seulement, de se réfugier dans des parages qu'il ne visite que rarement. C'est ainsi que les baleines ont quitté le golfe de Gascogne, où les anciens pêcheurs basques les trouvaient en si grande quantité que les clôtures de leurs champs étaient faites avec les débris de ces animaux.

La fureur de la chasse, commune à tous les peuples, n'a pas été la seule cause de la destruction des races nuisibles; le goût passionné des anciens Romains pour les combats d'animaux féroces contribua aussi énergiquement à dépeupler les forêts et les déserts. Le nombre des animaux tués à Rome, soit dans les fêtes publiques, soit dans le Cirque, est prodigieux.

C'est ainsi qu'après la conquête de la Macédoine, Métellus amena à Rome, environ cent cinquante éléphans, qui furent tués à coups de flèches dans le Cirque, où on les avait fait combattre.

Ptolémée, dans la fête qu'il donna en l'honneur de son père Ptolémée-Soter, et dans laquelle il simula le triomphe de Bacchus, fit voir des éléphans, des cerfs, des bubales, des autruches, des orix, des chameaux, des brebis d'Éthiopie, des cerfs blancs de l'Inde, des léopards, des panthères, des onces, des ours blancs, et enfin un nombre considérable de lions de la plus grande taille.

Ce genre de spectacle qui, primitivement, avait un but politique, devint plus tard l'objet d'un luxe incroyable de la part des grands.

Pompée, lors de l'inauguration de son théâtre, après avoir montré au peuple un grand nombre d'animaux divers, lui présenta, en outre, quatre cent dix panthères, et six cents lions, parmi lesquels il s'en trouvait trois cent quinze à crinière. Les Romains parvinrent même à captiver ces animaux, et Antoine parcourut les rues de la capitale du monde avec des lions attachés à son char. César, non moins magnifique, montra au peuple jusqu'à quatre cents lions à crinière; ayant réuni plus de quarante éléphans, il les fit combattre contre cinq cents fantassins, ensuite contre cinq cents cavaliers (ceci s'appelait à Rome la chasse amphithéâtrale); en sortant de cette fête, d'autres éléphans le ramenèrent chez lui, à la clarté des torches et des flambeaux disposés sur leurs larges flancs.

Les animaux aquatiques ne furent pas plus que les espèces terrestres à l'abri de la fureur que les Romains avaient pour les spectacles. Trente-six crocodiles etalés aux regards d'un peuple curieux, dans le Cirque de Flaminius, furent déchirés et mis en pièces, après avoir combattu les uns contre les autres.

Au rapport des historiens, Titus fit périr aux yeux des Romains neuf mille animaux différens; Trajan onze mille dans les jeux qu'il donna après la victoire remportée sur les Parthes. Probus fut celui des empereurs romains qui parvint à rassembler aux yeux du peuple le plus grand nombre d'animaux divers. Ainsi on le vit planter une forêt dans le Cirque pour la fête qu'il y donna, et il fit courir, le jour de cette fête, jusqu'à mille autruches, et une quantité innombrable d'animaux de tous les pays.

Ces spectacles continuèrent sans interruption jusqu'à la destruction de l'empire d'Occident: les défenses de l'empereur Constantin ne purent y mettre un terme.

Il est facile de comprendre que tout ce carnage dut singulièrement diminuer le nombre des animaux féroces, et leur faire rechercher les retraites éloignées des habitations.

Lorsque les peuplades du nord eurent envahi toute l'Europe, et que le christianisme les eut civilisées, les villes se multiplièrent, un grand nombre de forêts furent abattues, et les continens se trouvèrent ainsi à peu près débarrassés de ces hôtes dangereux.

Aujourd'hui, les pays civilisés recèlent bien quelques bêtes sauvages, comme des ours, des loups, des hyènes; mais ces animaux redoutent la présence de l'homme; ils se cachent dans les cavernes des montagnes, ou dans la partie la plus épaisse des forêts. Ce qui ne les empêche pas d'être souvent les victimes du pieu, du poignard, ou de l'arme à feu.

USAGES POPULAIRES EN FRANCE.

FÊTES ET CÉRÉMONIES.

Processions de la ville de Douai (Nord). — *Le géant Gayant et sa famille.*

En 1479, la guerre se poursuivait entre le roi de France et l'archiduc Maximilien, époux de Marie de Bourgogne, comtesse de Flandre. Les Français voulaient surprendre la ville de Douai; ils se cachèrent dans les Avêties, près la porte d'Arras; et le matin du seizième jour de juin étant venu, ils firent conduire près de cette porte un cheval et une jument, espérant s'introduire dans la place au moment où la garde sans défiance ouvrirait le passage.

Ce projet fut déconcerté, et les Français se retirèrent. Afin de consacrer la mémoire de cet événement, le conseil de la ville, le clergé et les notables résolurent, en 1480, qu'il serait fait chaque année, le 6 juin, une procession générale en l'honneur de Dieu, de toute la cour céleste, et de M. saint Maurand.

Peu à peu on vit s'introduire dans ces processions des figures grotesques ou ridicules, entre autres le célèbre géant Gayant, Cagenon, saint Michel et son diable, etc. A ce sujet, l'évêque d'Arras adressa, en 1699, des représentations aux échevins de la ville. Ceux-ci consentirent à la supression de la figure du diable de saint Michel; mais les abus auxquels donnait lieu la procession ne cessant point encore, cette cérémonie fut abolie par mandement de 1771, après des contestations infinies entre l'autorité civile et religieuse.

Vers le même temps, et afin de célébrer le retour de la ville à l'obéissance de Louis XIV, on institua une autre procession générale; par lettres closes de juin 1771, le roi enjoignit aux autorités d'y assister; depuis cette époque, elle eut lieu sans interruption, le 6 juillet de chaque année, jusqu'à la révolution.

Aujourd'hui, la procession de Gayant, rétablie en 1801, n'est plus une procession religieuse.

Pendant la durée de la fête communale, on promène seulement la roue de fortune, le sot ou fou des Canonniers, et Gayant, ainsi que sa famille, composée de sa femme, et de Jaco, Fillion et Tiot-Tourni, ses enfans. La grande popularité dont jouissent ces célèbres mannequins dans le Nord ne contribue pas peu à attirer dans la ville une grande partie des habitans des communes environnantes.

Il n'existe rien de bien certain sur l'origine de cette illustre famille; ce qui paraît le plus probable à cet égard, c'est que ce fut Charles-Quint, qui, dans le but d'amener les habitans des diverses provinces des Pays-Bas à se réunir et à fraterniser, établit des fêtes dans lesquelles on vit paraître des figures gigantesques, telles que Gayant, dont la tête atteint la hauteur du premier étage des maisons. De même qu'à Douai, des géans ont joué des rôles importans dans les divertissemens populaires, à Dunkerque, Bruges, Bruxelles, etc.

Gayant et sa famille ont contribué à l'amusement de la femme de Louis XIV lorsque cette princesse fit son entrée à Douai en 1667.

COTON. — COTONNIER (*GOSSYPIUM*).

Le coton est le duvet dont les fruits du cotonnier sont remplis à l'époque de la maturité. Les diverses espèces de cette plante constituent un des *genres* de la *famille* des *malvacées*, parce que leur fructification est analogue à celle des mauves. Les caractères génériques déduits de la fructification sont les suivans : fruits en capsules arrondies ou ovales, pointues au sommet, divisées intérieurement en trois ou quatre loges où le duvet est renfermé, et qui s'ouvrent, lorsqu'elles sont mûres, par la seule force élastique du coton. Chaque loge contient de trois à sept graines enveloppées par le duvet. Les espèces dont on va parler sont les plus intéressantes, à cause de l'emploi qu'on fait de leur produit.

Quoique cette plante soit classée parmi les herbes, sa tige est dure et ligneuse. On la cultive comme une plante annuelle, mais elle subsisterait quelques années si on l'abandonnait à la nature. La tige est cylindrique, rougeâtre ou brune dans le bas, velue, et semée de petits points noirs dans la partie supérieure, comme les pétioles qui supportent des feuilles à cinq lobes arrondis et terminés par une petite pointe. Les folioles



(Cotonnier herbacé, *gossypium herbaceum.*)

du calice sont larges, raccourcies, et fortement dentées. La fleur est grande et jaune; les graines sont blanches.

Il n'est pas certain que cette espèce soit unique, et que quelques unes des variétés qu'on y rapporte ne doivent pas être érigées en espèces distinctes. Tel est, par exemple, un cotonnier cultivé aux Indes Orientales, qui produit dès la première année du semis, mais qui dure plusieurs années, sous la forme d'un arbrisseau. Ses feuilles sont plus petites que celles de l'espèce précédente, et sont partagées en trois lobes alongés, sans pointe terminale; les graines sont noirâtres : on voit que ces différences sont assez nombreuses et assez importantes pour que l'une des deux plantes ne soit pas considérée simplement comme une variété de l'autre.

L'espèce annuelle est la plus répandue; c'est celle qui fournit le plus d'alimens aux fabriques. On la croit originaire de la Perse d'où elle aurait passé en Syrie, dans l'Asie mineure, et dans plusieurs contrées de l'Europe méridionale. Le Nouveau Monde en a fait aussi l'acquisition, quoiqu'il ne manquât point d'espèces indigènes : parmi celles-ci, on en cite une dont le fruit est beaucoup plus gros que celui du cotonnier asiatique, en sorte que la culture en serait plus productive. Mais le cotonnier à grosses capsules est originaire des contrées les plus chaudes de l'Amérique méridionale, tandis que l'asiatique s'accommode assez bien de la température de Malte, de la Sicile et de l'Andalousie. C'est par ce motif que les habitans des États-Unis lui ont donné la préférence, et le succès de leurs cultures justifie pleinement leur choix.



(Cotonnier en arbre, *gossypium arboreum.*)

A la rigueur, la dénomination de cette espèce est un peu fastueuse, car on pourrait se contenter du nom d'*arbuste* pour un végétal qui s'élève rarement à la hauteur de quelques uns de nos lilas. Cependant, on le soumet à la taille, afin d'augmenter la production et de donner aux plants une forme et des dimensions qui rendent la récolte plus facile. Dans ces cotonniers, les feuilles sont palmées, divisées en cinq lobes alongés. Les fleurs sont d'un rouge brun, assez grandes. On trouve cette espèce dans l'ancien et le nouveau continent, sans que l'on puisse savoir si elle a passé de l'un dans l'autre. Ce qui est certain, c'est que la plus haute espèce de cotonnier existait en Amérique, avant l'arrivée des Européens dans ce continent, et qu'on est fondé à la regarder comme indigène du Nouveau Monde. Mais ses caractères spécifiques diffèrent si peu de ceux du coton-

nier arborescent des Indes orientales, que les botanistes ne pouvaient se dispenser de les rapporter à une même espèce.



(Cotonnier abrisseau, *gossypium religiosum.*)

Cette espèce est originaire des Indes ou de la Chine. On ignore si elle a quelques rapports avec la religion de son pays natal, ce qui expliquerait et justifierait le nom que Linnée lui a donné. Quoi qu'il en soit, elle est un peu moins haute que l'espèce précédente, et porte un autre nom dans la langue de tous les pays où ces deux plantes se trouvent simultanément. On y distingue deux variétés, l'une dont le coton est blanc, et l'autre qui fournit le duvet jaune-brun qui sert à la fabrication du *nankin*. Cette variété précieuse abonde surtout dans la Chine, d'où elle a passé aux îles de France et de Bourbon. On a trouvé aussi en Amérique une très petite espèce de cotonnier qui produit un duvet coloré en jaune-brun, d'une extrême finesse, et d'un éclat remarquable; on en fait des bas que l'on préférerait à ceux de soie, si le prix en était moins élevé.

Jusqu'à présent, c'est le cotonnier semé tous les ans qui a répandu dans le commerce la plus grande quantité de coton. Celui que les Anglais estiment le plus vient de la Géorgie, l'un des états de l'Union américaine; les fabricans n'hésitent pas de l'acheter à un prix double de celui de tout autre coton. Mais il faut remarquer que les espèces arborescentes ont besoin d'une plus forte chaleur, et ne seraient pas cultivées avec succès dans les régions tempérées, telles que le territoire des Etats-Unis; cependant, suivant M. de Humboldt, la température moyenne des lieux qui conviennent aux grands cotonniers, est un peu au-dessous de 14° de Réaumur, et celle qu'exige l'espèce commune est au-dessus de 11°, en sorte que la différence entre les deux températures moyennes n'excéderait pas deux degrés et demi. On regrette que cet habile observateur, auquel nous sommes redevables de si précieux documens sur les pays qu'il a parcourus en naturaliste, en physicien et surtout en philosophe, n'ait pas joint l'indication des températures extrêmes à celle des moyennes. Lorsqu'il s'agit de la culture de plantes vivaces, on ne peut se dispenser de connaître toutes les conditions de leur existence et de leur conservation; il faut donc savoir quelle serait l'intensité du froid qui les ferait périr. Lorsqu'on trace sur la surface du globe terrestre des lignes *isothermes* (d'égale chaleur moyenne), on les conduit quelquefois à travers des lieux où les gelées sont inconnues, et quelquefois aussi dans d'autres où des étés très chauds compensent, par leur haute température, des hivers assez rigoureux. Il n'est donc pas certain que le cotonnier en arbre puisse réussir dans tous les lieux qui jouissent de la température moyenne des contrées de l'Amérique où le savant voyageur a observé ce végétal. On tiendra, sans doute, compte de toutes ces considérations, lorsqu'il s'agira d'établir le cotonnier dans la colonie d'Alger, et de l'y cultiver en grand.

Toutes les espèces de cette plante, annuelles ou vivaces, sont propagées par des semis. Pour les espèces annuelles, lorsque la saison est favorable, sept à huit mois s'écoulent entre les semailles et la récolte. Dès que les capsules commencent à s'ouvrir, on se hâte de moissonner. Les champs de cotonniers se présentent alors sous un aspect très agréable; l'œil se plaît à parcourir ce feuillage d'un vert foncé et brillant, et la profusion de fruits blancs et globuleux dont il est parsemé. On estime que, si l'année est bonne, un arpent peut fournir jusqu'à deux cents livres de coton épluché. Quelques cultivateurs enlèvent sur place le duvet avec les graines qu'il contient, et laissent sur les tiges l'enveloppe des capsules; d'autres coupent tous les fruits pour les emporter tous à la fois, et attendent qu'ils s'ouvrent spontanément pour commencer à les éplucher; cette opération devient alors plus difficile, parce que l'enveloppe desséchée se brise en très petits fragmens qui se mêlent avec le duvet. De quelque manière que l'on procède, il faut que la cueillette ne dure pas plus long-temps que le crépuscule du matin, et avoir soin d'enlever, avant le lever du soleil, toutes les capsules qui se sont ouvertes, parce que l'action d'une forte lumière altère promptement la couleur du coton.

Les cotonniers arbustes ne sont en plein rapport que pendant cinq à six ans. Lorsque le produit commence à diminuer, on fait un nouveau semis, afin de renouveler la plantation.



(Feuilles, fleurs et fruits du cotonnier.)

Après la récolte, il s'agit d'éplucher les cotons pour en séparer la graine. Ce travail est lent et minutieux lorsqu'on le fait à la main, parce que le duvet adhère fortement aux semences qu'il renferme. C'est ici que l'art des machines vient très à propos au secours de l'industrie. L'Indien, réduit encore à ses deux bras, emploie toute une journée pour éplucher une livre de coton. L'instrument dont on fait usage pour éviter cette con-

sommation de temps est un moulinet composé de deux ou trois cylindres cannelés mis en mouvement par un mécanisme semblable à celui du rouet de la fileuse. Au moyen de ce petit appareil, une seule personne épluche facilement et très bien jusqu'à soixante-cinq livres de coton. Mais ce résultat ne suffirait pas encore pour les immenses exploitations des États-Unis; on y a construit de grandes machines à éplucher, substituant ainsi à la force de l'homme celle de plusieurs chevaux, de la vapeur, d'un courant d'eau. Une de ces machines, mise en mouvement par un seul cheval, dirigée par trois ouvriers, fournit chaque jour jusqu'à neuf quintaux de coton épluché.

Mais ce premier nettoyage ne suffit point : quelques semences et quelques parcelles des enveloppes du duvet ont échappé à l'épluchage. Une autre opération débarrasse le coton de toutes ces impuretés; elle consiste à le vanner dans des tambours légers et qui tournent rapidement. Pendant qu'il est ballotté dans cette machine et bien éparpillé, un courant d'air le traverse, et se charge de toutes les matières pulvérulentes qu'il s'agit d'enlever au duvet. Après le vannage, le coton est envoyé au magasin pour être mis en balles, en le soumettant à l'action de fortes presses. Chaque balle pèse environ trois quintaux; mais lorsque ces masses volumineuses sont à bord du navire qui doit les transporter, on leur fait éprouver une nouvelle compression bien plus énergique, et qui réduit leur volume de moitié.

L'invention des filatures mécaniques a prodigieusement étendu l'emploi du coton. Quoique l'Angleterre en employât plus que les autres nations européennes, elle n'en importait pas plus de quatre millions de livres, ou 40,000 quintaux, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle : en 1828, son importation fut de 2,266,260 quintaux, dont 1,517,520 provenaient des Etats-Unis, 291,430 du Brésil, 321,870 des Indes Orientales, 64,540 de l'Égypte, 58,930 des îles anglaises dans le golfe du Mexique, 7,260 de la Colombie, et 4,710 de la Turquie et de la Grèce continentale. A cette même époque, la France importait à peu près 450,000 quintaux de coton.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Décrets. — Morts illustres. — Guerres et révolutions.

16 Mars 1790. — Décret de l'Assemblée nationale qui abolit les lettres de cachet et toutes les mesures arbitraires de l'autorité.

—

17 Mars 1665. — La république de Hollande fait publier une ordonnance qui règle les récompenses de ceux qui seraient blessés au service de la patrie.

Pour la perte des deux yeux.	1500 livres.
Pour celle d'un œil.	350
Pour celle des deux bras.	1500
Pour celle du bras droit.	450
Pour celle du bras gauche.	350
Pour celle des deux mains.	1200
Pour la main droite.	350
Pour la main gauche.	300
Pour les deux jambes.	700
Pour une seule.	350
Pour la perte des deux pieds.	450
Pour un pied.	200

17 Mars 1741. — Mort du poète Jean-Baptiste Rousseau.

17 Mars 1815. — Proclamation du prince d'Orange, qui se constitue roi des Pays-Bas, en conformité d'une résolution du congrès de Vienne.

—

18 Mars 1781. — Mort de Turgot, un des administrateurs les plus éclairés et les mieux intentionnés qu'ait jamais eus la France. Pendant la courte durée de temps où il exerça les fonctions de contrôleur-général, il parvint à réformer quelques uns des abus de l'ancien régime; il entreprit d'abolir les jurandes et les corporations, de commuer les droits seigneuriaux, de modérer les impôts indirects, et d'établir une égale répartition des corvées entre toutes les classes de citoyens. Ses idées en économie politique et en philosophie de l'histoire étaient très avancées. Dupont de Nemours et Condorcet ont écrit sa vie.

—

19 Mars 1626. — Louis XIII tenait un lit de justice pour faire enregistrer des édits bursaux dont son ministre et ses courtisans prétendaient avoir besoin. Louis Servin, avocat-général au parlement de Paris, représenta fortement l'injustice de ces nouveaux impôts. Le roi interrompit Servin, qui persista dans son énergique protestation contre la dissipation de la cour. Alors Louis XIII entra dans une violente colère; Servin, après avoir lutté encore quelques instans, tomba mort aux pieds du roi.

19 Mars 1808. — Charles IV, roi d'Espagne, abdique en faveur de son fils, proclamé sous le nom de Ferdinand VII.

—

20 Mars 1492. — Découverte de l'Amérique. Les trois vaisseaux de Christophe Colomb touchent la terre de l'île de Guanahani, l'une des Lucayes.

20 Mars 1800. — Victoire d'Héliopolis. Lord Keith, commandant en chef de la flotte anglaise, somme l'armée française d'Orient de mettre bas les armes et de se rendre à discrétion. Kléber, général de l'armée française, indigné, distribue cette lettre dans les rangs, et dit pour toute harangue : « Soldats, on ne répond à de telles insolences que par la victoire. Marchons! » On rencontre les troupes ottomanes, composées de plus de soixante mille Turcs, Arabes et Mamelouks, à une lieue nord-est du Caire, sur les ruines d'Héliopolis. Les Français, à peine au nombre de dix mille, mettent ces troupes en fuite sans avoir perdu plus de deux cents hommes. Les riches dépouilles du camp, les nombreux chameaux, presque toute l'artillerie, restent au pouvoir des vainqueurs.

20 Mars 1815. — A minuit un quart Louis XVIII sort du palais des Tuileries. A neuf heures du soir Napoléon entre dans Paris. Il nomme Carnot ministre de l'intérieur, et Cambacérès ministre de la justice.

—

21 Mars 1795. — Fondation et mise en activité de l'École Polytechnique, sous le nom d'école centrale des travaux publics, en conformité d'un décret de la Convention.

21 Mars 1804. — Loi sur la réunion des lois civiles en un seul corps de lois, sous le titre de Code civil des Français.

—

22 Mars 1687. — Mort de Jean-Baptiste Lulli, célèbre compositeur, auteur des opéras d'*Athis*, d'*Armide* et de *Roland*. Il était né à Florence en 1633. Il fut le premier en France qui fit des basses, des milieux et des fugues. Il mourut, à cinquante-quatre ans, des suites d'un coup de canne qu'il se donna sur le pied en voulant battre la mesure.

MOIS DE MARS.

ORIGINE DE CE MOIS. — FÊTES RELIGIEUSES. — CÉRÉMONIES ET COUTUMES AUXQUELLES ELLES ONT DONNÉ LIEU.

Romulus divisa l'année en dix mois, et donna le premier rang au mois de mars, qu'il appela du nom de son père. Numa Pompilius changea cet ordre de choses, il ajouta au calendrier les mois de janvier et février, et fixa le commencement de l'année au 1er janvier.

En France, jusqu'à l'année 1564, on commençait

l'année à Pâques, ou plutôt au samedi saint, après la bénédiction du cierge pascal. Le commencement de l'année a eu aussi lieu le 25 mars, jour de l'Annonciation.

Quoique le mois de mars ait pris son nom du dieu de la guerre, il était chez les Romains sous la protection de Minerve. Les calendes de ce mois étaient remarquables; c'était le jour où la première fois de l'année on pratiquait plusieurs cérémonies; on allumait un feu nouveau sur l'autel de Vesta, etc.

Ce mois était personnifié sous la figure d'un homme vêtu d'une peau de louve, parce que la louve était consacrée à Mars. Le bouc pétulant, l'hirondelle qui gazouille, le vaisseau plein de lait, symboles qui accompagnaient la figure de ce mois, signifiaient la renaissance de la nature, et le commencement du printemps.

Ce mois renferme cette année deux fêtes religieuses. La première, l'Annonciation, est communément célébrée le 25 de mars, dans l'église romaine; néanmoins il n'en est point de même dans tous les pays chrétiens. Plusieurs églises d'Orient l'ont placée au mois de décembre.

Elle fut instituée en mémoire de la nouvelle que l'ange Gabriel vint donner à Marie, qu'elle concevrait le fils de Dieu. Le peuple l'appelle Notre-Dame de mars, à cause de l'époque où elle est solennisée. Son institution, sans être précisément connue, est fort ancienne; il existe sur cette fête deux sermons de saint Augustin, qui mourut en 430.

La seconde, le Dimanche des Rameaux, qui tombe cette année le 31 mars, commence la semaine sainte. Elle reçut son nom de l'usage établi dans les premiers siècles, de porter ce jour-là en procession, et pendant l'office, des palmes ou des rameaux d'arbres en mémoire de l'entrée triomphante du Christ à Jérusalem, huit jours avant la Pâques. Les peuples, disent les évangélistes, avertis de l'arrivée de Jésus, allèrent au-devant de lui, étendirent leurs vêtemens sous ses pas, et couvrirent le chemin de branches de palmiers. Ils l'accompagnèrent jusqu'au temple en poussant des cris de joie.

Par suite de cette cérémonie, le dimanche des Rameaux est appelé dans plusieurs provinces *Pâques fleuries*.

La bénédiction des rameaux, en usage aujourd'hui, l'était déjà dans les Gaules au VIIe siècle.

On appela encore ce dimanche *Capitilavium*, parce que c'était le jour où on lavait la tête des catéchumènes qui venaient tous ensemble demander à l'évêque la grâce du baptême qu'on leur administrait le dimanche suivant.

MUSÉE DE 1833.

EXPOSITION DE SCULPTURES.

CHARLES VI DANS LA FORÊT DU MANS, PAR M. BARYE.

M. Barye excelle dans la représentation des animaux. Aucun sculpteur moderne n'avait jusqu'ici fait preuve d'un talent aussi remarquable dans ce genre d'imitation. On se rappelle combien firent d'impression, au salon de 1830, les différens groupes qu'il y avait exposés, notamment le combat du tigre et du crocodile; cette année nous avons admiré un lion qui roule sous sa patte un serpent; des mêlées de bêtes sauvages; un jeune éléphant; un cerf mort; et de petits ours : celui-ci marchant gravement debout, avec un ventre de père noble, celui-là couché dans son auge, comme un enfant dans son berceau, d'autres jouant et luttant ensemble. Si nous avions voulu donner surtout une idée des qualités les plus appréciées de M. Barye, nous aurions dû choisir une de ces sculptures dont nous venons de parler; mais nous avons cru au contraire plus intéressant de publier le groupe historique de Charles VI, qui annonce son intention d'entrer aussi à son gré, et suivant ses inspirations, dans une voie nouvelle, et, d'après cet essai, on peut affirmer qu'il ne sera pas inférieur à lui-même.

Voici les détails de l'anecdote historique qui a fourni le sujet de la sculpture.

LE FANTÔME DE LA FORÊT DU MANS. — FUREUR ET DÉMENCE DU ROI. — RÉGENCE. — ASSASSINATS. — JEANNE D'ARC.

Pendant un de ces jours de chaleur étouffante qu'on éprouve quelquefois au commencement de l'automne, Charles traversait la forêt du Mans, peu accompagné, parce qu'on s'était écarté pour qu'il ne fût pas incommodé de la poussière. Tout-à-coup un homme en chemise, la tête et les pieds nus, s'élance d'entre deux arbres, saisit la bride du cheval, et crie d'une voix rauque : *Roi, ne chevauche pas plus avant! retourne, tu es trahi!* Il tenait les rênes si fortement, qu'on fut obligé de le frapper pour le faire lâcher; mais on ne songea ni à l'arrêter ni à le poursuivre, et il disparut. Après le premier moment d'effroi, le roi ne dit mot; on remarqua seulement de l'altération sur son visage, et dans son corps une espèce de frémissement.

En sortant de la forêt, on entra dans une plaine de sable échauffée par un soleil ardent. Le roi n'était accompagné que de deux pages. L'un, presque endormi sur son cheval, laisse tomber négligemment sa lance sur le casque de l'autre. Le roi, au bruit aigu qui frappe son oreille, sort comme en sursaut de la rêverie où il était plongé, et croit que c'est l'accomplissement de l'avis qu'on vient de lui donner. Il tire son épée, pousse son cheval, frappe tous ceux qu'il trouve à sa rencontre, criant : *Avant, avant sur les traîtres!* Le duc d'Orléans, son frère, vent le retenir. *Fuyez, beau neveu d'Orléans!* lui crie le duc de Bourgogne, *monseigneur vous veut occir. Haro! le grand méchef! monseigneur est tout dévoyé! Dieu! qu'on le prenne!* Mais personne n'osait approcher le roi. Il s'était formé autour de lui un grand cercle qu'il parcourait en furieux, et chacun fuyait quand il tournait de son côté. On dit qu'il tua quatre hommes dans cet accès de frénésie. A la fin son épée se cassa, ses forces s'épuisèrent. Un de ses chambellans, nommé Guillaume Martel, prend son temps, saute sur la croupe du cheval, le saisit; on le désarme, on le couche sans connaissance dans un chariot, et on le ramène au Mans.

Le fantôme de la forêt est toujours resté un mystère. Les médecins, nommés physiciens alors, firent beaucoup de dissertations et de longs écrits sur les causes de la maladie du roi : tous leurs raisonnemens aboutissaient au poison et au sortilége. Un médecin de Laon, nommé Guillaume de Harcelay, tenta la guérison, mais elle ne fut jamais parfaite.

Lorsque cet événement arriva, le roi était en marche avec la cour pour rejoindre ses troupes et forcer le duc de Bretagne à livrer le baron Pierre de Craon, qui avait assassiné le connétable Clisson, dans la rue Culture-Sainte-Catherine, à Paris.

La folie du roi détourna ces préparatifs d'hostilités, mais eut des conséquences funestes sur la situation de la France. Le duc d'Orléans, frère du roi, et le duc de Bourgogne, son oncle, se disputèrent la régence, et tous deux, par suite de ce débat, furent assassinés, le premier dans la vieille rue du Temple, à Paris, le second sur le pont de Montereau. Henri V, roi d'Angleterre, profitant de ces désordres, débarqua en Normandie. La France perdit la bataille d'Azincourt, vers Calais, et, après diverses vicissitudes, en 1420, un traité donna la fille de Charles VI au roi d'Angleterre, qui gouverna jusqu'à sa mort en qualité de régent. Ce fut en grande partie Jeanne d'Arc qui délivra, sous Charles VII, la France de la domination étrangère.

LUTIN TOURMENTANT UN DRAGON, PAR M. ANTONIN MOINE.

Le sujet de cette sculpture est un lutin à cheval sur

un dragon, et lui serrant les ailes pour l'empêcher de s'envoler. Cette idée fantastique sera venue à l'artiste à la suite d'une lecture de quelque scène de la mythologie du moyen âge.

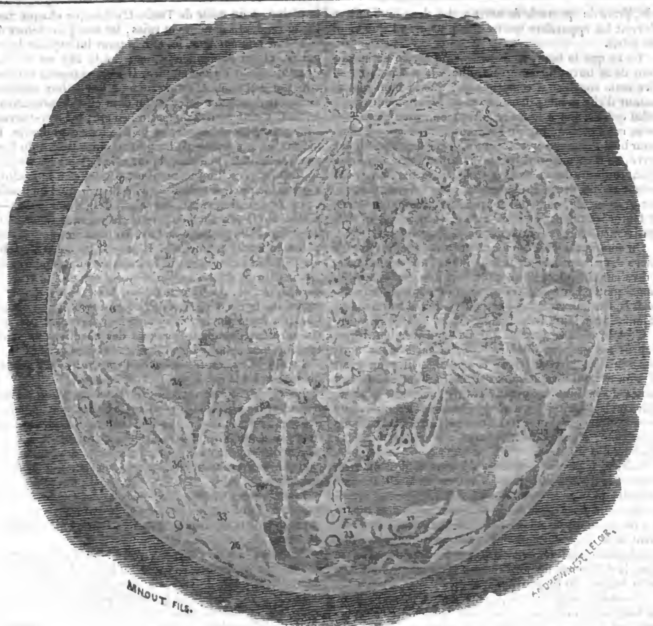


(Salon de 1833. — Charles VI dans la forêt du Mans, par M. Barye.)

M. Antonin Moine a d'abord été peintre, et n'a eu que tard la révélation de son talent de sculpteur. On estime beaucoup ses bas-reliefs, où il a traité des sujets analogues à celui du lutin, et une suite de médaillons qui reproduisent avec une heureuse fidélité les costumes et les caractères de tête des temps féodaux. Parmi les œuvres qu'il a exposées cette année, on remarque une épreuve en plâtre des bas-reliefs qui décorent un grand vase de porcelaine de Sèvres, et représentent d'un côté Léonard de Vinci faisant le portrait de la belle Joconde en présence de François I[er], et de l'autre Jean Goujon, montrant à Diane de Poitiers la statue qu'on voit au petit musée des sculptures modernes, et où elle est figurée en déesse de la chasse appuyée sur une biche.



(Salon de 1833. — Lutin tourmentant un dragon, par M. Antonin Moine.)



(La Lune.)

NOMS DONNÉS PAR LES ASTRONOMES AUX TACHES DE LA LUNE.

1 Grimaldus.	13 Capuanus.	25 Menelaüs.	37 Snellius, Turnerius.
2 Galileus.	14 Bullialdus.	26 Hermes.	38 Petavius.
3 Aristarchus.	15 Erastosthenes.	27 Possidonius.	39 Langrenus.
4 Keplerus.	16 Timocharis.	28 Dionysius.	40 Taruntius.
5 Gassendus.	17 Plato.	29 Plinius.	*A* Mare Humorum.
6 Shikardus.	18 Archimedes.	30 Theophilus.	*B* Mare Nubium.
7 Harpalus.	19 Insulasinus medii.	31 Frascatorius.	*C* Mare Imbrium.
8 Heraclides.	20 Pilatus.	32 Censorinus.	*D* Mare Nectaris.
9 Lansbergius.	21 Tycho.	33 Messala.	*E* Mare Tranquillitatis.
10 Reinoldus.	22 Eudoxus.	34 Promontorium somnii.	*F* Mare Serenitatis.
11 Copernicus.	23 Aristoteles.	35 Proclus.	*G* Mare Fœcunditatis.
12 Helicon.	24 Manilius.	36 Cleomedes	*H* Mare Critium.

DE LA LUNE.

SA FIGURE. — SA ROTATION SUR ELLE-MÊME. — EXPÉRIENCE. — HABITANS DE LA LUNE. — GALILÉE. — LIBRATION.

La lune étant l'astre le plus voisin de notre globe, dont elle se trouve, en quelque sorte, la vassale, puisqu'elle tourne autour de lui et lui sert de lampe pendant l'obscurité des nuits, c'est par elle que nous commencerons à donner des détails sur l'histoire du ciel.

Aujourd'hui nous offrons sa figure, telle qu'elle se présente dans une lunette astronomique qui renverse les objets. C'est le bord supérieur de la gravure qui, dans le ciel, est tourné vers le midi, le bord inférieur vers le nord, celui de droite vers l'orient, celui de gauche vers l'occident. On croit souvent apercevoir dans la lune une espèce de figure humaine; mais en l'examinant avec attention, on n'y voit aucune forme décidée; aussi, anciennement, a-t-on beaucoup varié dans les opinions à ce sujet, et plusieurs anciens ont-ils pensé que l'aspect de la terre se reproduisait dans cet astre comme dans un miroir.

La figure de la lune demeurant toujours la même à nos yeux, comme chacun peut s'en convaincre, il en résulte que cet astre nous montre toujours la même face; ainsi, s'il pouvait y exister des habitans, la moitié n'aurait jamais vu la terre. A moins d'avoir fait son tour de lune, comme on fait chez nous le tour du monde, le Lunarien de l'hémisphère opposé serait, pour toute sa

vie, privé du spectacle de notre globe, dont le diamètre devrait lui apparaître quatre fois plus grand que celui du soleil.

De ce que la lune, en décrivant un cercle entier autour de la terre, lui montre toujours la même face, on tire cette conclusion remarquable, que la lune tourne autour d'elle-même, dans un temps précisément égal à celui qu'elle met à tourner autour de notre globe. On ne se rend pas compte de cela, au premier abord; mais pour bien s'en assurer, il suffit de placer un chapeau par terre, au milieu d'une chambre, et d'en faire le tour en ayant toujours les yeux fixés sur lui; les personnes qui seront assises dans l'appartement vous verront tourner sur vous-même, car vous leur montrerez tantôt le nez et tantôt les talons, et vous-même, vous aurez vu successivement toutes les parties de l'appartement.

On comprend d'après ce qui précède que la lune n'a guère dans l'espace d'un mois, qu'un jour et une nuit, qui valent chacun environ quinze de nos jours longs de vingt-quatre heures. Les *lunariens* ne sont pas très favorisés, car leurs longues nuits doivent être très froides, et leurs longs jours très chauds.

C'est le célèbre Cassini qui a fait graver en 1692, d'après ses propres observations, la carte dont nous reproduisons la réduction; cependant, il y en avait déjà eu avant lui. Quelques astronomes ont donné aux taches de la lune les noms tirés de l'ancienne géographie, mais Riccioli les a désignées sous les noms que nous conservons, et cette nomenclature est adoptée maintenant comme un hommage rendu à la mémoire des hommes illustres.

Galilée, le premier, après la découverte des lunettes, observa les taches de la lune, et remarqua le phénomène suivant, que l'on appelle *libration*. En regardant attentivement la face de la lune, il reconnut que les taches des bords se rapprochaient et s'éloignaient alternativement de la circonférence; que quelques unes même disparaissaient entièrement; que pour certaines d'entre elles, la différence de position allait jusqu'à un huitième de la largeur du disque lunaire.

Il semble, d'après cela, que cet astre aurait autour de son centre un mouvement de *va-et-vient;* c'est pourquoi on a donné à ce phénomène le nom de *libration* (*balancement*).

La *libration* n'est cependant due qu'à une illusion de nos sens, et tient à plusieurs causes du mouvement de l'astre. En voici une, facile à comprendre, qui peut laisser pressentir ce que sont les autres: la lune présente toujours sa face au centre de la terre, mais les hommes étant au-dessus de ce centre, à une hauteur de 1,500 lieues, découvrent, suivant la position de l'astre, certaines parties supérieures qu'ils ne verraient pas du centre de la terre.

Dans un prochain article, nous détaillerons quelques particularités de la lune; sa constitution physique, ses volcans, ses aérolithes, la hauteur de ses montagnes, l'intensité de sa lumière, son poids, etc.

TABLEAU DE LA HIÉRARCHIE ADMINISTRATIVE DANS LA RÉGENCE DE TUNIS (Afrique).

La conquête et la possession d'Alger ont appelé l'attention sur les pays barbaresques; peut-être ne trouvera-t-on pas sans intérêt cette notice sur les principaux fonctionnaires de la haute administration de Tunis, régence voisine dont les formes gouvernementales s'éloignent peu sensiblement de celles de l'état d'Alger avant la conquête.

Le *bey* (à Alger le *dey*). — Ce titre appartient au souverain, qui ne tient guère son pouvoir que de lui-même, quoiqu'il reçoive par forme l'investiture du grand-seigneur. Il habite le *Barde*, palais fortifié et situé dans la plaine, à un mille de Tunis. C'est là que chaque matin se rendent seigneurs et raïas, les uns pour saluer *la source de tout bonheur*, les autres pour lui exposer leurs griefs, et lui demander justice; car le bey est le seul grand-justicier de son empire. Il n'est vraiment roi que sur son tribunal. C'est à lui que des tribus entières viennent demander satisfaction d'un cheikh prévaricateur. Dès cinq heures du matin, en été, le bey est accessible pour tous ses sujets, sa justice leur est ouverte. Il monte sur son tribunal; les ulémas, interprètes du Coran, l'entourent, et donnent leur avis lorsque les parties se sont retirées. Le jugement est prononcé à huis-clos: il est sans appel, et exécuté sur-le-champ, quel qu'il soit.

Le *bachy-mamelouk*, ou chef des Mamelouks. — L'administration tout entière de la régence repose sur les délégués du pouvoir du bey. Au premier rang, il faut placer le bachy-mamelouk. Il perçoit les contributions ou justes ou vexatoires qui fournissent aux dépenses de son maître; il donne audience aux agens diplomatiques européens; et, de cette manière, lorsque ces derniers sont dans le cas d'adresser des représentations énergiques, la fierté du bey n'a point lieu d'en être blessée. Au surplus, l'or ou les présens des chrétiens finissent toujours par aplanir les difficultés les plus graves.

Le *kasnadar*, ou trésorier de l'empire. — C'est à lui qu'est confiée la garde des trésors du bey.

Le *sahestabb*, par corruption appelé *sapatap* ou *satrape* par les chrétiens. — C'est le chancelier, le garde des sceaux musulmans. Les fonctions de ce personnage font toute son importance. Dépositaire du cachet du prince, il l'appose au bas des dépêches et des billets que celui-ci délivre pour faciliter le service des affaires courantes.

Le *ministre de la marine*. — Son commandement ne se borne point à celui que semblerait lui réserver son titre; sa valeur s'exerce également au milieu des troupes de terre.

Tous ces fonctionnaires résident au Barde avec le bey. Si l'on veut ensuite étudier la hiérarchie de l'ordre administratif dans la ville, on rencontre d'abord:

Le *dewletle*, ou grand préfet de police. — C'est à lui que sont portées les causes au premier degré de juridiction; s'il se déclare incompétent, elles sont portées au Barde. Le dewletle a la haute main sur toutes les affaires de police de la ville; il commande les rondes de nuit, fait observer les règlemens en matière de religion, punit les contrevenans, et condamne à la bastonnade. Quelquefois il lui prend fantaisie de faire en ville ses fonctions par lui-même. Il sort accompagné de plusieurs hommes d'armes, s'assied sous l'auvent d'une boutique, écoute les plaideurs, et prononce la sentence.

Les *cadis*. — Leur tribunal est plutôt un lieu de conciliation, comme chez nous la justice de paix, qu'un tribunal chargé de rendre des arrêts définitifs. On y distribue toutefois un assez grand nombre de coups de bâton.

Le *grand-fermier de la douane*. — C'est le dignitaire le plus indépendant de la Régence, le seul qui, avec le bachy-mamelouk, fournisse de l'argent au bey. Sur un terrain compris entre la ville et le port, et qu'on nomme la *Marina*, les négocians francs ont obtenu la permission de faire construire des magasins où sont déchargées et entreposées les marchandises qui restent confiées à la garde et sous l'inspection des douaniers turcs, jusqu'à ce que le grand-fermier donne l'ordre de les faire apporter en ville au magasin public. Là elles sont étalées, reconnues, pesées, et les droits sont tarifés et perçus selon le pied sur lequel la nation du négociant se trouve traitée. On comprendra néanmoins que la lettre des conventions n'est pas toujours exactement suivie; car le grand-douanier prenant l'engagement de fournir annuellement au bey une somme fixe (cette somme s'élevait à 300,000 piastres en 1826), s'arrange de manière

à se la procurer aux dépens des négocians dont les produits sont soumis à son contrôle.

On vient de voir quels sont les principaux fonctionnaires de l'ordre civil (si tant est que ces derniers mots puissent recevoir application en Barbarie); quant aux membres de l'ordre religieux, tels que les ulémas, imans, marabouts, etc., etc., les nombreux voyageurs en Turquie les ont tellement fait connaître, qu'il deviendrait inutile d'en retracer ici les fonctions. On se bornera à rappeler que les *imans* ont, en général, le soin et l'intendance des mosquées. Ils s'y trouvent toujours les premiers, font la prière au peuple, qui la répète après eux. Les prêtres *marabouts* jouissent des plus grands priviléges parmi les Arabes, qui leur portent un respect profond. Leur habillement diffère peu de celui des autres musulmans, dont ils ne se distinguent que par un air de gravité et de réserve affectée. Lorsqu'un marabout passe, le peuple se met à genoux pour recevoir sa bénédiction.

Les rivières sont des chemins qui marchent, et qui portent où l'on veut aller.

PASCAL, *Pensées*.

Supplice de Torregiano, sculpteur. — Pierre Torregiano, célèbre sculpteur florentin, auteur du beau monument de Henri VII à l'abbaye de Westminster, travaillait pour un grand d'Espagne à une statue de l'enfant Jésus. Le prix n'en était point fixé, mais l'acheteur, fort riche, avait promis de payer l'ouvrage suivant son mérite. Torregiano fit un chef-d'œuvre; le seigneur lui-même l'admira avec enthousiasme, il ne pouvait trouver d'expression pour le louer, et envoya le lendemain ses domestiques avec d'énormes sacs d'argent.

A cette vue l'artiste se crut dignement récompensé; mais en ouvrant les sacs, il y trouva... 30 ducats en monnaie de cuivre.

Torregiano, justement indigné, saisit son marteau, brise la statue, et chasse les domestiques avec leurs sacs, en leur ordonnant de raconter à leur maître ce qu'ils venaient de voir.

Le grand seigneur eut honte de son procédé; mais faire rougir les grands, c'est animer contre soi leur vengeance. Il se rendit aussitôt chez l'inquisiteur, accusa l'artiste d'avoir porté la main sur l'Enfant Jésus, et feignit de frémir d'un attentat aussi affreux.

En vain Torregiano soutint qu'un créateur a droit de détruire son ouvrage; la justice parlait en vain pour lui, le fanatisme était son juge. L'infortuné, mis à la torture, expira dans les plus horribles supplices.

On a calculé, qu'à lire quatorze heures par jour, il faudrait huit cents ans pour épuiser ce que la bibliothèque royale contient, sur l'histoire seulement; cette disproportion désespérante de la durée de la vie avec la quantité de livres dont chacun peut avoir quelque chose d'intéressant, prouve la nécessité des *extraits*. Ce travail, bien dirigé, serait un moyen d'occuper utilement une multitude de plumes que l'oisiveté rend nuisibles; et bien des gens, qui n'ont pas le talent de produire avec l'intelligence que la nature donne et le goût qui peut s'acquérir, réussiraient à faire des extraits précieux.

MARMONTEL.

LE ROSSIGNOL.

Il serait superflu de décrire cet illustre petit habitant des bosquets qu'il anime par ses chants, le jour et la nuit, quand le printemps nous a rendu les fleurs et la verdure. Qui pourrait se contenter de l'écouter, et ne plus chercher à le voir, même en interrompant pour quelques momens ses roulades si brillantes? Le rossignol est connu même du Parisien dont les excursions hors de la capitale se sont bornées à des promenades au bois de Boulogne, à Vincennes, à Romainville. Le peu d'éclat du plumage du musicien, et, en quelque sorte, la simplicité de sa parure, font admirer de plus en plus la force, l'étendue et la flexibilité de sa voix, dont les accens, tantôt plaintifs, et tantôt d'une bizarre gaieté, se succèdent d'une manière toujours imprévue.

Qu'expriment ces discours prolongés, ces causeries que la nuit ne fait pas cesser? Le rossignol chante même en cage, où d'impitoyables amateurs l'enferment quelquefois, et poussent la cruauté jusqu'à priver le petit chantre de la vue, afin qu'aucun objet n'interrompe ses chants en lui causant quelques distractions. Dans l'état naturel, on ne peut douter que les discours continuels du mâle ne soient adressés à sa compagne blottie dans le buisson touffu qui recèle le nid caché sous des herbes sèches, sous de la mousse, ou même sous une motte de terre.

Quelques interprètes du langage des animaux ont appliqué leurs recherches à celui du rossignol; mais jusqu'à présent leurs efforts n'ont rien obtenu dont ils pussent être satisfaits. Ils auraient probablement mieux réussi en exerçant leur sagacité sur les phrases courtes débitées par la fauvette avec une déclamation si expressive.

On a dit que le rossignol cherche la solitude, et cette opinion a même en sa faveur quelques beaux vers de La Fontaine (Fable de *Philomèle et Progné*). Cependant, on ne trouve point cet oiseau dans l'intérieur des grandes forêts, ni surtout dans les montagnes couvertes de sapins; il se tient dans les bosquets, sur la lisière des bois, et ne s'en éloigne point. C'est un oiseau sédentaire, et qui n'imite point d'autres espèces analogues, de même taille, et qui se nourrissent des mêmes alimens, telles que les rouges-gorges dont les migrations sont quelquefois très lointaines. En France, il y a des cantons d'une assez grande étendue où les rossignols ne sont connus que par leur renommée.

Un observateur s'est assuré que la sphère remplie par la voix du rossignol n'avait pas moins d'un tiers de lieue de diamètre, lorsque l'air était calme; on s'est amusé à compter les reprises de son ramage, et l'Allemand Bechstein est parvenu à rendre assez exactement par les combinaisons de nos lettres l'effet produit par la voix de l'oiseau. Nous les donnons ici : il faut les siffler et essayer de prononcer dans le sifflet les sons indiqués par les lettres.

Tiouou, tiouou, tiouou, tiouou;
Shpe tiou tokoua,
Tio, tio, tio, tio,
Kououtio, kououtiou, kououtiou, kououtiou,
Tskouo, tskouo, tskouo, tskouo,
Tsii, tsii, tsii, tsii, tsii, tsii, tsii, tsii, tsii, tsii,
Kouoror tiou. Tskoua pipitskouisi
Tso, tso, tso, tso, tso, tso, tso, tso, tso, tso, tso, tso, tsirrhading!
Tsisi si tosi si si si si si si si,
Tsorre tsorre tsorre tsorrehi;
Tsatn, tsatn, tsatn, tsatn, tsatn, tsatn, tsatn, tsi.
Dlo dlo dlo dla dlo dlo dlo dlo dlo
Kouioo trrrrrrritzt
Lu lu lu ly ly ly li li li li
Kouio didl li loulyli
Ha guour guour, koui kouio!
Kouio, kououi kououi kououi koui koui koui koui
Ghi, ghi, ghi.
Gholl gholl gholl gholl ghia hududoi.
Koui koui horr ha dia dia dillhi!
Hets, hets, hets, hets, hets, hets, hets, hets, hets, hets,
Hets, hets, hets, hets, hets,
Touarrho hostehoi
Kouia kouia kouia kouia kouia kouia kouia kouiati;

(Le Rossignol.)



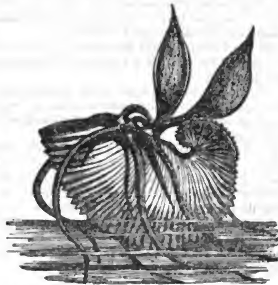
Koui koui koui io io io io io io io koui
Lu lyle lolo didi io kouia.
Higuai guai guay guai guai guai guai guai kouior tsio tsiopi.

NAUTILE PAPYRACÉ.

Les marchands d'objets d'histoire naturelle préfèrent quelquefois les dénominations anciennes ou vulgaires, à celles que les classifications systématiques ont introduites dans la science; ils ont conservé le nom de *nautile* à la coquille de l'argonaute (*argonauta argo*), mollusque marin du genre des sèches (*sepiæ*). L'adjectif *papyracé* caractérise assez exactement la coquille dont il s'agit, car elle est presque aussi mince qu'une feuille de papier demi-transparente, extrêmement légère. Mais ce qui excita dans tous les temps, et au plus haut point, l'attention des observateurs, c'est l'usage que l'habitant de ce singulier manoir sait en faire pour s'établir sur les eaux, diriger sa course, naviguer. Les naturalistes lui ont assigné sa véritable place, en le classant parmi les argonautes, puisqu'il est à la fois le constructeur et le pilote de sa petite barque. Pour la construire, le mollusque ingénieur devait satisfaire à des conditions qui semblaient s'exclure l'une l'autre : n'employer que très peu de matière, et obtenir cependant assez de solidité pour que l'embarcation ne fût pas brisée par les mouvemens tumultueux d'une mer soulevée par la tempête; pourvoir à la facilité du mouvement, même en renonçant aux formes qui eussent été plus solides. Sans autre guide que la nature et son instinct, l'argonaute a fait un chef-d'œuvre, un petit esquif d'une élégance admirable, et les manœuvres qu'il exécute en le faisant voguer, augmentent encore l'étonnement. Voici la description que Pline en a donnée.

« Le *nautilos* ou *pompilos* est une des merveilles de la nature. On le voit s'élever du fond de la mer, en maintenant sa coquille dans une situation telle, que la carène soit toujours en dessous, et l'ouverture au-dessus. Dès qu'il atteint la surface de l'eau, sa barque est bientôt mise à flot, parce qu'il est pourvu d'organes au moyen desquels il fait sortir l'eau dont elle était remplie, ce qui la rend assez légère pour que les bords s'élèvent au-dessus de l'eau; alors le mollusque fait sortir de sa coquille deux bras nerveux, qu'il élève comme des mâts; chacun de ses bras est muni d'une membrane très fine, et d'un appareil pour la tendre; ce sont les voiles. Mais si le vent n'est pas favorable, il faut des rames; l'argonaute en dispose sur les deux côtés de sa barque : ce sont d'autres membres plus souples, alongés, capables de se plier et de se mouvoir dans tous les sens, et dont l'extrémité est constamment plongée dans l'eau. Ainsi, la navigation peut commencer, et le conducteur de l'esquif va déployer son habileté. Si quelque péril le menace, il replie sur-le-champ tous ses agrès, et disparaît sous les flots. »

Un naturaliste français, embarqué sur un vaisseau qui traversait la Méditerranée, eut l'occasion d'observer plusieurs centaines d'argonautes, manœuvrant autour du bâtiment; mais il ne put en prendre un seul, tant ces animaux sont attentifs à observer ce qui se passe, et prompts à éviter la main qui veut les saisir. On lui a contesté la faculté de construire lui-même sa curieuse coquille, parce qu'on ne l'y a jamais trouvé adhérent, comme les autres mollusques revêtus d'une enveloppe solide; on lui a même attribué les habitudes du *pagure* nommé *Bernard l'ermite*, qui se loge dans les coquilles vides, lorsque la grandeur et la distribution intérieure lui conviennent. *Bernard l'ermite*, à qui le logement ne coûte rien à bâtir, déménage souvent, et lorsqu'il se met en quête d'une nouvelle demeure, il visite lestement toutes celles qu'il trouve vacantes, et s'empare sans remords de celle où il trouve ses aises, ne balançant même pas, dit-on, pour mettre le propriétaire à la porte. Il n'en est pas ainsi de l'argonaute; on ne l'a jamais trouvé que dans le *nautile papyracé*, et l'origine de cette coquille serait inconnue, si on ne l'attribuait pas à l'animal qui l'habite. L'histoire naturelle de ce mollusque est encore peu avancée; on ne l'a observé que lorsqu'il est complètement développé, exerçant toutes ses facultés; les individus que l'on a décrits étaient tous à peu près de la même grandeur. Il reste

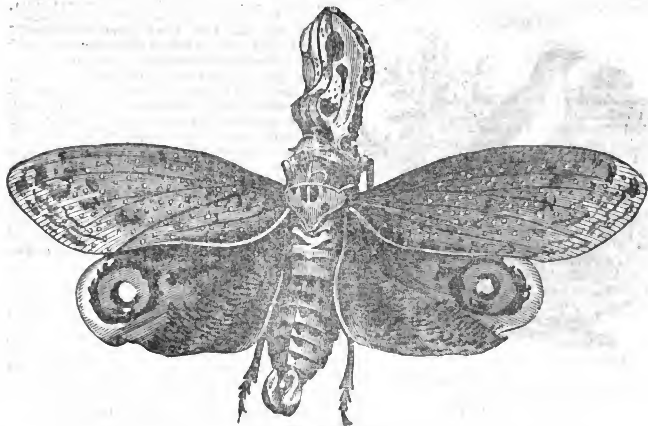


(Nautile papyracé.)

donc encore à pénétrer les mystères de la naissance et des accroissemens successifs de ces animaux.

FULGORE PORTE-LANTERNE.

Les *fulgores* forment un genre d'insectes où l'on compte une cinquantaine d'espèces, et dont le caractère générique le plus saillant est la longueur excessive de la tête. La forme de cette partie du corps varie dans chaque espèce, en sorte qu'elle a pu fournir des caractères spécifiques. Quelques unes de ces espèces étalent en volant la magnificence de leurs couleurs; cependant la plus remarquable de toutes est vêtue très modestement. Un peu de vert, un peu de rouge pâle sur un fond grisâtre, deux grandes taches d'un jaune fauve, voilà tout ce que ses ailes déployées peuvent montrer au jour; mais pendant la nuit l'insecte obtient une incontestable supériorité. Il porte en lui-même la source d'une lumière qu'il répand au dehors avec plus de



(Fulgore porte-lanterne.)

profusion qu'aucun autre corps phosphorescent de même grandeur. On n'est pourtant pas d'accord sur l'intensité de cette lumière. Les uns disent qu'un seul insecte éclaire suffisamment pour que l'on puisse lire les caractères les plus fins; un témoin oculaire qui a donné une description du *porte-lanterne* de Surinam, au commencement du XVIII[e] siècle, dit seulement qu'il ne croit pas impossible de déchiffrer avec ce flambeau une gazette hollandaise de cette époque; enfin, des hommes instruits, qui ont fait un assez long séjour dans la Guiane, n'ajoutent point foi à ce que l'on a écrit sur les facultés lumineuses des fulgores de ce pays, parce qu'ils n'en ont jamais aperçu. Ce témoignage négatif n'infirme point les assertions de personnes instruites, et qui racontent ce qu'elles ont vu. Telles furent, à la fin du XVII[e] siècle, et dans le suivant, Marie Sibylle Mérian, et sa fille aînée, vouées l'une et l'autre à l'étude des insectes, venues à Surinam pour y observer les espèces extraordinaires dont on n'avait pas encore alors de bonnes descriptions. On sait que ces deux naturalistes joignaient le talent de peindre à celui de décrire suivant les méthodes de la science, que plusieurs langues anciennes et modernes leur étaient familières, et que leurs connaissances littéraires étaient plus étendues qu'on ne l'aurait pensé d'après leurs études de prédilection. Des écrivains qui se présentent avec tous ces titres à la confiance, obtiennent facilement celle des lecteurs; on ne sera donc pas disposé à révoquer en doute ce qu'on lit dans la *Description des insectes de Surinam*, concernant le *fulgore porte-lanterne*.

Des Indiens avaient apporté aux deux naturalistes un bon nombre de ces insectes. C'était une provision pour plusieurs jours d'étude; on la mit dans une grande boîte déposée dans la chambre à coucher. Au milieu de la nuit, un son extraordinaire se fait entendre; les savantes, éveillées en sursaut, se lèvent précipitamment, et non sans effroi; elles demandent de la lumière; dès qu'elles peuvent discerner les objets, elles reconnaissent que l'origine du son est dans la boîte aux insectes. Elles se hâtent de l'ouvrir. L'intérieur paraît embrasé; la terreur est à son comble; la boîte fatale échappe des mains; les prisonniers s'envolent, et répandent dans toute la chambre une vive clarté. Enfin, l'étonnement et la peur se calment, on fait la chasse aux lanternes volantes, et on les remet dans la boîte.

Ainsi, la fulgore de Surinam est une émule de notre cigale, et elle l'emporte beaucoup sur nos vers luisans. Cet insecte américain vit principalement aux dépens du grenadier, arbre dont l'Europe a fait présent au Nouveau Monde. Par réciprocité, l'Amérique pourrait donner son *porte-lanterne* aux contrées européennes qui possèdent le grenadier.

DES INSTRUMENS DE MUSIQUE A CLAVIER.

DU PIANO.

L'usage des instrumens à clavier existait au commencement du XVI[e] siècle. Il y en avait de plusieurs sortes :

1° Le *clavicitherium*, monté en cordes à boyaux.

2° La *virginale*, montée en cordes d'acier. (C'est de cet instrument que jouait la reine d'Angleterre Élisabeth.)

3° Le *clavicorde*, en cordes de laiton.

4° Le *clavecin*, dont on fit usage jusqu'à la fin du dernier siècle. On en trouve encore quelques uns chez les luthiers, et chez de vieux amateurs. Voici quelle était sa forme.

Un morceau de bois garni de buffle ou de plume, et poussé par la touche sans aucun agent intermédiaire, faisait résonner les cordes de ces instrumens. Leur étendue, dans les premiers temps où nous commençons à en avoir connaissance, était de trois octaves et demie. L'Allemagne avait adopté particulièrement le clavicorde. On se servit de la virginale, du clavecin et de l'*épinette*, sorte de virginale, en France, en Italie et en Angleterre où, pendant long-temps, ils ne reçurent que peu d'améliorations.

En 1718, Cristofori, florentin, inventa le clavecin à marteau, qui prit le nom de *piano forte*, et dont les Anglais et les Allemands revendiquent également, mais sans aucun titre, l'invention. Cette découverte eut le sort de tant d'autres, et les premiers essais du Flo-

rentin furent faiblement appréciés. On ne comprit que bien des années après tous les avantages qui pourraient en résulter. En 1760 seulement des fabriques régulières de pianos s'établirent en Allemagne et en Angleterre. Vers 1776, les frères Érard firent les premiers à Paris de petits pianos à cinq octaves, avec deux pédales, et d'une qualité de son fort agréable. Jusqu'à cette époque, tous les instrumens de cette espèce avaient été importés d'Allemagne ou d'Angleterre.

Pendant long-temps, la fabrication de ces instrumens à Paris fut peu considérable. Dans le cours de l'année 1790, il ne sortit des ateliers du très petit nombre de facteurs établis à Paris, que *cent trente* pianos. Ce genre d'industrie ne prit quelque développement que depuis 1795. On appliqua les procédés des frères Érard à des pianos faits dans la forme des clavecins, et on leur donna le nom de pianos à queue. Ceux de Freudenthaler jouirent long-temps d'une faveur méritée. La production s'éleva bientôt à *mille* par an.

Plus tard, les facteurs de pianos firent venir d'Angleterre quelques grands pianos de Broodwood et Tomkinson, qui leur servirent de modèles. Ils tentèrent beaucoup d'essais de toutes sortes pour augmenter la force et améliorer la qualité du son. Une corde fut ajoutée aux deux dont se composait chaque note; quelques autres essais furent également heureux. MM. Petzold et Pape se distinguèrent parmi les nombreux facteurs établis à Paris. La caisse du piano fut élargie, agrandie; la table, alongée jusqu'à son extrémité, donna plus de vibration; les leviers des marteaux acquirent plus de force, et les cordes devenant plus grosses, on augmenta la résistance de la caisse, qui fut proportionnée à leur tension. On obtint enfin des pianos excellens. M. Pleyel fait en ce moment des pianos à une, à deux et à trois cordes qui réunissent tous les suffrages.

Dans la *Revue musicale*, M. Fétis évalue à 320 le nombre des facteurs de pianos établis aujourd'hui à Paris, et à 130 celui des facteurs établis dans les départemens; quelques uns ont ici près de 80 ouvriers. Les produits de cette fabrication se sont élevés, depuis 1790, de 1 à 60, et tout porte à croire qu'avant peu d'années ils seront encore doublés, peut-être même triplés. Un jour arrivera, sans doute, où, dans l'intérieur de chaque famille un peu aisée, on possèdera un piano, comme en certains pays du midi le plus pauvre a sa guitare suspendue à un clou. Puisse ce temps ne pas être trop éloigné de nous, car la musique est une distraction pure et bienfaisante aux heures du repos! elle fait aimer le foyer où le soir se réunit la famille, et elle en chasse les mauvaises pensées et l'ennui.

Chacun se doit de vivre sérieusement, attentifvement et joyeusement.

CHARRON, *De la Sagesse.*

VOYAGES.

Les détails que l'on va lire sont extraits d'un *Voyage autour du Monde* exécuté par la corvette *la Favorite*, sous le commandement de M. Laplace, pendant les années 1830, 1831, et 1832. Ce sont des nouvelles d'un grand prix, car l'expédition de *la Favorite* est la dernière de toutes celles du même genre. Les contrées du fond de l'Asie et de l'Océanie, grâce aux excitations qu'elles reçoivent de l'Europe, secouent rapidement leur immobilité ou leur sauvagerie, et bientôt, sans doute, les relations des voyageurs sur l'état moral et politique de ces pays éloignés, seront d'autant plus vraies qu'elles seront plus récentes, et seront aussi d'autant plus dignes d'intérêt qu'elles signaleront dans les civilisations inconnues des progrès que, d'après nos préjugés, nous avions crus jusqu'ici impossibles.

SINCAPOUR, DANS LE DÉTROIT DE MALACCA.

ORIGINE RÉCENTE DE SINCAPOUR. — SA PROSPÉRITÉ. — DESCRIPTION PITTORESQUE DE LA VILLE. — NATURE CIVILISÉE ET NATURE SAUVAGE.

Cette ville est un des exemples modernes les plus extraordinaires de ce que peut le commerce maritime d'une grande nation, quand il est encouragé et conduit par de sages et convenables institutions. Quelques années encore après la paix de 1814, les navigateurs qui passaient les détroits ne voyaient sur Sincapour que des bois épais, et sur le bord de la mer que de misérables cabanes de pêcheurs. Mais cette île sauvage dominait le détroit qui lie l'Inde avec la Chine; peu de jours d'une navigation facile pouvaient amener sur ses bords les *pros* (sorte de navire) marchands des îles de la Sonde, du golfe de Siam, et des nombreux archipels qui couvrent les mers voisines. Les Hollandais s'enrichissaient dans Batavia par le monopole qu'ils exerçaient sur ces contrées; deux siècles semblaient avoir consacré à leurs yeux les vexations qu'ils faisaient éprouver aux Malais. L'Angleterre entendit les cris de cette population, forcée de se soumettre à des droits aussi injustes qu'exorbitans, et comprit aussitôt l'avantage qu'elle pouvait en tirer. Sincapour devint une cité florissante, un port franc où tous les navires du monde, hors les américains, purent aborder sans payer aucun droit, et Batavia se vit abandonnée.

Chaque année a vu la prospérité du nouvel établissement augmenter d'une manière vraiment fabuleuse. Il est devenu l'entrepôt du commerce immense de l'Europe avec cette partie de l'Asie et les grands archipels voisins; sa rade, si belle, si sûre, est constamment couverte des pavillons de toutes les puissances commerçantes; son port peut à peine contenir la multitude des caboteurs malais qui, abandonnant la route de Java, viennent échanger le sucre, le café, les beaux bois de Siam, l'étain renommé des îles Battam et Bentang, et mille autres produits plus précieux, contre les marchandises d'Europe, qui, livrées sans droits et à des prix que la concurrence tient à un taux modéré, ont trouvé une consommation que les calculs les plus vrais feraient trouver incroyable.

Un autre but semble avoir guidé la compagnie anglaise dans la fondation de Sincapour; elle a espéré trouver un débouché avantageux à l'énorme quantité de marchandises manufacturées que, par sa charte, elle est obligée d'exporter d'Angleterre, et dont ses magasins dans l'Inde étaient encombrés.

L'île de Sincapour, sur laquelle quinze années ont produit de si grands changemens, peut avoir dix lieues de l'est à l'ouest, et cinq dans la plus grande largeur du nord au sud. Elle est entourée de plusieurs autres îles plus petites, inhabitées et couvertes de bois; son sol est formé de collines peu élevées, offrant une multitude de positions pittoresques que les Européens ont couvertes d'habitations.

La ville est située au fond d'une belle baie, et sur les bords d'une petite rivière qui la partage en deux parties. Le mouvement des canots, celui d'une multitude de bateaux apportant à bord les cargaisons attendues, ou transportant au rivage les marchandises venues de l'Inde ou de l'Europe; enfin des flottes entières de caboteurs et de *pros* malais, entrant dans le port avec leurs nombreuses et longues rames ou leurs trois voiles carrées, offraient aux yeux l'image de la plus grande activité. La longue ligne de belles maisons blanches qui bordent la mer; les charmantes habitations qui, sur un plan plus éloigné, semblaient autant de taches au milieu des bois, contrastaient d'une manière attrayante avec le rivage désert, d'un vert sombre, de la côte malaise voisine, et avec les hautes montagnes de

Baltam, couvertes d'épaisses forêts, parcourues par des tigres énormes, seuls ennemis des pirates qui viennent y cacher le fruit de leurs déprédations.

Dans la ville, une foule agissante d'hommes, de couleurs, d'habillemens, de langages différens, encombre les passages : parmi eux se font distinguer, par leur figure blanche, la forme de leurs yeux, l'extrême propreté de leur habillement, les Chinois, qui composent exclusivement les classes agricoles et ouvrières de la colonie. Ils ne peuvent être confondus avec les marins malais, au teint cuivré et basané, au regard farouche, à la taille courte et ramassée. Chez ceux-ci, des cheveux noirs, sales et crépus, un front sur lequel sont empreintes la méchanceté et la perfidie, sont cachés sous un chapeau de paille de forme conique; un simple caleçon en toile bleue pour tout vêtement, laisse apercevoir des membres gros et musculeux.

Le grand nombre de travaux achevés en peu de temps donne déjà à Sincapour une apparence d'ancienneté aux yeux d'un nouveau débarqué; mais s'il s'éloigne des dernières maisons, en dirigeant ses pas vers l'intérieur de l'île, le spectacle change peu à peu, et il retrouve les vestiges de la nature sauvage expirant sous les efforts de la civilisation. Une route bien entretenue circule au milieu de terrains inondés, que couvre une multitude de cases malaises élevées sur des pieux; plus loin, des cannes à sucre d'une grande beauté couvrent un sol moins marécageux; sur les revers des collines, de jeunes plantations de cannelliers et de gérofliers semblent disputer la terre aux arbres de la forêt, dont les énormes squelettes, à moitié consumés par le feu, témoignent des travaux que leur destruction a coûtés à l'homme; mais à quelques pas ce contraste cesse, et la nature sauvage, abandonnée à elle-même, reparaît dans toute sa splendeur et sa sombre majesté. Vous entrez dans des bois épais, dont la silencieuse solitude jette l'âme dans une tristesse respectueuse; ils semblent ne donner passage qu'à regret à l'homme, dont la hache doit les renverser un jour.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Édits, lois, décrets. — Nécrologie. — Découvertes. Guerres. — Traités.

23 Mars 1682. — Louis XIV confirme par édit la déclaration du clergé de France, contenant ces quatre propositions :

1° Le pape n'a aucune autorité sur le temporel des rois.

2° Le concile est au-dessus du pape.

3° L'usage de la puissance apostolique doit être réglé par les canons.

4° Les décisions du pape ne sont irréformables qu'autant qu'elles sont acceptées par l'Église.

Cette opinion gallicane était une sorte de protestantisme contre la théorie de la papauté, qui avait été pratiquée avec tant de hardiesse par Hildebrand (Grégoire VII).

23 Mars 1801. — Mort subite de Paul Ier, empereur de Russie. Une proclamation publiée le lendemain par Alexandre son fils, annonce qu'il a été frappé dans la nuit d'un coup d'apoplexie; mais en même temps le bruit court qu'il a été étranglé dans son palais avec sa propre écharpe. Le lendemain soir la ville entière est illuminée.

Paul avait embrassé au commencement de son règne la cause des Bourbons. Plus tard, après les défaites de Suwarow, il s'était allié sincèrement à Napoléon dont il admirait le génie.

—

24 Mars 809. — Mort d'Aaron Raschild, le plus célèbre des successeurs de Mahomet. Il avait étendu ses conquêtes dans les trois parties du monde, depuis l'Espagne et l'Afrique jusqu'aux Indes. De tous les souverains, Aaron ne voulut pour allié que Charlemagne, auquel il envoya, entre autres présens, un éléphant et une horloge d'un travail singulier.

—

25 Mars 1802. — Traité de paix d'Amiens, entre les républiques française, batave, et l'Espagne, d'une part, l'Angleterre de l'autre. « Les îles de la Trinité et de Ceylan restent aux Anglais; l'île de Malte doit être remise à l'ordre reconstitué, et rester indépendante. »

25 Mars 1815. — Traité de Vienne entre l'Autriche, la Grande Bretagne, la Prusse et la Russie, qui s'engagent à réunir tous leurs efforts contre Napoléon; chacune des puissances contractantes devra mettre sur pied 150 mille hommes, dont un dixième au moins de cavalerie (non compris les garnisons des places fortes). Le roi de France sera invité spécialement à donner son adhésion au présent traité. Cette adhésion a lieu. La Suède et le Portugal refusent seuls de fournir leur contingent.

—

26 Mars 1791. — Décret de l'assemblée nationale sur les moyens d'établir l'uniformité des poids et mesures. La grandeur du quart du méridien terrestre est adoptée pour base du nouveau système de mesures, et l'on décide que les opérations pour déterminer cette base, telle que les indique l'Académie des sciences, et notamment la mesure d'un arc du méridien, depuis Dunkerque jusqu'à Barcelone, seront incessamment exécutées.

—

27 Mars 1492. — Christophe Colomb découvre l'île de Saint-Domingue. Il la nomma Hispaniola; les naturels du pays l'appellent Haïti. La ville de Saint-Domingue qui y fut bâtie quelque temps après, lui donna le nom qu'elle porte aujourd'hui.

—

28 Mars 1380. — On date de ce jour-là le premier usage de la poudre à canon par les Vénitiens, contre les Génois. Il y avait peu de temps que Berthold Schwartz, cordelier allemand, appelé le *Moine noir*, avait inventé la poudre.

28 Mars 1792. — Loi de l'assemblée nationale, qui reconnaît et détermine que les hommes de couleur, et les nègres libres des colonies, jouiront immédiatement de l'entier usage des droits politiques.

28 Mars 1802. — Découverte d'une dixième planète par Olbers, à Brêmes (Saxe). Cette planète tourne en quatre ans et demi entre Mars et Jupiter. Olbers l'appela Pallas; Delalande l'appela Olbers.

28 Mars 1809. — Bataille de Médelin (six lieues est de Merida, Estramadure). Le maréchal Victor défait complètement les Espagnols. Les généraux de cavalerie Lasalle, Latour-Maubourg, Bordesoult, se distinguent. Le lendemain les avant-postes français arrivent sur Badajoz.

—

29 Mars 1792. — Gustave III, roi de Suède, meurt des blessures qu'il avait reçues, le 16 mars précédent, dans un bal, à Stockholm. Ses assassins étaient des conjurés de la faction des nobles qu'il avait renversée en 1772.

29 Mars 1793. — Loi de la convention qui ordonne dans les villes au-dessus de trois mille âmes, d'afficher à l'extérieur des maisons, les noms, âge et profession de ceux qui les habitent.

29 Mars 1796. — Guerre de la Vendée. Charette l'un des chefs royalistes, pris avec trente-deux des siens, à Saint-Sulpice, près de Montaigu, est fusillé à Nantes.

MARINE. — N° 2.

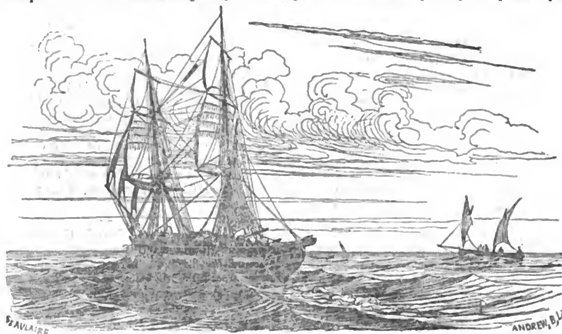
DÉTAILS DU NAVIRE. — LE LOCH.

Le *brig* ou *brick* est le plus grand des bâtimens à deux mâts. Il n'a jamais de batterie intérieure couverte comme la frégate et la corvette. Son artillerie est sur son pont supérieur : elle ne se compose généralement que de *caronades*, auxquelles on joint deux ou quatre canons. Il y a des bricks de guerre qui portent jusqu'à 20 caronades de 24; le commerce en construit qui peuvent recevoir jusqu'à 300 tonneaux de marchandises. Le brick qui est ici représenté, navigue *grand largue*, c'est-à-dire que le vent lui vient presque de l'arrière, par la *hanche* de droite.

La *hanche* est la partie de la coque du vaisseau qui se trouve comprise entre l'arrière et les haubans du dernier mât.

On peut reconnaître facilement les trois *focs* qui partent du beaupré : celui du milieu est le *grand foc*, l'intérieur est le *petit foc*, et le troisième est le *clin-foc*. Derrière le grand mât on remarque aussi une voile qu'on appelle la *brigantine*; c'est elle qui a primitivement donné au brick le nom qu'il porte.

En examinant avec attention la gravure, et se rendant bien compte du côté d'où souffle le vent, on reconnaîtra que l'effort du vent sur la brigantine tend à faire tourner l'arrière du bâtiment vers la gauche du lecteur, et le beaupré vers la droite; ce même effort sur les trois focs, au contraire, aurait pour résultat de rapprocher l'avant vers la gauche du lecteur, et d'éloigner l'arrière vers la droite : ces deux efforts se balancent et se détruisent, le navire suit une ligne droite. Des effets analogues, quoique moins prononcés, se produiraient relativement aux voiles du mât de misaine et du grand mât. Un des mérites du constructeur de vaisseaux consiste à bien disposer la position de sa mâture et la grandeur des voiles, pour que l'équilibre puisse facilement s'obtenir entre les forces qui tendraient à faire tourner le bâtiment dans des sens différens.



(Brick naviguant grand largue et jetant le loch.)

Le loch.— Supposons qu'un voyageur établi dans la rotonde d'une diligence voulût connaître le nombre de lieues qu'il fait par heure, il lui suffirait d'avoir une ficelle divisée en mètres, de la fixer à un morceau de bois, et de laisser tomber celui-ci sur la route. Comptant alors avec sa montre le nombre de mètres qui passent par la portière dans l'espace d'une minute, il n'aurait qu'à faire le calcul suivant : Puisqu'en une minute la diligence avance de 100 mètres (je suppose) dans une heure elle avancera de soixante fois davantage, c'est-à-dire de 6,000 mètres, ou une lieue et demie.

C'est par un procédé tout-à-fait semblable qu'on mesure à la mer la vitesse du navire : on appelle cela *ieter le loch*; seulement, au lieu d'une montre, on se sert d'un sablier (ou *ampoulette*) d'une demi-minute, et la ligne de loch est divisée par des nœuds qui comprennent 47 pieds et demi. S'il passe un nœud dans la main du matelot pendant la demi-minute, il passera par heure 120 nœuds, ou 950 toises, ce qui est précisément la longueur du *mille* marin, tiers de la lieue marine de 2850 toises.

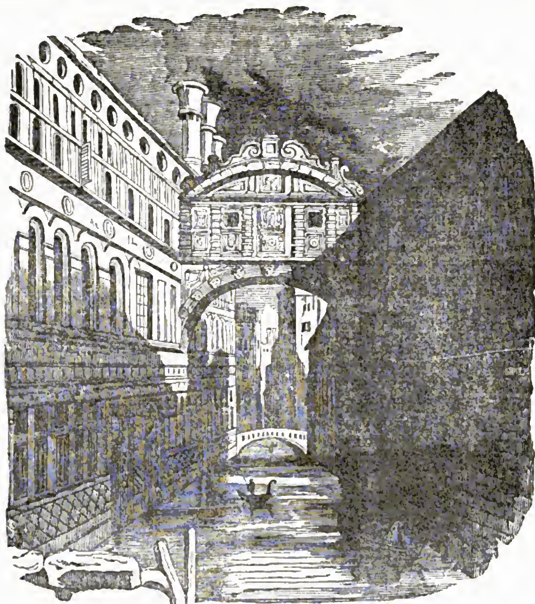
Ainsi, autant le navire file de nœuds pendant que le sable tombe, autant il parcourt de milles marins; de là vient cette expression abrégée, connue de tout le monde : *Nous filions six nœuds*, pour dire, nous parcourions par heure six milles, ou deux lieues.

Un navire qui file six nœuds, temps ordinaire, marche bien. Le vaisseau anglais *le Talavera*, qui aborda la frégate française *la Calypso* dans la dernière campagne, filait en ce moment sept nœuds, suivant les journaux anglais; aussi fit-il une brèche énorme dans les flancs de la frégate. Dans les temps forcés, il y a des bâtimens qui filent douze et quatorze nœuds, c'est-à-dire plus de quatre lieues marines à l'heure, ou environ 25,000 mètres.

Pour que la mesure du loch soit exacte, il faut que la pièce de bois à laquelle est attachée l'extrémité de la ligne soit fixe sur la mer. Afin d'obtenir cet effet, on attache la ligne à un petit triangle appelé *bateau de loch*, fait en bois, de sept à huit pouces de base; cette base est garnie d'une bande de plomb, calculée pour tenir le triangle noyé dans la mer, de manière à ce que le vent n'ait pas de prise sur lui, et à ce qu'il ne coule pas entre deux eaux.

On ne commence à compter les *nœuds* qu'à partir d'un petit morceau d'étoffe passé dans les torons de la ligne, et qui est à une distance du *bateau de loch* égale à la longueur du navire. On suppose que lorsque le bateau de loch est éloigné de cette longueur, il est hors de l'influence du petit tourbillon ou *remous* produit à la suite du bâtiment.

Du reste, l'expérience a montré que le bateau de loch ne reste pas stationnaire, et que le frottement de la *ligne*, en se déroulant, suffit pour le rapprocher un peu du bâtiment; on corrige l'erreur qui en résulterait en mettant seulement 46 pieds et demi de distance entre les nœuds, au lieu de 47 pieds et demi qui est le nombre rigoureux.



LE PONT DES SOUPIRS A VENISE.

Si l'on veut se former une idée exacte du palais ducal à Venise, sous le rapport de la vérité des détails, et de l'empreinte même que le temps a laissée sur les pierres de cette admirable construction, nous donnerons le conseil d'aller à l'exposition du Musée de cette année, et, dans le grand salon, en face de la porte d'entrée, le tableau de M. Hesse, représentant le convoi du Titien, pendant la peste de Venise, satisfera tous les désirs et toute la curiosité de celui qui n'a pas vu le palais ducal.

La partie de ce palais reproduite par le dessin de M. Hesse est celle qui regarde la place Saint-Marc. Elle est située au commencement, à gauche, de la petite place, autrement nommée *Piazzetta;* et cette petite place conduit directement au grand canal.

C'est à la partie du palais ducal opposée à celle dont nous venons de parler, que se trouve précisément le pont des Soupirs, *il ponte dei Sospirj*, dont nous donnons ici la description.

Comme description architecturale, le pont des Soupirs ne peut nous occuper long-temps.

Le palais ducal est séparé des prisons d'Etat par une voie ouverte sur le grand canal. Dans les cachots de cet édifice étaient enfermés les accusés qui attendaient leur jugement, c'est-à-dire leur supplice. Au moment où ils allaient paraître devant le conseil des Dix, le procureur criminel traversait le pont des Soupirs, allait chercher le patient, le ramenait par le même chemin, et bien souvent, pour ne pas dire toujours, l'accusé ne repassait plus ce pont. Aussi, à Venise, ce terrible passage était-il célèbre par les larmes, les sanglots, *les soupirs* des nombreuses familles décimées par les inquisiteurs du conseil.

Ce pont, d'environ 18 pieds de haut sur 2 mètres de large, est jeté entre le palais ducal et les prisons d'Etat, au second étage du Palais. Il est totalement couvert; sans aucune fenêtre, sans aucun soupirail : on pourrait comparer sa forme, mais dans des proportions plus grandes, à nos larges fourgons de l'armée.

Sous le rapport de la construction, voilà à peu près tout ce qu'on peut en dire; mais en parlant du pont des Soupirs, il est impossible de ne pas dire quelques mots du palais de Saint-Marc; ce que nous allons faire.

On ne sait pas à quelle époque le palais ducal fut bâti. En 809, sous le doge Ange Participatio, un palais fut élevé; et les traditions portent à croire que ses bases furent posées sur l'emplacement même du palais actuel. Toujours est-il que sa construction bizarre, capricieuse, pleine de contrastes, ne peut laisser de doutes sur la lenteur avec laquelle il fut bâti, et sur le nombre des mains qui l'ont élevé. A le considérer en détail, le palais ducal est l'histoire écrite des révolutions de Venise. Depuis son toit jusqu'à sa base, tout rappelle les crimes dont Venise fut le théâtre, et tout en même temps atteste la richesse, la grandeur et la gloire de cette république.

A 20 pieds au dessous du sol sont des cachots, un labyrinthe de prisons se composant d'un lit de pierre, et ne

recevant d'air que par une ouverture haute d'un pied et large de quatre pouces; encore cette ouverture est-elle gênée par des barreaux de fer. On montre au voyageur une voie qui conduit à une porte donnant sur la place Saint-Marc, et le *cicerone* raconte que lorsque le doge voulait la mort de quelque noble vénitien, il attendait un jour de fête; et au milieu des joies de la place Saint-Marc, des bourreaux apostés entraînaient le noble désigné, le poussaient vers cette porte mystérieuse, la refermaient, et le conduisaient vers une prison que j'ai vue, où le sang est encore empreint sur les barreaux de fer de la lucarne à laquelle on garrottait la tête des malheureux, en attendant le coup de hache du bourreau; puis, la tête et le tronc étaient placés dans une gondole noire amarrée au-dessous du pont des Soupirs : le gondolier gagnait le Lido, et le paquet disparaissait sous les eaux de la pleine mer. On ne savait ainsi ce qu'était devenue la victime.

En quittant les cachots, vous montez au palais, par un escalier où fut décapité Marino Faliero.

Vous arrivez au premier étage; et là se trouve la boîte aux dénonciations.

Au second, vous rencontrez la bibliothèque du palais, ornée des portraits de tous les doges de Venise; et vous pouvez remarquer que celui du doge Marino Faliero est remplacé par un rideau noir, peint sur la toile, avec ces mots : *Marini Falieri, pro criminibus detruncati.*

Les plafonds de toutes les chambres du palais sont ornés de ciselures dorées de la plus grande richesse; on ne peut évaluer le nombre de millions qui furent consacrés à cette dépense. On voit sur les murs tous les chefs-d'œuvre de Tintoretto, de Paul Véronèse et du Titien. Mais toujours les idées de grandeur et de puissance que peut réveiller la vue de tant de richesses et de tant de chefs-d'œuvre, vous ramèneront brutalement aux pensées de despotisme du gouvernement des doges et de l'inquisition; car ces chambres ne sont autre chose que la salle du conseil des Dix, auprès de la salle du *secret*, derrière le pont des Soupirs, au-dessous des prisons de plomb, *i Piombi*, où l'on renfermait les accusés dans les plus grandes chaleurs de l'été, et où le beau soleil d'Italie, frappant sur ces toits de plomb, et changeant sa chaleur vivifiante en un horrible supplice, devenait le bourreau des victimes de la tyrannie.

On le voit donc, tout le palais ducal est à lui seul l'histoire *construite* de la république de Venise, et le pont des Soupirs n'est qu'une partie bien minime de tout cet édifice de puissance et de cruauté.

POISSON D'AVRIL.

On rapporte plusieurs origines de cet usage populaire. Quelques uns prétendent qu'il renferme une mauvaise allusion à la passion du Christ, arrivée le 3 avril; ils pensent que *poisson* serait le mot *passion* corrompu. On sait que les Juifs renvoyèrent Jésus d'un tribunal à l'autre, et lui firent faire plusieurs démarches inutiles afin de l'insulter; ils supposent que l'on a pris de là la coutume de faire courir et de renvoyer d'un endroit à l'autre ceux dont on veut se moquer.

Un autre auteur donne à cet usage bizarre une origine beaucoup plus récente : suivant lui, un prince de Lorraine, que Louis XIII faisait garder à vue dans le château de Nancy, trouva le moyen de tromper ses surveillans, et se sauva, le premier jour d'avril, en traversant la rivière à la nage. Les Lorrains dirent à cette occasion que c'était un *poisson* qu'on avait donné à garder aux Français.

L'usage du poisson d'avril pourrait aussi être considéré comme une sorte de leçon que l'on donne une fois l'an. Chacun a son genre de crédulité, chacun a son côté faible. Tel qui semble esprit fort tressaille au cri funèbre d'une chouette, au long hurlement d'un chien pendant la nuit, et coupe les cartes de la main gauche. Tel qui semble esprit sage et tête prudente ira se morfondre en temps de pluie sous les croisées d'une dame, d'après un simple mot qu'on aura, pour l'attraper, laissé tomber tout exprès devant lui; fera belle toilette pour dîner chez un riche gourmand qui, ce jour-là, prendra médecine; risquera de se rompre le cou sur un rocher pour cueillir une plante à lui inconnue; se lèvera avec le soleil pour déterrer dans de vieux auteurs une citation fausse avec laquelle on lui aura fermé la bouche dans une discussion.

Ceux qui savent reconnaître les nuances de caractère, les côtés faibles de leurs amis, leurs tendances défectueuses, ceux-là pourraient, au 1er avril, profiter de la liberté du jour pour donner, avec *mesure* et *convenance*, une leçon délicate et indirecte. Serait-ce là la moralité de cet usage populaire?

PROGRÈS DE LA POPULATION,
DU REVENU ET DES IMPÔTS DE LA FRANCE.
Réflexions sur une opinion de Malthus.

En 130 ans la population de la France a doublé, son revenu total est devenu six fois plus fort, l'impôt total a quintuplé, le revenu et l'impôt moyens par habitant ont triplé, ainsi qu'on peut le voir par ce tableau :

ANNÉES.	Population totale.	REVENU total.	REVENU MOYEN par habitant.	IMPOT total.	IMPOT MOYEN par habitant.
1700	16,000,000	1,500,000,000 f.	93 f. 75 c.	200,000,000 f.	12 f. 50 c.
1750	18,000,008	3,500,000,000	194 44	250,000,000	13 88
1800	26,000,000	5,400,000,000	207 69	650,000,000	25 00
1810	28,000,000	6,300,000,000	225 00	870,000,000	31 07
1820	30,000,000	7,400,000,000	246 66	950,000,000	31 66
1830	32,000,000	8,800,000,000	275 00	1,400,000,000	34 37

Ces chiffres, empruntés à nos publications officielles ou à nos meilleurs statisticiens, combattent positivement, pour la France du moins, le principe établi par Malthus, savoir : que la population suit une progression par quotient, 1 : 2 : 4 : 8 : etc., tandis que les moyens d'existence suivent une progression par différence, 1 . 2 . 3 . 4 . etc.; principe d'après lequel le genre humain serait menacé avant peu d'une famine générale.

Lorsque Malthus publia son Traité sur la population, il n'avait pas observé que depuis un siècle la durée de la vie moyenne s'est accrue, et que, par suite, les richesses des peuples ou leurs moyens d'existence ont fait de grands progrès. C'est par l'augmentation de cette durée, plutôt que par les naissances, que s'accroît actuellement la population des nations les plus civilisées.

Tous les enfans qui meurent en bas âge diminuent la somme des forces humaines, au lieu de l'accroître. Ce sont des capitaux, accumulés pendant plus ou moins long-temps, qui se perdent sans se reproduire. Les enfans devenus hommes, au contraire, remboursent à la société les avances qu'elle a faites pour les nourrir. Avec l'instruction, l'aisance, la propreté et les nombreux avantages que procure une civilisation perfectionnée, la vie moyenne s'accroît : moins d'enfans, peut-être, viennent au monde, mais, étant mieux soignés, ils vivent plus long-temps, et concourent aux travaux sociaux; les économistes ne doivent plus être inquiets de leur sort. Ce ne sont point les hommes valides, laborieux et robustes qui arrêtent les progrès d'une nation; ce sont les malades, les mendians, et ceux qui ne travaillent pas. Aussi a-t-on dit avec raison que les moines nuisent à la population, et par suite à la richesse d'un État, bien moins parce qu'ils sont céliba-

taires que parce qu'ils ne produisent rien. Le législateur qui, par des mesures habilement combinées, augmente le revenu social, favorise plus l'accroissement de la population que ne pouvaient le faire les honneurs rendus par les Romains aux chefs des nombreuses familles, ou les pensions de 1,000 et 2,000 francs accordées par Colbert, dans l'édit de 1666, à ceux qui avaient dix et douze enfans.

La science ne dément pas le proverbe vulgaire : *A côté d'un pain il naît un homme.* L'accroissement de population ne peut être quelquefois nuisible qu'autant qu'il résulte de l'augmentation des naissances seulement, sans que la vie moyenne devienne plus longue, par conséquent sans qu'une plus grande somme de travail s'ensuive; si Malthus avait remarqué cela, il n'aurait pas fait *un cercle vicieux* en avançant que la population, qui est la cause évidente de tout travail, de toute richesse et de tous moyens d'existence, doit être arrêtée dans sa marche croissante.

Lorsque les maladies seront mieux soignées, que la mendicité sous toutes les formes disparaîtra, que l'oisiveté sera diminuée, que l'instruction sera généralement répandue, la population pourra s'accroître sans danger pour son existence. La terre n'est point ingrate, elle rend avec usure ce qu'on lui a confié; elle prodigue ses bienfaits à ceux qui lui donnent leurs soins. Les plaines fertiles ne se changent en marais mortels que lorsqu'après avoir été dépeuplées, elles ne sont plus cultivées. Rome fit venir les blés de l'Afrique et de la Sicile quand ses citoyens, renonçant au travail et à ses produits, ornèrent les champs labourés par Cincinnatus de palais somptueux et d'élégans ombrages. L'Espagne, si florissante sous les Maures, devint pauvre lorsque ses moines et ses galions d'Amérique lui firent négliger ses fabriques et son agriculture.

Moyen de guérir les antipathies. — Il arrive souvent qu'une personne vous inspire une *antipathie*, c'est-à-dire un sentiment de répugnance ou même une sourde inimitié qui vous rend sa présence pénible. Il faut se guérir d'une semblable disposition, car, dans l'intérêt de son propre bonheur, chacun doit chercher à aimer tout le monde, ou du moins à ne voir personne avec déplaisir, sans de justes motifs. Un savant très distingué de notre temps indiquait dernièrement un moyen de cure complète dont il avait fait l'épreuve sur lui-même : « Je rencontrais souvent à l'Académie, disait-il, un petit homme d'un visage ingrat, que je ne pouvais regarder sans qu'aussitôt tout mon corps ne fût agité d'une inquiétude douloureuse : j'étais obligé de lui tourner le dos ou de baisser les yeux pour qu'il ne s'aperçût point de la mauvaise impression qu'il faisait sur moi. La situation devenait chaque jour de plus en plus insupportable, car il venait assidûment à la Bibliothèque et semblait me chercher avec l'empressement que j'aurais voulu mettre moi-même à le fuir. A la fin, songeant un matin dans mon lit, je jetai un cri de joie : j'avais trouvé un expédient qui devait chasser mon antipathie, et, dans le cours de la semaine, je l'exécutai avec succès. Je parvins à rendre un service à cet homme, peu de chose à la vérité, mais il fut obligé de m'exprimer sa reconnaissance. Son visage alors me parut beau et aimable : depuis ce temps, je ne le vois jamais venir à moi sans un sentiment de plaisir. »

Cosmopolitisme de la langue française. — La langue française était européenne bien avant Louis XIV. Le frère Martin de Canal, moine italien du XIIIe siècle, écrivit en français l'histoire de son pays, « parce que, » dit-il, la langue françoise coroit parmi le monde, et » étoit la plus dilettable à lire et à oïr que nulle autre. » (Voir Ciraboschi, *Storia della letterat. ital.*, tome IV, liv. III, chap. 1er.)

Il arrive souvent qu'on prend, pour prouver certaines choses, des exemples qui sont tels, qu'on pourrait prendre ces choses pour prouver ces exemples : ce qui ne laisse pas de faire son effet; car, comme on croit toujours que la difficulté est à ce qu'on veut prouver, on trouve les exemples plus clairs. Ainsi, quand on veut montrer une chose générale, on donne la règle particulière d'un cas; mais si l'on veut montrer un cas particulier, on commence par la règle générale.

PASCAL, *Pensées.*

L'histoire est le trésor de la vie humaine. Imaginez en quelle horreur de ténèbres et quelle fondrière d'ignorance bestiale et pestilente nous serions abysmez, si la souvenance de tout ce qui s'est faict ou est advenu avant que nous fussions nez, estoit entièrement abolie et esteincte.

AMYOT.

L'égoïsme est une sorte de vampire qui veut nourrir son existence de l'existence des autres.

BALLANCHE.

LE ZÈBRE.

Cet animal de l'Afrique méridionale tient, en quelque sorte, le milieu entre le cheval et l'âne, si l'on ne fait attention qu'à la taille et à la beauté des formes; mais il a reçu de la nature des ornemens encore plus remarquables. « Le zèbre, dit Buffon, est peut-être de tous les animaux quadrupèdes, le mieux fait et le plus élégamment vêtu. Il a la figure et les grâces du cheval, la légèreté du cerf, et la robe rayée de rubans noirs et blancs, disposés alternativement avec tant de régularité et de symétrie, qu'il semble que la nature ait employé la règle et le compas pour la peindre. » Si cette magnifique espèce pouvait renoncer à son indépendance, et se soumettre au joug de la domesticité, elle serait pour l'homme une des plus précieuses acquisitions qu'il pût faire. Le zèbre est, dit-on, aussi sobre que l'âne, vit d'herbes sèches et dures que les chevaux refusent de manger. Il est plus robuste que le cheval, dont il égale et surpasse même la vitesse. Mais pourra-t-on vaincre ses inclinations sauvages et vagabondes, son caractère irritable, opiniâtre, impatient de toute contrainte? c'est ce que l'on saura lorsque la *Société zoologique* de l'Angleterre aura terminé les expériences qu'elle fait en ce moment dans son établissement rural de Kingston. Parmi les zèbres actuellement soumis à ses épreuves, quelques uns sont nés en Angleterre, et seront peut-être moins indociles que les individus pris dans les déserts de l'Afrique. Mais il paraît que la contrainte est extrêmement nuisible à ces animaux, et sera peut-être un obstacle au développement de leurs facultés, car elle agit très sensiblement sur leur croissance. Un jeune zèbre mâle, né dans la Ménagerie, séparé de sa mère dès sa naissance, nourri avec du lait de vache, retenu dans un espace étroit, et privé de l'exercice, qui est sans doute pour son espèce un besoin impérieux, est resté d'une petitesse étrange, et, selon toute apparence, sa stature est actuellement fixée à cette limite.

Il semble que les essais pour amener cette espèce à l'état de domesticité devraient être faits en Afrique; mais surtout il faut qu'une grande prudence les dirige, que l'on sache attendre et faire un bon emploi du temps. Au cap de Bonne-Espérance, quelques colons hollandais avaient voulu jouir trop tôt d'un attelage de zèbres; ils eurent à s'en repentir. D'autres épreuves mal conduites, tant en France qu'en Angleterre,



(Le Zèbre.)

ont peut-être fait exagérer ce qu'on a écrit sur l'indocilité du zèbre. Les conquêtes que l'homme a déjà accomplies sur les animaux sont un encouragement pour ambitionner de nouveaux triomphes.

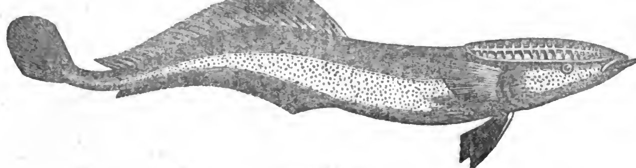
SUCET REMORE (*ECHENEIS REMORA*).

Les *echeneis*, que les pêcheurs et les marins français nomment *sucets*, forment un genre de poissons dont la tête comprimée porte une grande plaque ovale composée de paires de lames, armées de crochets nombreux et très courts, au moyen desquels ces poissons peuvent s'accrocher aux rochers, à la carène des vaisseaux, aux très grands poissons, tels que les requins et les cétacés. La plaque et les moyens d'adhérence qu'elle procure à l'animal qui la porte, constituent les caractères génériques; le nombre des paires de lames a fourni le caractère distinctif de chaque espèce. La plaque du *sucet remore* est de plus de seize paires, et n'en a jamais vingt, en sorte qu'elle ne varie qu'entre dix-sept et dix neuf. Ce poisson atteint rarement la longueur de trois décimètres (onze pouces), et cependant on lui attribuait de merveilleux effets.

On pensait qu'il pouvait arrêter dans sa course le plus grand vaisseau, malgré toutes les causes qui contribuent à le mettre en mouvement; les voiles, les rames, le choc des flots soulevés par la tempête, rien de tout cela n'arrachera le vaisseau de la place où un petit poisson l'a fixé. A la bataille d'Actium, le navire de Marc-Antoine fut fixé par cet invisible obstacle, et ce fut ainsi qu'Auguste obtint la victoire et l'empire. Mais cet immense pouvoir du remore n'était pas la plus étonnante de ses facultés; que penser de son action sur les tribunaux dont il retardait, suspendait, arrêtait la marche; de la faculté de retirer du fond d'un puits l'or qu'on y aurait laissé tomber, etc.? Dès qu'une absurdité a pu forcer les barrières que le bon sens lui opposait, elle ne manque point d'auxiliaires qui viennent l'aider à prendre possession de l'intelligence humaine, et à s'y maintenir. Les croyances populaires au sujet du *remora* séduisaient l'imagination; la poésie s'est empressée de leur prêter de nouveaux charmes, en les ornant de ses couleurs brillantes. L'éloquence même n'a pas dédaigné d'y chercher des allusions, de les appeler à l'appui de ses raisonnemens. Pline lui-même, qui voyait quelquefois la nature en poète plutôt qu'en naturaliste, crut à ces fables aussi fermement que le vulgaire de son temps; il a fallu plus de vingt siècles pour dissiper le prestige. Enfin, les observations ont fait voir les choses telles qu'elles sont, et il est bien reconnu que les *echeneis* n'arrêtent rien, qu'ils ne méritent pas même le nom de *sucet;* que la plaque au moyen de laquelle ils se cramponnent aux corps animés ou inanimés, lorsqu'ils veulent s'y fixer, est dépourvue d'organes de succion.

Tandis qu'on débitait en Europe, relativement à l'*echeneis remora,* toutes les extravagances dont on vient de parler, des pêcheurs africains savaient tirer parti d'une autre espèce qui fréquente les côtes de Mozambique. Celle-ci est beaucoup plus grande que le remore; sa nageoire caudale est forte, cartilagineuse. Lorsque l'un de ces *echeneis* est pris par les pêcheurs, ils l'emploient à la capture des tortues de mer; profitant du moment où elles sommeillent à la surface des eaux, le poisson capteur est attaché à une corde que le pêcheur alonge ou raccourcit, pour guider ses mouvemens, et pour le guider sous l'imprévoyante tortue, à laquelle il s'attache; celle-ci se trouve si fortement saisie, qu'on l'amène en toute sûreté, comme avec un harpon. Pour attacher le poisson à la corde, sans gêner ses mouvemens, on fait passer un anneau dans la nageoire caudale.

L'espèce d'*echeneis* que les pêcheurs emploient ainsi sur les côtes de Mozambique, est celle que les naturalistes ont nommée *naucrate;* elle est représentée dans la figure ci-jointe.



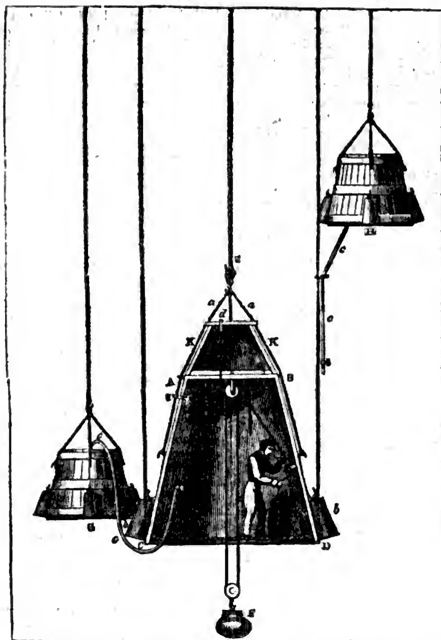
(Echeneis Remora.)

CLOCHE A PLONGEUR.

La cloche à plongeur, dont l'usage, déjà assez étendu, ne tardera certainement pas à s'accroître, est une des nouvelles conquêtes de l'industrie. Ce n'est pas que de nombreuses tentatives n'eussent été faites, assez anciennement, pour séjourner au fond des eaux : la curiosité de l'homme a toujours été éveillée à ce sujet, mais c'est seulement dans ces derniers temps que la pratique a pu tirer parti de toutes les recherches théoriques qui avaient été produites et de tous les essais qui avaient été faits.

Cette cloche a été employée avec succès dans la construction du pont de Bordeaux, et maintenant nos grands ports en sont munis. A Cherbourg, elle sert à visiter et à terminer les parois inférieures des bassins creusés dans le roc pour recevoir les vaisseaux de ligne. Avec son secours on peut travailler au fond des eaux presque aussi facilement qu'en plein champ : on creuse des rochers, on fait jouer la mine, on enlève les blocs de pierre les plus lourds, on les équarrit et on les maçonne.

Dernièrement, une frégate anglaise, la *Thétis*, qui portait plusieurs millions de piastres, fut jetée par la tempête sur les côtes du Brésil et mise en pièces. Ses



(La Cloche à Plongeur.)

débris, hachés et dispersés, roulés pendant la tourmente avec les quartiers de roches et le sable, furent ensevelis à plus de trente pieds de profondeur. Une compagnie se forma, et, par le moyen de la cloche à plongeur, parvint à retirer de cet amas confus une grande partie de la somme perdue.

En donnant un peu l'essor à ses pensées, et en essayant de pressentir tout le parti que l'homme pourra tirer de cette ingénieuse machine, on bâtirait facilement un conte de fées qui ne sortirait pas des domaines de la réalité. Nous nous en reposons sur l'imagination de nos lecteurs et de nos lectrices, et nous nous bornerons à donner une description succincte de la cloche à plongeur perfectionnée par l'Anglais Spalding.

Une expérience bien simple, et que chacun peut répéter, fera de suite comprendre le principe d'après lequel la cloche à plonger est organisée. Prenez un verre dont l'intérieur soit sec, plongez-le dans l'eau bien perpendiculairement et retirez-le de même, sans l'incliner le moins du monde : vous pourrez vous assurer alors que les parois intérieures n'ont été mouillées qu'à une certaine distance des bords du verre, l'eau n'a point pénétré dans toute la cavité; une mouche qui aurait été fixée dans le fond aurait pu demeurer impunément submergée. Maintenant, agrandissez le verre, escamotez la mouche, et mettez des hommes en place : vous avez la cloche à plongeur. L'air, qui occupe un espace plus petit à mesure que la cloche s'enfonce, finit par acquérir une élasticité assez forte pour empêcher l'eau de pénétrer davantage. Il est vrai de dire que cet air condensé cause une sensation assez désagréable aux personnes qui ne sont pas encore habituées à ces promenades sous-marines, et leur fait éprouver des tintemens dans les oreilles; mais au bout d'un peu de temps on s'y habitue; il y a des ouvriers qui peuvent y rester plusieurs heures à une assez grande profondeur. Quant aux accidens, ils sont si rares, que leur nombre ne s'écarte pas des limites ordinaires entre lesquelles tout fait humain se trouve compris. La crainte ne doit arrêter aucun curieux.

Notre gravure représente la cloche à plongeur employée en Angleterre. ABCD indiquent le corps de la cloche suspendue par quatre cordages *aa*, qui viennent se réunir dans le crochet du câble principal E; *bb* sont deux poids destinés à maintenir l'embouchure CD de la cloche parallèle à la surface de l'eau. Pour déterminer l'enfoncement de la machine, il y a un autre poids F, que l'on peut, à l'aide d'une poulie, faire monter ou descendre à volonté, et qui a plusieurs usages. Si un des côtés de la cloche se trouvait, en descendant, retenu par quelque obstacle, de façon à faire renverser tout l'appareil, le poids F serait immédiatement descendu au fond de l'eau et reposerait sur le sol; l'appareil, redevenant plus léger que le volume de l'eau dé-

placée, s'élèverait et reprendrait sa stabilité. On comprend facilement aussi que ce poids est comme une sorte d'ancre qui maintient la cloche à une hauteur désirée. Deux fenêtres sont pratiquées au sommet de la cloche, et fermées par des verres bombés très épais, appelés verres *lenticulaires*. G et H sont deux réservoirs d'air qui en contiennent chacun environ un hectolitre et demi. Au moyen du robinet I, et des tuyaux de communication *cc*, on peut à volonté laisser dégager l'air chaud et vicié, pour le remplacer par de l'air pur et frais. Quand un des réservoirs est vide, on avertit le bateau qui supporte tout le système au moyen d'un nombre déterminé de coups de marteau frappés sur les parois.

Un perfectionnement très ingénieux, dû à M. Spalding, permet aux plongeurs d'élever eux-mêmes à leur guise la cloche jusqu'à la surface de l'eau ou de la fixer à une profondeur quelconque.

Une seconde cloche KK, plus petite que la première, est fixée au-dessus de celle-ci. Au moyen des deux robinets *d* et *e*, les ouvriers peuvent à volonté laisser échapper l'air de la cloche supérieure, ou y faire entrer celui de la cloche inférieure. Quand on est au fond de l'eau, le robinet *d* est ouvert, la partie supérieure est pleine d'eau, et dans cet état tout l'appareil, sans le poids F, est plus léger qu'un égal volume d'eau et devient plus lourd par l'addition de ce poids. Veut-on s'élever, on tourne le robinet *e* : l'air de la grande cloche, immédiatement remplacé par celui du réservoir, entre dans la petite, en chasse l'eau, et tout l'appareil, y compris le poids F, devenant plus léger qu'un égal volume d'eau, commence à s'élever.

On voit que ce système aquatique correspond tout-à-fait à celui des parachutes dans les ballons. Il faut avoir soin de ne faire rentrer l'air que lentement dans la cloche supérieure, car sans cela on s'élèverait avec tant de rapidité que les ouvriers pourraient être renversés de leurs siéges.

LE FER A CHEVAL,

LÉGENDE, PAR GOETHE.

Un jour Jésus se dirigeait avec sa suite vers une petite ville; il vit sur la route quelque chose de brillant; c'était un fer à cheval cassé. Il dit à saint Pierre de le ramasser; mais saint Pierre n'y était pas disposé; tout en marchant, il venait de rêver à l'empire du monde, car ses rêveries n'avait point de bornes, et c'était là sa pensée favorite. La trouvaille était trop au-dessous de lui; il lui aurait fallu des sceptres et des couronnes; mais devait-il courber son dos pour une moitié de fer à cheval? Il se détourna, et fit semblant de n'avoir pas entendu.

Jésus, toujours bon et patient, ramassa lui-même le fer à cheval. A l'entrée de la ville, il s'arrêta devant la porte d'un forgeron, et le lui vendit trois deniers. Comme ils passèrent ensuite sur le marché, il vit de belles cerises, et en acheta autant que l'on peut en avoir pour trois deniers; puis, selon sa coutume, il les mit tranquillement dans sa manche.

On sortit de la ville. Le chemin traversait des prairies et des champs sans maisons, il était entièrement privé d'ombrage; le soleil brillait, la chaleur était grande, de sorte qu'on aurait volontiers donné beaucoup d'argent pour un peu d'eau. Le Seigneur, qui marchait toujours en avant, laissa tomber, comme par mégarde, une cerise, et saint Pierre, qui le suivait, se baissa pour la ramasser avec autant d'empressement que si c'eût été une pomme d'or. La cerise humecta fort agréablement son palais. Jésus, un instant après, laissa tomber une seconde cerise, et Pierre de s'en emparer aussitôt. Le Seigneur continue pendant quelques temps à lui faire courber son dos pour ramasser des cerises; puis il lui dit en plaisantant : « Pierre, si tu t'étais baissé quand il le fallait, tu aurais mangé tes cerises plus commodément; celui qui néglige les petites choses, risque de se donner beaucoup de peine pour des choses encore moins importantes. »

FLOTTAGE DES BOIS.

DISETTE DE BOIS A PARIS. — INVENTION ET PERFECTIONNEMENT DES TRAINS PAR JEAN ROUVET ET RENÉ ARNOUL.

Le *train* est une sorte de radeau fait de bois à brûler. Les bûches sont fortement liées ensemble, de manière à pouvoir flotter d'une distance assez éloignée jusqu'à Paris sans se séparer. Les trains ont ordinairement environ 36 toises ou 216 pieds de long sur une largeur de 14 ou 15 pieds. La première construction des trains était loin d'avoir le degré de perfection connu aujourd'hui. A l'origine, c'étaient des hommes armés de plastrons de peau rembourrés, qui guidaient les trains par la seule force de leurs bras; maintenant on les gouverne plus facilement au moyen de l'aviron et du pieu qui s'y trouvent fixés.

Avant l'invention des trains, on charroyait aux ports de Paris les bois des environs, qui fournirent ainsi long-temps aux besoins de la capitale; mais, vers le milieu du XVIe siècle, les forêts voisines commencèrent à s'épuiser, et il devint à craindre que Paris ne manquât un jour de bois de chauffage. Les moins prévoyans ne doutaient pas qu'il ne fallût prochainement y faire arriver les bois des provinces éloignées; et cette perspective était effrayante, car un long transport devait, selon toute apparence, élever le prix du chauffage à des sommes exorbitantes. Si l'on eût demandé alors à la plupart de ceux qui ne sentent pas aujourd'hui tout ce qu'il y a d'heureux dans l'invention du flottage des bois, comment il a été possible de remédier au terrible inconvénient dont était menacée la capitale, ils eussent été bien embarrassés, et il est probable qu'ils eussent donné, comme unique ressource, l'accroissement et l'entretien des forêts voisines; c'est en effet à ces moyens, longs, coûteux et pénibles, que se réduisit alors toute la prudence du gouvernement.

Paris était sur le point de devenir beaucoup moins habité, à cause de la cherté du bois, lorsqu'un bourgeois parisien, Jean Rouvet, imagina, en 1549, de rassembler les eaux de plusieurs ruisseaux et rivières non navigables, d'y jeter les bois coupés dans les forêts les plus éloignées, de les faire descendre ainsi jusqu'aux grandes rivières; là, d'en former des trains, et de les amener à flot, et sans bateaux, jusqu'à Paris.

C'est dans le Morvant que Jean Rouvet fit ses premiers essais, et qu'il abandonna avec confiance au courant des ruisseaux réunis de cette contrée une grande quantité de bois. Son projet, traité de folie avant l'exécution, et entravé, comme c'est la coutume, ne fut porté à la perfection, et ne reçut toute l'étendue dont il était susceptible, qu'en 1556, par René Arnoul.

Le bois flotté abandonne, par son long séjour dans l'eau, la sève et les sels qui le rendaient plus lourd. Après avoir subi une dessiccation plus ou moins longue dans le chantier, il donne beaucoup de flamme, et se débite principalement aux boulangers, aux rôtisseurs, aux pâtissiers qui ont des fours à chauffer; les bourgeois préfèrent le bois vert.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Faits historiques et politiques. — Morts illustres. — Vaccine.

30 Mars 1282. — *Vêpres siciliennes*, ou massacre fait en Sicile, au son de la cloche des vêpres, de tous les Français qui étaient restés dans l'île après la conquête que Charles d'Anjou (frère de saint Louis, roi

de France) avait faite du royaume de Naples et de Sicile, sur la maison impériale de Souabe. Le nombre des Français morts est supposé avoir été de huit mille. Un seul, nommé Desporcelets, fut sauvé, dit l'histoire, *à cause de sa grande prud'hommie et vertu.*

30 Mars 1557. — Les magistrats de l'Hôtel-de-Ville de Paris font construire l'hôpital des Petites-Maisons.

30 Mars 1806. — Joseph Bonaparte est déclaré roi des Deux Siciles.

—

31 Mars 1814. — Capitulation de Paris signée à deux heures du matin, par les colonels Denis et Fabvier, au nom des maréchaux Mortier et Marmont. A midi, l'empereur de Russie, le roi de Prusse, et le généralissime, font leur entrée à Paris, à la tête d'une grande partie de leurs troupes. *Il y a hausse à la Bourse.*

31 Mars 1816. — Mort de Ducis, poète tragique, qui, le premier, a essayé de transporter sur la scène française les drames de Shakspeare. Il était âgé de 83 ans.

—

1er Avril 1790. — Publicité du *livre rouge*, où étaient inscrites, vers la fin de l'ancien régime, les sommes délivrées sur des ordres ou *bons* donnés du propre mouvement du roi. En faisant remettre ce livre à l'Assemblée nationale, le 5 mars précédent, Louis XVI avait scellé de bandes de papier les feuillets qui portaient les détails des sommes accordées par Louis XV. Ce scellé fut respecté. Le premier article du livre était en date du 19 mai 1774; le dernier, en date du 16 août 1789. Le dépouillement total des dépenses donna un total de 228 millions; mais le comité des pensions déclara à l'Assemblée que le *livre rouge* n'était pas le seul registre qui contenait des preuves des dissipations de la cour, et qu'il était certain que les *ordonnances du comptant*, imaginées pour voiler une infinité de dépenses qu'on aurait eu honte d'avouer, s'élevaient à de très fortes sommes. Les ordonnances avaient été, en 1787, dans l'année la moins chargée, de 82 millions; et en 1783, l'année la plus chargée, de 145 millions.

1er Avril 1818. — Proclamation de Jean Pierre Boyer, président de Haïti, au peuple et à l'armée de la république, à l'occasion de son avènement. Dans cette proclamation, datée du Port-au-Prince, chef-lieu de son gouvernement, il promet de soutenir les droits du peuple et l'indépendance de l'État.

—

2 Avril 991. — Hugues Capet fait prisonnier son compétiteur à la couronne, Charles, oncle de Louis V, dernier des rois de la seconde race, et mort sans enfans. Toute la nation se réunit en faveur de Hugues Capet, comte de Paris, descendant de Robert et d'Eudes.

2 Avril 1791. — Mort de Mirabeau (Honoré Riquetti), âgé de 42 ans. Nous consacrerons un article spécial à la biographie de cet homme célèbre.

2 Avril 1814. — Décret du Sénat dit Conservateur, qui déclare Napoléon déchu du trône; le droit d'hérédité aboli dans sa famille; le peuple français et l'armée déliés envers lui du serment de fidélité.

—

3 Avril 1203. — Jean-sans-Terre, roi d'Angleterre, poignarde dans un bateau, au pied de la tour de Rouen, le jeune Artus, son neveu, et le jette dans la Seine, où le corps fut pêché le lendemain, et inhumé dans l'église de Notre-Dame de Bonne Nouvelle. Jean, chassé de ses terres de France, par suite de ce crime, perdit plus tard la couronne d'Angleterre, par la haine de ses sujets.

3 avril 1799. — Prise de Sour (ancienne Tyr), par le général Vial.

—

4 Avril 1284. — Mort d'Alphonse V, roi de Léon et de Castille, surnommé le Sage et l'Astronome.

4 Avril 1804. — Formation à Paris d'une société pour propager la vaccine. Plusieurs essais de l'inoculation de la vaccine avaient été faits le 1er juin 1800, sur trente enfans, avec du fluide envoyé de Londres. C'est à Larochefoucauld-Liancourt que l'on doit l'introduction de ce préservatif contre la petite-vérole. Avant cette innovation, sur treize personnes atteintes par le virus variolique, il en mourait une.

4 Avril 1817. — Mort de Masséna (maréchal duc de Rivoli, prince d'Esling).

—

5 Avril 1250. — Saint Louis est fait prisonnier en Égypte avec ses deux frères et ses principaux seigneurs. Il est mis en liberté moyennant 400 mille livres pour la rançon de ses compagnons, la reddition de Damiette pour sa propre rançon, et la promesse d'une trève de dix ans.

5 Avril 1795. — Traité de paix entre la république française et le roi de Prusse, conclu à Bâle, par François Barthélemy, neveu de l'auteur d'*Anacharsis*, et le baron de Hordenberg.

COOK.

SON ORIGINE OBSCURE. — SA PREMIÈRE EXPÉDITION. — SES TROIS VOYAGES AUTOUR DU MONDE. — SIR JOSEPH BANKS ET SOLANDER. — DÉCOUVERTES.

James Cook jouit sans contestation, et on peut le dire avec vérité, *dans toutes les contrées du monde*, d'une haute célébrité. Il demeure comme un modèle offert à l'émulation des navigateurs, qui, marchant sur ses traces, n'ont guère eu qu'à compléter le cadre de ses travaux géographiques.

Aujourd'hui un voyage autour du monde n'offre guère plus de dangers qu'une croisière d'hiver dans la Manche ou sur le banc de Terre-Neuve; il suffit néanmoins à la réputation d'un homme d'en avoir accompli un seul; Cook en a fait trois, coup sur coup, dans l'espace de onze ans, et a pu résoudre, lui tout seul, les trois plus grandes questions qui occupaient les géographes de cette époque.

Le premier fut entrepris en 1768, pour aller observer dans une des îles du grand Océan le passage de Vénus sur le disque du soleil.

Nous expliquerons plus tard dans ce *Magasin* l'importance de cette mission scientifique, à laquelle le monde savant attachait le plus grand prix. Dalrymple, géographe habile, déjà connu par ses travaux dans l'Inde, avait composé le plan de cette campagne, la Société royale de Londres en avait rédigé les instructions; la curiosité était partout excitée, les têtes couronnées partageaient l'empressement général; mais dans la marine royale anglaise on ne connaissait, dans les grades convenables, aucun homme à qui l'on voulût confier cette mission.

Or, il y avait alors dans une position subalterne, James Cook, âgé d'environ quarante ans, fils d'un domestique de ferme. Ce marin, né le 27 octobre 1728, à Marton, dans le comté d'York, avait été mis en apprentissage chez un mercier de Newcastle, à l'âge de treize ans; le voisinage de la mer ayant développé chez lui une passion prononcée pour la navigation, il s'était fait *matelot* sur un bâtiment à charbon; à vingt-sept ans, il était passé, au même titre, sur un bâtiment de l'État, et traversant successivement tous les emplois les plus obscurs et les plus pénibles de la marine, il put acquérir de lui-même, pendant cette humble période de sa vie, les connaissances astronomiques les plus élevées et exécuter des travaux hydrographiques importans. Ces considérations le firent choisir, à l'honneur du gouvernement anglais, pour commander l'expédition scientifique la plus intéressante de l'époque,

Deux hommes célèbres voulurent partager avec Cook la gloire et les dangers du voyage, sir *Joseph Banks* et sir *Solander*.

Sir Joseph Banks a été en Angleterre, pendant un demi-siècle, l'un des hommes les plus actifs parmi ceux qui ont poussé à l'avancement des sciences. C'est lui qui a, en quelque sorte, fondé l'Association africaine, qui, pendant quarante ans, a fourni les instructions à la plupart des voyageurs anglais, qui a le premier fait connaître par une description la grotte de Staffa (*v.* 5e livr., p. 36 et 37). La prospérité de la Nouvelle Galles, le transport de l'arbre à pain en Amérique, la restitution aux Français des papiers de La Pérouse, sont en grande partie le résultat de son influence. Chevalier de l'ordre du Bain, et tenant à la Société royale de Londres la présidence qu'il occupait depuis 1777, sir Joseph Banks est mort en 1820, à l'âge de quatre-vingts ans. Ce savant, qui avait déjà fait, au sortir de l'université, un voyage sur les côtes du Labrador et de Terre-Neuve, se prit d'enthousiasme pour le voyage que Cook allait entreprendre, et voulut l'accompagner. Possesseur d'une grande fortune, il emmena un secrétaire, deux dessinateurs, quatre aides subalternes; il emporta les instrumens les plus parfaits, et se munit d'un grand nombre d'objets dorés pour faire des échanges avec les sauvages; mais il fit plus encore, il détermina le célèbre naturaliste Solander à faire partie de l'expédition.

Solander était un Suédois, disciple de Linnée; il avait déjà fait, par hasard, un voyage sur mer, et voici comment : Se trouvant en Angleterre, il était allé en rade rendre visite à un de ses amis; le navire sur lequel il se trouvait reçut l'ordre de se couvrir immédiatement de voiles, et de faire route pour les Canaries, à la rencontre de bâtimens richement chargés qu'il fallait capturer. L'ordre était précis, impératif, le capitaine n'eut pas le loisir de faire reconduire Solander dans le port, et l'emmena dans sa croisière. Notre naturaliste se résignant, fit tourner sa captivité au profit de la science, et forma des collections d'histoire naturelle. A son retour, il se fixa en Angleterre, où il eut une place dans le Musée; ce fut alors que sir Joseph Banks lui proposa le voyage autour du monde, lui garantit la conservation de l'emploi au Musée, et lui assura sur sa propre fortune une rente viagère de 10,000 francs.

Avec d'aussi habiles collaborateurs, les puissans moyens qu'il avait à sa disposition, ses talens et son activité, Cook ne pouvait manquer de justifier les espérances du monde savant. Le passage de Vénus fut heureusement observé dans l'île d'Otahiti; on reconnut aussi dans cette campagne que la Nouvelle Zélande était partagée en deux par un canal qui porte depuis lors le nom de *détroit de Cook*.

Au retour de cette première expédition, commencée le 17 mai 1768, et terminée le 21 juin 1771, il reçut le grade de commandant dans la marine anglaise, et fut bientôt désigné pour remplir une nouvelle mission. Il s'agissait de faire de nouveau le tour du globe en passant dans les plus hautes latitudes sud, et de visiter spécialement chacun des coins de l'Océan Pacifique qui n'avait pas été examiné, afin de résoudre la question tant de fois agitée sur le continent austral. Beaucoup de savans soutenaient depuis près de deux siècles l'existence de terres australes inconnues, plutôt par des argumens philosophiques que par des faits positifs, et déployaient les immenses conséquences que leur découverte devait produire. Cook remplit sa périlleuse mission avec audace et prudence; il s'avança au-delà du 71e degré de latitude, et ne rencontra sur aucun des points qu'il visita le continent désiré. Son opinion constante a été cependant qu'il existait une terre près du Pôle. Pendant cette campagne il reconnut, entre autres points, la côte orientale de la Nouvelle Calédonie, entre la Nouvelle Guinée et la Nouvelle Zélande; et le groupe d'îles auxquelles il a donné le nom de terre de Sandwich.



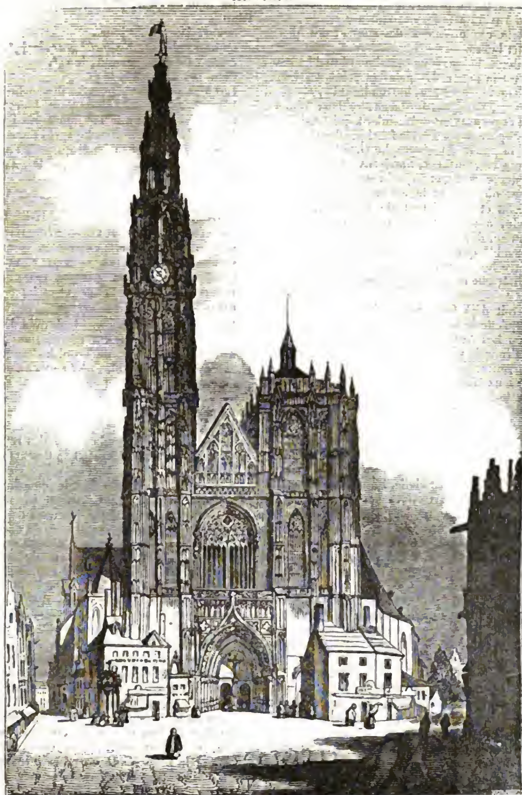
(Cook.)

Cook, à son retour, fut reçu avec enthousiasme; il fut élevé au rang de *capitaine*, il reçut une place dans l'administration de l'hôpital de Greenwich, et fut élu membre de la Société royale de Londres; enfin il fut décoré de la médaille d'or, consacrée par sir Godefrey Copley à l'écrit le plus utile sur des expériences nouvelles; on jugea que son mémoire sur l'emploi des méthodes à l'aide desquelles il était parvenu pendant son voyage à conserver la santé de son équipage, était digne d'être ainsi couronné.

Cook jouissait de son repos et de sa renommée, lorsque l'esprit public, déçu dans l'espérance de trouver la terre *australe*, se tourna vers le nord, et désira ardemment savoir s'il existait réellement un passage vers le pôle qui pût éviter aux navigateurs européens le circuit du cap de Bonne-Espérance: mais comment oser proposer le commandement d'une nouvelle expédition au capitaine Cook, après toutes les fatigues et les périls qu'il avait essuyés? Cependant on lui demanda ses conseils pour le succès de cette entreprise; et dans un dîner chez lord Sandwich, chef de l'Amirauté, qui avait déjà provoqué le voyage aux terres australes, on s'étendit longuement sur l'utilité dont une telle découverte serait pour la navigation. Le capitaine se sentit si animé par toutes les considérations qui furent présentées, qu'il s'élança de son siége avec enthousiasme, en s'écriant, à la satisfaction des vœux secrets de tous ses amis, qu'il se chargeait lui-même d'exécuter le projet. C'était la mort qu'il allait chercher!

Il fut décidé qu'au lieu d'essayer de passer de l'Océan Atlantique dans l'Océan Pacifique, on ferait tout le contraire. En conséquence, Cook, quittant Plymouth le 12 juillet 1776, se rendit dans le grand Océan septentrional, en passant par les îles qu'il avait déjà visitées, et commença ses travaux sur les côtes orientales du nord de l'Amérique. Chassé par la mauvaise saison, après avoir visité cette partie du globe, il revint prendre des rafraîchissemens dans les îles Sandwich. Ce fut alors qu'il découvrit l'île *Owhiwhée*, où il fut tué de la manière la plus malheureuse dans une querelle qui s'éleva entre les Indiens et les gens de son équipage, le 14 février 1779.

ANVERS.



(Cathédrale d'Anvers.)

La cathédrale d'Anvers a été construite vers le milieu du XIIIe siècle. En 1559, le pape Paul IV, à la sollicitation de Philippe II, l'a érigée en cathédrale. Cet édifice, l'un des chefs-d'œuvre de l'architecture gothique, a 500 pieds de longueur, 230 de largeur, et 360 de hauteur; 230 arcades voûtées y sont soutenues par 125 colonnes; de chaque côté il existe une double nef.

La tour de Notre-Dame, en pierres de taille, a 466 pieds de hauteur; il faut monter 622 marches pour arriver à la dernière galerie. Cette tour est percée à jour en découpure, et va en diminuant d'étage en étage, avec des galeries disposées les unes au-dessus des autres; elle a été commencée en 1422, d'après le plan et les dessins de l'architecte Amelius, et totalement achevée en 1518. La seconde tour n'a été terminée que jusqu'à la première galerie. En 1540 on y plaça un carillon composé de 60 cloches.

On admire dans l'intérieur de l'église, de magnifiques tableaux de Rubens, dont une partie avait été transportée à Paris, sous l'empire. Au dernier siége de la citadelle, en 1832, on les a garantis contre les boulets et les obus, au moyen d'échafaudages et de remparts de charpente.

Au bas de la tour est gravée une épitaphe en l'honneur du peintre Quintinus Matsys, qui fut d'abord maréchal ferrant et forgeron. La ferrure de ce petit puits que l'on voit au bas de l'église à gauche, a été façonnée par lui, au marteau et sans limes. On raconte qu'il aimait la fille d'un peintre qui ne voulait pour gendre qu'un artiste; encouragé par sa passion, il devint pein-

tre habile, et obtint le consentement du père. Cette histoire est aussi celle du peintre italien Antonio Solario.

La ville d'Anvers a la forme d'un arc tendu, dont l'Escaut fait la corde. Elle a des rues et des places publiques fort belles.

Anvers a donné le jour à un grand nombre d'hommes célèbres; c'est la patrie des peintres Denis Calvaert, (maître du Guide), l'Albane, le Dominiquin, Gaspard Crayer, Rubens, Vandyck, Jordaens, les deux Téniers, Ommegank; et du graveur d'Edelink, à qui Louis XIV accorda des appartemens dans la fabrique des Gobelins. C'est encore la patrie du géographe Ortelius, des historiens Grammaye, Butkers, Sanderus, Van Meteren; des imprimeurs Moretus, et du jurisconsulte Stockmans.

Cette ville, où l'art et le commerce ont autrefois jeté tant d'éclat et amassé tant de richesses, surtout au XVIe siècle, a souffert dans tous les temps, plus qu'aucune autre, des vicissitudes de la politique européenne. Il semble que nul débat ne puisse s'élever ou s'apaiser entre les gouvernemens des grandes nations, sans qu'aussitôt elle ne soit frappée, en signal de guerre ou de paix.

Anvers avait déjà fait partie plusieurs fois de la France, lorsqu'elle se soumit à la république, le 29 novembre 1792. Les Autrichiens la reprirent le 28 mars 1793, et les Français y entrèrent de nouveau, le 24 juillet 1794. Par suite, la ville fut comprise dans le département des Deux-Nèthes. Enfin, elle fut évacuée par les Français le 5 mai 1814, en vertu d'une convention conclue à Paris. A cette époque Carnot avait le commandement de la place.

En 1828, l'auteur du *Voyage dans le royaume des Pays-Bas*, donnait les détails suivans sur la citadelle d'Anvers :

Les six bastions de la citadelle, bien terrassés, minés et contreminés, sont environnés de fossés larges et profonds. Elle a servi de modèle à beaucoup de citadelles qui ont été construites depuis. Le duc d'Albe la fit bâtir, en 1568, pour tenir les habitans dans une obéissance forcée; la direction des travaux fut confiée à Pacciotti, ingénieur d'Urbin, et à Cerbelloni. On trouve, ajoutait l'écrivain, dans la citadelle d'Anvers, où l'on n'entre que par une seule porte et une de secours, quinze puits, une place d'Armes, une église, et des collines d'où l'on découvre la campagne. C'est dans la citadelle que, sous le gouvernement français, se trouvait le bagne.

FIXATION DES DATES DE PAQUES
ET DES FÊTES MOBILES.

Selon les décisions de l'Église catholique, *la fête de Pâques doit être célébrée le 1er dimanche après la pleine lune qui suit le 20 mars.*

Il résulte de cette règle que Pâques ne peut pas arriver plus tôt que le 22 mars; ce qui n'a lieu qu'autant que la pleine lune tombe le 21 mars, et que le lendemain se trouve être un dimanche.

1761 et 1818 sont les seules années où cela se sera vu pour le XVIIIe et le XIXe siècles. Alors le carnaval se trouve réduit à fort peu de jours.

En 1818, Béranger exprima les regrets des amis du carnaval dans une chanson fort connue.

Pâques ne peut pas arriver plus tard que le 25 avril, ce qui a lieu seulement lorsque la pleine lune tombe le 20 mars. En effet, il faut alors, pour suivre la décision de l'Église, descendre jusqu'à la pleine lune suivante, le 18 avril; si ce jour est un dimanche, il faut encore continuer sept jours plus loin, et l'on arrive au 25 avril. 1734 et 1886 présentent cette particularité.

Quand on connaît le jour de Pâques pour une année, on connaît toutes les fêtes qu'on appelle mobiles, parce qu'elles sont réglées suivant le jour de Pâques, et changent avec lui.

En voici la distribution :

La Septuagésime, 9e dimanche, est le 63e jour avant Pâques.

Sexagésime, le 56e jour.

Quinquagésime, *dimanche gras*, le 49e.

Dimanche de la Passion, le 14e.

Celui des Rameaux, le 7e.

La Quasimodo est le premier dimanche après Pâques.

L'Ascension est le jeudi, quarante jours après Pâques.

Et la Pentecôte est le 10e jour après l'Ascension.

La Trinité est le dimanche après l'Ascension.

La Fête-Dieu est le jeudi qui suit l'Ascension; elle tombe deux mois plus tard que le Samedi-Saint, et exactement à la même date

MOEURS ET USAGES POPULAIRES EN FRANCE.

UN MARIAGE DANS LE JURA. — NÉGOCIATIONS PRÉLIMINAIRES. — LE TROUILLE-BONDON. — CÉRÉMONIE QUI SUIT LES FIANÇAILLES. — VEILLE DU MARIAGE. — CÉLÉBRATION. — LE GARÇON FRANC ET LA FILLE FRANCHE. — RETOUR CHEZ LE MARI. — ÉPREUVE DU BALAI.

Lorsqu'un garçon a formé le dessein de se marier, un de ses amis se charge des négociations préliminaires. Sous le nom burlesque de Trouille-Bondon, il se rend chez les parens de la fille, où, après avoir fait un éloge pompeux des qualités et de la fortune de son ami, il entend à son tour l'éloge des vertus et des agrémens de la jeune personne. Si la démarche a paru présenter quelques chances de succès, les parens se parlent, se visitent, afin de vérifier la vérité des rapports qui ont eu lieu de part et d'autre, et la demande se fait alors solennellement.

Vers la fin du repas du soir, le jeune homme, placé à côté de la jeune fille, lui présente sur une assiette ou dans son verre, un rouleau de pièces d'or ou d'argent, suivant ses ressources pécuniaires. Si elle accepte, elle met les *arrhes* dans sa poche, telle est sa réponse; dès cet instant elle est fiancée, ou du moins elle ne peut plus rompre l'engagement qu'elle a contracté sans rendre le double de la somme reçue.

A la veille de la publication des bans, les futurs distribuent à leurs parens et à leurs amis des dragées ou des beignets. Cette coutume s'appelle *donner les fiançailles*. Le jour où le contrat est passé, ordinairement la veille de la célébration du mariage, la fiancée réunit chez elle plusieurs amies; toutes se déguisent et se retirent dans une pièce écartée. Le futur, ses frères, ses camarades, arrivent, et frappent à la porte de la maison en réclamant une brebis qui leur appartient. On refuse de leur ouvrir, ils insistent, se font introduire, cherchent partout, et renouvellent leur demande à la porte de la chambre où sont retirées les jeunes filles. Un homme enfin se présente aux jeunes gens, et leur affirme qu'aucune brebis étrangère ne s'est introduite dans son troupeau. Afin de prouver ce qu'il avance, il fait défiler, une à une, les jeunes filles devant le prétendu; celui-ci les fait danser successivement, et s'il ne reconnaît point sa fiancée, il est l'objet des railleries de chacun.

On apporte la robe de noces; un membre de l'assemblée adresse aux futurs époux une harangue où l'hymen n'est pas ménagé; on offre à la prétendue un mauvais morceau de pain noir, et ensuite un gâteau et du vin, afin de lui faire comprendre que son nouvel état amène avec lui peines et plaisirs. Enfin l'heure du souper arrive, on se met à table; les femmes n'y font qu'une courte apparition, mais les hommes y restent bravement la nuit entière à boire et à chanter.

Le lendemain le mariage se célèbre dans la paroisse de la fiancée, qui, la tête ornée d'une couronne de

myrte fleuri, se laisse conduire, après quelque résistance, à l'église, au bruit des armes à feu et des instrumens de musique.

Le père, ou, à son défaut, le plus proche parent de la future, lui donne le bras, et ouvre le cortége; le prétendu reste en arrière avec les vieillards. Les amis intimes des deux jeunes gens, sous le nom de *garçon franc* et de *fille franche*, s'avancent au premier rang, et sont chargés de faire les honneurs de la noce.

Avant d'étendre la chappe sur les futurs, le prêtre bénit leur pièce d'or ou d'argent, et leur anneau. Au moment où le marié met le sien au doigt de sa femme, il s'établit une altercation plaisante. Si la jeune fille prétend à la domination dans le ménage, elle s'efforce de repousser au-delà de la seconde phalange la bague que le marié, préoccupé du soin de s'assurer l'empire, cherche à faire glisser le plus loin possible.

La cérémonie terminée, le père de l'époux ramène l'épouse au logis pendant que des cris, des coups de feu, et les sons de la musette, expriment de nouveau la joie du jour.

Lorsque les deux familles ne sont pas du même village, on charge sur des voitures attelées de bœufs couverts de rubans, le mobilier et le *troussel* de la mariée. Les femmes s'y placent pêle-mêle avec les meubles, et filent au fuseau pendant la route. Le cortége s'ébranle; mais si la nouvelle épouse excite des regrets, la jeunesse du pays retarde son départ, en embarrassant le chemin qu'elle doit parcourir, et à la sortie du village lui offre un bouquet.

La maison du jeune homme est fermée, le couple s'y présente, la mère du marié lui jette par les croisées, plusieurs poignées de blé, fèves, pois, etc., symbole de la prospérité qu'on lui souhaite. Bientôt la porte s'ouvre, la mère s'avance sur le seuil, et présente à sa bru un verre de vin et un morceau de pain. La jeune femme partage ce présent avec son époux, car tout entre eux va devenir commun; puis elle est introduite dans la maison. On lui fait subir quelques épreuves; par exemple, on pose un balai par terre en travers de la porte; si elle est soigneuse, propre, laborieuse, elle le ramasse, le range, ou mieux encore, balaie la chambre en présence des spectateurs. On parcourt ensuite toute la maison, on se remet à table, le marié n'y prend point place, mais sert tout le monde; les honneurs sont réservés pour sa femme.

A la fin du souper, les amis communs se masquent, viennent divertir l'assemblée, et faire leurs complimens au jeune couple. C'est ce qu'on appelle *aller à la poule*.

Il est inutile d'ajouter que la danse est toujours un des divertissemens dont on se lasse le moins à pareille fête.

LE VAISSEAU CHINOIS.

TRADITION POPULAIRE DES MALAIS.

(*La ruse peut lutter contre la force.*)

Parmi les premiers souverains d'Hinde et de Sinde, aucun n'était plus puissant que le raja Suran. Tous les rajas d'Orient et d'Occident lui rendaient hommage, excepté celui des Chinois. Cette exception, qui déplaisait beaucoup au monarque, l'engagea à lever des armées innombrables pour aller conquérir ce pays : il entra partout en vainqueur, tua plusieurs sultans de sa propre main et épousa leurs filles, approchant ainsi à grands pas du but de son ambition.

Lorsqu'on apprit en Chine que le raja Suran était en marche avec ses soldats, et qu'il avait déjà atteint le pays de Tamsack, le raja de la Chine fut saisi d'une grande consternation, et dit à ses mandarins et capitaines rassemblés : « Le raja Suran menace de ravager mon empire; quel conseil me donnez-vous pour m'opposer à ses progrès? » Alors un sage mandarin s'avança: « Maître du monde, dit-il, ton esclave en connaît le moyen — Mets-le donc en usage, répondit le raja de la Chine. » Et le mandarin ordonna d'équiper un navire, d'y charger une quantité d'aiguilles fines, mais très rouillées, et d'y planter des arbres de Cahamach et de Birada. Il ne prit à bord que des vieillards sans dents, et cingla vers Tamsack, où il aborda après peu de temps. Lorsque le raja Suran apprit qu'un vaisseau venait d'arriver de la Chine, il envoya des messagers pour savoir de l'équipage à quelle distance était situé leur pays. Les messagers vinrent questionner les Chinois, qui répondirent : « Lorsque nous mîmes à la voile, nous étions tous encore de jeunes gens, et, ennuyés d'être privés de la verdure de nos forêts au milieu de la mer, nous avons planté la semence de ces arbres. Aujourd'hui nous sommes vieux et cassés, nous avons perdu nos dents, et ces semences sont devenues des arbres qui ont porté des fruits long-temps avant notre arrivée en ces lieux. » Puis ils montrèrent quelques unes de leurs aiguilles rouillées : « Voyez, poursuivirent-ils, ces barres de fer étaient, lorsque nous quittâmes la Chine, de la grosseur du bras; à présent la rouille les a rongées presque entièrement. Nous ne savons pas le nombre d'années qui se sont écoulées durant notre voyage, mais vous pouvez le calculer d'après les circonstances que nous venons de vous présenter. »

Les messagers rapportèrent au raja Suran ce qu'ils avaient entendu. « Si le récit de ces Chinois est véritable, dit le conquérant, il faut que leur pays soit à une distance immense. Quand pourrions-nous l'atteindre? le plus sage est de renoncer à notre expédition. » Et à la tête de son armée il se mit en marche pour retourner dans ses états.

Coucher du soleil sous les régions équinoxiales. — A mesure que le soleil descendait vers la mer, quelques nuages apparurent brillamment colorés des plus riches reflets d'or, de pourpre et de feu qu'il soit possible à l'imagination de concevoir, et dont l'effet était rendu plus merveilleux par le singulier contraste de l'azur foncé de la mer et du ciel; mais ce n'était cependant encore que la première partie, et, pour ainsi dire, l'avant-scène d'un plus sublime tableau. A peine le disque solaire eut-il disparu, qu'un jet immense d'un vert pâle et transparent, qu'on eût dit lancé dans l'espace par un prisme invisible, vint le remplacer, et comme marquer sa route à travers les magiques ondulations de sa lumière défaillante; ni la plume ni le pinceau ne sauraient rendre la variété de tons, d'accidens et de mouvemens que cette apparition inattendue vint répandre au milieu d'une scène déjà si magnifique. Un réseau des pierres précieuses les plus éblouissantes n'eût même rien produit qui pût s'y comparer. La nuit avait déjà succédé à ce brillant phénomène, mais l'équipage et les passagers étaient encore immobiles, les yeux tournés vers l'horizon, dans un religieux silence.

Lorsque les personnes d'un vrai mérite, lorsque les bonnes âmes se rencontrent pour la première fois, elles ne font point connaissance : on peut dire qu'elles se reconnaissent comme de vieux amis qui n'étaient séparés que par l'éloignement ou par l'inégalité des conditions.

XAVIER DE MAISTRE.

LE THÉ.

Que de livres n'a-t-on pas faits contre le thé!

Cependant le thé a forcé ses détracteurs au silence, tandis que ses enthousiastes apôtres lui ont préparé len-

tement un glorieux triomphe, ont déroulé dans de beaux salons le tableau de ses précieuses qualités, et sont enfin parvenus à en faire le complément obligé de toute réunion de jeu, de musique ou de simple causerie. Le thé, plante merveilleuse, a commencé la conquête du monde, et il l'achèvera; long-temps retenu dans les salons bourgeois, il en sort maintenant et se popularise.



(Feuilles et fleurs de Thé.)

Faire ici le décompte de ses nombreuses propriétés, de ses vertus souveraines, ce serait s'engager dans une trop longue nomenclature Il suffira de savoir qu'en 1666, 30 juillet, la compagnie des Indes en Angleterre mentionne dans ses registres l'achat de 22 livres et demie de thé, au prix de 36 livres sterling (environ 900 fr.), pour en composer un présent agréable au roi; qu'en 1674, elle en achete encore 55 livres pour cadeaux, et qu'aujourd'hui, en Angleterre seulement, il s'en consomme plus de 30 millions de livres.

D'après le baron de Zach, Adam Smith, célèbre économiste anglais, a calculé, à une époque où il ne s'en consommait guère que 25 millions, la quantité de vaches qu'il faudrait pour remplacer le thé par du lait, et il a trouvé un total de 500,000, qui exigeraient pour leur entretien environ un million d'hectares de terrain.

En France, le goût du thé s'est surtout répandu dans la bourgeoisie depuis 1814; jusqu'alors il n'était guère sorti de quelques salons un peu élevés, sauf dans certaines villes telles que Bordeaux, par exemple, où les mœurs françaises sont profondément empreintes des habitudes étrangères, anglaises et hollandaises.

En Hollande, il se boit des quantités prodigieuses de thé; c'est même dans cette contrée qu'on a commencé à en introduire la consommation. Quelques écrivains de mœurs ont prétendu, dit encore le baron de Zach, que l'usage du thé, en ce pays, était la cause indirecte des visages larges et joufflus qu'on appelle des *patapoufs*. Les dames qui préparent cette boisson se trouvent devant des bouilloires toujours fort propres, et luisantes comme des miroirs; leurs visages sont ainsi constamment défigurés par la forme arrondie des vases, et ce serait de l'impression continue produite par ces images grotesques que résulteraient les faces bouffies de leurs enfans.

Sans admettre précisément cette explication des *patapoufs*, on pourrait, en quittant le ton de la plaisanterie, se demander sérieusement quelle influence réciproque a pu exercer sur la constitution physique des hommes, l'échange des produits étrangers.

A qui sera-t-il donné de pénétrer le mystère de ces relations, et de montrer la communauté lente et secrète qui s'établit au moyen des alimens et des boissons transportés à plusieurs milliers de lieues du sol qui les fournit?

Tandis que nos vins, nos étoffes, nos livres vont atteindre le sauvage jusqu'aux confins de la civilisation, nous nous enivrons du tabac de Virginie, nous adoucissons nos mets avec le sucre des Antilles, et nous les relevons avec les épices des Moluques; nous savourons lentement le parfum excitant du café d'Arabie, ou bien nous aspirons à diverses reprises de grandes lampées d'eau imprégnées de quelques particules de thé. Ne serait-il pas possible, au milieu de ces jouissances, de ramener parfois le souvenir sur les contrées qui nous les fournissent, sur les hommes éloignés qui les ont préparées, sur les moyens de transport qui les ont déposées sur notre table? Sans doute on trouverait là, de temps à autre, le sujet de quelques bonnes paroles, et peut-être d'un joli chant.

La fleur du thé est blanche, et offre quelque ressemblance avec la rose sauvage de nos haies. On fait pendant l'année plusieurs récoltes des feuilles, communément trois; les premières cueillettes jouissent du parfum le plus délicat et le plus aromatique. Il en est des thés en Chine, comme des vins en France; leur qualité est classée par cantons.

Le fait le plus essentiel de la préparation des feuilles consiste à les rouler en les desséchant sur des plaques de fer échauffées; on leur fait perdre ainsi un suc nuisible. Cette opération est extrêmement douloureuse pour les mains des pauvres préparateurs qui sont brûlées par la chaleur des feuilles. Toujours il faut qu'il y ait travail et souffrance pour préparer même les moindres plaisirs.

Le thé nouveau est considéré par les Chinois comme un puissant narcotique, aussi ne le font-ils entrer dans la circulation qu'un an après la récolte. Le thé venu par terre, appelé *thé de caravane*, passe pour être meilleur que celui qui a traversé les mers.

Il n'y a réellement que deux espèces de thé, le *thé vert* et le *thé noir* ou *thé bou*, qui se subdivisent chacune en plusieurs variétés. Nous n'entrerons pas dans le détail de leur nomenclature, nous nous contenterons de dire que le thé vert agit plus activement que le noir sur les personnes nerveuses. Le thé le plus convenable à la santé et au goût général, doit être mélangé des deux espèces, suivant une proportion qui varie en raison des individus. Quelques personnes ont cru que le vert acquérait sa couleur parce qu'il était desséché et roulé sur des plaques de cuivre; mais cette opinion, qui tendrait à jeter de la défaveur sur le thé vert, est entièrement fausse; les analyses les plus exactes n'y ont jamais fait découvrir la moindre particule de cuivre.



(Récolte du Thé.)

Les Européens qui font le commerce du thé ont recours, pour leurs transactions avec les Chinois, à des *experts* de cette nation, qui ont la faculté de distinguer les diverses qualités des feuilles par la teinte de l'infusion. Voici une anecdote curieuse que raconte à ce sujet le capitaine Blanchard, dans son *Manuel du commerce de la Chine* (1806).

« Je voulus m'assurer du savoir de mon *connaisseur*. Nous avions mis ensemble de l'eau bouillante sur quatre différentes montres de thé qui me paraissaient éga-

lement bonnes, et dont chacune portait un numéro correspondant à ceux des tasses où étaient les infusions. Je changeai un de ces numéros, et je lui en substituai un autre. Mon expert vint le jour suivant pour faire sa visite. Je lui fis observer qu'il se trompait dans son jugement sur une des tasses qu'il attribuait à la montre à laquelle elle appartenait en effet, tandis que le numéro, que je lui montrai, en désignait une autre. Cette remarque parut l'affecter; mais après un nouvel examen, auquel il apporta une grande attention, il me dit que je m'étais trompé en plaçant les numéros, et il ajouta avec assurance : *Cette eau appartient à cette montre* (en me désignant la véritable) *et non à celle-ci*. Je lui avouai ma supercherie, et il fut satisfait. »

On voit que les Chinois sont arrivés à une délicatesse de goût désespérante pour les gourmets, qui chez nous se piquent d'être de fins connaisseurs. Ils portent l'attention la plus minutieuse dans les apprêts de leur boisson favorite; ils ont même des professeurs qui enseignent l'art de faire les honneurs d'une table à thé. Chez les Européens, aujourd'hui, la manière de servir le thé est devenue aussi un art, et fait partie de l'éducation d'une demoiselle de maison. Sur ce point, comme sur plusieurs autres, l'Europe se trouve encore à la suite de la Chine.

TEMPLE DE LA SIBYLLE A TIVOLI.

Lorsque la chaleur de l'été et les exhalaisons insalubres règnent à Rome, les étrangers et les Romains vont chercher un air plus pur sur les hauteurs voisines. A cette époque Tivoli offre un refuge délicieux. Cette ville est située à environ six lieues de la capitale, sur le penchant d'une montagne pittoresque, dont les flancs sont couverts de bosquets d'oliviers, et çà et là de couvens, de *villa*, et de ruines antiques. Elle est abritée d'un côté par le sommet du mont Catili qui la domine, et par les montagnes Sabines, tandis que de l'autre côté la vue plonge sur la *Campagne*, vaste plaine où s'élève Rome, et au-delà sur les vagues bleuâtres de la Méditerranée. La population de Tivoli peut être évaluée à dix mille âmes. On y remarque quelques belles habitations, quoique les maisons en général soient malpropres et de peu d'apparence. Cependant, lorsqu'on y arrive, le contraste qu'offre Tivoli avec la magnificence de Rome produit une impression ravissante, qui naît autant de l'aspect que de la fraîcheur de l'air. Le regard du voyageur se repose avec joie sur une population brillante de santé en dépit de la misère, et oublie les habitans de Rome et de la campagne, qui ne lui offraient que des figures hâves, sous l'influence pestilentielle du pays plat.

La route que l'on suit de Rome à Tivoli est une ancienne chaussée dont plusieurs parties sont parfaitement conservées, et se trouvent dans le même état où elles étaient lorsque le poète Horace les parcourait il y a deux mille ans, en se rendant à sa petite maison de Sabine. Des ruines d'un intérêt historique sont éparses sur cette route. Arrivé à Tivoli, où l'emplacement des *villa* appartenant jadis aux Pison, aux Varus, aux Lépide, aux Catulle, s'associe à mille souvenirs, le voyageur est conduit à l'*auberge de la Sibylle*. Là il découvre une magnifique cascade, et les temples élégans de la Sibylle ou de Vesta. La cascade est formée par l'Anio dont le nom moderne est le Téveron; cette rivière, après avoir serpenté dans les vallées de la Sabine, roule, tranquille et silencieuse, à travers Tivoli, jusqu'à l'escarpement d'un précipice, où elle tombe en volume considérable sur des rocs profonds : elle mugit et écume dans un canal étroit, et enfin s'élance dans des abîmes sans fond.

La vue de cette double chute, dont on jouit en descendant dans la vallée où les eaux se réunissent après avoir formé la première cascade, est une des plus belles qu'on puisse voir. La hauteur de la cataracte est d'environ deux cents pieds. Les rochers qui résistent à cette percussion puissante et continuelle, présentent une position demi circulaire, d'un développement médiocre. Quelques uns sont revêtus d'arbrisseaux et de verdure, et dentelés par des cavernes. Les eaux ont percé une de ces roches qui forme un pont naturel.



(Temple de la Sibylle.)

Au sommet du roc massif et escarpé qui s'élève sur la droite du gouffre, est construit le temple de la Sibylle, que quelques antiquaires supposent être celui de Vesta. Ce monument est de forme circulaire; il était soutenu par dix-huit colonnes corinthiennes, mais dix seulement ont conservé leur entablement. Quelle que soit la perfection du style architectural, on peut dire que l'effet remarquable produit par la vue du temple est dû surtout à sa situation.

Le contraste de ce monument qui respire la grâce et la paix, avec le désordre et la turbulence des eaux qui mugissent au-dessous, ajoute à la beauté de l'aspect. L'autre temple de Tivoli est situé à peu de distance de celui de la Sibylle, et souvent il en usurpe le nom : mais le temps et les hommes l'ont moins épargné. Il n'en reste plus que quatre colonnes qui figurent dans une église qu'on a abandonnée, et qui elle-même n'est plus qu'une ruine.

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT DES PETITS MÉTIERS DANS PARIS.

(Second article. Voyez page 18.)

Marchande des quatre saisons. — Porteur d'eau. — Décrotteur.

A un ouvrier sans travail, à une pauvre femme veuve, ou à de malheureux enfans qui s'approchent à la dérobée et supplient à voix basse, il est cruel de dire : « Laissez-moi; je n'ai pas de monnaie; je ne puis rien faire pour vous. »

En s'éloignant, on a beau se répéter chaque fois, en forme de justification, que la plupart de ces gens-là

trompent la bienfaisance publique, que ce sont des fainéans ou des ivrognes, que d'ailleurs quelques sous ne les tireraient pas de misère, et que le lendemain il faudrait recommencer; ces excuses qui, malheureusement, sont très souvent justes et vraies, ne peuvent jamais satisfaire pleinement le cœur. On se sent poursuivi par une sorte de regret; on eût mieux aimé que la raison eût conduit à une conviction opposée; puis un doute s'insinue et trouble l'esprit : après tout, cette main qu'on a vue s'alonger en passant, ouverte et tremblante, était peut-être réellement honnête et affaiblie par la faim. Mais encore, que faire?

Écoutez. Dès que ce combat s'élève en vous, n'ayez pas de fausse honte, et abandonnez-vous entièrement au désir de votre conscience, revenez sur vos pas; interrogez ce mendiant, sans dureté, sans familiarité choquante, et aussi sans aucune sensiblerie; parlez-lui comme à tout homme, votre semblable, votre concitoyen; apprenez de lui s'il a l'habitude de demander l'aumône, s'il sait quelque profession, s'il a cherché du travail, s'il serait heureux d'avoir des outils, des instrumens, ou quelques approvisionnemens pour entreprendre un métier. S'il sourit de dédain ou murmure, s'il refuse et continue à demander de l'argent, honte à lui et pitié! c'est une dégradation morale que vous n'avez pas mission ou puissance de réformer. Vous avez fait votre devoir; passez. S'il répond au contraire avec empressement à vos questions, s'il accepte avec un tremblement d'émotion vos offres, qu'il vous conduise vers sa famille, qu'il vous enseigne le lieu où est son grabat, entendez ce que disent de lui, non pas son logeur ou son marchand de vin, qui espéreront de votre compassion le paiement de ce qui leur est dû, mais ceux qui n'ont d'autre intérêt pour vous apitoyer sur son sort que celui de la vérité; et alors si vous avez trouvé une pauvreté même à demi vertueuse, soyez-lui secourable; suivant vos ressources, suivant l'habileté de votre protégé et le métier qu'il préfèrera embrasser, faites-lui l'avance de quelques outils ou de quelques provisions, que vous achèterez vous-même en le consultant. Cherchez dans le tarif des diverses dépenses nécessaires pour la plupart des petits états, et calculez bien; vous pourriez établir ainsi presque toute une famille, père, mère, enfans, avec moins de frais qu'il ne vous en coûte pour conduire votre épouse et vos filles à un bal d'indigens par souscription. Vous aurez vraiment fait le bien avec connaissance de cause, vous aurez pratiqué la charité utile, et vous en serez récompensé, car le soin de continuer votre œuvre par vos encouragemens, votre surveillance, vos conseils, écartera de vous cette laide maladie contagieuse, l'égoïsme, qui refroidit et aigrit en nous les meilleurs penchans, et qui n'est jamais si repoussante que lorsqu'elle rit sur le visage d'un homme insolemment indifférent à la misère, parce qu'il n'en souffre point.

Nous avons dit qu'il y a une variété infinie de petits métiers qui peuvent se former en un jour, et nous avons déjà consacré quelques lignes à ceux du *cordonnier en vieux*, du *chiffonnier*, et de la *marchande de friture;* voici quelques uns des autres documens que nous avons promis de donner successivement.

Marchande des quatre saisons. — Cet état est l'un des plus faciles et des moins dispendieux, qu'une pauvre fille réduite à la dernière détresse puisse embrasser. En un quart d'heure, le métier est appris et fondé. Le comité de jeunes gens de la rue Taranne, allouait ordinairement pour un établissement de ce genre une pièce de cinq francs ainsi employée :

Éventaire d'osier qui s'attache à la ceinture.	1 fr.	50 c.
Provisions suivant la saison.	3	50
Total.	5 fr.	

Au *printemps*, l'éventaire se charge de bouquets, d'herbes nouvelles, de légumes, d'œufs frais; en *été*, les premiers fruits, les groseilles vertes, les cerises, remplacent les fleurs; en *automne*, les provisions consistent surtout en raisins, noix, poires, pommes et poissons; en *hiver*, ce sont des citrons et des oranges.

Les marchandes qui arrivent à cesser d'être ambulantes, se fixent à la Halle, dans un marché, sur un pont, ou devant une salle de spectacle. Voici le matériel de ces établissemens à demeure :

Une table composée de deux tréteaux et d'une planche.	2 fr.	» c.
Une chaise.	1	»
Un baquet.	1	»
Deux paniers.	1	50
Carafes, bocaux, verres.	3	»
Fournitures en orgeat, limonade, tisane, fruits ou fleurs, etc.	5	»
Total.	13 fr.	50 c.

Porteur d'eau. — Le porteur d'eau *à la sangle* n'a besoin d'aucune autorisation pour débiter. Il puise gratis aux fontaines publiques. Une clientelle de porteur d'eau se vend quelquefois jusqu'à cinquante francs. Le démissionnaire, avant de se retirer, se fait accompagner chez les habitués plusieurs jours de suite par son remplaçant, et le présente avec recommandation aux divers étages qu'il était en possession de fournir. Un porteur d'eau qui n'est pas aimé de ses confrères, qui fraude et passe avant son tour lorsqu'il veut emplir ses seaux aux fontaines, est infailliblement obligé d'abandonner le métier. L'invention d'un cri particulier, qui monte et se fasse reconnaître aux fenêtres les plus élevées malgré le bruit des rues, est l'une des premières difficultés qu'ait à vaincre un apprenti. Un fonds solide et complet coûte dix francs.

Deux seaux.	6 fr.	» c.
Une bricole.	2	50
Un cerceau.	1	50
Total.	10 fr.	» c.

Le porteur d'eau *au tonneau* est assujetti à plusieurs formalités. Il doit obtenir une permission du commissaire de son quartier, qui ne l'accorde que sur le témoignage de deux citoyens patentés. Muni du certificat du commissaire, il va chercher à la Préfecture de Police une petite carte ou permis, qui coûte 25 centimes. Il est ensuite obligé de se rendre à un bureau spécial, rue Sainte-Croix de la Bretonnerie, pour y faire mesurer son tonneau, sur lequel on marque le numéro de la quantité d'eau qui peut y être contenue. Cette formalité coûte 2 francs. Il va de nouveau à la Préfecture de Police pour faire inscrire le numéro du tonneau; nouvelle formalité qui coûte 1 franc. Enfin il ne lui reste plus qu'à obtenir aux Pompes de son quartier l'autorisation d'y puiser, moyennant un droit de 4 et de 5 sous, suivant que son tonneau contient 10 ou 14 voies. Le terme moyen du gain de la journée d'un porteur d'eau (au tonneau à bras), paraît être de 4 à 5 francs; quelques uns de ces établissemens rapportent aux entrepreneurs jusqu'à 6,000 fr. par an.

Une mesure de police oblige les porteurs à conserver leurs tonneaux pleins pendant la nuit, et à déclarer l'endroit où ils sont déposés. C'est une précaution contre les incendies. L'amende, en cas de contravention, est, pour la première fois, de 15 francs.

Un tonneau coûte environ 110 francs; les autres frais sont les mêmes que ceux du porteur à sangle, sauf le couvercle, qui coûte 75 centimes, et les frais d'autorisation qui montent à 3 francs 50 centimes.

Décrotteur. — La concurrence et les établissemens fixes ont paru menacer quelque temps le métier d'une

ruine complète. Depuis quatre ou cinq années le prix d'un décrottage de souliers ou de bottes est tombé de deux sous à un sou.

Ce métier est pour les hommes une ressource aussi prompte et aussi facile, que le métier de marchande des quatre saisons pour les femmes. Souvent c'est par un mouvement de désespoir, qu'un enfant, abandonné par ses parens, ou un ouvrier sans travail, dit, les larmes aux yeux : *Je vais me faire décrotteur!* Toutefois, l'état de décrotteur est réputé supérieur à celui de chiffonnier, quoiqu'il soit moins indépendant, et qu'il exige moins d'habileté.

Il est besoin, pour l'exercer, d'une autorisation du commissaire.

Avec six sous de planches, et quelques clous, on confectionne aisément la boîte; les menuisiers la vendent deux francs.

Une boîte	2 fr.	» c.
Deux brosses à cirer	2	40
Une brosse à habit	1	»
Un vieux couteau et un pot de cirage	»	60
TOTAL	6 fr.	» c.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Hommes célèbres. — Législation. — Découvertes.

6 Avril 1520. — Mort de Raphaël, le plus grand peintre des écoles modernes. Le Musée du Louvre possède quatorze de ses tableaux, désignés sur le catalogue de 1832, du numéro 1184 au numéro 1197.

6 Avril 1792. — Décret de l'Assemblée nationale, qui supprime toutes les congrégations d'hommes et de femmes, ecclésiastiques ou laïques, et qui prohibe les costumes ecclésiastiques.

6 Avril 1804. — Le général Pichegru est trouvé étranglé dans la tour du Temple, où il était enfermé depuis le 28 février, comme prévenu de conspiration.

—

7 Avril 1492. — Mort de Laurent de Médicis, surnommé *le Grand*, et le *Père des lettres*, chef de la république de Florence.

7 Avril 1795. — Décret de la Convention, qui établit l'uniformité des poids, mesures et monnaies, suivant le système décimal.

—

8 Avril 1341. — Le poète italien Pétrarque reçoit la couronne poétique à Rome, au Capitole. Le sénat était assemblé. Douze jeunes gens âgés de quinze ans, fils des premières familles de Rome, entrèrent en récitant des vers du poète. Ils étaient habillés d'écarlate. Pétrarque les suivait, revêtu d'une robe que le roi de Naples lui avait donnée, et entouré de citoyens habillés de vert. La foule du peuple pendant la cérémonie, s'écriait : « Vive le Capitole! vive le poète!

8 Avril 1799. — Combat de Nazareth, dans l'ancienne Palestine, livré par trois mille Turcs et Arabes à 500 Français, qui, commandés par le général Junot, remportent la victoire.

—

9 Avril 491. — Zénon, souverain de l'empire grec de Constantinople, dans l'intervalle d'un des accès d'épilepsie auxquels il était sujet, est transporté, par ordre de sa femme Ariadne, au tombeau des empereurs. Des gardes dévoués à l'impératrice sont apostés aux entrées du tombeau. Plusieurs jours après on reconnaît que Zénon a été enseveli vivant. De faim et de désespoir il avait rongé une partie de ses deux bras.

9 Avril 1721. — Sous le règne de Hussein, roi de Perse, une grande partie de la ville de Tauris est engloutie par un tremblement de terre, avec 250 mille habitans.

—

10 Avril 757. — L'usage des orgues dans les églises commence à Compiègne. (Voyez sur l'introduction des orgues en France, page 10, 2e livraison.)

10 Avril 1813. — Mort du célèbre mathématicien Lagrange.

—

11 Avril 1512. — La Floride est découverte par Ponce de Léon, Espagnol, qui cherchait une île merveilleuse, où la crédulité du temps avait placé une fontaine de Jouvence.

L'histoire abonde en faits curieux, qui montrent que le travail conduit les hommes à découvrir la vérité, par tous les chemins où ils s'engagent, même lorsqu'ils n'ont que des erreurs et des préjugés pour guides. Une grande partie de la science moderne a été créée par ces savans du moyen âge, réputés sorciers, imposteurs ou fous, qui cherchaient la pierre philosophale ou l'art de la transmutation des métaux, l'élixir de longue vie, le mouvement perpétuel, ou la quadrature du cercle. Nous ressemblons tous aux enfans de ce laboureur dont parle La Fontaine : ils remuaient et retournaient le champ de leur père chaque année avec ardeur pour déterrer de l'or, et ils trouvèrent de riches moissons.

—

12 Avril 69. — Sénèque et Lucain, poètes et philosophes, prévenus de conspiration contre Néron, sont condamnés à mort. Tous deux se font ouvrir les veines : Lucain meurt en récitant des vers où il avait célébré autrefois un soldat mourant comme lui. Sénèque, s'apercevant que son sang, glacé par la vieillesse, s'écoule trop lentement, se fait plonger dans un bain chaud dont la chaleur l'étouffe. Plus de trois cents personnes des maisons les plus illustres de Rome étaient entrées dans cette conspiration. Une femme, Épicharis, après avoir souffert les plus horribles tortures sans révéler le nom de ses complices, craignant que, trop faible pour supporter de nouveaux supplices, elle ne devînt parjure malgré elle, s'étrangla la nuit dans son cachot.

12 Avril 1704. — Mort de Bossuet.

12 Avril 1734. — Mort de Thomas de Lagny, algébriste et géomètre, né à Lyon en 1660. Il n'avait vécu que pour la géométrie et le calcul. Au dernier terme de l'agonie, lorsque depuis long-temps il avait entièrement perdu l'usage de toutes ses facultés, et ne répondait plus à aucune question, quelqu'un s'avisa de lui demander à l'oreille quel était le quarré de douze? un son de voix revint à ses lèvres, il murmura ces mots : « Cent-quarante-quatre, » et mourut.

12 Avril 1782. — Mort de Métastase, poète tragique italien. « Il y a dans Métastase, dit Voltaire, des scènes dignes de Corneille, quand il n'est pas déclamateur, et de Racine, quand il n'est pas faible. »

PIERRES CELTIQUES.

DOL-MEN ET MEN-HIR.

Les men-hirs sont les rudimens de l'obélisque. Leur nom décomposé indique clairement leur forme : car en langue bretonne, *men* veut dire *pierre*, et *hir long* ou *longue*.

C'est surtout en Bretagne que l'on trouve fréquemment ces grossiers monumens dont l'origine se perd dans la nuit des âges. Il est rare de parcourir un canton sans en rencontrer quelques uns qui s'élèvent comme des géans au milieu des bruyères arides et désertes.

Beaucoup de conjectures ont été faites sur ces monu-

mens, sur le motif de leur érection et sur les hommes qui les ont élevés. L'opinion la plus probable, c'est qu'ils ont été érigés par les Druides, à l'époque où leur religion régnait en souveraine dans les Gaules.



(Dol-Men.)

C'était dans les profondeurs des forêts sacrées que s'accomplissaient les sanglans mystères du druidisme. Là, le sang humain coulait sur les autels de Theut, ou Theutates, et ces autels n'étaient autre chose que ce que l'on nomme encore aujourd'hui *dol-men* (en breton table de pierre). Tous consistent en plusieurs pierres verticales, surmontées d'une ou deux pierres plates posées horizontalement. On remarque sur quelques uns, un déversoir pratiqué pour l'écoulement du sang des victimes. En faisant des fouilles près de ces autels, on trouve souvent des fragmens d'os calcinés, des cendres, et des espèces de coins creux d'airain, dont jusqu'à ce jour on n'a pu expliquer l'usage d'une manière satisfaisante, quoique les savans se soient livrés à de nombreuses recherches à leur sujet.

La forme de l'autel, les cendres, les haches d'airain, des traces de feu encore empreintes sur la pierre, disent hautement que là eurent lieu de sanglans sacrifices. Il ne saurait y avoir de doute à cet égard.

Les men-hirs (pierres longues) étaient probablement élevés par les Druides, soit en l'honneur de leur divinité, soit pour désigner les tombes de personnages importans. On sait jusqu'à quel point les anciens portaient la piété envers les morts, et le soin qu'ils prenaient de leur élever des monumens. Dans toutes les parties du monde les regards du voyageur sont frappés de ces collines factices, de ces pierres tumulaires, que le temps et les hommes ont respectées pendant plus de quarante siècles.

On a lieu de penser que les endroits qui renferment une grande quantité de men-hirs, ne sont autre chose que des cimetières privilégiés. Nulle part on n'en voit une plus grande quantité que sur le rivage de *Carnac* (Morbihan); là, ces pierres brutes, rangées sur plusieurs lignes, se comptent par centaines, présentent l'aspect d'une armée en bataille, sur une surface de plus d'une demi-lieue. Cet arrangement symétrique, ces nombreux obélisques sur les bords d'une mer orageuse, ont fait croire que ce pouvait être un lieu de réunion des colléges druidiques; car, de même que ces prêtres se rassemblaient quelquefois dans les sombres et mystérieuses forêts des environs de Dreux, ils aimaient aussi le rivage de Carnac, où leurs regards étaient souvent frappés par les grandes scènes d'une nature sauvage, parfaitement en harmonie avec leur culte cruel.

Le *men-hir* dont nous donnons le dessin, s'élève dans une lande, près de Plouarzel (Finistère), sur le point le plus élevé du Bas-Léon. Comme tous les men-hirs de la Bretagne, ce grossier *monolythe* (on désigne sous ce nom tout monument formé d'une seule pierre) est de granit brut; il est couvert presque partout de lichens et de mousses; sa hauteur est de près de quarante pieds, ce qui suppose environ cinquante pieds de hauteur totale, car une pareille masse ne peut avoir moins de dix pieds en terre.

Quoique brut, comme tous les monumens du même genre, ce men-hir est de forme presque quadrangulaire, et présente une particularité qui pourra fournir un sujet de recherches aux antiquaires celtiques. Sur deux de ses faces opposées, on voit, à la hauteur de trois pieds environ, une bosse ronde, taillée de main d'homme, et ayant au moins un pied de diamètre. Ces bosses sont encore pour les paysans des environs les objets de ridicules superstitions.



(Men-Hir.)

Dans plusieurs contrées de la Bretagne, les crédules habitans des campagnes croient qu'à certaines époques de l'année, et par un beau clair de lune, des nains hideux qu'ils nomment *Cornandons*, sortent de leurs souterrains, et forment une ronde infernale autour des dol-mens et des men-hirs. Leurs petites voix criardes se font entendre pendant le silence des nuits, et font fuir le voyageur qu'ils cherchent à attirer en faisant sonner de l'or sur la pierre sacrée.

Quoique les men-hirs soient encore nombreux en Bretagne, il y en a beaucoup moins qu'à l'époque où le christianisme y pénétra. Ne pouvant déraciner du cœur des Armoricains le culte qu'ils tenaient de leurs ancêtres, les missionnaires ne trouvèrent rien de plus simple que de surmonter certains men-hirs d'une petite croix, et d'en faire tailler quelques uns de manière à représenter, tant bien que mal, l'emblème de la religion nouvelle. C'est ainsi qu'ils s'emparèrent aussi des fontaines sacrées qui sont encore aujourd'hui consultées par les mères et les amans.



LE GROUPE DU LAOCOON, A ROME.

Le sujet de ce groupe célèbre est décrit par Virgile dans le second livre de l'*Énéide*. Le poète raconte comment le grand-prêtre Laocoon, qui avait offensé Minerve, fut immolé avec ses enfans à la vengeance de la déesse :

Prêtre du Dieu des mers, pour le rendre propice
Laocoon offrait un pompeux sacrifice,
Quand deux affreux serpens, sortis de Ténédos,
(J'en tremble encor d'horreur) s'alongent sur les flots;
. . . .
. . . .
Tout fuit épouvanté. Le couple monstrueux
Marche droit au grand-prêtre, et leur corps tortueux
D'abord vers ses deux fils en orbe se déploie,
Dans un cercle écaillé saisit sa faible proie,
La ronge de ses dents, l'étouffe de ses plis.
Les armes à la main, au secours de ses fils
Le père accourt : tous deux à son tour le saisissent,
D'épouvantables nœuds tout entier l'investissent,
Deux fois par le milieu leurs plis l'ont embrassé,
Par deux fois sur son cou leur corps s'est enlacé;
Ils redoublent leurs nœuds, et leur superbe crête
Dépasse encor son front et domine sa tête.
Lui, dégouttant de sang, souillé de noirs poisons,
Qui du bandeau sacré profanent les festons,
Raidissant ses deux bras contre ses nœuds terribles,
Exhale sa douleur en hurlemens horribles.

Traduction de Delille.

La France a possédé pendant quelques années le Laocoon, mais à la chute de l'empire, il a été rendu à l'Italie. Le sculpteur italien Canova fut chargé de diriger le transport. On en voit au jardin des Tuileries, dans le parterre, sous le pavillon Marsan, une copie en bronze, où l'expression du marbre est moins habilement rendue qu'elle ne l'a été par le burin de notre célèbre graveur Bervic, mort, il y a quelques années,

à Paris. Pour nous, sans doute, nous ne pouvions pas avoir la prétention de donner une idée complète des beautés de ce chef-d'œuvre de l'art antique; nous croyons toutefois, que, même en restant de très loin au-dessous d'une perfection qu'il n'était pas même permis d'oser chercher à atteindre, l'artiste a su conserver assez fidèlement, dans l'ensemble de son travail, la pose, le mouvement et le caractère général de la composition.

Il existe un nombre infini de commentaires sur le Laocoon. Quel en est l'auteur? A quelle époque a-t-il été exécuté? Virgile s'est-il inspiré de la contemplation de la sculpture, ou le sculpteur a-t-il puisé son inspiration dans la poésie de Virgile? Ces questions, et une foule d'autres, ont été débattues savamment dans une ngue suite d'ouvrages d'esthétique.

L'avis de l'illustre critique allemand Winkelman, est que le Laocoon a été exécuté du temps d'Alexandre-le-Grand, par le sculpteur Lysippus.

De son côté Lessing, poète et philosophe allemand, qui a écrit sur le Laocoon un volume entier, traduit en français par Vanderbourg, attribue l'œuvre à trois sulpteurs grecs, Agésandre, Polydore et Athénodore, tous les trois nés à Rhodes, et contemporains de l'empereur Titus.

Cette dernière opinion est fondée sur un passage du livre XXVI de l'Histoire naturelle de Pline, où il est fait mention d'un groupe du Laocoon, composé d'un seul bloc de marbre, et qui était un grand objet d'admiration pour les Romains.

En fait, le Laocoon, que les siècles ont respecté, a été trouvé derrière les Bains de Titus; il est vrai qu'il n'est pas d'une seule pièce; mais il s'en faut de beaucoup que l'on doive toujours croire à la lettre les assertions de Pline.

Voici, sur le caractère de ce groupe, quelques réflexions de Winkelman qui nous ont paru mériter d'être transcrites.

« De même que la mer, dit cet écrivain, demeure calme dans ses profondeurs, quelque agitée que puisse être sa surface, ainsi, dans les figures grecques, au milieu même des passions, l'expression annonce encore une âme grande et rassise.

» Une telle âme est peinte sur le visage du Laocoon, au milieu des souffrances les plus cruelles; la douleur qui se découvre dans tous les tendons et les muscles, et que la contraction pénible d'une partie de son corps nous fait presque partager, n'est mêlée d'aucune expression de rage sur les traits ou dans l'attitude entière. On n'entend point ici cet effroyable cri du Laocoon de Virgile, l'ouverture de la bouche ne permet pas de le supposer, elle indique plutôt un soupir d'angoisse étouffée. La douleur du corps et la grandeur de l'âme sont réparties en forces égales dans toute la construction de la figure, et sont pour ainsi dire balancées.

» Exprimer une si grande âme, c'est faire bien plus que de peindre seulement la belle nature. L'artiste a dû sentir en lui-même cette force d'esprit dont son marbre porte l'empreinte; la Grèce vit plus d'une fois le philosophe et l'artiste réunis dans la même personne; elle eut plus d'un Metrodore. La philosophie, chez elle, tendait la main à l'art, et donnait aux corps de sa création des âmes supérieures. »

— Le nom de *Marie* était autrefois en si grande vénération, qu'en certains pays, il était défendu aux femmes de le porter. Alphonse IV, roi de Castille, sur le point d'épouser une jeune Maure, déclara qu'il ne la prendrait qu'à condition qu'on ne lui donnerait point au baptême le nom de *Marie*. Parmi les articles de mariage stipulés entre *Marie* de Nevers et Vladislas, roi de Pologne, il y en avait un qui portait que la princesse changerait son nom en celui d'Aloyse. On lit encore que Casimir I[er], roi de Pologne, qui épousa Marie, fille du duc de Russie, exigea la même chose de celle qu'il prenait pour femme.

AGRANDISSEMENS SUCCESSIFS DE LA FRANCE, DEPUIS L'ÉTABLISSEMENT DE LA TROISIÈME RACE.

PROVINCES ET DÉPARTEMENS.	ORIGINES des agrandissemens.
La Picardie (Somme). La Ile-de-France (Aisne, Oise, Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne). L'Orléanais (Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret.	Seul domaine de la couronne.
Le Berry (Indre, Cher).	Par achat, sous Philippe I.
La Touraine (Indre-et-Loire).	Par confiscation, sous Philippe-Auguste.
La Normandie (Eure, Orne, Calvados, Manche, Seine-Inférieure).	Par confiscation et conquête, sous Philippe-Auguste.
Le Languedoc (Tarn, Haute-Garonne, Hérault, Aude, Gard, Ardèche, Haute-Loire, Lozère).	Par héritage, sous Philippe-le-Hardi.
Le Lyonnais (Rhône, Loire).	Par acquisition, sous Philippe-le-Bel.
La Champagne (Ardennes, Marne, Haute-Marne, Aube, partie de l'Yonne).	Par mariage, sous le même.
Le Dauphiné (Isère, Drôme, Hautes-Alpes).	Par donation, sous Philippe-de-Valois.
Le Poitou (Vienne, Deux-Sèvres, Vendée).	Par conquête, sous Charles V.
L'Aunis (Charente-Inférieure, et une partie de la Charente).	Id. Id.
La Saintonge (Charente).	Id. Id.
Le Limousin (Corrèze, une partie de la Haute-Vienne).	Id. Id.
La Guienne et le Nord de la Gascogne (Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, Aveyron, Landes, partie sud-ouest des Basses-Pyrénées, partie nord des Hautes-Pyrénées).	Par conquête, sous Charles VII.
La Provence (Basses-Alpes, Var, Bouches-du-Rhône).	Par héritage, sous Louis XI.
La Bourgogne (Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Ain, partie de l'Yonne).	Par réversion, sous le même.
Le Maine (Mayenne, Sarthe).	Par héritage, sous le même.
L'Anjou (Maine-et-Loire).	Id. Id.
La Bretagne (Ile-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Morbihan, Côtes-du-Nord, Finistère).	Par mariage et traité, sous François I.
La Marche (Creuse, partie nord-est de la Haute-Vienne).	Par confiscat., sous le même.
L'Auvergne (Puy-de-Dôme, Cantal).	Id. Id.
Le Bourbonnais (Allier).	Id. Id.
Le Béarn (partie des Basses-Pyrén.). Le comté de Foix, et la partie sud de la Gascogne (l'Arriége, et la partie sud des Hautes-Pyrénées).	Patrimoine de Henri IV.
Le Roussillon (Pyrénées-Orientales). L'Artois (Pas-de-Calais).	Par conquête, sous Louis XIII.
L'Alsace (Bas-Rhin, Haut-Rhin). La Flandre (Nord). La Franche-Comté (Haute-Saône, Doubs, Jura). Le Nivernais (Nièvre).	Par conquête, sous Louis XIV.
La Lorraine (Moselle, Meurthe, Meuse, Vosges).	Par cession et traité, sous Louis XV.
Comtat d'Avignon (Vaucluse).	Cédé par le pape à la république.
La Corse.	Par cession, sous Louis XV.
Alger.	Par conquête, sous Charles X.

Remarques sur le tableau précédent. — Lorsque l'Assemblée constituante a changé la division politique de la France, en transformant les provinces en départemens, elle voulait détruire les nationalités diverses qui s'op-

posaient à une fusion intime entre tous les habitans de la France, et entravaient la marche de l'administration générale. Cherchant à diviser le territoire en parties à peu près équivalentes, elle n'a pu ni voulu faire correspondre à chacune des divisions anciennes un nombre exact de divisions nouvelles; aussi n'a-t-on pu indiquer comme appartenant à chaque province que les départemens dont la plus grande partie s'y trouvait enclavée.

On a aussi négligé les subdivisions des grandes provinces, comme surchargeant trop le tableau; ainsi le département de l'Aveyron, qui est entièrement formé du Rouergue, a néanmoins été compris dans la Gascogne, parce que le Rouergue faisait partie de cette ancienne province.

Il n'y a que trois classes d'hommes : les *rétrogrades*, les *stationnaires*, et les *progressifs*.

LAVATER.

AVRIL.

ORIGINE DE CE MOIS. — PAQUES. — OEUFS DE PAQUES.

D'après les étymologistes, le nom de ce mois vient du mot latin *aperire*, ouvrir, parce qu'alors, disent-ils, la terre ouvre son sein et se pare de fleurs. Ce mois se trouve toujours au commencement du printemps; les Romains l'avaient consacré à Vénus; il était figuré par un homme qui semblait danser au son d'un instrument. Avril était le deuxième mois de l'année de Romulus, qui commençait par mars, et il avait 30 jours; Numa le réduisit à 29 et César lui en rendit 30; suivant Suidas, les Grecs l'avaient mis sous la protection d'Apollon.

On trouve souvent dans nos anciens poëtes l'expression d'avril pour signifier le printemps même.

PAQUES signifie passage. Moïse institua cette fête en mémoire du passage de l'ange qui extermina les premiers nés des Egyptiens.

Voici la manière dont les juifs célébrèrent la Pâque en Égypte pour la première fois. Le dixième jour du premier mois du printemps, nommé *Nisan* chez les Hébreux, chaque famille ayant choisi un agneau mâle sans défaut, le garda jusqu'au quatorzième du même mois. L'agneau fut égorgé le soir de ce jour, et après le coucher du soleil, on le fit rôtir pour le manger la nuit suivante avec des pains sans levain et des laitues amères.

La Pâque chrétienne est célébrée en mémoire de la resurrection de Jésus. Les plus anciens monumens attestent que cette solennité est aussi ancienne que le christianisme même, et qu'elle fut établie aux temps des Apôtres. Dès les premiers siècles elle a été considérée comme la plus importante et la plus auguste fête de cette religion. On y administrait solennellement le baptême aux catéchumènes; les fidèles y participaient aux mystères avec plus d'assiduité que dans les autres temps de l'année, on y faisait d'abondantes aumônes. Plusieurs empereurs ordonnèrent, à cette occasion, de rendre la liberté aux prisonniers dont les crimes n'intéressaient point l'ordre public.

Au second siècle, il y eut de la variété entre les différentes églises quant à l'époque de la célébration de cette solennité. Celles de l'Asie mineure la faisaient comme les juifs, le quatorzième jour de la lune de mars. L'église romaine, celles de l'Occident et des autres parties du monde la remettaient au dimanche suivant. Après de nombreuses contestations entre les divers membres de la puissance ecclésiastique dans la chrétienté, le concile de Nicée porta enfin, en 325, des décisions positives.

Dans quelques provinces, à l'issue de l'office des Ténèbres, les enfans sortent de l'église, et parcourent les rues en agitant fortement des crécelles, et frappant avec des mailloches contre les portes. Quelques personnes croient voir dans ce bruit une imitation du déchirement du voile du temple de Jerusalem, ou l'expression du désordre de la nature dans ces momens de deuil.

C'est peut-être aux Phéniciens, qui adoraient le Créateur sous la forme d'un œuf, que nous devons les œufs de Pâques. Suivant leur croyance, la nuit, principe de toutes choses, avait engendré un œuf, d'où étaient sortis l'amour et le genre humain. Vers Pâques, le soleil arrive sur l'équateur, et nous quittons les longues nuits: l'œuf primitif se brise, et le genre humain renaît.

Une bonne œuvre. — L'année approchait de son terme. Assis à l'ombre d'un palmier, le riche Hassan énumérait avec une satisfaction extrême ses bonnes actions.

« Quatre bourses à la mosquée d'Ispahan, et trois à la grande caravane de la Mecque; plus six tomans à un saint derviche, afin qu'il fasse pour moi trois prières par jour, et cinq tomans pour des amulettes distribuées au peuple. — Plus un pain par semaine à ma voisine, qui, bien que pauvre elle-même, élève un orphelin. »

Tandis que dans la joie de son cœur il met ces sommes diverses sous les yeux de l'Éternel, il voit des doigts de rose effacer ce qu'il vient d'écrire, hors le dernier article.

Le Persan se retourne enflammé de colère pour punir l'insolent qui trouble ses calculs. Un génie aux ailes d'or, revêtu d'une robe éthérée, s'appuyait sur son siége.

« Je suis, dit-il, envoyé de Dieu pour porter aux pieds de son trône toute bonne œuvre qui, telle que le parfum d'un sacrifice, faite avec un cœur désintéressé, double le mérite de son auteur. J'ai, suivant mes instructions, rectifié tes calculs. »

Ainsi parla Azariel au prince orgueilleux, et il s'évanouit à ses regards.

TURENNE.

Henri de La Tour d'Auvergne, vicomte de TURENNE, est né à Sedan, le 16 septembre 1611. Il était protestant-calviniste. Son enfance fut peu remarquable par le développement extraordinaire des facultés; cependant il montrait un goût décidé pour l'art de la guerre, et recherchait avec ardeur les récits de bataille. Il était d'une si faible constitution, que son père hésitait à le mettre dans la carrière militaire. On raconte que Turenne, enfant, voulut prouver qu'il était de force à supporter les fatigues de la guerre, et qu'il passa une nuit d'hiver sur les remparts de Sedan; le lendemain matin, son gouverneur le trouva endormi sur l'affût d'un canon.

Il fit ses premières armes en 1625, dans la Hollande, sous le commandement de son oncle, Maurice de Nassau. Il vint ensuite à Paris, où il fut nommé colonel d'un régiment d'infanterie, puis maréchal-de-camp, après une action d'éclat en Lorraine.

Il passa en Alsace, où il combattit avec le célèbre duc d'Enghien, dont il eut plusieurs fois à réparer les fautes. Après de brillans exploits contre les Impériaux et les Bavarrois, il eut la gloire de faire signer le fameux traité de paix de 1648, dit de Westphalie.

Mais les talens militaires et le courage de Turenne avaient à peine mis fin à la guerre extérieure, que les troubles civils de la minorité de Louis XIV commencèrent. D'un côté, étaient des princes turbulens, comme le duc de Bouillon, les princes de Condé et de Conti, le duc de Longueville, qui voulaient soutenir leur indépendance contre la royauté; et de l'autre côté, se

trouvait la royauté elle-même qui cherchait à se constituer définitivement sur les débris de la féodalité. Après quelques incertitudes déterminées par ses liens de famille dans le parti de la Fronde, et par son amour pour la duchesse de Longueville, Turenne se déclara pour la cour, et prit le commandement des armées contre les princes et contre Condé.

Turenne, dans cette campagne de 1652, déploya toutes les ressources de son génie militaire, vainquit ses ennemis, obligea Condé à sortir de France, consolida la monarchie qui se substituait de plus en plus à la noblesse, et assura enfin la couronne sur la tête de Louis XIV.

Cette victoire donna un immense crédit à Turenne, et lui valut, sans partage, le commandement des armées.

En 1654, il recommença la guerre contre les Espagnols, qui ne fut terminée qu'en 1659, par le traité de paix des Pyrénées, qui valut à la France de grandes conquêtes.

Alors, Turenne prit un repos qu'il ne connaissait pas depuis trente ans. C'est vers cette époque qu'il étudia le catholicisme. Bossuet, pour le convertir, composa son *Exposition de la foi*, et il abjura entre les mains de l'archevêque de Paris, le 23 octobre 1668. En 1672, il fit la campagne de Hollande, célèbre par les ravages et l'incendie du Palatinat; en 1674, avec des forces très inégales, il battit les troupes de la Hollande, de l'Empire et de l'électeur de Brandebourg; Après tant de victoires, Turenne voulait aller passer le reste de ses jours chez les Pères de l'Oratoire, lorsque, sur les instances de Louis XIV, il reprit, en 1675, le commandement des armées. Il se retrouvait en présence de l'illustre tactitien, comte de Montecuculli; il avait réussi à l'amener sur un terrain favorable; déjà il s'écriait : « *Je le tiens;* il ne pourra plus m'échapper, » lorsqu'un boulet, tiré au hasard, vint le frapper au milieu de l'estomac, le 27 juillet 1675.



(Turenne.

Le même coup emporta le bras du général Saint-Hilaire, et son fils fondait en larmes. « Ce n'est pas moi qu'il faut pleurer, dit celui-ci en montrant le corps de Turenne; c'est ce grand homme. »

Madame de Sévigné, dans une éloquente lettre, a raconté l'effet douloureux que cette mort produisit en France. On ne doit voir toutefois dans Turenne qu'un des grands capitaines des temps modernes, distingué par sa prudence, ses calculs savans, son sang-froid et sa bravoure. Il a eu la gloire de donner à Louis XIV son trône, et de garantir la France de plusieurs invasions étrangères.



(Équipement d'un cavalier français dans le XVIIe siècle.)

DES CHEVAUX ARABES.

Le mot collectif par lequel les Arabes désignent les chevaux en général est *khayl*. Ils les divisent en cinq grandes races originaires du *Nejed*, et, de temps immémorial, ils ont mis un soin religieux à conserver la pureté de ces races. Quelques auteurs font remonter leur origine à la période la plus éloignée du paganisme, assignant, comme leur père commun, un coursier fameux, nommé Mashoor, appartenant à un ancien chef d'une de leurs tribus; d'autres assurent qu'elles sont issues des cinq jumens favorites du Prophète. Quoi qu'il en soit, elles n'ont pas de marques caractéristiques qui puissent les distinguer les unes des autres. On ne les reconnaît qu'au moyen des certificats de leur généalogie, tirés et attestés par les propriétaires, et dans lesquels l'origine masculine et féminine est spécifiée avec une grande exactitude. Tout cheval arabe mis en vente est habituellement pourvu de ses titres de noblesse.

L'affection fraternelle, la prédilection décidée que les Arabes portent à leurs montures, sont fondées non seulement sur l'utilité qu'ils en tirent dans leur vie active et vagabonde, mais encore sur une ancienne croyance qui doue les chevaux de sentimens nobles et généreux, d'une intelligence supérieure à celle des autres animaux. Ils disent ordinairement : « Le cheval est la plus belle créature après l'homme; la plus noble occupation est de l'élever, le plus délicieux amusement de le monter, et la meilleure action domestique de le soigner. » Ils ajoutent, d'après leur prophète : « Autant de grains d'orge donnés au cheval, autant d'indulgences gagnées. »

Mahomet décrit ainsi la création du cheval : « Dieu appela le vent du sud, et lui dit : « Je veux tirer de toi un nouvel être; condense-toi, dépose ta fluidité, et revêts une forme visible. » Ayant été obéi, il prit quelque peu de cet élément devenu palpable, souffla dessus, et le cheval fut produit. « Va, cours dans la plaine, » dit alors le Créateur à l'animal; « tu deviendras pour l'homme une source de bonheur et de richesse; la gloire de te dompter ajoutera à l'éclat des travaux qui lui sont réservés. »



(Une tête de Cheval.)

Les chevaux arabes sont, en général, d'une constitution délicate, mais accoutumés aux fatigues des longues marches, prompts, actifs, et d'une vitesse surprenante. Le ventre mince, les oreilles petites et la queue peu fournie, telles sont les marques distinctives par lesquelles on peut les reconnaître à la première vue. Presque toujours exempts de difformités apparentes, ils sont si doux et si dociles, qu'ils peuvent être soignés par les femmes ou par les enfans avec lesquels souvent ils dorment sous la même tente. Jusqu'à l'âge de quatre ans, on ne leur met ni selle, ni fers; ils sont communément nourris avec du lait de chameau, et peuvent supporter la soif plusieurs jours de suite. Les qualités physiques que les Arabes estiment le plus dans un cheval sont : le cou long et courbé, les oreilles délicatement formées et se touchant presque à leurs extrémités, la tête petite, les yeux grands et pleins de feu, la mâchoire inférieure étroite, la bouche découverte, les narines larges, le ventre peu développé, la jambe nerveuse, le pâturon court et flexible, le sabot dur et ample, la poitrine large, la croupe haute et arrondie. Quand l'animal réunit les trois beautés de la tête, du cou et de la croupe, ils le regardent comme parfait. Parmi les différens signes particuliers à chaque cheval, les uns sont regardés comme sinistres, les autres comme favorables.

Les diverses couleurs des chevaux arabes sont le bai-clair, le bai-brun, l'alezan, le blanc, le gris clair, le gris mêlé, le gris bleuâtre. Le noir et le bai-clair éclatant sont inconnus en Arabie; on ne les trouve qu'en Perse, en Tartarie et en Turquie. Les races du *Nejed* sont communément regardées comme les plus nobles; celles du *Hejjaz*, comme les plus belles; celles d'*Yémen*, comme les plus robustes; celles de Mésopotamie, comme

les plus douces; celles d'Égypte, comme les plus vives; celles de Barbarie, comme les plus fécondes; celles de Perse et du Kurdestan, comme les plus propres à la guerre; celles de Syrie, comme ayant les plus belles couleurs.

Les chevaux de race furent toujours très en vogue chez les anciens Arabes, comme ils le sont encore chez leurs descendans. Les courses solennelles et nationales ont de tout temps occasioné des querelles sanglantes entre les tribus, dont les chefs, dans ces fêtes, se disputent la prééminence. Le shah de Perse actuel vient habituellement aux courses où ses chevaux favoris paraissent les premiers dans la lice, montés par de jeunes et élégans jockeis. Il proclame lui-même les vainqueurs, et distribue de sa propre main les prix accoutumés.

Les chevaux persans et turkomans, dont l'apparence est la même, diffèrent cependant des chevaux arabes en ce qu'ils sont plus corpulens, et leur poil plus rude au toucher. C'est aussi une opinion assez généralement répandue en Orient, que les derniers se distinguent des autres par la répugnance qu'ils montrent pour l'eau transparente, tandis que celle qui est trouble leur plaît à un tel point qu'ils ne manquent jamais d'y caracoler lorsqu'ils sont obligés d'y passer.

COMBATS DE COQS

A LUÇON, ILE PRINCIPALE DES PHILIPPINES.

Les combats de coqs sont pour les habitans de Manille (capitale de Luçon), ce que les courses de taureaux sont pour les Espagnols. Il y a dans la ville, les faubourgs, et même les provinces, des endroits désignés par l'autorité pour les combats de coqs; c'est là que ces intrépides animaux viennent défendre, au prix de leur sang et souvent de leur vie, les intérêts de leurs maîtres. Avant le combat, les arbitres, tirés de la foule des spectateurs qui entourent une petite arène couverte de sable fin, décident, après bien des discussions, si les combattans sont égaux en force, et surtout en *pesanteur*. La question résolue, de petites lames d'acier, longues, étroites, et d'une excellente trempe, arment la patte gauche de chacun des gladiateurs, que les caresses et les exhortations intéressées de leurs propriétaires excitent au combat. Pendant ce temps les paris ont lieu, l'argent est prudemment opposé à l'argent; enfin le signal est donné, les deux coqs se précipitent à la rencontre l'un de l'autre; leurs yeux brillent, les plumes de la tête sont hérissées, et éprouvent un frémissement que partage une belle crête écarlate. C'est alors que l'animal le mieux dressé oppose l'adresse à la force et au courage aveugle de son ennemi. Ils dédaignent les coups de bec, ils savent combien est dangereux l'acier dont leurs pattes sont armées; aussi les portent-ils toujours en avant, en s'élançant au-dessus du sol. Il est rare que le combat dure long-temps; un des champions tombe, le corps ouvert ordinairement par une large blessure; il expire sur le sable, et devient la proie du maître de son vainqueur; celui-ci, le plus souvent blessé lui-même, ne chante pas sa victoire; emporté loin de l'arène, il est comblé de soins, et reparaît au combat quelques jours après, plus fier encore qu'auparavant, jusqu'à ce que le fatal coup d'éperon d'un rival heureux vienne terminer sa vie glorieuse. Si parfois les combattans tiennent la victoire en suspens, et s'arrêtent pour reprendre haleine, le vin chaud aromatisé leur est prodigué. Alors avec quelle avide et inquiète curiosité chaque parti compte leurs blessures! Après quelques courts instans de repos, le combat recommence avec une nouvelle fureur, et ne finit que par la mort d'un des champions. Il arrive quelquefois qu'un coq, craignant la mort ou reconnaissant la supériorité de son adversaire, abandonne le champ de bataille après quelques efforts. Si, ramené deux fois au combat, les cris, les encouragemens de son maître ne peuvent ranimer son courage, les paris sont perdus, et le coq déshonoré va le plus souvent expier sa lâcheté sous l'ignominieux couteau de cuisine d'une maîtresse doublement irritée.

(*Voyage de la Favorite autour du monde.*)

Ce n'est pas seulement aux Philippines que le peuple se plaît aux combats de coqs. On sait combien ces sortes de spectacles ont encore d'attrait pour nos voisins d'Angleterre. En France on a tenté plusieurs fois d'introduire ce triste divertissement, notamment il y a quelques années à Paris, mais la spéculation était mauvaise, et n'a pas enrichi ses auteurs les affiches n'ont attiré le public qu'une seule fois.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Protestantisme. — Événemens contemporains. — Nécrologie.

13 avril 1598. — Édit de Nantes. Par cet édit, Henri IV autorise le libre exercice de la religion réformée dans tous les lieux du royaume qui sont dans le ressort immédiat d'un parlement. Les protestans peuvent faire imprimer leurs livres, sans aucune censure, dans les villes où leur religion est permise. Ils sont déclarés aptes à remplir toutes les charges de l'État.

13 Avril 1798. — Le général Bernadotte, ambassadeur de la république, à Vienne, arbore à la porte de son hôtel le drapeau tricolore, surmonté du bonnet rouge, et portant ces mots : *Liberté, Égalité*. Le peuple assiége l'hôtel.

—

14 Avril 1696. — Mort de madame de Sévigné. Nous donnerons le portrait de cet écrivain.

14 Avril 1701. — Philippe V, petit-fils de Louis XIV, appelé en 1700 au trône d'Espagne, par le testament de Charles II, fait son entrée à Madrid. On avait préparé, pour célébrer sa venue, un petit *auto da fe* où l'on devait brûler quelques Juifs; mais il défendit la cérémonie, à la grande surprise du peuple.

14 Avril 1814. — Décret du sénat qui confère le gouvernement provisoire de la France au comte d'Artois, sous le titre de lieutenant-général du royaume, « en attendant que Louis-Stanislas-Xavier de France, appelé au trône des Français, ait *accepté* la charte constitutionnelle. »

—

15 Avril 69. — Othon, empereur romain, ayant été vaincu à la bataille de Bedriac, par les généraux de Vitellius, conjure ses soldats de se joindre au parti victorieux. Il se retire dans sa chambre, où il se fait apporter un verre d'eau fraîche, et deux poignards qu'il met sous son chevet, après les avoir essayés. Le lendemain matin ses domestiques le trouvent mort d'un coup de poignard. Il avait trente et un ans.

15 Avril 1595. — Mort du Tasse, la veille du jour où il devait recevoir au Capitole la couronne poétique que lui avait décernée le pape Clément VII.

—

16 Avril 1788. — Mort de Buffon.

16 Avril 1799. — Combat du Mont-Thabor près du Jourdain. Le général Kléber avec le général Junot, et deux mille Français, soutiennent un long combat contre d'innombrables troupes de Turcs et d'Arabes. Le général Bonaparte, se détachant du siége d'Acre, disperse cette foule d'ennemis, où l'on comptait, en cavaliers seulement, plus de 25 mille hommes.

16 Avril 1815. — Le duc d'Angoulême a vainement essayé sur les bords du Rhône de soulever le peuple

contre le retour de Napoléon. Il se rend prisonnier. Conduit à Cette, il recouvre la liberté en s'embarquant.

—

17 Avril 1355. — Marino Faliero, doge de Venise, accusé de conspiration contre la république, est jugé par le conseil des Dix, et a la tête tranchée sur le grand escalier du Palais Ducal.

17 Avril 1446. — La mer ayant rompu ses digues à Dordrecht (Hollande), engloutit plus de cent mille personnes.

17 Avril 1790. — Mort de Benjamin Franklin. L'Assemblée nationale prend le deuil.

—

18 Avril 1506. — Le pape Jules II pose la première pierre de l'église de Saint-Pierre de Rome. Cette église a d'abord été commencée sur les dessins de Bramante, qui furent modifiés par plusieurs architectes. Michel-Ange a donné le plan qui a été définitivement suivi. Le Bernin a ajouté le péristyle, et Vignole les petits dômes d'accompagnement.

—

19 Avril 1560. — Mort de Mélanchton, disciple de Luther. Sa grande douceur et son onction rendent son nom sacré pour tous ceux qui songent combien il est rare et difficile qu'au milieu des grandes révolutions religieuses ou politiques les hommes les plus vertueux conservent leur caractère pur de l'influence passionnée des évènemens.

19 Avril 1810. — Les provinces de Caracas, Cumana, Barinas, Margarita, Barcelonne, Merida et Truxillo, dans l'Amérique espagnole du sud, forment un gouvernement fédératif, désigné sous le nom de Confédération américaine de Venezuela.

Singulières antipathies. — Henri III ne pouvait demeurer seul dans une chambre où il y avait un chat. Le duc d'Epernon s'évanouissait à la vue d'un levraut. Le maréchal d'Albret se trouvait mal dans un repas où l'on servait un marcassin ou un cochon de lait. Vladislas, roi de Pologne, se troublait et prenait la fuite quand il voyait des pommes. Erasme ne pouvait sentir le poisson sans en avoir la fièvre. Scaliger frémissait de tout son corps en voyant du cresson. Ticho-Brahé sentait ses jambes défaillir à la rencontre d'un lièvre ou d'un renard. Le chancelier Bacon tombait en défaillance lorsqu'il y avait éclipse de lune. Bayle avait des convulsions lorsqu'il entendait le bruit que fait l'eau en sortant d'un robinet. Lamothe le Vayer ne pouvait souffrir le son d'aucun instrument, etc., etc.

Tous ces exemples semblent prouver que, de même qu'il est des entraînemens involontaires vers certaines choses, il est aussi des répugnances qui paraissent le résultat de l'organisation, et peuvent passer pour invincibles. Rien n'est plus commun que de voir des personnes d'un caractère assez ferme d'ailleurs, s'effrayer ou souffrir en voyant certains insectes, ou en entendant certains sons tels que le gémissement du liége que l'on coupe, du verre sur lequel on fait glisser le doigt. Il faut toutefois distinguer parmi ces impressions celles qu'on peut vaincre avec une forte volonté, et en les bravant à dessein pendant quelque temps.

DE LA CONSOMMATION DU SUCRE EN FRANCE.

Le sucre que les peuples de l'antiquité employaient comme médicament, selon Dioscoride et Pline l'Ancien, s'appelait chez les Grecs *sel indien* ou *saccaron*, d'où les Latins firent *saccarum*. Ces nations le tiraient de l'Orient.

La plante qui le produit, et que nous nommons aujourd'hui *canne à sucre*, est originaire de l'Inde au-delà du Gange, d'où elle passa en Arabie, puis en Afrique, où sa culture ne prit jamais un grand développement. Vers le milieu du XIIe siècle, ayant été introduite en Sicile et en Provence, dont le climat ne lui convenait pas, elle fut bientôt après transportée dans les provinces méridionales de l'Espagne, et chez les Portugais, qui l'introduisirent à Madère et aux Canaries. Ce fut dans ces dernières îles que Pierre d'Esiença prit les plants qu'il porta, en 1506, à Hispaniola, actuellement Haïti ou Saint-Domingue. Michel Ballestro tira du suc de cette plante, et Gonzalès de Velosa ayant fait venir des ouvriers de l'une des îles Canaries, eut le premier la gloire de produire du sucre dans le Nouveau-Monde. La *canne à sucre* étant inconnue en Amérique avant cette époque, c'est à ces trois hommes que ce continent doit l'une de ses plus précieuses industries, et une richesse de plusieurs milliards, qui vaut mieux que celle de ses mines d'or et d'argent.

Sous le règne de Henri IV, il y a deux cent trente ans, le sucre était si rare en France, qu'il se vendait à l'once chez les apothicaires, à peu près comme aujourd'hui nous achetons le quinquina. En 1700 la consommation totale de la France ne dépassait pas un million de kilogrammes, ce qui donnait $\frac{1}{16}$ de kilogramme par tête.

La population était alors de 16,000,000 d'âmes. Le goût de cette denrée s'accrut tellement pendant le XVIIIe siècle, qu'en 1789 on en consomma 23 millions de kilogrammes. Les guerres de la révolution, le système continental, et les droits exorbitans dont Napoléon frappa les sucres exotiques, réduisirent la consommation, en 1812, pour tout l'empire français, qui comptait 44 millions d'habitans, à 7 millions de kilogrammes. C'était moins de $\frac{1}{6}$ de kilogramme (ou trois onces) par individu. Lorsque la paix eut rendu une grande activité au commerce des colonies, il y eut, par suite de la réduction des droits et de l'aisance devenue un peu plus générale, un grand accroissement dans la demande du sucre; en voici la progression :

Années.	Consommation.	Prix du kilogramme.
1815. . . .	16,000,000 kil. .	3 fr. 60 cent.
1816. . . .	24,000,000 . .	3 » 60 »
1818. . . .	36,000,000 . .	3 » 20 »
1820. . . .	48,000,000 . .	2 » 80 »
1822. : . .	55,000,000 . .	2 » 80 »

En 1823, la guerre d'Espagne ayant fait augmenter les prix, la consommation ne fut que de 40 millions de kilog.; mais les craintes du commerce ayant promptement cessé, la progression continua :

1826. . . .	61,000,000 kil. .	2 fr. 40 cent.
1827. . . .	62,000,000 . .	2 » 40 »
1829. . . .	68,000,000 . .	2 » 40 »
1831. . . .	80,000,000 . .	2 » 10 »

La France ayant alors 32,500,000 habitans, c'était deux kilog. et demi ou 5 livres par personne. Il est inutile de faire remarquer combien la diminution du prix a influé sur la consommation qu'elle a puissamment contribué à augmenter. Malgré cette progression rapide, nous sommes loin encore des États-Unis qui consomment cinq kilog. de sucre par tête, de l'Angleterre à qui il en faut sept, et surtout de l'île de Cuba où la moyenne s'élève à quinze, ou trente livres. « Ceux qui n'ont pas vu de leurs yeux, dit M. de Humboldt, quelle énorme quantité de sucre on consomme dans l'Amérique espagnole, même dans les familles les moins aisées, doivent être étonnés que la France entière n'exige, pour ses propres besoins, que trois ou quatre fois autant de sucre que l'île de Cuba, dont la population libre n'excède pas 340,000 habitans. » Qu'on juge par ce qui se passe dans ce pays, où la civilisation est loin d'être avancée, de ce que pourrait devenir la consommation de la France si le monopole exercé au profit de nos colonies ne mettait pas le prix de ce produit



(Cannes à sucre.)

au-dessus des moyens de plusieurs millions de Français.

Il serait à souhaiter que chez nous, comme à Cuba, le sucre entrât au nombre des denrées d'un usage général, car il diminuerait de beaucoup la consommation du pain. Les disettes et les famines sont moins à craindre, quand un peuple possède des substances alimentaires très variées.

Ainsi les habitans de l'ancienne France, qui n'avaient pour nourriture que le pain, le laitage, très peu de viande, quelques mauvais légumes, et les châtaignes dans certaines localités, étaient bien plus souvent que nous affligés de la cherté des grains.

TRAITE DES NOIRS.

Un grand nombre de voix se sont élevées en Europe contre l'esclavage des noirs dans les colonies. Cela est juste et humain; mais il y a une difficulté qui n'est peut-être pas résolue.

Comment remplacer les noirs?

La France et l'Angleterre, rivales depuis bien des siècles, ont uni leur puissance pour empêcher cette vente de chair humaine; leurs navires parcourent les mers pour capturer les bâtimens négriers, dont le capitaine et l'équipage sont punis avec rigueur. Cela est encore bien; cependant si l'on veut cultiver les colonies, comment conserver les colonies sans acheter des nègres?

Or, si les planteurs peuvent acheter des nègres, ne faut-il pas que des particuliers en aillent chercher à la côte d'Afrique?

Il y a une contradiction manifeste de la part des généreux antagonistes de la traite.

Aussi, qu'en résulte-t-il? C'est que des êtres à face humaine, qui dans les flancs de leur navire recélaient cette marchandise prohibée, des êtres blancs comme nous, se trouvant chassés, poussés à bout, traqués par quelque navire croiseur, se débarrassent de leur cargaison en la jetant par dessus bord.

Malheureusement, en un jour on ne change pas ce que les siècles ont fait. Aussi doit-on s'attendre à voir renouveler des horreurs pareilles à celles qu'exprime la gravure.

Peut-être pourrait-on concilier les intérêts des planteurs, et les devoirs que nous impose l'humanité, par quelque mesure analogue à celle-ci:

Une grande compagnie, anglaise ou française, libre, ou mieux encore, déléguée par les deux gouvernemens réunis, et fondée comme se sont autrefois fondées les compagnies commerciales des Indes, après avoir effectué les calculs convenables, se chargerait elle-même, *légalement et avec privilége*, de pourvoir les colonies d'une quantité suffisante de nègres pour équilibrer les besoins annuels.

Dans ce but, elle nouerait avec les populations de la côte, qui vendent leurs prisonniers ou leurs condamnés, des relations *légales*, à l'aide desquelles elle pourrait plus tard leur inculquer la civilisation européenne.

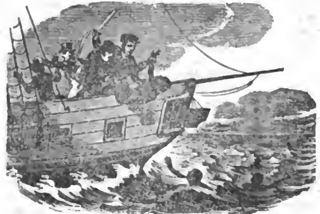
Les nègres achetés seraient considérés comme des *soldats enrégimentés*, appartenant à la compagnie qui les louerait aux colons selon certaines règles.

Nos soldats qui tombent au sort ne sont-ils pas, sous un certain point de vue, tellement esclaves, qu'on les fusille s'ils désertent, ou s'ils rendent à leur lieutenant la *poussée* qu'ils en ont reçue?

Les nègres pourraient suivre diverses voies dans la vie. Les uns demeurant toujours enrôlés, comme les vieux soldats, auraient au moins l'avantage d'être sous une dépendance gouvernementale, et non pas sous le caprice des particuliers. D'autres suivraient les routes qui leur seraient ouvertes pour sortir de la dépendance, et conquérir la liberté. D'autres pourraient faire retour dans leur patrie, et deviendraient des centres de civilisation chacun dans leur tribu.

Ceux qui travailleraient sur les habitations subiraient une surveillance protectrice, et comme il serait défendu d'acheter des nègres, *la traite* cesserait.

Les colonies deviendraient ainsi des ateliers universels, des écoles d'enseignement général, où les noires populations africaines, qui se traitent entre elles avec plus de barbarie que les colons ne traitent leurs esclaves (car on a peut-être exagéré ou du moins trop généralisé la cruauté des maîtres), passeraient toutes



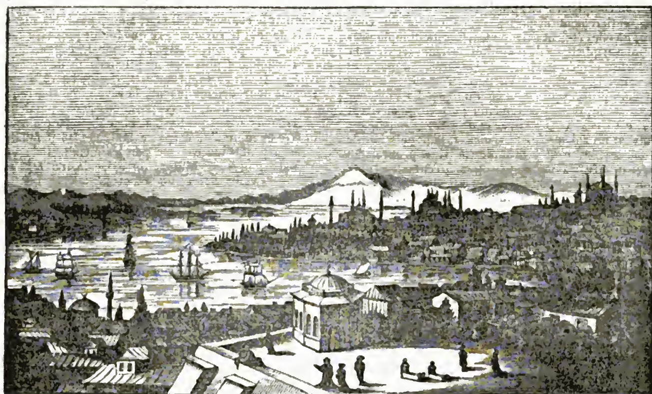
(Négriers jetant leur cargaison à la mer.)

alors, et successivement, pour apprendre à conquérir leur place, et à mériter un grade dans l'échelle civilisée de la grande famille humaine.

La cupidité vit au milieu de la société comme un ver destructeur au sein de la fleur qu'il habite, qu'il ronge, et qu'il fait périr. L'Abbé Béraud.

La loi n'est pas faite pour l'homme de conscience et d'honneur. Richardson.

Les maux du monde dureront jusqu'à ce que les philosophes deviennent rois, ou jusqu'à ce que les rois deviennent philosophes. Platon.



CONSTANTINOPLE.

Cette ville magnifique est située sous le 41° degré de latitude septentrionale, et vers le 26° degré de longitude orientale.

Elle fut fondée environ 660 ans avant l'ère chrétienne par Pausanias, roi de Lacédémone, qui lui donna le nom de *Bysance*. Constantin, sous le règne duquel cessèrent les persécutions contre les chrétiens, lui donna son nom, et y établit le siége de l'empire d'Orient au commencement du IVe siècle. Les Français s'en emparèrent en 1204, et les Grecs la reprirent en 1261. Mahomet II en chassa les Grecs l'an 1453, et en fit le siége de son empire. Les Turcs lui donnent le nom de *Stamboul*.

L'emplacement qu'occupe Constantinople semble avoir été marqué par la nature pour l'établissement d'une ville du premier ordre; elle s'élève en triple amphithéâtre sur un promontoire triangulaire, défendu par un bras de mer étroit, et qui s'élargit insensiblement dans la direction de l'Asie, dont il n'est séparé, à son point le plus rapproché, que par un canal étroit. Un bateau peut faire ce trajet en moins d'un quart d'heure, et communiquer ainsi d'Europe en Asie. Ce détroit, que les anciens appelaient le Bosphore, parce qu'un bœuf pouvait le traverser à la nage, coule, dans un espace d'environ six lieues, entre la mer Noire et celle de Marmara. Ses bords offrent le spectacle le plus varié et le plus pittoresque; il fait un coude en entrant dans la mer de Marmara, enveloppe Constantinople, et forme, par une de ses branches qui plonge dans les terres, le port appelé la *Corne d'or*, qui sépare la ville proprement dite des faubourgs de Galata et de Péra.

Ce port, où, dans la gravure, on voit entrer différens bâtimens, est par sa situation et son développement un des plus beaux du monde, et convient à la capitale de l'Europe et de l'Asie centrales. La ville forme un triangle, dont deux côtés sont baignés par la mer de Marmara et les eaux de la *Corne d'or*, tandis que la base qui tient au continent européen présente un plateau élevé, dont quelques inégalités rompent seules la surface.

Le terrain de Constantinople consiste en collines à pente insensible, qui s'élèvent graduellement du côté du continent, tandis qu'elles déclinent dans la direction du sérail placé à la pointe du triangle entre la rade et la mer. Les Romains, en souvenir des sept collines sur lesquelles Rome était bâtie, appelèrent aussi Constantinople la ville aux sept collines, comme pour l'associer à la puissance de la capitale de l'empire d'Occident; cependant cette dénomination manque de justesse, car si l'on ne considère que les collines sensiblement prononcées, il y en a moins de sept, et si on les compte toutes, le nombre en est plus considérable. Le point culminant de la première colline, à partir du sommet du triangle, est occupé par le sérail ou palais du sultan. Derrière ce palais, et sur le revers de la pente, s'élève le dôme de Sainte-Sophie. La seconde colline est couronnée par la mosquée d'Osman, dont le dôme frappe par sa hardiesse et sa hauteur. La mosquée de Soliman, plus grande encore, domine la troisième; un ancien aqueduc, dont les arches hardies produisent un effet magnifique, réunit la troisième à la quatrième. Sur le point le plus élevé de la chaîne des collines, le sultan actuel, Mahmoud, a fait construire une tour élevée où une garde veille sans cesse, pour signaler les incendies qui se manifestent fréquemment dans cette cité dont toutes les maisons sont en bois.

Quoique la principale rue de Constantinople, qui part du sérail et traverse la ville, ne soit interrompue que de loin en loin, les maisons sont en général séparées les unes des autres par des espaces nus ou par des jardins, des arbres, d'anciennes ruines, et par des mosquées isolées dont les minarets, élancés comme des flèches et d'une blancheur éclatante, contribuent puissamment à la beauté de l'aspect.

La situation de Constantinople sur des hauteurs contribue à sa salubrité. Ouverte aux brises qui soufflent du Bosphore, de la mer de Marmara et des plaines de la Thrace, elle est nettoyée par les eaux de pluie qui descendent des collines et qui balaient les immondices; cependant elle est souvent exposée à la peste.

Constantinople est entourée de murailles flanquées de tours; ces murailles et ces tours, du côté de la mer de Marmara et du port, où jadis leur utilité, comme défense, était peu sensible, sont dans un état de dé-

gradation complète. Dans plusieurs endroits, elles ont même entièrement disparu; mais du côté du continent, où elles étaient essentielles, Constantinople présente une triple ligne de murailles anciennes, extrêmement fortes, et qu'il serait facile de réparer. Sur quelques points, ces constructions en partie dégradées offrent des ruines pittoresques d'un effet unique. La longueur de cette ligne, depuis le fond du port jusqu'aux sept tours, est d'environ une lieue et demie.

Suivant les calculs les plus exacts, la population de Constantinople, c'est-à-dire de la ville proprement dite, peut être évaluée à environ cinq cent mille âmes. Si l'on ajoute à ce nombre, comme on le fait ordinairement, la population des faubourgs de *Péra* et *Galata*, et celle de *Scutari* qui, bien qu'en Asie, est assez voisin pour être considéré comme une dépendance de la ville, on arrivera à un total de sept à huit cent mille âmes en y comprenant les Turcs, les Grecs, les Arméniens, les Juifs et les Francs. Quelle que soit la direction que l'on ait suivie pour se rendre à Constantinople, soit que l'on arrive par les Dardanelles et la mer de Marmara, soit qu'on descende le Bosphore en sortant de la mer Noire, où qu'on ait traversé les plaines de la Thrace; soit enfin qu'on vienne de descendre les rivages montueux de l'Asie, et que l'on s'y rende par Galata, cette ville se présente aux regards comme la reine des cités; mais rien n'égale la beauté du point de vue dont on jouit lorsqu'on arrive en descendant le Bosphore.

Quand on examine sa situation, on comprend aisément combien il serait avantageux pour les Russes d'en faire l'entrepôt de leur commerce méridional, dont tous les produits pourraient facilement se transporter de l'intérieur de leur empire dans la Méditerranée. Aussi, depuis Pierre-le-Grand, les czars visent-ils constamment à ce but; mais l'intérêt des autres nations de l'Europe s'y oppose, et l'Angleterre et la France ne sauraient y consentir sans abdiquer leur prépondérance dans cette mer.

Comme on se gâte l'esprit, on se gâte aussi le sentiment. On se forme l'esprit et le sentiment par les conversations. Ainsi les bonnes ou les mauvaises le forment ou le gâtent. Il importe donc de tout bien savoir choisir pour se le former et ne point le gâter; et on ne saurait faire ce choix, si on ne l'a déjà formé et point gâté. Ainsi cela fait un cercle d'où bien heureux sont ceux qui sortent. PASCAL, *Pensées*.

CORPORATIONS.

ORIGINE DES COMMUNAUTÉS COMMERCIALES. — JURANDE, MAITRISE. — LE CHEF-D'OEUVRE. — PRIVILÉGES DES CORPORATIONS AU MOYEN AGE. — LEUR ABOLITION.

Plusieurs anciens auteurs font mention de *colléges* de négocians, de serruriers et de quelques autres professions, qui, chez les Romains, ont dû avoir beaucoup de rapports avec nos communautés, corps de marchands, corporations, etc. L'institution des colléges, dont le seul peuple romain nous fournit l'exemple, disparut à l'époque de l'invasion des Barbares; mais il est vraisemblable que la tradition conserva le souvenir de cet usage, et, par différens motifs, les seigneurs le firent revivre dans les pays de leur dépendance; peut-être même eurent-ils l'intention d'encourager les arts par des priviléges et des distinctions.

Il n'existe rien de positif sur l'époque de l'institution des communautés de marchands; on sait plus précisément qu'elles étaient en plein exercice à la fin du règne de saint Louis; mais l'association des ouvriers entre eux remonte beaucoup plus haut. Dès la seconde race des rois de France, il est question d'un *roi des merciers*, dont les fonctions consistaient à veiller sur tout ce qui concernait le commerce; il était alors, pour les marchands de tout le royaume, ce que furent plus tard les jurés pour chaque corporation; seulement, ses pouvoirs étaient infiniment plus étendus; il jouissait de grands priviléges. Henri IV supprima cette charge en 1581.

Depuis leur origine jusqu'à la révolution qui rendit le commerce libre, les corporations se composaient de personnes d'une profession bien distincte; ainsi, pour être membre d'un corps de marchands, il fallait être de la profession exercée par les membres de ce corps; dans presque toutes, on exigeait, en outre, qu'aucun de ceux qui composaient la société ne fît partie d'une communauté qui pût avoir des droits et des intérêts opposés; par conséquent, celui qui aurait exercé deux métiers, n'aurait pu appartenir à deux corps différens.

Une corporation pouvait être établie de trois manières, savoir : par prescription, par lettres patentes, par acte du Parlement.

A moins de dissolution, aucun membre n'avait droit et ne pouvait disposer en rien des biens de la communauté, qui étaient inaliénables; le soin des affaires communes était confié à un fonctionnaire revêtu du titre de directeur, syndic, juré ou garde, etc. Ces charges se transmettaient par élection; le juré présidait les assemblées de la communauté, faisait recevoir les apprentis et les maîtres, et observer les statuts et règlemens.

La maîtrise était le droit qu'acquérait un ouvrier de travailler, non pour son propre compte, mais uniquement pour celui des marchands. Ce n'était qu'après avoir fait cinq années d'apprentissage, autant de compagnonage, et avoir passé par l'épreuve du *chef-d'œuvre*, qu'il pouvait prétendre, en payant une somme assez forte, à se faire enregistrer au bureau de la communauté dans laquelle il avait dessein de se faire admettre.

Le *chef-d'œuvre* était l'ouvrage reconnu le plus difficile de la profession du postulant; c'était, par exemple, la courbe rampante d'un escalier, pour les charpentiers; pour les ouvriers en soie, c'était de remettre dans un état propre au travail le métier où les maîtres et syndics avaient porté le désordre, etc.

Les fils de maîtres n'étaient point tenus à l'apprentissage ni au compagnonage. A l'âge de vingt et un ans ils étaient enregistrés sur le livre de la communauté. Toutefois, préliminairement, ils étaient en général soumis à l'épreuve du chef-d'œuvre, quoiqu'ils en fussent quelquefois dispensés.

Après être parvenu au grade de maître, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, l'ouvrier prenait une *lettre* de marchand, et acquérait alors le droit de faire travailler pour son compte un nombre indéterminé d'ouvriers, et de vendre au public le produit de leurs travaux. Vers le milieu du XVIIIe siècle, les frais de toute espèce qu'entraînait la réception d'un marchand s'élevait environ jusqu'à deux mille livres.

On peut reconnaître que, dans l'origine, les corporations rendirent des services au commerce; elles contenaient les premiers germes de l'esprit d'association qui, mieux dirigé, eût pu amener de puissans résultats; comme institution de police, elles ne furent pas non plus sans utilité, elles maintinrent l'ordre et l'harmonie parmi les ouvriers et les marchands. On sait combien, sous le rapport politique, ces corps se rendirent souvent redoutables au pouvoir dans le moyen âge; on se rappelle avec quelle énergie, en 1336, les corporations de Gand, le brasseur Jacques d'Arteveld à leur tête, se défendirent contre les armées du comte de Flandre : d'autres exemples, également remarquables, démontrent l'influence qu'exerçaient sur le reste de la population, et la place importante qu'occupaient dans l'État les com-

munautés, confréries ou corporations de maîtres et marchands.

On a publié depuis quelques années beaucoup de détails sur les usages et sur les priviléges des corporations : on rapporte que chaque confrérie avait le droit de s'assembler dans une église désignée, où étaient renfermés sa châsse, ses hauts bourdons fleuris, ses livres, ses cierges dorés, et la bannière sous laquelle les confrères s'assemblaient pour délibérer sur les affaires de la communauté, pour régler la marche aux processions, aux entrées, et à toutes les cérémonies auxquelles ils avaient droit de présence.

La confrérie avait une caisse de réserve, dont le montant était destiné à exercer des œuvres de charité, et à secourir ceux des membres qui se trouvaient ruinés par un accident malheureux et imprévu. Si l'un de ces derniers trépassait, la confrérie assistait en corps à ses funérailles. Les sociétés de *secours mutuels* qui existent aujourd'hui à Paris ont conservé ces usages.

La corporation des chaussetiers de Rouen avait le privilége de faire l'aumône avec le couvent des Jacobins, et de recevoir, pour ses bonnes œuvres, vingt sous par réception de chaque mesureur de sel. Celui-ci devait, en effet, se présenter chez le maître des chaussetiers pour qu'il mît sur ses lettres de réception les sceaux de saint Jacques et de saint Louis.

Le maître des chaussetiers portait, deux fois par an, le pain et le vin aux pauvres de l'Hôtel-Dieu. Si l'un de ses confrères était reçu malade dans cet hospice, il avait droit à une double pitance. Tels étaient les priviléges de la corporation, contenus dans les ordonnances et lettres patentes de saint Louis, conservées dans un étui d'or.

Il paraîtrait que, dans les premiers temps, plusieurs de ces établissemens furent religieux en même temps que commerciaux. La corporation des *pontifes* ou faiseurs de ponts, et dont le fondateur est saint Benezet, fut de ce nombre. Sur les plans qu'exécutaient les chefs de ces corps, ou quelquefois les moines, presque uniques dépositaires des sciences à ces époques reculées, les entreprises se commençaient, se poursuivaient durant plusieurs générations, et s'achevaient enfin, mais toujours d'après les plans primitifs. Ce fut la confrérie des pontifes qui construisit les premiers ponts de pierre, et notamment celui de Saint-Esprit, dans le Dauphiné, l'un des plus hardis qui existent.

Mais les corporations, qui, dans l'origine, produisirent des résultats avantageux, dégénérèrent peu à peu de leur institution première, et finirent par laisser dans les mains du petit nombre le monopole du commerce; plusieurs hommes célèbres plaidèrent long-temps contre leur existence avant qu'elles ne fussent abolies. Jean de Vitt soutenait notamment que le gain assuré des corps de métiers et de marchands rendait ceux qui en faisaient partie indolens et paresseux, parce qu'ils avaient la certitude que l'entrée du commerce était défendue à une foule de gens fort habiles, qui ne pouvaient surmonter les difficultés et les obstacles qu'on leur opposait, à cause de leur peu de fortune.

Un édit de 1776 déclara le commerce libre; mais bientôt les corps de marchands furent rétablis avec quelques modifications; enfin, le 13 février 1791, la loi abolit définitivement les maîtrises, jurandes, et tout ce qui constituait les corporations.

Herder et Schiller voulurent se faire chirurgiens dans leur jeunesse, mais le destin le leur défendit. « Il existe, leur dit-il, des blessures plus profondes que celles du corps; guérissez-les! » Et tous les deux écrivirent.

JEAN-PAUL.

Le plus bel objet de l'univers, dit un certain philosophe, est un honnête homme aux prises avec l'adversité : il y en a cependant un plus bel encore c'est l'honnête homme qui vient le soulager.

GOLDSMITH, *Le Vicaire de Wakefield.*

NOTRE-DAME DE PARIS.

L'obscurité qui enveloppe les commencemens de notre histoire s'étend également sur l'origine de Notre-Dame. Il est difficile de découvrir, au milieu des récits contradictoires que l'on trouve dans nos anciens historiens, quel fut le saint ou le roi qui jeta les fondations de cette église. On rencontre beaucoup de fictions; on se perd dans une foule de conjectures.

Ainsi, les uns prétendent que saint Denis posa la première pierre de l'église Notre-Dame. Est-ce dans la cité, est-ce dans les faubourgs? c'est ce qu'ils ne décident pas. Lui donna-t-on d'abord le nom de *Notre-Dame* ou celui de *Saint Denis du Pas?* c'est ce qu'ils ignorent. Or, tout porte à croire que l'intervention de saint Denis dans la construction de cette église doit être complétement écartée.

En effet, Grégoire de Tours nous apprend que saint Denis est venu à Paris lorsque cette ville n'était encore que « Lutèce, entourée de la Seine, située dans une île peu étendue, où l'on aborde des deux côtés par des ponts en bois, » comme dit Julien, dans le IIIe siècle, sous l'impérialat de Dèce. Dans ce temps, Paris avait pour pontifes les Druides; pour cérémonies religieuses, des sacrifices humains; pour foi, l'idolâtrie et la haine du christianisme. Saint Denis et ses néophytes ne pouvaient célébrer les saints mystères que dans des souterrains, dans des endroits écartés de la ville, appelés *cryptes*, que l'on suppose avoir été dans l'emplacement où se trouve le quartier Saint-Germain-des-Prés : il est donc très peu probable que les Gaulois, qui auraient sacrifié les chrétiens sur l'autel des Druides, eussent toléré la construction d'une église catholique dans l'enceinte même de la ville naissante.

Il est certain que les persécutions cessèrent au IVe siècle, que plusieurs églises chrétiennes avaient été agglomérées dans l'île de Paris, et il est probable qu'une d'entre elles prit le *vocable* de Sainte-Marie. Cette probabilité prend tous les caractères d'une certitude, par l'existence de plusieurs titres authentiques.

Ainsi, vers la fin du IVe siècle, Childebert fait donation, dans une charte, de la terre de Celle, près Montereau-Faut-Yonne, à l'église *mère de Paris* dédiée en l'honneur de Sainte-Marie; ce qui prouve que cette église fut bâtie sous la première race de nos rois.

Dans la vie de saint Cloud, VIe siècle, ce saint fait donation de son monastère à l'église-mère, c'est-à-dire *de Sainte-Marie;* enfin, Frédégonde se retira dans l'intérieur de la basilique *dédiée en l'honneur de Sainte-Marie.*

Sous Philippe-Auguste, Maurice de Sully fit construire, sur les fondations existantes, le chœur de l'église élevé en face de la rue nouvelle qui reçut et a gardé le nom de rue Notre-Dame. Cette rue fut célébrée par le poëte Guillot, du XIIIe siècle, dans son *Dictionnaire des rues de Paris :*

Puis en la cité promtement
M'en vins après, privéement :
La rue du Sablon par m'ame,
Puis rue Neuve de Notre-Dame.

En 1182, le grand-autel fut consacré quatre jours après la Pentecôte; une inscription, trouvée sur les pierres du portail des croisées, prouve qu'en 1257 on y travaillait encore, et ce ne fut qu'au XIVe siècle qu'elle fut terminée. Donc, on mit plus de trois siècles à élever

ce monument : la religion du Christ était établie en France depuis dix siècles.

La forme de cette église est dans l'intérieur une croix latine. C'est un monument gothique, et qui présente à l'extérieur le caractère distinctif de l'architecture des Goths, par les arcs-boutans disposés à partir de la tour des cloches, contrebutés au dehors sur les voûtes, et qui opposent leur résistance aux efforts de la poussée. Sa longueur, dans l'*œuvre*, est de 65 toises; sa largeur de 24; sa hauteur, au-dessous de la clef de voûte, de 17 toises 2 pieds.

La façade a été élevée sous Philippe-Auguste; elle est terminée par deux tours carrées, et sa largeur est de 16 toises 4 pieds.

Nous donnerons dans la suite une vue de l'ensemble du monument, qui est un des chefs-d'œuvre de l'art gothique; aujourd'hui nous représentons seulement les détails principaux du portail du milieu, qui offrent un caractère d'originalité très remarquable.

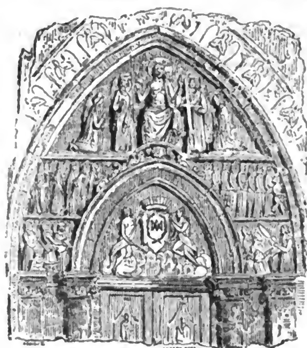
Au-dessus des trois portes, avant la révolution de 93, vingt-sept statues des rois de France figuraient sur une seule ligne; le premier était Childebert; le dernier, Philippe-Auguste; on y voyait Pepin-le-Bref assis sur son lion. Enfin, sous les deux niches qui séparent le portail-milieu des deux portails étaient deux statues : la Foi et la Religion.

Un gentilhomme de Chartres avait adopté tout un système sur l'ensemble de cette façade. Ce gentilhomme, nommé Gobineau de Montluisant, y trouvait l'histoire complète de la science hermétique.

Ainsi, le Père éternel, étendant ses mains sur deux anges, c'était le créateur tirant du néant le souffle incombustible et le mercure de vie. Au portail à droite, le triomphe de saint Marcel ayant sous les pieds le dragon, c'était la découverte de la pierre philosophale; car les deux élémens, le fixe et le volatil, étaient représentés par la gueule et la queue du dragon.

Il nous est impossible d'admettre ces explications, et malheureusement il n'existe aucune description raisonnable des dessins bizarres du portail-milieu, que, fidèles à notre promesse de montrer la vieille France, nous avons dû reproduire :

La forme de ce portail est une voûte sans péristyle et



(Portail-milieu de Notre-Dame.)

sans escalier. Les assises contenaient les deux statues dont nous avons parlé, et maintenant sont vides.

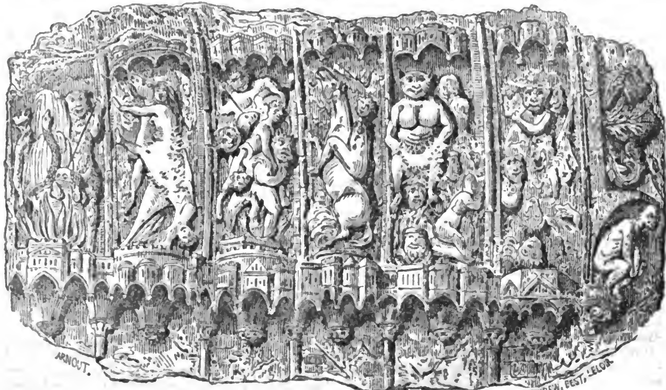
Le sol, tout porte à le croire, a été exhaussé, car les traditions nous apprennent qu'il y avait un certain nombre de marches dans toute la largeur de l'église.

Au-dessus de la porte se trouvent trois subdivisions en bas-reliefs.

Le Père éternel est au sommet; deux anges sont à ses côtés. Cette composition est gracieuse.

La seconde subdivision représente un diable traînant par une chaîne dont les anneaux sont d'une forme oblongue, une foule d'hommes et de femmes, qui, probablement, sont la personnification des crimes et des vices. La figure de ce diable est vraiment satanique; il a un corps et des jambes de lion. Au-dessous, se trouvent des figures sans expression de saints et de saintes, qu'il eût été inutile de représenter ici.

Six bas-reliefs sont à droite, dans la voussure, et



(Bas reliefs dans la voussure du Portail.)

semblent consacrés au triomphe de l'Enfer. Notre seconde gravure en est une représentation aussi fidèle qu'il était possible de l'entreprendre.

Nous avons exagéré le fruste; il le fallait, car on ne saurait vraiment imiter le dérèglement incroyable d'imagination de l'artiste qui a sculpté les scènes de ces bas-reliefs.

Des diables hideux, des reptiles, des flammes, des chevaux, des corps mêlés, des prêtres, des rois et des reines, des enfans égorgés, d'atroces expressions de douleurs, des rires infernaux, quelques figures calmes, des tortures ridicules ou obscènes : voilà les souvenirs dont on est suivi, après avoir long-temps considéré, au parvis Notre-Dame, ce mélange bizarre d'instrumens de supplice, de fourches et de corps enlacés.

Siècles étranges que ceux où la poésie religieuse, descendant de la chaire sacrée, entraînait à la piété par des prédications en partie sublimes ou grotesques, par des apostrophes du plus terrible tragique ou du comique le plus trivial; et, à la porte même du temple, préparait le peuple des fidèles à ces drames inouïs, en suspendant sur sa tête, à côté des images pures et naïves de la cour céleste, les contes infâmes du sabbat!

LE TABAC (*NICOTIANA TABACUM*).

Cette plante est originaire de l'Amérique, et c'est des habitans du Nouveau-Monde que nous avons reçu les premières leçons sur la manière de l'employer; mais les disciples ont bientôt surpassé leurs maîtres : les arts de l'Ancien-Monde, appliqués à cette production nouvelle, ont varié ses formes, perfectionné ses propriétés, modifié les usages qu'on en fait. Sans examiner si ces usages sont justifiés par la raison, il faut bien leur reconnaître de puissans attraits, puisqu'ils ont surmonté les obstacles que leur opposaient les distances, les préjugés, la diversité des mœurs, la religion même. L'histoire de l'introduction du tabac en Europe est instructive sous plus d'un rapport : en voici une courte notice.

Vers le milieu du XVIe siècle, l'Espagne et le Portugal reçurent le premier envoi de *tabac :* on donna ce nom aux feuilles desséchées de la plante (que les indigènes américains nommaient *petun*), parce qu'elles furent tirées de l'île de *Tabago,* l'une des Antilles, près de la côte de la province de Caracas. M. de Nicot, alors ambassadeur de France en Portugal, en envoya une petite provision à Catherine de Médicis, qui y prit goût et l'accrédita, en sorte que le tabac porta quelque temps en France le nom de *poudre de la reine.* A la même époque, le cardinal Santa-Croce l'introduisait en Italie, en revenant d'Espagne, où il avait rempli pendant plusieurs années les fonctions de nonce apostolique. Il paraît que l'acquisition du nouveau sternutatoire fut un immense bienfait pour les nez italiens, car la reconnaissance fut bruyante, et les louanges du cardinal furent jointes à celles de son importation.

En Europe, le règne du tabac en poudre précéda celui de la pipe; mais bientôt, l'un et l'autre usage de cette plante furent également en vogue; toutefois, la tabatière se conserva dans les rangs élevés par lesquels elle avait débuté. Cependant, l'Angleterre ne fut pas toujours soumise à ces règles d'étiquette; le tabac y fut apporté par des marins, et l'on sait que le passe-temps de fumer est d'un grand secours contre les ennuis d'une longue navigation. Les uns attribuent cette importation à Walter Raleigh, et les autres, à François Drake, navigateur célèbre, auquel les indigènes américains avaient fait connaître l'efficacité de la fumée de tabac contre les indigestions. De quelque part que vînt ce remède, il fut très goûté par la haute noblesse, et passa bientôt dans toutes les classes. Ce fut en Angleterre que l'on établit les premières *tabagies.* Dans les procédures criminelles, les jurés délibéraient en fumant.


(Nicotiana tabacum.)

Peu à peu, l'engouement s'affaiblit, et la réflexion lui succéda. Ce changement ne fut pas favorable au tabac; il eut des ennemis dès qu'il eut à supporter la sévérité d'un examen. En France des médecins s'élevèrent avec force contre l'abus de ce plaisir ou de ce médicament; le célèbre Fagon fut de ce nombre; afin de s'opposer plus efficacement aux progrès de la contagion, il fit soutenir une thèse publique, où les pernicieux effets du tabac étaient exposés et prouvés par de nombreux exemples. Trop occupé à la cour pour présider lui-même à la discussion de cette thèse, il se fit remplacer par un médecin, qui fut pour le tabac un juge très sévère, mais qui durant toute la séance tenait à la main une tabatière où il puisait incessamment; l'auditoire ne put s'empêcher de sourire, et l'autorité des raisonnemens s'évanouit.

En Italie, le pape Urbain VIII lança les foudres de l'Église contre ceux qui auraient osé prendre du tabac dans le temple du Seigneur. Cette bulle d'excommunication fut renouvelée par le successeur d'Urbain. Au commencement du XVIIIe siècle les curés de France tonnaient fréquemment, dans leurs prônes, contre ceux de leurs paroissiens qui troublaient l'office divin par le bruit qu'ils faisaient en pulvérisant leur tabac; car, à cette époque, les campagnards, et beaucoup de citadins, portaient dans leur poche, au lieu de tabatière, un bout de tabac et un instrument pour le broyer à mesure qu'ils en avaient besoin. Les mahométans furent plus rigoureux que les chrétiens contre le crime de fumer; le sultan Amurat IV condamna les fumeurs à la mort. Les Turcs de Russie ne poussèrent pas le zèle aussi loin, les fumeurs n'y eurent à redouter que l'amputation de leur nez, considéré apparemment comme la partie la plus coupable. En Suisse même, sur cette terre classique de la liberté, il ne fut pas toujours possible d'user impunément, soit de la poudre, soit de la fumée de tabac; à défaut de lois prohibitives, l'indignation publique eût poursuivi les délinquans; mais enfin, les magistrats s'apprêtèrent à repousser la contagion : le sénat de Berne donna l'exemple aux autres cantons, et publia, en 1661, un décalogue, où le crime

de fumer était défendu par Dieu même, comme le vol ou le meurtre. En Angleterre, le roi Jacques Ier, surnommé le *Salomon de la Grande-Bretagne*, avait publié, en 1603, un écrit où il ne dédaignait pas d'entrer en lice contre les partisans du tabac, et traitait avec une extrême sévérité « cette habitude dégoûtante à la vue, repoussante pour l'odorat, dangereuse pour le cerveau, malfaisante pour la poitrine; qui répand autour du fumeur des exhalaisons aussi infectes que si elles sortaient des antres infernaux. »

Malgré les efforts de cette ligue de la politique, de la religion et de la médecine, le tabac domine paisiblement aux lieux même où il fut proscrit avec le plus de rigueur. Cependant, les débats ne sont pas terminés au sujet de ses propriétés médicinales, et de l'influence qu'il exerce sur les organes soumis habituellement à son action; mais les passions n'ont plus aucune part aux diverses opinions des médecins sur ces questions très difficiles à résoudre; on observe, on recueille des faits, on a soin de les analyser lorsqu'ils se prêtent à cette opération de l'intelligence; et cette manière de procéder conduit tôt ou tard à la vérité.

Le tabac est une belle plante, qui ne serait pas déplacée dans les plates-bandes des grands jardins. Elle s'élève à plus d'un mètre et demi, lorsqu'on lui permet de croître et de fleurir; mais ceux qui la cultivent ne s'occupent que de la feuille, et lui sacrifient tout ce qui pourrait nuire à l'abondance de la récolte; ils suppriment le haut de la tige, et tous les organes de la floraison, ne réservant que le nombre de pieds nécessaires pour fournir la quantité de semence dont ils ont besoin.

Les botanistes ont substitué au nom américain du tabac (*petun*), celui de *nicotiana*, en mémoire de M. de Nicot, quoiqu'on ignore si cet ambassadeur fit connaître la plante, et envoya des graines en même temps que les feuilles préparées. Puisqu'on persiste dans l'usage d'attacher un nom d'homme à chaque plante nouvelle, et de le transmettre ainsi à la postérité, ne serait-il pas équitable de décerner cette sorte d'immortalité à celui qui découvrit ou importa cette production d'une flore étrangère? On savait que le petun avait été transplanté en Espagne, par les soins de Hernandez de Tolède; c'est au nom de cet Espagnol que l'hommage était dû, et le mot *hernandesia* n'eût été ni plus long, ni plus mal sonnant que celui de *nicotiana*.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Guerres.— Législation. — Littérature. — Meurtres.

20 Avril 1736. — Mort du prince Eugène, né à Paris en 1663. Il était fils d'Olympe Mancini, nièce du cardinal Mazarin, et d'Eugène-Maurice de Savoie. Il s'était destiné d'abord à l'état ecclésiastique, et s'appelait l'abbé de Carignan. On lui refusa une abbaye ou un emploi militaire qu'il demandait, et, mécontent, il s'attacha au service de l'empereur, qui lui donna un régiment de dragons. Ses batailles contre les Turcs furent l'origine de sa grande réputation. Lors de la guerre de la Succession d'Espagne, il combattit contre Catinat et Vendôme, et remporta plusieurs avantages sur le maréchal de Villeroi. Ses victoires dans la Flandre furent ensuite plus fatales encore à la France; mais vaincu à Denain par le maréchal de Villars, et repoussé dans l'Allemagne, il conclut la paix de Rastadt en 1714, et retourna combattre contre les Turcs, sur lesquels il remporta de grandes victoires. La paix de Passarowitz en fut le prix.

20 Avril 1797. — Passage du Rhin par l'armée de Rhin-et-Moselle, aux ordres de Moreau. Ce passage est fait de jour, en présence des ennemis. Les Autrichiens perdent dans cette journée et dans la suivante 4,000 hommes et 20 pièces de canon. Desaix, Gouvion Saint-Cyr, Dessoles, commandent en qualité de chefs de division.

—

21 Avril 1699. — Mort de Jean Racine. Racine a développé les passions du cœur humain avec une délicatesse infinie et une science profonde; mais il n'a pas su se servir de toute la puissance de la représentation théâtrale. Ses tragédies, délicieuses à méditer dans le silence du cabinet ou au coin du feu, manquent en général d'effet sur la scène.

—

22 Avril 1182. — Par toute la terre la race juive a été un objet de mépris et de persécution : quoique la France soit l'un des pays où on l'ait le moins maltraitée, cependant notre histoire a consigné le détail d'un assez grand nombre de confiscations et d'expulsions du royaume. Ainsi, le 22 avril 1182, Philippe-Auguste chassa de ses États tous les juifs régnicoles sans exception. Il avait d'abord fait cerner les synagogues en un jour de sabbat, et n'avait donné la liberté aux juifs qu'après leur avoir fait payer une lourde rançon; en les expulsant, il anéantit toutes leurs créances et confisqua tous leurs biens.

Une association vient de se former en France et en Angleterre pour l'émancipation des juifs dans toutes les contrées de la terre. On compte à la tête de ses fondateurs les principaux banquiers de l'Europe.

22 Avril 1676. — Ruyter, un des marins les plus remarquables du XVIIe siècle, commandant les flottes combinées d'Espagne et de Hollande, fut attaqué par Duquesne devant les côtes de Sicile, vaincu et blessé mortellement d'un coup de canon parti du vaisseau de l'amiral français.

Cette victoire est l'une des plus importantes dont la marine française ait à se glorifier.

22 Avril 1809. — Bataille d'Eckmühl (6 lieues sud de Ratisbonne). Napoléon commande l'armée. Les maréchaux Davoust, Lannes, Masséna et Lefebvre se distinguent. *La maison de Lorraine a cessé de régner*, dit l'empereur aux soldats. Le lendemain, Ratisbonne est enlevée d'assaut.

22 Avril 1815. — Acte additionnel aux constitutions de l'empire, présenté par Napoléon à l'acceptation des citoyens, qui sont invités à exprimer leurs votes dans toute la France. Cet acte, où se trouvent produits plusieurs principes de la Charte, parut au-dessous des désirs de liberté que l'empereur semblait vouloir satisfaire.

—

23 Avril 1625. — Lettres-patentes de Louis XIII par lesquelles il est enjoint à tous les juifs établis en France d'en sortir dans l'espace d'un mois. (Voir 22 avril 1182.)

23 Avril 1616. — Mort de Michel Cervantes, auteur de *Don Quichotte*. Ce roman est un des plus spirituels et des plus philosophiques qui soient jamais sortis de la plume d'un homme. Toute une civilisation éteinte y reparaît dans une admirable caricature. De nos jours où, revenant sur la pensée fondamentale du moyen âge, on venge cette époque des attaques qu'a dû lui prodiguer la philosophie du XVIIIe siècle, peut-être serait-on disposé à accuser Cervantes d'avoir déversé le mépris sur une belle institution; mais en se reportant au temps où s'exerça la verve satirique de l'auteur espagnol, on reconnait qu'elle ne porta que sur le ridicule dont s'affublaient les prétendans à l'ancienne chevalerie dégénérée.

—

24 Avril 1617. — Assassinat de Concini, connu sous le nom de maréchal d'Ancre. Premier ministre pendant la minorité de Louis XIII, la puissance que lui avait acquise son épouse Galigaï, femme remarquable, avait

mécontenté les seigneurs et le peuple. Sur l'ordre du roi, Vitri, capitaine des gardes, arrête Concini. Celui-ci résiste, et Vitri lui tire dans la tête un coup de pistolet, au milieu de la cour du Louvre. La maréchale d'Ancre eut plus tard la tête tranchée, par arrêt du parlement.

—

25 *Avril.* — Fête de *saint Marc;* c'est le second des évangélistes. On montre à Venise quelques cahiers d'un manuscrit qu'on dit être de sa main. On croit aussi, dans cette ville, que les reliques du saint sont placées sous la chapelle ducale, dans un endroit mystérieux dont les doges seuls ont eu le secret. La république est placée sous la protection de l'évangéliste.

25 Avril 1770. — Mort de l'abbé Nollet, savant physicien, qui s'est beaucoup occupé d'électricité. Ses principaux ouvrages sont les *Phénomènes électriques*, les *Leçons de Physique expérimentale*, un *Traité de l'art des expériences*, et divers mémoires à l'Académie, entre autres un *Sur l'ouïe des poissons.*

—

26 Avril 1478. — Les *Pazzi*, famille puissante à Florence, s'unissent à l'archevêque de Pise pour renverser Laurent et Julien de Médicis, princes de la république de Florence. Au moment de l'élévation de l'hostie dans la cathédrale, Julien est assassiné; Laurent, légèrement blessé, se sauve dans la sacristie et échappe aux assassins, qui bientôt sont mis à mort; l'archevêque est pendu.

26 Avril 1672. — Arrêt du Conseil, qui donne la liberté à toutes les personnes détenues dans les prisons de Normandie pour cause de magie et de sortilége.

ASHAVERUS, OU LE JUIF ERRANT.

Lorsque Jésus-Christ, courbé sous la croix, voulut goûter quelques instans de repos devant la porte d'Ashaverus il fut repoussé durement par ce barbare; il chancela et tomba sous son fardeau... mais il se tut.

L'ange de la colère se présenta devant Ashaverus, et lui dit : « Tu as refusé le repos au Fils de l'Homme, cruel! le repos aussi te sera refusé jusqu'à son retour! Un noir démon, échappé des enfers, te chassera à coups de fouet de contrées en contrées, Ashaverus; tu n'auras pas la douce consolation de la mort ni la paix du tombeau. »

Voici bientôt deux mille ans qu'Ashaverus est entraîné par le monde. Voyez-le : il se traîne hors d'une caverne ténébreuse du mont Carmel, il secoue la poussière de sa barbe, saisit un des crânes humains entassés à ses pieds, et le lance du haut de la montagne; le crâne bondit, retentit et se brise en éclats.

« C'était mon père! mugit Ashaverus.

Un nouveau crâne, sept crânes nouveaux roulent avec fracas de rochers en rochers.

« Et ceux-ci! et ceux-ci!... hurle le Juif avec des yeux hagards; et ceux-ci... et ceux-ci... c'étaient mes épouses! »

D'autres crânes roulent encore.

« Et ceux-ci... et ceux-ci... murmure Ashaverus, c'étaient mes enfans. Ah! ils ont pu mourir... mais moi, réprouvé, je ne puis pas mourir... un jugement terrible plane en grondant sur ma tête coupable.

» Jérusalem tomba. J'écrasai l'enfant au berceau, je m'élançai dans les flammes, j'insultai le Romain; mais hélas! une malédiction infatigable me tenait par les cheveux... et je ne mourus pas.

» Rome allait tomber; je courus pour m'enterrer sous ses débris. Le colosse s'écroula, et ne m'écrasa point dans sa chute.

» Des nations s'élevèrent et s'anéantirent devant moi; moi seul je ne mourus pas.

» De la cime d'un rocher qui fendait les nues je me précipitai dans la mer; mais le tourbillon des vagues me rejeta sur le rivage, et la flèche empoisonnée de l'existence me perça de nouveau.

» Au bord du gouffre ardent de l'Etna, j'unis mes mugissemens pendant dix lunes aux mugissemens du géant, et sa bouche de soufre fut remplie de mes cris... hélas! pendant dix lunes! mais l'Etna vomit des flammes et me rejeta avec un torrent de laves. Je m'agitais dans les cendres... et je vivais encore.

» Une forêt brûlait; poussé par mon délire, je courus à la forêt embrasée. La résine bouillante découlait goutte à goutte sur mes membres; mais la flamme consuma mes chairs et dessécha mes os, et ne me dévora point.

» Je me joignis aux bourreaux de l'humanité, je me précipitai dans la tourmente des batailles : je bravai le Gaulois, je bravai le Germain; mais les dards et les lances se brisaient sur mon corps, le glaive du Sarrasin se rompait sur mon crâne; une grêle de balles pleuvait sur moi, semblable à des pois lancés contre une cuirasse de fer; la poudre des combats s'émoussait sur mes reins, comme sur la croûte du roc dont le sommet se perd dans les nues.

» En vain l'éléphant m'a foulé aux pieds; en vain la mine de poudre a éclaté sous moi et m'a lancé dans les airs : je suis retombé étourdi contre terre, j'étais... brûlé, consumé; mon sang, mon cerveau, et jusqu'à la moelle de mes os, desséchés, au milieu des cadavres défigurés de mes compagnons... mais je vivais encore!

» La massue d'acier du géant s'est fracassée sur ma tête, le bras du bourreau s'est démis, la dent du tigre s'est émoussée sur moi; aucun lion affamé n'a pu me déchirer dans le cirque.

» Je me suis couché au milieu des serpens venimeux, j'ai provoqué le dragon en portant la main sur sa crête sanglante; mais le serpent a mordu... il n'a pas tué.

» J'ai bravé la rage des tyrans; j'ai dit à Néron : Tu es un bourreau! J'ai dit à Christiern : Tu es un bourreau! J'ai dit à Muleï Ismaël : Tu es un bourreau!... Mais les tyrans ont inventé des tortures inouïes, et ne m'ont point égorgé.

» Ah! ne pouvoir mourir! ne pouvoir mourir! ne pouvoir reposer après tant de fatigues! traîner sans cesse cet amas de poussière, avec sa pâleur de mort, ses infirmités, son odeur de tombeau! n'avoir sous les yeux, durant des milliers d'années, que le monstre monotone de l'uniformité, et voir le temps avide, affamé, sans cesse mettre des enfans au monde, sans cesse dévorer des enfans! Ah! ne pouvoir mourir! ne pouvoir mourir!

» Toi dont le courroux me persécute, as-tu des sentences plus cruelles? fais-les tomber sur moi comme un tonnerre. Qu'un orage me précipite de la cime du mont Carmel, qu'à ses pieds je roule fracassé, que je verse tout mon sang... et qu'enfin je meure! »

Et Ashaverus tomba. Un bruit affreux retentit à ses oreilles, des ténèbres couvrirent ses paupières; un ange le porta de nouveau dans la caverne.

« Dors à présent, dit l'ange, dors d'un sommeil paisible, Ashaverus; la colère de Dieu n'est point éternelle. Quand tu t'éveilleras, *il sera là*, celui dont tu as vu couler le sang au Golgotha... et qui t'a pardonné. »

SHUBART, *poëte allemand.*

CAPTURE DE L'ÉLÉPHANT.

Les éléphans vont ordinairement en société, et ainsi réunis ne sont pas dangereux; on peut les rencontrer sans crainte. Mais à une certaine époque de l'année, il se détache toujours de la troupe quelques individus,

qui paraissent attaqués d'une sorte de rage. Malheur aux habitans qui se trouvent sur le passage d'un de ces animaux! Il y a peu d'années, un riche voyageur, traversant en palanquin, avec sa femme et ses deux filles une plaine de l'île de Ceylan, fut aperçu par un éléphant isolé. Les porteurs effrayés se sauvent; l'éléphant court sur les palanquins, les écrase sous ses pieds, et saisissant avec sa trompe les corps mutilés de ses victimes, achève de les mettre en pièces, en les lançant à diverses reprises contre les arbres.



(Éléphant capturé.)

Pour se délivrer de ces cruelles rencontres, les habitans recouvrent avec du feuillage de grandes fosses où l'éléphant tombe, se casse une jambe, et meurt de faim; d'autres fois ils parviennent à s'emparer du monstrueux quadrupède par le secours de quelques uns de sa race, et voici comment.

Les cornacs s'avancent avec précaution vers le fourré d'où partent les rugissemens, conduisant deux éléphans apprivoisés qu'ils abandonnent à peu de distance. Ceux-ci continuent tranquillement leur route au-devant de l'animal sauvage, comme s'ils étaient ainsi que lui des habitans de la forêt. Après quelques façons ils finissent par se placer à ses deux côtés, en jouant avec lui et détournant son attention. Les cornacs alors se glissent doucement à ses pieds et l'amarrent solidement, comme on le voit dans la gravure; puis ils donnent un signal, et les deux traîtres se retirent, laissant le pauvre éléphant bien attaché contre un arbre, et aux prises avec la faim, qui le rend traitable au bout de peu de jours.

Quand il est complètement épuisé, les cornacs viennent le chercher avec leurs deux complices, qui le ramènent à la ville, et sauraient très bien le contenir à grands coups de trompe, s'il s'avisait de faire le mutin; mais ordinairement il est fort radouci, et s'habituant bientôt à sa nouvelle situation, il ne tarde pas à se réconcilier sincèrement avec ceux qui l'ont trompé.

LAMPE DE SURETÉ POUR LES MINEURS.

On entend beaucoup de gens se plaindre de ce que les investigations de la science demeurent sans résultat utile. Il arrive, en effet, que l'industrie ne tire profit d'une propriété physique ou chimique des corps, que de longues années après la découverte faite; on doit donc admirer d'autant plus les travaux théoriques qui trouvent immédiatement leur application dans la pratique. Parmi les plus importans, nous compterons la lampe de *Davy*, qui, depuis son emploi, a dû préserver de la mort plusieurs milliers d'hommes.

On sait qu'il se dégage souvent des galeries des mines, un gaz, qui, mêlé avec l'air ordinaire, prend feu aux lampes des mineurs, détonne, et fait périr dans sa combustion les malheureux qu'il atteint. En 1813, il s'était formé, en Angleterre, une société qui cherchait les moyens de prévenir ces accidens. Sir Humphry Davy ayant visité les mines, reconnut que l'*hydrogène carboné* dont se composait le gaz inflammable, ne détonnait point quand il était mêlé avec moins de six, et plus de quatorze fois son volume d'air; il reconnut en outre que les toiles métalliques, dont le diamètre des mailles était assez petit, avaient la propriété de ne point se laisser traverser par la flamme, et qu'enfin un mélange d'air et d'hydrogène carboné, fait dans des proportions convenables pour opérer la détonation, n'éclaterait cependant point s'il était renfermé dans un tube d'un petit diamètre et d'une longueur proportionnée



(Lampe de Davy.)

D'après ces remarques, il imagina de renfermer la lampe des mineurs sous une cage cylindrique, faite en fil de fer. Le gaz qui se dégage des mines pénètre dans les lampes, s'y brûle lentement sans faire explosion, et comme la toile intercepte la flamme, celle-ci ne se communique pas au reste de l'atmosphère.

Sir Davy pouvait tirer un parti très lucratif de sa belle découverte; mais il y a renoncé complètement, ayant assez de fortune, dit-il, pour son plaisir et son ambition, et craignant que plus de richesses ne détournassent son attention de ses études favorites.



LE BANANIER.

Le *bananier* est l'une des plantes les plus utiles et les plus répandues sur la surface du globe. Il nourrit une grande partie des hommes qui habitent les régions tropicales, et offre son fruit aux populations de l'Amérique, de l'Afrique, de l'Inde, aussi bien qu'à celles des îles de l'océan Pacifique. C'est un végétal herbacé, dont la tige, simple, ronde, droite, du diamètre de six à huit pouces, d'une couleur vert-jaunâtre, s'élève souvent à plus de quinze pieds, et se termine par un faisceau de grandes feuilles ovales, longues de six pieds sur dix-huit à vingt pouces de large. Cette feuille est si tendre, qu'elle est fréquemment déchirée par le vent; traversée dans sa longueur par une grande et forte fibre, elle est rayée de nervures transversales, qui lui donnent l'apparence d'une banderole de rubans balancée par la brise.

Plusieurs écrivains ont cherché à prouver que le bananier était l'arbre du fruit défendu dont il est fait mention dans la Genèse, et que ce furent ses feuilles qui servirent à Adam et Ève pour se vêtir, lorsqu'ils furent chassés du paradis terrestre après leur faute.

Huit à neuf mois environ après la naissance du végétal, il s'élève du centre des feuilles un épi de fleurs de la hauteur d'environ quatre pieds, auxquelles succèdent des fruits délicieux, qui se remplissent d'une chair sucrée à mesure qu'ils avancent vers leur maturité, et qui parviennent à la longueur d'environ huit pouces sur un pouce de diamètre. L'épi ainsi chargé s'appelle *régime*, et présente l'aspect d'une énorme grappe qui peut renfermer jusqu'à cent soixante fruits, et dont le poids s'élève quelquefois à soixante-dix livres. A l'époque de la maturité on coupe la tige, qui, d'ailleurs, une fois dépouillée de son produit, languirait et se dessècherait: mais les rejetons qui poussent au pied s'élèvent rapidement, et offrent au bout de six mois une nouvelle récolte. Il suffit de retourner de temps en temps la terre autour des racines du bananier pour entretenir la végétation. On voit que rien n'est plus simple que la culture d'une plantation de cet utile végétal. Les bananeries sont communément établies le long des petites rivières et des ruisseaux.

La banane se mange ordinairement cuite sous la cendre, ou au four, ou bien bouillie; plusieurs variétés peuvent aussi être mangées toutes crues. Les tiges servent à la nourriture des gros bestiaux, et fournissent une sorte de filasse dont on fait des chemises dans certaines parties de l'Inde. Les feuilles sont employées en guise de nappes par les habitans des Moluques; on les rend lisses et polies, et dans cet état elles servent à une foule d'usages, limités cependant par la fragilité du tissu.

On a calculé qu'un terrain de cent mètres carrés était capable de fournir plus de quatre mille livres de substance nutritive. Il en résulte, d'après les calculs de M. de Humboldt, que le produit de ce végétal est à celui du froment semé sur une égale surface de terrain

comme 133 est à 1, et à celui des pommes de terre comme 44 est à 1. Il ne faudrait cependant pas en conclure que ces rapports expriment la puissance nutritive du bananier comparée à celle du froment par exemple, car à poids égal le froment nourrit mieux que le bananier; mais, en tenant compte de cette considération, M. de Humboldt a trouvé qu'un demi-hectare de terrain, qui en Europe ne suffirait pas à la subsistance de deux individus, en entretiendrait cinquante dans les régions tropicales, s'il était planté de bananiers.

On peut attribuer une grande partie de l'insouciance qui règne parmi les populations peu civilisées répandues entre les tropiques, aux facilités qui leur sont offertes par le bananier pour leur nourriture habituelle et les besoins ordinaires de leur vie. L'homme ne fait guère de grands progrès qu'à la condition d'une excitation vive ou continue; le vieux proverbe l'a bien dit : *Nécessité est mère de l'industrie.*

Sur le second plan de la gravure, on voit des cocotiers dont l'un porte des fruits.

LÉGISLATION.

DU DROIT D'AUBAINE.

HISTOIRE DE CE DROIT DANS L'ANTIQUITÉ ET AU MOYEN AGE. — SON ABOLITION PAR L'ASSEMBLÉE CONSTITUANTE.

De tous les temps et dans tous les pays, les législateurs ont été portés à mettre une grande différence entre les étrangers et les citoyens.

Pour remonter, selon l'usage, aux Grecs et aux Romains, on sait que dans la Grèce le nom de citoyen était le titre le plus honorable. Il fallait qu'un étranger eût rendu de grands services, ou qu'on voulût lui faire un grand honneur, pour qu'on l'en décorât. Au moyen âge, le titre de citoyen des républiques de Venise et de Suisse n'était pas moins ambitionné : le roi de France Louis XI accepta le titre de citoyen suisse.

Les Grecs appelaient les étrangers des barbares; Lycurgue défendait de les admettre à Lacédémone, il prohibait sévèrement tout mariage avec eux. A Athènes, ils étaient assujettis à payer un tribut annuel; ils ne pouvaient habiter qu'un quartier particulier, séparé de tous les autres; leurs enfans ne pouvaient point se confondre avec les jeunes Athéniens : ils ne devaient jouer et prendre leurs exercices que dans un lieu spécial, situé hors des murs de la ville et appelé le *Cynosarges*.

Chez les Romains, le même mot (*hostis*) servait à désigner les ennemis et les étrangers, et deux fois ceux-ci furent chassés de Rome. Les mêmes sentimens de haine et d'exclusion se transmirent de siècle en siècle. Le Florentin Machiavel écrivait, au XVIe siècle, que toutes monarchies et républiques devaient éviter la réception et le mélange des étrangers, comme suspects; et un jour qu'on parlait à Louis XII de marier sa fille, madame Claude, à un prince étranger : « Je ne ferai, répondit-il, jamais d'autre alliance que des souris et rats de mon royaume; » indiquant par là, ajoute son historien, qu'on doit toujours soupçonner au cœur d'un étranger *quelque poison et trahison.*

Ces préjugés, ces préventions, qui maintenant ont heureusement disparu à la suite des causes qui leur avaient donné naissance, avaient amené pour les étrangers une législation particulière et rigoureuse, dont le *droit d'aubaine* faisait partie, et qu'on désignait quelquefois tout entière sous ce nom.

On appelait *aubains* les individus qui, nés en pays étranger, venaient s'établir dans le royaume. Les seigneurs sur les terres desquels ils se fixaient les traitaient fort durement, et, dans plusieurs provinces, les réduisaient même à l'état de serfs.

Quand la politique des rois de la troisième race eut affranchi de la servitude corporelle, non seulement les habitans de leur domaine, mais encore ceux des grandes villes, elle fit cesser, par rapport aux étrangers, cet usage, aussi contraire à l'humanité qu'aux intérêts du royaume. Les rois prirent les aubains sous leur *avouerie* ou protection royale. Dès qu'un aubain avait reconnu le roi, ou lui *avait fait aveu*, il conservait sa franchise, et était à l'abri des entreprises et des violences des seigneurs particuliers.

Au commencement du XIVe siècle, plusieurs seigneurs en France étaient encore en possession de recueillir la succession des non-régnicoles décédés sur leurs terres; mais l'autorité royale les dépouilla bientôt de ce privilége, et concentra en ses seules mains l'exercice de tous les droits sur les aubains. Dès lors, le droit d'aubaine fut regardé comme appartenant uniquement au roi, et même comme essentiellement inhérent à la couronne.

A ce titre, les aubains payaient annuellement une redevance, dite *chevage*, de 12 deniers, somme alors assez considérable. S'ils se mariaient sans autorisation royale, ils devaient une amende de 60 sous. Enfin, s'ils voulaient se marier avec des régnicoles, ils étaient sujets à un droit de *for-mariage*, droit exorbitant, pour lequel ils étaient obligés d'abandonner, dans certains lieux, le tiers, et dans d'autres, la moitié de tous leurs biens meubles ou immeubles.

Ces droits s'évanouirent avec les vestiges des anciennes servitudes; mais les aubains furent souvent frappés en cette qualité de différentes taxes, notamment sous Henri III, Louis XIII et Louis XIV.

Dans le dernier état de législation, qui a continué à peu près jusqu'à la révolution, les étrangers pouvaient vendre, échanger, faire le commerce, etc.; mais ils ne pouvaient ni transmettre leur succession à leurs parens, ni en recueillir aucune; ils ne pouvaient ni disposer, ni recevoir par testament. A leur mort, leurs biens passaient donc au roi.

Tel était le droit commun; quelques exceptions y avaient cependant été faites.

Ainsi, les marchands étrangers qui venaient en France à quelques foires, étaient exempts du droit d'aubaine pendant leur voyage, leur séjour et leur retour dans leur pays. Les foires de Champagne, si célèbres dans notre histoire, avaient toujours joui de ce privilége; la ville de Lyon l'obtint plus tard, en faveur de ses foires franches, de Charles VII et de Louis XI.

Lorsque, en 1607, Henri IV établit à Paris et dans quelques autres villes des manufactures de tapisserie de Flandres, il anoblit les sieurs de Commans et de La Planche, tous deux étrangers, chargés de la direction de ces manufactures; il les exempta des droits d'aubaine, eux et tous les ouvriers qui viendraient travailler sous leurs ordres.

En 1664, ces manufactures étant presque tombées, Louis XIV en établit une nouvelle à Beauvais; il déclara régnicoles et naturels français les ouvriers étrangers qui y auraient travaillé huit ans. Le même privilége fut accordé, après huit et dix années de travail, aux ouvriers étrangers de la manufacture des glaces et cristaux, et de la manufacture royale des Gobelins. Cinq années de service sur mer faisaient également acquérir à l'étranger la qualité de Français; mais la même faveur ne fut jamais étendue aux troupes du service de terre.

Dans les villes de Marseille et de Dunkerque, tous les étrangers étaient exempts du droit d'aubaine; cette exemption avait pour but de les attirer dans ces villes, et d'y fixer leur commerce.

D'autres exceptions au droit commun étaient fondées sur des traités passés avec des puissances étrangères; les termes de ces conventions en réglaient alors les effets.

L'abolition du droit d'aubaine en France, décrétée en 1790 et 1791 par l'Assemblée constituante, tandis

que ce droit était maintenu par les autres nations, tourna d'abord au détriment des Français; mais après quelques essais, une loi de 1819 est parvenue, par une heureuse combinaison, en supprimant les derniers vestiges de ce droit barbare, à prévenir tous les inconvéniens et à concilier tous les intérêts.

Dans Paris, ville si riche et si indigente, les plus misérables rebuts ont une valeur; on y ramasse, au coin des rues, des os, des bouteilles cassées, des cendres, des loques; un vieux chat y a son prix, ne fût-ce que pour sa peau; mais personne n'y veut d'un homme misérable. Cet habitant du fortuné royaume de France, cet enfant de Dieu et de l'église, ce roi de la nature, va sollicitant à chaque porte l'indulgence du chien de la maison, pour y demander d'une voix lamentable, à un être de son espèce, de sa nation, de sa religion, un morceau de pain, qui souvent lui est refusé.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Vœux d'un solitaire.*

SUICIDES PAR IMITATION.

On attribue, en général, à la *volonté* une puissance presque indéfinie sur les actions; on admet que l'homme peut toujours, par la seule force de sa conscience, maîtriser les penchans qui le portent à commettre tel ou tel acte, quelles que soient les causes extérieures qui agissent sur lui. Cette croyance, cependant, est souvent contrariée par une foule de faits. Ainsi, dans les exemples qui suivent, on voit l'*imitation*, que l'on peut mettre au nombre des causes du crime, donner lieu à de fréquens suicides. On pourra en tirer cette conséquence, que les législateurs-moralistes ne doivent pas seulement s'appliquer à trouver des raisons solides et à donner de bons conseils, mais encore à écarter les causes matérielles dont l'influence pourrait empêcher les effets de ces raisons et de ces conseils.

La volonté de l'homme a de la force, sans doute, mais à condition qu'on ne la place pas dans des circonstances assez puissantes pour dominer cette force. L'expérience enseigne, souvent aux dépens de quelques uns, à mesurer la valeur de ces circonstances; la raison peut les prévoir, c'est alors à elle de les éviter.

Un soldat de l'Hôtel des Invalides se pendit à un poteau, et fut, peu de temps après, *imité* par douze de ses camarades. La contagion ne cessa que quand on eut arraché le fatal poteau.

Napoléon fit brûler une guérite dans laquelle plusieurs soldats s'étaient donné la mort.

Dans un régiment en garnison à Malte, les suicides se succédaient d'une manière effrayante; le commandant, après avoir vainement essayé plusieurs moyens, résolut de refuser désormais aux suicides la sépulture selon les rites chrétiens. L'esprit d'imitation cessa tout-à-coup.

A une certaine époque, les femmes de Lyon furent possédées de l'envie de se détruire en se jetant dans les puits de cette ville.

En 1813, dans le petit village de Saint-Pierre-Monzau, dans le Valais, une femme se pendit; un grand nombre d'autres suivirent son exemple, et si les autorités civiles n'étaient intervenues, la contagion aurait pu se répandre indéfiniment.

A une séance de l'Académie de médecine, M. Esquirol cita six exemples d'individus tourmentés du désir de tuer leurs enfans, et cela depuis le crime de la fille Cornier.

On croira difficilement qu'il ait existé à Berlin un *club du suicide* destiné à propager cette funeste manie; le fait est pourtant positif. Cette société était composée de six personnes, qui avouaient hautement l'intention de se détruire, et cherchaient, par tous les moyens, à faire des prosélytes. On se moqua de leur folie; mais trois suicides eurent lieu, conformément aux principes de la société, et à la fin tous les six prouvèrent leur bonne foi; le dernier se tua en 1817.

Un *club du suicide* a également existé à Paris. On y comptait douze personnes; le règlement portait qu'on élirait tous les ans celui des membres qui se donnerait la mort.

Clavecin oculaire, et orgue des saveurs.—Nous avons dernièrement donné une notice sur les instrumens de musique à clavier, et en particulier sur le piano. Voici quelques détails en forme de complément à cet article, sur deux inventions curieuses de la fin du dernier siècle : le clavecin oculaire, et l'orgue des saveurs.

Le père Castel, auteur du premier de ces instrumens, avait supposé que les sept couleurs, produites par l'effet du prisme sur les rayons de la lumière, se rapportaient exactement aux sept tons de la musique, et il avait ainsi composé sa gamme :

L'*ut* répondait	au bleu.
L'*ut dièze*,	au céladon.
Le *ré*,	au vert gai.
Le *ré dièze*,	au vert olive.
Le *mi*,	au jaune.
Le *fa*,	à l'aurore.
Le *fa dièze*,	à l'oranger.
Le *sol*,	au rouge.
Le *sol dièze*	au cramoisi.
Le *la*,	au violet.
Le *la dièze*,	au violet bleu.
Le *si*,	au bleu d'Iris.

Et l'octave recommençait ensuite de même, seulement les teintes des couleurs devenaient de plus en plus légères. Le père Castel prétendait par ce moyen, en faisant paraître successivement toutes ces couleurs, dédommager ceux à qui la nature a refusé le sens de l'ouïe, et procurer à l'œil la sensation agréable que font sur l'oreille la mélodie des sons de la musique et l'harmonie des accords.

De son côté, l'abbé Poncelet, auteur de l'*orgue des saveurs*, voulut appliquer une saveur particulière à chacun des sept tons de la musique.

Voici quelle était sa gamme :

L'acide répondait	à l'*ut*.
Le fade,	au *ré*.
Le doux,	au *mi*.
L'amer,	au *fa*.
L'aigre-doux,	au *sol*.
L'austère,	au *la*.
Le piquant,	au *si*.

L'instrument était semblable à un buffet d'orgue portatif. Le clavier était disposé à l'ordinaire sur le devant. L'action de deux soufflets formait un courant d'air continu; cet air était porté, par un conducteur, dans une rangée de tuyaux acoustiques. Vis-à-vis ces tuyaux, était disposé un pareil nombre de fioles, remplies de liqueurs qui représentaient les saveurs primitives, ou les tons savoureux. Au reste, l'instrument était disposé de telle sorte, qu'en pressant fortement avec le doigt sur une des touches du clavier, on faisait entrer l'air dans les tuyaux acoustiques, et on faisait sortir la liqueur des fioles. Cette liqueur allait se verser, au moyen d'un conducteur, dans un réservoir placé au bas des fioles. Le réservoir commun où tout aboutissait, était un grand gobelet de cristal. Si l'organiste touchait faux, la liqueur qu'il avait attirée à lui était détestable; s'il touchait savamment, de manière à former des combinaisons de tons harmonieux, la liqueur qui se trouvait dans le réservoir était délicieuse.

Je trouve que nos plus grands vices prennent leur pli dès notre plus tendre enfance, et que notre principal

gouvernement est entre les mains des nourrices. C'est passe-temps aux mères de voir un enfant tordre le cou à un poulet, et s'ébattre à blesser un chien et un chat. Et tel père est si sot de prendre à bon augure d'une âme martiale, quand il voit son fils gourmer impérieusement un paysan ou un laquais, qui ne se défend pas; et à gentillesse, quand il le voit affiner son compagnon par quelque malicieuse déloyauté ou tromperie. Ce sont pourtant les vraies semences et racines de la cruauté, de la tyrannie et de la trahison.

MONTAIGNE.

CALLOT.

«A l'œuvre on connaît l'artisan,» dit un vieux proverbe.

Si, d'après cet adage, on invitait un physionomiste, qui n'aurait jamais vu le portrait de Jacques ou Jacob Callot, à donner une idée de ce que devait être la figure de cet étrange artiste, dont le crayon fantastique a bien créé les diables les plus laids, les plus poétiques, les plus divertissans de l'enfer, les masques les plus fous, les plus grotesques, les plus ridicules du carnaval de Rome, les mendians les plus déguenillés, les plus piteux, les plus fainéans et les plus rusés d'Espagne, de Navarre et de France; sans aucun doute le disciple d'Adamantius et de Lavater imaginerait aussitôt un de ces visages caractéristiques, singulièrement grimés, au regard plein de feu, au front et aux joues fortement ridés par les veilles et la misère, peut-être même à la trogne bourgeonnée, comme l'était vraisemblablement celle de Lantara; en un mot, un de ces visages bizarres d'hommes qui ont sué sang et eau à chevaucher toute leur pauvre vie sur cette pauvre monture Pégase, qui sont nés dans un grenier, se sont inspirés au cabaret, et son tmorts à l'hôpital, laissant pour tout héritageun nom que les habiles révèrent, et qui réjouit tout le monde.



(Callot.)

Mais le physionomiste serait en défaut.

Callot n'avait, dans sa tournure, rien de commun avec cette race souffreteuse, insouciante, mal logée, mal vêtue, mal venue, de poètes, de musiciens et de peintres, à laquelle nous avons fait allusion. C'était un gentilhomme de bon ton, de bonne mine, portant avec grâce une fine moustache, d'amples et de fraîches dentelles au col et au poignet, un brave pourpoint bien taillé, et aussi prompt et habile à se servir de la pointe de son épée que de la pointe de son burin.



(La Paresse.)

Il est né à Nancy, en 1594, et aucun de ses biographes n'oublie de dire qu'il était de *condition noble*.

Une grande partie de sa vie s'est passée dans les palais des princes. Il fut tour à tour en faveur près du grand-duc de Florence, de l'Infante des Pays-Bas, de Louis XIII, et de son souverain légitime le duc de Lorraine.

Il parvint à perfectionner, à un très haut degré, la gravure à l'eau forte; et quand il se fut rendu parfaitement maître de ce mode d'expression, il donna à sa verve un libre cours, et déversa à flots tout ce qu'il y avait en lui de richesse de goût et d'imagination, de vives saillies et d'observations comiques. Il a composé et gravé plus de six cents pièces.

On pourrait diviser ses compositions en trois classes:

1° Les sujets historiques, remarquables par la sagesse du dessin et la pureté de l'exécution : tels sont les portraits de Gaston de France et de Louis XIII, plusieurs batailles, les siéges de Breda, de La Rochelle et de l'île de Ré.

2° Les sujets religieux, qui sont en général traités avec une délicatesse admirable dans toutes leurs parties. Nous ne connaissons point de gravures à l'eau forte qui nous paraissent préférables aux douze petites pièces de la *Passion;* on doit citer encore, comme œuvres principales dans cette catégorie, l'*Histoire de l'enfant prodigue* en dix pièces, des saints et des saintes, les plans des édifices de la Palestine, la *Genèse* en vingt-trois pièces, les *sept péchés capitaux*, etc. Nous avons cherché à reproduire l'allégorie de la *paresse*, qui nous a semblé propre à donner une idée de la finesse et de la flexibilité du burin de Callot.

3° Les fantaisies, caprices, diableries, mascarades, danses, gueuseries, etc.

C'est surtout dans cet ordre de travaux que Callot a déployé une incroyable originalité : il a prodigué sous mille formes variées cette vive et subtile gaieté satirique de l'esprit national, qui a inspiré la longue suite de nos chansonniers, conteurs, rimeurs, romanciers, auteurs comiques, tous enfans de la même famille, que l'Europe nous envie.

Il faut reconnaître toutefois que les œuvres de Callot, quelque empreintes qu'elles soient dans leur conception intime du caractère français, n'ont point échappé à l'influence des mouvemens de l'art en Italie et en Es-

pagne. Il est aisé d'y découvrir les traces de cette action si puissante qu'ont exercée pendant plusieurs siècles, non seulement sur nos arts, mais encore sur notre civilisation et sur nos mœurs, ces deux grandes nations aujourd'hui éteintes; l'Italie, foyer des croyances de nos pères; l'Espagne, phare des mondes inconnus, qui nous a conduits vers les merveilles de l'Asie et des Amériques.

Les amateurs de gravures entreprennent presque tous des collections de Callot; on les voit sur les quais, dans les magasins d'estampes, dans les ventes, cherchant à les compléter, sans y parvenir jamais entièrement, bien qu'il y ait un nombre infini d'épreuves originales en circulation, et un plus grand nombre de copies.

Tout le monde connaît la belle planche de la *Tentation de saint Antoine*, et c'est sans contredit l'œuvre de Callot qu'on admire le plus, toute défectueuse qu'elle est par suite du manque d'unité.

Il est, à notre avis, une composition supérieure, *la place publique*, ou *la foire de Florence;* une bonne épreuve se vend un louis.

Au même degré de mérite, on doit placer les charmans tableaux des *misères et des malheurs de la guerre*, en dix-huit pièces; les *pauvres*, en vingt-six pièces, les



(Un Gueux.)

bohémiens en voyage, et les *fantaisies* ou *nains grotesques*, qui peuvent rappeler les songes drôlatiques. Ensuite viennent *i balli di Sfessania*, en vingt-trois pièces; *la bataglia del rè Tessi e del rè Tinta*, la *fête d'esprits*, dédiée à Ferdinand II, duc d'Étrurie; les *exercices militaires*, les *cavaliers et dames*, les *allégories*, les *supplices*, etc.



(Franca-Trippa e Fritellino.)

Parmi les œuvres qui sortent tout-à-fait des trois classes que nous avons indiquées, il en est une que nous recommandons à la curiosité de nos lecteurs : c'est un *livre de fleurs et de feuilles pour l'orfèvrerie*. La date de l'exemplaire que nous avons sous les yeux est 1635, l'année même où mourut Callot, à l'âge de quarante-deux ans.

Il est difficile d'imaginer de combien de délicieuses gravures cette mort prématurée a arrêté l'exécution, si toutefois elle n'a pas été l'indice que l'inspiration même de l'artiste était épuisée. Car c'est un fait beaucoup plus commun qu'on ne serait porté à le croire, que l'extinction du talent précède de peu la cessation de la vie.

Un homme ne devrait jamais avoir honte d'avouer ses torts; car faire de pareils aveux, c'est dire seulement qu'on est plus sage aujourd'hui qu'on ne l'était hier. POPE.

LES ALCHIMISTES.

NOMS DIVERS DES ALCHIMISTES ET DE L'ALCHIMIE. — LA PIERRE PHILOSOPHALE. — RECETTE POUR LA TROUVER. — CÉLÈBRES ALCHIMISTES. — UTILITÉ DE LEURS TRAVAUX. — CHARLATANS.

Les savans qui se sont adonnés à l'alchimie dans le moyen âge avaient d'autres noms que celui d'*alchimistes;* ils s'appelaient, par exemple, les *enfans de l'art*, les *initiés;* les *cosmopolites*, les *adeptes*, les *rose-croix*, les *souffleurs* ou les *philosophes hermétiques*, ce dernier mot (*hermétique*) faisait allusion à Hermès, ou Mercure trismégiste (c'est-à-dire trois fois grand), fameux philosophe égyptien, qu'on suppose avoir été conseiller d'Isis, femme d'Osiris, et avoir vécu environ 1900 ans avant Jésus-Christ.

La philosophie hermétique, suivant les écrivains qui ont eu foi dans cette étude, était aussi ancienne que le monde; elle avait pour objet la recherche de la *pierre philosophale*, de la *panacée universelle*, et du *grand œuvre;* c'était encore l'art de trouver l'eau merveilleuse qui donne une santé et une jeunesse éternelle, et de changer les métaux en or.

Les alchimistes imaginaient qu'il existait des *métaux parfaits*, comme l'or et l'argent, et des *métaux imparfaits*, comme le mercure, le plomb, etc., et qu'il était possible de transformer.

« L'or, disaient-ils, est de tous les corps de la nature le plus compact, le plus pesant, le plus inaltérable au feu, à l'eau et à l'air, c'est *le roi des métaux.* » Ils le désignaient aussi sous le nom de *sol* ou *soleil*, et le représentaient sous la figure d'un cercle; ce n'était là qu'une conséquence de leur doctrine, dont la propaga-

tion se faisait entre les *sages*, seulement par images et comparaisons mystérieuses.

Les Arabes se sont beaucoup occupés d'alchimie; ils sont les premiers qui aient attribué à l'or les plus grandes vertus médicinales, ils le mêlaient dans leurs compositions chimiques réduit en feuilles; ils pensaient que l'or fortifie le cœur, ranime les esprits, et réjouit l'âme; d'après eux l'or serait utile pour la mélancolie, les tremblemens et les palpitations du cœur. Les alchimistes qui s'emparèrent de ces idées amplifièrent encore, retournèrent les éloges de mille façons; ils attribuaient toutes les vertus possibles à cet or mystérieux, qu'ils prétendaient extraire eux-mêmes des métaux imparfaits. L'*or philosophique*, la *quintessence*, l'*âme de l'or*, la *teinture solaire radicale*, l'*eau du soleil*, la *poudre de projection*, le *magistère*, l'*essence des cèdres du Liban*, le *restaurant des pierres précieuses*, l'*elixir universel*, toutes ces dénominations étaient également appliquées à la pierre philosophale. Ces noms merveilleux d'un secret imaginaire donnaient aux *enfans de l'art* un grand crédit, bien que les plus fameux d'entre eux soient morts, comme le célèbre Paracelse, dans les souffrances et la misère.

Il fallait que la croyance en la pierre philosophale fût bien vive et bien enracinée parmi les alchimistes, pour leur donner la persévérance inconcevable qu'ils mettaient dans leurs recherches; ils entretenaient pendant des années entières des fourneaux allumés, où s'opérait la fusion des métaux et des compositions dont ils faisaient usage. Plusieurs ont eu la renommée d'avoir trouvé la pierre philosophale; par exemple, on a prétendu long-temps que Nicolas Flamel l'avait découverte le 17 janvier 1382; il passait pour immensément riche, et, après sa mort, à diverses reprises, des gens avides firent des fouilles dans une maison qu'il avait possédée, à Paris, rue de Marivaux; mais ces fouilles furent toujours infructueuses, comme devaient s'y attendre les esprits sensés. Avant Flamel, Raimond Lulle, fameux écrivain du XIIIe siècle, transforma, suivant la rumeur populaire, pendant son séjour à Londres, cinquante mille livres de vif-argent en or, pour le roi Édouard Ier.

Vers le même temps, Alphonse X, roi de Castille, avait écrit dans un de ses ouvrages : « La pierre qu'ils appellent philosophale, je savais la faire. N.... me l'avait enseigné; nous la fîmes ensemble, ensuite je la fis seul, et ce fut ainsi que souvent j'augmentai mes finances. »

Enfin, au XVIIe siècle, Van Helmont fils, le dernier homme remarquable qui se soit occupé de la recherche du grand œuvre, affirme avoir vu et touché plusieurs fois la pierre philosophale. Elle avait, selon lui, la couleur du safran en poudre, et elle était brillante comme du verre pulvérisé. On lui en donna le quart d'un grain, et ce quart d'un grain, jeté dans huit onces de mercure, les changea en argent très pur.

On compte un nombre infini de traités d'alchimie, presque tous écrits en langage mystique, qui donnent des formules ou recettes pour opérer le grand œuvre. En voici une des plus courtes et des plus claires : « Mettez dans une fiole de verre fort au feu de sable, de l'élixir d'Aristée avec du baume de mercure, et une pareille pesanteur du plus pur or de vie ou précipité d'or, et la calcination qui restera au fond de la fiole se multipliera cent mille fois. » En voulant opérer d'après de semblables recettes, les *souffleurs* se sont toujours ruinés.

La pureté de l'âme était vivement recommandée par les alchimistes, comme une condition essentielle pour le succès de leurs travaux; quelques uns d'entre eux, cependant, ne la possédaient nullement. Flamel exerçait l'usure à Paris, et parvint à s'enrichir par ce moyen, beaucoup plus que par la *divine pierre*. Paracelse, au XVIe siècle, passa presque toute sa vie dans l'ivresse et la débauche. C'est lui qui, dans les cours qu'il faisait en Allemagne, s'écriait avec une orgueilleuse ironie : « Avicenne, Galien, et vous tous, philosophes et médecins vulgaires, les cordons de mes souliers en savent plus que vous; toutes les universités et tous les écrivains réunis sont moins instruits que les poils de ma barbe et de mon chignon; moi, moi seul, je suis le vrai monarque de la médecine! »

L'extravagance de ces paroles étonne peu lorsque l'on songe que presque tous les hommes de mérite, à cette époque, croyaient fermement aux sciences occultes; que les moines les plus instruits, dans leurs retraites, en faisaient l'objet des études de leurs veilles, et qu'à la naissance du protestantisme, des thèses sur l'astrologie judiciaire, la cabale et la magie, étaient publiquement soutenues par des philosophes dont le nom est encore, de nos jours, honoré à plusieurs titres.

On peut dire qu'alors les sciences exactes n'existaient pas; elles sortaient péniblement du chaos de la fable; les observations ne se ralliaient que lentement pour former les bases de travaux sérieux et incontestablement utiles.

Il est fort heureux, assurément, que, de nos jours, personne ne puisse s'aviser de chercher la pierre philosophale, sans être certainement exposé à passer pour fou. Toutefois, il faut être sobre de dédain pour ceux des alchimistes du moyen âge qui étaient de bonne foi; ils ont ouvert avec beaucoup de peine dans l'obscurité, à leurs propres risques et périls, les premières portes de la science. D'importantes découvertes sont dues aux manipulations laborieuses et patientes par lesquelles ils faisaient passer une foule de matières avec l'espoir de parvenir à leur but fantastique. C'est ainsi, pour citer un seul exemple, qu'on ne peut nier le mérite des efforts de Paracelse pour introduire en médecine l'usage des préparations antimoniales, mercurielles, salines, ferrugineuses, qui ont sur nos organes une action si efficace.

Quant aux alchimistes de mauvaise foi, charlatans avides, qu'on a vus partout se multiplier au XVIe siècle, nous abandonnons volontiers leur mémoire au mépris. C'est tout ce qu'on doit à ces vils escamoteurs, qui s'en allaient par le monde, vendant fort cher aux crédules le secret de faire de l'or, comme si, ayant un secret semblable, ils eussent eu besoin de le vendre pour s'enrichir.

On connaît quelques unes des ruses de ces fripons. Les uns savaient habilement glisser dans du plomb ou du cuivre en état de fusion, des parcelles d'or contenues dans un bâton creux dont ils se servaient pour mêler leur préparation. D'autres se servaient de creusets dont ils garnissaient le fond d'or ou d'argent amassé en pâte légère; ils couvraient ce fond d'une autre pâte, faite de la poudre même du creuset et d'eau gommée, qui cachait l'or et l'argent; ensuite, ils jetaient le mercure ou le plomb, et l'agitant sur un feu ardent, faisaient apparaître à la fin l'or ou l'argent calciné.

Lenglet Dufresnoy a écrit un *Catalogue raisonné des écrivains qui ont traité de la philosophie hermétique*. Cet ouvrage, en trois volumes, est fait avec conscience.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Hommes célèbres. — Faits politiques.

27 Avril 1702. — Mort de Jean Bart. Il était né à Dunkerque; son père était un pauvre pêcheur. Peu d'hommes sont plus connus et plus aimés du peuple que lui. Son nom sert à désigner la franchise rude et brusque unie au courage. On cite à plaisir toutes les anecdotes de son voyage à la cour. Il parvint au grade de chef

d'escadre, et en 1694 une victoire qu'il remporta sur l'amiral Hidde lui fit donner des lettres de noblesse. Il mourut dans sa ville natale, d'une pleurésie, à l'âge de cinquante-cinq ans.

27 Avril 1784. — Première représentation du *Mariage de Figaro* de Beaumarchais. Trois cents personnes dînèrent à la comédie dans les loges des acteurs; trois malheureux furent étouffés dans la foule à l'ouverture des bureaux : on ne sortit du spectacle qu'à dix heures du soir; c'était alors une heure indue. A la soixante-quatorzième représentation, Beaumarchais, âgé de cinquante-cinq ans, fut envoyé à Saint-Lazare.

27 Avril 1803. — Mort de Toussaint-Louverture. Né à Saint-Domingue, d'un père et d'une mère esclaves, il fut d'abord pâtre, ensuite cocher, et plus tard surveillant des nègres ses compagnons. La révolution de Saint-Domingue le porta successivement aux grades de général de brigade, de général de division, et enfin de général en chef des armées de Saint-Domingue. Dans ses lettres à Bonaparte il écrivait : *Le premier des noirs au premier des blancs.* Ce fut une trahison qui le rendit prisonnier de la France. Il est mort enfermé au château de Joux, près de Besançon.

—

28 Avril 1772. — Exécution de Struensée, ministre danois, et de Brandt. Ils sont décapités, leurs corps sont écartelés, et placés sur la roue; leurs têtes sont exposées sur des pieux. Struensée, de médecin devenu ministre, avait voulu appliquer avec trop de précipitation les principes de la philosophie du XVIIIe siècle : il avait affranchi la presse, diminué le nombre des corvées, modéré les impôts, favorisé l'industrie, modifié la rigueur des lois pénales, et la longueur des formalités judiciaires; mais il blessa les opinions religieuses du peuple, qui unit contre lui sa voix à celle de la noblesse.

—

29 Avril 1785. — Mort de l'abbé Mably, frère de Condillac. Ses ouvrages les plus remarquables sont les *Observations sur l'Histoire de France*, et les *Entretiens de Phocion*. Les Polonais avaient demandé à Mably et à Rousseau une constitution nouvelle : contre l'avis de Rousseau, Mably proposa une royauté héréditaire; il admettait du reste que le roi ne devrait avoir aucune autorité réelle.

29 Avril 1826. — Constitution donnée au Portugal par don Pedro, avant son abdication, qui eut lieu le 2 mai suivant. Cette constitution consacrait l'établissement de deux chambres représentatives.

—

30 Avril 1655. — Mort de Lesueur, peintre français, à l'âge de trente-huit ans. Le Musée du Louvre possède quarante-six de ses tableaux, désignés dans le catalogue de 1832 depuis le n° 115 jusqu'au n° 160.

30 Avril 1803. — La Louisiane est vendue par la France aux États-Unis, au prix de 15 millions de dollars (plus de 75 millions de francs).

30 Avril 1804. — Un membre du Tribunat, nommé Curée, dépose sur le bureau une proposition tendant à ce que Bonaparte soit nommé empereur.

—

1er Mai 1733. — Mort de Coustou (Nicolas), sculpteur français, auteur du groupe représentant la jonction de la Seine et de la Marne, qui, des jardins de Marly, a passé dans celui des Tuileries.

—

2 Mai 1668. — Traité d'Aix-la-Chapelle entre la France et l'Espagne. Louis XIV avait soumis la Flandre en trois mois, et la Franche-Comté en trois semaines. Les puissances européennes en furent effrayées; l'Angleterre, la Suède et la Hollande, firent alliance contre le vainqueur. Louis XIV fut obligé à un traité avec l'Espagne; il rendit à ce royaume la Franche-Comté et garda la Flandre.

2 Mai 1814. — Louis XVIII, dans une déclaration datée de Saint-Ouen, annonce que le plan de constitution proposé par le Sénat dans la séance du 6 Avril précédent, quoiqu'elle renferme des principes qui devront être conservés, ne peut devenir loi fondamentale de l'État.

—

3 Mai 1324. — Origine de l'institution des Jeux floraux. Une *violette d'or fin* est décernée en prix à Arnaud Vidal, par les sept poètes composant la société littéraire nommée *Collége du gai savoir* ou de la *gaie science*. En 1356, on ajouta à la violette une *églantine* et un *souci d'argent*.

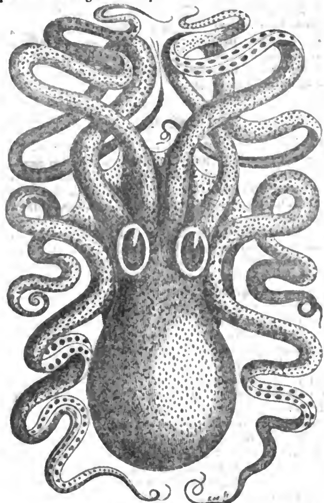
LA SÈCHE.

Cet habitant des mers est répandu jusque vers les régions des glaces polaires, quoiqu'il préfère les parages plus échauffés, où il trouve une nourriture plus abondante. Il forme, dans la grande division des mollusques, un genre dont les caractères sont très saillans, et qui semblent lui assigner une place intermédiaire entre les mollusques et les poissons. Comme ces derniers, les sèches ont deux yeux toujours ouverts, sans membrane clignotante; les deux sexes y sont séparés; enfin leurs muscles ont, dans l'intérieur du corps, un point d'appui, qui n'est pas articulé comme le squelette des animaux vertébrés, mais qui est solide : c'est une pièce unique, non flexible, d'une matière analogue à celle des coquilles, connue sous la dénomination d'*os de sèche*. On met cet os dans la cage des serins, qui y aiguisent leur bec.

La chair de ces mollusques est un aliment dont on fait une assez grande consommation sur les côtes et dans les îles de la Méditerranée; elle est, pour les Grecs, une des provisions de carême. La médecine fit autrefois usage des os de sèche, auxquels on attribuait des propriétés absorbantes. Aujourd'hui, dans les cas où ils seraient utiles, on les remplace par de la craie ou par toute autre pierre calcaire. On sait que la vésicule pleine de matière noire que contiennent quelques espèces de sèches, est la substance qui fournit l'*encre de la Chine*, produit des arts chinois que l'on n'a pas encore assez bien imité en Europe. Une autre espèce, assez commune en France, fournit aux peintres la liqueur brune nommée *sepia*. Voilà des titres qui recommandent ce mollusque à la curiosité et à l'attention de tous les amis des arts. On lui attribue un autre produit qui n'appartient ni à l'art ni à la nature, mais en quelque sorte au hasard : c'est l'ambre gris. Les baleines avalent, dit-on, beaucoup de sèches, mais elles ne digèrent pas tout : les vésicules de matière colorée en brun ou en noir sont rejetées; mais, altérées par le séjour qu'elles ont fait dans le corps du cétacé, elles éprouvent encore de nouvelles altérations par l'action prolongée des eaux de la mer, et le résultat de ces transformations est l'ambre gris. Nos lecteurs seront sans doute peu disposés à se contenter de cette explication; mais leur incrédulité va être mise à une autre épreuve : l'histoire des sèches abonde en prodiges, comme on va le voir.

Une des espèces de ce genre, les *poulpes*, parviennent à des dimensions plus que colossales, suivant les traditions populaires des marins, qui prétendent que le fameux *kraken* des mers du Nord peut alonger ses bras au-dessus des flots, saisir le mât d'un navire par son extrémité supérieure, et le plonger dans la mer. Sur les côtes de France beaucoup de pêcheurs croient fermement qu'il y a des poulpes assez forts pour saisir un homme dans une chaloupe, et triompher de tous les efforts que l'on pourrait faire pour leur arracher cette

proie. Les contes de cette sorte déguisent ordinairement un fait réel, sous l'enveloppe dont l'imagination l'a revêtu. On a vu avec surprise des exemples de la force musculaire dont les bras des poulpes sont doués, l'amour du merveilleux a subjugué le jugement, et la fiction a pris la place de la vérité. Voyons donc quelle est la structure de cet animal si bien organisé pour la force, et qui se rendrait en effet très redoutable s'il parvenait à la grandeur qu'on lui attribue.



(Sèche officinale.)

La sèche représentée ici est la plus commune sur les côtes de France. On voit ses deux grands yeux et ses huit bras munis sur toute leur longueur de suçoirs énergiques, au moyen desquels l'animal s'attache à ce qu'il veut saisir. On voit aussi que ces bras sont mobiles dans tous les sens, très flexibles et très déliés à leur extrémité, ce qui les rend propres à enlacer les plus petits animaux marins, à les étreindre avec force pour les porter à la bouche, qu'on ne voit point dans cette figure, mais qui ressemble assez exactement au bec d'un perroquet, la mâchoire supérieure étant recourbée et prolongée au-delà de l'autre, et toutes les deux ayant la consistance d'un véritable bec d'oiseau.

Aux moyens d'attaque dont cet animal est très bien pourvu, comme on le voit, il faut ajouter ses moyens de défense. On ne peut le toucher impunément : une commotion galvanique réprime sur-le-champ cette témérité, et une douleur qui dure plusieurs heures, des démangeaisons comme celles qui suivent les piqûres d'orties, ôtent l'envie de recommencer. Un système de défense plus extraordinaire, et dont la sèche ne doit pas user fréquemment, est la faculté qu'elle possède de s'environner subitement d'un nuage noir, en répandant autour d'elle sa vésicule d'encre. Cet artifice lui suffit, dit-on, pour échapper à des ennemis que ses armes ordinaires n'auraient pu repousser. Avec autant de moyens de conservation, il n'est pas étonnant que ces mollusques abondent dans toutes les mers. Mais malgré le nombre et la souplesse de leurs bras, leurs facultés locomotives sont très limitées; ils se blottissent dans des trous de roches sous-marines, étendant au dehors leurs bras pour chercher et saisir leurs alimens. Leur histoire naturelle est encore assez incomplète : il reste à apprendre beaucoup de choses importantes, et à rectifier ce que l'on croit savoir, en le dégageant des erreurs qui y sont mêlées.

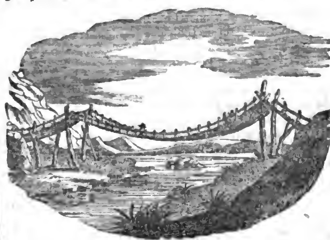
PONTS SUSPENDUS EN CORDE.

Dans les pays où les rivières sont larges, peu profondes, et coulent lentement, l'idée des ponts suspendus a dû être d'autant plus tardive à se développer, que leur utilité était moins immédiate; mais dans des contrées montueuses, abruptes, où les crevasses sont fréquentes et les eaux torrentueuses, la nécessité a dû produire de bonne heure ces constructions originales : c'est ce qui a eu lieu en effet, et les habitans de l'Amérique du Sud faisaient usage des ponts suspendus avant l'arrivée des Européens.

La gravure et les détails qui suivent sont tirés du magnifique ouvrage publié par M. de Humboldt sur les Cordilières; le pont est jeté sur la rivière de Chambo, près de Pénipé, dans le Pérou.

Les Espagnols l'appellent *pont de hamac*. Les cordes, de trois à quatre pouces de diamètre, sont faites avec la partie fibreuse des racines de l'*agave americana*. Des deux côtés du rivage, elles sont attachées à une charpente grossière. Comme leur poids les fait courber vers le milieu de la rivière, et comme il serait imprudent de les tendre avec trop de force, on est obligé, lorsque le rivage n'est pas très élevé, de construire des gradins ou des échelles aux deux extrémités du pont de hamac. Celui de Pénipé a 120 pieds de long sur 7 ou 8 de large; mais il y a des ponts dont les dimensions sont plus considérables.

Tous les voyageurs ont parlé de l'extrême danger que présente le passage de ces ponts de corde, qui ressemblent à des rubans suspendus au-dessus d'une crevasse ou d'un torrent impétueux. Ce danger n'est pas bien grand lorsqu'une seule personne passe le pont aussi vite que possible, et en jetant le corps en avant; mais les oscillations des cordes deviennent très fortes lorsque le voyageur se fait conduire par un Indien qui marche avec beaucoup plus de vitesse que lui, ou lorsque, effrayé par l'aspect de l'eau qu'il découvre à travers les interstices des bambous, il a l'imprudence de s'arrêter au milieu du pont, et de se tenir aux cordages qui servent de balustrade.



(Pont de hamac.)

Un pont de hamac ne se conserve généralement en bon état que pendant vingt à vingt-cinq ans; encore est-il nécessaire de renouveler quelques cordes tous les huit ou dix ans.

ANCIENNE RELIGION DES GAULOIS.



(Sacrifice humain chez les Gaulois.)

SACRIFICES HUMAINS.

La religion que Jules-César trouva si fortement établie dans la croyance des Gaulois n'était pas nationale : ils l'avaient reçue des Bretons à une époque dont l'histoire ne fait pas mention; et, plus tard, sous la domination des Romains, ils abandonnèrent le culte du dieu Teutatès pour celui de Jupiter et des autres divinités de l'Olympe. L'Évangile fut ensuite prêché par des ministres sans armes ni soldats, et les conquêtes de la religion chrétienne amenèrent encore de nouveaux changemens.

Mais comme il n'est pas au pouvoir de l'homme de transformer entièrement ses idées et ses croyances, le Gaulois mêla quelques restes de la religion des druides à celle des Romains ses vainqueurs et ses maîtres, et lorsqu'il devint chrétien les deux cultes anciens ne furent pas complètement oubliés. Quelques pratiques religieuses du moyen âge ont beaucoup d'analogie avec celles que César a décrites; il n'est donc pas sans intérêt de se reporter à cette époque éloignée de près de vingt siècles.

Teutatès fut le Jupiter des Bretons et des Gaulois; les druides étaient ses ministres, distribuaient ses faveurs, lançaient ses foudres contre les impies, interprétaient les réponses que le dieu daignait leur faire lorsqu'ils l'interrogeaient suivant les rites de son culte, etc.; ils s'étaient même emparés de l'administration de la justice, et si quelqu'un osait décliner leur juridiction, ils le privaient de toute participation aux sacrifices : le recours à la divinité était alors interdit, à moins qu'on ne commençât par apaiser le courroux des ministres. Ainsi l'excommunication fut une arme redoutable entre les mains des prêtres de Teutatès, comme elle le fut par la suite lorsqu'elle fut lancée par des prêtres chrétiens.

Les druides offrirent leurs secours aux malades, mais sans exercer la médecine : c'était par leur intercession auprès de Dieu qu'ils promettaient de rendre la santé; mais Teutatès était quelquefois très exigeant, et si la maladie était mortelle, il ne fallait rien moins qu'une victime humaine pour racheter la vie que l'on voulait conserver. Dans les cas ordinaires, le dieu voulait bien se contenter de l'offrande de quelques bestiaux.

La cueillette du gui de chêne fut la cérémonie la plus imposante de la religion des druides, et celle dont la tradition à conservé le plus de vestiges. Nous sommes encore assez près du temps où le gui était un sujet de chants populaires, au lieu d'être traité comme un ennemi dont une bonne culture délivre les arbres. Chez les Gaulois, lorsque l'on avait découvert un gui de

chêne, on s'apprêtait à le cueillir, en observant scrupuleusement les rites prescrits en cette occasion. Deux taureaux blancs étaient attachés par les cornes au tronc du chêne chargé de la précieuse excroissance; le don qu'on allait recevoir valait au moins cette offrande. Un druide montait sur l'arbre armé d'une serpe d'or, et détachait le gui; d'autres le recevaient sur un tissu de laine blanche destiné à cet usage. C'était une panacée universelle, dont une parcelle infusée dans l'eau préservait des atteintes du poison, procurait aux bestiaux un accroissement de force et de fécondité, etc. Pour célébrer dignement cette heureuse trouvaille, les dévots présentaient leurs offrandes, et c'était l'élite de leurs troupeaux. Les victimes étaient partagées en trois parts: l'une pour le dieu (elle était livrée aux flammes), l'autre pour les druides, et la troisième restait aux donataires.

Dans les grandes calamités publiques, on avant d'entrer en campagne contre un ennemi formidable, les druides avaient introduit l'exécrable usage des holocaustes humains. On construisait un énorme mannequin représentant un homme, on le remplissait de malheureux condamnés dans les assemblées, et si leur nombre était insuffisant, on choisissait des victimes parmi les hommes hors d'état de se défendre; on entassait des combustibles autour de cette horrible figure, et l'on y mettait le feu.

Quand on lit le détail de ces scènes d'horreur, on est tenté d'en révoquer l'authenticité; mais malheureusement le souvenir encore tout récent des cruautés de l'inquisition est trop positif pour nous permettre de rejeter sur l'humeur poétique des historiens, et sur les infidélités des traditions, les crimes dont l'espèce humaine fut coupable.

Bizarres somptuosités et allégories du moyen âge. — Autrefois, aux fêtes de la cour, on appelait *entremets* des décorations qu'on faisait rouler dans la salle du festin, et qui représentaient des villes, des châteaux et des jardins avec des fontaines d'où coulaient toutes sortes de liqueurs. Au dîner donné par Charles V, roi de France, à l'empereur Charles IV, en 1378, on s'achemina, après la messe, par la galerie des Merciers, dans la grande salle du palais, où les tables étaient dressées. Le roi se plaça entre l'empereur et le roi des Romains. Il y avait trois grands buffets: le premier de vaisselle d'or; le second de vaisselle de vermeil, et le troisième de vaisselle d'argent. Sur la fin du dîner commença le spectacle ou *entremets*. On vit paraître un vaisseau avec ses mâts, voiles et cordages: ses pavillons étaient aux armes de Jérusalem; sur le tillac, on distinguait Godefroy de Bouillon, accompagné de plusieurs chevaliers armés de toutes pièces. Le vaisseau s'avança au milieu de la salle sans qu'on vît la machine qui le faisait mouvoir. Un moment après, parut la ville de Jérusalem avec ses tours couvertes de Sarrasins. Le vaisseau s'en approcha; les chrétiens mirent pied à terre, et montèrent à l'assaut: les assiégés firent une belle défense; plusieurs échelles furent renversées; mais enfin la ville fut prise.

Charles IX étant allé dîner chez un gentilhomme, auprès de Carcassonne, le plafond s'ouvrit à la fin du repas: on vit descendre une grosse nue, qui creva avec un bruit pareil à celui du tonnerre, laissant tomber une grêle de dragées, suivie d'une petite rosée de senteur.

Les habitans des villes où le roi passait tâchaient de faire briller leur esprit par des devises, des emblèmes et des figures allégoriques. A l'entrée de Louis XI dans Tournay, en 1463, « De dessus la porte, dit Monstrelet, descendit par machine, une fille, la plus belle de la ville, laquelle, en saluant le roi, ouvrit sa robe devant sa poitrine, où il y avait un cœur bien fait: lequel cœur se fendit, et en sortit une grande fleur-de lys d'or qu'elle présenta au roi de la part de la ville. »

SAINTE-FOIX.

DES MOYENS D'INSTRUCTION.

LES LIVRES ET LES IMAGES.

Parmi le petit nombre des axiomes politiques admis généralement, il en est un qui fait reposer la probité des hommes et l'amélioration de leur sort sur la somme d'instruction qu'ils possèdent.

Instruisez les hommes, dit-on souvent, *et vous les rendrez vertueux*. Ce précepte est mis en pratique; car en portant son attention sur les méthodes d'enseignement expéditives qui ont été créées et adoptées; sur les écoles qui sont fondées par des gens opposés d'opinion; sur les cours publics de haute science, et sur ceux des connaissances pratiques et usuelles créés pour les classes les moins favorisées de la fortune; sur les bibliothèques qui s'établissent incessamment; sur la masse énorme de livres, et surtout de livres à bon marché, que l'imprimerie répand à profusion dans le commerce; sur les journaux enfin, qui se multiplient avec une rapidité prodigieuse dans les provinces, et dont Paris perd le monopole tout en voyant s'accroître le nombre de ceux qui naissent dans son sein; en portant son attention, disons-nous, sur tout ce mouvement intellectuel, qui oserait craindre maintenant de voir la société reculer en arrière vers des siècles d'ignorance?

Le char de la civilisation est lancé, il fournira sa carrière; applaudissons!

Mais il n'est pas dans les destinées de l'homme de se reposer long-temps: à peine a-t-il fait l'expérience d'une voie de progrès qu'il en essaie déjà une autre. Ainsi, pour le sujet qui nous occupe, nous signalerons comme un moyen complémentaire d'instruction, presque inusité encore, les *dessins* ou les *images*.

Les procédés qui permettent de reproduire avec du métal d'imprimerie plusieurs empreintes du bois sur lequel sont gravés les dessins, et d'obtenir ainsi des exemplaires par centaines de mille, sont encore fort nouveaux, et n'ont peut-être pas acquis toute leur perfection.

Cette invention, se faisant jour au moment où tous les esprits sont tournés vers la recherche des expédiens propres à répandre rapidement l'instruction, est susceptible d'acquérir une puissance incalculable dans l'enseignement. Notre conviction est telle à cet égard, que nous dirions volontiers: *Sans les dessins, il est impossible d'arriver à l'éducation complète des hommes, grands et petits.*

Nous attachons en effet une grande importance morale aux *images*, et nous croyons qu'elles comblent une lacune des *livres*.

Un livre sans images pourra être enrichi de graves leçons de morale, et même de connaissances pratiques, mais il n'aura qu'une valeur imparfaite et une influence douteuse, parce que, malgré la propagation des écoles primaires, une bonne partie du genre humain ne saura jamais lire qu'à moitié dans un livre sans *images*.

De même que les sons d'une musique suave traversent les airs sans y laisser la trace du chemin qu'ils ont suivi, de même la lecture passe souvent dans l'esprit de certains individus sans descendre au cœur pour y déposer un souvenir. Cela ne tient pas à une faiblesse d'esprit, mais à une nature particulière, qui a surtout besoin d'être frappée par les *yeux*. Ceux qui en sont doués, sont comme ces gens de courte haleine, qui s'épuisent après quelques minutes de marche, mais qui franchiraient d'un bond un énorme fossé: ils sont insensibles pour une pensée qui vient tomber sur eux goutte à goutte, tandis qu'ils absorbent tout entière celle qui vient les frapper *d'un seul trait*.

C'est pourquoi les images sont pour eux une grande faveur; au premier coup-d'œil, ils en saisissent l'ensemble et les détails. Ils conservent long-temps le souvenir des contours fugitifs qu'ils auront à peine aperçus, ils les recomposeront dans leur mémoire, et se délecteront à les méditer. Une *image* est pour eux de la parole condensée; ils ont un instinct merveilleux pour découvrir dans le détail le plus indifférent en apparence, dans le trait de dessin le plus incertain, une pensée bien nette, un sentiment bien prononcé; ils dissèquent, en un mot, toutes les formes qui ont frappé leurs regards, et en retirent, pour leur éducation intellectuelle et morale, le même profit que d'autres pourraient obtenir en distillant les sucs nourriciers d'une lecture instructive.

Non seulement cette nature particulière qui a besoin d'être surtout frappée par les yeux, se manifeste chez différens individus; mais elle peut même se remarquer sur le même individu dans les diverses époques de sa vie. Ainsi, les enfans, en général, se rapprochent de la classe des gens qui s'instruisent par les *images*. Offrons-leur donc l'éducation sous la forme qui convient à leur intelligence : au lieu de les laisser dormir ou bâiller sur un livre, emmenons-les souvent aux musées, ou même sur les boulevards, dans les géoramas et les panoramas.

— Les aperçus qui précèdent suffiront, sans doute, pour faire comprendre la nature de la valeur morale que nous attribuons aux images. Le *Magasin Pittoresque* n'a pas seulement été conçu dans un but de spéculation ou de simple récréation historique, industrielle, artistique, savante ou littéraire; un sentiment d'utilité morale y a aussi concouru, et la bienveillance avec laquelle on a accueilli cette publication prouvant que notre pensée a été comprise, nous avons dû la préciser, nous réservant de lui donner par la suite de nouveaux développemens.

La grâce est la beauté en mouvement.

LESSING.

HYGIÈNE.

DU DANGER DES CORSETS TROP SERRÉS.

Quoique les gravures que nous insérons ici présentent quelques détails anatomiques dont la vue pourra paraître à quelques personnes peu attrayante, nous n'avons pas voulu cependant les rejeter en considération de leur but d'utilité, et même de moralité.

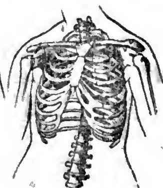
Les figures 1 et 2 représentent une esquisse de la Vénus de Médicis, considérée à juste titre comme une des plus parfaites expressions de la beauté d'une femme; le squelette laisse voir les os dans leur position naturelle.

Les traits de la figure 3 représentent une demoiselle qui a voulu être mince au-delà du vœu de la nature, et a moulé sa taille dans un corset; la figure 4 montre la triste disposition de sa charpente osseuse.

En vérité, le dernier de ces dessins ne laisse dans l'âme que de mélancoliques pensées. Respiration embarrassée et fréquente, palpitations de cœur; sang mal aéré, et par suite débilité des organes; inflexion de l'épine dorsale et dérangement de la taille; digestion pénible; finalement, maladies pulmonaires; voilà quelques uns des inconvéniens des corsets trop serrés. Nous ferons grâce à nos lectrices de plus de détails; les gravures leur parleront assez clairement; au besoin, leurs docteurs en diront davantage. Nous nous hâtons d'ajouter cependant que nous ne plaidons que contre les corsets trop serrés, et nous reconnaissons les avantages de cette partie de la toilette pour donner au corps un maintien convenable, l'empêcher de contracter des habitudes de positions défectueuses, et suppléer en quelque façon chez les jeunes personnes aux exercices gymnastiques qui leur demeurent trop étrangers.



(Fig. 1.)

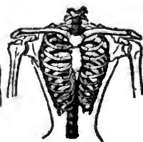


(Fig. 2.)

Mais il nous sera permis de déclarer ici avec les formes les plus polies et les plus respectueuses que nous puissions employer, que les femmes sont dans une parfaite erreur lorsqu'elles s'imaginent ajouter à leurs grâces naturelles en donnant à leur taille une raideur et en même temps une frêle apparence pénible à voir. *Beauté et santé*, sont deux qualités intimement unies. Une taille trop menue fait disparate avec le reste du corps; elle perd d'ailleurs, sous la compression barbare de la baleine ou de l'acier, la mobilité et le laisser-aller qui lui donnent de l'expression; car la vie et le sentiment sont pressés sous ces armures inanimées et mécaniques, et ne se manifestent que par un mouvement machinal et saccadé, semblable à celui d'un automate mis en jeu par la vapeur. Et enfin, les mères ne sont-elles pas responsables envers leurs enfans de la vie qu'elles leur donnent; ne craignent-elles pas de ne leur transmettre qu'une faible santé? Elles emploient leurs plus belles années à les soigner dans leurs berceaux, nous le savons; mais si par ces sacrifices auxquels elles se condamnent, elles remplissent leur devoir de mère, pourront-elles racheter le vice de constitution dont elles laissent le triste et douloureux héritage?



(Fig. 3.)



(Fig. 4.)

LES CARTONS DE RAPHAEL.

N° 1. — MORT D'ANANIE.

Les artistes, en général, appellent *cartons* les dessins destinés à servir de modèles et de patrons aux tableaux



(Mort d'Ananie.)

qui doivent être exécutés à fresque, en mosaïque, ou en tapisserie.

Les cartons les plus renommés sont naturellement ceux de Raphaël, qui est lui-même le plus célèbre des peintres modernes.

Il ne nous est pas possible d'entrer ici dans de longs détails sur ce grand artiste qu'on a surnommé *divin*. En donnant plus tard son portrait, nous raconterons sa vie et sa mort prématurée; nous essaierons aussi de caractériser son génie, dont il serait difficile, en France, de se former une juste idée, si l'on ne voulait l'apprécier que d'après celles de ses peintures que le Musée du Louvre possède au nombre de quatorze. Aujourd'hui, il nous suffira de faire observer que, dans notre temps, où toutes les réputations qui avaient été consacrées par les siècles, semblent avoir été violemment renversées de leurs bases pour être soumises à de nouveaux jugemens, la réputation de Raphaël, presque seule, n'a été atteinte par aucune réaction: elle est demeurée de bien haut élevée au-dessus de l'arène où les partis ont livré aux débats de la critique les principes de l'art aussi bien que ceux de la politique et de la religion; tous l'ont respectée, comme si, de quelque côté qu'on eût tenté de l'atteindre, on eût aussitôt reconnu qu'elle était inexpugnable.

L'Italie possède encore presque toutes les peintures les plus précieuses de Raphaël; mais l'Angleterre, jalouse sans doute de montrer que ses préoccupations industrielles et commerciales ne prouvent rien contre son amour pour l'art, s'est peu à peu enrichie d'un nombre considérable d'œuvres des grands maîtres, et, parmi ces œuvres, on remarque au premier rang huit d'entre les célèbres cartons, dont l'un a fourni le sujet de la belle gravure de Jackson, que nous donnons dans notre livraison de ce jour.

L'histoire de ces cartons nous paraît digne d'être racontée.

Ce fut d'après les ordres, ou, si l'on veut, d'après les conseils du pape Léon X, que Raphaël, au milieu de sa gloire et peu d'années avant sa mort, composa ces dessins. Quand ils furent achevés, on les envoya à Bruxelles pour y être exécutés en tapisserie, sous la direction de Bernard Van Orlay, et, moyennant un prix convenu de 70,000 couronnes (plus de 400,000 fr.). Il semblera étrange, que, lorsqu'on eut terminé les tapisseries, les cartons n'aient pas été rendus à Rome; mais déjà, à cette époque, Raphaël et Léon X n'existaient plus, et le nouveau pape, Adrien VI, n'avait pas hérité du génie et de l'amour de gloire qui ont immortalisé le pontificat de son prédécesseur. Les cartons restèrent donc à Bruxelles. Par une indifférence inexplicable, les hommes de goût qui avaient présidé et pris part à l'exécution des tapisseries, tels que Van Orlay et Michel Coxis, tous deux élèves de Raphaël, ne songèrent à la conservation de ces originaux, dont la mort de Raphaël rendait la valeur encore plus inestimable; long-temps ils furent confondus dans le mobilier de la manufacture; on assure même que quelques uns furent exposés aux injures de l'air, au-dessus de la porte d'entrée, comme pour indiquer la destination de l'édifice.

Dans la suite, Rubens eut honte de l'abandon où il les trouva; Charles Ier, à sa recommandation, en sauva plusieurs de la destruction qui les menaçait, et les fit transporter à Londres. Bientôt la révolution d'Angleterre éclata; le musée royal fut vendu et dispersé; les cartons, qui n'étaient alors que très peu appréciés par les amateurs anglais, allaient être mis à l'encan pêle-mêle à vil prix; on les estimait 300 livres sterling (7,650 fr.), mais Cromwell montra plus de goût que ses contemporains, et les fit acheter pour les conserver à la nation.

Le Protecteur mort, Charles II les envoya à Mortlake, pour qu'ils y fussent copiés en tapisseries, par un artiste nommé Cleen, directeur de la manufacture que Jacques Ier avait établie dans cette ville. Là, comme à Bruxelles, ils demeurèrent enfouis pendant de longues années; on les y avait complètement oubliés. Ils étaient entassés, sans la moindre précaution, dans une salle obscure, et fort endommagés, lorsque, d'après les ordres du roi Guillaume, on alla les chercher pour les transporter de nouveau à Londres, où ils furent restaurés par le peintre William Cooke, et inaugurés dans la galerie de *Hampton-Court*, construite exprès pour les recevoir. Les Anglais espèrent aujourd'hui les voir exposer bientôt au public, dans la *Galerie Nationale*.

Dans l'origine, les cartons étaient au nombre de vingt-cinq; en voici la liste :

1° Prédication de saint Paul aux Athéniens.
2° Mort d'Ananie.
3° Elymas, le Magicien, frappé d'aveuglement.
4° Le Christ donnant les clefs à saint Pierre.
5° Le Sacrifice de Lystra.
6° Les Apôtres guérissant dans le Temple.
7° La Pêche miraculeuse.
8° La Conversion de saint Paul.
9° La Nativité
10° L'Adoration des Mages.
11° Le Christ soupant chez Emmaüs.
12°, 13°, 14°, Le Massacre des Innocens.
15° La Présentation dans le Temple.
16° Descente de Jésus-Christ dans les Limbes.
17° La Résurrection.
18° L'Ascension.
19° *Noli me tangere.*
20° Descente du Saint-Esprit.
21° Lapidation de saint Étienne.
22° Le Tremblement de terre.
23°, 24°, Groupes d'enfans.
25° La Justice.

Ce sont les sept premiers sujets que représentent les cartons de la galerie de *Hampton-Court*. Deux autres sont, dit-on, en la possession du roi de Sardaigne; et un dixième faisant partie de l'œuvre du massacre des Innocens appartient à un Anglais, sir P. Hoare, écuyer. Tous les autres dessins originaux, sauf quelques rares fragmens, sont perdus; on les trouve seulement reproduits en entier dans les tapisseries de Rome.

Il est bien peu de personnes, en France, qui aient vu ou qui puissent espérer de voir jamais les cartons que Londres possède : il aura été réservé au *Magasin Pittoresque*, malgré la difficulté de l'entreprise, d'en répandre dans notre pays des milliers d'exemplaires, et de faciliter ainsi l'étude de la pureté et de la simplicité admirables du génie qui a inspiré toutes les grandes compositions de Raphaël.

Une analyse des beautés de la *Mort d'Ananie* ne nous est pas permise dans cet article, qui dépasse déjà les limites ordinaires : nous sommes obligés de nous borner à transcrire le texte des Écritures qui explique le dessin.

RÉCIT DE LA MORT D'ANANIE ET DE SAPHIRE,

EXTRAIT DES ACTES DES APÔTRES.

« Toute la multitude de ceux qui croyaient, n'avait qu'un cœur et qu'une âme; et nul ne considérait ce qu'il possédait comme étant à lui en particulier, mais toutes choses étaient communes entre eux.

» Les apôtres rendaient témoignage avec une grande force à la résurrection de notre seigneur Jésus-Christ; et la grâce était grande dans tous les fidèles; car il n'y avait aucun pauvre parmi eux, parce que tous ceux qui possédaient des fonds de terre ou des maisons, les vendaient, et en apportaient le prix, qu'ils mettaient

aux pieds des apôtres; et on les distribuait ensuite à chacun suivant ses besoins.

» Joseph, surnommé par les apôtres Barnabé, c'est-à-dire enfant de consolation, qui était Lévite, et originaire de l'île de Chypre, vendit aussi un fonds de terre qu'il avait, et en apporta le prix qu'il mit aux pieds des apôtres.

» Alors un homme nommé Ananie, et Saphire, sa femme, vendirent ensemble un fonds de terre; et cet homme ayant retenu, de concert avec sa femme, une partie du prix qu'il en avait reçu, apporta le reste, et le mit aux pieds des apôtres.

» Mais Pierre lui dit : Ananie, comment Satan a-t-il tenté votre cœur, jusqu'à vous faire mentir au Saint-Esprit, et détourner une partie du prix de ce fonds de terre? Ne demeurait-il pas toujours à vous, si vous aviez voulu le garder; et après même l'avoir vendu, le prix n'en était-il pas encore à vous? Comment donc avez-vous conçu ce dessein dans votre cœur? Ce n'est pas aux hommes que vous avez menti, mais à Dieu.

» Ananie, ayant entendu ces paroles, tomba, et rendit l'esprit; et tous ceux qui en entendirent parler, furent saisis d'une grande crainte.

» Aussitôt quelques jeunes gens vinrent prendre son corps, et l'ayant emporté, ils l'enterrèrent.

» Environ trois heures après, sa femme, qui ne savait point ce qui était arrivé, entra, et Pierre lui dit : Femme, dites-moi; n'avez-vous vendu votre fonds de terre que cela? Elle lui répondit : Non, nous ne l'avons vendu que cela.

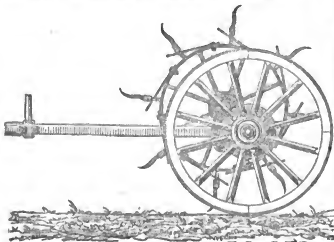
» Alors, Pierre lui dit : Comment vous êtes-vous ainsi accordés ensemble pour tenter l'esprit du Seigneur? Voilà ceux qui viennent d'enterrer votre mari, qui sont à cette porte, et ils vont aussi vous porter en terre.

» Au même moment, elle tomba à ses pieds, et rendit l'esprit. Les jeunes hommes étant entrés la trouvèrent morte, et l'emportant ils l'enterrèrent auprès de son mari.

» Cet évènement répandit une grande frayeur dans toute l'église. »

MACHINE A FANER.

Le but qu'on s'est proposé dans la construction de cette machine, est de remplacer les bras et la fourche du faneur pour éparpiller, retourner, jeter en l'air, exposer au vent et au soleil le foin récemment coupé. Les dents de fourche y sont au nombre de neuf sur une



(Fanoir.)

même circonférence, et huit circonférences pareilles, placées sur le même axe, sont mises en mouvement par un engrenage qui accélère la vitesse des fourches, et leur fait parcourir dix-huit pieds par seconde, tandis que le cheval avance de trois pieds. Ainsi, soixante-douze dents agissant avec cette vitesse font plus d'ouvrage que trente-six hommes armés d'une fourche à deux dents, qui n'agissent que par intervalles, et avec une vitesse beaucoup moindre. Deux passages de la machine sur un pré, c'est-à-dire l'allée et la venue, suffisent pour opérer la dessiccation du foin, et laissent le temps de le serrer le jour même dans le grenier.

Cette machine est mue très facilement par un seul cheval. Quoiqu'elle ne soit pas très compliquée, on pense bien que le dessin ne peut représenter toutes les parties essentielles de sa construction, et que, pour l'exécuter, il faut que l'ouvrier soit guidé par des dessins où toutes les formes et toutes les dimensions soient tracées avec exactitude. On les trouvera dans le bel ouvrage publié par M. Leblanc sous le titre de *Recueil des machines, instrumens et appareils qui servent à l'économie rurale, etc.* C'est un des plus utiles monumens que les arts du dessin aient consacré à l'agriculture.

MAI.

ARBRES DE MAI. — MARIAGES EN MAI. — FÊTES, CÉRÉMONIES, USAGES.

Mai était le troisième mois du calendrier de Romulus. Suivant plusieurs étymologistes, on le nomma *maïus*, en l'honneur des sénateurs qu'on appelait *majores*. D'autres, au contraire, prétendent que mai vient du nom de la déesse Maïa, fille d'Atlas, et mère de Mercure. Ce mois était placé sous la protection d'Apollon, et personnifié sous la figure d'un homme entre deux âges, vêtu d'une robe ample à grandes manches, et qui portait une corbeille de fleurs sur la tête; un paon à ses pieds étalait sa queue parée de belles et brillantes couleurs.

Arbres de mai.— C'est une ancienne coutume encore observée dans une grande partie de la France à l'égard des maires, que celle de planter devant la maison des personnes d'une fonction ou d'un rang élevé un arbre ou un gros rameau de verdure, appelé l'arbre de mai. Les clercs de la Basoche avaient le privilége de couper dans le bois de Vincennes un arbre qu'ils plantaient ensuite avec solennité dans la cour du Palais.

Mariages en mai. — Une superstition qui se perpétue dans quelques provinces, fait considérer comme funestes les mariages contractés en mai. On dit *noces de mai*, *noces mortelles*. C'était dans ce mois que les Romains fêtaient les Lémuriennes, que Romulus avait instituées pour se délivrer de l'ombre plaintive de son frère assassiné. Ovide, dans ses Fastes, dit : « Que les vierges ou les veuves se gardent bien d'allumer dans le mois de mai les flambeaux de l'hyménée, ils se changeraient bientôt en torches funèbres. »

Rogations. — Prières publiques qui se font trois jours avant l'Ascension, pour demander à Dieu de conserver les biens de la terre, et d'éloigner les fléaux et les malheurs.

On en attribue l'institution à saint Mamert, évêque de Vienne, en Dauphiné. Dans le cours de la dernière moitié du ve siècle, ce prélat exhorta les fidèles de son diocèse à faire des prières, des processions, des œuvres de pénitence, pendant trois jours, afin d'obtenir la cessation des tremblemens de terre, des incendies et du ravage des bêtes féroces dont le peuple était affligé. Dans la suite, on continua ces prières pour se préserver de pareilles calamités, et l'usage s'en introduisit successivement dans les églises des Gaules, de l'Espagne, de l'Italie, etc.

Ascension. — Au temps du roi Dagobert, les environs de Rouen furent délivrés d'un dragon qui les désolait, par saint Romain, évêque de la ville. Il s'était fait accompagner dans son expédition par un condamné à mort, qu'en considération de ce fait on rendit à la liberté. Dagobert décida que pareille grâce serait annuellement accordée au prisonnier que les autorités

ecclésiastiques et séculières en jugeraient digne. Le jour de l'Ascension, l'orgue retentissait dans l'église resplendissante de la clarté de tous ses flambeaux. Le clergé se rendait processionnellement sur la place de la vieille tour, au son des clairons et des hautbois. Là, était élevé un théâtre de pierre qui portait la châsse de saint Romain. Le prisonnier s'y confessait, recevait l'absolution, et soulevait trois fois la châsse, pendant que le peuple criait Noël chaque fois. La procession reprenait sa marche vers l'église, en chantant le cantique de Lactance; et le prisonnier, la tête couverte de fleurs, suivait la châsse à laquelle ses fers étaient attachés; pendant l'office il demandait pardon à genoux à tous les membres du chapitre; il se présentait ensuite à la maison du prince de la confrérie de saint Romain; là, il était magnifiquement traité; le lendemain il était conduit au chapitre, on lui faisait de graves remontrances sur sa vie passée (d'où pourrait être venu le mot *chapitrer*), et on le déclarait libre. Cette cérémonie remarquable n'a cessé que dans le dernier siècle.

LA SEMAINE

CALENDRIER HISTORIQUE.

Fastes religieux, politiques et littéraires. — Mort de Napoléon. — Exécutions.

4 Mai 1793. — Le *maximum* est établi en France. Cette mesure, qui fixe le taux le plus élevé, d'abord du prix du grain, et ensuite de celui des denrées et des marchandises de toute espèce, a pour objet d'empêcher les marchands d'élever les prix au point de rendre illusoire la création des assignats.

4 Mai 1814. — Ferdinand VII renverse le gouvernement constitutionnel en Espagne.

—

5 Mai 1789. — Ouverture des États-Généraux. Les trois ordres s'assemblent dans la salle des *Menus*, à Versailles.

5 Mai 1808. — Traité de Bayonne, par lequel Charles IV et Ferdinand son fils renoncent à leurs droits à la couronne d'Espagne, et les transfèrent à Napoléon.

5 Mai 1821. — Mort de Napoléon.

—

6 Mai 1777. — Exécution de Desrues, assassin de madame Saint-Faust de Lamotte et de son fils. Les circonstances odieuses des crimes de Desrues ont jeté une singulière épouvante parmi nos pères. La vie entière de ce misérable avait été une suite d'actions infâmes. Il semble, d'après ce que l'on rapporte de sa constitution physique, que sa scélératesse a été plus encore le résultat d'une organisation monstrueuse, que d'une mauvaise éducation. Ce fait ne prouverait rien contre l'abolition de la peine de mort : le système de détention appliqué aux fous dangereux, serait également applicable à des monomanes de cet ordre.

—

7 Mai 1274. — Le quatorzième concile général s'ouvre à Lyon. Il s'y trouva 500 évêques, 70 abbés, 1,000 autres prélats, sous la présidence de Grégoire X. On ajouta le mot *filioque* dans le *Credo*, symbole de la foi catholique qui avait été dressé à Constantinople, le 30 juillet 381.

—

8 Mai 1816. — Abolition en France du divorce, qui était consacré par le titre VI du livre 1er du Code civil.

8 Mai 1794. — Exécution de Lavoisier, l'un des créateurs de la science chimique moderne. Ce fut son titre de fermier-général qui attira sur lui les rigueurs du tribunal révolutionnaire.

—

9 Mai 1204. — Beaudouin, comte de Flandre, est proclamé empereur dans l'église de Sainte-Sophie, à Constantinople. Ses compétiteurs à la couronne, parmi les chefs des croisés, étaient le doge Henri Dandolo, et Boniface, marquis de Montferrat. Moins de deux ans après son couronnement, son crâne, entouré de cercles d'or, servait de coupe à Joannice, roi des Bulgares, qui l'avait vaincu sous les murs d'Andrinople, le 14 avril 1205.

9 Mai 1805. — Mort de Schiller, l'un des premiers poëtes allemands. Il avait composé, à dix-huit ans, *les Brigands*, drame qui produisit une vive impression sur la jeunesse allemande, et que le baron Dalberg fit représenter en 1782 sur le théâtre de Manheim. Schiller s'était échappé de son école pour assister à la première représentation; à son retour il fut mis aux arrêts pour quinze jours. Le duc de Wurtemberg lui fit intimer, à cause d'un passage défavorable aux Grisons, la défense de rien publier qui fût étranger à ses études de médecine.

Parmi les drames les plus célèbres de Schiller on doit compter *Fiesque*, *Don Carlos*, *Wallenstein*, *Marie Stuart* et *Guillaume Tell.*

—

10 Mai 1822. — Mort de l'abbé Sicard, successeur de l'abbé de l'Épée dans la direction de l'institution des Sourds-Muets. Le nom de cet homme vertueux est seul un éloge tout entier. La France ne peut encore compter, malheureusement, qu'un faible nombre de talens supérieurs qui se soient voués avec le même zèle et le même amour aux perfectionnemens pratiques de l'éducation.

LE BABOUIN.

Cette espèce de singe est nommée *simia cynocephalus*, c'est-à-dire *singe à tête de chien ;* en effet, le babouin serait pris pour un chien, si l'on ne voyait que sa tête. Tout son corps est couvert d'une fourrure brune, à l'exception de la face et des pattes où le poil est ras et noir. En plaine, il marche à quatre pattes; mais au milieu des rochers, il se dresse sur celles de derrière, et celles de devant deviennent des mains très fortes et très adroites.

Cette espèce est regardée comme uniquement frugivore. Le travail de fouiller la terre, pour en tirer des racines, raccourcit ses ongles, et rend ses pattes de devant d'autant plus semblables à des mains d'homme. Ses dents canines sont une arme quelquefois très redoutable aux chiens de chasse, aux hyènes, et même aux léopards Le singe saisit avec ses *mains* l'animal qui l'attaque, et le mordant à la gorge avec acharnement, il l'a bientôt mis hors de combat. On a vu un singe très vigoureux égorger ainsi plusieurs chiens, avant que la meute pût en venir à bout. Les Cafres assurent que lorsqu'un léopard est assailli par une bande de singes, il ne parvient que très rarement à leur échapper. Cependant, c'est aux dépens des singes que les léopards peuvent subsister, car ils trouvent rarement d'autre gibier.

Le singe est un animal très paisible, et tout-à-fait inoffensif, lorsqu'on ne le force pas à se défendre; mais c'est un voisin très incommode pour les cultivateurs. On est continuellement exposé à ses déprédations, quoiqu'il ne les commette pas à force ouverte, et que l'apparition d'un homme suffise pour le mettre en fuite. Quand une troupe de babouins est en maraude, elle place des sentinelles sur une hauteur qui domine tous les environs; en cas d'alarme, la retraite se fait avec célérité, et en bon ordre; les femelles vont en avant, chargées de leurs petits, et les mâles les plus vigoureux forment l'arrière-garde. Malheur aux chiens qui oseraient les attaquer! En parcourant à cheval les étroites vallées de cette région montagneuse, il arrive souvent au colon d'être signalé par les sentinelles, et de s'amu-



(Le Babouin.)

ser de la terreur que sa présence répand; tout fuit à son approche, et il voit escalader des roches à pic, franchir des précipices, passer par-dessus des obstacles que l'on aurait jugés infranchissables par tout autre que par les oiseaux. Lorsque la bande fugitive se croit en sûreté, quelques individus, qui paraissent être ses guides, ne manquent point d'injurier le perturbateur, et d'exprimer leur colère par des cris menaçans.

AVIS A NOS SOUSCRIPTEURS.

Aucune des livraisons du *Magasin pittoresque*, considérée isolément, n'a la valeur d'un prospectus : quelques gravures, quelques articles ne suffisent pas pour faire sentir le degré d'intérêt et d'influence utile que notre recueil peut atteindre. Jusqu'à ce jour même, c'est à peine si nous avons eu assez de temps et d'espace pour indiquer seulement quelques unes des principales séries à suivre, soit dans l'ordre des phénomènes naturels, soit dans l'ordre des travaux scientifiques, des productions des arts ou des perfectionnemens industriels.

Cependant, en comparant entre elles les dernières livraisons et la première, on reconnaîtra des améliorations successives, et l'on pourra pressentir celles qu'il nous est permis d'espérer.

Nous nous croyons donc autorisés, par les sacrifices de tout genre que nous nous sommes imposés, par les efforts que nous avons faits pour perfectionner nos travaux, et par ceux que nous nous proposons de faire encore, à prier nos souscripteurs de concourir à la propagation de notre recueil. C'est à eux maintenant que nous confions notre succès; car, dans notre conviction, *l'ensemble des numéros parus* est certainement un témoignage beaucoup plus complet et plus fidèle en notre faveur, que ne peuvent l'être les annonces des affiches et des journaux, moyens de publicité qui ne sont, après tout, que de simples promesses.

Nous leur demandons, en même temps, de s'associer de plus en plus directement avec nous par leurs conseils, aussi bien que par leurs critiques. Dans cette longue route que nous avons à parcourir, nous ne connaissons pas de meilleurs guides que ceux qui les premiers nous ont aidés, alors que nous avions moins de droits qu'aujourd'hui à leur confiance et à leurs encouragemens.

Sans augmenter les prix de souscription, nous avons pu commencer aussi quelques améliorations dans la partie matérielle; ainsi :

1° Le papier d'impression continuera à être d'une même force et d'une même blancheur. Nous avertissons nos souscripteurs que, dès la 10° livraison, nous avons fait coller le papier en fabrique, afin qu'on puisse, si l'on veut, colorier les gravures;

2° Chaque livraison est adressée à nos souscripteurs recouverte d'une enveloppe, pour éviter qu'elle s'endommage;

3° Nos prospectus promettaient quatre ou cinq gravures par livraison : nous en avons donné plus de six.

Pour ne pas éprouver de retard dans l'envoi des livraisons, nous invitons nos souscripteurs dont l'abonnement expire le 4 mai 1833 à vouloir bien le renouveler.

Il serait difficile d'éviter, au milieu de la variété d'articles que nous publions, quelques omissions et quelquefois même des erreurs, reproduites d'après des écrivains, historiens ou voyageurs qui semblaient mériter toute confiance : nous dénoncerons nous-mêmes, à la fin de chaque trimestre, ces omissions et ces erreurs que nous aurons découvertes, ou que nos abonnés auront bien voulu nous signaler.

1re Livraison, page 6, colonne 2. — L'exécution de Charles Ier, suivant ses contemporains, a eu lieu le 30 janvier 1648; mais cette date correspond pour nous au 9 février 1649. Le calendrier grégorien n'a commencé à être adopté par les Anglais qu'en 1752; avant cette dernière époque, le 24 mars était le premier jour de l'année anglaise.

2e Livraison, page 12, colonne 2. — Au lieu de *frontail*, lisez *portail*.

3e Livraison, page 17. — (Bouclier d'Achille.) Pour obéir rigoureusement au texte de l'*Iliade*, l'artiste aurait dû représenter un cercle de flots comme encadrement du bouclier; mais il a pensé que la gravure en eût été alourdie, et qu'il eût fallu réduire au point de les rendre indistinctes les scènes intérieures.

3e Livraison, page 21, colonne 1. — « A l'entrée de la grotte, en avant de la ville, se trouve une tombe romaine creusée dans le roc : c'est celle de Virgile. » L'auteur de l'article a été induit en erreur. La tombe de Virgile est située au-dessus même de la grotte de Pausylippe. Nous donnons ici le dessin complet de ce tombeau, ou plutôt du *columbarium* où l'on suppose qu'ont été déposées les cendres du grand poète.



(Tombe de Virgile.)

3e Livraison, page 23, colonne 1, ligne 4 de l'article 3. — Au lieu de *ces deux grandes parties du monde*, lisez *l'Asie et l'Afrique*.

4e Livraison, page 28, colonne 2, dernière ligne. — Au lieu de *trente-deux siècles*, lisez *vingt-deux siècles*.

5e Livraison, page 33, colonne 2, ligne 20. — Au lieu de *buffles*, lisez *bœufs sauvages*.

8e Livraison, page 58, colonne 1, ligne 27. — L'inscription du tableau sans portrait, consacrée à la mémoire du doge Marino Faliero, est celle-ci :

Hic est locus Marini Falethro,
Decapitati pro criminibus.

« C'est ici la place de Marino Faliero, décapité pour ses crimes. »

9e Livraison, page 65, colonne 1. — Divers ouvrages donnent à la tour de Notre-Dame d'Anvers une hauteur de 446 pieds. Dans la 2e livraison, page 11, colonne 2, on a fixé cette hauteur à 420 pieds. L'Annuaire du bureau des longitudes a donné pendant plusieurs années 443 pieds et maintenant n'en marque plus que 369.



(Léopard guettant sa proie.)

LA PANTHÈRE, LE LÉOPARD, L'ONCE ET LE JAGUAR.

Ces quatre espèces d'animaux carnassiers ont tant de rapports entre elles, qu'on serait tenté de les confondre sous une dénomination commune, et que l'on est embarrassé pour assigner à chacune quelques caractères distinctifs. Ces animaux habitent les pays chauds; tous sont revêtus d'une robe brillante et mouchetée. Les ongles tranchans et rétractiles, comme ceux des chats; l'iris fendu et susceptible d'une grande dilatation; les oreilles courtes; des taches noires, arrondies, parsemées sur pelage fauve pour trois espèces, grisâtre pour la quatrième; le poil court, brillant, blanc sous le ventre; le corps alongé, la tête ronde; l'habitude de grimper sur les arbres, de guetter leur proie, de l'atteindre d'un seul bond en s'élançant de leur cachette : tous ces caractères, communs aux quatre espèces, les rapprochent tellement, que les naturalistes ont commencé par les réunir sous le nom de *panthère*, ne les distinguant que par la grandeur ou le lieu d'habitation. Ainsi le léopard serait la panthère du Sénégal, l'once la petite panthère, et le jaguar la panthère d'Amérique. Buffon a jugé plus conforme aux habitudes de l'intelligence et de la mémoire de conserver à chaque espèce son nom vulgaire, toutefois en indiquant les nombreuses analogies qu'elles ont entre elles, comme nous venons de le faire. La figure de ces animaux étant précisément ce qui diffère le moins dans les quatre espèces, il suffira, pour en donner une idée à nos lecteurs, de mettre sous leurs yeux la tête du léopard guettant sa proie.

La panthère, le léopard et le jaguar sont également intraitables; ce n'est jamais sans péril que l'on essaie de les soumettre au joug de la domesticité. Quant à l'once, on doute encore de ce que Tavernier raconte. Suivant lui, la docilité de cet animal est telle, qu'un cavalier le porte en croupe, et qu'à la rencontre d'une gazelle il le lance sur cette proie facile; l'once atteint la fugitive en deux ou trois bonds, et l'apporte comme ferait le chien le mieux dressé. Si l'animal chasseur a manqué son coup, ce qui arrive rarement, dit le voyageur, il revient tout confus, dans l'attitude du plus humble suppliant. Mais on sait que le témoignage de Tavernier a besoin d'être confirmé par des observateurs plus judicieux. Quelques naturalistes pensent que ce voyageur a confondu l'once avec le guépard, quoique l'once soit plus grande et plus redoutable. En effet, le guépard est bien plus disposé à se soumettre à l'homme, et surtout il doit être moins incommode au cavalier qui le porterait en croupe.

La panthère atteint six pieds de long, en mesurant, suivant l'usage, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, dont la longueur est de la moitié de celle du corps. Le léopard n'a guère plus de quatre pieds, et sa queue est proportionnellement

plus longue que celle de la panthère, car elle a presque les deux tiers de la longueur du corps. Enfin l'once, encore plus petite que le léopard, porte une queue aussi longue que son corps. Il en est de même du jaguar; celui-ci est de même grandeur que le léopard, on ne l'en distingue réellement que par quelques nuances de couleur et la distribution des taches sur le corps.

On dit que le jaguar livre quelquefois à l'alligator un combat qui finit par la mort des deux combattans. Si ces deux ennemis se rencontrent au bord de l'eau, le jaguar s'élance sur la tête de l'alligator et lui enfonce ses griffes dans les yeux, sachant bien qu'il l'attaquerait vainement sur le reste du corps, où il est couvert d'une cuirasse d'écailles; l'alligator aveuglé plonge incontinent, tous deux disparaissent sous l'eau et sont noyés. Si ce fait est vrai, l'Amérique ne doit pas être le seul théâtre de ces sortes de combats : la panthère, le léopard et l'once devraient être exposés, en Asie et en Afrique, aux attaques du crocodile, et se défendre de la même manière; cependant les voyageurs n'en font aucune mention.

Le léopard a eu le privilége d'être placé dans les armoiries, d'occuper les auteurs qui ont écrit sur l'art héraldique, de fournir aux poëtes des images et des comparaisons. La grande panthère a réellement plus de droits à cette sorte de célébrité que l'animal auquel on donne aujourd'hui spécialement le nom de léopard, et qui ne fut connu ni des anciens Grecs ni des chevaliers croisés; tandis que la grande panthère et l'once ou petite panthère furent observées de tout temps par les Européens que le commerce, la guerre ou la simple curiosité amenaient en Asie.

BANQUE DE FRANCE.

CAPITAL. — ATTRIBUTIONS. — ORGANISATION. — DÉTAIL DE SES ATTRIBUTIONS.

La Banque de France a été fondée en 1800. Une loi, rendue le 24 germinal an XI (14 avril 1803), lui accorda pour quinze ans le privilége d'émettre des billets payables au porteur et à vue; le 22 avril 1806, la durée de ce privilége fut prorogée, par une nouvelle loi, jusqu'au 22 septembre 1843.

Le capital de la Banque était primitivement de 45,000,000, divisés en 45,000 parts ou actions de 1,000 francs. En 1808, le gouvernement autorisa l'émission de 45,000 actions nouvelles de 1,200 francs. Pour élever à la même somme le capital des 45,000 premières actions, il fut prélevé, sur les réserves que possédait l'établissement, 200 francs en faveur de chacune de ces actions, et le capital social se trouva ainsi porté à 108,000,000, répartis en 90,000 actions de 1,200 francs.

La Banque, ayant, depuis cette époque, racheté 22,100 de ses actions, il n'y en a plus aujourd'hui en circulation que 67,900, possédées, au 31 décembre dernier, par 3,827 actionnaires.

La principale opération de la Banque consiste à escompter des effets de commerce. *Escompter* un effet, c'est en payer le montant par anticipation, en retenant un *escompte* ou intérêt proportionné à l'éloignement de l'échéance de cet effet. C'est surtout sous cette forme qu'elle fait des avances de fonds aux commerçans et au trésor public; les intérêts qu'elle en retire forment son revenu le plus important.

Elle fait aussi des avances sur dépôt de lingots, ou de monnaies étrangères d'or ou d'argent.

Elle tient une caisse de dépôt volontaire pour tous titres, contrats, métaux précieux, diamans, etc., etc.; moyennant un faible droit de garde, elle répond des valeurs déposées.

Enfin elle sert de caissier aux personnes qui la chargent de faire leurs recettes et leurs paiemens. Elle ne perçoit aucune rétribution pour ce service, parce que les frais qu'il occasione sont largement compensés par la jouissance, sans intérêts, des fonds que ce mouvement de caisse laisse à sa disposition.

La Banque est régie par un gouverneur et deux sous-gouverneurs nommés par le roi. L'administration se compose d'un conseil-général, formé par quinze régens et trois censeurs, et d'un conseil d'escompte de douze membres. Les régens, les censeurs et le conseil d'escompte sont élus par l'assemblée générale des actionnaires.

Le nombre des employés était en 1832 de quatre-vingt-dix, et celui des garçons de recette et de bureau de cent. Les frais d'administration s'élèvent annuellement à près d'un million.

Le siége de la Banque est rue de La Vrillière, dans le quartier le plus central de la capitale. L'hôtel qu'elle occupe, et qui lui appartient, élevé par Mansard en 1620 pour le duc de La Vrillière, et possédé depuis par le comte de Toulouse et le duc de Penthièvre, a été restauré en 1811 par M. de Lannoy, et approprié avec art à sa destination présente. Ce local est complètement isolé des habitations voisines par les rues de la Vrillière, Croix-des-Petits-Champs, Baillif et Neuve-des-Bons-Enfans, qui en forment un grand trapèze.

Chaque action de la Banque de France donne droit à un dividende fixe de 30 francs, payable tous les six mois. La somme nécessaire pour le former est prélevée sur les bénéfices et revenus de la société; l'excédant, s'il y en a, est divisé en trois portions égales, dont deux sont réparties aux actionnaires en sus du dividende obligé, et la troisième mise en réserve pour faire face aux pertes possibles.

Tous les ans les actionnaires sont réunis en assemblée générale. Le gouverneur, au nom du conseil-général, leur présente le compte rendu des opérations de l'année et de la situation de l'établissement. Cette communication est suivie par le rapport des censeurs. Le degré de prospérité qu'a atteint cette belle institution, et l'immense crédit dont elle jouit, prouvent la haute capacité et la sévère prudence des administrateurs qui ont concouru jusqu'à ce jour à sa direction. L'ordre, l'activité et la régularité parfaite qui règnent dans tous les détails d'une administration aussi compliquée, la rendent digne de servir de modèle.

L'utilité des banques fondées par l'association de nombreux capitalistes, est trop généralement reconnue pour qu'il soit nécessaire d'insister sur ce point; mais il est bon d'expliquer comment ces entreprises peuvent réaliser de beaux bénéfices, en ne percevant sur leurs avances que des intérêts très modérés et presque toujours inférieurs au taux admis dans le commerce; comment, par exemple, la Banque de France, prêtant à 4 °/₀, peut chaque année distribuer à ses actionnaires des dividendes de plus de 5 °/₀ sur le capital nominal de leurs actions, couvrir des frais d'administration qui atteignent presque un million, et mettre en réserve une somme importante. C'est là le fait saillant dans les spéculations de ce genre, et il vaut la peine d'être étudié.

Les banques de circulation (celles qui émettent des billets) ne se bornent pas à faire des avances au moyen seulement du capital fourni par leurs actionnaires : elles appellent à leur aide le *crédit*, et pour elles le crédit a cela d'avantageux, que l'usage ne leur en coûte rien. Par l'émission de leurs billets au porteur et à vue, elles empruntent au public *sans intérêt* de l'argent qu'elles prêtent *à intérêt*. En cela le public n'est pas lésé, puisqu'il ne prête que cette portion de son argent qui demeurerait improductive entre ses mains; d'ailleurs, les billets contre lesquels il échange cet argent

n'ont-ils pas pour lui la même valeur et ne peuvent-ils pas lui rendre les mêmes services? Tout le monde les reçoit comme argent comptant, et il est toujours possible de les convertir en numéraire en les présentant à la Banque, qui doit tenir constamment en réserve une somme destinée aux remboursemens éventuels.

L'expérience a prouvé que lorsqu'une banque n'émettait des billets que pour les avances qu'elle est appelée à faire sur des valeurs solides et d'une réalisation facile, une réserve du tiers des billets émis était tout-à-fait suffisante. Ainsi elle peut employer à des opérations productives, outre le capital fourni par ses actionnaires, une somme égale aux deux tiers de celle de ses billets en circulation; et l'on conçoit que les intérêts qu'elle perçoit sur cette somme sont tout profit pour elle, qui en a la jouissance gratuite.

De là résultent d'immenses avantages, et pour les travailleurs et pour les capitalistes. Les premiers trouvent les capitaux qui leur sont nécessaires, avec plus de facilité et à un prix plus bas, dans une institution qui offre aux autres un placement plus sûr et plus profitable pour leurs fonds.

Bordeaux, Nantes et Rouen possèdent depuis quelques années des banques de circulation qui ont déjà rendu de grands services au commerce. Nous devons souhaiter qu'il s'en établisse bientôt dans d'autres villes de nos départemens, où le mouvement commercial est assez important pour qu'une entreprise de ce genre puisse y réussir.

La balance des sorcières à Oudewater. — Au milieu du XVIIe siècle, on suivait encore officiellement à Oudewater, en Hollande, une coutume qui rappelait les épreuves des temps de barbarie, et que Charles-Quint avait introduite, dit-on, afin de dérober à la mort une multitude de victimes du fanatisme populaire. Elle consistait à peser dans la grande balance de la ville les gens accusés de sorcellerie, pour vérifier s'ils avaient le poids requis d'un bon et honnête chrétien. La plupart y venaient d'eux-mêmes. On les faisait déshabiller; une sage-femme patentée servait de témoin avec deux hommes chargés du pèsement. Les échevins et le greffier partageaient avec ces trois singuliers fonctionnaires les six florins dix sous payés par les individus qui réclamaient l'épreuve, et auxquels, en retour, on délivrait un certificat, attestant que leur pesanteur était proportionnée à leur taille, et qu'ils ne portaient rien de diabolique sur le corps. Ce certificat n'était pas trop cher, puisqu'il les préservait du supplice du feu. On a fait l'observation que la plupart de ces prétendus sorciers et sorcières venaient de la Westphalie, et l'on assure que la superstition que nous venons de rappeler n'est point encore entièrement extirpée. Elle fait l'objet d'un fabliau intéressant, dans un recueil de poésies nationales belges, qui a paru récemment sous le titre de *Ruines et Souvenirs*.

MARINE FRANÇAISE. — STATISTIQUE.

La marine militaire a dans sa dépendance cinq grands ports, qui sont: Brest, Toulon, Rochefort, Cherbourg, Lorient. Elle fait aussi des constructions à Saint-Servant, Dunkerque et Bayonne.

Les forges de La Chaussade (dans le département de la Nièvre) pour la confection des ancres, câbles-chaînes, et autres grosses pièces en fer, lui appartiennent, ainsi que l'établissement d'Indret, auprès de Nantes, entièrement consacré aujourd'hui à la fabrication des machines à vapeur.

Le matériel de la marine était au 1er janvier 1833 de: 33 vaisseaux; 37 frégates; 17 corvettes; 9 corvettes-avisos; 31 bricks; 20 bricks-avisos; 3 bricks-goëlettes; 8 bombardes; 6 canonnières-bricks; 18 goëlettes, cutters, lougres; 36 bâtimens de flottille; 17 bâtimens à vapeur; 20 corvettes de charge; 28 gabarres; 4 transports; — en tout 287 navires.

Conformément à l'ordonnance du 1er mars 1831, le corps d'officiers de la marine doit être composé comme suit:

3 amiraux, 10 vice-amiraux, 20 contre-amiraux, 28 capitaines de vaisseau de 1re classe, 42 capitaines de vaisseau de 2e classe, 70 capitaines de frégate, 90 capitaines de corvette, 450 lieutenans de vaisseau, 550 lieutenans de frégate, 200 élèves de 1re classe, 100 élèves de 2e classe; — en cas d'insuffisance, des capitaines au long cours sont appelés à prendre rang sous le titre d'officiers auxiliaires.

Sous les ordres de ces officiers, sont placés les officiers-mariniers et les matelots, soit des *classes*, soit des compagnies permanentes.

Les chiourmes, composées de plus de 7000 condamnés, font partie du service de la marine, et servent à exécuter les travaux de force si nombreux dans les ports.

Les stations ordinaires sont celles du Levant; des Antilles; de Cuba et du Mexique; du Brésil; de la mer du Sud; d'Afrique pour la répression de la traite; de Terre-Neuve, Cayenne et Bourbon. Que l'on y joigne les missions extraordinaires, et l'on ne sera pas surpris si les armemens prévus pour 1833 (y compris *l'Orion*, vaisseau école), s'élèvent à 120 bâtimens actifs, montés par 1,327 officiers, 13,427 officiers-mariniers et marins, 550 artilleurs de la marine.

Outre ces forces, dont on peut disposer sur-le-champ, la marine a des constructions et des approvisionnemens de prévoyance, qui permettraient de les augmenter considérablement en peu de mois. Il y aura en chantier au 31 décembre 1833: — 24 vaisseaux, 26 frégates, 5 corvettes, 8 gabarres en partie fort avancés.

Depuis quelques années, de grands perfectionnemens ont été apportés dans la marine en faveur de la sécurité de la navigation et de la santé des hommes. L'ordre et la propreté sont admirables à bord des bâtimens de l'État. Les caisses en tôle, d'un arrimage facile, conservent dans toute sa pureté l'eau nécessaire aux équipages, bien mieux que les anciens tonneaux; les crémaillères, nouveau système de ridage de M. Painchaut, sont du meilleur effet pour consolider la mâture; les chaines en fer permettent de *mouiller* dans des lieux où les câbles seraient coupés par les rochers; le percuteur de M. Jure, et l'adoption d'un calibre unique, sont d'heureuses innovations en artillerie; enfin, l'expérience vient de prouver que la substitution proposée par M. de Marqué, des câbles en fil de fer aux câbles de chanvre pour les manœuvres dormantes, ne peut être que très avantageuse. Ainsi, grâce aux nombreux perfectionnemens qui se font chaque jour dans la marine, on peut espérer que les dangers de la navigation diminueront de plus en plus sensiblement.

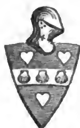
Il y a des vices qui ne tiennent à nous que par d'autres, et qui, en ôtant le tronc, s'emportent comme des branches. PASCAL, *Pensées*.

JACQUES COEUR.

HISTOIRE DE SA VIE. — MONUMENS DE LA VILLE DE BOURGES.

Jacques Cœur est l'un des fondateurs du commerce en France; à ce titre il devait occuper l'une des premières places dans notre galerie de portraits.

Jacques Cœur, fils d'un orfèvre de Bourges, Pierre Cœur, fut dans sa jeunesse employé à la fabrication des monnaies. La bonne éducation qu'il avait reçue, la



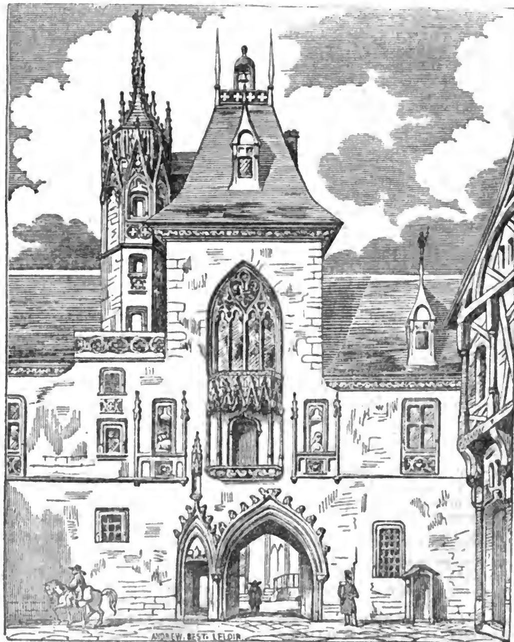


(Jacques Cœur.)

grande aptitude qu il développa dans les affaires commerciales, le firent avantageusement connaître de Charles VII, qui le nomma d'abord maître de la Monnaie de Bourges, puis le chargea de l'administration des finances de la France, sous le modeste titre d'*argentier*. Il faisait sur terre et sur mer, avec les chrétiens et les musulmans, un commerce considérable de drap d'or et de soie, de fourrures, d'armes, d'épiceries, de lingots d'or et d'argent; il occupait trois cents facteurs, et il dirigeait plus d'affaires que tous les négocians réunis de la France et de l'Italie. Les mers étaient couvertes de ses vaisseaux; seul, il lutta contre le génie industriel des républiques de Gênes et de Venise, auxquelles il enleva les bénéfices énormes qu'elles faisaient avec le Levant. Malgré toutes les difficultés qu'il dut éprouver dans un siècle de barbarie et de destruction, malgré le temps qu'il employa à mettre de l'ordre dans les finances de l'État, sa fortune devint si colossale, qu'il passa en proverbe de dire : *riche comme Jacques Cœur*, et qu'on crut qu'il avait trouvé la pierre philosophale, cette merveille que tant d'autres ont cherchée depuis.

En 1443, il fit construire une maison qui passait alors pour la plus belle du royaume. Achetée, en 1682, par le maire et les échevins de Bourges, elle sert aujourd'hui d'Hôtel-de-Ville et de Palais de Justice.

Au-dessus de toutes les portes se voient des bas-reliefs analogues à la destination des appartemens. Partout



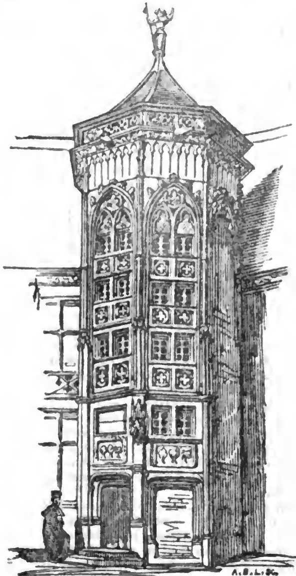
(Hôtel-de-Ville de Bourges.)

se trouvent des armoiries composées de coquilles de *saint Jacques* et de *cœurs*. Sur une balustrade en pierres découpées à jour, et qui communique à la campanille de l'horloge, se lit cette belle et noble devise, en lettres gothiques, précédée de cœurs et de coquilles :

A *cœur* vaillant rien d'impossible.

La chapelle au-dessus du portail principal offrait de chaque côté de l'autel, deux cabinets ayant chacun une cheminée et une petite fenêtre : là, se plaçaient Jacques Cœur et sa femme pour entendre la messe. Les deux fenêtres représentent à l'extérieur deux portes entr'ouvertes et une personne à chacune regardant d'un côté opposé. La voûte de cette chapelle est peinte, entre les arceaux, de figures coloriées, et on y voit des sculptures gothiques du fini le plus précieux. Cette pièce est devenue le cabinet du procureur du roi, mais on a su lier à sa décoration intérieure les belles sculptures dont elle est ornée.

Une tour assez élevée, construite dans le goût de la renaissance, contient à son sommet des ouvertures qui permettent d'observer à une grande distance sur toutes les directions; c'est actuellement l'escalier des tribunaux.



(Tour de l'Hôtel-de-Ville.)

Jacques Cœur, que sa longue habitude du haut commerce avait familiarisé avec les grandes idées, sentant de quelle importance serait pour sa patrie l'acquisition de la Normandie, prêta 200,000 écus d'or à Charles VII, en 1448, pour effectuer cette conquête, et entretint quatre armées à ses frais pendant la durée de la guerre. Ayant été anobli, après tant de services rendus, il acheta les terres de Tonei, de Péreuse et de Saint-Fargeau; cette dernière ne contenait pas moins de vingt-deux paroisses, ce qui supposait une étendue de plus de trente lieues carrées de superficie. A l'entrée du roi à Rouen, il marcha à côté du beau Dunois, portant une tunique et des armes semblables à celles de ce brave chevalier. Envoyé comme ambassadeur à Lausanne, ses ennemis profitèrent de son absence pour l'accuser d'avoir empoisonné Agnès Sorel, dont il avait été l'exécuteur testamentaire. Jacques Cœur, lors de son retour, eut peu de peine à se justifier d'un pareil crime; mais l'envie qu'avaient fait naître ses immenses richesses, le désir de les partager, et peut-être aussi le besoin de se débarrasser de dettes qui les gênaient d'autant plus qu'il leur avait prêté plus noblement, excitèrent les courtisans à tenter un nouvel effort pour le perdre. On l'accusa d'avoir fait sortir de l'argent du royaume, vendu des armes aux musulmans, renvoyé à son maître un esclave chrétien qui s'était réfugié sur un de ses vaisseaux, contrefait le sceau du roi et altéré les monnaies. Une commission, dont Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, son ennemi mortel, était le président, le condamna à mort, le 19 mai 1453. Le roi, *en considération de certains services, et à la recommandation du pape*, commua sa peine en une somme de 400,000 écus, la confiscation de ses biens, le bannissement perpétuel hors du royaume, et l'amende honorable devant une église. L'académicien Bonamy, qui a fait une étude particulière du procès de Jacques Cœur, le représente non seulement comme innocent, mais encore comme une des plus illustres et des plus respectables victimes que la faiblesse ait sacrifiées à la haine. Ainsi, Charles VII, que l'histoire a surnommé le Victorieux, parce que Jeanne d'Arc lui prêta son épée, et Jacques Cœur son argent, a laissé brûler la première sur la place de Rouen, et a sacrifié le second aux seigneurs de sa cour.

Réduit à la misère, on lui permit, quoique banni, de se retirer dans le couvent des cordeliers de Beaucaire, d'où il s'échappa, par le secours de Jean Duvillage, un de ses facteurs, à qui il avait fait épouser sa nièce. Ses commis, dont il avait plutôt été le père que le maître, lui donnèrent une somme de 60,000 écus, avec laquelle il se réfugia auprès du pape Caliste III, qui lui confia le commandement d'une flotte armée contre les Turcs. Étant tombé malade en traversant l'Archipel, il mourut dans l'île de Chio, en 1455. Jean d'Autun, historien de Louis XII, qui vécut avec les enfans de Jacques Cœur, dit qu'il y est enterré dans l'église des Cordeliers.

L'obituaire de la cathédrale de Bourges, écrit Butet dans la statistique du Cher, lui donne le titre de capitaine général des troupes de l'Église contre les Infidèles; et Charles VII, à qui il recommanda ses enfans en mourant, déclare, dans des lettres patentes, que Jacques Cœur était mort en exposant sa personne *à l'encontre des ennemis de la foi catholique*. Cet homme, célèbre par sa grande fortune, et par son patriotisme, ne se distingua pas moins par son savoir : le plus riche négociant de son temps, il en était aussi le plus éclairé. On lui doit des *Mémoires et Instructions pour policer la maison du roi et tout le royaume* ; ainsi qu'un *Dénombrement ou Calcul des revenus de la France*, que l'on trouve dans *le Chevalier sans reproche*, par Jean Bouchet de Poitiers, et dans *la Division du monde*, par Jacques Signet.

Louis XI ayant réhabilité la mémoire de Jacques Cœur, ses enfans, après un procès terminé sous Charles VIII, rentrèrent dans les seigneuries usurpées par Chabannes de Dammartin

GROTTE DU CHIEN, EN ITALIE.

A quelques pas des étuves de Saint-Germain, sur la route de Naples à Pouzzoles, est une excavation dans le rocher, appelée la *Grotte du Chien*. Elle ne peut contenir que trois personnes.

C'est à la présence du gaz acide carbonique (union du carbone avec l'oxigène) que cette grotte doit toute sa célébrité. Ce gaz éteint les corps en combustion, et asphyxie les animaux. Tire-t-on un pistolet à deux pouces de terre, il ne part pas; fait-on entrer un chien, l'animal cherche à fuir, mais la vapeur qu'il respire le fait enfler, entrer en convulsion, et lui donne la mort. Le traîne-t-on dehors avant qu'il ne soit expiré, il reprend son existence première, gambade, et semble jouir vivement de l'air délicieux et frais du lac d'Agnano.

Dans cette grotte, un homme debout n'éprouve aucun malaise, parce que le gaz acide carbonique, étant plus lourd que l'air atmosphérique, ne s'élève pas beaucoup au-dessus du sol.

Il y a certaines caves de notre vieux Paris qui recèlent ce gaz en grande quantité; aussi faut-il se garder d'y descendre sans certaines précautions, par exemple sans porter d'abord devant soi une lumière qui s'affaiblit et s'éteint s'il y a danger.

Entrée du Portugal, près d'Abrantès. — De tristes monticules de grès succèdent à des landes de rochers schisteuses et tranchantes, et sont remplacés par d'énormes montagnes de granit. Là où la pierre ne se montre pas à découvert, l'œil se perd dans des landes uniformément parsemées de bruyères et de cistes. Des chèvres maigres et promptes à fuir dans la montagne composent les seuls troupeaux des habitans. Il faut, pour trouver des traces humaines, les chercher au fond de quelques ravins qui conservent l'eau pendant l'été. Là, près du hameau qui, par la couleur et la forme de ses maisons, ressemble à une continuation de l'éternel rocher, on a planté d'oliviers quelques terrains enclos, et l'on a semé un peu de seigle et de maïs. Rien n'interrompt la monotonie du paysage, que des châtaigniers isolés, alors dépouillés de leurs feuilles, les pâles arbres à liége et les chênes verts rabougris, dont la vue attriste dans toutes les saisons.

LE GÉNÉRAL FOY.

Les inventions utiles, ainsi que les semences des végétaux, croissent et mûrissent sans bruit : les fruits en sont cueillis sans peine, et le vulgaire en jouit sans s'informer comment ni d'où elles viennent, et sans imaginer ce qu'elles ont coûté.

BAILLY, *Astronomie*.

VOYAGES.

ÉTABLISSEMENS FRANÇAIS DANS L'INDE.

Déchue de son ancienne splendeur dans l'Inde, la France n'a conservé que des établissemens d'une médiocre importance relativement aux magnifiques possessions de nos émules de gloire et de puissance; mais peut-être de grands changemens se préparent-ils. La compagnie des Indes en Angleterre va voir expirer cette année-ci son privilége; sera-t-il renouvelé, et à quelles conditions?

Dans cet état de choses, on lira avec plaisir quelques renseignemens sur un de nos comptoirs dans cette contrée. Ils sont extraits et abrégés de la relation intéressante du voyage de la *Favorite*, commandée par M. Laplace.

COMPTOIR D'YANAON

SUR LA CÔTE ORIENTALE DE LA PRESQU'ILE DU BENGALE.

Productions. — Commerce. — Émigration à Bourbon. — 20,000 habitans submergés par la mer.

..... A Madras, j'avais vu les maîtres de l'Hindoustan malades et ennuyés au milieu du luxe et des richesses; ici, je trouvai une population pauvre, courbée sous le joug, et qui ne connaissait même pas les noms célèbres de Golgonde, de Delhi, et de tant d'autres riches cités qui composent toute l'Inde pour la plupart des habitans de l'Europe. Ces magnifiques palais, cette splendeur de l'Orient, rêves qui ont exalté tant d'imaginations, ne se sont montrés nulle part à mes yeux; j'ai joui d'un spectacle moins brillant, mais plus agréable pour moi, celui de quelques milliers d'Indiens, bénissant le nom de la France, qui les protège et les rend heureux.

Le territoire appartenant à notre établissement est extrêmement borné, mais très peuplé et bien cultivé. Au riz et à l'indigo, se joint la culture des cannes à sucre, dont le produit est entièrement consommé dans le pays. Les fruits et les légumes sont ceux des contrées tropicales, mais ils sont très peu variés, et en petite quantité. Outre les buffles qui sont employés exclusivement aux travaux pénibles, les campagnes de Yanaon nourrissent encore des bœufs de petite taille, dont la chair est très bonne à manger, et de forts moutons couverts de longs poils au lieu de laine.

Une sévère surveillance empêche les exactions des agens inférieurs indiens, chargés de percevoir les droits sur le produit des terres. Celles-ci appartiennent presque en totalité à la France, qui s'est mise au lieu et place des anciens souverains du pays, et reçoit, à ce titre, 60 pour 100 du revenu. Cette charge semblera bien pesante pour les pauvres cultivateurs; cependant elle est levée facilement dans nos établissemens, et leurs habitans sont tranquilles et heureux sous le joug de notre patrie, tandis que dans les provinces intérieures soumises aux Anglais, les Indiens sont en proie aux exactions et aux vexations les plus criantes de la part des collecteurs d'impôts.

Le voisinage d'une rivière navigable, traversant tout l'Hindoustan, avait fait de Yanaon le centre d'un grand commerce; on blanchissait et préparait dans les belles plaines qui entourent l'établissement, les toiles en coton écru, fabriquées dans les provinces intérieures. Ces toiles étaient conservées dans d'immenses magasins (maintenant vides et abandonnés), jusqu'à l'époque où, chaque année, les vaisseaux des différentes compagnies venaient les enlever pour l'Europe. Cette exportation, encore considérable en 1814, commença dès lors à diminuer; et enfin, elle cessa entièrement quand une espèce particulière de métiers, pour fabriquer les toiles de coton communes, fut établie en Angleterre, et permit aux marchands de cette nation d'entrer en concurrence avec ceux de Yanaon.

Alors, la multitude des bras qu'employait cette branche d'industrie restèrent oisifs. Dans notre comptoir, et les pays environnans, la détresse du peuple fut portée à un point dont on se ferait difficilement une idée en Europe. La faim et la misère détruisirent un nombre considérable de malheureux Indiens. Ce fut dans ces circonstances que la colonie de Bourbon vint demander des bras libres pour cultiver ses plantations dépourvues d'esclaves. Le besoin et les promesses décidèrent quelques Indiens.

Quatre piastres (un peu plus de 20 francs) étaient le prix de leurs travaux par mois; une partie était donnée avant le départ; c'était un trésor pour des Parias, seule caste pouvant offrir des émigrans. Une des

grandes causes de cette émigration fut la faculté laissée à chaque Indien de faire passer à sa famille, et à des époques rapprochées, *une* piastre sur le nombre de celles qu'il gagnait par mois. Cette concession, toute faible qu'elle paraîtra, faisait cependant exister dans une sorte d'aisance une foule de malheureux; mais le grand-conseil de Bourbon, sous prétexte que le secours envoyé par les Indiens à leur famille faisait sortir le numéraire de la colonie, s'est opposé à ce que cette première condition de l'engagement fût remplie.

Le commerce des toiles n'a pas été la seule cause de l'ancienne prospérité de notre petit établissement. Le Godavery (rivière de Yanaon) a de tout temps apporté les nombreux radeaux de différens bois, et surtout de bois de Tek, que les habitans des provinces de l'intérieur font transporter dans toutes les parties de l'Inde, sur une multitude de navires caboteurs sortis eux-mêmes des chantiers de Yanaon. Ces navires caboteurs, propriété des marchands indigènes, sont confiés à des marins anglais ou français, et transportent dans les établissemens sur la côte Est de la presqu'île, le riz fourni par les rives basses et inondées du Godavery, et l'indigo de belle qualité que produisent quelques usines dirigées par les blancs.

Mais le mouvement et les travaux qui donnent un aspect si pittoresque au rivage de Yanaon n'y ont pas toujours existé, et faisaient autrefois partie de la prospérité de Coringui, placée à l'embouchure du *Godavery*. Coringui, maintenant misérable, dépeuplée, devant laquelle les bâtimens de moyenne grandeur peuvent à peine arriver par des passes sinueuses et changeantes, fut une cité riche et commerçante; sa rade et son port étaient couverts de nombreux bâtimens sortant de chantiers entourés de magasins magnifiques et richement approvisionnés. Toutes les nations commerçantes de l'Europe avaient leurs factoreries dans cette ville; la compagnie espagnole des Philippines elle-même y faisait réparer ses vaisseaux, qui repartaient chaque année chargés de ballots de toile de coton. Tant d'élémens de prospérité firent monter sa population jusqu'à 30,000 habitans. Une seule journée vit anéantir Coringui.

Dans le mois de décembre 1789, au moment où une grande marée atteignait sa plus forte hauteur, et où le vent de nord-est, soufflant avec fureur, amoncelait les eaux dans le fond de la baie, les malheureux habitans de Coringui aperçurent avec effroi trois lames monstrueuses venant du large et se succédant à peu de distance. La première, renversant tout sur son passage, se précipita dans la ville et y jeta plusieurs pieds d'eau; la seconde, augmentant les ravages, annonça aux Indiens le sort affreux dont ils étaient menacés. La fuite était impossible : dans un instant ce pays bas et uni fut entièrement inondé; enfin la dernière lame submergea, anéantit tout. La ville disparut, et avec elle 20,000 de ses habitans.

Il ne reste plus que quelques constructions entourées de vases et de marais fangeux.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Beaux arts et Politique.

11 Mai 1708. — Mort de Mansart, premier architecte de Louis XIV. C'est lui qui a donné les plans, et surveillé l'exécution de l'Hôtel des Invalides, du château de Versailles, de ceux de Marly, du grand Trianon et de Clagny; de la maison de Saint-Cyr, de la place Vendôme, de la place des Victoires, etc. Le mérite de cet artiste a été surtout de comprendre admirablement le caractère du règne de Louis XIV, et de déployer le plus de faste possible, ne pouvant atteindre à la véritable grandeur.

11 Mai 1792. — Un vicaire de Sainte-Marguerite se présente à la barre de l'Assemblée législative; il déclare qu'il est marié, et montre en témoignage sa femme et son beau-père. A la suite de ce premier exemple, un grand nombre de prêtres quittent le célibat.

—

12 Mai 1588. — Journée des barricades. Henri III avait fait entrer, dès la pointe du jour, dans Paris quatre mille Suisses, qu'il avait fait venir de Lagny, pour les loger au faubourg Saint-Denis. Ils avaient été distribués, avec les gardes françaises et les gardes de la ville, dans divers quartiers. Le parti de la Ligue, voyant ces dispositions, se rassemble, tend les chaînes de chaque rue, les fortifie avec des tonneaux pleins de terre, et forme ainsi des barricades, dont la première est établie sur la place Maubert. Les gardes de la ville se joignent aux ligueurs. Un Suisse tire un coup de mousquet; le combat s'engage. Henri III, effrayé, envoie auprès du duc de Guise, pour le prier d'arrêter le mouvement populaire, et de calmer le *conseil des Seize*, qui dirigeait la Ligue; mais il n'était plus temps. Le lendemain, 13 mai, après avoir tenu conseil, le roi se sauva des Tuileries, où il ne rentra plus.

—

13 Mai 1619. — Exécution de Barnewelt (Jean Olden), grand pensionnaire de Hollande, qui était parvenu à faire reconnaître l'indépendance des Provinces-Unies. Il mourut victime de l'ambition et de la jalousie de Maurice de Nassau, prince d'Orange. Le célèbre publiciste Grotius, et Hoogerbeer, pensionnaire de Leyde, qui avaient été arrêtés en même temps que lui, comme fauteurs de la doctrine religieuse du professeur Arminius, furent condamnés à une prison perpétuelle.

—

14 Mai 1610. — Assassinat de Henri IV dans la rue de la Féronnerie.

14 Mai 1669. — Mort de Sallo, inventeur des journaux littéraires. Ce fut lui qui publia, le 5 janvier 1665, le premier numéro du premier journal littéraire, qui était intitulé *Journal des Savans*, et qui se continue encore aujourd'hui.

—

15 Mai. — A Rome, le quinzième jour de mai, qui était celui des Ides, les vestales jetaient dans le Tibre, par-dessus le pont Sublicien, trente effigies ou mannequins en osier, représentant des vieillards. Il n'existe point d'explication satisfaisante de cet usage.

—

16 Mai 1383. — Jean Népomucène, aumônier, est précipité, pieds et mains liés, dans la Moldau, par les gardes de l'empereur Wenceslas, pour n'avoir pas voulu révéler les confessions de l'impératrice. Le corps de Jean Népomucène, retiré du fleuve, fut adoré dans l'église métropolitaine, du vivant même de l'empereur.

16 Mai 1703. — Mort de Charles Perrault, auteur du *Parallèle des anciens et des modernes*, ouvrage remarquable, dont tout le mérite philosophique ne paraît pas être encore assez généralement compris. C'est aussi l'auteur des *Contes des Fées*.

16 Mai 1800. — Passage du mont Saint-Bernard, par l'armée française.

—

17 Mai 1809. — Réunion des États romains à l'empire français, décrétée par Napoléon, à Vienne. Ce décret, qui fut suivi d'un bref d'excommunication lancé par Pie VI contre l'empereur, commençait ainsi : « Considérant que, lorsque Charlemagne, empereur des Français, et notre auguste prédécesseur, fit don aux évêques de Rome de diverses contrées, il les leur céda à titre de fiefs, etc. »

MUSÉE DE 1833.

TABLEAU DE M. A. HESSE. — HONNEURS FUNÈBRES RENDUS AU TITIEN.

PESTE DE VENISE. — VIE DU TITIEN.

Le tableau dont nous donnons la gravure est un des plus remarquables de l'exposition : il se distingue par une belle étude de coloris, par un dessin correct, par l'art avec lequel les personnages sont groupés ; on souhaiterait seulement plus d'inspiration et de chaleur dans la composition ; et peut-être le personnage principal, le Titien, ne se détache pas d'une manière assez saillante de l'ensemble du tableau. Le sujet représente les honneurs funèbres rendus au Titien, mort à Venise pendant la peste de 1576. Le convoi est arrêté sur la



(Musée de 1833. — Convoi du Titien, par M. Hesse.)

place Saint-Marc, en face du palais ducal, qui est à gauche du tableau. On peut lire les détails sur ce monument et sur la place Saint-Marc dans notre 8e livraison.

La peste de 1576 exerça les plus grands ravages à Venise, en partie à cause de l'ignorance de deux médecins, professeurs à Padoue, qui furent appelés pour en étudier les symptômes. S'étant trompés sur les apparences de la maladie, ils entraînèrent tout le monde dans l'erreur, et empêchèrent de prendre des mesures pour arrêter lè fléau ; en fort peu de temps Venise fut dévastée par la peste. Le Titien s'était réfugié à Cadore afin d'échapper à la contagion ; mais il fut atteint, et périt à l'âge de cent ans. Le sénat de Venise dérogea pour lui à un règlement très sévère qui commandait la destruction des cadavres pestiférés : il permit que le corps du Titien fût déposé, avec tous les honneurs religieux, dans l'église des *Frazi*.

Le Titien est le plus grand peintre de l'école vénitienne ; il est né à *Pieve di Cadore*, en 1477. Il étudia sous plusieurs maîtres, et s'en dégoûta promptement pour s'abandonner à son génie. Le Titien a peint une immense quantité de tableaux, dont plusieurs ont été perdus. Son talent embrassait les genres les plus variés, le sacré, le profane, les sujets mythologiques. Il se distingue par la science et l'harmonie de ses compositions ; chez lui tout se tient, le plus petit détail a autant de valeur que l'ensemble. Ses figures sont animées et expressives, et il savait rendre le sentiment dans les situations les plus différentes et dans les sujets les plus opposés. Le Titien est le premier coloriste des peintres italiens. Il a vécu dans le XVIe siècle, si agité et si rempli d'hommes originaux ; il a fait les portraits d'un grand nombre d'illustrations de l'époque, de Charles-Quint, de François Ier, de Philippe II, de l'Arioste, de l'Arétin, de Rembo, de Lucrèce Borgia. Les empereurs, les rois, les princes réclamaient tous l'honneur de voir leurs traits reproduits par ce magique pinceau. Charles-Quint posa jusqu'à trois fois devant lui. En public, à la promenade, il lui cédait toujours la droite ; ses courtisans le lui reprochaient : « Je puis bien créer un duc, disait-il, mais où trouverais-je un autre Titien ? » Le peintre laissa un jour tomber son pinceau devant Charles-Quint, qui le ramassa en lui disant : « Vous méritez d'être servi par un empereur. »

Les plus beaux tableaux du Titien sont en Espagne, presque ensevelis dans le palais de l'Escurial. Il a composé un grand nombre de sujets religieux et mythologiques ; le tableau de *Saint Pierre martyr* passe généralement pour être son chef-d'œuvre : ce tableau, enlevé par nos armes à l'Italie, est resté au Louvre jusqu'en 1815. Le Titien était doué d'une âme élevée ; il avait des mœurs simples, et vivait beaucoup en famille. Il a travaillé jusqu'à ses derniers momens.

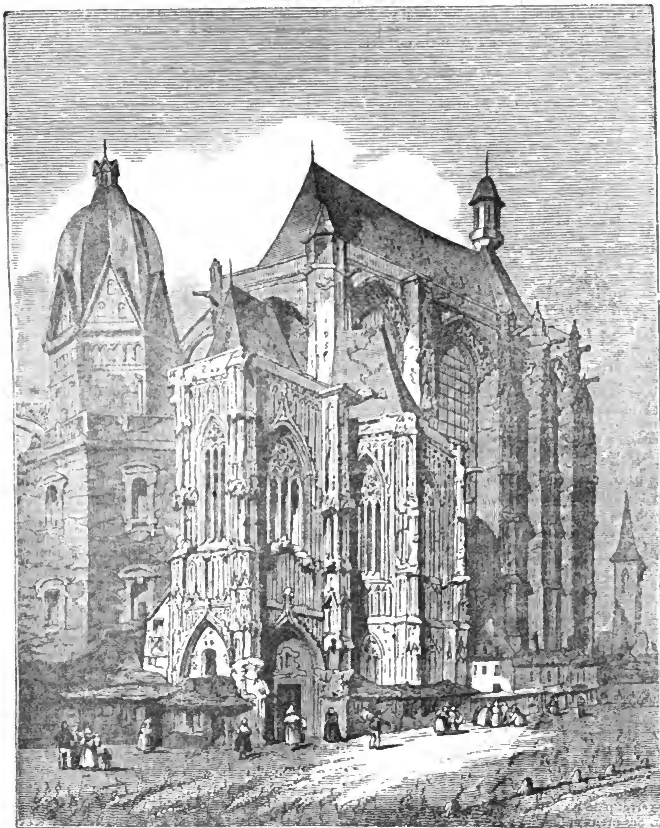
Le Louvre possède, tant en tableaux qu'en portraits, vingt-deux ouvrages du Titien. On peut voir, au cabinet des estampes, plus de huit cents gravures d'après ses œuvres.

Les opinions les plus absurdes doivent leur origine à l'abus de quelques observations incontestables, et les erreurs les plus grossières sont le résultat de certaines vérités reconnues, auxquelles on donne une extension forcée, ou dont on fait une mauvaise application.

CABANIS.

Pour ne pas éprouver de retard dans l'envoi des livraisons, nous invitons nos souscripteurs dont l'abonnement expire le 4 mai 1833 à vouloir bien le renouveler.

AIX-LA-CHAPELLE.



(Cathédrale d'Aix-la-Chapelle.)

Aix-la-Chapelle doit à Charlemagne tout l'éclat dont elle a brillé. Aujourd'hui encore, le souvenir du grand empereur et les traces presque effacées de son séjour impriment au nom de cette ville un caractère de vénération et de grandeur. Réunie à la France par Napoléon, elle était le chef-lieu du département de la Roër, mais à la rentrée des Bourbons elle fut rendue à la Prusse.

Sa population, qui dans les temps de sa prospérité paraît s'être élevée jusqu'à 100,000 âmes, est réduite à environ 30,000. On ne s'en étonnera pas quand on mesurera la distance qui sépare Aix-la-Chapelle, chef-lieu d'un district d'une province prussienne, d'Aix-la-Chapelle résidence de Charlemagne.

Charlemagne n'avait rien négligé pour célébrer avec pompe la consécration de la cathédrale dont il était le fondateur; il avait rassemblé une foule considérable de personnages éminens. On en peut juger par les détails suivans, extraits de la pragmatique qu'il donna à cette occasion :

« Vous, nos pères, frères et amis, qui vous intéressez à la gloire de notre règne, vous savez ce qui arriva lorsque, étant allé un jour chasser à notre ordinaire, et nous étant égaré dans les bois et séparé de notre

suite, nous nous trouvâmes dans ce lieu qui a été appelé *Aix* à cause de ses eaux chaudes, nous y découvrîmes des bains chauds et un palais bâti il y a longtemps; que voyant ces lieux ruinés et remplis de broussailles, je les ai rétablis, et qu'ayant découvert dans la forêt, sous les pieds du cheval sur lequel j'étais monté, des sources d'eau chaude, j'ai fait bâtir en ce lieu un monastère de marbre précieux en l'honneur de sainte Marie, avec tout le soin et la magnificence dont j'ai été capable; en sorte que, par l'assistance divine, cet ouvrage est parvenu à un point de perfection que rien ne peut égaler. Après avoir donc fini cette magnifique basilique, qui, par la grâce de Dieu, a surpassé mes désirs, j'ai rassemblé de divers pays et états, et notamment de la Grèce, les reliques des apôtres, martyrs, confesseurs et vierges, afin que par leurs suffrages cet empire soit de plus en plus affermi, et que nous obtenions le pardon de nos péchés.

» De plus, dans la dévotion que j'ai toujours eue pour ce lieu et pour les saintes reliques qui y ont été rassemblées par mes soins, j'ai obtenu que le seigneur Léon, pape, consacrât et dédiât cette église. J'ai aussi fait venir avec le pape les cardinaux de Rome, grand nombre d'évêques d'Italie et de Gaule, des abbés de tous les ordres, et une multitude d'autres ecclésiastiques. Y sont aussi venus les principaux de Rome, les préfets, et plusieurs autres seigneurs, ducs, marquis, comtes et grands de nos états, tant d'Italie que de Saxe, Bavière, Allemagne et France. J'ai mérité d'obtenir d'eux que l'on dresserait un siége royal dans cette basilique; que cette ville serait tenue pour capitale de la Gaule Transalpine; que les rois héritiers de notre empire, y ayant été dûment initiés et sacrés, exerceraient ensuite les fonctions royales et impériales dans la ville de Rome, pleinement et sans empêchement. »

L'empereur demande ensuite que l'assemblée approuve les priviléges et immunités qu'il désire accorder à ce séjour; et, comme on le pense bien, tout fut accordé avec acclamation.

Ceux qui visitent aujourd'hui Aix-la-Chapelle ne partagent pas l'admiration exclusive de Charlemagne pour cette basilique, qu'il regardait comme *surpassant par son architecture tous les édifices religieux*. Ce qui la rend vraiment curieuse et intéressante, ce sont les souvenirs historiques qu'elle conserve.

Laissons parler, sur ce sujet, un voyageur qui nous a laissé, sur Aix-la-Chapelle et le pays situé entre Meuse et Rhin, des détails pleins d'intérêt.

« Je me rendis à la cathédrale. Voilà bien les portes d'airain que fit poser Charlemagne. Cette nef est la chapelle octogone qu'il bâtit dans le style du Bas-Empire, et que le pape Léon III consacra; je vois la place où l'empereur courbait son front devant le maître des cieux, au milieu des chanoines parmi lesquels il voulait être compté, exemple suivi par ses successeurs. Ces croisées, ouvertes par ses ordres, sont encore ornées de verres polis et taillés, dans lesquels l'art a incrusté l'or. Ses preux et tous les grands de son royaume, ou tous les pères des conciles, pouvaient se placer au-dessus des voûtes, sur les bas côtés de la rotonde. Là est le fauteuil de marbre blanc, autrefois couvert de lames d'or, où il reposa dans un caveau pendant trois cent cinquante-deux ans, d'abord revêtu des symboles et habits impériaux, qu'Othon fit ôter en l'année 1000.

» Le trésor de la cathédrale possède le crâne du héros, un os de son bras droit qui annonce une stature colossale, une châsse contenant plusieurs autres de ses ossemens, sa croix pectorale, son cornet de chasse fait avec une dent de l'éléphant que lui avait envoyé Haroun-al-Raschid, et attaché à un ceinturon de velours cramoisi sur lequel on lit ces mots : *Dein ein*, l'unique à toi. On m'y montra aussi la chappe que portait Léon III. »

Lorsqu'on couronnait les empereurs à Aix-la-Chapelle, on leur ceignait le glaive de Charlemagne et on leur présentait le livre des Évangiles, sur lequel ils juraient de maintenir la religion catholique. Louis-le-Débonnaire, Othon-le-Grand et trente-six de leurs successeurs furent couronnés dans cette ville; depuis, les empereurs reçurent cette consécration à Francfort, mais le magistrat et le chapitre d'Aix-la-Chapelle étaient toujours convoqués.

Les eaux minérales qui ont valu à cette ville sa réputation continuent à attirer les étrangers. On les distingue en supérieures et inférieures : les premières vont à 46° de Réaumur, les secondes à 37°. Sur la place du marché il y a une belle source, et une fontaine dont le bassin a 25 pieds de circonférence. C'est là que l'on voit la statue en bronze de Charlemagne.

QUADRATURE DU CERCLE.

Construire un carré dont la surface soit égale à celle d'un cercle donné; tel est le problème que cherchent à résoudre ceux qui s'occupent de la *quadrature du cercle*. Malheureusement ce problème est insoluble; on ne peut en avoir qu'une solution *approximative*, et aujourd'hui un homme qui connaît ses élémens de géométrie ne perd plus son temps à cette recherche.

Jamais les vrais géomètres n'en ont ignoré la difficulté ou l'impossibilité; dans leurs spéculations ils n'avaient en vue que des moyens d'approximation de plus en plus exacts, et souvent ils aboutissaient, pour ainsi dire à leur insu, à des découvertes dans les diverses branches de la science mathématique. Mais il y a eu constamment une classe de gens peu éclairés, qui, sachant à peine ce qu'ils voulaient et ce qu'ils faisaient, prétendaient néanmoins, bon gré mal gré, trouver la *quadrature du cercle*, le *mouvement perpétuel*, etc.

Le problème est aussi ancien que la géométrie elle-même. Déjà on le voit exercer les esprits en Grèce, berceau de la science mathématique. Anaxagore s'en occupa dans la prison où on l'avait séquestré pour avoir proclamé le Dieu un et unique. Le Molière des Athéniens, *Aristophane*, introduit sur la scène le célèbre Méton, sur qui il ne croit pouvoir mieux déverser le ridicule qu'en lui faisant promettre de *carrer le cercle*.

Ce fut Archimède qui trouva le premier le rapport approché entre la longueur de la circonférence d'un cercle et celle de son diamètre ou de son rayon. Apollonius et Philon de Gadare trouvèrent des rapports encore plus exacts, qui ne nous sont point parvenus. On connaît aussi les travaux d'Adrien, de Metius, de Viete et de Zudolph, de Van Keulen, de Machin et de Lagny.

Le cardinal de Cusa est le premier des *alchimistes-géomètres* modernes. Il s'imaginait avoir trouvé la *quadrature* du cercle, en faisant rouler un cercle ou un cylindre sur un plan, jusqu'à ce qu'il y eût décrit toute sa circonférence; mais il fut convaincu d'erreur par Régiomontanus. Après lui, vers le milieu du XVIe siècle, un professeur royal de mathématiques, Oronce Finée, s'illustra encore par ses singuliers paralogismes. Le fameux Joseph Scaliger donna aussi dans ces travers; estimant peu les géomètres, il voulait leur montrer toute la supériorité d'un docte comme lui. Viete, Clavius, etc., ayant osé réfuter sa logique mathématique, il se courrouça, les accabla d'injures, et se persuada de plus en plus que les géomètres n'avaient point le sens commun.

Il y a environ cinquante ans, M. Liger crut avoir trouvé la fameuse solution, en démontrant que la racine carrée de 24 égale celle de 25, et que celle de 50 égale celle de 49. Sa démonstration ne reposait pas, disait-il, sur des raisonnemens géométriques qu'il abhorrait, mais sur le *mécanisme en plein des figures*.

Il s'est établi sur ce problème des espèces de paris et de défis. Entre autres exemples assez nombreux, nous citerons un fabricant de Lyon, nommé Mathulon, qui, après avoir annoncé aux géomètres et aux mécaniciens la découverte de la *quadrature* et du *mouvement perpétuel*, les défia de prouver qu'il s'était trompé, et déposa à Lyon une somme de 3,000 francs qui devait être remise à son réfutateur. M. Nicole, de l'Académie des sciences, lui démontra, sans réplique possible, qu'il déraisonnait, et demanda que les 3,000 francs lui fussent adjugés. Le fier fabricant incidenta, et prétendit qu'il fallait aussi prouver la fausseté de son mouvement perpétuel; mais la sénéchaussée de Lyon ne vit pas en quoi une vérité prouvée dépendait d'une erreur à démontrer. Il perdit son procès devant elle, et Nicole céda les 3,000 francs à l'hôpital de cette ville.

Le Châtelet de Paris eut à décider sur le même point, il y a environ cinquante ans. Un *homme de condition*, après avoir provoqué triomphalement tout l'univers à déposer les plus fortes sommes contre la vérité de sa *quadrature*, consigna, par forme de défi, 10,000 francs. Il déduisait de sa solution, l'explication palpable de la *trinité*, et il donnait, comme évident, que le carré était le *Père*, le cercle, le *Fils*, et une troisième figure, le *Saint-Esprit*. De là aussi, avec une rigueur invincible, l'explication du *péché originel*, de *la figure de la terre*, de la *déclinaison de l'aiguille aimantée*, des *longitudes*, etc.

Comme on le pense bien, il y eut concurrence pour les 10 000 francs consignés; une femme se mit sur les rangs; elle crut qu'il ne fallait que le sens commun pour le réfuter. L'affaire fut plaidée au Châtelet, qui, cette fois, jugea que la fortune d'un homme ne devait pas souffrir des erreurs de son esprit, lorsqu'elles ne sont pas nuisibles à la société. Et le roi ordonna que les paris fussent considérés comme non avenus. Mais le tenace inventeur n'en resta pas moins persuadé que dans les siècles à venir on rougirait de l'injustice qui lui avait été faite.

L'Institut étant accablé chaque année par des paquets volumineux concernant la *quadrature du cercle* et le *mouvement perpétuel*, décida qu'à l'avenir il ne serait plus reçu aucun mémoire sur ce sujet. Cependant, il n'y a pas un an qu'il a procédé solennellement à l'ouverture d'un papier que, d'après le désir d'un auteur, on avait tenu sous le scellé pendant un grand nombre d'années, comme contenant une découverte précieuse. Cette découverte, c'était encore la *quadrature*.

LA TOUR-D'AUVERGNE.

Théophile-Malo Corret de La Tour-d'Auvergne, premier grenadier des armées françaises, naquit à Carhaix (Finistère), le 23 octobre 1743.

En 1767, il entra en qualité de sous-lieutenant dans la deuxième compagnie des mousquetaires; il passa ensuite au service de l'Espagne, où il donna des preuves de la plus brillante valeur, particulièrement au siége de Mahon. Pendant une action meurtrière, il sauva la vie à un officier espagnol blessé, en le rapportant au camp sur ses épaules; puis il revint au combat. Le roi d'Espagne lui accorda une décoration qu'il accepta, mais en refusant la pension qui y était attachée.

En 1793, âgé de cinquante ans, il comptait trente-trois années de services effectifs, et il embrassa avec ardeur le parti de la révolution. D'abord, il servit à l'armée des Pyrénées-Orientales, où il commandait toutes les compagnies de grenadiers formant l'avant-garde, et appelées *colonne infernale*; presque toujours cette phalange avait décidé la victoire lorsque le corps d'armée arrivait sur le champ de bataille.

Ses loisirs étaient toujours consacrés à des méditations ou à des travaux littéraires. Appelé à tous les conseils de guerre, il fit constamment le service de général sans vouloir jamais le devenir. S'étant embarqué après la paix avec l'Espagne pour se rendre dans sa province, il fut pris par les Anglais. On voulut le forcer à quitter sa cocarde; mais la passant à son épée jusqu'à la garde, il déclara qu'il périrait plutôt en la défendant.

Etant à Paris, à son retour en France, il apprit qu'un de ses amis, vieillard octogénaire, venait d'être séparé de son fils par la réquisition; il se présenta aussitôt au Directoire, obtint de remplacer le jeune conscrit qu'il rendit à sa famille, et partit pour l'armée du Rhin comme simple volontaire. Il fit la campagne de 1799 en Suisse, fut élu membre du Corps-Législatif après le 18 brumaire, mais refusa de siéger, en disant : « Je ne sais pas faire des lois; je sais seulement les défendre, envoyez-moi aux armées. » En 1800, il passa à l'armée du Rhin, et y reçut l'arrêté qui le nommait premier grenadier de l'armée française. Dans le combat de Neufbourg, il tomba percé au cœur d'un coup de lance le 28 juin 1800. Toute l'armée regretta ce vieux brave qu'elle aimait à nommer son modèle. Son corps, enveloppé de feuilles de chêne et de laurier, fut déposé au lieu même où il fut tué. On lui éleva un monument sur lequel on grava cette épitaphe : LA TOUR-D'AUVERGNE. On sait que son cœur embaumé était précieusement conservé par sa compagnie, et qu'à l'appel, le plus ancien sergent répondait au nom de La Tour-d'Auvergne : *Mort au champ d'honneur!*

La bravoure de La Tour-d'Auvergne était devenue proverbiale; mais cette précieuse qualité est tellement française, qu'elle ne suffit pas aujourd'hui pour tirer un homme de la foule. Si La Tour-d'Auvergne n'avait été qu'un courageux soldat, il n'eût pas brillé de tout l'éclat qui l'environne. Une qualité plus rare le fit surtout remarquer, c'est son inaltérable amour de la patrie, la sensibilité de son âme, l'indépendance de son caractère et son désintéressement.

« J'ai près de 800 livres de rente, quelques livres, mes manuscrits, de bonnes armes, disait-il; c'est beaucoup pour un grenadier en campagne; c'est assez pour un homme qui ne s'est pas fait de besoins dans sa retraite. »

Le prince de Bouillon, qui avait obtenu par le crédit de La Tour-d'Auvergne la restitution de ses biens, lui offrit une terre à Beaumont-sur-Eure, rapportant 10,000 livres de rente; mais le modeste guerrier refusa, ne voulant point mettre de prix à ses services. La famille de La Tour-d'Auvergne était une branche bâtarde de celle de Bouillon.

Un député lui vantait son crédit, et lui offrait sa protection : « Vous êtes donc bien puissant? lui dit La Tour-d'Auvergne, qui se trouvait alors dans le plus grand dénuement. — Sans doute. — Eh bien! demandez pour moi... — Un régiment? — Non; une paire de souliers. »

La Tour-d'Auvergne a publié les *Origines gauloises*, ouvrage plein d'érudition et d'originalité. La mort l'a empêché de publier un Dictionnaire polyglotte, où il comparait quarante-cinq langues avec le bas-breton; il l'avait mis au net avant son dernier départ pour l'armée du Rhin.

L'IGUANE.

Les naturalistes ont réuni, sous la dénomination d'*Iguane*, une portion de la nombreuse tribu des lézards, et ils en ont formé un genre subdivisé en espèces presque toutes confinées entre les tropiques. Quelques uns des caractères de ce genre établissent des analogies entre les iguanes et les caméléons : changement de couleur dans certaines circonstances, corps aplati, gorge renflée. Mais les iguanes sont très lestes, et vivent



(Iguanes.)

presque toujours sur les arbres; ils ont une queue très longue, très déliée, et leurs pattes sont armées de griffes pour grimper : les caméléons ne quittent point la terre, ils se meuvent difficilement, et leur aspect n'a rien qui plaise, au lieu que les mouvemens de l'iguane excitent la curiosité, et captivent le spectateur.

Il y a des iguanes dans les deux continens; mais les espèces d'Amérique n'existent pas ailleurs, et ce continent est leur terre de prédilection, il nourrit les plus grandes et les plus remarquables. Celui qu'on voit représenté ici, est l'*iguane vulgaire* (*lacerta iguana* de Linné). Sa crête, sous la gorge, et l'autre crête plus longue qui s'étend jusqu'au bout de la queue, le goître disgracieux qui pend sous la gorge, les petites écailles dont tout le corps est revêtu, tous ces caractères génériques et spécifiques sont tracés fidèlement parle dessin, et peuvent se passer de description plus détaillée. Ce lézard atteint quelquefois la longueur de deux mètres, dont la queue forme plus de la moitié; quoique d'un poids assez considérable, comme on peut en juger par ses dimensions, il grimpe avec une prodigieuse célérité, fait la chasse aux insectes, se nourrit de feuilles et de fruits, et descend de temps en temps pour chercher dans les terres humides des vers, des limaces, etc. Quoique ses mâchoires soient armées de dents aiguës, il avale toutes ses proies sans les déchirer ni les mâcher.

Malgré sa grandeur, qui ne permet pas de l'assimiler aux lézards de l'Europe, dont il a d'ailleurs les mœurs, l'agilité, et, en quelque sorte, les grâces, l'iguane doit être mis au nombre des animaux inoffensifs qui mériteraient d'être épargnés. Malheureusement, sa chair est un des alimens les plus recherchés par les gourmets; dès qu'ils en ont goûté, ils ne peuvent plus faire de bons repas si un plat d'iguane n'est servi sur leur table. Il a donc fallu mettre à contribution toutes les ressources de l'art du chasseur, dresser des chiens pour cette sorte de gibier, étudier plus attentivement ses habitudes, afin d'en profiter pour le surprendre, etc. En Amérique, l'art du chasseur d'iguanes a reçu autant de perfectionnemens que celui du fauconnier en Europe, et cette chasse est une profession lucrative pour ceux qui savent la faire avec habileté. Il s'agit de prendre l'animal en vie, afin de pouvoir le transporter aux lieux où il sera de meilleur débit : si on peut s'en emparer sans le tuer avec le fusil, une épine introduite dans les narines, et enfoncée jusqu'au cerveau, le fait expirer aussi promptement que s'il était frappé de la foudre. La guerre que la gourmandise lui a déclarée est réellement une guerre d'extermination; l'espèce a presque totalement disparu dans les îles où elle abondait autrefois, et ne se maintient que dans les vastes forêts du continent. L'innocent et confiant iguane se livre lui-même à ses ennemis; il se laisse approcher, enlacer, et ne songe à se défendre que lorsqu'il est trop tard. Il s'apprivoise sans peine, même à un âge ou l'instinct et les habitudes ont le plus de force.

Dans cette espèce, la femelle est plus grosse que le mâle. Elle dépose ses œufs dans le sable, au nombre de quinze à trente, et la chaleur du soleil suffit pour les faire éclore. Ces œufs sont à peu près de la grosseur de ceux du pigeon.

MUSÉE DE 1833.

CAÏN ET SA FAMILLE APRÈS LA MALÉDICTION DE DIEU,

MODÈLE EN PLATRE, PAR M. ETEX.

Ce groupe est l'une des œuvres qui semblent devoir survivre avec le plus d'éclat à l'exposition du salon de 1833. Il porte le caractère de toutes les créations originales, l'unité, la simplicité, un ensemble imposant; la pensée en est grande et dramatique, et il était difficile de reproduire avec plus de vérité et de poésie biblique cette sombre et accablante légende qui nous raconte la première malédiction de Dieu sur la race humaine. Pour saisir toute la beauté de l'œuvre du sculpteur, il faut se rappeler le récit de Moïse dans la Genèse; Caïn vient de tuer Abel....

« Le Seigneur dit à Caïn : Où est votre frère Abel? il lui répondit : Je ne sais; suis-je le gardien de mon frère?

» Le Seigneur lui repartit : Qu'avez-vous fait! la voix du sang de votre frère crie de la terre jusqu'à moi; vous serez donc maintenant maudit sur la terre qui a ouvert sa bouche, et qui a reçu le sang de votre frère, lorsque votre main l'a répandu.

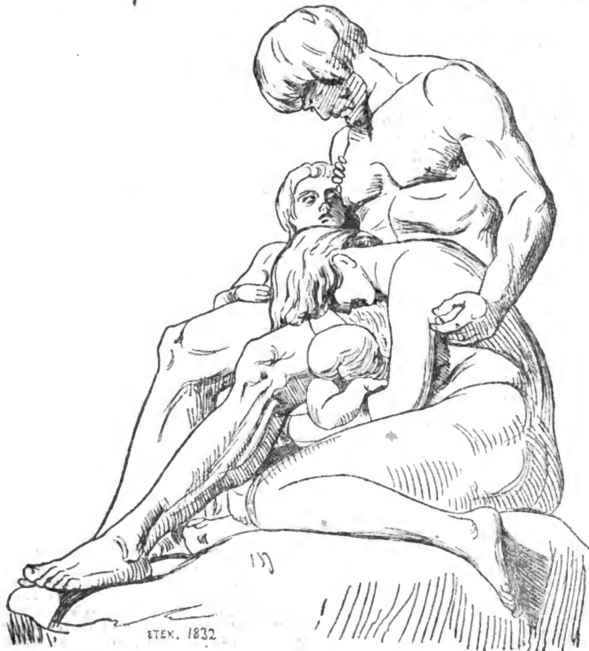
» Quand vous l'aurez cultivée, elle ne vous rendra point son fruit. Vous serez fugitif et vagabond sur la terre.

» Caïn répondit au Seigneur : Mon iniquité est trop grande pour pouvoir en obtenir le pardon.

» Vous me chassez aujourd'hui de dessus la terre, et j'irai me cacher de devant votre face. Je serai fugitif et vagabond sur la terre. Quiconque donc me trouvera, me tuera. »

Tel est le tragique récit de la Genèse, voyons maintenant le drame représenté par Etex.

Caïn est assis sur un rocher, les jambes alongées, le corps plié, la tête courbée, le bras gauche abandonné sur les épaules de sa femme, mais sans la toucher; la main droite est repoussée derrière lui, c'est la main qui a commis le meurtre; il la cache par un involontaire mouvement, et semble craindre de l'approcher de son jeune fils appuyé contre sa poitrine. Toute cette pose de Caïn n'est pas cherchée, il vient de recevoir la malédiction de Dieu, il est resté là, immobile, accablé. Regardez cette tête baissée, ces regards fixes, ces lèvres



(*Fac simile* d'un croquis donné par M. Etex.)

un peu serrées, voilà bien l'homme qui a douté de la clémence divine, et qui a crié au Seigneur : *Mon iniquité est trop grande pour pouvoir en obtenir le pardon!* Aussi porte-t-il dans ses gestes et dans ses traits le sentiment d'une fatalité invincible; ne lui demandez ni remords, ni repentir.

Moïse ne nous a parlé que de Caïn seul, M. Etex nous montre le meurtrier accompagné de sa femme et de ses deux enfans. Cette femme qui n'a pas craint de suivre les pas de Caïn, malgré la malédiction dont il est frappé, vous la voyez agenouillée auprès de lui, la tête appuyée sur sa cuisse gauche, tenant son plus jeune enfant à son sein. Toute la pose de cette femme est navrante de douleur; elle aussi, elle est accablée, mais ce n'est pas l'accablement d'un être puissant et énergique, courbé et brisé par une main de fer, c'est l'abandon d'un être plus tendre et plus faible qui se laisse aller à tout son désespoir. Le fils aîné de Caïn est debout à sa droite, soutenu contre sa poitrine; le pauvre enfant lève la tête et semble interroger les regards de son père et lui demander du courage.

On est pris d'un saisissement irrésistible de douleur à la vue de ces quatre premiers êtres de la race humaine si sévèrement punis, frappés de tant de maux, destinés encore à tant de misères.

Les formes de Caïn sont larges et saillantes, ses membres robustes, ses traits fortement prononcés. M. Etex n'a pas adopté la tradition juive et chrétienne qui représente les premiers hommes comme les plus parfaits de formes, il les a supposés puissans et énergiques, mais non pas doués de ce fini et de cette délicatesse des races développées par les civilisations plus avancées. L'expression de la tête est rendue avec force et profondeur. La pose de la femme est du naturel le plus parfait; tout son corps est modelé avec vérité et sentiment, ses proportions sont hautes et fortes, mais cependant douces et arrondies.

M. Etex a composé ce morceau à Rome, en 1832; il a été admiré de tous les artistes distingués qui l'ont vu. Il a été envoyé de Rome à Paris par parties détachées. Ce groupe n'est encore, pour ainsi dire, qu'une ébauche. L'artiste n'attend plus que les moyens de le tailler en marbre pour l'achever et le perfectionner.

DE LA DURÉE DE LA VIE MOYENNE.

On entend par *vie moyenne* le nombre d'années que les hommes auraient à vivre *l'un portant l'autre*, c'est-à-dire les vies plus longues se compensant avec les plus courtes. On en obtiendrait la véritable valeur pour un temps et un pays donnés si, additionnant l'âge de tous ceux qui seraient morts dans cet espace de temps et dans ce pays, on divisait le total par le nombre des individus. En raison de la grande difficulté que ce moyen présente et du temps qu'il demande, on peut, dit Laplace (*Essai philosophique sur les probabilités*), dans une population stationnaire, où le nombre des naissances égale celui des morts, obtenir approximativement la durée moyenne de la vie, en divisant le total de cette population par le chiffre des naissances annuelles. C'est d'après ce dernier principe que l'Annuaire du bureau des longitudes a calculé que la durée de la vie moyenne en France était de 32 ans $\frac{2}{10}$, tandis que Duvillard ne la portait, avant la révolution, qu'à 28 ans $\frac{3}{4}$. C'est donc une augmentation de plus de trois ans, due sans doute à l'introduction de la vaccine, et à l'aisance qui s'est répandue plus généralement dans les différentes classes de la nation.

Les époques, les villes, les professions même, fournissent, quant à la question qui nous occupe, des résultats fort différens.

D'après Ulpien, au Digeste, livre XXXV, titre 2, la vie moyenne chez les Romains, *non compris les esclaves*, était de 30 ans; mais il ne faut pas oublier qu'il s'agit ici des personnes qui prenaient une large part aux bienfaits de la civilisation d'alors. Il est certain que ce nombre ne saurait représenter la vie moyenne générale, qui devait être de beaucoup inférieure. C'est ainsi que, de nos jours, les fondateurs de tontines se sont grandement trompés pour avoir établi leurs calculs sur des documens fournis par les masses de la population, tandis que les actionnaires et les rentiers qui prenaient part à leurs entreprises étaient des personnes de choix, et dont la vie moyenne était plus longue que celle de la nation prise en général.

S'il faut en croire les statisticiens anglais, la vie moyenne serait chez eux de 45 ans, tandis qu'en France elle n'est que de 36 ans d'après M. Charles Dupin, et de 32 ans $\frac{2}{10}$ seulement selon l'Annuaire. L'auteur de cet article doit ajouter qu'en s'en rapportant aux recherches qu'il a faites sur les onze départemens dont le nom commence par un A, le dernier nombre lui paraît beaucoup plus près de la vérité que celui de M. Dupin.

La différence n'est pas moins sensible dans les villes. Ainsi à Genève la vie moyenne, qui était au XVIe siècle de 18 ans $\frac{1}{2}$, fut dans le XVIIe de 23 $\frac{1}{3}$, et dans le XVIIIe de 32 $\frac{1}{2}$. A Lyon elle est de 32 ans, à Bruxelles de 26, et à Nice de 31. Si les classes aisées de Paris vivent 42 ans, les classes pauvres ne traînent leur malheureuse existence que pendant 24 ans; argument irrésistible contre ceux qui pensaient ou qui pensent (s'il peut s'en trouver encore) que la pauvreté est favorable à la durée de l'existence, parce qu'elle exempte d'un grand nombre de maladies causées par le luxe et les richesses. L'homme opulent devrait, d'après ce système, pour arriver à une longue vie, imiter les habitudes et le régime du paysan.

Des faits positifs manquent pour comparer avec un peu d'exactitude la salubrité des différentes professions; mais nous pouvons dire que, malgré l'assertion contraire tant de fois répétée, la culture des sciences n'est pas nuisible à la santé. Franchini, qui a écrit une Histoire des mathématiques, s'est assuré que sur 70 mathématiciens italiens de différentes époques, et pris au hasard, 18 étaient arrivés à l'âge de 80 ans, 2 à 90 ans, et cela dans un climat méridional, généralement moins favorable à une longue existence. En France, sur 152 savans, on a trouvé que la vie moyenne était de 69 ans pour chacun d'eux. Il est utile cependant que des recherches profondes soient faites sur la durée moyenne de la vie dans les différentes professions; car c'est là une de ces grandes questions que l'économie sociale adressera toujours à la statistique, pour connaître, du moins approximativement, les élémens qui doivent servir à la rétribution des travaux. L'homme qui exerce un métier malsain ou périlleux doit être, en effet, plus rétribué que celui qui, loin d'exposer ses jours, ne fait que s'entretenir dans un exercice salutaire.

Partout et en tout temps, la durée de la vie moyenne est en raison directe de la propreté, de l'aisance, de l'instruction et des soins médicaux. Si une population qui réunit tous ces avantages vit moins long-temps qu'une autre qui les possède au même degré, c'est qu'il existe dans la première un vice caché qu'il importe à son gouvernement de chercher et de faire disparaître. Le nombre des vieillards dans un pays n'est pas la meilleure preuve de la vitalité des masses ou de la durée de la vie moyenne. Ainsi la vie moyenne, calculée sur 8 années, est plus longue dans le département de l'Aube, qui en 7 ans a eu deux décédés centenaires, que dans l'Aveyron, qui pour le même temps en a fourni 32.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Histoire. — Nécrologie.

18 Mai 1408. — Triomphe de l'université de Paris sur l'autorité civile. Deux écoliers, Léger Dumoussel et Olivier Bourgeois, ayant volé et assassiné des marchands sur un grand chemin, furent pendus par ordre du prevôt de Paris. Mais l'université, alléguant ses *droits* et ses *priviléges*, et menaçant de fermer les écoles de Paris, parvint à faire condamner le prevôt, « à détacher lui-même du gibet les deux écoliers pendus, à leur donner à chacun un baiser sur la bouche, à les faire conduire sur un char, au parvis Notre-Dame, pour les présenter à l'évêque, et de là dans l'église des Mathurins pour remettre les corps au recteur de l'université. » Cet arrêt fut exécuté, et les corps furent inhumés honorablement.

18 Mai 1804. — Le sénat défère à Napoléon Bonaparte le titre d'empereur.

—

19 Mai 1453. — Arrêt rendu contre Jacques Cœur, argentier de France (v. 14e livraison, p. 109).

19 Mai 1536. — Exécution d'Anne Boleyn, épouse de Henri VIII, roi d'Angleterre, qui, pour s'unir à elle, avait divorcé avec Catherine d'Aragon. Le lendemain du supplice de sa seconde femme, Henri VIII épousa Jeanne Seymour.

19 Mai 1681. — Ouverture du canal de Languedoc.

19 Mai 1802. — Institution de la Légion-d'Honneur. La proposition de la création de cet ordre ne fut admise par le tribunat, et par le corps législatif, qu'à une faible majorité.

19 Mai 1821. — Mort de Camille Jordan, député de l'opposition.

—

20 Mai 1506. — Mort de Christophe Colomb. Nous donnerons le portrait de cet homme célèbre.

20 Mai 1793. — Mort de Charles Bonnet, naturaliste. Son ouvrage le plus célèbre est sa *Contemplation de la nature*. Parmi les principes qu'il a soutenus à la fois comme savant et comme philosophe disciple de Leibnitz, nous croyons devoir signaler ceux-ci : « Les corps forment une échelle non interrompue, depuis les plus simples jusqu'aux plus composés. — L'irrégularité de la distribution des maux dans le monde, rend nécessaire un complément qu'on ne peut espérer que dans une autre vie. — Dans sa nouvelle vie, chaque être reparaîtra plus parfait et plus élevé dans l'échelle qu'il ne l'était auparavant. »

20 Mai 1800. — Exécution de Charles-Louis Sand, étudiant allemand, qui poignarda Kotzebue, écrivain politique, accusé par les patriotes d'être l'espion de l'empereur Alexandre. La foule des spectateurs, en partie composée d'étudians d'Heidelberg, se précipitèrent sur l'échafaud, après le supplice, pour teindre leurs mouchoirs dans le sang du jeune martyr.

—

21 Mai 1793. — Incendie du Cap, et massacre des blancs à Saint-Domingue.

21 Mai 1810. — Mort du chevalier d'Eon de Beaumont. L'histoire de ce singulier personnage a long-temps occupé l'attention publique : il était né à Tonnerre, le 5 octobre 1728; il s'était distingué par sa valeur guerrière et par ses talens comme diplomate et comme écrivain. Exilé à Londres, il reçut tout-à-coup de M. de Vergennes l'ordre de reprendre les habits de *son sexe* s'il voulait rentrer en France. On ignore les motifs secrets de cette mascarade politique, à laquelle Eon de Beaumont consentit. Sous son nouveau costume, réduit à la misère par suite des événemens de la révolution française, il donna à Londres un assaut d'armes avec le célèbre Saint-George. On rencontre souvent une vieille gravure qui représente cette séance d'escrime qui fit beaucoup de bruit. Le chevalier d'Eon a vécu jusqu'à l'âge de 82 ans. Dans ses dernières années sa misère fut soulagée par plusieurs amis, au nombre desquels fut le P. Élisée, alors premier chirurgien de Louis XVIII.

—

22 Mai 1813. Mort du maréchal Duroc. Le lendemain de la bataille de Bautzen, les Français poursuivaient les ennemis qui se dirigeaient sur la Silésie. Pendant cette poursuite, le général Bruyères fut tué. *Duroc*, dit Napoléon, en voyant tomber à ses pieds un cavalier de sa garde, *Duroc, la fortune nous en veut bien aujourd'hui.* Quelques instans après, un boulet renversa le général Kirgener et le maréchal Duroc.

—

23 Mai 1498. — Jérôme Savonarola, prieur de Saint-Marc, homme austère, et d'une prodigieuse éloquence, qui avait prêché à Florence une régénération sociale, une ère nouvelle, ayant encouru la haine du clergé catholique et de la populace, fut brûlé sur la grande place de Florence.

23 Mai 1776. — Mort de mademoiselle de L'Espinasse, écrivain français du dernier siècle.

—

24 Mai 1543. — Mort de Copernic ou plutôt Koppernick, né dans la Prusse polonaise, le 9 février 1473. Ce grand astronome expira le jour même où le premier exemplaire de son ouvrage venait d'être remis entre ses mains. Une sentence de condamnation avait été prononcée à Rome contre sa mémoire; elle a été levée en 1821.

24 Mai 1794. — A Cracovie, les Polonais chassent les Russes de leurs murs, dressent l'acte de l'indépendance; répandent des proclamations, et déclarent Kosciuszko chef suprême de la force nationale.

LES MÉDUSES.

Des masses gélatineuses, presque transparentes, en forme de calotte sphérique et quelquefois de demi-globe, s'élevant un peu au-dessus des eaux, dans lesquelles on remarque un mouvement de contraction et de dilatation successives, qui changent de place dans une eau parfaitement immobile : voilà ce que les naturalistes désignent par le nom de *méduses*. Les organes du mouvement et de la nutrition sont assez visibles dans ces animaux, et des injections faites avec adresse y font découvrir les vaisseaux nécessaires à la circulation.

Les méduses sont répandues avec profusion sur toutes les mers, principalement dans les zones les plus chaudes. Il faut que leur accroissement soit très prompt, car il n'est pas vraisemblable que des corps aussi peu consistans puissent résister pendant une longue suite d'années au choc des vagues et à la voracité des poissons qui vivent à leurs dépens; on dit que les cétacés en font une prodigieuse consommation. Elles sont livrées sans défense à tous leurs ennemis; car on ne peut regarder comme une arme défensive la propriété dont quelques espèces sont pourvues : la main qui les a touchées est punie par des douleurs analogues à celles qui suivent la piqûre des orties, ce qui a valu à ces espèces la dénomination vulgaire d'*orties de mer*. On soupçonne que ces petites lésions causées par l'attouchement des tentacules des méduses, suffisent pour mettre hors de combat les petites proies vivantes dont l'animal veut s'emparer pour les porter à sa bouche. Malheur au poisson sortant de l'œuf qui se trouve à portée de ces filets toujours en mouvement! Dans les guerres d'exter-

mination dont les mers sont l'immense théâtre, on ne peut citer aucune classe d'animaux qui soient absolument inoffensifs, et la série des destructions continue à être observée même parmi les êtres microscopiques.

La figure ci-jointe est celle de la *méduse clochette* (*medusa campanuleta*), dévorant un petit poisson. On y voit la bouche, le canal alimentaire, les bras souples et nerveux qui sont les pourvoyeurs de cette bouche affamée. Afin de rendre plus visibles les parties qu'il s'agissait de montrer, on a considérablement agrandi l'objet représenté; cette méduse n'a guère que dix lignes de diamètre; on la trouve près des côtes du Groënland.



(Méduse clochette.)

La plupart des espèces de méduses n'ont qu'une seule bouche, et cette ouverture unique sert à l'introduction des alimens et à la sortie des digestions. Quelques espèces sont pourvues de plusieurs bouches. On ne sait encore si tous les animaux de cette classe peuvent être phosphorescens dans quelques cas particuliers, ou si cette propriété n'appartient qu'à un certain nombre d'espèces. Les grands bancs de méduses que l'on rencontre entre les tropiques offrent quelquefois pendant les nuits sombres, le magnifique spectacle d'une mer en feu. Pendant le jour, on se plaît à voir les belles couleurs et les formes élégantes de ces masses flottantes, leurs ceintures dorées, leurs bras d'un beau rouge. Toutes ces choses occupent le navigateur, et lui rendent plus supportables les fatigues et l'ennui d'une longue traversée.

FEMMES DANS L'HINDOUSTAN.

Les femmes de l'Hindoustan sont maintenues dans un état d'infériorité et d'esclavage qui peut servir à mesurer la hauteur de civilisation à laquelle l'Europe est arrivée.

Une femme, dans l'opinion des Hindous, ne vaut pas la peine qu'on s'en occupe; pour elle sont les paroles les plus dures, les vêtemens les plus mauvais, les plus chétives aumônes, les travaux pénibles, et les coups. Le même soldat qui, pour ouvrir la foule au palanquin d'un grand devant lequel il marche, s'adresse poliment aux hommes qu'il veut faire ranger, distribue aux femmes qui se trouvent sur son passage des coups de pied et des coups de poing, sans même daigner les avertir ou attendre qu'elles aient pu s'écarter.

Le fait suivant, raconté par M. Héber (*Voyage à Calcutta*), montre à la fois et le peu de cas qu'un Hindou fait de la vie d'une femme, et l'état de superstition dans lequel sont encore plongées les provinces supérieures de l'Inde britannique.

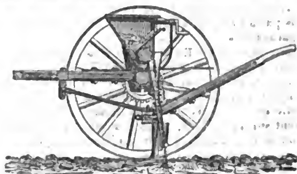
« Dans un village à quelques milles de Ghazipour, une vive contestation s'était élevée entre deux petits propriétaires, à l'occasion de la jouissance de quelques pièces de terrain. L'une des parties contendantes était un vieillard de soixante-dix ans au moins, marié à une femme du même âge environ. Cet homme, ayant le dessous dans la discussion, se saisit de sa femme, avec l'aide de ses enfans et de quelques parens, l'entraîne dans le champ pour lequel il plaidait, l'enferme dans une hutte en paille, et y met le feu aussitôt. Suivant les principes religieux de la population, cette mort devait répandre sur le sol une malédiction ineffaçable, et l'esprit de la femme, errant au-dessus du champ, devait empêcher à jamais la partie adverse de profiter du gain du procès. « C'est une *affaire de famille*, dit l'officier de justice hindou qui vint rapporter le fait au magistrat anglais, et en définitive il ne s'agit que d'une vieille femme; que voulez-vous qu'on en fît de mieux? »

Comment peut-on considérer les animaux sans se plonger dans l'étonnement que fait naître leur mystérieuse existence? Un poëte les a nommés *les rêves de la nature dont l'homme est le réveil.* Dans quel but ont-ils été créés? Que signifient ces regards qui semblent couverts d'un nuage obscur, derrière lequel une idée voudrait se faire jour?

MADAME DE STAEL, *De l'Allemagne.*

SEMOIR A CHEVAL DE M. HILLE.

Cette machine semble assez compliquée, car on y voit une trémie, des engrenages, une vis, des tuyaux de fonctions diverses, etc.; mais aucune de ces parties n'est inutile, aucune ne peut être supprimée. Pour qu'un semoir satisfasse à toutes les conditions imposées à ce genre d'instrumens, il faut que la semence soit répandue uniformément sur le sol, à une distance déterminée par l'espace que les plantes doivent occuper lorsqu'elles sont complètement développées. Il faut donc un moyen de mesurer les distances et de compter les graines, ou de n'en laisser passer à la fois qu'un volume déterminé. Cette machine fait plus que répartir d'une manière avantageuse la semence sur le champ; elle la recouvre



(Semoir à cheval.)

en même temps, en sorte que les oiseaux pillards ne peuvent en dévorer une partie, ce qui a lieu avant que la herse n'ait terminé le travail du semeur, dans les procédés ordinaires de l'agriculture. La grande supériorité des cultivateurs anglais tient en partie à l'usage du semoir, tant par ce qu'il prépare mieux la récolte future, que parce qu'il use avec plus d'économie le produit de la récolte précédente: il donne le moyen d'obtenir plus, en dépensant moins.

Pour les détails de construction, on peut consulter le recueil publié par M. Leblanc.

RUINES DE POESTUM.



(Intérieur de Pœstum.)

Ces ruines célèbres sont situées à 22 lieues de Naples. On y arrive d'Evoli par un chemin assez beau, après avoir traversé le fleuve Selé, l'ancien Silanus. L'auteur de cet article, qui eut occasion de visiter Pœstum il y a peu d'années, ne trouva point les environs aussi horribles qu'on nous les a plusieurs fois représentés; il y a, sans doute, des terres incultes autour des murs, mais la ville est dans une situation magnifique, au milieu d'une plaine fertile, entourée de montagnes cultivées en vignes et en blé, et bordée à l'ouest par le beau golfe de Salerne. On rencontre à chaque pas des cabanes dont les habitans, sans démentir le cachet d'une origine italienne, ne présentent pas non plus le hideux tableau d'une misère affreuse ou plus profonde qu'ailleurs. Il serait cependant à désirer qu'on s'occupât de l'amélioration et de l'assainissement du pays, en faisant disparaître les joncs et les broussailles qui couvrent une partie du sol, et en desséchant quelques marais qui, au renouvellement des saisons surtout, répandent dans l'air des miasmes fiévreux et quelquefois mortels.

Ce qui reste des murs de l'ancienne Possidonie laisse voir très distinctement la forme de la ville, qui était un carré irrégulier d'à peu près une lieue et demie de tour, sur un terrain parfaitement uni. Les murailles, presque entièrement conservées dans certains endroits, avaient une hauteur de 20 pieds environ sur 6 d'épaisseur; d'espace en espace, elles étaient flanquées de tours, et,



(Temple de Neptune.)

comme plusieurs constructions romaines, elles étaient bâties avec de grosses masses de pierres bien jointes, posées sans ciment. La ville etait percée de quatre portes, placées à l'opposite l'une de l'autre. La principale, qui était à l'est, et qu'on nomme aujourd'hui *Porte de la Syrène* à cause d'une petite figure grossièrement sculptée qui la surmonte, regarde Capaccio et les montagnes; elle est conservée dans son entier, cintrée, mais sans aucun ornement. Auprès se trouvait l'aqueduc dont on découvre encore les traces, et qui portait l'eau des montagnes dans la ville.

En arrivant de Naples, on entre par la porte du Nord, et les premiers objets qui frappent la vue sont les trois temples qui partagent un peu obliquement toute la largeur de la ville. On n'a pu supposer que sur des motifs bien légers puisqu'ils sont inconnus, que deux

de ces temples avaient été consacrés à Cérès et à Neptune; le troisième édifice se nomme *la Basilicate*. Quoi qu'il en soit, le temple de Neptune, placé entre ce dernier et les décombres informes d'un ancien théâtre, est le plus remarquable; c'est un des plus beaux, des mieux conservés, et certainement l'un des plus magnifiques temples de l'antiquité. Les trois gradins qui lui servent de socle sont bien exhaussés et d'une belle proportion; son péristyle extérieur présente six colonnes de face, et quatorze dans sa longueur. Les colonnes, comme celles des autres temples, sont fort basses, puisqu'elles n'ont pas en hauteur plus de cinq fois leur diamètre; mais leur espacement, qui n'est guère plus grand que leur épaisseur, produit à l'œil l'effet le plus heureux.

Ce temple *hexastyle*, ou à six colonnes de face, est aussi *amphiprostyle*, c'est-à-dire à deux portiques, un à chaque front. Du reste, il est, quant à sa construction et à sa forme, parfaitement semblable à tous les temples grecs.

Le péristyle extérieur renferme une seconde enceinte qui formait la *cella* ou nef. Cette nef offre une singulière particularité, car elle est composée de deux pilastres et de deux rangées de sept colonnes, et elle supporte un architrave surmonté d'un second ordre de petites colonnes du même genre; on peut les apercevoir dans la vignette que nous donnons plus haut. On pense que ces petites colonnes ont pu être destinées à recevoir la charpente du toit de l'édifice.

Les colonnes, toutes cannelées, ne portent sur aucune base, et l'ordre auquel elles appartiennent est l'ancien ordre dorique grec. Ainsi on croit avec raison que la construction des temples de Pœstum date de l'époque où les Grecs commencèrent à perfectionner l'architecture, et se préparaient à lui donner cette légèreté et cette finesse de proportion que n'eurent point leurs lourds modèles égyptiens.

La foudre a frappé le temple de Neptune, brisé en partie une des colonnes du portique, et tellement ébranlé le reste, qu'on a été obligé de le raffermir au moyen de larges crampons de fer.

Au-delà du troisième édifice, la Basilicate, on voit la porte du Sud, qui était décorée de pilastres. C'est à cette porte que coule le petit fleuve *Salso*, dont le nom seul est caractéristique : en effet, ses eaux, quoique claires et rapides, ont un goût saumâtre qui tient sans doute à la nature du terrain; car les fruits, dans ce canton, et le vin même qu'on y recueille, n'en sont pas exempts. Le Salso, qui possède une vertu pétrifiante dont il a beaucoup été question dans les ouvrages des voyageurs, a son embouchure à un tiers de lieue de la ville; et l'on rapporte que lorsque la mer est calme, on peut apercevoir des restes de construction d'un ancien port.

Nous ne dirons que peu de mots sur l'histoire de Pœstum, parce qu'elle est remplie d'incertitudes, d'obscurités et de conjectures. Fondée par une colonie de Grecs, elle était voisine des fameux Sybarites, avec lesquels elle noua des relations nombreuses, et dont elle partagea les habitudes de mollesse et de luxe. Les Romains s'en emparèrent en l'année de Rome 480, changèrent alors son nom de *Posidonia* en celui de Pœstum, et lui donnèrent le titre de ville municipale. Depuis lors, cette ville est à peine citée dans les auteurs jusqu'au règne d'Auguste, où les poëtes célébrèrent la beauté des roses qui y fleurissaient deux fois l'an avec une merveilleuse abondance; elle reparaît dans l'histoire huit siècles après, lorsque les Sarrasins, maîtres de la Sicile, cherchèrent à s'établir dans l'Italie méridionale; mais les enfans de Mahomet, ayant reconnu, au commencement du xe siècle, l'impossibilité d'entamer le corps de la chrétienté, se décidèrent à abandonner l'Italie, et marquèrent leur départ en pillant, saccageant et détruisant la ville de Pœstum. Robert Guiscard, en 1080, acheva cette œuvre de destruction en transportant à Salerne une grande quantité de colonnes et d'ornemens, pour bâtir une église sur le lieu où l'on prétendait que les ossemens de saint Matthieu avaient été retrouvés. Du milieu de ces débris, une nouvelle ville, *Pœsti*, essaya de s'élever; mais en 1580 elle fut abandonnée par les habitans, qui se retirèrent à Capaccio, et depuis lors ces ruines paraissent avoir été complétement oubliées jusqu'au milieu du xviiie siècle, où elles furent en quelque sorte retrouvées et signalées à l'admiration des voyageurs et des savans.

Henri IV écrivait à Sully : « Je ne pourrai vous aller voir aujourd'hui, ma femme m'ayant pris mon coche (voiture). » Aujourd'hui, les cuisinières montent en *omnibus* et vont à la halle pour six sous.

Il n'y a personne qui n'ait en soi quelque chose de bon, qui peut devenir excellent, s'il est cultivé.

SAINT-ÉVREMONT.

MOEURS DES PÉONS,

DANS L'INTÉRIEUR DU BRÉSIL.

Dans le canton de *Barriga-Negra*, à environ cinquante lieues de Monte-Video, au nord-est, il y a de vastes pâturages, dont quelques uns contiennent de soixante à deux cent mille tetes de gros bétail. Les gardiens à qui le soin en est confié sont des hommes venus du Paraguay; ces serviteurs reçoivent le nom de *Péons;* quatre ou cinq d'entre eux ont sous leur responsabilité dix mille bœufs qu'ils rassemblent matin et soir, et qu'ils conduisent une fois par mois dans des parcs où ils les gardent pendant une nuit. Ils parviennent ainsi à adoucir l'humeur sauvage de ces animaux.

Les habitations des Péons sont formées de pieux verticaux, entrelacés de branches flexibles et recouverts de boue, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur; de longues herbes et des roseaux en forment la toiture; la porte consiste en une claie ou en un simple morceau de cuir. Pour tout siége ils ont des crânes de chevaux, pour tout lit une peau de bœuf, pour tout ustensile de cuisine une lance de fer : celle-ci est piquée obliquement dans le sol, de manière à tenir la viande qu'on y embroche inclinée au-dessus du feu. Par suite de cette disposition, les Péons arrosent le feu avec le jus qui découle de leur rôti, et qui ne leur semble bon qu'à produire une flamme plus vive. Ils parviennent de la sorte à rendre sèches et dures les tranches de bœuf qui composent leur unique nourriture, et ils pourraient défier le plus habile cuisinier d'Europe de reconnaître dans cette galette racornie le beefteck savoureux dont la vue remplit de joie le cœur d'un véritable Anglais.

Pour suppléer au défaut de combustible, qui est très rare en certains cantons, ils ont l'habitude de tuer de temps à autre un troupeau tout entier de jumens, qui, n'étant destinées qu'à la reproduction des poulains, ne sont jamais dressées au travail; ils brûlent alors la chair et la carcasse, ne se réservant que la queue et la peau. Que de richesses ont été perdues ainsi par la difficulté des communications! Un canal, une route, un chemin de fer, permettraient d'apporter dans ces cantons l'excès de combustible qui pourrit dans les forêts, et d'en tirer des animaux excellens pour la chasse, le trait ou le labour.

Les Péons, amenés du Paraguay encore enfans, atteignent l'âge de virilité dans un état de servitude qui ne leur permet pas de goûter les bienfaits de la vie de famille. Naturellement honnêtes et sans malice, ils finissent par acquérir les habitudes de l'ivrognerie et du

jeu. Cette dernière passion est si forte chez eux, qu'ils ont toujours des cartes dans leurs poches, et qu'on les voit souvent étendre à terre leur manteau, pour jouer jusqu'à leurs habits sur ce *tapis vert* improvisé. Le perdant, aussitôt dépouillé, se retire sans honte, nu comme Adam.

Un Péon qui a été favorisé par le jeu court à Monte-Video pour s'habiller à neuf dans la boutique d'un fripier; dans ce voyage, il est toujours suivi d'un camarade moins heureux que lui qui revêt sa vieille défroque. Après avoir passé quelques jours dans l'oisiveté, il retourne en son canton pour montrer son nouvel habit, avec lequel il peut faire parade, car tous ceux qui l'entourent sont très mal costumés. Les Péons, en effet, n'ont ni bas ni souliers; une jaquette, une chemise et un caleçon composent toute leur toilette.

Ils se fabriquent des espèces de bottes avec la peau crue des jeunes chevaux, qu'ils tuent uniquement dans cette intention. Ils leur coupent la peau de la cuisse à environ quinze pouces au-dessus de la jambe; ils lui font ensuite subir un apprêt qui enlève tous les poils; la partie qui couvrait la jointure de la jambe du cheval forme le talon de la botte, et l'extrémité est liée en sac de façon à recevoir le pied. Quand ces bottes sont nouvellement faites, elles ont une couleur délicate qui les fait généralement admirer.

Il se trouve peu de femmes parmi la population des Péons établie à Barriga-Negra; on peut voyager plusieurs jours au milieu d'eux sans en voir une seule. C'est à cette circonstance qu'il faut attribuer l'absence de contentement que l'on remarque sur le visage de ces malheureux, ainsi que leur apathie et leur caractère sombre.

Aucune description ne saurait rendre leur adresse et leur agilité dans la chasse qu'ils font aux bestiaux par le moyen du nœud coulant (*lazzo* ou *lacet*). A pied ou à cheval, immobiles ou courant au galop, ils lancent leur lacet sur la tête de l'animal qu'ils veulent saisir, et atteignent leur but avec une égale précision.

Leurs chevaux sont d'ailleurs parfaitement dressés à cet exercice. Ne travaillant guère plus d'une semaine de suite, après laquelle ils vont pendant plusieurs mois se rétablir dans les pâturages, ces animaux exécutent pendant leur temps de corvée des travaux excessifs, et accomplissent au galop des courses d'une prodigieuse durée. Lorsque les Péons ont lancé leur *lazzo* sur un bœuf, et qu'ils en ont fixé l'extrémité à leur selle, ils peuvent mettre pied à terre, le cheval saura de lui-même maintenir le *lazzo* dans un état de tension convenable, et retenir l'animal garrotté.

Le trait suivant achèvera de faire connaître le courage et l'adresse des Péons, ainsi que la vigueur de leurs montures.

Une mulâtresse de cette classe, qui était, il est vrai, d'une force tout-à-fait masculine, et qui était renommée à Barriga-Negra pour son habileté à dompter les chevaux les plus vifs, revenait un soir du labour, lorsqu'elle aperçut un énorme tigre. Elle s'en approcha lentement, menant son cheval à reculons, jusqu'à ce qu'elle n'en fût plus séparée que par une distance de cinquante pas; alors, et du même mouvement, lui lançant son lazzo sur la tête et poussant son cheval au galop le plus rapide, elle entraîna à travers champs et ronces le tigre, qui fut bientôt étranglé. Lorsqu'elle le jugea mort, elle mit pied à terre, l'écorcha, et se couvrit de sa peau mouchetée pour faire dans son village une entrée triomphale.

SOCIÉTÉS DE PRÉVOYANCE
ET DE SECOURS MUTUELS, A PARIS.

Ces sociétés se composent d'ouvriers d'une ou de plusieurs professions, qui se rassemblent pour se prêter appui. Les réunions d'ouvriers du même état jouissent d'avantages qu'on ne rencontre pas dans celles composées d'individus de plusieurs professions: les associés peuvent, par exemple, s'avertir les uns les autres des endroits où il y a de l'ouvrage, etc. Pour faire partie de ces sociétés, on paie une cotisation mensuelle qui varie habituellement de 1 fr. 50 c. à 2 fr., et s'élève rarement jusqu'à 3 fr. C'est sur le produit de ces souscriptions qu'on délivre des secours aux sociétaires malades, et des pensions de retraite aux vieillards et aux infirmes à un certain âge ou après un certain laps de temps convenu.

La quotité de la pension est déterminée par les règlemens.

Ces associations, rarement formées de plus de cent membres, sont administrées par un délégué ou président, un secrétaire et un trésorier, nommés chaque année en assemblée générale.

La plus ancienne de ces associations (dite de Sainte-Anne) fut fondée en 1694. En 1789 il n'en existait encore que quatre: trois composées d'ouvriers de toutes professions, et la quatrième formée parmi les menuisiers. En 1815 ce nombre s'était élevé à cinquante-six, parmi lesquelles on remarque une société établie par les ouvriers de la maison Jacquemart, successeur de Réveillon, fondée le 17 novembre 1789. Sept sociétés d'ouvriers de tous états, dont deux sous le titre de Société de secours mutuels, l'une fondée le 11 mars 1804, l'autre le 1er juillet 1808, ont aujourd'hui un avoir en caisse de plus de 35,000 francs. De 1815 à 1820 le nombre s'est élevé à quatre-vingt-dix-neuf. La société de secours mutuels des gagistes du Mont-de-Piété, qui a été fondée le 1er janvier 1818, a une somme en caisse de plus de 40,000 francs; et celle des fabricans de bronze de Paris, qui date du 1er octobre de la même année, possède près de 45,000 francs.

Depuis 1820, époque à laquelle l'autorité, qui avait craint jusque là les coalitions, a paru cesser de mettre obstacle à la fondation des établissemens de ce genre, leur nombre s'est considérablement accru, et aujourd'hui la ville de Paris en possède plus de deux cents: il est peu d'états et de professions qui n'aient une société de prévoyance. Nous remarquerons aussi que quelques unes d'entre elles, telles que l'association annexe à la société de prévoyance des employés du Mont-de-Piété, fondée le 1er mars 1823, ont étendu le but de leur réunion, et accordent des pensions aux veuves.

Mais le système incomplet d'administration dans ces sociétés paralyse presque tout le bien qu'elles pourraient faire. Ainsi la plupart négligent de fixer la proportion qui doit exister entre les secours à accorder aux malades, et la réserve nécessaire pour assurer les pensions de retraite, en sorte qu'il arrive souvent que, les fonds ayant été absorbés par les seuls cas de maladie, les vieillards et les infirmes ne peuvent obtenir la pension qui, d'après le règlement, leur est acquise. Le montant de la cotisation est insuffisant, et l'on manque encore d'un tarif du quantum que devrait payer chaque récipiendaire, d'après son âge, au moment de l'admission.

La société philanthropique fondée en 1780 sous la protection de Louis XVI, et dont le but est de faire connaître et de mettre en pratique tout ce qui peut concourir à soulager les besoins actuels du pauvre et à lui préparer des ressources pour l'avenir, a pris ces associations sous son patronage. Cette société leur avait, en 1831, adressé une circulaire pour les prier de lui envoyer le relevé des malades que chacune d'elles avait à traiter, avec le genre et la durée des maladies, l'âge et la profession du malade, et avait fondé un prix de 500 francs et des médailles d'encouragement pour celles

qui enverraient les réponses les plus satisfaisantes à ces questions.

Il est à regretter qu'on n'ait obtenu que des renseignemens imparfaits; à l'aide de ces données, on aurait pu parvenir à dresser des tableaux de statistique d'une haute utilité et à seconder les efforts de la classe ouvrière pour améliorer son sort.

L'AUTRUCHE.

Quoique cette espèce d'oiseaux se soit répandue sur une grande partie de l'ancien continent, elle n'a presque pas varié : on ne remarque aucune différence caractéristique entre l'autruche de l'Hindoustan et celle de l'Afrique; les seules distinctions que l'on ait pu faire sont celles de la couleur et de la taille. L'autruche grise est la plus petite; elle n'atteint guère que la hauteur de 6 pieds 7 pouces (2 mètres 13 centimètres). La deuxième figure, ci-contre, représente le mâle et la femelle.

L'autruche noire est plus grande que la grise, ce qui l'a fait surnommer la *grande autruche*; on en rencontre qui ont plus de 8 pieds 5 pouces (2 mètres 73 centim.) de hauteur. Cette espèce ou variété est mêlée avec l'autre, en Afrique et en Asie. Si les formes étaient semblables, la masse de l'autruche noire serait plus que double de celle de la grise. Nous donnons la figure du mâle.



(Autruche noire, mâle.)

Il est évident que l'autruche n'est pas organisée pour s'élever dans l'air : cela ne tient pas à ce qu'elle est trop pesante, mais à ce que la force de ses ailes n'est pas proportionnée à son poids.

L'histoire naturelle de cet oiseau fut long-temps mêlée à des erreurs traditionnelles qui sont enfin bannies de la science, mais qu'on retrouve encore dans les croyances populaires. On attribuait à l'estomac de l'autruche l'étrange faculté de digérer le fer; l'espèce entière était dépourvue de l'instinct le plus vulgaire; les femelles, disait-on, ne manifestaient en rien la tendresse maternelle, et l'Écriture-Sainte appuie cette opinion de son imposante autorité; l'autruche se croyait en sûreté dès qu'un obstacle quelconque lui ôtait la vue du péril, etc. Cependant sa race a pu se conserver; elle subsiste en des lieux où ses ennemis abondent, où rien ne la protège contre leurs attaques : elle n'est donc pas dépourvue de ressources contre les causes de destruction qui l'environnent et la menacent de toutes parts.

Pour bien connaître cet animal, il faut l'observer dans son pays de prédilection, en Afrique. Depuis que les Anglais sont établis au cap de Bonne-Espérance, ils ont recueilli beaucoup de faits pour compléter l'histoire naturelle de l'autruche. En voici quelques uns qu'on lit dans la narration d'une visite faite en 1822 au Grand-Karrou, vaste plaine déserte comprise entre deux chaînes de montagnes, les Schwartz-Berghen (montagnes noires) et les Snew-Berghen (montagnes neigeuses). Dans cette ancienne colonie hollandaise, on donne le nom de *karrou* aux terrains secs, argileux ou crayeux, dont très peu de plantes peuvent s'accommoder. On n'y trouve de sources qu'au pied des montagnes, et dans quelques oasis fort éloignés les uns des autres. Les autruches parcourent ces déserts en toute liberté : on en voit qui sont solitaires; d'autres forment des couples, et même des troupes de vingt à trente.

« Nous fîmes une halte, disent les narrateurs, au bord d'une source saumâtre, située vers le milieu de ce désert, et qui a reçu le nom de *Fontaine du Rhinocéros*. Nos chariots furent dételés, et nos guides hottentots, s'étant mis en quête, ne tardèrent pas à découvrir deux nids d'autruche. L'un de ces nids ne contenait que les débris des œufs, cassés apparemment par les oiseaux mêmes, car c'est ainsi qu'ils détruisent ces objets de leur sollicitude lorsqu'ils n'ont pu les dérober aux recherches d'un ennemi; l'autre nid contenait vingt-quatre beaux œufs qu'il s'agissait de transporter jusqu'aux chariots, et nos Hottentots n'avaient ni paniers ni sacs : ils improvisèrent sur-le-champ un moyen de transport, en ôtant leurs chausses de cuir, nouant les jambes par le bout, et déposant leur trouvaille dans cette sorte de bissac, qu'ils chargèrent sur leurs épaules. Ce fut dans cet accoutrement qu'ils se présentèrent à nous, ne soupçonnant en aucune manière que leur nudité fût indécente. Ils demandèrent et obtinrent une double ration de tabac; ils l'avaient bien gagnée.

» Plusieurs autres circonstances nous procurèrent des informations relatives à l'autruche, à ses habitudes, aux chasses qu'on lui fait.

» Lorsque la saison des amours est venue, l'autruche mâle prend des compagnes : quelquefois il n'en a que deux, mais il n'est pas rare qu'il en rassemble jusqu'à six. Toutes les femelles d'un même mâle pondent dans le même nid, et partagent les soins de l'incubation. Le nid est creusé dans la terre, et le produit de l'excavation sert à rehausser les bords. Les œufs y sont disposés très habilement pour ménager l'espace et conserver la chaleur; le petit bout est dirigé vers le centre, et l'autre vers le contour. Chaque femelle couve à son tour durant la journée; pendant la nuit, c'est le mâle qui prend leur place, lorsqu'il ne s'agit pas seulement d'entretenir la chaleur, mais de défendre les œufs ou les poussins nouvellement éclos contre les chacals, les chats-tigres et autres maraudeurs.

» Un nid contient quelquefois jusqu'à soixante œufs; mais le plus souvent on n'y trouve que la ponte de deux femelles, c'est-à-dire de vingt-quatre à trente-deux œufs. L'incubation n'interrompt pas toujours la ponte, mais les œufs tardifs ne sont pas déposés dans le nid : les couveuses les mettent à part, et les réservent comme un premier aliment pour les poussins au sortir de la coquille. La durée de l'incubation est de trente-six à quarante jours, suivant la température de la saison.

» On estime qu'un œuf d'autruche équivaut à un quarteron d'œufs de poule. Lorsqu'ils sont frais, comme ceux que nos Hottentots nous apportèrent près de la



(Autruches grises, mâle et femelle.)

fontaine du Rhinocéros, c'est un aliment que les gourmets ne dédaignent point. Les indigènes du cap ont trouvé, pour cuire ces œufs, un procédé qui vaut au moins ceux de nos cuisiniers : ils les mettent par le gros bout sur des cendres chaudes, font un petit trou à l'autre bout, pour introduire un petit bâton avec lequel ils agitent la matière de l'intérieur, afin qu'elle cuise uniformément; cet apprêt est terminé par une pincée de sel, quelques grains de poivre, et le résultat est *une très bonne omelette.*

» Loin que l'autruche soit un oiseau niais, comme on l'a prétendu, ses ruses mettent souvent le chasseur en défaut; et, certes, il ne faut pas moins que son adresse, sa vigilance et la célérité de sa course, pour qu'elle résiste à la guerre acharnée que lui font les colons. Comme le commerce des plumes est très lucratif, on n'épargne ni dépenses ni fatigues pour réussir dans les chasses d'autruches. Des cavaliers, montés sur des chevaux très bon coureurs, environnent un grand espace, se renvoient l'un à l'autre les pauvres oiseaux qu'ils mettent en fuite, et lorsqu'ils les ont fait tomber de lassitude, ils s'en approchent et les assomment à coups de bâton; le fusil est banni de ces expéditions, de peur qu'une balle mal avisée ne brise quelques plumes, ou que du sang répandu ne souille la riche parure de la queue des mâles, objet principal de la convoitise des chasseurs. Quant à la différence du plumage de chaque sexe, les autruches peuvent être comparées à nos oiseaux de basse-cour : c'est le mâle qui fournit les belles plumes blanches, si recherchées pour différentes sortes d'ornemens.

» Cet animal est d'une extrême sobriété, puisqu'il subsiste dans des déserts arides, où il ne trouve que de rares végétaux ligneux, et presque point d'eau. Il est d'un caractère sociable; car non seulement il recherche la compagnie de ses semblables, mais il se mêle volontiers aux troupes de zèbres, de quaggas, et des autres quadrupèdes herbivores qui fréquentent les mêmes contrées. Jeune ou vieux, il s'apprivoise aisément, devient docile à la voix de son maître, et d'une agréable familiarité. »

Ne pourrait-on pas profiter de ces bonnes dispositions de l'autruche, pour accoutumer peu à peu cette espèce à notre fréquentation, à notre pouvoir, et même à notre climat? Ce serait une acquisition qui contribuerait à l'embellissement des parcs, de même que le cygne est la décoration des pièces d'eau. La raison ne désapprouve nullement cette sorte de luxe, qui peut nous procurer des connaissances auxquelles nous ne serions peut-être jamais arrivés par une autre voie. Les premières expériences pour amener l'autruche à l'état de domesticité devraient être faites en Afrique, sur les côtes de la Méditerranée; les individus qui proviendraient de ces premiers essais seraient transportés dans l'Europe méridionale, et ainsi de suite L'autruche ne paraît pas plus délicate que le faisan doré de la Chine, (ou plus exactement de la Cochinchine), auquel on a fait franchir impunément l'immense intervalle de son climat natal à celui de Paris.

LES PENMARC'H.

Les noirs rochers de Penmarc'h, situés sur la côte de Bretagne, près de Pont-l'Abbé, ont été rarement visités par le voyageur. Cependant l'aspect de ces rochers sauvages, entourés des bruits de l'Océan, est de nature à produire de profondes impressions. La *Torche*, séparée de terre par un gouffre nommé le Saut du Moine, domine ces écueils qui se prolongent à plus d'une lieue du rivage.

M. Cambry, dans son voyage du Finistère, décrit ainsi ce qu'il a vu : « Quand je me suis trouvé sur les rochers de la Bretagne, dans un climat toujours battu par la tempête; sous un ciel noir et rigoureux, entouré

de déserts de sable et de goëmons; n'ayant pour compagnons que des oiseaux de mer qui sifflent en pêchant, ou dessinent des cercles dans les airs en tombant du ciel sur leur proie; quand le silence auguste et redoutable qui régnait sur ces vastes plages n'était interrompu que par la vague énorme qui se déployait en tourbillonnant au milieu des rochers dont la chaîne se prolonge dans la mer et se perd à l'horizon; quand je cherchais dans une chaumière enfumée, quelques notices sur les mœurs, sur les antiques usages de la Bretagne; que la misère la plus profonde, les instrumens les plus grossiers, les vêtemens des premiers âges, des habitations telles qu'on en trouve chez les Lapons, dans la Californie, étaient les seuls objets qui frappassent ma vue..... je ne pouvais m'empêcher d'être surpris de l'incroyable différence que vingt lieues établissent quelquefois entre des hommes qui vivent sous le même ciel, sous les mêmes lois, sous la même religion.....

» J'avais attendu le moment d'une tempête pour me rendre à Penmarc'h, et je fus bien servi par les élémens: la mer était dans un tel état de fureur que les habitans du pays, accoutumés à ce spectacle, quittaient leurs travaux pour la contempler. Tout ce que j'ai vu dans de longs voyages, la mer se brisant sur les côtes de fer à Saint-Domingue, les longues lames du détroit de Gibraltar; une tempête qui combla sous mes yeux le port de Douvres en 1787; la Méditerranée près d'Amalfi; rien ne m'a donné l'idée de l'Océan frappant les rochers de Penmarc'h. Ces rochers noirs et séparés se prolongent jusqu'aux bornes de l'horizon; d'épais nuages de vapeurs, roulent en tourbillons; le ciel et la terre se confondent, vous n'apercevez dans un sombre brouillard que d'énormes globes d'écume, qui s'élèvent, se brisent, bondissent dans les airs avec un bruit épouvantable: on croit sentir trembler la terre. Vous fuyez machinalement; un étourdissement mêlé de frayeur s'empare de vos facultés: les flots amoncelés menacent de tout engloutir; vous n'êtes rassuré qu'en les voyant glisser sur le rivage, et mourir à vos pieds. »

Un homme cependant fit son séjour sur ces rochers pendant le siècle dernier: une longue barbe, des cheveux flottans, une face bronzée par l'intempérie des saisons, tel était l'aspect de ce sauvage, connu dans le pays sous le nom de Philopen. Inoffensif, il fuyait les hommes et passait presque tout son temps à épier les poissons dont il se nourrissait. On a toujours ignoré la patrie de cet infortuné.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Nécrologie. — Faits religieux et politiques.

25 Mai 1797. — Condamnation à mort de Babœuf et de Darthé, derniers chefs du parti démocratique sous le Directoire. En entendant leur condamnation, ils se frappèrent l'un l'autre d'un coup de poignard.

26 Mai 1755. — Exécution de Mandrin. Cet homme n'était pas un chef de brigands ou de voleurs, mais un chef de contrebandiers: c'était contre les employés des fermes qu'il dirigeait ses attaques en campagne; et lorsque, parvenu à réunir des forces considérables, il assiégea en plein jour des villes telles que Beaune et Autun, ce fut pour y enlever les caisses des receveurs de la ferme. Il combattit avec courage à diverses reprises contre des troupes réglées envoyées contre lui. Trahi par une femme qu'il aimait, il fut pris au château de Rochefort, en Savoie. C'est à Valence qu'il fut jugé et condamné au supplice cruel de la roue. Il avait une physionomie intéressante, et s'exprimait avec une grande facilité. Suivant l'usage, on lui a attribué un plus grand nombre de ruses et de cruautés qu'il n'y a lieu réellement de lui en reprocher. Il est certain, du reste, qu'il s'est attaché à son nom, malgré ses crimes, une sorte d'intérêt populaire qui peut-être a sa source dans le sentiment qui a inspiré à notre poète national, Béranger, la chanson des *Contrebandiers*, dont voici un couplet:

Il est minuit. Çà, qu'on me suive
Hommes, pacotille, mulets.
Marchons, attentifs au qui vive;
Armons fusils et pistolets.
Les douaniers sont en nombre,
Mais le plomb n'est pas cher,
Et l'on sait que dans l'ombre
Nos balles verront clair.

26 Mai 1818. — Constitution donnée aux diverses provinces bavaroises par le roi de Bavière, qui, dès l'année 1808, avait aboli dans ses états la servitude personnelle, et reconnu les principes du gouvernement représentatif.

27 Mai 1564. — Calvin meurt à Genève, à l'âge de 53 ans, après avoir donné une impulsion extraordinaire à la révolution religieuse qui avait éclaté au commencement du siècle. Il avait acquis, par ses talens, ses travaux et ses vertus, une grande autorité à Genève. Les calomnies qu'on avait accréditées sur ses mœurs ont été repoussées par des auteurs catholiques très zélés, tels que Florimond de Raymond, Varillas, et Maimbourg.

27 Mai 1808. — Signal de l'insurrection générale en Espagne contre l'occupation française. Le même jour se forme la junte provinciale à Séville.

28 Mai 1701. — Mort de Tourville, maréchal de France, illustre marin.

28 Mai 1793. — Mort de Busching, l'un des créateurs de la géographie moderne. Il était né en Westphalie, et il est mort à Berlin. Son ouvrage le plus célèbre est sa *Description de la terre*.

29 Mai 1415. — Déposition du pape Jean XXIII. Il avait été élu pape, le 17 mai 1410, par seize cardinaux qui se trouvaient à Bologne lorsque Alexandre V mourut. Le 23 mars 1415, tandis que le concile de Constance insistait pour l'obliger à donner une bulle de son abdication, il se sauva de la ville déguisé en palefrenier.

29 Mai 1814. — Mort de Joséphine, impératrice.

30 Mai 1431. — Exécution de Jeanne d'Arc à Rouen. Nous donnerons incessamment le monument élevé dans cette ville en mémoire de cet évènement.

30 Mai 1640. — Mort de Rubens, célèbre peintre de l'école flamande. Nous donnerons son portrait.

30 Mai 1653. — Bulle d'Innocent X contre les cinq propositions de Jansénius, évêque d'Ypres. Les cinq propositions se trouvaient dans un livre posthume de Jansénius, intitulé *Augustinus*, où il était traité de la grâce, du libre arbitre, du péché originel et de la prédestination, et où la doctrine du jésuite espagnol Molina était combattue. On sait quels longs débats religieux furent la conséquence de ce livre, sans lequel les *Lettres provinciales* de Pascal n'auraient sans doute pas été écrites.

30 Mai 1778. — Mort de Voltaire.

30 Mai 1814. — Traité signé à Paris entre la France et les puissances alliées. Par les articles 2 et 3, les limites de France étaient rétablies ainsi qu'elles existaient au 1er janvier 1792, avec l'addition de quelques cantons

aux départemens des Ardennes, du Bas-Rhin, de l'Ain, et l'annexe d'une partie de la Savoie.

—

31 Mai 1793. — Chute du parti de la Gironde.

31 Mai 1809. — Mort d'Haydn, célèbre compositeur allemand. Il était fils d'un pauvre charron du petit village de Rohran, situé sur les confins de l'Autriche et de la Hongrie.

WATT.

MACHINES A VAPEUR.

James Watt, célèbre ingénieur, qui a su donner aux machines à vapeur toute leur puissance actuelle, naquit à Greenock en Ecosse, en 1736. Il vint à Londres à l'âge de dix-huit ans, et se mit en apprentissage chez un habile constructeur d'instrumens de mathématiques. Mais après un an, la délicatesse de sa santé l'obligea à retourner auprès de sa famille.

Établi peu de temps après à Glascow, comme ingénieur, il fut appelé à donner son avis sur d'importans travaux de canalisation : plusieurs de ses projets furent adoptés et exécutés par la suite. Parmi ceux-ci, on remarque le canal *Calédonien*, qui traverse l'Écosse de l'est à l'ouest, et a produit une diminution considérable dans les frais de transport. C'est aussi Watt qui projeta la jonction du Forth et de la Clyde, jonction entreprise et terminée dans ces derniers temps.

Cependant une de ces circonstances qui servent si bien le génie (parce que lui seul sait les comprendre et les saisir) vint changer la direction de ses études : chargé de réparer un modèle de machine à vapeur faite par Newcommen, et destinée à l'instruction des étudians du collége de Glascow, Watt en vit les défauts, en chercha le remède, et dès lors (1764) commença cette série de perfectionnemens signalés qu'il a introduits dans ce vaste mécanisme.

Dans la machine de *Newcommen*, la vapeur était uniquement employée à produire le vide dans un cylindre; celui-ci renfermait un piston attaché à un levier dont l'autre extrémité portait un poids. Aussitôt que la vapeur était introduite dans le cylindre, ce poids soulevait le piston, et quand celui-ci était arrivé au terme de sa course ascendante, on introduisait un jet d'eau froide qui condensait la vapeur; alors le vide étant produit, le piston descendait par la pression de l'atmosphère. Du reste, le moyen de faire manœuvrer par la machine elle-même les robinets qui servaient à introduire alternativement la vapeur et l'eau froide avait été inventé par Beighton, en 1717, et c'est dans cet état que le modèle de la machine de Newcommen fut envoyé à Watt. L'habile ingénieur vit bientôt que ce mécanisme occasionait une grande perte de chaleur, et par conséquent une grande perte de combustible, puisqu'à chaque condensation le cylindre était refroidi, et que la première portion de la nouvelle vapeur servait seulement à rendre aux parois le degré de température que leur avait fait perdre l'injection d'eau froide. Watt eut alors l'heureuse idée d'ajouter au corps de pompe un tuyau où la vapeur se rendait après avoir produit son effet, et recevait le jet d'eau froide qui la condensait. Le corps de pompe conservait ainsi sa chaleur. C'est cet ingénieux procédé, dit M. Arago, qui forme le principal titre de Watt à la reconnaissance de la postérité.

Dans ce qui précède on voit que la force atmosphérique n'agit utilement que pendant le mouvement descendant du piston; ainsi l'effet produit demeure intermittent; or, dans la plupart des usages auxquels on applique la machine à vapeur, il est nécessaire que la puissance du piston soit continue, et s'exerce aussi bien pendant qu'il monte que pendant qu'il descend. Watt a obtenu ce résultat en supprimant l'action de l'atmosphère, et en faisant passer la vapeur alternativement des deux côtés du piston; la condensation s'opère au-dessus du piston quand la vapeur doit le soulever, et au-dessous quand elle doit le faire descendre. C'est ce qu'on appelle machine à *double effet*.

Enfin, on doit encore à Watt l'application du principe de la *détente* : lorsque le piston est arrivé aux deux tiers de sa course, on peut fermer la communication du corps de pompe avec la chaudière où se produit la vapeur, et par l'élasticité de celle-ci, le piston achève son excursion; autant d'économisé, comme on voit. Il y a plus : c'est que si on laissait la vapeur entrer jusqu'au dernier moment, le piston acquerrait à la fin de sa course une vitesse qui, arrêtée brusquement, ébranlerait tout l'appareil.

Si l'on ajoute aux détails que nous venons de donner l'application du *régulateur à force centrifuge* et l'emploi du *parallélogramme* pour diriger verticalement la tige du piston, on aura l'indication des principaux perfectionnemens que Watt a apportés à la machine à vapeur; ils sont tellement importans, et ont produit une telle extension dans l'usage de cet appareil, que Watt peut à juste titre réclamer une part de gloire aussi grande que celle des inventeurs.

Cet habile ingénieur eut beaucoup de peine à propager ses découvertes; il était non seulement modeste, mais timide, peu communicatif, peu répandu dans le monde. Cependant, il rencontra le docteur Roebuck, homme instruit, et jouissant de quelque fortune : ils s'associèrent pour l'exécution de son appareil; mais la machine n'était point encore achevée, et déjà les fonds manquaient.

L'un des premiers manufacturiers de Birmingham, Mathieu Boulton, imita et surpassa même la générosité de Roebuck; il l'indemnisa de ses avances, attira Watt auprès de lui, et organisa une compagnie de concert avec l'inventeur. La machine fut achevée, les hommes compétens furent appelés à examiner, à juger, et leur approbation fut sans réserve. Watt et son associé s'engagèrent à remplacer les machines alors existantes, à condition de recevoir un tiers de l'économie obtenue sur le combustible. Cette condition leur suffit pour faire bientôt de grands bénéfices. Dans les mines de Chacewater, en Cornouailles, ce tiers s'éleva à 600,000 francs par an.

Les bornes de cet article ne nous permettent pas d'entrer dans de plus longs développemens sur tous les travaux de Watt; il suffira d'ajouter qu'en 1779 il inventa encore la *machine à copier les lettres*, qui consiste en deux cylindres, entre lesquels on fait passer du papier mouillé, appliqué sur une feuille écrite; elle eut un prompt succès. C'est lui, enfin, qui le premier en Angleterre appliqua le procédé de Berthollet pour le blanchiment par l'acide muriatique.

La carrière active de Watt s'arrête à l'année 1800; en 1808, il fut nommé par l'Institut de France un des huit associés étrangers. L'âge du repos était venu. Sa vieillesse fut celle d'un homme qui sent sa valeur, qui recueille les fruits de ses œuvres.

Il mourut le 25 août 1819, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, dans sa terre d'Heathfield, près de Birmingham. C'était, à tous égards, un homme étonnant; sa mémoire était prodigieuse, son esprit d'ordre inconcevable. Il savait beaucoup; et son érudition était aussi précise et aussi claire dans ses paroles que dans son intelligence. La chimie, la physique, l'architecture, la médecine, et même la jurisprudence, les antiquités et la musique, les langues modernes et leur littérature; tout lui était presque familier. Pendant des heures entières on l'a entendu exposer les systèmes de métaphysique de l'Allemagne, et digresser sur la poésie de cette nation.



(James Watt.)

Maintenant, si l'on jette un coup d'œil sur les prodiges opérés dans ces derniers trente ans par l'application des machines à vapeur, sur les richesses créées, sur les cités fondées ou agrandies, etc., on sentira autant de respect que d'admiration pour le génie de Watt, et pour la générosité de son ami Boulton. Le gouvernement anglais n'a conféré de lui-même aucun honneur à ces bienfaiteurs de l'humanité; mais la reconnaissance nationale, quoiqu'un peu tardive, n'a point manqué à Watt; une statue lui a été élevée par souscription, à Birmingham, et les plus hauts seigneurs de l'Angleterre y ont concouru avec enthousiasme.

BRAHMINE SE SOUTENANT EN L'AIR
SANS AUCUN SUPPORT APPARENT.

L'art des *prestidigitateurs* a fait plus de progrès dans l'Hindoustan que dans aucune autre contrée; les Européens qui se sont fait admirer par leur habileté dans cet art ne paraîtraient que des novices si on les comparait aux artistes indiens, ou seulement à ceux qui exercent leur profession avec moins d'éclat dans les petites villes et dans les maisons des particuliers qui les font venir pour l'amusement d'une société réunie chez eux. Quelques uns de leurs tours d'adresse ou de force semblent inexplicables; en effet, est-ce à la force ou à l'adresse qu'il faut attribuer la faculté que semble posséder le brahmine *Scheschal* de se détacher de la terre, et de se tenir en l'air à la hauteur de quelques pieds, sans que l'on puisse soupçonner comment il est suspendu? Cet homme curieux est d'une taille moyenne, grêle, déjà vieux; il porte une longue robe de toile peinte, un turban jaune, une large ceinture, un collier dont les bouts se prolongent sur sa poitrine. Sa figure et son maintien ont quelque chose d'extraordinaire. On le voit souvent à Madras, où ses représentations lui ont déjà procuré plus de bénéfice qu'il n'en eût obtenu par aucun travail utile. Voici comment un témoin oculaire rend compte d'une de ces représentations :

« Scheschal me montra d'abord un banc d'environ dix-huit pouces de haut, sur lequel deux étoiles de cuivre, de la largeur d'un écu, étaient incrustées. Lorsque j'eus examiné cette première pièce de son appareil, il tira un bambou de deux pieds de long, et dont le creux était d'environ deux pouces et demi. Vint ensuite une peau de gazelle, d'environ deux pieds de long sur quatre pouces de tour. Alors l'opérateur, muni de ces objets et d'un grand sac, se cacha sous un schall d'une ampleur suffisante, sous lequel il manœuvrait avec beaucoup d'activité. Au bout de cinq minutes, il donna l'ordre de le découvrir, et on le vit assis en l'air, les jambes croisées, dans l'attitude où il est représenté. Son bras droit était appuyé sur le bout de la peau de gazelle, qui se prolongeait horizontalement jusqu'à la tige de bambou fixée verticalement sur le banc, à la place marquée par l'une des étoiles de cuivre. L'homme se tint plus d'une demi-heure dans cette posture, faisant passer entre ses doigts les grains d'un chapelet, sans donner aucun signe de gêne ni de fatigue; on eût pu croire que cette attitude lui était habituelle.

» J'ai vu quatre fois ce personnage singulier et son exercice; chaque fois je l'ai pressé de me révéler son secret; mais les sollicitations et les offres ont également échoué. A défaut de la véritable explication de ce prodige, voici celle que l'on hasarde : les étoiles de cuivre cachent une barre d'acier qui traverse le bambou, et la peau de gazelle déguise une autre verge du même métal. Les manches de l'opérateur servent à loger un autre appareil qui passe sous le corps, et le fait reposer sans trop de fatigue sur un anneau de métal. »



(Le Brahmine Scheschal.)

Il faut avouer qu'on n'est guère mieux instruit après une pareille explication, et que la suspension du brahmine en l'air n'en est pas moins incompréhensible.

STATUE ÉQUESTRE DE PIERRE Ier, A SAINT-PÉTERSBOURG.



(Statue en bronze représentant Pierre Ier.)

En face de l'église d'Isaac, et à l'extrémité occidentale de l'Amirauté, s'élève la statue colossale de Pierre Ier, fondateur de Saint-Pétersbourg. Le bloc énorme de granit qui forme le piédestal, et dont on évalue le poids à 3 millions de livres, a été transporté d'un marais éloigné d'une lieue et demie de la ville. On l'a fait glisser à force de bras, et au moyen de machines, sur des boulets de canon, car son poids eût écrasé les cylindres. A mesure que cette masse dépassait les boulets, on les replaçait en avant dans la direction qui devait être parcourue. Un tambour debout sur le roc donnait le signal aux travailleurs.

La longueur primitive du bloc de granit était d'environ quarante-cinq pieds; sa largeur et sa hauteur pouvaient en avoir vingt; mais l'artiste, craignant que la statue, à cette élévation, ne perdît de son effet, réduisit les proportions du piédestal. En approchant du monument on lit ces mots latins : *Petro Primo Catharina Secunda* (à Pierre Ier Catherine II). Cette inscription est répétée en langue russe au côté opposé. Une balustrade élégante environne toute l'enceinte. Falconnet, sculpteur français, chargé par Catherine d'exécuter la statue équestre de l'homme extraordinaire dont la volonté avait changé quelques cabanes de pêcheurs en palais magnifiques, avait à représenter le czar triomphant de tous les obstacles par son génie et son courage. L'artiste imagina de le placer sur un cheval fougueux qui se cabre sur le bord d'une roche escarpée. L'attitude de l'empereur respire un calme majestueux; le coursier se dresse sur ses deux pieds de derrière,

impatient du frein, tandis que Pierre jette un regard créateur sur sa ville qui s'élève florissante du sein des marais. Il étend sa main protectrice, comme pour conjurer les obstacles naturels. Cette pose est extrêmement hardie; la queue du cheval est massive, et sert de contre-poids; elle porte sur un serpent qu'elle écrase, ce qui complète l'allégorie.

On dit que cette statue équestre a été coulée d'un seul jet; cependant plusieurs Russes prétendent qu'une partie du métal s'échappant du moule, elle fut manquée en plusieurs endroits; ils ajoutent qu'un fondeur suédois répara le dommage. La tête a été modelée par mademoiselle Calot, artiste d'un grand mérite, qui a saisi parfaitement le caractère et la ressemblance de l'empereur.

La figure a onze pieds de haut, et le cheval dix-sept. L'épaisseur du métal, dans les parties les plus légères, est d'environ trois lignes, et d'un pouce dans les plus massives. On évalue à environ 36,000 livres le poids total du groupe.

On prétend que, lorsque l'artiste eut arrêté son idée, il la communiqua à l'impératrice, en lui exposant la difficulté qu'il y aurait à représenter un homme et un cheval dans une position si hardie, sans avoir un modèle sous les yeux. Le général Melissino, qui passait pour un excellent écuyer, s'offrit de monter chaque jour un des meilleurs chevaux arabes du comte Alexis Orlof, sur un terrain artificiel présentant la forme du roc. Il dressa le cheval à galoper dans cet espace, et à s'arrêter court sur le bord en se cabrant sur ses pieds de derrière. Cette expérience eut un plein succès, et permit à Falconnet de saisir le mouvement et l'attitude convenables. C'est ainsi qu'il acheva cette statue équestre, la plus correcte, et peut-être la plus belle qu'on puisse voir.

Quelques enthousiastes de l'art regrettent seulement que le granit ait perdu son caractère primitif, par les réductions qu'on lui fit subir; ils auraient désiré y retrouver ces aspérités naturelles, et ces formes brutes, qui eussent rendu le contraste plus frappant, en exprimant d'une manière plus naïve, suivant eux, le genre d'obstacles dont le fondateur avait à triompher. Nous avons exposé plus haut les raisons qui ont déterminé l'artiste à cette mutilation.

La statue de Louis XIV, sur la place des Victoires, à Paris, est une copie de celle de Pierre-le-Grand.

LÉGISLATION.

DROIT FÉODAL. — DU VASSELAGE.

Cet acte, lorsqu'il était régulièrement fait, était un des titres les plus utiles de tous ceux qu'un seigneur pût avoir dans ses archives, autant pour lui que pour son vassal. Il s'appelait *aveu* parce que le vassal *avouait* avec serment qu'il reconnaissait un tel pour son seigneur, qu'il *tenait et portait de lui noblement* le fief de... *à cause de* son château de..., duquel il lui avait *fait foi et hommage*. Il s'appelait *dénombrement* parce qu'il contenait l'énumération du fief et de ses parties, comme château, manoirs, terres, vignes, etc. Le vassal devait à son suzerain son *aveu et dénombrement* dans les quarante jours, après celui où il avait fait *sa foi et hommage;* mais il n'était tenu de le donner qu'une fois en sa vie, à la différence de l'acte de *foi et hommage* qui se renouvelait à toutes les mutations par décès ou autrement du seigneur dominant. L'aveu et le dénombrement en bonne forme, sur parchemin, signé du vassal, du notaire et des témoins, dûment contrôlé, pouvait être porté au seigneur dominant en son château, ou par le notaire qui l'avait passé, ou par le vassal lui-même, qui, cependant, n'y était pas tenu parce que ce n'était qu'une conséquence du vasselage, et non l'acte même de vasselage.

Le vassal qui donnait son aveu et dénombrement faisait toujours des protestations, afin de n'éprouver aucun préjudice pour les choses qu'il aurait omis d'y insérer. Si les omissions étaient considérables, et qu'il fût prouvé qu'elles étaient connues du dénombrant, les droits ou objets qu'il avait voulu cacher appartenaient au seigneur dominant, malgré les protestations; tandis que les sujets et justiciables d'un vassal qui avait omis de rapporter les droits à percevoir sur eux, pouvaient refuser de les payer, la présomption étant que nous ne saurions oublier un droit justement acquis, au nombre de tout ce qui peut nous appartenir.

Voici un *aveu et dénombrement* extrait des titres d'une propriété située dans le département de l'Allier; il fut fait l'année où le roi Jean II, dit *le Bon*, convoquait, à Paris, les États-Généraux, pour essayer de remédier aux malheurs qui accablaient alors la France. La féodalité était bien près de sa ruine, mais elle se maintenait encore dans toute sa puissance.

« *Aveux et dénombrement de la terre et seigneurerie de la Cresse, rendu au roy, par Guiot de Cullant, en l'année* 1350.

» A tous ceux qui ces présentes lettres verront, je, Guiot de Cullaut, sire de la Cresse, salut en Notre Seigneur, sachent tuist que je cognois tenir en fyé ligement de très excellent, noble, puissant et doublé prince Monsieur, monsieur le duc de Bourbon en sa chastellenie de Herison, les choses qui s'en suivent :

» Premièrement, le chasteau et la chastellenie de la Cresse, avec toutes les appartenances du dit chasteau, et la justice haute, moyenne et basse, de la dite chastellenie.

» Item, tous les hommes et fames serfs, aveques leurs héritaiges que je hay ou puis haver en la ditte chastellenie.

» Item tous les hommes et fames francs que je hay ou puis haver, taut en la dite chastellenie que pour cause de la dite chastellenie.

» Item tous les boez, garennes, estangs, pescheries, molins, fours, prez, pasturaux, vignes, que je hay ou puis haver en la dite chastellenie.

» Item toutes les tailles, rentes, cens, redevances, harbages et forestages, coutumes, terres, dismes, terrages, charnages, tant en bled, deniers, vins, que en autres choses que je puisse haver en la dite chastellenie, lesquelles choses pehent valloir par estimation sexante et dix livres tournois de rente par chacun an, pois plus ou pois moins, et si plus valent, je advoue tout atenir en fyé ligement de mon dit seigneur, et promes en bonne foy que, en cette recognoissance, ne viendray ne venir, ne feray dire encontre ainçois les dessus dites choses toutes advée et advoray atenir en fyé ligement de mon dit seigneur et des siens, et des choses dessus dittes, feray obéissance et service à mon dit seigneur, et à ses ancesseurs perdurablement si comme le fief le requiert et désire; et quant aux choses dessus dites, faire, tenir et garder léaument, je oblige moy et mes héritiers, et tous mes biens mobles et non mobles, présens et advenirs, en extant en la jurisdiction et cohertion de mon dit seigneur et de ses ancesseurs, témoing de la quelle chose je hay scellé ces présentes lettres de mon grand scel.

» Donné le mardy empres la feste de Toussaints, l'an de grâce mil trois cent et cinquante. »

DE QUELQUES EFFETS DE LA MUSIQUE.

La musique est une source d'impressions irrésistibles, dont les hommes habiles ont su de tout temps tirer parti. Pour le prouver, il n'est pas nécessaire de

remonter aux temps fabuleux d'Amphion et d'Orphée; il suffira de citer quelques faits historiques où l'on voit la mélodie exercer une puissance énergique sur le moral comme sur le physique. Tout le monde ne jouit pas, sans doute, du privilége de céder aux émotions qu'elle inspire : on connaît même quelques personnes, d'ailleurs heureusement dotées du côté de l'esprit et du cœur, qui avouent n'être pas plus sensibles aux charmes de la musique qu'au résonnement bruyant d'une charrette qui roule sur le pavé. En revanche, il en existe d'autres dont on peut tout obtenir à l'aide de cet art vraiment divin : Timothée inspirait à son gré, par les émotions de la mélodie, toutes sortes de passions à Alexandre; Saül, en proie à une sombre mélancolie, en fut délivré par les accords de la harpe de David; Homère raconte que les médecins endormirent par la musique la douleur cruelle qu'éprouvait Ulysse de la morsure d'un sanglier. Enfin, on sait que c'était elle qui élevait l'âme des poètes ou des prophètes des temps antiques.

La musique n'a rien perdu de son prestige en traversant la société chrétienne. Dans le cours des XV[e] et XVI[e] siècles, il régnait un si cruel vertige parmi la population de l'Italie, que les personnes affectées tombaient bientôt dans un abattement extrême, accompagné de délire et d'un penchant insurmontable à se détruire. Cette épidémie se répandit sur le peuple en masse, sans distinction de personnes. Une fin tragique était ordinairement le terme de ce désordre moral. C'est cette maladie qu'on attribua, à tort, à la morsure de la tarentule, espèce d'araignée fort commune dans le midi de l'Italie (nous en avons déjà parlé dans la IV[e] livraison). Quoi qu'il en soit, l'unique remède consistait dans le jeu des instrumens, suivant les goûts particuliers; c'était tantôt la guitare, tantôt la flûte, d'autres fois même les sons éclatans de la trompette; mais toujours est-il que la musique seule opérait la guérison de cet état. Aux premiers accords, les malades se réveillaient de leur anéantissement, prêtaient une oreille attentive; bientôt leurs membres se déliaient, ils marquaient la mesure, et suivaient toutes les modulations de l'instrument; leurs mouvemens devenaient de plus en plus décidés, et les malades finissaient par se livrer à la danse la plus passionnée. Suspendait-on les accords de l'instrument, toute cette agitation cessait, mais alors aussi l'affaissement et ses conséquences funestes ne manquaient pas de renaître. Il était indispensable de continuer la musique, jusqu'à ce que les malades, excédés, tombassent de lassitude. Dans cet instant, un sommeil délicieux les saisissait, et ils en revenaient parfaitement dispos.

Albert, duc de Bavière, fils de Frédéric, calmait ses accès de goutte par une musique douce et soutenue. Gessner cite un Italien qui se trouvait dans le même cas.

Dodart, de l'Académie des sciences, rapporte l'histoire d'un musicien atteint de délire, et dont la musique fut le seul remède; on vit, dès les premiers accords des cantates de Bernier, son visage prendre un air calme et serein, ses convulsions cesser, et bientôt il se mit à verser des flots de larmes délicieuses. On connaît aussi l'histoire d'un célèbre improvisateur de Florence, qui se trouvait quelquefois dans l'impuissance absolue de produire une seule strophe sur un sujet demandé; soit caprice, soit mauvaise volonté, il y avait des jours où on n'en pouvait rien obtenir; mais si l'on avait le soin de mettre dans les intérêts des amateurs le musicien Nardini, celui-ci avait si bien l'art de monter, en jouant certains airs de violon, l'imagination de l'improvisateur, qu'il lui rendait et lui ôtait, en quelque sorte, à volonté, sa puissance d'improvisation.

Rousseau parle d'une grande dame chez laquelle toute musique excitait un rire involontaire.

Les hommes ne sont pas seuls à éprouver les effets de la musique. On a remarqué depuis long-temps l'excitation particulière des chevaux aux sons de la trompette. Bernardin de Saint-Pierre rapporte que des araignées logées dans l'encoignure d'une chambre où l'on faisait quelquefois de la musique, ne manquaient pas de s'approcher de la place qu'occupait le musicien dès les premiers accords de son instrument, et qu'elles ne revenaient à leurs toiles qu'après que tous les sons avaient cessé. Sir Home a étudié les effets du piano sur le lion et l'éléphant; il a reconnu que l'attention de ces animaux était toute concentrée pour les notes élevées de cet instrument, et que leur fureur éclatait dès l'instant où l'on faisait résonner ses touches les plus graves. Une épreuve du même genre fut faite à Paris, en l'an VI, sur deux jeunes éléphans mâle et femelle; un orchestre composé de musiciens habiles exécuta différens morceaux; le premier effet de l'impression de la musique fut l'étonnement; bientôt ces animaux témoignèrent, par les démonstrations les plus passionnées, le plaisir qu'ils en ressentaient. M. Fétis, aujourd'hui maître de chapelle en Belgique, a fait des expériences remarquables sur d'autres espèces d'animaux.

ÉGLISE DE SAINT-SULPICE.

Dès le commencement du XIII[e] siècle, cette église existait sous le patronage de Saint-Germain des Prés. Son curé était tenu de desservir la chapelle de Saint-Pierre, près de laquelle fut établi par la suite l'hôpital de la Charité.

L'accroissement de la population du faubourg Saint-Germain rendit nécessaire l'extension de cette paroisse; après plusieurs additions insuffisantes, il fut décidé, en 1613, qu'un nouvel édifice serait construit, et plusieurs notables du quartier promirent de venir au secours des marguilliers. Un architecte nommé Gamart fournit les dessins, et en commença l'exécution en 1646. Le duc Gaston d'Orléans posa la première pierre; mais au bout de quelques années on s'aperçut que le plan de ce bâtiment, déjà avancé, n'était pas encore d'une étendue suffisante.

Louis Leveau donna les dessins d'une église plus vaste, et l'on recommença presque entièrement l'édifice. En 1655 Anne d'Autriche posa solennellement la première pierre. L'architecte Leveau étant mort peu de temps après, la continuation des travaux fut confiée à Daniel Guittard.

La chapelle de la Vierge, qui était presque achevée, fut conservée, et les travaux furent poussés avec activité jusqu'en 1678, où le défaut d'argent obligea de les suspendre. Les marguilliers s'adressèrent au roi; après dix années de délais, une commission fut nommée pour arrêter un état des biens de cette église, dont les dettes s'élevaient, suivant la déclaration des marguilliers, à 672,924 livres. Comme l'actif qu'ils avouaient ne montait qu'à 143,013 livres, il restait dû 529,911 livres. On découvrit bientôt que ces déclarations étaient fausses, et qu'une partie des deniers destinés à la paroisse *avait été divertie à d'autres usages, comme pour faire les nivelage et jonction des deux mers*. Cette affaire fut assoupie; les travaux furent suspendus, et on ne les reprit que quarante-trois ans plus tard. Un curé de Saint-Sulpice, le sieur Languet de Gergy, exploitait la vanité des plus riches bienfaiteurs, en leur accordant l'honneur de poser la première pierre de chaque porte, de chaque chapelle, de chaque pilier.

En 1718, l'architecte Oppenord fut chargé de la continuation de cette église. Pour fournir aux dépenses, le curé Languet obtint une loterie, dont les profits contribuèrent puissamment à l'achèvement de Saint-Sulpice, et la nef fut entièrement construite en 1736.

Le portail, fondé en 1733, fut élevé sur les dessins



(Église Saint-Sulpice.)

de Servandoni, et presque achevé en 1745. Le 30 juin de cette année, l'église fut consacrée et dédiée sous l'invocation de la Sainte Vierge, et de saint Pierre et de saint Sulpice.

La beauté de ce portail, son caractère noble et imposant qui résulte de l'harmonie qui règne dans toutes ses parties, attestent le goût et le génie de l'architecte. Sa longueur est de 354 pieds. Il se compose de deux ordres, le dorique et l'ionique. Aux deux extrémités et sur la même ligne, sont deux corps de bâtimens carrés, qui servent de base à deux tours ou campanilles, qui ont 210 pieds d'élévation, c'est-à-dire 6 pieds de plus que les tours de Notre-Dame.

Il paraît que Servandoni échoua dans la composition des tours; elles étaient moins élevées qu'elles ne le sont aujourd'hui, et elles n'avaient qu'une ordonnance; le curé et le marguillier jugèrent qu'il fallait les reconstruire. L'exécution en fut confiée à un architecte médiocre. Il les éleva sur une double ordonnance; la première était octogone, et reposait sur un plan quadrangulaire, la seconde était circulaire. Celle qui existe à l'angle méridional de la façade est de cet architecte.

En 1777, M. Chalgrin fut chargé de la reconstruction de ces deux tours, mais celle du nord a seule été rebâtie. Il la composa de deux ordonnances, l'une sur un plan quadrangulaire, et l'autre, plus élevée, sur un plan circulaire quoiqu'elle repose sur un socle carré, de sorte qu'elle est plus en harmonie avec le plan général de la façade.

Entre ces deux tours, Servandoni avait placé un fronton; mais la foudre l'ayant dégradé en 1770, on le remplaça par une balustrade. Suivant l'opinion de plusieurs critiques, les deux tours nuisent par leur aspect et leur isolement aux deux extrémités de la façade, à l'effet général de l'édifice, et ressemblent assez aux jambages d'un meuble renversé.

A l'aplomb des tours sont deux chapelles : l'une est un baptistaire, et l'autre, le sanctuaire du viatique. Elles sont ornées de statues allégoriques sculptées par Boisot et Mouchi.

La longueur de l'édifice, depuis la première marche de la façade principale jusqu'à l'extrémité de la chapelle de la Vierge est de 423 pieds; sa hauteur, depuis le pavé jusqu'à la voûte a 99 pieds. Les portes latérales offrent des niches extérieures où sont placées des statues de saints qui ont 9 pieds et demi de proportion; elles sont dues au ciseau de François Dumont. Le chœur, entièrement construit sur les dessins de Guittard, a 89 pieds de longueur; il est entouré de sept arcades dont les pieds droits sont ornés de pilastres corinthiens; cette ordonnance est aussi celle de la nef. En 1732 on posa solennellement la première pierre de l'autel principal. La chapelle de la Vierge, située au rond-point de l'église, est d'une exécution remarquable. La coupole, peinte à fresque par Lemoine, représente l'Assomption de la Vierge. Cette peinture, endommagée par l'incendie qui, en 1763, consuma la foire Saint-Germain, fut réparée par Callet. Dans une niche qui fait saillie du côté de la rue Garencière, est un groupe dont la figure principale représente la Vierge tenant l'Enfant Jésus. Ce groupe est éclairé d'en haut par un jour dont on voit l'effet sans qu'on puisse reconnaître l'ouverture par laquelle il pénètre. Cette chapelle, achevée en 1777, a été richement décorée par Servandoni. A droite, dans la chapelle de saint Maurice, sont des peintures à fresque, exécutées d'après un procédé nouveau, par MM. Vinchon et de George. Des tableaux de l'école moderne décorent deux chapelles situées à gauche en entrant. Les bénitiers de cette église sont formés de deux coquilles appartenant à un poisson appelé *tuilée*, et dont la république de Venise fit présent à François Ier. La chaire, placée en 1789, est plutôt hardie que belle. La tribune

du buffet d'orgues est soutenue par des colonnes d'ordre composite. Ces orgues ont été fabriquées par Cliquot, célèbre facteur.

La ligne méridienne, établie au milieu de la croisée, est tracée sur le pavé avec les signes du zodiaque, au vrai nord et sud, dans une longueur de 176 pieds. A son extrémité septentrionale cette ligne se prolonge et s'élève verticalement sur un obélisque de 25 pieds de hauteur. La fenêtre méridionale de la croisée est entièrement close, à l'exception d'une ouverture d'un pouce de diamètre, pratiquée sur une plaque de laiton. Par cette ouverture, placée à 75 pieds au-dessus du niveau du pavé, passe un rayon de soleil, qui vient frapper la ligne tracée, en y dessinant un ovale d'environ 10 pouces et demi de long. Au solstice d'hiver, cette image se porte sur la ligne verticale de l'obélisque, et se meut avec rapidité, parcourant deux lignes par seconde. Cette ligne méridienne fut établie, en 1743, par Henri de Sully, pour fixer d'une manière certaine l'équinoxe du printemps et le dimanche de Pâques.

Cette église renfermait plusieurs tableaux dignes d'attention, et entre autres monumens sépulcraux, le mausolée du curé Languet, mort en 1750. Ce mausolée, exécuté par Michel-Ange Slodtz, a été transféré au Musée des Petits-Augustins. Ce curé, dans les quêtes qu'il faisait chez ses plus riches paroissiens, s'emparait souvent de vaisselle, de plats, de cafetières d'argent qu'il fallait bien lui laisser emporter, et de ces offrandes il fit fondre une vierge en argent massif, haute de six pieds. On la renferma dans la sacristie, dans la crainte qu'elle ne tentât la cupidité. Pendant la révolution elle fut convertie en monnaie.

En 1802, l'église de Saint-Sulpice fut érigée en paroisse du XIe arrondissement. Elle a pour succursales les églises de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Séverin. En 1824 elle a reçu divers embellissemens; et des cloches ont été placées dans la grande tour.

L'AGAMI.



(L'Agami.)

Cet oiseau, du genre des gallinacés, est originaire de l'Amérique méridionale, et il abonde principalement dans la Guiane. Un peu plus gros que la poule, très leste à la course, volant rarement, et ne pouvant, avec ses ailes courtes, se soutenir long-temps en l'air, il semble destiné à être quelque jour un des habitans des basses-cours, même en Europe, quoique son pays natal soit entre les tropiques. Il est d'un aspect assez agréable : un plumage d'un beau noir; une plaque d'un éclat métallique sur la poitrine, avec des reflets de vert, de bleu et de violet; une grande vivacité de mouvement, un regard expressif; voilà certainement des titres qui le feraient admettre, quand même il n'en aurait point d'autres plus importans.

Rien n'est plus aisé que d'apprivoiser cet oiseau : il fait, pour ainsi dire, la première démarche, et s'offre volontiers à l'homme. Dans les forêts, son extrême confiance lui est souvent funeste : le chasseur imite son cri, l'attire à sa portée, l'ajuste à loisir, et ne manque jamais son coup. L'agami apprivoisé s'attache à son maître, le suit avec joie lorsqu'il en obtient la permission, le quitte avec des expressions de regret, accourt joyeux au-devant de lui; il est avide de caresses, et les sollicite avec une persévérance qui devient quelquefois importune. Dans l'état de domesticité, il contracte quelques uns des vices que la dépendance engendre, mais il manifeste toutes les bonnes qualités d'un serviteur fidèle. Intelligent et docile, il sait interpréter le regard et les gestes de son maître, et il obéit sur-le-champ. Les personnes qu'il aime peuvent compter sur son courage : il les défend à ses risques et périls; ceux qui lui déplaisent ont à garantir leurs jambes contre ses vigoureux coups de bec. Si tout ce que l'on raconte de l'instinct de cet oiseau n'est pas une exagération de voyageur, l'acquisition d'un tel serviteur ne serait pas moins utile qu'agréable : il s'acquitte très bien, dit-on, de l'emploi de chien de berger, et peut surveiller même un troupeau de moutons, quoiqu'on ne lui confie ordinairement que des espèces emplumées. On s'étonne que l'on ait tardé si long-temps à transporter en Europe une espèce intéressante à tant d'égards. Si les sociétés d'agriculture l'avaient sous leurs yeux, elles parviendraient enfin à lui assigner la destination la plus profitable pour nous; nous saurions définitivement ce qu'on peut en attendre, et si elle mérite effectivement d'être associée à la race du chien dans nos soins et notre affection.

L'agami fait entendre assez fréquemment un son singulier, qui paraît venir de l'intérieur de son corps et percer au travers de sa peau. Quelques personnes ont été conduites à lui accorder le don de ventriloquie, en attribuant à ce mot le sens que présente son étymologie; cela lui a fait aussi donner plusieurs surnoms, tels que celui d'*oiseau-trompette*, etc.; mais ces explications ne sont pas encore bien positives, et l'examen doit continuer.

Paris avait subsisté jusqu'à Louis XIII sans le Pont-Neuf; Melon demande si c'était une raison pour ne pas le bâtir. Que d'améliorations opérées depuis un siècle! Bien d'autres encore s'opèreront jusqu'à ce qu'un nouveau siècle soit écoulé; et il se trouvera alors, comme aujourd'hui, des partisans des anciens erremens, qui répèteront de nouveau que c'est folie que de vouloir être mieux. J.-B. Say.

DÉTAILS SUR LES VINS FINS DE BORDEAUX.

Les vins que l'on récolte dans le département de la Gironde, connus sous le nom général de *vins de Bordeaux*, se divisent en plusieurs classes : les vins de *Médoc*, de *Graves*, de *Palus* ou de *Côtes*, et les vins *blancs*.

Le Médoc, subdivision provinciale de l'ancien Bordelais, a une étendue de vingt lieues de long sur la rive gauche du bas fleuve, et n'a guère que deux lieues de large; il commence à Blanquefort, trois lieues au-dessous de Bordeaux, et finit à Saint-Seurin de Cadourne, dans le bas Médoc. Ce pays présente à sa surface de légères sinuosités.

Les vins rouges de Médoc se divisent en premier, second, troisième, quatrième et même cinquième crû, et se récoltent dans les communes suivantes : Margaux, Pauillac, Saint-Julien, Saint-Estèphe, Cantenac, Beychevelle, Soupan, Listrac, etc. Dans les premiers crus on distingue, le *Château-Margaux*, le *Château-Laffitte* et le *Château-Latour ;* dans les seconds le *Laroze*, le *Mouton*, le *Léoville*, le *Rauzan*, le *Kirwan*, le *Destourmel*, etc; dans le troisième le *Pichon*, le *Pontet Canet*, le *Château-Beychevelle*, etc. ; dans les quatrième et cinquième crus se classent les *bourgeois supérieurs*, le *commun* des grands propriétaires dits les *bourgeois fins* et les *bourgeois ordinaires*. On distingue encore ceux qu'on appelle *vins de paysan*.

Les mêmes communes produisent depuis les premiers crus jusqu'au vin de paysan ; si la qualité et le prix en diffèrent, cela tient à plusieurs causes; d'abord au terroir et à la position des vignobles plus ou moins exposés au soleil, ensuite au choix du cep ou plant de vigne. Le paysan en achète ordinairement qui sont d'une qualité supérieure, mais qui fournissent une plus grande quantité de liquide. On conçoit encore que le manque de capitaux empêche les paysans de donner à leur vin des soins toujours très coûteux. Il arrive souvent qu'un paysan possédant une partie de vigne enclavée dans celle d'un haut propriétaire, ne peut se défaire de sa récolte qu'à 60 pour o|o au-dessous de son voisin.

L'époque des vendanges varie selon la température de l'année; il y a quelquefois un mois de différence d'une année à l'autre, mais ce cas est rare ; en général, c'est toujours vers la fin de septembre ou au commencement d'octobre que les vendanges ont lieu dans le Médoc.

On peut déjà apprécier la qualité et l'abondance du vin à l'époque de la floraison de la vigne. Si cette floraison s'exécute en beau temps (chaleur tempérée), les apparences sont pour une bonne récolte; dans le cas contraire (pluie et vent), la récolte est mauvaise. La pluie occasione le *coulage*, qui diminue souvent des trois quarts le produit qu'on pouvait espérer. C'est ordinairement vers le mois de mai que la floraison a lieu.

Depuis quelques années les propriétaires des grands crus emploient pour faire leur vin des procédés qui ne sont pas usités dans les autres vignobles du département. Après que le raisin a été cueilli, ils le font égrapper pour se débarrasser du goût âpre provenant de la tige. Les graines se mettent dans de grandes cuves, et forment ainsi ce qu'on appelle une *cuvée*. Le plus ordinairement il faut plus d'un jour pour recueillir tout le raisin, alors chaque récolte se met dans des cuves séparées. On concevra facilement la nécessité d'un pareil soin, quand on saura que souvent une partie de vigne a besoin d'être récoltée aujourd'hui, tandis qu'une autre exigera deux ou trois jours de plus pour acquérir le degré de maturité convenable.

Le raisin une fois mis dans les cuves, on le laisse fermenter jusqu'au moment où on reconnaît que le vin est bon à être *écoulé;* cette appréciation se fait en général au moyen d'un thermomètre disposé par M. Casati, opticien à Bordeaux. La liqueur est reçue alors dans des barriques neuves; les vieilles donneraient au vin un goût étranger : chaque année a son *bouquet* propre, et quoique des barriques qui auraient contenu des vins de 1827 ne nuiraient pas précisément à celui de 1828, elles lui feraient perdre cependant le parfum qui lui est particulier, et à des vins d'une si haute naissance, on ne doit pas regarder à une dépense semblable.

Le procédé qu'on vient de décrire, et qui consiste à obtenir le vin par la fermentation du raisin, produit beaucoup moins que celui du foulage ; mais aussi la qualité en est supérieure ; la partie sucrée et alcoolique du raisin y domine.

Aux environs de Bordeaux se récoltent les vins appelés de *Graves ;* les communes qui les produisent sont Taleuce, Pessac, Mérignac, Gradignan, etc., etc. Parmi eux se distingue le *Haut-Brion*, qui jouissait autrefois, auprès des négocians bordelais, d'une grande faveur, mais auquel on préfère maintenant les vins de Médoc. Les crus de la Mission, Cheneuf, sont très estimés parmi les vins de Graves.

Sur la rive droite du fleuve, depuis la Bastide (pont de Bordeaux) jusqu'à Blaye (14 à 15 lieues en descendant vers la mer), se récoltent les vins dits de *Palus* et de *Côtes*. Les communes de Queyries et de Montferrand produisent les premiers et seconds crus de Palus; celles de Bourg, Bassens et Blaye produisent les premiers et seconds de Côtes. Les premiers vins sont plus riches en couleur que les vins de Médoc; cela tient à la nature des terres qui les produisent, et qui sont des terres d'alluvion que le fleuve dépose sur la rive. Ces vins de Palus servent beaucoup dans le *coupage* avec les Médocs. Cette opération ne nuit point à la qualité de ces derniers, et leur donne la couleur qui leur manque. Ce qui nuit aux vins de Bordeaux, c'est de les couper avec des vins récoltés ailleurs que dans le département, tels que les *Roussillons* et les *Cahors ;* cependant les Anglais aiment nos vins travaillés avec de l'*Ermitage*, qui se récolte dans la Drôme et l'Ardèche.

Outre les vins rouges que nous venons de citer, le département en produit d'autres qu'on ne classe pas, et qui forment la consommation de l'habitant, ou sont expédiés vers Paris et la Bretagne. Ce sont des vins fort inférieurs aux précédens; néanmoins, parmi ces vignobles disséminés dans le département, se distingue le *Saint-Émilion*, petite commune des environs de Libourne, où le vin qui se récolte est très estimé.

Le département de la Gironde produit encore des vins blancs dont la réputation et la bonté égalent les Médoc des premiers crûs ; ils se récoltent dans la partie au sud de Bordeaux, en remontant le fleuve; les communes de Sauterne, Barsac, Podensac, Preignac, produisent les plus estimés. Les terres de Graves fournissent aussi des vins blancs excellens; on les retire des communes de Gradignan et Léognan. Le raisin qui les produit se foule, mais on attend pour le cueillir qu'il soit arrivé à un point de maturité approchant de la décomposition; on ne le laisse point fermenter dans les cuves, mais à mesure qu'il s'écoule du pressoir on le met dans des barriques où la fermentation s'effectue, ou mieux dans des *foudres*, énormes tonnes contenant un grand nombre de barriques.

Le commerce des vins de Bordeaux est immense. Les premiers crus s'envoient pour la plupart en Angleterre, où les droits d'entrée sont si élevés, qu'ils équivalent à une véritable prohibition pour les vins inférieurs. Aussi les Anglais, qui sont de grands appréciateurs, boivent de meilleurs vins que les Français; en voici d'ailleurs une autre cause : il n'y a guère que six ou sept maisons de Bordeaux, la plupart anglaises, et qui jouissent de la plus haute réputation en Angleterre, qui puissent garantir la qualité supérieure des vins. Elles n'achètent pour envoyer outre-mer que les bonnes années ; et il y a autant de différence pour un même crû entre les bonnes et les mauvaises années, qu'il y en a, dans les bonnes années, entre un premier crû et un troisième.

Dès qu'une année se présente sous de favorables auspices, les courtiers de ces maisons vont goûter les vins sur les lieux immédiatement après leur récolte. S'ils en préjugent la qualité supérieure, ils achètent à peu près la totalité de la récolte, ce qui exige une mise de fonds de plusieurs millions. Ces vins ne peuvent guère être livrés au commerce d'Angleterre, qui en prend les trois quarts, qu'après avoir été soignés pendant trois ans. C'est un vrai monopole; mais ce monopole de la richesse tourne à l'avantage du riche consommateur,

certain, en s'adressant à ces maisons, d'avoir réellement les meilleurs crus. Les propriétaires mêmes des crus de Médoc ne sont pas à même de donner des vins aussi délicats que le négociant qui les leur a achetés; cela tient à ce qu'ils gardent leurs mauvaises années, dont ils se défont tant bien que mal; et il y aurait folie de leur part, quand une année est bonne, à refuser de vendre aux négocians qui leur achètent leur récolte comptant.

Il se fait aussi beaucoup d'expéditions de vins de Bordeaux en Hollande; mais les Hollandais les achètent avec toute leur *lie*, c'est-à-dire immédiatement après la vendange; ils les travaillent chez eux, n'aimant pas la manière française. Les vins qu'ils prennent de préférence sont les vins de Graves rouges et les petits Médoc.

La conscience ne doit ses comptes qu'à Dieu. On y pénètre par la persuasion, et non par force. C'est une fleur qui s'ouvre aux rayons du soleil, et qui se ferme aux vents orageux.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Vœux d'un solitaire.*

L'amour de la patrie, la générosité, ont été des vertus communes chez les anciens; mais la véritable philanthropie, l'amour du bien et de l'ordre général, est un sentiment tout-à-fait étranger aux siècles passés.

CHASTELLUX, *De la félicité publique.*

AVIS AUX SOUSCRIPTEURS. — Le *Magasin pittoresque* n'ayant commencé à paraître que le 9 février 1833, nous sommes obligés, afin que les 52 livraisons promises soient complétées au 31 décembre 1833, de faire paraître, à cinq intervalles successifs, deux livraisons à la fois. Ces cinq livraisons complémentaires différeront des autres seulement en ce qu'on n'y trouvera pas l'article ordinaire intitulé *la Semaine*, *calendrier historique*.

JOHN FLAXMAN.

John Flaxman, célèbre sculpteur et dessinateur anglais, est né le 6 juillet 1755 dans la province d'York. Il était encore enfant lorsque son père, qui était mouleur, vint habiter Londres, et y ouvrit une boutique de figures en plâtre. Il est probable que la vue continuelle des copies des statues antiques contribua à révéler de bonne heure à Flaxman sa vocation. On rapporte qu'il était d'une santé délicate, et qu'il ne se mêlait presque jamais aux jeux et aux exercices de ses camarades : tout son temps était consacré au dessin; il fut obligé d'aviser aux moyens de s'instruire lui-même, sans aide, car sa famille était trop pauvre pour lui donner une éducation régulière.

A quinze ans il fut admis comme élève à l'académie royale. Au concours secondaire, dont le prix est une médaille d'argent, il l'emporta sur ses rivaux; mais au concours supérieur, la médaille d'or fut décernée par le président, Josué Remolds, à un autre élève qui depuis n'a jamais rien composé de remarquable. Flaxman fut profondément affecté de cette défaite; cependant, loin d'en perdre courage, il se livra avec une ardeur extraordinaire à l'étude de l'art. Les premiers travaux qui le firent connaître furent les dessins dont il orna les vases de porcelaine de la manufacture de MM. Wedgwood. Il se maria en 1782, et, cinq ans après entreprit un voyage en Italie, où il resta jusqu'en 1794. Dans cet intervalle de temps, il composa un grand nombre de dessins qui se répandirent dans toute l'Europe. Après son retour en Angleterre, en 1797, il fut élu membre associé, et en 1800 membre de l'académie royale; il exécuta depuis beaucoup de travaux en marbre. Déjà, de son vivant, l'opinion publique l'avait placé au premier rang des artistes modernes. Il est mort âgé de 72 ans, le 7 octobre 1826, dans sa maison de la rue de Buckingham, à Londres.

Les principales œuvres de Flaxman sont ses dessins sur *l'Œuvre des Jours*, et *la Théogonie* d'Hésiode; *l'Iliade* et *l'Odyssée*; les *Tragédies* d'Eschyle; *l'Enfer*, *le Purgatoire* et *le Paradis* du Dante; et ses sculptures les plus célèbres sont les statues et les bas-reliefs du théâtre de Covent-Garden, les monumens de Chichester et de Westminster, parmi lesquels on remarque les monumens élevés au poëte Collins, au comte de Mansfield; les mausolées de lord Kowe, Abercrombie, etc.; et les statues de Washington, Josué Reinolds, Pitt, etc.

M. Réveil, connu par ses dessins et ses gravures à l'eau forte sur acier du *Musée de peinture et de sculpture*, a commencé à publier à Paris le recueil complet de l'œuvre de Flaxman; mais il n'a pas encore fait paraître les deux sujets que nous avons gravés, et que nous avons eu soin de choisir dans deux ordres de conception différens.



(Enlèvement de Pandore par Mercure.)

L'Enlèvement de Pandore par Mercure, qu'on voit au bas de la page précédente, n'a pas besoin d'explication. Il existe au Musée du Luxembourg un tableau représentant le même groupe, et qui paraît en être une imitation.



(John Flaxman.)

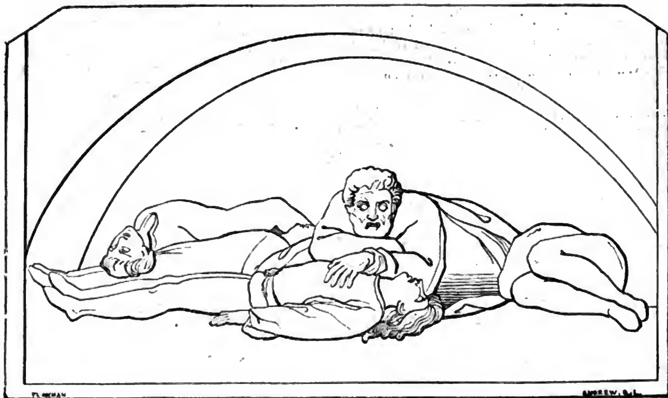
La Mort d'Ugolin et de ses enfans est un sujet emprunté au Dante. Voici le récit que le poète a mis dans la bouche d'Ugolin, qui, dans l'Enfer, dévore le crâne de Ruggieri :

« Je suis le comte Ugolin; celui-ci est l'archevêque Ruggieri. Il est inutile de répéter que, malgré ma confiance en lui, victime de ses affreux soupçons, je fus saisi et dévoué à la mort. Hélas! combien cette mort fut atroce!... A travers les soupiraux de la tour, que, depuis mon supplice, on surnomma *Tour de la Faim*, une légère ouverture m'avait déjà, plusieurs fois, fait apercevoir la clarté du jour, lorsqu'un songe funeste déchira pour moi le voile de l'avenir.

» Ruggieri me semblait être mon seigneur et mon maître; il poursuivait un loup et ses louveteaux vers la montagne qui sépare Pise de Lucques. Il chassait devant lui les Gualandi, les Sismondi et les Lafranchi. En peu de temps le loup et ses petits me parurent fatigués; une troupe de chiens affamés leur déchiraient le flanc.

» Quand je fus éveillé, avant l'aurore, j'entendis mes fils qu'on avait emprisonnés avec moi, pleurer en dormant encore, et demander du pain. . . . .

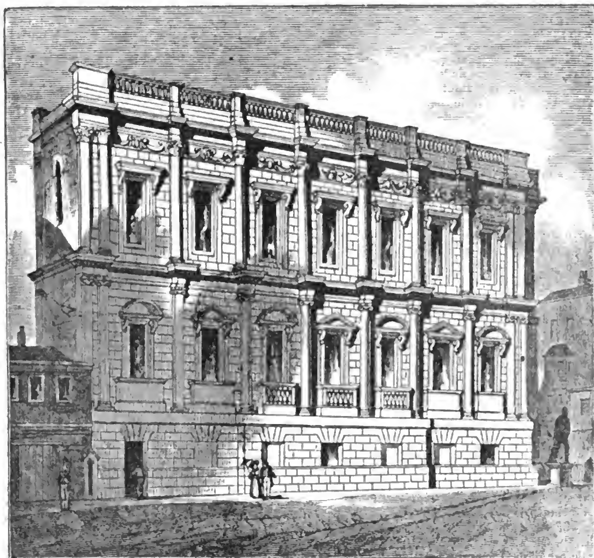
» Mes fils étaient debout : déjà approchait l'heure où l'on avait coutume d'apporter notre nourriture; chacun de nous était tourmenté de noirs pressentimens. J'entendis fermer à clef les portes de l'horrible tour; je regardai mes enfans sans parler : je ne pleurai pas, tant mes facultés devenaient insensibles. Mes fils pleuraient; mon jeune Anselme me dit : « Pourquoi nous regardes- » tu ainsi, mon père? Qu'as-tu donc? » Je ne pleurai pas encore; immobile, je gardai le silence tout ce jour et la nuit suivante, jusqu'au lendemain qu'un nouveau soleil vint éclairer ce monde. A peine un faible rayon eut-il pénétré dans cette affreuse prison, que je vis mes propres traits sur la figure de mes quatre malheureux fils. De rage, je me mordis les mains. Mes fils, pensant que la faim me tourmentait, se levèrent et me dirent : « O mon père! notre douleur sera moins affreuse si tu nous fais servir à ta nourriture; tu nous as donné ces chairs périssables, ne peux-tu pas les reprendre?...



(Ugolin et ses enfans.)

» Je me fis alors violence pour ne pas redoubler leur désespoir. Ce jour et le suivant, nous demeurâmes tous dans un morne silence. Terre maudite, tu ne t'es pas abîmée sur nos souffrances! Nous avions atteint le quatrième jour, Gaddo vint tomber à mes pieds; il expira en me disant : « Mon père, est-ce que tu ne viens » pas à mon secours? » Je vis les trois autres s'éteindre un à un entre le cinquième et le sixième jour. La vue troublée par l'épuisement complet de mes forces, *je tombai sans connaissance sur leurs cadavres*, et les appelai encore pendant deux jours... La faim eut ensuite plus de pouvoir que la douleur. »

WHITE-HALL.



(Palais de White-Hall.)

Au commencement du XVIe siècle, un vaste palais s'élevait sur la rive gauche de la Tamise, occupant tout l'espace compris entre cette rivière et la rue White-Hall d'un côté, et de l'autre, celui qui s'étend depuis le palais Northumberland jusqu'au pont de Westminster. Ainsi situé, le vieux White-Hall s'appuyait, à l'ouest, au parc Saint-James, et vers le sud au palais de Westminster, qui est aujourd'hui le siége du parlement.

On dit que le terrain sur lequel il est bâti appartenait primitivement à l'abbaye de Westminster, qui, dans les commencemens du XIIIe siècle, le vendit à Hubert de Burgh, seigneur de Kent, et chef de la justice d'Angleterre. De Burgh y fit construire un beau palais, et à sa mort, arrivée en 1242, il légua sa propriété aux moines noirs d'Holborn. Treize ans plus tard, ces religieux le cédèrent à Walter Grey, archevêque d'York, qui lui donna son nom, et le laissa à ses héritiers.

Ce nom de palais d'York, il le portait encore lorsque le célèbre cardinal Wolsey en fit une habitation capable d'éclipser par son luxe et sa magnificence non seulement les demeures royales d'Angleterre, mais celles de tous les souverains de l'Europe. Ce prélat ambitieux qui prétendait à la tiare, et qui disait *moi et le roi*, donna aux ambassadeurs de François Ier une fête qui surpassait tout ce qu'on avait vu jusque là.

« On ne voyait, dit un historien presque contemporain, dans les plafonds et dans les lambris que peintures et sculptures faites par les meilleurs ouvriers de l'Europe. L'or et l'azur brillaient de tous côtés. Les ameublemens et les tapisseries d'or et de soie éblouissaient la vue : les buffets étaient chargés de vaisselle d'or et d'argent; et de quelque côté qu'on jetât les yeux on ne rencontrait que des richesses inappréciables. Trois cents lits magnifiquement drapés avaient été préparés pour les conviés. Les chambres étaient éclairées par des lustres en vermeil. Une musique charmante dura pendant tout le repas, qui avait été annoncé par des fanfares de trompette et qu'avaient préparé une multitude de cuisiniers et de pourvoyeurs choisis. On ne servait point de plat qui ne fût accompagné d'une devise ingénieuse, et plus de cent parurent au second service, dont on ne pouvait assez admirer l'invention. Après le repas, on conduisit les ambassadeurs dans leurs chambres, où ils trouvèrent sur les tables des vases précieux pleins des plus excellentes liqueurs. L'ameublement de chaque pièce était différent des autres, mais tous étaient également beaux et merveilleusement riches. »

Le favori de Henri VIII ne jouit pas long-temps de ses immenses richesses; disgracié en 1529, il reçut l'ordre de sortir de son palais, et l'inventaire qui fut fait de cette superbe habitation donne une idée du luxe du dernier possesseur. On n'y voyait que tentures de drap d'or, de moire d'argent, de haute-lice ou d'un point à l'aiguille d'un travail exquis. Les siéges et les tables répondaient à la beauté des tapisseries, et les principales chambres étaient garnies de meubles d'or chargés de vaisselle d'or, d'argent ou de vermeil. Plus de mille pièces de riches étoffes étaient rangées sur des tables pour la tenture des appartemens qu'on changeait à chaque saison de l'année. Le cardinal, en partant, confia la garde de toutes ces richesses à son tré-

sorier, avec ordre de les remettre entre les mains du roi aussitôt qu'il les demanderait. Cette demande, comme on peut bien le penser, ne se fit pas long-temps attendre, et tandis que Wolsey s'acheminait vers l'exil, tous ses biens devenaient propriété de la couronne.

C'est dans ce même palais que fut célébré le mariage de Henri VIII avec Anne de Boleyn. Lorsque ce prince en prit possession, il y ajouta quelques constructions qui avaient pour objet de le réunir entièrement au palais de Saint-James. Il y résida pendant toute la durée de son regne, et y mourut le 28 janvier 1548.

On ne peut fixer avec certitude l'époque où cette demeure royale reçut le nom de White-Hall. Il est probable, toutefois, qu'une partie des bâtimens était ainsi appelée du temps du cardinal de Wolsey, et que c'est sous le règne d'Elisabeth que cette désignation fut définitivement adoptée.

Le roi Jacques Ier, qui y tint sa cour après cette reine, se proposait de reconstruire White-Hall d'après les dessins d'Inigo Jones; mais le *Banquetting-House* (maison des banquets) est la seule partie de ce vaste plan qui fut mise à exécution. Ce palais, dont la façade a été récemment restaurée, peut être considéré, non seulement comme un des meilleurs ouvrages du grand architecte dont nous avons parlé, mais encore comme un des plus beaux monumens de Londres.

Le dôme de la chapelle est peint par Rubens, et représente, dans une suite de neuf tableaux, l'histoire et l'apothéose de Jacques Ier; ce beau travail, restauré depuis par Cipriani, valut à son auteur 3000 livres sterling et le titre de chevalier.

White-Hall a été la résidence des rois d'Angleterre, jusqu'à la reine Anne, en 1697, époque à laquelle il fut consumé par un incendie, à l'exception du *Banquetting-House*, ainsi nommé parce que du temps de la reine Elisabeth il servait aux repas publics.

L'évènement le plus mémorable dont ce palais a été le théâtre est, sans contredit, le supplice de Charles Ier. On sait que ce prince, marchant sur les traces de son père, conçut le projet de réédifier le pouvoir absolu. Il ne s'aperçut point que les communes anglaises avaient acquis une importance inconciliable avec le genre de gouvernement qu'il voulait rétablir. Cédant à des influences de cour, il rejeta la fameuse *pétition des droits*, et essaya de gouverner sans parlement. Dès lors le peuple le considéra comme un ennemi avec qui il n'y avait pas de traité possible. Charles fut forcé de sortir de Londres, et, après plusieurs affaires malheureuses, où la victoire resta aux troupes parlementaires, il fut mis en jugement, condamné à mort, et exécuté le 30 janvier 1648 (vieux style), 9 février 1649 (nouveau style).

L'échafaud avait été dressé contre le palais de White-Hall; Charles y arriva en passant par une fenêtre, aujourd'hui murée.

Non loin de là s'élève maintenant une statue en bronze de Jacques II, par Grihlin Gibbons. Le monarque, vêtu à la romaine, tient d'une main le bâton de commandement, et semble indiquer, dit-on, la place où périt l'infortuné Charles Ier.

LA BULLE D'OR.

On désigne sous le nom de Bulle d'or une loi fameuse que Charles IV, empereur d'Allemagne, publia solennellement dans les états de Nuremberg, en 1356, et qui depuis, confirmée par une foule d'autres lois, fut la base de l'édifice politique de l'empire germanique.

Le nom de cet acte vient d'un scel d'or, appelé par d'anciens auteurs *Bulla*, qui y fut apposé. On a beaucoup écrit pour savoir si l'original avait été rédigé dans la langue romaine ou dans l'idiome allemand. Cette question, restée douteuse, est une de celles produites par ce sentiment national dont le motif est toujours pur, mais dont l'objet devrait souvent être un peu mieux choisi.

Voici le préambule de cette Bulle d'or, emprunté à une ancienne traduction répétée dans plusieurs ouvrages français.

« Au nom de la sainte et indivisible Trinité. Ainsi soit-il.

« Charles, par la grâce de Dieu, empereur des Romains toujours auguste, et roi de Bohême, à la mémoire perpétuelle de la chose. Tout royaume divisé en soi-même sera désolé, et parce que les princes se sont faits compagnons de voleurs, Dieu a répandu sur eux un esprit d'étourdissement et de vertige, afin qu'ils marchent en plein midi de même que s'ils étaient dans les ténèbres; il a ôté leurs chandeliers du lieu où ils étaient, afin qu'ils soient aveugles et conducteurs d'aveugles. Et en effet, ceux qui marchent dans l'obscurité se heurtent, et c'est dans la division que les aveugles d'entendement commettent des méchancetés. Dis, Orgueil, comment aurais-tu régné en Lucifer, si tu n'avais appelé la dissension à ton secours? Dis, Satan envieux, comment aurais-tu chassé Adam du paradis, si tu ne l'avais détourné de l'obéissance qu'il devait à son créateur? Dis, Colère, comment aurais-tu détruit la république romaine, si tu ne t'étais servie de la division pour animer Pompée et Jules à une guerre intestine, l'un contre l'autre? Dis, Luxure, comment aurais-tu ruiné les Troyens, si tu n'avais séparé Hélène d'avec son mari? Mais toi, Envie, combien de fois t'es-tu efforcée de ruiner par la division l'empire chrétien que Dieu a formé sur les trois vertus théologales, la Foi, l'Espérance et la Charité, comme sur une sainte et indivisible trinité, vomissant le vieux venin de la dissension parmi les *Sept Électeurs*, qui sont les colonnes et les principaux membres du saint-empire, et par l'éclat desquels il doit être éclairé comme par sept flambeaux dont la lumière est fortifiée par les sept dons du Saint-Esprit; c'est pourquoi, étant chargé, tant à cause des devoirs que nous impose notre dignité impériale, etc., etc. »

L'empereur se sert plusieurs fois, dans la Bulle d'or, de cette expression : *De notre certaine science, autorité et pleine puissance impériale*. Maximilien Ier inséra le premier dans ses actes publics : *Du consentement des électeurs*. Plus tard les constitutions furent promulguées avec ces paroles : *Nous sommes demeuré d'accord avec les états, et les états avec nous, de ce qui suit*. En 1654, l'empereur Ferdinand III ayant voulu renouveler l'ancienne formule, cette tentative excita une réclamation générale, et le prince fut obligé d'alléguer une prétendue faute d'un secrétaire.

Les dispositions de la Bulle d'or sont de deux espèces : les unes traitent particulièrement de l'élection et des électeurs; les autres concernent l'empire en général, et en démontrent la déplorable situation à cette époque. On voit que le législateur, ne pouvant détruire le mal, s'occupait du moins à le régulariser, en quelque sorte, afin d'en diminuer les effets désastreux. Le chapitre 17, *des Défis*, en offre un exemple frappant : il porte qu'on ne devra ravager ni incendier les propriétés de son ennemi qu'après l'avoir averti pendant trois jours consécutifs.

Quelques uns des articles de la Bulle d'or ont eu force de loi jusqu'à nos jours; d'autres ont été modifiés par des actes subséquens; plusieurs étaient restés sans exécution.

Une chose remarquable, c'est qu'il est difficile de savoir précisément si c'est à l'empereur Charles IV, au corps entier des électeurs, ou à l'un d'eux, ou au génie

de quelque personnage obscur de l'État, qu'on doit la Bulle; l'histoire n'en fait pas mention. Ainsi cet acte, l'un des plus remarquables sans doute, dans sa bizarre contexture, des dix premiers siècles de l'histoire moderne, nous est arrivé sans que nous sachions proprement quel est celui dont il doit consacrer le nom. Beaucoup d'autres choses semblables ont été omises par les historiens de ces temps; mais nous avons, par compensation, des in-folio dans lesquels on peut voir exactement les descendans en ligne directe et collatérale de tous les burgraves, landgraves, margraves que le sol germanique a portés.

Il est plus difficile de faire six francs avec cinq sous, que de gagner un million avec dix mille livres.

MERCIER.

PEUPLADES QUI SE NOURRISSENT DE TERRE. — PEUPLADES QUI HABITENT LES ARBRES.

On a observé que dans toutes les régions de la Zone torride il existait, chez certaines peuplades, un désir étonnant et presque irrésistible de manger de la terre; celle qui est preférée est une glaise très grasse, dont l'odeur est très forte. Cet appétit singulier se manifeste dans la Nouvelle Calédonie, dans l'île de Java, en Guinée, au Pérou, etc. C'est en Amérique surtout que ce goût a été le plus étudié. M. de Humboldt rapporte à ce sujet des faits circonstanciés et précis, après lesquels il n'est plus possible de douter de la réalité des rapports des autres voyageurs.

La peuplade qui paraît être plus que toute autre portée à manger de la terre, est celle des *Ottomaques;* elle habite les bords de l'Orénoque. Tant que les eaux des rivières sont basses, ces sauvages se nourrissent de poissons et de tortues; mais dès qu'arrivent les débordemens périodiques, cet approvisionnement leur manque absolument, et pendant l'inondation ils se nourrissent d'une terre glaise, grasse et onctueuse, véritable argile de potier, colorée par un peu d'oxide de fer. Ils la pétrissent en boulettes, la font cuire à petit feu, et la conservent dans leurs huttes entassées en pyramides. Lorsqu'ils veulent manger leurs boulettes, ils les humectent. Chaque individu, dit M. Humboldt, consomme journellement les trois quarts ou les quatre cinquièmes d'une livre de terre.

Les Ottomaques portent un grand soin dans le choix de la terre qui leur sert de nourriture, car ils ont acquis pour ce mets une délicatesse de goût qui les transforme en véritables gourmets de terre glaise; aussi dans la saison même de la sécheresse, et lorsqu'ils ont du poisson en abondance, ils en mangent tous les jours, pour se régaler, quelques boulettes après leur repas. C'est pour eux une sorte de dessert.

Est-ce un goût factice, provoqué d'abord dans cette peuplade par le besoin réel de nourriture, et continué par anomalie? Les terres ont-elles réellement une puissance alimentaire, ou ne servent-elles qu'à leurrer, en quelque sorte, la faim, pendant que le corps se soutient en vivant lentement de sa propre substance (comme cela arrive pour les animaux dormeurs)? On n'est pas encore fort éclairé sur ces diverses questions; de nouvelles observations, longues et suivies, pourront seules y répondre; mais ce qui est bien constaté, c'est que les Ottomaques peuvent prendre leur place parmi les plus sales et les plus laids des hommes, ce qui ne dépose pas en faveur de leur genre de nourriture.

Il existe encore à l'embouchure de l'Orénoque une nation indomptée, dont les mœurs sont assez singulières; c'est celle des *Guaranis*, qui, dans la saison des pluies, lorsque le Delta est inondé, semblables à des singes, vivent au sommet des arbres. Le palmier à éventail (*mauritia*), leur fournit la nourriture et le logement. Avec la nervure de ses feuilles ils tissent des nattes qu'ils tendent avec art d'un tronc à l'autre.

Ces habitations suspendues sont en partie couvertes avec de la glaise, les femmes allument sur cette couche humide le feu nécessaire aux besoins du ménage, et le voyageur qui, pendant la nuit, navigue sur le fleuve, aperçoit de longues files de flammes à une grande hauteur en l'air, et absolument séparées de la terre. A une certaine période de la végétation, la moelle du tronc du *mauritia* recèle une farine analogue au sagou, qui forme, en se séchant, des disques minces de la nature du pain; avec la sève fermentée on fait un vin doux et enivrant; les fruits, comme la plupart de ceux de la Zone torride, donnent une nourriture qui varie de goût et de qualité selon l'epoque de maturité à laquelle on les cueille.

Ainsi, dit M. de Humboldt, nous trouvons au degré le plus bas de la civilisation humaine, l'existence d'une peuplade enchaînée à une seule espèce d'arbre, semblable à celle de ces insectes qui ne subsistent que par cetaines parties d'une fleur.

STATUE DE NAPOLÉON.

CONCOURS POUR LA STATUE DE NAPOLÉON. — DESCRIPTION DE LA COLONNE ET DE L'ANCIENNE STATUE. — DESCRIPTION DE LA NOUVELLE. — EXPLICATIONS SUR LA MANIÈRE DONT ELLE A ÉTÉ EXÉCUTÉE, ET SUR LE BRONZE QUI SERT A LA FONDRE.

Un concours fut ouvert, aux mois de mai et de juin 1831, pour une statue de Napoléon destinée à figurer au sommet de la colonne de la place Vendôme.

Le modèle choisi par la commission appelée à décerner le prix fut celui représenté par notre gravure. L'auteur, M. Seurre, s'était attaché à reproduire textuellement le Napoléon populaire, tel qu'il est universellement connu, avec son allure toute particulière, avec la forme et la pose de son chapeau et de tout son costume, avec ses gestes familiers; de manière que le peuple, contemplant la statue au sommet de la colonne, pût dire: Oh! c'est bien lui.

La colonne Vendôme a été fondue avec les douze cents pièces de canon prises sur les armées russes et autrichiennes pendant la campagne de 1805. Le bronze employé à cette colonne pèse 1,800,000 livres; elle a été faite à l'imitation de la fameuse colonne d'Antonin, à Rome. Érigée à la gloire de la grande armée, elle fut fondée en 1806 et terminée en 1810 Sa hauteur est de 118 pieds, non compris le piédestal; son diamètre est de 12 pieds; sa fondation a 30 pieds de profondeur. Elle a été assise sur le pilotis établi pour la statue équestre de Louis XIV, qu'elle remplace.

Le piédestal de la colonne a 21 pieds et demi d'élévation. Les quatre faces du piédestal présentent en bas-relief des trophées d'armes, composés de canons, mortiers, obusiers, boulets, carabines, timbales, drapeaux, casques et vêtemens militaires. Au-dessus du piédestal, et sur une espèce d'attique, se dessinent des festons de chêne, soutenus aux quatre angles par autant d'aigles en bronze, pesant chacun 500 livres. Le fût de la colonne est couvert d'une suite de tableaux en bas-relief et en bronze, disposés en spirale, et qui représentent les plus beaux exploits de la campagne de 1805, depuis le départ des troupes du camp de Boulogne jusqu'à la conclusion de la paix après la bataille d'Austerlitz.

Les bandes de bronze sur lesquelles sont ces tableaux en bas-relief ont 3 pieds 8 pouces de haut, et sont séparées entre elles par un cordon sur lequel est inscrite l'action représentée dans le tableau au-dessus.

On a pratiqué dans l'intérieur de la colonne un escalier à vis, composé de 176 marches, et par lequel on

monte à la galerie placée au-dessus du chapiteau de la colonne. Au-dessus de ce chapiteau s'élève une forme circulaire ou espèce de lanterne, terminée en dôme. Sur la partie de cette lanterne qui fait face aux Tuileries, on lit l'inscription suivante :

Monument élevé à la gloire de la grande armée, commencé le 25 août 1806, terminé le 15 août 1810, sous la direction de M. Denon, directeur-général, de M. G.-B. Lepère et de M. Gondouin, architectes.

C'est sur le sommet de ce dôme qu'était placée l'ancienne statue de Bonaparte. Cette statue était de Chaudet, sculpteur de Napoléon : elle avait dix pieds de hauteur, et pesait 5,112 livres ; Bonaparte était représenté en empereur romain, avec le manteau et la couronne de laurier. Elle resta seulement pendant cinq ans sur le faîte de la colonne ; au mois de mai 1814, les alliés et les royalistes l'en firent descendre. Depuis, elle a été fondue.



(Nouvelle statue de Napoléon.)

C'est à la place du drapeau blanc et du drapeau tricolore, qui ont tour à tour remplacé la grande figure de Bonaparte, que doit enfin reparaître une statue en harmonie avec la nature du monument. Comme nous l'avons dit, M. Seurre a reproduit l'extérieur de Bonaparte avec la plus scrupuleuse et la plus minutieuse vérité historique.

Le général Bertrand a bien voulu lui livrer la garderobe de l'empereur, et l'on peut contempler le chapeau, le frac militaire, les épaulettes, la redingote à revers, les bottes à l'écuyère, les éperons d'or, et même la lorgnette, tels que les portait le grand homme le jour même de la bataille d'Austerlitz. M. Seurre a même pu copier l'épée attachée au flanc de Bonaparte dans cette journée mémorable ; si jamais l'épée d'Austerlitz se perd, on la retrouvera là en bronze, au sommet de la colonne. Depuis le concours de 1831, M. Seurre a modifié un détail important de son ouvrage : la statue n'aura plus cette espèce de tronc d'arbre, qu'on aperçoit encore dans la gravure, qui cachait la jambe gauche de Bonaparte, et lui donnait, de loin et par-derrière, l'apparence d'un invalide ; M. Seurre a eu l'heureuse idée de remplacer ce tronc par trois boulets et une bombe ; de plus, la redingote descend davantage. Voici ce qui nécessite la présence de ces boulets. On avait remarqué que le ciel, qui de très loin apparaissait entre les jambes de l'ancienne statue, les rendait presque imperceptibles, et donnait à la statue l'apparence d'un cerf-volant suspendu par deux ficelles ; c'est pour neutraliser cet effet désagréable que M. Seurre a été obligé de cacher, le plus naturellement possible, l'espace vide entre les jambes.

Cette statue aura 12 pieds de hauteur ; l'ancienne, qui n'en avait que 10, paraissait petite et grêle. M. Seurre a obtenu du ministre de la guerre seize pièces de canon, qui se trouvaient dans l'arsenal de Metz, et provenaient, comme le bronze de la colonne, des conquêtes faites sur les Russes et les Autrichiens dans la campagne de 1805. Ces seize pièces de canon servent à fondre la statue ; elle sera coulée d'un seul jet, à la fonderie du Roule, par M. Crozatier.

La gravure est tirée du tableau chronologique intitulé *Napoléon et son époque*, rédigé suivant la méthode de Lesage, et qui a obtenu un grand succès populaire dans les départemens.

JEANNE D'ARC.

SA NAISSANCE. — SES PREMIÈRES ANNÉES. — SES EXPLOITS. SON PROCÈS. — SA MORT.

L'existence de cette jeune fille est une des plus merveilleuses, des plus intéressantes et des plus poétiques. Depuis quatre siècles, les commentateurs, les historiens et les poètes s'inspirent de son nom, de ses exploits, de sa mort ; les récits de sa vie remplissent encore l'imagination du peuple ; elle est un des exemples les plus extraordinaires de l'incroyable puissance que donnent à l'être humain le sentiment énergique des souffrances d'une nation, et la foi en Dieu.

Jeanne d'Arc est née en 1410, à Domremy, petit village situé entre Neufchâteau et Vaucouleurs. Son père se nommait Jacques d'Arc, et sa mère, Isabelle Romée. Ils étaient cultivateurs, pauvres, mais hospitaliers et probes. Jeanne ne sut jamais ni lire ni écrire ; elle n'était occupée qu'à filer, à soigner les bestiaux, à aider aux travaux des champs. Tout le monde, dans le village, la remarquait pour sa douceur, sa simplicité, sa vie laborieuse, et surtout pour sa piété. Jeanne fuyait les jeux et les danses pour aller prier à l'église ; elle parlait toujours de Dieu et de la Sainte Vierge. Ce

fut à l'âge de treize ans que son exaltation religieuse se manifesta par des effets extraordinaires.

Un jour, à l'heure de midi, dans le jardin de son père, elle crut entendre une voix inconnue qui l'appelait par son nom; elle vit apparaître l'archange Michel, accompagné d'un grand nombre d'anges; elle vit aussi sainte Catherine et sainte Marguerite. Ces apparitions se renouvelèrent fréquemment, et développèrent l'exaltation de Jeanne. Les voix qu'elle entendait lui commandaient d'aller en France, de faire lever le siége d'Orléans, et de conduire le roi Charles VII à Reims pour le faire sacrer. Jeanne crut, de toutes les forces de son âme, à cette mission divine, et se dévoua à l'accomplir.

Ces extases, ces voix du ciel s'expliquent facilement par l'influence que devait exercer sur l'imagination tendre et rêveuse d'une jeune fille l'état de la France au commencement du xve siècle.

Cette époque a été une de celles où notre patrie a éprouvé les plus horribles souffrances, nées de l'invasion étrangère des Anglais, des luttes acharnées des princes et des nobles, de la faiblesse de la royauté, de la peste et de la famine. La nationalité perdue, c'était là surtout ce qui froissait l'âme du peuple, et l'exaltait dans des sentimens de liberté et de vengeance; tout cela vint retentir, se résumer et se personnifier dans cette jeune fille, qui entendit la voix de Dieu l'appeler à la délivrance de la patrie. Nul obstacle, nulle difficulté n'arrêtent Jeanne; elle veut aller trouver Charles VII à Chinon, elle brave toutes les railleries,



(Monument élevé à Rouen à la mémoire de Jeanne d'Arc.)

tous les mépris; elle parvient à convaincre deux ou trois gentilshommes, qui, ébranlés par son assurance et sa foi, consentent à la présenter au roi.

Le 24 février 1429, elle entra dans Chinon; elle fut deux jours avant de pouvoir être introduite à la cour; enfin elle parut devant le roi, qui, voulant l'éprouver, lui dit :

« Je ne suis pas le roi; le voici, ajouta-t-il en lui montrant un des seigneurs de sa suite. — Mon Dieu, gentil prince, dit la jeune vierge, c'est vous, et non autre; je suis envoyée de la part de Dieu, pour prêter secours à vous et à votre royaume; et vous mande le roi des cieux par moi, que vous serez sacré et couronné en la ville de Reims, et serez lieutenant du roi des cieux, qui est roi de France. »

Après plusieurs nouvelles épreuves, après avoir été soumise aux interrogations des ecclésiastiques, afin de s'assurer si elle était inspirée de Dieu ou du prince des

ténèbres, elle obtint enfin de marcher au secours d'Orléans avec une suite militaire. Elle revêtit une armure complète; elle commanda elle-même son étendard dont elle a donné la description dans son interrogatoire. Cet étendard était d'une toile blanche, appelée alors *roucassin*, et frangée en soie; sur un champ blanc semé de fleurs-de-lis, était figuré Jésus-Christ, assis sur son tribunal dans les nuées du ciel, et tenant un globe dans ses mains; à droite et à gauche étaient représentés deux anges en adoration; l'un d'eux tenait une fleur-de-lis sur laquelle Dieu semblait répandre ses bénédictions; les mots *Jhesus Maria* étaient écrits à côté.

L'armée fut électrisée par la présence de Jeanne d'Arc; tous la croyaient bien inspirée de Dieu. Le 29 avril 1429, après avoir traversé les lignes des ennemis, à la vue de leurs forts, Jeanne d'Arc entra dans Orléans, armée de toutes pièces, montée sur un cheval blanc, précédée de son étendard, ayant à ses côtés le brave Dunois, et escortée des principaux seigneurs de la cour. Elle releva le courage abattu des habitans d'Orléans, elle les conduisit sur les remparts, et contre les forts des Anglais; en trois jours de combat elle les chassa et leur fit lever le siége.

Ce qu'il faut admirer, c'est le sang-froid de l'héroïne, sa bravoure et son horreur du sang; elle ne se servait de son épée qu'à la dernière extrémité.

C'est le 8 mai 1429 que les Anglais furent forcés de lever le siége d'Orléans; en mémoire de ce grand événement il fut institué une cérémonie religieuse, une procession dans la ville, qui est encore célébrée tous les ans à la même époque.

Mais cette cérémonie n'est plus qu'une vaine parodie, puisqu'il n'y a plus la croyance et l'exaltation qui autrefois la rendaient sainte et solennelle.

Jeanne d'Arc voulut de suite conduire Charles VII à Reims; malgré les avis du roi et des principaux seigneurs qui redoutaient de traverser quatre-vingts lieues de pays occupé par l'ennemi, elle les entraîna, reprit sur les Anglais toutes les principales villes, et le 17 juillet 1429 vit sacrer Charles dans la cathédrale de Reims.

Jeanne d'Arc avait répandu la terreur chez les Anglais; ils la croyaient magicienne et sorcière; ceux qui étaient en Angleterre n'osaient traverser la mer et aborder sur le sol fatal protégé par la puissance surnaturelle de la magicienne d'Orléans; aussi l'on comprend quelle devait être contre elle la haine des chefs, et surtout du duc de Bedfort.

Après le sacre de Reims, Jeanne d'Arc crut sa mission terminée, et demanda à retourner à Domremy : « Plût à Dieu, mon créateur, disait-elle à l'archevêque de Reims, je pusse maintenant partir, abandonnant les armes, et aller servir mon père et ma mère, en gardant leurs brebis, avec ma sœur et mes frères, qui moult se réjouiraient de me voir. »

Mais le roi, craignant de décourager l'armée, ne voulut jamais la laisser partir. Alors elle se remit à la tête des troupes, et enleva aux Anglais toutes les places de la Brie et de la Champagne. Elle vint assiéger Paris, et fut gravement blessée d'un trait d'arbalète. Voyant un avertissement du ciel dans ce malheur, elle demanda encore à se retirer, mais ce fut en vain : la pauvre fille devait accomplir toute sa destinée.

Ce fut le 24 mai 1430, devant Compiègne, que Jeanne d'Arc fut prise par les Anglais, dans une sortie contre eux. Le duc de Bedfort résolut aussitôt de la sacrifier à sa vengeance, et fit commencer une procédure solennelle contre elle : c'est à Rouen, où elle fut conduite, qu'eut lieu cet affreux procès, dont l'original existe encore aujourd'hui à la Bibliothèque royale.

Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, et un inquisiteur nommé Lemaire, assistés de soixante assesseurs, qui n'avaient que voix consultative, furent les juges de Jeanne d'Arc.

On ne sait de quoi il faut le plus s'étonner, ou de la résignation, du courage religieux, de la présence d'esprit de cette sublime jeune fille, ou de l'atrocité et de la perfidie de ses juges.

Le 31 mai 1431, elle fut condamnée à être brûlée « comme relapse, excommuniée, rejetée du sein de l'Église, et jugée digne, par ses forfaits, d'être livrée au bras séculier. »

« J'en appelle, s'écria-t-elle, à Dieu, le grant juge des grants torts et ingravances qu'on me fait. »

Jeanne d'Arc fut exécutée sans que ni le roi ni la France aient fait un effort pour la sauver.

Il existe un grand nombre de chroniques, de dissertations, d'histoires sur la vie de Jeanne d'Arc. Le poëte anglais Robert Southey a composé un poëme remarquable sur l'héroïne d'Orléans; on connaît la belle tragédie de Schiller sur le même sujet. Outre les deux Messéniennes de M. Casimir Delavigne, nous avons aussi une tragédie de M. Soumet.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Religion. — Politique. — Sciences et arts.

1er Juin 1416. — Exécution de Jérôme de Prague, condamné au supplice du feu, comme hérétique, par le concile de Constance. Il était disciple de Jean Hus, exécuté le 6 juillet 1415, et avait étudié la théologie à Paris, à Heidelberg, à Cologne et à Oxford.

1er Juin 1815. — Champ de Mai. L'empereur prête serment de fidélité aux constitutions de l'empire modifiées par l'acte additionnel. Quatre mille deux cents votans s'étaient inscrits contre cet acte publié le 22 avril précédent : cinq millions cinq cent trente-deux mille quatre cent cinquante sept signataires l'avaient accepté.

1er Juin 1822. — Mort de l'abbé Haüy, minéralogiste. Il était né à Saint-Just, département de l'Oise, d'un pauvre fabricant de toile. Georges Cuvier l'a appelé « le législateur de la minéralogie. » Incarcéré en 1792, comme prêtre non assermenté, il fut sauvé par M. Geoffroy de Saint-Hilaire.

—

2 Juin 1701. — Mort de Madeleine de Scudéry, née au Havre en 1607, et sœur de Georges de Scudéry. Ses romans de *Clélie* et de *Cyrus* sont les plus célèbres. Mascaron, au moment de composer l'*Oraison funèbre de Turenne*, pria mademoiselle de Scudéry de l'aider de son talent. La reine Christine de Suède, le cardinal Mazarin, le chancelier Boucherat, et Louis XIV lui firent des pensions.

2 Juin 1793. — Proscription des Girondins. La Convention rend un décret d'arrestation contre trente-deux de ses membres. La liste, dressée par Couthon, fut revisée en séance par Marat.

—

3 Juin 1658. — Mort de Harvey, né le 1er avril 1578, à Folkstone, dans le comté de Kant. C'est lui qui a découvert la circulation du sang, ou du moins qui en a perfectionné et publié la découverte.

3 Juin 1783. — Mort de Cochin, fondateur de l'hospice qui porte son nom, et qui est situé faubourg Saint-Jacques, n° 45. Il était curé de Saint-Jacques-du-Haut-Pas.

—

4 Juin 1039. — Mort de Conrad II, dit le Salique, empereur de Germanie. Il avait été proclamé *roi des Romains* après la mort de Henri-le-Boiteux. Dès qu'il fut couronné, il rendit contre les chefs de plusieurs séditions intestines, la loi du *ban*, dont la formule était conçue en ces termes : « *Nous déclarons ta femme veuve*,

tes enfans orphelins, et nous t'envoyons au nom du diable aux quatre coins du monde. »

4 Juin 1666. — Première représentation du *Misanthrope*, comédie de Molière.

4 Juin 1801. — Clouet, chimiste, meurt à Cayenne. Ses travaux ont été surtout dirigés sur les émaux, le diamant, le fer, le salpêtre, l'acide prussique et les carbones. Au siége de la Bastille, il faillit être tué par le peuple qui le prenait pour Delaunay, gouverneur.

4 Juin 1814. — Publication de la Charte constitutionnelle en France.

—

5 Juin 1310. — Philippe-le-Bel, roi de France, rend une loi somptuaire qui défend à tous les comtes, barons, ainsi qu'à leurs femmes, de porter des robes d'étoffe dont l'aune coutât plus de 25 sols.

5 Juin 1783. — Première expérience des globes aérostatiques, faite à Annonay. Nous donnerons dans un de nos plus prochains numéros plusieurs gravures et un article sur les aérostats.

5 Juin 1791. — Un décret de l'Assemblée constituante retire au roi de France le droit de faire grâce. Ce droit qui avait été rendu à la royauté par l'art. 67 de la charte de 1814, lui est conservé par l'art. 58 de la charte du 9 août 1830.

5 Juin 1816. — Mort de Paësiello, compositeur italien, auteur de nombreuses partitions d'opéras, entre autres de celles intitulées : *il Marchese Tulipano, la Serva padrone, il Barbiere di Siviglia, il Rè Teodoro, Proserpine, la Nina*, etc. Ses messes, son *Te Deum* ont une grande célébrité.

—

6 Juin 1533. — Mort de l'Arioste, poète italien, auteur de l'*Orlando furioso*.

6 Juin 1820. — Condamnation de Louvel, meurtrier du duc de Berri.

—

7 Juin 1520. — Entrevue de François Ier et de Henri VIII au *Camp du Drap d'Or*, près d'Ardres. Ce nom du « Camp du Drap d'or », donné à l'entrevue, vient de la magnificence que déployèrent les deux monarques, et surtout d'un pavillon construit par ordre de François Ier, et qui était couvert de drap d'or frisé, tapissé en dedans de velours bleu, et semé de fleurs-de-lis en broderies d'or. Après les jeux publics et les cérémonies, les deux rois s'attablèrent sous une tente, et Henri VIII, saisissant François Ier au collet : *Mon frère*, lui dit-il, *il faut que je lutte avec vous*, et il s'efforça une ou deux fois de lui donner un « croc-en-jambes ; » mais François Ier, qui était un adroit lutteur, le saisit par le milieu du corps, et le renversa.

ONOMATOPÉE.

Lorsqu'un mot imite le son de l'animal ou de la chose qu'il exprime, on dit qu'il y a *onomatopée ;* c'est un moyen de faire passer dans l'esprit la sensation produite par un objet. En étudiant avec soin les racines des langues, et la valeur des différentes lettres de l'alphabet, on pourrait peut-être généraliser l'onomatopée, et montrer que l'imitation du son, produit par un objet, a été primitivement la base de la langue parlée ; comme l'imitation de forme a dû être la base de la langue écrite. Aujourd'hui, bien que par la grande diffusion des langues, et les modifications que le commerce des hommes y a apportées, il soit difficile de reconnaître et de fixer la naissance ou la date de telle et telle expression, il reste cependant encore plusieurs mots où l'onomatopée se manifeste clairement. Nous en citons quelques uns, extraits du dictionnaire de M. Nodier.

Bâillement, bâiller. Autrefois on disait *baailler ;* en latin *hiare, hiatus*.

Bégayer de *bé*, cri de la chèvre.

Canard, du son *can can*, d'où vient aussi *cancan*, qui a d'abord été appliqué aux bruits tumultueux qui s'élèvent dans une assemblée nombreuse, et, depuis, à tous les discours médisans qui se répandent rapidement.

Gargarisme. Ce mot est commun à plusieurs langues, et indique très bien le bruit d'un remède liquide dont on se lave la bouche et l'entrée du gosier.

Gazouillement, gloussement, coassement ; tirés du cri ordinaire des oiseaux, de la poule, de la grenouille.

Glisser, du bruit d'un corps qui parcourt rapidement un surface.

Glouglou. Madame Deshoulières, en parlant des tourmens, dit

> *qu*'Il n'en est point qui ne cède aisément
> Au doux *glouglou* que fait une bouteille.

Jacasser, onomatopée du cri de la pie

Siffler, qui dérive du bruit de l'air comprimé et chassé par une ouverture étroite.

Tonnerre, en latin *tonitruum*, en celte *tonitru*, en espagnol *tronido*, en anglais et en allemand *thunder* et *donner*, dont la prononciation est forte et énergique. On y voit généralement des syllabes sonores et roulantes.

Zeste, rone très mince qu'on enlève de la peau d'une orange, en glissant vivement contre la superficie le tranchant d'un couteau.

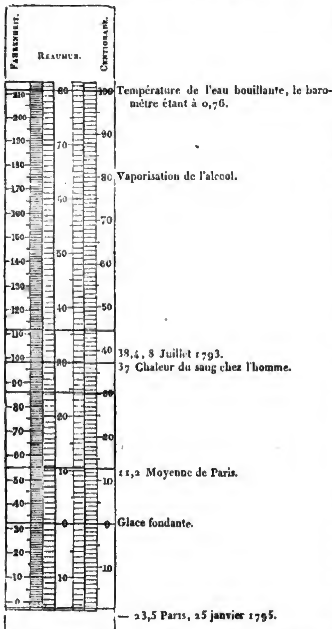
Avis aux Souscripteurs. — Le *Magasin pittoresque* n'ayant commencé à paraître que le 9 février 1833, nous sommes obligés, afin que les 52 livraisons promises soient complétées au 31 décembre 1833, de faire paraître, à cinq intervalles successifs, deux livraisons à la fois. Ces cinq livraisons complémentaires différeront des autres seulement en ce qu'on n'y trouvera pas l'article ordinaire intitulé *la Semaine, calendrier historique*.

THERMOMÈTRE.

Nous n'entrerons pas, relativement au thermomètre, dans des détails qui appartiennent à un traité élémentaire de physique ; nous nous bornerons à dire que cet instrument, qui date de la fin du XVIe siècle et dont on ne connaît pas avec certitude l'auteur, n'est pas divisé en un même nombre de degrés dans les différens pays. On distingue les thermomètres *centigrade, Réaumur, Farenheit*. Dans les deux premiers, l'unité de mesure est l'intervalle compris entre la température de la glace fondante, et celle de l'eau bouillante, sous 0m,76 de pression atmosphérique ; cet intervalle est divisé en 100 parties dans le thermomètre *centigrade*, et en 80 dans celui de Réaumur. D'où l'on voit que pour transformer 20 degrés de Réaumur, par exemple, dans le nombre des degrés centigrades qui leur correspond, il suffit de multiplier 20 par 5/4, et l'on aura 25. Si le nombre 20 représentait des degrés centigrades qu'on voulût transformer en degrés Réaumur, il faudrait le multiplier par 4/5, et l'on aurait 16. On peut vérifier cela sur la figure que nous donnons ici.

Le thermomètre Farenheit, qui est particulièrement employé dans les pays où prévaut la langue anglaise, n'a point pour unité de mesure le même intervalle que les deux premiers ; ses deux points fixes extrêmes sont la température de l'eau bouillante, et celle que l'on obtient par le mélange de parties égales de sel marin et de neige, mélange qui produit un froid plus grand que celui de la neige. Cet intervalle est divisé en 212 parties ; la glace fondante correspond au 32e degré ; il s'ensuit que l'intervalle entre la glace fondante et l'eau bouillante est divisé en 180 parties. D'après cela si l'on veut transformer un nombre de degrés Farenheit, 92 par exemple, en degrés centigrades, il faut commencer par en retrancher 32° pour le ramener au même point de

départ que le centigrade, et ensuite prendre les 5/9ᵉ du résultat, on aura 33°, 3; pour le thermomètre Réaumur il aurait fallu prendre les 4/9ᵉ, et l'on aurait eu 26°,7. On peut encore vérifier cela sur la figure.



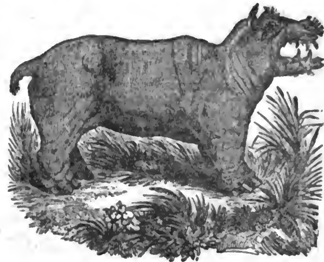
On voit combien il est important, quand on cite une température, de ne point omettre la désignation du thermomètre dont on s'est servi.

CHASSE DE L'HIPPOPOTAME.

L'hippopotame (cheval de rivière) occupe le troisième rang parmi les quadrupèdes, quant au volume du corps. Son espèce est confinée dans les régions les plus chaudes de l'ancien continent; et comme on ne le trouve que dans les rivières et les lacs d'une assez grande profondeur pour qu'il puisse y plonger et s'ébattre suivant ses habitudes, il est assez rare partout Il est maintenant presque inconnu en Égypte où il fut autrefois assez multiplié : ce n'est plus que dans la Nubie, et vers le Darfour, dans la partie supérieure du cours du Nil, que ces animaux se sont maintenus en assez grand nombre pour exercer leurs ravages dans les cultures riveraines, et imposer aux cultivateurs l'obligation d'écarter de leurs champs ces incommodes voisins. Toutefois, on n'en prend guère plus de deux par an dans le Dongola, contrée de la Nubie qui s'étend à plus de soixante lieues le long du Nil. La chasse fut plus heureuse de 1821 à 1823, car elle procura neuf hippopotames; et pendant le séjour du voyageur Rüppell en Nubie, en 1824 et 1825, l'expédition dont il faisait partie en tua quatre, dont l'un était d'une grandeur peu commune. Sa longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, était de 13 pieds 6 pouces (mesure de France), et ses défenses n'avaient pas moins de 26 pouces de long. M. Rüppell décrit cette chasse à laquelle il assista plusieurs fois : les chasseurs sont exposés à des périls aussi grands que s'ils avaient affaire à un tigre ou à un lion; pour ne pas s'exposer à perdre l'animal, qui se jette dans la rivière dès qu'il se sent blessé, il est indispensable de suivre ses mouvemens dans l'eau; mais les chasseurs nubiens sont venus à bout de cette difficulté. L'arme avec laquelle ils commencent l'attaque est une lame de fer, bien aiguisée sur les trois quarts de sa longueur, terminée en pointe aiguë, et qui, lancée par un bras vigoureux, entre dans les chairs, après avoir traversé la peau très dure et très épaisse de l'hippopotame. A l'autre extrémité de cette lame ou *harpon*, on attache une longue corde, que l'on termine par un flotteur en bois léger. Le chasseur tient le harpon dans sa main droite, avec une partie de la corde déployée, et dans sa main gauche le reste du cordage et le flotteur.

Pendant le jour, l'hippopotame dort volontiers au soleil, s'il trouve une petite île où il se croie en sûreté. Quand ses retraites sont connues, on peut le surprendre à l'entrée de la nuit, au moment où il se dispose à chercher sa nourriture dans les champs cultivés. Les chasseurs préfèrent les attaques de jour, et ils ont de bonnes raisons pour ne tenter celles de nuit qu'avec les plus grandes précautions. Dès que l'animal est découvert, le harponneur s'approche jusqu'à la distance de six ou sept pas au plus, et lance le trait fatal; le blessé plonge aussitôt, entraînant avec lui le fer, la corde et le flotteur. Si le chasseur n'a pas su déguiser son approche, ou s'il n'a pas frappé assez juste ou assez fort, sa vie est en grand danger.

Quoique la première attaque soit ordinairement décisive, il est rare qu'il ne faille pas porter de nouveaux coups à un adversaire aussi robuste, et qui se défend en désespéré. Comme il faut qu'il revienne de temps en temps à la surface pour respirer, on saisit ce moment pour lancer de nouveaux harpons, multiplier ses blessures, et l'affaiblir par la perte de son sang. Il succombe à la fin, et les chasseurs n'ont plus qu'à faire la curée. Quelquefois, l'animal qu'ils ont pris est d'un poids si considérable qu'ils sont dans la nécessité de le dépecer dans l'eau même, pour réunir ensuite dans leur bateau ces masses de chair qu'ils n'auraient pu soulever sans les diviser. Un hippopotame est communément du poids de quatre ou cinq bœufs.



(L'Hippopotame.)

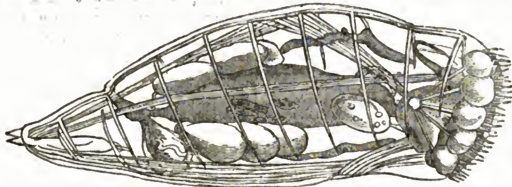
DES ANIMALCULES MICROSCOPIQUES.

(Goutte d'eau vue au microscope.)

On désigne sous le nom d'animalcules microscopiques des animaux d'une petitesse extrême, pour la plupart entièrement invisibles à l'œil nu, et dont l'existence ne nous est révélée qu'au moyen du microscope, qui, en augmentant, pour notre vue, les dimensions de ces animaux, nous en fait nettement distinguer toutes les parties.

Armé de cet instrument, nous marchons à la conquête d'un monde entièrement nouveau, et bien autrement peuplé que celui dont nous-mêmes faisons partie. Une goutte d'eau croupie, ou dans laquelle on a mis infuser quelques végétaux, avec la condition de la présence de l'air et de la lumière, nous offrira des milliards de petits êtres vivans, ayant chacun des organes plus ou moins compliqués, et jouissant d'une activité de mouvemens vraiment remarquable.

La figure que nous donnons ici représente une de ces



(Figure de la *vorticella senta* grossie cent quarante-quatre mille quatre cents fois.)

gouttes d'eau, dans laquelle, pour éviter la confusion, on n'a laissé qu'une très petite quantité des habitans qui s'y trouvent.

Le plus petit de ces animalcules qu'on ait encore découvert est la *monade*, du mot grec *monos*, *unité*, comme étant, pour nous du moins, le terme extrême, le point de départ de la vie animale. Le groupe de petites figures semblables à des grains de sable, placé en haut et à droite de la figure, représente plusieurs espèces de ce genre; leur forme commune est celle de globules demi-transparens. Pendant long-temps on les a crues privées de toute espèce d'organisation; on supposait qu'elles ne se nourrissaient que par absorption; mais les perfectionnemens récens du microscope, et les moyens ingénieux employés par le professeur Ehrenberg, de Berlin, ont prouvé que ces petits animaux, dont plusieurs millions n'occuperaient pas un millimètre carré de surface, n'ont pas moins de quatre estomacs bien distincts. Ces moyens consistent tout simplement à colorer avec du carmin, ou de l'indigo, le liquide dans lequel ils vivent; puis, plaçant une goutte de cette liqueur colorée auprès d'une goutte d'eau claire sur un morceau de verre, on fait communiquer avec une aiguille les deux gouttes par un point, et les animalcules qui partent de la goutte colorée dans la goutte limpide, viennent s'offrir à l'observateur, ayant les estomacs et le canal alimentaire remplis du liquide coloré.

Le *volvox*, placé du même côté du cercle, mais plus bas, est plus grand que la monade. Quelques uns même peuvent etre aperçus à la vue simple. Une particularité remarquable de ces animaux, c'est qu'ils roulent constamment sur eux-mêmes avec une grande vitesse, comme le feraient de petites boules jetées en grand nombre sur un plan incliné.

Le *vibrion*, ainsi nommé des mouvemens vibratoires ou ondulés qu'il exécute sans cesse, est représenté en haut du cercle. L'une de ces espèces vit réunie en groupes presque réguliers comme on le voit dans la figure.

Le *protée*, ou l'animalcule changeant, modifie sans cesse ses formes de la manière la plus curieuse; les figures placées en haut à gauche expliqueront mieux que toutes les descriptions, les divers changemens qu'il peut subir. On en voit d'oblongs, de circulaires, d'échancrés, d'étoilés, etc.

Les *polypes*, de deux mots grecs qui signifient *plusieurs pieds*, bien que ces pieds soient plutôt des bras: les uns sont fixés à un corps solide, et se servent de leurs longs bras pour aller saisir au loin leur nourriture; d'autres sont tout-à-fait libres dans leurs mouvemens On en voit du premier genre, en bas du cercle, à gauche: c'est la *vorticella senta*, dont la figure grossie *cent quarante-quatre mille quatre cents fois*, est représentée au bas de la page, avec tous ses organes intérieurs, d'après le dessin du professeur Ehrenbergh.

Le *rotifère*, de deux mots latins qui signifient *porte-roues*, est représenté vers le milieu du cercle. Il offre réellement un phénomène curieux, en ce que ses mouvemens de translation semblent déterminés par deux roues semblables à celles d'un bateau à vapeur. Ce mouvement qui a long-temps exercé la sagacité des microscopistes, paraît n'être toutefois qu'une illusion d'optique, due à la rapidité avec laquelle cet animalcule fait mouvoir les antennes dont sa tête est armée.

Enfin, parmi les diverses espèces de vers qu'on remarque du côté gauche du cercle, les plus déliés sont produits dans le vinaigre éventé; les plus gros, désignés sous le nom d'*anguilles de la pâte*, naissent dans la colle de pâte fermentée. C'est à leur occasion que Voltaire, qui probablement n'avait pas de bons microscopes à sa disposition, s'est tant moqué du jésuite Needham, qui paraît les avoir remarqués le premier, mais qui, à la vérité, en concluait un système ridicule.

Une particularité remarquable de ces anguilles, c'est que, presque toujours, on aperçoit dans leur corps une espèce de tire-bouchon qui en occupe presque toute la longueur. Si, plaçant une ou plusieurs de ces anguilles entre deux verres sous le microscope, on presse un peu les deux verres l'un contre l'autre, l'anguille crève, et le tire-bouchon se déroulant, présente immédiatement plusieurs petites anguilles tout aussi frétillantes que la mère.

On supposerait à tort que tous les animalcules représentés dans le cercle se trouveront dans une même goutte d'eau croupie. Les uns ne vivent qu'à une certaine époque de l'année, d'autres ne se trouvent que dans certains pays, et ce n'est qu'avec beaucoup de soins et de patience que l'observateur peut espérer en rencontrer quelques uns, tandis que d'autres fourmilleront sous un microscope. Le rotifère, par exemple, ne se rencontre guère que dans l'eau qui croupit dans les gouttières.

Nous terminerons ici par quelques mots sur ce qu'on doit entendre par grossissement microscopique.

Le grossissement comprend à la fois la longueur et la largeur de l'objet, quelques uns même y ajoutent son épaisseur.

Ainsi, lorsqu'on dit qu'un objet est grossi neuf fois, on ne veut pas dire que cet objet soit neuf fois aussi long; car, comme sa largeur serait aussi augmentée dans le même rapport, le grossissement serait alors de quatre-vingt-une fois.



Supposons par exemple que le carré A offre les dimensions réelles d'un objet augmenté de trois fois en longueur, et de trois fois en largeur, l'inspection de la figure démontrera évidemment que l'objet a neuf fois ses dimensions primitives. Si l'on voulait tenir compte de l'épaisseur de l'objet, il faudrait multiplier ces neuf fois par trois, ce qui donnerait vingt-sept pour le grossissement réel.

On voit donc par là que pour donner le grossissement d'un objet, il faut multiplier par lui-même le nombre qui indique l'augmentation de dimensions dans un sens, et si l'on veut tenir compte de l'épaisseur, multiplier encore le produit par ce même nombre.

Ainsi, en ne tenant compte que de deux dimensions, le grossissement de 144,400 fois, indiqué pour la *verticella senta*, serait produit par un grossissement linéaire de 380 fois.

Si l'on y fait entrer les trois dimensions, le grossissement linéaire serait alors entre 53 et 54 fois. Mais il est probable que dans cet exemple le professeur Ehrenbergh n'a envisagé que les dimensions en longueur et largeur.

DES MARBRES.

CARACTÈRES DISTINCTIFS DES MARBRES. — DIVERSES MÉTHODES DE CLASSIFICATION. — MARBRES GRECS. — MARBRES D'ITALIE. — MARBRES DE FRANCE.

Les marbres sont des carbonates calcaires dont le tissu serré est susceptible de recevoir un poli brillant. Leurs principaux caractères distinctifs consistent à se laisser rayer par le fer, à faire effervescence avec les acides, et à ne produire aucune étincelle sous le choc du briquet; ils peuvent être plus ou moins purs, plus ou moins mélangés de matières hétérogènes. On les rencontre dans tous les lieux où le sol contient une grande quantité de pierres calcaires stratifiées en couches pressées les unes sur les autres. D'après la nature de ces couches, on les distingue en marbres primitifs et en marbres secondaires.

Les marbres primitifs ne contiennent jamais ni co-

quilles ni autres productions marines, leur formation ayant dû précéder de beaucoup l'existence des êtres organisés; ils sont ordinairement d'une seule couleur, blancs, gris, rouges ou noirs, et toutes leurs parties sont manifestement grenues et cristallisées.

Les marbres secondaires appartiennent aux terrains de transition. Leurs couleurs sont extrêmement variées; elles proviennent des oxides métalliques, et principalement des oxides de fer diversement modifiés; l'absence de ces oxides rangerait ces marbres au nombre des pierres calcaires ordinaires.

Les marbres présentant un grand nombre de variétés, plusieurs méthodes ont été essayées pour les classer. Les principales sont au nombre de quatre; savoir :

1° La *méthode historique et géographique*; c'est elle qui divise les marbres en marbres antiques, ou ceux employés par les anciens et dont les carrières sont épuisées ou inconnues, et en marbres modernes, dont on se sert aujourd'hui.

2° La *méthode établie d'après la structure et la composition des marbres;*

3° La *méthode fondée sur la variété et la disposition plus ou moins symétrique de leurs couleurs;* celle-ci, la plus mauvaise de toutes, puisqu'elle repose sur des caractères extrêmement variables, fut long-temps adoptée par les naturalistes. Linnée et Daubenton la prirent comme point de départ; mais malgré l'influence de ces deux noms, elle ne tarda pas à tomber dans l'oubli.

4° enfin, la *méthode géologique*, généralement admise de nos jours, et la seule dont les résultats soient vraiment rationnels.

Sans chercher ici à approfondir le mérite de ces différentes méthodes, nous nous bornerons à donner quelques détails sur les marbres les plus célèbres.

Tous les auteurs parlent du marbre de Paros. C'est un marbre blanc-grisâtre, à gros grains confusément disposés. Les sculpteurs grecs en faisaient un grand usage, aussi possède-t-on encore plusieurs statues en marbre de Paros; telles sont la Vénus de Médicis, que l'Italie nous reprit en 1815, Diane chasseresse, Vénus au bain, Ariane, Junon, etc., etc.

Après le marbre de Paros viennent le marbre grec, celui de Luni, d'un blanc pur, à grains très serrés : l'Apollon du Belvédère est fait avec ce marbre; le pentélique blanc, à zones verdâtres : le torse du Belvédère, Bacchus au repos, le trépied d'Apollon et le trône de Saturne sont en marbre pentélique; le marbre rouge antique, le numidique, le cipolin, l'un des plus beaux marbres et des plus recherchés par les anciens; le marbre blanc du mont Hymette; le semesanto, le plus rare de tous ceux que l'on connaît aujourd'hui; enfin le vert antique, d'un fond vert tacheté de blanc : le Louvre en possède quatre colonnes.

Les marbres modernes sont très nombreux. L'Italie en compte une grande quantité; les plus renommés sont : le Sicile, d'une couleur blanche, ou verte, ou grise : on l'emploie à faire des tables, des socles et des placages; le jaune de Sienne, en Toscane, serpenté de veines gris rougeâtre ou noirâtre.

Le marbre rouge de Vérone, d'un rouge éclatant : le socle de la statue du Nil, au Muséum, est en marbre rouge de Vérone; le marbre de Carrare et le marbre vert de mer, qui n'en est qu'une variété, distincte par ses veines blanches flaquées de rouge sombre sur un fond vert. La plupart de ces marbres sont employés dans les arts.

La France, quoique moins riche que l'Italie, possède cependant plusieurs carrières de marbres recherchés des artistes.

Les principaux marbres français sont :

1° Le marbre des Pyrénées, qui comprend sous cette dénomination générale : le marbre blanc de Bayonne, dont les anciens ont fait usage; le Campan, l'un des plus répandus dans le commerce : son fond est blanc et rouge foncé, coupé par des filets verts très ramifiés (on ne l'emploie que dans l'intérieur des édifices, parce que l'air le détériore); le marbre de Veyrette, blanc et rouge de feu; et le marbre gris, que l'on rencontre fréquemment près de Barèges, mais parsemé de numismales;

2° Le marbre de Château-Landon, d'un gris jaunâtre; on s'en sert pour faire les dalles des églises. Les piédestaux placés aux extrémités du pont d'Iéna sont en marbre de Château-Landon;

3° Le Portor, dont Versailles possède plusieurs colonnes;

4° Le Languedoc, d'un rouge zoné de blanc et de gris; les colonnes de l'arc de triomphe, au Carrousel, sont en marbre du Languedoc;

5° La Griotte, d'un rouge foncé, parsemé de spirales noires, dont le centre est souvent très blanc;

6° Les marbres de la Sainte-Baume, dans le département du Var, célèbres par la diversité de leurs couleurs;

7° Enfin, la brocatelle de Moulins, ou marbre coquillier, gris-bleuâtre, veiné de brun et de jaune; le pavé de Notre-Dame est un mélange de brocatelle et des marbres blancs tirés du Bourbonnais.

Les marbres d'Angleterre, d'Allemagne, de Belgique et d'Écosse seront l'objet d'un second article.

Du travail. — La première condition imposée à l'homme est le travail. L'homme a tracé des sillons sur un sol aride; il est descendu à des profondeurs étourdissantes pour en ramener des blocs informes qu'il a changés en métaux brillans, et qu'il a soumis à des formes innombrables; il a marqué dans le ciel des signes certains pour le retour périodique des saisons, des climats, des semailles, des cultures et des récoltes; il a surpris les lois mystérieuses qui président à la reproduction des plantes; il a su habituer à son joug les animaux qui le nourrissent, l'habillent et l'aident dans sa tâche laborieuse; il a pu, à sa volonté, traverser les montagnes par ses routes, les surmonter d'une chevelure de forêts et disposer sur leurs flancs des champs dorés d'épis, des prairies verdissantes; il a créé et semé par les plaines des hameaux, des villages, de riches cités. Hé! qui pourrait dire tout ce que l'homme a accompli, qui pourrait lui présager des obstacles invincibles, lorsqu'on le voit diriger le feu du ciel, calculer l'âge des montagnes, et asservissant à sa loi les élans capricieux de l'eau vaporisée, la transformer en coursiers dociles et infatigables?

Eût-il réalisé tant de merveilles sans le travail, cette loi en apparence si dure de son existence? Il est permis d'en douter quand on examine l'état d'ignorance et d'infériorité relatives où sont encore plongées, pour la plupart, les peuplades qui habitent entre les Tropiques, où les premiers besoins de la vie sont aussitôt satisfaits que conçus.

Les fruits venant d'eux-mêmes s'offrir à la faim, le soleil entretenant un printemps perpétuel, la terre produisant sans culture, les arbres fournissant leur ombre parfumée, les animaux leur lait, les ruisseaux leur onde fraîche; voilà *l'âge d'or* des poètes, et l'âge d'or nous eût laissés nus, simples et ignorans, mais à jamais privés des richesses de la terre et des trésors de notre intelligence : impuissans à sentir cet univers magnifique, dont les détails se déroulent incessamment devant nous, et dont les limites se reculent à mesure que nos connaissances s'agrandissent.

MOIS DE JUIN.

ÉTYMOLOGIE. — ALLÉGORIE. — FÊTES.

Juin, en latin *junius*, était le quatrième mois de l'année instituée par Romulus. Pour expliquer l'étymologie du nom, on suppose que ce mois a été consacré soit à *Junon*, soit à Hébé, déesse de la *jeunesse*, soit à *Junius* Brutus, fondateur de la liberté romaine.

Ausone, poète latin, personnifie de cette manière le mois de Juin :

« Juin s'avance dépouillé de tout vêtement ; du doigt il montre une horloge solaire, pour indiquer que le soleil commence à descendre. Il porte une torche ardente et flamboyante, pour marquer la chaleur de la saison qui donne la maturité aux fruits de la terre. Derrière lui est une faucille, ce qui rappelle qu'on commence dans ce mois à se préparer à la moisson. Enfin, on voit à ses pieds une corbeille remplie des plus beaux fruits qui viennent au printemps dans les pays chauds. »

Les deux fêtes principales que célèbre la religion catholique en ce mois, sont la *Trinité* et la *Fête-Dieu*.

La fête de la *Trinité* ne paraît avoir été reçue par toute la France que depuis le commencement du XV[e] siècle. L'*office* qu'on récite en ce jour fut dressé en 920, par Étienne, évêque de Liége; mais plusieurs papes refusèrent de reconnaître cette cérémonie; au XIII[e] siècle on la combattait encore dans un grand nombre de localités, et elle ne fut introduite que successivement. On croit que ce fut le pape Jean XXII qui la fit adopter dans l'église de Rome, au XIV[e] siècle. Suivant les auteurs ecclésiastiques, les obstacles qui s'opposèrent à l'établissement de la fête de la Trinité, tenaient à ce que plusieurs évêques et moines craignaient qu'on ne se méprît sur le sens de cette cérémonie, et qu'on n'oubliât que tout le culte chrétien était fondé sur l'adoration d'un seul Dieu en trois personnes.

Fête-Dieu ou *fête du Saint-Sacrement*. Baillet, l'auteur du *Livre des Saints*, de l'*Histoire des fêtes mobiles de l'Église*, de la *Topographie des saints*, etc., raconte qu'en 1208, une fille de seize ans, nommée Julienne, religieuse hospitalière aux portes de la ville de Liége, vit en songe la lune en son plein, qui avait une brèche; elle fut deux ans sans pouvoir expliquer cette vision; enfin, elle crut comprendre que la lune était l'Église, et que la brèche pouvait marquer le défaut de la fête du Saint-Sacrement, qui, en effet, jusqu'à cette époque, n'avait point la manifestation extérieure qu'elle a eue depuis. Julienne devenue prieure de la maison du Mont Cornillon, communiqua à des théologiens et à des pasteurs sa pensée qui fut peu à peu élaborée. En 1246, l'évêque de Liége, Robert, établit la fête dans son diocèse, et le pape Urbain IV, dans la suite, l'institua dans toute l'Église.

La procession où le Saint-Sacrement était porté dans les rues avec une pompe magnifique, et d'intervalle à intervalle adoré sur les autels des reposoirs ornés de fleurs et de feuillages, fut instituée, suivant l'opinion la plus probable, au XIV[e] siècle.

LE VAUTOUR-GRIFFON.

Les vautours sont des oiseaux de proie de mauvaise réputation. Leur voracité, leur lâcheté, qui leur fait fuir le combat même contre un ennemi beaucoup plus faible; leur goût décidé pour les chairs corrompues, inspirent le dégoût. S'ils se traînent à terre, c'est dans une posture qui annonce l'abjection de leur caractère : les ailes traînantes, le cou projeté en avant, le bec incliné, un regard éteint; ces oiseaux sont de la grandeur de l'aigle, quelques espèces sont même d'une taille beaucoup supérieure ; les serres des vautours pourraient être aussi redoutables que celles de l'aigle, et leur bec a plus de force qu'il n'en faut pour déchirer une proie vivante. S'agit-il cependant d'attaquer un animal capable de la plus faible résistance, les vautours s'assemblent et fondent tous à la fois sur leur victime.

L'odorat des vautours est extrêmement subtil : ils éventent les charognes à une distance où il semble que les émanations des matières animales en putréfaction devraient être absolument insensibles. Dès qu'ils ont découvert un corps mort, ils ne le quittent que lorsque les os sont dépouillés de chair, comme si on les avait préparés pour une collection de squelettes.

. . . . Le grand vautour fauve,
Qui fouille au flanc des morts, où son col rouge et chauve
Plonge comme un bras nu.

VICTOR HUGO.

Il y a des vautours dans les deux continens; mais les espèces du Nouveau-Monde diffèrent essentiellement de celles de l'ancien; on prétend même qu'il faudra les séparer de ce genre, et quelques naturalistes ont fait d'avance cette séparation. Cependant on ne peut disconvenir que l'oiseau d'Amérique connu sous la dénomination fastueuse de *roi des vautours*, à cause de la beauté de son plumage, est bien réellement de ce genre flétri. *Il n'est ni propre ni noble*, dit Buffon, qui l'observait à la ménagerie du jardin des plantes.

Si le condor n'est pas un vautour, comme on le prétend aujourd'hui; si le gypaëte, ou *grand vautour des Alpes*, doit être aussi placé dans un autre genre, ainsi que le très grand oiseau tué en Égypte lors de l'expédition française, et que les naturalistes nommèrent *vautour barbu*, il ne restera plus dans ce genre que les espèces les plus vulgaires et les plus rebutantes, auxquelles préside le *vautour griffon*.

Cet oiseau paraît inconnu dans le nord de l'Europe, quoiqu'il ne redoute pas le froid ; car il s'établit sur les Alpes et sur les Pyrénées, dans le voisinage des glaces éternelles. Sa race s'est répandue dans toute l'Afrique, on le voit en Égypte et au cap de Bonne-Espérance; en Asie, il est établi dans le Caucase, mais il n'a point franchi le sommet de l'Altaï. En hiver, il abandonne non seulement les montagnes, mais le midi de l'Europe, et va chercher en Afrique et en Asie la pâture qui lui convient. Ses petits ne sont nourris que de lambeaux de charogne, et le père et la mère transportent cette



(Le Vautour-griffon.)

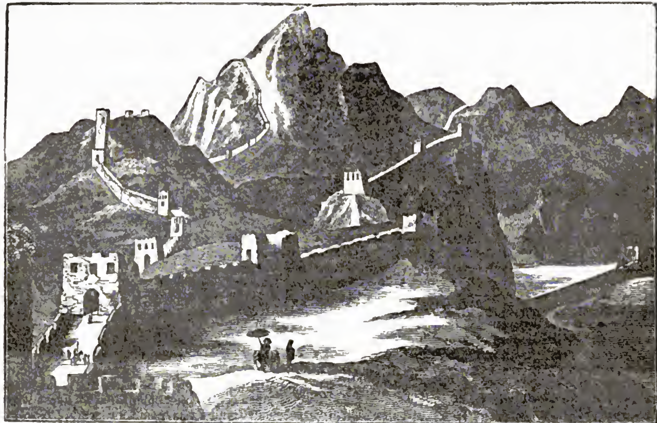
provision dans leur jabot pour la dégorger à leurs nourrissons. Ce jabot est surmonté par une sorte de collerette de plumes blanches au bas du cou, tout-à-fait nu dans les individus adultes; quelques plumes blanches effilées couvrent le sommet de la tête. Le jeune oiseau est d'abord de couleur fauve; pendant les deux premières années, des plumes grises se mêlent aux premières, et à mesure que l'individu avance en âge le

gris s'étend de plus en plus aux dépens du fauve, en sorte que l'oiseau est, à la fin, d'une belle couleur cendrée, légèrement nuancée de bleu. Sa longueur est de trois pieds et demi, et son envergûre de huit pieds. L'oiseau qui fut tué en Égypte, et qui fut décrit comme une espèce de vautour, avait plus de quatorze pieds d'envergûre. Si ces deux espèces étaient semblables, la grande serait plus que quintuple de la petite.

LA GRANDE MURAILLE DE LA CHINE.

Cet ouvrage de fortification est le plus étendu que l'on ait jamais construit. Son développement est de plus de six cents lieues; et dans plusieurs parties de cette prodigieuse longueur, l'enceinte a été doublée, et même triplée. La hauteur moyenne de cette muraille est à peu près de vingt pieds, et son épaisseur de quatorze pieds. Vingt-cinq mille tours de quarante-cinq pieds de hauteur flanquent toutes les parties de l'enceinte. La muraille chinoise ne paraît pas tout-à-fait inutile et sans but plausible, cependant elle a mal protégé l'empire contre les invasions qu'elle devait arrêter.

Cette muraille n'a pas été construite toute à la fois comme on le croit généralement : les dernières parties ne datent que des XVe et XVIe siècles; les premières ont été érigées 400 ans avant notre ère; mais la coordination de cet ouvrage immense eut lieu 214 ans avant Jésus-Christ, sous l'empereur Thsin-Chi-Houang-Ti, qui, ayant réuni en un seul royaume tous ceux qui existaient séparément, fit visiter, réunir ensemble, et continuer sur un plus grand développement toutes les murailles anciennes. L'empereur usant de tout son pouvoir, fit rassembler sur cette longue ligne le tiers de la population laborieuse de tout l'empire; les travaux entrepris à la fois sur tous les points furent terminés dans le courant d'un seul été. Les difficultés étaient immenses, mais on en triompha par une constance inébranlable, et en sacrifiant la génération de cette époque à celles qui lui succéderaient. De hautes montagnes furent franchies ou contournées; des contrées marécageuses furent traversées en consolidant le terrain sous le rempart que l'on élevait; des voûtes hardies furent jetées sur les torrens et les rivières, et assurèrent la communication entre les deux rives; dans les plaines les plus accessibles qui avaient livré le plus souvent un passage aux ennemis, on ne se contenta pas d'une seule enceinte; les ressources de la défense furent multipliées sur ces points d'attaque en raison du danger dont on se crut menacé. Enfin, on put se présumer en sûreté derrière cette fortification continuée depuis la mer, au nord-est de Pékin, jusqu'aux frontières du Thibet. Mais le pays était ruiné; des millions d'hommes avaient péri de misère et de fatigue, il fallut que plusieurs générations se succédassent avant que ces maux fussent réparés.



(Grande muraille de la Chine.)

On sait que ce formidable rempart n'arrêta pas l'armée de Gengis-Kan, que l'empire de la Chine fut conquis par les Mongoles, et que la dynastie des Tzin fut remplacée sur le trône par celle du vainqueur. La grande muraille subsiste toujours; on dit même que des réparations y sont faites, quoique le gouvernement chinois ait pris le parti le plus sage, celui de porter la guerre chez ses turbulens voisins, et de les occuper de telle sorte qu'ils ne puissent tenter aucune expédition au dehors.

DE LA TEMPÉRATURE DE L'EUROPE.

INFLUENCE DES MERS ET CONTINENS. — DES VENTS RÉGNANS. — DE LA SURFACE DU TERRAIN. — DES VÉGÉTAUX. — DE L'ÉLÉVATION DU SOL.

La latitude ou la distance à l'équateur a été pendant long-temps, et est encore, pour un grand nombre de localités, la seule indication qui puisse faire présumer la température qui y règne. Mais il est reconnu maintenant qu'une estimation ainsi basée est fort grossière, parce que la température ne dépend pas seulement de la quantité de rayons solaires qui tombent à la surface du sol, et qu'elle est grandement modifiée par une foule de causes. Ainsi l'on a constaté que l'Europe jouissait d'un climat bien plus tempéré que les contrées de l'Asie et de l'Amérique situées à semblable distance de la Zone torride, et soumises à la même influence solaire.

Nous allons indiquer rapidement les causes générales qui produisent ce résultat.

Une des plus importantes est due à la forme découpée de l'Europe, aux mers qui l'entourent. L'inégale distribution des mers et des terres sur la surface du globe contribue beaucoup, en effet, à la diversité des climats; ces deux masses de nature différente s'échauffent inégalement : celle qui est solide et opaque ne forme pas en étendue la quatrième partie de celle qui est liquide et diaphane; la lumière y pénètre moins profondément, et la chaleur s'y accumule à la couche la plus voisine de la surface; il en résulte que la température y est sujette à de plus grandes variations, soit dans les diverses heures du jour, soit d'un jour à l'autre, soit d'une saison à la saison suivante. Les continens absorbent rapidement la chaleur, et la perdent de même; les mers, au contraire, retiennent mieux celle qui les a pénétrées; d'ailleurs elles envoient vers le fond leurs molécules refroidies, et, en-deçà de 70° de latitude, elles ne se couvrent guère de glaces : elles forment donc un vaste réservoir, d'une température presque constante en chaque point, et pendant l'hiver elles restituent une partie de la chaleur qu'elles ont absorbée pendant l'été. Elles exercent par là un pouvoir modérateur sur les terres voisines : ainsi, une île située dans l'Océan jouira d'un climat beaucoup plus supportable qu'une même étendue de terrain au milieu d'un continent. La Grèce, présentant une surface coupée et traversée par des mers, a pu être un des premiers et des plus importans centres de civilisation; de même l'Europe, étant baignée par les eaux dans la plus grande partie de son contour, étant découpée en golfes profonds et pénétrée par des masses liquides, doit jouir, en vertu de cette disposition, d'une chaleur plus tempérée que l'Asie compacte, dont elle n'est en quelque sorte que la péninsule.

Les vents régnans ont aussi une grande influence sur la température. Les vents d'ouest, venant de la mer, qui soufflent fréquemment sur les côtes occidentales de l'Europe, contribuent, dans l'hiver, à y adoucir la rigueur du froid, tandis qu'à mesure qu'ils s'avancent vers l'Asie, ils perdent une partie de la chaleur qu'ils ont acquise en passant sur la surface des eaux. Sur les côtes orientales de l'Amérique du nord, les vents d'ouest, au contraire, y sont *vents de terre*, et conservent toute leur âpreté hivernale. Les vents de nord ont une influence bien moins grande en Europe que dans la partie de l'Asie comprise entre les mêmes latitudes, puisqu'ils n'atteignent la première de ces contrées qu'après avoir traversé une nappe d'eau toujours libre de glace, où ils ont modéré leur froidure, tandis que dans la seconde, où les terres s'avancent bien plus près des pôles et demeurent presque constamment contiguës aux glaces éternelles, ils arrivent immédiatement tout chargés de frimas; ajoutons encore que dans l'Europe ils ont pu être arrêtés et dispersés par les montagnes de Suède et de Norwége, tandis que dans l'Asie ils se promènent librement sur la plaine qui en forme la partie septentrionale. Les vents du sud, enfin, apportent chez nous une partie de la chaleur qu'ils ont acquise en passant sur la terre africaine, compacte et soumise au soleil équatorial dans presque toute son étendue, tandis qu'en Asie ils arrivent de la mer du côté des Indes, puisque la surface comprise entre les tropiques est principalement liquide, et qu'à l'exception de quelques îles, il n'y existe aucune terre placée sous l'équateur; or, d'après ce que nous avons dit en commençant, l'air maritime est infiniment moins ardent que celui qui rase un sol où se concentrent les rayons du soleil. Les vents de sud, fussent-ils même aussi échauffés dans la zone torride asiatique que dans la zone torride africaine, ne pourraient balancer l'effet des vents du nord dans les plaines de l'Asie, parce qu'ils seraient arrêtés par les grands systèmes de hautes montagnes qui s'étendent à peu près parallèlement à l'équateur, depuis l'Asie Mineure jusqu'à la mer de Chine, du 35e au 50e degré de latitude.

L'état de la surface du sol exerce aussi une grande action sur la température. Dans les déserts de sable ou de roche nue, l'air s'échauffe fortement par le contact du sol, s'élève d'abord verticalement (comme celui des cheminées), et se déverse ensuite sur les couches d'air avoisinantes, en se portant vers les parties froides du globe. C'est ainsi qu'en Afrique le Sahara, dont la surface est à peu près le double de celle de la Méditerranée, et où les sables peuvent monter pendant le jour jusqu'à 50° ou 60° centigrades, est la cause des vents tièdes du sud qui soufflent fréquemment en Europe. Au contraire, les plaines couvertes de végétaux, gazons ou arbres, abaissent considérablement la température : les gazons, dans le jour, s'échauffent moins que les sables sous les rayons solaires, et dans la nuit ils émettent si rapidement la chaleur par leurs tiges et leurs feuilles effilées, que, sous une zone tempérée, le thermomètre peut, pendant dix mois de l'année, s'y abaisser jusqu'au point zéro, congélation de l'eau. Les forêts agissent, comme cause de froid, de trois manières différentes : d'abord par l'abri qu'elles prêtent au sol contre les rayons du soleil, ensuite par l'évaporation des liquides qu'elles contiennent, et enfin par le refroidissement qui résulte du rayonnement nocturne. Les feuilles, en multipliant les surfaces, influent à un haut degré sur l'évaporation et le rayonnement; dans ce dernier cas, on estime que l'arbre peut agir sur l'atmosphère au moyen d'une surface plusieurs milliers de fois plus grande que celle du sol qu'il abrite.

La puissance frigorifique des végétaux est pour le nouveau continent d'une grande importance. Les épaisses forêts qui couvrent la terre d'Amérique dans la zone équatoriale, sont bordées, au nord et au sud, par des graminées répandues sur une surface grande dix fois comme la France; ce dernier phénomène se continue au nord, dans les prairies qui s'étendent autour du Missouri et se prolongent jusqu'à l'océan Boréal. On peut donc considérer la nature du sol dans le Nouveau-Monde comme y exerçant une action frigorifique très active et très puissante.

Un fait analogue se présente dans les grandes plaines de l'Asie septentrionale, presque entièrement revêtues de végétaux qui, bien que d'une nature différente de ceux de l'Amérique, n'en exercent pas moins des effets semblables.

Enfin, l'élévation du sol produit généralement un abaissement dans la température. Il suffit de se rappeler que dans la Zone torride il existe des neiges perpétuelles au sommet des hautes montagnes. Pendant longtemps on a cru pouvoir expliquer par la différence des niveaux la différence de température entre l'Europe et les contrées asiatiques comprises entre les mêmes parallèles; on avait admis l'existence d'un plateau central de la Tartarie, mais cette hypothèse est maintenant détrônée; on sait que les plaines septentrionales de cette partie du monde sont au contraire très basses, et qu'elles sont bordées au sud par les systèmes de montagnes parallèles à l'équateur dont nous avons déjà parlé. Ces montagnes, parmi lesquelles se trouvent les plus hautes du globe, exercent une action frigorifique très notable, en déterminant des courans descendans d'air froid qui roulent de leurs sommets glacés, tout le long de leurs flancs, et descendent dans les plaines voisines.

Les considérations précédentes rendent compte de la température modérée dont jouit l'Europe en général. Il a fallu commencer par étudier les grandes divisions terrestres pour démêler les principales causes réfrigé-

rantes ou calorifiques; sans doute avec le temps et des observations soutenues on arrivera pareillement à discuter et à connaître, pour des localités très circonscrites, les causes de la chaleur et du froid : une fois l'homme en possession de cette science, il pourra, par son action sur la nature extérieure, en modifier quelquefois les effets.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Morts et évènemens célèbres. — Législation.

8 Juin 632. — Mort de Mahomet. On évalue aujourd'hui le nombre des mahométans à 120 millions.

8 Juin 1768. — Assassinat de Winckelmann, archéologue allemand, fils d'un pauvre cordonnier de Steindall, petite ville de la vieille Marche de Brandebourg. Ce célèbre auteur de l'*Histoire de l'art* fut étranglé et frappé de cinq coups de couteau par un misérable nommé Archangeli, qui voulait lui voler quelques médailles d'or.

8 Juin 1794. — Fête de l'Être Suprême. Dans cette cérémonie Robespierre et Saint-Just avaient en vue de commencer, sous un de ses aspects, la pratique d'un système social qui n'a jamais été bien connu, et dont on prétend que les formules étaient ainsi indiquées par les adeptes: *Liberté* et *égalité* pour le gouvernement de la république; *indivisibilité* pour sa forme; *salut public* pour sa défense; *vertu* pour son principe; *Être suprême* pour son culte; *fraternité*, *probité*, *bon sens*, *modestie*, pour règle des rapports des citoyens entre eux.

8 Juin 1794. — Mort de Bürger, poète allemand, qui n'est guère connu jusqu'à présent en France que par sa ballade populaire de *Lénore*.

—

9 Juin 1760. — Mort de Zinendorf, fondateur de la secte des hernnhuters, ou frères moraves. *Hernnhuters* signifie gardien du Seigneur. La croyance des Moraves, qui vivent généralement en communauté, diffère peu du luthérianisme.

9 Juin 1760. — Établissement d'une petite poste à Paris.

9 Juin 1828. — Mort de Chaussier, médecin français, né à Dijon, en 1746, fondateur de la doctrine du vitalisme organique.

—

10 Juin 1793. — Loi de la Convention Nationale, relative à l'organisation du Museum d'histoire naturelle à Paris. Cette loi consacra l'établissement à l'enseignement des sciences naturelles dans toute leur étendue, et créa douze professeurs, chargés en même temps de l'administration dans la partie confiée à chacun d'eux.

—

11 Juin 1292. — Mort de Roger Bacon, moine anglais, célèbre par l'étendue et la variété de son savoir. Il s'appliqua principalement à l'astronomie, à la chimie et aux mathématiques. On lui attribue la découverte de la *chambre obscure*, qu'on attribue aussi à Porta; on prétend même qu'il connaissait le télescope et la poudre à canon. Il fut accusé de magie, et condamné à la prison, mais il en sortit après s'être justifié.

11 Juin 1811. — Concile convoqué à Paris, en vertu du concordat de 1801, qui attribuait au chef du gouvernement français le droit de nommer les évêques. Plus de cent prélats français, italiens et allemands, décidèrent que le pape serait tenu de donner aux évêques l'institution canonique dans les six mois qui suivront leur nomination.

—

12 Juin 1418. — Le peuple met à mort le comte d'Armagnac, et massacre ses partisans dans les prisons. Nommé connétable et premier ministre après la journée d'Azincourt, le comte d'Armagnac avait refusé de traiter avec le duc de Bourgogne qui offrait la paix. Plus de mille cinq cents citoyens furent égorgés avec des circonstances de cruauté inoïeus.

12 Juin 1799. — Mort du chevalier Saint-George. Outre son habileté extraordinaire dans tous les exercices du corps, et surtout dans l'escrime, il excellait dans la musique. Il a composé plusieurs partitions et plusieurs concertos. Lorsqu'en 1792 les Prussiens envahirent le sol de la France, Saint-George fit des prodiges de valeur à la tête d'un corps de cavalerie qu'il avait levé et conduit, en qualité de colonel, à l'armée du Nord. Il était mulâtre.

—

13 Juin 1762. — Mort de madame Erxleben, médecin, née à Guedlinbourg, en 1715. Le grade de docteur lui fut conféré publiquement à Halle, et elle exerça la médecine, sans cesser de remplir ses devoirs d'épouse et de mère; son mari était ministre de l'évangile, et l'un de ses deux fils devint un naturaliste distingué, l'autre un jurisconsulte de grand mérite.

—

14 Juin 1800. — Bataille de Marengo, remportée sur les Autrichiens. Le général Desaix est tué sur le champ de bataille.

14 Juin 1800. — Le général Kléber est assassiné au Caire, par un jeune Musulman, nommé Soleyman. Il était né à Hasbourg, d'un père terrassier, et avait été élevé pour être architecte. Aujourd'hui ses restes sont déposés sous un monument élevé à sa mémoire dans sa ville natale.

HOFFMAN.

Les trois gravures de cet article sont les *fac-simile* fidèles de trois dessins exécutés par Hoffman lui-même, cet étrange auteur de *Contes fantastiques* qui depuis quelques années ont excité en France la verve heureuse ou malheureuse de tant d'imitateurs.

Le portrait d'Hoffman est, au témoignage de tous les biographes, d'une ressemblance extraordinaire. Rien n'a été exagéré dans ce caractère frappant de physionomie qui s'accorde si bien avec le caractère des œuvres du bon et pauvre Allemand dont toute la vie a été tourmentée par une sorte de poésie maladive. Il voyait toutes choses sous un jour mystérieux: les jouissances de l'art le jetaient dans des extases convulsives, et au milieu de ses paroxismes les plus violens s'il se précipitait à son piano, ou s'il saisissait son crayon ou sa plume, il produisait des effets d'une bizarrerie merveilleuse qui cependant se mêlent toujours intimement à la réalité par quelque côté inaperçu. Souvent, la nuit, Hoffman se réveillait en sursaut: il avait des visions, les unes gracieuses, d'autres effrayantes, et les douces paroles de sa femme avaient peine à le calmer. Il était parvenu à se composer un thermomètre moral à son usage où il marquait l'état de son esprit aux différentes périodes du jour, depuis les degrés de calme et de raison jusqu'aux degrés de fantaisie enthousiaste, d'inspiration, de monomanie, et même de délire.

C'est à Kœnigsberg que s'est passée l'enfance d'Hoffman. Sa vocation était d'être artiste: on lui fit étudier la jurisprudence; il devint conseiller à la régence de Plozk, et plus tard à Varsovie. Mais, à la fin, sa vocation l'emporta, comme il arrive toujours lorsque la vocation est vraie et forte; il devint directeur de la musique des théâtres de Bamberg et de Dresde. Ses opéras, ses dessins, ses contes, ses romans, ses articles de critique se répandirent en Allemagne, et lui méritèrent une grande renommée. Il avait beaucoup souffert avant d'arriver jusque là, autant par suite de la misère que par la nature même de son génie. Il continua à souffrir, mais du moins

ce ne fut plus de faim. Il fut de nouveau conseiller à la régence. Mais à l'empressement de la haute société, il préféra toujours sa vie passionnée d'artiste. Il passait une partie de son temps dans les caves qui sont les cafés



(Hoffman.)

de l'Allemagne : là, il dessinait, il composait ses admirables contes, il trouvait de beaux motifs de chant ; on l'aimait parce qu'il était bon et naïf, et l'on avait une juste vénération pour son talent, parce que son étrangeté,



(Le roi des puces.)

quelque prodigieuse qu'elle fût, était exempte de toute affectation. C'était la traduction exacte de tout son être. Il ne cherchait pas, il exprimait ce qu'il sentait.

Au nombre de ses romans, il en est un très extraordinaire, intitulé : *Maître Floh* : c'est le roi des puces. Hoffman l'a représenté errant la nuit, couvert d'un long manteau, et armé d'une torche.

Parmi ses croquis conservés et publiés dans une édition allemande de ses œuvres, on trouve un autre dessin de *Maître Floh*, dépouillé de son manteau et portant des bottes à éperons; un portrait en pied du *Maître de chapelle Kreisler*, diverses danses à l'imitation de Callot, une scène très étrange de *L'Homme au Sable*, où Hoffman lui-même est demi-caché derrière une tapisserie; et enfin le portrait du prince *Blucher de Wahlstatt*.

C'est dans une salle où l'on fumait et où l'on jouait aux cartes que Hoffman a crayonné le portrait de ce personnage historique.



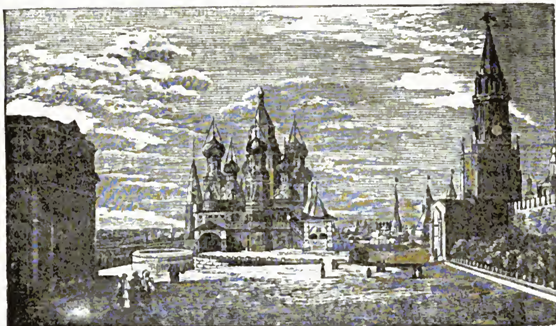
(Blücher.)

Blücher était né en 1742, à Rostock, dans le duché de Mecklembourg-Schwerin. Il avait servi sous Frédéric-le-Grand. On se rappelle que son arrivée sur le champ de bataille de Waterloo décida la victoire que Wellington s'attribue. Sous les murs de Paris, Blücher se montra très difficile sur les conditions de la capitulation, et il voulait faire sauter le pont d'Iéna. Il est mort, en 1819, à Berlin.

Tous les lecteurs ne sont pas également disposés à comprendre le genre de poésie d'Hoffman; mais ceux qui ont au fond quelque analogie avec son caractère professent une admiration et un respect sincères pour sa mémoire. Du reste, ses contes ne sont pas tous fantastiques : *Mademoiselle de Scudéry*, qui a fourni le sujet du mélodrame de *Cardillac*, *Salvator Rosa*, *Maître Martin*, *le Majorat*, etc., sont des histoires où l'imagination est à peu près pure de tout égarement, et que les gens tout-à-fait raisonnables doivent aimer. L'une de ses œuvres les plus extraordinaires est *l'Élixir du Diable*, roman qui a été traduit en français, et que l'on a attribué à Spindler.

La dernière maladie d'Hoffman a été un horrible supplice. Les médecins lui passèrent un fer brûlant sur l'épine du dos; mais Hoffman, après l'opération, dit en plaisantant à un de ses amis qu'on l'avait plombé pour qu'il n'arrivât pas dans l'autre monde comme un objet de contrebande. Au moment d'expirer, il se pencha vers sa femme, et lui dit : Il faut songer à Dieu. Il avait 48 ans.

LE KREMLIN, A MOSCOU.



(Entrée du Kremlin par la Porte Sainte.)

Le *Kremlin*, dont le nom signifie *forteresse*, est situé dans la partie centrale de Moscou, sur un mamelon qui s'élève à 60 pieds au-dessus du niveau de la Moskwa. Une enceinte garnie de tours angulaires ou rondes, revêtues de briques vertes et rouges, l'environne sur une longueur d'environ 2,000 toises; la rivière serpente à ses pieds.

En Europe, on a toujours attaché un certain caractère mystérieux au Kremlin et à Moscou, et certes la campagne des Français en Russie n'a fait qu'ajouter au prestige répandu sur cette forteresse et cette ville fameuse. C'est là que Napoléon, pour la première fois, s'est trouvé surpassé en détermination et en énergie. Sa vaste ambition se glorifiait d'avoir conquis cette capitale connue à peine depuis deux siècles des nations occidentales, et d'avoir pénétré jusqu'à cette cité sainte et vénérée, *nœud brillant de l'Europe et de l'Asie*, suivant l'expression de M. de Ségur. « *Je suis donc enfin dans Moscou !* s'écriait-il en entrant; *dans l'antique palais des czars! dans le Kremlin!* » Hélas! l'homme trouve souvent la fin de son rêve doré au moment même où il saisit le but qu'il s'est épuisé à poursuivre! Napoléon n'avait encore donné à la victoire fatiguée que quelques heures de repos lorsque éclata ce terrible incendie devant lequel s'arrêta sa marche triomphale.

Moscou, rendez-vous merveilleux de deux civilisations, semble avoir élevé silencieusement et à l'insu de la France ses palais asiatiques et ses clochers bizarres, et à peine les a-t-elle abandonnés au premier regard du vainqueur, qu'elle se hâte de les soustraire à son orgueilleuse contemplation en les livrant aux flammes. La dernière halte de la grande armée fut ainsi signalée au monde par l'incendie de Moscou, que l'histoire placera comme un phare entre une ère de succès et une ère de revers.

Le Kremlin fut préservé des flammes par un bataillon de la garde impériale; le feu qui y prit plusieurs fois fut toujours maîtrisé. Aujourd'hui les traces du désastre ont presque entièrement disparu de la ville, et, sur les décombres des vieux palais, il s'en est élevé de plus magnifiques.

A mesure qu'on marche, les accidens du terrain présentent Moscou sous un aspect différent; mais c'est partout le Kremlin restauré qui domine les anciens et les nouveaux édifices; c'est lui qui d'abord attire les regards et la curiosité du voyageur. On ne voit rien en Europe de pareil à l'architecture de ses palais, de ses églises, de ses monumens, qui ont été généralement construits par des Italiens, mais sur un style varié, tartare, indien, chinois, ou gothique. « Ici une pagode, là une arcade, dit le docteur Clarke : de la richesse et de l'élégance dans quelques parties; ailleurs, de la barbarie et du mauvais goût. »

Les étrangers entrent ordinairement au Kremlin par la *Porte Sainte*, arcade qui traverse une tour sous laquelle, en passant, les personnes de tout rang sont obligées de marcher tête nue, l'espace de cent pas. Suivant la tradition, ce serait par respect pour un saint qui, jadis, aurait délivré la citadelle, en jetant une terreur panique dans le camp des Polonais, déjà en possession de la ville et presque maîtres de cette porte.

La gravure représente sur la droite les murs du Kremlin et la tour de la Porte Sainte; en face est une église bizarre composée d'un assemblage de clochers dont l'un est la principale chapelle. Tous ces clochers, dit M. Montulé, qui a visité Moscou il y a peu d'années, sont aussi variés dans leurs couleurs que dans leurs formes, qui se dessinent agréablement sur l'horizon dont l'étendue est augmentée par la pente subite du terrain.

Au milieu du Kremlin, gît, dans un fossé profond, la grosse cloche de Moscou. Le docteur Clarke l'ayant mesurée au commencement de ce siècle, lui trouva, à deux pieds au-dessus du rebord qui était enfoncé d'autant dans la terre, un diamètre de 21 pieds correspondant à 66 pieds de circonférence. Sa hauteur est de 20 pieds au-dessus du sol. A l'endroit où le battant devrait frapper, l'épaisseur est de 22 pouces. Son poids s'élève environ à 400 milliers. Elle paraît réellement comme une montagne de métal; et l'on assure qu'au moment où la matière était en fusion, les nobles et le peuple y jetèrent leur vaisselle et leur argent. Il est maintenant reconnu qu'elle n'a jamais quitté la place où elle se trouve, et sur laquelle elle a été fondue. Les jours de fête, les paysans visitent pieusement leur grosse cloche; c'est du reste une dévotion générale à Moscou : on y professe une passion extraordinaire pour les cloches, et dès trois heures du matin c'est un bourdonnement et un tintement universels.

Parmi la grande quantité d'édifices que renferme le

Kremlin, on distingue le trésor de l'Arsenal. Dans ce Trésor on a rassemblé mille curiosités : le trône de Pierre-le-Grand, des vases d'argent, d'or et de vermeil, des objets d'ivoire parfaitement travaillés par les moines, et une infinité d'ouvrages bizarres et délicats, provenant des présens offerts par les Orientaux, Turcs et Persans. On y voit aussi les couronnes des royaumes successivement conquis; le grand peigne d'ivoire dont se servaient les czars pour leur longue barbe, etc.

A la porte de l'Arsenal est un énorme canon en bronze, coulé en 1694; il a seize pieds de longueur, et un homme peut se tenir debout dans l'intérieur, vers son ouverture. Son poids est de 79,000 livres.

En face de ce même Arsenal, sur une belle place, où Bonaparte passait ses revues, on voit maintenant une grande quantité de pièces de canon qui, après la fonte des neiges, furent trouvées sur la terre avec les Français qui les conduisaient. C'est un amas de débris conquis sans peine et sans gloire.

ODIN.

HISTOIRE D'ODIN. — SA RELIGION. — L'EDDA. — LES SCALDES.

Les auteurs qui jusqu'ici ont écrit sur Odin et sur sa religion sont loin d'inspirer une entière confiance : un jeune savant célèbre, versé dans l'étude des langues et des traditions du nord, M. J.-J. Ampère, parait destiné à répandre une clarté toute nouvelle sur cette partie obscure de l'histoire. Aujourd'hui, nous ne pouvons encore que résumer des versions incomplètes, où, sans doute, à quelques vérités se mêlent des erreurs, mais qui, dussent-elles être entièrement démontrées fausses dans la suite, ne mériteraient pas moins d'être connues, comme ayant été pendant long-temps adoptées.

On suppose que cet être mystérieux, Odin, était originairement roi des Ases, peuples des bords de la mer Caspienne. Contemporain de Mithridate, il fut sur le point de s'allier avec lui contre Rome; mais la mort du roi de Pont vint déranger ses projets, et dès lors il ne songea plus qu'à occuper l'esprit belliqueux de ses peuples en faisant la conquête de la Germanie. Aidé des conseils du philosophe Mimer, et de ceux de Frigga ou Freya, son épouse, ce fut pendant cette migration qu'il donna aux Ases la religion qu'il rêvait depuis si long-temps, et dont il devait être le principal personnage. Pour première base, le suicide y était consacré, et quiconque mourait de sa mort naturelle emportait la réputation d'un lâche, et devait mériter les peines de l'Enfer.

Aussi, regardant la vie comme un fardeau dont il fallait se débarrasser, les croyans affrontèrent les tempêtes et les glaces de l'Océan, abordant aux rivages d'Islande et de Farder, où ils établirent des colonies. Une partie de cette nation, connue sous le nom générique de *Northmanns* (hommes du Nord), vint se fixer, vers les IXe et Xe siècles, dans la Normandie, à laquelle ils donnèrent leur nom, changeant par cette invasion la face politique de la France.

Mais Odin poursuivit ses conquêtes dans le nord. Dotant ses fils Bagded et Segded d'immenses empires, il soumit, à la tête de ses hordes, la Suède et le Danemark. Après s'être reposé quelque temps dans la ville d'Odinsée, qu'il fonda, il s'empara de la Norwége, la donnant en apanage à son fils Sœmungue; ce fut sans doute alors que ses sujets prirent le nom de Scandinaves. Ainsi la vie de cet homme se passa en victoires, et l'on peut dire de lui qu'il mourut comme il avait vécu. En effet, voyant sa fin approcher, et ne voulant pas démentir ce qu'il avait avancé, il assembla la nation, et après un discours dans lequel il résuma les principes de sa religion, il se perça de neuf coups de poignard, ainsi que Frigga son épouse; les vieillards, émus jusqu'aux larmes, tombèrent tous sur leurs épées, et la jeunesse, enflammée d'ardeur, vola à de nouveaux exploits.

Chez un peuple aussi enthousiaste que les Scandinaves, le souvenir d'Odin dut produire une impression durable. Sa mort ne fit qu'accroître leur vénération; dès lors ils firent un dieu de celui qui ne s'était annoncé que comme prophète de la divinité. Odin joignait à un courage invincible une éloquence telle, disent les poëtes, qu'il improvisait des vers au milieu de ses discours. Voici, en peu de mots, la mythologie des Scandinaves, telle qu'elle est décrite dans l'*Edda*. On prétend que ce poëme a été composé dans les XIe et XIIe siècles par divers auteurs, entre autres par Sœmund Sigfusson et le fameux Islandais Snorron Sturlesson. La première partie de l'*Edda* explique les dogmes du culte, la création, les combats des géans; la seconde ne parle que des querelles des dieux. — Il y avait douze dieux; Odin était leur chef; à lui seul il avait cent vingt-six attributs. Frigga, sa femme, était la déesse des plaisirs; Thor, son fils, était le dieu de la foudre. Loke est le dieu du mal : c'est le Beelzebut des Scandinaves; il ne cesse, dit avec simplicité un auteur, de faire des malices aux dieux. Le Niflheim est leur Enfer (*nif*, brouillard); Hela, déesse de la mort et fille de Loke, y préside; son corps est moitié bleu, moitié chair, pour indiquer le principe de vie et de destruction. Les adultères, les parjures, les lâches, croupissent dans un lac verdâtre, formé du poison des serpens, où ils sont engloutis et rejetés sans cesse par des monstres affreux. Le Walhalla est leur Paradis; un pont formé de l'arc-en-ciel est sa seule entrée; Heimdall en a la garde. Ce géant a des dents d'or pur; il voit la nuit comme le jour, et entend croître la laine sur le dos des agneaux. Là, au milieu des nuages, les guerriers assistent à des festins servis par les nymphes Walkiries. Leur passe-temps le plus agréable est de renouveler dans le ciel les combats qu'ils se livraient sur la terre, et d'y défier jusqu'à Odin lui-même. Entourés des scaldes qui chantent leurs exploits, ils ne vieillissent jamais. Les scaldes étaient chez eux ce que furent les bardes chez les Écossais, et plus tard les ménestrels, les troubadours et les trouvères; leur personne était sacrée. Starkotter, chez les Scandinaves, s'est immortalisé par ses chants. Pour donner une idée de l'esprit de ces peuples, nous rapportons ici quelques extraits du chant de mort de Reguer Lodbrog.

CHANT DE MORT DE REGNER LODBROG, ROI DE DANEMARCK.

« Nous nous sommes battus à coups d'épée, dans le temps où, jeune encore, j'allai vers l'Orient préparer une proie sanglante aux loups dévorans; toute la mer ne semblait qu'une plaie, et les corbeaux nageaient dans le sang des blessés.

» Nous nous sommes battus à coups d'épée le jour de ce grand combat où j'envoyai le peuple de Helsingie dans le palais d'Odin; de là, nos vaisseaux nous portèrent à Ila, où les fers de nos lances, fumans de sang, entamaient à grand bruit les cuirasses, et où les épées mettaient les boucliers en pièces.

» Nous nous sommes battus à coups d'épée le jour où j'ai vu dix mille de mes ennemis couchés sur la poussière, près d'un cap d'Angleterre; une rosée de sang découlait de nos glaives, les flèches mugissaient dans les airs en allant heurter les casques.

» Nous nous sommes battus à coups d'épée... Quelle est la destinée d'un homme vaillant, si ce n'est de tomber des premiers au milieu d'une grêle de traits? Celui qui n'est jamais blessé passe une vie ennuyeuse, et le lâche ne fait jamais usage de son cœur.

» Nous nous sommes battus à coups d'épée... Mais

j'éprouve aujourd'hui que les hommes sont entraînés par le destin. Il en est peu qui puissent résister aux décrets des fées. Eussé-je cru que la fin de ma vie serait réservée à Ella, lorsqu'à demi mort je répandais encore des torrens de sang, lorsque je précipitais les vaisseaux dans les golfes de l'Écosse, et que je fournissais une proie si abondante aux bêtes sauvages !

«Nous nous sommes battus à coups d'épée... Mais je suis plein de joie en pensant qu'un festin se prépare pour moi dans le palais des dieux. Bientôt assis dans la brillante demeure d'Odin, nous boirons dans les crânes de nos ennemis Un homme brave ne redoute point la mort, je ne prononcerai point de paroles d'effroi en entrant dans la salle d'Odin.

«Nous nous sommes battus à coups d'épée... Ah! si mes fils savaient les tourmens que j'endure, s'ils savaient que des vipères empoisonnées me rongent le sein, qu'ils souhaiteraient avec ardeur de livrer de cruels combats, car la mère que je leur ai donnée leur a laissé un cœur vaillant.

«Nous nous sommes battus à coups d'épée... Mais il est temps de finir Odin m'envoie les déesses pour me conduire dans son palais. Je vais aux premières places boire la bière avec les dieux. Ma vie s'est écoulée; je mourrai en riant.»

MOEURS POPULAIRES.

LE CURÉ D'ENSIVAL.

De notre temps, où il est sans cesse question de l'opinion publique et des moyens de la constater, il peut être curieux de rappeler avec quelle simplicité on parvenait jadis à en obtenir l'exact résultat, dans un petit canton du pays de Liége.

En descendant la Wèze, on trouve à une demi-lieue de Verviers, un vallon assez étroit, qu'occupe le bourg ou village d'Ensival. En 1657, Ferdinand de Bavière, prince évêque de Liége, y établit une cure à laquelle la commune eut le droit de nomination.

Cette élection se faisait, dans l'origine, par le corps des habitans. Les notables du bourg, après avoir assemblé le peuple sur une place que partageait un petit ruisseau, lui présentaient successivement les candidats. A chaque présentation, ceux à qui l'aspirant était agréable, sautaient de l'autre côté du ruisseau, de façon que le prétendant en faveur duquel le plus grand nombre avait sauté, était proclamé curé d'Ensival. Cette cérémonie, conforme à l'usage où les fidèles étaient, dans les premiers siècles du christianisme, de nommer dans les divers degrés de la hiérarchie à la pluralité des suffrages, n'eut plus lieu dans la suite; et l'élection se fit par les tuteurs et administrateurs de l'Église.

NIDS DES OISEAUX.

Quelques espèces d'oiseaux construisent leurs nids avec une industrie qui semble dirigée par l'expérience et le raisonnement. La nature ne fournit que les matériaux; l'oiseau fait choix de l'emplacement, et suivant le plan général approprié à son espèce, il élève le petit édifice où reposera sa jeune famille dont il s'occupe même avant qu'elle ne soit créée. C'est un couple bien uni qui se donne ce soin; l'oiseau solitaire ne construit rien, parce qu'aucun besoin ne l'y sollicite, et que tous les jours et dans toutes les circonstances il trouve aisément un asile dont il peut s'accommoder. Parmi les quadrupèdes, on ne peut citer qu'un très petit nombre d'exemples de cette union conjugale dont les oiseaux offrent le plus parfait modèle. Le renard, le blaireau, le lapin, creusent leur terrier pour eux seuls; les nouveau-nés ne sont confiés qu'à la tendresse maternelle, et leur père est quelquefois pour eux un redoutable ennemi: chez les oiseaux, les soins de la famille sont partagés équitablement entre le père et la mère, en commençant par la construction du nid et finissant par une éducation plus ou moins prolongée, suivant les besoins de la nouvelle génération.

Les oiseaux les plus petits sont ceux qui savent le mieux préparer l'habitation de leur progéniture. Des conditions nombreuses et embarrassantes étaient imposées à ces chétifs architectes; ils avaient à se prémunir contre tant d'ennemis et de périls, et ils les ont évités avec tant de succès, qu'on se demande s'ils auraient pu mieux faire avec le secours et les inspirations de l'intelligence humaine. Sans chercher hors de notre pays des exemples de cette habileté instinctive, suivons le travail de la mésange à longue queue construisant son nid.

Cette mésange n'est guère plus grosse qu'un roitelet; son nid est fermé par le haut, bien serré partout, n'ayant qu'une ouverture circulaire tressée solidement; c'est la porte et la fenêtre du petit manoir. Mais comme le froid et quelques gouttes de pluie pourraient pénétrer par cette entrée, on y met des rideaux assez serrés pour garantir de l'air et de la pluie, et assez transparens pour que la lumière ne soit pas interceptée; ce sont de petites plumes disposées tout autour de la porte, dirigées vers le centre, que l'oiseau force aisément, soit pour entrer, soit pour sortir, et que leur élasticité remet sur-le-champ en place. L'extérieur de l'édifice a exigé l'emploi de deux sortes de matériaux, des herbes pour le tissu, et des mousses et des lichens pour le crépissage. Les oiseaux se sont établis contre la tige d'un arbre; appuyés sur une branche, ils trouvent le moyen d'attacher leur construction à l'écorce de l'arbre, de la revêtir des mêmes plantes parasites dont cette écorce est couverte, d'en continuer ainsi l'apparence, en sorte qu'un spectateur inattentif ne puisse rien soupçonner, et ne remarque point cette protubérance qui sera l'asile d'une vingtaine de jeunes mésanges.

Une autre espèce de ce genre pousse encore plus loin les précautions de sûreté; comme elle fréquente les lieux aquatiques, elle suspend son nid à une branche flexible, pendante au-dessus des eaux; l'ouverture du nid est prolongée par un appendice ou tuyau, à travers lequel la couleuvre la plus leste ne pourrait essayer de s'introduire. Cette espèce de mésange, que les Polonais nomment *Remiz*, est extrêmement rare en France, quoique notre climat ne la repousse pas, car on la trouve en Italie, en Allemagne, dans le nord de l'Europe, et même en Sibérie. Mais revenons à la mésange à longue queue. L'intérieur du nid est garni d'une profusion de plumes propres à conserver la chaleur des œufs et des petits, durant les absences forcées du père et de la mère. L'édifice terminé est ordinairément de huit pouces de hauteur sur plus de quatre pouces de diamètre; c'est une œuvre immense pour deux oiseaux d'aussi petite taille. Ils l'ont commencée au milieu des rigueurs et des privations de l'hiver, et, en travaillant avec opiniâtreté, ils n'ont fini que vers le milieu du printemps. La femelle y dépose quelquefois jusqu'à vingt-deux œufs, produit d'une ponte long-temps continuée, en sorte que l'incubation commence pour quelques œufs beaucoup plus tôt que pour ceux qui sont venus les derniers. Les naissances suivent l'ordre de l'incubation; quelques petits sont en état de prendre l'essor, tandis que d'autres ne sont pas encore couverts de plumes. Il y a donc alors une surveillance à exercer, des soins à prodiguer au dehors et au dedans; le père et la mère partagent entre eux ces pénibles fonctions. Enfin, toute la nombreuse famille quitte le manoir natal; le besoin l'attache encore à ses parens, et lorsque ce besoin aura cessé, l'affection mutuelle étreindra de ses doux liens cette troupe ailée; la famille ne se dispersera que pour

former de nouvelles unions, et construire de nouveaux nids. C'est ainsi que le couple fondateur de cette petite colonie passe l'année entière au milieu de travaux assidus. On conviendra, sans doute, qu'il fait un bon usage de son temps et de ses facultés; cependant on a reproché à cette espèce de mésange, ainsi qu'à tout ce genre d'oiseaux, une sorte de *férocité*, parce qu'elle ne dédaigne pas la chair quand elle trouve l'occasion d'en manger, qu'elle attaque ou se défend avec l'expression d'une violente colère, etc.; mais ses accusateurs auraient dû ne pas confondre l'impétuosité avec la colère, le courage avec l'acharnement; notre petit oiseau n'a pas un moment à perdre; tant de bouches lui demandent leur nourriture! Il ne peut se montrer difficile sur le choix des alimens; et d'ailleurs, la colombe même, cet emblème de la douceur, peut se nourrir de substances animales, devenir carnivore, quoiqu'elle n'ait pas à fournir des alimens à une famille aussi nombreuse que celle de notre mésange : louons sans réserve ces petits industriels, leurs travaux, leurs mœurs. Si l'homme était juste, il les épargnerait, car ils ont droit à quelque part dans les libéralités de la nature. Si vers la fin de l'automne ils font quelques incursions dans les vergers, et commettent de légers dégâts, n'en dédommagent-ils pas par la guerre qu'ils font aux insectes et autres rongeurs des arbres, par le spectacle de leurs mouvemens gracieux, de leurs aimables habitudes? Un peu d'indulgence pour les petits voleurs; il y en a tant d'autres plus dangereux et plus coupables, et que pourtant on laisse vivre!

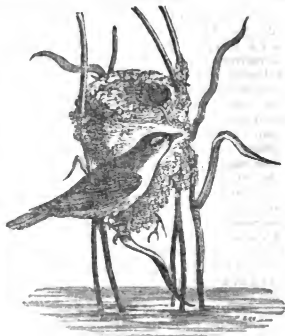
Voici un exemple de prévision dont l'homme serait tenté de croire qu'il est seul capable; c'est la *fauvette des roseaux* qui nous le fournit. Cet oiseau justifie le nom qu'il porte, car il naît au milieu des roseaux, et ne s'en éloigne que lorsque des circonstances impérieuses l'y contraignent. Pour établir son nid, il choisit un espace entre des tiges qui croissent dans l'eau; il attache à ces supports des liens qui lui serviront à suspendre l'habitation qu'il destine à sa progéniture. Ce nid, d'un tissu très serré, surtout vers le fond, prolongé dans le



(Mésange à longue queue et son nid.)

sens de sa hauteur, est à peu près à un pied au-dessus des eaux; mais si quelque débordement venait l'atteindre, et le submerger! Les constructeurs ont prévu cet accident; le nid deviendrait une petite barque solidement amarrée, et que le courant ne pourrait entraîner. La fauvette des roseaux est une digne émule de la mésange *remiz*.

Le talent de bien construire un nid n'est pas réservé exclusivement aux oiseaux de la plus petite taille; nous pourrions appeler l'attention de nos lecteurs sur la rondeur, le poli et la solidité du nid de la grive, l'adroite



(Fauvette des roseaux et son nid.)

suspension de celui du loriot, etc.; mais cette matière est trop abondante pour être épuisée en un seul article; l'occasion se présentera pour y revenir.

MARINE, N° 3.

COUPE D'UN VAISSEAU DE SOIXANTE-QUATORZE.

Il est à peu près impossible de se faire une idée exacte de la grandeur d'un vaisseau, et de l'énorme quantité de choses qu'il renferme, si l'on n'en a jamais vu; cependant le Panorama de Navarin a permis de deviner jusqu'où il serait possible de pousser l'imitation dans ce genre, et laisse espérer qu'en réunissant la peinture et les illusions d'optique à quelques détails réels, comme cela a été si heureusement tenté par M. Langlois, on pourrait faire promener un Parisien dans toutes les parties d'un vaisseau. Quant à nous, poursuivant la route où nous sommes entrés, nous aiderons de notre mieux ceux qui sont complètement étrangers à la marine, à se familiariser avec les détails de ces grandes forteresses flottantes, où plusieurs centaines d'hommes vivent comme dans un monde nouveau. Séparés de nos habitudes, ils trouvent néanmoins autour d'eux toutes les ressources de la vie, et quelques uns peuvent même jouir d'un luxe et mener un train dont à terre ils seraient certainement privés.

La coupe que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs représente un vaisseau de 74. On y distingue d'abord les commencemens des mâts de *beaupré, misaine, grand mât, et artimon* (voir les livraisons 2 et 7). Sur l'arrière, à droite, est le gouvernail dont un jour nous expliquerons le jeu; il a deux barres; la supérieure en fer sert de rechange pour le cas grave où l'inférieur en bois casserait; cette dernière est saisie à son extrémité par un système de cordages qui viennent s'enrouler sur un treuil représenté par la figure à l'étage supérieur, un peu en avant du mât d'artimon. C'est ce treuil qui prend le nom de *roue* du gouvernail; là, les *timoniers* se succèdent, attentifs au commandement de l'officier, à la route qu'il faut suivre, aux variations du vent, au jeu des voiles. C'est là qu'est la force directrice du vaisseau; et pendant que la brise mugit, et que la mer se déchaîne, lorsque cette grande masse flottante s'incline sur la lame, et que les voiles sont chargées par les colonnes d'air, un homme seul, en donnant quelques tours à sa roue, fait tourner à sa volonté le vaisseau, et le lance contre le vent, contre la mer, dé-

fiant ces forces réunies, ou plutôt s'en servant et les tournant contre elles-mêmes.

Le n° 1 est la *soute* au biscuit; le n° 2 une soute qui a généralement moins de hauteur que ne lui en donne le dessin, et qui renferme souvent une partie des légumes; au-dessous est la première *soute à poudre*, où sont rassemblés les gargousiers; celle-ci, en haut, en bas, et sur les côtés, est séparée du reste du bâtiment par une cloison en brique; elle est éclairée par une lampe placée dans un petit réduit, à l'entrée; on voit une seconde soute à poudre, à côté du n° 7.

En avant du n° 2, se trouve la *cale au vin* dont on distingue les barriques rangées en ordre, et où l'on met aussi des sacs de farine. Autour du pied du grand mât est *l'archipompe*, espèce de retranchement construit autour des pompes pour les garantir de tout choc, et pour permettre au maître *calfat* de descendre et de les visiter. Les tuyaux des pompes plongent jusqu'au fond de la cale pour en retirer l'eau qui s'y rend de toutes les parties du navire.

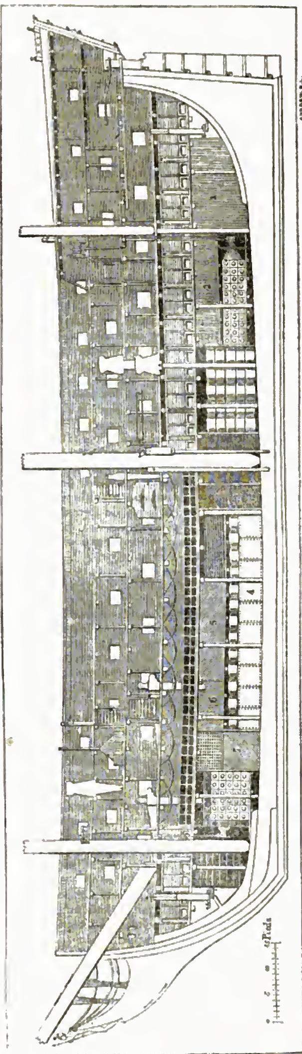
Au n° 3 est le puits où se renferme le *câble-chaîne;* à côté on voit la soute aux câbles ordinaires; le dessin n'en a représenté qu'un pour plus de clarté. L'introduction des câbles-chaînes dans la marine est une grande source de sécurité, et plusieurs équipages leur doivent la vie. Lorsqu'on est jeté par les vents sur une côte où l'on va se briser, la dernière ressource est de mouiller ses ancres, et d'attendre le beau temps. Si l'on peut résister aux coups de mer, et si les câbles tiennent bon, on a chance de salut; mais souvent le fond de la mer est hérissé de roches aiguës et tranchantes, sur lesquelles les câbles de chanvre s'usent et se coupent en peu d'instans. M. Durville, dans son voyage autour du monde, a passé quarante-huit heures, mouillé à quelques toises d'un rocher sur lequel le poussait une mer houleuse; et sans la bonté de sa chaîne, il n'eût pas tenu au-delà de quelques heures.

Le n° 5, où sont enfermés divers objets de rechange, sert d'hôpital au moment du combat. Au n° 6 est la soute à voiles; au-dessous, n° 4, on voit les caisses à eau, en fer. Ces caisses forment un des perfectionnemens principaux apportés dans la marine depuis peu d'années. Elles conservent claire, fraîche et pure, l'eau qui devient infecte dans les barriques de bois. Avant cette heureuse innovation, c'était un vrai supplice que de la boire; les pauvres diables qui avaient le mal de mer, et qui, dégoûtés de tout, étaient forcés de se boucher le nez pour avaler un peu d'eau, se souviennent encore de leurs angoisses.

En avant du grand mât on aperçoit les tiroirs du *magasin général.* Si les bornes de cet article le permettaient, nous décririons le *magasin général*, et l'on s'étonnerait de tous les objets qui y sont renfermés; nous y reviendrons quelque jour ainsi que sur la *cambuse*, placée au-dessus du n° 7, qui est le puits à charbon. La cambuse est le lieu où se distribuent les rations trois fois par jour. Là, est le *commis aux vivres*, et sous sa main se trouvent les légumes, les salaisons, les biscuits, etc.

Nous venons de visiter ce qu'on appelle, en général, la *cale* du vaisseau; l'étage immédiatement supérieur est le *faux pont*, qui contient sur l'avant les chambres des maîtres, sur l'arrière celle des officiers, des aspirans et des chirurgiens; et entre le mât de misaine et le grand mât, les *hamacs* des matelots qui sont représentés sur le dessin; les sacs et les caisses sont au-dessous. On met aussi des hamacs dans les batteries.

Sur l'avant et l'arrière du bâtiment, aux deux extrémités, on aperçoit deux petits systèmes de tubes avec un flotteur, qui traversent verticalement la cale et le faux pont. Ce sont les différenciomètres. Ces tubes communiquent avec la mer; et le flotteur indique le niveau



de la surface de l'eau à l'extérieur. On voit ainsi de combien de pieds plonge le navire sur l'avant, et de combien il plonge sur l'arrière; cela est indispensable pour établir ce qu'on appelle la différence ou *tirant d'eau*. On a dit assez généralement que pour qu'un navire marche bien, il faut que l'avant plonge moins que l'arrière; la théorie et l'expérience ayant déterminé quelle doit être la différence, les différenciomètres servent d'indication pour changer le lest de place, et établir le tirant d'eau désiré.

Au-dessus du faux-pont est la première batterie basse: on y distingue, en venant de droite à gauche ou de l'arrière à l'avant, la grande barre du gouvernail, la première cloche du cabestan, les manivelles des pompes, le four, et diverses échelles; deux objets non ombrés, qui sont, l'un derrière le mât de misaine, et l'autre derrière l'escalier, portent le nom de *bittes*. Les bittes sont de gros billots de bois liés solidement à la charpente du navire, disposés de manière à résister dans le sens de l'arrière à l'avant, et autour desquels on amarre les câbles lorsqu'on est au mouillage.

La deuxième batterie présente sur l'arrière la *salle commune*, où se tiennent et dînent les officiers; on y trouve la seconde cloche du grand cabestan, et, sur l'avant, la cuisine avec le petit cabestan.

Enfin, sur le pont se trouve d'abord, derrière le mât d'artimon, l'appartement du commandant et la chambre du conseil, au-dessus desquels est la dunette, où se tiennent les timoniers.

Depuis la dunette jusqu'à l'avant, le pont est découvert; on y remarque, contre le grand mât et le mât de misaine, deux petits systèmes de barres de fer qu'on appelle *râteliers de manœuvre*, et autour desquelles on amarre les cordages qui tombent à l'aplomb des mâts. Un peu en arrière de la cheminée du four est la cloche où les timoniers vont *piquer* l'heure.

Quand on est à la mer, les embarcations se placent entre le grand mât et la cloche.

HISTOIRE DE LA BARBE EN FRANCE.

Au commencement du Ve siècle le menton rasé et de faibles moustaches distinguaient les Français de toutes les nations voisines, dont le visage était orné d'une barbe plus ou moins épaisse. Au commencement du VIe siècle, et à l'exemple de leur roi Clovis, les Français cessèrent de se raser complètement; ils conservèrent un petit bouquet de barbe à l'extrémité du menton, et ce bouquet s'étendant successivement le long des joues, devint, vers le VIIe siècle, une barbe formidable dont le clergé seul s'abstenait.

La mode des barbes très courtes s'introduisit sous les rois fainéans, c'est-à-dire pendant la durée du VIIIe siècle, et le bouquet de barbe reparut de nouveau à l'extrémité du menton.

Le règne de Charlemagne fut le signal d'une nouvelle révolution. Le visage se débarrassa entièrement de la barbe, la lèvre supérieure se couvrit d'une épaisse moustache qui se prolongea de chaque côté du menton, et sous Charles-le-Chauve descendit jusque sur la poitrine.

Mais la gêne causée par ces moustaches se fit bientôt sentir; peu à peu elles perdirent de leur ampleur, et la première moitié du IXe siècle n'était pas écoulée, qu'elles étaient entièrement supprimées.

Ce fut au moment où les laïques renonçaient à cette mode que le clergé l'adopta. Dans les disputes qui s'élevèrent entre les Grecs et les Latins, cette innovation fut considérée comme assez importante pour devenir un prétexte d'anathème. Les prêtres rasés de l'Église grecque furent scandalisés des barbes de leurs frères d'occident, qu'ils trouvaient contraires à la sainteté du sacerdoce, et l'excommunication lancée en 858 contre le pape Nicolas, par le patriarche de Constantinople, Photius, est en partie fondée sur ce que les prêtres latins omettaient de se raser.

Nonobstant les foudres de Photius, la barbe reprit faveur en France et devint encore d'un usage général au commencement du Xe siècle. On lui donna alors diverses figures qui se modifiaient chaque année. Sous Henri Ier, les cheveux ronds et plats ne passaient point les oreilles, les moustaches étaient tombantes, dégagées et sans pointe, et une barbe longue et pointue était placée à l'extrémité du menton. Plus ou moins varié, cet usage dura jusqu'à la fin du XIIe siècle, où les mentons des religieux et des laïques furent de nouveau entièrement rasés.

Après un siècle et demi d'absence, la barbe ne fit qu'une légère apparition sous Philippe de Valois, pour disparaître presque aussitôt après lui. Les moustaches même furent abattues ou très réduites; Charles VII, Louis XI, Charles VIII, Louis XII, se faisaient raser. Jusqu'à la fin du XVe siècle, l'on ne vit plus de visages barbus; seulement dans les cérémonies qui exigeaient qu'on parût avec une barbe, on s'en procurait une artificielle; telle fut celle dont le duc de Lorraine s'orna le visage pour rendre les derniers honneurs au duc de Bourgogne tué en 1476; elle était dorée, suivant la coutume des anciens chevaliers.

François Ier, le jour de la fête des Rois en 1521, ayant été blessé à la tête par un tison qu'on avait jeté d'une fenêtre par mégarde, fut obligé de se faire couper les cheveux. Craignant d'avoir l'air d'un moine avec le chaperon de ce temps-là, la tete rase et sans barbe, il imagina de porter un chapeau, et de laisser croître sa barbe. La longue barbe redevint donc à la mode; toutefois les magistrats et le clergé lui furent contraires, plusieurs chapitres refusèrent leur évêque par la raison que le prélat possédait un menton barbu; un décret de la Sorbonne, de 1561, décida que la barbe était contraire à la modestie, qui doit être la principale vertu d'un docteur. Néanmoins, estimée de tous les laïques, elle finit par faire des conquêtes parmi ceux-là mêmes qui l'avaient repoussée, et, teinte, cirée, parfumée, quelquefois saupoudrée de paillettes d'or et d'argent, enfermée soigneusement chaque soir dans un sac, qu'on appelait bigotelle, elle devint une partie importante de la toilette des petits-maîtres français.

Le commencement de la décadence des barbes en France date du règne de Louis XIII; le bouquet au menton, la royale, chassèrent les barbes épaisses; réduites à la simple moustache sous Louis XIV, ce dernier ornement même devint incommode par l'usage de plus en plus répandu du tabac, et fut supprimé; et les seuls mentons barbus qui parurent dans le XVIIIe siècle appartenaient à quelques ordres religieux jusqu'à 1789, et à la secte peu nombreuse des penseurs, dix ans plus tard.

Il est sans doute peu de lecteurs qui ne se rappellent encore les moustaches qui apparurent tout-à-coup vers l'année 1817 sur la lèvre supérieure d'une classe de jeunes Parisiens dont les habitudes toutes pacifiques rendaient cet ornement singulier. On se souvient également du tumulte qui éclata dans un petit théâtre à l'occasion des représentations d'un vaudeville où l'on tournait en ridicule cette mode. A la suite de cet événement, la moustache tomba en discrédit; mais, bientôt après, l'enthousiasme qu'inspira pour le nom et le costume grecs la guerre des Hellènes contre les Turcs, la remit en honneur; enfin les études sur le moyen-âge s'étant de plus en plus répandues, les modes en reçurent un reflet gothique, et l'on vit quelques jeunes gens porter de nouveau la royale, puis la barbe épaisse du XVIe siècle.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Époques remarquables de la révolution et de l'empire. — Faits divers.

15 Juin 1785. — Pilatre des Rosiers et Romain, savans partis de Boulogne en aérostat, sont précipités à terre et meurent. Ils espéraient arriver en Angleterre en traversant les airs; mais l'aérostat, composé de deux ballons, l'un enflé par le feu, l'autre par le gaz hydrogène, s'enflamma, et les cordes de la nacelle furent rompues en un instant, à la hauteur de plus de trois cents toises.

—

16 Juin 1599. — Arrêt du parlement, qui défend le duel sous peine de crime de lèse-majesté et confiscation de corps et de biens, tant contre les vivans que contre les morts.

16 Juin 1815. — Bataille de Ligny ou de Fleurus.

—

17 Juin 1719. — Mort d'Addison, littérateur anglais, l'un des directeurs du *Spectateur*, et auteur de la tragédie de *Caton*. Cet écrivain, l'un des plus corrects qu'ait possédés l'Angleterre, a été, par ces motifs, l'un de ceux dont la renommée s'est le plus rapidement répandue en France.

17 Juin 1789. — Les députés du tiers-état se constituent en *Assemblée nationale*. Cette dénomination, proposée par le député Legrand, fut accueillie, après les développemens que donna Sieyes, par une majorité de 491 voix sur 581.

—

18 Juin 1815. — Bataille de Waterloo, du mont Saint-Jean ou de la Belle-Alliance. Le premier de ces noms est le plus en usage en Angleterre, le deuxième en France, le troisième en Prusse.

—

19 Juin 325. — Premier concile général de Nicée, convoqué par Constantin. Arius, le plus fameux des hérésiarques qui aient paru dans les premiers siècles de l'Église, y fut condamné, anathématisé et exilé en Illyrie.

19 Juin 1215. — Jean-sans-Terre est forcé par les barons anglais de concéder la *grande charte*. M. Guizot a dit, au sujet de cet événement: « C'est un grand honneur aux barons anglais d'avoir ainsi fondé, au début de leur lutte pour la liberté et dans sa forme la plus simple comme la plus rude, le droit de résistance, droit primitif et définitif, dont toutes les institutions libres, les plus hautes comme les moindres, les plus savantes comme les plus grossières, ne sont, au fait, que des conséquences et des métamorphoses. »

19 Juin 1790. — L'Assemblée nationale décrète que la noblesse héréditaire est pour toujours abolie en France; qu'en conséquence les titres de marquis, chevalier, écuyer, comte, etc., ne seront pris par qui que ce soit, ni donnés à personne; qu'aucun citoyen français ne pourra prendre que le vrai nom de sa famille; qu'il ne pourra non plus porter ni faire porter de livrée, ni avoir d'armoiries, etc., etc.

—

20 Juin 1789. — Serment du jeu de paume.

20 Juin 1792. — Première invasion du château des Tuileries, à l'occasion de la célébration de l'anniversaire du serment du jeu de paume. C'est dans cette journée que Louis XVI consentit à se couvrir la tête d'un bonnet rouge.

20 Juin 1794. — Mort de Vicq d'Azyr, naturaliste, aussi célèbre comme savant que comme écrivain.

—

21 Juin 1791. — Arrestation de Louis XVI à Varennes.

21 Juin 1828. — Mort de Moratin, auteur comique espagnol. Parmi ses pièces les plus connues sont *le Vieillard et la jeune fille*, *la Comédie nouvelle* ou *le Café*, *le Baron*, *la Bégueule dévote*, et *le Oui des jeunes filles*. C'est à Paris qu'il est mort.

MÉCANIQUE.

AUTOMATES DE VAUCANSON.

LE JOUEUR DE FLUTE ET LE JOUEUR DE TAMBOURIN. — DESCRIPTION DU MÉCANISME DE CES STATUES. — LE CANARD MERVEILLEUX. — TRAITS DE LA VIE DE VAUCANSON.

L'une des deux statues qu'on voit à la page suivante, celle qui joue de la flûte, est de Coysevaux, et existe sur la rampe de la terrasse, auprès du château de Versailles. Nous connaissons des gens qui lui donnent encore l'épithète de *belle*, et en 1738, époque à laquelle nous prions nos lecteurs de se reporter, personne n'aurait osé la lui contester. Quel que soit le jugement qu'on porte sur la forme *extérieure* de ces statues, on est obligé de les qualifier d'*admirables* quant à leur exécution intérieure; car sous ce costume hétéroclite se trouve une organisation presque vitale, puisque l'une des deux statues joue réellement de la flûte traversière, et l'autre de la flûte à trois trous, qu'elle accompagne des roulemens rhythmiques de son tambourin.

Vaucanson en est l'inventeur, et, par un effort de génie qu'à lui seul il était peut-être donné de produire, il est parvenu à faire exécuter dix airs différens à son flûteur, et vingt contredanses à son joueur de tambourin.

Le flûteur fut d'abord accueilli avec froideur: on ne pouvait croire que la statue exécutât elle-même les airs, et l'on pensait généralement qu'un orgue de Barbarie, caché dans le piédestal, rendait les sons que la statue semblait produire; mais un mémoire descriptif publié par Vaucanson, et l'examen que l'Académie des sciences fit des procédés employés, changèrent les dispositions du public, qui admira alors avec enthousiasme ce qu'il avait d'abord dédaigné, et put constater des effets qu'on aurait regardés comme impossibles si l'exécution n'avait précédé le manuscrit.

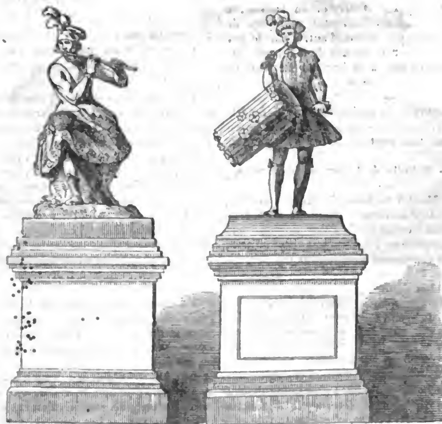
Comme principe, le mécanisme du flûteur automate est d'une extrême simplicité. Un fort ressort, renfermé dans un barillet, est le moteur de tout l'appareil. Ce ressort met en mouvement neuf soufflets, partagés en trois séries de trois soufflets chacune: l'une donne un vent doux, la seconde un vent plus fort, et dans la troisième le vent s'échappe encore avec plus d'énergie que dans la seconde. Trois réservoirs séparés reçoivent le vent de chaque série de soufflets; ces trois réservoirs communiquent, chacun par une soupape, à un même tuyau, qui se termine dans la bouche de l'automate.

Le même ressort met en mouvement un cylindre, noté comme ceux des serinettes ou des orgues de Barbarie. Les lames saillantes placées sur ce cylindre viennent successivement au contact avec trois leviers, auxquels sont adaptées de petites chaînes, dont l'extrémité opposée fait jouer la soupape de l'un des trois réservoirs d'air, selon que la note a besoin d'un vent faible ou fort; un autre levier, également attaqué par le cylindre, fait jouer, toujours au moyen d'une chaînette, une petite languette qui ferme ou laisse ouvert le trou de la bouche, ce qui produit les sons détachés ou coulés.

Quatre autres leviers servent, l'un à ouvrir les lèvres pour donner une plus grande issue au vent, l'autre à diminuer cette issue en rapprochant les lèvres; le troisième les fait retirer en arrière, et le quatrième les fait avancer sur le bord du trou. Enfin sept leviers, communiquant avec les sept doigts qui agissent sur la flûte, complètent tout le système du mécanisme du flûteur.

Comme les chaînes adaptées à chacun de ces leviers ne peuvent pas communiquer en ligne droite avec toutes les parties qu'elles doivent faire fonctionner, Vaucanson y a pourvu en disposant dans chaque courbure un levier de renvoi, dont on se rendra facilement compte en examinant les *renvois*, ou, comme les appellent les serruriers, les *mouvemens* des sonnettes d'appartemens.

D'après ces explications, supposons que l'automate doive produire le *mi* d'en bas de la flûte, et détacher



(L'Automate joueur de flûte, et l'Automate tambourin.)

en même temps cette note : une lame du cylindre attaquera le levier qui soulève le troisième doigt de la main droite et débouche le premier trou de la flûte; une autre lame attaquera le levier qui fait mouvoir la languette, une troisième le levier qui donne issue au vent le plus faible, une quatrième à celui qui fait ouvrir les lèvres, et enfin une cinquième à celui qui les fait s'éloigner de l'embouchure de la flûte. Ces cinq opérations, s'exécutant en même temps, donnent le *mi* d'en bas détaché.

S'il s'agissait du *mi* de l'octave au-dessus, les mêmes lames attaqueraient les mêmes leviers, à l'exception de celui qui donne le vent faible, et qui serait remplacé par celui qui donne le vent moyen. On conçoit que pour d'autres notes d'autres leviers seraient mis en jeu, et les produiraient avec la même facilité.

On raconte que Vaucanson, ayant communiqué à son oncle le projet de cet automate, fut menacé d'être renfermé s'il y persistait. A la suite d'une grave maladie, il en fit exécuter toutes les pièces pendant sa convalescence; et telle était la précision de ses calculs, que toutes les pièces exécutées sur ses dessins s'adaptèrent parfaitement, sans qu'il fût besoin d'en recommencer une seule. Craignant de n'avoir pas réussi, il voulut faire, sans témoins, l'essai de sa machine, et renvoya jusqu'à son domestique. Celui-ci, qui avait vu faire tous les préparatifs, se cacha dans un coin pour être témoin des effets de ce mystérieux assemblage; mais, à peine la statue eut-elle commencé à faire entendre les sons de la flûte, que, transporté d'admiration, il vint tomber aux genoux du créateur de cette merveille.

La construction du joueur de tambourin repose sur des principes analogues à ceux que nous avons exposés pour le flûteur automate.

On doit encore à Vaucanson un autre automate, plus ingénieux que les deux précédens : c'est un canard qui imite non seulement les mouvemens extérieurs de cet animal, mais encore ses facultés digestives; ainsi ce canard boit, barbote dans l'eau, meut ses ailes, les épluche avec son bec, avale du grain, le digère complètement, et le rejette par les voies ordinaires. Toute la charpente osseuse du canard y est parfaitement imitée, et l'anatomiste le plus scrupuleux n'y trouverait pas de différence.

Vaucanson n'a laissé aucun document sur les moyens qu'il employait pour produire ces divers effets.

Son flûteur automate est maintenant à Vienne en Autriche; nous ignorons ce que sont devenus les deux autres.

Vaucanson n'a pas borné ses travaux à l'exécution des automates que nous venons de décrire : on lui doit une foule de machines et d'appareils ingénieux qui trouvent encore aujourd'hui d'utiles et de nombreuses applications dans l'industrie; nous citerons entre autres la machine à fabriquer la *chaîne* qui porte son nom. Plusieurs de ces machines sont déposées au Conservatoire des arts et métiers.

Plusieurs fois Vaucanson se présenta sans succès comme candidat à l'Académie des sciences. On raconte que le cardinal Dubois, qui le protégeait, apprenant le rejet de sa candidature, dit : *Eh bien ! je lui commanderai un académicien.*

Nous donnerons le portrait de Vaucanson.

« Ce chien est à moi, disaient ces pauvres enfans; c'est là ma place au soleil. » Voilà le commencement et l'image de l'usurpation de toute la terre.

PASCAL, *Pensées.*

LE COLYSÉE.



(Le Colysée. — Extérieur.)

Le Colysée, commencé sous l'empereur Vespasien, a été terminé sous Titus (l'an de l'ère chrétienne 79). Trois années suffirent à l'achèvement de cet immense édifice, auquel travaillèrent sans relâche les juifs faits prisonniers durant les dernières guerres.

Martial nous apprend qu'il fut bâti à l'endroit même où étaient les étangs de Néron. On pense généralement que le nom de colysée, en latin *Colosseum*, lui vient de ce qu'il était construit non loin de la statue colossale de Néron, mais il semble préférable de croire avec Symmachus Mazochius, que cette désignation n'a d'autre origine que les gigantesques proportions du monument.

Le Colysée était en effet l'une des plus imposantes constructions du monde connu. Il occupait environ six acres de terrain, et son enceinte intérieure, de forme ovale, présentait un développement de 620 pieds dans le grand axe, et de 513 dans le petit. Il pouvait contenir quatre-vingt-cinq mille spectateurs; c'était quatre fois plus que l'amphithéâtre de Vérone. Le mur du pourtour extérieur avait 157 pieds de haut, et était percé de quatre rangées de croisées, ornées, à chaque étage, d'un ordre d'architecture différent.

Autour de l'arène étaient des loges ou voûtes, dans lesquelles on renfermait les bêtes qui devaient combattre. Immédiatement au-dessus, se trouvait le *prodium*, espèce de galerie circulaire ornée de colonnes et de balustrades; c'était la place des empereurs, du sénat, des ambassadeurs étrangers et des personnages les plus éminens de l'empire; elle était élevée de 12 à 15 pieds au-dessus du sol. L'espace compris entre le *prodium* et la partie supérieure de la seconde galerie, était garni de siéges en marbre pour l'ordre des chevaliers; et le reste des spectateurs occupait plusieurs rangées de gradins en bois ou en pierre qui s'élevaient jusqu'à la partie supérieure de l'amphithéâtre. Intérieurement on arrivait à chaque galerie par



(Le Colysée. — Interieur.)

des escaliers différens au haut desquels se trouvaient les portes que les historiens latins ont appelées *vomitoria*. Il y avait deux sortes de conduits, les uns servant à l'écoulement des eaux pluviales, et les autres destinés à recevoir des liqueurs odoriférantes. Enfin pour que les spectateurs n'eussent à souffrir ni des incommodités de la pluie, ni des atteintes du soleil, on avait pratiqué dans la corniche de la dernière galerie des ouvertures pour laisser passer de longs mâts qui, traversant l'architrave et la frise, descendaient dans une suite de corbeilles placées immédiatement au-dessus de la première rangée de croisées où se trouvaient aussi des anneaux en fer pour les recevoir et les fixer. C'est au haut de ces mâts qu'étaient attachées par des cordes des tentures simples d'abord, mais qui dans la suite furent remplacées par les plus riches étoffes.

Lorsque Titus fit la dédicace du Colysée, on y sacrifia quatre mille animaux de diverses espèces. Cette inauguration sanglante était comme le prélude des scènes de carnage qui devaient s'y accomplir plus tard. Car, ainsi que le dit Montaigne, *les naturels sanguinaires à l'endroit des bêtes témoignent une propension à la cruauté*, et, *après qu'on se fut apprivoisé à Rome aux spectacles des meurtres d'animaux, on vint aux hommes.* Ce furent, en effet, d'abord des bêtes féroces luttant les unes contre les autres, puis vinrent les gladiateurs, puis les criminels, et enfin les esclaves et les martyrs.

Toutes les fois qu'un spectacle de ce genre devait avoir lieu, le peuple s'y portait en foule et long-temps à l'avance; les places réservées aux ordres privilégiés se remplissaient plus tard. Un gladiateur amenait alors dans le cirque l'esclave qu'il avait reçu des mains des prétoriens, et qui devait combattre les bêtes féroces et être dévoré par elles. Dès son entrée tous les yeux étaient fixés sur lui et des cris confus s'élevaient de toutes parts. Lui, cependant, restait couché sur l'arène, attendant le signal, et pensant peut-être avant de mourir, à sa douce patrie, à sa famille absente. Bientôt de bruyantes fanfares annonçaient l'arrivée de l'empereur, et tous les spectateurs se levaient pour le saluer; la victime elle-même était tenue de s'incliner devant celui qui ordonnait son supplice. Dès que l'empereur s'était assis, les trompettes se faisaient entendre de nouveau, et les bêtes qui depuis long-temps ébranlaient les loges de leurs longs mugissemens, libres enfin, s'élançaient dans l'arène à travers la porte que le gladiateur rétiaire venait de leur ouvrir; alors c'était moins un combat qu'une scène de carnage, où la victime, après quelques tentatives d'inutile résistance, tombait au milieu des cris et des applaudissemens de l'amphithéâtre. Que si, profitant d'un instant de relâche, elle implorait, sanglante et demi-morte, la pitié des spectateurs, ceux-ci se levaient avec indignation, et tournaient leurs pouces vers elle, jusqu'à ce que ce signal de mort eût reçu son entier effet. Comme il fallait du sang à tout prix, le seul moyen d'échapper à la mort était de la donner à son ennemi, et quelques combattans y parvenaient à force d'intrépidité, de constance ou d'adresse; mais ces cas étaient fort rares, et les grilles du Cirque ne se rouvraient presque jamais devant ceux qui les avaient une fois franchies.

Ainsi périrent un grand nombre de chrétiens sous Domitien et ses successeurs. Le pouvoir étant nécessairement intolérant, les assemblées de la religion nouvelle étaient des sujets de soupçon et de haine. Bien plus, la fermeté et la constance des victimes, loin de lasser la rage des persécuteurs, ne faisaient que l'irriter davantage, et l'on peut juger de la disposition générale des esprits à cet égard, en voyant un homme tel que Pline le Jeune ne pas craindre de dire que l'obstination des chrétiens était digne des plus grands châtimens.

Comment s'étonner après cela que le peuple, croyant assister à l'accomplissement d'un acte de solennelle justice, n'éprouvât ni pitié, ni regrets, à la vue de ceux qu'on exposait journellement à la fureur des bêtes féroces?

Le Colysée servait à des spectacles de plusieurs genres; néanmoins Montaigne, dans le récit qu'il en donne, nous semble avoir confondu cet amphithéâtre avec le bassin que Domitien avait fait creuser sur le bord du Tibre, pour les exercices de *naumachie*.

Le centre de l'arène était orné de statues, d'obélisques et d'arbres verts. Ugutius rapporte qu'on y avait placé les statues de toutes les provinces de l'empire, au milieu desquelles était celle de Rome tenant une pomme d'or; et que ces figures étaient disposées de telle sorte, que lorsque quelque province voulait se révolter, l'image de Rome tournait d'elle-même le dos à celle de cette province, et alors on envoyait une armée contre les rebelles. On conçoit tout le parti que la politique des empereurs pouvait tirer d'un semblable moyen.

Les fouilles exécutées en 1813 dans l'intérieur du Cirque ont fait découvrir un assez grand nombre de constructions souterraines, que quelques antiquaires ont cru destinées à recevoir les bêtes féroces, mais que nous ne serions pas éloignés de considérer comme destinées à servir à l'exécution de miracles semblables à celui dont nous venons de parler.

Un oracle, rapporté par Bède, avait dit que *tant que le Colysée existerait, Rome existerait aussi; mais que quand le Colysée tomberait, Rome tomberait avec lui, et qu'avec Rome le monde entier devait périr.*

Le Colysée et Rome existent encore, mais ce ne sont plus que des ruines.

Néanmoins, le Colysée, tel qu'il est aujourd'hui, mérite l'attention des savans et des artistes; et son gigantesque squelette s'élève du milieu des débris, comme pour montrer quels immenses travaux peuvent être exécutés par l'intelligence et la persévérance de l'homme.

LONGÉVITÉ DES ARBRES.

L'accroissement dans les végétaux a lieu de l'intérieur vers l'extérieur : ce sont les parties primitivement existantes qui s'alongent, se développent, pour augmenter la masse et le volume du corps : il se fait dans les deux sens, c'est-à-dire qu'à mesure que la hauteur croît, le diamètre devient plus volumineux. Il est certains arbres qui n'acquièrent que par une longue suite d'années une hauteur et un diamètre considérables; tels sont le chêne, l'orme, le cèdre. D'autres, au contraire, prennent un accroissement plus rapide dans un temps beaucoup plus court, ce sont ceux dont le bois est tendre et léger, comme les peupliers, les accacias, etc. En général, la plus grande hauteur que puissent acquérir les arbres de nos forêts, est de 40 à 45 mètres; leur grosseur dépasse rarement 8 ou 9 mètres de circonférence. Placés dans des terrains qui leur conviennent, et dans une situation appropriée à leur nature, ils sont susceptibles de vivre fort long-temps, puisque l'olivier peut exister 300 ans, et le chêne 600.

Dans les arbres comme les pins, les sapins, les chênes, etc., il se forme chaque année une nouvelle couche de bois, de sorte qu'un arbre de 100 ans offre, lorsqu'il est coupé horizontalement, 100 zones concentriques. Si l'on divise, dit M. Berthelot (*Mémoire sur la longévité des conifères*), un arbre par tronçons, en faisant des coupes continues le long de la tige, et au-dessus de chaque embranchement régulier, le nombre de couches ligneuses qu'on comptera sur ces diverses coupes diminuera successivement d'année en année, depuis la première série de branches jusqu'à la cime. On verra en même temps que le nombre des embranchemens réguliers disposés le long de la tige, coïncide avec le nombre d'années écoulées depuis la naissance de l'arbre jusqu'à l'instant de sa destruction. Mais on peut encore pousser plus loin l'observation. Si on coupe transversalement une des grandes branches latérales de chaque série, on s'apercevra que le nombre de couches ligneuses de chaque coupe, coïncide avec celui de la partie correspondante de la tige, car ces branches se sont développées la même année. C'est à l'aide de ces observations, et de calculs fort ingénieux, que les botanistes sont parvenus à trouver l'âge des arbres, du moins approximativement.

Adanson a observé aux îles du Cap Vert plusieurs baobabs qui présentaient 30 mètres de circonférence, et qui, selon ses prévisions, devaient avoir près de 6000 ans; ils seraient donc, suivant la *Genèse* et suivant Cuvier, contemporains du premier homme.

Il existe à la base des pentes méridionales du Mont-Blanc, entre Dolone et Pré Saint-Disier, sur la montagne du Béqué, un sapin désigné par les habitans du pays sous le nom d'*Écurie des Chamois*, parce qu'il sert d'abri à ces animaux pendant l'hiver. Il a 7 mètres 62 centimètres de circonférence au-dessus du collet de la racine, et son énorme tronc conserve encore une grosseur de 4 mètres 80 centimètres au premier embranchement, qui a lui-même 2 mètres 75 centimètres de contour. M. Berthelot croit qu'il a 1200 ans d'existence, malgré sa magnifique végétation et sa verdoyante vieillesse.

A peu de distance de ce sapin, se trouve, dans la forêt du Ferré, près du col de ce nom, au vallon de l'allée Blanche, un mélèze qui a 5 mètres 45 centim. de circonférence au-dessus du collet de la racine, et qui ne doit pas avoir moins de 800 ans.

La forêt de Parey-Saint-Ouen, canton de Brugnéville, département des Vosges, renferme un arbre nommé *le chêne des partisans*, qui a 13 mètres de circonférence au-dessus du collet, et à la naissance des principales branches 5 mètres 70 centimètres; son élévation est de 33 mètres, et son envergûre de 25. Il a près de 650 ans d'existence, et peut dater du temps où les bandes des *Cothereaux*, *Carriers* ou *Routiers* dévastaient la France sous le règne de Philippe-Auguste.

Un châtaignier, près du hameau du Vernet, dans la commune de Préveranges, département du Cher, quoique d'une hauteur très ordinaire, présente une circonférence de 4 mètres au-dessus du collet, ce qui fait supposer qu'il a de 260 à 280 ans, et qu'il fut planté lorsque Cauvin ou Calvin prêchait la réforme à Lignières, quelques années avant la Saint-Barthélemy.

Si les monumens élevés par la main des hommes dans un âge reculé nous plaisent par leur antiquité, les vétérans de la végétation ne doivent pas moins nous intéresser; ils parlent à l'imagination comme les temples en ruines, les colonnes renversées, les débris historiques qui tomberont un jour en poussière après avoir fatigué la terre de leur poids. Des siècles d'existence n'ont pu renverser des arbres dont la tempête a vainement battu la cime orgueilleuse : la vie ne les a pas abandonnés; l'impulsion organique qui les soutient dans leur développement est toujours la même; leurs produits se succèdent sans interruption, et chaque année ils donnent au sol ou à ses habitans beaucoup plus qu'ils n'en reçoivent.

AÉROSTATION.

PREMIÈRE PARTIE.

Ballons.

De toutes les découvertes modernes de la science, il n'en est aucune qui ait produit plus de sensation que celle des *aérostats* ou *ballons*, qui date de 1783. Mais, par une espèce de fatalité dont l'histoire des sciences offre de nombreux exemples, tout cet éclat, tout ce retentissement n'ont, jusqu'à présent, rien produit de réellement utile, et n'ont servi qu'à satisfaire de temps en temps la curiosité dans les fêtes publiques; tandis que d'autres découvertes, restées presque ignorées au-delà de la sphère du monde savant, ont reçu une foule d'applications utiles, soit dans les arts industriels, soit dans l'économie domestique, et ont singulièrement amélioré la condition de l'espèce humaine.

Quoi qu'il en soit, cette invention rentre trop essentiellement dans le domaine du *Magasin Pittoresque* pour que nous négligions de faire connaître à nos lecteurs, et son histoire, et les principes sur lesquels elle est fondée.

C'est une loi bien connue de la physique, que toutes les fois qu'un corps quelconque est plongé dans un fluide plus pesant que lui, ce corps surnage. C'est ainsi qu'un bouchon de liége nage sur l'eau, et qu'un boulet de canon nage sur le mercure. C'est en vertu de la même loi que les nuages nagent dans l'air : avec cette différence cependant qu'ils ne se maintiennent pas à la surface supérieure de la couche d'air qui enveloppe la terre, mais à une hauteur où un volume d'air égal à leur propre volume a précisément un poids égal au leur. Car, différentes en cela des liquides qui sont très peu compressibles, les couches inférieures de l'atmosphère, chargées de tout le poids des couches supérieures, ont une bien plus grande densité que les dernières; c'est-à-dire qu'un même poids d'air occupe moins d'espace, ou, ce qui revient au même, qu'un mètre cube d'air, par exemple, pris à la surface de la terre, pèse beaucoup plus qu'un mètre cube d'air pris à une certaine hauteur au-dessus de la terre.

Si donc un corps quelconque est plus léger qu'un même volume d'air à la surface de la terre, il s'élèvera; mais rencontrant successivement des couches d'air de plus en plus légères, il finira par rester suspendu dans la couche dont le poids, à volume égal, sera égal au sien.

Toute la théorie des ballons repose sur ce principe. Les frères Montgolfier, manufacturiers d'Annonay, sont les premiers qui l'aient appliquée. Ils construisirent, à cet effet, une enveloppe ayant la forme d'un globe presque sphérique, de 35 pieds de diamètre, ou 110 pieds de circonférence, et pouvant contenir 22,000 pieds cubes. Elle était de toile, doublée en papier, et pesait 500 livres. A la partie inférieure, on avait ménagé une large ouverture sous laquelle on brûla de la paille, qui produisit un feu très vif, et qui introduisit dans l'enveloppe 22,000 pieds cubes d'air échauffé, et par conséquent beaucoup plus léger que l'air environnant, car c'est l'une des propriétés de la chaleur de dilater les corps qu'elle pénètre et de leur faire occuper un volume plus considérable que lorsqu'ils sont froids. C'est ainsi que le volume de l'air échauffé à la température de l'eau bouillante est de 37/100 plus considérable qu'à la température de zéro, et qu'il est presque doublé à celle de 250°. Cet air ainsi dilaté dans l'intérieur du globe, tendait à s'élever, et n'éprouvait d'autre résistance que celle du poids de l'enveloppe. Bientôt il fut assez léger pour que son poids, joint à celui de l'enveloppe, fût moins considérable qu'un pareil volume d'air extérieur, et le ballon s'éleva majestueusement dans les airs.

Cette expérience fut bientôt répétée de toutes parts avec le même succès; et, le 15 octobre 1783, Pilatre des Rosiers et le marquis d'Arlande montèrent intrépidement dans une nacelle suspendue au-dessous du ballon, et s'élevèrent à plusieurs reprises à 300 pieds de hauteur : l'aérostat se trouvait retenu par des cordes.

La réussite de cette tentative les engagea à essayer une épreuve encore plus périlleuse : le 21 novembre suivant, ils partirent du château de la Muette au bois de Boulogne, s'élevèrent à 500 toises, et descendirent au bout de dix-sept minutes, à deux lieues du point de départ, après avoir traversé tout Paris.

Malgré ces brillans résultats, les dangers d'une telle entreprise étaient trop évidens pour qu'on ne cherchât pas quelques moyens de supprimer l'emploi du combustible, qui pouvait incendier la machine au haut des airs, et en précipiter les voyageurs, comme cela arriva, ainsi que nous l'avons déjà dit en un autre endroit, le 15 juin 1785 à ce même Pilatre des Rosiers et à Romain, dans une tentative qu'ils firent pour traverser la Manche, et se rendre de Boulogne en Angleterre.

Charles, auquel la physique est redevable de tant de belles expériences, eut l'heureuse idée de renfermer

dans une enveloppe légère un gaz, l'*hydrogène*, qui est environ quinze fois plus léger que l'air. L'expérience réussit complètement le 27 août 1783, et dès ce moment le danger des ascensions aérostatiques disparut presque entièrement. Le principe de Charles présentait en outre cet immense avantage de réduire considérablement les dimensions du ballon, à cause de l'extrême légèreté du gaz qu'il employait, tandis que les *Montgolfières* devaient avoir un volume énorme, puisque l'air échauffé qui leur servait de véhicule avait toujours un poids équivalant aux moins au deux tiers de l'air extérieur.

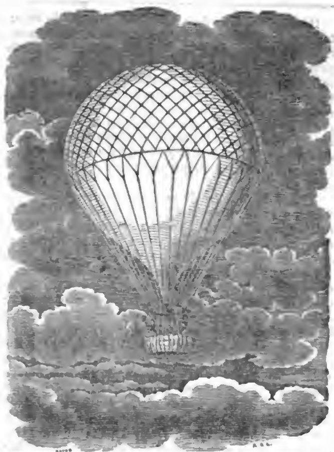
A la vérité les frais du remplissage du ballon sont plus coûteux lorsqu'on emploie l'hydrogène; mais cette dépense est bien compensée par la sécurité qu'elle donne à l'aéronaute.

L'opération est des plus simples. Elle consiste à mettre de la *tournure* de fer (copeaux produits au tour) dans des tonneaux qu'on ferme hermétiquement après y avoir jeté de l'acide sulfurique étendu d'eau. L'eau se décompose alors; son oxigène s'unit au fer, et l'hydrogène qui se dégage est conduit dans le ballon par des tuyaux (voyez la gravure).

Parmi les voyages aériens les plus célèbres, nous citerons celui de Guyton-Morveau et Bertrand, à Dijon, le 25 avril 1784;

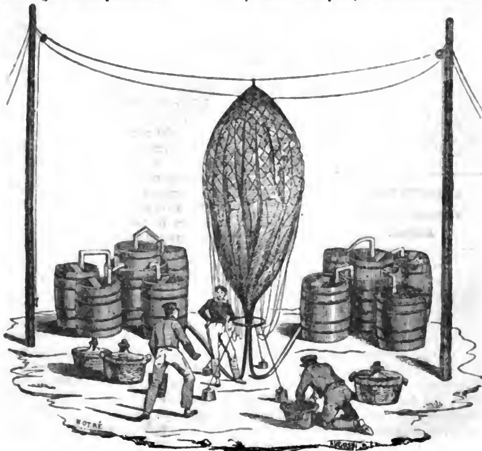
Le passage de Douvres à Calais, par Blanchard et Jefferies, le 7 janvier 1785;

L'ascension de Testu du 18 juin 1786. Parti de Paris, il alla tomber dans un champ de blé près de Montmorency. Le propriétaire du champ, aidé de quelques paysans, vint s'emparer de l'aéronaute et de son ballon, et entraînèrent à la remorque au moyen d'une corde, pour le forcer à payer le dégât. Mais Testu, ayant diminué le poids de son appareil en jetant de son lest à terre, coupa la corde que tenaient les paysans, et leur échappa ainsi, à leur grande stupéfaction.



(Ascension aérostatique.)

L'emploi du ballon, le 26 juin 1794, à la bataille de Fleurus, pour reconnaître les mouvemens de l'ennemi, contribua beaucoup au gain de la bataille. On y a renoncé depuis, à cause des accidens qui peuvent sur-



(Appareil pour remplir le ballon par le gaz hydrogène.)

venir à l'appareil, et le mettre facilement hors de service.

On connaît enfin le célèbre voyage aérostatique de M. Gay-Lussac, le 15 septembre 1804, entrepris dans le but de faire des observations scientifiques à la plus grande hauteur où l'homme puisse atteindre; il s'éleva jusqu'à 7,000 mètres.



(Parachute déployé pendant la descente de l'aéronaute.)

DEUXIÈME PARTIE.

Parachutes.

On sait que l'air oppose une résistance aux corps qui s'y meuvent avec une certaine vitesse. Cette résistance est d'autant plus considérable, que la vitesse est plus grande. L'expérience a démontré que, pour un même corps, si la vitesse est doublée, la résistance de l'air est quadruplée; si la vitesse est triplée, la résistance est neuf fois plus grande; ou enfin, pour parler le langage de la science, la résistance de l'air augmente comme le *carré* de la vitesse du corps en mouvement. Il résulte de ce principe que, lorsqu'un corps tombe dans l'air, l'accélération de vitesse qu'il éprouve d'abord va toujours en décroissant, jusqu'à ce que la vitesse devienne uniforme. Cette résistance s'accroît encore en raison de la surface du corps en mouvement, de sorte qu'en augmentant la surface d'un corps tombant, l'uniformité de sa vitesse s'établit plus près de l'origine du mouvement. C'est ainsi qu'on peut ralentir la descente d'un corps, en lui donnant un grand développement de surface; un poids de 100 kil., qui aurait la forme d'un parapluie de 5 mètres de diamètre, tomberait avec une très grande lenteur.

C'est d'après ce principe que sont construits les *parachutes*. Dès 1784, M. Lenormand, aujourd'hui professeur de technologie à Paris, avait fait quelques expériences à ce sujet; mais c'est en 1802 que la première tentative sérieuse fut faite par Garnerin, qui conçut l'audacieux dessein de se laisser tomber de plus de 200 toises de hauteur, ce qu'il exécuta aux yeux de tout Paris : arrivé à cette hauteur, l'intrépide aéronaute coupa la corde qui retenait la nacelle au ballon. La chute se fit d'abord avec une rapide accélération; mais bientôt, le parachute se développant, la vitesse fut considérablement diminuée; toutefois, le parachute faisait d'énormes oscillations, résultant de l'accumulation de l'air en dessous. Cet air, en s'échappant, tantôt par un bord, tantôt par l'autre, produisait sur le parachute cette suite de secousses qui, heureusement, n'amenèrent aucun résultat fâcheux. Depuis, on est parvenu à les éviter en pratiquant au centre du parachute une cheminée d'un mètre de hauteur, par où l'air peut s'échapper sans nuire à la résistance qui diminue la vitesse de la chute.



(Parachute fermé.)

La direction des aérostats a été, dès les premiers momens de leur invention, et est encore aujourd'hui l'objet d'une foule de tentatives jusqu'à présent infructueuses. La première difficulté à vaincre est cette même résistance de l'air, si utile pour la descente en parachute. Cette résistance est considérablement augmentée par les courans d'air, qui, au temps le plus calme, règnent constamment dans les hautes régions de l'atmosphère, et auxquels la grande surface des ballons offre une prise considérable. La vitesse avec laquelle, pour vaincre cet obstacle, il faudrait agiter les ailes ou les rames dont on a toujours voulu se servir, est hors de toute proportion avec les forces musculaires des hommes employés à les manœuvrer. Si, au lieu de la force humaine, on recourait à celle des machines, à celle de la vapeur, par exemple,

les difficultés seraient encore bien plus grandes; car, pour enlever le poids de la machine, il faudrait augmenter considérablement les dimensions du ballon, qui, par conséquent, donnerait encore plus de prise aux courans d'air.

L'objection banale à cette démonstration est que les oiseaux volent, et se dirigent avec la plus grande facilité. Mais un peu de réflexion fera comprendre que la structure des oiseaux est totalement différente de celle qu'on donne généralement aux ballons. D'abord, ils possèdent une grande légèreté spécifique; leurs os sont creux, et présentent une grande solidité, malgré le peu de matière qui les compose; leurs plumes, surtout le tuyau, offrent cette propriété au plus haut degré; enfin, leurs muscles pectoraux, destinés à agiter leurs ailes, ont une force énorme, comparée avec le poids et le volume de leur corps. Ainsi donc, le problème de la direction des aérostats semble devoir rester insoluble tant qu'on n'aura pas trouvé de matière qui, comme les plumes des oiseaux, réunisse une très grande solidité à une extrême légèreté; et encore faudra-t-il que ces matières soient susceptibles de servir sans se détériorer à la construction des appareils moteurs dont on voudrait faire usage.

TROISIÈME PARTIE.

Fabrication des ballons en baudruche.

On appelle *baudruche* la pellicule du boyau *rectum* du bœuf; elle se vend tout apprêtée chez les boyaudiers qui la fabriquent pour l'usage des batteurs d'or, et la mettent sous forme de petites baguettes. Pour pouvoir l'employer, il faut la faire tremper douze à quinze heures dans de l'eau tiède, ce qui permet de la développer facilement. Pendant ce temps on prépare un moule qui peut être en bois, mais préférablement en plâtre moins coûteux, et auquel on peut donner des dimensions beaucoup plus considérables. Ce moule doit avoir la forme et les dimensions de la moitié du ballon qu'on veut fabriquer. C'est donc ordinairement une demi-sphère. On le place sur une table autour de laquelle on puisse circuler facilement, et on en graisse bien exactement toute la surface.

Lorsque la baudruche est suffisamment détrempée, on en développe un morceau, que l'on applique bien exactement sur la surface du moule, en commençant par le sommet; on enlève avec précaution, au moyen d'une petite pince ou d'un grattoir, les rebords ou les inégalités qui pourraient s'y trouver. On applique ensuite une seconde baudruche recouvrant la moitié de la première, et ainsi de suite, en faisant en sorte qu'il n'y ait partout que deux épaisseurs, et que la baudruche précédente ne soit point desséchée lorsqu'on applique la seconde dessus, parce que leur collage résulte de leur humidité. Si l'on est obligé d'interrompre son travail, il faut avoir la précaution de le recouvrir d'un linge mouillé. Lorsque tout l'hémisphère est recouvert, on en lie le bas avec un ruban, et on laisse sécher pendant quelques heures, en ayant la précaution de maintenir humide le bord inférieur de la baudruche au-dessous du ruban. On graisse alors toute la superficie de la baudruche, comme on l'avait fait pour le moule lui-même, et l'on rabat, par-dessus le ruban, le bord que l'on a maintenu humide, et à partir duquel on exécute la seconde moitié du ballon, en remontant alors vers le sommet du moule, où l'on place un petit cylindre; celui-ci sert à former l'embouchure du ballon, qu'on a soin de renforcer en cet endroit de trois ou quatre épaisseurs de baudruche. Après avoir laissé sécher quelques heures, on enlève le ballon du moule, d'où il se détache facilement, la graisse dont on a enduit le moule l'empêchant d'y adhérer. La même cause permet aussi de détacher les deux moitiés du ballon, comme on le ferait d'un bonnet de coton; puis, soufflant dans l'embouchure, on gonfle le tout, et l'on passe, au moyen d'une éponge fine, une couche légère de vernis gras sur la surface extérieure; lorsque ce vernis est sec, on dégonfle le ballon, on le retourne comme un bas, par le moyen de son embouchure; on le gonfle de nouveau, l'on vernit de même la seconde surface, et le ballon est prêt.

Un ballon de trois pieds de diamètre ne doit peser, tout vernis, que deux onces et demie. Si on le remplit de gaz hydrogène bien pur, il peut enlever un poids de six à sept onces.

Pour obtenir ce gaz, il suffit de mettre dans un flacon de l'acide sulfurique (huile de vitriol) avec deux fois autant d'eau, en ayant soin de ne verser l'acide que peu à peu dans l'eau (car la chaleur qui se développe alors pourrait faire éclater le vase); puis de jeter dans ce mélange du zinc en grains. On bouche le flacon avec un bouchon traversé par un tube de verre dont l'extrémité recourbée plonge dans un vase plein d'eau. L'hydrogène qui se dégage du flacon se lave dans cette eau, et est reçue dans une cloche renversée, plongée elle-même dans le liquide, et au sommet de laquelle est placé un tube qui s'engage dans l'embouchure du ballon qu'on a eu soin de bien presser pour en faire sortir l'air. C'est par ce tube que le ballon reçoit l'hydrogène dont il doit être gonflé.

Il est, sans contredit, plus pénible à l'honnête homme de résister aux désirs qu'il doit vaincre, que de prévenir, changer ou modifier ces mêmes désirs dans leur source, s'il était en état d'y remonter. Un homme tenté résiste une fois parce qu'il est fort, et succombe une autre fois parce qu'il est faible; s'il eût été le même qu'auparavant, il n'aurait pas succombé.

ROUSSEAU, *Confessions.*

Histoire de la Dent d'or. — Quoique cette histoire paraisse connue de beaucoup de personnes, qui parfois y font allusion dans le cours de la conversation, nous croyons utile d'en rappeler les détails, parce que nous avons eu occasion de vérifier qu'un plus grand nombre encore de personnes ne comprennent pas l'allusion, et sourient par complaisance le plus souvent sans savoir ce qu'on a voulu leur dire.

En 1593, le bruit courut que les dents étant tombées à un enfant de Silésie âgé de sept ans, il lui en était revenu une d'or à la place d'une de ses grosses dents. Horstius, professeur en médecine dans l'université de Helmstad, écrivit, en 1595, l'histoire de cette dent, et prétendit qu'elle était en partie naturelle, en partie miraculeuse, et qu'elle avait été envoyée de Dieu à cet enfant pour consoler les Chrétiens affligés par les Turcs.

Dans la même année, Rullandus écrivit une autre histoire sur cette même dent. Deux ans après Sugolterus, autre savant, écrivit contre l'opinion qu'avait émise Rullandus sur cet évènement merveilleux; Rullandus publia aussitôt une longue et véhémente réplique d'une érudition remarquable. Enfin un autre savant, nommé Libarius, résuma tout ce qui avait été écrit sur cet important sujet, et ajouta son avis particulier.

Ces discussions avaient ainsi excité un grand intérêt dans une certaine classe d'érudits, et avaient soulevé de hautes questions de philosophie, lorsqu'un orfèvre s'avisa d'examiner la fameuse dent d'or : il trouva sous une feuille d'or, appliquée avec art, une dent ordinaire.

MOEURS POPULAIRES.

FÊTE DE LA BONNE DÉESSE, A OCHSENBACH. — TRIBUNAL DE FEMMES. — CARNAVAL.

C'est une coutume antique que les paysannes du village d'Ochsenbach, dans le Wurtemberg, se rassem-

blent tous les ans au carnaval pour célébrer la *fête de la bonne Déesse*, et boire ensemble à frais communs.

Deux femmes, députées à la mairie, demandent *l'écot franc;* cette assurance obtenue, l'épouse du sergent de ville en fait part aux autres femmes.

Alors, sous la présidence de l'épouse du pasteur, elles se rassemblent dans la maison commune, où est placé un tonneau : les gens de justice versent le vin, et chacune boit dans sa cruche, qu'elle a eu soin d'apporter. Quelque temps après la femme du pasteur se retire; les autres continuent à choquer les verres, à causer et à chanter. Avant de sortir, chacune reçoit une mesure de vin pour son mari; puis elles traversent le village avec des chants et des cris de joie.

Les jeunes femmes, à leur première admission à la cérémonie, doivent payer la bienvenue, qui consiste en gâteaux, en craquelins, en viande ou en argent; les boulangers établis à la maison commune vendent en outre toutes sortes de pâtisseries aux buveuses.

Autrefois se tenait en même temps un tribunal de femmes. L'épouse du pasteur était aussi présidente : elle était chargée de punir les femmes qui n'avaient point d'ordre dans leur ménage, qui ne tenaient point à la propreté ou soignaient mal l'éducation de leurs enfans; une pénitence publique leur était imposée, comme laver du linge, balayer les fontaines, etc.

Depuis l'abolition de ce tribunal, la fête est devenue une fête de discorde et de mystère : quiconque en divulgue quelque chose est condamné à boire son vin derrière le poêle ou à d'autres punitions.

Pendant la fête, des musiciens jouent sous les fenêtres, et sont régalés de vin et de gâteaux.

Il est remarquable que cette cérémonie des femmes en l'honneur d'une divinité de leur sexe s'est évidemment glissée du paganisme dans le christianisme. On la célèbre encore en quelques pays.

— En Bohême, après les danses, les chants, les festins du carnaval, quand vient le mercredi des cendres, on met en pièces une vieille basse, on la couvre de draps blancs, et on la porte au tombeau à travers le village, précédée, quoique en plein jour, d'une lanterne au bout d'une perche; les musiciens entonnent un chant de deuil, ensuite la basse est enterrée en grande solennité.

L'usage d'enterrer le carnaval, qui s'est perpétué dans plusieurs provinces de France, offre avec cette dernière cérémonie beaucoup de ressemblance.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Choix d'évènemens remarquables.

22 Juin 1633. — Abjuration de Galilée, suivant cette formule, dictée par le Saint-Office : « Moi, Galilée, dans la soixante-dixième année de mon âge, étant constitué prisonnier et à genoux devant Vos Éminences; ayant devant mes yeux les saints Évangiles, que je touche de mes propres mains, j'abjure, je maudis et je déteste l'erreur et l'hérésie du mouvement de la terre, etc. » L'abjuration achevée, l'assemblée de théologiens qui formait le tribunal condamna Galilée à la prison pour un temps indéfini, avec ordre de réciter, une fois par semaine et pendant trois ans, les sept psaumes de la pénitence. On donna pour prison au savant le logement d'un des officiers supérieurs du tribunal, avec faculté de se promener dans tout le palais, et d'y recevoir des visites. Les peintres ont usé d'une exagération poétique lorsqu'ils ont représenté Galilée au fond d'un sombre cachot.

—

23 Juin 1770. — Mort d'Akenside, poète anglais, fils d'un boucher de Newcastle. Son plus célèbre ouvrage a pour titre *les Plaisirs de l'imagination*, et est écrit en vers blancs. La poésie d'Akenside respire l'amour de la liberté civile et religieuse.

23 Juin 1828. — Usurpation et contre-révolution opérée en Portugal par don Miguel, qui avait été nommé, le 3 juillet 1827, régent du royaume de Portugal et des Algarves par un décret de don Pedro, rendu à Rio-Janeiro, et avait été fiancé à doña Maria, fille de don Pedro, le 29 octobre 1826.

—

24 Juin 1826. — Condamnation d'Henriette Cornier à la peine des travaux forcés à perpétuité et à la flétrissure. Les circonstances du crime de cette malheureuse fille ont soulevé des doutes de la plus haute gravité sur la *monomanie* du meurtre. Ces doutes ont été surtout exposés avec talent dans *le Globe littéraire*.

24 Juin 1827. — Ordonnance royale qui rétablit la censure en France, sous le ministère de MM. Villèle, Corbière et Peyronnet.

—

25 Juin 1637. — Noël Picard, surnommé Dubois, né à Coulommiers, condamné comme magicien, subit la peine capitale. Il avait été présenté par le P. Joseph au cardinal de Richelieu en qualité d'alchimiste. Plusieurs fois il avait *opéré et fait de l'or* devant Louis XIII et sa cour. Le roi, dans son premier enthousiasme, l'avait nommé chevalier et président des trésoreries de France. La supercherie ne tarda pas à être découverte : Noël était un voleur débauché; Richelieu préféra le faire passer pour sorcier.

25 Juin 1795. — Création du Bureau des longitudes par la loi du 7 messidor an III, votée sur le rapport du représentant Grégoire.

—

26 Juin 1657. — Cromwell refuse la couronne. Ce refus est considéré généralement comme un acte de haute politique.

26 Juin 1683. — Bombardement d'Alger par les Français sous le commandement de Duquesne. C'est à un jeune homme nommé Reneau, qui avait imaginé la construction des galiotes à bombes, que l'on dut surtout le succès.

26 Juin 1788. — Mort de Vogel, compositeur allemand. Il vint à Paris vers 1776, et fut élève de Gluck. Ses titres sont les partitions de *la Toison d'or* et de *Démophon*.

—

27 Juin 1794. — Exécution de Linguet, avocat et littérateur. Ses principaux ouvrages sont l'*Histoire du siècle d'Alexandre*, l'*Histoire des révolutions de l'empire romain*, et la *Théorie des lois civiles*. Linguet semblait voué au paradoxe : c'est peut-être par suite de cette habitude qu'il fit, en plusieurs occasions, l'éloge du despotisme, ce qui attira sur lui une condamnation à mort pendant la terreur.

—

28 Juin. — Célébration, dans l'ancienne Grèce, des Panathénées, fêtes qu'on prétend avoir été instituées par Thésée en mémoire de la réunion de tous les peuples de l'Attique.

28 Juin 573. — Alboin, roi des Lombards, est assassiné par ordre de son épouse Rosemonde, qu'il avait voulu forcer à boire dans une coupe faite avec le crâne du père de cette reine. Le soldat assassin, nommé Périnée, eut les yeux crevés, et Rosemonde fut empoisonnée.

28 Juin 1669. — Établissement de l'Opéra en France. Le poète Perrin obtient des lettres-patentes pour l'institution d'une Académie de musique ou d'un théâtre chantant.

LA FONTAINE.

Jean de La Fontaine est né, le 8 juillet 1621, à Château-Thierry. Ses fables en ont fait un des poètes les plus originaux de notre littérature; sa vie était aussi originale que son génie : c'est un des écrivains qui se font le mieux aimer par leurs livres, et dont l'on désire le plus connaître la personne et la conduite.



Delafontaine

(La Fontaine.)

Son enfance n'offrit rien de remarquable. Il arriva jusqu'à l'âge de vingt-deux ans sans que ni sa famille, ni ses amis, ni lui-même, se doutassent de son génie. Sa vocation poétique lui fut révélée la première fois par la lecture de Malherbe, qu'il entendit lire à un officier en garnison à Château-Thierry : il se passionna pour ce poète, qu'il apprenait par cœur la nuit, qu'il allait déclamer le jour dans les bois; il voulut même l'imiter, mais son bon goût l'arrêta : *Il pensa me gâter*, dit-il. A cette lecture il joignit celle de Rabelais et de Marot; puis un de ses parens lui fit connaître quelques auteurs anciens, Térence, Horace, Quintilien, Plutarque et Platon; ces deux derniers surtout étaient ses auteurs favoris. La littérature italienne était fort en vogue du temps de La Fontaine, il en prit aussi le goût: *Elle le divertissait beaucoup*, disait-il; il avait une prédilection particulière pour les comédies de Machiavel, pour l'Arioste et Boccace. Le temps de La Fontaine se passait à lire tous les auteurs que nous venons de nommer, à faire quelques vers et à rimer, quand son père lui transmit sa charge de maître des eaux et forêts, et le maria. La Fontaine se laissa faire; il s'occupait fort peu de son emploi et de sa femme, Marie Hénicart. La Fontaine *mangeait son fonds et son revenu*, comme il le dit dans son épitaphe; mais il fut toujours soutenu par l'amitié. Malgré sa paresse et son insouciance, il savait trouver du courage pour défendre ses amis et ses bienfaiteurs quand ils étaient malheureux. Louis XIV venait de disgracier le surintendant Fouquet, qui protégeait La Fontaine : la foule des courtisans s'éloignait du ministre déchu; La Fontaine, seul avec l'avocat Pellisson, osa, dans une touchante élégie adressée au roi, plaindre le sort de Fouquet et demander sa grâce.

Malgré toutes les pensions que le poète recevait, il était toujours pauvre et dénué de tout, à force d'insouciance et de dissipation, lorsque madame de La Sablière le prit chez elle, et le garantit de tous les embarras et des soins de sa vie. La Fontaine passa chez cette dame, qu'il a immortalisée dans ses vers, les vingt années les plus heureuses de son existence, et composa auprès d'elle la plupart de ses chefs-d'œuvre. Il fut reçu à l'Académie le 2 mai 1684 : il avait déjà publié les six premiers livres de ses fables en 1668, le poème d'*Adonis* et *Psyché* en 1669, le poème de la *Captivité de saint Malo* en 1673, le poème du *Quinquina* en 1682. La Fontaine remplaçait Colbert à l'Académie, et l'avait emporté sur Boileau, son concurrent. Louis XIV, mécontent de l'élection du fabuliste, refusa long-temps de la ratifier; il se fit présenter au roi, auquel il voulut donner lui-même une pièce de vers, afin d'obtenir son autorisation. Il est introduit devant Louis XIV, mais il cherche vainement sa pièce de vers; il l'avait oubliée. « Monsieur de La Fontaine, ce sera pour une autre fois, » lui dit le roi.

On ferait un long recueil de toutes les naïvetés et de toutes les distractions de La Fontaine. Après la mort de madame de La Sablière, il se trouvait sans asile; M. et madame d'Hervart vinrent pour lui offrir un logement chez eux; ils le rencontrent dans la rue : « Venez loger chez nous, lui disent-ils. — J'y allais, répond La Fontaine. »

En 1692 il tomba dangereusement malade, et se convertit à la vie chrétienne. Il brûla à cette époque une comédie, et fit publiquement amende honorable de ses écrits licencieux; depuis, il n'a plus composé que des sujets religieux. Il est mort le 13 avril 1695.

Dans le monde, La Fontaine était distrait, rêveur, préoccupé. Il se laissait difficilement aller à la conversation; cependant quelquefois il s'animait, alors sa causerie était charmante de grâce, d'esprit naïf et de bonhomie. Les femmes surtout recherchaient sa société. Il travaillait beaucoup ses fables; les traits en apparence les plus simples, les plus facilement spirituels, lui demandaient force patience. Un des plus grands poètes de notre époque, Béranger, a été souvent cité pour sa ressemblance de génie et de caractère avec le fabuliste.

Outre ses fables, La Fontaine a composé une imitation de Térence; quatre comédies, dont une seule, le *Florentin*, est restée au théâtre; deux opéras; des poèmes, des odes, des élégies, des ballades, des contes, des épîtres, des épigrammes; mais ses fables sont les chefs-d'œuvre qui l'ont immortalisé.

Autrefois on regardait ce qu'avait dit Aristote comme beaucoup plus incontestable que ce qu'on voyait de ses yeux, ce qu'on touchait de ses mains, ce qu'on jugeait être réel en consultant le simple bon sens. Il fallut le génie de Bacon pour avertir les hommes des moyens qu'ils avaient de s'assurer de la vérité; ces moyens sont les *expériences*, lorsqu'on peut répéter à son gré les faits qu'on étudie, et l'*observation*, lorsqu'on ne peut les étudier qu'à mesure qu'ils nous sont présentés par la marche naturelle des évènemens. J.-B. SAY.

Le ministre et l'auteur comique. — On voit un ministre bien affairé; on le plaint. Que de choses dans sa tête! les intérêts de tant de provinces, l'équilibre de l'Europe, etc. Eh! que ne plaint-on un pauvre auteur quand il fait une comédie! il y a autant de difficulté à arranger Ariste, Valère, Isabelle, que le roi de Prusse, l'Angleterre et la Russie. Qui est-ce qui a plus de mérite, du ministre ou de l'auteur? C'est celui qui réussit le mieux. Le genre n'y fait rien.

LE PRINCE DE LIGNE.

L'APOLLON DU BELVÉDÈRE.



(L'Apollon du Belvédère.)

De toutes les productions de l'art antique qui ont échappé à la destruction et à la puissance du temps, cette statue d'Apollon est une des plus célèbres et des plus sublimes. Elle a été découverte à Antium, ville nommée aujourd'hui *Porto d'Anzio ;* c'était le lieu de naissance de Néron, qui voulut embellir sa ville natale de tous les plus beaux monumens de la Grèce. En conséquence, il fit dépouiller les temples grecs, et surtout celui de Delphes, de leurs plus belles statues; et c'est ainsi, pense-t-on, que la statue d'Apollon se trouva à Antium.

On ignore le nom de l'artiste qui l'a créée, et le temple dans lequel elle figurait. Cette statue a été appelée l'Apollon *du Belvédère*, parce qu'elle était placée dans la cour du Belvédère, au Vatican.

Winkelmann a écrit, dans son *Histoire de l'art*, une description de cette statue, très poétique et pleine d'enthousiasme, qui en fait comprendre les beautés.

« La stature du dieu, dit-il, est au-dessus de celle de l'homme, et son attitude respire la majesté. Un éternel printemps, tel que celui qui règne dans les champs fortunés de l'Élysée, revêt d'une aimable jeunesse les

charmes mâles de son corps, et brille avec douceur sur la fière structure de ses membres... Il a poursuivi Python, contre lequel il a tendu pour la première fois son arc redoutable; dans sa course rapide, il l'a atteint et lui a porté le coup mortel. De la hauteur de sa joie, son auguste regard, pénétrant dans l'infini, s'étend bien au-delà de sa victoire. Le dédain siège sur ses lèvres, l'indignation qu'il respire gonfle ses narines et monte jusqu'à ses sourcils; mais une paix inaltérable est empreinte sur son front, et son œil est plein de douceur, comme s'il était au milieu des Muses empressées à lui prodiguer leurs caresses... »

L'Apollon du Belvédère fut au nombre des trophées de Bonaparte en Italie; il est resté au Musée jusqu'à l'invasion étrangère, qui, en 1815, nous a repris tous ces chefs-d'œuvre conquis. L'Apollon du Belvédère est retourné à Rome.

DÉTAILS HISTORIQUES SUR L'INSTITUT DE FRANCE.

L'Institut de France se compose de cinq académies ou réunions savantes, dont les attributions sont en partie indiquées par les noms qu'elles portent; savoir: 1° Académie des sciences; 2° Académie française; 3° Académie des sciences morales et politiques; 4° Académie des inscriptions et belles-lettres; 5° Académie des beaux-arts. L'institution des académies en France remonte jusqu'à Charlemagne. Les leçons de Pierre de Pise et l'influence du célèbre Anglais Alcuin firent de ce grand monarque un ami des lettres: il établit dans son palais une académie dont il fut membre, et qui jeta les premiers fondemens de la langue française. Un siècle après Charlemagne, la France était redevenue presque barbare, et avec elle tout l'Occident, lorsque Alfred, roi d'Angleterre, à la fois poète, musicien, guerrier, savant et législateur, institua la fameuse Académie d'Oxford. Sans rappeler ici les brillantes académies de Grenade et de Cordoue sous le règne des Maures en Espagne, et celles dont se couvrit l'Italie à la renaissance des lettres, nous arriverons à la création de l'Academie française, qui fut fondée la première parmi celles qui composent aujourd'hui l'Institut. Le cardinal de Richelieu, ayant appris que plusieurs gens de lettres s'assemblaient à jours fixes pour discuter entre eux et se communiquer leurs travaux, forma le projet de les réunir en une société qu'il décora du nom d'*Académie française*; il en fut le chef et le protecteur, et lui fit octroyer, en 1635, des lettres-patentes par Louis XIII.

L'Académie des inscriptions et belles-lettres, établie par Colbert en 1663, fut connue long-temps sous le nom de *petite Académie* que lui avait donné Louis XIV, parce qu'elle ne fut composée d'abord que de quatre membres pris dans l'Académie française. A l'origine, les travaux de cette réunion se bornèrent aux dessins des tapisseries du roi, aux devises des jetons du trésor royal, à l'examen des projets d'embellissement de Versailles, à celui des tragédies lyriques de Quinault, etc. Le nom qu'elle porte aujourd'hui indique assez que ses attributions ont été agrandies.

L'Académie des sciences, fondée par Colbert en 1666, fut une imitation de ce qui s'était fait quelques années auparavant en Angleterre.

Quelques philosophes s'assemblaient déjà sous Cromwell pour s'occuper de la recherche des secrets de la nature. Charles II, rappelé au trône par la nation, donna, en 1660, des lettres-patentes à cette académie naissante, si renommée depuis sous le nom de *Société royale de Londres*.

Colbert, voulant faire partager à la France la gloire que la nation anglaise s'était acquise sous ce rapport, fit agréer au roi l'établissement d'une Académie des sciences.

Pendant la tourmente révolutionnaire, les académies avaient comme disparu, les salles de réunion étaient désertes et abandonnées; la tête de Chénier roula sur l'échafaud, et Lavoisier, le célèbre fondateur de la chimie moderne, reçut la mort sans avoir pu confier au papier des découvertes importantes.

Mais après la terreur, le mouvement scientifique reçut une vive impulsion. La constitution de l'an III porte, au titre x: « Il y aura pour toute la république un Institut national, chargé de recueillir les découvertes, de perfectionner les arts et les sciences. »

La loi du 3 brumaire suivant sur l'instruction publique offre, dans son titre IV, l'organisation de l'Institut, qui fut alors divisé en trois classes: la première comprenait les sciences physiques et mathématiques; la deuxième, les sciences morales et politiques; la troisième, la littérature et les beaux-arts.

La Convention avait déjà eu des preuves de l'importance des corps savans par les services que la France en avait reçus à l'époque de l'invasion du territoire par la coalition étrangère. Les savans firent des prodiges pour la défense du pays; entre autres travaux importans, on doit citer ceux de Chaptal et de Berthollet sur la fabrication des poudres, le traité de Monge sur les canons, etc., etc.

La création de l'Institut d'Égypte suivit de près celle de l'Institut de France. Bonaparte avait emmené avec lui, dans son expédition, une centaine d'hommes les plus distingués comme savans, artistes, ingénieurs, dessinateurs, géographes; parmi eux se faisaient remarquer surtout Monge, Berthollet, Fourier, Dolomieux, Desgenettes, Larrey, Dubois, Denon, Girard, Andréossy, Malus, etc. Ces hommes illustres partagèrent toutes les fatigues des soldats, et plus d'une fois excitèrent l'admiration de l'armée par le courage héroïque qu'ils montrèrent, soit contre l'ennemi, soit pour supporter les privations de tout genre qu'imposaient les marches à travers le Désert.

A peine Bonaparte eut-il pris possession du Caire, qu'il s'occupa d'organiser en institut les savans qu'il avait amenés avec lui; il leur adjoignit quelques uns de ses officiers les plus distingués, et se fit un honneur d'être compté lui-même parmi les membres de cette compagnie célèbre; il y consacra des revenus, et l'un des plus vastes palais du Caire. Monge fut le premier qui en obtint la présidence, Bonaparte ne fut que le second. Les travaux que le nouvel Institut se proposa étaient du plus haut intérêt: les uns devaient faire une description exacte du pays, et en dresser la carte la plus détaillée; d'autres devaient en étudier les ruines, et enrichir l'histoire de leurs découvertes; ceux-ci avaient à en étudier les productions, et faire les observations utiles à la physique, à l'astronomie, à l'histoire naturelle; ceux-là avaient à rechercher les améliorations qu'on pourrait apporter à l'existence des habitans par des machines, des canaux, des travaux sur le Nil, des procédés adaptés au sol de ce pays, si différent de l'Europe. L'abandon forcé de l'Égypte par l'armée française ne laissa pas le temps de donner à ces travaux tous les développemens qu'ils comportaient.

L'Institut de France conserva la nouvelle organisation qu'il avait reçue jusqu'au 8 pluviôse de l'an XI (1803). A cette époque, Bonaparte, qui n'aimait pas les discussions des idéologues, dont se composait en grande partie l'Académie des sciences morales et politiques, et qui préparait son avènement au trône absolu, mit fin, d'un trait de plume, à des réunions incompatibles avec sa politique; il supprima l'Académie des sciences morales et politiques, et divisa l'Institut en quatre classes: 1° sciences physiques et mathéma-

tiques, 2° langue et littérature françaises, 3° histoire et littérature anciennes, 4° beaux-arts.

En 1815 l'Institut conserva son nom, mais les quatre classes reprirent les dénominations qu'elles avaient avant la révolution.

C'est seulement au 27 octobre 1832 que, sur un rapport adressé au roi par M. Guizot, ministre de l'instruction publique, l'Académie des sciences morales et politiques a été rétablie. Elle est aujourd'hui entièrement constituée.

L'Académie des sciences est celle des quatre classes de l'Institut qui a élevé le plus haut sa renommée par la célébrité de ses membres. Bonaparte s'honorait du titre de membre de l'Académie des sciences; et plus d'une fois, lorsqu'il était déjà couvert de gloire par ses brillantes campagnes d'Italie, il parut dans les solennités publiques en habit de membre de l'Institut. Lagrange, Fourcroy, sont morts sous l'empire, après avoir illustré l'Académie par leurs découvertes; Monge succomba, en 1817, au chagrin que lui causa son exclusion de l'Institut; Berthollet est mort en 1822. Laplace, l'auteur de la *Mécanique céleste*, en 1826; Fourier, en 1829. Cuvier, en succombant l'année dernière, après d'innombrables travaux, a consterné tout le monde savant. Depuis quelques mois seulement, M. Legendre, si connu parmi la jeunesse par ses *Élémens de géométrie*, et qui a enrichi la science de nouvelles branches de haute analyse, a été conduit à la tombe par son âge avancé. Enfin, M. Andrieux vient de laisser la place de secrétaire perpétuel de la classe des belles-lettres à M. Arnault. Les honoraires qui sont attachés au titre de membre de l'Institut s'élèvent à peu près à 1,500 fr. par année.

DE LA VÉNERIE.

La chasse était autrefois une des principales études des gentilshommes. Elle entrait dans leur éducation; on se glorifiait presque de ne savoir ni lire, ni écrire : on eût rougi de ne pas être un chasseur renommé. Légendes et chroniques s'accordent toutes sur ce point, et ne cessent de dire qu'un chevalier n'est parfait que lorsqu'il sait lancer le cerf, donner du cor et entendre le langage des chiens. Gaston, comte de Foix, qui lui-même avait dans sa meute 1400 ou 1600 chiens, a composé un ouvrage sur la vénerie, dans lequel il émet avec assurance que cet art mène tout droit aux premières places du paradis.

Ce n'est que sous saint Louis qu'on voit des concessions de vénerie faites aux bourgeois, à charge de donner au seigneur sur les terres duquel on chassait, le cuissot de la bête prise (*Ord. des rois de France*).

Cette passion était portée jusqu'à la frénésie chez quelques uns de nos rois. Louis XI est un de ceux qui a le plus sacrifié à ses équipages de fauconnerie et de chiens; des impôts énormes pesaient sur le peuple pour leur entretien. C'était le seul plaisir qu'il voulût se procurer; mais il le poussait jusqu'à l'excès. En 1483, étant au Plessis-les-Tours, lors de sa dernière maladie, on réunit les plus gros rats qu'on put trouver, et on les fit chasser dans ses appartemens par des chats pour l'amuser. Catherine de Médicis monta à cheval et chassa jusqu'à l'âge de soixante ans, et Henri III aimait tellement une race de petits chiens de Lyon, qu'il avait mis en faveur, qu'il en portait toujours deux ou trois suspendus à une écharpe, et, selon de Thou, on dépensait par an cent mille écus d'or pour les nourrir.

Lorsqu'un prince faisait une partie de chasse, elle avait le même éclat qu'un tournoi; publiée quelque temps d'avance, les seigneurs vassaux s'y rendaient avec tous leurs gens. Les dames elle-mêmes prenaient grand plaisir à voir lancer le cerf; la chasse au faucon était, pour ainsi dire, leur apanage; et il n'y avait point de suzeraine qui n'eût son étourneau ou son émérillon sur le poing. Mais tout le luxe des chasses françaises n'était rien auprès de celui des Turcs. Bajazet avait sept mille fauconniers, et sept mille veneurs; le reste à l'avenant. Parmi les principaux ouvrages écrits sur cet art, sur l'entretien, le choix, le langage des chiens, sont :

Le Mirouer de Phœbus des déduits de la chace des bêtes et des oyseaux de proie, par Gaston, comte de Foix;

Le *Trésor de la vénérie*, par Hardouin, seigneur de Fontaine-Guérin;

Discours du roy Charles IX sur la chasse;

Le *Traité* de Robert de Salnone;

Le *Parfait Chasseur* de Sélincourt.

L'amitié des femmes a un charme plus doux que celle des hommes; elle est active, vigilante; elle est tendre, elle est vertueuse, et surtout elle est durable.

Une femme à trente ans devient une excellente amie, s'attache à tel homme qu'elle estime, lui rend mille services, lui donne et en obtient toute sa confiance; elle chérit la gloire de son ami, la défend, ménage ses faiblesses, remarque tout et lui fait part de ce qu'elle apprend; le sert efficacement dans les grandes occasions, n'épargne ni ses soins ni ses pas; et le malheureux, disgracié de la fortune et des grands, retrouve tout ce qu'il a perdu dans l'amitié d'une femme.

MERCIER.

Le passé et l'avenir se voilent à nos regards; mais l'un porte le voile des veuves, l'autre celui des vierges.

JEAN-PAUL (RICHTER.)

La liberté est pour le corps social ce que la santé est pour chaque individu. Si l'homme perd la santé, il ne jouit plus d'aucun plaisir au monde; si la société perd la liberté, elle languit et ne connait plus de bonheur.

BOLINGBROKE.

CATHÉDRALE DE BOURGES.

Dans notre 14ᵉ livraison nous avons représenté et décrit la façade de la Mairie et du Palais de Justice de Bourges; l'article et les gravures que nous donnons aujourd'hui sont une sorte de complément qu'il nous a paru nécessaire de publier avant de poursuivre notre voyage vers les autres villes de France.

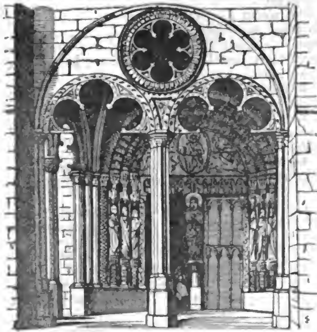
La cathédrale de Bourges est située sur la partie la plus élevée de la ville, et domine les vastes plaines qui l'environnent. Commencée vers le milieu du IXᵉ siècle, sous Raoul ou Rodolphe de Turenne, quarante-sixième archevêque de Bourges, mort en 866, elle fut terminée, d'après le Rituel du diocèse, sous l'archevêque Guillaume de Brosse, qui en fit la dédicace le 5 mai 1324.

Elle est considérée comme l'un des plus beaux édifices gothiques de la France. A l'occident, elle est ornée d'un immense frontispice couronné par deux tours, dont la plus belle, du côté du nord, s'appelle la tour neuve, ou la *Tour de beurre* (v. p. 13 l'article sur la cathédrale de Rouen). L'ancienne tour qu'elle remplace, dit Romelot, chanoine, était semblable à celle qui s'élève au midi de la façade. Elle s'écroula en 1506, comme l'atteste l'inscription suivante, qu'on lit sur une banderole portée par un mascaron, au haut de l'escalier, près l'entrée du beffroi :

Ce fut l'an mil cinq cent et six,
De décembre le dernier jour,
Que par des fondemens mal pris,
De Saint-Étienne chut la tour.

La Tour de beurre a 24 mètres 70 centimètres de hauteur, depuis le plateau du perron jusqu'à la plate-

forme, et 72 mètres depuis la tête du pélican jusqu'au pavé de la rue; sa largeur est de 13 mètres, et ses



(Entrée latérale de la Cathédrale de Bourges.)

murs, au premier étage, ont 3 mètres d'épaisseur. Elle fut achevée en 1538, par Guillaume de Pellevoisin, le plus fameux architecte de son temps. Un escalier intérieur de 396 marches, pratiqué dans une petite tourelle hexagone, sert à monter jusqu'au haut, où l'on arrive sur une plate-forme, renflée dans son milieu, et couverte de dalles de pierres posées en recouvrement. Tout son pourtour est terminé par une galerie ornée de balustrades en pierres découpées à jour dans le genre gothique.

La façade de l'édifice occupe une largeur de 55 mètres, non compris l'arc-boutant de la vieille tour, et forme extérieurement un avant-corps qui consiste dans cinq voussures cintrées en ogive, dont les renfoncemens contiennent cinq portes d'une très grande dimension. Les nombreuses niches que l'on remarque dans le frontispice renfermaient anciennement des statues de saints en pied, et d'une forte proportion; mais elles ont été brisées et entièrement détruites en 1562, par les protestans iconoclastes, qui prirent alors la ville de Bourges, et en restèrent maîtres pendant trois mois. Cette destruction est une perte pour l'histoire des arts, pour celle des costumes du temps, et pour la décoration des portiques. L'absence de ces statues a laissé dans les entrecolonnemens un vide déplaisant au regard.

Un pilastre gothique, orné d'un rinceau de feuillages de vigne d'un côté, et de l'autre de feuilles de lierre à fruit, fort bien exécuté, est adossé au trumeau de la porte principale; son chapiteau porte une niche dans laquelle était autrefois une statue de Jésus-Christ en pied, qui, par son attitude, semblait donner la bénédiction à ceux qui entraient dans le temple. Le cintre de la baie est richement décoré d'arabesques, de festons et de découpures gothiques, terminées par de petites têtes humaines. Le tympan du fronton ogive, qui est dans le renfoncement au-dessus de cette porte, est divisé en trois tableaux de plein relief, qui représentent l'histoire du Jugement dernier. C'était l'usage au moyen-âge, écrit Romelot, de mettre la représentation de ce grand évènement sur la façade de toutes les églises qu'on bâtissait. Les contours de la voussure ogive de ce portique sont ornées de six rangées de statues représentant la cour céleste et les esprits bienheureux dans l'attitude de personnes qui chantent les louanges de l'Éternel. Ces rangées de statues sont séparées par des rinceaux de feuillages très variés, et d'un fort beau travail. Les voussures ogives des quatre autres portiques font suite à celui-ci, et présentent à peu près les mêmes dispositions et les mêmes sujets, mais elles n'ont que quatre rangées de niches; les statues des dernières rangées des deux portiques de gauche représentent les évêques de Bourges, ainsi que les saints et saintes, spécialement honorés dans le diocèse, qui déroulent devant eux des phylactères où sont écrits leurs noms. Les niches de toutes ces statues sont d'une forme très élégante : elles ont pour couronnement de petits dais travaillés à jour, bien dignes de fixer l'attention par la finesse, la légèreté de leurs broderies, et par la délicatesse de leur travail. La sculpture du beau gothique des derniers temps s'y déploie dans toute sa richesse.

D'après les Capitulaires de Charlemagne, les archevêques de Bourges avaient le droit de sacrer et de couronner dans leur cathédrale les rois d'Aquitaine. Une particularité remarquable du cérémonial qui avait lieu à ce couronnement, c'est qu'on n'y encensait point le nouveau roi, parce que, où il était, *il ne devait point y avoir d'encens, même à l'autel.*

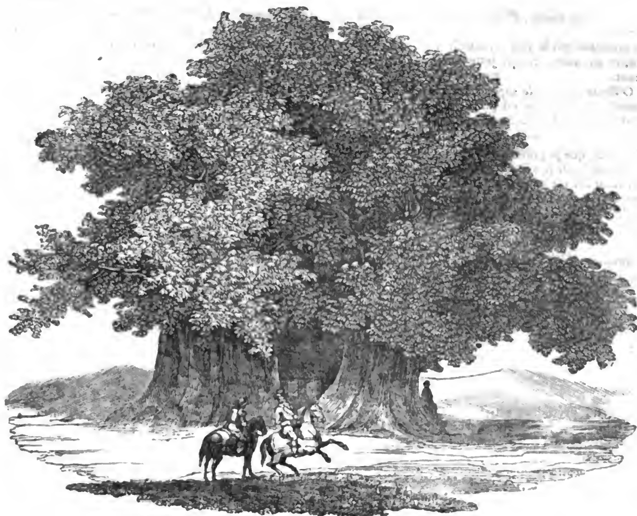
C'est aussi dans cette cathédrale que Louis XI, fils de Charles VII, roi de France, né à Bourges le 3 juillet 1423, fut baptisé par Henri d'Avangour, 85ᵉ archevêque, assisté de Guillaume de Champeau, évêque de Laon; il fut tenu sur les fonts de baptême, le 6 juillet, par le duc Jean d'Alençon.



(Ce bas-relief est tiré d'un des tympans des petites arcades en ogives qui décorent le soubassement du grand portail de la cathédrale de Bourges.)

LE GRAND CHATAIGNIER DE L'ETNA.

Le dessin de cet arbre gigantesque fut inséré, en 1784, dans le *Voyage pittoresque des îles de Sicile*, par Houel; nous en donnons ici une copie. Un demi-siècle s'étant écoulé depuis le temps où le dessinateur avait l'objet sous les yeux, la vieillesse et les dévastations continuelles ont sans doute altéré la forme et quelques dimensions de cet immense végétal. Aujourd'hui une ouverture assez large pour que deux voitures y passent de front le traverse de part en part, ce qui n'empêche pas qu'il se couvre annuellement de feuilles et de fruits. On croit généralement que son énorme tronc, de 152 pieds de tour, est un assemblage de cinq arbres qui, pressés l'un contre l'autre à mesure qu'ils ont grossi, ont fini par se souder et se trouver réunis sous une même écorce; on prétend distinguer assez sûrement l'un de ces arbres, dont la tige, mesurée séparément, n'a pas moins de 35 pieds de tour. Cependant



(Le grand Châtaignier de l'Etna.)

Brydone, qui vit cet arbre en 1770, rapporte que ses guides, interprètes des traditions du pays, assuraient qu'à une époque très ancienne une écorce continue et très saine couvrait encore ce tronc, dont on ne voit plus aujourd'hui que les vénérables ruines. Le chanoine Recupero, naturaliste sicilien, attesta *sur son honneur*, en présence du voyageur anglais et de plusieurs autres témoins, que la racine de cet arbre colossal était unique, et que, par conséquent, la tige devait l'être aussi. Houel est aussi du même avis, et il ajoute que les dégradations causées par le temps sont moins à redouter pour cet arbre que la serpe des paysans, qui viennent y faire leur provision de bois de chauffage.

Dans l'ouverture dont nous avons parlé on a construit une cabane à l'usage de ceux qui viennent faire la cueillette des châtaignes au grand *châtaignier des cent chevaux* (*castagno de cento cavalli*, comme dit le peuple). Une tradition du pays rapporte l'origine de cette dénomination à une aventure de Jeanne, reine d'Aragon, qui, en se rendant à Naples, eut la curiosité de visiter l'Etna, et gravit la montagne avec une suite de cent cavaliers; un orage survint, et toute la troupe se réfugia sous l'arbre colossal, où elle fut parfaitement abritée.

L'Amérique vante son énorme cyprès distique, l'Afrique peut citer le baobab, l'Australasie produira son *eucalyptus;* aussi long-temps que le châtaignier de l'Etna sera debout, l'Europe pourra se vanter de posséder le plus gros arbre de l'univers. Adanson a calculé qu'un baobab du Sénégal, qu'il avait mesuré et dont il avait étudié l'organisation, devait être âgé de 5,150 ans. Suivant Decandolle, le fameux cyprès distique de Chapultopec doit être encore plus vieux. Combien de siècles de durée faudra-t-il donc attribuer au doyen des arbres de l'Europe? Mais cet arbre est sur l'Etna, près du sommet de ce volcan, montagne élevée graduellement par les feux souterrains; une longue suite de siècles dut s'écouler pendant cette formation, et avant que cette masse volcanisée pût nourrir des végétaux, il fallut encore beaucoup de temps pour le refroidissement et la décomposition des laves. Il y a là quelques pages des annales du monde.

DIOGÈNE ET L'ESCLAVE,

FABLE DE PFEFFEL.

Diogène, comme on sait, parcourait la ville d'Athènes en plein midi, une lanterne à la main, pour découvrir un homme.

Passant un jour devant le temple de la Charité, il vit aux portes un pontife, et lui cria: « Seigneur, par pitié, accordez-moi quelque aumône, ne fût-ce qu'une obole pour soulager ma vieillesse défaillante.

» — Que ma bénédiction te suffise, ô mon fils! » dit le pontife, et il entra dans le temple de la Charité.

Le philosophe arriva devant une boutique ornée de guirlandes, d'éventails et de vases de pommade. Une jolie femme y faisait des emplettes.

« Vous dépensez pour vos plaisirs, madame, n'aurez-vous pas compassion d'un misérable tourmenté par la faim?

» — En vérité, dit notre élégante, ta misère me fait pitié; tiens, mon ami, achète un pain d'orge... » Elle lui jeta un denier, puis elle donna gaiement à la marchande douze pièces d'argent, prix d'un collier pour son chien.

Le cynique s'éloigne en se grattant l'oreille.

Le prince de Salamine passait dans un char magnifique. Diogène court et s'accroche à la portière dorée; « Arrête, fils des dieux, écoute-moi... »

« — Va-t'en, rustre, s'écrie le prince, ou je te fais assommer. »

Un esclave qui le voit arrache le vieillard de la portière, et en même temps jette deux deniers dans son bonnet.

« O dieux! s'écrie le sage, j'ai donc enfin trouvé un homme, et cet homme est un esclave. »

Il dit, et éteint sa lanterne.

L'auteur que je préfère est celui qui me fait retrouver le monde où je vis, et qui peint ce qui m'entoure; celui dont les récits intéressent mon cœur et me charment autant que ma vie domestique, qui, sans être un paradis, est cependant pour moi la source d'un bonheur inexprimable. GOETHE.

L'homme le plus parfait est celui qui est le plus utile à ses frères. *Verset du* CORAN.

DES MARBRES.

(Second article. Voyez page 146.)

MARBRES DE BELGIQUE, D'ALLEMAGNE, DE SUISSE, DE SIBÉRIE, D'ANGLETERRE, D'ÉCOSSE, D'ESPAGNE ET DE PORTUGAL. — MARBRES D'AFRIQUE, D'ASIE ET D'AMÉRIQUE.

Dans un précédent article sur les marbres, nous avons indiqué sommairement ceux qui sont particuliers à la France et à l'Italie, nous compléterons cette esquisse en disant quelques mots des marbres que l'on rencontre dans le reste de l'Europe, en Afrique, en Asie et en Amérique.

Le marbre de Sainte-Anne est le marbre le plus commun de la Belgique. Il est madréporique, et d'une couleur grise tempérée de blanc. On l'emploie fréquemment à Paris pour couvrir les tables dans les cafés, ainsi que les commodes et les chambranles de cheminées. Les raies et les taches s'y découvrent difficilement.

Les marbres noirs de Namur sont également en usage chez nous; on s'en sert pour les monumens funèbres; l'air leur enlève leur poli, et ils exhalent une odeur nauséabonde lorsqu'on les frotte. La brèche de Dourlais se fait remarquer par ses teintes noires, grises et blanches sur un fond rouge: on en peut voir de beaux échantillons sur les piliers de l'église Saint-Roch à Paris. Les marbres de Flandres sont aussi très répandus dans le commerce; leurs veines blanches, bordées de gris, se détachent agréablement sur un fond rougeâtre.

L'Allemagne compte plusieurs carrières de marbre. Les plus belles se trouvent en Saxe, dans le Tyrol et la Bohême. Le marbre de Ratisbonne est d'un blanc presque pur, les habitans du pays en décorent leurs tables. La plupart des marbres du Tyrol sont verts et serpentineux; on en voit, cependant, de talqueux et veinés de jaune. Ceux de la Bohême sont généralement rouges. Le marbre de Hesse offre une teinte toute particulière; sa couleur jaune-paille est relevée d'arborisations plus ou moins bizarres.

Les marbres suisses ne présentent rien de remarquable: ils sont gris, bruns ou violets, nuancés de quelques veines blanches.

Les monts Ourals, en Sibérie, fournissent des marbres d'une couleur très diversifiée; ils y sont si abondans, que les naturels en font de la chaux. Les plus beaux sont travaillés sur place pour être transportés ensuite à Saint-Pétersbourg. Plusieurs palais de cette ville en sont revêtus; les colonnes de l'église d'Isaac sont en marbre blanc d'Ekathérinbourg, veiné de gris-bleuâtre.

Les principaux marbres d'Angleterre et d'Écosse sont: le marbre de Mona, d'un vert foncé parsemé de rouge et de blanc; le marbre primitif de Tirée, d'une couleur rose très tendre: on en voit plusieurs échantillons au Muséum d'histoire naturelle à Paris; et les marbres de Jona et de Sky, tous deux d'un blanc éclatant, le dernier, seul, panaché de gris, de vert et de jaunâtre.

L'Espagne est peut-être le pays le plus riche en marbres de toutes couleurs. Dans le royaume de Grenade, il est une montagne tout entière qui ne forme qu'un bloc de marbre d'une lieue de circuit, et de 2,000 pieds de hauteur; à Naguera, près Valence, on trouve à fleur de terre un marbre rouge orné de capillaires noires, dont le jeu produit les plus beaux effets. Les marbres d'Espagne les plus célèbres sont ceux de Cordoue, Badajoz, Séville, Tolède, Moron, Elvire, Tortose, Murviedro, Anteguerra et Saniago. Les marbres de Molina ne le cèdent en rien par leur couleur de chair, variée de blanc, au fameux marbre de Carrare; ceux du Guipuscoa peuvent rivaliser d'éclat avec notre sérancolin des Pyrénées. Les principales églises de Madrid sont ornées de ces différens marbres: la voûte du théâtre Romain à Tolède est supportée par 350 colonnes construites avec les marbres de l'ancienne Ibérie.

Les marbres du Portugal sont peu nombreux. Les plus usites sont ceux de Cintra, de Villa-Viciosa et de Troncao; leurs couleurs sont assez uniformes.

L'Afrique possède plusieurs marbres; ceux de l'Atlas se rapprochent par leur grain des marbres espagnols; mais les carrières les plus nombreuses appartiennent à l'Égypte; malheureusement, elles ne sont plus exploitées.

Les marbres d'Asie sont probablement aussi nombreux que ceux d'Europe, mais le peu de ressources que cette partie du monde offre aux voyageurs scientifiques, a laissé jusqu'ici cette question indécise; peut-être les travaux de l'illustre et malheureux Jacquemont dissiperont une partie de l'obscurité de ce problème.

L'Amérique abonde en marbres de toutes sortes, c'est par elle que nous terminons cette énumération; Stockbridge dans le Massachussets, Vermont en Pensylvanie, et les carrières de la Virginie, offrent des marbres de couleurs plus ou moins mélangées; mais, toutes choses égales, aucun d'eux ne peut supporter la comparaison avec nos marbres d'Europe; il faut toutefois en excepter le marbre blanc statuaire que M. de Humboldt a trouvé au Chili, lors de son excursion dans ces contrées.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Faits divers.

29 Juin 1779. — Mort de Raphaël Mengs, peintre allemand, né à Aussig, en Bohême. Ses peintures les plus célèbres sont: une *Ascension*, un plafond de la villa Albani, représentant *Apollon au milieu des Muses*; des scènes de la *Passion* pour la chambre à coucher de Charles III, roi d'Espagne; des peintures à fresque pour Madrid figurant la *cour de l'Olympe*, *les saisons*, *la naissance de l'Aurore*, *l'Apothéose de Trajan*, *le Temps qui enlève le Plaisir*; les peintures du cabinet des *papyrus* au Vatican; *le Christ allant au Calvaire*, etc. Raphaël Mengs n'est pas seulement illustre comme peintre; il a composé sur l'art des écrits remarquables, traduits en français, en 1787, et formant 2 vol. in-4°.

—

30 Juin 1278. — Exécution de Pierre de Labrosse, barbier-chirurgien de saint Louis, qui était devenu chambellan sous Philippe-le-Hardi. On l'accusa d'avoir voulu empoisonner l'héritier de la couronne. La justice de cette accusation, intentée par tous les barons,

est douteuse. Voici ce que porte à ce sujet la chronique de Saint-Magloire :

L'an mil deux cent septante et huit,
S'accordèrent li barons tuit
A Pierre de Labrosse pendre;
Pendu fut sans raençon prendre;
Contre la volonté le roy
Fu il pendu, si, com je croy
Mien encient, qu il fut desfet
Plus par envie que par fet.

—

1er Juillet 1288. — Le comte Ugolin Gherardesca est fait prisonnier par l'archevêque de Pise, Roger de Ubaldini, et enfermé avec deux de ses fils, et deux de ses petits-fils, dans le cachot appelé depuis la *Tour-de-la-faim*. Nous avons donné dans la 17e livraison le récit terrible où le Dante peint la mort d'Ugolin et de ses enfans, sans dire les crimes de cet homme ambitieux, et ses tentatives contre la liberté du peuple.

1er Juillet 1589. — Mort de Christophe Plantin, né en France, et célèbre par ses trois imprimeries, dont l'une était à Anvers, une autre à Leyde, et une autre à Paris. L'ouvrage le plus remarquable sorti de ses presses, fut une bible polyglotte, en trois volumes in-folio. A l'exemple de Robert Étienne, il exposait devant sa porte ses épreuves, en promettant une récompense à ceux qui y découvriraient quelques fautes.

—

2 Juillet 1566. — Mort de Michel de Nostredame, connu sous le nom de Nostradamus. Ce personnage célèbre était un médecin distingué, ami de Scaliger. Il est le premier qui ait publié les almanachs connus sous le nom de Liégeois. C'est en 1555 qu'il fit paraître à Lyon ses prédictions en vers, divisés en quatrains et en sept centuries; il augmenta ce recueil de trois centuries, en 1558, et le dédia à Henri II. Charles IX lui donna le brevet de son premier médecin, et des sommes considérables.

2 Juillet 1798. — Débarquement de l'armée française en Égypte, et prise d'Alexandrie.

—

3 Juillet 1315. — Louis X, roi de France, surnommé le *Hutin*, affranchit les serfs de ses domaines, au prix de leurs effets mobiliers, dont les lois leur avaient laissé la jouissance.

3 Juillet 1778. — Jean-Jacques Rousseau meurt à Ermenonville, trente-quatre jours après Voltaire (30 mai 1778).

—

4 Juillet 1669. — Mort d'Escobar y Mendoza, né à Valladolid, en 1589, membre de la compagnie de Jésus, et auteur d'un grand nombre d'écrits à l'appui de la doctrine jésuitique.

4 Juillet 1776. — Sur le rapport de Thomas Jefferson, John Adams, Benjamin Franklin, Roger Sherman et Philippe Livingston, les treize colonies, ou provinces anglaises en Amérique, rompent tous leurs liens avec la couronne britannique, et se déclarent indépendantes et libres, sous le nom des *treize États-Unis d'Amérique*.

4 Juillet 1828. — Élection en Irlande de M. O'Connell, chef de l'association catholique.

—

5 Juillet 1812. — Le congrès général de Caraccas, sous les auspices de Miranda, se sépare de la cour d'Espagne, et forme la république fédérative de Vénézuéla.

PETRELS, OISEAUX DE TEMPÊTE.

Parmi les oiseaux qui vivent des produits de la mer, les uns se tiennent constamment près des rivages, et ne font guère que marcher ou nager; tandis que d'autres, se tenant de préférence à de grandes distances de toutes terres, volent pour ainsi dire continuellement, et s'arrêtent à peine le temps nécessaire pour dormir. Les ailes chez les premiers sont en général très courtes; chez les pingouins, elles ne suffisent déjà plus pour soutenir l'oiseau dans l'air; et chez les manchots, enfin, elles se trouvent réduites à un simple moignon recouvert de plumes qu'on prendrait pour des écailles. Les oiseaux de haute mer, au contraire, sont pourvus d'ailes puissantes, beaucoup plus grandes, proportionnellement au volume de leurs corps, que celles de tout oiseau terrestre; aussi les a-t-on désignées par le nom de *longipennes* ou *grands voiliers*.

Les marins ont fort remarqué tous ces oiseaux, dont l'apparition vient rompre de temps en temps la monotonie d'une longue traversée, et ils leur ont donné des noms qui rappellent, soit les parages où on les trouve, comme pour les *oiseaux des tropiques*; soit leur ressemblance avec quelque oiseau terrestre, comme pour les *hirondelles de mer*; soit enfin quelques unes de leurs habitudes, comme pour les *petrels*.

Le nom de *petrel*, qui signifie petit Pierre, fait allusion au miracle de saint Pierre marchant sur les eaux; il a été donné à ces oiseaux, en raison de la faculté qu'ils ont de courir à la surface de l'eau, sur laquelle leurs pieds palmés trouvent pour un moment un point d'appui suffisant. Rien ne semble plus étrange d'abord que de voir ces oiseaux fuir dans le sillon qui sépare deux vagues, comme une perdrix court dans un vallon.

Les petrels n'habitent la terre que le temps nécessaire pour nicher. Ils pondent dans des trous de rochers, et nourrissent leurs petits en leur dégorgeant dans le bec la substance à demi digérée, et déjà réduite en huile, des poissons qui forment dans cette saison leur principale et peut-être leur unique aliment. Lorsqu'on les attaque, ils lancent cette même huile au visage et aux yeux du chasseur; et comme leurs nids sont souvent sur des rochers escarpés, et à une assez grande hauteur, il est arrivé plus d'une fois que des gens qui ne s'attendaient nullement à cette dégoûtante aspersion, ont perdu prise, et fait un chute fatale.

Les petrels sont, de tous les palmipèdes, ceux qui se tiennent le plus constamment éloignés des terres : aussi quand une tempête approche, sont-ils souvent obligés de chercher un refuge sur les écueils ou à bord des vaisseaux; cette habitude, qui se rencontre surtout chez les petites espèces, a valu à plusieurs d'entre elles le nom d'oiseau de tempête, et elle est rappelée dans le nom latin, du genre tout entier (*procellaria*).

Les diverses espèces des oiseaux de tempête se distinguent des autres petrels, non seulement par la taille, mais encore par la couleur, qui est habituellement noirâtre; leurs jambes sont aussi proportionnellement plus longues, et leur bec un peu plus court. L'espèce la plus commune (*procellaria pelagica*) n'est guère plus grande qu'une alouette. Elle est haute sur jambes, toute brune, hors le croupion, qui est blanc, et un trait blanc sur le bout des grandes ouvertures de l'aile.

Dans les temps calmes, ce petrel se tient toujours près de la surface de la mer, soit qu'il marche à la surface des flots, soit qu'il vole en les rasant de son aile. Il va et revient dans un espace assez limité. Mais lorsqu'une tempête approche, et assez long-temps avant qu'elle se soit déclarée, on le voit s'élever à perte de vue, et parcourir en un clin d'œil tout l'horizon visuel, en cherche d'un abri. Aussi, quand le marin voit ces oiseaux se réunir en troupes sur les mâts du vaisseau, quoique la mer soit calme, et qu'il ne règne point de vent, il s'apprête à serrer les voiles.

Une autre espèce de petrels, fort connue des navi-

gateurs, et qui vient quelquefois jusque sur nos côtes, est le *damier*, ainsi nommé à cause de la manière dont son dos est bigarré de blanc et de noir. Les matelots, pour lesquels il n'est pas d'un fâcheux présage, comme l'oiseau de tempête, se sont plu à lui attribuer toutes sortes de bonnes qualités, des mœurs sociales et un attachement très vif et très constant pour sa femelle.

On a distingué des petrels proprement dits, à



(Le Petrel, oiseau de tempête.)

cause de quelques différences dans la forme du bec, les puffins, dont la plupart des espèces appartiennent à nos mers. L'une d'elles vient au printemps, en troupes innombrables, nicher sur les côtes du nord de l'Écosse et des îles voisines. Les habitans font un grand massacre de ces oiseaux qu'ils salent et conservent comme provision d'hiver. Aux îles Sorlingues, les puffins font, dit-on, la guerre aux lapins, et les chassent des terriers, où ils s'établissent eux-mêmes pour pondre.

TOUGRA, OU CHIFFRE DU GRAND-SEIGNEUR.

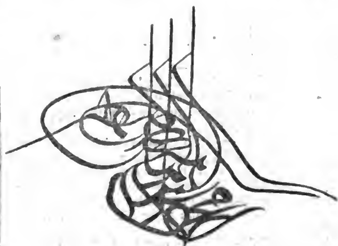
Le mot *firman*, ou mieux *ferman*, est un mot que nous avons fait passer dans notre langue, et dont le sens est indiqué dans nos Dictionnaires; il répond assez bien au mot *ordonnance*. C'est à tort que le Dictionnaire de Boiste le fait dériver du mot latin *firmare*, tandis que c'est un mot persan de l'usage le plus commun.

C'est en tête de ces sortes d'ordonnances que se placent toujours les lignes entrelacées que l'on voit à la fin de cet article, et que l'on appelle *tougra* ou *nichan*. De nos jours, ce chiffre (car il se compose du nom du sultan régnant) est formé de manière à contenir ces mots : *L'empereur sultan Mahmoud*, *fils de sultan Abdul-Hamid-Khan, toujours victorieux*. Il est ordinairement tracé en encre d'or et de diverses couleurs. Un officier nommé *nichandji* (faiseur de *nichan*) est attaché à la chancellerie turque, et c'est à sa plume que les heureux musulmans et rayas doivent de contempler ce signe de gloire et de félicité. Quoiqu'il ne soit pas très aisé de retrouver, dans ce labyrinthe de lettres, les noms augustes de Sa Hautesse, sa forme le fait aisément reconnaître, et grands et petits, s'inclinant avec respect devant lui, ne manquaient jamais autrefois d'exécuter scrupuleusement ce qu'il commandait. Ce signe est, pour ainsi dire, toute l'ordonnance; il représente le souverain lui-même, et le voir c'est obéir. Aussi les premiers mots qui viennent ensuite sont ceux-ci :

« Voici ce qu'ordonne ce signe glorieux et impérial, conquérant du monde; cette marque noble et sublime, que l'assistance de Dieu la rende efficace! »

Vient ensuite l'énumération des titres et possessions du sultan; les voici, tels qu'ils se trouvent en tête des capitulations de la France avec la Porte ottomane : s'il y a été changé quelque chose, ce ne serait que depuis peu de temps. On verra que, de même que les rois d'Europe, les empereurs sultans ne tiennent pas toujours compte des conquêtes de leurs ennemis.

« Moi qui, par l'assistance et l'excellence des faveurs infinies du Dieu très haut et très glorieux, et par l'éminence des miracles remplis de bénédictions du coryphée des prophètes (à qui soient les saluts les plus parfaits, ainsi que sur sa famille et ses compagnons!), suis le sultan des sultans glorieux, l'empereur des puissans empereurs, le distributeur des couronnes aux Cosroës assis sur les trônes, l'ombre de Dieu sur les deux terres, le serviteur des deux villes de la Mecque et de Médine, illuminées des rayons célestes, les plus nobles et les plus illustres de toutes les villes et de tous les lieux; *kibla* de tous les Musulmans, et *mihrab*[1] vers lequel portent leurs vœux toutes les nations de l'univers; le protecteur et le maître de la ville sainte de Jérusalem; le souverain des trois métropoles, Constantinople, Brousse et Andrinople, ainsi que de Damas, qui répand une odeur de paradis; de Tripoli, de Syrie, de l'Égypte, la merveille du siècle, vantée pour ses délices; de tout l'Arabistan, de l'Afrique, de Barca, de Cairowan, d'Alep la blanchâtre, de l'Irak-Arab et de l'Irak-Adjem; de Lahsa, de Basra, du Deilem, et en particulier de Bagdad, siége de la puissance; de Rakka, de Mosoul, de Chehrezour, de Diarbekir, de Zoulquadrié, d'Erzeroum, citée pour sa beauté; de Sebaste, d'Adana, de la Caramanie, de Kars, de Tchildir, de Wan, de la presqu'île de Morée, de la Crète; de Chypre, Chio et Rhodes; du Magreb (l'Afrique occidentale), de l'Abyssinie; des places de guerre d'Alger, Tripoli et Tunis; des rivages et îles de la mer Blanche (la Méditerranée) et de la mer Noire; des pays de l'Anatolie, de la Roumilie; de tout le Kurdistan, de la Grèce, de la Tartarie, de la Circassie, du Kabartian et de la Géorgie; du Descht-Kiptchak et de toutes les hordes et tribus tartares qui l'habitent; de Caffa et de tous les districts situés dans les environs; de toute la Bosnie et dépendances; de la forteresse de Belgrade, place de guerre; de la Servie, de même que des forteresses et châteaux qui s'y trouvent; de l'Albanie, de la Valachie, de la Moldavie, et des différens forts qui se trouvent dans ces cantons; possesseur, enfin, de nombre de villes et de forteresses qu'il est superflu de mentionner et de qualifier. Moi qui suis l'empereur, l'asile de la justice et le roi des rois, le centre de la victoire, le sultan fils de sultan, l'empereur N. fils de sultan N.;



(*Tougra* ou chiffre du Grand-Seigneur.)

moi qui, par ma puissance, origine de la félicité, suis orné du titre d'empereur des deux terres, et, pour comble de la grandeur de mon khalifat, suis illustré du titre d'empereur des deux mers, etc., etc. »

[1] Le *mihrab* est une espèce de niche pratiquée dans les mosquées, du côté où se trouve la Mecque; dans cette niche se trouve le *kibla*, qui indique plus précisément le point vers lequel on doit se tourner pour faire sa prière.

LE CASTOR.



(Travaux des Castors.)

Le castor est parmi les quadrupèdes ce que l'abeille est parmi les insectes, un objet de curiosité pour le vulgaire, et de profondes études pour le philosophe. Les récits des voyageurs européens sur ses travaux, sur ses mœurs, sont très répandus, mais ne donnent point, en général, des notions assez exactes, des détails assez complets. C'est en Amérique seulement qu'on a pu jusqu'ici bien observer le castor; mais bientôt, peut-être, sa race aura été entièrement détruite par les chasseurs. Il importe donc de recueillir les faits rapportés par les naturalistes américains. Voici les études les plus récentes, consignées dans l'*Histoire naturelle de l'Amérique* par M. Godman, l'un des professeurs de l'Institut de Franklin, à Boston.

On sait que les castors construisent des digues et forment des étangs assez profonds pour qu'ils puissent toujours y plonger sous la glace, au milieu des plus rudes hivers. Ce travail, trop au-dessus des forces d'un seul individu, est exécuté par une association de plusieurs familles; mais les cabanes sont l'ouvrage de ceux qui doivent les habiter. Lorsque la digue est finie, les constructeurs se divisent en petites troupes, dont chacune pourvoit à son logement et le dispose suivant sa convenance : les cabanes destinées à ne recevoir qu'un petit nombre d'habitans sont mesurées pour que l'espace y soit aussi exactement rempli que dans celles d'une plus grande capacité et qui seront plus peuplées. Les murs de ces habitations sont capables d'une grande résistance, bien crépis; des branches d'arbre en forment le tissu, et les intervalles sont remplis par des herbes et des mousses, *gâchées* avec de la terre humectée prise au fond de l'étang ou sur les bords; des pierrailles entrent aussi dans cette maçonnerie, qui prend avec le temps une grande dureté, surtout en hiver. A l'entrée de cette saison, les propriétaires d'une cabane ont soin de la visiter à l'extérieur, de boucher toutes les fentes qui la rendraient moins solide et moins close, de l'enduire d'une couche de terre détrempée que la gelée durcit bientôt : les dents des animaux carnassiers se briseraient contre cette pierre artificielle. Ordinairement deux familles sont logées sous le même toit, et forment une réunion d'une douzaine d'individus. Dans son habitation, qui lui sert de forteresse, au milieu des provisions qu'il a faites pendant la belle saison, le castor se livre pendant l'hiver aux douceurs du repos et de la société; il a bien mérité ces paisibles jouissances.

Ces animaux sont d'une extrême timidité; ils ne travaillent que la nuit, et avec une grande célérité. La porte de leur cabane est toujours opposée à la rive la plus rapprochée; cette ouverture unique est prolongée jusqu'au sol qui supporte la maçonnerie, en sorte qu'une partie de sa hauteur est constamment dans l'eau: Les magasins sont vis-à-vis : ce sont des troncs de saules, de peupliers et d'autres bois tendres, que le bûcheron puisse abattre sans trop de fatigue avec les instrumens qu'il a reçus de la nature, ses dents incisives, qui succombent quelquefois à ce pénible travail, mais dont la perte est promptement réparée. Comme l'écorce de ces arbres mis en magasin est la seule partie qui serve d'aliment, il faut des abattis considérables pour alimenter la population d'un étang; mais d'autres substances alimentaires viennent augmenter les provisions de vivres : ce sont principalement les grosses et longues racines du nénuphar jaune. Il faut que le castor soit

De l'Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30.
LES BUREAUX sont rue du Colombier, n° 28, près la rue des Petits Augustins.
UN DÉPOT est établi rue du Coq Saint-Honoré, n° 4

affamé pour qu'il se décide à manger l'écorce des arbres résineux, tels que les pins, quoique ces écorces plaisent beaucoup aux herbivores, depuis les lièvres jusqu'aux chevaux, et que le liber des pins soit même une ressource pour les hommes du nord, dans les temps de disette.

Voilà certainement des preuves d'habileté, de prévoyance, et un remarquable exemple de l'esprit d'association; mais qui révèle aux castors quelques uns des procédés que les sciences seules ont enseignés aux ingénieurs? En habiles hydrauliciens, les constructeurs de digues tracent une ligne droite, si le courant est faible et si l'ouvrage est d'une médiocre longueur; mais lorsque les eaux sont plus abondantes, le courant plus rapide, ou la digue très longue, on la courbe en arc dont la convexité est opposée à l'effort des eaux.

Pour que cette admirable industrie produise tout ce qu'elle est capable d'entreprendre et d'exécuter, il faut une entière sécurité. Dès que les castors sont inquiétés, ils abandonnent leurs étangs et leurs cabanes, et n'en construisent plus. Dans cette pénible situation, l'animal est peut-être encore plus digne des regards de l'observateur que lorsqu'il est au milieu de ses travaux de charpentier et de maçon : il se résout à creuser des terriers au bord d'une rivière; il les multiplie assez pour que ces asiles ne puissent être découverts tous à la fois, et qu'il puisse aller de l'un à l'autre sans être aperçu, en plongeant sous l'eau. Ses excursions nocturnes sont commencées plus tard, et il pousse les précautions au point qu'on ne trouve nulle part l'empreinte de ses pas; on ne reconnaît les lieux qu'il habite que par les souches des arbres qu'il a coupés. Quelquefois, avant de renoncer aux avantages que procurent les étangs et les cabanes, toute la population de la bourgade se met à creuser des terriers autour de l'étang; ce sont des lieux de refuge, dans le cas où les cabanes auraient été forcées. Les chasseurs américains nomment *washes* ces retranchemens où le castor arrive en plongeant, et qu'il rend assez spacieux pour qu'il y puisse respirer à l'aise sans se montrer à découvert.

Les instrumens de travail sont, pour le castor, ses dents, ses pieds de devant et sa queue. Ses dents lui tiennent lieu de hache et de scie; ses pieds de devant font l'office de mains, et sa queue sert de masse pour battre le mortier, l'appliquer contre le tissu de branches entrelacées, et le faire pénétrer dans les interstices. On a dit que le quadrupède maçon se sert aussi de cette partie de son corps comme d'une truelle, pour donner à l'extérieur de ses ouvrages un poli qui ne peut résulter ni de la percussion ni des *manipulations* qui retiennent toujours l'empreinte des griffes : mais dans la réalité, ces ouvrages n'ont pas le poli qu'on leur attribue, et l'animal ne sait que frapper avec sa queue, au lieu de la faire glisser avec une légère pression sur les surfaces pour en faire disparaître les inégalités. Il ne se sert point de truelle, ni d'aucun équivalent de cet outil du maçon.

La chasse des castors est une occupation d'hiver. On les prend soit à force ouverte en les attaquant dans toutes leurs retraites, soit dans des piéges. De quelque manière que le chasseur s'y prenne, il a besoin de connaître parfaitement les habitudes de ces animaux, de discerner au moyen des plus faibles indices l'emplacement de leurs *washes*, etc. Il faut aussi beaucoup de précautions et d'adresse pour que le castor ne se méfie pas des piéges qu'on lui tend; son odorat n'est pas moins subtil que celui du meilleur chien de chasse; il reconnaît, même après quelques mois, ce que l'homme a touché, et il l'évite. On ne parvient à faire disparaître cette odeur dénonciatrice qu'en frottant les piéges avec de l'*onguent castoreum*, tiré des mâles de cette espèce. La chasse aux piéges est pratiquée principalement dans le bassin du Missouri; autour de la baie d'Hudson, on continue encore l'ancien usage de la chasse à force ouverte, à laquelle toute la population indigène de cette contrée se livre pendant l'hiver. Ce sont les femmes qui vont attaquer les cabanes, afin de faire fuir les castors vers les lieux où les hommes les attendent. Cette chasse fut autrefois très fructueuse : en 1820, la seule compagnie de commerce de la baie d'Hudson vendit soixante mille peaux de castor. Il n'est pas étonnant que ces animaux deviennent plus rares; l'imprévoyance des chasseurs et des marchands qui les emploient, tend à faire tarir assez promptement cette source de bénéfices. Il n'y a déjà presque plus de castors dans les contrées adjacentes à l'océan Atlantique; leur nombre diminue sensiblement autour de la baie d'Hudson, dans le bassin du Mississipi; on n'en trouve plus que dans la partie supérieure du cours des rivières. Serait-il possible d'arrêter cette guerre d'extermination, ou de diminuer, au moins, ses effets destructeurs? Le pouvoir de l'homme ne pourrait-il pas être appliqué d'une autre manière à cette race intéressante? On a vu des castors apprivoisés, et on a même observé que dans cet état, aussi bien que dans leurs forêts et leurs étangs, leur queue est pour eux un instrument de percussion, une rame pour la natation, un moteur pour se précipiter rapidement au fond de l'eau, et revenir à la surface avec la même célérité. Il est à désirer que ces essais soient étendus, continués avec persévérance : ils seraient pour nous une source d'instructions très importantes et très diverses, s'ils étaient dirigés vers un but philosophique, sans perdre de vue les intérêts industriels et commerciaux. On ne pourrait les tenter en France que dans le cas où il s'y établirait, comme en Angleterre, une société zoologique pour faire sur l'éducation des animaux toutes les recherches qui exigent beaucoup de temps et le concours de nombreux coopérateurs.

Tout fait présumer que les castors s'accoutumeraient à vivre près de l'homme, et sous sa tutelle; qu'ils consentiraient à résider, comme le cygne domestique, sur une pièce d'eau qu'on lui aurait préparée, dans une cabane qui ne serait pas son propre ouvrage. Les mœurs de cette espèce inoffensive offriraient un spectacle attrayant : rien de plus gracieux, dit-on, que les jeux des petits castors. Dans la narration du voyage du capitaine Franklin dans les mers polaires, on a recueilli le fait suivant, que nous nous plaisons à transcrire : « Un négociant qui avait fait un long séjour » dans le pays contigu à la baie d'Hudson, vit un jour » cinq jeunes castors qui s'amusaient dans l'eau, sautant » sur un tronc d'arbre, se poussant l'un l'autre, et faisant à qui mieux mieux mille espiégleries enfantines. » A la faveur de quelques broussailles, il s'avança très » près de ce groupe, arma son fusil, et s'apprêtait à faire » feu : mais il était père; le tableau qu'il avait sous les » yeux était une image si naïve, si vraie de sa propre famille! il fut désarmé, et ne tira point. »

La vie de chaque individu est un poème dans lequel un certain nombre de personnages ont leur place marquée dès l'origine; leur sort à tous ne peut être connu que lorsqu'on suit l'histoire de celui qui joue le principal rôle. MADAME ROLAND, *Lettres*.

VENTRILOQUIE.

TÉMOIGNAGES HISTORIQUES. — COMMENT SE FORME LA VOIX DU VENTRILOQUE.

On donne le nom de *ventriloques*, *gastriloques*, *gastrimythes*, *engastrimythes*, aux personnes qui ont ou paraissent avoir la faculté de parler de l'estomac ou du ventre.

Il y a lieu de croire que les Pythies ou Sibylles anti-

ques étaient gastrimythes. Le fidèle qui venait les consulter entendait des paroles sortir du fond de leur poitrine, et ne les voyait ni ouvrir la bouche ni remuer les lèvres. Le même phénomène s'offrait chez quelques possédés au commencement du christianisme.

La traduction des Septante d'hébreu en grec (voyez page 183) rend le mot *ob* par celui d'engastrimythe. On suppose que la Pythonisse de Gelboé, en évoquant Samuel devant Saül, se servit de sa puissance gastromancienne pour faire parler l'ombre. Platon, Hippocrate (livre V, *sur les épidémies*), Plutarque, font mention des ventriloques. Euryclès est souvent cité comme le premier gastrimythe connu.

Saint Chrysostome regarde les ventriloques comme des hommes divins; il les croit doués de l'art de prédire. La même opinion est soutenue par Æcumenius.

Léry, voyageur français du seizième siècle, décrit une scène de ventriloquie religieuse qui se passa durant son séjour parmi les Tupinambas.

Antoine Van Dale, médecin hollandais, raconte l'anecdote suivante: «Des milliers d'hommes ont vu comme moi, à Amsterdam, en 1685, dans l'hôpital des Vieillards, une femme âgée de soixante-treize ans, nommée *Barbara Jacobi*; elle se tenait à côté d'un petit lit, dont elle écartait les rideaux. Le visage à découvert, et tourné du côté vers lequel elle adressait la parole, elle feignait de parler à un homme qu'elle appelait Joachim. Selon ce qu'elle disait, on entendait le prétendu Joachim tantôt pleurer et tantôt rire, quelquefois il poussait des gémissemens, faisait des exclamations et des éclats de rire, quelquefois il se mettait à chanter; et tout cela avec tant d'art et de grâce, qu'il n'y avait jamais ni la moindre hésitation, ni la plus légère interruption.»

Celius Rhodiginus, qui professait les belles-lettres à Milan et à Padoue au commencement du XVIe siècle, parle aussi d'une femme «du ventre de laquelle on entendait la voix de l'*esprit immonde*. Cette voix, ajoute-t-il, était fort grêle: cependant quand *il* le voulait, elle était très distincte et intelligible. Ce démon, gîté dans le corps de la femme, s'appelait *Cincinnatulus*. Il faisait des réponses merveilleuses sur les choses du passé; mais quand on le questionnait sur l'avenir, c'était le plus grand menteur du monde, et il manifestait quelquefois son ignorance en affectant une espèce de bourdonnement, un murmure incertain, un bruit sourd, où l'on ne pouvait rien comprendre.»

Jérôme Oléaster, grand-inquisiteur en Portugal, savant distingué, dans un ouvrage imprimé en 1656, cite le fait suivant: «Lorsque je faisais mes études au collége royal de Lisbonne, je me rappelle avoir vu une certaine *Cécile* que l'on amena au palais, où elle comparut devant le sénat. On entendait partir de ses coudes et quelquefois d'autres parties de son corps, une voix grêle, qu'elle attribuait à un nommé *Pierre Jean*, mort depuis quelque temps. Cette voix répondait sur-le-champ et très vite aux questions qu'on lui faisait; elle ne cessait de recommander à tout le monde l'indigence de la pauvre Cécile. Par jugement du sénat, cette jeune fille fut exilée à l'île de Saint-Thomas (île des Antilles), où elle mourut.»

Augustinus Steuchus, dit Eugubinus, évêque de Ghisaimo, en Candie, affirme qu'il a vu des ventriloques; mais il n'y croit point, et il met tout sur le compte des démons.

Étienne Pasquier, dans ses *Recherches sur la France*, livre VI du tome I, dit: «Il n'y a pas douze à treize ans, il est mort un bouffon nommé Constantin, qui représentoit presque toutes sortes de voix: tantôt le chant des rossignols, qui n'eussent pas mieux su dégoiser leurs ramages que lui; tantôt la musique d'un âne, tantôt les voix de trois ou quatre chiens qui se battent, et enfin le cri de celui qui, pour être mords par les autres, se va plaignant. Avec un peigne mis dans sa bouche, il représentoit le son d'un cornet à bouquin. Mais surtout étoit admirable qu'il parloit quelquefois d'une voix qu'il tenoit tellement enclose dedans son estomach, à manière qu'étant près de vous, s'il vous appeloit, vous eussiez cru que c'eût été une voix qui venoit de bien loin, etc.»

«En 1643, dit l'écrivain anglais Dickinson, on voyait à Oxford, en Angleterre, un homme que l'on appelait *le chuchoteur* ou *le marmotteur du roi;* son vrai nom était *Fanning*. La bouche fermée, les lèvres closes et immobiles, il savait tirer du fond de sa poitrine des paroles très distinctes, si merveilleusement qu'on les croyait venir d'un endroit fort éloigné.»

Jean Brodeau, savant critique du XVIe siècle, donne dans ses *Miscellanées* l'histoire des friponneries de Louis Brabant, valet de chambre de François Ier, qui, au moyen de son talent de ventriloque, persuada à une dame de Paris de lui donner sa fille, bien faite, belle et riche, en mariage, et obligea un banquier de Lyon, nommé Cornu, à le doter.

Parmi les plus célèbres ventriloques modernes, on compte le baron de Mengen, Saint-Gille, Tiemet, Fitz-James et Comte.

On a cru long-temps que les ventriloques formaient leur voix intérieure en *aspirant*. L'abbé de La Chapelle, qui a écrit un livre entier fort curieux sur l'engastrimysme, a jeté quelques lumières sur cette question; les travaux du docteur Fournier ont détruit tous les doutes. Le mécanisme des opérations de la ventriloquie ne paraît consister réellement qu'à savoir étouffer sa voix lors de la sortie du larynx, et pendant une opération longue et soutenue. La glotte, presque entièrement fermée en cet instant, refoule l'air vers les poumons, et n'en laisse sortir ensuite qu'une petite quantité, celle qui est précisément nécessaire à la formation de la voix articulée. Le ventriloque parle pendant l'acte d'*expiration*, comme parlent naturellement tous les hommes.

Il n'est presque personne qui ne puisse devenir ventriloque. Les seules conditions nécessaires sont le travail, la patience, une certaine flexibilité des organes de la parole, et surtout une forte poitrine.

SHAKSPEARE.

SON PORTRAIT. — LA MAISON OU IL EST NÉ. — SON TOMBEAU. — L'ÉGLISE DE STRATFORD.

William Shakspeare (prononcez Chekspir), le plus grand génie du théâtre anglais, est né à Stratford, sur Avon, dans le comté de Warwick, le 23 avril 1564. L'histoire de ses premières années est fort obscure, et a exercé l'érudition d'un grand nombre de commentateurs; mais tout ce qui est resté connu de la jeunesse du poète, c'est qu'il était le fils aîné d'une nombreuse famille; son père, commerçant de laine, avait été bailli et alderman de Stratford. A dix-huit ans, Shakspeare épousa une femme plus âgée que lui de huit ans, nommée Anna Hatway, fille d'un cultivateur; il en eut trois enfans, mais cette union n'exerça aucune influence sur sa vie. D'après quelques auteurs, le grand poète était ce qui s'appelle *bon enfant* et *joyeux compagnon*, plein de saillies et d'audace: obligé de fuir la vengeance d'un baronnet sur les terres duquel il avait chassé la nuit, et dont il avait ridiculisé la personne dans une ballade, Shakspeare se sauva à Londres. Suivant d'autres écrivains, au contraire, le caractère mélancolique du jeune homme, l'ennui qu'il éprouvait dans la maison de son père qui lui déchirait ses essais poétiques, son mariage mal assorti, des travaux opposés à sa vocation, avaient décidé son départ. A Londres, il fut réduit, dit-on, à la condition de garder à la porte des théâ-



(Shakspeare.)

tres les chevaux des seigneurs; il devint, quelques années après, acteur, puis auteur. On raconte qu'il représentait dans Hamlet le spectre avec un jeu effrayant; mais il préférait, en général, les rôles de comédie. Fixé à Londres, d'où il ne s'éloignait que pour quelques rares et courts voyages à Stratford, il donnait chaque année deux ou trois pièces de théâtre. Avant de composer des tragédies ou des comédies, Shakspeare avait écrit un grand nombre de sonnets, et quelques poèmes, comme *Vénus et Adonis*, *Lucrèce*, ouvrages empreints du goût italien, répandu en Europe au XVIe siècle, et qui se distinguaient par une grande profusion d'images, la subtilité d'esprit et l'affectation du style. Ses sonnets cependant sont souvent remplis de grâce, et d'une exaltation amoureuse pleine de charme. A l'époque où notre poète écrivit pour le théâtre, les représentations dramatiques étaient en vogue. L'Angleterre se reposait, sous le règne d'Élisabeth, de ses longues et sanglantes guerres civiles; la reine avait répandu le goût des fêtes et des spectacles. Shakspeare arriva pour répondre au besoin de son époque, et vint exposer sur le théâtre, avec la plus sublime énergie, toute l'histoire de sa patrie. Malgré le despotisme absolu d'Élisabeth, le poète n'était nullement gêné dans ses créations; il mettait librement et naïvement en scène tous les personnages de la royauté et de la noblesse; il peignait avec les plus sombres couleurs la tyrannie et les débauches de Henri VIII, père de la reine. Shakspeare obtint la plus grande popularité, même de son temps. Ses pièces non contestées sont au nombre de trente-six, et ont été composées dans l'espace de vingt-cinq ans, depuis 1589 jusqu'en 1614, époque à laquelle il a cessé d'écrire. Le génie de Shakspeare porte la même profondeur dans la passion la plus pathétique, comme dans la gaîté et le ridicule les plus fous ou les plus bizarres. Cette puissance avait sa source dans une intelligence élevée et une sensibilité exquise, qui lui faisaient comprendre toute la portée d'une situation. Nul ne sait mieux développer les caractères et mettre en scène un grand nombre de personnages, et les faire arriver, agir et tomber, comme dans la réalité même. Si Shakspeare est le poète de tous les peuples, par la peinture énergique et vraie des passions, par cette haute et vaste philosophie, qui, dans Hamlet, par exemple, sonde les abîmes de l'existence; il est aussi le poète national de l'Angleterre, par la vérité, par la sombre et sauvage puissance avec laquelle il ressuscite les souvenirs, les vieilles coutumes, les vieilles haines, comme dans Richard III, Henri VI, Henri VII, Henri VIII, etc. Non seulement tous les caractères de ses drames tragiques sont admirablement variés; mais ce génie si fort, si rude, et souvent si terrible, est d'une délicatesse ravissante dans les caractères de femmes, d'une originalité piquante dans ses comédies, dans *Timon d'Athènes* et *les Commères de Windsor*; plein d'une gracieuse imagination dans *Cymbeline*, *le Songe d'une nuit d'été*, *la Tempête*. Il est également supérieur dans le tragique, le comique et le fantastique. Ses défauts tiennent à son époque. Il est souvent grossier dans son langage, rempli de subtilités dans la pensée et l'expression.

La France a été long-temps sans connaître Shakspeare; c'est Voltaire le premier qui a attiré l'attention sur lui; mais Voltaire ne sentait pas tout le génie du poète anglais. La première traduction complète a été faite par Letourneur à la fin du XVIIIe siècle; une nouvelle édition de cette traduction a paru en 1821, revue par M. F. Guizot; c'est la moins mauvaise. L'Angleterre compte un très grand nombre d'éditions de Shakspeare, et de commentaires sur sa vie et ses pièces. En Allemagne et en France, il a été le sujet de longues et vives querelles littéraires, qui paraissent aujourd'hui terminées.



(Maison où est né Shakspeare.)

Vers 1614, Shakspeare, à peine âgé de cinquante ans, abandonna Londres, et se retira dans sa ville natale; il y jouissait depuis deux ans d'une petite fortune amassée par son travail, lorsqu'il mourut, le 23 avril 1616. On ignore le genre de maladie auquel il succomba. Son testament, daté du 25 mars 1616, n'offre rien de remarquable, si ce n'est l'oubli singulier de sa femme dont il ne fait mention que pour lui léguer le *second de ses lits après le meilleur.*

Le jour de la mort de Shakspeare fut aussi celui de la mort de Cervantes. Shakspeare a été enterré



(Église de Stratford.)

dans l'église de Stratford, où subsiste encore son tombeau.

Il y est représenté de grandeur naturelle, assis dans une niche, un coussin devant lui et une plume à la main. Selon l'usage des temps, sa figure avait été peinte, les yeux d'un brun clair, les cheveux et la barbe foncés, le pourpoint était écarlate et la robe noire. En 1793, l'un des principaux commentateurs du poëte, Mulone, eut la malheureuse idée de faire enduire la statue d'une épaisse couche de blanc, afin de lui donner la couleur des statues antiques. Sur la pierre sépulcrale, placée au-dessous de la niche, on a gravé l'inscription suivante, composée, à ce que l'on croit, par Shakspeare lui-même :

« Ami, pour l'amour de Jésus, abstiens-toi de fouiller la poussière ici enclose. Béni soit celui qui épargnera ces pierres, et maudit soit celui qui déplacera mes os! »

Le tombeau de Shakspeare est encore aujourd'hui, en Angleterre, l'objet d'un pèlerinage de curieux; pendant long-temps, l'arbre appelé le *mûrier de Shakspeare*, celui sous lequel il reposait, a partagé la même vénération. Au milieu du XVIIIe siècle, un nommé Castrell, ministre protestant, acheta *Newplace* : c'était le nom de la maison du poëte; elle passa depuis dans plusieurs mains et fut rebâtie; le mûrier seul fut respecté. Ce M. Castrell, gêné par la foule qui venait visiter l'arbre vénéré, eut la brutalité de le faire couper, ce qui causa une émeute parmi les habitans indignés de Stratford; mais le mûrier fut sauvé par un horloger de Stratford qui gagna beaucoup d'argent à en faire des tabatières, des boîtes à cure-dents, etc. Ce même M. Castrell, pour éviter de payer la taxe que l'on voulait imposer à la maison de Shakspeare, commit encore le vandalisme de la faire démolir et d'en vendre les matériaux. La maison où est né le poëte existe toujours à Stratford; on la montre aux voyageurs, dont on exploite la curiosité en leur vendant les prétendus meubles qui ont servi à son usage.



(Tombeau de Shakspeare.)

FRANCE.

BOURBON-L'ARCHAMBAULT. — SES EAUX MINÉRALES. — SA SAINTE CHAPELLE. — LA QUIQUENGROGNE.

Bourbon-l'Archambault (*Aquæ Bormonæ* ou *Borbonium Arcimbaldi*) était, selon les tables romaines, située dans l'Aquitaine première (*Aquitania prima*), au pays des *Bituriges Cubi* ou Berruyers. Jacques Fodéré, dans ses Narrations historiques, rapporte que Bourbon fut érigée en seigneurie en 509, deux ans après la fameuse bataille de Vouillé, près Poitiers, dans laquelle Clovis battit les Visigoths. Assiégée et prise en 759 par Pépin, qui la donna, ainsi que son territoire, à Nibelunge son parent, cette forteresse devint une baronnie sous Charlemagne. Vers le commencement du Xe siècle, Aymar ou Adémar, sire de Bourbon, possédait déjà tous les environs, ainsi que Chantelle, Hésisson et Murat, quand Charles-le-Simple lui fit don, en 913, du pays où se trouvent actuellement Moulins et Souvigny. Cette augmentation de territoire et la position avantageuse du château, situé sur des rochers entourés par des précipices et par la petite rivière de Burge, qui forme au pied un vaste étang, permit bientôt aux successeurs d'Aymar de posséder une seigneurie considérable qui devint par la suite un duché-pairie, dont le siége était à Bourbon. En 1272, Béatrix de Bourgogne, petite-fille d'Archambault IX, mort à l'île de Chypre, épousa Robert de France, comte de Clermont, un des fils de saint Louis, et lui apporta en dot les seigneuries de Bourbon, de Charolais et de Saint-Just en Champagne. Leur postérité, qui prit, suivant l'usage du temps, le surnom de Bourbon, règne encore aujourd'hui en France, en Espagne, à Naples et à Lucques.

Bourbon-l'Archambault, dont la population s'élève à 3,000 habitans, est située au fond d'une vallée environnée d'un pays riche et fertile. Cette petite ville, autrefois chef-lieu d'une châtellenie, qui s'étendait sur quelques parties du Nivernais dans les paroisses de Langeron et de Livry, est devenu le chef-lieu d'un canton de l'arrondissement de Moulins, département de l'Allier. Elle est surtout connue par ses eaux minérales, dont la température, prise au *grand puits*, est de 51°,50 du thermomètre centigrade. Leur composition est formée d'acide carbonique libre, de sel marin, de sulfate de soude, d'un peu de carbonate et de silice. Une autre source, dite de *Jonas*, contient un peu de chaux et d'oxide de fer; sa température, qui est froide, est variable comme celle de l'atmosphère. Ces eaux sont particulièrement employées pour le traitement des paralysies et des rhumatismes; on les prend en bains, en douches ou en boissons, et la saison, qui commence le 15 mai, finit le 1er octobre. La source produisant 2,400 mètres cubes d'eau en vingt-quatre heures, ou 5 à 6,000 bains par jour, une si grande abondance fera sans doute établir par la suite des étuves et des bains de vapeur, qui feront de Bourbon-l'Archambault l'un des plus beaux établissemens en ce genre, et lui attireront facilement la vogue, sa distance de Paris étant tout au plus de 80 lieues. Le bâtiment thermal renferme seize cabinets de bain avec douches; la ville peut recevoir trois cents étrangers à la fois, et le mouvement en 1829 a été de cinq cents baigneurs pour toute la saison.

La Sainte-Chapelle, commencée par Jean II de Bourbon, continuée par Pierre II, achevée en 1508 par Anne de France, et détruite en 1793, pouvait passer pour la rivale de celle de Paris. On y remarquait les statues de Jésus-Christ, de ses douze apôtres, d'Adam et d'Eve, ainsi que des bas-reliefs sur lesquels se trouvaient le blason et la généalogie de la maison de Bourbon et de ses alliances. Le portail était orné des statues de saint Louis, de Pierre de Bourbon et d'Anne de France sa femme. Les vitraux peints à l'antique étaient des plus anciens, des plus beaux et des mieux conservés qu'il y eût en France. Ils représentaient huit sujets tirés de l'Histoire ecclésiastique: 1° le sacrifice d'Abraham; 2° Jésus-Christ guérissant le paralytique; 3° un crucifix; 4° l'empereur Constantin qui délibère s'il donnera bataille; et un ange qui lui promet la victoire, en lui montrant la croix avec ces paroles: *In hoc signo vinces* (sous ce signe tu vaincras); 5° sainte Hélène qui demande à un juif où est la croix sur laquelle Jésus-Christ est mort; 6° sainte Hélène qui découvre par miracle la vraie croix; 7° Héraclius qui, après avoir vaincu Cosroès, recouvre la sainte Croix; 8° enfin, Héraclius en chemise et nu-pieds, qui porte en triomphe la sainte Croix.

Dans la chapelle souterraine appelée le Trésor, où l'on descendait par un escalier de vingt marches, se voyait une très belle croix d'or, du poids de quatorze marcs, dont le montant était d'un pied et demi, le travers d'un pied, et la largeur de l'un et de l'autre de trois pouces. Au haut de cette croix était une couronne d'or qui portait sur une de ses bandes l'inscription suivante: *Louis de Bourbon, second duc de ce nom, fit garnir de pierreries et dorures cette croix l'an* 1393. Elle était enrichie de trentes grosses perles et de cinq pierres précieuses. Elle renfermait une épine de la couronne de Jésus-Christ, ainsi qu'une petite croix faite du vrai bois de la croix. On prétend que cette dernière relique est encore dans l'église de Bourbon.

Une montagne ou Calvaire de vermeil servait de piédestal à cette croix, au bas de laquelle on voyait à genoux le duc Jean de Bourbon et la duchesse Jeanne de France sa femme, avec leurs couronnes et leurs habits d'apparat. Au pied de la croix était une tête de mort et quatre ou cinq ossemens en argent. Saint Louis ayant donné à son fils Robert le morceau de la vraie croix dont nous venons de parler, Louis Ier, duc de Bourbonnais et fils de ce dernier, fit prendre à son église le titre de Sainte-Chapelle. Il fonda sept vicairies avec chacune 62 livres tournois de rente par an, à condition que, le jour des morts, les titulaires réuniraient cinq cents personnes les plus pauvres de ses châtellenies du Bourbonnais, et donneraient à chacune deux denrées (environ deux livres) de pain, une pinte de vin, mesure de Paris, une cotte de drap de la valeur de 5 sous, une paire de souliers de 19 deniers en argent, et pour 3 deniers de viande. La tradition rapporte que, le jour de l'assassinat par Jacques Clément de Henri III, qui avait été duc d'Anjou et de Bourbonnais, le tonnerre tomba sur la Sainte-Chapelle, et fracassa la barre placée dans les armes des Bourbons, qui cessaient dès ce moment, par l'extinction des Valois, d'être branche cadette, dont cette barre était le signe.

Le château de Bourbon, rebâti au XIIIe siècle, et dont les constructions, qui existaient encore au XVIe, étaient dues à Archambault IX, Louis Ier, Louis II, Pierre II, avait, dit-on, vingt-quatre tours, dont deux, remarquables par leur grosseur, se nommaient *l'Admirale* et *la Quicangroigne* ou *Quiquengrogne*. Lorsque Louis Ier voulut faire construire la Quiquengrogne, les bourgeois de Bourbon se plaignirent de ce qu'elle dominerait et battrait la ville; ils voulurent se révolter et chasser les ouvriers qui y travaillaient. Mais le duc Louis, nullement disposé à céder, posta ses hommes d'armes, la lance au poing, le casque en tête, autour des fondations, et répondit aux clameurs de ses vassaux: *On la bâtira*, QUI QU'EN GROGNE! Lorsque la tour fut bâtie, le nom lui resta, et aujourd'hui elle sert d'horloge à la ville. « C'est plaisir, dit M. Achille Allier dans ses *Esquisses bourbonnaises*, de la voir noire et sombre, coiffée le plus drôlement du monde d'une poivrière peinte en rose, en blanc, au toit bleu plombé, s'élevant coquettement comme le plumet d'un garde national le long de son ourson de parade. » La Qui-

quengrogne est le sujet d'un nouveau roman de M. Victor Hugo, dans lequel il développe ses idées sur la féodalité militaire et civile, comme *Notre-Dame de Paris* lui a servi pour exposer ses idées sur la féodalité religieuse et ecclésiastique.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Événemens remarquables ou curieux.

6 Juillet 1792. — Mort de Paul Jones, célèbre marin, né en Écosse vers 1736. C'est lui qui joue le principal personnage dans *le Pilote*, roman de Cooper. Paul Jones s'est surtout distingué au service des États-Unis. Louis XVI lui fit présent d'une épée d'or, dont la lame portait une inscription en son honneur. Après avoir passé au service de Russie avec le grade de contre-amiral, et avoir offert ses services à la cour de Vienne, et ensuite à la France, il mourut à Paris : l'assemblée législative décida que, pour consacrer la liberté des cultes, elle assisterait à ses funérailles.

6 Juillet 1809. — Bataille de Wagram, remportée sur les Autrichiens. Napoléon embrasse Macdonald devant l'armée et le nomme maréchal de l'empire.

6 Juillet 1820. — Proclamation de la constitution à Naples, par Ferdinand Ier.

—

7 Juillet 1115. — Mort de Pierre l'Ermite. Ce moine éloquent, qui le premier, tête et pieds nus, la croix à la main, ceint d'une corde, affublé d'un froc grossier, parcourut l'Europe en prêchant la délivrance du Saint-Sépulcre et des chrétiens, était né dans le diocèse d'Amiens. Il avait guerroyé en Flandre, sous un comte de Boulogne, s'était ensuite marié, et après la mort de sa femme était entré dans les ordres.

7 Juillet 1807. — Traité de Tilsitt entre Alexandre et Napoléon, qui rétablit l'union entre la Russie et la France.

7 Juillet 1815. — Entrée des armées étrangères à Paris.

—

8 Juillet 1790. — Mort de Adam Smith, économiste écossais. Son ouvrage intitulé : *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, publié en 1776, peut être considéré comme l'introduction à la science moderne de l'économie politique.

8 Juillet 1821. — Mort de Hubert Goffin, dont le courage sauva, en 1812, soixante-dix ouvriers mineurs enfouis à 170 mètres de profondeur dans la houillère Beaujon.

—

9 Juillet 1587. — Les moines appelés *feuillans* entrent à Paris au nombre de soixante-deux, en chantant l'office : Jean de la Barrière, leur abbé, marche en tête.

9 Juillet 1737. — Mort de Jean-Gaston Médicis, septième et *dernier* grand-duc de Toscane.

9 Juillet 1716. — Mort de Joseph Sauveur, mathématicien, qui s'est surtout occupé de recherches sur la *théorie du son*. Né à la Flèche, le 24 mars 1653, il avait été muet jusqu'à l'âge de sept ans. « Cette impossibilité de parler, dit Fontenelle, lui épargna tous les petits discours inutiles de l'enfance ; mais peut-être l'obligea-t-elle à penser davantage. Il était déjà machiniste ; il construisait de petits moulins : il faisait des siphons avec des chalumeaux de paille, des jets d'eau, et il était l'ingénieur des autres enfans. »

—

10 Juillet 1472. — Jeanne Hachette fait lever, à Charles-le-Téméraire, le siége de Beauvais. Le vrai nom de cette fille courageuse, suivant quelques auteurs, est Jeanne Lainé. En mémoire de son héroïsme, Louis XI ordonna qu'on ferait le 10 juillet de chaque année une procession dans laquelle les femmes auraient le pas sur les hommes. Il maria Jeanne à Colin Pilon, et exempta ses descendans de la taille.

10 Juillet 1637. — Enregistrement des lettres patentes portant création de l'Académie française.

10 Juillet 1683. — Mort de Mézerai, historien français ; ses deux principaux ouvrages sont une *Histoire de France* en trois volumes in-folio, et un *Abrégé chronologique*. On rapporte qu'il avait l'habitude de travailler à la lumière, en plein jour, ses volets soigneusement fermés.

—

11 Juillet 1820. — Le gouvernement bavarois défend au prince de Hohenlohe-Waldenbourg-Schillingsfurst, de faire des miracles sur les places publiques, et lui ordonne de les faire en présence d'une commission nommée d'office. Le prince refuse.

—

12 Juillet 1549. — Ordonnance de Henri II, qui défend à tous artisans-mécaniques, paysans, gens de labeur, de porter pourpoints et bouffantes de soie ; « et parce qu'un grand nombre de bourgeoises se font d'un jour à l'autre damoiselles, il leur est défendu de changer leur état, à moins que leur mari ne soit gentilhomme. »

12 Juillet 1733. — Mort de la marquise de Lambert, belle-fille de Bachaumont. Ses ouvrages sont : les *Avis d'une mère à son fils* ; les *Avis d'une mère à sa fille* ; un *Traité de l'amitié* ; des *Réflexions sur les richesses* ; un *Dialogue entre Alexandre et Diogène* ; un *Discours sur la réputation et la considération*.

La traduction des Septante et la Vulgate. — Il y a deux principales traductions de la Bible : l'une d'hébreu en grec, appelée la traduction des *Septante*, parce que l'on prétend qu'elle a pour auteurs soixante-dix ou soixante-douze interprètes, envoyés par Éléazar, grand-prêtre des Juifs, à Ptolémée-Philadelphe, roi d'Égypte, qui les lui avait demandés en grande solennité et en lui offrant de magnifiques présens.

L'autre traduction s'appelle *la Vulgate*, c'est-à-dire la plus communément reçue et regardée comme fidèle. Elle a été faite d'hébreu en latin, et déclarée authentique par le concile de Trente.

Au riche, contre l'ennui. — Prends donc un rabot, te dirait Muhammed ; c'est une arme qui te fera combattre avec succès cette maladie de l'âme, cet affreux poison de la vie que l'on nomme *ennui*, dont la sécheresse te flétrit en pleine santé, et te rend misérable au sein de l'opulence. Plie ton corps, contourne-le en tous sens ! fais couler ces liqueurs stagnantes dont la corruption infesterait bientôt tes organes et ta volonté. Prends un rabot ! s'il ne te donne pas la subsistance du corps, dont tu n'abondes que trop, tu en recevras une bien plus précieuse : celle de ton âme qui languit et te désespère. Le Coran.

AGÂVE D'AMÉRIQUE (*AGAVE AMERICANA*).

Cette belle plante est un des échanges que le Nouveau-Monde a faits avec l'ancien, au grand avantage de l'un et de l'autre. Elle est cultivée dans quelques départemens méridionaux de la France, et réussira sans doute dans tous les lieux où l'olivier peut réussir. On l'a confondue mal à propos avec les aloès, plantes de la famille des *asphodèles*, tandis que les agaves appartiennent à celle des *broméliacées*. Quelques ressemblances de forme ont causé et maintenu cette erreur qu'il est temps de faire cesser. Les aloès fournissent des drogues médicinales, et l'art de guérir n'a fait jusqu'à présent aucun emploi des agaves. Quelques espè-

ces du premier genre s'élèvent à la hauteur de grands arbres; on en cite un aux îles Canaries qui n'a pas moins de treize pieds de diamètre et près de soixante-dix pieds de hauteur; les agaves n'ont point ces grandes dimensions, et n'existaient qu'en Amérique avant qu'on les eût introduits dans l'ancien continent.

Comme l'agave dont il s'agit est de la même famille que l'ananas, il n'est pas étonnant que ces deux plantes aient des feuilles assez semblables : mais celles de l'agave sont plus fortes, plus raides, et armées de pointes qui blesseraient cruellement, si l'on s'exposait à leurs piqûres. Cette plante est donc très propre à faire des haies et des clôtures défensives, pourvu qu'on puisse lui laisser assez d'espace, car elle occupe une largeur que le ciseau du jardinier ne peut diminuer. Comme cette plante défensive est maintenant acclimatée au pied de l'Atlas, elle peut rendre plus d'une sorte de services aux colons européens qui iront s'établir dans cette partie de l'Afrique.

Outre cette utilité qui suffirait déjà pour recommander la culture de l'agave d'Amérique, ses feuilles pilées sont un très bon aliment pour les bestiaux, lorsque les fourrages viennent à manquer, ou que les pâturages sont desséchés. On tire de ces mêmes feuilles une matière textile dont on fait des toiles et des cordages, qui peut remplacer le chanvre. Une variété de cette plante



(L'Agave d'Amérique.)

est surtout propre à produire cette matière textile en grande quantité, plus fine et plus souple sans être moins forte : c'est l'*agave pitte*. Enfin, une seconde variété cultivée au Mexique pourvoit à d'autres besoins de l'homme; on en tire une liqueur spiritueuse, le *pulqué* des Mexicains. Cette sorte de vin a le défaut de passer assez promptement à l'aigre ou à une sorte de rancidité causée par l'huile contenue dans toutes les parties de la plante, et que la fermentation n'a pas décomposée. Cette huile combinée avec la potasse que l'agave fournit aussi assez abondamment, forme un savon très soluble dans l'eau, et propre aux usages domestiques; il est probable que l'on pourrait aussi extraire du nitrate de potasse (salpêtre) de ces mêmes feuilles, comme des tiges de la pomme de terre et des racines de la betterave.

Le *pulqué* distillé donne une eau-de-vie ou rum très fort; c'est le *vino mercal* des Mexicains. C'est ainsi que les Indiens tirent du chanvre le *bang*, liqueur des plus enivrantes, et des palmiers un autre alcool plus traitable, et qui ne déplaît pas aux Européens accoutumés aux liqueurs moins violentes préparées en Europe. Ainsi, l'agave d'Amérique peut suppléer à la vigne dans quelques contrées, et cette utilité n'est pas à dédaigner, car il n'y a peut-être aucun sol où cette plante ne puisse réussir, pourvu qu'elle trouve une température suffisante. Elle supporte les plus longues sécheresses, résiste aux ouragans, ne redoute pas les ennemis qui attaquent presque tous les autres végétaux. Elle jouit au plus haut degré des avantages attachés à la robuste constitution des plantes grasses, et ne demande à la terre qu'un point d'appui pour les racines; l'atmosphère lui apportera tout ce qu'il lui faut pour se développer, fleurir, prospérer.

Nous n'avons considéré jusqu'à présent cet agave que par rapport à son utilité : parlons maintenant de sa beauté, de sa haute tige en forme d'élégant candélabre, des milliers de fleurs dont elle se pare. Dans le nord de l'Europe, où elle ne peut fleurir que dans les serres, elle s'élève quelquefois à plus de sept mètres, et les fleurs qui s'épanouissent successivement, garnissent sa haute tige depuis le milieu jusqu'au sommet. On a débité une fable étrange, au sujet de la floraison de cette plante : on a prétendu qu'elle n'avait lieu qu'une fois dans l'espace d'un siècle, et que l'épanouissement des fleurs était accompagné d'une explosion aussi bruyante qu'un coup de canon. Ces merveilles furent aussi attribuées au grand cactus, nommé cierge du Pérou, avec un peu moins d'invraisemblance, mais aussi peu de vérité. Les opinions populaires reposent ordinairement sur quelque fait mal observé; il est rare qu'on ne puisse remonter jusqu'à leur origine, et assigner les causes de l'erreur : mais, dans ce cas, toute recherche a été inutile; on ne découvre pas comment on a pu se tromper à ce point au sujet d'une plante cultivée en France, et qui y fleurit depuis long-temps.

La culture a procuré une variété d'agave à feuilles panachées. Les curieux la préfèrent comme plante d'ornement, quoiqu'elle ait le désavantage de fleurir plus tard que la plante commune.

Ne demeurez pas trop tard à la fête, et ramenez vos enfans chez vous de bonne heure.

SERMON D'UN CURÉ.

Il y a des jours où la vertu exerce sur nous plus d'influence; des jours où l'on pardonne tout, où l'on peut tout sur soi-même; où la joie, cette fille du ciel, semble s'agenouiller dans notre cœur, et demander à son père d'y rester plus long-temps; où tout brille à nos yeux d'une nouvelle sérénité. Si dans ces momens on répand des larmes de plaisir, celui qu'on éprouve est si grand que tout disparait autour de nous.

JEAN-PAUL (RICHTER).

Il vaut mieux, pour l'imagination, placer le bonheur en avant, et nous donner des espérances qui nous animent, que des regrets qui nous découragent.

BENTHAM.

TREMBLEMENT DE TERRE DE LISBONNE.



(Ruines de Saint-Paul, à Lisbonne, gravées d'après une peinture achevée par Le Bas en 1757.)

Il existe encore quelques témoins du tremblement de terre qui détruisit presque entièrement Lisbonne le 1er novembre 1755, et leurs récits confirment les détails des mémoires répandus dans l'Europe après ce grand désastre. C'est surtout dans les *Transactions philosophiques* publiées à Londres que l'on trouve les documens les plus circonstanciés et les plus dramatiques. Nous y remarquons, entre autres pièces importantes, l'extrait suivant d'une lettre qui fut écrite de Lisbonne, en date du 18 novembre 1755, par M. Wolfall, chirurgien. Le calme et le sang-froid de l'écrivain anglais constrastent d'une manière étrange avec l'horreur des faits qu'il raconte.

« L'été avait été plus frais que de coutume, et pendant les derniers quarante jours, le temps avait été très clair et très beau. Le 1er de ce mois, vers les 9 heures 40 minutes du matin, une très violente secousse de tremblement de terre se fit sentir; elle parut durer environ un dixième de minute, et en ce moment toutes les églises et les couvens de la ville, avec le palais du roi et la magnifique salle d'Opéra s'écroulèrent. Il n'y eut pas un seul édifice considérable qui restât debout: environ un quart des maisons particulières eurent le même sort; et, suivant un calcul très modéré, il périt plus de 30,000 personnes. Le spectacle des corps morts; les cris des mourans à demi ensevelis dans les ruines, sont au-delà de toute description; la crainte et la consternation étaient si grandes, que les personnes les plus courageuses n'osèrent pas rester un seul instant pour arracher à la mort les victimes arrêtées sous les débris: chacun ne songeait plus qu'à se réfugier sur les places découvertes et vers le milieu des rues. Ceux qui étaient dans les étages supérieurs ont été en général plus heureux que ceux qui ont tenté de fuir par les portes; car ceux-ci-furent ensevelis sous les ruines, avec la plus grande partie des gens qui passaient à pied. Les équipages avaient plus de chance de salut, quoique les cochers et les laquais fussent fort maltraités. Mais le nombre des personnes écrasées dans les maisons et dans les rues ne fut pas comparable à celui des gens ensevelis sous les ruines des églises: comme c'était un jour de grande fête, et à l'heure de la messe, tous les édifices religieux, qui sont très considérables à Lisbonne, étaient remplis de fidèles: les clochers tombèrent presque tous avec les voûtes des églises, en sorte qu'il ne s'échappa que peu de monde.

» Environ deux heures après le choc, le feu se déclara en trois différens endroits de la ville; il était occasioné par le feu des cuisines, que le bouleversement avait rapproché des matières combustibles de toute espèce. Vers ce temps aussi, un vent très fort succéda au calme, et anima tellement la violence du feu, qu'en trois jours la ville fut réduite en cendres. Tous les élémens semblaient conjurés pour nous détruire: aussitôt après le tremblement, qui eut lieu à peu près au moment de la plus grande élévation des eaux, le flot monta tout-à-coup quarante pieds plus haut qu'on ne l'avait jamais observé, et se retira aussi subitement. S'il n'eût pas ainsi rétrogradé, la ville entière serait restée sous l'eau.

» Aussitôt qu'il nous fut permis de réfléchir, la mort seule se présenta à notre imagination.

» En premier lieu, la crainte que le nombre des corps morts, la confusion générale, et le manque de bras pour les enterrer, ne donnassent naissance à une maladie contagieuse, était très alarmante; mais le feu, qui semblait notre plus dangereux ennemi, les consuma, et prévint ce mauvais effet.

» Ensuite la famine était imminente: car Lisbonne est le magasin à blé de tout le pays à cinquante milles à la ronde. Cependant quelques uns des greniers furent heureusement sauvés; et quoique dans les trois jours qui suivirent le tremblement de terre, une once de pain valût une livre d'or, il devint ensuite assez abondant, et nous fûmes délivrés de la disette.

» Enfin, il y avait à redouter la cupidité de la classe vile de la population, qui pouvait profiter de la confu-

sion pour voler et assassiner. En effet, au commencement, un assez grand nombre de crimes furent commis; mais, par ordre du roi, on dressa des gibets tout autour de la ville, et, après environ une centaine d'exécutions, le pillage fut arrêté.

» Nous sommes encore dans un état de perplexité difficile à décrire : nous avons souffert jusqu'à vingt-deux secousses différentes depuis la première. Personne n'ose coucher dans les maisons conservées. On dort au grand air, faute de matériaux pour faire des tentes : nous n'avons ni vêtemens, ni meubles, ni argent.

» Deux jours après le premier choc, on a creusé pour chercher les corps, et on a en retiré un grand nombre qui sont revenus à la vie. C'est une chose merveilleuse que nous ne soyons pas tous perdus. J'ai logé dans une maison où habitaient trente-huit personnes, il ne s'en est sauvé que quatre.

» Le roi et sa famille était à Belime, maison royale à une lieue de la ville. Le palais du roi, dans la ville, s'écroula à la première secousse, mais les habitans assurent que le bâtiment de l'inquisition a été renversé le premier.

» La secousse s'est fait sentir dans toute l'étendue du royaume, mais plus particulièrement le long des côtes. Faro, Saint-Ubalds, et quelques unes des grandes villes commerçantes sont dans une situation encore pire, s'il est possible, que Lisbonne, quoique la ville de Porto ait entièrement échappé.

» Il est possible que la cause de tous ces désastres soit venue du fond de l'Océan occidental, car je viens de converser avec un capitaine de vaisseau, qui paraît un homme de grand sens, et qui m'a dit qu'étant à cinquante lieues au large, il éprouva une secousse si violente, que le pont de son vaisseau en fut très endommagé. Il crut avoir touché sur un rocher : il fit mettre aussitôt la chaloupe à l'eau pour sauver son équipage; mais il parvint heureusement à amener son vaisseau, bien qu'en mauvais état, dans le port. »

INDUSTRIE.

DES MACHINES, ET DE LEURS AVANTAGES. — PROCÉDÉS INGÉNIEUX.

La question des machines, encore si controversée chez nous, n'occupe pas moins nos voisins les Anglais; mais, plus avancés en cela que nous ne le sommes, c'est par des faits moins que par des argumens presque toujours susceptibles d'une réfutation spécieuse, que leurs économistes démontrent aujourd'hui les avantages incontestables qu'offrent les machines à ceux-là mêmes qu'elles paraîtraient vouer à la misère.

Nous avons sous les yeux un ouvrage remarquable en ce genre, qui, publié à la fin de 1832, est déjà à sa troisième édition. Il est de M. Charles Babbage, célèbre ingénieur, dont la réputation d'habileté et de savoir est européenne. C'est un *Traité sur l'économie des machines et des manufactures*; il renferme, sous un petit volume, un nombre immense de faits aussi curieux que concluans. Nous nous proposons, non d'en offrir une traduction à nos lecteurs, mais d'y puiser la forme ou le fond de quelques articles d'une application générale.

Le plus fort argument qu'on puisse offrir en faveur des machines est l'accroissement de population dans les localités où elles s'introduisent.

De 1801 à 1831 la population des quatre grandes villes manufacturières de la Grande-Bretagne a augmenté ainsi qu'il suit, d'après les rapports officiels :

Manchester.	151	pour 100.
Glascow.	161	*idem.*
Nottingham.	75	*idem.*
Birmingham.	90	*idem.*

L'auteur de cet article est né dans une petite ville du département des Ardennes, dont la population, ainsi que celle des villages environnans, s'occupe presque exclusivement de filature ou de tissage d'étoffes de laine. Son grand-père lui a plusieurs fois raconté que, il y a quelque soixante ans, une sédition faillit éclater, lors de l'introduction dans le pays des rouets allemands pour filer la laine; car jusqu'alors hommes et femmes filaient au fuseau, et n'obtenaient qu'un fil grossier mais solide qui donnait tant de durée aux tissus de cette époque, que l'habit de noces du père servait invariablement à la première communion du fils. En 1814 la ville de Rhétel n'atteignait pas 3,000 âmes de population, et l'on n'y comptait pas une seule filature à la mécanique; aujourd'hui que les machines se sont répandues, non seulement dans cette ville, mais dans les environs, la population s'est élevée, d'après le recensement officiel de 1831, à 6,583 habitans.

Les avantages que présentent les machines et les opérations manufacturières résultent principalement de trois sources :

1° *Elles ajoutent à la force de l'homme;*

2° *Elles économisent son temps;*

3° *Elles convertissent des substances en apparence sans valeur, ou du moins sans utilité immédiate, en produits utiles à la société.*

Nous allons faire quelques applications de ces trois données.

ADDITION A LA FORCE DE L'HOMME. — TRANSPORT DES FARDEAUX.

Nous nous bornerons, sur ce sujet, à l'expérience suivante, empruntée au *Traité sur l'art de bâtir*, par M. Rondelet.

1° On avait à transporter hors de la carrière un bloc de pierre carré, du poids de	1,080 liv.
2° Pour traîner cette pierre sur le sol mal nivelé de la carrière, il fallut une force de.	758
3° Pour la faire glisser sur un plancher en bois, il ne fallait plus qu'une force de. .	652
4° La même pierre, placée sur une plate-forme en bois glissant sur le plancher, était entraînée par une force de.	606
5° Les deux surfaces en contact du plancher et de la plate-forme étant savonnées, il ne fallut plus que.	182
6° La même pierre, placée sur des rouleaux de 3 pouces de diamètre, roulant sur le sol de la carrière, était entraînée par une traction de.	34
7° Les mêmes rouleaux reposant sur le plancher de bois, la force nécessaire était réduite à.	28
8° Enfin, les rouleaux étant placés entre le plancher et la plate-forme qui portait la pierre, la force nécessaire de traction était réduite à.	22

Il résulte de cette expérience que la force nécessaire pour faire marcher la pierre sur le sol inégal de la carrière était presque les deux tiers de son poids; qu'elle était réduite aux trois cinquièmes de ce poids par le frottement sur un plancher, aux cinq neuvièmes par le frottement de bois sur bois, à un sixième lorsque les surfaces étaient savonnées, à un trente-deuxième lorsqu'on faisait usage des rouleaux seuls, à un quarantième lorsqu'ils roulaient sur un plancher, et enfin à un cinquantième lorsqu'ils roulaient entre deux surfaces de bois.

Chaque nouvelle connaissance acquise, chaque outil nouveau inventé, diminue la fatigue du travail de l'homme. Celui qui imagina l'emploi des rouleaux

quintupla les forces humaines; celui qui le premier fit usage du savon ou de la graisse, put immédiatement, et sans exercer un plus grand effort, faire mouvoir un poids trois fois plus considérable qu'auparavant.

Les effets que produisent les corps gras en diminuant le frottement ont reçu une application remarquable à Amsterdam, où les conducteurs de traîneaux chargés de poids considérables portent à la main une corde enduite de suif, qu'ils jettent de temps en temps devant le traîneau, dont les bandes se graissent en passant sur cette corde.

ÉCONOMIE DE TEMPS.

L'importance de cette économie n'a pas besoin de démonstration, et quelques exemples suffiront pour faire voir jusqu'à quel point il est possible de la pousser.

L'emploi de la poudre à canon dans les travaux des mines est le premier que nous offrirons. Quelques jours de travail peuvent fournir le gain nécessaire pour en acquérir plusieurs livres, et leur emploi peut, en quelques heures, produire des résultats qu'on n'obtiendrait pas, avec les meilleurs outils, d'un travail de plusieurs mois.

Fabrication des aiguilles. — L'arrangement de vingt mille aiguilles jetées pêle-mêle dans une boîte, enchevêtrées les unes dans les autres suivant toutes les directions, paraît, au premier abord, une occupation aussi difficile qu'ennuyeuse; car il faudrait plusieurs heures pour les disposer parallèlement les unes aux autres, si l'on était obligé de les placer une à une; et cependant quelques minutes suffisent pour obtenir ce résultat.

Les aiguilles sont jetées dans une auge plate en tôle, légèrement concave au fond. On frappe les bords de l'auge d'une manière particulière, en lui donnant en même temps un petit mouvement longitudinal, et les aiguilles s'arrangent d'elles-mêmes dans des directions parallèles, ce qui est dû à la forme même des aiguilles. Cela fait, on frappe l'auge dans une direction perpendiculaire à la première, et bientôt toutes les aiguilles se rassemblent les unes sur les autres sur l'un des bords de l'auge, en conservant toujours leur parallélisme.

Mais, dans cette position, les aiguilles sont, pour nous servir de l'expression technique, *tête-bêche*, c'est-à-dire que la pointe des unes est du même côté que la tête des autres; et pour les rendre *marchandes*, il faut les disposer la tête ou la pointe du même côté. Pour y parvenir, on emploie la méthode suivante : une femme ou un enfant place quelques aiguilles sur une table, et, les pressant avec le doigt indicateur de la main gauche, les écarte un peu les unes des autres, et avec la main droite pousse successivement en avant ou en arrière chaque aiguille à mesure qu'elle se présente, selon que la tête est dirigée dans un sens ou dans l'autre. Cette opération, encore pratiquée dans beaucoup d'ateliers, est assez longue, puisqu'on n'agit que sur une aiguille à la fois. Voici le procédé, beaucoup plus rapide, qu'on y a substitué : l'enfant porte au doigt indicateur de la main droite un doigtier en drap; avec le même doigt de la main gauche, il fait glisser en avant du tas, où les aiguilles sont rangées parallèlement, quelques unes d'entre elles, ce qui leur fait quitter la position horizontale pour une position plus ou moins oblique; il appuie alors doucement son doigtier sur l'extrémité la plus élevée, et les aiguilles dont la pointe est en haut y pénètrent de manière à pouvoir être soulevées, et par conséquent séparées des autres avec une très grande rapidité.

Fabrication des clous. — Dans plusieurs opérations des arts, l'usage d'une troisième main serait d'un grand secours à l'ouvrier. Cette troisième main, il la trouve dans plusieurs espèces d'outils qui la remplacent souvent avec avantage. Tels sont les étaux, les valets, les presses de différens genres, qui retiennent avec force les matières sur lesquelles l'ouvrier peut alors exercer ses deux mains. Nous en trouverons un exemple moins connu dans la fabrication des clous.

Quelques espèces de clous doivent avoir la tête d'une forme particulière. L'ouvrier retire du feu le barreau de fer rougi, et forge d'abord la pointe à la manière ordinaire; puis, la coupant à la longueur voulue, sans cependant la détacher du barreau, il la courbe à angle droit, et l'introduit dans un trou de forme convenable pratiqué dans l'enclume, au-dessous d'un lourd marteau adapté à une pédale, et portant en creux la forme que la tête du clou doit avoir en relief. Après avoir préparé grossièrement la tête du clou avec son marteau à main, l'ouvrier presse la pédale, le gros marteau est dégagé de l'arrêt qui le retenait, et termine d'un seul coup la tête du clou. La combinaison de cet appareil est telle que le ressaut que fait le marteau de son côté, en même temps que la réaction de la pédale, les replace tous deux dans leur première position, et que le marteau reste suspendu; cette même réaction de la pédale détermine en même temps l'expulsion du clou du trou de l'enclume.

Sans l'emploi de cet appareil, qui lui permet de faire faire à son pied les fonctions d'une troisième main, l'ouvrier serait probablement obligé de faire chauffer deux fois son fer.

EMPLOI UTILE DE MATÉRIAUX DE PEU DE VALEUR.

Les débris les plus rebutans des animaux trouvent presque tous, dans les arts, d'utiles applications. Les sabots des chevaux, des bœufs, et d'autres rebuts cornés, servent à la confection du bleu de Prusse ou du prussiate de potasse. Les vases de ferblanc ou de tôle de nos cuisines, lorsqu'ils ont mis en défaut l'art de l'étameur, peuvent encore trouver un utile emploi : les parties les moins corrodées sont coupées par bandes, percées de trous, et recouvertes d'un vernis noir par les layetiers, qui en protègent les bords et les angles de leurs caisses; le reste peut, traité par l'acide pyroligneux, fournir une belle couleur noire pour les impressions sur tissus.

MARINE. — N° 4.

LA PANNE. — L'HOMME A LA MER.

Un homme à la mer! un homme à la mer! ce cri funeste part de l'*avant*, vole à l'autre bout du navire, descend dans l'*entrepont;* et partout le travail s'arrête, la voix expire au gosier, les poitrines se crispent.

Puis tout s'anime et s'active; les ordres sont brefs et secs, l'exécution rapide; chacun bondit et se décuple : le navire est en *panne*, le canot est parti. On a déjà laissé tomber les *bouées de sauvetage;* planches et cages à poules, tonneaux vides, tout ce qui peut soutenir un homme à la surface des eaux, tout a déjà passé par-dessus bord.

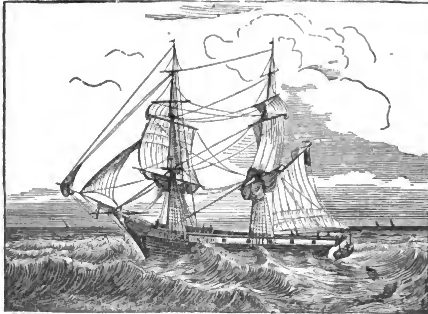
Deux minutes longues comme dix heures de torture ont tombé dans le sablier, et cependant l'homme est séparé du navire par de nombreuses vagues; sa tête noire sur l'eau bleue ne se distingue plus qu'avec peine : s'il n'est point vigoureux nageur, ou s'il n'a rien accroché, il coulera avant que le canot n'arrive.

Du navire on relève avec une boussole le point où le malheureux est tombé; des matelots du haut des mâts fixent sans cesse leurs yeux sur lui, et indiquent au canot par leurs gestes de quel côté il faut chercher.

L'inspection de la gravure explique à l'œil le principe de la *panne.* Le vent arrive perpendiculairement aux flancs du navire; il rencontre des voiles disposées en sens contraire les unes des autres : par sa pression sur

celles de gauche, il ferait marcher le navire en avant dans le sens de sa longueur; par sa pression sur celles de droite, il le ferait culer en arrière toujours dans le sens de la longueur; ces deux forces se font équilibre. Le seul effet produit par le vent, qui a prise sur toutes les parties hors de l'eau, est de pousser le navire parallèlement à lui-même, ce qui s'appelle le faire *dériver*; mais ce déplacement, perpendiculaire à la longueur de la quille, s'exécute lentement, parce que la résistance de l'eau s'exerce sur une surface très grande; il est d'ailleurs d'autant plus faible que le navire est plongé plus profondément dans la mer, et qu'on aura diminué davantage la voilure.

Lorsqu'un homme tombe à la mer et que le temps est



(Brick en panne.)

calme, le navire immobile, la mer plane et sans rides, on jette un bout de corde au maladroit; il s'y accroche, et on le hisse à bord tout trempé, tout confus, sans chapeau, les cheveux plats, aux grands éclats de rire de l'équipage : ce n'est qu'un bain forcé; tant mieux! depuis long-temps peut-être il en avait besoin. Mais si le requin nageait dans les eaux du navire, malheur! Sous le ciel pur, pendant que la nature est si douce et que la mer est endormie, le monstre défigure horriblement la scène; l'homme disparaît au milieu d'un large tourbillon, et le calme renait, seulement le sang, pour quelque temps, roule et s'attache autour du navire.

Lorsque la brise est fraîche, et qu'avant d'avoir arrêté la vitesse du bâtiment on est déjà si loin que l'homme n'est plus aperçu, le canot se dirige vers la bouée de sauvetage, qui est toujours préparée, et qu'au moment de la chute, on a de suite laissée tomber; car c'est vers ce même objet sans doute que le matelot nagera. Souvent cette bouée porte un petit pavillon qui s'élève hors de l'eau.

Mais si la nuit et la brume s'ajoutent à l'agitation des vagues, c'est un cas presque désespéré. Alors le canot lui-même court risque d'être englouti par les vagues ou d'être perdu dans la brume. On lui donne un fanal, qui doit toujours être d'avance disposé; on tire de temps à autre quelques coups de fusil ou de canon, ou bien on fait pousser des cris à l'équipage. Souvent le temps est si mauvais qu'on ne peut mettre aucune embarcation à la mer; alors on jette par-dessus bord tous les objets disponibles; on *croise* pendant quelque temps, si l'on peut, autour du point où l'homme est tombé. Mais on est sitôt entraîné par le vent et la mer à quelques centaines de toises de sa route, que tout espoir est interdit; il faut s'en remettre à la Providence, et espérer que le malheureux, ayant saisi quelqu'un des objets qu'on lui a jetés, se soutiendra assez long-temps pour être recueilli par quelque autre navire. Cela s'est vu plusieurs fois; mais la chance est si faible!

On a imaginé, il y a quelques années, une bouée de sauvetage qui peut rendre les plus grands services, surtout pour les accidens arrivés de nuit. Elle consiste en deux boules creuses de cuivre, flottables, et capables de soutenir un assez grand poids; elles sont placées à l'extrémité d'une barre de fer horizontale au milieu de laquelle est fixée perpendiculairement une autre grande tige, qui se maintient verticale dans l'eau par le moyen d'un lest de plomb placé à son extrémité. La partie de cette tige qui est élevée hors de l'eau est munie d'un appareil à l'aide duquel on y fait jaillir une lumière par le même mouvement qui fait tomber la bouée. Cette lumière est pendant la nuit l'étoile de salut vers laquelle se dirigent et le canot et l'homme tombé à la mer.

Une frégate française qui était favorisée d'une bouée semblable parvint à sauver, après deux heures de peines inouïes, dans un nuit obscure, un de ses matelots qui s'était mis à cheval sur la traverse, et avait embrassé convulsivement la tige verticale. Ce pauvre diable avait perdu connaissance quand on le repêcha, et il tenait la tige avec tant de raideur, qu'on ne put l'en arracher que deux heures après.

JUILLET.

Ce mois était le cinquième de l'année instituée par Romulus, et s'appelait *quirinalis*. Marc-Antoine rendit une ordonnance qui substitua à ce nom celui de *Julius*, en l'honneur de Jules-César, réformateur du calendrier romain, et né le 12ᵉ jour de ce mois.

Ausone représente Juillet sous l'emblême d'un homme nu, dont le soleil a hâlé les membres, et dont les cheveux roux sont entrelacés de tiges et d'épis; à son bras est un panier rempli de mûres.

On rapporte qu'à Rome, le jour des calendes de juillet, c'est-à-dire le premier jour, était celui auquel finissaient et commençaient tous les baux des maisons.

Parmi les fêtes anciennes qui avaient lieu dans le cours de ce mois, on distingue les jeux de Neptune, les jeux Apollinaires, ceux du Cirque et les Minervales. Le 28ᵉ jour, on offrait à Cérès un sacrifice de vin et de miel, et le reste du jour on égorgeait quelques chiens roux à la canicule, dans l'espoir de détourner les trop grandes chaleurs.

Chez les Grecs, les jeux Olympiques, commencés en juin, se continuaient dans les belles journées de juillet.

A l'égard des évènemens les plus remarquables qui se sont passés dans ce mois, on peut consulter le *Calendrier historique* que nous donnons dans chaque livraison.

Plus on étudie, plus on demeure convaincu que toutes nos connaissances ne datent que d'hier, et qu'il en est peut-être davantage qui ne dateront que de demain. J.-B. SAY.

LE BOEUF BRAHMINE.

VÉNÉRATION DES ANCIENS ET DES INDIENS POUR LE BOEUF. — BOEUFS DE CABRIOLET. — LE BISON, LE ZÉBU.

Dans toutes les parties de l'ancien monde où le climat et la nature du sol ont permis qu'on se livrât avec succès aux travaux de l'agriculture, le bœuf a toujours été considéré comme le plus utile des serviteurs de l'homme, et, afin de mieux assurer sa vie, les lois civiles et religieuses, à l'enfance des sociétés, l'ont souvent pris sous leur sauvegarde. Jusque dans les temps modernes, les Grecs de l'île de Chypre et de quelques autres contrées refusaient de se nourrir de sa chair, et voyaient presque du même œil le laboureur qui tue pour le manger le compagnon de son travail, et l'homme qui mange l'ennemi qu'il a tué à la guerre. Le bœuf, dit Pline, était si précieux chez nos ancêtres, qu'on cite l'exemple d'un citoyen accusé devant le peuple et condamné parce qu'il avait tué un de ses bœufs pour satisfaire la fantaisie d'un jeune débauché qui lui disait n'avoir jamais mangé de tripes; il fut banni comme s'il eût tué son métayer. Valère Maxime rapporte le même fait, et Columelle dit que tuer un bœuf était un crime capital.

On sait combien cet animal était honoré dans l'ancienne Egypte. L'on n'en tuait guère que pour les sacrifices, et même il était défendu de mettre à mort ceux qui avaient travaillé. Lorsqu'ils mouraient on leur faisait des funérailles; enfin, pour attirer sur l'espèce entière plus de ménagement et de respect, onavait mis un bœuf au rang des divinités.

Dans la presqu'île de l'Inde, le bœuf a aussi été l'objet d'une espèce de culte. Aujourd'hui encore il y a des individus de cette espèce qui sont consacrés, et que l'on nomme bœufs brahmines. On les voit se promener librement dans les villages indoux, entrer dans les marchés et prendre sans qu'on s'y oppose tout ce qui leur convient en herbes ou en légumes. Le marchand qui est favorisé de cette préférence la tient à grand honneur et s'en réjouit avec sa famille : souvent même on prévient les désirs de l'animal, et on lui présente les alimens qu'on croit devoir être de son goût. C'est ce que représente la gravure de cet article.

Je ne sais, dit Grandpré (voyage dans l'Inde et au Bengale, tome II), je ne sais si c'est le soin particulier qu'on en prend, la nourriture plus délicate ou le genre de vie plus aisé qui leur donnent les formes qu'ils ont; mais ce qui est certain, c'est qu'ils sont bien loin d'avoir l'air pesant et tardif des autres animaux de leur espèce; ils sont légers, sveltes, alertes, et ne manquent pas de grâce dans leur taille et leurs mouvemens.

Depuis que les musulmans et après eux les Européens se sont établis dans l'Inde, le bœuf ne jouit plus généralement d'un sort aussi heureux. Cette taille dégagée, que le repos, les bons traitemens et la nourriture choisie lui avaient fait prendre, a été mise à profit pour le travail. Le bœuf a donc été employé, non seulement comme il l'est chez nous, à traîner de pesans chariots, mais on l'a aussi attelé à des voitures légères et même à des cabriolets. Ses jambes plus longues lui permettent de prendre une allure qu'on ne voit guère



(Bœuf brahmine.)

au nôtre, le trot; et quand il a été élevé jeune à ce métier, il peut faire ainsi jusqu'à quinze et vingt lieues dans un seul jour.

La longueur des jambes se remarque surtout chez certaines races qu'on destine plus particulièrement à la voiture; mais un trait qui est commun à toutes celles de la péninsule, c'est une bosse placée sur les épaules.

Les naturalistes désignent généralement par le nom de zébu le bœuf bossu des régions tropicales, et ne le considèrent que comme une variété de notre bœuf d'Europe; ils distinguent au contraire comme espèce particulière un autre bœuf à bosse appartenant aux parties froides de l'hémisphère Nord, le bison, animal autrefois si commun dans les parties septentrionales de l'Amérique, et qu'on dit exister aussi dans les parties les plus froides de l'ancien continent.

La bosse du zébu diffère beaucoup par sa forme de celle du bison. Toutes deux au reste sont formées également d'une substance graisseuse, et qui offre un mets très savoureux. Bien des gens se rappellent sans doute l'éloge que fait Cooper, dans son roman de *la Prairie*, d'une étuvée de bosse de bison; certain voyageur ne parle pas avec moins d'estime de la *loupe* des bœufs de Madagascar.

Chez nous la taille du bœuf varie beaucoup suivant le soin qu'on en prend et la nature des pâturages. En

prenant même des provinces limitrophes, on trouvera dans les riches prairies du Bocage, tel bœuf qui aura quatre fois le volume du petit bœuf de certaines landes de la Bretagne. Dans l'Inde les différences sont encore plus grandes; et tandis que certaines races se font remarquer par une stature presque colossale, on en a d'autres qui ne sont guère destinées qu'à faire l'ornement des parcs, et dont la taille excède à peine celle d'un mouton. Nous avons aujourd'hui à la Ménagerie plusieurs zébus assez petits, mais on y a conservé précédemment une femelle bien plus petite encore qui avait été amenée en France par les ambassadeurs de Tippoo-Saïb. Sa grosseur et sa hauteur ne surpassaient guère celle d'un dogue de forte race; sa tête n'était armée que de rudimens de cornes; son poil était couleur d'ardoise, à l'exception du dessous du corps qui était d'un blanc sale.

Le zébu paraît avoir suivi les Indiens dans plusieurs de leurs migrations : on le voit représenté avec une très grande vérité sur le grand escalier de Persépolis, dans les bas-reliefs latéraux qui représentent les différentes provinces apportant leurs tributs. On en a trouvé aussi à Babylone plusieurs figures en bronze.

Il paraît que les Persans, à leur tour, l'ont introduit dans la Sogdiane quand ils y portèrent la religion de Zoroastre. Il s'y trouvait encore vers le xe siècle, car on le voit représenté sur des monnaies mongoles du prince seldjoukide *Togrul-Beg*.

Il était de même parvenu en Égypte dans les temps anciens, et on en a eu récemment la preuve dans l'examen qu'on a fait à Londres, en 1830, d'une momie qui fut reconnue pour être celle d'un prêtre; aux pieds du mort était une image peinte du bœuf Apis, et ce bœuf était un zébu.

Il ne paraît pas cependant que cette race y ait été jamais commune; du moins à l'époque où les Grecs eurent communication avec ce pays, nous ne voyons pas qu'aucun de leurs écrivains ait noté cette particularité. D'ailleurs on en a amené jusque dans les temps modernes, et pendant l'expédition d'Égypte, il y en avait un à la ménagerie que nos savans avaient formée en réunissant les animaux qui se trouvaient comme objets de curiosité chez différens beys.

Aujourd'hui le bœuf a été en grande partie remplacé en Égypte par le buffle. Cependant, comme ce dernier animal est d'un naturel peu docile, on emploie encore le bœuf comme animal de trait, surtout pour l'arrosement. Nous avons pu juger récemment par les deux vaches qui ont accompagné la girafe, que la race égyptienne ne diffère pas sensiblement de la nôtre; une de ces vaches, à la vérité, était sans cornes, mais l'autre ressemblait de tout point aux vaches de certaines parties de la Provence.

Le bœuf bossu se trouve en plusieurs parties de l'Arménie; toutefois Artemi de Wagarschapat remarque que la race ne réussit que dans certains districts, et que dans d'autres elle dégénère rapidement. Burckhart nous apprend qu'elle existe sur toute la côte de l'Yémen. Les Arabes l'ont introduite également en différens points du continent et des îles de l'Afrique. C'était probablement par eux qu'elle avait été amenée au cap de Bonne-Espérance. Elle n'y existait d'ailleurs déjà plus au temps de Kolbe, et cet écrivain tance vertement et traite de menteurs ses prédécesseurs, qui, cependant, n'avaient pas probablement inventé le fait.

C'est par les Arabes que le zébu a été introduit à l'île Joana, et sans doute aussi à Madagascar. Je ne connais pas, à la vérité, d'écrivain qui dise positivement que le bœuf de Madagascar est bossu, mais Dumaine, dans la relation de son voyage, fait vers la fin du XVIIIe siècle, dit que de toutes les parties de l'animal celle que l'on considère comme la partie la plus délicate est la loupe; or cela ne peut guère s'appliquer qu'au zébu.

Quelquefois on reconnaît que la personne dont on médit le plus dans un cercle, est celle qui a le meilleur caractère, de même que souvent le fruit le plus exquis d'un arbre, est celui que le bec des oiseaux a le plus impitoyablement déchiré. SWIFT.

HUBERT ROBERT.

Hubert Robert, né en 1733, nommé membre de l'ancienne Académie de peinture en 1767, est un artiste dont on parle peu aujourd'hui.

On cite parmi ses tableaux les plus remarquables, César embrassant les restes de Pompée; Ovide; Arria et Pætus; Cicéron, etc. Robert s'était particulièrement attaché à peindre des ruines et des lieux solitaires; il savait que ces aspects remplissent l'âme d'une douce mélancolie et d'émotions profondes. Sa galerie particulière, qui se trouvait à Auteuil, dans la maison que Boileau habita, renfermait un grand nombre de tableaux marquans dans ce genre, qui sont aujourd'hui dispersés dans plusieurs cabinets.

Robert, remarquable comme peintre, le fut encore davantage par la singularité de son existence, et la bizarrerie des aventures qui lui arrivèrent.

L'Italie était depuis long-temps son idée fixe. Son imagination ardente se dirigeait sans cesse vers cette terre célèbre par ses ruines et ses souvenirs. Visiter Rome, Naples, Sorrente, Caprée, le Vésuve : voir les contrées illustrées par le Dante, Michel-Ange, le Tasse et tant d'autres hommes illustres : c'était le seul désir qui enflammait sa tête d'artiste. Robert partit; surpris par un orage non loin de la grande Chartreuse, il fut renversé par son cheval que les éclats de la foudre effrayèrent; tombé sans connaissance dans le désert, des moines que le hasard conduisit dans l'endroit où il gisait, le transportèrent dans leur couvent, où des secours le rappelèrent à la vie. Quelque temps après, se promenant dans une sombre forêt, où la beauté de quelques aspects le retint, il s'égara : la nuit survint sans qu'il pût se retrouver; il y passa trois jours presque sans subsistance et exposé à devenir la proie des bêtes féroces.

Enfin il arriva à Rome; là, il se livra de nouveau avec ardeur à l'étude de son art. C'est dans cette ville que lui arriva l'aventure célébrée par Delille dans son poëme de l'Imagination. Étant allé seul visiter les catacombes de Rome, n'ayant pour guide que le fil qu'il tenait, il le perdit et s'égara. Bientôt la torche qui éclairait sa marche s'éteignant, lui ôta tout espoir de retrouver le fil qui seul pouvait le sauver. Errant dans l'obscurité la plus profonde, livré à un violent désespoir, il y passa de longues heures ne sachant de quel côté diriger ses pas affaiblis. Enfin, par un bonheur extraordinaire, ses pieds rencontrèrent quelque chose qui manqua le faire trébucher; c'était le bienheureux fil. Il s'en saisit, et revit le jour qu'il croyait avoir perdu pour jamais.

Une nuit, Robert, qui aimait tout ce qui est extraordinaire, planta sur le sommet du Colysée, une croix, qui fut depuis nommée *la Croix-Robert*. Seul, pendant de profondes ténèbres, il exécuta cette audacieuse entreprise, qui, en plein jour, eût déconcerté les plus intrépides. Le matin, grand fut l'étonnement du peuple, en apercevant, à une hauteur immense, cette croix qui n'existait pas la veille. La foule s'assembla; quelques personnes même crièrent : Miracle! Robert se glissait au milieu des groupes en riant de la crédulité du peuple. Ayant osé dire que ce n'était pas une action difficile, et qu'il en ferait bien autant, la popu-

lace indignée se rua sur lui, et il échappa à grand'peine à sa fureur. Le pape ayant eu connaissance du fait, le fit venir près de lui, et lui fit des présens. Depuis ce moment il ne fut plus connu en Italie que sous le nom de Robert-le-Diable.

A l'époque de la terreur il fut arrêté et conduit à Saint-Lazare, où il devint le compagnon d'infortune des Roucher, Lavoisier, André Chénier. Dans cette position, sa gaieté et son sang-froid ne l'abandonnèrent jamais. Il charmait ses loisirs en peignant des paysages sur des assiettes et en faisant les portraits de ses amis. Un jour, comme il jouait au ballon dans la grande cour de Saint-Lazare, il entend la voix qui appelait les soixante victimes du jour. Le nom de Robert frappe ses oreilles : à l'instant il s'esquive dans les grands corridors des salles : mais un malheureux qui portait le même nom, monte en tremblant dans la fatale charrette; on ne sait encore lequel des deux fut appelé.

Si l'on doit juger des hommes par leurs amis, le jugement que la postérité portera de Robert ne peut que lui être très favorable. Au nombre de ses amis étaient Buffon, Quirinus Visconti, Vernet, Greuze, Grétry, Delille, Lekain, Voltaire, etc. Ce fut Robert qui dirigea les décorations d'*Irène* dans la soirée mémorable où le patriarche de la philosophie vit couronner son buste de lauriers. Robert recueillit les dernières paroles de Voltaire. « Mon ami, lui dit le mourant, à quel âge le Titien est-il mort? — Monsieur, répondit Robert, les uns disent à cent, les autres à cent dix ans. — Ah! il était bien heureux, reprit le philosophe triste d'échapper à l'admiration qui l'entourait; il avait reçu dès son vivant un à-compte sur son immortalité. »

Robert est mort subitement dans son atelier, en 1808.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Morts. — Poésie.

13 Juillet 1380. — Mort de Duguesclin, né vers 1314, au château de la Motte-Broon, en Bretagne. Il guerroya d'abord à ses frais, à la tête de quelques partisans, contre les Anglais, et pour le comte de Blois. Après le traité de Bretigny, il s'attacha à la France, se distingua en Normandie, remporta la victoire de Cocherel en 1364, et fut fait prisonnier à la bataille d'Auray. De retour de sa captivité, il dirigea sur l'Espagne, pour en délivrer la France, les *grandes compagnies* ou *Malandrins*, soldats demi-brigands qui, en temps de paix, au nombre de plus de trente mille, pillaient et cherchaient les aventures. Plus tard, à Navarette, il tomba prisonnier du prince Noir, qui défendait Pierre-le-Cruel contre son frère, Henri de Transtamare, allié de Charles V. Délivré de nouveau, il contribua à détrôner Pierre-le-Cruel. Devenu connétable de France, il se signala encore contre les Anglais, qu'il chassait insensiblement du continent. Il mourut disgracié, au siége de Château-Randon.

—

14 Juillet 1789. — Mort du prevôt des marchands de Flesselles, et du gouverneur Delaunay, après la prise de la Bastille.

14 Juillet 1817. — Mort de madame Staël.

—

15 Juillet 1765. — Mort de Carle Vanloo, peintre français, auteur de *Saint-Charles-Borromée communiant les pestiférés*, et de la *Prédication de Saint-Augustin*.

15 Juillet 1796. — Mort de Robert Burns, poète écossais. Pendant une grande partie de sa vie, il travailla aux champs; par désespoir d'amour, il s'engagea sur un vaisseau faisant voile pour la Jamaïque. Dans la suite, il accepta une place de collecteur d'assises. Il n'avait que trente-huit ans, lorsqu'il mourut à Dunfries. Voici la traduction d'un fragment de ses poésies :

A UNE PAQUERETTE DES MONTAGNES, DÉRACINÉE ET RENVERSÉE PAR MA CHARRUE (en avril 1767).

Petite et modeste fleur, marquetée de pourpre, tu m'as rencontré dans une heure fatale; car il faut que j'écrase dans la terre mouvante ta tige légère : t'épargner n'est plus en mon pouvoir, joli diamant de nos guérets.

Hélas! ce n'est pas ta douce voisine, la joyeuse alouette, compagne aimable, qui te courbe dans la rosée lorsqu'elle t'effleure de son sein tacheté, en s'élançant vers les cieux, charmée de saluer l'orient qui se colore.

Le nord accueillit par son haleine glacée et mordante ta naissance humble et hâtive : cependant tu te montres gaiement au milieu de l'orage, élevant à peine au-dessus de la terre ta tige délicate.

Les fleurs du luxe trouvent dans nos jardins la protection des charmilles ou des murailles; mais toi, le hasard te donne l'abri d'une motte de terre ou d'une pierre; et tu ornes le chaume aride, inaperçue et seule.

Là, revêtue de ton pauvre manteau, découvrant au soleil ton sein de neige, tu lèves timidement ta tête dans son humble parure; mais maintenant le soc bouleverse ta couche, et te voilà renversée.

Tel est le sort réservé à la vertu qui a long-temps lutté contre l'indigence et le malheur, etc.

—

16 Juillet 1647. — Mort de Thomas Aniello dit Masaniello. Il n'avait que vingt-quatre ans lorsque, le 7 juillet 1747, soulevant le peuple de Naples, il enleva l'autorité au vice-roi espagnol, qui opprimait la ville. Il gouverna pendant neuf jours. Le délire le saisit, et son orgueil lui aliéna les cœurs des insurgés. Des assassins, à la solde du vice-roi, le tuèrent, et jetèrent son corps dans les fossés de Naples. Le peuple vit d'abord sans émotion traîner dans les rues son cadavre, mais le lendemain ses membres épars furent recueillis, et promenés en triomphe, couverts d'un manteau royal.

16 Juillet 1828. — Mort de Houdon, sculpteur français. Ses statues et ses bustes les plus célèbres sont: une *Diane* nue, la *Frileuse*, la *Pudeur*, la *Chercheuse d'esprit*, *Molière*, *Tourville*, *Voltaire*, *Washington*.

—

17 Juillet 1793. — Mort de Charlotte Corday.

—

18 Juillet 1374. — Mort de Pétrarque, né à Arezzo, le 20 juillet 1304, et aussi connu par ses belles poésies que par son amour constant pour Laure de Noves.

—

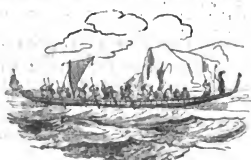
19 Juillet 1811. — Mort de Raphaël-Bienvenu Sabatier, chirurgien, né à Paris en 1732. A vingt-quatre ans, il obtint la chaire d'anatomie du collége royal de chirurgie, et bientôt après la survivance de chirurgien en chef de l'Hôtel-des-Invalides, place qu'il conserva jusqu'à sa mort. Napoléon le choisit pour un de ses chirurgiens consultans. Son *Traité de chirurgie* est son plus célèbre ouvrage.

VOYAGES.

NOUVELLE-ZÉLANDE.

Il est arrivé à tout le monde de porter un instant sa pensée sur cette partie de la terre qui nous est diamétralement opposée, et de songer aux hommes qui, tantôt au-dessus, tantôt au-dessous, emportés comme nous par la rapide rotation du globe, reçoivent, contrairement à nous, les impressions de la lumière du soleil et sa bienfaisante chaleur. Il n'est personne qui ne jette un regard d'intérêt sur l'histoire de ces peuples qui jouissent de l'été quand nous sommes glacés par l'hiver, qui saluent le soleil levant quand nous le voyons disparaître pour faire place à la nuit. Grâce aux relations consciencieuses des plus récens voyageurs, et surtout du capitaine Dumont d'Urville, nous sommes en

mesure de donner à nos lecteurs une série d'articles qui les familiarisera avec l'histoire de notre antipode la *Nouvelle-Zélande*. La vaste contrée qu'on désigne sous ce nom n'est pas, il est vrai, rigoureusement placée à l'antipode de Paris, qui est un point dans la mer, mais elle s'étend, dans l'autre hémisphère, sur un espace qui correspond à quelques parties de notre France.



(Pirogue de guerre de la Nouvelle-Zélande.)

La Nouvelle-Zélande offre, sur les cartes, la figure d'une longue bande de terre de 400 lieues de longueur sur une largeur moyenne de 25 à 30 lieues; elle s'étend dans la direction du nord-est au sud-ouest. Cette bande est interrompue vers son milieu par un canal dont la largeur varie de 4 à 25 lieues, et se trouve ainsi divisée en deux îles que les habitans nomment *Ika-na-maoui* et *Tavaï-Pounamou;* le premier de ces noms s'applique à l'île du nord, le second désigne celle qui est située au sud.

Cette île du sud, par sa conformation montueuse et le peu de sûreté qu'elle offre aux navigateurs, qui n'y rencontrent qu'un petit nombre de ports, n'a jamais été explorée avec autant de soin que l'île septentrionale. Celle-ci, au contraire, pourvue par la nature des plus beaux ports du monde, a de tout temps obtenu la préférence des vaisseaux de toutes les nations, depuis l'époque de la découverte, jusqu'au moment présent, où la civilisation prend de si vives racines parmi les Zélandais, que, dans quelques années, ils n'auront peut-être plus à offrir à l'observateur aucun vestige de leur type primitif.

C'est donc véritablement le moment de tracer une histoire rapide de ces contrées.

Les générations qui ont occupé le sol de la Nouvelle-Zélande se sont écoulées pendant une longue suite de siècles, sans laisser aucune trace de leur passage: aucun monument, aucune tradition, ne peut parler de l'histoire de ces peuples, antérieurement à leur découverte. Le 13 décembre 1642, Tasman, navigateur hollandais, aperçoit pour la première fois la côte occidentale de la Nouvelle-Zélande; il conduit son navire dans le détroit du milieu, qu'il prenait pour un vaste enfoncement, et paie sa découverte par la mort de trois matelots, massacrés impitoyablement par les naturels.

Près de cent trente années s'écoulent après la découverte de Tasman, sans que la Nouvelle-Zélande soit de nouveau visitée. Mais en 1769, l'immortel Cook, par une intrépide exploration, trace une carte complète de la configuration de ses côtes, et découvre le canal qui sépare les deux îles. Il rapporte en Europe d'utiles renseignemens sur les mœurs et les coutumes des habitans, comme aussi sur les productions du pays.

Deux ans plus tard, Marion périssait assassiné avec vingt-sept hommes de ses équipages par les féroces habitans de cette terre inhospitalière.

Cook visita une seconde fois la Nouvelle-Zélande, en 1773, puis une troisième fois, en 1777. Enfin, depuis le commencement de ce siècle, des relations plus fréquentes et plus intimes se sont établies entre les Européens et les Nouveaux-Zélandais. On a reconnu que si ces derniers étaient des hommes fiers, irascibles et implacables dans leurs vengeances, ils pourraient, traités avec douceur, devenir des amis sûrs et dévoués. Malheureusement, et cela n'était que trop fréquent, leurs hôtes manquaient de procédés, et les traitaient plutôt en esclaves qu'en alliés. Ordinairement, la terreur des armes à feu comprimait l'indignation des naturels, mais, dès qu'ils en trouvaient l'occasion, ils se hâtaient de venger leurs injures d'après leurs idées d'honneur, en massacrant leurs ennemis, et en dévorant leurs corps.

Le sol de la Nouvelle-Zélande est excellent, et peut supporter toute espèce de culture. Il est couvert d'arbres d'une beauté remarquable, surtout dans l'intérieur des terres. On a vu souvent les insulaires creuser dans un seul tronc une pirogue de guerre qui doit contenir cinquante à soixante guerriers.

Le plus beau lin du monde, le *phormium tenax*, naît spontanément à la Nouvelle-Zélande; on le récolte surtout au bord de la mer dans les crevasses de rocher. Les femmes le peignent, le nettoient avec soin, et en fabriquent des étoffes soyeuses, d'un tissu très remarquable.



(Phormium tenax.)

Cet admirable lin deviendra un grand objet d'exploitation commerciale, lorsque la Nouvelle-Zélande aura établi avec les Européens ces relations d'intérêt mutuel et de bonne intelligence, auxquelles tendent tous les efforts des missions anglaises établies depuis long-temps dans le pays. Les bois renferment aussi différentes espèces d'arbres qu'on retrouve dans les climats plus chauds des tropiques, entre autres une jolie espèce de *dracœna*, et quelquefois de petits palmiers; mais la nature ne favorise pas leur développement. La Nouvelle-Zélande, quoique située à peu près comme nous, relativement à l'équateur, jouit d'une température moyenne plus froide que celle de la France, mais aussi plus égale et plus constante. Cette contrée ne connaît pas les froids vifs et intenses qu'on ressent dans quelques parties de la France, non plus que les grandes chaleurs que nous éprouvons en été.

Nulle part dans le monde les vents ne règnent avec plus de fureur que sur les côtes de ces îles; aussi la conformation de leurs rivages porte-t-elle l'empreinte de l'inclémence des élémens. Les rochers s'y montrent



(Rochers remarquables de la Nouvelle-Zélande.)

fréquemment nus et déchiquetés, et souvent ceux qui sont exposés isolément à la fureur des vagues, sont percés d'outre en outre, et forment des arcades de différentes grandeurs.

LA PÊCHE DES TORTUES.



(Pêche des Tortues.)

TORTUES MARINES. — DIFFÉRENTES MANIÈRES DE LES PÊCHER.

Les tortues forment dans la classe des reptiles un ordre bien tranché, et qui ne compte pas moins de soixante espèces différentes. Ces animaux se distinguent au premier coup d'œil par le double bouclier dans lequel le corps est enfermé, et qui ne laisse passer au-dehors que leur tête, leur cou, leur queue et leurs quatre pieds. Le bouclier supérieur, qui est plus ou moins bombé, porte le nom de *carapace;* l'inférieur, qui est aplati, s'appelle *plastron*. Ces deux pièces sont unies ensemble de manière à ne permettre, en général, aucun mouvement; cependant, chez quelques espèces, le plastron est divisé en deux battans, ce qui permet à l'animal de fermer entièrement la carapace quand sa tête et ses membres y sont retirés. Quand un seul des battans est mobile, c'est toujours celui du devant.

Les tortues n'ont point de dents; leurs mâchoires sont revêtues de corne, comme celles des oiseaux, excepté dans les *tortues à gueule*, dont la bouche a une disposition comparable à celle des batraciens, nommément du crapaud *pipa*. Leur enveloppe osseuse est, dans le plus grand nombre, revêtue d'une écaille plus ou moins transparente. Cependant, certaines espèces l'ont couverte d'une peau molle. Il est à remarquer que ces espèces, qui sont moins capables d'une résistance passive, sont plus courageuses et plus actives que les autres.

On partage communément toutes les tortues en cinq groupes : tortues de terre, tortues d'eau douce à test écailleux, tortues molles, tortues à gueule ou chélides, et enfin tortues de mer. Nous ne parlerons aujourd'hui que de ces dernières.

Chez toutes les tortues de mer, sans exception, le test n'est pas assez grand pour recevoir la tête, ni surtout les pieds, qui sont très alongés (principalement ceux de devant), et aplatis en nageoires.

La Méditerranée nourrit une grande tortue à peau, que sa forme alongée a fait désigner sous le nom de luth; sa carapace présente trois arêtes saillantes dirigées longitudinalement.

Les tortues marines les plus connues sont celles des mers tropicales; surtout la tortue franche et le caret, estimés, l'une pour sa chair, l'autre pour son écaille.

La tortue franche, nommée aussi tortue verte, peut-être à cause de la teinte verdâtre de son écaille, a le dos recouvert de treize larges écailles, non compris celles du pourtour. Ces écailles sont disposées sur trois rangs; celles du milieu forment des hexagones à très peu près réguliers. Elle a quelquefois jusqu'à six ou sept pieds de long, et jusqu'à sept et huit cents livres de poids. Dampierre en cite une beaucoup plus grande encore, puisqu'elle avait quatre pieds d'épaisseur du dos au ventre, et six pieds de largeur. Sa carapace formait un bateau dans lequel un enfant de neuf à dix ans, le fils du capitaine Rocky, s'embarqua pour aller, à un quart de mille de distance, gagner le navire que son père commandait. Il paraîtrait, d'après cela, que Pline n'a pas trop exagéré ce qu'il a dit des tortues de la mer des Indes. Ces tortues, dit-il, sont si grandes, que leurs écailles servent de nacelle aux habitans des îles de la mer Rouge, et qu'une seule suffit pour couvrir une maison habitable (*Hist. nat.*, liv. IX, chap. XII.).

Nous ne voyons guère sur nos côtes de tortues dont les dimensions approchent de celles-là. Cependant on en prend quelquefois par hasard. Ainsi, en 1752, la mer jeta dans le port de Dieppe une tortue qui avait

De l'Imprimerie de LACHEVARDIERE, rue du Colombier, n° 30.
LES BUREAUX sont rue du Colombier, n° 28, près la rue des Petits-Augustins.
UN DÉPOT est établi rue du Coq-Saint-Honoré, n° 4.

six pieds de long sur quatre de large, et qui pesait près de neuf quintaux.

Une autre tortue de mer, prise en 1754 dans le pertuis d'Antioche, à la hauteur de l'île de Ré, avait à peu près le même poids. Son foie, dit-on, se trouva assez abondant pour donner à dîner à plus de cent personnes. On en tira plus de cent livres de graisse; enfin le sang qu'elle répandit lorsqu'on lui coupa la tête, fut estimé à huit ou neuf pintes. Sa chair était comparable à la chair de génisse, mais elle avait une odeur de musc assez prononcée. Comme on a fait la même remarque pour la tortue franche d'Amérique, il est permis de croire que l'individu pris au pertuis d'Antioche appartenait à cette espèce, et avait été emporté par ce grand courant, qui, sortant du golfe du Mexique, passe le long des États-Unis, et vient se faire sentir jusque sur les côtes de la Grande-Bretagne. Cette tortue, qui fut portée vivante à l'abbaye de Louvaux, près de Vannes, avait huit pieds quatre pouces depuis le museau jusqu'à la pointe de la queue. La carapace seule avait cinq pieds de longueur.

Le caret est moins grand que la tortue franche; il a le museau plus alongé, et les mâchoires dentelées. Sa chair, sans être desagréable au goût, est difficile de digestion, et produit, à ce qu'on assure aux Antilles, des éruptions de clous, ou furoncles, fort douloureux. Ses œufs au contraire sont très délicats; mais ce qui la fait rechercher surtout, c'est son écaille, qui est en plaques épaisses, d'un beau tissu et d'une couleur agréable.

La tortue franche et deux espèces qui en diffèrent très peu fournissent aussi une écaille qui peut être employée dans les arts, mais seulement dans les arts, à cause de son peu d'épaisseur. On peut, en ces sortes d'ouvrages, changer à volonté l'aspect de l'écaille, et lui donner un ton roux vif, ou doré et brillant, suivant qu'on l'applique sur un fond rouge, comme celui de la cire à cacheter, ou sur une lame de cuivre jaune.

Les écailles de la carapace du caret sont comme celles de la tortue franche, au nombre de treize. On compte quinze plaques, au contraire, sur une autre tortue marine qui se trouve dans les mêmes mers, mais qui s'avance aussi dans les régions tempérées de l'Océan, et même de la Méditerranée. Cette tortue, que l'on nomme caouane aux Antilles, a la chair mauvaise, et l'écaille peu estimée; mais elle fournit une huile bonne à brûler.

Les tortues dont nous venons de parler paissent au fond de la mer les algues et les herbes marines; il paraît qu'au besoin elles s'accommodent aussi de proies vivantes; la force de leurs mâchoires, et la dureté de la corne qui en revêt les bords, leur permet de rompre les écailles de certains mollusques et le test des crustacés. Elles se tiennent d'ordinaire à une assez grande distance des rivages, mais elles s'en rapprochent à une certaine époque de l'année, pour venir déposer leurs œufs dans le sable, et elles se portent de préférence vers l'embouchure des grands fleuves. C'est à ce moment surtout qu'on en prend de grandes quantités.

Il y a plusieurs manières de prendre les tortues : voici les trois les plus en usage :

La première consiste à les guetter quand elles sortent de l'eau pour venir pondre leurs œufs. Quoiqu'elles fassent cette opération de nuit, on peut être averti du lieu où on les trouvera, car elles ont coutume de venir un certain nombre de jours d'avance reconnaître le terrain où elles veulent enfouir leurs œufs, et les traces qu'elles laissent sur le sable les décèlent.

Quand on a découvert le lieu que ces animaux affectionnent, on peut en prendre dans le même jour plusieurs, et afin de profiter du temps où elles sont hors de l'eau, on se contente, à mesure qu'on en rencontre une, de la tourner sur le dos. Si c'est une tortue franche, on peut la laisser ainsi, bien sûr qu'elle ne se remettra pas sur jambe; mais pour le caret, qui a le dos plus rond et les mouvemens plus vifs, il faut le charger d'une pierre, ou le tuer sur place.

Il y a plusieurs îles désertes où les tortues se rendent de préférence, et où on est sûr, dans la saison, d'en trouver un très grand nombre. Telle est l'île de l'Ascension, située à une distance à peu près égale des côtes de la Guinée et du Brésil. Comme elle se trouve sur la route de l'Inde, elle offre aux équipages des bâtimens qui font ce long voyage un ravitaillement précieux. On cite encore l'île de Saint-Vincent, une des îles du Cap-Vert et plusieurs îlots des Antilles, entre autres les deux îles du Caïman, qui fournissent presque toutes celles qu'on apporte à la Jamaïque, où on les conserve dans des parcs, jusqu'à ce qu'on les expédie pour l'Angleterre. Du reste, il y a dans les Antilles très peu de côtes sablonneuses où l'on ne trouve des tortues à l'époque de la ponte.

La seconde manière de prendre les tortues avec la folle, grand filet de cordes à mailles lâches, que l'on tend le soir, de manière à barrer le chemin aux tortues qui viennent pondre la nuit. Elles y engagent la tête ou les pattes, et s'entortillent de telle sorte, que, faute de pouvoir venir respirer à la surface, elles se noient. On a coutume de teindre le filet; quand il est blanc, les tortues s'en défient et rebroussent chemin.

Une troisième manière, plus amusante, mais moins productive, consiste à harponner, ou, comme on dit aux Antilles, à *varrer* la tortue quand elle vient à la surface de l'eau pour respirer ou qu'elle y flotte endormie.

La *varre* ou harpon dont on se sert dans cette opération, ne diffère des harpons ordinaires qu'en ce que sa pointe est dépourvue de crochet. Quand en effet cette pointe est entrée dans l'écaille de la tortue, c'est comme un clou enfoncé dans une planche, et qui n'en peut être arraché sans de très grands efforts. Au reste, comme dans le harpon commun, ce fer qui se détache aisément de la hampe, porte une cordelette solide, dont l'autre extrémité est fixée à l'avant du canot.

C'est la nuit que l'on procède à cette pêche; mais on a eu soin pendant le jour de s'assurer du lieu où l'on trouvera les tortues. On le reconnaît à la quantité d'herbes coupées qui flottent sur l'eau, et qui sont celles que ces animaux ont laissé échapper en paissant au fond. Le bateau doit se mouvoir avec aussi peu de bruit que possible et le varreur qui est debout sur l'avant indique par gestes le point vers lequel on doit se diriger. Le bouillonnement de l'eau lui indique quelques momens d'avance le point où une tortue va venir lever la tête pour respirer.

Lorsqu'il se voit à portée de l'animal, il le frappe avec force et le perce de son harpon. Aussitôt la tortue fuit de toutes ses forces, et tirant la cordelette à laquelle le fer est attaché, elle entraîne après elle le canot avec une très grande violence. Si le coup a été bien porté, le fer ne s'arrache pas; cependant le varreur, qui a retiré sa hampe, s'en sert pour indiquer à celui qui est à l'arrière de quel côté il doit gouverner. Sans cette précaution il pourrait arriver que la tortue prenant la barque en travers la fit chavirer.

Après que l'animal frappé a bien couru, les forces lui manquent; souvent même il étouffe faute de venir sur l'eau pour respirer. Quand le varreur sent que la corde mollit, il la retire peu à peu dans le canot; et s'approchant ainsi de la tortue morte ou extrêmement affaiblie, qu'il a fait revenir sur l'eau, il la prend par une patte et son compagnon par l'autre, et de la sorte on la fait entrer dans le bateau.

Nous avons dit que la tortue entraîne après elle le

canot; ces tortues sont en effet souvent d'une très grande taille, elles ont dans leurs pieds de devant des rames disposées très avantageusement, et leur puissance musculaire est des plus énergiques. Nous rapporterons à cette occasion un fait qui se passa à la Martinique en 1696.

Un Indien, esclave d'un des habitans de l'île, étant seul à pêcher dans un petit canot, aperçut une tortue qui dormait sur l'eau. Il s'en approcha doucement et lui passa dans une patte un nœud coulant, ayant d'avance fixé l'autre bout de la corde à l'avant du canot. La tortue s'éveilla, et se mit à fuir comme si elle n'eût rien traîné après elle. L'Indien ne s'épouvantait pas de se voir emporté avec tant de vitesse; il se tenait à l'arrière, et gouvernait avec sa pagaye pour parer les lames, espérant que la tortue se lasserait enfin ou qu'elle étoufferait. Mais il eut le malheur de tourner et de perdre dans cet accident sa pagaye, son couteau, ses lignes et les autres instrumens de pêche. Quoiqu'il fût habile nageur et pêcheur expérimenté, il ne parvint qu'avec beaucoup de peine à retourner son canot. Comme il ne pouvait plus gouverner, le même accident lui arriva neuf ou dix fois, et à chacune, pendant qu'il travaillait, la tortue se reposait, reprenait ses forces et recommençait une nouvelle course aussi rapide qu'au commencement. Elle le traîna ainsi un jour et deux nuits sans qu'il lui fût possible de détacher ou de couper la corde. Elle se lassa pourtant enfin, et le bonheur voulut qu'elle échouât sur un haut-fond, où l'Indien acheva de la tuer, étant lui-même demi-mort de faim, de soif et de fatigue.

LE CAROCCIO.

Le Caroccio était le palladium, l'arche sainte des villes républicaines de l'Italie, au moyen âge; il fut inventé, au douzième siècle, par Eribert, archevêque de Milan, à l'occasion d'une guerre de cette ville contre l'empereur.

Le Caroccio était un char porté sur quatre roues, et traîné par quatre paires de bœufs. Il était peint en rouge; les bœufs qui le traînaient étaient couverts jusqu'aux pieds de tapis rouges; une antenne, également peinte en rouge, s'élevait du milieu du char à une très grande hauteur; elle était terminée par un globe doré. Au-dessous, entre deux voiles blancs, flottait l'étendard de la commune; plus bas encore, et vers le milieu de l'antenne, un Christ, placé sur la croix, les bras étendus, semblait bénir l'armée. Une espèce de plate-forme était réservée, sur le devant du char, à quelques uns des plus vaillans soldats, destinés à le défendre; derrière, une autre plate-forme était occupée par les musiciens avec leurs trompettes. Les saints offices étaient célébrés sur le Caroccio, avant qu'il sortît de la ville, et souvent un chapelain lui était attaché, et l'accompagnait sur le champ de bataille. La perte du Caroccio était considérée comme la plus grande ignominie à laquelle une cité pût être exposée; aussi, tout ce que chaque ville avait de valeureux soldats, tout le nerf de l'armée, était-il choisi pour former la garde du char sacré, et tous les coups décisifs se portaient autour de lui.

DES CAPITULAIRES.

ÉTYMOLOGIE. — CHAMPS DE MAI. — AUTORITÉ DES CAPITULAIRES. — DÉSUÉTUDE. — BIBLIOGRAPHIE.

On désigne sous le nom de *Capitulaires* les lois faites dans nos anciennes assemblées nationales, sous Charlemagne et ses successeurs. Ce nom leur vient, dit-on, de ce qu'elles étaient rédigées par articles nommés *chapitres* ou *capitules*.

C'était un principe généralement admis chez les barbares de laisser aux nations vaincues leurs règles de justice et leurs lois. Fidèles à cet usage, les Francs, après la conquête des Gaules, permirent aux divers peuples qui les habitaient de conserver leur législation. Tandis que les Francs suivaient la loi salique, les Gaulois, devenus Romains, continuèrent à observer la loi romaine, les Bourguignons la loi gombette.

Mais bientôt, entre ces diverses législations également maintenues, il s'établit une sorte de confusion, comme entre les différentes races qui peuplaient le sol.

Les Capitulaires eurent alors pour but de remplacer les dispositions surannées ou tombées en désuétude de l'ancien droit, d'en compléter l'ensemble; enfin de réprimer les abus qui s'étaient introduits sous la première race.

On sait que, chaque année, il se tenait, en pleine campagne, au commencement du printemps, une grande assemblée de toute la nation, où se traitaient les affaires publiques, et où le prince et ses sujets s'offraient réciproquement des présens. C'était dans ces assemblées que se faisaient les capitulaires. Ils étaient portés au nom de l'empereur, mais l'assentiment national était indispensable pour leur donner force de loi. Ce principe y est formellement exprimé, que *la loi résulte du consentement du peuple et de la volonté du roi.* Charlemagne s'était réservé le droit de porter des capitulaires exécutés provisoirement, mais qui ne devenaient définitifs que lorsqu'ils avaient été consentis par le Champ-de-Mai.

Les Capitulaires traitaient de matières politiques, administratives, ecclésiastiques ou civiles. La plus grande partie ne regarde que la discipline ecclésiastique, et l'on y a transcrit beaucoup de canons des anciens conciles. Ceux qui sont relatifs aux choses temporelles ne contiennent souvent que des décisions dans des affaires particulières, d'autres ne sont visiblement que des instructions pour les commissaires envoyés dans les provinces. Il n'y a donc que bien peu d'articles généraux qui puissent fournir des principes de jurisprudence; encore ces articles sont-ils plutôt des exhortations à la vertu que des lois. Pour la plupart des questions de droit notamment dans la matière des contrats et de l'état des personnes (les serfs étaient un des plus fréquens sujets de procès), c'était toujours aux lois romaines qu'il fallait avoir recours.

Sanctionnés par la volonté de l'empereur et le consentement de tous, les Capitulaires ne pouvaient manquer d'obtenir une grande autorité. Sous le règne de Charlemagne, de Louis-le-Débonnaire et de ses enfans, ils étaient observés dans tout l'empire français, et cet empire renfermait alors l'Europe presque tout entière. Une des principales charges des intendans ou envoyés du prince était de les faire connaître aux peuples et d'en maintenir l'exécution dans les provinces. Long-temps après, les Capitulaires étaient même encore considérés comme des lois, ainsi qu'on le voit d'après les Épîtres d'Ives de Chartres, les Décrétales d'Innocent III et le Décret de Gratien, où l'on en trouve un grand nombre d'insérés.

Mais quant à leur observation rigoureuse et positive, l'établissement et l'extension continuelle des fiefs et de leurs usages, les désordres et l'anarchie qu'introduisirent sous la deuxième race la faiblesse des monarques et l'audace des grands, la rendirent de plus en plus rare et impossible. Sous la troisième race il n'en fut plus question : il n'y eut plus d'autre droit que le caprice du plus puissant, d'autre loi que celle du plus fort.

Les Capitulaires ont été réunis en corps, d'abord par un abbé Ansgise ou Ansegise, dont on ne connaît guère avec certitude que le nom, puis par un diacre de Mayence, nommé Benoit. Plus tard, du Tillet, Pierre

Pethou, François Pethou son frère, en publièrent de nouveaux recueils; mais la collection la meilleure et la plus complète est celle d'Étienne Baluze, imprimée en 1677, et dont Pierre de Chiniac a donné une nouvelle édition à Paris, en 1680, en deux gros volumes in-folio.

HOLY-ROOD.

A l'extrémité de la ville d'Edimbourg, capitale du royaume d'Écosse, et après le quartier de la Canongate, si célèbre depuis Walter-Scott, s'élève le palais d'Holy-Rood, que les habitans appellent simplement *l'Abbaye*.

Un jour David Ier, roi d'Écosse, chassait dans la forêt de Drumsheuch, non loin d'Édimbourg, et poursuivait un cerf. Il l'atteint; mais, au lieu de trouver un animal timide qui tombe sous ses coups, il rencontre, dans ce cerf, un ennemi qui lui résiste, et va le blesser. Heureusement, disent les chroniqueurs écossais, il lui apparut aussitôt une croix d'argent portée par un ange, qui fit enfuir le cerf et qui sauva le roi David. En mémoire de cet évènement, le roi fit aussitôt élever une abbaye à cette même place, y établit une confrérie de chanoines réguliers, et lui donna le nom d'*Holy-Rood*, c'est-à-dire *Sainte-Croix*.

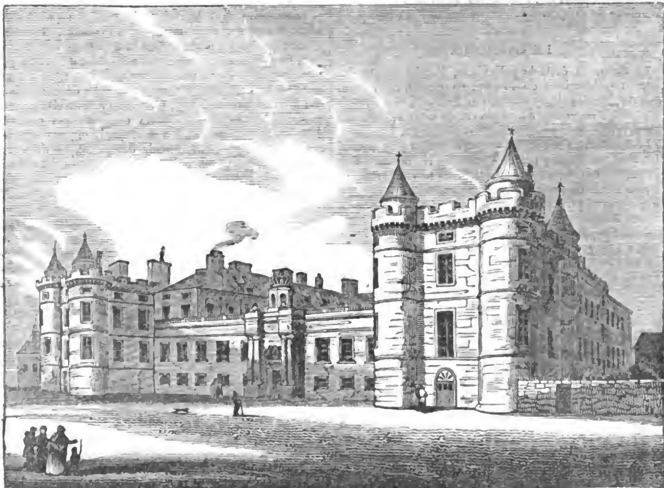
Édouard III, en 1332, pilla l'abbaye d'Holy-Rood, qui enfouissait de grandes richesses. En 1383, Richard II la fit incendier. Rebâtie peu de temps après, elle fut brûlée de nouveau en 1544; et lors de la réformation, le peuple la pilla encore, et ne laissa que ses murailles. Enfin, sous le règne de Jacques V, l'abbaye d'Holy-Rood fut érigée en palais.

L'aspect qui l'entoure maintenant ne donne pas à ce palais l'air de magnificence qui semblait devoir l'animer. Bien qu'il se trouve entre deux belles montagnes, *Arthur's Seat* et *Salisbury Craggs*, l'aridité de la végétation remplit de tristesse les abords d'Holy-Rood, qui est entouré d'une prairie sèche et nue, semée de pierres, où les femmes les plus pauvres de la Canongate viennent faire sécher leur linge.

Voici la description du château :

Quatre tours crénelées s'élèvent à l'entrée et la défendent. Une cour pavée, mais toute verte des herbes qu'on y laisse croître et environnée de grands bâtimens grisâtres où sont percées un petit nombre de fenêtres étroites, fait suite à la porte d'entrée. On prendrait alors le palais d'Holy-Rood pour le cloître de chartreux le plus triste.

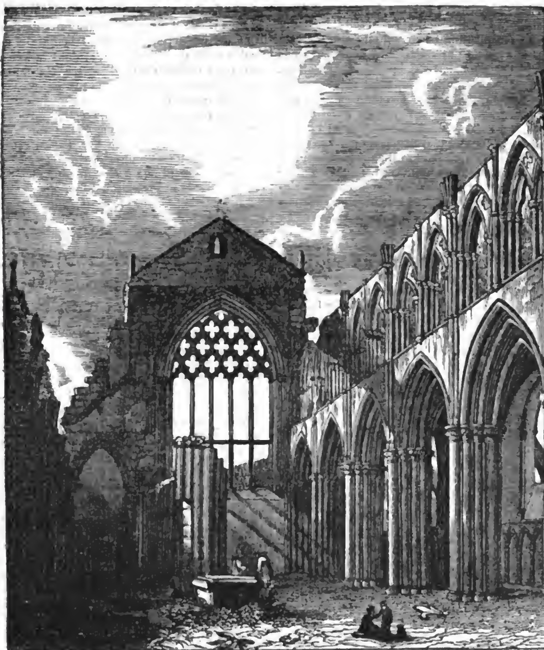
Au bout de cette cour, est une porte massive, qui forme l'entrée de la grande chapelle. C'est une ruine remarquable encore par son aspect. D'abord, en ouvrant cette porte massive, il semble que l'on va pénétrer dans quelque galerie, et l'on ne peut se défendre d'une impression soudaine d'étonnement, lorsque, par cette porte, on découvre un monde de ruines, des tiges de colonnes, des arcs brisés, des murs épais sur lesquels on découvre encore quelques bas-reliefs, et quelques fenêtres qui donnent une idée assez complète de l'architecture gothique; sur le sol, des inscriptions qui pouvaient être lisibles encore il y a un siècle, mais qui, maintenant, ne peuvent que faire reconnaître qu'elles sont tumulaires. Dans un coin le tombeau de Jacques V, père de Marie Stuart, et celui de Darnley son cousin et son époux.



(Palais d'Holy-Rood.)

En rentrant dans la cour, on se trouve entre l'aile des appartemens de Marie Stuart et celle des appartemens occupés en 1830 par Charles X et sa famille.

C'est l'aile droite qui était occupée par Marie Stuart. Une longue galerie en forme l'entrée. Dans cette galerie sont les portraits des rois d'Écosse, depuis Fergus jusqu'à Marie. De cette galerie, on arrive à la chambre à coucher. C'est celle qui reçut l'infortunée reine d'Écosse après son départ de la France. Tout le monde connaît la chanson de Béranger; il ne sera peut-être pas



(Chapelle d'Holy-Rood.)

hors de propos de citer ici la chanson composée par Marie Stuart elle-même :

Adieu, plaisant pays de France.
O ma patrie,
La plus chérie,
Qui a nourri ma jeune enfance.
Adieu France! Adieu mes beaux jours.
La nef qui disjoint nos amours
N'a eu de moi que la moitié.
Une part te reste : elle est tienne;
Je la fie à ton amitié,
Pour que de l'autre il te souvienne.

Quelques meubles sont épars dans cette chambre; de petites verroteries sur une table; quelques broderies que le *cicerone*, en pleurant, vous dit être de la main de Marie. On y remarque, en outre, le double fauteuil de son mariage avec James Stuart Darnley, son cousin, et le lit de damas cramoisi, orné de franges vertes, où la malheureuse reine reposa. Derrière la tapisserie, on montre encore l'escalier dérobé par lequel s'introduisirent Darnley et lord Ruthwen pour tuer le musicien Rizzio pendant qu'il était auprès de Marie Stuart. On dit encore au voyageur que les traces de sang des cinquante-six coups de poignard qu'il reçut sont visibles sur le carreau de la chambre, et le *cicerone* a soin de vous apprendre naïvement, que pour empêcher ce sang de s'effacer, *on en lave les traces toutes les semaines.*

L'aile gauche était occupée par la famille déchue des Bourbons. On y entre par un vestibule qui se trouve dans la cour intérieure, sous une galerie d'arcades qui règne à l'entour. On y monte par un grand escalier : l'appartement est au premier.

Là se présentent deux portes; l'une est celle d'une salle arrangée en chapelle, et où Charles X et sa famille venaient entendre la messe. L'autre est celle d'une grande salle rouge, au milieu de laquelle se trouve pour tout ameublement une petite table. A la suite est une salle qui servit de salle de bal sous Charles-Édouard. Plus loin une salle de passage qui fut celle du trône, depuis Jacques V, un salon de quarante pieds carrés, et enfin une autre grande pièce qui servait de cabinet à Charles X.

Une bataille du temps de la république. — On entamait l'action avec des nuées de tirailleurs à pied et à cheval; lancés suivant une idée générale plutôt que dirigés dans les détails du mouvement, ils harcelaient l'ennemi, échappaient à ses masses par leur vélocité, et à l'effet de son canon par leur éparpillement. On les relevait afin que le feu ne languît pas, on les renforçait pour les rendre plus efficaces.

Il est rare qu'une armée ait ses flancs appuyés d'une manière inexpugnable; d'ailleurs toutes les positions renferment en elles-mêmes, ou dans l'arrangement des

troupes qui les défendent, quelques lacunes qui favorisent l'assaillant. Les tirailleurs s'y précipitaient par inspiration, et l'inspiration ne manquait point dans un pareil temps et avec de pareils soldats. Le défaut de la cuirasse une fois saisi, c'était à qui porterait son effort. L'artillerie volante (on appelait ainsi les pièces servies par des canonniers à cheval) accourait au galop et mitraillait à brûle-pourpoint. Le corps de bataille s'ébranlait dans le sens de l'impulsion indiquée; l'infanterie en colonnes, car elle n'avait pas de feu à faire; la cavalerie intercalée par régimens ou en escadrons, afin d'être disponible partout et pour tout. Quand la pluie des balles et des boulets de l'ennemi commençait à s'épaissir, un officier, un soldat, quelquefois un représentant du peuple, entonnait l'hymne de la victoire. Le général mettait sur la pointe de son épée son chapeau surmonté du panache tricolore, pour être vu de loin et pour servir de ralliement aux braves. Les soldats prenaient le pas de course; ceux des premiers rangs croisaient la baïonnette; les tambours battaient la charge; l'air retentissait des cris mille et mille fois répétés : « En avant! en avant!... Vive la république!... »

Pour résister aux enfans de la patrie, il eût fallu être aussi passionné qu'eux-mêmes. Nos fantassins, hauts de cinq pieds, ramenaient par centaines les colosses d'Allemagne et de Croatie.

LE GÉNÉRAL FOY.

Tel serait devenu un grand homme s'il avait connu son fort, et perfectionné le principal de ses talens.

SAINT-ÉVREMONT.

LE FORMICALEO
(*MYRMELEON FORMICARIUM*).

L'ENTONNOIR. — SA CONSTRUCTION. — MOEURS ET MÉTAMORPHOSE DU FORMICALEO.

Le formicaleo, pendant son état de larve, est un ver hexapode, gros comme un cloporte ordinaire, d'un gris sale, moucheté de points noirs Sa tête, fortement déprimée, n'a point de bouche proprement dite, mais les organes de la manducation sont remplacés chez lui par deux petites cornes, hérissées de crochets vers leur extrémité supérieure. Cette arme lui est indispensable pour saisir sa proie qu'il ne peut joindre à la course, la courbure de son corps le forçant de marcher à reculons. Cette conformation, tout exceptionnelle, et qui semblerait vicieuse au premier coup d'œil, est une des propriétés les plus remarquables du formicaleo. S'il n'a point l'agilité des animaux de sa classe, son but n'en est pas moins atteint; l'adresse et la ruse viennent à son secours : sa table est toujours bien servie.

Le formicaleo n'est point indifférent sur le choix de son domicile. Condamné à une vie souterraine dans la première période de son existence, tous les terrains ne peuvent lui convenir; aussi n'est-ce que dans les endroits très secs et très sablonneux qu'il s'établit de préférence. Ordinairement c'est au pied d'un arbre dont le tronc est noueux, surplombé en voûte, ou de quelque mur dégradé exposé au soleil, qu'il plante sa tente. L'emplacement arrêté, notre insecte se met à l'ouvrage. Sa retraite se présente sous la forme d'un entonnoir, d'autant plus profond que le mineur est plus âgé ou plus robuste; le travail qu'elle exige est assez considérable. Il commence par en tracer l'enceinte. Son corps, caché entièrement sous le sable, fait alors l'office d'un soc de charrue, déchire la terre circulairement; puis, allant toujours à reculons, décrit une spirale dont le diamètre diminue progressivement. L'enceinte achevée l'ouvrage n'est encore qu'ébauché: une opération capitale réclame de nouveau sa patience et ses forces; il lui faut chasser hors de l'entonnoir un cône de sable renversé, dont la base a un diamètre égal à celui de l'ouverture, et dont la hauteur répond aux trois quarts de ce diamètre. En conséquence, le formicaleo s'arrête à chaque pas pour charger sa tête de sable, ce qu'il exécute avec une de ses pattes antérieures. Les mouvemens de cette patte se succédant sans interruption, la tête a bientôt son fardeau; l'animal s'en débarrasse en le jetant d'un seul bond hors du cercle. Cette manœuvre exige une grande habileté. Comme elle se répète à chaque tour de spire, on conçoit que la jambe qui tient lieu de main, finit à la longue par se fatiguer : la providence a tout prévu; le formicaleo la laisse reposer, et se sert de celle qui lui correspond. Ici, une difficulté se présente : le membre auxiliaire, pour être de quelque utilité, doit se trouver placé, comme la première main, vers l'intérieur du trou, ce qui nécessite un changement de position dans l'ouvrier. Cet obstacle ne le détourne point de son but; il traverse la distance qui le sépare du point diamétralement opposé, et reprend ses circonvolutions dans un sens inverse; la jambe qui, auparavant, se trouvait immédiate à la ligne extérieure, est alors contiguë à l'axe de l'entonnoir : l'excavation se poursuit, la nouvelle pelle fait son devoir.

Jusqu'ici, l'adresse du formicaleo n'offre aucune particularité dont certains insectes ne présentent l'équivalent; mais il est une circonstance qui, par les difficultés qu'elle entraîne, développe toute sa science, et l'élève au rang des animaux les plus intelligens. Cette circonstance est celle-ci. Quelquefois il arrive qu'au milieu de son labeur, le formicaleo rencontre un gravier d'un tel volume qu'il ne peut espérer le lancer en l'air avec sa tête; toutefois, loin de se désespérer, il s'arme d'audace et de courage, et, la tête hors du sable, il se décide à charger le fardeau sur ses épaules. L'extrémité de son corps s'alonge sous la pierre, et tous ses mouvemens sont calculés de telle sorte qu'il la glisse vers le milieu de son dos, et l'y met en équilibre. L'équilibre obtenu, il le faut garder, et gravir ainsi une côte taillée presque à pic. Grand est son embarras; tantôt la charge périclite à droite, tantôt à gauche, mille et mille oscillations peuvent à peine la retenir. Pauvre formicaleo! Malgré ses efforts, parfois la pierre lui échappe, sa constance ne se rebute pas; il recommence son manége aussi souvent que la fortune l'éprouve, et ne s'arrête que lorsqu'il l'a déposée à quelque distance de son gîte.

Le travail et la persévérance ont triomphé; l'entonnoir est entièrement débarrassé, le formicaleo n'a plus qu'à se munir d'espérance; immobile, il guette sa proie au fond de son trou. Celle-ci, quelquefois, se laisse attendre; notre chasseur fait alors de nécessité vertu; il jeûne jusqu'à ce qu'une fourmi butineuse, ou quelque cloporte égaré, vienne rôder autour du précipice. A peine l'insecte y met-il le pied, les parois s'éboulent, l'infortuné voyageur s'efforce de regagner la terre ferme. Peine inutile! Le formicaleo fait pleuvoir sur lui une grêle de sable, s'en rend bientôt maître, et en fait sa proie. Quand il en a extrait toute sa nourriture, il le place en travers sur ses épaules, et rejette au loin son cadavre desséché.

Ainsi se passe la jeunesse du formicaleo. Lorsque vient l'époque de sa dernière métamorphose, il n'a plus à s'inquiéter de sa nourriture. Ce n'est plus cet insecte si lourd, dont l'existence se traînait péniblement à terre : le formicaleo a quitté sa dépouille grossière; libre et svelte demoiselle, il chasse le long des eaux à la manière des hirondelles, et ne tarde pas à déposer ses œufs dans le sable : sa destinée est accomplie.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Souvenirs divers.

20 Juillet 1799. — A l'âge de trente-deux ans, la marquise Éléonore de Fonseca, arrêtée par l'ordre du cardinal Ruffo, et condamnée pour crime politique à être pendue, subit son supplice. Pendant l'occupation française, elle avait rédigé le *Moniteur napolitain*, où elle attaquait violemment le roi et la reine de Naples. Elle était belle et spirituelle : ses connaissances variées dans l'histoire naturelle furent utiles au savant Spallanzani.

20 Juillet 1817. — Mort de Suard, littérateur français, traducteur des voyages de Cook, de ceux du commodore Byron, des histoires d'Écosse, d'Amérique et de Charles-Quint par Robertson. En 1772, il fut appelé à l'Académie; Louis XV refusa d'approuver sa nomination, parce qu'il était *encyclopédiste*. Il ne fut admis qu'après une seconde élection approuvée de Louis XVI. Suard a dirigé la rédaction d'un journal anglais, de la *Gazette littéraire*, du *Journal étranger* et du *Publiciste*.

—

21 Juillet 1798. — Marche des Français au Caire, et bataille des Pyramides, remportée sur Mourad-bey, qui partageait avec Ibrahim-bey l'autorité suprême en Égypte.

—

22 Juillet 1705. — La réunion de l'Angleterre et de l'Écosse, vainement tentée sous Jacques Ier, Charles II et Guillaume III, momentanément réalisée par la toute-puissance de Cromwell, s'accomplit sous la reine Anne. C'est à compter de cette époque que les royaumes unis ont pris le nom de Grande-Bretagne.

22 Juillet 1800. — Mort de Bichat, physiologiste français, né à Thourette en 1771. Après la mort de Desault, son maître, il fit des cours sur l'anatomie, la physiologie, les maladies des os, et les opérations chirurgicales; bientôt il publia un *Traité des membranes*, des *Recherches sur la vie et la mort*, et une *Anatomie générale*. Il fut nommé médecin de l'Hôtel-Dieu en 1800, et dans la même année il succomba à une violente maladie. « Bichat, écrivit Corvisart au premier consul, vient de mourir sur un champ de bataille qui compte aussi plus d'une victime : personne, en si peu de temps, n'a fait tant de choses et aussi bien. »

—

23 Juillet 1431. — Ouverture du concile général de Bâle, sous le pape Eugène IV. On y confirme le décret rendu à Constance sur l'autorité des conciles : il y fut aussi question de la réformation générale de l'Église.

—

24 Juillet 1125. — Mort de la comtesse Mathilde, célèbre surtout par la donation qu'elle fit de tous ses biens à l'Église romaine, le 17 novembre 1102. Elle était fille de Boniface III, duc de Toscane; Lucques, Modène, Reggio, Mantoue, Ferrare, et vraisemblablement Parme et Plaisance, lui étaient soumis.

—

25 Juillet 1593. — Henri IV, roi de France et de Navarre, abjure le protestantisme dans la cathédrale de Saint-Denis, en présence du cardinal de Bourbon et de l'archevêque de Bourges.

—

26 Juillet 1793. — Établissement des lignes télégraphiques. Le 22 mars 1792, Chappe, l'inventeur du télégraphe, avait été présenté à la barre de la Convention nationale, et avait fait hommage de sa découverte, qui fut reçue avec enthousiasme. Le 1er avril 1793, la Convention rendit un décret qui accorda une somme de six mille francs pour en faire la première épreuve. Le 17 juillet 1795, la même assemblée, en attribuant une partie des victoires de la république aux heureux résultats obtenus par les télégraphes, décréta qu'il en serait établi un dans l'enceinte même du Palais National. Chappe est mort le 26 janvier 1829.

—

FÊTES ET CÉRÉMONIES DES INDOUS.

(EXTRAIT DES FRAGMENS DU CAPITAINE CASTIL-BLAZE.*)

« Au centre d'une petite plaine, où s'étaient réunis mille à douze cents Indous, s'élevait un mât qui soutenait à son sommet une longue perche transversale fixée par le milieu. Quelques hommes, pesant sur l'un des bouts de la perche, la tenaient aussi près que possible du sol, tandis que l'autre extrémité s'élevait en proportion. Je remarquai avec surprise qu'un corps humain y était suspendu. Il ne tombait point perpendiculairement, comme un criminel attaché à une potence, mais il paraissait nager dans l'air, où il agitait librement et ses mains et ses jambes.

» En approchant du cercle formé par les spectateurs, je découvris avec horreur que ce misérable n'était retenu dans sa position que par deux crocs en fer qui traversaient ses chairs. Toutefois rien, dans sa physionomie ni dans ses manières, n'indiquait sa souffrance. Cet homme ayant été descendu et décroché, il fut remplacé par un autre *sunnyass*, c'est sous ce nom qu'on désigne cette sorte de fanatiques. On n'employa pas la force pour le conduire au lieu du supplice; et loin de donner des signes de terreur, il s'avança gaiement du seuil de la pagode, où il s'était prosterné en adoration, la face contre terre. Pendant sa prière, un prêtre s'était approché de lui et avait marqué la place où il fallait enfoncer les crocs; un autre prêtre officiant, après avoir frappé le dos de sa victime, l'avait pincé ensuite fortement, tandis qu'un troisième introduisait les crocs avec adresse sous la peau et le tissu cellulaire, juste au-dessous de l'omoplate. Cela fait, le sunnyass se releva gaiement, et dès qu'il fut debout on lui jeta au visage de l'eau préalablement dédiée à Shiva. On le conduisit alors en cérémonie vers une petite plate-forme où l'on venait de transporter la perche et le mât; à son approche il fut salué par de vives acclamations, et le son des tamtams et des trompettes se mêla aux cris de la foule. Le sunnyass, en montant sur la plate-forme, déchira les guirlandes et les couronnes de fleurs dont on l'avait orné, et les assistans s'en disputèrent les débris.

» Son vêtement, si c'en était un, se bornait à un caleçon et à une veste en filet, dont les mailles pouvaient avoir un pouce de large. Il portait en outre une bande d'étoffe rayée qui entoure le corps de tous les Indous.

» Comme les spectateurs, au lieu de paraître choqués de ma présence, m'encourageaient à avancer, je montai sur l'échafaud, et me plaçai de manière à voir si l'on avait recours à quelque supercherie. Les crocs, qui étaient d'un acier bien poli, étaient forts comme un hameçon à requins, mais sans barbes, et gros comme le petit doigt d'un homme. Les pointes étant très aiguës, l'introduction eut lieu sans déchirures, et si adroitement que le sang ne coula pas; le sunnyass ne parut point en ressentir de douleur, et continua de causer avec ceux qui l'entouraient. Aux crocs tenaient de forts fils de coton qui servirent à les attacher à l'une des extrémités de la perche, que l'on abaissa au moyen de cordes disposées à cet effet; et les hommes placés à l'autre extrémité l'attirant à eux, le fanatique plana aussitôt au-dessus de nos têtes.

» Pour montrer qu'il était parfaitement maître de lui, il prit dans une gibecière, attachée autour de son corps, des poignées de fleurs qu'il jeta à la foule en la saluant de gestes animés et de cris joyeux. Les assistans se je-

tèrent avec ardeur sur ces saintes reliques; et pour ne pas faire de jaloux, les hommes placés à la partie inférieure de la perche tournèrent lentement, faisant ainsi planer le sunnyass sur tous les points de



(Cérémonie du Sunnyass.)

la circonférence. Le centre de la perche était fixé dans un double pivot qui permettait de lui imprimer à volonté un mouvement de bascule ou de rotation. Le fanatique, qui paraissait enchanté de sa position, fit trois tours dans l'espace de cinq minutes. Après quoi on le descendit, et les cordes ayant été déliées, il fut ramené à la pagode par les prêtres au bruit des tamtams. Là, on le décrocha, et d'acteur devenant aussitôt spectateur, il se mêla à la procession qui escorta le nouveau patient. »

INSTRUCTION PRIMAIRE.

L'ABBÉ GAULTIER.

Alouisius-Édouard-Camille Gaultier est né en Italie vers 1755. Il reçut les ordres sacrés à Rome, et, à trente-cinq ans, vint se fixer en France, la patrie de son père et de sa mère.

Frappé des difficultés que les enfans éprouvaient à s'initier aux premiers élémens de l'instruction, touché des larmes qu'il leur voyait répandre, il s'occupa avec ardeur des moyens de perfectionner les méthodes d'enseignement primaire, et de dégager les études de tout ce qu'elles ont d'aride et de décourageant pour l'enfance. Il apprit à se mettre à la portée des petits écoliers, à attirer leur confiance; il essaya de rendre leurs jeux utiles, en y mêlant avec précaution des notions de grammaire, d'histoire, de géographie. C'est en causant avec eux qu'il comprit jusqu'où pouvait atteindre leur intelligence : « Il y a plus à apprendre qu'on ne pense, disait-il, dans le commerce et la conversation des enfans. » Et, en effet, c'est pour ainsi dire en écrivant sous leur dictée qu'il composa ses ouvrages.

Pendant le cours de la révolution française, il vécut quelque temps en Hollande, et passa plusieurs années en Angleterre. A Londres, il institua un lycée pour les enfans de pauvres familles émigrées, auxquels il donna une instruction gratuite.

Après la révolution, l'abbé Gaultier, de retour en France, ouvrit des cours et instruisit à professer d'après sa méthode de jeunes maîtres, qui l'ont vénéré comme un père et un ami. Long-temps avant qu'il fût question d'enseignement mutuel, l'abbé Gaultier avait conçu l'heureuse idée de faire instruire les enfans les uns par les autres, et voici à quelle occasion il en fit la première application. On rapporte qu'un jour des professeurs français qu'il avait initiés à sa méthode, mécontens de ne retirer aucune rétribution de leurs travaux, l'abandonnèrent tous au milieu d'une séance, pendant le cours des exercices de la classe. L'abbé Gaultier, après leur départ, choisit, pour les remplacer, quelques uns des élèves les plus avancés, et continua la leçon : sans trouble, sans désordre, les exercices s'achevèrent, et depuis ce moment le maître ne voulut plus d'autres aides que les enfans eux-mêmes. On reconnaît dans cette inspiration provoquée par la nécessité la création des *moniteurs*, qui sont à la tête des diverses classes dans les écoles mutuelles.

Dans un voyage qu'il fit à Londres en 1814, il étudia l'application qu'on y avait faite du principe de l'enseignement mutuel à l'instruction primaire. Il en revint avec de précieux documens, qu'il communiqua, en 1815, au ministre Carnot; et il commença, dès cette époque, à être l'un des plus zélés fondateurs et propagateurs de cette méthode, si favorable aux progrès de l'instruction.

Son zèle ardent pour la jeunesse, que l'âge ne refroidissait point, l'engagea à réunir chez lui, tous les jeudis, les moniteurs des écoles d'enseignement mutuel qui annonçaient d'heureuses dispositions : il leur faisait donner sous ses yeux une instruction plus élevée, et les encourageait dans la pratique de leurs devoirs.

L'abbé Gaultier joignait aux dons les plus aimables de l'esprit les qualités du cœur les plus attachantes; sa conversation était gaie, animée et instructive. L'illustre historien de Bossuet et de Fénelon, le cardinal de Bausset, disait en parlant de l'abbé Gaultier : *C'est là vie la plus respectable que je connaisse.*



(L'abbé Gaultier.)

Les divers ouvrages qu'il a composés sont au nombre de quinze, et plusieurs ont eu jusqu'à vingt éditions. Ce fut le 19 septembre 1818 que cet homme éclairé et bienfaisant expira, âgé de soixante-trois ans. Quelques mois auparavant, il avait été élu vice-président du conseil d'administration de la Société pour l'instruction élémentaire, à laquelle est due en grande partie l'impulsion remarquable qu'a reçue depuis quinze ans l'éducation populaire en France.

Pour ne pas éprouver de retard dans l'envoi des livraisons, nous invitons nos souscripteurs dont l'abonnement expire à la 26e à vouloir bien le renouveler.

SERPENS ENCHANTÉS.



(Jongleurs indiens montrant des serpens apprivoisés.)

C'est une croyance très ancienne parmi les peuples de l'Asie, que certains enchantemens ont le pouvoir de rendre les serpens inoffensifs, et même dociles aux commandemens de l'enchanteur. Quelques passages de la bible en font mention : dans le psaume 57, les pécheurs sont comparés à « des serpens furieux, à des aspics qui se bouchent les oreilles pour ne rien entendre, et que l'enchanteur le plus habile ne forcera point à l'écouter. » Dans le VIIIe chapitre de Jérémie, Dieu menace les Israélites infidèles d'envoyer contre eux « des serpens et des basilics contre lesquels les enchantemens seront sans pouvoir, et qui les déchireront de leurs morsures. » Il est évident que ce langage, qui fait allusion aux préjugés populaires, n'est pas un témoignage que l'on puisse invoquer à leur appui : il prouve seulement que ces préjugés étaient répandus partout, et même parmi les Juifs. Comme tout changement, tout progrès est extrêmement lent en Asie, il n'est pas surprenant que les voyageurs modernes y aient retrouvé les superstitions dont il est parlé dans la Bible. Suivant le docteur Shaw, les croyances relatives au pouvoir des magiciens sur les serpens s'étendent même hors du continent asiatique. Des chants, de simples paroles, des sentences écrites sur des bandes de papier, l'assemblage et les combinaisons de certains nombres, ôtent à ces reptiles leur venin, leurs dents, tous leurs moyens d'attaque et de défense. Dans l'Hindoustan une classe de jongleurs exploitent à leur profit la crédulité du peuple, et donnent le spectacle de serpens très venimeux qu'ils manient à leur gré : les serpens exécutent même une sorte de danse au son d'un instrument. Sans reconnaître que ces prestigiateurs possèdent en effet tous les secrets dont ils se vantent, quelques Européens leur ont accordé le talent d'attirer par l'attrait de leur musique et de faire sortir de sa cachette le serpent nommé *cobra di capello*, l'un des plus redoutables de tous ceux que l'on trouve dans ces contrées. Il faut bien, en effet, que ces hommes sachent se procurer le grand nombre de reptiles dont ils ont besoin pour leurs représentations publiques, et les saisir sans en être mordus; mais pour ces sortes de captures l'adresse du chasseur suffit, sans qu'il soit nécessaire de recourir aux artifices du sorcier. Dès qu'un serpent est pris, l'opérateur lui arrache les deux crochets à venin, et le met ainsi dans l'impuissance de faire des morsures dangereuses; c'est alors que l'animal, devenu prisonnier et désarmé, reçoit l'éducation qu'il plaît à son maître de lui donner. Il paraît que les Hindous ont porté très loin l'art de se faire comprendre par ces esclaves, et de les rendre attentifs et dociles : ils leur apprennent à se blottir dans un trou, une fente, derrière un meuble, sans que les spectateurs s'en aperçoivent ; car au talent de se faire obéir par leurs serpens ils joignent l'adresse et la subtilité des plus habiles escamoteurs. Au son d'un instrument assez semblable à une cornemuse irlandaise, le reptile sort de sa retraite et commence ses exercices. Le jongleur ne manque pas d'affirmer qu'il a délivré l'habitation d'un hôte redoutable, et les crédules assistans le croient sur sa parole. Des Européens moins confians ont voulu pénétrer le mystère; ils ont pris quelques uns de ces serpens attirés par la musique, et après les avoir tués ils les ont soigneusement examinés : les crochets à venin manquaient à tous, et par conséquent ce n'étaient que des serpens privés.

Quoiqu'il n'y ait plus rien de surnaturel dans le spectacle de ces serpens attirés et dansant au son d'une musique triste et plaintive plutôt que gaie, on est encore surpris de l'habileté des instituteurs qui ont pu

leur apprendre à exécuter avec assez de régularité des mouvemens cadencés, des ondulations symétriques. Ces jongleurs sont de la plus basse caste de l'Inde, en sorte que le pouvoir dont ils se vantent ne leur attire pas plus de respect. Leur art n'est pas toujours sans péril, non pour eux-mêmes, mais pour les assistans. M. Johnson, auquel on doit une description des amusemens des Indiens, raconte qu'à l'un de ces spectacles, qui avait attiré une grande affluence de curieux, un jeune garçon eut l'imprudence de provoquer un des serpens du jongleur pour voir s'il en serait mordu : le reptile lui donna cette triste satisfaction, c'était un *cobra di capello*; une heure après, le jeune garçon était mort. Le serpent coupable de cet homicide fut examiné : on reconnut que ses crochets à venin avaient repoussé, et quoiqu'ils ne débordassent pas encore la mâchoire, ils avaient pu atteindre la main qui s'était exposée à leur dangereuse atteinte. Le père de la victime assura que cet événement était le premier dont il eût été témoin, et que jamais il n'avait entendu parler de pareils accidens. On ne peut cependant pas ignorer dans les Indes que les crochets des serpens venimeux repoussent lorsqu'ils ont été enlevés, que même ce remplacement est accompli au bout de quelques mois, et qu'il peut se renouveler indéfiniment.

— Un gentilhomme de l'armée de Henri III ayant rencontré Marolles, qui servait dans celle de la ligue, lui demanda s'il y avait quelqu'un de son parti qui voulût rompre une lance pour l'amour des dames. « Il y en a mille, répondit Marolles, mais il n'en faut point d'autre que moi seul. — Vous êtes donc vaillant et amoureux? lui dit Marivaux; je vous en estime davantage, et cela suffit. » Les deux armées et une foule de dames assistèrent au duel : Marolles enfonça sa lance dans l'œil de Marivaux, qui en mourut.

LES GUELFES ET LES GIBELINS.

Les Guelfes et les Gibelins sont deux partis célèbres par leurs luttes sanglantes en Italie. Leur origine remonte jusqu'au commencement du treizième siècle. C'est en Allemagne d'abord que s'élevèrent avec leur nom de guerre ces deux partis acharnés l'un contre l'autre; les Guelfes et les Gibelins étaient deux illustres maisons qui se disputaient la couronne impériale; le chef de l'une de ces maisons était désigné par le nom de *Gueibelinga* ou *Waiblinga*, château du diocèse d'Augsbourg, dans les montagnes de Hertfeld, d'où cette famille était peut-être sortie; ses partisans furent, plus tard, appelés Gibelins. L'autre était originaire d'Altford; comme elle eut à sa tête successivement plusieurs princes qui portaient le nom de *Guelfo* ou *Welf*, elle fut, ainsi que ses partisans, désignée par celui de Guelfes.

Vers 1100, les empereurs de la maison des Gibelins ayant eu à soutenir de longues guerres contre l'église, les Guelfes se déclarèrent ses protecteurs. Depuis, le nom de Guelfe a toujours servi à désigner les partisans de l'église, et celui de Gibelin, les partisans de l'empereur. Comme c'est en Italie que les papes et les empereurs s'attaquèrent, ce fut là aussi le théâtre des luttes violentes des Guelfes et des Gibelins. Toute l'Italie, pendant cinq siècles, fut divisée entre ces deux partis. En général, les nobles étaient du côté de l'empereur, les villes et les républiques du côté du pape. Le parti guelfe était le parti de la liberté et de l'unité italienne. M. Sismondi, a écrit une volumineuse histoire des républiques italiennes, dans laquelle sont racontées les sanglantes querelles des Guelfes et des Gibelins; mais il y a lieu de se défier des jugemens de M. Sismondi qui, issu d'une famille gibeline, est peu impartial envers les Guelfes et l'église, et ne comprend pas toujours la politique des papes. Les noms de Guelfes et de Gibelins finirent par tomber en désuétude, vers le quinzième siècle, à l'époque de la chute définitive des républiques italiennes, quand une multitude de petites royautés se furent élevées sur les débris des communes, et quand les étrangers, les Espagnols et les Français, vinrent prendre l'Italie pour théâtre de leurs guerres et substituer la lutte de leurs passions et de leurs intérêts à celle de passions et d'intérêts nationaux.

CHASSE AU CERF.

NOMS DU CERF A SES DIFFÉRENS AGES. — ÉQUIPAGES DE CHASSE. — TEMPS DE LA CHASSE. — DISPOSITIONS. — POURSUITES. — MORT DU CERF.

De toutes les chasses, la plus remarquable est encore aujourd'hui celle du cerf. La pompe qu'on y déploie, le luxe d'équipages, le nombreux concours d'hommes et de chevaux, en font un plaisir dispendieux qui n'est plus permis qu'à peu de personnes. Aussi, l'art de cette chasse semble-t-il destiné à devenir presque aussi rare que la science du blason. C'est une grande désolation pour les vieux chasseurs de penser que bientôt on abattra les cerfs, dans les bois, sans cérémonie, comme de simples lapins.

La tête du cerf est armée de bois qui tombent vers la fin de février ou au commencement de mars : c'est à la longueur et à la forme de ces bois que l'on reconnaît son âge, et à chaque transformation qu'il subit dans cet ornement, il reçoit des chasseurs un nom différent. Pendant la première année, on n'aperçoit sur la tête des jeunes cerfs qu'une petite protubérance recouverte d'une peau mince et velue; on lui donne alors le nom de *faon*. La seconde année, ses cornes sont droites et isolées; il prend alors le nom de *daguet*, qu'il quitte six mois après, pour prendre celui de *hère*. L'année suivante ses bois produisent deux branches ou *andouillers* qui le font appeler *deuxième tête*. Il lui vient ensuite chaque année un nouvel andouiller qui lui fait successivement donner le nom de *troisième* et *quatrième tête*. Enfin, après cinq années révolues, sa ramure se trouvant chargée de cinq andouillers de chaque côté, on



(Cerfs dix cors.)

l'appelle cerf de *dix cors jeunement*; à cinq ans et demi, cerf *dix cors*; puis jusqu'à l'âge de vingt à trente ans, qui est la durée ordinaire de la vie de ces animaux, il porte le nom de vieux cerf. Les chasseurs préfèrent les cerfs de *quatrième tête* et de *dix cors jeunement* à

tous autres, parce qu'ils courent mieux et plus long-temps, que leurs empreintes sont mieux formées et donnent lieu à moins d'erreurs.

L'équipage dont on se sert pour cette chasse se compose le plus ordinairement de douze ou quatorze veneurs, nommés, les uns *piqueurs piquans*, les autres, *valets de limiers*, à pied et à cheval ; de quatre-vingt-dix à cent chevaux (les chevaux limousins et anglais sont ceux dont on se sert préférablement); de quatre-vingts chiens, quarante limiers et quarante chiens courans.

Il faut ordinairement trois ou quatre relais pour une chasse : un relai se compose de vingt chevaux et de seize chiens : deux hommes sont chargés de les surveiller; on dispose ces relais de distance en distance sur la route que doit tenir la chasse : en y arrivant, on change de chevaux, on découple les chiens, sans pour cela arrêter ceux qui courent déjà, de sorte qu'un cerf, s'il court long-temps, a toute la meute à sa poursuite.

C'est ordinairement vers la mi-octobre que commencent les grandes chasses *à courre*. Les cerfs cherchent alors à se réunir dans les endroits les plus propres à *viander* (pâturer). Cette saison convient mieux d'ailleurs aux chasseurs, qui n'ont plus à redouter dans ce temps la fatigue des chaleurs de l'été.

Lorsqu'une chasse doit avoir lieu, deux veneurs vont dès la veille parcourir les cantons où ils présument devoir rencontrer des cerfs; c'est aux *empreintes* (traces que le pied du cerf laisse sur le terrain), et aux *fumées*, qu'ils reconnaissent l'âge de ces animaux. Ces données sont si certaines, qu'il est bien rare qu'ils s'y trompent, pour peu qu'ils aient d'expérience.

Le jour de la chasse, les veneurs partent de grand matin, pour arriver à *leur quête* (canton de forêt assigné à un piqueur), et *mettre devant ;* on appelle *mettre devant*, se faire précéder par un limier, pour découvrir d'une manière certaine la retraite ou *reposée* du cerf. Lorsqu'ils ont dépisté un cerf, ils le détournent, l'isolent, autant que possible, l'observent, et ne le quittent pas jusqu'à l'heure du rendez-vous, où ils viennent faire leur rapport. S'il arrive qu'ils aient observé plusieurs cerfs, l'usage veut qu'on aille au plus gros et *au plus beau parti* (le lieu le plus commode pour courre le cerf).

On se dispose alors à *aller attaquer;* les chiens sont placés à l'endroit indiqué; les piqueurs se rangent autour de l'enceinte pour observer la bête au moment où elle en sort; d'autres partent pour aller *frapper aux brisées* (petites branches cassées autour de l'endroit où se trouve le cerf, pour le reconnaître). On découple dix chiens, avec lesquels on foule l'enceinte jusqu'à ce que l'on arrive près du cerf. Cet instant est l'un des plus curieux de la chasse ; à la vue des chiens et des veneurs, le cerf dresse fièrement la tête, hésite un moment s'il leur résistera ou s'il prendra la fuite ; mais bientôt sa timidité naturelle l'emporte sur cette velléité de courage. Épouvanté par les cris des hommes et les aboiemens des chiens, il recule quelques pas, puis s'élance; à l'instant, les trompes font retentir la forêt de la fanfare propre au cerf que l'on a lancé. Les chasseurs animent leurs chiens de la voix et de la trompe, et suivent avec ardeur l'animal qui fuit devant eux.

La chasse est commencée. Elle continue à travers les bois et les buissons. Les chiens seuls y suivent le cerf; les hommes et les chevaux prennent les routes pratiquées à cet effet dans les bois; ils se guident dans leur course sur les aboiemens continuels des chiens. On cherche autant que possible à forcer le cerf à faire un *débuché*, c'est-à-dire à quitter le bois pour prendre la plaine. La chasse alors est plus belle; le cerf se montre à découvert ; hommes, chevaux et chiens s'élancent à la fois après lui, et rivalisent d'ardeur et de rapidité.

Quelquefois le cerf se réfugie dans un canton où il espère en trouver d'autres. Il les fait partir à sa place, et donne ainsi le change aux chiens; dès que les piqueurs s'en aperçoivent, ils font tous leurs efforts pour les rallier et les ramener sur les voies de leur cerf. S'ils ne peuvent y parvenir et qu'ils tombent en défaut, au lieu de se lancer à la poursuite des bêtes de *l'accompagnée*, ils arrêtent leurs chiens, et les ramènent à l'endroit où ils ont pris le change; ils sont alors sûrs d'y retrouver le *cerf de meute*. Cet accident, au reste, ne peut arriver qu'au commencement de la chasse; car si les chiens poursuivent le cerf depuis long-temps, leur odorat est tellement frappé de son odeur, que, quoi qu'il fasse, ils ne le quittent plus pour en courre d'autres.

Enfin, après une longue fuite, si le cerf trouve un étang, il s'y jette. Les veneurs y arrivent, et sonnent la *fanfare de l'eau*. Lorsque l'animal ne paraît pas disposé à en sortir, un des chasseurs le tue d'un coup de carabine et fait sonner *l'alhali par terre*. Souvent le cerf ne fait que traverser l'étang et se fait chasser de nouveau. On sonne à l'instant la *sortie de l'eau* et le *débuché*. S'il se lance dans la plaine, les piqueurs se hâtent alors de rallier leurs chiens et de poursuivre de nouveau; mais, dans ce cas, la chasse ne peut être longue, car le cerf n'a plus l'énergie nécessaire pour fatiguer ceux qui le poursuivent.

Quelquefois le cerf refuse d'aller à l'eau ; sentant ses forces épuisées, n'espérant plus sauver sa vie par la fuite, il s'arrête, se retourne vers les chiens pour leur faire payer leur victoire et ne pas mourir sans vengeance. Acculé à un arbre, il baisse la tête et en éventre deux ou trois, si les chasseurs lui en laissent le temps et ne le font pas tomber d'un coup de carabine aussitôt qu'ils le voient s'arrêter. Cette fin de chasse est plus rare que la précédente, et sur dix cerfs chassés, huit, sans aucun doute, iront à l'eau, espérant, en prenant ce parti, n'être pas suivis par les chiens.

Lorsque le cerf est abattu, les piqueurs s'en emparent, l'éventrent, le dépouillent, en réservent le corps et les membres pour eux, et abandonnent aux chiens le *dedans*, c'est-à-dire les poumons, les foies et la panse, pour en faire *curée*. Pendant qu'on leur prépare ce repas, on les rallie le mieux qu'on peut. On les tient en respect quelques instans à l'aide du fouet, car la parole serait insuffisante pour modérer leur ardeur et leur voracité. Enfin, on leur livre leur proie, et pendant qu'ils la dévorent, les chasseurs sonnent les fanfares les plus gaies pour célébrer leur triomphe. Il serait difficile de rendre l'effet de cette harmonie répétée par tous les échos de la forêt. La trompe perd dans les bois ces sons rudes et sauvages qui terrifient une oreille délicate, et semble dans ce moment emprunter la douceur du cor d'harmonie.

Quand cette chasse a été courte et que le cerf a peu couru, on va en attaquer un autre, sinon on sonne la *retraite prise*, qui est la fin de la chasse.

Mais tout n'est pas terminé pour les piqueurs ; il leur reste à chercher les chiens, qui, excédés de fatigue, sont restés couchés dans les taillis. Ils partent donc pour faire le *contrepied*, c'est-à-dire pour suivre toutes les allées et routes qu'a parcourues la chasse. Ce dernier devoir rempli, tous les chiens et les chevaux rassemblés, ils rentrent à la vènerie.

LES CARTONS DE RAPHAEL.

N° 2. — LE SACRIFICE DE LYSTRE.

EXTRAIT DES ACTES DES APÔTRES.

« Il y avait à Lystre (ville de Lycaonie) un homme perclus de ses jambes, qui, dès le ventre de sa mère, était boiteux, et qui n'avait jamais marché.



(Le Sacrifice de Lystre.)

» Cet homme entendit la prédication de Paul; et Paul arrêtant les yeux sur lui, et voyant qu'il avait la foi qu'il serait guéri, il lui dit à haute voix : « Levez-vous, et » tenez-vous droit sur vos pieds. » Aussitôt il se leva en sautant, et commença à marcher.

» Le peuple ayant vu ce que Paul avait fait, ils élevèrent leur voix, et dirent en langue lycaonienne : « Ce » sont des dieux qui sont descendus vers nous, sous la » forme d'hommes. »

» Et ils appelaient Barnabé Jupiter, et Paul Mercure, parce que c'était lui qui portait la parole.

» Et même le sacrificateur du temple de Jupiter, qui était près de la ville, amena des taureaux, et apporta des couronnes devant la porte, voulant aussi bien que le peuple leur sacrifier.

» Mais les apôtres Barnabé et Paul ayant entendu ceci, déchirèrent leurs vêtemens; et, s'avançant au milieu de la multitude, ils crièrent :

« Mes amis, que voulez-vous faire? Nous ne sommes » que des hommes, non plus que vous, et sujets aux mê» mes infirmités; et nous vous annonçons que vous quittiez » ces vaines superstitions, et que vous vous convertissiez » au Dieu vivant, qui a fait le ciel et la terre, la mer, et » tout ce qu'ils contiennent; qui, dans les siècles passés, » a laissé marcher toutes les nations dans leurs voies. Et » néanmoins, il n'a point cessé de rendre toujours témoi» gnage de ce qu'il est, en faisant du bien aux hommes, » en dispensant les pluies du ciel, et les temps favorables » pour les fruits; en nous donnant la nourriture avec » abondance, et remplissant nos cœurs de joie. »

» Mais, quoi qu'ils pussent dire, ils eurent bien de la peine à empêcher que le peuple ne leur sacrifiât. »

Tel est le sujet que Raphaël a représenté dans le carton dont nous donnons la gravure, et où le génie du grand peintre se montre aussi puissant que dans les plus célèbres de ses compositions.

Tout ce que le récit des Actes des Apôtres indique de poésie est exprimé. Dans l'effet général comme dans les détails, la simplicité du christianisme naissant contraste avec la splendeur du paganisme mourant; le calme s'unit au mouvement, le repos à l'action, la dignité et la confiance religieuse à l'agitation et l'étonnement populaires.

Paul et Barnabé se distinguent tout d'abord par la place qu'ils occupent dans la scène, par leur ferveur et la dignité de leur maintien, par l'attention de la foule qui se porte vers eux : Paul, suivant le texte, s'avance vers la multitude en protestant contre les honneurs aveugles qu'on veut lui rendre.

Les prêtres païens couronnés s'humilient, le sacrificateur est prêt à frapper un taureau devant l'autel; un disciple chrétien s'est élancé du sein de la foule pour l'arrêter.

Immédiatement derrière ce disciple, le boiteux que Paul a guéri miraculeusement est debout; entraîné par son émotion, il presse et joint ses mains; les traits de son visage qui exprime au plus haut degré l'admiration et la reconnaissance, conserve ce caractère particulier aux personnes difformes de naissance. Ses jambes nues et nerveuses le soutiennent maintenant sans peine : ses liens et ses béquilles, désormais inutiles, sont tombées à terre; un vieillard qu'à la noblesse de sa physionomie et à la richesse de ses sandales on reconnaît pour un des principaux habitans de Lystre, se baisse et vérifie le miracle en soulevant un pan du vêtement qui couvrait la jambe naguère estropiée; plus loin, des hommes du peuple regardent aussi avec des expressions variées d'étonnement.

Il est impossible de ne pas remarquer au milieu de toutes ces figures agitées de sentimens si divers, deux enfans placés derrière l'autel; l'un joue des deux flûtes, l'autre porte une boîte d'encens : leur calme innocent et distrait saisit l'attention et produit une impression pleine de charmes.

Toute la partie de la composition relative au sacrifice, a été empruntée par Raphaël à un bas-relief antique.

Pour se rendre bien compte du mérite d'une œuvre d'art, il est une méthode que l'on a quelquefois recommandée et qui nous paraît en effet propre à exercer le jugement et l'imagination, et en même temps à habituer à une saine critique. Cette méthode consiste, lorsqu'on est en présence d'un tableau, et au moment où le regard a compris le sujet avant d'avoir encore saisi les détails, à se recueillir quelques instans et à rechercher comment on aurait conçu et développé le même sujet, si l'on avait été appelé à le traiter. Les résultats auxquels conduit ce travail intérieur servent ensuite de terme de comparaison pour apprécier les beautés de l'œuvre que l'on a devant les yeux; et chaque découverte d'une expression ou d'un développement qu'on n'avait point su imaginer, sont une occasion de vive jouissance et d'étude profitable; on arrive de plus, par cette voie, à être toujours modeste et naïf, soit que l'on blâme, soit que l'on admire.

LA CHUTE D'ALPNACH.

Parmi les forêts qui recouvrent les hautes montagnes de la Suisse, de magnifiques bois de charpente se trouvent dans des positions presque inaccessibles. La dépense des routes, si toutefois il était possible d'en construire dans de pareilles localités, empêcherait les habitans de retirer aucun avantage de ces ressources presque inépuisables. Placés par la nature à une élévation considérable, ces bois sont précisément dans les circonstances les plus propres à l'application des moyens mécaniques, et les habitans y ont recours pour faire servir la force de la pesanteur à les débarrasser d'une partie de leurs travaux. Les plans inclinés qu'ils ont établis dans diverses forêts, et au moyen desquels les bois sont amenés jusque dans les cours d'eau, ont excité l'admiration des voyageurs, car ces plans inclinés, outre le mérite de la simplicité, ont encore celui de l'économie, leur construction n'exigeant guère d'autres matériaux que ceux qui se trouvent sur les lieux mêmes. De tous ces chefs-d'œuvre de charpente, la *chute d'Alpnach* est le plus gigantesque, tant à cause de sa grande longueur, que de son point de depart, placé dans une position presque inaccessible. Nous en empruntons la description aux Annales de Gilbert, publiées en allemand, en 1819.

Depuis plusieurs siècles, les flancs escarpés et les gorges profondes du mont Pilate étaient couverts de forêts impénétrables. D'immenses précipices les entouraient de toutes parts; on citait les chasseurs assez hardis pour avoir affronté les dangers d'y pénétrer, et jamais les habitans de la vallée n'avaient conçu l'idée d'y porter la hache. Des arbres immenses croissaient et périssaient sans être de la moindre utilité aux hommes, lorsqu'un étranger, conduit dans ces lieux par la chasse des chamois, fut frappé de la beauté des bois de construction qu'il y remarqua, et appela sur eux l'attention de quelques uns des principaux habitans. Les ingénieurs les plus habiles furent consultés, et tous déclarèrent l'impossibilité de tirer parti de ces richesses. Cependant, en novembre 1816, M. Rupp et trois Suisses, ayant bien reconnu le terrain par des mesures trigonométriques, constatèrent la possibilité d'y établir avec succès un plan incliné. Ils achetèrent alors une certaine étendue de forêts dans le territoire de la commune d'Alpnach, et commencèrent leur construction, qui fut terminée au printemps de 1818. Le plan

incliné d'Alpnach est formé d'environ 25,000 gros sapins, dépouillés de leur écorce, et fixés les uns après les autres de la manière la plus ingénieuse, sans attaches métalliques. Il occupa environ 160 ouvriers pendant 18 mois, et a coûté près de 100,000 francs. Il avait à peu près trois lieues de longueur, et se terminait au lac de Lucerne. Sa forme était celle d'une auge d'environ six pieds de large, et de trois à six pieds de profondeur; le fond était formé de trois arbres : sur celui du milieu était pratiquée une rigole pour recevoir de petits filets d'eau qui y étaient conduits de divers points, dans le but de diminuer le frottement. Le plan incliné était tout entier soutenu par 2,000 supports; et dans plusieurs points, il était fixé par des moyens très ingénieux aux flancs des précipices de granit.

La direction du plan incliné était quelquefois en ligne droite, quelquefois en zigzag, et son inclinaison variait entre 10 et 18 degrés. Il régnait tantôt sur les côtés des montagnes ou les flancs des précipices, tantôt il passait sur leur sommet; quelquefois il passait sous terre; ailleurs il traversait des gorges profondes sur des échafaudages de 120 pieds de hauteur.

La hardiesse qui caractérisait cet ouvrage, la sagacité déployée dans toutes ses dispositions, et l'habileté de l'ingénieur, ont excité l'étonnement de toutes les personnes qui l'ont visité. Avant de faire la moindre construction, il fallut abattre plusieurs milliers d'arbres pour se frayer un passage dans cet impénétrable taillis. A mesure que les bûcherons avançaient, des hommes étaient placés, de distance en distance, pour leur faire reconnaître le chemin à leur retour, et pour découvrir dans les gorges les places où les piles de bois avaient été placées. M. Rupp fut obligé plusieurs fois de se faire suspendre à des cordes pour descendre dans des précipices de plusieurs centaines de pieds. Dans les premiers mois de son entreprise, il fut attaqué d'une fièvre violente, qui ne l'empêcha pas de continuer à surveiller par lui-même les travailleurs. Rien ne put lasser sa persévérance. Tous les jours il se faisait conduire sur la montagne pour diriger ses ouvriers, au nombre desquels il se trouvait à peine deux bons charpentiers, tous les autres ayant été rassemblés au hasard, et n'ayant aucune des connaissances qu'exigeait une pareille entreprise. M. Rupp eut aussi à lutter contre les préjugés des paysans; on le supposait en relation avec le diable; on l'accusa d'hérésie, et l'on suscita tous les obstacles possibles à une entreprise considérée comme absurde et impraticable. Toutes ces difficultés furent surmontées, et il eut enfin la satisfaction de voir les arbres descendre le long du plan incliné avec la rapidité de la foudre. Des sapins de cent pieds de long, et de dix pouces de diamètre à leur petit bout, parcouraient cet espace de *trois lieues, en deux minutes et demie*, et, pendant leur descente, ils paraissaient avoir à peine quelques pieds de longueur.

Les dispositions observées pour cette partie de l'opération étaient extrêmement simples. Des hommes étaient placés à des distances régulières, le long du plan incliné, depuis le haut jusqu'en bas; et lorsque tout était prêt, l'homme placé au point le plus bas, criait à celui qui était placé au-dessus de lui : *Lâchez!* Ce cri était répété de proche en proche, et parvenait, en *trois minutes*, au haut de la montagne. Les hommes qui s'y trouvaient criaient à leur tour à celui qui était au-dessous d'eux : *Il vient!* Et l'arbre était à l'instant même lancé sur le plan incliné, précédé par le cri : *Il vient!* répété aussi de proche en proche. Aussitôt que l'arbre avait atteint le bas du plan incliné, et s'était plongé dans le lac, le cri : *Lâchez!* était reproduit comme auparavant, et un nouvel arbre était lancé de la même manière. Par ce moyen un arbre descendait toutes les cinq à six minutes, à moins qu'il n'arrivât un accident, qui était à l'instant même réparé.

Pour avoir une idée de la force énorme qu'acquéraient les arbres dans une descente aussi rapide, M. Rupp fit les dispositions nécessaires pour que quelques arbres sautassent hors du plan incliné. Ceux-là pénétrèrent, par le gros bout, de dix-huit à vingt-quatre pieds dans la terre; et l'un de ces arbres, ayant, par accident, heurté contre un autre, fut fendu en plusieurs morceaux, dans le sens de la longueur, comme s'il eût été frappé de la foudre.

Après leur descente, ces arbres étaient réunis en radeaux sur le lac, et conduits à Lucerne; de là ils descendaient la Reuss, puis l'Aar jusqu'auprès de Brugg; ensuite le Rhin, jusqu'à Waldshut; de là à Bâle et enfin jusqu'à la mer si cela était nécessaire.

Afin de ne rien perdre du bois abattu, M. Rupp établit, dans ces forêts, de grandes manufactures de charbon, et fit construire des magasins pour le conserver dans l'été jusqu'à l'hiver. On le mettait alors dans des barils qu'on plaçait sur des traîneaux qui n'étaient lancés que lorsque le plan incliné était recouvert de neige. Le bois qui n'était pas propre à la carbonisation, était converti en cendres, qui, descendues de la même manière, trouvaient encore une vente assurée.

Quelques jours avant que l'auteur auquel nous empruntons cette description visitât Alpnach, un inspecteur de la marine était venu examiner la qualité des bois qu'on y exploitait; il déclara n'avoir jamais vu de bois aussi beau, aussi fort, et aussi gros; et fit immédiatement un marché avantageux pour 1,000 pieds d'arbres.

Telle est la description succincte d'un ouvrage entrepris et exécuté par une seule personne, et qui a excité un haut degré d'intérêt dans toutes les parties de l'Europe. Nous regrettons d'avoir à ajouter que cette magnifique construction, insensiblement détériorée par défaut de travail, n'existe plus, et qu'on peut à peine en découvrir les traces sur les flancs du Mont-Pilate. Les circonstances politiques ayant détruit la source des principales demandes de bois de charpente, et d'autres marchés n'ayant pu être trouvés, la coupe et le transport des arbres a nécessairement dû cesser.

Le professeur Playfair, qui a eu occasion de visiter ce plan incliné, rapporte que, lors de sa visite, un arbre mettait six minutes à descendre par un temps sec, et seulement trois minutes dans les temps humides.

« Vous avez mauvaise grâce; excusez-moi, s'il vous plaît. » — Sans cette excuse, je n'eusse pas aperçu qu'il y eût d'injure. Révérence parler, il n'y a eu de mauvais que l'excuse. PASCAL, *Pensées*.

Eussiez-vous l'âme aussi ardente que le foyer de l'Etna, si vous avez un père, une mère, une femme, des enfans, vous ne pouvez redouter les anxiétés de l'ennui. Par le sentiment, nous jouissons de la nature, de la patrie, des hommes qui nous environnent... Voilà les seuls, les vrais plaisirs de la vie, et dont rien ne peut ni nous distraire ni nous indemniser.

NAPOLÉON.

DE LA CLASSIFICATION DES PLANTES.

Il serait impossible de se reconnaître dans le nombre de 60,000 plantes que l'observation a fait découvrir, si nous n'avions une méthode pour nous diriger parmi une quantité si considérable d'espèces. L'artifice de cette méthode consiste à les distribuer sous quelques chefs principaux qui rappellent leurs caractères essentiels. Suivant le choix des parties des plantes qui ont servi de base à cette distinction, on peut réduire à trois

toutes les classifications botaniques : celle de Tournefort, celle de Linnée, celle de Jussieu.

Voici les fondemens de chacune de ces distributions. Il y a dans une plante, une foule de parties différentes : ce sont des fleurs, des racines, des tiges, des feuilles, etc. Tournefort a fondé toutes les divisions de son système sur la forme de la corolle ou de cette partie de la fleur peinte des plus riches couleurs, siége principal de toutes les sensations agréables que procurent les plantes. D'après ces principes, les 60,000 plantes connues sont comprises dans vingt-deux classes faciles à reconnaître. Il les a désignées par des noms qui rappellent avec précision le trait saillant de leurs différences. La première classe est celle des fleurs *campaniformes* ou en forme de cloches; la seconde, celle des *infundibuliformes*, ou en entonnoir, comme les fleurs d'Étubac; la troisième, celle des *personnées*, qui imitent la figure d'un casque antique; la quatrième, celles des *labiées*, ainsi appelées parce que la disposition de leur corolle les fait ressembler à deux lèvres; les *cruciformes*, dont la corolle se compose de quatre parties rangées en croix de Saint-André; les *rosacées*, ou fleurs disposées comme une rose; les *ombellifères*, dont la totalité de la fleur est disposée en forme de parasol; les *caryophyllées*, ou fleurs semblables aux œillets; les *liliacées*, semblables aux lis; les *papilionacées*, qui ont la fleur en forme de papillon, comme les pois, les haricots; etc. La dernière classe comprend les fleurs qui n'ont aucune forme arrêtée; pour cette raison, il les appelle des fleurs anomales.

La classification de Linnée ne s'est pas arrêtée à la corolle, elle pénètre dans le cœur même de la fleur, et fait reposer ses distinctions sur les organes qui servent à reproduire les espèces. Ce sont les parties de la fleur qui en occupent ordinairement le centre. On les connaît en botanique sous les noms d'étamines et de pistil. Le nombre de ces étamines, leur position, leur proportion, leur absence, etc., sont les caractères d'après lesquels il distingue les diverses classes. Il a compris ainsi toutes les espèces de plantes sous vingt-quatre classes qu'il a désignées par des noms grecs, exprimant parfaitement leurs traits distinctifs. Première classe, les *monandries*, qui n'ont qu'une seule étamine; les *diandries*, qui en présentent deux; les *triandries*, trois; les *tétrandries*, quatre, et jusqu'à la classe des *dodécandries*, à douze étamines. Les deux classes suivantes sont celles dont l'une renferme environ vingt étamines; Linnée l'appelle pour cela *icosandrie*, et l'autre, qui en contient un nombre indéterminé, est appelée *polyandrie*. Les onze dernières classes sont distinguées par le genre de rapports que les étamines ont entre elles ou avec les pistils. Ainsi celles dont toutes les étamines sont réunies en un seul faisceau, forment la classe des *monadelphes ;* celles dont les étamines s'insèrent sur le pistil sont réunies sous le nom de *gynandrie ;* enfin, les fleurs qui n'ont, du moins en apparence, ni pistil ni étamines, forment une dernière classe sous le nom de *cryptogames*.

Tournefort avait bâti son système sur la forme de la corolle, Linnée sur le nombre et la disposition des étamines et du pistil, lorsque Antoine de Jussieu publia une méthode de classification bien supérieure. Celle-ci ne se fonde pas seulement sur des différences partielles entre les plantes, mais sur les différences de toutes leurs parties principales. Cette circonstance fait estimer davantage la classification de Jussieu, parce qu'elle conduit à la connaissance de la nature de la plante, tandis que les deux autres systèmes ne font arriver qu'à la connaissance de quelques unes de leurs différences. Jussieu a établi quinze classes de plantes. Chacune de ces classes se divise en un plus ou moins grand nombre d'ordres qui constituent ce qu'on appelle, d'après lui, des *familles de plantes*. Du reste, ces familles représentent les ordres de plantes dans lesquelles Tournefort et Linnée ont partagé leurs classes; et ces ordres, dans les trois classifications que nous venons d'examiner, conduisent à d'autres subdivisions, aux genres et aux espèces, jusqu'à la connaissance de chaque individu.

Pour qu'ils n'éprouvent pas de retard dans l'envoi des livraisons, nous invitons nos souscripteurs dont l'abonnement expire à la 26e à vouloir bien le renouveler.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

27 Juillet 1214. — Bataille de Bouvines. Jean Sans-Terre et le comte de Flandre avaient armé contre Philippe-Auguste, l'empereur d'Allemagne, Othon IV, le duc de Brabant, les comtes de Bar, de Boulogne, de Namur, et autres seigneurs dépendans de la couronne de France. Leurs forces réunies s'élevaient à 150,000 hommes. Philippe-Auguste se mit en campagne à la tête de 50,000 hommes seulement, et il rencontra les ennemis à Bouvines, entre Lille et Tournay. Au moment d'engager le combat, il déposa son diadème, et ne le reprit qu'après s'être assuré du suffrage de l'armée : il fit chanter le psaume *Exurgat Deus, et dissipentur inimici ejus*. De leur côté les Allemands chargèrent aux cris de *Kirie eleison*. Puissamment secondé par la valeur guerrière de Guérin, évêque de Genlis, et de l'évêque de Beauvais, Philippe-Auguste remporta une victoire complète, qui affaiblit beaucoup le système féodal.

27 Juillet 1557. — Henri II, sur la proposition du cardinal de Lorraine, autorise par un édit l'établissement de l'inquisition en France : le parlement refuse de vérifier l'édit.

—

28 Juillet 1813. — Junot, duc d'Abrantès, chargé en 1813 du gouvernement des provinces illyriennes, meurt des suites de blessures qu'il s'était faites lui-même dans un accès de délire. Il s'était distingué dans la première campagne d'Italie, en Égypte, à Austerlitz, en Portugal. Il avait été gouverneur de Paris, en 1804. Après la capitulation du Portugal, il était tombé en disgrâce, et Napoléon l'avait laissé sans emploi jusqu'à la campagne de Russie.

—

29 Juillet 1818. — Mort de Gaspard Monge, né à Beaune en 1747, l'un des fondateurs de l'École polytechnique, ministre de la marine sous le gouvernement républicain, et sénateur sous le régime impérial. En 1816, sous la restauration, il fut rayé du nombre des membres de l'Institut, où l'avaient élevé ses travaux remarquables dans les mathématiques.

—

30 Juillet 1718. — Mort de Guillaume Penn, né en 1644 à Londres. Fils d'un amiral, Penn commença, dès l'âge de quinze ans, à se montrer, malgré son père, l'un des apôtres les plus fervens du *quakerisme*, ou religion des *amis*. Il en prêcha les principes avec un grand succès dans les trois royaumes, en Hollande et en Allemagne. A la mort de son père, il hérita de quelques créances sur le gouvernement, qui, pour les acquitter, lui abandonna en propriété et en souveraineté le territoire contigu au New-Jersey et situé à l'ouest de la Delaware. Ce petit état prit le nom de *Pensylvanie*. Penn en fut le législateur : il rassembla sous un vieux orme les chefs des peuplades sauvages voisines, et leur lut un traité; il paya ensuite le prix d'achat des terres cédées par les sauvages. Le 25 avril 1682, il donna aux colons une constitution en vingt-quatre articles, qui reçut les éloges des philosophes du temps : Voltaire en

fit le panégyrique, et Montesquieu appela Penn le Lycurgue moderne. George Fox est le fondateur de la secte des *Quakers* (mot anglais qui signifie *trembleurs*). Cette secte du protestantisme, qui a quelque affinité



(Guillaume Penn.)

avec les Frères moraves et les Anabaptistes, paraît avoir adopté pour principes fondamentaux : 1° l'indépendance de la conscience, dont ils ne croient devoir rendre compte qu'à Dieu; 2° refus de tout serment; 3° horreur de la guerre; 4° refus de payer la dîme ou de salarier les ministres d'un culte quelconque. C'est la seule société chrétienne qui n'admette aucun sacrement.

—

31 Juillet 1784. — Mort de Denis Diderot, un des rédacteurs de l'Encyclopédie.

—

1er Août 1589. — Assassinat de Henri III, roi de France, par Jacques Clément.

—

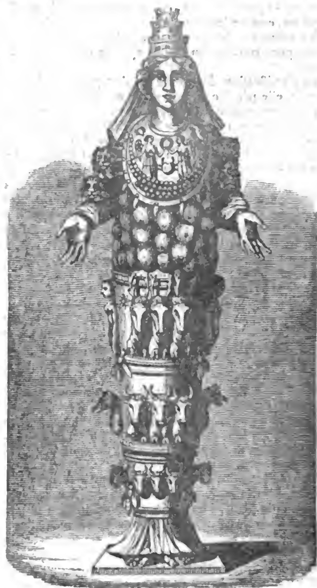
2 Août 1802. — Le Sénat, sur la décision du Tribunat et du Corps législatif, décrète :

« 1° Le peuple français nomme et le Sénat proclame Napoléon Bonaparte premier consul à vie; 2° une statue de la Paix, tenant d'une main le laurier de la Victoire et de l'autre le décret du Sénat, attestera à la postérité la reconnaissance de la nation; 3° le Sénat portera au premier consul l'expression de la confiance, de l'amour et de l'admiration du peuple français. »

LA DIANE D'ÉPHÈSE.

Le temple d'Éphèse était, dans l'antiquité, un des plus célèbres par son ancienneté et sa grandeur. Suivant Pline, sa longueur était de 401 pieds 5 pouc. 8 lign.; sa largeur de 207 pieds 9 pouces 4 lignes; sa hauteur de 56 pieds 8 pouces. Ce fut l'an 356 avant Jésus-Christ qu'il fut brûlé par Érostrate, ce fou qui, suivant la tradition antique, voulut s'immortaliser par cet acte d'impiété. Il fut reconstruit, quelques années après, par les Éphésiens. C'est dans ce temple que les anciens venaient adorer la divinité dont notre gravure représente la statue. Nous ne connaissons cette statue que par la description qui en est faite par les historiens de l'antiquité, et par différentes copies et images qui en ont été retrouvées. La forme appartient aux premiers temps de l'art grec, à cette époque où, n'ayant pas commencé son développement original, il imitait encore les statues égyptiennes. Les auteurs varient sur la matière dont elle était composée, et sur les ornemens dont elle était chargée : suivant les uns, elle était en or; suivant quelques autres, en bois. Il paraîtrait probable que les premières statues de la déesse furent sculptées en bois, matière dont les artistes se servaient dans les premiers âges, et que plus tard la piété des peuples la fit exécuter en or sur le même modèle. La statue ne présenta d'abord qu'une tête, des bras, des pieds, et un corps en forme de gaîne, comme presque toutes les statues primitives des premiers temps de la civilisation grecque; puis la dévotion des peuples la couvrit d'ornemens qui étaient des symboles des autres divinités, surtout d'Isis, Cybèle, Cérès, etc.

Le pouvoir de la déesse, dans l'opinion des peuples, augmentait avec la multiplicité de ses attributs; elle était regardée comme une des plus grandes divinités de l'Olympe. Son culte s'étendit dans l'Asie mineure, dans la Syrie, dans la Grèce proprement dite; il était dans son plus grand éclat sous les empereurs romains. C'est à cette époque que, le nombre des divinités se multipliant, le sacerdoce païen conçut l'idée de ces figures panthées qui réunirent les attributs de tous les dieux;



(Statue de Diane à Éphèse.)

la statue de la Diane d'Éphèse servit de modèle. Cette création de figures panthées était alors une grossière modification du polythéisme, obéissant au besoin d'unité qui tourmentait l'humanité et annonçait le christianisme.

HAUTEUR DES PRINCIPALES MONTAGNES.



La gravure présente un tableau comparatif des principales montagnes de la terre, dont l'élévation au-dessus du niveau de la mer a été mesurée. Les numéros et les lettres se rapportent aux listes des pages 210 et 211, qui offrent par divisions les noms des montagnes et de différens lieux remarquables dans les quatre parties du monde.

Les montagnes, suivant leur position, leur forme ou leur étendue, prennent le nom de *groupes*, de *plateaux* ou de *chaînes*. Les deux grandes faces d'une chaîne se nomment *versans*; et la partie supérieure, *le faîte*, *la crête* ou *l'arête*. Les endroits où cette arête s'abaisse et présente un passage, sont appelés *cols*, *défilés*, *gorges* ou *pas*.

Les montagnes sont généralement de forme conique, c'est-à-dire qu'elles diminuent graduellement depuis leur base jusqu'à leur sommet, et se terminent par une

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE SONT RUE DU COLOMBIER, N° 30, PRÈS DE LA RUE DES PETITS-AUGUSTINS.

cime plus ou moins pointue. De là, les noms de *pic* ou d'*aiguille*, donnés à la partie la plus élevée des grandes montagnes.

Les sommets de ces montagnes sont constamment couverts d'une neige glacée, même dans les climats les plus chauds, à cause de la grande raréfaction de l'air; tandis qu'au-dessous règnent le printemps, l'été, l'automne, avec leurs paysages variés et leurs riches produits.

Les limites inférieures des neiges perpétuelles, sont en général indiquées ainsi qu'il suit :

A o de degré sous l'équateur. . . .	14770 pieds.
A 20°	14160
A 45°	7848
A 65°	4348

Il y a cependant des exceptions assez nombreuses.

A la vue d'éminences aussi prodigieuses, on pourrait être porté à croire que les montagnes font perdre à la forme sphérique de la terre beaucoup de sa régularité; mais elles ne sont réellement, eu égard à la grosseur du globe, que ce que sont les légères inégalités qu'on remarque sur la peau d'une orange.

Les montagnes forment en quelque sorte la charpente du globe. Les continens s'appuient sur celles dont les racines profondes les rendent capables de résister au temps, aux efforts de l'eau et du feu.

Les naturalistes divisent les montagnes en trois classes :

1° Primitives, antédiluviennes ou granitiques;

2° Secondaires ou calcaires;

3° Volcaniques ou de 3e formation.

1re CLASSE. — Les montagnes primitives sont de roche vive. Cette matière modifiée par les élémens est devenue porphyre et granit.

Le porphyre est une pierre dure, verte, et regardée comme indestructible.

Le granit est une matière massive, qui semble un mélange fondu, sans filamens, sans direction de parties, sans débris des règnes animal et végétal.

Les montagnes primitives surpassent en hauteur toutes les autres. Des pics isolés, des flancs décharnés, des précipices affreux, des torrens qui tombent en cascades assourdissantes dans des vallées profondes, et qui donnent naissance à d'immenses glaciers ou lacs de glace, les débris qui se trouvent à leurs pieds, l'inclinaison de quelques sommets, l'affaissement que la masse entière a éprouvé, prouvent l'action des siècles sur elles et les révolutions que le globe a subies.

Dans cette classe nous rangerons :

En Europe, les Alpes scandinaves, les monts Ourals ou Poyas, les monts carpathiens ou Krapacks, les Alpes, les Pyrénées, les Apennins, les Cévennes.

En Asie, le grand et le petit Altaï, le Caucase, le Taurus, le Liban, les Gates, les Stavanoï, et la chaîne des monts Himalaya.

En Afrique, l'Atlas, les monts Lupata ou Epine du monde, Nieuweld, el Kamar ou de la Lune, la chaîne du Cap, etc.

En Amérique, les Andes, les Cordillières, les Apalanches, les monts Littoraliens.

On suppose que toutes ces montagnes ne forment qu'une seule chaîne.

2e CLASSE. — Les montagnes secondaires sont celles que les eaux ont organisées. Elles se composent de couches souvent horizontales, quelquefois faiblement inclinées à l'horizon, et souvent placées dans un ordre contraire au poids de leurs substances. On trouve dans leur intérieur des débris de coquilles, d'animaux, des pétrifications de toute espèce et des particules d'autres substances liées entre elles sous diverses formes.

En général les montagnes secondaires sont adossées à des montagnes primitives; mais elles paraissent s'en isoler et se projeter en longues chaînes, dans lesquelles on ne trouve pas de granit. Elles sont toujours peu élevées en comparaison des montagnes primitives, rondes à leur sommet, ou couvertes de terre, et formant souvent des plateaux sur lesquels on trouve du sable et des monceaux de cailloux semblables à ceux qui ont été roulés par les vagues sur les rivages de la mer.

3e CLASSE. — Les montagnes volcaniques doivent leur origine aux efforts d'un feu intérieur qui cherche à se frayer un passage à la surface de la terre. Si le feu trouve une résistance invincible, la montagne se forme, mais sans volcan. C'est ainsi qu'au milieu de la mer se sont élevés tout-à-coup des rochers, dont les uns ont disparu après quelques jours ou quelques années d'existence, et les autres ont subsisté par des causes qui nous sont inconnues. Si l'incendie intérieur est assez fort pour enlever le cône de la montagne qu'il a formée, après avoir fait explosion au dehors, il vomit par une bouche appelée cratère des matières de toute espèce, des laves, des scories, du charbon, du soufre, de l'eau même dans laquelle on voit une quantité de poissons cuits.

Ces montagnes sont très élevées et couvertes aussi d'une neige perpétuelle, malgré le feu qui les mine audedans.

Le nombre des volcans aujourd'hui connus se monte à 195.

Continent d'Europe	1
Iles d'Europe.	12
Continent d'Amérique.	97
Iles d'Amérique.	19
Continent d'Asie.	8
Iles d'Asie.	58

Aucun volcan n'a encore été découvert en Afrique.

Le nombre des volcans éteints est très considérable. On ne peut reconnaître souvent qu'ils ont existé qu'aux laves, pierres ponces, basaltes et scories, restes visibles de l'action du feu, dont la croûte de ces montagnes est composée.

Dans les montagnes volcaniques, rien n'annonce un noyau primitif. Point de granit à la base; partout une composition secondaire, du spath calcaire et autres substances qui font effervescence avec les acides.

PRINCIPALES MONTAGNES D'ASIE.

Chiffres de renvoi.		— *Situation, pays.* —	Haut. Pieds.
1	Chaîne de l'Himalaya.	Dhawala-Giri (*Thibet*).	26-27000
2		Jewahir ou pic d'Himalay (Jewahir, au Nord de *Delhi*).	25260
3		Jamatura ou Jumoutry.	23929
4		Pic Noir.	19852
5		Plusieurs pics de 23000 à 24700 pieds, et un pas dans les montagnes du Thibet (*Gorval*, *Badunath*, *Thibet*).	17454
6		Monts Budjraï.	7040
7		Petcha ou Hamar (Honan, *Chine*).	19704
8		Monts Sochoudas id. id.	11824
9		Monts Mélin id. id.	7695
10		Montagnes de Corée (Corée, *Chine*).	4110
11		Parmésan (ile de Banca, *mer de Chine*).	9431
12		Moonakoah (Hawaï, *îles Sandwich*).	16890
13		Mont Liban, célèbre par ses forêts de cèdres (Syrie, *Turquie d'Asie*).	7986
14		Mont Ararat, sur lequel s'arrêta l'arche de Noé (Arménie, *Turquie d'Asie*).	10600
15		Mont Olympe ou Keshish-Dagh (Anatolie, *Turq. d'As.*)	11400
16		Mont Ida, célèbre par le jugement de Pâris (Anatolie, *Turquie d'Asie*).	5443
17		Mont Carmel, d'où Élysée s'élança vers le ciel (Palestine, *Turquie d'Asie*).	2044
18		Tabor, montagne de la Transfiguration (Palestine, *Turquie d'Asie*).	2849
19		Mont Ophir (ile de Sumatra, *Océan Indien*). . . .	12791
20		Volcan au Sud du mont Ophir, idem	11452

21 Stalinskoi (chaîne des monts Altéens, *Tartarie*). 10618
22 Sea-View-Hill (*Nouvelle-Galles du Sud*). 6002
23 Mont Bathurst (Roxburg, *Nouvelle-Galles du Sud*). 8477
24 Monts Cunningham, idem 462
25 Awatscha, volcan (Kamschatka, *Russie d'Asie*). . . 9006

MONTAGNES D'AMÉRIQUE.

26 Chimboraço, le point le plus élevé des Andes (*Quito*). 20136
27 Antisana, volcan. (Andes, *Quito*). 17952
28 Cotopaxi, volcan id. id. 17712
29 Pas dans les montagnes, id. id. 16420
30 Sangai ou Mecas, volcan, id. id. 16060
31 Sinchulahua, id. id. 15420
32 Tunguragua, volcan, id. id. 15222
33 Imbabura, volcan qui vomit souvent dans ses éruptions du poisson (Andes, *Quito*). 8412
34 Sierra Nevada de Sainte-Marthe (Andes, *Colombie*). 14733
35 Duida, volcan, id. id. . . . 7932
36 Monts Bergantins, id. id. . . . 4116
37 Montagnes Bleues (*Jamaïque*). 7644
38 Soufrière, volcan (*île de Saint-Vincent*). 4701
39 Mont Misère (*Saint-Christophe*). 3474
40 Pics de la chaîne Topienne (*États-Unis*). 15296
41 Monts Rocailleux, idem. 11262
42 Agiochochook ou montagnes Blanches (New-Hampshire, *États-Unis*). 7310
43 Monts Alleghani (*États-Unis*). 2800
44 Katskill (New-York, *États-Unis*). 2815
45 Pain de sucre (Arkansas, *États-Unis*). 1122
46 Potatoe-Hill, monts Patates, id. id. . . . 651
47 Mont Saint-Élie (Andes, *Mexico*). 16968
48 Popocatepetl, volcan, id. id. 16626
49 Jorullo, volcan, id. id. 3996

MONTAGNES D'AFRIQUE.

50 Sommets les plus élevés des montagnes de l'Abyssinie. . 14124
51 Tarenta (*Abyssinie*). 7319
52 Pic de Ténériffe (Ténériffe, *îles Canaries*). 11592
53 Pic de Ruivo (*île de Madère*). 5790
54 Pic de Diane (île Sainte-Hélène, *Océan Atlantique*). 2692
55 Nieuweld (baie de Nieuweld, *Afrique méridionale*). . 9600
56 Montagne de la Table, près le Cap, idem. 3300
57 Un volcan (île Bourbon). 7363

MONTAGNES D'EUROPE.

58 Mont-Blanc (Alpes). 14806
59 Mont-Rose, idem. 14579
60 Mont-Cenis, idem. 10752
61 Le Grand Saint-Bernard, idem. 10380
62 Simplon, idem. 9372
63 Saint-Gothard, idem. 8319
64 Mont Brenner (Alpes, *Italie*). 6063
65 Mont Chasseral (Jura, idem). 4758
66 Mont Viso (Alpes, idem). 11623
67 Le Cimon (Apennins, idem). 6347
68 Mont-Perdu (Pyrénées, *Espagne*). 10518
69 Pic d'Arbizon, idem, idem. 8800
70 Pic de Montaigne, idem, idem. 7590
71 Oertles Spitze (*Tyrol*). 14289
72 Mulacen (*Espagne*). 11081
73 Etna, volcan (*Sicile*). 10281
74 Terglon (Carniole, *Autriche*). 9988
75 Panda (chaîne des monts Oural, *Russie*). 6422
76 Mont Olympe, séjour de Jupiter (*Grèce*). 6120
77 Vésuve, volcan (près Naples, *Italie*). 3232
78 Hécla, volcan (*Islande*). 3120
79 Stromboli (*îles de Lipari*). 2833
80 Vaucluse, célèbre par le séjour de Pétrarque (*France*). 1900
81 Gibraltar (Andalousie, *Espagne*). 1400
82 Montmartre (près Paris, *France*). 351
83 Ben-Nevir (Invernesshire, *Écosse*). 4164
84 Cairn-Gorm (Bauffshire, idem). 4000

Nous ajoutons à ce tableau l'indication de plusieurs lieux remarquables par leur élévation, ou célèbres par les souvenirs qui s'y rattachent.

a Couvent de Saint-Bernard, au-dessus de la ligne de neige. 8519
b Couvent du Saint-Gothard 6031
c Lac Luçon. 5784
d Lac de Lucerne. 1286
d Lac de Genève. 1195
e Édimbourg. 409
f Cathédrale de Saint-Paul, à Londres. 338
g Daba, près de la source du Sulledj, dans le Thibet. . . 14924
h Le lac de Manasaroa, dans le Thibet. 13395
i Le temple de Milma, près de la source du Gange. . . . 11004
k Point où le condor s'élève dans les Andes. 19363
l Le plus haut point qu'ait atteint un ballon (ascension de Gay-Lussac). 21160
m Longwood, maison de Napoléon à Sainte-Hélène. 1849
n Pyramides d'Égypte. 416
o Élévation où sont parvenus MM. de Humboldt et Bonpland sur le Chimboraço, en 1802. 17919
p Ferme d'Antisana (le plus haut point habité des Andes). 13435
q Élévat. à laquelle végètent les pins dans la zone Torride. 11794
r — — — les autres arbres. 10213
s Quito, ville de l'Amérique du Sud. 8926
t Mines de Réal del Monte, au Mexique. 8830
v Chute du Niagara (*Amérique du Nord*). 648
x Mexico. 7050

Ces chiffres sont empruntés en partie à M. de Humboldt et aux voyageurs anglais, et en partie au *Tableau* publié en 1832 par M. Desjardins de Munich.

LA GUERRE DE TRENTE ANS.

La guerre de trente ans est une des plus grandes époques de l'histoire moderne, elle sépare les sociétés européennes de la féodalité, et commence une ère nouvelle. Elle fut la dernière lutte soutenue par la réforme contre les puissances catholiques, et surtout contre l'Autriche. Commencée en 1618, elle ne se termina qu'en 1648, par le célèbre traité de Westphalie.

Les protestans de l'Allemagne, de la Hongrie et de la Bohême se battaient pour leur indépendance religieuse, pour leur égalité politique et civile avec les catholiques. Cette guerre produisit un grand nombre d'hommes illustres par leur génie militaire : du côté des réformés et de leurs alliés, étaient Mansfeld, général des armées de Frédéric, l'électeur palatin, Gustave-Adolphe, roi de Suède, Christian IV, roi de Danemarck, Oxenstierne, chancelier du roi de Suède; du côté des catholiques, on voyait le fameux Waldstein, général des armées de l'empereur, Tilly, renommé par sa cruauté et son fanatisme. Vers l'année 1635, la France intervint par Richelieu, dans cette sanglante querelle; Condé et Turenne commandaient les armées françaises. C'est la France qui eut la gloire de mettre fin à cette guerre, par le traité de Westphalie, que ses victoires forcèrent l'empereur à signer. Ce traité changea les circonscriptions territoriales des nations européennes, et les reconstitua sur de nouvelles bases; il donna à la France la suprématie politique, et de plus, l'Alsace et quelques villes des bords du Rhin; il maintint la conservation des principautés protestantes de l'Allemagne, et en créa de nouvelles; il garantit aux réformés la liberté religieuse et l'égalité civile et politique avec les catholiques; il déclara les Provinces-Unies indépendantes de l'Espagne et de l'empire germanique, et les cantons suisses également indépendans de l'empire. Par ce traité, résultat de la guerre de trente ans, une nouvelle société européenne fut donc établie; de ce traité, date le système de l'équilibre européen qui dure encore.

Schiller a écrit l'histoire de la guerre de trente ans, il a composé de plus un drame en trois parties, dont le sujet est Waldstein, l'un des principaux héros de cette guerre.

Un mouton, meurtri de coups, succombait au milieu de la rue Dauphine à la fatigue; le sang lui ruisselait par les yeux. Tout-à-coup une jeune fille en pleurs se précipite sur lui, soutient sa tête qu'elle essuie d'une main avec son tablier, et de l'autre, un genou en terre, supplie le boucher, dont le bras était déjà levé pour le

frapper encore. Cela n'est-il pas à peindre? quand verrai-je ce petit tableau au salon du Louvre?

MERCIER.

Ceux qui sont cruels envers les animaux, et qui, oubliant que ces êtres sentent et souffrent comme nous, les maltraitent sans utilité, devraient penser, au moins, qu'il faut ménager le serviteur dont on a besoin.

SIMON DE NANTUA.

L'ANE.

Il faut l'avouer à la honte de notre nation, les animaux domestiques ont plus à souffrir sous le pouvoir d'un Français que sous des maîtres de toute autre contrée du globe. Les étrangers qui voyagent en France expriment hautement leur surprise et leur indignation, lorsqu'ils sont témoins de la barbarie de quelques uns de nos charretiers envers leurs chevaux, de nos villageois frappant à coups redoublés leur âne lorsqu'il succombe sous le fardeau dont ils l'ont accablé? Ces cruautés flétrissent le caractère national, et nous attireraient une réprobation méritée si les mœurs populaires n'étaient pas réformées à cet égard. C'est un bienfait qu'il faut attendre de l'instruction plus généralement répandue et mieux dirigée.

N'oublions pas que les nations civilisées s'observent les unes les autres avec plus d'attention qu'autrefois; des relations plus fréquentes et plus intimes les mettent, pour ainsi dire, en présence; les vieilles renommées n'en imposent plus, on commence à se juger mutuellement avec connaissance de cause, d'après des faits récens et bien constatés. Tâchons donc de faire effacer de la peinture de nos mœurs populaires, l'ignoble trait de cette barbarie stupide, exercée sur les animaux domestiques, et principalement sur le plus patient de tous : notre intérêt nous le conseillerait, quand même le soin de notre honneur et de notre renommée ne nous en imposerait pas l'obligation; il est bien reconnu qu'en traitant bien ces animaux, compagnons et instrumens de nos travaux, nous en tirerons plus de services, et plus long-temps.

L'âne est certainement originaire des climats chauds, et ne possède pas, au même degré que le cheval, la faculté de s'acclimater vers les hautes latitudes. Il paraît constant que l'Arabie est la contrée où cette espèce réunit toutes les qualités qui la rendent précieuse. « Les



(Tête d'Ane.)

ânes d'Arabie, dit Chardin, sont de fort jolies bêtes, et les premiers ânes du monde : ils ont le poil poli, la tête haute, les pieds légers; ils les lèvent avec action, marchent bien, et l'on ne s'en sert que pour montures. » Si l'on s'occupe un jour du perfectionnement des ânes *de luxe*, on fera bien de recourir à l'Arabie, comme on l'a fait pour l'amélioration des races de chevaux.

Les ânes sauvages que l'on trouve dans les régions entre les Tropiques, sont probablement la souche de toutes les races soumises à la domesticité. Quant à ceux de ces animaux qui jouissent aussi de l'indépendance dans la zone tempérée, on peut assurer qu'ils proviennent de races domestiques. On en rencontre encore, dit-on, dans l'île de Cerigo, et il y en eut autrefois en Sardaigne. Les Espagnols ont transporté dans le Nouveau-Monde le cheval et l'âne : la vue de ces

animaux répandit d'abord la terreur parmi les indigènes; mais peu à peu, le prestige fut dissipé, et l'Américain devint bon cavalier. Les deux espèces ont prodigieusement multiplié dans les contrées presque inhabitées de l'Amérique méridionale, où elles vivent dans l'état d'indépendance que nous nommons *sauvage* : elles ne se mêlent point, et si un cheval malavisé vient au milieu d'un troupeau d'ânes, il est rare que l'imprudent ne succombe pas aux morsures et aux ruades dont il est assailli de toutes parts. Ce fait suffirait seul pour prouver que l'espèce du cheval et celle de l'âne sont bien distinctes, puisqu'il existe entre elles une antipathie qui ne peut être surmontée que lorsque ces animaux sont soumis au joug de la domesticité.

LE VASE DE WARWICK.



(Vase trouvé dans les ruines de Tivoli.)

Au nombre des chefs-d'œuvre des arts que les riches voyageurs anglais ont achetés au continent, on distingue le célèbre vase antique, que sir William Hamilton fit transporter, en 1774, d'Italie en Angleterre, et qui orne aujourd'hui le château de Warwick, situé sur l'Avon, et l'un des restes les plus remarquables de la grandeur féodale.

Ce vase est de marbre blanc : on croit que Lysippe, statuaire du temps d'Alexandre-le-Grand, en est l'auteur. Il est resté enfoui pendant une longue suite de siècles dans les ruines de la villa de l'empereur Adrien à Tivoli. Bien peu de morceaux de sculpture grecque sont parvenus jusqu'à nous aussi parfaitement conservés. La coupe est presque entièrement sphérique. Deux ceps de vigne entrelacés se détachent du marbre, se courbent pour former les anses, et, serpentant gracieusement autour du bord élégamment renversé, l'ornent de leurs grappes et de leur feuillage. Au milieu sont des têtes de satyres en grand-relief, au-dessous une peau de panthère avec le thyrse de Bacchus, et d'autres embellissemens.

Ce vase pourrait contenir environ la valeur de 652 pintes de Paris.

DE L'IMITATION INDUSTRIELLE.

(Premier article.)

L'excellence et le bon marché des produits manufacturés, dépendent en grande partie de l'application du principe de l'imitation, ou, si l'on veut, de celui de la copie pris dans son sens le plus étendu. Dans beaucoup de circonstances, on se donne des peines infinies pour produire un premier original, sur lequel doivent être calquées toutes les copies; et plus le nombre de ces copies doit être considérable, plus le manufacturier doit soigner le modèle. Aussi arrive-t-il souvent qu'une machine coûte jusqu'à dix mille fois le prix de chacun des articles qu'elle doit fabriquer.

La nomenclature des arts dont la copie est la base est tellement nombreuse, que nous n'essaierons pas de la donner à nos lecteurs. Nous nous bornerons à en présenter une classification générale et à en indiquer quelques applications.

On copie :
Par impression en creux;
Par impression en relief;
Par le moulage et la fonte;
Par le moulage et le plâtre;
Par l'étampage;
Par l'emboutissage;
Et enfin en altérant les dimensions de l'original.

IMPRESSION.

La typographie ou l'art d'imprimer est essentiellement, dans toutes ses branches, un art d'imitation, une

véritable copie. Dans ses deux grandes divisions, impression en creux et impression en relief, sont compris un grand nombre d'arts.

Impression en creux en taille-douce.

Dans cet art on obtient des copies en transportant sur le papier, au moyen de la pression, une encre épaisse retenue dans des creux gravés sur une planche de cuivre. Un artiste passe quelquefois un an ou deux à graver une planche, qui, dans beaucoup de cas, ne fournit pas plus de cinq cents bonnes épreuves ou copies.

Gravure sur acier. — Cet art ne diffère de la gravure sur cuivre que par la nature du métal, et par le nombre bien moins limité des épreuves que peut fournir une planche d'acier. Il est souvent difficile de distinguer la cent-millième épreuve de la première. Depuis long-temps les Anglais s'y sont adonnés avec un grand succès. Ce n'est que depuis quelques années qu'on s'en occupe en France, et avant peu nos artistes auront probablement dépassé leurs modèles.

Impression de la musique. — On imprime ordinairement la musique avec des planches d'étain, gravées au moyen de poinçons. Ce métal étant plus tendre que le cuivre, est sujet à se gercer; l'encre qui reste dans les gerçures se dépose sur le papier, d'où résulte cette apparence de saleté qu'on remarque généralement sur la musique imprimée. Dans beaucoup de cas, on y substitue aujourd'hui l'impression lithographique, et quelquefois l'impression en relief et en caractères mobiles; mais ce dernier procédé présente le grave inconvénient d'offrir des solutions de continuité désagréables dans les lignes, à moins qu'on ne prenne la précaution d'imprimer séparément les lignes et les notes, ce qui augmente beaucoup le prix de l'impression.

Impression des tissus au moyen de cylindres. — Les dessins de la plupart des tissus, et surtout des calicos imprimés, ne sont autre chose que des copies obtenues au moyen de cylindres de cuivre de quatre à cinq pouces de diamètre, sur lesquels les dessins sont gravés en creux. Une portion du cylindre plonge dans la couleur, tandis qu'une espèce de racloire élastique, en cuir, enlève la couleur superflue dans une autre partie, avant que celle-ci porte sur le tissu. Une pièce de calicot de trente aunes de long est imprimée, par ce moyen, en quatre ou cinq minutes.

Copie au moyen de planches à jour. — Tous nos lecteurs connaissent ces lames de cuivre mince, ou de ferblanc, dans lesquelles sont découpés à jour des caractères ou des dessins qu'on reproduit sur le papier en barbouillant d'encre, avec une petite brosse, la surface du métal qui protége les parties réservées, et ne laisse l'encre se déposer sur le papier qu'aux endroits qui doivent en être recouverts.

Quelques impressions de tissus se font par un procédé analogue, mais beaucoup plus ingénieux. Le tissu est teint en pièce, et d'une seule couleur. Nous supposerons qu'il s'agit de mouchoirs ou de cravates. La pièce est repliée sur elle-même autant de fois qu'elle contient de mouchoirs, et placée entre deux plaques de métal épais, percées toutes deux à jour des mêmes dessins, et chaque ouverture dans une plaque correspondant bien exactement avec l'ouverture semblable de l'autre plaque. On place le tout dans une presse sous laquelle on peut faire le vide, c'est-à-dire retirer l'air. Un réservoir de chlore liquide est mis en communication avec les ouvertures de la plaque supérieure, et la pression atmosphérique agissant alors par-dessus, force le liquide à traverser les mouchoirs qu'il décolore en passant, mais seulement dans les endroits correspondant aux ouvertures des deux plaques, qui, pressant fortement les autres portions du tissu, empêchent le liquide de s'étendre horizontalement.

Impression en relief.

Cette branche de la typographie est d'une application beaucoup plus fréquente dans les arts que celle que nous venons d'examiner.

Impression et gravure sur bois. — Cette gravure s'exécute par un procédé absolument inverse de celui de la gravure en taille-douce. Dans la première, les creux fournissent l'encre au papier ou au tissu; dans celle-ci, ce sont les reliefs sur lesquels l'encre est préalablement appliquée pour être transportée sur le papier, au moyen de la pression. Cette gravure est plus difficile et plus coûteuse que la première; mais aussi elle présente sur elle un grand avantage, résultant de la possibilité de l'imprimer d'un même coup avec le texte qui peut l'accompagner. Les gravures du *Magasin Pittoresque* sont de ce genre.

Impression en caractères mobiles. — De tous les arts d'imitation, celui-ci est le plus important par son influence. Une particularité qui le distingue surtout des autres, c'est l'immense subdivision des parties qui peuvent former l'original de copies sans nombre. Lorsqu'un original a fourni des milliers de copies, les mêmes élémens individuels peuvent subir de nouvelles combinaisons, et fournir de nombreux originaux de chacun desquels on peut tirer encore des milliers de copies.

Impression stéréotype. — Ce mode d'impression ne diffère du précédent qu'en ce que les caractères sont rendus fixes, soit en soudant ensemble les caractères mobiles, soit en les *clichant*, c'est-à-dire, en obtenant par l'un des procédés dons nous parlerons plus loin, une planche solide, d'une *matrice* moulée sur la planche mobile. Ce mode d'impression ne s'emploie que lorsqu'on a un grand nombre de copies à faire, ou pour les ouvrages qui ont besoin d'une grande correction. C'est ainsi qu'on imprime des tables à l'usage des mathématiciens, et dans lesquelles les erreurs, une fois corrigées, ne peuvent plus se reproduire.

Impression des papiers peints. — Cette impression s'opère au moyen de planches de bois gravées en relief. On emploie autant de planches qu'il y a de couleurs dans le dessin; et l'application successive de ces diverses planches sur le même fond reproduit l'original. Cette impression se fait à la main, c'est-à-dire que chaque planche, après avoir reçu la couleur convenable, s'applique à la main sur le papier, en ayant soin de poser bien exactement les *repères* qu'on y a ménagés, les uns sur les autres. On emploie aussi quelquefois le même procédé pour les impressions sur tissus.

Impression lithographique. — Voilà un autre mode d'obtenir des copies en nombre presque illimité. L'original qui fournit ces copies est un dessin fait sur une pierre légèrement poreuse avec une encre grasse. Lorsqu'on verse de l'eau sur cette pierre, elle ne se mouille que dans les parties qui ne sont pas couvertes d'encre. Si l'on passe alors dessus un rouleau élastique, chargé aussi d'encre grasse, l'eau empêche cette encre d'adhérer aux parties mouillées de la pierre; il n'y a donc d'*encré* que les caractères ou les dessins préalablement tracés. Dans cet état, on pose une feuille de papier sur la pierre, et l'encre qui se trouve déposée sur celle-ci se transmet au papier au moyen de la pression.

Un procédé qui n'a été qu'imparfaitement essayé, nous paraît susceptible d'applications avantageuses. Il consiste à reproduire, au moyen de l'impression lithographique, les ouvrages récemment imprimés dans d'autres contrées. L'encre d'impression qui n'est pas encore complétement sèche peut se décharger sur une pierre lithographique, dont on peut alors tirer un grand nombre de nouvelles copies. Ce procédé a été employé, il y a quelques années, en Belgique, pour y réimprimer les journaux français; mais l'entreprise n'a

pas fourni des bénéfices suffisans. Les ouvrages anciennement imprimés ne peuvent pas se reproduire par ce procédé, parce que l'encre a perdu, par le temps, la graisse qui lui permet d'être transmise à la pierre. Mais il est probable que la chimie fournirait facilement les moyens de la rétablir dans son état primitif.

POÉSIE PERSANE.

En publiant la fable suivante qui n'a pas encore été traduite, nous avons eu surtout en vue de donner une copie fidèle du style poétique oriental, que trop souvent les traducteurs altèrent dans la crainte de déplaire aux préjugés européens. Nos lecteurs sont donc invités à prêter moins d'attention à la moralité ou à l'action, qu'à l'expression même de cet apologue.

LA SOURIS ET LE PAYSAN.

(Traduction inédite d'Hoçain Vaez, poète persan.)

« Quand les richesses viennent à l'homme, il faut d'abord qu'il les mette à l'abri du pillage, et qu'il rende toujours la main du voleur et du coupeur de bourses trop courte pour les atteindre. « L'or a beaucoup d'amis; celui qui a de l'or a beaucoup d'ennemis. » On ne tire pas l'arc contre ceux qui n'ont rien, mais » contre la caravane des gens riches. » Secondement, il faut se servir des bénéfices que procure cet argent, et ne pas dissiper le capital; si l'on ne se contente pas des bénéfices, en peu de temps on verra la poussière de la destruction s'élever des débris de cette richesse. « Toute mer où il ne vient pas d'eau finit bientôt par » être à sec. Si tu prends sans cesse de la masse d'une » montagne, sans rien remettre à la place, la montagne » finira par montrer son pied. »

» Tout homme qui dépense toujours sans s'être fait un revenu tombera enfin dans le précipice de la détresse, comme cette souris malheureuse qui se donna la mort elle-même par l'effet du chagrin.

» Le fils demanda comment cela était arrivé; le père lui dit :

» On raconte qu'un laboureur avait déposé dans un grenier une certaine quantité de grain; et afin qu'il pût en retirer avantage dans une nécessité extrême, il s'en était interdit l'usage (il avait fermé dessus la porte de l'usage).

» Une souris s'était établie dans le voisinage de ce grenier. C'était une souris tellement avide et vorace, qu'elle aurait voulu dérober jusqu'au grain du monceau que l'on voit dans la lune, et enlever, avec l'ongle de la cupidité, l'épi formé par les Pléiades dans les champs ensemencés des cieux. Incessamment elle creusait la terre, et dans tous les sens, taillant et perçant avec une dent qui eût brisé le granit le plus dur. Tout-à-coup la tête de son ouvrage déboucha au milieu du tas de blé, et les grains de froment, comme les rayons d'une étoile brillante, jaillirent du toit de sa demeure. Elle vit bien que cette promesse, *Votre nourriture est dans le ciel* (Coran), avait fini par se réaliser, et que cette maxime, *Cherchez votre nourriture dans les profondeurs de la terre*, se trouvait vraie à son égard.

» D'abord elle rendit grâces, à cause de ce bienfait, comme il convient à la reconnaissance. Mais ces pierreries sans prix lui formant une richesse à laquelle il ne manquait rien, elle montra bientôt l'orgueil de Karoun et les prétentions de Pharaon. (Karoun est le *Coré* de l'Ancien-Testament; son histoire défigurée dans le Coran, le représente comme ayant des trésors immenses; c'est le Crésus des orientaux.)

» Bientôt les souris du canton, instruites de l'événement, ceignirent à son égard la ceinture du service et de la dépendance. « Ces faux amis que tu vois, sont » des mouches autour d'un mets sucré. » Ces amis de ses dons, ces camarades de bouteille se rassemblèrent près d'elle. Comme c'est leur usage, ils jetèrent le fondement de l'édifice de la flatterie, et n'ouvraient la bouche que pour des louanges, des remerciemens, des éloges et des vœux. Notre souris, de son côté, comme une folle qu'elle était, donnait carrière à la langue de l'orgueil et de la vanterie; s'imaginant que ce grain durerait toujours, elle étendait en faveur de ses amis les doigts de la prodigalité, sans que la pensée du lendemain vînt la distraire des illusions du jour. « Jeune » échanson, buvons aujourd'hui, quel homme est sûr du » lendemain? » (Hafiz.)

» Tandis que dans cette riche solitude les souris se livraient au plaisir, la violence de la famine et de la détresse, saisissant les hommes par le pied, les avait jetés à terre. « Les hommes, qui n'avaient pas de plus » vif désir que celui de voir un pain, n'en voyaient pas » d'autre que le disque du soleil dans les cieux. » L'orgueilleuse souris avait étendu le tapis des délices et de l'opulence, et ne savait rien de cette famine désolante. Le mal, cependant, était devenu extrême, et le laboureur sentit que le couteau était arrivé jusqu'à l'os. Il ouvrit son grenier, et en voyant qu'il y avait dans son grain un déficit considérable, il tira de son cœur brûlant un soupir glacé. Il se dit en lui-même : Il n'est pas d'un homme intelligent de s'affliger d'un mal irréparable, et il songea à déménager ce qui restait. Comme cela se passait, la souris, habituée à se regarder comme la maîtresse du logis, dormait tranquillement, et les autres, dans leur voracité, n'entendirent pas le bruit du pied du paysan, et de toutes les allées et venues. Cependant, dans le nombre, il y en avait une à l'intelligence plus fine, qui comprit ce qui se passait, et qui, montant à leur toit, vit par une fente ce que l'on faisait. Elle descend, avertit ses camarades, et se jette hors de la maison. Les autres de l'imiter, et chacune se fourrant dans quelque coin, elles laissèrent seule leur pauvre bienfaitrice. « Tous tes amis ne l'étaient » qu'à cause de tes mets délicats; c'est pour une bou» chée qu'ils te montraient de l'affection. Tes richesses » diminuant, leur amitié diminue; ils désireraient ton » malheur, s'ils y trouvaient leur profit : rompre avec » cette poignée d'amis hypocrites vaut mieux que leur » amitié. »

» Le lendemain, quand la souris leva sa tête de dessus les coussins du repos, elle chercha à droite et à gauche, en avant et en arrière, et ne trouva point ses camarades. Elle se lamenta, et dit : « Ces » amis que j'avais, je ne sais où ils sont allés. Quel » événement est-il donc arrivé qui les a séparés de » moi? » Alors, après tant de temps qu'elle vivait dans la solitude, elle sortit de sa demeure pour savoir ce qu'ils étaient devenus.

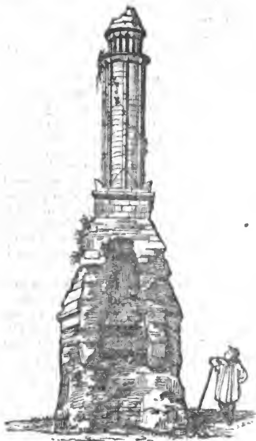
» Elle fut témoin de l'excès de la misère et de la détresse des hommes, et revint chez elle dans une agitation extrême, résolue d'apporter le plus grand soin à la conservation de ses provisions. Arrivée à sa demeure, elle n'y trouva pas vestige de grain. Elle entra dans le grenier, et n'y trouva pas de quoi faire la nourriture d'une seule nuit. Toute sa force s'évanouit, elle déchira le vêtement de sa vie avec la main de l'agitation, et elle frappa tellement contre terre la tête de la douleur, que sa cervelle en sauta. C'est ainsi qu'elle tomba, par la funeste influence de sa prodigalité, dans le précipice de la misère et de la mort.

» La leçon qu'on doit retirer de cette fable, c'est qu'il faut mettre en rapport sa dépense et son revenu; qu'il faut tirer profit du capital que l'on a, et veiller à sa conservation, de manière que la source de la richesse n'éprouve aucune altération. »

CHEMINÉE DE QUINEVILLE,

PRÈS DE VALOGNES (MANCHE).

Ce monument est situé à deux lieues de Valognes, dans le département de la Manche. Les habitans lui ont donné le nom de *Cheminée de Quineville* ou *de Normandie*, parce qu'il est creux à l'intérieur, sans aucune trace de plancher ni de séparation. Son ouverture, placée au nord-est, a eu beaucoup à souffrir, et des dégradations nombreuses l'ont considérablement agrandie. On remarque à l'extérieur des restes de moulures qui sembleraient indiquer qu'il y avait autrefois un escalier conduisant à la tour. Sa base a 17 pieds de hauteur jusqu'au soubassement de la colonne, et est construite en pierres calcaires et en grès du pays, dans le genre que les Romains appelaient *opus reticulatum*. L'intérieur, circulaire, s'arrondit en voûte ouverte dans son milieu. Sa circonférenc est de 31 pieds près du sol; mais elle va en diminuant par degrés, et finit par n'en avoir plus que 23 au soubassement, qui supporte une colonne encore bien conservée. Elle est ornée de sept pilastres d'ordre corinthien et toscan, avec un entablement de ce dernier ordre; il est surmonté d'un dôme orné de dix-huit colonnettes et couvert par un toit en forme de cône tronqué; le tout ayant 37 à 38 pieds de hauteur.



(Tour de Quineville.)

Ce monument est entièrement de construction romaine, et la manière légère et élégante dont il se termine en rend l'aspect agréable. On a d'abord pensé que c'était un phare; mais la mer était autrefois fort éloignée de ces parages, et ce n'est que récemment qu'elle a empiété sur le terrain; d'ailleurs, il ne se voit nullement en pleine mer. Quelques antiquaires ont prétendu que c'était un de ces monumens nommés *recluseries*, comme on en voit encore beaucoup en Italie, et tels qu'étaient, avant la révolution, la tour de Notre-Dame-du-Bois et celle de l'abbaye des dames de Fontevrault : des individus s'y renfermaient pour expier leurs péchés, et n'en sortaient quelquefois jamais. Mais l'opinion la plus probable est qu'il a été construit par les Romains lors de l'expédition de Q. Titurius Sabinus, un des lieutenans de Jules-César, et qu'après leurs victoires contre les peuples ligués de l'Armorique, ils l'élevèrent comme monument funéraire et comme trophée de leur victoire.

A NOS ABONNÉS.

Les avis que nous avions réclamés dans notre 13e livraison ne nous ont pas manqué; presque tous étaient de nature à nous faciliter les moyens d'améliorer notre recueil : aussi nous les avons suivis avec autant d'empressement que peut le permettre la lenteur d'une publication dont la périodicité est hebdomadaire.

Une critique éclairée nous a avertis que divers passages du répertoire chronologique de chaque livraison intitulé la *Semaine* et de quelques autres articles, pouvaient donner lieu à des interprétations douteuses sur des matières d'une haute gravité. Nous accueillons cette remarque, et nous exercerons à l'avenir, dans la direction indiquée, une censure scrupuleuse. Notre ferme intention est de faire dominer exclusivement un esprit rigoureux d'impartialité et de modération; c'est ce que nous conseillent à la fois notre conscience et notre intérêt. Nous demandons seulement qu'on tienne compte des difficultés que nous avons à vaincre.

Dans le cours du dernier trimestre, nous avons continué à développer les principales séries de nos gravures et de nos articles; en même temps nous avons introduit quelques sujets nouveaux, qui vont prendre à leur tour une extension progressive. Par exemple, les monumens, les musées de la France, ses richesses naturelles, industrielles et scientifiques, occuperont désormais plus de place. Attentifs à ce travail continuel d'amélioration, attachés de plus en plus à notre plan qui s'agrandit toujours devant nos regards, nous avons la conviction de remplir insensiblement la tâche que nous nous sommes imposée, en réveillant chez les uns les souvenirs de choses qu'ils ont déjà connues, en apprenant à quelques autres des choses qu'ils ignorent.

9e Livraison, page 66, 2e colonne, ligne 11. — La Trinité est le dimanche après *l'Ascension*, lisez *Pentecôte*. — Ligne 12. — La Fête-Dieu est le jeudi qui suit *l'Ascension*, lisez *la Trinité*.

14e Livraison, page 111, 2e colonne, ligne 49. — Le corps de Jean Népomucène fut *adoré;* au lieu d'*adoré*, terme impropre, lisez *honoré*. — Page 112, 2e colonne. — Au lieu de *Rembo*, lisez *Bembo*.

17e Livraison, page 130, 1e colonne. — Ajoutez au titre DROIT FÉODAL. — DU VASSELAGE, les mots *Aveu et Dénombrement*. — Page 130, 2e colonne, lignes 23 et 26. — Au lieu de *Cresse*, lisez *Crette*. Au lieu de *Cullant*, lisez *Culan*.

19e Livraison, page 151, 2e colonne, ligne 26. — *Hasbourg;* lisez *Strasbourg*.

21e Livraison, page 161, 2e colonne. — Au lieu de *prodium*, lisez *podium*. — Page 163, 1e colonne, ligne 18. — Au lieu de *Brugnéville*, lisez *Bugnéville*.

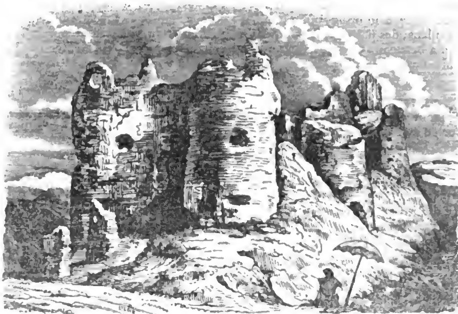
23e Livraison, page 182, 1e colonne, ligne 13. — Au lieu de *Hésisson* (près Bourbon), lisez *Hérisson*. — 2e colonne, ligne 21. — Au lieu de *fi*, lisez *feit* (ancien français).

Les Souscripteurs dont l'abonnement est expiré à la 26e livraison sont priés de le renouveler, s'ils ne veulent éprouver de retard dans l'envoi du Magasin pittoresque.

On est prié de joindre à toutes les réclamations ou changemens d'adresse, ainsi que pour les réabonnemens, la dernière adresse imprimée que l'on a reçue avec le RECUEIL, *et de la corriger si elle est inexacte :* on sera servi plus promptement.

Toutes les lettres ou paquets doivent être affranchis et adressés au Gérant, dans les bureaux du Magasin pittoresque, *rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.*

LE BOURG ET LE CHATEAU D'ARQUES.



(Ruines du château d'Arques.)

SOUVENIRS DE LA BATAILLE D'ARQUES.

Le château d'Arques, situé à une lieue et demie sud-est de Dieppe, s'élève sur une colline aride et rocailleuse. Du haut de ses tourelles en ruines le regard plonge dans une vallée qu'arrosent les ruisseaux de l'Helna, de la Béthune et de la Varenne. Le bourg d'Arques, déchu de son ancienne importance, apparaît dans la situation la plus pittoresque: les irrégularités du terrain, les touffes d'arbres, la verdure et les rochers lui donnent un aspect tout-à-fait original. Beaucoup d'habitations sont empreintes du caractère hollandais, et sembleraient attester une colonisation des bourgeois de Breda ou d'Anvers dans la Normandie. Plusieurs conservent des traces d'architecture gothique et du temps de la renaissance; des tourelles, des ogives ornées de rosaces, des colonnes cannelées augmentent encore le contraste de ce bourg avec les fermes normandes et leurs ombrages de pins, de tilleuls et de pommiers. Les fluctuations du sol entrecoupé de monticules et de haies vives animent agréablement le paysage. On aperçoit Dieppe au fond, et l'Océan termine l'horizon au nord-ouest. — Dès 944, Flodoard fait mention du château d'Arques comme d'un poste militaire; mais sa célébrité ne date que du temps où Guillaume, fils de Richard II, le reçut en apanage de son oncle Guillaume-le-Conquérant (1060-65). Le fils de Richard, fier de sa naissance, crut pouvoir se révolter, mais son ingratitude fut punie d'un exil qu'il passa dans la mendicité. Depuis, le château, après être passé tour à tour entre les mains des Anglais et des Français, auxquels il revint en 1449 par le traité de Rouen, subit un grand nombre de changemens et d'altérations, et perdit tout-à-fait son premier caractère. Il est à croire qu'il serait tombé dans l'oubli, si la bataille d'Arques ne lui eût rendu quelque illustration. En visitant ces lieux encore remplis des souvenirs de cette journée, l'on aime à y songer à l'esprit chevaleresque et aventureux de Henri IV, qui, avec une poignée d'hommes, risqua dans ces lieux toutes ses espérances et tout son avenir.

Henri, à l'approche des ligueurs que commandait Mayenne, crut prudent de quitter Rouen dont il faisait le siége pour se rejeter sur Dieppe. Son armée, en tout composée de 1,200 fantassins et de 2,000 cavaliers, se mit à l'abri derrière une tranchée qu'il fit faire à la hâte, enveloppant dans une ligne de circonvallation le Pollet, le petit village de Martin-Eglise, la maladrerie Saint-Etienne, le bourg et le château d'Arques.

Le lendemain, 23 septembre 1589, par un brouillard d'automne des plus épais, à cinq heures du matin, Henri et tous ses officiers déjeûnaient dans un grand fossé; Porson annonça M. de Belin, gentilhomme ligueur qui avait été pris en voulant trop s'avancer. « Bonjour, Belin, lui dit le roi; embrassez-moi pour votre bienvenue. » Belin l'embrassa en riant, puis lui annonça qu'il allait avoir trente mille hommes sur les bras. « Et où sont vos forces? » lui demanda-t-il en ne voyant que quelques hommes d'armes et quelques lansquenets. « Eh! lui répondit le roi, comptez-vous pour rien Dieu et le bon droit qui nous assistent? » En effet, comme lui avait prédit son prisonnier, Mayenne s'avançait à la faveur du brouillard, pensant s'emparer de Martin-Église, et ôter par là toute communication entre Dieppe et Arques. Mais son projet était connu: le plan de l'ennemi avait été trouvé dans la pochette de monsieur Belin. Henri sut alors ce qu'on voulait, et échelonna si habilement ses braves compagnies de Rambure, de Larges et de Montgomery, qu'il vainquit le nombre par ses habiles dispositions. Le jeune comte d'Angoulême, chargeant les ligueurs à la tête de son escadron, se trouva en face de Sagoune, et cherchait à l'approcher. « Du fouet! du fouet! petit garçon, » lui cria celui-ci du plus loin qu'il l'aperçut. Mais bien mal lui en prit, car le comte lui perça la cuisse d'un coup de pistolet. Néanmoins, malgré les efforts de Henri, de Biron et de Châtillon, la bataille était encore indécise, « lorsque le brouillard, dit Sully, qui avait été fort grand tout le matin, s'abaissa tout-à-coup, et le canon du château d'Arques découvrant l'armée des ennemis, il en fut tiré une volée de quatre pièces, qui fit quatre belles rues dans leurs escadrons et bataillons. Cela les arrêta tout court. Et enfin, trois ou quatre volées suivantes, qui faisaient merveilleux effet, les firent désordonner, et peu après se retirer du tout derrière le tournant du vallon... et finalement dans leurs quartiers. »

Ce fut sur le champ de bataille d'Arques que Henri écrivit ces mots fameux: « Pends-toi, brave Crillon, nous avons combattu, et tu n'y étais pas. »

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE SONT RUE DU COLOMBIER, N° 30, PRÈS DE LA RUE DES PETITS-AUGUSTINS.

Une ordonnance royale de 1753 accorda aux habitans le droit de faire une carrière du château. Cette destruction dura pendant trente ans, et a fini par faire de ce vieux manoir un tronçon informe, où, au milieu des pans de murs croulans, des parapets dépouillés de leurs revêtemens, on a beaucoup de peine à découvrir les traces d'une architecture pleine de grâce, de finesse et de légèreté.

Je ne connais personne qui n'ait toute la vertu nécessaire pour supporter le malheur d'autrui en parfait chrétien. SWIFT.

APPARENCES CURIEUSES
PRODUITES PAR LE PHÉNOMÈNE DU MIRAGE.

Lorsque Bonaparte, après la prise d'Alexandrie, dirigea ses forces sur le Caire pour s'en rendre maître, les soldats eurent à supporter les douleurs d'une soif ardente, au milieu de plaines brûlées par le soleil, sous une atmosphère chargée de sable. Toutes les ambitions, dans ces momens pénibles, n'aspiraient qu'à obtenir quelques gouttes d'eau pour calmer des souffrances inouïes. De l'eau! de l'eau! tel était le cri des soldats pendant ces premières marches à travers le désert. Souvent, tout-à-coup, comme si une divinité eût exaucé leurs prières, ils voyaient devant eux, à la distance d'une lieue environ, un lac immense; et, redoublant d'efforts, tous auraient voulu y voler pour s'y précipiter. Mais à mesure qu'ils avançaient le lac s'éloignait, et en arrivant sur ce terrain qui leur avait apparu inondé, ils ne trouvaient qu'un sable aride. Une aussi cruelle illusion se répétait sans cesse lorsque le soleil était élevé au-dessus de l'horizon. L'illustre Monge, attaché à l'expédition d'Égypte pour enrichir les sciences de ses observations dans un pays si remarquable, expliqua ces apparences trompeuses, qu'il désigna par le nom générique de *mirage*.

Les lacs que l'on apercevait n'étaient autre chose que des images du ciel renvoyées aux yeux par certaines couches d'air horizontales, plus échauffées que celles situées au-dessus, et qui faisaient voir le bleu azuré du ciel, à peu près comme une glace fait voir les objets placés devant elle. Ce qui complétait l'illusion, et donnait à l'image réfléchie du ciel l'apparence d'un lac, était un tremblement qu'on y apercevait, et qui lui donnait un aspect ridé comme celui que produit le vent sur la surface de l'eau. Nous observons tous les jours dans nos climats un tremblement semblable, causé dans l'air par la chaleur; les lieux où l'on peut surtout le remarquer sont les plaines des campagnes et les places publiques, lorsque le soleil en échauffe la surface.

Le baron Larrey, qui était chirurgien en chef de l'armée d'Orient, raconte ainsi l'effet produit par le *mirage* sur les soldats :

« Des plaines aqueuses semblaient nous offrir le terme de nos maux, mais ce n'était que pour nous replonger dans une plus grande tristesse, d'où résultaient l'abattement et la prostration de nos forces, qui s'est portée, chez plusieurs de nos braves, au dernier degré. Appelé trop tard pour quelques uns d'entre eux, mes secours devenaient inutiles, et ils périssaient comme par extinction : cette mort me parut douce et calme, car l'un d'eux me disait, au dernier instant de sa vie, se trouver dans un bien-être inexprimable; cependant j'en ai ranimé un assez grand nombre avec un peu d'eau douce aiguisée de quelques gouttes d'esprit de vin que je portais constamment avec moi dans une petite outre en cuir. »

Depuis que l'attention a été appelée sur le phénomène du mirage, on en a trouvé des exemples assez fréquens dans la plupart des pays. Ainsi, lorsqu'un vaisseau est en mer, il arrive souvent que des observateurs placés à une certaine distance le voient en double : tantôt l'image produite par le mirage est située au-dessus du vaisseau et paraît renversée; tantôt on voit cette image représentée sur la mer, comme si le vaisseau était suivi d'un autre vaisseau semblable marchant contre lui, etc.

Il y a encore une foule d'autres apparences causées par le mirage, c'est-à-dire par cette sorte de réflexion d'un objet produite sur une couche d'air plus échauffée que les autres et placée tantôt horizontalement, tantôt latéralement. Cette couche d'air agit sur les rayons lumineux qui lui sont envoyés par un navire, un arbre, un village, la voûte du ciel, etc., tout-à-fait comme une grande glace qui en donnerait une image renversée.

Lorsqu'il y a plusieurs couches courbes et irrégulières produisant le mirage, les images qu'elles donnent sont déformées dans tous les sens, tantôt élargies, tantôt alongées outre mesure, et quelquefois dispersées, comme si l'objet lui-même était brisé en mille pièces. Le phénomène connu sous le nom de *fata Morgana* est sans aucun doute un effet du mirage : on l'observe à Naples, à Reggio, et sur les côtes de la Sicile. A certains momens, le peuple se porte en foule sur le rivage de la mer pour jouir de ce singulier spectacle : on voit dans les airs, à de grandes distances, des ruines, des colonnes, des châteaux, des palais, et une foule d'objets qui semblent se déplacer et changent d'aspect à chaque instant. Toute cette féerie n'est qu'une représentation de quelques objets terrestres qui sont invisibles dans l'état ordinaire de l'air, et qui deviennent apparens et mobiles quand les rayons de lumière qu'ils envoient vont, en se courbant et se brisant, dans des couches d'air inégalement échauffées.

Quelque élevés que soient les grands hommes, ils sont unis au reste des hommes par quelque endroit. Ils ne sont pas suspendus en l'air et séparés de notre société. S'ils sont plus grands que nous, c'est qu'ils ont la tête plus élevée; mais ils ont les pieds aussi bas que les nôtres. Ils sont tous au même niveau et s'appuient sur la même terre; et par cette extrémité ils sont aussi abaissés que nous, que les enfans, que les bêtes.

PASCAL, *Pensées*.

LÉGISLATION.
LOIS DES FRANCS. — LOI SALIQUE. — ORIGINE DU PRINCIPE QU'EN FRANCE LES FEMMES NE SUCCÈDENT PAS A LA COURONNE.

La loi salique était la loi des Francs à l'époque où ils firent la conquête des Gaules. Souvent on confond avec elle plusieurs autres lois destinées à d'autres peuples barbares à peu près du même pays et du même temps, et qui paraissent avoir été presque entièrement calquées sur la loi salique : telles sont la loi des Ripuaires, la loi des Allemands, la loi des Bavarois, la loi des Thuringiens, la loi des Frisons, la loi des Saxons, etc.

Selon quelques auteurs, la loi salique était celle des Francs qui habitaient entre la Loire et la Meuse; et la loi des Ripuaires, celle des Francs qui habitaient entre la Meuse et le Rhin. Au reste, comme tous ces peuples avaient la même origine et les mêmes mœurs, on donne à la collection de leurs lois le titre de *Code franc*.

C'est une opinion assez généralement admise que les lois des Francs furent écrites peu de temps après leur établissement dans les Gaules; mais il est probable que leur confection complète ne date pas de la même époque, et qu'elle fut amenée par les accroissemens successifs et les besoins du nouvel État.

La loi salique ne traite que très succinctement des matières civiles, des contrats et des successions. Presque toutes les dispositions en sont destinées à la répression des crimes les plus fréquens chez les peuples encore barbares, comme les vols, les meurtres, les injures, les violences.

Les mêmes actions n'étaient point punies toujours de la même manière : la gravité de la peine variait selon la qualité du coupable. Si la loi politique des Francs avait laissé une sorte d'égalité entre les vainqueurs et les vaincus, il n'en était pas de même de la loi criminelle; elle consacrait au contraire entre eux des différences humiliantes et injustes. Comme chacun pouvait faire, et était même tenu de faire choix de la loi sous laquelle il prétendait vivre, ces différences dans l'application des peines, ces avantages attachés à être tenu pour Franc et à se soumettre à la loi des Francs, dûrent contribuer à faire rapidement disparaître le nom gaulois et le nom romain. Sous ce rapport, il y avait quelque profondeur à amener ainsi la fusion des deux peuples.

La peine de mort n'était que très rarement prononcée; la plupart des crimes ne donnaient lieu qu'à des amendes pécuniaires, ou à des coups de fouet pour ceux qui n'avaient pas les moyens de payer. Ces peines, nommées *compositions*, n'étaient, en quelque sorte, que des dommages-intérêts alloués avec une grande exactitude. Ainsi la loi des Frisons, qui est une des plus courtes, n'y emploie pas moins de 164 articles; c'est un vrai tarif de blessures, avec l'énumération de toutes les parties du corps humain. Les injures par paroles sont évaluees avec la même exactitude, et l'on peut y voir les expressions qui passaient alors pour offensantes. Des titres particuliers sont affectés aux vols de toutes sortes d'animaux, jusqu'aux chiens, dont on spécifie les différentes espèces; enfin on parle de celui qui en empêche un autre de passer dans un chemin, de celui qui écorche un cheval, etc.

Nous avons dit que les peines variaient selon la qualité des coupables; en voici quelques exemples : celui qui tuait un Franc devait payer 200 sous à ses parens; celui qui tuait un Romain n'était tenu de payer que 100 sous, et même 45, si ce Romain était tributaire; si un Romain enchaînait un Franc, il devait 30 sous de composition; si un Franc enchaînait un Romain, il n'en devait que 15; un Franc dépouillé par un Romain avait 62 sous et demi de composition; un Romain dépouillé par un Franc ne recevait qu'une composition de 30 sous.

Quant aux preuves, il paraît que d'abord on ne faisait aucun usage de l'écriture; mais toujours on se servit beaucoup plus de témoins que de titres. A défaut de preuves d'aucune espèce, on avait recours au jugement de Dieu, aux épreuves par le combat singulier, par le fer chaud, par l'eau froide, par l'eau bouillante, etc. Seule, la loi salique proprement dite n'admettait pas le combat singulier.

Quoique la loi salique ne contienne que peu de dispositions sur les successions, on sait qu'on y a puisé ce principe fameux, qu'en France les femmes ne peuvent succéder à la couronne, principe devenu une des règles fondamentales de notre monarchie, et qui plus d'une fois l'a empêchée de passer sous le sceptre d'un étranger. Le texte sur lequel on s'est fondé, texte dont tant de gens ont parlé, et que si peu de gens ont lu, est l'article 6 du titre *des Alleux;* il est ainsi conçu : « Aucune portion de la terre salique ne passera aux femelles; mais elle appartiendra aux mâles, c'est-à-dire que les enfans mâles succèderont à leur père. » C'est Montesquieu qui traduit.

Le mot *sala* signifiait chez les Francs *maison;* la terre salique, c'était la terre qui environnait la maison. « Les Germains, nous dit Tacite, n'habitent point de villes; ils ne peuvent souffrir que leurs maisons se touchent les unes les autres. Chacun laisse autour de sa maison un petit espace ou terrain qui est clos et fermé. » Tacite et César nous apprennent encore que les terres que les Germains cultivaient ne leur étaient données que pour un an, et que, ce temps expiré, elles redevenaient publiques. Ils n'avaient donc de patrimoine que la maison et l'enceinte qui l'entourait. C'est ce patrimoine particulier qui appartenait aux mâles; et en effet, pourquoi aurait-il appartenu aux filles, qui passaient dans une autre maison?

Comme cette enceinte, la terre salique dépendante de la maison, avait d'abord été la seule propriété du Germain; plus tard, quand les Francs acquirent des propriétés nouvelles, on continua à les nommer terres saliques.

La loi qui appelait les mâles seuls à recueillir la propriété de la maison paternelle était donc uniquement une loi civile; plus tard ce ne fut que par extension et par analogie qu'on l'appliqua à la succession au trône, et qu'elle devint une loi politique.

Aussi, à la suite de quelques développemens sur les applications de cet article, Montesquieu ajoute : « Après ce que nous venons de dire, on ne croirait pas que la succession personnelle des mâles à la couronne de France pût venir de la loi salique; il est pourtant indubitable qu'elle en vient : je le prouve par les divers codes des peuples barbares. La loi salique et la loi des Bourguignons ne donnèrent point aux filles le droit de succéder à la terre avec leurs frères; elles ne succédèrent pas non plus à la couronne. La loi des Visigoths, au contraire, admit les filles à succéder aux terres avec leurs frères; les femmes furent capables de succéder à la couronne. Chez ces peuples, la disposition de la loi civile força la loi politique. »

La loi salique et les autres lois des Francs sont écrites d'un style si simple, qu'il serait fort clair si tous les termes en étaient latins; mais elles sont hérissées de mots barbares, soit faute de la part du latin de fournir les mots propres, soit pour servir d'explication. De ce mélange on tire cette conséquence, que ces peuples n'écrivaient point en leur langue; car il eût été bien plus commode d'écrire ces lois dans leur idiome, que de les écrire en un latin rempli de mots francs ou allemands.

L'on s'est imaginé beaucoup trop long-temps que l'ordre social est tout entier l'effet de l'art, et que partout où cet ordre laisse apercevoir des imperfections, c'est par l'imprévoyance du législateur, ou par la négligence du magistrat. De là sont nés ces plans de sociétés imaginaires, comme la république de Platon. Chacun a cru pouvoir remplacer une organisation défectueuse par une meilleure, sans faire attention qu'il y a dans les sociétés une *nature des choses* qui ne dépend en rien de la volonté de l'homme, et que nous ne saurions régler arbitrairement. J.-B. SAY.

VOYAGES.

NOUVELLE ZÉLANDE.

(Second article. — Voyez page 191.)

Les Zélandais sont en général grands et bien faits; sans être pourvus d'embonpoint, leurs muscles fermes et arrondis indiquent qu'ils joignent la vigueur à la souplesse. Ils portent la tête haute, les épaules effacées, et leur port ne manquerait pas d'une certaine fierté, sans l'habitude de vivre accroupis dans leurs cabanes; cette posture accoutume leurs jarrets à une flexion qui détruit la grâce de la démarche.

Les traits de ces hommes sont fortement pronon-

cés, et, chez plusieurs individus, offrent quelque analogie avec ce type indélébile, qui, dans nos climats,



(Zélandais en costume européen.)

distingue la race juive. La plupart ont la face presque entièrement couverte d'un tatouage symétrique, gravé avec un goût et une finesse admirables. Ces stigmates dont ils sont glorieux sont un brevet de valeur guerrière; aussi remarque-t-on que les hommes d'un âge



(Chongui, chef zélandais.)

mûr sont seuls décorés du tatouage complet, tandis que les jeunes gens n'ont encore que quelques dessins légers sur les ailes du nez ou vers le menton. Les guerriers portent la chevelure relevée et nouée sur le sommet de la tête. Cette coiffure, d'un beau caractère, est souvent ornée de quelques plumes d'oiseaux marins. Ils aiment à se parer de pendans d'oreilles, et de colliers, composés communément de petits os humains, ou de quelques dents, trophées d'une sanglante victoire.



(Pomaré.)

La peau de ces insulaires est brune, et l'ocre dont ils se frottent souvent leur imprime une teinte rougeâtre qui n'est point désagréable; les nattes dont ils sont revêtus contractent, par le frottement, une couleur semblable. Ces vêtemens, tissus du lin soyeux que le sol produit en abondance, sont de véritables chefs-d'œuvre d'art et de patience, si l'on songe à la simplicité des moyens que les naturels emploient pour leur fabrication. Les femmes, comparativement aux hommes, sont d'une petite taille, généralement fort bien prise; des yeux noirs et brillans, des cheveux fins et naturellement bouclés, leur donnent une physionomie qui n'est pas sans attraits.

La nourriture des Zélandais consiste en poissons et en racines; nous ne considérerons pas comme un aliment habituel la chair de leurs ennemis tués à la guerre. Ces horribles repas, malheureusement trop fréquens, n'ont lieu cependant qu'après une bataille, ou dans les circonstances où une cruelle superstition leur commande d'immoler des victimes humaines.

Ces insulaires sont essentiellement belliqueux; tout, dans leurs habitudes, décèle l'amour immodéré des combats et du pillage: leurs chants, leurs danses, leurs jeux ne respirent que la guerre. Avant que le commerce des bâtimens baleiniers ne leur eût fait le présent des armes

à feu, les Zélandais combattaient avec la lance et un casse-tête de pierre qu'ils nomment *patou-patou;* aujourd'hui les fusils sont nombreux dans leurs armées, et cette meurtrière importation a changé le sort des combats, où naguère encore la force corporelle décidait de la victoire.

Dans ces contrées toutes guerrières, deux vaillans adversaires se sont long-temps disputé le pouvoir. *Chongui*, ce chef que nous représentons en costume de guerre avec son grand sceptre d'os de baleine, et *Pomaré*, qui affectionnait les habits et les coutumes des Européens, ont souvent mesuré leurs forces et entraîné dans leurs querelles les populations du nord et du sud de *Tavaï-Pounamou.*

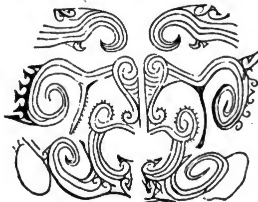
Pomaré, frappé d'une balle en 1826, fut dévoré par son féroce vainqueur. Chongui, à la même époque, fut frappé d'un coup de feu qui lui traversa la poitrine; après de longues souffrances, il termina sa vie en 1828, et la Nouvelle-Zélande perdit un chef dont la remarquable intelligence pouvait hâter l'époque de sa civilisation.

Chongui, après la guerre, sa passion dominante, n'avait rien tant à cœur que d'améliorer la condition de son peuple par l'agriculture et les arts mécaniques. C'est dans ce but si noble qu'il se rendit en Angleterre, et qu'il visita Sydney, chef-lieu de la Nouvelle-Galles du sud, connue en France sous la dénomination inexacte de Botany-Bay. Dans cette colonie, sous le patronage du révérend Marsden, missionnaire anglican aussi ardent qu'éclairé, Chongui s'instruisait et travaillait parfois avec une adresse remarquable. Un jour qu'il avait vu un buste, il s'imagina de retracer sa propre ressemblance, et dans un bloc de bois grossier il sculpta la figure dont voici la copie.



(Buste de Chongui.)

Une société de missionnaires s'étant établie à la Nouvelle-Zélande, dans les États de Chongui, on traita avec ce chef de l'achat d'un terrain destiné aux travaux agricoles de la mission. L'espace fut acheté et payé en haches et en bêches; on dressa un contrat du marché, Chongui voulut y apposer sa signature, et en un instant il traça sur le papier le tatouage qui ornait sa face. Nous donnons le fac-simile de cette signature caractéristique.



(Signature de Chongui.)

Si les missions ont réussi à améliorer le sort des Zélandais par l'importation de quelques produits utiles, elles n'ont pas obtenu le même succès dans leurs travaux apostoliques. La religion des indigènes n'est qu'un tissu compliqué de superstitions absurdes et souvent cruelles; mais bien des années doivent encore s'écouler avant que la raison vienne modifier dans ce pays les idées religieuses. Parmi leurs dogmes, nous citerons comme se rapprochant des nôtres l'immortalité des âmes et le respect des sépultures; pour tout le reste, ces malheureux sauvages vivent dans les chaînes d'une foule de superstitions dont l'infraction entraîne souvent la perte de la vie.



(Rutherforth, matelot anglais.)

Les Zélandais, ennemis implacables, épargnent rarement le vaincu; plus d'un équipage européen en a fait la triste expérience. On a pourtant vu chez ces barbares quelques exemples de sensibilité. Vers 1816, un navire fut envahi et livré aux flammes par les sauvages: tous les matelots furent massacrés; un seul d'entre eux, John Rutherforth, dut la vie à la pitié d'un chef. Sa jeunesse et ses larmes émurent le guerrier zélandais, qui le protégea constamment, le fit tatouer, et lui donna ses deux filles en mariage. L'Anglais vit s'écouler dix ans sans pouvoir échapper à cette vie sauvage. Enfin, en 1826, un navire américain faisant voile près de la côte, il fut envoyé à bord par ses féroces compagnons, qu'il devait, disait-il, rendre maîtres de cette belle prise. Rutherforth se hâta de faire prendre le large au vaisseau menacé d'un sort aussi affreux, et bientôt il revit sa patrie, où il a long-temps occupé la curiosité publique.

DES PARATONNERRES.

La *foudre*, ou le *tonnerre*, est l'écoulement subit, à travers l'air, sous la forme d'un grand trait lumineux, de la matière électrique dont était chargé un nuage orageux.

La vitesse avec laquelle se meut cette matière est immense, elle est beaucoup plus grande que celle d'un boulet de canon, qui est d'environ 600 mètres (1800 pieds), par seconde.

La matière électrique pénètre les corps, et se meut à travers leur substance avec des vitesses très inégales.

On appelle *bons conducteurs*, ou simplement *conducteurs*, les corps qui conduisent ou laissent passer rapidement la matière électrique. Tels sont le charbon calciné, l'eau, les végétaux, les animaux, la terre, en raison de l'humidité qu'elle contient, les dissolutions salines, et surtout les métaux qui sont les meilleurs conducteurs connus. Ainsi, par exemple, un cylindre de fer conduit, dans le même temps, au moins cent

millions de fois plus de matière électrique qu'un égal cylindre d'eau pure, et celle-ci environ mille fois moins que l'eau saturée de sel de cuisine.

Les corps qui ne se laissent pénétrer que difficilement par la matière électrique, et dans lesquelles elle ne peut se mouvoir librement, prennent les noms de *mauvais conducteurs*, de *corps non conducteurs*, ou de *corps isolans*. Tels sont le verre, le soufre, les résines, les huiles, la terre, la pierre et la brique sèches, l'air et les gaz.

Parmi les corps conducteurs, il n'en est cependant aucun qui n'oppose quelque résistance au mouvement de la matière électrique. Cette résistance se répétant à chaque portion du conducteur, augmente donc avec sa longueur, et peut devenir plus grande que celle qu'opposerait un conducteur plus mauvais, mais moins long.

La matière électrique éprouve aussi plus de résistance dans un conducteur d'un petit diamètre, que s'il avait un diamètre plus considérable. On peut, par conséquent, augmenter la conductibilité d'un conducteur en augmentant convenablement son diamètre, et en diminuant sa longueur.

Les molécules de la matière électrique ont la propriété de se repousser les unes les autres, et de tendre à se disséminer dans l'espace. A l'état de repos, elles n'ont aucune affinité pour les corps, et restent en totalité à leur surface, où elles forment une enveloppe mince, qui n'y est retenue que par la pression de l'air, contre lequel elles exercent à leur tour une pression qui, devenant dans certaines circonstances supérieure à la première, permet à la matière électrique de s'échapper dans l'air, d'une manière invisible, ou sous la forme d'un trait lumineux, qu'on appelle *l'étincelle électrique*.

La couche de matière électrique, ainsi répandue à la surface des corps, n'a pas partout la même épaisseur, à moins que le corps ne soit une sphère. Elle est toujours plus considérable sur les parties aiguës ou très courbes, que sur les parties plates et peu arrondies.

La matière électrique tend toujours à se mettre en équilibre dans les conducteurs, et se partage entre eux en raison de leurs formes, et surtout de l'étendue de leur surface. Par conséquent, si l'on fait communiquer un conducteur avec la terre, dont la surface est immense par rapport à la sienne, il ne conservera pas sensiblement de matière électrique. Il suffit donc pour dépouiller un conducteur de sa matière électrique, de le mettre en communication avec un sol humide. Si pour conduire la matière électrique d'un corps dans la terre on lui présente divers conducteurs, dont l'un soit meilleur que les autres, elle le préférera constamment. Mais si leur conductibilité est peu différente, la matière électrique se partagera entre tous, en raison de leur capacité pour la recevoir.

Un paratonnerre est un conducteur que la matière électrique de la foudre choisit de préférence aux autres corps environnans, pour se rendre dans le sol et s'y répandre. C'est ordinairement une barre de fer élevée sur les édifices qu'elle doit protéger, et s'enfonçant, sans aucune interruption, jusque dans l'eau ou dans la terre humide. Cette communication intime du paratonnerre avec le sol est nécessaire pour qu'il puisse y verser instantanément la matière électrique de la foudre à mesure qu'il la reçoit, et garantir de ses atteintes les corps environnans.

De nombreux exemples ont prouvé le danger que présentent les paratonnerres qui ne sont pas parfaitement en communication continue avec le sol humide. Une interruption d'environ 20 pouces dans le conducteur, occasionée probablement par des réparations faites à un bâtiment, a déterminé la foudre à percer le toit pour se porter sur une gouttière en fer-blanc.

Dans d'autres circonstances, la pointe du paratonnerre a été fondue, et la foudre a produit de grands dégâts sur les bâtimens.

Pour s'expliquer l'action d'un paratonnerre sur un nuage orageux, il faut savoir que l'on distingue, en physique, deux espèces d'électricité : l'une désignée sous le nom d'*électricité positive* ou *vitrée*, parce que le verre la développe le plus ordinairement; l'autre sous le nom d'*électricité négative* ou *résineuse*, parce qu'on la produit par le frottement de la résine. Les molécules de l'électricité positive se repoussent entre-elles; le même phénomène a lieu pour les molécules de l'électricité négative; mais quand les deux espèces d'électricité sont en présence, elles s'attirent réciproquement, pour se combiner ensemble, et former ce qu'on est convenu d'appeler une *électricité neutre*, c'est-à-dire sans action. D'où il résulte que toute action électrique est produite par la séparation des deux espèces d'électricité qui composent l'électricité neutre.

Avant que la foudre éclate, le nuage orageux, chargé d'une seule espèce d'électricité, exerce son influence sur tous les corps placés au-dessous de lui; il décompose leur électricité neutre, attire vers leur extrémité supérieure l'espèce d'électricité qui lui manque, et repousse dans le sol celle qui est de même nature que la sienne. Cette attraction est d'autant plus énergique que les corps sont plus voisins du nuage. La matière électrique, de nature contraire à celle du nuage, s'accumulera donc dans les parties les plus élevées de ces corps, et si ces parties sont surmontées par des pointes métalliques très aiguës, et en parfaite communication avec le sol, la matière électrique s'accumulera tellement sur ces pointes, que la pression de l'air ne pourra plus l'y retenir, et qu'elle s'en échappera par un torrent continu, quelquefois visible dans l'obscurité, sous forme d'aigrette lumineuse. Ce courant, en traversant l'air, ira se combiner avec l'électricité du nuage, pour y reformer l'électricité neutre. Si l'extrémité du paratonnerre n'était pas suffisamment aiguë, il pourrait en résulter que l'écoulement de l'électricité ne se fît pas d'une manière continue, et que celle du nuage venant alors chercher à travers l'air, et avec une énorme violence, celle du paratonnerre, foudroyât celui-ci avec les bâtimens sur lesquels il serait placé. Les ravages de la foudre n'ont donc d'autre cause que la réunion violente et instantanée de l'électricité d'un nuage orageux avec l'électricité de nature différente, qu'il a accumulée dans les corps placés au-dessous de lui. Cette séparation des deux espèces d'électricité, par l'influence d'un nuage orageux ou de tout autre agent, s'opère également dans tous les corps, animés ou non, mais presque toujours sans que les premiers en aient la conscience; c'est ainsi qu'un homme soumis à cette influence n'éprouve aucune sensation particulière. Toutefois, quelques personnes d'un tempérament nerveux éprouvent, pendant les orages, un malaise qui ne peut etre que le résultat de cette disposition électrique.

La distance à laquelle un paratonnerre étend efficacement sa sphère d'action, n'est pas exactement connue, et dépend de beaucoup de circonstances difficiles à apprécier. Mais, depuis que des édifices en ont été armés, plusieurs observations ont appris que des parties de ces édifices, distantes du paratonnerre de plus de trois à quatre fois la longueur de sa tige, ont été foudroyées. Le physicien Charles, qui s'est beaucoup occupé de cette matière, pensait qu'un paratonnerre défend autour de lui, des atteintes de la foudre, un rayon circulaire de deux fois sa longueur. C'est d'après cette règle qu'on dispose aujourd'hui les paratonnerres.

Lorsque la matière électrique se porte d'un corps sur un autre en passant par un conducteur suffisant, son passage ne se manifeste par aucun signe apparent;

mais lorsqu'elle traverse l'air ou tout autre corps non conducteur, elle en sépare les parties, et le déchire avec violence; elle apparaît alors comme un trait lumineux, et fait entendre un bruit plus ou moins considérable; ce bruit est produit par le rapprochement violent des molécules de l'air dans le vide que la matière électrique a produit par son passage. Le bruit que fait entendre la foudre cause ordinairement beaucoup d'effroi; et cependant tout danger est déjà passé. Il n'en existe même plus pour une personne qui a vu l'éclair; car, si elle devait être foudroyée, elle ne verrait ni n'entendrait le coup prêt à la frapper. Le bruit ne vient jamais qu'après l'éclair, et il s'écoule autant de secondes entre l'éclair et le bruit qui le suit, qu'il y a de fois 340 mètres (1045 pieds environ) entre le lieu où l'on est et celui où la foudre a éclaté.

La foudre tombe souvent sur des arbres isolés, parce que, s'élevant à de grandes hauteurs, et pénétrant profondément dans le sol, ils seraient de véritables paratonnerres s'ils étaient meilleurs conducteurs. Ils n'offrent pas à la matière électrique un écoulement assez rapide. Les hommes et les animaux étant meilleurs conducteurs que les arbres, sont exposés, en se réfugiant sous ceux-ci, à être frappés de la foudre; le fluide électrique, après avoir été attiré par le sommet de l'arbre, devant se reporter sur eux de préférence.

Dans les campagnes, et quelquefois même dans les villes, un préjugé, qui a souvent les suites les plus funestes, engage à sonner les cloches des églises pour écarter, dit-on, l'orage ou fendre la nuée orageuse. De trop fatales expériences ont démontré que les églises où l'on sonne les cloches sont plus souvent frappées que les autres.

C'est à la chaleur qui est propre à la foudre, et à celle qu'elle dégage de l'air et des corps non conducteurs qu'elle traverse en les refoulant, qu'est due la vive lumière qui l'accompagne; c'est cette même cause qui lui fait mettre le feu aux corps légers et inflammables qu'elle rencontre dans son trajet : car il est rare qu'elle enflamme le bois, à moins qu'il ne soit vermoulu et très sec.

Les détails qui précèdent sont, en partie, empruntés à l'*Instruction sur les paratonnerres*, rédigée par une commission choisie dans le sein de l'Académie des sciences. Cette instruction indique tous les procédés pratiques nécessaires pour construire parfaitement un paratonnerre.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

3 Août 1347. — Prise de Calais par Édouard III, roi d'Angleterre. Après avoir voulu faire passer tous les habitans au fil de l'épée, Édouard se restreignit à demander qu'on lui livrât six des principaux bourgeois, tête nue et la corde au cou. Eustache de Saint-Pierre, Jean d'Aire, les deux frères Wissant, et deux autres bourgeois dont on ignore les noms, se présentèrent. L'épouse d'Édouard III obtint leur grâce.

—

4 Août 1591. — Mort de François de La Noue, surnommé *Bras-de-Fer*. Au siége de Lamballe, il était monté sur une échelle pour voir ce qui se passait : une balle le frappa au front et le fit chanceler; comme il ne s'était accroché que par son bras de fer, il se fracassa en tombant. Il était devenu, après la mort de Coligny, le mentor du jeune roi de Navarre.

5 Août 1697. — Mort de Santeul, auteur de poésies latines. Tous les vers inscrits au dessus des fontaines de la capitale ont été composés par lui. « J'irais tout à l'heure me pendre à la Grève, disait Santeul, si je savais avoir fait un seul mauvais vers. » Dans un dîner de grands seigneurs, quelqu'un mêla du tabac aux verres de champagne de Santeul : il en mourut. On fit circuler dans le public l'épitaphe suivante :

Ci-gît le célèbre Santeul.
Muses et fous, prenez le deuil.

5 Août 1796. — Bataille de Castiglione, remportée par Bonaparte. L'armée autrichienne, sous la conduite du feld-maréchal Wurmser, est défaite et rejetée dans le pays de Trente. Wurmser avait succédé dans le commandement de l'armée, au vieux général Beaulieu, qui, constamment battu, avait écrit à son gouvernement : « Je fuirai encore demain, après-demain, tous les jours, jusqu'en Sibérie, s'il prend envie à ces diables (les Français) de m'y poursuivre. »

—

6 Août 1552. — Arrêt du parlement de Paris contre *les écoles buissonnières*, cours d'enseignement que les luthériens allaient suivre dans la campagne, pour échapper à la poursuite du chantre de Paris, qui avait la présidence des écoles.

6 Août 1715. — Mort de Vauvenargues, auteur de pensées remarquables. Un critique a dit : « Larochefoucauld humilie l'homme par une fausse théorie; Pascal l'afflige et l'effraie du tableau de ses misères; La Bruyère l'amuse de ses propres travers; Vauvenargues le console et lui apprend à s'estimer. »

—

7 Août 1830. — Nouvelle charte constitutionnelle en France.

—

8 Août 1548. — Édit du roi de France Henri II, qui ordonne qu'à l'avenir l'effigie du monarque régnant sera empreinte sur la monnaie, au lieu de la croix, trop facile à contrefaire par les faux monnayeurs.

8 Août 1817. — Dupont de Nemours, homme politique et écrivain, meurt en Amérique. Voici quelques pensées extraites de ses écrits :

« — La paresse n'est pas un vice; c'est une rouille qui détruit toutes les vertus.

» — Contre la justice et la raison, l'esprit n'a que des armes de verre.

» — Une loi universelle de la nature veut que tout attachement durable perfectionne le cœur qui l'éprouve. »

8 Août 1827. — Mort de George Canning, ministre anglais. Il avait pris pour devise : *Liberté civile et religieuse pour tous les peuples*. Dès le commencement de sa vie politique, il s'était déclaré partisan de l'abolition de la traite des noirs, et de l'émancipation de l'Irlande.

—

9 Août 1527. — Jacques de Beaume, baron de Semblançay, surintendant des finances sous Charles VIII, Louis XII et François Ier, s'étant attiré l'inimitié de la duchesse d'Angoulême et du cardinal Duprat, fut arrêté pendant la captivité de François Ier, jugé et condamné à mort. Deux ans après, sa mémoire fut réhabilitée. Marot a composé les vers suivans sur son exécution :

Lorsque Maillard, juge d'enfer, menait
A Montfaucon Semblançay l'âme rendre,
Lequel des deux, à votre sens, tenait
Meilleur maintien? Pour vous le faire entendre,
Maillard semblait homme que mort va prendre,
Et Semblançay fut si ferme vieillard,
Que l'on eût dit, au vrai, qu'il menait pendre,
A Montfaucon, le lieutenant Maillard.

9 Août 1827. — Mort de Désaugiers, poète français. Né à Fréjus, en 1772, il fit ses études à Paris. En 1792 il accompagna une de ses sœurs à Saint-Domingue, où il faillit être mis à mort par les noirs insurgés. De retour en France, en 1797, il se livra à sa vocation de chansonnier et de vaudevilliste. La verve de sa gaîté

et de son esprit est bien empreinte du caractère national, et sera difficilement surpassée.

LES GEYSERS, SOURCES D'EAU BOUILLANTE, EN ISLANDE.

L'Islande, reléguée vers les limites de la partie habitable du globe, dans le voisinage des glaces polaires, offre à l'observation des naturalistes des faits d'autant plus intéressans qu'ils contrastent fortement avec l'aspect général et la température du pays : c'est un volcan plus haut que le Vésuve, et dont les flammes éclairent au loin les neiges; ce sont des jets d'eau bouillante s'élançant jusqu'à la hauteur de trente mètres, et couvrant les environs d'un nuage de vapeur qui retombe en pluie chaude. Près de ces eaux, où les insulaires du voisinage font cuire leurs alimens, on voit de petits lacs qui ne participent point à la haute température des eaux intérieures, et l'on voit des cygnes se promener et jouer sur leur surface limpide.

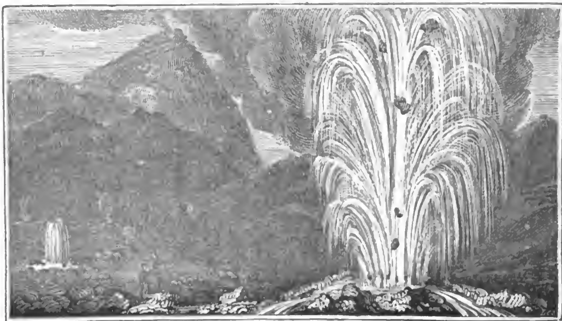
Dans l'idiome islandais, les grands jets d'eau bouillante sont nommés *Geysers*, et le plus remarquable de tous a le surnom de *grand Geyser;* il saisit tellement la curiosité des voyageurs, que les autres sont laissés dans l'oubli; nous nous bornerons donc à décrire cette merveille islandaise, d'après les relations les plus récentes et les plus dignes de foi.

Les geysers sont à une quinzaine de lieues du célèbre volcan d'Islande (le mont Hécla), et à cinq lieues de Schalholt, village considéré comme la capitale de l'île, parce que l'évêque y réside. Lorsque les eaux chaudes sortent avec la plus grande abondance, les vapeurs sont visibles à la distance de plus de six lieues. Les sources occupent un espace d'environ trois quarts de lieue, en partie au pied d'une petite chaîne de montagnes peu élevées, et le reste sur les flancs, et jusque près du sommet de ces montagnes. On en compte plus de cent, quoique le nom de Geyser ne soit donné qu'à trois ou quatre. Leurs éruptions sont fréquentes, mais elles durent peu; les intervalles de repos sont beaucoup plus longs, en sorte que les spectateurs peuvent approcher en toute sécurité, examiner à loisir les canaux qui amènent au dehors les eaux souterraines; et lorsque le moment d'une explosion approche, on en est averti par un bruit qui précède de quelques minutes la sortie des eaux; à ce signal, les curieux ont soin de se retirer.

Le bruit précurseur d'une éruption du grand Geyser peut être comparé à celui d'un coup de canon; la terre en est ébranlée. Dans les temps de repos, et vu de quelque distance, on ne le reconnaît que par les vapeurs qui s'en exhalent continuellement. En approchant, on découvre une digue circulaire qui dérobe encore la vue des eaux; on s'élève sur le talus de cette digue, et l'on aperçoit enfin ce vaste bassin, dont les eaux limpides sont perpétuellement en ébullition. Ce réservoir n'est pas toujours plein; les eaux y sont quelquefois assez basses pour laisser à découvert l'extrémité du conduit qui les amène. En comparant cet ouvrage de la nature aux œuvres analogues où l'ingénieur déploie tout ses talens, il faut avouer que les productions de nos arts ne donnent qu'une faible idée des grands objets que nous avons sous les yeux. Un conduit de huit à neuf pieds de diamètre, et que l'on peut souder jusqu'à la profondeur de quatre vingts pieds, où de l'eau bouillante se meut avec une vitesse de soixante-quinze pieds par seconde (vingt-quatre lieues par heure), est encore au-dessus de toute imitation.

Les eaux du grand Geyser sont chargées d'une matière pierreuse qu'elles déposent sur les objets, ce qui forme de très belles incrustations de mousses et d'autres plantes qui peuvent croître dans ce lieu. La chaussée circulaire autour du bassin provient de ces dépôts successifs, qui continueront à l'étendre et à l'exhausser. La matière abandonnée par les eaux est siliceuse, opaque et blanche; aux lieux où elle est fréquemment en contact avec le liquide en mouvement, elle prend un assez beau poli.

Un observateur qui se tiendrait assez près de la digue pour observer les diverses circonstances du phénomène, depuis la sortie des eaux jusqu'à ce que le jet fût arrivé à sa plus grande hauteur, verrait quelquefois



(Le grand Geyser.)

toute la surface liquide teinte en bleu, et d'autres fois en vert de mer; mais dès que la colonne ascendante commence à se diviser, les apparences colorées disparaissent, et le nuage de vapeurs est partout d'un blanc de neige. Cette colonne ainsi divisée en milliers de jets, qui se courbent d'autant plus qu'ils sont plus éloignés de l'axe, est convertie en girandole dont l'élégance n'est pas moins admirable que la grandeur.

A quelque distance de cette énorme masse d'eau jaillissante, on voit le *nouveau Geyser*, auquel les voyageurs ont donné le surnom de *rugissant*, et que les Islandais nomment *Stroekn*, mot qui, dans leur idiome, signifie *baratte*. Le conduit qui l'alimente est moins grand et moins profond que celui du grand Geyser, et tout y est diminué proportionnellement au volume des eaux affluentes.

OISEAUX DE PARADIS.



(Les oiseaux de paradis.)

Le nom que portent les oiseaux de ce genre leur a été donné par l'erreur. On a imaginé que, sortis du Paradis terrestre, aucun autre lieu n'était digne de les arrêter un moment, et qu'ils ne se reposaient que sous les ombrages de l'Éden; on a même dit qu'ils n'avaient point de pieds, méprise que l'on avait déjà commise au sujet de quelques espèces du genre *hirondelle*. Un oiseau sans pieds ne devait exister que pour un vol perpétuel, aussi l'oiseau de paradis volait même en dormant, et, ce qui est encore plus admirable, la femelle pondait ses œufs en l'air, les couvait en volant, si ce n'est pendant quelques momens, où elle se tenait suspendue à une branche d'arbre au moyen des longs filets qui sont un des ornemens de son plumage. Quant aux alimens propres

Les BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

à des oiseaux ainsi constitués, ils étaient aériens, et devaient l'être : c'étaient des vapeurs, et tout au plus, des rosées. Des êtres aussi mystérieux ne pouvaient manquer de propriétés merveilleuses : l'homme assez heureux pour posséder un seul individu de ce genre, et le conserver avec la vénération que méritent les objets sacrés, devait obtenir les faveurs célestes, éloigner ou guérir les maladies. On en fit des fétiches, des amulettes, et dès lors les chasseurs se mirent à la recherche des lieux où ces oiseaux abondent le plus, et des moyens de les prendre; les oiseaux de paradis furent un objet de spéculations assez lucratives. Mais l'histoire naturelle a approfondi le mystère, adieu les fantaisies poétiques : on a vu que les oiseaux de paradis ont des pieds, qu'ils se nourrissent d'alimens solides; et en contemplant leur beau plumage, on n'y a rien aperçu qu'on ne trouve aussi dans quelques autres espèces volatiles, mais avec moins de luxe. Il paraît constant que les oiseaux de ce genre étalent plus de magnificence dans leur parure qu'aucun des plus beaux oiseaux de l'un et de l'autre continent. Ajoutons qu'ils paraissent ne se plaire que dans les pays où les épiceries abondent, et que par conséquent les fruits du muscadier, du girofflier, etc., sont probablement leur nourriture habituelle ou de prédilection. C'est dans la Nouvelle-Guinée et dans les îles voisines que toutes les espèces de ce genre sont réunies et font l'ornement des forêts où il faut les chercher.

Le vol de l'oiseau de paradis est très léger et comparable à celui de l'hirondelle, quoiqu'il s'élève beaucoup plus haut dans les airs, et qu'il ait l'habitude de se percher sur la cime des plus grands arbres. Voici ses caractères génériques : quatre doigts, trois devant et un derrière, tous séparés jusqu'à l'origine; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon; le bec alongé, conique, droit, très pointu, un peu comprimé par les côtés. La grosseur réelle de ces oiseaux est à peu près celle du geai; mais leurs plumes décomposées et prolongées, leurs filets et les diverses parties de leur parure augmentent beaucoup leur volume apparent.

Dans l'espèce qui sert de type au genre, les plumes qui entourent la base du bec sont d'un beau noir de velours changeant en vert foncé; cette couleur s'étend sur les joues et la gorge, à travers le jaune qui couvre la tête et le derrière du cou, et le vert à reflets métalliques qui couvre le devant de cette même partie; le reste du plumage est d'un marron foncé sur le ventre, clair sur le dos. Les plumes, décomposées, sont étagées, et les plus longues n'ont pas moins de dix-huit pouces. Les filets ont deux pieds neuf pouces de longueur; on croit que ceux de la femelle sont plus courts, et que, dans ce genre d'oiseaux comme dans tous les autres, la parure du mâle est plus éclatante et plus somptueuse, tandis que sa compagne se contente d'un vêtement plus modeste.

C'est à des naturalistes français que l'on doit le plus de documens sur les oiseaux de paradis. Sonnerat a constaté l'existence de quatre espèces qu'il a fait connaître, et prouvé que la Nouvelle-Guinée et les îles voisines sont la seule contrée où tout le genre est confiné. Plus récemment, M. Gaymard a vu ces mêmes oiseaux dans leur pays natal, et fait sur eux toutes les observations que lui permettait le peu de durée de son séjour dans les parages de la Nouvelle-Guinée, pendant le voyage du capitaine Freycinet, en 1817. Outre l'espèce dont on vient de parler, à laquelle les naturalistes conservent très mal à propos le nom de *paradisea apoda* (n° 1), voici des détails sur quelques autres espèces des plus remarquables de ce genre.

Le *six-filets*. — Le caractère de cette espèce est de porter sur la tête six plumes organisées comme les filets de la queue, mais beaucoup plus courtes, et terminées par des barbes élargies de chaque côté. Ces plumes sont disposées, comme on le voit dans la figure (n° 2), de chaque côté d'une huppe qui s'élève sur la base du bec. Ses couleurs sont magnifiques : derrière le cou un violet bronzé s'allie au vert doré; en avant, la topase et ses brillans reflets; le noir velouté de la tête se change peu à peu en violet foncé, en s'étendant sur le cou.

L'*incomparable* (dénomination imposée par Levaillant). On ne voit dans la figure (n° 3) que le bec et la tête, dont la grosseur apparente est plus que doublée par les plumes redressées dont elle est couverte. Ces plumes sont plus longues que dans les autres espèces, et ce luxe de chevelure s'étend jusque sous le bec, où il forme une sorte de barbe qui rend encore plus singulière la figure de l'oiseau. Cette partie du plumage est remarquable non seulement par l'éclat des couleurs, mais aussi par la délicatesse des nuances, la netteté des traits des bordures, des moindres linéamens.

Le *sombre* (n° 4). — Cet oiseau a la faculté d'étaler sa belle queue comme un paon qui fait la roue; sa forme est élégante, ainsi que ses diverses attitudes; son plumage est un des plus beaux de tout le genre. Malgré ces avantages, il semble triste, se tient presque toujours seul, tandis que les autres espèces se réunissent en troupes nombreuses, comme les étourneaux. Au lieu de se percher sur les grands arbres, comme la plupart de ses congénères, il se tient dans les buissons et les sous-bois. Il se rapproche cependant des bandes formées par les autres espèces lorsqu'elles se posent à terre; et comme on l'y distingue facilement au premier coup d'œil, les insulaires de la Nouvelle-Guinée ont imaginé qu'il exerçait un pouvoir, une sorte de royauté sur ces bandes, qui venaient exprès pour lui rendre hommage. On croira facilement que cette espèce royale est la plus estimée de toutes, et que les fétiches qu'elle fournit sont achetés à bien plus haut prix.

Le *superbe* (n° 5). — Cet oiseau n'a point de filets, mais il est pourvu d'une seconde paire d'ailes, ou de plumes qui, partant de la gorge, forment de chaque côté des appendices presque aussi longs que les ailes, et qui s'en rapprochent beaucoup lorsque l'oiseau est en repos. Cet appareil est fort inutile pour le vol, car aucun muscle ne peut le mettre en mouvement; mais il n'empêche pas que cette espèce soit une des plus vives, des plus mobiles, et des plus alertes pour se soustraire à la moindre apparence de danger.

Comme aucun naturaliste n'a pu faire, jusqu'à présent, un long séjour dans le pays natal des oiseaux de paradis, les mœurs et les habitudes de ces espèces intéressantes ne sont connues que très imparfaitement. On n'a pas étudié les causes qui les ont empêchées de s'étendre dans les Moluques et dans les autres îles de l'Asie et de l'Océanie; on n'a point essayé de transporter en Europe quelques individus vivans, ce qui ne semble pourtant pas impraticable. Il reste donc encore, relativement à ces oiseaux, beaucoup d'essais à faire, et de lacunes à remplir dans leur histoire naturelle. Espérons qu'on trouvera le moyen de les rapprocher de nous, et qu'après les avoir établis en Afrique, à Madère, aux Açores, peut-être même dans les Baléares, plusieurs individus de ces magnifiques espèces viendront tenir compagnie aux autres oiseaux des régions équatoriales que nous avons accoutumés à vivre parmi nous, malgré les rigueurs et l'ennui de la captivité.

GUERRE DE LA SUCCESSION D'AUTRICHE,

DITE GUERRE DE LA SUCCESSION.

Cette guerre dura de 1741 à 1748, et éclata à l'occasion de la mort de Charles VI, seizième et dernier empereur de la maison d'Autriche. La Pragmatique-Sanction du défunt assurait sa succession à sa fille aînée, Marie-Thérèse, épouse de François de Lor-

raine, duc de Toscane, au préjudice des filles de Joseph Ier. Les époux de ces princesses, Charles-Albert, électeur de Bavière, et Auguste II, électeur de Saxe, roi de Pologne, firent valoir leurs droits à la succession d'Autriche. Profitant de l'affaiblissement de cette puissance, Philippe V, roi d'Espagne, réclama la Bohême et la Hongrie; Frédéric II, roi de Prusse, la Silésie; Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne, le Milanais. La France, animée par sa vieille rivalité contre l'Autriche, vint donner son appui à toutes ces prétentions; le cardinal Fleury était alors ministre.

Dans cette guerre, la France et la Prusse combattaient unies contre l'Autriche; cette dernière était soutenue par l'Angleterre. C'est à cette époque, et au milieu de cette lutte, que se déploya le grand caractère et l'énergie de Marie-Thérèse; elle parvint enfin à rester maîtresse du trône impérial par l'élection de son époux, François Ier. La France, durant cette guerre, porta surtout ses armes dans l'Italie et les Pays-Bas; c'est dans ce dernier pays qu'elle gagna, sous le maréchal de Saxe, les batailles de Fontenoi (1745) et de Raucoux (1746).

Après sept années de guerre, les puissances belligérantes signèrent le traité de paix d'Aix-la-Chapelle. Celui qui y gagna le plus fut Frédéric II, qui s'était élevé rapidement au premier rang des puissances européennes, et qui obtint la confirmation de sa conquête de la Silésie; la Pragmatique de Charles VI, la succession de la maison de Hanovre en Angleterre et en Allemagne furent également garanties. La France, l'Angleterre et la Hollande se rendirent les conquêtes qu'elles avaient faites dans l'Europe et les deux Indes.

CÉRÉMONIE DES MITOURIES DE LA MI-AOUT,

A DIEPPE.

En 1443, les Anglais, sous les ordres du fameux Talbot, assiégeaient la ville de Dieppe. Déjà les habitans, bloqués depuis neuf mois, commençaient à perdre courage, lorsque le Dauphin, fils de Charles VII (depuis Louis XI), accourut à leur secours avec trois mille hommes d'armes, et fit tant par son habileté et sa fougueuse vaillance, qu'il finit par emporter les positions de l'ennemi, et le força, après une vive résistance, à abandonner le siége de la place.

Louis, pour rendre grâces de son premier fait d'armes à la Sainte-Vierge, lui éleva une statue d'argent pur de grandeur naturelle; les Dieppois, de leur côté, voulant éterniser cette mémorable victoire, instituèrent une cérémonie qu'on célébrait encore deux cents ans plus tard.

Cette fête fut appelée *Mitouries de la mi-août*, du nom d'une confrérie fondée à cette intention. Chaque année, à cette époque, on venait de dix lieues à la ronde pour assister à une procession du clergé et des magistrats, où figurait un prêtre habillé en saint Pierre, et portant dans un berceau de feuillage un jeune enfant représentant la Sainte-Vierge; puis dans l'église, sur un théâtre élevé au fond du chœur, siégeait le Père éternel entouré de nuages, d'un soleil tout reluisant d'or, et d'un essaim de belles étoiles. Des légions de petits anges magnifiquement parés et atournés voltigeaient tout autour de lui, et les ressorts qui les faisaient mouvoir étaient si bien cachés et ménagés, qu'on eût dit des êtres vivans. Alors arrivait la Vierge avec son cortége sacerdotal, suivi d'une foule de peuple. Le prêtre, s'avançant, présentait la Vierge au Père éternel, qui la recevait des mains de deux anges. D'un côté de l'autel était un jardin composé de fleurs et de fruits en cire peinte; de l'autre, un bouffon nommé *Grimpsulais* ou *Gringalet* discourait avec des manières plaisantes, aux grands éclats de rire du peuple. Des repas, des assauts de poésie connus sous le nom de *Puy de Dieppe*, des mascarades, des feux de joie, terminaient cette fête.

Louis XIV, passant en 1647 à Dieppe, à l'époque des mitouries de la mi-août, vit représenter les pasquinades de Gringalet, et les défendit comme peu religieuses. Dès lors cette cérémonie tomba en désuétude, et c'est à peine si maintenant on en retrouve le souvenir dans une foire qui a lieu tous les ans au 14 août.

LA GRANDE-CHARTREUSE.

En 1084, saint Bruno, enseignant la théologie à Reims, eut une vision de Dieu qui lui commandait de se retirer au désert avec ses disciples. Saint Bruno et ses compagnons vinrent trouver saint Hugues, évêque de Grenoble, qui les conduisit, à travers les montagnes, dans une vallée que l'évêque leur céda, près d'un village appelé Chartreuse. C'est ce village qui a donné son nom à l'ordre célèbre fondé par saint Bruno au milieu de cette nature sombre et sauvage. La Grande-Chartreuse s'appelle aussi *le Désert de Saint Bruno*.

Elle est située à six lieues de Grenoble. En sortant de la ville, on tourne le mont *Saint Énard*, puis l'on gravit le *Sapé*, gigantesque montagne toute couverte de sapins, du haut de laquelle on embrasse une immense étendue de pays, avec toutes ses variétés et ses merveilles, dont Grenoble et ses environs forment le fond pittoresque. Arrivé au sommet du Sapé, vous êtes saisi par la différence de l'air, qui est froid et piquant. Du Sapé au village de Chartreuse, vous traversez des forêts de sapins, d'ifs et de pins d'Écosse, qui vous couvrent de leur sombre branchage.

Le village de Chartreuse occupe une vallée assez étendue; les maisons sont séparées les unes des autres; l'église s'élève au-dessus de toutes ces cabanes, et domine tout le reste de la vallée. Vous prenez, au pied des coteaux, un chemin qui conduit à la Chartreuse: vous ne savez d'abord où vous allez, nulle direction à suivre ne se présente à vous, lorsque, à un moment inattendu, s'ouvre une gorge serrée par des montagnes coupées presque à pic. En descendant un sentier étroit et rempli de cailloux, vous vous trouvez en face de deux rochers d'une élévation prodigieuse, couverts de pins, et très rapprochés l'un de l'autre. On a jeté dans le petit espace qui les sépare un pont, sous lequel coule un torrent qui traverse avec fracas la vallée dans toute son étendue. C'est à une demi-lieue de cette entrée que vous voyez les bâtimens des religieux qui autrefois habitaient ce désert. Le monastère est situé au milieu de montagnes dont les pointes se perdent souvent dans les nuages; on ne l'aperçoit qu'au moment d'arriver. On monte à l'édifice par un chemin qui côtoie toujours des précipices ou des montagnes dont les rochers sont souvent suspendus au-dessus de votre tête, et semblent prêts à s'écrouler; un torrent se précipite à travers les quartiers de rochers tombés des montagnes qui bordent la vallée où il coule. Le cloître, avec les cellules, s'étend dans un espace de 600 pieds de long; il y existe au moins cent cellules, près desquelles coule une eau limpide et glacée. C'est à un quart de lieue de cet endroit que l'on voit la cellule de saint Bruno: du fond d'une grotte sort une fontaine, auprès de laquelle saint Bruno s'établit avec ses premiers disciples; mais comme ils étaient trop près du pied des montagnes, et souvent menacés de la fonte des neiges et de l'éboulement des rochers, leurs successeurs se sont fixés au milieu du désert.

La sortie de cette sombre solitude est, comme l'entrée, fermée par deux immenses rochers. Un peu plus bas, toutes les eaux, réunies dans un même lit, se précipitent en bouillonnant, et forment une magnifique cascade.

L'aspect général de la Grande-Chartreuse est sombre et sévère. Avant l'établissement des religieux, ce désert était stérile et inhabitable : le dévouement et le travail de ces hommes sont parvenus à le féconder, à rendre les terres propres à ensemencer les grains, à entretenir les prairies, à nourrir de nombreux troupeaux. Les efforts nécessaires pour atteindre ce but sont incalculables : faire sauter des rochers, soutenir les terres, changer le cours des torrens; partout il a fallu lutter contre une nature ingrate. De plus, huit fois la Grande-Chartreuse a été consumée par le feu, huit fois elle a été rebâtie par les religieux.

Depuis que ce désert n'est plus habité que par un très petit nombre de moines (autrefois ils étaient 400,



(La Grande-Chartreuse.)

aujourd'hui ils ne sont plus que 27), il est redevenu plus sauvage et plus effrayant; cependant il perd un peu de cet aspect de désolation, lorsqu'à la belle saison les montagnes sont délivrées des neiges qui, durant l'hiver, les couvrent de plusieurs pieds d'épaisseur; lorsque les prairies sont émaillées de fleurs, et que les arbres qui couronnent les montagnes reverdissent et voilent l'aridité des rochers.

ARBRE A PAIN.

DIVERSES ESPÈCES.—DIMENSIONS, FEUILLES ET FRUITS.—HISTOIRE DU LIEUTENANT BLIGH.

Les botanistes français placent cet arbre précieux dans le genre des *jaquiers* (artocarpi), arbres de la famille des figuiers, dont les feuilles sont simples, entières ou découpées, et les fleurs très petites, incomplètes, car les fleurs mâles n'ont point de corolles, et les autres manquent de calice. Toutes se développent sur le même arbre, vers l'extrémité des rameaux. Les espèces de ce genre, peu nombreuses, sont remarquables soit par leur organisation, soit par leurs propriétés. Voici les principales :

Jaquier hétérophille. — Les feuilles et les fleurs de cet arbre sont plus petites que dans les autres espèces, mais les fruits sont peut-être les plus gros qui soient suspendus aux branches d'un arbre. Rumphe assure que ce fruit est quelquefois si pesant qu'un homme peut à peine le soulever. Cet énorme fruit est tout couvert de turbercules courts, taillés en pointe de diamant; il est mangeable, ainsi que ses noyaux, que l'on fait griller comme des châtaignes; mais c'est un aliment dont la digestion est difficile.

Jaquier des Indes.— C'est un assez grand arbre, dont le tronc devient très gros, et dont la cime rameuse se couvre d'un feuillage fort épais. Les fruits ont quelquefois plus de dix-huit pouces de longueur sur quinze pouces de diamètre. Les voyageurs ne sont pas d'accord sur les qualités de ces fruits; Rheede leur attribue une bonne odeur et une saveur agréable, tandis que Commerson fut repoussé par leur odeur, et ne put se résoudre à en mettre un seul morceau dans sa bouche. On le cultive aux îles Maurice et de Bourbon.

Jaquier velu. — Cet arbre est le plus grand de ceux de son genre. Son bois sert à la menuiserie et aux constructions navales. Le tronc creusé par les Indiens est converti en pirogue : quelques unes de ces embarcations ont jusqu'à 80 pieds de longueur sur 9 de largeur : elles durent plus long-temps dans les eaux de la mer que sur les rivières, où les vers les attaquent, et les font pourrir.

Jaquier à feuilles découpées. — Voici le véritable *arbre à pain*, végétal que les voyages dans l'Océanie ont rendu si célèbre, et qui a été l'objet d'expéditions destinées uniquement à faire l'acquisition de quelques pieds de cet arbre précieux pour en doter les colonies anglaises de l'ancien et du Nouveau-Monde. Si les premiers explorateurs avaient eu le soin de mettre quelques boutures dans des pots, de les transporter à bord de leurs vaisseaux, et de ne pas leur épargner les arrosemens, ils auraient hâté de plusieurs années des jouissances que l'on n'a pu se procurer que beaucoup plus tard, et à grands frais. Bougainville eût pu le porter aux colonies françaises, et plus tard Cook aurait épargné à l'Angleterre l'expédition malheureuse du capitaine Bligh.

Cet arbre s'élève à une quarantaine de pieds, sur un tronc droit, de la grosseur du corps d'un homme; la cime est ample, arrondie, couvrant de son ombre un espace d'environ trente pieds de diamètre. Le bois est jaunâtre, mou et léger. Les feuilles sont grandes, pro-

fondément incisées de chaque côté en sept ou neuf lobes. Les fleurs mâles et femelles viennent sur le même rameau. Les fruits sont globuleux, plus gros que les deux poings, raboteux à l'extérieur; les rugosités présentent une disposition assez régulière en hexagones ou en pentagones mêlés de triangles; sous la peau, qui est épaisse, on trouve une pulpe qui, à une certaine époque avant la maturité, est blanche, farineuse, et un peu fibreuse; la maturité change sa couleur et sa consistance; elle devient jaunâtre, succulente, ou gélatineuse. Quelques uns de ces fruits sont sans noyaux; les arbres de l'île d'Otahiti n'en portent point d'autres; mais dans les autres îles de l'Océanie, on trouve des variétés plus agrestes qui contiennent encore des noyaux anguleux, presque aussi gros que des châtaignes.

L'arbre à pain donne ses fruits pendant huit mois consécutifs. Pour les manger frais, on choisit le degré de maturité où la pulpe est farineuse, état que l'on reconnaît par la couleur de l'écorce. La préparation qu'on leur donne consiste à les couper en tranches épaisses que l'on fait cuire sur un feu de charbons. On peut aussi les mettre dans un four bien chaud, et les y laisser jusqu'à ce que l'écorce commence à noircir. De quelque manière qu'on les ait fait cuire, on ratisse la partie charbonnée, et le dedans est blanc, tendre comme de la mie de pain frais, d'une saveur peu différente de celle du pain de froment, avec un léger mélange de celle de l'artichaut. Pour faire usage de cet aliment pendant toute l'année, les insulaires de l'Océanie profitent du temps où les fruits sont plus abondans qu'il ne faut pour la consommation journalière, et ils préparent avec l'excédant une pâte qui fermente, et qui peut être conservée long-temps sans qu'elle se corrompe. Lorsque les arbres cessent de produire du fruit, on se contente



(L'Arbre à pain.)

de cette pâte que l'on fait cuire au four, et qui donne une sorte de pain dont la saveur acide n'est pas désagréable.

L'histoire de l'expédition anglaise pour aller chercher l'arbre à pain à Otahiti, et le distribuer dans les colonies de la Grande-Bretagne entre les Tropiques, mérite une mention particulière. Les relations de tous les voyageurs, surtout celle du capitaine Cook, avaient donné la plus haute opinion des avantages que procurait la culture de l'arbre à pain; les colons



(Feuilles et fruits de l'arbre à pain.)

anglais supplièrent le gouvernement de leur procurer cet arbre merveilleux, et leur demande fut accueillie. Un excellent vaisseau de 250 tonneaux fut destiné pour Otahiti, sous le commandement de M. Bligh, alors simple lieutenant, et qui parvint ensuite jusqu'au grade d'amiral. Il avait accompagné Cook dans ses voyages, et donné en plusieurs occasions des preuves de grands talens et d'une bravoure à toute épreuve. L'expédition partit en 1787, et après dix mois de navigation elle était à Otahiti. Les insulaires l'accueillirent avec empressement; plus de mille pieds d'arbres à pain furent mis dans des pots et des caisses, et embarqués avec une provision d'eau suffisante pour les arroser. Les travaux que ces approvisionnemens exigeaient durèrent cinq mois, en sorte que l'expédition ne fut prête pour le retour qu'au commencement de 1789. Jusque là, tout l'avait favorisée; mais après le départ d'Otahiti, la trahison en fit perdre tout le fruit. Un complot formé par la majeure partie de l'équipage, et enseveli jusqu'alors dans le plus profond secret, éclata après vingt-deux jours de navigation : le commandant, dont les révoltés connaissaient la bravoure, fut saisi pendant qu'il dormait, et mis dans une chaloupe avec dix-huit compagnons d'infortune qui lui restèrent fidèles; les révoltés leur laissèrent quelques instrumens pour guider leur navigation, des vivres et de l'eau pour quelques jours, un peu de vin et de rhum, et les abandonnèrent à leur destinée, emmenant le vaisseau, qui fut bientôt hors de vue. Voilà donc les dix-neuf délaissés dans une embarcation non pontée, au milieu de l'Océan, à une distance prodigieuse de toute terre connue! Ils ne perdirent pas courage, et Bligh leur donnait l'exemple d'une inébranlable fermeté, dirigeant la chaloupe, continuant ses observations, écrivant des notes. Après des fatigues et des souffrances extrêmes auxquelles un seul de ces infortunés succomba, ils arrivèrent à Coupang, dans l'île de Timor : ils avaient fait dans leur chaloupe une navigation de plus de 1,200 lieues. Le gouverneur hol-

landais les reçut avec l'intérêt que leurs aventures et leur situation excitaient à tant de titres, et bientôt douze d'entre eux furent en état de se rendre en Europe. Le commandant Bligh obtint en Angleterre la justice qu'il méritait; loin qu'on lui imputât le mauvais succès de l'expédition, il fut promu au grade de capitaine de vaisseau, et chargé du commandement d'une seconde expédition plus considérable que la première, pour le même objet. Celle-ci ne fut troublée par aucun événement fâcheux: la traversée jusqu'à Otahiti ne fut que de huit mois; au bout de trois mois, plus de 1,200 pieds d'arbres à pain étaient à bord, et après deux ans d'absence les deux vaisseaux de l'expédition arrivèrent en Angleterre sans avoir perdu un seul homme de leurs équipages.

Ainsi, les colons anglais sont en possession de l'arbre à pain depuis près de quarante ans. Les espérances que cette acquisition avait fait concevoir n'ont pas été tout-à-fait réalisées; ils comptaient sur les produits de l'arbre nouveau pour la nourriture de leurs esclaves, mais ceux-ci préférèrent les bananes, et le bananier peut être cultivé aussi facilement, rapporte plus tôt, et produit davantage. Le goût des Européens est différent de celui des nègres; les fruits à pain leur plaisent beaucoup, et ils le préparent de diverses manières, suivant les préceptes de la cuisine anglaise. Ainsi, les deux cultures se maintiendront, et contribueront l'une et l'autre à l'embellissement des pays où elles prospèrent, car une plantation de bananiers est très agréable à voir, et l'arbre à pain obtiendrait, à juste titre, une place dans les jardins d'agrément, quand même il n'aurait aucune autre utilité.

DE L'IMITATION INDUSTRIELLE.

(Second article. — Voyez page 213.)

MOULAGE ET FONTE.

L'art de copier en remplissant un moule d'une substance à l'état liquide, et qui se solidifie ensuite, appartient essentiellement à notre sujet, les produits obtenus ressemblant entièrement par la forme à leur modèle.

Fonte du fer et d'autres métaux. — Des modèles en bois ou en métal sont les originaux qui servent à confectionner les moules, ordinairement faits en sable fortement *tassé* dans des châssis autour du modèle; de sorte que la fonte est la copie du moule, qui, lui-même, est la copie du modèle.

Un procédé très ingénieux pour obtenir en métal une représentation exacte des végétaux les plus délicats, a été imaginé par M. Chantrey. La fleur ou la branche à copier est suspendue dans un cylindre de papier, placé lui-même dans un autre cylindre, ou de verre ou de métal. De la boue de rivière soigneusement séparée de ses parties les plus grossières, et mêlée à une quantité d'eau qui lui donne la consistance de la crème, est versée de temps en temps, en petites portions, dans le cylindre de papier; on a la précaution de secouer légèrement la plante dans le cylindre, après chaque addition, pour que les feuilles soient exactement recouvertes par la boue dans tous les sens, et qu'il ne reste aucune bulle d'air dans la masse. On laisse alors sécher la plante et son moule. Le papier cède à la contraction que la boue éprouve en se desséchant, de sorte qu'il n'en résulte aucune cavité intérieure. Lorsque le moule est sec, on l'environne d'une matière plus résistante, telle que de l'argile de potier, qu'on laisse également sécher. On fait ensuite chauffer graduellement le tout jusqu'à ce qu'il atteigne la chaleur rouge. On a eu soin d'adapter préalablement à l'extrémité de quelques unes des feuilles ou des racines, de petits fils d'archal, qui, retirés alors de la masse, y forment autant d'évens. C'est alors, qu'en cet état d'incandescence, on dirige un courant d'air dans le trou formé par la plus grosse extrémité de la branche; il en résulte que le bois et les feuilles qui sont alors à l'état de charbon, se convertissent en acide carbonique qui s'échappe avec le courant d'air, et qu'en peu de temps, la matière solide de la plante a complètement disparu, laissant un moule creux, portant dans son intérieur les traces les plus délicates de la plante. Cette opération terminée, le moule toujours tenu à une chaleur presque rouge, reçoit le métal liquide, qui, par son poids, entraîne la petite quantité d'air qui peut être restée dans le moule à cette haute température, la chasse par les évens ou la comprime dans la substance très poreuse dont le moule est formé.

Lorsque les diverses opérations que nous venons de décrire sont faites avec tout le soin et les précautions convenables, on obtient du moule, qu'on brise alors, une copie exacte en métal de la plante qu'on a voulu copier. Le métal sur lequel M. Chautrey opérait ordinairement était le bronze. On peut employer l'étain avec plus de facilité.

Moulage en plâtre. — Ce procédé de copie a cela de précieux, que lorsqu'il a seulement pour but une représentation exacte des objets, on peut l'appliquer d'une manière pour ainsi dire indéfinie, et prendre l'empreinte fidèle des formes humaines, des statues antiques, des productions rares et difficiles à transporter des pays lointains, etc.

Dans tous les arts où l'on emploie le moulage, la première chose à faire est la construction du moule. C'est presque toujours en plâtre qu'on l'exécute. La propriété que possède le plâtre de rester quelque temps liquide, lorsqu'on l'a convenablement gâché dans l'eau, le rend très propre à cet objet, et l'on empêche facilement son adhérence, même sur un original en plâtre, en imbibant d'huile la surface de celui-ci. Le moule formé autour de l'objet à copier, enlevé en parties séparées, puis réunies, reçoit à son tour, après avoir été huilé, la quantité convenable de plâtre délayé, et peut fournir ensuite de nombreuses copies.

La cire peut, dans beaucoup de cas, remplacer le plâtre, et la facilité avec laquelle cette substance se colore a permis de la faire servir à l'imitation la plus exacte des productions de la nature.

L'utilité du moulage ne se borne pas aux résultats que nous venons d'énoncer. On l'emploie avec le plus grand avantage à la fabrication des poteries, des porcelaines, des tuiles, des briques, des tuyaux de conduite, etc. Mais alors la matière employée n'est plus, comme le plâtre ou la cire, à l'état liquide; on lui donne une consistance pâteuse, et ce n'est que par la compression qu'on la fait pénétrer dans toutes les parties du moule.

Le verre amené par la chaleur à la consistance pâteuse se façonne également aujourd'hui dans des moules de métal, où la compression qu'on produit sur lui en soufflant dans l'intérieur du vase qu'on exécute le force à pénétrer dans les plus petites cavités du moule. Cet art est porté aujourd'hui à un tel point de perfection, qu'on peut à peine distinguer, à la vivacité des arêtes, les cristaux taillés à grands frais, de ceux qui n'ont été que moulés.

L'écaille, la corne, et même le bois, ramollis par l'ébullition, prennent, par leur compression dans des moules métalliques, une foule de formes qui permettent de fabriquer très économiquement une infinité d'objets d'une utilité générale, dont le prix serait très élevé si les sculptures dont ces objets sont ornés étaient travaillées à la main.

Un nouvel art, fondé sur un principe analogue, a été inventé, il y a quelques années, par le mécanicien anglais Perkins: c'est la gravure en taille-douce par pression. Il grave d'abord une planche d'acier doux,

qu'il durcit par un procédé particulier. Il passe ensuite sur cette planche un cylindre d'acier doux, qui, pressé par une force considérable, prend en relief l'empreinte creuse de la planche durcie. Ce cylindre est durci à son tour, et, au moyen de la même pression, reproduit les creux primitifs sur d'autres planches d'acier ou de cuivre, qui fournissent des quantités innombrables d'épreuves.

ETAMPAGE.

L'étampage consiste à enfoncer, par la pression ou par le choc, dans un moule de métal, des feuilles d'un autre métal, qui prennent ainsi l'empreinte du moule. C'est par ce procédé que sont fabriqués la plupart des boutons métalliques, les ornemens et plaques militaires, etc. La frappe des monnaies est due au même procédé.

EMBOUTISSAGE.

L'emboutissage est un art presque moderne, du moins quant à l'extension qu'il a donnée de nos jours à ses produits. Il consiste à disposer sur le tour un modèle en bois de la pièce à copier. On applique sur ce modèle une feuille de métal, bien recuite; et au moyen de brunissoirs, pressés fortement contre elle pendant qu'elle tourne, on lui fait prendre graduellement la forme du modèle. C'est par ce moyen qu'on exécute en plaqué d'or les petits cadres ronds ou ovales pour recevoir des miniatures; en cuivre, les formes et les moulures si variées de nos lampes à pied. Mais c'est surtout la chaudronnerie qui en a su tirer un grand parti : presque toutes les casseroles, les bouilloires, enfin la plupart des vases culinaires, sont aujourd'hui produits par l'emboutissage.

COPIE AVEC ALTÉRATION DES DIMENSIONS DE L'ORIGINAL.

Le *pantographe* est un instrument formé de quatre règles parallèles deux à deux, et dont la disposition est telle, que lorsqu'avec une pointe adaptée à l'une des règles on suit les contours d'un dessin, un crayon adapté à une autre règle reproduit le même dessin, soit plus grand, soit plus petit, selon la position où l'on a placé le crayon.

D'autres instrumens fondés sur le même principe servent à copier la nature même; mais au lieu d'une pointe qui suivrait les contours de l'original, c'est un point de mire que la main, guidée par l'œil, fait mouvoir dans la direction de ces contours. Le *diagraphe* de M. Gavard, et un instrument inventé par M. Simian, ont le même but.

Le *tour*, dont nous croyons inutile de donner la description, peut être classé parmi les appareils propres à copier certaines formes. L'auteur de cet article possède un *support à chariot*, qui, disposé convenablement sur un tour ordinaire, reproduit, presque sans attention, toutes les formes circulaires d'un patron donné.

Le *tour à portrait* est une machine au moyen de laquelle on reproduit avec la plus grande facilité un bas-relief, une médaille par exemple, soit sur métal, soit sur ivoire, ou toute autre substance convenable. Une pointe émoussée est entraînée successivement par un mouvement très lent, et en spirale, sur tous les points du bas-relief à copier; un ressort ou un poids la force à pénétrer successivement dans toutes les cavités qu'elle rencontre. Une pointe coupante, adaptée à la même pièce de la machine, est obligée de suivre tous les mouvemens de la première; mais elle peut aussi, à volonté, reproduire ces mouvemens sur une échelle ou plus grande, ou plus petite. Devant cette pointe coupante, est placée la substance à travailler, de sorte que lorsque la pointe émoussée s'enfonce dans une cavité de l'original, la pointe coupante creuse la copie de la même manière, et que quand la pointe émoussée est sur une saillie, la pointe coupante entame la matière moins profondément.

Cette machine est, comme on le voit, de la plus grande utilité pour les graveurs en médailles, qui, pouvant donner à leurs originaux de grandes dimensions, sont à même par là de les exécuter avec plus de soin, et de les réduire ensuite, presque sans peine, aux dimensions voulues. Un autre avantage de ce procédé, c'est qu'en réduisant ainsi les dimensions de la copie, on réduit d'autant les défauts de l'original, et que la copie d'un original à peine ébauché, a toutes les apparences d'une pièce presque entièrement terminée. Quelques tours à portraits sont disposés de manière à donner bosse pour creux, et creux pour bosse, de sorte que, par leur moyen, une médaille peut produire un cachet.

Le célèbre Watt, qu'on peut considérer comme le véritable inventeur de la machine à vapeur, s'est long-temps occupé d'une machine propre à copier les bustes; mais il est mort sans l'avoir terminée, ou du moins il n'a rien laissé qui ait mis sur la voie de ses procédés. Un mécanicien français, M. Collas, a complètement résolu ce problème.

Un art plus récent, et dont les produits n'ont encore paru devant le public qu'à la dernière exposition, consiste à reproduire sur une planche en taille-douce, et au moyen d'une machine, l'effet d'un bas-relief sur lequel la machine agit directement. L'exactitude de la reproduction apparente du bas-relief ne laisse rien à désirer, et nous faisons des vœux pour que M. Collas, inventeur de cette machine, mette bientôt dans le commerce des produits qui permettront de former économiquement des collections de médailles et de bas-reliefs, toujours fragiles et coûteuses lorsqu'on se les procure en plâtre ou en soufre.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

10 Août 1653. — Tromp, amiral hollandais, dans un combat contre les Anglais, meurt, frappé au cœur d'une balle sur son banc de quart. Ce célèbre marin n'avait que huit ans lorsque son père, intrépide navigateur, le lança sur l'Océan en qualité de mousse, et le livra aux aventures. La guerre entre la Hollande et l'Angleterre, sous Cromwell, fit sa réputation, ainsi que celle de Ruyter, de Witt et Van-Galen, Blake, Monk et Dean. Tromp suspendait un balai à son grand mât, pour annoncer « qu'il était résolu de nettoyer l'Océan des vaisseaux anglais. »

—

11 Août 1804. — François II prend le nom et le titre de François Ier, empereur d'Autriche héréditaire, et réunit en une masse plus compacte la totalité de ses états, sous la dénomination d'Empire d'Autriche.

—

12 Août 1816. — Mort de Millevoye, poète français. Il était né à Abbeville, le 24 décembre 1782. Son père était négociant. Il étudia le droit, entra ensuite dans le commerce de la librairie, et enfin, se livrant à son penchant pour la poésie, obtint des prix nombreux dans les concours académiques. C'était un talent élégiaque : une douce mélancolie et une harmonie facile caractérisent ses vers.

12 Août 1822. — Lord Castelreag, ministre anglais, disciple de Pitt, se suicide.

—

13 Août 1732. — Première représentation de Zaïre, tragédie de Voltaire. Cette pièce fut conçue et écrite en dix-huit jours.

13 Août 1749. — Mort de Jean Élie Schlegel, l'un des fondateurs du théâtre allemand. On ne doit pas le confondre avec les deux frères Schlegel, que leurs tra-

vaux critiques et poétiques ont rendus célèbres dans notre siècle.

13 Août 1806. — Mort de Desforges, auteur et comédien français. Il étudia la médecine et la peinture, et fut commis surnuméraire dans un bureau avant de se livrer au théâtre. Ses pièces conservées au répertoire sont : *Tom Jones à Londres*, la *Femme jalouse*, comédies; *l'Épreuve villageoise*, opéra, et *le Sourd, ou l'Auberge pleine*, comédie bouffonne en un acte.

—

14 Août 1775. — Destruction des cosaques Zaporaves par les troupes de l'impératrice Catherine II. Cette association de cosaques s'était formée vers les cataractes du Borysthène. Leur siége principal s'appelait Betscha (retranchement), et se divisait en trente-huit Kurènes (quartiers).

14 Août 1818. — Mort de Millin, archéologue français, qui avait succédé à l'abbé Barthélemy dans la place de conservateur des médailles. Il fut l'un des fondateurs du *Magasin Encyclopédique*.

—

15 Août 1769. — Naissance de Napoléon Bonaparte à Ajaccio.

—

16 Août 1444. — Marguerite, fille de Jacques Ier, roi d'Écosse, mariée à onze ans à Louis XI, alors dauphin, meurt à vingt ans en s'écriant : *Fi de la vie! qu'on ne m'en parle plus!*

16 Août 1509. — Mort de Philippe de Comines, seigneur d'Argenton, auteur de Mémoires historiques qui renferment les élémens les plus sûrs pour juger le règne de Louis XI.

16 Août 1790. — Institution des justices de paix en France par l'Assemblée constituante.

VUES DE CORSE. — LE LION DE BASTIA.

A l'entrée du port de Bastia et sous la citadelle se trouve un rocher d'une figure remarquable; les marins lui ont donné le nom de *il Leone*, le Lion, et il justifie pleinement son nom par son apparence. Il est d'une grande taille, et entièrement isolé dans la mer; les traits principaux de son relief, comme on en peut aisément juger par le dessin joint à cet article, représentent avec assez de précision les formes principales de ces lions couchés que l'on rencontre quelquefois sculptés sur les monumens antiques. Lorsque la mer est calme, il semble reposer sur l'eau comme sur une table de marbre; ses jambes portent hardiment en avant, son cou est dressé et sa tête se tient avec fierté. Quoique entièrement étendu, son corps semble cependant se soutenir encore sur l'appui des quatre membres, et ne peser qu'à demi sur le ventre; le train de derrière fait une vigoureuse saillie de chaque côté; la queue, dont on ne voit que la naissance, est solidement attachée à l'échine, et il semble la voir se continuer dans la profondeur de la mer. Ses épaules et son cou sont garnis de broussailles et de grandes herbes, qui simulent une épaisse et ondoyante crinière; et lorsque l'on se place à quelque distance, et que l'imagination veut bien prêter un peu son aide, l'illusion est aussi complète que possible. Par les temps calmes, au milieu de ces belles eaux bleues de la Méditerranée qui l'entourent de toutes parts, on dirait un de ces lions fantastiques des contes orientaux, qui, descendu des montagnes escarpées et sauvages qui dominent le rivage, est venu prendre son bain et se délasser sur un sable peu profond, qui ne mouille que le poil des jambes et du ventre. Les mistiks d'Italie, avec leurs voiles triangulaires, et les bateaux de la côte, chargés de femmes venant au marché de la ville, circulent tranquillement autour de lui; quelques navires au mouillage se confient à lui, et fixent leurs amarres à ses solides attaches, tandis que les pauvres mousses, dont c'est le jeu, gravissant à l'envi sur ses flancs par les aspérités qui les garnissent, prennent leurs ébats entre les oreilles et le museau de l'énorme animal, et se précipitent à qui mieux mieux du haut de ce sommet dans la mer, comme des troupes d'insectes aquatiques. Mais, de tous les temps, l'instant où le Lion est le plus beau est celui où la mer, soulevée par les vents du sud, vient frapper avec violence contre la côte de l'île; ce n'est plus le bain dans les flots bleus, c'est le bain dans la tempête. Par momens la vague, en s'éloignant, laisse à découvert la base, toute noircie par les plantes marines; l'eau ruisselle de toutes



(Rocher offrant la figure d'un lion.)

parts sur le corps, et il semble que, comme un arbre dont on a mis la racine à nu, il va chanceler et s'abîmer sous le choc qu'il a reçu; mais déjà la vague qui succède s'approche en roulant son écume blanche : elle monte hardiment sur la croupe, et fait rejaillir ses dernières éclaboussures jusque sur la crinière. On dirait que la lame va tout recouvrir; mais la tête, trop haut placée, demeure toujours au-dessus de ses atteintes, et défie l'impuissante fureur de l'orage. Quelquefois la mer jette de l'eau jusque dans les bastions de la citadelle : les navires, mal abrités dans le port, entrecroisent leurs mâts comme les branches d'une forêt agitée, et roulent sur leurs bords comme si les amarres allaient se rompre; le môle lui-même tremble sous les secousses qu'il reçoit : le Lion seul est impassible, et étonne par la fascination de son attitude.

La figure de ce rocher paraît être tout-à-fait naturelle; la tradition ne conserve aucun témoignage qu'il ait jamais été taillé, et sur sa surface rien n'accuse la trace des instrumens de l'homme. Si on avait voulu le façonner mieux qu'il ne l'a été par le hasard de la nature et des coups de mer qu'il a supportés depuis tant de siècles, on aurait probablement échoué dans l'entreprise : on lui aurait donné des muscles plus exactement dessinés, des contours plus adoucis, mais en cela on lui aurait ôté sa principale beauté, qui est sa rudesse, et son principal mérite, qui est d'etre naturel. D'ailleurs à aucune époque les Corses n'ont été un peuple assez riche ou assez ami des arts pour consentir à une pareille dépense en faveur de ce qu'ils auraient regardé comme une futilité.

La substance du rocher consiste en une pierre calcaire très dure, dont les couches sont inclinées dans le sens du mouvement général des reins de l'animal; cette pierre calcaire et cette inclinaison sont les mêmes que celles qui se retrouvent au rocher sur lequel est bâtie la citadelle : cela prouve que ces deux masses doivent être unies par le fond que la mer recouvre, et que le Lion tient solidement à sa base et n'est pas seulement le produit d'un éboulement ou d'une pointe détachée. Il gêne un peu l'abord du port, mais par compensation il le protége contre les dangers des vents du sud, en brisant la force des vagues qui se précipitent du large pour l'envahir. Pour un pays pauvre et plein d'énergie, c'est là un fier et hardi monument; c'est l'histoire de la Corse symboliquement tracée sur sa porte d'entrée.

LA VIE DE TAMERLAN.

صورت تیمور



(Portrait de *Timour-Lank* (Tamerlan) d'après un dessin original.)

Tamerlan [1] descendait de Gengiskau [2] par les femmes. Les auteurs orientaux qui ont écrit sa vie ne sont pas d'accord sur le jour de sa naissance; les uns donnent la date du 20 mars, d'autres celle du 9 avril 1336; c'est à Sebz, faubourg de Kech, ou dans le village de Couadjch-Ilgar, peu distant de cette ville, qu'il vit le jour. Son père, nommé Targaï, était chef de la tribu de Berlas, et possédait, à titre de fief, la province de Kech. Le jeune Tamerlan, parvenu à l'âge de douze ans, avait déjà embrassé la carrière militaire, et à vingt-cinq il était connu par sa bravoure. Nous ne parlerons pas de ses premiers combats; ils sont fort peu intéressans pour des Européens; contentons-nous de dire que dans une invasion du Seïstan avec son beau-frère Hoceïn, il fut atteint de deux blessures assez graves, dont l'une le rendit manchot, et l'autre, en estropiant un de ses pieds, lui fit donner le surnom de Boiteux. Après plusieurs querelles et raccommodemens avec son beau-frère, la mort de celui-ci le laissa maître de l'empire du Djagataï [3], qui avait été l'héritage du quatrième fils de Gengiskan. Monté sur le trône, il alla habiter Samarkande.

En 1371, ses conquêtes commencent par la soumission du Kachgâr et du Kharism, et, en dix ans, le Djagataï recouvra ses anciennes limites. En 1380, il envahit le Khorassan; les habitans d'Esferaïn sont passés au fil de l'épée, et Herat s'étant révoltée, son fils Miranchâh la soumet de nouveau, et les têtes des vaincus sont empilées en forme de tour. A la prise de Sebswar, tous les habitans périssent par le glaive, à l'exception de deux mille, qui, entassés vivans avec de la brique et du mortier, servent de matériaux à la construction de plusieurs tours.

En 1384, il dévaste le Seïstan, le Mekran, l'Afghanistan, le pays de Khotan, ainsi que le Mazanderan. Les habitans d'Asterabad sont passés au fil de l'épée; ceci se passe en 1384. Ensuite il retourne à Samarkande.

En 1386, il déclare la guerre à l'empire du Kiptchâk [4], prend l'Aderbaïdjan, passe l'Araxe, ravage la Géorgie, le pays des Lesghis, s'empare du Chirvan, du Ghilan, du Caucase, attaque l'Arménie et l'occupe.

En 1387, Tamerlan marche contre la Perse, s'empare d'Ispahan, et en égorge tous les habitans. Le massacre eut lieu le 18 novembre, et soixante-dix mille servirent à construire des tours.

En 1388, il marche de nouveau contre le Kharism, prend la capitale de Kiptchâk, la fait raser, et en transporte tous les habitans à Samarkande, ravage le pays des Djettes, le Mongolistan, dont il poursuit les princes jusqu'au-delà de l'Irtish. Cette campagne l'occupe deux ans.

Pendant l'automne de 1390, il envahit le Kiptchâk, bat le souverain entre l'Iaïk et le Volga, et retourne à Samarkande avec une foule de captifs.

En juin 1392, il part pour la conquête du reste de la Perse, se rend dans le Mazenderan, met à feu et à sang la ville d'Amoul.

Le 9 janvier 1393, il ravage le Kourdistan, le Souristan, le Khousistan, porte l'épouvante jusqu'à Kasbin et Baghdâd, bat le roi de Chyraz, qui périt dans le combat. Il marche contre Baghdâd, s'en empare, ainsi que de Bassorah, Mossoul et Tekrit, et construit des pyramides de têtes. Il reçoit les hommages des petits princes de la Mésopotamie et de la basse Arménie, et s'empare de Merdin.

Le 28 février 1395, il marche de nouveau contre le Kiptchâk. C'est dans cette expédition qu'il s'empare de Moscou, au dire des Orientaux, ce que nient les Russes, qui prétendent qu'il ne dépassa pas Rezan; il ravage la Russie et la Pologne. Il tombe ensuite sur la Géorgie, et, sur sa route, détruit Astrakhan, et Séraï, capitale du Kiptchâk. Pendant ce temps, son fils, sultan Mohammed, forçait le roi d'Ormuz, dans le golfe persique, à se reconnaître tributaire.

En septembre 1396, Tamerlan rentre à Samarkande, après cinq ans de travaux. A la fin de mars 1398, il quitte sa capitale pour aller à la conquête de l'Indoustan. Sur sa route, il battit les Afghans, les Siapouch, mais éprouva de très grandes pertes, et il lui fallut six mois pour arriver jusqu'à l'Indus.

Après avoir tout ravagé sur son passage, il se trouve enfin en présence de l'armée indoue; il livre bataille à sultan Mahmoud III; avant la bataille il fait égorger cent mille prisonniers qui l'embarrassaient, remporte une victoire complète, le 13 janvier 1399; s'empare de Dehly,

Imprimerie de Lachevardière. — Tome I.

Les BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

la saccage, fait un butin immense, fait un prodigieux nombre de captifs, traverse le Gange, massacre beaucoup d'Indous et de Guèbres (adorateurs du feu), bat le prince de Thoglouk-Pour, plusieurs autres chefs du pays, reçoit la soumission du roi de Kachemyr, et revient à Samarkande, où il entre le 28 août 1399.

Le 10 septembre de la même année, il court réprimer une révolte en Géorgie, qu'il inonde de sang.

Sur ces entrefaites, l'empereur grec l'appelle à son secours contre Bajazet. Déjà mécontent de ce sultan des Turcs, qui voulait rendre ses tributaires plusieurs petits princes vassaux de l'empire mongol, Tamerlan commence les hostilités contre lui; une armée turque est taillée en pièces près de Césarée, le 22 août 1400; Sivas se rend; mille enfans envoyés de cette ville pour obtenir par leurs prières une capitulation, périssent sous les pieds de la cavalerie mongole, et la garnison, composée de 4000 hommes, est enterrée vivante.

Le sultan d'Égypte ayant refusé de se reconnaître comme feudataire de l'empire mongol, Tamerlan se dirige sur la Syrie, et y défait l'armée égyptienne; puis il prend Alep le 1er novembre 1400, et des têtes de ses victimes, il fait élever plusieurs tours de dix coudées de haut sur vingt de circuit. Le 17 février 1401, il brûle Damas, fond sur Baghdâd, et y entre le 9 juillet; le carnage des habitans dura huit jours, et 90,000 têtes furent employées à élever cent vingt tours.

Le 16 février 1402, il marche sur la Natolie, et à la tête de 800,000 combattans, il livre à Bajazet, dans le voisinage d'Ancyre, cette fameuse bataille, si connue, où l'armée turque de 400,000 hommes fut battue, et Bajazet fait prisonnier. A la fin de décembre, Smyrne se rendit à l'armée mongole. Cette ville fut saccagée, ses maisons détruites, et ses habitans exterminés; puis il se rendit en Géorgie : des flots de sang coulèrent, les églises disparurent, et sept cents villages furent détruits.

Au mois de juillet 1404, Tamerlan était de retour à Samarkande, qu'il n'avait pas vue depuis sept années. Il y reçoit une ambassade du roi de Castille, et songe à s'emparer de la Chine.

Après un séjour de cinq mois dans sa capitale, le prince mongol la quitte, le 27 novembre 1404, pour commencer cette nouvelle campagne. Sa cavalerie seule montait à 200,000 hommes. Les intempéries de la saison firent éprouver à ses troupes de grandes pertes, dès le début de sa marche; enfin, le 18 février 1405, atteint de la fièvre, il meurt à Otrar, à l'âge de 71 ans : il avait régné 36 ans. De ses quatre fils, deux moururent avant lui, et il laissa trente-six fils, petits-fils et arrière-petits-fils vivans.

[1] Tamerlan est la corruption de *Timour-Lank*. En langue mongole, *timour*, *demour* ou *demir* (le même mot prononcé différemment) veut dire fer, et *lank* ou *lung*, en persan, signifie boiteux.

[2] *Tchanghis-Khan* en langue mongole.

[3] Le Djagataï, qui avait pris le nom de son premier prince, se composait du *Ma-Vera-n-nahar* (Transoxane), du Kharism, du Mongolistan, et de plusieurs pays à l'est du Djihoun et du Sihoun (Oxus et Jaxartes).

[4] Le Kiptchâk, l'un des quatre empires légués à ses fils par Gengiskan, se composait de tous les pays situés au nord de la mer Noire et de la mer Caspienne, de la Russie presque entière, et d'une partie de la Pologne.

Certaines personnes n'apprennent jamais *rien* parce qu'elles comprennent *tout* trop vite. — SWIFT.

Importation du blé. — La plupart des espèces de blé d'Europe sont originaires du nord de la Perse et de l'Inde, où elles croissent spontanément.

Un esclave nègre de Fernand Cortez fut le premier qui cultiva le froment dans la Nouvelle-Espagne (Mexique). Il en trouva trois grains parmi du riz qu'on avait apporté d'Espagne pour l'approvisionnement de l'armée.

ASTRONOMIE.

COUP D'OEIL SUR LE CIEL.

PLANÈTES, COMÈTES, AÉROLITHES, ÉTOILES FILANTES, ÉTOILES FIXES.

L'étude des astres a occupé les hommes dès la plus haute antiquité; tant que les moyens d'observation furent bornés à la vue simple, ses progrès furent lents et peu étendus; elle resta très imparfaite jusqu'à l'invention des instrumens d'optique, tels que lunettes, télescopes, etc.; mais depuis que la physique lui a prêté ses ressources, et que les génies de Képler et de Newton l'ont fécondée de leurs belles découvertes, l'astronomie s'est élevée au rang des sciences les plus exactes et les plus complètes. Il suffit de quelques détails pour montrer tout ce qu'elle renferme de grand et de sublime.

Lorsque, par de belles nuits, on observe cette multitude de points brillans qui scintillent au-dessus de nos têtes, on peut distinguer, à l'aide de télescopes, les planètes des autres astres. On sait qu'elles sont au nombre de onze y compris notre terre. On les nomme Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Junon, Cérès, Vesta, Pallas, Jupiter, Saturne, Uranus; elles sont indiquées ici par ordre de leurs distances au soleil. Mercure est le plus rapproché de cet astre, il n'en est éloigné que de 13 millions de lieues environ; Uranus, qui est de toutes les planètes la plus éloignée du soleil, en est situé à plus de 660 millions de lieues.

Saturne est un des astres les plus remarquables parmi les onze que nous avons indiqués. Il est environné d'un anneau que l'on aperçoit facilement à l'aide d'une lunette un peu forte, lorsqu'il nous présente sa face éclairée par le soleil; cet anneau est un corps opaque, circulaire, mince, large de 1500 lieues environ, c'est-à-dire aussi large que le rayon de la terre. Il ne touche pas le corps de Saturne. Le globe de ce dernier est 984 fois plus gros que celui de la terre; sa distance du soleil est de 328 millions de lieues, ou 9 fois et $\frac{1}{2}$ plus grande que celle de la terre au même astre. Saturne emploie trente années à faire sa révolution autour du soleil; ce qui revient à dire que son année est trente fois plus longue que celle de la terre; le soleil vu de Saturne doit offrir un disque 81 fois et $\frac{1}{2}$ moindre qu'à nous, la chaleur et la lumière y sont donc aussi 81 fois et $\frac{1}{2}$ plus petites.

Parmi les planètes, plusieurs ont des satellites ou des lunes, qui tournent autour d'elles; la terre n'a qu'un seul satellite, Saturne en a sept, Jupiter en a quatre, et Uranus six.

A des intervalles plus ou moins rapprochés, le ciel offre à nos regards le spectacle magnifique des comètes.

Les comètes se meuvent autour du soleil dans une orbite qui passe très près de cet astre, et qui est ensuite très alongée. Une comète n'a jamais de queue lorsqu'elle est loin du soleil; mais aussitôt qu'elle en est à 30 millions de lieues, la chaleur qui s'y développe commence à réduire en vapeurs la matière dont elle est composée; dès lors la queue paraît, et augmente à mesure que la comète se rapproche de l'inépuisable foyer. L'étendue de la queue est la plus considérable peu après le *périhélie* ou point de sa course le plus voisin du soleil. Quelque temps après, la comète s'éloignant toujours, la queue commence à diminuer; elle n'est bientôt plus qu'un nuage, et enfin la comète cesse d'être perceptible, après être restée visible durant six mois environ.

On peut se faire une idée de la chaleur énorme à laquelle les comètes sont exposées, par l'exemple suivant;

celle que l'on observa en 1680 se rapprocha du soleil à 240 mille lieues. La chaleur qu'elle en reçut fut 28 mille fois plus considérable que celle que cet astre communique à la terre, c'est-à-dire qu'elle fut échauffée 2 mille fois plus fort que ne l'est le fer fondu.

Les comètes ont fort peu de masse; au télescope, leur queue est peu visible, la vapeur qui la forme est d'une ténuité extrême, elle n'est perceptible qu'en raison de son énorme épaisseur : le noyau même est une substance si rare, que lorsque la comète de 1811 a passé devant des étoiles, on les a aperçues à travers la substance du noyau.

De toutes les comètes connues, celle de 1472 s'est le plus rapprochée de la terre, elle en a été à 600 mille lieues sans y produire aucun dérangement. La comète de 1770, qui a été pendant quelque temps très voisine de la terre, n'a de même apporté aucun trouble dans notre mouvement.

Il y a des millions de probabilités contre le choc de la terre par une comète; cependant le temps, qui n'a pas de limites, permet de concevoir toutes les choses possibles réalisées.

Parmi les comètes que l'on a observées, plusieurs ont été remarquables par un éclat éblouissant. Une des plus curieuses est celle de 1744. Elle avait six queues disposées en éventail.

Les aérolithes, les étoiles filantes, dont l'origine est encore incertaine, pourraient bien être, suivant l'opinion des savans distingués, des débris de planètes choquées par des comètes; il n'est pas impossible non plus qu'elles résultent du choc d'autres astres entre eux. Voici, dès lors, comment on explique la chute de ces pierres : elles tournent autour de la terre, pendant un temps plus ou moins long, après avoir été séparées par le choc du globe dont elles faisaient partie; elles finissent par s'engager dans notre atmosphère, s'y enflamment par le frottement qu'elles éprouvent, y perdent peu à peu leur vitesse, et tombent enfin vers la terre par l'effet de leur pesanteur.

D'après la même supposition, les météores que l'on nomme *étoiles filantes* ou *tombantes* ne seraient que des corps semblables aux aérolithes, qui entreraient dans notre atmosphère à de grandes hauteurs, mais avec une vitesse suffisante pour la traverser, en sorte qu'ils ne feraient que s'enflammer et passer comme un trait de feu.

M. de Laplace regarde les aérolithes et les étoiles filantes comme des masses lancées dans l'espace par des volcans de la lune. Il a trouvé qu'il suffisait pour cela d'une force de projection quadruple de celle d'un boulet de calibre lancé avec douze livres de poudre. Cette force serait capable de détacher un corps de la lune, et la pesanteur ou attraction terrestre l'amènerait ensuite vers notre globe.

Bien au-delà de l'espace qui renferme notre système planétaire, à une distance tellement grande que l'homme n'a pu encore la mesurer, se trouvent les étoiles. Tout ce que nous pouvons savoir à leur sujet, c'est que les plus rapprochées de nous mettent au moins trois ans à nous envoyer leur lumière. On aura une idée de cet éloignement, si l'on réfléchit que la lumière parcourt 70,000 lieues dans une seconde. A une telle distance, le soleil, qui est 1,300,000 fois plus gros que la terre, serait caché, aussi bien que l'ensemble de toutes les planètes dans leurs diverses positions, par l'épaisseur d'un fil d'araignée.

Il y a certainement des étoiles qui sont quelques centaines de millions de fois plus éloignées de nous que celles dont il vient d'être parlé, et dont la lumière met, par conséquent, quelques millions de siècles à venir jusqu'à la terre. Il n'y a donc pas de doute que nous ne voyons pas encore beaucoup d'étoiles qui cependant existent, par la raison toute simple que leur lumière n'a pas eu le temps de parvenir jusqu'à nous; peut-être aussi continuons-nous de voir des étoiles qui ont cessé d'être lumineuses depuis long-temps. Ainsi tout ce qui existe dans le ciel au-delà de notre système pourrait être brisé, confondu, anéanti, et nous, habitans paisibles de la terre, nous passerions encore de nombreuses années à contempler comme aujourd'hui ce grand spectacle d'ordre et de magnificence, qui ne serait plus alors qu'une illusion trompeuse, qu'une image sans réalité.

Les étoiles sont lumineuses par elles-mêmes; on doit les regarder comme autant de soleils éclairant et vivifiant des systèmes planétaires imperceptibles pour nous. Le soleil n'est lui-même qu'une simple étoile, dont l'étendue, l'éclat, la chaleur, dépendent des distances d'où il est vu.

On est très peu instruit encore sur la grandeur réelle des étoiles et sur leurs distances respectives; cependant des astronomes modernes, et entre autres le célèbre Herschell, ont fait sur ce sujet des observations du plus haut intérêt. Il paraîtrait que ces astres ne sont pas disséminés dans le ciel d'une manière égale; ils sont réunis en groupes composés chacun de plusieurs milliards d'étoiles; on en peut juger par ces petites taches blanchâtres que l'on aperçoit dans le ciel, et que l'on nomme des *nébuleuses :* cette grande tache blanchâtre et lumineuse qui traverse le ciel d'un pôle à l'autre, et que l'on nomme la *voie lactée*, est probablement une nébuleuse, mais qui paraît plus grande parce qu'elle est plus rapprochée de nous : on y découvre une quantité si prodigieuse d'étoiles, que l'imagination ne peut suffire à les concevoir; et cependant l'espace qui les sépare est au moins cent mille fois plus grand que le rayon de l'orbe terrestre, qui est d'environ 34 millions de lieues.

DIJON.

MUSÉE. — LES TOMBEAUX DES DUCS DE BOURGOGNE.

Ces tombeaux se voient dans une des salles du Musée de la ville de Dijon, celle qui faisait partie de l'ancien palais des ducs de Bourgogne, sous le nom de *salle des Gardes ;* ces tombeaux sont ceux des ducs de Bourgogne, Philippe-le-Hardi, et Jean-sans-Peur; ils datent du XVe siècle. Ils avaient été érigés dans le chœur de l'église de la Chartreuse, à Dijon, monastère fondé par le duc Philippe-le-Hardi, qui, par l'affection particulière qu'il portait à cet établissement, voulut y établir sa sépulture et celle de ses successeurs. Là, pendant près de quatre siècles, ces mausolées vénérés à cause des cendres illustres qu'ils renfermaient, admirés par la beauté de leur structure, furent constamment visités par les plus célèbres personnages, et tous les curieux du pays. En 1521, François Ier; en 1630, la reine Anne d'Autriche; en 1766, le prince de Condé, visitèrent ces tombeaux, et les firent ouvrir. On les voyait encore dans l'église de la Chartreuse, avant la révolution. Mais, en 1793, ils furent brisés dans l'église de Sainte-Bénigne, où ils avaient été transportés et cachés; les débris en furent dispersés. Un architecte de la ville de Dijon, M. Saint-Père, se consacra pendant vingt-sept années à en réunir les fragmens. Enfin, des fonds ayant été votés par le conseil général du département, les tombeaux des ducs de Bourgogne furent restaurés.

Ces deux monumens sont une des plus rares productions du moyen âge. L'élégance de leur composition, le caractère et la pose des figures, le bon goût des draperies, la finesse et la pureté du ciseau, prouvent avec quelle perfection les arts étaient pratiqués dans cette époque, si long-temps dédaignée.

Ces deux tombeaux sont de forme et de style presque semblables; ils n'offrent que de légères différences de

détail; celui dont nous donnons la gravure représente le duc Philippe-le-Hardi, mort en 1404; ce monument, quoique de dimensions plus petites, et d'un goût moins riche que l'autre, est d'un style plus sévère, et préféré par les artistes. Celui du duc Jean-sans-Peur, mort en 1419, se fait remarquer par un travail plus riche et plus étudié, mais moins pur, et par des détails plus multipliés. Le dé du cénotaphe, ou la partie principale de ces tombeaux, élevé sur un vaste socle de marbre noir, richement profilé, est environné d'une galerie de style gothique, d'un dessin élégant, et d'un travail plein de délicatesse; elle est composée d'une suite de ce qu'on appelait, à cette époque, tabernacles, sous lesquels ont été placées des figures de Chartreux, en pied, avec le costume de leur ordre, et les distinctions de rang que chacun d'eux occupait dans le monastère. Ces figures sont au nombre de quarante pour chaque tombeau, d'environ quinze pouces de hauteur, dans des attitudes très variées, exprimant toutes la douleur; elles se détachent en blanc, ainsi que la galerie, sur un fond obscur. Sur une grande table de marbre noir, dont les profils et la saillie répondent au socle, est placée la figure du duc, revêtu d'une tunique et d'un manteau, couché, la tête ceinte du bandeau royal, et appuyée sur un coussin; le duc a les mains jointes et les pieds posés sur le dos d'un lion, symbole de la puissance. Le chevet du monument est décoré de deux anges à genoux, aux ailes d'or déployées, et portant le heaume du duc. Suivant l'usage du temps, les grandes figures et celles des anges du chevet sont peintes en couleurs naturelles, le visage et les mains en couleur de chair, les tuniques en blanc, les manteaux et les coussins en bleu, et les ornemens en or, ainsi que quelques fleurons de la galerie, et quelques petites parties du costume des Chartreux.

Parmi les ornemens du tombeau du duc Jean-sans-Peur,



(Jean-sans-Peur.)

on remarque le *rabot* que ce prince avait mis dans ses armes, depuis que le duc d'Orléans, son ennemi, avait fait figurer dans ses enseignes un *bâton noueux*. A côté du duc Jean, revêtu de son armure sous sa tunique, est couchée son épouse, Marguerite de Bavière, qui lui survécut fort peu de temps, et fut renfermée dans le même tombeau : chacune de ces figures a aussi les pieds appuyés sur un lion, et au chevet, deux anges



(Tombeau de Philippe-le-Hardi.)

qui portent le heaume du duc et un écusson blasonné.

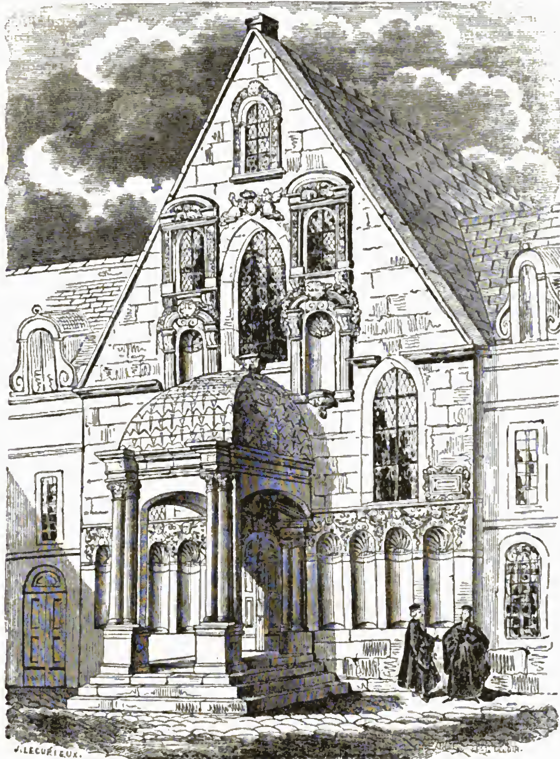
Le tombeau de Philippe-le-Hardi a été exécuté en 1404, par Claux Sluter, Claux de Vouzonne, son neveu, valet de chambre du duc et son *tailleur d'imai-*

ges, et par Jacques de la Barse; celui du duc Jean-sans-Peur, terminé vers l'année 1475, fut exécuté par Jean de la Versa, dit d'Aroca, habile sculpteur aragonais, par Jean de Droguès, et Antoine le Mouturier, qualifié dans les anciens actes, *le meilleur ouvrier d'imaigeries de France.*

PALAIS DE JUSTICE.

Ce monument, composé aujourd'hui de plusieurs bâtimens anciens et modernes qui successivement ont reçu différentes destinations et ont souvent changé de forme, a été bâti sous le règne de Louis XII et par son ordre, en 1510, pour la tenue des séances du parlement de Bourgogne.

L'extérieur n'a maintenant de remarquable que quelques fragmens de vieux murs et le principal portique, en pignon triangulaire, avec un porche en saillie, de forme carrée, couvert en dôme, soutenu par des pilastres et des colonnes d'ordre corinthien, et élevé sur plusieurs rangs de degrés. Ce portique a été com-



(Palais de Justice de Dijon.)

mencé sous Henri II; sa statue était placée autrefois au-dessus du porche; il a été achevé sous le règne de Charles IX. Il est décoré d'arabesques, de fenêtres et de niches historiées, suivant le goût de l'époque; mais la plupart de ces ornemens sont mal conservés : les statues qui remplissaient les niches, celles qui surmontaient le porche, les pyramides des angles du pignon, les deux lions en marbre placés en avant des degrés, tout cela a disparu. Aux côtés de ce portique on voit deux corps de bâtimens de construction moderne, dont le style commun contraste étrangement avec ce qui reste du vieux monument. C'est en 1821 que l'un de ces bâtimens a été élevé à la place de celui qui avait été construit en 1645, et dont la porte et le plafond de l'une des salles étaient regardés comme les meilleurs ouvrages du célèbre artiste Dubois.

Dans l'intérieur du Palais de Justice l'on ne voit plus que deux grandes salles qui aient conservé leur aspect primitif. La première, dite la Salle des Procureurs, a été, ainsi que le portail qui lui sert d'entrée, bâtie sous le règne de Henri II; elle est remarquable par son étendue, par l'élévation et la hardiesse de sa voûte ogive en menuiserie, et par la chapelle construite dans le mur du fond, où l'on célébrait la messe du Saint-Esprit pour la rentrée des chambres du parlement. La seconde salle a été bâtie en 1510, par les ordres de Louis XII, pour les séances solennelles du parlement; elle sert aujourd'hui de salle d'audience à la cour d'assises. On aperçoit encore des restes de la magnificence avec laquelle elle avait été ornée; on remarque surtout le plafond divisé en caissons, enrichi de dorures et d'ornemens pleins de délicatesse, ainsi que des lambris dont les panneaux sont couverts de peintures aux sujets allégoriques; on remarque encore les armes de Louis XII et celles d'Anne de Bretagne, des vitraux peints, donnés par François Ier en 1521, pendant son séjour à Dijon; sur l'un de ces vitraux on peut reconnaître le portrait de ce prince, avec la salamandre qui lui servait de devise. Ces vitraux sont fort endommagés et presque tous remplacés par des verres blancs.

Ces débris de la vieille architecture du Palais de Justice de Dijon sont des modèles précieux du caractère de transition du style gothique à celui de la renaissance. Les décorations de la grande salle dont nous venons de parler méritent aussi d'être conservées et étudiées avec soin dans l'intérêt de l'art.

Charles-Quint dans sa retraite. — Fatigué de guerroyer tantôt avec l'épée, tantôt avec les mots, Charles-Quint s'enfuit du trône et se réfugia dans une cellule; il y cherchait la paix, et l'y trouva : son jardin lui donnait plus de jouissance qu'autrefois les champs de Pavie. Il passait son temps à faire des essais mécaniques. Secondé par le génie de Turiano, il composa d'abord des figures de bois mouvantes; son amusement favori fut ensuite l'horlogerie : il maniait ses horloges comme autrefois l'État et ses sujets; il les démontait, éprouvait les rouages, et cherchait à les faire jouer avec harmonie.

Il réfléchit plusieurs semaines s'il ne lui serait pas possible de donner à deux horloges un mouvement égal; mais ses efforts furent vains, comme ceux de son ami. « Hé! s'écria-t-il enfin en riant, vois donc, nous ne pouvons réussir à régler deux pendules! comment donc a-t-il pu me venir en tête, à moi, de jeter dans un même moule la raison et la conscience de tant de milliers d'hommes? »

Des différentes espèces de bœufs (voyez page 189). — Nous avons parlé du zébu, qui n'est qu'une variété du bœuf ordinaire, et du bison, qui constitue une espèce distincte. Le genre comprend en tout huit espèces. Ce sont, outre les deux dont il a déjà été question au sujet du bœuf brahmine :

1° L'aurochs, le plus grand des quadrupèdes propres à l'Europe. Il se distingue de notre bœuf domestique par son front bombé, plus large que haut, par l'attache de ses cornes au-dessous de la crête occipitale, par une sorte de laine crépue qui couvre la tête et le cou du mâle, et lui forme une barbe courte sous la gorge; enfin par une paire de côtes de plus. On voit donc que c'est à tort qu'on a représenté l'aurochs comme étant la souche de nos bêtes à cornes.

L'aurochs habitait autrefois toute l'Europe tempérée; aujourd'hui il est réfugié dans les grandes forêts marécageuses de la Lithuanie, des Krapacs et du Caucase. On faisait voir, il y a quelques années, à Londres un animal qui, d'après les descriptions, d'ailleurs assez inexactes qu'on en a données, paraît être l'aurochs. La crinière de son cou avait, à certaines saisons de l'année, jusqu'à un pied de longueur.

2° Le yack, aussi nommé buffle à queue de cheval et vache grognante de la Tartarie, est une espèce originaire du Thibet et de petite taille. Le yack porte sur le dos une longue crinière, et sa queue est garnie de poils longs comme ceux du cheval. C'est avec cette queue qu'on fait les étendards qui servent parmi les Turcs à distinguer les officiers supérieurs. On en peut voir plusieurs dans les galeries du Musée d'histoire naturelle.

3° Le bœuf des Jongles, espèce domestique dans les contrées montagneuses du nord-est de l'Inde; il n'est pas bien prouvé qu'il ne provienne du croisement du buffle avec le bœuf domestique, dont il a presque tous les caractères, sauf les cornes, qui rappellent celles du buffle.

Le bœuf des Jongles a le poil ras et noir sur presque tout le corps; ses jambes sont blanches. La couleur du front et une ligne qui s'étend sur le dos varient du gris au fauve.

4° Le buffle de l'Inde, amené au moyen-âge en Égypte, en Grèce et en Italie.

5° Le buffle du Cap, grand animal très féroce, et qui n'a pu encore être réduit en domesticité. Ses cornes, très grandes, sont tellement larges à leur base, qu'elles couvrent presque tout le front, et ne laissent entre elles qu'un espace triangulaire dont la pointe est en haut.

6° Le bœuf musqué d'Amérique, dont les cornes couvrent complètement le front, ne laissant entre elles à leur base qu'une simple ligne très étroite. Il habite les parties les plus froides du continent de l'Amérique septentrionale, et passe sur la glace dans les îles voisines. Le capitaine Parry l'a trouvé à l'île Melville, et l'a vu dans l'été se diriger encore plus au nord. Il est couvert d'un poil très épais et très long qui lui permet de supporter le froid de ces régions; l'épaisseur de sa toison et la disposition de ses cornes lui avaient fait donner par les Espagnols, qui les premiers le remarquèrent, le nom de bœuf-mouton. M. de Blainville le désigne par un nom semblable, *ovi-bos*, et le place dans un genre à part.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

17 Août 1786. — Mort de Frédéric-le-Grand, roi de Prusse.

17 Août 1720. — Mort de madame Dacier, savante helléniste. On lui doit plusieurs traductions, entre autres celles de Térence et d'Homère.

---

18 Août 1737. — Ouverture de la première exposition publique des ouvrages de peinture et de sculpture au Louvre. Cette exposition dura jusqu'au 1er septembre suivant; on n'y compta que 220 tableaux. Les membres de l'Académie avaient seuls droit d'y exposer. La pauvreté des premiers salons fit qu'en 1745 on décida que l'exposition n'aurait lieu que tous les deux ans.

---

19 Août 320 ou 324 av. J.-C. — Mort de Diogène le Cynique.

19 Août 324 av. J.-C. — Alexandre meurt à Babylone, à l'âge de trente-deux ans.

19 Août 14. — L'empereur Auguste meurt à Nôle, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

19 Août 1580. — Mort d'André Palladio, à l'âge de soixante-douze ans. Cet illustre architecte a été surnommé par Boschini *le Titien*, et par Algarotti *le Raphaël de l'architecture*. Parmi ses ouvrages sont la décoration de la façade de la Villa-Cricoli, le monastère

des chanoines de Saint-Jean-de-Latran à Venise, le réfectoire et l'église des moines de Saint-Georges-Majeur, et des édifices d'un goût exquis dans le Vicentin.

19 Août 1662. — Mort de Blaise Pascal, à l'âge de trente-neuf ans.

—

20 Août 1785. — Mort de Pigalle, sculpteur, fils d'un menuisier. Ses statues et ses monumens les plus célèbres sont : une statue de *Mercure ;* une *Vierge* pour les Invalides ; *le Silence ;* le groupe de *l'Amour et l'Amitié ;* le tombeau du maréchal de Saxe ; *Louis XV ;* le tombeau du duc d'Harcourt ; les bustes de Diderot, de Raynal, etc. Il refusa la décoration de l'ordre de Saint-Michel, parce que Lemoine et Bouchardon ne l'avaient pas encore.

—

21 Août 1810. — Élection de Bernadotte au trône de Suède.

—

22 Août 1664. — Mort de Marie Cunitz, auteur de tables astronomiques estimées, sous le titre d'*Urania Silesia.*

22 Août 1672. — Jean de Witt, grand pensionnaire de Hollande, est assassiné avec son frère, Corneille de Witt, par le peuple. Ennemi du stathoudérat et de la maison d'Orange, il eut à lutter, pour défendre la liberté de son pays, contre Cromwell, Charles II, Louis XIV et Guillaume III. Les victoires de Louis XIV irritèrent le peuple contre Jean de Witt ; et à cette occasion Guillaume III, depuis roi d'Angleterre, fut élevé au stathoudérat. Corneille de Witt, accusé d'un complot contre Guillaume, fut condamné au bannissement. C'est au moment où son frère Jean alla le chercher dans sa prison pour le conduire à l'exil que tous deux furent massacrés par le peuple.

—

23 Août 1782. — Mort de Henri-Louis Duhamel du Monceau, l'un des physiciens du dernier siècle qui ont rendu les plus éminens services à la science.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE.

Charlemagne fut le premier de nos rois qui essaya de rassembler quelques manuscrits échappés à la destruction des Barbares. Aidé des conseils d'Alcuin et d'Éginhard, il voulut faire revivre le siècle d'Auguste au milieu des descendans des Goths et des Huns. Ce fut en vain que, pour compléter l'illusion, lui et ses académiciens prenaient les titres pompeux des David et des Virgile ; après sa mort les guerres civiles et extérieures, et à leur suite la féodalité, chassèrent dans les couvens la science des Cicéron et des Démosthène. Saint Louis parut vouloir établir un dépôt public de livres ; mais il n'y donna pas de suite, et légua ceux qu'il avait réunis aux Jacobins, aux Cordeliers de Paris, à l'abbaye de Royaumont, et aux Jacobins de Compiègne.

Le Mémoire historique qui précède le catalogue de la Bibliothèque royale nous apprend que le roi Jean avait six volumes de sciences et d'histoire, et quatre de religion. Charles V augmenta beaucoup cette première collection, et la porta à 910 volumes ; elle occupait les trois étages d'une tour du Louvre, appelée *Tour de la librairie.*

Entièrement dispersée sous le règne désastreux de Charles VI, la Bibliothèque ne se recruta que très difficilement sous son successeur. Le duc de Bedfort, pendant son séjour à Paris, en avait acheté la plus grande partie pour une somme de 1,200 livres, et l'avait envoyée à Londres, ainsi que toutes les chartes du royaume. La découverte de l'imprimerie donna les moyens de l'augmenter sensiblement. Néanmoins les manuscrits avaient toujours une très grande valeur, et l'on sait que Louis XII, voulant emprunter les œuvres d'un docteur arabe à la faculté de médecine, fut obligé de donner une somme considérable d'argent, et de plus un seigneur dut s'engager par acte authentique à remettre le livre à la faculté.

Charles VIII rapporta quelques livres d'Italie ; Louis XII y ajouta la bibliothèque de Blois, où se trouvaient beaucoup de livres de la tour du Louvre ; celles des ducs de Milan à Pavie et de Pétrarque. François I[er] réunit ces livres à ceux de Fontainebleau. Mais, malgré ces accroissemens, on ne comptait que 200 imprimés lorsque Henri II, par les conseils de l'avocat Raoul Spifame, ordonna, en 1556, que tous les libraires de Paris publiant un ouvrage seraient tenus à en déposer un exemplaire sur papier vélin à la Bibliothèque du roi. On remarque, parmi ceux qui étaient chargés de sa conservation, Jacques Amyot, Auguste de Thou, son fils le président, et Casaubon. En 1595, Henri IV réunit la bibliothèque de Fontainebleau et celle de Catherine de Médicis à Paris. On en transporta alors le local dans le collége de Clermont, et en 1604 dans une grande salle du cloître des Cordeliers.

Louis XIII l'enrichit surtout de livres persans, hébreux, turcs et arabes ; elle fut transférée dans une maison de la rue de la Harpe, et s'élevait à 7,000 vol. Louis XIV est celui qui a fait le plus pour son agrandissement : en 1674 elle s'élevait à 30,000 volumes, et à l'époque de sa mort (1715) à 70,000. Alors elle fut transportée de la rue de la Harpe dans le local que Colbert lui avait préparé dans la rue Vivienne ; et en 1721 le duc d'Orléans, régent, sur l'avis de l'abbé Bignon, la fit placer où elle est aujourd'hui, entre les rues Vivienne et Richelieu d'un côté, Colbert et des Petits-Champs de l'autre. Pendant la révolution et l'empire elle s'accrut de 200,000 volumes, et on y compte maintenant près de 800,000 ; les manuscrits en comprennent 70,000. Les donateurs et les établissemens qui ont le plus contribué à son agrandissement sont Dupuy, de Béthune, de Brienne, de Gaignières, de Doat, Dufourni, Louvois, La Mare, Baluze, Mesmes, Colbert, Cangé, Lancelot, du Cange, Serilly, Huet, Fontanet, etc. ; la Sorbonne, les abbayes Saint-Victor, Saint-Germain-des-Prés ; les bibliothèques de Munich, Vienne, Saint-Marc, etc.

Louis XIV fut le premier qui s'occupa du dépôt des gravures, estampes, cartes et plans ; ce dépôt possède plus de 8,000 vol., renfermant environ 1,200,000 estampes.

La civilisation multiplie nos besoins, mais en même temps elle nous fournit les moyens de les satisfaire ; et une preuve que les biens qu'elle nous offre sont proportionnellement supérieurs à ceux qui naissent de tout autre mode d'existence, c'est que chez les peuples civilisés, éclairés et industrieux, non seulement un bien plus grand nombre de personnes sont entretenues, mais chacune d'elles est entretenue avec plus d'abondance que dans toute autre situation. Quelle nation civilisée voit, dans des momens de disette, périr de faim et de misère la moitié de sa population, comme il y en a eu des exemples chez les peuples barbares ? Il faut donc, généralement parlant, qu'il s'y trouve plus de ressources.

J.-B. Say.

Factions des Blancs et des Noirs (i Neri ed i Bianchi), *douzième siècle.* — Une querelle qui eut lieu, dans la ville de Pistoie, entre deux jeunes gens de la famille Cancellieri, donna naissance à ces factions. L'un de ces jeunes gens se nommait Geri, au rapport de Machiavel, et l'autre Lore. Dans cette querelle, Geri reçut un

léger coup de son parent, qui, aussitôt après, alla, par l'ordre de Guglielmo, son père, à la maison de Bertuccio, père de Ceri, pour lui faire réparation de son offense. Bertuccio, irrité de l'insulte, saisit le jeune homme à l'aide de ses domestiques, et eut la barbarie de lui couper la main sur une auge. Cette action atroce excita la fureur de Guglielmo, qui prit les armes pour venger son injure. Cancellieri, de qui descendait cette famille, avait eu deux femmes : de l'une descendait la branche de Guglielmo, et de l'autre celle de Bertuccio. L'une de ces femmes se nommait *Bianca* (Blanche), d'où cette branche et ses adhérens prirent le nom de *Bianchi* ou Blancs; et l'autre, par opposition, eut le nom de *Neri* ou Noirs. Toute la ville prit parti pour l'une ou l'autre des deux maisons, et la contagion ne tarda pas à se répandre dans Florence, où elle reçut une nouvelle activité des anciennes dissensions entre les *Cerchi* et les *Donati*. Les inimitiés politiques se mêlèrent bientôt aux querelles particulières, et les Blancs furent considérés comme Gibelins, et les Noirs comme Guelfes.

AMMIRATO, *Istoria fiorentina*, p. 204, vol. I.

CARDÈRE ou CHARDON A FOULON (*DIPSACUS*).

Les botanistes ont substitué le nom de *cardere* à celui de *chardon a foulon* que cette plante avait reçu dans les ateliers, parce que, suivant leurs méthodes de classification, elle se rapproche beaucoup plus des *scabieuses* que des chardons, dont elle est séparée par des caractères essentiels.

Les cardères constituent un genre où l'on ne compte que trois espèces, dont les caractères spécifiques sont peu saillans. Ces plantes croissent spontanément dans les terrains incultes, dans toutes les régions tempérées de l'ancien continent; on croit cependant qu'elle n'est pas indigène en Angleterre, et qu'elle ne s'y est répandue dans les terrains analogues à ceux où on la trouve sur le continent européen qu'à l'époque où elle fut importée et cultivée pour l'usage des fabriques de lainage. La culture de cette plante réussit mieux dans les terres argileuses et fortes que dans celles qui sont plus légères et plus *meubles;* cependant elle est établie en France, et avec succès, sur des sols d'une autre nature. On a remarqué qu'elle est sujette, en Angleterre, à une multitude d'accidens dont la cause n'est pas connue, en sorte que les récoltes manquent de temps en temps, et que les fabricans anglais sont dans la nécessité de tirer de la France et de la Belgique cet instrument dont ils ne peuvent se passer. On a vainement essayé de composer des cardères artificielles : les mécaniciens anglais ont échoué dans cette entreprise.

Les fabriques de draps consomment une très grande quantité de cardères : une seule pièce de cette étoffe met hors de service 1,500 à 2,000 têtes, et une seule plante n'en produit pas plus de sept ou huit; ainsi les besoins des diverses fabriques de lainage exigent qu'on leur consacre une assez vaste étendue de terres fertiles et cultivées avec soin. Comme les plantes de cardères sont volumineuses et branchues, il faut les tenir assez loin les unes des autres pour qu'elles croissent en liberté, se fortifient et produisent de grosses têtes. Cette partie de la plante vient à l'extrémité de la tige et des branches; c'est le réceptacle des fleurs et des graines; sa figure est arrondie et terminée par une demi-sphère; elle est hérissée de paillettes longues, raides, pointues et recourbées à l'extrémité : ce sont les crochets de ces *cardes* naturelles, plus fines, plus élastiques et plus délicates que celles que nos arts ont su créer jusqu'à présent.

La cardère cultivée n'est que la plante sauvage perfectionnée par la culture. Outre l'usage qu'on en fait dans les fabriques, la médecine lui attribue quelques propriétés : les têtes et les racines sont réputées diurétiques, et l'eau qui s'amasse dans les sortes de godets formés par les feuilles autour des tiges passe pour être assez efficace contre les maux d'yeux.



(Chardon à foulon.)

Les deux autres espèces de cardères ne sont pas cultivées : l'une a ses feuilles laciniées, et par conséquent elles ne forment pas de godets autour des tiges; dans l'autre les têtes sont fort petites et les feuilles velues.

ADMINISTRATION DU MAGASIN PITTORESQUE.

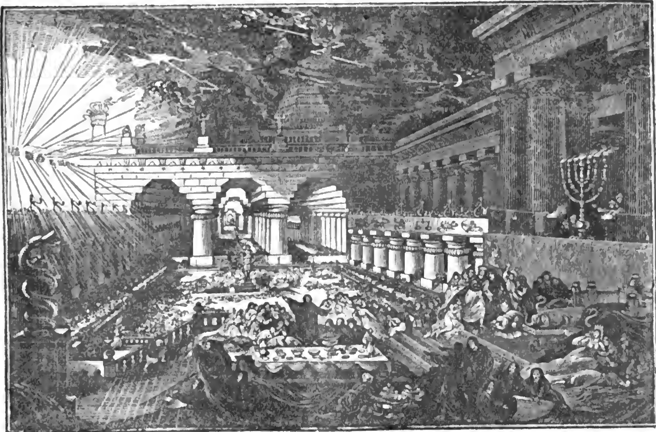
Plusieurs réclamations ont été adressées à l'administration du *Magasin pittoresque* par des personnes qui déclarent avoir compté le prix de leur souscription aux nommés ROYER et FAIDEAU (sans indication de domicile), et CASIMIR, *demeurant rue Vivienne*, *n° 12*, et se plaignent de ne pas recevoir les numéros auxquels elles croient avoir droit.

Le Gérant du *Magasin pittoresque*, pour répondre à ces réclamations, a l'honneur de prévenir le public qu'il ne peut être responsable que des abonnemens faits au bureau central, rue du Colombier, n° 30. Il rappelle en même temps qu'il a déjà fait insérer depuis long-temps dans tous les journaux de la capitale l'avis suivant, qu'il s'empresse de reproduire :

AVIS TRÈS IMPORTANT. — Le Gérant du *Magasin pittoresque* a l'honneur de prévenir le public qu'il ne doit avoir *aucune confiance* dans les personnes qui se présentent pour recueillir des abonnemens, soit à Paris, soit dans les départemens. Les abonnemens peuvent toujours se faire au *bureau central*, rue du Colombier, n° 30; chez tous les libraires de Paris; et dans les DÉPARTEMENS, chez les principaux libraires et les directeurs de postes; dans les cabinets de lecture, dans tous les bureaux de Messageries générales de France Laffitte et Caillard, et ceux des bureaux correspondans.

Les nommés ROYER, FAIDEAU et CASIMIR n'ont jamais été intéressés dans l'opération du *Magasin pittoresque*, et n'ont reçu de l'administration aucune mission de recueillir des abonnemens.

LA FÊTE DE BALTHASAR.



(Daniel expliquant l'inscription lumineuse.)

Dans cette gravure on a cherché à reproduire une des plus belles peintures de M. Martin, artiste anglais contemporain, dont la réputation commence depuis quelques années à se répandre en France. Le caractère remarquable des compositions de ce maître est la prodigieuse hardiesse de ses effets de perspective et de lumière. Il paraît s'inspirer surtout dans les livres saints et dans Milton, et les sujets qui prêtent à des contrastes extrêmes, aux développemens les plus étendus de la décoration, sont toujours ceux qu'il choisit de préférence : il néglige l'expression des passions individuelles; ses figures principales sont même peu étudiées ; il jette et disperse ses figures, ordinairement en grand nombre, sur les plans infinis de sa toile, de manière à faire ressortir, au moyen des mouvemens de leurs masses obscures ou éclairées, la magnificence du spectacle soit d'une nature en désordre, soit de constructions humaines gigantesques. Parmi ses tableaux celui du déluge peut servir à établir clairement ce qui le distingue des autres peintres. Pour représenter cette sublime catastrophe, de grands artistes, tels qu'Antoine Carrache, le Poussin, Girodet, n'ont pas cru qu'il fût besoin de plus d'une étroite étendue de ciel et d'eau, et ils ont seulement attiré l'attention sur les douleurs et les dangers de quelques groupes isolés; en réunissant tous les signes du désespoir sur les traits d'une famille qui s'efforce en vain d'échapper à la colère de Dieu, ils ont laissé l'imagination reporter la même pitié sur toutes les autres familles. M. Martin, au contraire, a tenté de peindre, non pas un épisode du déluge, mais le déluge même : il trouble, il bouleverse les eaux dans toutes leurs profondeurs : il les amoncèle jusqu'au ciel en horribles montagnes, il montre leurs cimes sombres, traversées par les pâles éclairs, violens et rapides comme des laves, ici montant, roulant toujours, là se pliant en arches immenses, retombant en épouvantables masses, ensevelissant dans leurs gouffres des populations entières qui se précipitent au loin, armées confuses d'hommes et de femmes se tordant éperdus et que l'œil se perdrait à suivre.

Dans la fête de Balthasar on reconnaît le même système de composition. Ce n'est point l'inspiration de Daniel et la consternation du roi que l'artiste a voulu peindre, mais toute la magnificence orgueilleuse de l'architecture babylonienne que semble ébranler une lueur mystérieuse, mais toute l'épouvante d'une multitude impie, surprise au milieu de la débauche des festins, par un avis de la colère céleste, et se ruant dans son aveugle frayeur pour fuir la voix du prophète et les grondemens de la foudre.

Les planches gravées en taille-douce à la manière noire ont pu rendre avec bonheur les effets de cette grande scène, et ménager la dégradation insensible des teintes, depuis la plus vive lumière jusqu'aux riches reflets des galeries, et enfin jusqu'aux obscurités les plus profondes; mais il était téméraire au graveur sur bois d'aborder un travail d'une si haute difficulté : car son art, qui a été long-temps négligé, ne lui offre encore que peu de ressources, et il est obligé le plus souvent d'éviter les demi-teintes et le clair-obscur. Nous croyons toutefois que l'on appréciera l'habileté du burin auquel nous devons cette gravure, et nous appelons particulièrement les regards sur le travail des figures des sages au premier plan, et, au dernier plan, sur les tours colossales du temple du dieu Bel, s'élevant au milieu d'un ciel sombre, et à peine éclairées par les rayons lointains de la lune et par l'orage.

Le sujet, qui vient d'être porté avec succès à Paris sur le théâtre de l'Ambigu, est emprunté au chap. v du livre de Daniel : nous nous bornerons à transcrire la traduction du texte, par Le Maistre de Sacy, comme nous avons fait pour les cartons de Raphaël : seulement nous signalerons auparavant les résultats des commentaires de quelques érudits sur l'évènement consacré par les Écritures.

La date précise de la prise de Babylone par Cyrus paraît être l'an 538 avant Jésus-Christ. Baltassar ou Beshazzar est vraisemblablement le roi désigné sous le nom de Labynetus, par l'historien grec Hérodote, qui

écrivait 70 ou 80 ans après la victoire de Cyrus. Cet auteur rapporte que les vainqueurs entrèrent dans la ville par le lit de l'Euphrate, dont ils avaient détourné le cours, et qu'ils surprirent ainsi les habitans au milieu d'une fête. On suppose que Darius le Mède, dont il est question dans le dernier verset, est Cyaxares, fils d'Astyages le Mède, et l'oncle de Cyrus : le gouvernement de Babylone lui aurait été confié après la ruine de la monarchie chaldéenne. Cette hypothèse semble confirmée par l'indication de l'âge de 62 ans, qui s'accorde avec le rapport de parenté qu'on veut établir.

Les trois mots écrits sur la muraille sont chaldéens : ainsi le roi et les spectateurs lettrés pouvaient les lire, mais ils n'en comprenaient pas le sens.

En langue chaldéenne, *Méné* signifie compter, supputer ; *Tékel* signifie peser ; *Upharsin* signifie ils le divisent. Peut-être aussi le mot *Pharès* vient-il de *pérés*, qui est de même chaldéen, et signifie les Perses.

EXTRAIT DU LIVRE DE DANIEL, CH. V.

« Le roi Baltassar fit un grand festin à mille des plus grands de sa cour, et chacun buvait selon son âge. — Le roi étant donc déjà plein de vin, commanda qu'on apportât les vases d'or et d'argent que son père Nabuchodonosor avait emportés du temple de Jérusalem, afin que le roi bût dedans avec ses femmes, ses concubines, et les grands de sa cour. — On apporta donc aussitôt les vases d'or et d'argent qui avaient été transportés du temple de Jérusalem ; et le roi but dedans avec ses femmes, ses concubines et les grands de sa cour. — Ils buvaient du vin, et ils louaient leurs dieux d'or et d'argent, d'airain et de fer, de bois et de pierre. — Au même moment on vit paraître des doigts, et comme la main d'un homme qui écrivait vis-à-vis du chandelier sur la muraille de la salle du roi, et le roi voyait le mouvement des doigts de la main qui écrivait. — Alors le visage du roi se changea, son esprit fut saisi d'un grand trouble, et, dans son tremblement, ses genoux se choquaient l'un l'autre. — Le roi fit donc un grand cri, et ordonna qu'on fit venir les mages, les Chaldéens et les augures ; et le roi dit aux sages de Babylone : « Quiconque lira cette écriture, » et me l'interprètera, sera revêtu de pourpre, aura un » collier d'or au cou, et sera la troisième personne de » mon royaume. » — Mais tous les sages du roi étant venus devant lui, ne purent ni lire cette écriture, ni lui en dire l'interprétation. — Ce qui redoubla encore le trouble du roi Baltassar. Son visage en fut tout changé, et les grands de sa cour en furent épouvantés comme lui. Mais la reine, touchée de ce qui était arrivé au roi et aux grands qui étaient près de lui, entra dans la salle du festin, et lui dit : « O roi ! vivez à jamais : que » vos pensées ne vous troublent point, et que votre » visage ne se change point. — Il y a dans votre royaume » un homme qui a dans lui-même l'esprit des dieux » saints, en qui on a trouvé plus de science et de sagesse » qu'en aucun autre sous le règne de votre père. C'est » pourquoi le roi Nabuchodonosor, votre père, l'établit » chef des mages, des enchanteurs, des Chaldéens et des » augures : votre père, dis-je, ô roi ! l'établit au-dessus » d'eux tous. — Parce qu'on reconnut que cet homme » appelé Daniel, à qui le roi donna le nom de Baltassar, » avait reçu une plus grande étendue d'esprit qu'aucun » autre, plus de prudence et d'intelligence pour inter- » préter les songes, pour découvrir les secrets, et pour » développer les choses les plus obscures et les plus em- » barrassées. Qu'on fasse donc maintenant venir Daniel, » et il interprètera cette écriture. » — Aussitôt on fit venir Daniel devant le roi, et le roi lui dit : « Êtes-vous » Daniel, l'un des captifs des enfans de Juda, que le » roi mon père avait emmenés de Judée ? — On m'a dit » de vous que vous avez l'esprit des dieux, et qu'il s'est » trouvé en vous plus de science, d'intelligence et de » sagesse, qu'en aucun autre. — Je viens de faire venir » devant moi les sages et les mages pour lire et pour » interpréter cette écriture, et ils n'ont pu me dire ce » que ces lettres signifient. — Mais pour vous, on m'a » rapporté que vous pouvez expliquer les choses les » plus obscures, et développer les plus embarrassées. » Si vous pouvez donc lire cette écriture, et m'en dire » l'interprétation, vous serez vêtu de pourpre, vous » porterez au cou un collier d'or, et vous serez le troi- » sième d'entre les princes de mon royaume. » — Daniel répondit à ces paroles du roi, et lui dit : « Que vos » présens, ô roi ! soient pour vous ; et faites part à un » autre des honneurs de votre maison : je ne laisserai » pas de vous lire cette écriture, et de vous dire ce » qu'elle signifie. — Le Dieu Très Haut, ô roi ! donna à » Nabuchodonosor, votre père, le royaume, la grandeur, » la gloire et l'honneur ; — Et à cause de cette grande » puissance que Dieu lui avait donnée, tous les peuples » et toutes les nations, de quelque langue qu'elles fus- » sent, le respectaient et tremblaient devant lui. Il » faisait mourir ceux qu'il voulait ; il détruisait ceux » qu'il lui plaisait ; il élevait ou il abaissait les uns ou » les autres selon sa volonté. — Mais après que son » cœur se fut élevé, et que son esprit se fut affermi » dans son orgueil, il fut chassé du trône, il perdit son » royaume, et sa gloire lui fut ôtée. — Il fut retranché » de la société des enfans des hommes ; son cœur devint » semblable à celui des bêtes ; il demeura avec les ânes » sauvages, et il mangea l'herbe des champs, comme » un bœuf, et son cœur fut trempé de la rosée du ciel, » jusqu'à ce qu'il reconnut que le Très-Haut a un sou- » verain pouvoir sur les royaumes des hommes, et qu'il » établit sur le trône qui il lui plaît. — Et vous, Bal- » tassar, qui êtes son fils, vous même n'avez point hu- » milié votre cœur, quoique vous sussiez toutes ces » choses ; — Mais vous vous êtes élevé contre le domi- » nateur du ciel, vous avez fait apporter devant vous » les vases de la maison sainte, et vous avez bu dedans, » vous, vos femmes et vos concubines, avec les grands » de votre cour. Vous avez loué en même temps vos » dieux d'argent et d'or, d'airain et de fer, de bois et » de pierre, qui ne voient point, qui n'entendent point, » et qui ne sentent point ; et vous n'avez point rendu » gloire à Dieu, qui tient dans sa main votre âme et » tous les momens de votre vie. — C'est pourquoi Dieu » a envoyé les doigts de cette main, qui a écrit ce qui » est marqué sur la muraille. — Or, voici ce qui est » écrit : MANÉ, THECEL, PHARÈS : — et en voici l'inter- » prétation : MANÉ, Dieu a compté les jours de votre » règne, et il en a marqué l'accomplissement ; — THE- » CEL, vous avez été pesé dans la balance, et on vous a » trouvé trop léger ; — PHARÈS, votre royaume a été di- » visé, et il a été donné aux Mèdes et aux Perses. » — Alors Daniel fut vêtu de pourpre par l'ordre du roi : on lui mit au cou un collier d'or, et on fit publier qu'il avait la puissance dans le royaume comme en étant la troisième personne. — Cette même nuit, Baltassar, roi des Chaldéens, fut tué ; — et Darius, qui était Mède, lui succéda au royaume, étant âgé de soixante-deux ans.

COMBAT DES TRENTE.

Dans la vaste lande d'Helléan, entre Ploërmel et Josselin, si renommé par son vieux château, le voyageur voit non loin de la grande route qui joint ces deux villes, un long obélisque de granit, qui s'élève comme un géant au milieu de cette plaine aride. Cet obélisque, dont l'érection est récente, puisqu'elle eut lieu sous le règne de Louis XVIII, rappelle un des beaux faits d'armes de l'histoire du moyen âge : le combat des Trente.

Aux lieux où il s'élève, une croix de pierre dont les

débris existent encore, remplaça le vieux chêne de Mivoie. On y lit qu'elle fut érigée pour perpétuer le souvenir du combat des Trente gagné en ces lieux mêmes par le maréchal de Beaumanoir en 1351, le 27 mars.

Charles de Blois et le comte de Montfort se disputaient avec acharnement le duché de Bretagne. Les deux compétiteurs avaient appelé à leur secours de puissans auxiliaires. Les Français appuyaient Charles de Blois, qui comptait dans son parti Bertrand Duguesclin et Olivier de Clisson. Les Anglais, de leur côté, déployaient une activité extraordinaire pour seconder le comte de Montfort. Le duché était couvert de troupes nombreuses qui le ravageaient; les nobles et les paysans formaient de leur côté de nombreuses bandes de routiers et cottereaux vivant de brigandage; aussi les moindres bicoques étaient-elles fortifiées. Ce triste état de choses qui se prolongea pendant plus de vingt ans, et n'eut de terme qu'en 1365, lorsque Montfort gagna la bataille d'Auray, eut cependant quelques interruptions ou trèves fort courtes.

Ce fut pendant une de ces trèves que le combat des Trente eut lieu. Josselin était au pouvoir des Bretons du parti de Charles, commandés par le maréchal de Beaumanoir; les Anglais, sous les ordres de Bembro, occupaient Ploërmel. Ces derniers ayant fait des courses dans la campagne et commis des excès, les paysans vinrent se plaindre à Beaumanoir, qui en fit des reproches à Bembro. L'Anglais lui répondit avec insolence, un défi s'ensuivit, et il fut résolu que trente Bretons et trente Anglais se rencontreraient au chêne de la Mivoie, dans la lande d'Helléan.

Du côté des Bretons, Beaumanoir s'adjoignit trente chevaliers et écuyers dont l'histoire a conservé les noms. Bembro s'avança avec un même nombre d'hommes. La foule des spectateurs, attirés par cette lutte, était immense. Avant de commencer le combat, Bembro fit observer à Beaumanoir qu'il serait peut-être sage d'avoir l'autorisation de leurs souverains; mais les Bretons s'écrièrent ensemble qu'ils n'étaient point venus là pour parlementer, et qu'ils ne s'en retourneraient pas sans savoir qui d'eux ou des Anglais avait plus belle amie. « Allons, dit alors Bembro, votre obstination vous sera fatale, car la Bretagne va perdre ses hommes les plus vaillans. — Non certes, reprit Beaumanoir, le courage qui éclate dans leurs yeux est un gage de succès. Dailleurs nous ne sommes que les moindres chevaliers bretons; les sires de Laval, Rochefort et Lohéac sont absens, mais tels que nous sommes, nous suffirons pour vous vaincre. »

Alors le signal fut donné et les combattans s'élancèrent avec furie les uns sur les autres. D'abord les Anglais eurent un avantage marqué, car les Bretons perdirent Geoffroi de Mellon et Geoffroi Poulard, écuyers, tués à coups de lance. Les chevaliers Jean Charruel, Caro de Bodegat, et l'écuyer Tristan de Pistivien, renversés à coups de massue, furent faits prisonniers.

Bientôt, accablés de fatigue et de chaleur, les deux partis se séparèrent volontairement pour réparer leurs forces. Beaumanoir voyant ses guerriers diminués, les exhorta à redoubler d'efforts, et sur la demande de l'écuyer Geoffroi de La Roche, il l'arma chevalier, l'invitant à suivre l'exemple de son aïeul, Budes de La Roche, qui s'était distingué dans la Terre-Sainte.

Le combat recommença avec acharnement. Beaumanoir fit des prodiges, mais il était blessé; tourmenté par la soif, il le dit au chevalier Geoffroi Du Bois, qui s'écria : *Beaumanoir, bois ton sang, et ta soif passera.* Alors il continua à combattre avec courage; mais, accablé par le nombre, il allait être fait prisonnier, et déjà Bembro lui criait de se rendre, lorsque le chef anglais fut tué d'un coup de lance par Allain de Keranrais. Cette mort porta le trouble parmi les Anglais; aussitôt les trois prisonniers bretons en profitèrent pour s'échapper et s'élancer de nouveau dans la mêlée.

Enfin, une ruse de guerre qui pouvait être admise à cette époque, mais qui aujourd'hui ne serait pas réputée loyale (car il paraît que le combat eut lieu à pied), acheva la défaite des Anglais, qui commençaient à plier. L'écuyer de Montauban s'écarta de la mêlée, et montant sur un cheval, vint au galop se précipiter sur les Anglais, les assommant à coups de masse d'arme. Alors ceux-ci perdirent tout-à-fait courage, et ceux qui combattaient encore, déposant les armes, furent conduits prisonniers à Josselin.

Les descendans de plusieurs des chevaliers et écuyers qui prirent part à cette sanglante joute existaient encore en Bretagne avant la révolution.

NOMS DES COMBATTANS.

Chevaliers bretons.

Robert de Beaumanoir.	Huon de Saint-Yves.
Le sir de Tinténiac.	Caro de Bodegat.
Guy de Rochefort.	Olivier Arrel.
Jean Charruel.	Geoffroi Du Bois.
Robin Raguenel.	Jean Rousselet.

Écuyers.

Gilles de Montauban.	Fontenay.
Allain de Tinténiac.	Hugues Trapus.
Tristan de Pistivien.	Geoffroi Poulard.
Allain de Keranrais.	Maurice de Trouguidy.
Olivier de Keranrais.	Gestin de Trouguidy.
Louis Goyon.	Gilles de La Lande.
Geoffroi de La Roche.	Olivier de Monteville.
Guyon de Pontblanc.	Simon Richard.
Geoffroi de Beaucorps.	Gilles de La Marche.
Maurice Duparc.	Geoffroi Mellon.
Jean de Serent.	

AOUT.

Avant *Auguste*, empereur romain, ce mois était nommé *Sextilis*, parce qu'il avait été autrefois le sixième mois de l'année; il fut désigné depuis sous le nom d'*Augustus* par les Romains, et ce mot, dénaturé, est arrivé jusqu'à nous, réduit successivement, par les contractions, à cette seule syllabe, *oût*. Le plébiscite et le sénatus-consulte qui autorisèrent à Rome le changement de nom, ont été conservés par Macrobe et Dion; les motifs allégués par ces auteurs se rattachent aux principaux évènemens de la vie d'Auguste, tels que son premier consulat, ses trois triomphes, la conquête de l'Égypte, la fin des guerres civiles, accomplis dans le cours du huitième mois de l'année. Plus tard Néron, par imitation, voulut faire appeler le mois d'avril *Neroneus*, mais cette tentative n'a pas été sanctionnée par la postérité.

Les Grecs célébraient pendant ce mois, dans la forêt de Némée, les jeux néméens, institués par Hercule.

A Rome, on célébrait, au jour des Ides, la fête des esclaves et des servantes, en mémoire de la naissance de Servius Tullius, fils d'une esclave. Dans le même mois on crucifiait un chien; il paraît que cet usage se rapportait à la prise du Capitole : c'était un anathème contre le silence des chiens, dont la vigilance fut en défaut ce jour-là

SPHYNX A TÊTE DE MORT.

(SPHYNX ATROPOS.)

Dans quelques cantons de la Bretagne, à une époque où régnaient des maladies épidémiques, on vit se répandre une grande quantité de papillons aux couleurs sombres, portant sur le dos, entre les ailes, des têtes de mort très distinctes, et rampant ou volant lourdement en poussant des cris sinistres. Les paysans consternés

regardèrent ces apparitions comme des présages funèbres, et le découragement s'étant emparé d'eux, les maladies étendirent plus rapidement leurs ravages.



(Sphynx Atropos.)

L'insecte, cause de tant d'effroi, était le *sphynx atropos*. Avant ses transformations, c'est une chenille d'un jaune foncé, avec des taches vertes, qui se nourrit de feuilles de pommes de terre et de jasmin : vers le milieu de l'été elle se change en nymphe, et elle devient insecte parfait en automne. Alors se développent ses ailes brunes et jaunes, et sur son corselet noir se peint en jaune une tête de mort aux yeux vides et au crâne crevassé. S'il arrive qu'on porte la main sur ce papillon, ou si, par mégarde, on l'a enfermé, il fait entendre une stridulation qu'on a comparée au bruit de l'ongle glissant sur l'extrémité d'un peigne fin d'écaille. On a supposé que ce son était produit par le frottement des palpes contre la trompe, mais, d'après de nouvelles observations, il paraîtrait qu'il s'échappe par une trachée qui existe aux deux côtés de la base de l'abdomen, et qui, dans l'état de repos, se trouve fermée par un faisceau de poils très fins, formant, lorsqu'ils se dilatent, un petit soleil ou astérisque fort joli.

Le sphynx atropos, dont la grandeur varie suivant les climats, habite une partie de l'Europe, et se trouve jusqu'au cap de Bonne-Espérance.

LE RENNE OU RHENNE.

(CERVUS TARANDUS).

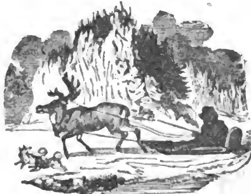


(Le Renne.)

Le renne, l'une des espèces de cerf qui se distingue par le peu d'élévation des jambes, la longueur des oreilles, la longueur du poil et l'épaisseur des sabots, n'existe que dans les contrées où le froid est excessif. On le trouve réduit à l'état de domesticité chez les Koriaques ou Korekis, nation du Kamtschatka, chez les Samoïèdes et chez les Lapons. Ces derniers seuls paraissent avoir tiré tout le profit possible des rennes, qui leur tiennent lieu à la fois de vaches, de brebis, de chèvres et de chevaux.

Le lait de renne, suivant la préparation qu'on lui donne, fournit du fromage, du beurre ou du suif; la chair est succulente; la peau se taille en vêtemens; les tendons servent de fils, et de cordes lorsqu'ils sont réunis; les os sont travaillés en cuillères, en marteaux, etc.; les cornes se présentent en offrande aux idoles.

Une famille de la classe moyenne possède ordinairement de 100 à 300 rennes, et les riches propriétaires en possèdent 1,000 et plus. C'est assez d'une servante aidée d'un chien pour traire un petit troupeau : le chien contient les rennes impatientes, et le sifflet de la servante fait promptement rentrer les plus turbulentes dans l'obéissance. Ces pauvres animaux, sobres et laborieux, se nourrissent d'une sorte de lichen que la neige défend contre la gelée; ils dévorent aussi des bourgeons d'arbre, des grenouilles, de petites couleuvres et des rats de montagnes.



(Lapon en voyage.)

Les traîneaux dont se servent les Lapons dans leurs voyages d'hiver sont ordinairement construits en bois de bouleau, et ressemblent parfaitement à la moitié d'un petit bateau. La planche sur laquelle le voyageur appuie ses épaules s'élève presque en droite ligne, comme le dossier de nos chaises de jardin ou d'un cabriolet sans pavillon. La longueur de l'équipage est de cinq pieds, et la largeur est rarement de plus de deux à trois pieds. On y attelle les rennes en attachant les guides aux tiges des larges bois qui ornent leurs fronts. Le Lapon, chaudement vêtu, armé d'une baguette affilée, et *embarqué* dans sa voiture, peut parcourir jusqu'à 159 werstes en un jour, c'est-à-dire 37 lieues de France.

On voit sur les routes des caravanes formées de longues suites de traîneaux tirés chacun par un renne, et attachés les uns aux autres jusqu'au nombre de quarante. Parfois le renne est indocile, se retourne et frappe du pied son conducteur, qui n'a d'autre ressource que de fuir ou de renverser son traîneau pour s'en couvrir.

Le voyageur Lesseps a donné la description de traîneaux koriaques, construits avec beaucoup plus d'art que ceux des pauvres voyageurs lapons : ce sont des châssis en treillage, élevés de terre à la hauteur de deux pieds et quelques pouces, et fixés sur deux patins de bois parallèles, de 6 pieds et demi de long sur 3 pouces de large, et dont les bouts en avant s'élèvent en manière de croissant. Les rennes portent pour harnais un collier de cuir qui passe en partie sur le poitrail, et est arrêté sur le flanc par une courroie en guise de trait.

GÉOGRAPHIE.

BASSINS DE LA FRANCE.

La France se divise en quatre grands bassins, qui sont ceux de la Loire, de la Garonne, du Rhône, de la Seine, auxquels on peut joindre, comme secondaires, ceux du

Rhin, de la Charente, de l'Adour, de l'Aude, etc. Nous nous proposons de donner une description topographique, historique et statistique de celui de la Loire, le plus étendu comme le plus central de tous.

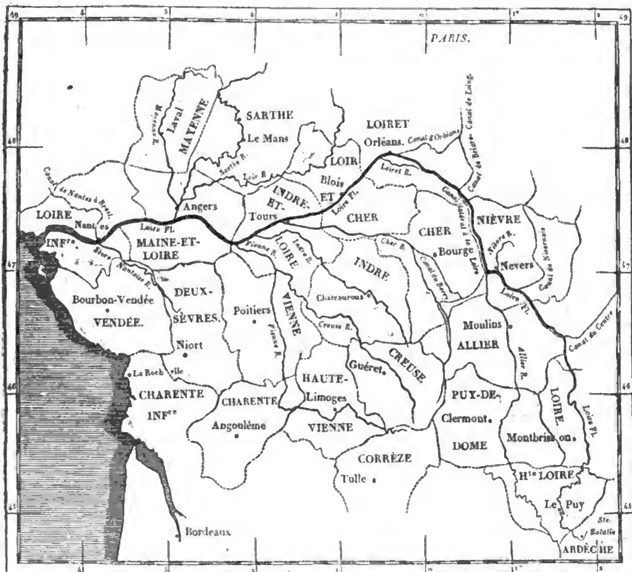
BASSIN DE LA LOIRE.

(Premier article.)

TOPOGRAPHIE. — VILLES, VILLAGES, CHATEAUX, RIVIÈRES.

La Loire, qui partage la France en deux parties à peu près égales, connues autrefois sous les noms de langue d'oil au nord, et de langue d'hoc au midi, contient dans son bassin dix-neuf départemens sur quatre-vingt-six, ou près du quart de la superficie du royaume: on appelle ordinairement l'espace compris dans ce bassin la France centrale.

La source de la Loire (*Liger*) est au mont Gerbier de Joux, près de Sainte-Eulalie, département de l'Ardèche, à deux mille mètres au-dessus du niveau de l'Océan. Le flottage commence à Retournac (Haute-Loire); elle porte bateau à Lanoirie (Loire), mais depuis ce point jusqu'à Roanne, la navigation n'a lieu qu'à la descente. Ses eaux n'étant pas suffisamment encaissées, il a été nécessaire, dans le but de les réunir en temps de sécheresse, et de les contenir lors des



(Carte du bassin de la Loire.)

grandes crues, de construire à droite et à gauche du lit, des digues, levées ou turcies, qui en dirigent le cours. En descendant des montagnes de l'Ardèche, elle va d'abord du nord au sud, puis faisant un coude à Usclades, elle passe de l'est à l'ouest jusqu'à Artempde, où elle prend la direction du sud au nord, qu'elle ne quitte plus qu'à Orléans, pour couler de l'est à l'ouest jusqu'à la mer. La première ville un peu considérable qu'elle rencontre est Roanne, l'ancienne *Rodumna* de Ptolémée, devenue dans le XVe siècle le chef-lieu d'une terre du célèbre Jacques Cœur, argentier de Charles VII. C'est aujourd'hui l'entrepôt des marchandises du midi qui vont à Paris par le canal de Briare. La Loire passe ensuite à Nevers, où l'on voit le château des anciens ducs, et sa place remarquable par la singularité de ses façades à pignons; à la Charité, petite ville dans une belle position, au pied d'un coteau couvert de vignes; à Cosne, qui fait un grand commerce de coutellerie, et d'où l'on découvre les riches collines du Sancerrois qui bornent l'horizon au couchant. A la sortie du département de la Nièvre, on arrive à Orléans, *Genabum*, puis *Aurelianum*, assiégée par Attila en 450, sauvée par l'héroïque Jeanne d'Arc en 1428, et où l'on remarque la belle cathédrale de Sainte-Croix. Bientôt se présente l'antique abbaye de Notre-Dame de Cléry où fut enterré Louis XI. Plus loin le château de Ménars rappelle la marquise de Pompadour, qui avait organisé des relais entre Versailles et Blois, afin de manger plus fraîche la délicieuse crême de Saint-Gervais. Presque vis-à-vis Ménars, mais au milieu d'immenses forêts, on distingue les tourelles de Chambord, bâti par François Ier, habité par l'illustre maréchal de Saxe, donné par Napoléon au major-général de la grande armée, Berthier, prince de Neufchâtel et de Wagram, offert par les royalistes au duc de Bordeaux, et séquestré depuis la révolution de juillet. Arrivé devant Blois, on voit le vieux

château où naquit Louis XII le 27 juin 1462, et où se tinrent les états-généraux sous Henri III, qui y fit assassiner le duc de Guise. C'est à Blois que Marie-Louise se retira en 1814 lors du siége de Paris. Outre Chambord et Ménars, on peut citer dans ces environs de nombreux châteaux devenus célèbres : Chaumont, qu'habita madame de Staël ; Chiverny, qui rappelle la naissance et la mort du chancelier de ce nom ; Chenonceaux avec son allée de Sylvie, chantée par J.-J. Rousseau, sa galerie jetée en forme de pont sur le Cher, et le séjour de la belle Diane de Poitiers ; Amboise, où Charles VIII vint au monde le 30 juin 1470, pour y mourir le 7 avril 1498 ; la grosse tour où l'on montait en voiture y existe encore ; Chanteloup, bâti pour la princesse des Ursins, et possédé par le chimiste Chaptal qui y reçut Napoléon. Ce superbe château ayant été vendu en détail il y a quelques années, un capitaine de dragons de la vieille garde impériale a acheté une partie des jardins, et plus de trente vignerons se sont construit des caves ou des maisons sur l'emplacement de l'avenue. De tant de magnificence, il ne reste plus que la pagode élevée comme témoignage de reconnaissance à ses amis, par le duc de Choiseul, ministre de Louis XV, et achetée par le roi actuel. En quittant Amboise, on aperçoit les clochers de la cathédrale de Tours, superbe édifice gothique orné de vitraux artistement coloriés. Quand on arrive par la route d'Espagne, cette ville, percée dans toute sa largeur par la rue Royale, au bout de laquelle se trouve un superbe pont de quinze arches, présente un des plus beaux points de vue qu'il y ait en France. La levée sur la droite de la Loire nous conduit à Saumur, connue par son école de cavalerie pour les officiers, sous-officiers, maréchaux-ferrans et trompettes. Le château qui domine la ville est important par sa forte position, et fut confié par Henri IV, pendant la Ligue, à son ami Duplessis-Mornay. Cette levée, dont on fait remonter la construction à Louis-le-Débonnaire, présente l'aspect d'une rue bordée de maisons de campagne : de distance en distance s'élèvent des collines de craie tufau, creusées pour servir d'habitations à douze ou quinze mille familles de laborieux vignerons des départemens de Loir-et-Cher, d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire. Des barques avec leurs grandes voiles blanches remontent et descendent le fleuve, qui, encaissé au-delà de Savenières, offre un aspect de plus en plus majestueux. De Saumur à la mer, sur une longueur de quarante ou cinquante lieues, la Loire n'offre plus que deux ponts, ceux de Cé et de Nantes. Depuis Saint-Florent-le-Vieil, où repose le Vendéen Bonchamp, qui mourut en demandant la grâce de 5000 prisonniers, le voyageur peut recueillir partout les tristes souvenirs de nos dernières guerres civiles ; à Varades, à Ancenis qui fut pris et repris six fois ; à Nantes, à Savenay, dans tous ces lieux le sang français a coulé. Nantes est connue dans l'histoire par le fameux édit de Henri IV, donné en 1598 en faveur des réformés, et dont la révocation par Louis XIV fut si funeste à la France. C'est dans cette ville renommée par son immense commerce avec toutes les parties du monde, qu'on a arrêté il y a quelques mois la duchesse de Berry. De Nantes, la Loire passe à Paimbœuf pour se jeter dans l'Océan, entre Saint-Nazaire, Saint-Brevin et le fort Minden, où son embouchure a près de deux lieues de large.

Le fameux Gilles de Retz, nommé maréchal de France par Charles VII, qu'il avait puissamment aidé à reconquérir son royaume, était seigneur de Machecoul, de Bourgneuf et de Pornic, sur la rive gauche de l'embouchure de la Loire. Ce redoutable personnage, qui passe pour être la *Barbe bleue* du conte de Perrault, fut mis en jugement à Nantes, parce qu'on s'aperçut que des enfans entrés chez lui en avaient disparu subitement. Ayant avoué des crimes affreux, il fut condamné à être brûlé vif, mais on lui fit la grâce de l'étrangler avant de mettre le feu au bûcher. Cette exécution eut lieu sur la prairie de la Magdelaine, le 25 décembre 1440, et les détails du jugement sont consignés dans un manuscrit déposé aux archives de la préfecture de Nantes.

La rive droite de la Loire ne reçoit pas d'affluens considérables ; nous nous contenterons de citer l'Arroux, la Nièvre et la Mayenne, grossie de la Sarthe et du Loir. Il n'en est pas de même de la rive gauche, qui s'étend jusqu'aux pieds des montagnes d'Auvergne, et qui reçoit plusieurs rivières importantes, non seulement par la longueur de leur cours, mais encore par leur navigation et par les usines qu'elles alimentent. Nous parlerons de l'Allier, du Cher, de l'Indre et de la Vienne.

Allier (Alaver). — Cette rivière qui prend sa source dans la forêt de Mercoire, sur la montagne de la Lozère, coule dans des gorges étroites, traverse le vallon de Prades, s'échappe à Langeac pour fertiliser la Limagne, passe à Moulins sous un très beau pont construit par Derégemorte en 1760, et va se jeter dans la Loire, à 6000 mètres au-dessous de Nevers. Elle est flottable à Saint-Arcons, et navigable à Fontanes, près Brioude, sur une longueur de 240,000 mètres. Elle traverse les départemens de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme et de l'Allier, dont elle transporte les denrées consistant principalement en houille, bois, charbon, vin, pierres et chanvre.

Cher (Carus). — Il prend sa source aux hameaux du Cher et de Laroche, près de Mérinchal, département de la Creuse, il est flottable à Chambonchard, navigable à Vierzon, et se jette dans la Loire vis-à-vis Saint-Mars, au lieu dit Bec du Cher. Après avoir arrosé l'ancien pays de Combrailles, où se trouve le vieux château de la Roche-Aymon, si célèbre dans les romans de chevalerie, il passe à Montluçon, et ses bords, à quatre lieues de cette ville, présentent, du haut de la côte de Montchevrier, un des plus beaux points de vue que l'on puisse admirer dans le bassin de la Loire. Vis-à-vis se trouvent les coteaux de Givarlais, de Reugny et de Maillet, les vieux châteaux de Forges et de la Guerche, près desquels se dessinent la route de Paris aux eaux de Néris, et le cours sinueux du Cher avec le long rideau des peupliers de son canal que l'on distingue pendant plus de trois lieues, depuis Peuflioux jusqu'à Estivareilles, renommé pour ses excellentes pêches. A droite, la vue est bornée par la forêt du Delat avec ses grandes allées régulières et sombres ; à gauche, on voit à ses pieds le vieux château et le bourg de Nassigny, les hameaux d'Épallais, des Joblins, de Belair ; dans le lointain, Vallon en Sully avec son clocher en forme d'obélisque, et les bois du Creux liés à l'immense forêt de Tronçais, où M. Rambourg construisit au commencement de la révolution l'un des plus beaux établissemens de forges qui existent en France. Derrière la côte, se présente Pallisse, dans la vallée, et sur les collines voisines les villages de Champvallier, des Gardets, de Villevandré, et les bois de Lépot comme couronnement à l'horizon. Les nombreuses haies ornées de peupliers, de chênes, de noyers ; les chemins tortueux et étroits annoncent un pays de petite culture, tout en contribuant à la variété et à la beauté de ce charmant paysage. Après avoir reçu à Meaulne l'Aumance qui vient d'Hérisson, le Cher passe à Saint-Amand-Montrond, ville bâtie près des ruines d'Orval, brûlée par les Anglais. Elle doit son surnom à l'ancien château de Montrond, mouvant autrefois de la baronnie de Saint-Désiré près Culan. En quittant Saint-Amand, cette rivière arrose Châteauneuf et Vierzon, *Brivodurum*, où elle reçoit l'Arnon à Saint-Hilaire.

L'Arnon prend sa source à Jurigny dans la commune de Saint-Marien, département de la Creuse ; il baigne

le pied du château de Culan, berceau de l'ancienne famille de ce nom, qui a fourni plusieurs grands-officiers de la couronne; puis il se rend à Lignières, où Calvin, alors étudiant en droit à Bourges, venait s'exercer à prêcher, et dont le château servit plusieurs fois de refuge à Charles VII, lorsque tout son royaume était au pouvoir des Anglais, et qu'il ne lui restait que le Berry.

Indre (Inger). — L'Indre prend sa source à la fontaine d'Indre, entre Lavillaurdière et les bois de Chaumont, sur la lisière des departemens de la Creuse et du Cher. Elle passe par Sainte-Sevère, par Lachâtre, *Castra*, donné en apanage à Ebbes, qui fut la tige de la maison de Lachâtre qui existe encore, et dont le cri de guerre était : *A l'attrait des bons chevaliers;* par Châteauroux, dont Louis XV donna le duché à madame de La Tournelle, connue sous le nom de duchesse de Châteauroux; par Loches, ou l'on montre la chambre et le tombeau de la belle Agnès Sorel, et va se jeter dans la Loire au-dessous de Rigny, vis-à-vis la Chapelle-Blanche.

Vienne (Vigenna). — Cette rivière a ses sources dans les communes de Millevaches, département de la Corrèze, et de Gentioux, département de la Creuse. Elle baigne Limoges, la ville de France qui, avant la révolution, contenait le plus de pénitens : tous les sept ans on exposait les corps saints à la vénération des fidèles. Cette fete, qu'on appelait *l'ostension*, se célébrait avec une pompe extraordinaire; elle attirait de tous côtés la population, et durait soixante jours. La Vienne commence à être navigable à Chitré, au-dessus de Châtellerault, *Castrum Heraldi*, connue par sa coutellerie et sa manufacture d'armes blanches; on y admire la tour gothique de l'ancienne église Notre-Dame. Six lieues au-dessous de cette ville, à Port-de-Piles, la Vienne reçoit la Creuse formée de la petite Creuse, qui prend sa source à Saint-Sauvier (Allier), et de la grande Creuse qui vient du Mas d'Artiges près de Lacourtine (Creuse).

La petite Creuse passe à Boussac, dont l'ancien château fut bâti dans le XVe siècle, par Jean de Brosse, maréchal de France. Elle est flottable à bûches perdues, depuis Bâtisse jusqu'à son embouchure dans la grande Creuse au-dessous de Fresselines, sur une longueur de 44,000 mètres.

La grande Creuse passe à Aubusson, environnée de montagnes escarpées qui laissent à peine la place d'une rue. On y voit les belles ruines du château de l'illustre famille du vicomte Pierre d'Aubusson, grand-maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Cette ville est renommée pour ses importantes manufactures de tapisseries. D'Aubusson, la Creuse arrive au Blanc, *Oblincum*, passage des légions romaines, défendu dans le moyen âge par trois châteaux qui relevaient de Châteauroux *à foi et hommage*, et qui étaient *jurables et rendables au seigneur dominant, à grande et petite force en temps de paix et de guerre*. Avant de quitter son nom cette rivière passe encore à Lahaye-Descartes, ainsi surnommé pour avoir donné naissance, en 1596, à René Descartes, l'un des philosophes les plus influens des temps modernes.

Grossie de la Creuse, la Vienne passe à L'île-Bouchard, qui fait un commerce considérable de vins et de fruits; à Chinon, où naquit le pantagruélique François Rabelais, et se jette dans la Loire à Montsoreau, non loin de la fameuse abbaye de Fontevrault, aujourd'hui maison centrale de détention, autrefois appelée le *cimetière des rois*, à cause du grand nombre de rois qui s'y firent enterrer.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

Nécrologie.

24 Août 79. — Mort de Pline l'Ancien, l'un des écrivains les plus féconds et les plus laborieux de l'antiquité. Des nombreux ouvrages qu'il a composés il ne reste que son *Histoire naturelle*, vaste compilation qui renferme des extraits de plus de 2,000 volumes dus à des auteurs de tout genre, dont nous ne possédons plus qu'environ 40. Pline l'Ancien était né l'an 23 de l'ère chrétienne, à Come ou à Vérone.

24 Août 1572. — A la faveur du massacre de la Saint-Barthélemy, tandis qu'on assassine de tous côtés les huguenots, une troupe de professeurs et d'écoliers de l'Université égorge le vieux Pierre de la Ramée (Ramus), qui de berger était devenu philosophe, et avait attaqué l'autorité toute-puissante d'Aristote; son corps fut traîné devant les portes de tous les colléges. Vers le même instant, une main inconnue tuait Jean Goujon, sculpteur, sur un échafaud du vieux Louvre, où ce célèbre artiste sculptait une décoration.

—

25 Août 1770. — Chatterton, jeune poète anglais, déjà célèbre à Londres comme poète, comme antiquaire et comme écrivain politique, après avoir lutté longtemps contre la misère, s'empoisonne à l'âge de dix-huit ans.

25 Août 1822. — Mort d'Herschell, astronome, né le 15 novembre 1738 à Hanovre. Ce savant illustre fut puissamment aidé dans ses travaux par une sœur plus jeune que lui de douze années. Il a découvert la planète qu'on nomme *Uranus*.

—

26 Août 1635. — Mort de Félix-Lope de Vega Carpio, auteur dramatique espagnol. Usategui, son gendre, porte le nombre des pièces composées par Lope à 1,700, et Montalvan à 1,800. Sur cette énorme quantité de pièces il reste au moins 480 comédies, qui sont toutes en trois actes, et d'environ 3,000 vers chacune. Lope disait de lui-même qu'il avait écrit tant de vers, que le compte montait à cinq feuilles par jour, c'est-à-dire à environ 1,200 vers. Cette fécondité n'est admirable que parce que Lope de Vega est l'un des plus grands poètes dont l'Espagne ait droit de s'enorgueillir.

26 Août 1776. — Mort de David Hume, auteur d'une *Histoire d'Angleterre*.

—

27 Août 1590. — Mort du pape Sixte-Quint.

27 Août 1825. — Mort de Lucrèce Davidson. Cette jeune fille, née de parens pauvres aux États-Unis, à Plattsbourg, sur les bords du lac Champlain, et dont les premiers essais semblaient promettre un grand poète, mourut à dix-sept ans. On suppose que sa fin fut surtout avancée par la joie violente que lui fit éprouver l'espérance d'être placée dans un des meilleurs pensionnats du pays. Le recueil de celles de ses poésies qu'on a pu conserver est intitulé *les Restes de Lucrèce Davidson*.

—

28 Août 1645. — Mort de Grotius, publiciste hollandais. Le plus célèbre de ses ouvrages, son *Traité du droit de la paix et de la guerre*, fut publié à Paris.

28 Août 1774. — Mort d'Iomelli (Nicolo), compositeur italien. Son opéra d'*Iphigénie* et son *Miserere* sont surtout restés renommés.

—

29 Août 1781. — Mort de Soufflot, architecte, auteur des plans du Panthéon (Sainte-Geneviève) à Paris de l'église des Chartreux, de l'hôtel du Change, de l'Hôtel-Dieu et de la salle de la Comédie à Lyon.

—

30 Août 1483. — Mort de Louis XI.

30 Août 1795. — Mort de Philidor, célèbre comme compositeur et comme joueur d'échecs.

Spectacle extraordinaire en Italie. — Dans l'année 1304, les habitans du district de San-Borgo firent pu-

blier qu'ils donneraient une représentation de ce qui se passe dans l'autre monde aux spectateurs qui voudraient se trouver sur le pont de Carrara. En conséquence, une foule innombrable se rendit au lieu indiqué, où, déployant à leurs yeux les régions infernales dans des bateaux ou radeaux préparés sur la rivière, on leur fit voir des damnés tourmentés par les démons sous mille formes hideuses et épouvantables, et poussant des cris affreux qui frappaient de terreur tous les spectateurs .Mais, au milieu de ces bizarres exécutions, le pont, qui était de bois, se rompit, et les malheureux spectateurs devinrent les principaux acteurs du drame. AMMIRATO, *Istoria fiorentina*.

Qui donc nous amène tous ces mendians? — C'est une vieille femme laide et noire. Sa robe est de moitié trop courte, et elle n'a pas de bâton, quoiqu'elle trébuche à chaque pas parce qu'elle ne regarde jamais devant elle. On la nomme dame Imprévoyance.

FABLIAU DES GUEUX.

AMYOT.

Jacques Amyot, célèbre par sa traduction des *Vies des hommes illustres* de Plutarque, naquit à Melun, le 30 octobre 1513, d'une famille de pauvres artisans. Il commença ses études à Melun; puis, sentant le besoin d'une instruction plus étendue, Amyot vint à Paris, sans autres secours de ses parens qu'un petit pain que sa mère lui envoyait toutes les semaines. Afin d'obtenir les moyens de suivre les cours de l'Université, il se fit tour à tour commissionnaire et domestique dans un collége; on raconte que la nuit, à défaut d'huile ou de chandelle, il étudiait à la lueur de quelques charbons embrasés. Quand il eût achevé, à force de privations et de travail, ses cours de poésie, de philosophie, d'éloquence latine et de mathématiques, il se rendit à Bourges pour y étudier le droit. C'est dans cette ville qu'il obtint, par le crédit de Marguerite, sœur du roi, une chaire de grec et de latin qu'il occupa pendant douze ans. A cette époque, il fit la traduction du roman grec de *Théagènes et Chariclée*, et de quelques Vies des hommes illustres de Plutarque. Ce premier ouvrage lui valut de François Ier l'abbaye de Bellozane. Tout occupé d'achever sa traduction de Plutarque, Amyot se rendit en Italie afin d'y étudier les manuscrits de l'auteur grec.

A son retour, il fut nommé précepteur des deux fils du roi Henri II; les deux élèves d'Amyot furent Charles IX et Henri III. Le lendemain même de son avénement, Charles IX le fit son grand-aumônier; mais ce ne fut pas sans peine qu'Amyot obtint cette place importante. Catherine de Médicis voulait faire obtenir cette charge à un de ses favoris; elle entra en fureur contre Amyot, le fit appeler devant elle, et lui dit : « J'ai fait bouquer les Guises et les Châtillons, les connétables et les chanceliers, les rois de Navarre et les princes de Condé, et je vous ai en tête, petit prestolet! » Et Catherine le menaça de le faire mourir s'il acceptait cette charge de grand-aumônier. Mais Charles IX, qui aimait beaucoup son *maître*, comme il appelait Amyot, parvint à le protéger contre sa mère et à le maintenir dans sa place. Peu de temps après, Amyot fut appelé à l'évêché d'Auxerre; là, il se livra à l'étude de la théologie, des livres saints et des pères de l'Eglise, dont il avait été détourné jusqu'à ce jour par sa prédilection pour les auteurs profanes. Amyot eut le bonheur de toujours conserver les bonnes grâces de ses deux élèves royaux; car Henri III, étant monté sur le trône, lui conserva le titre de grand-aumônier, et le décora de l'ordre du Saint-Esprit, dont il fut commandeur. Par son attachement à la royauté, Amyot s'attira toute la haine du parti de la Ligue, qui l'accusa d'avoir conseillé l'assassinat du duc de Guise à Blois. Plusieurs fois ils l'attaquèrent et lui firent courir de grands dangers. Après la mort de Henri III, Amyot se fixa dans son diocèse d'Auxerre, dans lequel il passa ses dernières années; il y est mort le 6 février 1593, âgé de près de quatre-vingts ans. Amyot avait une réputation d'avidité et d'avarice : il laissa en mourant plus de 200,000 écus. On raconte que, demandant un jour une nouvelle abbaye à Charles IX, le roi lui dit : « Ne m'avez-vous pas assuré autrefois que vous borneriez votre ambition à mille écus de rente? — Oui, sire, répondit-il, mais l'appétit vient en mangeant. »



(Amyot.)

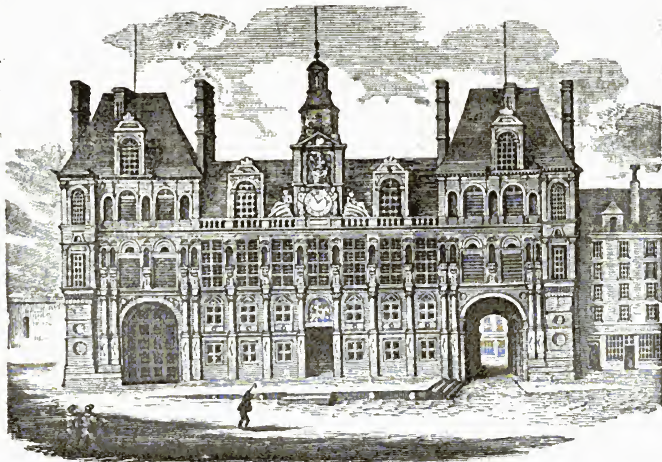
Le principal titre de gloire d'Amyot est sa traduction de Plutarque, dont il a popularisé en France les *Vies des hommes illustres*. Cette traduction, malgré quelques infidélités contre le texte, est encore la meilleure; la grâce et la naïveté du vieux style du traducteur en font une lecture pleine de charmes.

Voici la liste des principaux ouvrages d'Amyot, outre sa traduction des *Vies des hommes illustres* : l'*Histoire œthiopique d'Héliodorus, traitant des loyales et pudiques amours de Théagènes, Thessalien, et de Chariclée, Éthiopienne*, traduite du grec en français; sept livres des *Histoires de Diodore, Sicilien*, traduits du grec; *Amours pastorales de Daphnis et Chloé*, traduites du grec, de Longus; *Œuvres morales de Plutarque*, traduites en français; *Projet de l'éloquence royale*, composé pour Henri III, roi de France.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE LACHEVARDIERE, RUE DU COLOMBIER, n° 30.

HOTEL-DE-VILLE DE PARIS.



(Façade de l'Hôtel-de-Ville.)

Ce monument est un de ceux qui rappellent le plus de souvenirs, et dans l'histoire duquel se résume toute celle du pouvoir civil de la cité parisienne. La municipalité de Paris, devenue si illustre et si puissante, commença par n'être qu'une petite association de marchands qui conduisaient par eau du vin à Paris; cette corporation s'appelait la *confrérie de la marchandise*, des *marchands par eau*, ou la *hanse de Paris ;* successivement ses priviléges s'accrurent; ses membres reçurent le vieux titre d'*échevins*, et leur chef celui de *prevôt des marchands*.

La première maison où se tenaient les séances de la *hanse de Paris* était située à la Vallée de la Misère, près la place du Grand Châtelet. Elle fut nommée la *Maison de la marchandise*. Plus tard, le lieu des séances fut transféré dans une autre maison très proche de la première, et qui fut nommée le *Parlouer aux bourgeois*. Une nouvelle translation eut encore lieu près de l'enclos des Jacobins, entre la place Saint-Michel et la rue Saint-Jacques.

Ce fut seulement en 1357 que les bourgeois de Paris achetèrent une maison située sur la place de la Grève, qui avait été acquise par Philippe-Auguste, et que l'on appelait la *Maison aux piliers*, parce qu'elle était soutenue par de gros piliers. Cette maison, fort simple, ne différait des maisons bourgeoises que par deux tourelles. Jusqu'en 1532, ce fut là que les échevins tinrent leurs assemblées; le prevôt des marchands y habitait. Aussitôt que la corporation fut devenue propriétaire de cette maison, elle y fit exécuter des réparations et de nombreux ornemens. Mais au commencement du XVIe siècle, cet édifice lui parut trop mesquin et trop étroit; elle décida la construction nouvelle d'un bâtiment plus vaste. Le 15 juillet 1533, Pierre de Viole, prevôt des marchands, en posa la première pierre : l'élévation de ce monument éprouva des retards et des variations dans son architecture. Il avait été commencé d'après les dessins d'une architecture gothique, qui, à cette époque de la renaissance, n'était plus en usage; aussi fut-il suspendu. En 1549, un architecte italien, Dominique Boccardo, dit Cortone, présenta à Henri II un nouveau plan qui fut adopté, mais dont l'exécution ne put être terminée qu'en 1605, sous Henri IV. C'est cet édifice qui devint enfin l'*Hôtel-de-Ville*, tel que nous le voyons à la place de Grève.

La façade présente, au centre, un corps de bâtiment flanqué de deux pavillons plus élevés, et dont les combles, suivant l'usage du temps, sont d'une très grande hauteur. Cette façade est percée de treize fenêtres et ornée de plusieurs niches; elle est surmontée par une campanille où l'on plaça, en 1781, l'horloge de la ville, ouvrage très estimé du célèbre horloger Jean-André Lepaute. On sait que le cadran de cette horloge est éclairé la nuit. Au-dessus de la porte d'entrée, on voit, dans un vaste tympan cintré, sur un fond de marbre noir, un grand bas-relief en bronze, qui représente Henri IV à cheval. Cet ouvrage est du sculpteur Biard. Pendant la guerre de la Fronde il fut dégradé, puis détruit pendant la révolution de 89, enfin il a été rétabli en 1815. Cette façade de l'Hôtel-de-Ville est un modèle du passage de l'architecture sarrazine à l'architecture grecque. L'ordre corinthien a été employé dans l'étage inférieur; l'ensemble a le défaut d'être trop surchargé de petits détails et d'ornemens inutiles.

On entre dans l'Hôtel-de-Ville par un perron extérieur composé de plusieurs marches; lorsqu'on est arrivé sous le bâtiment, on en monte encore un plus grand nombre; par cette entrée on parvient jusqu'à une cour décorée d'arcades, au-dessus desquelles on

lisait autrefois des inscriptions relatives à l'histoire de Louis XIV. La statue pédestre et en bronze de ce roi a été placée sous une de ces arcades, ornée de colonnes ioniques en marbre, avec chapiteaux et bases de bronze doré; cette statue est portée sur un piédestal chargé de bas-reliefs et d'inscriptions; elle est de Coizevox, et représente Louis XIV, vêtu et cuirassé à la grecque, et, par un étrange et ridicule anachronisme, coiffé à la française avec une énorme perruque, comme on les portait sous son règne. Pendant la révolution on enleva cette statue pour la déposer dans les magasins du Roule, où elle fut mutilée; elle a été restaurée en 1814, et rétablie à son ancienne place. Dans cette même cour, on voyait encore en 1817 quelques uns des portraits en médaillon de plusieurs prevôts des marchands; on a eu depuis la maladresse de les faire disparaître à force de vouloir reblanchir et gratter. L'intérieur de l'Hôtel-de-Ville contient de grandes salles, dont la plus belle et la plus célèbre est la salle du Trône; à ses extrémités sont deux vastes cheminées ornées de persiques, cariatides bronzées, et de figures allégoriques couchées sur des plans inclinés; elles furent construites sous Henri IV. C'est dans cette salle que l'on voyait tous les tableaux qui avaient rapport à l'histoire de la municipalité. Elle a cinquante pas de longueur. Pendant la révolution, on construisit dans cette enceinte un amphithéâtre demi-circulaire, où siégeaient les représentans de la commune de Paris, qui, vers la fin de l'Assemblée législative, et durant toute l'existence de la Convention nationale, furent maîtres de Paris, et organisèrent tous les mouvemens qui agitèrent la grande cité et la France pendant cette terrible époque.

En 1819, on a posé au centre de la salle du trône, une statue équestre de Henri IV, de petite proportion, et semblable a celle qui figure sur le Pont-Neuf. C'est dans cette salle que se célèbrent les cérémonies publiques, fêtes, bals et banquets que donne la Ville.

A côté de la salle du Trône est la salle du *Zodiaque*, ornée de bas-reliefs et de tableaux qui se rapportent à son nom. C'est dans la vaste pièce pratiquée dans les galeries Saint-Jean que l'on a transféré, en 1817, la Bibliothèque de la Ville. Aujourd'hui elle est divisée en quatre parties.

En 1801, on établit dans l'Hôtel-de-Ville les bureaux de la préfecture du departement de la Seine; à cette époque, il reçut des accroissemens considérables par suite de la démolition des bâtimens de l'église et de l'hôpital du Saint-Esprit, situés au nord, et d'une partie de l'église de Saint-Jean-en-Grève, située à l'est de l'Hôtel. C'est sur l'emplacement de l'hôpital du Saint-Esprit qu'a été construit l'hôtel particulier du préfet de la Seine, dans lequel se trouvent trois pièces, l'antichambre, la salle de billard et le salon de réception, qui sont décorées de la même manière, et séparées seulement par des cloisons mobiles, en sorte qu'elles peuvent ne former à volonté qu'une seule pièce, appelée la *salle des Fastes*.

Les salles de l'Hôtel-de-Ville servent de réunion à plusieurs sociétés de sciences et de beaux-arts.

Les principaux souvenirs historiques qui se rattachent à ce grand monument embrassent la formation et le développement du pouvoir de la municipalité parisienne, la lutte énergique soutenue par les prevôts en faveur des priviléges et de l'autorité de la Ville contre la noblesse et la royauté. Le pouvoir municipal, comme tous les autres pouvoirs, fut affaibli et abaissé sous Louis XIV, mais il se releva plus puissant et plus indépendant à l'époque de la révolution de 89. Napoléon réduisit la municipalité de Paris à une simple machine administrative. A l'époque de la révolution de juillet, nous avons vu, durant quelques jours, cette municipalité reprendre son autorité populaire, choisir un roi, le recevoir dans son palais et le présenter au peuple.

COLONIES FRANÇAISES.

MOEURS DES INDIENS DE LA GUYANE FRANÇAISE.

Les Indiens sont paresseux avec délices. Ceux qui demeurent à peu de distance de Cayenne, y viennent souvent pour se distraire de leurs ennuis. Ils y voient les fruits de l'industrie sans en être touchés. De tout ce que procure la civilisation, ils n'envient qu'une hache, un couteau, une pipe, des verroteries pour leurs femmes, et par-dessus tout du tafia. Un carbet (cabane) formé de quelques piquets plantés en terre et d'un toit de feuillage, un hamac qu'ils tissent avec le coton de la savane voisine, quelques vases de terre qu'ils façonnent à la main et qu'ils font cuire au soleil, enfin un arc et des flèches, tels sont les objets qui comblent leurs désirs. Entre l'Indien de 1495 et celui de 1832, il n'y a pas beaucoup de différence. C'est en vain qu'on a voulu lui persuader de prendre part à notre vie sociale, jamais il n'a consenti à répudier celle que son instinct capricieux lui indique. L'Arabe nomade transporte sa tente dans d'autres sables, l'Indien abandonne son carbet et va au loin en construire un nouveau qu'il délaissera pour le moindre intérêt ou par simple fantaisie. Cependant, il pourrait être utile comme ouvrier. Il a de l'adresse et de l'intelligence; la confection de ses armes est parfaite; celle de son hamac, d'un tissu léger et bariolé, indique de la patience et du goût. Il en est de même de la poterie et des paniers qu'il vient quelquefois vendre à la ville. La sagacité et l'adresse de l'Indien, vantées par Cowper, sont connues dans la Guyane. La sûreté de son coup d'œil est telle, que c'est avec des flèches et non avec des filets qu'il se procure le poisson dont il se nourrit. Est-il lancé dans sa pirogue, il se joue des cataractes et des torrens dont le seul aspect nous effraie.

A certaines époques de l'année, des familles d'Indiens viennent aborder à Cayenne. Leur canot est fait d'une seule pièce de bois, et surmonté d'un tendelet en feuillage. Aux objets de leur fabrication, ils joignent ordinairement quelques oiseaux, des singes ou autres animaux curieux dont la Guyane abonde. Ils tendent leur hamac sous un hangar voisin du marché, dressent leur marmite et attendent mélancoliquement, ainsi campés, les acheteurs. Ils sont en général de taille moyenne, mais fortement constitués. Leur poitrine évasée a une capacité rare chez les Européens. Ils marchent nus à un petit tablier près. Leurs cheveux noirs, longs et flottans, sont coupés droits sur leur front cuivré. Les hommes cherchent à se rendre formidables par un tatouage, imitation grossière de la robe du tigre, du léopard ou du serpent. Les femmes, peu jolies, ont la jambe excessivement serrée au-dessus et au-dessous du mollet par une lanière de trois ou quatre pouces de largeur, qui fait boursoufler les chairs d'une manière désagréable à l'œil. S'ils ont capturé quelque coupable réfugié dans les bois, ou tué quelque bête féroce, ils viennent, sous la conduite de leur chef, recevoir du gouverneur la récompense promise par les ordonnances. Dans ces occasions leur allure est martiale et fière; ils ont le soin, non seulement de se tatouer fraîchement, mais aussi d'orner leur cou de chapelets formés avec les dents de tous les tigres qu'ils ont terrassés dans le cours de leurs exploits.

Les Indiens, considérés comme peuple, offrent peu de chances pour être civilisés. Tous les efforts tentés depuis plus de trois siècles ont été constamment infructueux. A mesure que nos plantations se sont étendues, ils se sont éloignés plus avant dans les forêts ou dans des savanes impénétrables. En comptant toutes les fa-

milles qui vivent dispersées sur les différens points fréquentés de la Guyane, plus ou moins rapprochés des habitations, le nombre des individus qui les compose ne dépasse guère un millier. Le surplus, s'il existe, comme il est probable, est tout-à-fait ignoré. Quelques Indiens de ces familles, qui se trouvent en contact avec les Européens, consentent à s'employer comme chasseurs ou pêcheurs, mais il ne faut pas compter sur leurs services, car ils quittent ceux qui les engagent, sans motifs apparens, et reviennent de même pour repartir encore au premier caprice.

VUES DE CORSE.

(Voyez page 232.)

BONIFACIO. — SES CAVERNES.

La ville de Bonifacio occupe le point du sol français le plus avancé vers le midi; sa latitude est plus méridionale que celle de Rome. Malgré cet avantage, il s'en faut de beaucoup que ce soit le lieu de notre pays dont le climat soit le plus agréable. La violence des vents de mer qui rasent la végétation partout où ils soufflent en liberté, et l'aridité naturelle du terrain, font de ses environs une campagne assez peu pittoresque. Dans les ravins qui sont abrités par leur position, et arrosés par quelques filets d'eau, on trouve de la verdure et de l'ombre; des vignes, des oliviers, quelques palmiers; mais sur le haut du plateau, sauf quelques arbrisseaux habitués à croître en rampant contre la terre, dans le sens où les incline le vent du *Lebeccio*, et quelques maigres sillons, on ne rencontre guère que des broussailles et une multitude incroyable de petites pierres plates, accumulées par monceaux au milieu des champs que l'on a défrichés, tantôt comme des pyramides, tantôt comme de vastes et nombreuses murailles de clôture. A part un petit nombre d'enfoncemens par lesquels on peut aisément descendre jusqu'à la mer, la côte est partout formée par une falaise abrupte de deux à trois cents pieds d'élévation, du sommet de laquelle la vue domine d'aplomb les eaux profondes du rivage; elle se porte en avant sur l'île de Sardaigne et l'archipel qui l'entoure, et s'étend de chaque côté jusqu'aux bornes lointaines de l'horizon azuré de la mer. La Sardaigne est à quelques lieues de distance, et, par un temps clair, on en distingue aisément les maisons. Les monts Lymbarra avec leurs cimes aiguës et dentelées, qui guident de loin la route des vaisseaux qui vont dans le Levant, donnent aux habitans de cette pointe de la Corse une perspective montagneuse qui se nuance à chaque heure, suivant les teintes du ciel. Le détroit est parsemé d'îles nombreuses formées de rochers arrondis sur lesquels la mer se brise comme sur tous les écueils avec une ligne constante de blanches écumes; ces îles sont tellement rapprochées l'une de l'autre, que l'on dit que des bandits réduits à toute extrémité par les poursuites, se sont quelquefois rendus en Sardaigne à la nage, en prenant leur repos de distance en distance sur les rochers qui se rencontrent.

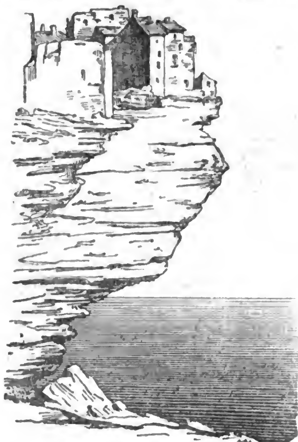
Bonifacio est bâti au sommet de la falaise, sur un rocher long et étroit, qui s'avance comme une haute muraille, plongeant à pic de toutes parts sur la mer: d'un côté sur le détroit, de l'autre sur le port. La position de cette espèce de jetée naturelle est inaccessible, excepté par le point où elle tient au reste de l'île. La ville est petite, mal bâtie, et n'a rien dans son intérieur qui mérite d'être remarqué; une muraille élevée, construite anciennement par les Génois, lorsqu'ils étaient maîtres du pays, la ferme du côté de la terre, et lui donne l'aspect d'une forte citadelle. Mais ce qui caractérise Bonifacio, c'est sa situation, situation qui est assurément la plus aventureuse qu'on puisse voir. La mer, en frappant incessamment la partie inférieure de la falaise, qui n'est composée que d'un calcaire blanchâtre et facilement désagrégeable, a miné peu à peu sous la ville, jusqu'à une assez grande distance; les rochers supérieurs n'étant pas non plus très solides, se sont également éboulés, à mesure de leur niveau, de sorte que l'excavation s'élève progressivement jusqu'au plateau, en s'arrondissant comme ferait un demi-cintre. Au sommet de cette voûte immense, semblable à quelque arche gigantesque qu'on aurait rompue par le milieu, la ville avec ses tours, ses bastions, ses remparts, semble quelque cassure dentelée, à demi détachée du rocher, et déjà prête pour l'abîme : son élévation moyenne est de deux cent cinquante pieds. Un navire pourrait se promener sous les rues, et en perçant un puits dans une cour on pourrait se donner le plaisir de pêcher dans la mer. Il y a des endroits où l'isthme, en avant de la citadelle, est si étroit, qu'en se plaçant au milieu, on jetterait presque une pierre de l'un ou de l'autre côté. Il faut dire que les maisons les plus avancées sont déjà abandonnées; les Corses ne font pas comme les vignerons du Vésuve; ils n'y ont d'ailleurs aucun intérêt; et personne ne se soucie de prendre son logis sur le bord d'un abîme aussi menaçant qu'un cratère.

La grande friabilité des falaises, et sans doute aussi les longues attaques de la mer, qui les sape continuellement par le pied, ont occasioné d'autres accidens non moins remarquables que ce talus renversé. Ce sont des grottes et des cavernes de dimensions souvent énormes, dont l'entrée s'ouvre directement sur la mer, et dont le fond est entièrement recouvert par ses eaux fraîches et limpides.

Il y en a une qui traverse, de part en part, le mont *Pertuisato*, comme ferait une galerie droite et régulière, taillée à main d'homme; les deux ouvertures sont fort larges, et donnent un libre accès à la lumière, qui parcourt toute l'étendue de la voûte; la montagne est presque entièrement séparée du rivage, et s'élève en forme de pyramide, avec deux portes à la base.

Sous la citadelle, il y a une autre grotte, à l'entrée de laquelle la mer a accumulé tant de galets, qu'elle l'a presque entièrement bouchée, et qu'on n'y peut guère pénétrer qu'en se résignant à ramper sur le ventre. Celle-ci est plus longue que les précédentes, mais en général moins élevée, et, comme on le pense bien, on y est dans une obscurité complète. Elle se compose d'une série de grandes salles couvertes d'incrustations et de stalactites, et liées les unes aux autres par de petits corridors bas et étroits. Dès que l'on a passé l'amas de cailloux qui forme une digue à l'entrée, on se trouve de nouveau sur le bord de l'eau; mais ce qu'il y a de fort singulier, c'est que, bien que le niveau de cette eau soit au-dessous du niveau de la mer, sa saveur est cependant douce, ou, pour mieux dire, n'est que fort légèrement saumâtre. Elle provient sans doute des infiltrations pluviales qui descendent de la ville et de la citadelle, et elles forment une citerne naturelle, où Bonifacio trouverait peut-être avantage à puiser à l'aide d'un trou de sonde, car l'eau est fort rare dans la ville. Nous pénétrâmes dans l'intérieur de cette grotte à l'aide d'un petit canot qui y parvint, non sans peine, après que l'on eut déblayé l'ouverture. La voûte était habitée par quelques chauves-souris, fort effarées de se voir ainsi troublées par la lumière dans leur ténébreuse demeure; l'eau était limpide comme celle d'une fontaine, et bien qu'en plusieurs points elle descendît jusqu'à huit et dix pieds de profondeur, on distinguait sur le fond les moindres accidens de la pierre éclairée par nos lumières. Cette galerie souterraine s'étend en diagonale sous la citadelle, sur une grande profondeur. Nous la suivîmes jusqu'à un endroit où nous avions à

peu près le milieu des casernes sur nos têtes ; à cet endroit la voûte s'abaissait jusqu'au niveau de l'eau, et il n'était plus possible d'avancer davantage : cependant la galerie ne s'arrêtait pas à ce point, car le plafond ne



(Vue de Bonifacio.)

s'abaissait que graduellement, et non pas brusquement, comme pour une clôture, et l'eau, c'est-à-dire la galerie elle-même, conservait encore sept à huit pieds de profondeur. Il se peut qu'au-delà de ce barrage le plafond se relève de nouveau, mais il est bien certain que la grotte, à son autre extrémité, n'aboutit pas jusque dans la mer; car elle déboucherait nécessairement sous l'eau, et par conséquent l'eau qu'elle renferme serait de même niveau et de même salure que celle de la Méditerranée.

Il y a encore une autre grotte à l'entrée du port, peu profonde, mais étonnante par l'énormité de son ouverture, qui a plus de cent pieds de hauteur : elle est surmontée par les ruines d'un vieux couvent, et par les murs et les batteries de la citadelle.

La grotte la plus remarquable s'ouvre sur la mer, à l'entrée du détroit, par une grande arcade, percée dans une falaise blanche et unie comme un mur. L'eau y est profonde, et les vagues s'y promènent librement. On rencontre d'abord un grand corridor, qui, peu à peu, s'enfonce dans les ténèbres, et qui enfin se termine brusquement contre la paroi du rocher. Mais, à la gauche, il reste un embranchement à la porte duquel on prend d'abord peu d'attention, à cause de la nuit qu'il fait, et du mouvement des eaux. C'est par cet embranchement qu'il faut se diriger, car c'est là le chemin qui mène à la grande salle. Ce passage est le plus difficile dans les instans où la mer n'est pas très calme. Lorsque nous y pénétrâmes, il y avait un peu de houle en mer, et son influence se faisait très bien sentir jusque dans le souterrain; l'eau, avec sa périodicité tranquille, frappait de chaque côté la muraille du corridor, et retombait ensuite du haut de la voûte, avec un fracas d'échos retentissans et confus. C'était un curieux spectacle que de voir et de sentir notre balancelle qui bondissait légèrement sous un couvert semblable à celui de ces grands cloîtres des couvens de l'Italie. Le patron n'avait pas voulu abattre le mât, et la banderole frisait la voûte; enfin, vers le milieu, soit que le plafond fût plus bas, ou la vague qui nous portait plus haute, nous heurtâmes subitement : le mât touchait; et comme nous ne pouvions plus continuer à monter sur l'eau, ce fut l'eau qui continua à monter sur nous, et elle commençait à nous rendre dans notre bateau une fort incommode visite, quand, à notre grande satisfaction, la malencontreuse mâture, qui jusque là tenait ferme, se rompit enfin; c'était heureux, car la barque aurait sombré là en un fort mauvais lieu pour se faire repêcher; et quant à nos propres personnes, elles auraient eu assurément quelque peine à sortir de ce trou, et surtout, une fois en mer, à faire venir à elles quelque bateau pour les ramener en ville; quelques coups d'aviron vigoureusement appliqués nous mirent hors d'affaire, et nous entrâmes avec un tranquille et léger sillage dans la plus belle salle, je crois, que la nature ait jamais faite : une étendue comme celle d'un étang, occupée par une eau bleue comme le ciel, et transparente comme l'air, jetant de bas en haut, et de tous côtés, ses reflets azurés contre chaque saillie d'une voûte immense, tout hérissée de pointes et de dentelures, et prenant le soleil à plus de cent pieds de haut dans la campagne au milieu des myrtes et des lauriers en fleurs. Les Grecs auraient fait de cette retraite mystérieuse et profonde le palais d'Amphitrite ou de Neptune, et auraient placé au péristyle et sous les corridors le cortége sacré des tritons et des nymphes. Nos pêcheurs ne se font plus des imaginations si éloignées de la réalité des choses. Il faut dire cependant qu'ils sont tous frappés d'un respect involontaire, en présence de cette splendeur et de cette magnificence; cette architecture est celle d'un temple, et un temple parle toujours, lors même qu'il est privé de ses divinités. Quelques phoques, que les navigateurs antiques n'auraient point manqué de nommer hardiment des syrènes, ont choisi cet asile peu visité pour leur demeure; ils se promènent souvent devant l'entrée, comme des vigies à leur poste, et se couchent dans l'intérieur, sur quelques pierres éboulées, qui forment çà et là des tables au-dessus de l'eau; l'influence de la maison qu'ils ont choisie les protège; quoique rivaux en matière de pêche, les marins les voient avec plaisir, admirent leurs jeux, et ne cherchent jamais à leur faire aucun mal.

Je termine ici cet article, un peu long peut-être pour le lecteur, comme tous les récits de voyageurs, mais trop court, cependant, pour donner une idée complète du pittoresque et de la variété de ces lieux, peu connus des habitans du continent, et des Corses eux-mêmes, qui visitent bien rarement cette pointe méridionale de leur pays, et qui ont coutume de dire que si la mer venait à couper le passage entre Bonifacio et le reste de l'île, il faudrait bien long-temps pour qu'on s'aperçût de ce changement à Bonifacio et dans l'île. Les environs de Bonifacio sont aussi très particulièrement intéressans sous le rapport de la géologie et de l'histoire naturelle; mais ces choses ne sauraient trouver place dans cette notice, uniquement consacrée à la description du paysage.

LE JUPITER OLYMPIEN.

Le Jupiter d'Olympie fut non seulement le chef-d'œuvre de Phidias, mais encore celui de la sculpture antique. Phidias était très âgé quand il exécuta cette statue : vers la 85e Olympiade, obligé de s'enfuir d'Athènes, par suite de l'accusation de sacrilége et de vol intentée contre lui, il se réfugia en Elide, à l'époque où les travaux du temple d'Olympie étaient en très grande activité; et les Éléens s'empressèrent de con-



(Jupiter Olympien.)

fier à l'illustre sculpteur l'exécution de la statue du dieu qui devait être adoré dans leur temple.

L'ordonnance du temple d'Olympie était dorique, l'intérieur environné de colonnes; sa hauteur, jusqu'au sommet du fronton, était de 68 pieds, sa largeur de 95, sa longueur de 230. L'édifice, construit en pierres du

pays, était couvert de dalles de marbre taillées en forme de tuiles. C'était dans le fond du temple que se trouvaient placés le trône et la statue de Jupiter. Phidias conçut l'un et l'autre dans les proportions les plus colossales, et il eut à sa disposition les plus riches matériaux.

Le dieu, fait d'or et d'ivoire, se voyait assis sur son trône; sa tête portait une couronne imitant la branche d'olivier. Dans sa main droite il avait une victoire faite aussi d'or et d'ivoire, tenant une bandelette, ayant sur sa tête une couronne. Dans la main gauche de Jupiter était un sceptre brillant de toutes sortes de métaux; au sommet du sceptre était posé un aigle; le dieu avait une chaussure d'or; son manteau était également d'or, on y avait peint des figures et des fleurs.

La structure élémentaire du trône consistait en un bâtis de charpentes, et était de forme carrée; trois sortes de figures entraient dans les décorations; des bas-reliefs, des rondes-bosses, puis des ornemens peints; ces figures avaient été travaillées séparément, placées, rapportées et incrustées sur le bois. Ce trône était un assemblage diversifié d'or, de pierres précieuses, d'ivoire et d'ébène. A chacun des quatre pieds, on voyait quatre victoires, et encore deux autres en avant de la partie inférieure de chaque pied. Sur chacun des quatre pieds étaient représentés de jeunes Thébains enlevés par des sphynx. Au-dessous des sphynx, Apollon et Diane perçaient de leurs flèches les enfans de Niobé. Dans le milieu des pieds du trône, s'étendaient quatre traverses carrées, qui allaient d'un pied à l'autre. Sur la traverse qui s'apercevait du côté de l'entrée du temple, il y avait huit figures qui représentaient des combats athlétiques. On voyait un jeune homme se ceignant la tête d'une bandelette, qui passait pour avoir été fait d'après Pantarcès, jeune Éléen, favori de Phidias. Sur les autres traverses, était représentée la troupe des compagnons d'Hercule, prête à combattre contre celle des Amazones. Le nombre des personnages des deux troupes était de vingt-neuf. Le trône ne portait pas uniquement sur quatre pieds; il s'élevait encore dans le milieu de leur intervalle deux colonnes égales aux pieds. Sur les sommités du trône et au-dessus de la tête de la statue du dieu, Phidias avait sculpté d'un côté, les Grâces, de l'autre, les Heures, les unes et les autres au nombre de trois. Le marche-pied de Jupiter avait des lions d'or, et sur ses faces on voyait le combat de Thésée contre les Amazones. Sur le soubassement qui portait le trône étaient placés beaucoup d'autres objets d'ornement. Les sujets représentés en or étaient le soleil montant dans son char; ensuite Jupiter et Junon : tout auprès une Grâce; celle-ci donnait la main à Mercure, qui la donnait à Vesta. Après Vesta, c'était l'Amour recevant Vénus qui sort de la mer, et que Pitho couronne; suivaient Apollon et Diane, Mercure et Hercule. A l'extrémité du soubassement étaient Neptune et Amphitrite, et la Lune montée sur un cheval.

La tradition grecque racontait que l'habileté de Phidias avait reçu un témoignage éclatant de la satisfaction de Jupiter lui-même. L'ouvrage terminé, le grand artiste pria le dieu de lui faire connaître s'il en était content; aussitôt le pavé du temple fut frappé de la foudre.

Le pavé en face de la statue était fait en marbre noir, entouré circulairement de marbre de Paros, destiné à arrêter l'huile qu'on versait sur le pavé. Cette huile servait à préserver l'ivoire de l'humidité de l'Altis, sur le terrain duquel avait été construit le temple d'Olympie.

Une inscription placée sous les pieds de Jupiter portait : *Phidias, fils de Charmides, Athénien, m'a fait.*

Les Éléens élevèrent le temple et la statue avec les dépouilles remportées sur les Pisans et leurs alliés après la destruction de Pise.

La statue et le trône de Jupiter étaient éclairés par une ouverture pratiquée dans la toiture du temple; un voile de pourpre tombant en avant pouvait garantir la statue de l'influence de l'air extérieur.

Le Jupiter assis avait, sans le marche-pied, jusqu'au sommet de la tête, 30 pieds. Le marche-pied avait 3 pieds; le trône, sans le soubassement, avait 40 pieds de hauteur et 24 de largeur; le soubassement 12 pieds de hauteur.

C'est avec les bas-reliefs et médailles de l'antiquité qui ont conservé un grand nombre des figures du Jupiter de Phidias, et avec les récits des anciens écrivains, et surtout de Pausanias, qu'il a été possible de se représenter cette merveille de la sculpture antique.

Nous devons à M. Quatremère de Quincy un magnifique ouvrage sur le Jupiter Olympien, dans lequel il est parvenu, à recomposer la statue, le trône et les ornemens; c'est dans ce beau travail que nous avons puisé les détails de cet article.

L'esprit de la conversation consiste bien moins à en montrer beaucoup qu'à en faire trouver aux autres.

La Bruyère.

BASSIN DE LA LOIRE.

(Second article. — Voyez page 245.)

CANAUX DU BASSIN DE LA LOIRE.

Le bassin de la Loire communique avec celui de la Seine par le canal de Briare, le plus ancien canal à point de partage, selon M. de Humboldt. Commencé en 1503 par Sully, qui y fit travailler l'armée, il fut livré à la navigation en 1642. S'ouvrant d'un côté dans la Loire à Briare, de l'autre à Montargis dans le canal de Loing qui reçoit aussi le canal d'Orléans, et qui débouche dans la Seine à Saint-Mamert près de Moret, il sert à conduire à Paris les denrées du Berry et de tous les pays que fertilise la Loire.

Le canal du Nivernais, commencé en 1784, prend son origine à Decize sur la Loire, et aboutira, quand il sera terminé, à Auxerre, dans l'Yonne. Il est destiné à conduire les fers, les bois et les autres marchandises de la Nièvre dans le bassin de la Seine et dans celui de la Loire.

Le canal du centre ou du Charolais, commençant à Digoin sur la Loire, se termine à Châlons sur la Saône; il sert de communication entre les bassins des deux rivières qu'il joint, et par suite avec le Rhône, auquel il porte les denrées de la France centrale, pour en recevoir celles de la France méridionale, et même des pays du Levant, par Marseille, Arles et Tarascon. Ce même canal, par le moyen de celui du Rhône au Rhin ou du Doubs, qui se jette dans la Saône à Saint-Jean de Losne, joint le bassin de la Loire avec celui du Rhin.

Le canal latéral à la Loire se divise en deux parties: la première, qui comprend la distance de Digoin à la rivière d'Allier, sera à point de partage, et alimenté par les affluens de gauche de la Loire. Elle rentrera dans ce fleuve vis-à-vis Gimouille au-dessus de l'embouchure de l'Allier, et la navigation aura lieu dans la Loire, sur une longueur de 2055 mètres jusqu'à l'origine de la deuxième partie, qui commencera vis-à-vis Cuffy, et qui continuera jusqu'à Briare.

Cette deuxième partie recevra près de Saint-Germain (Cher) une branche du canal du Berry, partant du Rhiméré, près de Saint-Amand Montrond, où elle se joint à celle qui vient de Montluçon en remontant le Cher. Ce dernier canal, qui aboutira jusqu'à Tours, aura quatre-vingts lieues de longueur, sur une pente totale

de 246 mètres avec 110 écluses. Les dépenses faites depuis 1810, année de l'ouverture des travaux jusqu'à la fin de 1832, s'élèvent à 12 millions, et les dépenses à faire se monteront encore à 5,611,649 francs. Outre les avantages que ce canal procurera au Berry en transportant ses produits et ceux d'une partie du Bourbonnais, il pourrait prendre une immense importance s'il était prolongé jusqu'aux sources du Cher. Là, avec les eaux du Chavanceux, qui se jette dans la Dordogne au-dessous de Bort, on continuerait un canal, qui, par le moyen de cette dernière rivière, mettrait le bassin de la Garonne en communication directe avec celui de la Loire, et par conséquent avec celui de la Seine. Ce canal serait d'autant plus utile qu'il fournirait à bon marché à la France centrale les denrées du Languedoc et de la Guyenne, qu'il vivifierait une contrée peu peuplée en y répandant l'abondance, et qu'il compléterait le système de communication du bassin de la Loire avec tous les autres bassins de notre belle France.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

31 Août 1218. — Mort de Melik-el-Adhel, sultan d'Égypte et de Damas, et frère de Saladin. Madame Cottin a faussé le caractère de ce guerrier des croisades, qui se distingua d'ailleurs par son courage et son habileté politique.

31 Août 1615. — Mort d'Étienne Pasquier, jurisconsulte et antiquaire, auteur des *Recherches sur l'histoire de France.*

31 Août 1811. — Mort de Bougainville, navigateur. Son voyage autour du monde a popularisé son nom. Il avait été comte de l'empire et sénateur.

—

1er Septembre 1575. — Mort de Cardan, médecin, magicien, astrologue, physicien, métaphysicien. Ce savant, dont la crédulité et le cynisme sont déplorables, avait annoncé le jour précis de sa mort, et l'on prétend que, ce jour étant arrivé, il se tua lui-même pour ne pas être convaincu d'erreur.

1er Septembre 1715. — Mort de Louis XIV.

1er Septembre 1715. — Mort de François Girardon, sculpteur français, rival de Puget. Parmi ses plus célèbres ouvrages sont le mausolée du cardinal de Richelieu placé dans la Sorbonne, et *les Bains d'Apollon* à Versailles.

1er Septembre 1830. — Commencement de la révolution belge. Entrée du prince d'Orange à Bruxelles.

—

2 Septembre 1715. — Le parlement casse le testament de Louis XIV, qui, en nommant le duc d'Orléans chef d'un conseil de régence, donnait cependant la plus grande part de l'autorité au duc du Maine. Sur les conclusions de Joly de Fleury, avocat-général, le duc d'Orléans fut déclaré régent de France.

2 Septembre 1813. — Mort du général Moreau, blessé par les Français, le 28 août précédent, près de Dresde. Il était né, en 1763, à Morlaix; il avait été reçu avocat à Rennes.

—

3 Septembre 1409. — Massacre des Français et fin de la domination étrangère à Gênes. Depuis le 25 octobre 1396 des gouverneurs français étaient imposés aux États de Gênes; le maréchal de Boucicaut, le dernier d'entre eux, avait irrité tous les esprits par sa politique oppressive et cruelle.

3 Septembre 1711. — Mort d'Élisabeth-Sophie Chéron, peintre et poète. Ses portraits, la *Descente de croix*, le livre des *Principes à dessiner*, les *Pierres gravées*, étaient estimés sous Louis XIV.

—

4 Septembre 476. — Abdication de Romulus Augustule, fils d'Oreste, Patrice de Rome, et fin de l'empire romain.

4 Septembre 1784. — Mort de Cassini de Thury, géographe, qui leva le plan topographique de la France entière, et détermina par ce moyen la distance de tous les lieux à la méridienne de Paris et à la perpendiculaire de cette méridienne.

—

5 Septembre 1709. — Mort de Regnard, poète comique, auteur du *Joueur*, du *Distrait*, du *Légataire universel*, des *Folies amoureuses*, etc.

5 Septembre 1797. — Mort de Riche, voyageur naturaliste, né le 20 août 1762, à Chamelet en Beaujolais. Ce jeune savant, ami de Fabricius, de Vicq-d'Azyr et de Cuvier, fit partie de l'expédition qui partit à la recherche de La Peyrouse le 28 septembre 1791. Au retour de l'expédition, où Riche avait beaucoup souffert, les Hollandais s'emparèrent, le 18 octobre 1793, de ses papiers et de ses collections scientifiques; il en mourut, dit-on, de douleur, à trente-cinq ans.

5 Septembre 1798. — Loi qui établit une conscription militaire en France.

—

6 Septembre 1658. — Mort de Claude de Saumaise, connu par ses *Commentaires critiques et littéraires*, et par une *Apologie de Charles Ier, roi d'Angleterre*, qui fut réfutée par Milton.

6 Septembre 1808. — Mort d'Anquetil, auteur d'une *Histoire de France*, d'un *Précis de l'histoire universelle*, et d'un traité intitulé : *l'Esprit de la Ligue, Louis XIV, la Cour et le Régent.*

CHASSE AUX BÊTES SAUVAGES DANS L'ORIENT.

CHASSE AU TIGRE. — CHASSE AU LION. — AVENTURE D'UN CHASSEUR.

Au penchant d'un petit coteau, à travers les sentiers de quelques arpens de bois, des hommes à cheval poursuivant tout un jour, un cerf, un sanglier, un renard ou un loup, avec des fanfares, des cris de piqueurs, et des jappemens de chiens, voilà ce que la chasse offre de plus solennel et de plus tragique dans notre Europe civilisée. En vérité, de pareilles scènes ne paraissent que de jolies miniatures en comparaison de ces grandes chasses de l'Inde, combats souvent formidables, où le chasseur a pour coursier l'éléphant, et pour proie le tigre ou le lion.

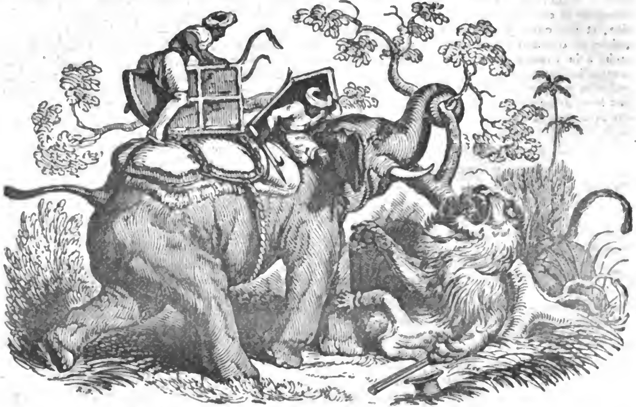
Le capitaine Mundy, auteur d'un ouvrage intitulé *Esquisses de l'Inde à la plume et au pinceau*, raconte des chasses au tigre et au lion.

« Un jour, dit-il, à quatre heures après midi, nous partîmes au nombre de dix, emmenant avec nous, outre nos montures, une vingtaine d'éléphans pour la battue. Arrivés vers un marais qu'on nous avait indiqué, nous étendîmes notre ligne et nous avançâmes avec précaution : il y avait en cet endroit peu d'arbres, mais un taillis épais et beaucoup de joncs. Je descendis un instant pour tirer un florican, espèce d'outarde : je tuai l'oiseau, et je remontai. Presque aussitôt, mon éléphant dressa sa trompe, et en souffla bruyamment à plusieurs reprises. « Bien, dit mon mahout (conducteur d'éléphant), il y a un tigre entre le vent et Votre Seigneurie. » Notre zèle se ranima; notre ligne se tourna vers le nord, et nos trente éléphans avancèrent plus rapides, en continuant toujours à battre à pieds lourds le terrain.

» Nous avions fait quatre cents pas environ, et nous étions engagés dans le marécage, lorsque enfin nos oreilles furent réjouies du *tallyho* tant désiré. Un coup de feu du colonel R.... fut suivi d'un effroyable rugissement, et un tigre s'élança contre nous. Alors survint la scène

la plus ridicule et la plus maussade du monde. Vingt-neuf éléphans prirent la fuite en désordre : celui de lord Combernere resta seul immobile comme un roc : le tigre, après avoir déchiré un pied de derrière à l'un des fuyards, se retourna furieux vers lord Combernere. Dans cet instant une balle lui traversa les reins, il perdit courage, et recula dans les joncs. Mon éléphant fut l'un des premiers à revenir au champ de bataille : je me plaçai près du brave animal que montait lord Combernere : nous tirâmes ensemble plusieurs volées sur le tigre, qui recommença l'attaque, et nous fit face valeureusement, jusqu'à ce que, tout son sang coulant par ses blessures, il tomba mort. On le hissa sur un dos d'éléphant, et l'on reforma la ligne.

» Après une nouvelle battue d'une demi-heure, j'entrevis l'herbe se mouvoir légèrement à deux cents pas devant moi, et je criai le tallyho. Cette fois, deux tigres levèrent la tête, et, sans montrer ni colère ni frayeur, prirent tranquillement leur course du côté opposé au nôtre. On tira quelques coups; le plus fort



(Chasse au Lion.)

des deux tigres fut probablement atteint, car il se retourna en rugissant, agita sa queue, et se jeta au-devant de nous en bondissant d'une manière terrible : mais tout-à-coup il s'arrêta, comme effrayé du nombre, et s'enfuit : nous le poursuivîmes de toute notre vitesse. Heureux alors ceux dont les éléphans étaient le plus agiles! C'était réellement une magnifique course. Le tigre attaquait et fuyait tour à tour : au moment où il menaçait en désespéré l'éléphant du capitaine Z..., il eut la mâchoire fracassée; il se recula pour s'élancer de nouveau, fit quelques efforts, mais ses genoux fléchirent, et on descendit l'achever. C'était un tigre parvenu à toute sa croissance, et vigoureusement taillé; près de la place d'où nous l'avions chassé, nous trouvâmes les restes d'un buffle à demi dévoré.

» Un des chasseurs n'avait point perdu de vue l'autre tigre, et il nous dirigea vers l'endroit où il s'était réfugié. D'abord la recherche fut vaine; on enfonçait dans la vase, et comme le jour baissait, quelques uns d'entre nous ouvraient l'avis de clore la chasse, quand nous vîmes l'éléphant de lord D... se rejeter en arrière avec un cri plaintif. Le tigre était suspendu à sa queue, près de l'échine, et le déchirait cruellement. Lord D... était dans une position difficile, car le mahout, effrayé, s'était couvert du howdah, et laissait pendre ses pieds à un pouce ou deux du tigre : en faisant feu on risquait de le tuer. Toutefois il fallut prendre un parti, car l'éléphant tournait et se balançait avec des cris affreux; nous vînmes à l'aide de lord D... : plus de huit balles entrèrent dans le corps du tigre avant qu'il se décidât à lâcher prise. Sa mort suivit de près sa chute; l'éléphant, soit par suite des morsures de la bête, soit aussi par suite des blessures que nous-mêmes lui fîmes sans le vouloir, mourut quelques jours après.

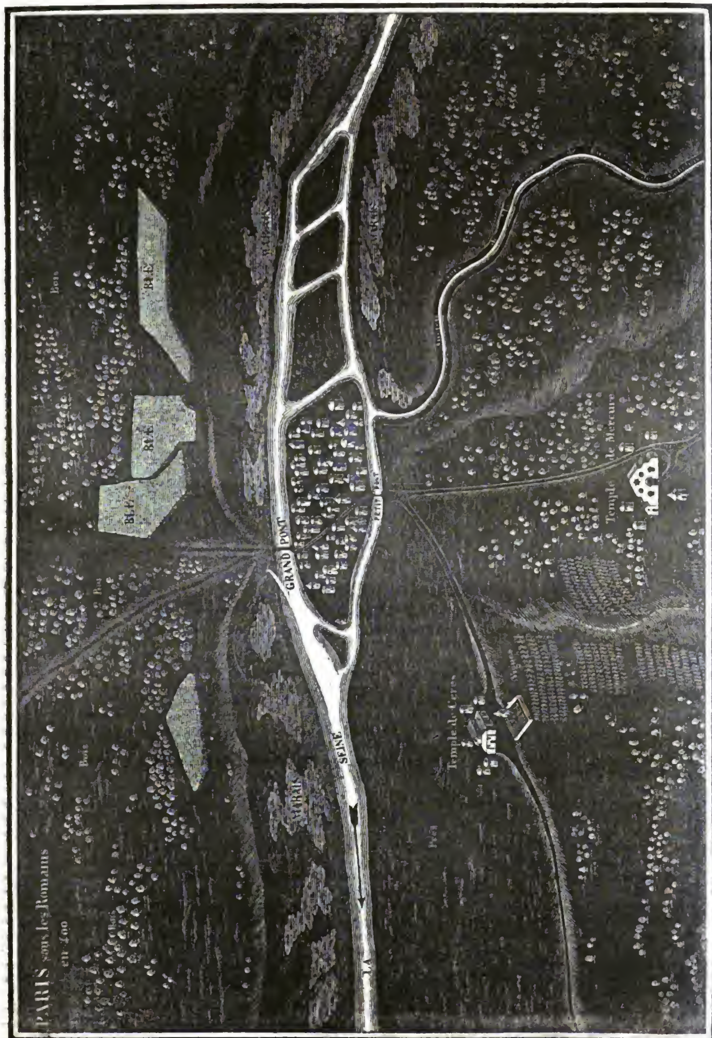
» La chasse avait été heureuse : trois tigres tués en moins de trois heures! De semblables bonnes fortunes deviennent de plus en plus rares, depuis que tout le monde se mêle de la chasse, et que la culture envahit le terrain. »

Les chasses au lion offrent encore plus d'intérêt; l'attaque est plus prompte, plus certaine. Le lion ne refuse presque jamais le combat, peut-être parce qu'aux endroits où il se tient ordinairement il n'a pas, comme le tigre, des marais et des broussailles pour favoriser sa retraite.

Un jeune chasseur avait blessé un lion, et s'apprêtait à tirer un second coup pour l'achever, lorsqu'un mouvement de son éléphant le précipita par terre. Le lion, quoiqu'il fût déjà affaibli, saisit entre ses griffes le malheureux chasseur, qui semblait n'avoir plus aucune chance de salut; mais l'éléphant, d'abord effrayé, excité par ses conducteurs, roula sa trompe autour d'un jeune arbre, et ayant étreint le lion entre le tronc et la terre, il lui rompit les reins. On retira le chasseur à demi mort; son bras gauche était fracturé en deux endroits; sa poitrine et ses reins étaient horriblement meurtris; il fut sauvé pourtant, et son salut est depuis raconté à tous les chasseurs comme un évènement miraculeux.

Les Bureaux d'abonnement et de vente
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Lachevardière, rue du Colombier, n° 30.


PARIS sous les Romains
en 400
GRAND PONT
PETIT PONT
LA SEINE
Temple de Cérès
Temple de Mercure
MARAIS
BLÉ
BLÉ
BLÉ
Bois
Bois

PLAN DE PARIS
SOUS LA DOMINATION ROMAINE.

Si l'on consulte les anciens écrivains des XIIe, XIIIe et même XVIe siècles, sur l'origine de la nation parisienne, on rencontre les fables les plus extraordinaires, qui ont été naïvement adoptées presque jusqu'à nos jours. On disait que la ville de Paris avait été fondée par un prince échappé au sac de Troie, l'éternel point de départ de tous les fondateurs d'antiques cités. Ce prince se nommait *Francus*, et était fils d'Hector; étant devenu roi des Gaules, après avoir bâti la ville de Troyes, en Champagne, il vint fonder celle des Parisiens, à laquelle il donna le nom de son oncle, Pâris. D'autres chroniqueurs, non contens de cette antique origine, l'ont fait remonter jusqu'à Samothès, fils de Japhet et petit-fils de Noé.

M. Dulaure, dans son *Histoire de Paris*, a hasardé une opinion plus simple et plus probable sur cette mystérieuse origine. Il paraîtrait que la nation des *Parisii* se serait formée d'étrangers venus de la Belgique, abondante en petits peuples; cette nation, pour échapper à ses ennemis, vint occuper le territoire situé sur les bords de la Seine et sur les frontières des Sennones.

En Gaule, *Parisii* signifiait habitans des frontières; la peuplade admise chez les *Sennones* ne dut donc ce nom qu'à son établissement sur la frontière de cette nation.

C'est dans les *Commentaires de César*, c'est-à-dire en l'année 700 de la fondation de Rome, cinquante-quatre ans avant l'ère chrétienne, que nous voyons apparaître pour la première fois dans l'histoire les Parisii. Associés aux populations gauloises révoltées contre César, ils défendirent, suivant leur force, leur indépendance; mais ils furent vaincus dans une sanglante bataille, livrée par Labiénus, lieutenant de César, et ils passèrent sous la domination romaine. Les Parisii avaient choisi pour forteresse, place de guerre ou chef-lieu, la plus étendue des cinq îles que formait la Seine en traversant leur territoire; ils lui avaient donné le nom de *Lutèce* ou *Leucotèce* : c'est aujourd'hui la *Cité*.

Pour la description de Paris sous la domination romaine, nous commencerons par la Cité, puis nous passerons dans les deux parties septentrionale et méridionale.

L'île de la Cité, même du temps de Julien, n'était protégée par aucun mur d'enceinte; les eaux de la Seine, qui l'entouraient, servaient seules à sa défense; ce ne fut qu'à la fin de la domination romaine, dans le Ve siècle, que des murailles furent élevées. Vers le IVe siècle, l'île de la Cité contenait, sur l'emplacement actuel du Palais de Justice, un édifice destiné à l'ordre municipal. A l'autre extrémité de l'île se trouvait un autel dédié à Jupiter, dont les ruines ont été découvertes le 16 mars 1711, en creusant sous le chœur de Notre-Dame de Paris afin d'y construire un caveau destiné à l'inhumation des archevêques de cette ville. Il résulte de ces fragmens, de leurs formes, de leurs inscriptions, et de la place qu'ils occupaient, que ce fut entre les années 14 et 37 de notre ère, sous le règne de Tibère, qu'une corporation de bateliers parisiens éleva à Jupiter ce monument religieux; il était situé à l'extrémité orientale de l'île, au confluent des deux bras de la Seine. Composé de pierres cubiques, il formait un piédestal de six pieds de hauteur. On remarquait dans ce monument la réunion des dieux gaulois et romains, de Castor, Pollux, Jupiter, Mars, etc., et des dieux barbares *Isus* et *Cernunnos*. Lorsque le christianisme se fut introduit chez la nation des Parisiens, on établit à la place de cet autel, un temple chrétien dédié à saint Étienne.

Les antiquaires pensent qu'il existait, sous les Romains, près du Pont-au-Change, et sur l'emplacement du quai aux fleurs, une prison nommée la *Prison de Glaucin*. A côté, se trouvait une tour appelée d'abord *Tour de Marquefus*, puis *Tour Roland*.

Des autres parties de la ville, on communiquait à l'île de la Cité par deux ponts de bois, jetés sur les deux bras de la Seine. Le *Petit-Pont*, auquel aboutissait une voie romaine, était placé à l'endroit où se trouve aujourd'hui celui du même nom; le *Grand-Pont* occupait à peu près l'emplacement du Pont-au-Change.

PARTIE SEPTENTRIONALE.

Cette partie, aujourd'hui plus étendue et plus peuplée que la partie méridionale, était, durant la domination romaine, la moins riche en monumens et institutions religieuses, civiles et militaires. Tout l'espace encadré par le cours de la Seine et les hauteurs de Chaillot, de Clichy, de Montmartre, de Ménilmontant et de Charonne, était, dans les premiers temps de la conquête romaine, une vaste solitude composée de forêts et de marécages. C'est vers le IVe siècle que l'on y construisit des édifices, et que ce terrain se couvrit de monumens des arts et de l'opulence.

Une voie romaine traversait cette partie de Paris; elle partait de la Cité et du Grand-Pont (Pont-au-Change), et se dirigeait au nord jusqu'à l'emplacement du marché des Innocens. On arrivait à une bifurcation dont une branche suivait la direction de la rue Montmartre, passait à Clichy, et de là au bourg de l'Estrée, près Saint-Denis, puis à Pierre-Laie et à Pontoise. Des parties de cette voie romaine subsistent encore entre ces deux dernières villes. L'autre branche se dirigeait vers Saint-Denis, Pierrefitte, etc. Une autre route suivait la direction de la rue Saint-Antoine. Au XIIe siècle, ce chemin, qui existait encore, était désigné sous le nom de *Voie Royale*. Les principaux établissemens romains situés dans cette partie septentrionale, étaient un aqueduc de Chaillot, des bassins du Palais-Royal, deux cimetières, et quelques maisons de campagne bâties et habitées par des Romains, placées sur le revers et au bas de Montmartre.

L'aqueduc commençait sur les hauteurs de Chaillot, à la source des eaux minérales de ce lieu, traversait l'emplacement des Champs-Élysées, d'une partie des Tuileries, et aboutissait, suivant les probabilités, vers le milieu du terrain occupé par le jardin du Palais-Royal. C'est en 1763, lorsqu'on travaillait à la formation de la place Louis XV, que les tuyaux de conduite de cet aqueduc furent découverts. Des fouilles faites en 1781 dans le jardin du Palais-Royal firent découvrir vers l'extrémité méridionale, à trois pieds au-dessous du sol, un bassin ou réservoir de construction romaine, dont la forme était un carré de 20 pieds de côté. D'autres fouilles ont fait découvrir un second bassin beaucoup plus vaste que le premier, situé au nord du jardin. Des médailles trouvées dans ces différentes fouilles font remonter à la fin du IVe siècle l'époque de la construction de l'aqueduc et des bassins.

Un cimetière destiné aux personnages opulens existait à l'emplacement de la rue Vivienne; non loin de ce lieu étaient quelques riches habitations. Ce terrain était traversé par une voie romaine, qui, partant de Pontoise, passait près de Saint-Denis, à Clichy, et de là à Paris. On sait que les Romains plaçaient leurs demeures et leurs tombeaux sur le bord des grandes routes. Un second cimetière occupait l'espace compris entre la rue de la Tixeranderie et l'emplacement de l'église Saint-Gervais.

Les établissemens de Montmartre étaient, ou des maisons particulières, ou des fonderies et des poteries.

PARTIE MÉRIDIONALE.

Cette partie était appelée le faubourg *Lucotitius* ou *Locotitie*, ce qui est le même nom que celui de *Lutetia* ou *Lucotetia*. Plusieurs voies romaines traversaient ce quartier. Deux seulement ont été reconnues. La principale partait du Petit-Pont, suivait la direction de la rue Saint-Jacques, ayant à sa droite l'enceinte du palais des Thermes; puis elle s'élevait comme le coteau, dont la pente était alors plus rapide; elle laissait à gauche des vignobles, et à droite un lieu qui est supposé avoir été consacré à Bacchus. Arrivé à l'extrémité du plateau, cette voie traversant les emplacemens de la Sorbonne et des Jacobins, se prolongeait entre un camp romain et un vaste champ de sépulture, à travers l'ancien terrain des Chartreux, et allait aboutir à Issy et à Orléans.

La seconde voie partait de la précédente, à l'endroit où la rue Galande débouche dans celle de Saint-Jacques, et, suivant la direction des rues Galande, Montagne-Sainte-Geneviève, s'élevait au milieu de vignobles jusqu'au plateau. Arrivée à ce point, elle avait à sa gauche un lieu appelé les *Arènes*, destiné aux spectacles publics. A droite et sur le terrain même occupé par le Panthéon, se trouvaient des exploitations de terres pour la poterie, et une fabrique de vases romains. Puis, cette route suivait la direction de la rue Mouffetard pour aboutir à un lieu nommé *Mons Cetardus*. Dans la suite, cet endroit reçut le nom de Saint-Marcel; de la rue appelée *Mons Cetardus*, on a fait Mont Cétard, puis Mouffetard.

Le palais des Thermes, ses vastes jardins, un vignoble, un camp romain, un champ de sépultures, occupaient presque la totalité de cette partie de Paris.

Le palais des Thermes est le principal et le plus célèbre édifice qui subsiste de la domination romaine. Les restes de cet antique monument sont situés dans le quartier compris entre les rues de la Harpe, du Foin, de Saint-Jacques et des Mathurins; ils ont appartenu tour à tour depuis 1819 à la ville de Paris et à la maison royale de Charenton. A Rome, on donnait le nom de *thermes* à de vastes édifices destinés à des bains chauds; mais, par la suite, ces édifices devinrent des palais où séjournaient les empereurs. Le palais des Thermes dont les débris sont à Paris était un monument du même genre. Dans les IIIe et IVe siècles, plusieurs Césars et Augustes passèrent là leurs quartiers d'hiver. Il était d'une très grande étendue. Les bâtimens et les cours qui en dépendaient se prolongeaient du côté du sud, jusqu'à la Sorbonne. Au-delà, et du même côté, se trouvait la Place d'Armes ou *Campus*, où Julien fut proclamé empereur. Là aboutissait la voie romaine qui venait d'Orléans. Cette voie conduisait à deux points différens : au palais, par les Arènes et les cours; à l'île de la Cité, en se dirigeant par une route qui a anciennement existé entre les églises de la Sorbonne et de Saint-Benoît, et aboutissait au Petit-Pont. Au nord, les bâtimens de ce palais se prolongeaient jusqu'à la rive gauche du petit bras de la Seine.

De tout ce vaste édifice, il n'existe plus qu'une salle qui offre dans son plan deux parallélogrammes contigus, formant une seule pièce. Le plus grand a 62 pieds de longueur sur 42 de largeur; le plus petit a 30 pieds sur 18. Les voûtes sont à arêtes et à plein-cintre; elles s'élèvent à 42 pieds au-dessus du sol. Ces voûtes sont si solidement construites, qu'elles ont résisté à l'action de quinze siècles. L'architecture de cette salle est simple et majestueuse. Les faces des murs sont décorées de trois grandes arcades, dont celle du milieu est la plus élevée; ce genre de décoration était très commun au IVe siècle. Les arêtes des voûtes, en descendant sur les faces des murs, se rapprochent et s'appuient sur une console qui représente la poupe d'un vaisseau. Ces poupes, symboles des eaux, servaient à caractériser un lieu destiné aux bains.

Différentes fouilles ont fait découvrir un escalier pour descendre dans des souterrains à deux étages, qui s'étendaient jusqu'au bord de la Seine. Des amas de décombres empêchent que l'on pénètre dans ces souterrains au-delà de 90 pieds. L'époque de la fondation de ce palais date de la fin du IIIe siècle. On le désigne communément sous le nom de Thermes de Julien. M. Dulaure, dans son *Histoire de Paris*, en attribue la fondation au grand-père de Julien, Constance-Chlore, qui, durant quatorze années de règne paisible, de 292 à 306, gouverna les Gaules. Le palais des Thermes était accompagné de vastes jardins, qui, au midi, s'étendaient jusqu'auprès de l'église Saint-Germain-des-Prés, et au nord jusqu'au bord de la Seine.

Auprès de ces Thermes se trouvait le camp romain, situé sur l'emplacement occupé aujourd'hui par des maisons de la rue d'Enfer, par la partie orientale et le parterre du Luxembourg.

Ainsi que la partie septentrionale, la partie méridionale avait son cimetière, occupant l'immense emplacement contenu dans l'espace situé entre la place Saint-Michel, la rue d'Enfer, les extrémités des faubourgs Saint-Victor, Saint-Marcel et Saint-Jacques.

Tel était, au IVe siècle, le plan général de Paris sous les Romains, décrit aussi bien que peuvent nous le faire reconnaître le très petit nombre de monumens qui ont survécu à cette époque. Nous terminerons ce tableau par quelques mots sur l'état civil de Paris sous la domination romaine.

A cause de leur faiblesse et de leur petit nombre, les Parisiens ne furent pas compris dans le rang des nations libres, indépendantes, alliées des Romains. Leur chef-lieu, Lutèce, n'était pas métropole; ils dépendaient de la province lyonnaise. Ils ne devinrent nation privilégiée et soumise à un pouvoir municipal que dans le IVe siècle, sous Julien. C'était l'époque où les invasions de barbares devenaient de plus en plus menaçantes : Julien sentit le besoin de donner une nouvelle organisation aux provinces gauloises. Les Parisiens furent constitués en nation privilégiée et indépendante; leur chef-lieu, Lutèce, devint cité, et elle prit le nom de la nation, Parisii. Vers la fin du IVe siècle, deux préfets résidaient à Paris; un corps de juges et d'administrateurs municipaux y était établi. C'est vers la même époque que commence à apparaître d'une manière certaine un évêque de Paris.

En 406, nous voyons les barbares envahir la Gaule avec furie, et la ravager. En 588, la ville de Paris était au pouvoir des Francs. Une nouvelle ère s'ouvrait pour elle, une nouvelle civilisation devait lui donner une nouvelle physionomie.

Nul de nous n'a vu le bonheur, si ce n'est à travers des espérances; nul de nous n'a joui des trésors que son imagination lui a dépeints, et cependant nous les cherchons avec tant de persévérance que, ne les trouvant pas dans ce monde, nous espérons les trouver un jour dans l'autre. Il serait difficile de penser que nous imaginons ce qui n'existe pas et n'existera pas.

MADEMOISELLE DE SENANCOURT.

MUSÉE DE L'ARTILLERIE A PARIS.

Des cinq galeries qui composent le Musée de l'artillerie, celle que l'on peut considérer comme la plus riche en souvenirs historiques est désignée sous le nom de *Galerie des Armures*. Nous nous proposons d'en représenter une vue générale, et nous donnerons à cette occasion une notice sur l'établissement



(Armure attribuée à Godefroi de Bouillon.)

entier, ainsi que sur les principales armes défensives et offensives qu'on y a réunies; d'autres articles sur les costumes guerriers du moyen âge compléteront successivement cette série nouvelle, qui elle-même se lie à l'histoire des armes dans tous les siècles et chez toutes les nations. Dès aujourd'hui nous offrons le dessin de quelques uns des objets qui, aux premières visites, attirent plus particulièrement l'attention.

Sous le n° 6 du catalogue de 1831, on lit que l'armure de pied en cap attribuée à Godefroi de Bouillon vient de l'ancienne galerie de Sedan, où elle aurait été apportée en 1440 par Évrard de La Mark; mais on fait remarquer avec raison que la perfection du travail, la beauté du style et la pureté du dessin ne permettent pas de croire que ce harnais appartienne au XIe siècle : tout semble y déceler, au contraire, les grands artistes du XVIe, et l'on serait même fondé à admettre que c'est une œuvre de l'admirable talent de composition de Jules Romain. A l'appui de ces conjectures vient la forme de la cuirasse, descendant en pointe à la partie inférieure, et serrée sur la taille au-dessus des hanches, forme que le costume militaire du XVIe siècle avait empruntée au costume civil de l'époque. Jules Romain est mort en 1546.

Cette armure a été entièrement dorée; le fond est piqué ou sablé, pour faire ressortir les figures, qui sont lisses et de relief ainsi que tous les ornemens. Sur le plastron ou devant de la cuirasse s'élève une Gloire aux ailes déployées, tenant en main deux couronnes; deux jeunes femmes sont assises à ses côtés : on suppose que la première de ces deux femmes est la Victoire, l'autre la Religion. Sur le dos de la cuirasse et sur les cubitières, on voit un homme aux proportions herculéennes, en proie aux terribles étreintes d'une multitude de serpens.

Il est probable que cette armure, ciselée avec tant d'art, ne servait pas dans les combats; nous avons ajouté et rétabli, pour terminer la figure, l'armure des jambes, qu'on ne voit pas au Musée.

Godefroi de Bouillon, duc de Lorraine et premier roi de Jérusalem, naquit au village de Bezy, près Nivelle, de Eustache II, comte de Boulogne, et de Ide, fille de Godefroi le Barbu, duc de Lorraine, qui comptait Charlemagne parmi ses ancêtres. Ému par les prédications de Pierre l'Ermite, enchaîné par un vœu qu'il avait formé à la suite de quelques démêlés avec le Saint-Siége, Godefroi fut, de tous les seigneurs français, le plus ardent à marcher à la délivrance du tombeau de Jésus-Christ, et il partit pour la première croisade le 15 août 1096. L'histoire et la poésie ont raconté et chanté sa bravoure chevaleresque et son zèle pieux. Après avoir contribué fortement à la prise de Nicée, à celle d'Antioche, ce fut lui qui monta le premier à l'assaut de Jérusalem : le premier il entra dans la ville sainte, et il en ouvrit les portes aux chrétiens. Au lieu de s'abandonner, comme tous les autres chefs de l'armée, aux excès de la victoire, son premier soin fut d'aller sans armes, et nu-pieds, adorer le Saint-Sépulcre. Cet exemple fit taire toutes les fureurs, calma tous les enivremens; à cette vue, les croisés se dépouillèrent de leurs habits sanglans, firent retentir Jérusalem de leurs lamentations, et, conduits par le clergé,



(Rondache, bouclier de tournoi.)

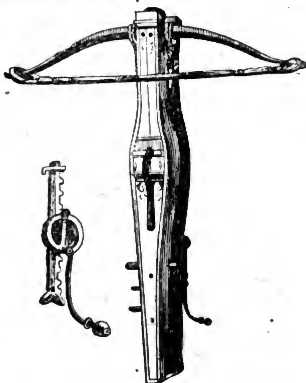
marchèrent ensemble, les pieds nus, la tête découverte, vers l'église de la Résurrection. Dix jours après la prise de Jérusalem on s'occupa d'en rétablir le royaume, et Godefroi fut choisi pour défendre et conserver une aussi précieuse conquête. On le conduisit en triomphe à l'église du Saint-Sépulcre, et là il fit serment de respecter les lois de l'honneur et de la bonne foi; son inauguration se borna à cette formalité, car il refusa le diadème.

Après avoir codifié, sous le titre d'*Assises de Jérusalem* ou *Lettres du Saint-Sépulcre*, un certain nombre de lois qui réglaient les droits des seigneurs envers leurs vassaux, et les devoirs des vassaux envers leurs suzerains, etc., il vainquit encore une fois les Sarrasins, qui avaient envahi la principauté de Tancrède, puis il mourut empoisonné, dit-on, par une pomme de cèdre que l'émir de Césarée lui avait offerte.



(Masse d'armes, ou Massue.)

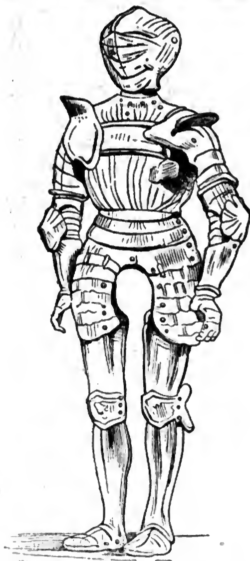
La rondache, ou bouclier de tournoi des chevaliers, était ordinairement en fer battu, damasquiné d'or et d'argent; on y gravait de pieuses allegories, quelquefois des sujets d'histoire, le plus souvent des emblèmes mystiques. Sur la rondache que nous avons représentée, un guerrier, les mains jointes, un genou en terre, est aux pieds d'une princesse, qui, d'une main, semble l'engager à se relever, tandis que de l'autre elle lui montre le ciel, où apparaît dans un nuage la Sainte-Vierge portant l'enfant Jésus dans ses bras. La Vierge semble couvrir de sa protection le guerrier. On voit derrière la princesse un chœur de jeunes filles vêtues à la romaine, qui semblent admirer cette cérémonie, et se communiquer les impressions qu'elles en reçoivent. Derrière le chevalier, au contraire, et auprès de son cheval qu'un guerrier peut à peine contenir, vient un escadron de soldats ombragés de deux étendards, celui de la république aux initiales S. P. Q. R. (*Senatus populusque Romanus*), et le drapeau des croisades. Au-dessus, et en regard avec la Vierge, se lève le soleil couronné de tous ses rayons.



(Arbalète à rouet.)

L'ensemble de cette scène semble personnifier l'union du génie religieux et du génie militaire.

Le Musée d'artillerie possède deux armures complètes de Louis XI, qui portent l'une et l'autre la devise : *O mater Dei, memento mei* (ô mère de Dieu, souvenez-vous de moi), et une petite image de la



(Armure complète de Louis XI.)

Vierge gravée sur le haut de la cuirasse. L'histoire de ce roi a été explorée sous tous ses aspects, dans les derniers temps, par les poëtes dramatiques et par les romanciers. Cependant on l'a plus fréquemment montré avec son bonnet orné de médailles et de figurines de plomb, que sous le casque et sous l'armure qu'il avait portés en combattant avec un courage remarquable contre les Anglais avant de monter sur le trône.

PRÉPARATION DU GAZ POUR L'ÉCLAIRAGE.

Le mode d'éclairage au gaz hydrogène commence à être une chose vulgaire, mais les détails spécialement relatifs à la préparation du gaz sont moins généralement connus. L'appareil dont on se sert consiste en une *retorte* en fer, ayant l'apparence d'une caisse carrée, plus longue que large, ouverte à l'une de ses extrémités, que l'on ferme avec une plaque de fer retenue par

des vis, et dont on lute tous les joints avec de la terre à poêle. Le charbon de terre destiné à produire le gaz est placé dans la retorte, que l'on ferme bien hermétiquement. Cette retorte est elle-même placée dans une espèce de four, ou de fourneau, qui l'enveloppe de toutes parts, excepté la porte par laquelle on introduit le charbon. On fait dans ce fourneau un feu réglé de manière à échauffer uniformément la retorte, jusqu'au rouge. Il en résulte une véritable distillation du charbon, dont les produits volatils sont conduits par un tuyau de fer dans un réfrigérant également en fer, où se condensent le goudron, l'huile, etc., extraits du charbon, et d'où ils sortent, à l'état liquide, par un tuyau particulier. Le gaz, en vertu de sa légèreté, sort par un tuyau supérieur, et entre dans un récipient hermétiquement fermé, et rempli d'eau. Il s'accumule au sommet de ce récipient, et y fait baisser l'eau, jusqu'à ce qu'elle descende au-dessous d'une rangée de petits trous pratiqués au bas du récipient, et par lesquels il s'échappe en bulles, à travers l'eau qui remplit le puits où plonge le gazomètre, dans lequel il s'accumule définitivement.

Le gazomètre est une énorme caisse, ordinairement cylindrique, en tôle ou en zinc, dont les parties sont parfaitement jointes ensemble, pour empêcher la fuite du gaz. Il est entièrement ouvert par sa partie inférieure, qui plonge dans l'eau, et est disposé de manière à pouvoir s'élever, et s'enfoncer au point d'être presque entièrement caché sous l'eau. Dans cette dernière position, il est complètement rempli de ce liquide; mais à mesure que le gaz y pénètre, il déplace l'eau, et élève graduellement le gazomètre, qui est suspendu à des cordes passant sur des poulies, et tendues par des contre-poids.

L'emploi du gazomètre a pour but de régler l'émission du gaz dans les becs d'éclairage; car la retorte ne le fournit pas en quantités égales pendant tout le temps de la distillation du charbon. Lorsque le gaz sort de la retorte en abondance, le gazomètre s'élève pour lui fournir de la place, la pression qu'il exerce sur le gaz pour le chasser dans les tuyaux de conduite qui communiquent aux becs étant constamment la même, c'est-à-dire résultant de l'excès du poids du gazomètre sur celui des contre-poids.

Avant d'arriver au gazomètre, le gaz doit traverser une masse considérable d'eau de chaux, qui le dépouille de toute odeur bitumineuse ou sulfureuse. Mais, ou cette précaution n'est pas prise partout, ou bien elle n'est pas poussée assez loin, car lorsqu'il s'échappe du bec sans brûler, ou qu'il se fait jour à travers les fissures des tuyaux de conduite, il répand presque toujours à Paris une odeur infecte.

Les becs destinés à brûler le gaz ont des formes différentes: tantôt c'est un tuyau terminé par un ou plusieurs orifices; tantôt c'est un anneau creux, qui reçoit le gaz du tuyau de conduite, et dont le contour est percé d'un grand nombre de petits trous par où le gaz s'échappe en forme de couronne. Cette disposition est la plus ordinaire, et aussi la plus avantageuse, parce que l'air pouvant s'introduire au centre de la flamme, en même temps qu'il l'enveloppe, il fournit plus d'oxigène à la combustion du gaz, qui est alors beaucoup plus complète, et donne, par conséquent, une flamme plus brillante. Il suffit pour allumer ce gaz d'en approcher un corps enflammé, et la combustion continue tant que le gaz est fourni au bec par les tuyaux de conduite.

Un gazomètre qui aurait un mètre et demi de diamètre, sur environ deux mètres de haut, contiendrait à peu près trois mètres et demi cubes de gaz, quantité suffisante pour donner, pendant quarante heures, une lumière égale à celle d'un bon quinquet, ou d'entretenir, pendant cinq heures, huit becs, dont la lumière égalerait en intensité celle de cent soixante becs de nos réverbères. Environ dix-huit litres de bon charbon de terre fourniraient cette quantité de gaz. Ce qui reste dans la retorte, après la distillation, est un excellent coke, dont la valeur compense une grande partie des frais.

La distillation de l'huile, effectuée de la même manière, produit un gaz dont la flamme est beaucoup plus brillante que celle du gaz extrait de la houille; et bien que cette dernière substance soit plus abondante, et par conséquent à meilleur marché, en Angleterre qu'en France, l'usage du gaz à l'huile ne s'est propagé encore que chez nos voisins, qui y trouvent une économie réelle, puisque pour obtenir la même intensité de lumière, il ne faut brûler que beaucoup moins de gaz.

En 1452, l'empereur Frédéric III, allant à Rome se faire couronner par le pape, traversa Venise. Les Vénitiens lui présentèrent un buffet de cristal d'un travail précieux; l'empereur, incapable de l'apprécier, fit signe à son fou de renverser la table. Les cristaux furent mis en pièces, et le prince, se tournant vers l'assemblée interdite, fit remarquer en riant que si le buffet avait été d'or ou d'argent, les morceaux en eussent été encore bons à emporter.

Origine du Colin-Maillard. — Jean Colin-Maillard était un guerrier fameux du pays de Liége; il avait pris le nom de Maillard parce que, dans les combats, il s'armait de préférence d'un maillet, dont il se servait en fort et vigoureux champion. Ses exploits lui méritèrent l'honneur d'être fait chevalier, en 999, par Robert, roi de France. Dans la dernière bataille qu'il livra à un certain comte de Louvain, il eut les deux yeux crevés, mais, guidé par ses écuyers, il ne cessa de se battre tant que dura l'affaire qui était engagée. On assure que c'est à la suite de cet événement que nos aïeux, il y a environ huit siècles, inventèrent le jeu du Colin-Maillard.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

7 Septembre 1559. — Mort d'Estienne (Robert), imprimeur, fils d'Estienne (Henri Ier), célèbre imprimeur, qui a beaucoup contribué, avec sa famille, à perfectionner l'invention de Guttemberg. Ses presses étaient établies au faubourg Saint-Jacques; les ouvriers, les domestiques employés dans sa maison, parlaient la langue latine, qui était de même le seul moyen de communication entre douze savans que Robert Estienne avait appelés chez lui de diverses parties du monde pour l'aider de leurs lumières. François Ier le protégea, et lui donna la direction de l'imprimerie royale. Après la mort du roi, il fut persécuté, et mourut à Genève (Voyez 13 septembre).

7 Septembre 1783. — Mort de Léonard Euler, géomètre, né à Bâle. Il dirigea, en Russie, l'académie fondée par Pierre-le-Grand. Une partie de sa vie se passa à Berlin.

—

8 Septembre 70. — Prise de Jérusalem par Titus.
8 Septembre 1831. — Prise de Varsovie.

—

9 Septembre 1087. — Mort de Guillaume-le-Conquérant, roi d'Angleterre. Il était fils du duc Robert-le-Diable et de la fille d'un tanneur de Falaise. Il eut d'abord à combattre les collatéraux légitimes de son

père, pour assurer son héritage de la Normandie; son activité guerrière et son ambition se dirigèrent ensuite vers l'Angleterre, et, du 14 octobre 1066, date de la bataille d'Hastings, à l'année 1070, il fit la conquête de ce pays. Après avoir soumis la population saxonne par la force des armes, sa politique parvint à détruire en elle toute force et tout esprit de nationalité. Son fils Robert-Courte-Botte tenta vainement de soustraire le duché de Normandie à son autorité. Une querelle étant survenue entre Guillaume et Philippe Ier, roi de France, le *Conquérant* s'avança avec ses troupes vers Paris, ravageant tout sur sa route; mais il fut renversé de son cheval en franchissant les décombres de la ville de Mantes, livrée aux flammes, et il mourut abandonné de ses fils et de ses seigneurs. Quelques moines lui achetèrent et lui creusèrent une fosse.

—

10 Septembre 1623. — Mustapha Ier, empereur ottoman, frère d'Achmet Ier, est déposé après quatre mois de règne, pour cause d'imbécillité. Les Janissaires, ayant assassiné Othman, son successeur et son neveu, voulurent le replacer sur le trône, mais il était devenu fou furieux. Il fallut le renfermer de nouveau dans le sérail, où Amurat IV le fit étrangler.

10 Septembre 1649. — Mort de Goudelin ou Goudouli, poète languedocien. Il composa plusieurs morceaux en vers français : de ce nombre est *le Chant royal*, qui obtint la fleur du souci aux Jeux floraux. Un poème sur la mort de Henri IV fut traduit en vers latins, et presque toutes ses œuvres furent reproduites dans les langues étrangères. Il était né à Toulouse.

—

11 Septembre 1808. — Mort de Mutis, naturaliste et astronome espagnol. Il fut directeur de l'expédition botanique du royaume de la Nouvelle-Grenade, et astronome royal à Santa-Fé de Bogota. Ses vastes connaissances en botanique ont surtout répandu son nom en Europe.

—

12 Septembre 1764. — Mort de Rameau, compositeur français, né à Dijon. Ce n'est qu'après avoir atteint sa cinquante-deuxième année qu'il composa *les Indes galantes*, *Castor et Pollux*, *Dardanus*, *la Princesse de Navarre*, *Pygmalion*, *Anacréon*, et un grand nombre d'autres partitions. Il avait fait antérieurement la musique de *Samson*, tragédie de Voltaire, et d'*Hippolyte et Aricie*, tragédie de Pellerin.

—

13 Septembre 1592. — Mort de Michel Montaigne.
13 Septembre 1658. — Mort d'Olivier Cromwell.
13 Septembre 1680. — Mort du dernier Elzevir ou Elzevier. La famille des Elzevier, qui s'illustra dans l'art de la typographie pendant le XVIIe siècle, compte douze imprimeurs célèbres; mais on accorde une préférence marquée à six d'entre eux : Isaac, Bonaventure, Abraham, Jean, Louis et Daniel. C'est avec Daniel, fils de Bonaventure, que s'éteignit leur race; il avait pour parrain Daniel Hensius, et pour marraine la femme de Meursius. Il fut associé successivement avec son cousin Jean à Leyde, et avec Louis II à Amsterdam.

LE DIAMANT.

SES QUALITÉS. — SES DÉFAUTS. — DIAMANT DU RAJA DE MATAN, — DE L'EMPEREUR DE RUSSIE, — DE L'EMPEREUR D'AUTRICHE. — LE RÉGENT. — LE DIAMANT DU ROI DE PORTUGAL. — ART DE TAILLER LE DIAMANT. — MINES. — RECHERCHE DES DIAMANS AU BRÉSIL.

Le diamant, considéré par la science, n'est autre chose que du charbon pur; mais sa dureté, son éclat, la propriété qu'il a de briser la lumière et de la faire jaillir souvent en faisceaux de mille couleurs, l'ont dans tous les temps rendu précieux : le plus estimé est celui qui est d'une entière limpidité. La perfection du diamant consiste dans son eau, dans son lustre et dans son poids; ses défauts sont la teinte jaunâtre, les glaces, les pointes de sable rouges ou noires.

Aux Indes, pendant la nuit, les diamantaires pratiquent dans un mur un trou d'un pied carré, et y mettent une lampe : à sa clarté ils examinent l'eau des pierres brutes, les pointes qui peuvent s'y trouver, ou leur netteté.

Les anciens pensaient que le diamant s'amollissait avec le sang de bouc chaud, et qu'il pouvait résister au marteau ; la fausseté de cette croyance est démontrée : rien ne peut amollir cette pierre précieuse, mais sa dureté n'est pas telle qu'elle puisse résister à un choc violent; on la brise sur l'enclume et sous le marteau.

Les diamans, en Europe, se pèsent au *carat*, petit poids composé de quatre grains.

Le diamant brut, reconnu pour ne pouvoir pas être taillé, à cause de sa couleur ou de ses taches, se vend à raison de 30 à 36 francs le carat. On le broie pour former la poudre de diamant qu'on nomme *égrisée*, et qui sert à tailler polir, graver les différentes pierres.

Lorsque le diamant peut être taillé, sa valeur augmente, et souvent hors de proportion, à mesure que la grosseur de la pierre est plus considérable.

Les diamans de 5 ou 6 carats sont déjà de fort belles pierres; ceux de 12 à 20 sont rares; on n'en connaît que quelques uns qui dépassent 100 carats.

Le plus gros diamant connu est celui du raja de Matan à Bornéo : il est évalué à plus de 300 carats (plus de deux onces). Celui de l'empereur du Mogol était de 279 carats, et avait été estimé par Tavernier à près de 12 millions de francs; il le compare à un œuf coupé par le milieu. Celui de l'empereur de Russie pèse 193 carats; il est de la grosseur d'un œuf de pigeon, et de mauvaise forme; il a été acheté 2,160,000 francs et 96,000 francs de pension viagère. Le diamant de l'empereur d'Autriche pèse 139 carats; il a une teinte jaunâtre, est taillé en rose, et de mauvaise forme; il est estimé 2,600,000 francs. Le diamant de la couronne de France, qu'on nomme *le Régent*, pèse 136 carats; il pesait 410 carats avant d'être taillé; on assure qu'il a coûté deux années de travail. Il est remarquable par sa belle forme, ses belles proportions et sa parfaite limpidité; il est regardé comme le plus beau diamant de l'Europe. Il fut acheté par le duc d'Orléans, alors régent, 2,250,000 francs, et il est estimé plus du double. Tous ces beaux diamans viennent de l'Inde. Le plus gros qu'on ait trouvé au Brésil, et que possède le roi de Portugal, est, suivant les plus fortes estimations, de 120 carats.

Jusqu'à la fin du XVe siècle, on n'a employé que des diamans bruts; les plus recherchés étaient alors ceux qui présentaient une figure pyramidale, que l'on nommait *pointes naïves*, et que l'on montait de manière qu'ils présentassent cette pointe en avant. Ce ne fut qu'en 1576 que Louis de Berguem découvrit l'art de tailler le diamant et de le polir au moyen de sa propre poussière, et ce fut alors seulement qu'on connut toute la beauté de cette substance. Les deux espèces de taille usitées aujourd'hui sont *la taille en rose* pour les pierres de peu d'épaisseur, et *la taille en brillant* pour les pierres d'une épaisseur suffisante, et par conséquent d'un plus haut prix.

Les principales mines de diamant se trouvent au Brésil, aux Indes Orientales dans les royaumes de Golconde, de Visapour et de Bengale, et dans l'île de Bornéo.

La recherche du diamant est à peu près libre aux Indes; seulement il existe un droit payable aux chefs des contrées où elle a lieu. Au Brésil, le gouvernement

se l'est réservée; mais il emploie à ce travail des nègres que lui louent des particuliers qui en obtiennent le privilége. Ce mode de location est, à ce qu'on assure, la principale source de la contrebande, qui est très considérable et fait entrer dans le commerce les diamans les plus gros et les plus beaux. Ces nègres sont cependant surveillés très rigoureusement par des inspecteurs qui ne les perdent de vue dans aucun de leurs mouvemens; ils sont aussi encouragés par des primes, suivant la grosseur des diamans qu'ils trouvent : celui même qui a trouvé un diamant de 17 carats et demi est mis solennellement en liberté, et son maître est indemnisé.

Le lavage des parties terreuses où l'on recherche le diamant se fait sous un hangar, sur une espèce de plancher incliné, partagé dans sa longueur en différens compartimens ou caisses, dans chacune desquelles est un nègre. Un courant d'eau est amené vers la partie supérieure, où se trouve un tas de cascalho, dont chaque laveur fait successivement tomber quelque partie pour la bien laver, et chercher ensuite dans le gravier qui reste les diamans qui peuvent s'y trouver. Il y a ordinairement vingt nègres dans chaque atelier; plusieurs inspecteurs assis sur des banquettes élevées, placées vers la partie supérieure des caisses, sont armés de fouets.

Aussitôt qu'un nègre a trouvé un diamant, il doit en avertir en frappant des mains, et le remettre à un inspecteur, qui le dépose dans une gamelle suspendue au milieu de l'atelier. Chaque soir cette gamelle est portée à l'officier principal, qui compte et pèse les diamans, et les enregistre.

C'est le Brésil qui fournit aujourd'hui tout le commerce des diamans. Il en parvient en Europe de 25 à 30,000 carats bruts par an, c'est-à-dire de 10 à 13 livres, qui sont réduits par la taille à 8 ou 900 carats.

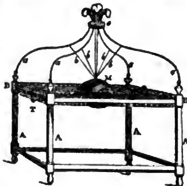
MAGIE NATURELLE.

LA FILLE INVISIBLE.

Ici l'on voit la fille invisible : c'est souvent en ces termes que des escamoteurs, qui prennent le titre de *physiciens*, annoncent au public l'illusion d'acoustique dont nous allons entretenir nos lecteurs.

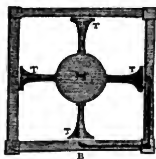
L'appareil qui sert à cette expérience de magie naturelle, et dont la construction est due au physicien Charles, est représenté en perspective dans la figure 1, en plan dans la figure 2, et en coupe dans la figure 3.

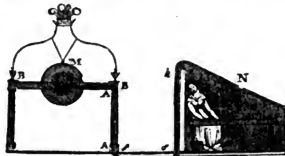
Quatre montans AAAA sont unis à leur extrémité supérieure par quatre barres BBBB, et par quatre barres semblables à leur extrémité inférieure. Quatre forts fils de fer courbés *aaaa* partent de ces montans, et se réunissent en *c*. Une boule creuse en cuivre jaune M, d'environ un pied de diamètre, est suspendue aux fils de fer par quatre rubans *bbbb*. Enfin, à la boule de cuivre sont fixées les extrémités de quatre trompettes TTTT, dont le pavillon est tourné en dehors.



C'est là tout ce qu'on voit de l'appareil, qui, bien que fixé sur le plancher, a toutes les apparences d'un meuble qu'on pourrait placer dans tout autre coin de la pièce dont il occupe ordinairement le milieu. Le spectateur invité à faire une question approche sa bouche du pavillon de l'une des trompettes, et parle; aussitôt toutes les trompettes lui répondent assez haut pour que la réponse soit entendue des personnes qui auraient l'oreille près des pavillons; mais en même temps, le son de voix paraît être celui d'un enfant, bien que, comme nos lecteurs l'ont déjà soupçonné, la réponse sorte de la bouche d'une femme d'un esprit assez cultivé pour répondre avec justesse aux questions, souvent subtiles, que lui font les spectateurs.

La boule M et ses trompettes sont parfaitement isolées, et ne communiquent avec aucun corps capable de conduire le son. C'est ce dont on peut se convaincre en faisant osciller la boule, et en touchant les rubans, qui, comme tous les tissus flexibles, sont plus propres à amortir les sons qu'à les propager. Quant à l'encadrement AB, on n'y voit qu'un support pour la boule M, et une protection contre les chocs qu'elle pourrait recevoir; enfin, l'étrangeté de la voix qui répond achève de mettre l'intelligence en défaut. Le procédé au moyen duquel on parvient ainsi à tromper les spectateurs par leur propre raisonnement est pourtant des plus simples. Dans deux des barres horizontales BB, fig. 2, est un petit tube, s'ouvrant en face de deux des trompettes, et communiquant à un troisième tube, qui descend dans le corps de l'un des montans B, comme on le voit figure 3, et de là sous le plancher *ff*, pour pénétrer ensuite, dans la direction *fh*, dans la pièce N où se tient la femme invisible. Dans la cloison qui sépare cette pièce N de celle où est l'appareil, est pratiqué un petit trou, qui permet à la femme invisible de voir ce qui se passe dans l'assemblée, et par où elle peut recevoir des signaux convenus de la part des personnes qui sont dans le secret. Lorsque l'on fait une question dans l'une des trompettes, les sons se transmettent à la femme invisible par les tubes cachés dans l'encadrement et qui servent également à transmettre la réponse, en donnant aux sons cette étrangeté qui résulte de leur passage dans les tubes.





Ce qui augmente encore la surprise, c'est que, presque toujours, les questions sont faites à voix basse, au milieu du bruit, de manière à n'être pas entendues des personnes le plus rapprochées de celui qui les fait, et que la réponse arrive toujours précise et souvent rendue piquante par quelque allusion à des circonstances qui paraîtraient ne pouvoir être connues que des personnes présentes dans la pièce même.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE LACHEVARDIERE, RUE DU COLOMBIER, n° 30.

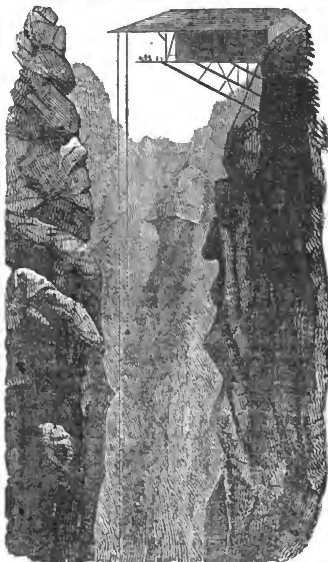
SUR LA DESCENTE DANS LES MINES.

Les matières minérales que l'on exploite par les travaux souterrains étant distribuées suivant diverses formes dans le sein de la terre, il en résulte que les mines, qui ne sont que les cavités produites par l'enlèvement de ces matières, présentent elles-mêmes des aspects fort différens. Tantôt la matière minérale est disposée horizontalement, par couches plus ou moins épaisses et à des profondeurs plus ou moins grandes; c'est de cette manière que se trouve la houille dans la plupart des pays. Tantôt la matière minérale est disposée comme de grandes plaques à peu près verticales ou fortement inclinées, qui se prolongent quelquefois sur d'énormes distances; elle se trouve là comme si elle remplissait de grandes fissures qui se seraient produites dans l'épaisseur de la croûte terrestre : c'est ainsi que l'on rencontre le plomb, l'argent et la plupart des métaux. Dans quelques cas enfin, mais plus rarement, le minerai est aggloméré en amas, de configurations et d'étendues très variées : les uns se perdent à leur extrémité dans la terre qui les entoure par une foule de ramifications; les autres, au contraire, sont tranchés sur les bords, comme des culots de matière que l'on aurait fondue dans des creux préparés à l'avance; on en connaît dont les dimensions en tous sens dépassent plusieurs milliers de pieds. Ce sont ces amas qui donnent lieu en général aux mines les plus surprenantes et les plus gigantesques : les unes sont remplies de minerai de fer, les autres de minerai de soufre et de cuivre, d'anthracite, de sel gemme, etc.

Lorsque le minerai que l'on veut exploiter est disposé par couches, on ouvre à la surface du sol un puits que l'on approfondit, tout en ayant soin de bien consolider ses parois, jusqu'à ce que l'on parvienne sur le gîte. Quelquefois ces puits ont besoin d'être percés jusqu'à 1500 et 1800 pieds de profondeur avant d'arriver à leur but; c'est ce qui a lieu notamment aux mines de houille d'Anzin, de Rives de Giers, de Belgique, etc. D'autres fois, au contraire, et cela se voit surtout dans les pays de montagnes, la couche minérale vient affleurer elle-même à la surface du terrain, sur la pente de la vallée : alors il n'est pas nécessaire de creuser un puits, et l'on s'enfonce directement dans la mine en ouvrant une galerie devant soi.

Quand le minerai est disposé dans des filons verticaux, on fait un puits qui descend directement dans le filon, et dans ce cas les déblais que l'on retire du puits forment eux-mêmes profit; mais comme les filons sont la plupart du temps légèrement inclinés par le flanc, et qu'on aurait des puits obliques ou tortueux si on les approfondissait dans le filon lui-même, on aime mieux les percer à quelque distance au-dessus du filon, de manière à le recouper directement à la profondeur que l'on désire. Il y a cependant, dans beaucoup d'endroits, des puits tortueux creusés suivant toutes les inflexions du filon : tel est le fameux puits de la mine d'argent d'Andreasberg dans le Harz, qui descend à 2400 pieds de profondeur sans quitter le précieux filon; mais cette espèce de puits n'est pas commode et n'est pas d'un fréquent usage. Dans quelques localités, lorsque l'on a affaire à un filon très épais et enfermé entre des rochers assez solides, on se dispense même de faire un puits : on enlève la matière minérale au fur et à mesure sur toute son étendue, et l'on descend dans les entrailles de la terre en donnant naissance à une cavité qui ressemble à une vallée étroite et escarpée. C'est ainsi qu'exploitaient en général les anciens; mais il arrive, avec ce procédé, que les mines, n'étant point abritées, se remplissent d'une quantité d'eau considérable qu'il faut épuiser avec de grandes dépenses quand elle ne trouve pas d'elle-même un écoulement naturel.

Dans ces différens cas, la manière de descendre dans les mines, et d'en faire sortir les déblais et les matériaux, présente des diversités qui sont imposées par la diversité des circonstances. Lorsque les puits sont ver-



(Entrée d'une des mines de fer de Persberg, en Suède.)

ticaux, on y place des échelles verticales appliquées contre la muraille sur toute la hauteur; c'est par là que montent et descendent les ouvriers. Pour éviter les accidens, on donne à ces puits très peu de largeur, de sorte que lorsque l'on est fatigué, on peut lâcher les mains et s'appuyer le dos contre la paroi opposée, en gardant seulement les pieds posés sur l'échelon. On a soin de séparer par une cloison ces conduits de la partie dans laquelle se meuvent les tonnes chargées de minerai : la chute d'une seule pierre tombant de ces immenses hauteurs pourrait causer beaucoup de désastres, lorsque tout un poste, souvent d'une centaine de mineurs, se trouve suspendu dans l'abîme à cette longue et droite échelle. On a soin également d'établir des petits planchers, distans de 30 ou 40 pieds les uns des autres, qui ne laissent que l'ouverture strictement nécessaire pour le passage du corps, de sorte que si l'on venait à tomber, on se trouverait forcément retenu après une chute comparativement peu considérable; cela arrête aussi les pierres et les pièces de charpente qui pourraient se détacher. C'est cette méthode des échelles verticales, quelque singulier que cela puisse paraître, qui présente le moins de danger aux gens habitués à la pratique des mines. Dans beaucoup d'endroits, cependant, on aime mieux faire descendre et monter les mineurs par les tonnes qui portent ordinai-

rement le minerai : cela est plus économique, car la fatigue des échelles, qui est souvent très grande, doit naturellement être comptée à l'ouvrier, et l'on sait qu'il est moins dispendieux de faire travailler des machines que des bras. Au reste, ce moyen si peu rassurant et si capable de causer une impression involontaire à ceux qui pour la première fois se voient ainsi suspendus au-dessus d'un gouffre où l'œil se perd, isolés dans une effrayante obscurité à peine troublée par une lampe enfumée, avec une vitesse douce et tranquille comme celle d'une chute, et au milieu du vacarme effroyable que font les machines, la chute des eaux et les pistons des pompes ; ce genre de voyage, toujours décrit par les voyageurs comme une descente aux enfers, est le seul que les curieux puissent sagement tenter, et même le seul qu'on leur permette quand la descente est profonde. Il est aisé de se figurer la contenance et le désespoir d'un amateur arrivé au bas du puits pour s'en retourner, et apprenant qu'il lui reste à monter pendant deux heures ou deux heures et demie après la terrible échelle qui se perd au-dessus de sa tête, dans la sombre perspective du grand puits. Bien des courages et bien des vigueurs lâcheraient les mains avant d'avoir surmonté tous les obstacles et gagné le sommet. Dans quelques mines peu visitées, et dans des puits de quelques centaines de pieds seulement, il n'y a pas même d'échelles, et l'on descend en s'appuyant des pieds et des mains contre des entailles faites dans le rocher, ou contre de grands troncs de sapins garnis de crans et de dentelures.

Lorsque les mines sont établies dans des amas considérables, on y descend parfois très commodément, par de grandes rampes inclinées en pente douce, ou même par des escaliers. Souvent aussi, dans les montagnes, on entre par une galerie toute droite, comme dans une allée ordinaire ; ces galeries horizontales servent en général à l'écoulement des eaux ; dans quelques endroits ces rivières souterraines servent de canaux de navigation, et portent des bateaux ; dans plusieurs autres, au-dessus du courant se trouve un plancher solide, et un chemin de fer servant à conduire les chariots.

Lorsque les mines sont exploitées à ciel ouvert, on descend ordinairement de gradin en gradin par des marches taillées dans le roc ou par des échelles. Telle est la belle mine de zinc exploitée à quelques lieues d'Aix-la-Chapelle, et qui alimente les usines de la Belgique. Son ouverture supérieure, qui a près d'un quart de lieue de diamètre, a la forme d'un ovale alongé ; et, semblable à un cirque immense, la mine descend d'étage en étage jusqu'à une arène profonde, et qui chaque jour s'approfondit davantage.

Mais bien souvent les mines, quoique exploitées à ciel ouvert, ne sont point d'un accès aussi facile ; cela arrive lorsqu'elles sont trop étroites pour qu'on puisse leur donner ainsi un pourtour échelonné. Au lieu de ressembler à un amphithéâtre, elles ressemblent alors à un gouffre effroyable, et leurs abîmes où l'œil plonge avec terreur du haut de la terre, sont ceux qui produisent sur l'imagination le plus d'effet. Nous donnons une vue des célèbres mines de fer de Persberg, en Suède, qui sont placées dans les circonstances dont nous parlons en ce moment. Il en existe quelques unes dans le Harz, qui présentent un effet tout semblable, mais sur une profondeur moins grande. Dans le Harz, le filon est librement ouvert au jour jusque dans le fond, de sorte que l'on peut y travailler sans le secours des lampes, bien que dans les parties inférieures la lumière ne puisse parvenir que considérablement affaiblie. Les inégalités du rocher sont cause que, pour extraire le minerai, on s'est vu contraint de placer la charpente des machines fort avant au-dessus du précipice, afin que les câbles puissent se mouvoir sans obstacle. La même chose a lieu à Persberg ; mais le spectacle que l'on a sous les yeux lorsque l'on s'avance sur le bord de cette légère et fragile plate-forme, intimide l'esprit par bien plus de grandiose et de majesté ; la vue, après avoir suivi long-temps les saillies et les anfractuosités du rocher, finit par se perdre dans une nuit immense, d'où sort, comme un murmure confus, le bruit des chars et des marteaux, et par instans le bruit retentissant des explosions, semblables à un tonnerre infernal.

Le dessin que nous avons joint à cet article ne peut évidemment en donner qu'une faible idée : la perspective la plus frappante, et qu'aucun art ne saurait imiter, est celle qui se présente lorsqu'on s'avance dans le milieu du gouffre, et que l'on regarde sous ses pieds. A Persberg le fond de la cavité supérieure présente de nouveaux puits et de nouvelles galeries, qui forment comme une nouvelle mine qui prend son origine là où finit la première.

HISTOIRE DES VARIATIONS DU COSTUME DES AVOCATS EN FRANCE.

Au XIIIe siècle, le costume des avocats n'offrait encore aucun caractère particulier. Leur habillement était le même que celui de la ville, et se composait d'une soutane ou longue tunique, que recouvrait un manteau ou une robe. Les robes étaient sans manches. Le manteau était agrafé sur l'épaule droite, et était toujours ouvert de ce côté, en sorte que le bras droit était libre dans tous ses mouvemens. La coiffure était le bonnet d'étoffe que tout le monde portait ; le chaperon à queue ne fut adopté que vers la moitié du siècle suivant. Les avocats plaidaient la tête couverte, mais ils avaient soin de la découvrir toutes les fois qu'ils avaient des pièces à lire ou des conclusions à prendre. Ils avaient la barbe rase, et une chevelure longue étalée sur les épaules ; au lieu d'être relevée sur le front, elle descendait presque sur les yeux.

XIVe siècle. — Le mantelet des avocats, plus alongé que celui des magistrats, descendait jusqu'aux talons, et était ouvert des deux côtés. Les procureurs n'avaient aucun autre costume qu'une soutane noire.

On distinguait les avocats *consultans*, les avocats *plaidans*, et les avocats *écoutans*. Le costume des *consultans* dans la grand'chambre ou chambre dorée du parlement de Paris, consistait en une longue soutane ou simare de soie noire, recouverte d'un mantelet d'écarlate rouge, doublé d'hermine, relevé par les côtés, et attaché sur la poitrine par une agrafe ou fermoir plus ou moins riche. — Le mantelet des *plaidans* était d'écarlate violette. — Les *écoutans* portaient la soutane noire, avec un mantelet d'écarlate blanche (couleur du noviciat).

XVe siècle. — 1400 à 1450. — La soutane était recouverte d'un manteau fourré avec un retroussis sur le coude. Ce manteau était de costume obligé dans les cérémonies. La coiffure des avocats continuait d'être le chaperon fourré qui avait un appendice ; on se servait d'un côté de cet appendice pour entourer son cou ; on laissait pendre l'autre. Il y avait de petits marmouzets sculptés avec chaperons au commencement des bareaux de la chambre dorée.

1450 à 1500. — Le rapprochement des Bourguignons et des d'Armagnacs, la fusion du parlement de Poitiers et du parlement de Paris qui fut transféré à Poitiers amenèrent des changemens. Il était d'usage au barreau de Paris que la lecture des conclusions et pièces fût faite par les procureurs, la tête découverte, ce qui épargnait à l'avocat plaidant la peine d'ôter son chaperon à chaque instant ; mais à Poitiers, les avocats lisant eux-mêmes les conclusions et les pièces, ils détachaient l'appendice du chaperon, et le déposaient sur l'épaule,

d'où ils le reprenaient au besoin ; cet appendice fut dès lors garni de fourrures à ses deux extrémités. Il ne restait plus du chaperon que le bourrelet ou bonnet rond, qui fut fermé à l'extrémité supérieure, et orné d'un gros bouton ou petite houppe.

Le manteau subit aussi un changement considérable; le retroussis sur le bras disparut, il fut ouvert des deux côtés, et se trouva ainsi transformé en une sorte de robe sans manches, ouverte sur la poitrine de manière à laisser voir la soutanelle noire.

Sous Louis XI, à l'imitation du roi, on ajouta une calotte noire sous le bonnet rond.

L'usage des robes écarlates s'abolit graduellement, et ne fut conservé que pour les audiences solennelles et les cérémonies; elle fut remplacée par une robe noire ou violette, à laquelle on attacha de larges manches. Le haut de cette robe fut recouvert par le collet de la chemise rabattu, ce qui, par la suite, fit donner le nom de rabat à cette espèce d'ornement. Les avocats, suivant l'usage général, avaient aux pieds des patins.

Sous Charles VIII et les deux premières années du siècle de Louis XII, le bonnet rond fut accompagnée de quatre cornes, distribuées à distance égale, et qui permettaient à la main de saisir plus facilement le bonnet.

Les avocats plaidaient la tête couverte après ces mots du président : *Couvrez-vous*, TEL. Ils ne se découvraient qu'en lisant les pièces et non la loi : La Roche-Flavin, président au parlement de Toulouse, prétend que les procureurs restaient à genoux dans le parquet pendant les plaidoiries (*Des Parlemens*, t. 4 p. 303).

Les avocats portaient, au lieu d'un portefeuille, un sac dans lequel étaient empilées les pièces; ils y fouillaient à l'audience. Cet usage dura long-temps, comme on le voit par la comédie des *Plaideurs*.

XVIe siècle. — Sous François Ier, les robes eurent une forme large et ample. De jeunes avocats tentèrent d'entrer avec des robes de soie taillées d'une façon élégante, avec des pourpoints et chausses de couleur; mais une ordonnance royale de 1540 défendit « à tous juges, avocats et autres gens de pratique, de patrociner, et d'entrer aux prétoires et juridictions, sinon en habit décent, robe longue et bonnet rond. » Plus tard, François Ier, blessé à la tête par un tison, étant devenu chauve, porta la barbe, et la cour imita son exemple, mais dès le commencement, les gens de robe trouvèrent la mise trop mondaine, et gardèrent le menton rase.

XVIIe siècle. — Les avocats gardaient dans l'intérieur du cabinet, pour recevoir les cliens, la soutane ou simarre en soie, sous la robe à larges et longues manches. La barbe, malgré les premières résistances contre la mode, était devenue un partie obligée du costume. Lorsque Louis XIV, encore adolescent, suppléa à l'absence de sa barbe, par deux moustaches et une en pal au menton, la cour et le barreau l'imitèrent. Parvenu à l'âge viril, le roi remplaça la moustache en pal par un petit bouquet sous la lèvre inférieure, on fit de même au Palais. Enfin, dans sa vieillesse, Louis XIV se rasa complètement, et tous les mentons des avocats redevinrent ras comme avant François Ier.

XVIIIe siècle. — 1700 à 1750. — Au lieu des légères perruques, formées de trois parties et d'une calotte, ainsi qu'il était d'usage sous Louis XIII, les avocats portaient, à la suite du règne de Louis XIV, d'immenses perruques; au lieu du large collet de chemise orné de glands, ils portaient une longue cravate brodée et accompagnée de dentelles.

Sous Louis XV, la grande perruque fut remplacée par une perruque plus légère, ou par une longue chevelure.

Les avocats abandonnèrent la simarre pour la robe; mais les magistrats la conservèrent. Le rabat prit la place de la cravate; on le divisa en deux parties de couleur bleue, et encadrées de bordures blanches, qui étaient dans le commencement d'une largeur prodigieuse.

De 1750 à 1775, les robes moins amples drapaient avec plus de grâce; les bordures des rabats devinrent plus étroites. Les bonnets carrés ou taillés en cône furent surmontés d'une houppe de soie flottante. La chevelure naturelle ou artificielle fut bouclée, poudrée, et terminée par un appendice de longs cheveux, qui descendaient sur les épaules, et se roulaient à leur extrémité, en une seule boucle ou en plusieurs.

Le costume de ville obligé était l'habillement noir de drap, étamine, soie ou velours, suivant la saison. Un jeune avocat n'eût pas osé se montrer en habit de couleur, hors le temps des vacances.

2 septembre 1790. — Article 10 d'un décret de l'assemblée constituante :

« Les juges étant en fonctions porteront l'habit noir, et auront la tête couverte d'un chapeau rond, relevé par le devant, et surmonté d'un panache de plumes noires. — Les commissaires du roi, étant en fonctions, auront le même habit et le même chapeau, à la différence qu'il sera relevé en avant par un bouton et une ganse d'or. — Le greffier étant en fonctions sera vêtu de noir, et portera le même chapeau que le juge, et sans panache. — Les huissiers faisant le service de l'audience seront vêtus de noir, porteront au cou une chaîne dorée descendant sur la poitrine, et auront à la main une canne noire à pomme d'ivoire. — Les *hommes de loi* ci-devant appelés *avocats*, ne devant former ni ordre ni corporation, *n'auront aucun costume particulier dans leurs fonctions.* »

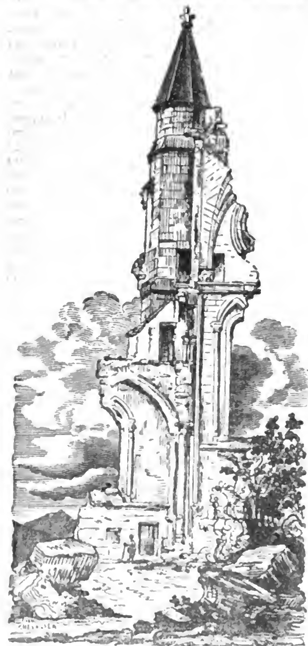
XIXe siècle. — Un décret du 14 décembre 1810 a réintégré l'ordre des avocats dans son nom, son costume, ses fonctions et ses principes. Le costume se compose de l'ancien bonnet rond ou carré, garni d'une bordure de velours à l'extrémité inférieure, et surmonté d'un bouton noir; l'appendice du chaperon reste fixé sur l'épaule gauche, et la robe noire à larges manches est retroussée derrière; le rabat ordinairement en une seule pièce est blanc. Un costume neuf semble prouver peu d'ancienneté au palais, et par conséquent peu d'habitude des affaires; aussi, la plupart même des jeunes avocats portent des robes et des bonnets à demi usés. L'habillement sous la robe doit être noir. Un avocat qui a une cravate noire, et qui laisse apercevoir un habit ou un pantalon de couleur, s'expose à recevoir les remontrances des présidens. Celui qui écrit cet article a été censuré en cour royale, parce qu'en plaidant un de ses gestes avait trahi son habit bleu. À la fin de l'année de 1830, et pendant une partie de l'année 1831, on a vu quelques avocats plaider avec des moustaches; quelques uns portent encore aujourd'hui d'épais favoris qui se joignent sous le menton.

ABBAYE DE ROYAUMONT,

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

Nous donnons la gravure des débris de l'abbaye de Royaumont, autrefois célèbre par ses richesses et la beauté de son architecture. Elle est située à deux lieues de Chantilly. Le cloître fut fondé par saint Louis, en l'année 1230. Les chroniques racontent que dans cette année 1230, quatrième du règne du saint roi, Louis fit le vœu de construire une abbaye remarquable par le luxe de son architecture et de ses ornemens. Elle fut élevée dans un lieu qu'on appelait *Cuimont*, et du nom du roi, elle se nomma *Mons regalis*, *Mont royal*; il y institua un abbé avec vingt moines de l'ordre de Cîteaux; des biens très considérables lui furent consa-

crès; et son intérieur fut orné avec la plus grande somptuosité. Saint Louis se retirait souvent dans cette abbaye pour prier, il y servait les malades, mangeait au réfectoire avec les moines, et couchait avec eux dans le dortoir. Cinq de ses enfans ont été enterrés dans l'église de cette abbaye. Avant sa destruction, on


(Restes de l'Abbaye de Royaumont.)

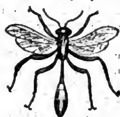
y voyait plusieurs tombeaux de grands seigneurs, entre autres celui de Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, mort en 1666; ce tombeau était l'un des chefs-d'œuvre de Coyzevox.

Après la révolution, l'abbaye de Royaumont a été vendue, ses vastes bâtimens ont été consacrés à une filature de coton, fabrique de tissus, et une blanchisserie. L'église de saint Louis a été démolie, et ses matériaux ont servi à bâtir un petit village, dont toutes les maisons sont renfermées dans l'ancien enclos des moines. Il y a peu d'années on a découvert le cœur de l'un des ducs de Lorraine, dans une chapelle qui lui avait été dédiée. On a aussi trouvé dernièrement le corps d'un moine parfaitement conservé. Ce qui reste de cette antique abbaye, et le fragment reproduit par notre gravure, font vivement regretter la destruction de ce monument de l'art gothique.

L'usage du *lait d'ânesse*, si général maintenant en Europe, et que recommandent tous les médecins aux personnes épuisées ou aux poitrines délicates, fut introduit en France par un Juif. Voici comment : François Ier se trouvait très faible et très incommodé; ses fatigues guerrières et ses excès l'avaient réduit à un état de langueur qui s'aggravait tous les jours : les remèdes n'y changeaient rien. On parla alors au roi d'un Juif de Constantinople, qui avait la réputation de guérir ces sortes de maladies. François Ier ordonna à son ambassadeur en Turquie de faire venir à Paris ce docteur israélite, quoi qu'il en dût coûter. Le médecin juif arriva, et n'ordonna que du *lait d'ânesse*; ce remède doux réussit très bien au monarque, et tous les courtisans des deux sexes s'empressèrent de suivre le même régime.

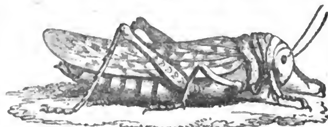
LA GUÊPE ICHNEUMON ET LA SAUTERELLE.

Dans le récit de ses voyages en Crimée et en Turquie, Webster rapporte qu'aux environs d'Odessa on trouve des myriades d'insectes ailés appartenant à la famille des *guêpes ichneumon*, occupés à tuer et à enterrer des criquets voyageurs, espèces de sauterelles. Ces guêpes volent à l'improviste sur les sauterelles, se fixent sur leur dos, serrent leur corps fortement au moyen de leurs longues pattes, de manière à les empêcher de déployer leurs ailes et de s'élancer dans l'air. La victime s'est bientôt épuisée en vains efforts pour s'arracher à la violente étreinte de son ennemi; alors la guêpe ichneumon applique les pinces vigoureuses dont sa bouche est armée au cou de la sauterelle, et lui enfonce son dard aigu entre la tête et le corps; en peu d'instans la sauterelle meurt. Le dard de la guêpe est formé de deux petits aiguillons affilés, qui renferment un petit tube creux. Pendant quelque temps la guêpe ichneumon reste attachée au corps inanimé, soit pour en sucer le sang, soit pour y déposer ses œufs : sur ce point les observations sont encore imparfaites.


(Sphex ou Guêpe ichneumon.)

Mais ce qui est le plus remarquable, c'est qu'elle a préparé d'avance une petite fosse qu'elle a creusée rapidement, en se servant de ses pattes et de ses pinces : elle y traîne le cadavre qui doit servir de proie à ses larves, le recouvre de la terre fraîchement remuée, et a grand soin d'aplanir cette tombe, qu'elle bat et foule long-temps de ses pattes avec patience.

Le docteur Lee a observé ces faits curieux près d'Odessa dans l'automne de l'année 1825. La guêpe ichneumon rend ainsi, dans ces contrés infestées de sauterelles, les mêmes services que, dans nos campagnes, les petits oiseaux qui dévorent les hannetons.


(La Sauterelle.)

DES AQUEDUCS ROMAINS.

AQUEDUC DE COUTANCES, DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

Il est peu de monumens qui puissent mieux que les aqueducs donner une idée des constructions nobles et grandioses des Romains; les sommes immenses qu'ils

ont dû coûter, les obstacles qu'il a fallu vaincre, l'aspect imposant qu'ils présentent, attestent à quel degré de luxe et de grandeur ce peuple était parvenu. L'Italie était couverte d'aqueducs, et Rome à elle seule, suivant Procope, en possédait quatorze, qui servaient à remplir 156 bains publics ou particuliers, 1,352 lacs ou grands bassins et réservoirs, 16 thermes, 6 naumachies (spectacles où l'on représentait des batailles navales), sans compter les nombreux canaux souterrains consacrés à la propreté de cette ville. On admire encore en Espagne celui de Ségovie, aussi bien conservé que si l'on venait de l'achever. La Gaule était celle de toutes les provinces romaines qui en possédait le plus, et l'on voit encore les ruines de ceux de Lyon, Metz, Orange, Fréjus, Nîmes, Toulon, Arcueil, etc.

Celui de Coutances, auprès de la ville du même nom, dans le département de la Manche, a conservé sa construction originaire, à l'exception des cintres de onze arches, qui ont été réparés dans des temps postérieurs.

Les eaux qu'il portait venaient de la fontaine de l'Écoulanderie, ainsi appelée du nom de l'endroit où elle se trouve. Des canaux de terre les conduisaient de là dans un réservoir éloigné de soixante pas; ce bâtiment, recouvert en ardoise, cachait un autre bassin de 4 pieds de large, 6 de long et 2 de profondeur. De là, l'eau, traversant une grande pièce de terre plantée en pommiers, dite *la Croûte aux Moines*, venait aboutir sur la grande place, en face de la cathédrale. Il avait


(Aqueduc de Coutances.)

1,864 pieds de longueur, et était situé dans une vallée, entre deux coteaux auxquels il tenait.

Ce monument a 38 pieds d'élévation sous voûte, depuis le bas de la prairie. La voûte a 10 pouces d'épaisseur, et les canaux, avec les travaux en terre qui les recouvrent, 1 pied. De seize arcades qui soutenaient les canaux, il y en a treize du côté de la ville qui ont 22 pieds d'ouverture; la quatorzième n'a que 15 pieds, la quinzième 16 pieds, la seizième 11 pieds, et est à 76 pieds d'éloignement des autres, ce qui paraît n'avoir été fait que pour faciliter le passage de la route qui la traverse. Les piliers sur lesquels reposent les arcades ont 10 pieds de large sur 17 de long. Cet aqueduc, que l'on croit du IIIe siècle, a reçu des réparations qui ont fini par en altérer le caractère; cependant on distingue encore que la partie romaine a été construite en pierres brutes, plus larges que hautes, et posées pour ainsi dire à l'aventure, sans dispositions d'assises ou de lits. Le mortier dont on s'est servi, s'étant empâté dans les pores de la pierre, a donné une grande solidité à la construction. La réparation la plus importante a été faite en 1159, et on voit encore le nom d'un seigneur qui y a contribué par ses largesses; mais, depuis, les habitans se sont lassés de dépenser de l'argent pour cet entretien, en sorte que les canaux se sont détériorés, l'eau n'y est plus venue, et l'aqueduc de Coutances n'est plus maintenant qu'une belle ruine.

Invention des cartes. — Leur signification. — On sait que ce fut en 1362, pour amuser Charles VI pendant sa démence, que les cartes furent inventées. *As* vient d'un mot latin, qui servait à désigner une pièce de monnaie. Au piquet, dit un chroniqueur, les as l'emportent même sur les rois, parce que, selon le vieil adage, *l'argent est le nerf de la guerre;* et qu'un roi sans argent serait bien faible. Le *trèfle*, herbe abondante dans nos prairies, indique qu'un général ne doit jamais établir son camp que dans les lieux où il peut faire subsister son armée. Les *piques* et les *carreaux* désignent les magasins d'armes. On voit encore aujourd'hui des piques dans nos arsenaux; les carreaux étaient une espèce de flèches, fortes et pesantes, qu'on nommait ainsi parce que le fer en était carré. Les *cœurs* sont évidemment l'emblème de la valeur des chefs et des soldats : David, Alexandre, César, Charlemagne sont à la tête de chaque quadrille; c'est que les meilleures troupes ne peuvent rien sans l'expérience et le courage de leurs généraux. Le titre de *varlet* était fort honorable, et les seigneurs le prenaient jusqu'à ce qu'ils fussent armés chevaliers, aussi a-t-on nommé les quatre *valets*, Ogier, Lancelot, Lahire et Hector, qui étaient des capitaines distingués. *Dames.* L'anagramme de *Regina* est *Argine;* c'est Marie d'Anjou, femme de Charles VII; *Rachel* représente Agnès Sorel; *Pallas*, la valeureuse Jeanne d'Arc, et *Judith*, Isabeau de Bavière, femme de Charles VI. Il est facile de reconnaître Charles VII dans le *roi de pique. David* persécuté par son père Saül, attaqué par son fils Absalon, représente Charles VII déshérité et proscrit par Charles VI, reprenant ses états à main armée, et tourmenté depuis par son fils, qui troubla par ses complots les dernières années de son règne et même causa sa mort.

Pandectes. — Le manuscrit des *Pandectes* ou du *Code*, cette vaste compilation de lois romaines, qui a inspiré la plus grande partie de la législation moderne, fut appelé long-temps *Pandectes florentines.* Le manuscrit original avait été trouvé, vers 1150, dans le pillage d'Amaphi, et l'empereur Clotaire en avait fait présent à la ville de Pise. Les Florentins s'emparèrent de Pise et le manuscrit transporté à Florence, au palais de la république, dans un cabinet magnifiquement décoré, où le manuscrit fut déposé, revêtu d'une couverture de couleur de pourpre, garnie de têtes de clous, de brossettes et d'agrafes d'argent, avec plaque de même métal à tous les angles, et ornemens suivant le goût du temps. Il fut confié aux religieux bernardins, qui ne le laissaient voir qu'à certains jours de l'année, comme de saintes reliques; le premier magistrat assistait à cette cérémonie, tête découverte, ainsi que les religieux, qui tenaient respectueusement des flambeaux allumés.

BASSIN DE LA LOIRE.

(Troisième article. — Voyez page 254.)

HISTOIRE.

Ce superbe bassin que nous voyons aujourd'hui sillonné de nombreuses routes et de plusieurs canaux, n'offrit pas toujours un spectacle aussi agréable à l'œil du voyageur. 615 ans avant Jésus-Christ, Bourges, *Avaricum*, était la capitale de la Gaule, et Ambigat, son roi, envoyait ses deux neveux Bellovèse et Ségovèse

pour fonder des colonies en Italie et en Allemagne. Les forêts et les marais dont ce pays était couvert ne lui permettaient pas de nourrir une nombreuse population, qui ignorait la puissance de l'industrie. Lors de l'entrée de César dans les Gaules, le bassin de la Loire était habité par les *Arverni* ou Auvergnats, *Bituriges Cubi* ou Berruyers, *Boïi* ou Boïens entre la Loire et l'Allier, *Carnutes* ou Chartrains, *Cenomani* ou Manceaux, *Elvii* ou Vivariens, *Lemovices* ou Limousins, *Mamnetes* ou Nantais, *Œdui* ou Eduens entre la Loire et la Saône, *Pictones* ou Poitevins, *Segusiani* ou Ségusiens des environs de Saint-Étienne, *Turonnes* ou Tourangeaux, *Vellaii* ou habitans du Velay, et Bourges en était alors la ville la plus importante. Assiégée par César, secourue, mais en vain, par l'illustre Vercingentorix, elle tomba au pouvoir des Romains, et 40,000 Gaulois y furent passés au fil de l'épée. Sous Auguste, le bassin de la Loire forma la partie septentrionale de l'Aquitaine, dont le nom vient d'*aqua*, eau, parce que ce pays était borné par l'Océan et qu'il abondait en sources, ruisseaux, rivières ou marais. Quand l'empire romain s'écroulait devant les flots des barbares qui se partageaient ses dépouilles, l'Aquitaine fut un moment occupée par les Vandales, puis livrée par Honorius aux Goths, qui la gardèrent jusqu'à la bataille de Vouillé près Poitiers, qu'ils perdirent en 507 contre Clovis. Incorporées dans la monarchie française, combien de fois les rives de la Loire virent, depuis Vouillé, les destins de notre patrie se décider dans leurs plaines?

Après l'expulsion des Goths par Clovis, ce prince et ses successeurs conservèrent dans l'Aquitaine le même système de gouvernement qu'ils y avaient trouvé. On y établit un duc et des comtes pour administrer le pays d'après ses propres lois, au nom et sous l'autorité des rois de France. Les comtes rendaient la justice et commandaient les armées : ils avaient sous leurs ordres des vicomtes ou lieutenans. Ces officiers qui furent d'abord amovibles, puisque Humbert, comte de Bourges, fut destitué par Charlemagne et remplacé par Saturnin pour avoir pris le parti du duc Vaifre, se rendirent, sur la fin de la deuxième race, perpétuels et héréditaires sauf l'hommage à la couronne. Qu'on se figure le bassin de la Loire tel qu'il était alors! une vaste forêt entrecoupée de quelques clairières sans communication, sans culture, sans commerce, montrant les nombreux débris de ses superbes voies romaines, dont nous admirons encore quelques restes; des troupeaux cherchant péniblement une chétive nourriture au milieu des marais et des bruyères, de loin en loin, aux lieux où nous voyons ces charmans villages ornés de jolies maisons blanches couvertes de rouge ou de bleu, sur les hauteurs où nous cherchons les vieilles ruines d'un château féodal, se bâtissaient de pauvres moûtiers (monastères), ou bien dominaient les forteresses des nobles maîtres de ces contrées. La terre mal cultivée, même autour du logis seigneurial, suffisait à peine à la nourriture des habitans. Lorsqu'une disette arrivait, les maladies et les privations moissonnaient ces malheureuses peuplades déjà affaiblies par les guerres continuelles.

En 733, les Sarrasins, après avoir pris et pillé Bordeaux, ravagé le Berry et le Bourbonnais, s'avancèrent sur la Loire, ayant à leur tête Abdérame, auquel la victoire avait toujours été fidèle. Charles Martel qui gouvernait alors la France, marcha contre eux, et les ayant rencontrés près de Châtellerault, au confluent du Clain et de la Vienne, sur le territore des communes de Cenon et de Moussay-la-Bataille, en fit un tel carnage, que les chroniques du temps portent le nombre de leurs morts à 375,000. Après les Sarrasins parurent les Normands, qui ravagèrent le Poitou et la Touraine.

Ces plaies étaient à peine cicatrisées, que le bassin de la Loire, déjà en proie à toutes les horreurs des escarmouches féodales, fut ravagé par l'invasion étrangère. Les Anglais parurent dans ses plaines, pour n'en sortir qu'après une guerre acharnée de plusieurs siècles. C'est encore près de Poitiers, dans les champs de Maupertuis, que le roi Jean II, dit le Bon, après avoir rassemblé ses troupes à Chartres, fut battu et fait prisonnier, le 9 septembre 1356, par le prince de Galles, surnommé le Prince Noir, à cause de la couleur de ses armes. Journée à jamais fatale, où périt la fleur de la noblesse française, et qui ouvrit aux Anglais le cœur du royaume! Il fallut l'enthousiasme inspiré par Jeanne d'Arc, les exploits de Dunois, Xaintrailles et Lahire, l'ascendant d'Agnès Sorel sur Charles VII, et le patriotisme des Français, de l'Auvergne, du Berry et du Bourbonnais, pour rendre au roi de France, que les Anglais appelaient par dérision le roi de Bourges, les nombreuses provinces qu'avaient perdues ses prédécesseurs.

A peine les Anglais étaient-ils chassés, que de nouveaux malheurs vinrent fondre sur le bassin de la Loire: les guerres de religion commencèrent. En 1562, Bourges fut pris par les calvinistes; en 1569, l'amiral de Coligny était battu par le duc d'Anjou, depuis Henri III, dans les plaines de Moncontour; Sancerre se rendait en 1573, après un siége mémorable de sept mois, pendant lequel le vigneron Jean Potard et sa femme mangèrent leur enfant qui venait de mourir de faim. Sauzay et Goas furent envoyés en Berry pour arrêter les courses des protestans qui tenaient La Charité. Montaré, gouverneur du Bourbonnais, avait investi Benegon, château habité par Marie de Brabançon, veuve de Jean Desbarres-Neuvy, sur le motif que cette dame protégeait les réformés. On attaqua (dit de Verneilh-Puiraseau dans son *Histoire d'Aquitaine*) avec environ 2000 hommes ramassés çà et là dans les campagnes, ce château qui n'était défendu que par une femme et cinquante hommes, et on le battit pendant quinze jours. La veuve Desbarres-Neuvy montait sur les brèches, armée d'une demi-lance, animant ses soldats par son exemple. Elle ne capitula qu'après avoir épuisé tous les moyens de défense, et le roi, touché de sa valeur, la fit mettre en liberté. Le château de Benegon, d'abord abandonné comme inutile, fut réparé par les protestans, auxquels il servit encore d'asile ou de retraite dans leurs courses. Ils s'étaient aussi rendus maîtres de plusieurs autres places dans le Berry, telles que Lignières, Baugy, Lachapelle d'Angillon, Montfaucon et Châteauneuf. Lachâtre, gouverneur de la province, entreprit de les réduire en se mettant à la tête de 700 mousquetaires, de plusieurs escadrons de cavalerie, et de quelques corps allemands. Après avoir surpris Menetou-sur-Cher, il attaqua Châteauneuf, défendu par Baudry. La place fut prise d'emblée, mais le château ayant résisté, fut forcé de capituler, et la plupart des soldats furent précipités dans le Cher. Lachâtre fut moins heureux devant Lignières, qui soutint plusieurs assauts, quoique sa garnison fût réduite à manger de la chair de cheval. Lachapelle d'Angillon, poste avantageux sur le chemin d'Orléans, fut aussi assiégé, mais Briquemaut en fit lever le siége. Peu de jours après, Sansay et Goas forcèrent cette ville de se rendre à composition. Baugy, qu'on attaqua ensuite, s'étant défendu vigoureusement, fut pris d'assaut et sa garnison fut passée au fil de l'épée, à l'exception de sept hommes.

Dans les guerres de la Ligue, dit Butet, Bourges prit parti pour les Guises, et un joueur de luth nommé Jean La Fontaine, ainsi que plusieurs habitans, ayant formé, en 1586, le projet de livrer la ville et la grosse tour au roi de Navarre, furent découverts, pendus, et leurs têtes exposées devant cette tour. En 1589, Jac-

ques Clément ayant assassiné Henri III, cette mort alluma avec une nouvelle force l'incendie de la guerre civile. Bourges, qui s'était déjà prononcé pour la Ligue, se déclara de nouveau pour elle : quelques villes suivirent son exemple, mais le reste de la province embrassa le parti de Henri IV. Ce même Lachâtre dont nous avons parlé, gouverneur du Berry, et ligueur forcené, se retira dans Bourges, y assembla des troupes, et de là porta le ravage sur tous les points; de leur côté, les seigneurs royalistes qui avaient réuni leurs principales forces dans les villes de Sancerre et d'Issoudun, exerçaient de cruelles représailles. On n'entendait parler que de combats, de villes prises et reprises, de pillages, d'incendies, de tous les excès, tristes et inévitables résultats des guerres civiles! Un état de choses aussi désastreux dura jusqu'en 1594, que Lachâtre reconnut l'autorité du roi, et lui remit la ville et la grosse tour de Bourges.

Lorsqu'en 1651 le grand Condé, gouverneur du Berry, excité par sa sœur, la duchesse de Longueville aux beaux yeux, aveuglé par la haine qu'il portait au cardinal Mazarin, voulut commencer une nouvelle guerre civile, dite *de la Fronde*, c'est encore sur les bords de la Loire que se décidèrent les destins de Louis XIV. Turenne obtint à Jargeau, près d'Orléans, un succès tellement décisif, que la reine le remercia d'avoir sauvé l'État (*Biographie Universelle*, art. *Turenne*). Ce succès qui venait d'arrêter les troupes du prince de Condé, prêtes à enlever la cour à Gien, n'avait pas mis le roi hors de tout danger, et le lendemain on voulut le faire partir pour Bourges, mais Turenne s'y opposa avec force. Condé, marchant avec 14,000 hommes contre ce dernier, qui n'en avait que 4,000, celui-ci dit froidement à son capitaine des gardes : « C'est ici qu'il faut périr. » L'ennemi se trouvant engagé dans un défilé, il fait volte-face, foudroie avec son artillerie une colonne qui ne peut se déployer, lui fait opérer sa retraite, et reprend paisiblement la route de Gien, où il va rassurer la cour. C'est à cette époque que la forteresse de Montrond, près Saint-Amand, occupée par les partisans du prince de Condé, qui, de là, faisaient des excursions à plus de dix lieues, fut démolie, après s'être rendue au comte de Palluau, le 1er septembre 1652.

Depuis ce moment, le bassin de la Loire n'eut plus à souffrir des calamités de la guerre, qu'en 1793, où éclata la révolte de la Vendée, qui désola pendant tant d'années les départemens de l'Ouest. L'insurrection commencée par Cathelineau le marchand de laine, surnommé *le Saint d'Anjou*, fut guidée par Charette, par Nicolas Stofflet, ancien caporal de grenadiers au régiment de Lyonnais, et garde-chasse de la terre de Maulevrier; par Gigot d'Elbée, dit le général *la Providence*; par le marquis de Lescure, blessé à mort au combat de Latremblaye; par Henri de Larochejaquelein, vainqueur aux Aubiers, à Beaupréau, à Thouars, tué le 4 mars 1794 à Nouaillé près Chollet; et par plusieurs autres chefs sortis du peuple ou de la noblesse. Ces guerriers improvisés, attaqués vivement au nom de la république par Kléber, par la fameuse colonne infernale de Mayence, par le jeune Marceau, par Hoche, furent forcés de céder.

Enfin, lorsque le soleil de l'empire eut pâli sous les frimas de la Russie, jeté ses dernières lueurs dans les champs de la Saxe et de la Champagne, disparu pour toujours dans les plaines de Waterloo, ce fut encore sur les rives de la Loire que se termina le grand naufrage, comme l'a dit Béranger. Cent mille soldats, débris de tant de guerres, se retirèrent sur la rive gauche, sous le commandement du maréchal Davoust, prince d'Eckmühl; et bientôt, licenciés par le maréchal Macdonald, duc de Tarente, ils se dispersèrent et rentrèrent paisiblement dans leurs foyers.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

14 Septembre 1321. — Mort de Dante Allighieri, né à Florence en 1265. Il reçut en naissant le nom de *Durante*, mais dans son enfance, on lui donna, par abréviation le nom de Dante, que le temps a consacré. Il avait intitulé *Comédie*, sa trilogie de *l'Enfer, le Purgatoire et le Ciel;* la renommée ajouta depuis l'épithète de *Divine*. Il faut se rappeler dans quelle obscurité les lettres et les sciences étaient plongées au XIVe siècle pour comprendre et admirer toute la puissance du génie de ce poète, qui n'est assurément inférieur à aucun génie de l'antiquité. La ville de Florence était divisée en diverses catégories d'arts : Dante s'inscrivit sur le registre des médecins et des apothicaires. Dans une expédition des Guelfes contre les Gibelins d'Arezzo, il servit avec distinction dans la cavalerie des Guelfes florentins. Il fut chargé de quatorze ambassades. Après la mort de la belle Béatrix, qui inspira ses poésies, il se maria; mais il se sépara ensuite de sa femme. Dans la querelle des Blancs et des Noirs, il s'enrôla parmi les Blancs, et ce parti étant vaincu, une première sentence le condamna à l'exil et à la confiscation de ses biens; une seconde à être brûlé vif, lui et ses adhérens. Dante, proscrit, vint en France, où il fréquenta l'Université et les écoles de théologie. De retour en Italie, il mourut à Ravenne.

14 Septembre 1812. — Entrée de l'armée française à Moscou, et incendie de cette ville.

—

15 Septembre 1701. — Mort de Boursault, poète comique, auteur du *Mercure galant* et d'*Ésope à la ville*.

15 Septembre 1750. — Mort de l'abbé Terrasson, auteur de *Séthos*, roman politique sur l'Égypte.

—

16 Septembre 1780. — Mort de Jacob Rodrigue Pereire, instituteur des sourd-muets, prédécesseur de l'abbé de l'Épée et de l'abbé Sicard. Avant de s'établir en France, il avait ouvert une école de sourds-muets à Cadix.

16 Septembre 1824. — Mort de Louis XVIII.

—

17 Septembre 1394. — Un édit de Charles VI bannit de France les Juifs, qui avaient déjà été proscrits plusieurs fois. Sous Philippe le Hardi, ils avaient été obligés de porter une corne sur la tête : il leur était défendu de se baigner dans la Seine.

17 Septembre 1774. — Déclaration des droits dans le congrès général des États-unis. Le congrès s'était réuni pour la première fois le 4 septembre 1774, à Philadelphie. Le préambule de la déclaration contenait un résumé des injustices que les colons américains avaient subies, et des griefs dont ils demandaient le redressement; ensuite étaient énoncés les droits de l'homme.

17 Septembre 1823. — Mort de Bréguet, célèbre horloger mécanicien. On lui doit un nombre extraordinaire de perfectionnemens et d'inventions.

—

18 Septembre 1796. — Dans la forêt d'Hochsteinball, le général Marceau est atteint d'une balle au cœur. Un magistrat de Coblentz prononçant l'oraison funèbre du général ennemi dit ces paroles : « Au sein de la guerre, il soulagea les peuples, préserva les propriétés, et protégea le commerce et l'industrie des provinces conquises. »

Lord Byron écrivit des vers sur son tombeau.

—

19 Septembre 1745. — Mort de Jean-Baptiste Vanloo, peintre français.

19 Septembre 1821. — Mort de Corvisart, médecin. Fils d'un avocat au parlement de Paris, il s'était d'abord livré à la science du droit, mais bientôt il s'adonna à sa vocation.

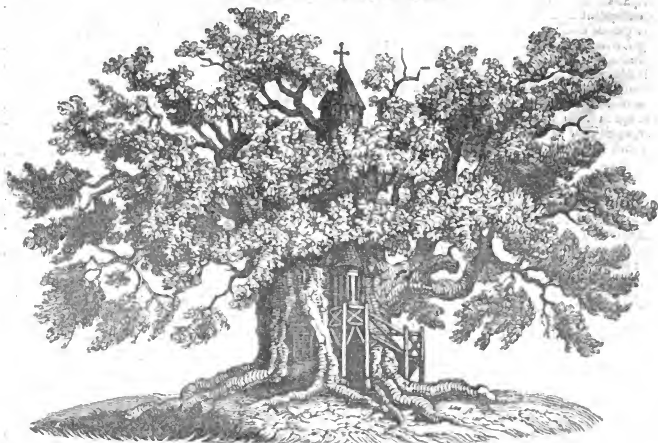
—

20 Septembre 1792. — Bataille de Valmy.

20 Septembre 1814. — Mort d'Iffland, auteur et acteur allemand. Les pièces qu'il a composées sont au nombre de plus de soixante; mais c'est surtout à son talent extraordinaire d'acteur comique et tragique, qu'il doit sa grande célébrité. Il jouait d'une manière admirable, suivant madame de Staël, le rôle de *Walstein* dans la tragédie de Schiller.

LE VIEUX CHÊNE D'ALLOUVILLE,

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.



(Le vieux Chêne d'Allouville.)

C'est dans le cimetière d'Allouville, à une lieue d'Yvetot, que l'on voit cet arbre, l'une des merveilles de notre France. Il a 30 pieds de circonférence auprès de terre, et 24 à hauteur d'homme; ses branches énormes s'étendent au loin et fournissent un vaste ombrage.

D'après les recherches des antiquaires de la Normandie, d'après les observations des naturalistes, ce chêne n'a pas moins de 900 ans d'existence.

A son sommet un petit clocher que surmonte une croix en fer couvre une petite chambre d'anachorète, garnie d'une couche taillée dans le bois. Le bas du tronc a été orné intérieurement en chapelle, et a été consacré à la Vierge, vers l'an 1696, par l'abbé du Détroit, curé d'Allouville.

Pendant la révolution française, on tenta d'incendier ce vénérable monument historique, mais les habitans s'y opposèrent avec force et parvinrent à le sauver; il mourra naturellement quand l'heure sera venue, et peut-être un grand nombre de générations viendront-elles encore tour à tour prier et se souvenir sous son feuillage.

« L'aspect de cet arbre excite un intérêt encore plus grand peut-être que celui des édifices que nous ont légués les peuples éteints. Il nous semble qu'il y a réellement quelque chose de plus éloquent dans cette végétation sans cesse renaissante qui a vu tant de fosses se fermer et s'ouvrir, dans cette écorce vive qui palpite sous le doigt, que dans les pierres muettes et froides des vieux temples; et nous ne connaissons pas d'histoire qui nous ait plus touchés que la tradition humble et pieuse qui raconte aux voyageurs les rois, les guerriers qui se sont reposés contre ce tronc antique, les troubadours qui l'ont chanté, ou les orages qui l'ont frappé sans le consumer jamais. On a déjà écrit des notions savantes, des mémoires curieux sur le chêne d'Allouville; mais rien ne peut tenir lieu des récits naïfs des villageois et de quelques minutes de méditation au seuil de la chapelle.

Dans *Clarisse Harlowe*, chef-d'œuvre de Richardson, romancier anglais, Lovelace explique à un de ses amis par quelles ruses il était parvenu à se faire considérer comme très instruit dans le monde : « Je m'étais fait, dit-il, deux règles de conduite: la première était, toutes les fois que je me trouvais dans une société où il y avait des étrangers, de les écouter tous parler avant de me donner la liberté de jaser moi-même; la seconde, si je trouvais quelqu'un d'eux au-dessus de ma portée, d'abandonner toute prétention aux nouvelles découvertes, me contentant de louer ce qu'ils louaient, comme des beautés qui m'étaient familières, quoique j'en entendisse parler pour la première fois; et c'est ainsi que je me suis acquis par degrés la réputation d'homme d'esprit. »

Les Bureaux d'abonnement et de vente
Sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Lachevardière, rue du Colombier, n° 30.

CHIENS DES ESQUIMAUX.



(Chiens des Esquimaux.)

Dans les pays voisins du cercle polaire, la rigueur et la prolongation du froid opposent aux progrès de la végétation un obstacle tel, que l'habitant de ces climats, non seulement ne trouve point dans les produits de l'agriculture la base de sa subsistance, mais même est réduit à se nourrir uniquement d'animaux. Les mêmes circonstances, les mêmes besoins, font naître des habitudes semblables aux deux extrémités du monde, et établissent des analogies frappantes entre certaines peuplades établies près du détroit de Magellan, et celles qui errent près du détroit de Behring ou du détroit de Davis. C'est dans l'hémisphère nord que ces effets du climat ont été le plus souvent observés et décrits, et cela devait être, puisque de ce côté les terres s'avancent beaucoup plus près du pôle, et sur une bien plus grande étendue.

Dans les parties où la nature du sol, et la moindre rigueur des hivers, permettent à certains herbivores de trouver dans toutes les saisons une nourriture qui n'est jamais bien abondante, quelques peuples sont pasteurs, et ont des troupeaux de rennes plus ou moins nombreux; ainsi, pour ne parler que de l'Asie, un Samoïède passe pour riche lorsqu'il a cent rennes, un Tungouse en a quelquefois jusqu'à mille, un Koriak plusieurs milliers, et l'on assure même que parmi les Tchouktchis, il y a tel homme qui en possède jusqu'à cinquante mille. Le renne supplée à la fois, à la brebis par sa toison et sa chair, à la vache par son lait, au cheval par la vitesse de sa course et son aptitude à traîner des fardeaux (voyez page 244). Le chien, qui sert aussi de bête de trait, mais dont la fourrure a peu de valeur, et dont la chair est rarement employée comme aliment, a d'autres qualités qui le rendent également précieux aux habitans de ces tristes climats. Il est pour l'homme, dans ces lieux comme partout, un compagnon fidèle et courageux, qui le seconde efficacement dans ses chasses, et même, si on ne veut le considérer que comme propre à tirer des traîneaux, il a encore sur le renne le grand avantage de pouvoir s'avancer plus loin vers le pôle, ce qui tient à ce qu'il peut se passer entièrement de nourriture végétale.

Le chien est employé comme bête de trait par des peuples d'origines très différentes : dans l'ancien monde, par les Kamtchadales, les Tungouses, les Samoïèdes, les Koriaks, et même quelquefois par des Russes; dans le nouveau, par les indigènes de l'Amérique; et enfin, dans les parties où les deux continens s'avancent l'un vers l'autre, par les Esquimaux, nation qui habite également l'un et l'autre littoral.

Les chiens des Esquimaux sont peut-être les animaux les plus malheureux de leur espèce : toujours soumis à de rudes travaux, ils ne reçoivent, pendant la plus grande partie de l'année, que la plus maigre pitance, et ils sont traités avec fort peu de douceur par leurs maîtres, auxquels leurs services sont cependant de la plus grande importance. Leur caractère se ressent de ces mauvais traitemens : ils sont grands voleurs, et on ne parvient jamais, à quelque correction qu'on les soumette, à leur faire perdre l'habitude de s'emparer de tous les alimens qui seraient à leur portée. Ils sont querelleurs entre eux, grondeurs envers les hommes, et toujours prêts à montrer les dents. Cependant, les femmes qui les traitent toujours avec plus de douceur, qui prennent soin d'eux pendant qu'ils sont petits, ou lorsqu'ils sont malades, s'en font mieux

obéir, et réussissent toujours à les faire venir pour être attelés aux traîneaux, même aux époques où ces pauvres animaux souffrent le plus cruellement de la faim.

C'est seulement à l'aide de leurs chiens que les Esquimaux peuvent tirer parti, pour leur subsistance, des faibles ressources que présente le triste pays qu'ils habitent. Pendant la courte durée de l'été, ils chassent le renne sauvage, dont la chair leur sert de nourriture, et dont la peau fournit la meilleure partie de leur habillement. Dans l'hiver, lorsque la faim les tirant de leurs misérables huttes, les oblige à aller en quête de nouvelles provisions, ils poursuivent le veau marin dans les retraites que cet animal se ménage sous la glace, ou attaquent l'ours qui rôde le long des côtes; or, toutes ces ressources leur seraient interdites, sans le courage et la sagacité de leurs chiens. Ces animaux aperçoivent à un demi-quart de lieue le trou d'un veau marin, et sentent un renne ou un ours à une distance presque aussi grande. L'ardeur qu'ils ont pour attaquer ce dernier animal est telle, que lorsqu'ils sont attelés à un traîneau, il suffit de prononcer le mot de *Neuvrouk*, qui est le nom de l'ours dans la langue des Esquimaux, pour que tout l'attelage parte au grand galop. D'ailleurs, cette ardeur jointe à la faim qui les presse constamment en hiver les rend difficiles à gouverner, de sorte que, si dans le cours de leur route ils viennent à sentir un renne, un ours ou un veau marin, il est presque impossible de les empêcher de courir de ce côté.

Les chiens sont attelés au traîneau au moyen d'un harnais assez semblable aux bretelles dont les porteurs d'eau et les commissionnaires à Paris font usage pour traîner leurs petites voitures. C'est un collier formé de deux bandes de cuir de renne ou de veau marin, qui passent autour du cou, sur la poitrine et entre les jambes de devant, puis viennent se réunir sur les épaules, où elles s'attachent à une forte courroie dont l'autre extrémité est fixée au traîneau.

Le point le plus important, quand on forme un attelage, est de choisir un bon *chef de file* : pour cela, on n'a égard ni à la taille, ni à l'âge, ni au sexe; ce que l'on cherche, c'est que le chien soit intelligent et qu'il ait un bon nez. Quand à ces deux qualités, qui sont les principales, se trouve encore jointe une grande force, l'animal est sans prix.

Les autres chiens sont disposés d'après le même principe, c'est-à-dire qu'ils se trouvent d'autant plus en avant qu'ils ont plus d'intelligence et meilleur odorat. Le plus inhabile se trouve à dix pieds seulement de l'extrémité antérieure du traîneau, le chef de file en est à vingt pieds. Il est de deux pieds environ en avant de tout l'attelage. Quant aux autres, ils ne sont pas rangés exactement en lignes, et il y en a toujours plusieurs qui tirent de front.

Le conducteur du traîneau est assis à l'avant, jambe de çà, jambe de là, ses pieds touchant presque à la neige. Il porte a la main un fouet long de 20 pieds, y compris le manche, qui a environ 18 pouces, et qui est fait de bois, d'os ou de baleine. Ce n'est que par un long exercice qu'on peut apprendre à se servir d'un pareil fouet; mais les Esquimaux sont accoutumés à le manier dès l'enfance, et cela fait chez eux une partie essentielle de l'éducation. Du reste, en conduisant leurs traîneaux, ils évitent autant que possible de faire usage du fouet, dont l'effet immédiat est toujours défavorable, et, loin d'accélérer la marche, ne fait d'abord que la retarder. Le chien qui a reçu un coup de fouet se jette sur celui qui est le plus près de lui, et le mord; celui-ci en fait autant à un troisième, et dans un moment le désordre est dans tout l'attelage; souvent même après que le calme est rétabli, il se trouve que les traits des harnais sont mêlés, et on perd beaucoup de temps à les débrouiller. On ne se sert donc guère du fouet que pour infliger un châtiment à quelque chien. Pour leur faire hâter le pas, ou les faire tourner à droite ou à gauche, il suffit ordinairement de la voix. Les Esquimaux ont pour cela, comme nos charretiers, certains mots que les chiens entendent fort bien. Le chef de file en particulier y est fort attentif, et ne manque guère d'obéir, surtout si avant de lui donner l'ordre on a eu soin de l'appeler par son nom. Dans ce cas on le voit tourner la tête par-dessus l'épaule, sans d'ailleurs ralentir son pas, comme pour indiquer qu'il a compris. Quand le traîneau suit une route fréquentée, le conducteur n'a aucune peine à prendre, et le chef de file suit les traces, lors même qu'elles sont à peine visibles pour l'œil de l'homme. Dans la nuit la plus noire, il sait également se conduire, et, conservant le nez sur la piste, il dirige le reste de l'attelage avec la plus étonnante sagacité; même dans les tempêtes les plus violentes, et lorsque la neige a recouvert le chemin, il est très rare qu'il s'égare.

Comme la pesanteur des traîneaux varie, le nombre des chiens qu'on y attelle varie également. On compte ordinairement qu'il faut trois chiens pour chaque quintal, et, à ce taux, on peut faire mille toises environ en 8 minutes. On a vu un bon chef de file, attelé seul à un traîneau pesant 196 livres, parcourir, dans le même temps, un espace de 825 toises.

Dans l'été, les chiens ne sont pas attelés aux traîneaux, mais alors ils servent de bêtes de somme, et tous, en suivant leurs maîtres à la chasse, ils portent un fardeau de vingt à trente livres. Du reste, si dans cette saison ils ont encore beaucoup de fatigue, du moins ils sont assez bien nourris, et peuvent se gorger des débris de baleine, de morse et de veau marin, dont les hommes ne font pas usage. En hiver, au contraire, où tous les animaux ressentent une faim plus vive, ils n'ont presque rien à manger, et sont réduits à se remplir l'estomac des choses les plus sales et les moins propres à servir d'alimens.

Les chiens des Esquimaux sont à peu près de la taille de nos chiens de bergers, mais plus fortement charpentés, et couverts d'un poil plus épais.

Le Thalmud. — Le Thalmud, collection en 12 vol. in-folio d'entretiens, de controverses, de traditions et d'argumentations sur la religion et la morale judaïques, a été composé dans l'intervalle du IIe au VIe siècle de l'ère chrétienne, dans le but de défendre et de soutenir les institutions de Moïse. Aucun écrivain israélite ne l'a encore traduit dans une langue européenne; M. J. Cohen en a publié récemment quelques extraits curieux en français dans une revue.

Il y a deux Thalmud, celui de Jérusalem et celui de Babylone; le dernier est le plus volumineux et le plus répandu. L'ouvrage renferme deux parties distinctes : *halacha* (préceptes, enseignement), et *agada* (narrations, récits). La première partie traite de questions de droit, de police, de lois cérémonielles et rituelles; la seconde est une compilation de maximes, les unes bonnes, les autres mauvaises. Le Thalmud, comme code, n'exerce plus quelque empire que parmi les Juifs de Pologne et de Russie.

SIR WALTER SCOTT.

Une année s'est écoulée depuis la mort de Walter Scott; c'est le premier anniversaire de cette glorieuse disparition : ne laissons pas passer ce jour néfaste, sans reporter nos souvenirs sur l'illustre conteur.

Walter Scott est né à Édimbourg, le 15 août 1771; sa naissance, sans être d'un ordre élevé, était celle d'un gentleman; son père était homme de loi, et le

destinait à la même carrière. Mais le jeune Scott interrompait souvent ses études de droit pour explorer la pittoresque nature qui l'entourait, pour recueillir dans des courses aventureuses les récits et les chants populaires. La vive impression que firent sur le jeune homme les sites d'Écosse et la poésie de son histoire, donnèrent de bonne heure l'éveil à son imagination. Mais il reçut aussi une autre influence, celle de la littérature allemande. Walter Scott s'associa avec cinq ou six jeunes gens pour apprendre la langue de Goëthe et de Schiller; le premier résultat de ces travaux fut, pour Walter Scott, une imitation de quelques ballades allemandes, et une traduction de Goëtz de Berlichingen. Il dut encore l'inspiration d'un de ses premiers essais poétiques au grand succès du *Moine* de Lewis. Il composa, à cette époque, deux petits poëmes : *Glenfilas* et la *Veille de la Saint-Jean*. Mais, comme le raconte Walter Scott lui-même, ces premiers succès littéraires n'étaient pas favorables à ses succès au barreau, et les plaideurs, dit-il, s'éloignaient naturellement d'un jeune homme signalé comme un quêteur de ballades nationales ou germaniques. Outre son goût décidé pour la littérature, une autre cause contribuait à le détourner de la carrière pour laquelle il avait été élevé, nous voulons parler de sa passion pour les courses dans le pays. Walter Scott nous raconte que sa santé, qui, jusqu'à sa quinzième année, avait été délicate et chancelante, s'était raffermie, et était devenue très robuste. Quoique né boiteux, il était bon marcheur et excellent cavalier; plus d'une fois, il lui arrivait de faire, sans s'arrêter, dix lieues à pied, et trente-trois à cheval; ses courses s'étendaient le plus souvent dans les parties de l'Écosse les moins connues et les moins accessibles. C'est dans ces voyages que se formait la source féconde d'inspirations qui produisirent, de 1802 à 1814, cette délicieuse série de poëmes : *Sir Tristram*, *Marmion*, *la Dame du Lac*, *le Lord des Iles*, *Rokeby*; ces poëmes obtinrent le plus éclatant succès, et furent largement payés à l'auteur par les libraires anglais. Il ne faut pas oublier qu'à cette époque, Walter Scott était schériff du comté de Selkirk, et, de plus, marié et père de famille. En 1798, il avait épousé miss Carpenter, femme d'un esprit distingué, qui avait été élevée en France, et se montra toujours digne du titre d'épouse de l'illustre romancier.

En 1814, Walter Scott renonça aux compositions en vers, pour écrire ses romans. Il explique lui-même les motifs de ce changement. Son dernier poëme, *Rokeby*, n'avait pas obtenu le même succès que les précédens. Il se sentit découragé. Mais ce qui le décida surtout, fut l'éclatante apparition de Byron sur la scène littéraire. Il ne voulut pas lutter contre un si rude joûteur, et s'exposer, dit-il, à jouer le second dessus dans un concert où il avait joué le premier. Walter Scott trouva dans ses souvenirs, dans ses travaux historiques, une mine littéraire toute neuve, qu'il entreprit d'exploiter. Il commença cette carrière nouvelle par la publication de *Waverley*. Ce roman parut sans nom d'auteur, ainsi que tous ceux qui le suivirent; on sait leurs prodigieux succès.

En général, ces délicieuses productions se succédaient de six mois en six mois, ce qui ne l'empêchait pas de s'occuper avec assiduité des nouvelles fonctions dont il avait été chargé : celles de clerc du greffier de la cour des sessions. Les romans de Walter Scott lui rapportaient des sommes énormes; il jouissait avec bonheur de cette opulence, fruit de son génie et d'un travail opiniâtre, lorsqu'il se trouva compromis dans une faillite considérable de son éditeur Constable. Walter Scott montra dans cette circonstance la plus admirable grandeur d'âme. Il demanda dix ans pour payer ses créanciers, et se livra de nouveau à un travail de nuit et de jour pour acquitter ses engagemens, et refaire sa fortune. Grâce à son génie, il réussit. On évalue à six millions les sommes que la plume seule de Walter Scott lui a fait gagner.

Le temps qu'il n'était pas obligé de passer à la session des tribunaux, il l'employait à embellir son château d'Abbotsford, à cultiver et à fertiliser ses propriétés. Il était fort habile agriculteur. La *Revue d'Edimbourg* nous a donné un article de Walter Scott sur l'art de cultiver les jardins, qui atteste les connaissances d'un amateur très éclairé et d'un praticien consommé. Notre romancier consacrait aussi sa plume à de nombreux articles de critique littéraire et d'antiquités, le plus souvent insérés dans la *Revue d'Édimbourg*. Quelques voyages à l'étranger occupèrent les momens de loisir de Walter Scott; il est venu deux fois en France; la première a produit ses *Lettres de Paul à sa famille*, et la seconde sa *Vie de Napoléon*. Outre ses romans et ses poëmes, il a composé un Essai sur le merveilleux, et une biographie des romanciers les plus célèbres. Walter Scott peut être cité au nombre des écrivains les plus féconds et les plus variés. La dernière de ses productions, qui porte encore le cachet de son admirable talent, est la *Jolie fille de Perth*; celle qui a fermé sa carrière littéraire, et qui a été le dernier effort de sa merveilleuse imagination, est *Robert de Paris*. Ici, on voit le poëte s'affaisser, on sent que la mort vient refroidir la verve. En effet, quand Walter Scott composa *Robert de Paris*, il était déjà atteint de la maladie qui l'enleva. Mais il se forçait au travail, entraîné par le désir de réparer ses pertes d'argent, et de mettre fin aux embarras dans lesquels l'avaient jeté les faillites de ses libraires. Les médecins effrayés des progrès de la maladie, le décidèrent à suspendre ses travaux, et à entreprendre un voyage à Naples, dans l'espoir que le soleil d'Italie rendrait quelque chaleur et quelque sève à son tempérament épuisé par ses longues veilles; mais le soleil d'Italie fut impuissant à prolonger cette existence si pleine, si merveilleusement remplie.

Walter Scott se fit reconduire de Naples à son château d'Abbotsford; il voulait mourir dans ce séjour de prédilection. Après une longue et douloureuse agonie, où il se montra toujours calme, toujours confiant en la Providence, il expira, à l'âge de soixante-deux ans, le 21 septembre 1832.

La fortune de Walter Scott ne se trouvait pas assez forte pour payer ses créanciers, et ceux-ci se préparaient à faire vendre Abbotsford, lorsque la reconnaissance européenne envers ce grand génie est venue conserver cette demeure, devenue un des plus poétiques monumens de l'Ecosse. Nous pensons que les souscriptions ouvertes à ce sujet ont suffi pour satisfaire les créanciers.

Walter Scott était veuf depuis plusieurs années; il a laissé quatre enfans. L'aîné de ses fils est major dans un régiment de hussards, et a fait un riche mariage; sa fille aînée est la femme de M. Lokhart, directeur du *Quaterly Review*, auteur d'écrits et de romans remarquables.

Malgré sa faiblesse et sa langueur, Walter Scott avait commencé, dans son voyage en Italie, deux ouvrages, dont l'un devait s'intituler *Pizarro*, et l'autre *le Siége de Malte*. Ils sont inachevés et ne paraîtront pas. On annonce la publication de ses Mémoires et de sa Correspondance, qui devront être du plus vif intérêt, comme une révélation complète de cette existence remplie de tant de souvenirs, de si ravissantes rêveries, de si douces et nobles émotions; cette existence source de de toutes les admirables créations qui, durant quinze années, ont enchanté le monde civilisé tout entier.

Il existe un grand nombre de portraits de Walter Scott; mais le plus ressemblant, celui qui reproduit le



(Sir Walter Scott.)

mieux le caractère de tête du poète, est le beau buste de Chantrey, d'après lequel a été faite notre gravure.

Poissons électriques. — On trouve dans l'Amérique méridionale des poissons électriques appelés gymnotes. Les eaux marécageuses de Béra et de Rastro en sont remplies. Leur corps gluant, parsemé de taches jaunâtres, envoie de toutes parts et spontanément une commotion violente. Ces gymnotes ont cinq à six pieds de long, et sont effilées comme des anguilles; elles sont assez fortes pour tuer les animaux les plus robustes, lorsqu'elles font agir à la fois et dans une direction convenable leurs organes, armés d'un appareil de nerfs multipliés. A Urituen on fut obligé de changer le chemin de la *steppe*, parce que le nombre de ces anguilles s'était tellement accru dans une petite rivière, que, tous les ans, beaucoup de chevaux, frappés d'engourdissement, se noyaient en la passant à gué. Tous les poissons fuient l'approche de cette redoutable anguille; elle surprend même l'homme qui, placé sur le haut du rivage, pêche à l'hameçon : la ligne mouillée lui communique souvent la commotion fatale. Ici le feu électrique se dégage même du fond des eaux.

La pêche des gymnotes procure un spectacle pittoresque. Dans un marais que les naturels enceignent étroitement, on fait courir des mulets et des chevaux jusqu'à ce que le bruit extraordinaire excite ces poissons à l'attaque : on les voit nager comme des serpens sur la superficie des eaux, et se presser adroitement sous le ventre des chevaux; plusieurs de ceux-ci succombent à la violence des coups invisibles; d'autres, haletans, la crinière hérissée, les yeux hagards, étincelans et exprimant l'angoisse, cherchent à éviter l'orage qui les menace; mais les naturels, armés de longs bambous, les repoussent au milieu de l'eau.

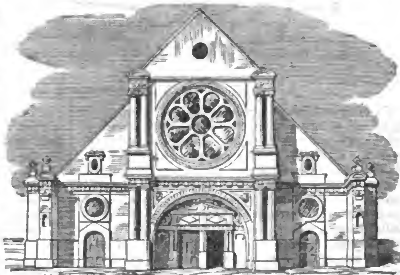
Peu à peu l'impétuosité de ce combat inégal diminue: les gymnotes fatiguées se dispersent comme des nuées déchargées d'électricité; elles ont besoin d'un long repos et d'une nourriture abondante pour réparer ce qu'elles ont dissipé de force galvanique. Leurs coups, de plus en plus faibles, donnent des commotions moins sensibles. Effrayées par le bruit du piétinement des chevaux, elles s'approchent craintives du bord du marais; là on les frappe avec des harpons, puis on les entraîne dans la steppe au moyen de batons secs et non conducteurs du fluide électrique, qui empêchent de ressentir toute commotion.

ÉGLISE DE LUZARCHES,

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

Dès le commencement du VIIIe siècle, il existait à Luzarches un château appelé *Luzareca*, nom qui lui vient probablement du petit ruisseau de Luze, qui coule auprès. Mais l'origine de l'église ne date que de la fin du XIIe et du commencement du XIIIe. Lorsque l'on bâtit la nef qui finit en pignon, on l'orna de galeries sans appui, ce qui était alors une nouveauté; on la voit encore, quoique la partie méridionale ait beaucoup souffert; il y avait, de même, une tribune ou continuation de galerie du côté opposé à l'orgue, et qui servait à placer les musiciens dans les jours de fête. Les deux ailes de ce bâtiment finissent avec la nef, sans qu'on puisse tourner derrière le sanctuaire. Ce qu'il y a de plus intéressant, sont les sculptures qu'on voit sur le portail. L'on croit traditionnellement que celle qui est entre les deux battans, représente saint Etern, évêque d'Evreux, et les deux autres saint Côme et saint Damien, dont la paroisse possède les reliques. Au-dessus de chaque personnage est un bourreau prêt à leur donner la mort.

Jeanne de Bourgogne, épouse de Philippe-le-Long, étant venue en pèlerinage à Luzarches, fit cadeau de châsses d'argent pour renfermer ces reliques. Le seul monument sur l'origine de cette église est une inscrip-



(Plan géométral de l'Église de Luzarches.)

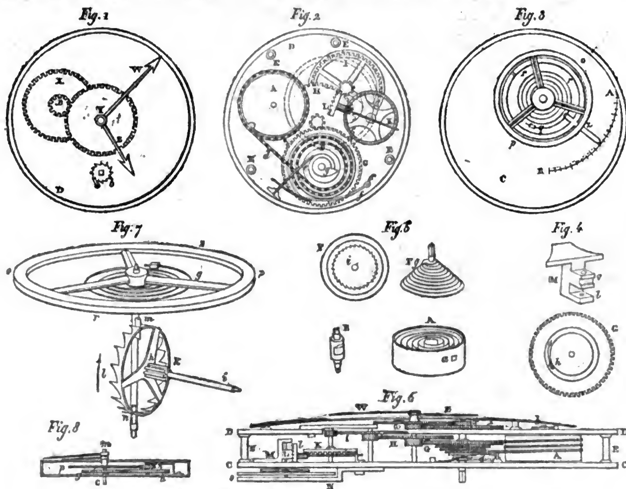
tion fruste en partie, où l'on lit : *Monsieur Jehan de........ Ault et sa feme fondateurs de cette église.* Sur les parties latérales, on aperçoit encore des sculptures représentant, l'une un chevalier fruste et sa femme en entier, et l'autre un chevalier ayant un lion à ses pieds. L'église et le château sont situés sur la partie la plus élevée de la montagne; le village est au bas dans un vallon, à six lieues nord de Paris.

Robert, architecte célèbre du commencement du XIIIe siècle et auteur des plans de la cathédrale d'Amiens, est né à Luzarches.

DESCRIPTION D'UNE MONTRE ORDINAIRE.

(Nous avons disposé, dans la planche de la page 277, une série de dessins représentant, soit l'ensemble d'une montre en coupe et en élévation, soit quelques parties détachées, sur l'action desquelles nous aurons le plus besoin d'insister. Nous ferons toutefois remarquer que, pour éviter de donner plusieurs coupes, qui auraient pu jeter de la confusion dans l'esprit de nos lecteurs, la figure 6 représente tous les rouages d'une montre disposés sur une même ligne droite, quoique cette disposition ne soit pas en usage, parce qu'on ne pourrait alors donner aux montres la forme circulaire qu'on a adoptée pour les rendre plus portatives.)

La cage d'une montre se compose de deux platines circulaires C (fig. 3) et D (fig. 1 et 2), puis de quatre piliers EEEE qui les réunissent; ils font corps avec la platine D, et passent dans des trous pratiqués dans la platine C, où ils sont retenus par des goupilles. Les pivots des diverses roues sont reçus dans de petits trous pratiqués dans les deux platines.



(Dessin d'une Montre en coupe et en élévation; parties détachées.)

La force motrice de la montre réside dans un ressort en spirale A (fig. 5), appelé *grand ressort*, placé dans une boîte cylindrique de cuivre, nommée *barillet*. Ce ressort, à ses deux extrémités, a deux ouvertures dont on voit l'une en *a*; celle-ci sert à fixer le bout du ressort après le barillet, soit par un rivet, soit par un crochet qui entre dans l'ouverture *a*. L'ouverture de l'extrémité intérieure est également accrochée par une saillie disposée sur le corps de l'axe B, qui traverse le barillet sans faire corps avec lui. L'une des extrémités de cet axe est limée carré, pour recevoir une *roue à rochet b* (fig. 1 et 6), dans laquelle engrène un cliquet qui ne permet à l'axe de tourner que dans une direction. Cette extrémité de l'axe B traverse la platine D; et, comme l'indiquent les fig. 1 et 6, c'est de l'autre côté de la platine D que la roue *b* est fixée à l'axe B. Une petite chaîne d'acier *d* (fig. 2 et 6) est fixée par une de ses extrémités à la circonférence du barillet, et par son autre extrémité à la partie inférieure de la *fusée* F (fig. 2, 5 et 6). Cette chaîne est disposée de manière à pouvoir s'enrouler, soit sur la circonférence du barillet, soit sur une gouttière en spirale taillée sur la circonférence de la fusée. L'une des extrémités de l'axe ou du pivot de cette fusée est limée carré, et traverse l'une des deux platines; c'est sur ce carré qu'on place la clef qui sert à remonter la montre. Quand le carré traverse la platine D, il traverse aussi le cadran; et c'est le cas le plus ordinaire; dans nos figures il traverse la platine C, et l'on dit alors vulgairement que la montre se remonte à rebours, parce qu'en effet, dans ce cas, il faut faire tourner la clef dans une direction contraire.

Il est évident que lorsque la clef fait tourner la fusée, la chaîne quitte la circonférence du barillet pour s'enrouler sur la fusée; mais comme les deux extrémités du ressort A sont fixées après le barillet et son axe B, qui ne peut tourner que dans une direction, le ressort A s'enroulera autour de cet axe, et tendra, en vertu de son élasticité, à faire tourner le barillet autour de son axe B. Mais comme la chaîne *d* est tendue du barillet à la fusée, le barillet ne peut tourner sans enrouler cette chaîne sur sa circonférence, sans la dérouler d'autour de la fusée, et par conséquent sans faire tourner la fusée elle-même.

La forme conique donnée à la fusée a pour but de mettre constamment en équilibre la force motrice du grand ressort et la résistance qu'il éprouve. Il est certain, en effet, que lorsque le ressort est tout-à-fait tendu, sa force est beaucoup plus grande que lorsqu'il est presque entièrement détendu; la vitesse qu'il imprimerait aux rouages serait donc beaucoup plus grande au moment où la montre viendrait d'être re-

montée que quelques heures après, de sorte que, dans les vingt-quatre heures, la montre avancerait d'abord pour retarder ensuite. C'est pour obvier à ce grave inconvénient qu'on a donné une forme conique à la fusée. Lorsque le ressort a toute son énergie la traction de la chaîne s'opère sur le plus petit diamètre de la fusée, et agit successivement sur un diamètre de plus en plus grand, à mesure que l'énergie du ressort décroît. Les personnes un peu familiarisées avec la théorie du levier comprendront facilement que chaque diamètre successif de la fusée sur lequel agit la chaîne est un bras de levier qui, devenant de plus en plus grand, offre une moins grande résistance à l'action décroissante du ressort, ce qui, avec les précautions convenables, produit, entre la force motrice et la résistance, cet équilibre dont nous avons démontré la nécessité.

Pour empêcher qu'une trop grande longueur de chaîne ne s'enroule sur la fusée, ce qui pourrait amener la rupture de la chaîne ou celle du ressort, on emploie un petit levier *e* (fig. 2 et 6), disposé de manière à pouvoir être soulevé à l'extrémité opposée à son point d'appui, fixé à la platine D, par la gouttière en spirale de la fusée; il est pressé en outre contre cette gouttière par le petit ressort *f*. A mesure que la chaîne s'enroule sur la fusée, le levier *e* est soulevé par elle jusqu'à ce qu'il touche la plaque supérieure de la fusée, où il se trouve arrêté par une projection *g* qui empêche la fusée de tourner davantage.

Le mouvement du ressort ou du barillet est transmis au balancier par l'intermédiaire d'une série de roues dentées. La première de ces roues G (fig. 2 et 6) est adaptée à la fusée, et s'appelle *la grande roue* ou *la roue de fusée;* on la voit séparée de la fusée dans la fig. 4; elle est percée d'un trou au centre pour recevoir l'axe de la fusée, et sur sa surface règne un anneau en relief *h*. On voit dans la fig. 5 la surface inférieure de la base de la fusée, dans laquelle est pratiquée une cavité circulaire pour recevoir l'anneau *h* de la grande roue G. Une roue à rochet *i* est fixée après l'axe de la fusée, et se trouve cachée dans la cavité circulaire dont nous venons de parler. Lorsque la grande roue G et la fusée F sont réunies, un petit cliquet, qu'on voit avec son ressort sur l'anneau de la grande roue G, engrène avec la roue à rochet *i*. Lorsqu'on remonte la montre, ce cliquet glisse sur la partie inclinée des dents de la roue *i*, et par conséquent la grande roue G n'est point entraînée par le mouvement de la fusée; mais lorsque la clef n'agit plus sur la fusée, celle-ci est entraînée dans une autre direction par la traction de la chaîne, le cliquet est retenu par les dents de la roue *i*, et la grande roue G est entraînée par le mouvement de la fusée.

La grande roue G a 48 dents sur sa circonférence; elle engrène avec un pignon de 8 *ailes* (dents) fixé sur l'axe de

La *roue de centre* ou *grande roue moyenne* H, qui a 54 dents, et engrène avec un pignon de 6 ailes fixé sur l'axe de

La *petite roue moyenne* I, qui a 48 dents. Elle est placée dans une cavité circulaire creusée dans la platine D, et engrène avec un pignon de six ailes fixé sur l'axe de

La *roue de champ* K, qui a 48 dents parallèles à son axe, ce qui lui donne la forme d'une couronne; elle engrène avec un pignon de 6 ailes fixé sur l'axe de

La *roue de rencontre* L, dont l'axe est parallèle aux platines, et dont les dents sont également disposées en couronne. Cette roue est portée par une pièce M, à laquelle on donne le nom de *potence*, que l'on voit séparément dans la fig. 4, et par une autre pièce appelée *contre-potence*, qui est fixée en dessous de la platine C. La roue de rencontre a 15 dents de forme inclinée qui déterminent le mouvement de *va et vient* du balancier *op* (fig. 3, 6 et 7), en agissant sur deux petites *palettes m* et *n* (fig. 7) qui font saillie sur l'axe du balancier, auquel on donne le nom de *verge*. Ces deux palettes font presque un angle droit l'une avec l'autre.

Cette action des dents de la roue de rencontre sur les palettes du balancier a lieu de manière qu'à chaque oscillation le balancier reçoit une légère impulsion pour continuer son mouvement, et qu'après chacune de ces vibrations une dent de la roue de rencontre *échappe* ou passe outre; de là vient le nom d'*échappement* donné à cette partie importante de la montre.

Cette action est expliquée par la figure 7, qui offre la roue de rencontre et le balancier détachés.

Supposons que le pignon *h* de l'axe de la roue de rencontre *i k*, reçoive, par l'intermédiaire des roues que nous avons décrites, l'action du grand ressort A, dans la direction indiquée par la flèche, et que les palettes *m* et *n*, fixées presque à angle droit sur la verge du balancier, sont assez longues pour rencontrer l'extrémité des dents inclinées de la roue de rencontre, lorsqu'elles font avec elles un angle de 45 degrés. Une des dents d'en bas de la roue de rencontre atteint, par exemple, la palette *n* supposée en repos, et l'entraîne avec elle un certain espace, jusqu'à ce que l'extrémité de la dent échappe la palette. Mais le balancier a acquis par là une certaine vitesse qu'il ne peut perdre instantanément, et il continue donc de se mouvoir dans la direction *r o s p;* dans ce mouvement, il tend le petit ressort spiral *g*, dont une extrémité est fixée à la verge du balancier, et l'autre à la platine C; ce ressort s'oppose donc à ce que le balancier continue à se mouvoir trop long-temps dans la même direction. D'un autre côté, lorsque la palette *n* a échappé, la palette *m* rencontre une autre dent, à l'extrémité opposée du diamètre de la roue, et se mouvant dans une direction contraire à celle qui avait entraîné la palette *n*, cette palette *m* reçoit de la dent qui l'accroche une impulsion qui entraîne le balancier en arrière. Cette impulsion s'ajoute à l'effort du ressort qui se débande. Le mouvement du balancier ne s'arrête pas toutefois dans cette direction; au moment où le ressort cesse d'agir, il a acquis, tant de l'impulsion reçue par la roue que de l'action du ressort, une vitesse qui ne peut pas être détruite instantanément, et qui lui fait continuer son mouvement. Enfin la palette *n* rencontre une nouvelle dent de la roue, et cette dent est entraînée pendant quelque temps par la palette dans la direction où se meut alors le balancier, jusqu'à ce que la force dont est animée la roue de rencontre, et celle du petit ressort qui se trouve alors bandé dans un autre sens, l'emporte sur celle du balancier. Dans ce moment le recul de la roue de rencontre est très apparent, ainsi que celui de l'aiguille des secondes, si la montre en a une, cette aiguille étant souvent placée sur l'arbre de la roue de champ. Lorsque le mouvement du balancier a cessé dans cette direction, la palette *n* est entraînée par la roue de rencontre, jusqu'à ce que la dent avec laquelle elle engrène échappe; et ce que nous venons de décrire pour la palette *n* se reproduit pour la palette *m*. Ainsi deux excursions en sens contraire, ou deux oscillations du balancier ont lieu avant qu'une dent ait complètement échappé. C'est pour cette raison que les dents de la roue de rencontre doivent toujours être en nombre impair, pour qu'aux deux extrémités du même diamètre une dent se trouve toujours opposée à un intervalle entre deux dents, et réciproquement.

L'extrémité supérieure de la verge du balancier est supportée par une espèce de couvercle à jour, appelée le *coq*, dont on voit la coupe en N (figure 6), et qui s'étend au-dessus du balancier pour le préserver de tout choc. L'extrémité inférieure repose dans un trou *l* pratiqué au bas de la potence M (figure 4). La pièce *q*

de cette même potence est destinée à recevoir l'une des extrémités de l'arbre de la roue de rencontre. C'est un petit morceau de cuivre travaillé de manière à pouvoir glisser horizontalement dans une rainure pratiquée sur une projection de la potence; c'est en faisant glisser, à droite ou à gauche, cette pièce *v*, appelée *lardon*, qu'on ajuste l'échappement, c'est-à-dire qu'on parvient à faire qu'une palette échappe avant que l'autre soit saisie. C'est de la perfection de cet ajustement que dépend en grande partie celle de la montre.

Il nous reste maintenant à faire connaître par quel moyen le mouvement est communiqué aux aiguilles qui indiquent l'heure sur le cadran.

Elles sont toutes deux fixées sur l'axe de la *grande roue moyenne* H, qui traverse la platine D et le cadran lui-même; cet axe porte, au-dessus de cette platine, un pignon *w* de 12 ailes (fig. 6), appelé le *pignon commun*, dont l'axe est un tube nommé *canon*, qui a son extrémité supérieure limée carré pour recevoir l'aiguille des minutes W (figures 1 et 6). Ce canon est à *frottement* sur l'axe de la grande roue moyenne H, et est entraîné par lui; mais il glisse sur lui lorsqu'on fait marcher l'aiguille W pour remettre la montre à l'heure, sans entraîner la grande roue moyenne, et par conséquent toutes les autres. Ce pignon engrène avec

La *roue de minuterie* X (figure 1 et 6), de 48 dents, dont l'axe est fixé sur la platine D, et dont le pignon *x* engrène avec

La *roue des heures* Y (figure 1 et 6), de 48 dents, dont l'axe est aussi un canon qui enveloppe celui du pignon commun, et qui tourne indépendant de lui; c'est sur ce canon limé carré à son extrémité moins élevée que celle du canon du pignon commun, qu'est fixée l'aiguille des heures Z.

Ainsi, au moyen du pignon commun W, qui est à la roue de minuterie X comme 1 est à 4, et du pignon *x* de cette roue, qui est à la roue des heures Y, comme 1 est à 3, cette dernière et son aiguille Z, bien que concentriques au pignon commun et à l'aiguille des minutes, ne fait qu'une révolution pendant douze révolutions de ceux-ci. Par conséquent l'une des aiguilles fait un tour en *une heure*, et l'autre en *douze heures*, lorsque la montre est réglée convenablement, comme nous le verrons plus loin.

Cette disposition au moyen de laquelle les deux aiguilles accomplissent leurs révolutions s'appelle *cadrature*, parce qu'elle est placée sous le cadran.

On emploie souvent une autre cadrature, dont nous devons donner aussi la description; elle est représentée figure 8.

La *roue de chaussée g*, adaptée au moyen d'un canon appelé *chaussée* qui porte l'aiguille des minutes sur l'arbre C de la grande roue moyenne, engrène avec

La *roue de minuterie h*, qui a le même nombre de dents qu'elle, et tourne par conséquent aussi vite, mais en sens contraire; son pignon *k* engrène avec

La *roue de canon p*, ainsi nommée parce que son axe est un canon traversé par la chaussée. La roue de canon *p* a douze fois plus de dents que le pignon *k*, d'où il résulte qu'elle tourne douze fois moins vite dans le même sens que la roue *g*, et que l'axe de la grande roue moyenne; c'est sur le canon de cette roue qu'est placée l'aiguille des heures.

Il est nécessaire qu'un mécanisme particulier serve à régler la vitesse du mouvement de la montre : car jusqu'ici nous n'avons indiqué que les moyens de faire marcher la montre uniformément, mais avec une vitesse quelconque, et il faut que cette vitesse elle-même soit déterminée pour servir à marquer les divisions généralement adoptées du temps.

On peut parvenir à ce résultat par deux moyens : soit en augmentant ou en diminuant la force du grand ressort, ce qui augmenterait ou diminuerait l'amplitude des arcs décrits par le mouvement alternatif du balancier; soit en augmentant ou en diminuant celle de la spirale du balancier, ce qui produirait le même résultat; c'est aussi le moyen qu'on emploie généralement.

La spirale *g* (fig. 3 et 7) est fixée sur la platine C par une de ses extrémités, et par l'autre à la verge du balancier. Si on la raccourcit, elle acquiert plus de force, et résiste plus énergiquement au mouvement du balancier, dont les oscillations sont moins grandes, par conséquent, plus nombreuses dans un temps donné, et la montre va plus vite; si on l'alonge, elle résiste moins, les oscillations du balancier ont plus d'amplitude, mais il en fait moins dans le même temps, et la montre va moins vite. Voici l'un des moyens qu'on emploie pour alonger ou raccourcir la spirale.

Un petit levier *z* (fig. 3), faisant saillie sur les circonférences intérieure et extérieure d'un anneau circulaire *r r*, qu'on peut considérer comme le centre de son mouvement, est percé d'un petit trou dans lequel passe le contour extérieur de la spirale. Une rainure circulaire est pratiquée dans la platine C, pour recevoir l'anneau *r r*, qui se trouve presque concentrique avec la verge du balancier. Un arc de cercle gradué, gravé sur la platine, sert à indiquer de combien on a fait marcher le levier *z*.

Supposons maintenant que la montre retarde : si l'on fait marcher le levier vers l'extrémité de l'arc de cercle marqué A (*avance*), une plus grande portion de la spirale sera interceptée par le petit trou du levier; elle se trouvera réellement raccourcie, car on ne peut mesurer sa longueur qu'à partir du levier qui empêche toute action de la part de la spirale, entre lui et le point où elle se trouve fixée à la platine C; la montre marchera donc plus vite qu'auparavant.

Si, au contraire, la montre avance, en faisant marcher le levier vers l'extrémité marquée R (*retard*), de l'arc de cercle, il laissera libre une plus grande portion de la spirale, le balancier fera de plus grandes oscillations, qui seront par conséquent moins nombreuses, et la montre marchera moins vite. Ainsi donc, en tâtonnant pendant quelque temps, on pourra parvenir à faire marquer l'heure juste à la montre.

Dans quelques montres, au lieu d'un trou pratiqué dans le levier pour recevoir la spirale, ce sont deux petites goupilles qui y sont plantées, et entre lesquelles la spirale est légèrement pincée, et au lieu de l'anneau *r r* on emploie une portion de roue, appelée rateau, montée sur un axe sur lequel peut s'adapter la clef de la montre.

Dans les montres soignées, les deux extrémités de la verge du balancier sont reçues dans des trous percés dans des pierres précieuses, dont la dureté est très grande. Chaque trou est formé de deux pièces; dans l'une est un trou cylindrique qui reçoit le pivot; l'autre une pièce plate qui recouvre ce trou, et contre laquelle s'appuie l'extrémité du pivot.

L'emploi de ces pierres présente cet avantage, qu'elles ne facilitent pas, comme le cuivre, l'épaississement des huiles, et que, par conséquent, la montre a moins souvent besoin d'être nettoyée. Dans les montres encore plus soignées, les roues dont le mouvement est le plus rapide, sont également montées sur pierres. Il en résulte un autre avantage; c'est que ces trous ne s'agrandissent pas comme dans les montres communes, où l'on est obligé de les reboucher tous les quatre ou cinq ans, pour en percer à leur place de plus petits.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

21 Septembre. — Fêtes des trompettes ou du premier jour de l'an chez les Juifs. On annonçait, au

bruit des fanfares, le premier jour de l'année civile ou du mois appelé *tisri*. Toute œuvre servile était défendue. On offrait, au nom de la nation, un holocauste composé d'un veau, de deux béliers et de sept agneaux; on joignait à ces offrandes de la farine et du vin.

21 Septembre 1558. — Charles-Quint, empereur et roi d'Espagne, meurt dans un monastère, où il s'était retiré après avoir déposé ses couronnes.

21 Septembre 1589. —Combat d'Arques (voy. p. 217).

21 Septembre 1639. — Mort de Meursius (Jean Ier), antiquaire hollandais. Son nom de famille était *de Meurs*. Il fut historiographe des états-généraux de Hollande, et plus tard professeur d'histoire à l'Académie de Sora. Il est auteur d'une *Histoire de Belgique* estimée.

—

22 Septembre 19 av. J.-C. — Le poète Virgile meurt à son retour d'Athènes; il est inhumé au-dessus de la grotte de Pausylippe (voyez page 104).

22 Septembre 1688. — Mort de Bernier, médecin et voyageur français. Il était fort recherché dans le siècle de Louis XIV; on l'appelait *le joli philosophe*.

—

23 Septembre 768. — Mort de Pepin-le-Bref, roi de France, fils de Charles Martel et père de Charlemagne.

23 Septembre 1339. — Gènes se soumet à l'autorité d'un doge; Bocca-Negra est élu.

23 Septembre 1822. — Mort de Michallon, peintre français. Parmi ses tableaux les plus estimés sont la *Vue du lac de Némi*, la *Mort de Roland*, la *Vue du Wetterhorn*, le *Passage de la Scheidegg*, et la *Vue de Frascati*.

23 Septembre 1823. — Mort de Steibelt, pianiste et compositeur. Il est l'auteur de la partition d'un opéra de *Roméo et Juliette*, donné à Paris au théâtre Feydeau.

—

24 Septembre 1541. — Mort de Paracelse, médecin, alchimiste et astrologue, né en 1493 près de Zurich (voyez page 94.)

24 Septembre 1813.— Mort de Grétry, compositeur français, né à Liége le 11 février 1741.

—

25 Septembre 1630. — Mort d'Ambroise Spinola, fameux capitaine, issu d'une des plus anciennes familles de Gênes. Il se mit au service du roi d'Espagne Philippe III avec son frère; il fut investi du commandement général des troupes espagnoles dans les Pays-Bas, et lutta avec succès contre Maurice de Nassau. Il fut ensuite envoyé dans le Montferrat pour combattre contre la France, et y mourut.

25 Septembre 1769. — Mort de Genovesi, métaphysicien et économiste italien, sous le pape Benoît XIV. Il professa à l'université de Naples.

—

26 Septembre 1494. — Mort d'Ange Politien, l'un des poètes qui ont fleuri en Italie sous les Médicis. Ses ouvrages sont écrits en grec, en latin et en italien.

26 Septembre 1829. — Mort de Pelletan, chirurgien français, auteur d'un ouvrage en trois volumes, sous le titre de *Clinique chirurgicale*.

—

27 Septembre 1736. — Mort de Duguay-Trouin, chef d'escadre et lieutenant-général sous Louis XIV.

27 Septembre 1808. — Mort de Vestris, danseur célèbre. Il était né à Florence, et s'appelait lui-même le *Diou dè la danse*. Il disait aussi : « Il n'y a que trois grands hommes dans le siècle : moi, Voltaire et Frédéric. »

CATANE, EN SICILE.



(Vue de la ville de Catane.)

La ville de Catania, que nous appelons Catane, est située sur la côte orientale de la Sicile, au pied du mont Etna, à 20 lieues de Messine, à douze ou 13 lieues de Syracuse. Elle a été fondée, suivant quelques auteurs, l'an 726 avant Jésus-Christ, par une colonie de Naxos, suivant quelques autres, l'an 704, par une colonie de Chalcédiens. Les Romains l'appelaient Catana et Catina. Charondas, célèbre législateur, y vivait vers 650 ans avant Jésus-Christ.

Trois fois le volcan l'a détruite, et trois fois elle a été reconstruite.

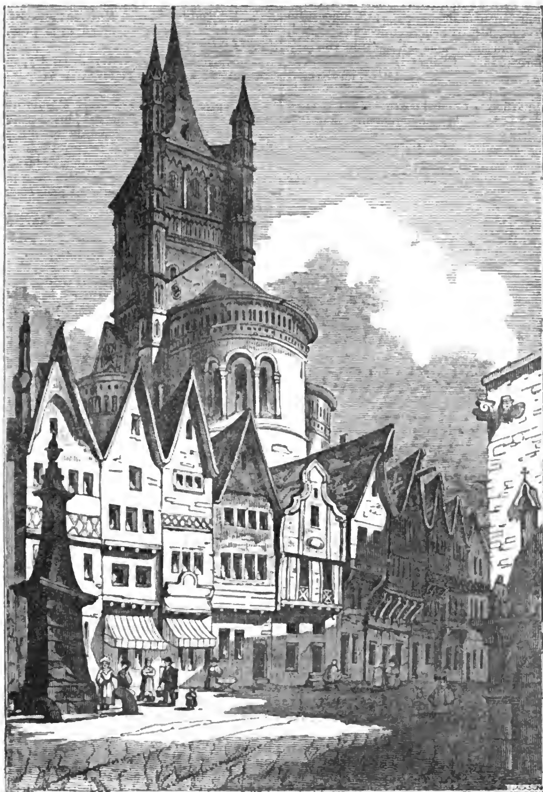
Au nombre des ruines de l'ancienne cité, on remarque l'amphithéâtre, les naumachies, le cirque, l'odéon, les tombeaux et les bains.

La Sicile a peu de villes qui soient comparables à Catane dans son état actuel. Ses places et ses rues, vastes et régulières, sont pavées en lave; ses monumens sont en général d'une architecture imposante. La cathédrale, fondée en 1094 par le comte Roger, est remarquable, quoique endommagée par les tremblemens de terre de 1603, de 1783 et de 1818. Le palais du sénat est également admiré. On compte 500 étudians dans l'université fondée par Alphonse d'Arragon. Les principales richesses de la ville consistent dans la fabrication des soieries, et dans le travail du succin ou ambre jaune, qu'on trouve sur la côte méridionale de l'île.

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Lachevardière, rue du Colombier, n° 30.

COLOGNE.



(L'Église de Saint-Martin, à Cologne.)

Cologne, ville des États prussiens, et chef-lieu de la province de Clèves-Berg, est bâtie en forme de croissant, sur la rive gauche du Rhin. Elle est située à 17 lieues et demie nord-ouest de Coblentz, et à 107 lieues ouest-sud-ouest de Berlin. C'est une ville fortifié et flanquée d'un bon nombre de tours : son nom, qui est en allemand *Koln*, paraît venir du mot latin *colonia*. Tacite parle souvent de la colonie romaine qui y avait été établie sous la protection d'Agrippa, gendre de l'empereur Auguste, et qui fut appelé *Colonia Claudia Agrippina*, en mémoire de l'empereur Claude, et d'Agrippine, femme et nièce de Claude, et fille de Germanicus. En 957, Othon le Grand déclara Cologne ville impériale, et depuis lors elle était au premier rang à la diète de l'empire. Dans le XIIIᵉ siècle, elle tint un rang considérable dans la ligue anséatique par ses richesses et par son commerce. En 1795, elle fut conquise par les Français, et elle devint, en 1801, chef-lieu d'un arrondissement du département de la Roer; en 1814, elle passa sous la domination prussienne.

La population de Cologne, en 1830, était de 65,145 habitans.

On ne peut point dire que la ville soit belle, car les rues sont étroites, irrégulières et boueuses, mais les édifices sont en grand nombre; on ne compte pas moins de trente-trois églises ou chapelles.

La cathédrale est remarquable, et domine les autres monumens, quoique ses deux tours soient inachevées, et que la plus élevée des deux n'ait été construite que

jusqu'à la moitié de la hauteur qu'on lui destinait; elle est soutenue par cent piliers. Derrière le maître-autel, on voit la chapelle des trois Mages. La châsse qui renferme leur corps est d'un travail curieux. Les noms des trois Mages, suivant la tradition, sont Gaspar, Melchior et Balthâsar; leurs ossemens, portés par la mère de l'empereur Constantin à Constantinople, auraient été ensuite transportés à Milan, et enfin à Cologne.

Dans l'église de Saint-Pierre, est exposé le martyre de cet apôtre, par Rubens. C'est un présent de ce célèbre peintre, qui était né à Cologne et avait été baptisé dans cette église. Ce tableau avait été transporté en France sous l'empire, et il fut renvoyé à Cologne à l'époque de la restauration.

L'église de Sainte-Ursule renferme, dit-on, les os des onze mille Vierges, martyres et compagnes de Marie; ces os sont réunis dans une seule chambre, disposés avec ordre, et ornés de guirlandes et de couronnes.

Au nombre des autres églises, on remarque celle de Saint-Martin, qu'on a représentée de préférence dans la gravure, moins à cause de sa beauté, que parce que sa position est pittoresque, et qu'elle donne une idée assez juste du style général de l'architecture de la ville.

Le portail de l'Hôtel-de-Ville est formé par un double rang de piliers de marbre.

On trouve dans le collége des jésuites une collection curieuse de vieilles peintures allemandes.

Cologne doit à sa situation d'entretenir des relations commerciales très productives avec Francfort-sur-le-Mein, et avec la Hollande. En 1822, 4415 navires sont entrés dans la ville, et 2832 en sont sortis. Les manufactures principales sont celles de tabac, de coton, de soie, de chandelles, d'eau-de-vie, etc.

L'*eau de Cologne,* que l'on compose maintenant partout en Europe, est fabriquée dans trente-quatre établissemens différens de la ville.

La Bibliothèque publique renferme 60,000 volumes.

MARINE. — N° 5.

DES DÉVIATIONS. — MONTRES MARINES.

Le caractère de notre recueil indique assez que nous ne prétendons pas décrire les drames de la vie de mer; aussi, dans les articles qui précèdent, a-t-on pu voir que notre but principal était de familiariser peu à peu nos lecteurs avec les détails techniques de la navigation. Nous continuerons dans cette voie, qui nous semble la plus propre à faire connaître la marine en réalité.

Nous avons déjà dit comment, avec le loch, on mesurait la vitesse du navire sur la surface des eaux; en y joignant la *boussole,* qui donne la direction dans laquelle on marche, on aurait tous les élémens nécessaires pour tracer chaque jour la position du navire sur une carte, si ces moyens n'étaient sujets à erreur.

Les erreurs proviennent de plusieurs sources : d'abord le *timonier,* qui est à la barre du gouvernail, ne peut éviter, soit à cause du mouvement de la lame, soit à cause des oscillations continuelles dans la direction du vent, de laisser prendre au navire quelques *élans* à droite ou à gauche; en outre, l'aiguille de la boussole est souvent déviée de sa position régulière par les masses de fer logées dans le bâtiment. Par ces causes principales, la direction de la route se trouve altérée, et lorsque le marin croit avoir fait, en 24 heures, 48 lieues vers le nord, il n'a réellement couru qu'au nord 5° dans l'est, ce qui, à la fin de la journée, l'a jeté à 3 lieues plus à l'est qu'il ne l'estime sur sa carte. Les erreurs du loch sont plus considérables, d'abord à cause des variations de la brise, qui, dans l'intervalle des momens où on mesure la vitesse, peut *fraîchir* ou *mollir,* et ensuite à cause de l'imperfection même du procédé.

Mais une cause d'erreur qui peut avoir une influence plus grande que les précédentes est celle des courans : le loch est muet pour les indiquer; car le triangle de bois qui, sur la surface de la mer, demeure immobile relativement au navire, est lui-même aussi entraîné par le courant. Quand on est sur une rivière, l'inspection des rives suffit pour faire apprécier le mouvement des eaux qui nous emportent; mais à la mer tous les points se ressemblent : il n'est pas rare de rencontrer des courans qui filent 6 nœuds ou 2 lieues à l'heure. Supposons le navire soumis seulement pendant 6 heures à une pareille impulsion qui le dévie dans l'est, et à la fin de la journée il sera encore jeté de 12 lieues à l'est de la route qu'il croit suivre.

Que la navigation dure quelques semaines et que des erreurs semblables aient lieu de temps à autre, et voilà un pauvre navire! Voyez-le : il vogue avec assurance, pendant la nuit, sur une belle mer; dans trois jours il compte entrer au port; le capitaine fait un songe doré; il calcule le produit d'un voyage où il s'est donné tant de fatigues, et se repose en contemplant ses joies futures... Hélas! réveillé brusquement par une secousse épouvantable et un long craquement, il n'a que le temps de sauter à bas de son hamac pour être noyé dans sa chambre par l'eau qui s'engouffre de toutes parts. Le navire a touché et s'est crevé sur la pointe avancée d'une île qu'on croyait à 100 lieues dans l'est; il a coulé au pied des roches, et le matin, au premier jour, ses mâts, s'élevant de quelques pieds hors de l'eau, appelleront les bateaux des pêcheurs. On s'empressera autour, on cherchera à découvrir le nom, on préparera des moyens de sauvetage; mais les morts restent au fond, la mer garde ses proies; et au coup de vent de la nuit prochaine, ces *espars* élancés avec ces vergues noires, qui s'élevaient comme des croix sur une tombe, auront disparu et ne pourront plus dire : *C'est là qu'ils dorment, ceux que vous pleurez.*

La première ressource que le navigateur ait à sa disposition pour rectifier tant d'erreurs, est de prendre à midi la *hauteur* du soleil au-dessus de l'horizon; par un calcul très simple il en conclut sa *latitude :* ainsi chaque jour il sait sur quel parallèle il se trouve, et corrige l'erreur de la route dans la direction nord ou sud. Mais l'erreur dans la direction est et ouest, quoiqu'un peu diminuée, n'en demeure pas moins incertaine : il faudrait connaître sa longitude, ce qui est beaucoup moins aisé. Nous allons voir comment cela peut s'obtenir.

Chacun a appris, dans ses élémens de géographie, qu'une ville située à 15°, par exemple, de longitude ouest de Paris, ne compte que 11 heures du matin quand il est midi à Paris; que le contraire a lieu pour les points situés dans l'est; et qu'ainsi Archangel, situé par 38° 23' 15" de longitude est, compte 2 h. 33 m. 33 s. quand on sonne midi à Paris. Ainsi, pour connaître sa longitude, il suffirait au navigateur de savoir au juste l'heure qu'il est à bord à un instant précis, et l'heure qu'il est en ce même instant à Paris. Or, l'heure du bord est facile à obtenir, en mesurant, à un instant convenable de la journée, la hauteur du soleil au-dessus de l'horizon; et quant à l'heure que Paris compte à l'instant de cette mesure, on l'obtient au moyen d'une montre qu'avant le départ de France on a exactement réglée sur l'heure de Paris.

On voit que tout repose sur la bonté de la montre; aussi les marins ne peuvent-ils connaître leur longitude que depuis le grand perfectionnement apporté aux chronomètres. A dater de cette époque les naufrages ont beaucoup diminué; mais il faut de bonnes montres. En effet, 4 minutes d'erreur dans l'heure de Paris donnent en longitude une erreur de 1°, qui vaut 20 lieues marines sur l'équateur. Or, si tous ceux qui vont à midi régler leurs montres sur le canon du Palais-Royal ou à

l'horloge des Tuileries les laissaient librement marcher pendant trois ou quatre mois sans toucher aux aiguilles, ils pourraient voir de combien de vingtaines de lieues ils courraient risque de s'égarer avec leurs chronomètres de poche. Aussi les bonnes montres marines se vendent 2,000, 2,400, et jusqu'à 3,000 francs; en Angleterre, l'Amirauté a donné des prix de 50,000 francs aux meilleures. Quand on songe que sur la foi d'un tel instrument peut reposer le salut de 1,200 hommes et d'un vaisseau qui a coûté 3 millions, on reconnaît que la dépense nécessaire pour en fournir tous les navires serait une grande économie.

Il ne faudrait pas, cependant, se fier exclusivement à des machines aussi délicates, sujettes à de nombreux accidens; mais heureusement qu'il y a des astres au ciel. L'astronomie a fait de tels progrès de précision depuis la fin du siècle dernier, qu'elle peut donner aux marins des *tables* où sont calculées, pour chaque jour, et pour les diverses heures du jour, *comptées à Paris*, les distances du centre de la lune au soleil et à quelques étoiles remarquables; si donc le navigateur peut obtenir, à un instant précis de la journée, la distance de la lune au soleil, par exemple, il cherchera dans les tables l'heure de Paris qui correspond à cette distance, et se trouvera dans le même cas que si une montre la lui avait donnée; en comparant cette heure à celle du bord il aura sa longitude.

On voit qu'à la rigueur on peut se passer de montre, puisqu'on en a une perpétuelle au ciel; mais les observations de distances sont délicates, demandent des instrumens très précis, des calculs longs et compliqués, et requièrent d'ailleurs des circonstances favorables, soit dans l'atmosphère, soit dans les positions respectives des astres; aussi sont-elles surtout employées dans les voyages ordinaires pour justifier ou vérifier les montres, et celles-ci, pouvant donner deux fois par jour la longitude, sont seules d'un usage pratique.

Les détails qui précèdent sont un peu arides; mais en arrêtant sa pensée sur leur conclusion, on admire les pas immenses qu'a accomplis la science depuis l'époque où le marin n'osait naviguer qu'à la vue des terres, côtoyant les rivages, glissant de cap en cap, mouillant de baie en baie, et ne jetant qu'un timide coup d'œil vers ce séjour mystérieux de l'ouest, retraite sacrée où chaque soir le soleil allait prendre son repos. Aujourd'hui, lancé sur la surface unie des eaux, où sa trace s'efface comme disparaît celle de l'aigle dans l'air, il met fièrement le cap vers une île située à 1,500 lieues de distance, et malgré les vents, les calmes, les courans, il arrive en vue du port avec une pleine assurance. Le soleil, les étoiles, la lune, voilà ses guides fidèles; chaque jour il les interroge, et dans leur course muette il sait lire chaque jour au ciel la réponse favorable.

SEPTEMBRE.

Ce mois conserva toujours, chez les Romains, le nom de *September*, qui désignait la septième place qu'il occupait d'abord dans le calendrier de Romulus, quoiqu'il devînt dans la suite le huitième et le neuvième, et qu'on eût tenté de l'appeler *Tiberius* en l'honneur de Tibère, *Germanicus* en l'honneur de Domitien, *Antoninus* en l'honneur d'Antonin-le-Pieux, *Herculeus* en l'honneur de Commode, et *Tacitus* en l'honneur de l'empereur Tacite. Les Égyptiens appelaient ce même mois *Paophi*, et les Grecs *Boedromion*. C'est à l'équinoxe d'automne que la Grèce célébrait tous les ans les petits mystères et tous les cinq ans les grands mystères d'Éleusis. A Rome, le mois de septembre était sous la protection de Vulcain; le jour des ides, le dictateur ou le premier magistrat attachait au capitole le *clou sacré*.

Ausone dit: «Septembre cueille les grappes; c'est en ce mois que les fruits tombent. Il se plaît à tenir en l'air un lézard attaché par la patte, et qui s'agite avec grâce.»

LA GUERRE DE SEPT ANS.

Ce fut dans cette guerre, de 1756 à 1763, que Frédéric II, roi de Prusse, déploya avec éclat tout son génie militaire. Allié avec l'Angleterre, il combattit contre la France, l'Autriche, la Russie et la Suède. L'Autriche, jalouse de l'élévation de la monarchie prussienne, voulait la détruire, et parvint à entraîner dans son alliance la France son ennemie, par l'espoir d'un partage des états du roi de Prusse. La guerre fut signalée par des alternatives de succès et de défaites de part et d'autre. Malgré sa faiblesse numérique, Frédéric se défendait avec énergie contre ses ennemis, et parvint à les vaincre, à force d'audace et de rapidité dans l'exécution, à Prague, à Rosback, à Lissa, à Zorndorf. Frédéric perdit en 1758 sa conquête de la Silésie, mais il la reprit en 1760 par les batailles de Torgau et de Liegnitz. Les Français, malgré quelques succès remportés, furent généralement malheureux dans cette campagne: ils n'y gagnèrent aucun avantage. Un des traits de bravoure célèbres de cette guerre fut, en 1760, le dévouement du chevalier d'Assas. Rencontré dans un avant-poste par l'ennemi, au milieu des brouillards qui en cachaient l'approche aux Français, d'Assas, placé sous les baïonnettes prussiennes, cria le signal à ses compatriotes, et tomba percé de coups.

Les victoires de Frédéric, la mort de George II, roi d'Angleterre, et la démission de William Pitt; la mort d'Elisabeth, impératrice de Russie, et l'élévation de Catherine II, qui se déclara neutre, mirent fin à cette guerre. Par les traités de paix de Hambourg et de Hubertsbourg, Frédéric resta maître de ses conquêtes, et garantit la grandeur de la nouvelle monarchie en partie créée par son génie.

LE LAC PAVIN,

(DÉPARTEMENT DU PUY DE DOME.)

Les travaux des naturalistes français ont démontré qu'une partie des montagnes de la France ont brûlé, dans une époque fort reculée, comme on voit brûler aujourd'hui l'Etna et le Vésuve, et ont couvert des régions entières de laves et d'autres matières volcaniques. C'est particulièrement dans le midi de la France, en Auvergne, dans le Vivarais, le Velay et le Languedoc, que les traces de feux volcaniques se manifestent. Mais les feux souterrains se sont éteints; les siècles ont fermé les cratères, et vous voyez maintenant de riches moissons, des cités florissantes sur ces couches de laves; vous voyez des lacs frais et rians au fond de ces cratères qui vomissaient la destruction et la mort.

Les trois chaînes de montagnes qui traversent l'Auvergne, celle du Dôme, du Cantal et de Dor, n'ont été presque formées que de volcans. C'est sur la cime du Mont-Dor que se trouve placé le lac Pavin; il est par sa forme et par sa position, une des plus belles et des plus singulières curiosités de la France. Ce lac occupe le cratère d'un ancien volcan; sur ses bords s'élève un magnifique rideau de verdure, haut d'environ 125 pieds, qui le suit dans tous ses contours. Quoique cette ceinture ait un talus si escarpé qu'on ne peut y marcher sans risquer de tomber dans le lac, elle est cependant couverte de pelouse. A l'époque où le volcan était en action, il existait dans sa couronne une échancrure par laquelle s'écoulaient les substances liquides et fluides qu'il vomissait. C'est par cette échancrure que le lac

déborde; l'eau y coule sur un lit de laves qui forme une sorte de déversoir. Du banc de laves, elle tombe en cascade dans un canal qu'elle s'est creusé sur le penchant de la montagne, et, gagnant un vallon que traverse le ruisseau de la Couse, elle va se jeter avec lui dans l'Allier, près d'Issoire.

A mesure que le rideau de verdure approche de la digue de laves, il diminue insensiblement de hauteur et



(Le lac Pavin.)

vient se confondre avec elle; de cette sorte, l'ouverture, qui n'eût été qu'un objet extraordinaire si elle avait été taillée verticalement dans ce mur de 120 pieds, devient, par cette pente douce, d'autant plus agréable que c'est par là que l'on monte au lac.

Le bord inférieur du bassin forme une espèce de banquette horizontale, qui, d'un côté, tient au rivage, et de l'autre s'avance à 12 ou 15 pieds sous l'eau. Cet espace est couvert de fragmens de laves, posés les uns auprès des autres comme un pavé naturel. Le cratère n'a point de talus, comme le ferait supposer sa forme d'entonnoir: il s'enfonce tout-à-coup perpendiculairement, on ne voit plus que de l'eau, et le lac est un abîme. Sur ses bords il n'existe ni joncs, ni plantes aquatiques, ni bourbier, ni limon, rien qui annonce le marécage. La limpidité des eaux est admirable : elles conservent toute leur beauté dans leur chute, tant qu'elles coulent sur le penchant de la montagne; mais elles paraissent troubles dans leur jonction avec la Couse. En hiver, cette eau gèle à une grande épaisseur: on peut alors se promener sur l'abîme, et profiter de cette circonstance pour exploiter les bois.

La détonation d'un coup de fusil dans la circonférence du lac produit un bruit qui dure plusieurs secondes, parce qu'il circule autour du bassin et revient à l'endroit d'où il est parti.

Après de grandes difficultés, on est parvenu à sonder le fond de ce lac, et l'on a trouvé 288 pieds de profondeur.

A 186 pieds au-dessus du lac Pavin et à 700 toises de distance, on voit une autre curiosité du pays, nommée *le Creux de Soucy* : c'est une espèce de puits naturel, ou plutôt une ancienne cheminée volcanique, dont le fond se trouve maintenant rempli d'eau ainsi que le Pavin.

LE MICROSCOPE.

(Deuxième article. — Voyez page 145.)

POLYPES VUS AU MICROSCOPE.

Les polypes sont des animaux que l'on peut multiplier par section, et en quelque sorte de bouture. Cette singulière faculté suppose que le corps de ces animaux est de même texture dans toute son étendue, que toutes ses parties sont susceptibles des mêmes transformations. On ne peut y trouver rien qui ressemble à des os, ni à l'enveloppe solide des insectes et des crustacés : tout y doit être membraneux, et d'une structure aussi simple que le permettent les fonctions du mouvement, de la nourriture et de la génération.

Les polypes connus sont habitans des eaux. Dans la mer quelques espèces atteignent une longueur de plusieurs pieds, tandis que d'autres sont à peine visibles, et ne peuvent être bien observés qu'à l'aide d'une forte loupe ou d'un microscope. Ces petits animaux ne vivent pas isolés dans les eaux; leur frêle structure ne résisterait pas aux chocs des vagues, aux frottemens contre les sables, et aux autres causes de destruction qu'ils ne pourraient éviter. Il leur faut un lieu de retraite, une demeure où ils soient en sûreté, et d'où ils fassent sortir les bras ou tentacules destinés à rechercher, saisir les alimens, et les porter à la bouche. Mais ces demeures individuelles seraient elles-mêmes trop destructibles, si elles n'étaient réunies, mises en contact pour se soutenir mutuellement, et en assez grand nombre pour former un corps capable de résistance. Les petites espèces de polypes marins sont donc essentiellement des troupes de constructeurs, et les édifices qu'elles élèvent sont quelquefois immenses; dans la mer du Sud, elles ont formé ces îles de coraux autour desquelles la sonde ne peut atteindre le fond, et qui ne sont autre chose que le sommet d'une colonne qui s'élève de quelques pieds au-dessus des flots. D'autres espèces se bornent à des ouvrages de moindres dimensions, et ne font que des *corallines*, des éponges, des concrétions que l'on a prises d'abord pour des plantes, et que l'on nomme lithophytes, etc. Nous passerons en revue quelques unes de ces intéressantes constructions.

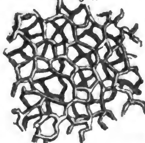


Fig. 1.

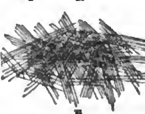


Fig. 2.

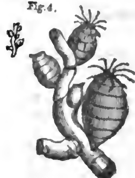
La fig. 1 représente le tissu d'une éponge vu au microscope. Pour ces observations, il faut que l'instrument ne grossisse pas trop les objets. Les espaces vides entre les mailles de ce réseau sont les loges des habitans qui ont péri, tandis que leurs habitations, de nature calcaire ou cornée, étaient susceptibles d'une très longue durée.

On rencontre souvent, parmi des plantes marines,

une sorte d'éponge très fine, dont la partie représentée en A (fig. 2), paraît, au microscope, telle qu'on la voit en B. Ce sont des aiguilles d'une finesse extrême, mais très raides, qui se croisent dans toutes les directions, et blessent les doigts du curieux qui les manie imprudemment. Quoique les piqûres soient peu profondes, leur multitude cause une irritation assez douloureuse.



Les *corallines* sont des lithophytes que l'on trouve abondamment dans toutes les mers, et dont toutes les espèces ne sont pas encore connues. Voici quelques unes de celles qu'on peut recueillir sur nos côtes, et à côté de chacune on a figuré les animaux qui les construisent.





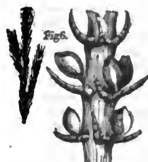
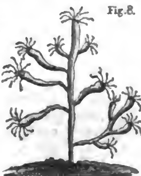


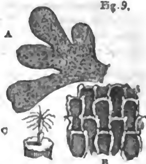


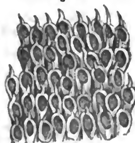
Fig. 3. — Sertulaire de Linnée (*Sertularia Panila*).
Fig. 4. — Tamaris de mer (*Polyzonius*)
Fig. 5. — Arête de hareng (*Halecyna*).
Fig. 6. — Antenne d'écrevisse, barbe de mer (*Antennina*).
Fig. 7. — Coralline à lendes (*Lendigera*).

On voit dans la fig. 8 la célèbre *hydre brune*, grossie par le microscope. Ce polype d'eau douce a été le sujet de nombreuses expériences, que les naturalistes ont faites sur sa reproduction, au moyen des parties qu'ils en détachaient. De quelque manière qu'on l'ait découpée, chaque fragment conservait la vie, et devenait bientôt un animal complet. On a même essayé de mettre en dedans les parties extérieures, en retournant l'animal comme un sac; il a vécu dans cet état, et les parties qui étaient en dehors sont devenues un nouveau canal alimentaire. On l'a représenté chargé de sa progéniture, afin de donner une idée du mode naturel de sa propagation; dans son ensemble, il ressemble assez bien à un arbrisseau dont la *tige* couronnée par des filets est l'animal complet, producteur des *rameaux* qui sont sa postérité.



Les plantes marines qui ont végété quelque temps dans une eau tranquille se couvrent souvent d'une incrustation calcaire qui, vue avec une forte loupe, paraît criblée de petits trous : ce sont les loges de polypes nommés *escares* (*flustra* de Linnée); ils constituent un

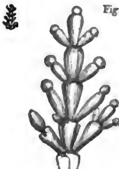




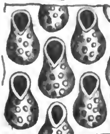
genre subdivisé en plusieurs espèces, dont deux sont représentées par les fig. 9 et 10. La première est l'escare folié (*flustra foliacea*) : on en voit un fragment de grandeur naturelle en A; les trous, grossis par le microscope, sont dessinés en B, et l'animal en C. La fig. 10 est l'image agrandie des pores de l'escare chevelu.

Fig. 11. — Axe calcaire d'une coralline très commune sur les côtes de la Manche.
Fig. 12. — Coralline couverte de petits coquillages.
Fig. 13. — Coralline ou escare *cruche* de la mer Rouge.
Fig. 14. — Animal de cette coralline, vu au microscope.

Le corail rouge du commerce, que la bijouterie met en œuvre sous tant de formes, est aussi l'ouvrage d'une espèce de polype; mais celle-ci est bien peu répandue, en comparaison de celles qui élèvent des îles dans des mers d'une immense profondeur, et font sortir du sein









des eaux ces terres nouvelles dont les végétaux s'emparent, qui offrent d'abord aux phoques, aux tortues et aux oiseaux de mer un asile où ils vivent en paix, jusqu'à ce que l'homme vienne les troubler et s'emparer de leur habitation. Le long des côtes, des rescifs quelquefois très dangereux sont encore une œuvre de ces légions de polypes, qui, de concert avec les testacées, semblent menacer de combler le bassin actuel des mers, et de forcer l'océan à envahir des terres qu'il couvrit autrefois, mais qu'il laissait à découvert depuis longtemps. C'est ainsi que certains changemens se prépa-

rent lentement et sans bruit, par des causes presque invisibles. Les animaux marins ont peut-être autant de part que les volcans aux différentes transformations des couches superficielles de la terre.

STATISTIQUE.

BASSIN DE LA LOIRE.

(Dernier article. — Voyez page 269.)

Sous ce titre, nous ne prétendons pas exposer la statistique, ou même un résumé de la statistique des dix-neuf départemens que nous avons compris dans le bassin de la Loire. Notre intention est seulement de donner sur la vie moyenne et la richesse de ces départemens quelques aperçus appuyés par des chiffres. Nous avons calculé approximativement la vie moyenne, d'après le procédé indiqué par Laplace, qui consiste à diviser la population totale par le nombre des naissances annuelles. Quant aux autres chiffres du tableau que nous offrons, ayant été (à l'exception des moyennes que nous avons déduites) tirés du budget ou de l'Almanach royal, ils sont officiels, et comme tels, méritent la confiance qu'on attache à ces publications.

NOMS des DÉPARTEMENS.	VIE MOYENNE, calculée sur les 8 ans compris entre 1822 et 1829 inclusivemt. (A. M. J.)	CENTENAIRES morts dans les 7 ans compris entre 1824 et 1830 inclusivemt.	SUPERFICIE en hectares.	REVENU TERRITORIAL en francs.	PRODUIT MOYEN de l'hectare. (Fr. C.)	POPULATION au 1er janvier 1832.	TOTAL GÉNÉRAL des recettes du trésor en 1832.	RECETTE MOYENNE par habitant. (Fr. C.)	NOMBRE DES ÉLECTEURS en 1832.	NOMBRE D'HABITANS représentés par un électeur.
MAINE-ET-LOIRE	38 02 11	2	718,807	23,979,000	33 36	467,871	11,104,026	23 70	2,270	206
DEUX-SÈVRES	37 10 20	14	585,273	13,849,000	23 66	294,850	5,747,475	19 50	1,412	208
INDRE-ET-LOIRE	36 10 19	0	612,679	14,978,000	24 44	297,016	7,765,125	26 20	2,249	234
VIENNE	35 00 28	3	689,083	12,082,000	17 53	282,731	6,012,261	21 30	1,672	167
LOIRE-INFÉRIEURE	34 10 07	20	706,285	18,904,000	26 90	470,093	27,040,954	57 50	2,029	231
VENDÉE	34 09 27	17	675,458	15,607,000	23 10	330,330	6,671,303	20 10	1,374	240
MAYENNE	34 07 23	3	518,863	13,993,000	26 77	352,586	6,686,211	18 90	1,443	244
SARTHE	33 10 03	3	639,276	19,596,000	30 65	457,372	10,538,207	23 00	2,262	202
CREUSE	33 08 27	7	579,455	6,812,000	11 75	265,384	3,733,688	14 20	783	339
HAUTE-LOIRE	33 00 15	4	495,784	10,409,000	20 99	292,078	4,319,731	14 80	992	294
LOIR-ET-CHER	30 04 14	0	603,116	11,721,000	19 43	235,750	5,968,150	25 30	1,449	162
SAÔNE-ET-LOIRE	30 01 03	10	857,678	25,145,000	29 31	523,970	11,486,053	21 90	2,894	181
INDRE	30 00 26	2	701,661	9,944,000	14 17	245,289	5,318,998	21 70	1,083	227
ALLIER	30 00 19	15	742,272	13,139,000	17 70	298,257	6,444,045	21 60	1,464	203
LOIRET	29 10 21	1	675,191	17,516,000	25 20	305,276	14,001,284	45 80	2,339	130
HAUTE-VIENNE	28 11 25	18	558.078	8.189,000	14 67	285,130	5,103,607	17 90	1,499	123
NIÈVRE	28 09 13	23	686,619	12,500,000	18 20	282,521	6,256,758	22 10	1,037	272
CHER	27 06 11	0	740,125	9.985,000	13 49	256,059	5.309,013	21 10	1,088	235
LOIRE	26 02 09	11	496,000	14,368,000	28 97	391,216	7.919.638	20 20	1,664	235
		153	12,281,603	272,716,000		6,333,799	157,426,525		31,002	

Ainsi le bassin de la Loire, dont la superficie est de 12,281,603 hectares, le revenu territorial de 272,716,000 fr., les recettes du trésor de 157,426,525 fr., le nombre des électeurs de 31,002, a vu mourir en sept années 153 centenaires, ou plus de 21 par an. La vie moyenne y est de 32 ans 4 mois 12 jours, le produit moyen de l'hectare de 22 fr. 12 cent.; la recette moyenne du trésor, par individu, de 24 fr. 03 cent., et le nombre moyen d'habitans représentés par un électeur de 217. En examinant notre tableau, on voit de suite que la vie moyenne n'est pas en rapport avec le nombre des centenaires ou la longévité; car cette dernière n'est qu'un heureux accident pour quelques personnes, accident qui dépend de leur bonne constitution, tandis que la vie moyenne, au contraire, est en rapport direct avec la fertilité et la salubrité du pays, la propreté, la richesse et l'instruction du peuple en masse. Cela est si vrai, que les cinq départemens où la vie moyenne est la plus longue, n'ont fourni que 39 centenaires, tandis que ceux où elle est la plus courte en ont eu 53. Les cinq premiers départemens sont : Maine-et-Loire, Deux-Sèvres, Indre-et-Loire, Vienne, et Loire-Inférieure, qui, heureusement placés à l'embouchure de ce fleuve, font un grand commerce, jouissent d'un territoire fertile, offrent à leur population une nourriture abondante, et présentent au voyageur tout ce qui constitue l'aisance d'un peuple; aussi leur vie moyenne dépasse-t-elle de beaucoup celle que les statisticiens assignent à la France entière. Les cinq derniers départemens sont : 1° le Loiret, dont la partie méridionale se compose de la malheureuse Sologne, tandis que la partie orientale est couverte d'étangs, et sillonnée par les canaux de Loing, d'Orléans et de Briare, dont les eaux, presque toujours stagnantes, sont souvent contraires à la salubrité des environs. Quelques personnes donnent aussi pour raison du peu de durée de la vie dans ce département, l'usage où sont les habitans d'Orléans de ne se marier qu'entre parens; 2° la Haute-Vienne, dont la population occupant un sol ingrat ou mal cultivé, sous une température humide, froide et inégale, ne se nourrit que de châtaignes, de sarrasin ou de pommes de terre; 3° la Nièvre, qui, renfermant un grand nombre d'étangs répandus sur tout son territoire, joint à cette cause

d'insalubrité une autre qui n'est pas moins meurtrière, nous voulons parler des flotteurs de l'arrondissement de Clamecy, qui ont constamment les pieds dans l'eau; 4° le Cher, dont la partie septentrionale est habitée par la population chétive de la Sologne, tandis que les environs de Bourges renferment plusieurs marais, et que l'arrondissement de Saint-Amand-Montrond contient de nombreux et d'immenses étangs, surtout dans les cantons de Lignières et de Nérondes; 5° enfin, la Loire, habitée par des mineurs dont le travail est loin d'être favorable à la santé, et dont l'arrondissement de Montbrison compte des étangs, de peu d'étendue, il est vrai, mais en très grand nombre. Les cinq premiers départemens ont donné, en vie moyenne, 36 ans 6 mois 29 jours; en revenu territorial, 83,792,000 fr.; en recette du trésor, 57,669,841 fr.; et en électeurs, 9694; les cinq derniers n'ont donné que 28 ans o mois 1 jour, en vie moyenne; en revenu territorial, 62,558,000 fr.; en recette du trésor, 38,390,298 fr.; en électeurs 7627; quoique la population ne soit inférieure dans ces derniers que de moins d'un cinquième, et la superficie de moins d'un vingtième seulement. D'où nous pouvons conclure que, dans le bassin de la Loire, la vie moyenne comparée est en raison directe de la richesse.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

28 Septembre 1582. — Mort de George Buchanan, né en Écosse, l'an 6 du XVI° siècle. Élevé à Paris, il fut successivement soldat, professeur, gouverneur du jeune comte de Cassils, et précepteur du comte de Murray, fils de Jacques V. On croit qu'il fut aussi le précepteur de Montaigne. Il demeura long-temps près de Marie-Stuart. Les états le nommèrent précepteur de Jacques VI d'Écosse. Pendant les dernières années de sa vie, il composa une Histoire d'Écosse: il mourut pauvre.

28 Septembre 1742. — Mort de Massillon, prédicateur français. Le Carême qu'il prêcha devant Louis XV, et qui est resté sous le nom de *Petit carême*, l'a surtout rendu célèbre.

—

29 Septembre 490 avant Jésus-Christ. — Bataille de Marathon. Dix mille Athéniens conduits par Miltiade, et mille Platéens, délivrent la Grèce des Perses, au nombre de cent dix mille hommes.

29 Septembre 1809. — Mort de Dupuis, auteur de mémoires sur *l'Origine du zodiaque et des constellations*, sur *les Douze travaux d'Hercule*, et de *l'Origine de tous les cultes*.

29 Septembre 1820. — Naissance du duc de Bordeaux.

—

30 Septembre 420. — Mort de saint Jérôme. Né de parens riches et chrétiens, c'est à Rome qu'il étudia les belles-lettres et qu'il reçut le baptême. Il voyagea en Italie, en Grèce, à Constantinople, en Palestine, en Egypte, et vécut long-temps dans les déserts de Syrie. Ses lettres, qui sont conservées, révèlent une science et une éloquence remarquables.

30 Septembre 1791. — Acceptation de la constitution de 1791, et clôture de l'assemblée constituante en France.

—

1er Octobre 553. — Mort de Teia, dernier roi des Ostrogoths. La domination des Ostrogoths en Italie durait depuis 60 ans. Dans cette courte période, sept souverains se succédèrent: Théodoric fut le premier, Téia fut le huitième et dernier. En 554, les Ostrogoths, affaiblis, se soumirent au joug de l'empire romain ou évacuèrent l'Italie.

1er Octobre 1684. — Mort de Pierre Corneille, le plus grand auteur dramatique français.

1er Octobre 1791. — Ouverture de l'Assemblée législative.

—

2 Octobre 1629. — Mort du cardinal de Bérulle, fondateur de la congrégation de l'Oratoire, institution dont le but était de réformer l'esprit et la discipline du clergé.

—

3 Octobre 1569. — Bataille de Montcontour en Poitou. L'Amiral Coligny est vaincu par le duc d'Anjou. Le jeune Henri, prince de Navarre, alors âgé de seize ans, commandait 4000 chevaux. Ses conseils auraient pu donner la victoire à l'armée des huguenots, mais on ne les suivit pas.

—

4 Octobre 1660. — Mort de l'Albane, peintre italien. Condisciple du Dominiquin et du Guide, il étudia avec eux dans les ateliers de Calvar et des Carraches. Le Musée de Paris possède quelques unes de ses compositions les plus remarquables. Son genre est suave et pur.

4 Octobre 1815. — Mort d'Oberkampf, manufacturier français, fondateur de la manufacture de toiles peintes de Jouy, et de la manufacture de coton d'Essone. Il était né dans le marquisat d'Anspach, le 11 juin 1730. Louis XVI lui conféra des lettres de noblesse: en 1790, le conseil-général du département de Seine-et-Oise lui décerna une statue; Napoléon lui offrit une place au sénat; il refusa; mais il accepta la croix d'honneur que l'empereur détacha de sa boutonnière. Un jour Napoléon lui dit: « Vous et moi nous faisons une bonne guerre aux Anglais, vous par votre industrie, et moi par mes armes. » Il ajouta: « C'est encore vous qui faites la meilleure. »

LE PAPYRUS.

Les Grecs donnaient le nom de *papyrus* à une plante qui fut très long-temps en possession de recevoir les caractères de l'écriture, avant l'invention du papier de chiffon tel qu'on le fabrique aujourd'hui. C'est une plante aquatique classée parmi les *cypéracées*, et qui paraît confinée dans le bassin du Nil, quoique les anciens naturalistes assurent qu'elle est aussi dans l'Inde, et qu'on ait trouvé dans l'île de Madagascar une espèce analogue, et propre aussi à la préparation d'une sorte de papier. Le *papero* de Sicile a été confondu long-temps avec le papyrus égyptien, quoiqu'il en diffère surtout par sa petitesse, car il n'atteint guère que 7 pieds de hauteur, tandis que celui d'Égypte s'élève jusqu'à 15 pieds. La tige de celui-ci est triangulaire, de la grosseur du poignet vers le bas, et se termine en pointe au sommet, où elle se charge d'un panache ou chevelure en parasol et d'un épi en forme de thyrse; les feuilles sont radicales, et ressemblent à celles du ruban d'eau (*sparganium*).

Les anciens Égyptiens employaient le papyrus à plusieurs usages, dont le principal était la préparation du papier avec la tige et les feuilles. Les racines étaient un combustible très utile dans ce pays surchargé de population, où le bois était rare; la même matière fournissait aussi des vases et quelques ustensiles de ménage. Les parties de la tige et des feuilles que la fabrication du papier n'avait pas employées étaient tissues et façonnées de diverses manières, dont une des plus remarquables était la construction de barques très légères, très solides, et qui mettaient, disait-on, les

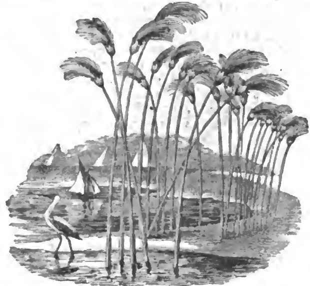
navigateurs en sûreté contre les attaques des crocodiles. La partie inférieure de la plante contenait une substance succulente que l'on mangeait. Enfin le liber était une matière textile dont on faisait des toiles plus ou moins fines, des voiles, des couvertures de lits, des cordages.

Ce fut, dit-on, à Memphis que l'on fit pour la première fois avec le papyrus des feuillets souples, unis, propres à recevoir l'écriture et à former des livres. Mais il est difficile d'assigner l'époque précise de cette invention. Quoique les procédés de cet art fussent très simples, il devait exiger un assez long apprentissage, car le succès de l'opération dépendait de l'adresse de l'ouvrier et de son esprit d'observation. Les tiges de papyrus étaient coupées de la longueur que l'on voulait donner aux feuillets; on séparait avec une aiguille les pellicules dont ces tiges sont formées, on les étendait sur une table où elles étaient lavées, polies, ajustées les unes contre les autres pour qu'elles se touchassent exactement, et prissent une forme rectangulaire, dont les dimensions étaient fixées selon l'espèce de papier que l'on voulait faire. D'autres pellicules étaient ajustées de la même manière sur celles-ci, et collées s'il était nécessaire; le plus souvent elles retenaient assez de parties mucilagineuses pour adhérer les unes aux autres sans addition de colle. Lorsque les feuillets avaient pris ainsi l'épaisseur et la solidité convenables, on achevait de les polir; on obtenait ainsi un papier très durable, et d'une grande blancheur. Les plus beaux feuillets étaient fabriqués avec les couches du milieu des tiges de papyrus; à mesure qu'on s'éloignait de ces couches mitoyennes, soit au dehors, soit vers l'axe de la tige, la qualité du papier diminuait, ainsi que sa beauté et son prix. La première qualité fut d'abord réservée pour les ministres des autels, et fut nommée d'après cette destination; lorsque l'Égypte subit le joug des Romains, les dominateurs obtinrent bientôt la préséance sur les dieux du pays, et le papier *hiératique* fut dédié aux maîtres de l'empire, et réservé pour eux et leurs agens. Les feuilles de papyrus ne donnaient qu'un papier moins uni, moins solide, et plus grossier que celui dont les tiges avaient fourni la matière; c'était la dernière qualité.

Les anciens ne nous ont rien transmis sur la culture du papyrus en Égypte. Cette plante était sans doute cultivée très en grand, puisque le papier qui en provenait était répandu dans tout l'empire romain, et plus employé pour l'écriture qu'aucune autre matière, telles que le parchemin, les tablettes de cire, etc.

Peu de temps après la conquête de l'Égypte par les Romains, le papier égyptien fut presque exclusivement en usage à Rome, et devint bientôt un objet de première nécessité. Sous le règne de Tibère, la rareté de ce papier, que le commerce ne pouvait fournir en quantité suffisante, faillit exciter un soulèvement. Cette marchandise se répandit ensuite de plus en plus, au point qu'au IIIe siècle, un riche marchand, nommé Firmus, ayant conçu l'ambitieux projet de s'emparer de l'empire, et rassemblé quelques troupes avec lesquelles il se rendit maître d'Alexandrie et la garda quelque temps, se vantait d'avoir saisi dans cette ville assez de papier pour solder son armée, et pourvoir à toutes les dépenses de son expédition.

Une matière d'un usage universel ne pouvait échapper à l'impôt; il était d'autant plus facile et plus sûr de l'y soumettre, qu'on était maître des lieux de fabrication et de l'entrepôt général. Le papier égyptien fut donc soumis à un droit qui s'éleva successivement, à chaque nouveau règne, jusqu'à ce qu'il devînt excessif. Ce ne fut qu'au commencement du VIe siècle que l'Italie fut déchargee de ce fardeau, par Théodoric, roi des Goths. Cet acte de munificence fut reçu avec la plus vive gratitude; Cassiodore en parle comme d'un service rendu à tout l'univers, qui verrait désormais circuler en toute liberté une matière qui, selon Pline, améliore l'homme, et qui le fait vivre dans tous les siècles. Mais, à cette époque, l'état politique de l'Europe n'était pas fixé, et de grands événemens se préparaient en Asie et en Afrique; le temps de la décadence du commerce et des arts approchait; l'Égypte cessa de fournir du papier à l'Europe, et il fallut écrire sur du parchemin. Vers le Xe siècle, l'industrie vint enfin au secours de tous ceux qui éprouvaient le besoin d'écrire; on inventa le *papier de coton*, disent les érudits, y compris le comte de Caylus, quoique les mots *charta bombycina* semblent désigner un papier de soie. Tout



(Papyrus d'Égypte.)

porte effectivement à penser que la bourre de soie fut d'abord employée pour cette fabrication, à laquelle elle se prête beaucoup mieux que le coton, et qui donne un produit plus solide. Le nom latin du coton, *gossypium*, n'était certainement pas ignoré de ceux qui nous ont transmis la dénomination de *charta bombycina*, et ce n'est pas faute de savoir qu'ils ont employé le nom du ver à soie, au lieu de celui de la plante. Aujourd'hui, c'est effectivement avec le coton que l'on fait du papier dans les contrées que nous appelons *le Levant;* l'art de le fabriquer y a fait d'assez grands progrès, et pourra se mettre facilement au niveau des papeteries européennes. Sans avoir besoin d'étudier cet art en Asie, les Etats-Unis de l'Amérique du Nord se mettront peut-être un jour à faire aussi du papier de coton, au lieu de venir chercher en Europe un supplément de chiffons pour alimenter leurs papeteries. Les chiffons de chanvre et de lin sont réputés la meilleure matière que l'art du papetier puisse employer, parce qu'il a déjà subi, sous la forme de linge, une trituration que le travail des papeteries achèvera : si le lin de la Nouvelle Zélande (*phormium tenax*) peut être acclimaté et cultivé en grand dans nos contrées, plus froides que sa terre natale, on possèdera tout ce qu'il faut pour faire du papier qui réunisse la finesse à la solidité, et qu'on saura rendre aussi blanc qu'aucun de ceux que l'on fabrique aujourd'hui. On n'aura donc jamais besoin de revenir au papyrus; cette plante, si célèbre autrefois, ne peut plus nous rendre que des services très vulgaires, et d'autres végétaux plus utiles, le riz, par exemple, peuvent la remplacer dans quelques uns des lieux où elle fut cultivée.

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Lachevardiere, rue du Colombier, n° 30.

MARIE DE MÉDICIS,

STATUE EN BRONZE.



(Statue de Marie de Médicis.)

Cette statue est en bronze, et a, de hauteur, 16 pouces, 9 lignes. On l'attribue à un artiste florentin; elle est depuis long-temps en possession du gouvernement, et est destinée à faire partie d'une de nos collections publiques. Nous avons dû saisir avec empressement l'occasion qui nous a été offerte de prendre un trait de cette œuvre remarquable sous le double rapport de l'art et des souvenirs biographiques qu'elle fait naître.

Il est peu de personnages de notre histoire qui aient occupé plus long-temps la scène politique que Marie de Médicis ou dont la vie ait été plus agitée.

Fille du grand duc de Toscane François II, et de Jeanne, archiduchesse d'Autriche, elle est née à Florence, le 26 avril 1573. Sa beauté était célèbre. Henri IV l'épousa au mois de décembre 1600, après la dissolution de son mariage avec Marguerite de Valois. Cette union ne fut pas long-temps heureuse. Les mœurs de Henri n'étaient point de nature à lui conserver l'affection de Marie, et Marie était d'un caractère jaloux et violent. Bientôt elle se lia d'une amitié de plus en plus intime avec Léonore Galigaï, et avec son mari, ses compatriotes. Le duc d'Épernon, ennemi secret de Henri IV, chercha à entrer en faveur auprès d'elle.

Le 13 mai 1610, Marie de Médicis, en partie contre le gré du roi, fut sacrée et couronnée à Saint-Denis. Le lendemain Henri IV fut assassiné. Un bruit public accusa le duc d'Épernon de complicité avec l'assassin; la reine même n'échappa point aux soupçons. Ce doute historique, auquel les insinuations de Mézeray et des Mémoires de Sully ont donné quelque autorité, n'a jamais été éclairci.

Dans l'*Histoire de la mère et du fils* (ouvrage sur Marie et sur Louis XIII, qu'on croit écrit par le cardinal de Richelieu), on lit que Henri IV disait un jour à son épouse : « Vous avez raison de désirer que nos ans soient égaux; car la fin de ma vie sera le commencement de vos peines. D'une chose vous puis-je assurer : c'est qu'étant de l'humeur dont je vous connais, en prévoyant celle dont votre fils sera; vous entière, pour ne pas dire têtue, et lui opiniâtre, vous aurez sûrement maille à partir ensemble. »

Ces paroles étaient prophétiques. Le parlement fut contraint par les violences du duc d'Epernon, de donner la régence à la mère de Louis XIII. Bientôt Sully, Villeroi et Jeannin, furent écartés de la cour, et remplacés par le nonce du pape, l'ambassadeur d'Espagne et le père Cotton. Concini, devenu maréchal d'Ancre et premier ministre, et sa femme, eurent toute la confiance de la régente. Les vieilles troupes de Henri furent licenciées; les impôts furent augmentés; à la suite de cette fausse direction, la France fut en proie à de terribles factions, qui ne cessèrent qu'à l'époque du traité de Sainte-Menehould, le 15 mai 1614. Le 20 octobre suivant, Marie fit reconnaître au parlement la majorité de Louis XIII.

Dès que le nouveau roi, ayant épousé Anne d'Autriche, se laissa diriger par Luynes, Concini et sa femme périrent, et la reine, disgraciée, fut enfermée dans sa chambre au Louvre. Le 5 mai 1617, elle se retira à Blois, à la grande joie du peuple. Pendant la nuit du 21 au 22 février 1619, d'Épernon la fit descendre du château par la fenêtre, à l'aide d'une échelle, et la conduisit à Angoulême. Le peuple applaudit à cette fuite. Le 2 mai de la même année, le roi se réconcilia avec sa mère; presque aussitôt elle se mit à la tête des mécontens; on se battit au pont de Cé. Richelieu parut alors en scène, sous la protection de Marie, et ménagea un accomodement aux deux parties, à Brissac, le 16 août 1620. Bientôt il fut admis au conseil, et ne tarda pas à s'emparer de toute l'autorité : après maint débat, Marie de Médicis fut une des premières victimes de la journée des *dupes* (novembre 1630). Arrêtée par ordre du roi, au mois de février, elle fut détenue dans le château de Compiègne, d'où elle s'échappa pour se réfugier à Bruxelles (1631). En vain elle tenta de rentrer en France, et de reconquérir une partie de son influence : Richelieu ne le voulait pas. Errante en Europe, elle se réfugia près du roi d'Angleterre, son gendre, et ensuite à Cologne. Réduite à la plus grande misère, elle mourut dans cette ville, le 3 juillet 1642, à l'âge de soixante-neuf ans. On montre encore le grabat où elle termina ses jours. Le cardinal Richelieu fit faire en son honneur un service magnifique.

Marie partageait l'amour des arts qui a illustré la famille des Médicis. Elle-même a gravé sur bois son portrait. Philippe de Champaigne était son premier peintre. C'est elle qui approuva les dessins du palais du Luxembourg, conçus par de Brosse, sur le modèle du palais Pitti de Florence : on lui doit encore le Cours de la Reine et l'aqueduc d'Arcueil.

Le Musée du Louvre possède la collection des tableaux allégoriques peints par Rubens, et où Marie et Henri IV jouent les premiers rôles.

ASTRONOMIE.

(Voyez page 234.)

NÉBULEUSES.

Lorsque, par une nuit bien obscure, on examine le ciel avec une bonne lunette, on rencontre çà et là entre les étoiles des taches de diverses formes, qui répandent une lueur diffuse, souvent très sensible, et d'autres fois si faible, qu'on a plutôt un soupçon qu'une assurance complète de leur présence. Elles sont fixes, c'est-à-dire qu'en les examinant à plusieurs années de distance, on les trouve toujours dans le voisinage des mêmes étoiles, ce qui les distingue complètement des comètes, qui sont soumises à un déplacement continuel. Ces astres diffus, qui sont situés dans un éloignement pareil à celui des étoiles, et qui nous paraissent immobiles comme elles, sont ce que l'on a nommé les *nébuleuses*. Bien que l'existence des nébuleuses fût connue depuis long-temps, aucun astronome, avant l'illustre Herschell, n'avait porté sur elles une attention digne de leur importance; ce fut lui qui commença le premier à les classer, à étudier leurs formes et leurs lueurs, et à leur assigner des lois et des principes.

Lorsque le télescope ou la lunette que l'on emploie pour examiner le ciel sont doués d'un pouvoir amplifiant un peu considérable, on reconnaît de suite deux classes bien tranchées parmi ces lueurs vagues, qui, d'abord, semblaient frapper la vue de la même manière. Les unes se résolvent immédiatement en une multitude d'étoiles, comme un tourbillon de poussière se résout au microscope en une multitude de grains; les autres persistent à demeurer comme une blancheur indécomposable et continue.

Les premières étant composées d'étoiles irrégulièrement agglomérées les unes contre les autres, présentent naturellement dans leur ensemble des renflemens de lumière, là où les étoiles sont le plus serrées, et une espèce de diffusion, là où elles sont au contraire le plus écartées. Il y a de ces amas d'étoiles de toutes sortes de formes et de dimensions; et il y en a qui finissent par envoyer à l'observateur placé sur la terre, une lumière si incertaine et si faible, qu'il est probable qu'elles se trouvent placées sur les limites de ces espaces si reculés, que nous ne saurions distinguer dans leur éloignement les étoiles qui y demeurent. La voie lactée que tout le monde a vue durant les nuits sereines, formant une blanche ceinture au milieu du sombre azur du ciel, donne très bien, par sa lueur, une idée des nébuleuses, mais elle est incomparablement plus grande et plus facilement décomposable qu'aucune autre. Les astronomes pensent néanmoins, et avec raison, que la voie lactée est une nébuleuse tout-à-fait semblable à celles dont nous venons de parler; elle n'en diffère à nos yeux par sa grande étendue, que parce que nous en faisons partie, ainsi que la plupart des étoiles fixes, et parce que nous sommes placés à peu près dans le centre du groupe total de tous ces astres. Le groupe ayant la forme générale d'un disque ou d'une roue de voiture, il est évident, même en y supposant les étoiles uniformément réparties, que lorsque nous dirigeons notre vue vers la circonférence, il nous doit sembler apercevoir en cet endroit une plus grande quantité d'étoiles qu'en tout autre, non parce qu'elles y sont réellement plus entassées, mais uniquement parce que l'épaisseur du système y est plus considérable, et que, par conséquent, le nombre des astres situés sur le trajet de notre rayon visuel doit être bien plus grand dans ce sens que dans tout autre. Les autres nébuleuses que nous apercevons à travers les ouvertures qui se trouvent en notre monde sidéral, sont des amas d'étoiles de la même nature que celle dont nous sommes; isolés les uns des autres dans les champs de l'espace, leurs masses se gravitent mutuellement, comme le font celles des étoiles. Peut-être y a-t-il dans les profondeurs du ciel des distances d'où l'on voit toutes ces nébuleuses qui nous paraissent si prodigieusement éloignées l'une de l'autre, confondues et rapprochées en une seule lueur pâle, comme nous voyons nous-mêmes d'ici-bas l'ensemble des étoiles qui les composent. Une pareille progression devant la grandeur de laquelle l'esprit s'étonne, se suit indéfiniment à mesure que l'on avance vers l'infini : un système de mondes planétaires devient une étoile, un système d'étoiles une nébuleuse, et enfin notre ciel tout entier, vu d'assez loin, n'enverrait également qu'une blancheur pâle et unique vers l'œil assez délicat pour la sentir.

La seconde classe de nébuleuses dont nous avons parlé, et qui ne sont point susceptibles de se résoudre en étoiles distinctes, constitue des systèmes de matière sidérale tout différens. Chacune de ces nébuleuses forme probablement un seul astre, qui, au lieu d'être composé, comme la plupart des autres, d'une matière solide, est uniquement composé d'une matière gazeuse, ou plutôt poussiéreuse, extrêmement rare et ténue sur les bords, et se fondant insensiblement dans l'espace qui l'entoure. Si cette poussière, comme toutes les poussières matérielles, est soumise à la loi universelle de la gravité, il faudra qu'avec la suite des siècles elle finisse par se rapprocher de son centre de gravité, par s'y condenser de plus en plus, et y déterminer un noyau, qui, continuant à se solidifier, deviendra une étoile véritable, semblable à toutes celles qui sont dans le ciel. Mais quelle immense durée ne faudra-t-il pas pour qu'un pareil changement se produise? Le ciel des étoiles est dans un éternel mouvement, et cependant il nous paraît fixe, parce que nous ne le voyons que d'hier, et que des souvenirs de deux ou trois mille ans, comme ceux que nous avons, ne sont en présence de l'éternité que des souvenirs d'un instant. Nos neveux pourront-ils constater un jour, au moyen des observations que nous leur aurons laissées, que les étoiles s'engendrent en effet de cette manière, sous nos yeux, dans notre temps, dans tous les temps? Que ce qui était pour nous une nébuleuse diffuse est devenue peu à peu un noyau scintillant, puis une étoile? Que là où il n'y avait pour nous que l'obscurité commune de la voûte céleste, une nébuleuse nouvelle s'est montrée, et continue, comme les autres, sa route et son progrès? Nous pouvons le penser, toutefois nous ne devons pas devancer l'expérience sans avoir quelque appui pour nous soutenir. Mais cet appui, nous le trouvons précisément dans les études sur l'état actuel des nébuleuses, que l'illustre Herschell a laissées aux astronomes futurs comme un legs immortel, fruit de ses quarante années de méditations et de travaux nocturnes. Ne pouvant devancer le temps, et percer les mystères de l'avenir, il a sondé dans l'étendue, et dévoilé ses secrets; ne pouvant suivre la nature dans les diverses périodes d'un même enfantement, il l'a interrogé à la fois dans toutes les périodes des enfantemens divers qu'elle achève.

De même qu'un voyageur en jetant un coup d'œil sur un peuple y détermine aisément la condition ordinaire de la vie entière d'un homme en considérant la condition des enfans, celle de la jeunesse, celle des hommes et des vieillards; de même Herschell, en promenant ses regards sur le ciel, et en observant les apparences des divers astres qu'il y a rencontrés, a cherché à déterminer les conditions ordinaires du développement entier d'une étoile.

Parmi les nébuleuses, on en voit d'abord qui, avec un contour indéterminé, présentent seulement une lueur blanche, uniforme dans toute son étendue; dans d'autres, la matière lumineuse commence déjà à se

grouper en une seule masse grossièrement arrondie; il en est enfin où le centre paraît plus éclatant, et la circonférence plus diaphane, puis enfin le centre devient un noyau de plus en plus resserré et brillant; il commence à ressembler à une étoile, et la nébuleuse à l'entour n'est plus qu'une sorte d'atmosphère lumineuse qui s'amoindrit et se réduit de manière à ne plus être, dans quelques uns de ces astres, qu'une faible auréole. Les renflemens de lumière ne se présentent pas, à la vérité, toujours dans le centre, et souvent ils forment dans l'intérieur des nébuleuses plusieurs systèmes de points brillans; mais on conçoit que, suivant la forme et l'étendue du nuage primitif de matière lumineuse, il peut s'y produire plusieurs centres de condensation liés entre eux par certaines lois, et déterminés par la disposition première de la masse génératrice. Ainsi quelquefois la nébuleuse ayant l'apparence générale d'une ellipse, on trouve deux centres lumineux, occupant chacun un des foyers de l'ellipse; d'autres fois il y a trois ou même quatre centres lumineux, mais alors leurs rapports deviennent plus compliqués, et sont bien moins faciles à saisir. En somme, on doit voir que les nébuleuses offrent de grands rapports, à la première vue, avec les comètes; seulement, étant beaucoup plus éloignées, elles paraissent dans une immobilité complète; il y a même des nébuleuses qui offrent l'apparence la plus habituelle des comètes : un cône peu à peu s'effaçant dans le ciel avec un noyau brillant au sommet.

Si la terre, au lieu de se refroidir, comme elle paraît le faire, venait au contraire à s'embraser, la partie solide commencerait à jeter pour les autres planètes un éclat extrêmement vif, tandis que l'Océan, réduit tout entier en vapeurs, formerait une immense atmosphère, qui entourerait le noyau d'une nébulosité concentrique. En supposant la chaleur encore plus grande, le noyau central se réduirait peut-être lui-même en vapeur, et se fondrait dans la masse de l'atmosphère. La terre ne serait donc plus qu'une nébuleuse. Ce que nous mettons ici comme une supposition en l'imaginant en avant, est peut-être une vérité en l'imaginant en arrière. Le grand astronome et géomètre Laplace, dans son système du monde, est parvenu à expliquer les phénomènes que nous présentent le soleil, les planètes et leurs satellites, en admettant que primitivement tous ces astres ne formaient qu'un grand tourbillon de matière, tournant d'occident en orient autour du point où est aujourd'hui le soleil : peu à peu, comme nous l'avons déjà vu pour les nébuleuses, cette matière se serait retirée vers divers noyaux, le principal au centre, et les autres dans des points déterminés de l'ensemble; et de la nébuleuse condensée seraient nés, par les lois naturelles de la mécanique céleste, d'abord un soleil central, puis toutes les planètes continuant à tourner autour de lui dans les orbites respectifs où la matière a commencé de se ramasser dans le commencement de notre monde.

Voilà les plus hautes et les plus simples hypothèses auxquelles on puisse s'élever sur l'origine matérielle des choses; mais malheureusement leur grandeur même est cause qu'on ne saurait les vérifier complètement qu'avec l'expérience d'un grand nombre de siècles; mais la durée de l'homme, la durée de l'histoire, et celle de nos prévisions sur l'humanité future, ne sont guère que des instans qui disparaissent dans leur petitesse devant les immenses durées dont la contemplation de l'univers soulève l'idée dans notre esprit. Nous pouvons connaître les objets qui sont voisins de nous dans l'espace, mais à mesure qu'ils s'éloignent, ils deviennent incertains pour nos yeux, et arrivés à quelque distance ils s'effacent entièrement; il en est du temps comme de l'espace; nous connaissons assez bien les choses contemporaines; mais en arrière tout comme en avant, il y a un brouillard qui nous cache bientôt ce que notre ambition voudrait connaître, et nous sommes forcés de savoir nous contenter avec sagesse de l'étroit horizon que Dieu nous a donné.

EXTRAIT D'UN RAPPORT DE BONAPARTE
SUR LA BATAILLE DES PYRAMIDES.

«... La cavalerie des Mamelouks a montré une grande bravoure. Ils défendaient leur fortune, et il n'y a pas un d'eux sur lequel nos soldats n'aient trouvé trois, quatre et cinq cents louis d'or.

»Tout le luxe de ces gens-ci était dans leurs chevaux et leur armement. Leurs maisons sont pitoyables. Il est difficile de voir une terre plus fertile, et un peuple plus misérable, plus ignorant et plus abruti. Ils préfèrent un bouton de nos soldats à un écu de six francs; dans les villages, ils ne connaissent pas même une paire de ciseaux. Leurs maisons sont d'un peu de boue. Ils n'ont pour tout meuble qu'une natte de paille et deux ou trois pots de terre. Ils mangent et consomment en général fort peu de chose. Ils ne connaissent point l'usage des moulins; de sorte que nous avons bivouaqué sur des tas immenses de blé, sans pouvoir avoir de farine. Nous ne nous nourrissions que de légumes et de bestiaux. Le peu de grains qu'ils convertissent en farine, ils le font avec des pierres; et dans quelques gros villages, il y a des moulins que font tourner des bœufs.

»Nous avons été continuellement harcelés par des nuées d'Arabes, qui sont les plus grands voleurs et les plus grands scélérats de la terre, assassinant les Turcs comme les Français, tout ce qui leur tombe dans les mains. Le général de brigade, Muireur, et plusieurs autres aides-de-camp et officiers de l'état-major, ont été assassinés par ces misérables. Embusqués derrière des digues et dans des fossés, sur leurs excellens petits chevaux, malheur à celui qui s'éloigne à cent pas des colonnes. Le général Muireur, malgré les représentations de la grande garde, seul, par une fatalité que j'ai souvent remarqué accompagner ceux qui sont arrivés à leur dernière heure, a voulu se porter sur un monticule, à deux cents pas du camp; derrière étaient trois Bédouins qui l'ont assassiné. La république fait une perte réelle : c'était un des généraux les plus braves que je connusse.

»La république ne peut avoir une colonie plus à sa portée, et d'un sol plus riche que l'Égypte. Le climat est très sain, parce que les nuits sont fraîches. Malgré quinze jours de marche, de fatigues de toute espèce, la privation du vin, même de tout ce qui peut alléger la fatigue, nous n'avons point de malades. Le soldat a trouvé une grande ressource dans les pastèques, espèce de melon d'eau, qui sont en très grande quantité.

»L'artillerie s'est spécialement distinguée, etc.»

Les habitans d'Ephrata furent tués au passage du Jourdain, par les Galladites, parce qu'ils ne savaient pas prononcer le mot *shibolec*.

En 1381, les Vénitiens étant en guerre avec les Génois, forcèrent Chioggia à se rendre. Ils y firent quatre mille prisonniers de différentes nations. Pour distinguer ceux qui étaient Génois d'avec les autres, on les assembla tous, et on leur fit prononcer le mot *cavra* (chèvre), que les Génois prononçaient *crava*.

Pendant le massacre des Vêpres siciliennes, on faisait prononcer le mot *ciriege* ou *cerase* (cerises), à ceux qu'on soupçonnait être Français, avant de les tuer.

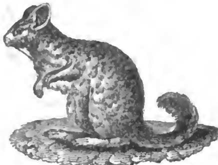
Le commerce des sangsues s'élève annuellement en

France à plusieurs millions de francs. Il y a dix ans que le commerce étranger nous en fournissait seulement 3,400; en 1830 il en a fourni plus de 35 millions; à ce nombre il faut ajouter 20 autres millions de sangsues indigènes, ce qui forme un total de plus de 55 millions de ces animaux pour la consommation annuelle de la France; et comme chaque sangsue revient à 10 cent. au consommateur, il s'ensuit que chaque année on en dépense pour plus de 5,500,000 francs.

CHINCHILLAS VIVANS,

AU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE DE PARIS.

La ménagerie du Muséum d'histoire naturelle vient de s'enrichir, par les soins de M. le capitaine de vaisseau Durand, de deux hôtes fort recommandables par la beauté de leur fourrure, qui, comme l'on sait, est une des plus agréables et des plus recherchées pour les parures d'hiver : deux chinchillas vivans ont été apportés à Paris; ils survivent seuls à quatre individus de la même espèce qui avaient été embarqués. Deux sont morts en route, on espère que les deux qui restent sont mâle et femelle, et pourront se multiplier.



(Le Chinchilla.)

Le chinchilla, originaire du Pérou et du Chili, y était appelé, par les Espagnols, *zinzilla*. Son poil était filé, dit-on, par les Péruviennes. Depuis long-temps les peaux de cet animal étaient reçues dans le commerce de la pelleterie, mais on ne connaissait pas ses caractère zoologiques, les naturalistes d'Europe n'ayant eu, jusqu'en ces derniers temps, que des dépouilles mutilées soumises à leur examen. Cependant, en 1825, en Angleterre, on posséda vivans deux de ces animaux intéressans; mais en France, jusqu'en 1830, on n'avait point encore de renseignemens assez complets sur leur compte, pour pouvoir les classer autrement que par des inductions, qui, depuis, viennent de se trouver entièrement confirmées. Ainsi, M. J. Geoffroy avait dès lors pensé à les réunir dans un nouveau genre de Rongeurs, auquel il donna le nom significatif de *Callomys* ou *Rat élégant*, d'une part avec la viscache, animal un peu mieux connu des plaines qui avoisinent la rivière de la Plata et de l'Uragay, et d'autre part avec le chinchilla doré, autre espèce à robe moins précieuse, dont la patrie, indiquée comme étant le Pérou, paraît être réellement le Brésil. Ce dernier a été reconnu comme espèce nouvelle, parmi des peaux de chinchillas ordinaires, dans les magasins d'un de nos principaux négocians en fourrure, M. Guyot de Villeneuve. Ce genre lui-même appartient à une famille des rongeurs subclaviculés, dont le type est celui de l'ancien genre *cavia* de Linnée; par là, il se rapprocherait du genre lièvre, auquel il se trouve lié par plus d'un rapport.

Le chinchilla du Chili, celui que nous possédons, et dont la fourrure est plus estimée que celle du chinchilla péruvien, est un joli petit animal de neuf à dix pouces de long; sa queue est longue comme les deux tiers du corps, non redressée ni étalée en panache, comme celle de l'écureuil, ni raide et écourtée, comme celle de notre lapin; elle est en balai, et composée de poils longs et comprimés sur la tige caudale.

La tête du chinchilla se rapproche beaucoup de celle du lièvre, pour la forme, quoique un peu plus conique. Les oreilles sont grandes, mais écartées; leur conque n'est pas en cornet aussi alongé que dans le genre lièvre, mais elle est plus évasée, plus élégante, membraneuse, à peu près nue, transparente; l'animal ne paraît pas pouvoir les coucher sur la nuque lorsqu'il est au repos ou dans les instans d'effroi.

Les yeux sont grands et saillans; la choroïde chargée de pigment noir, très dense, et la cornée très convexe, sont bien appropriées à la vie demi-nocturne de ces animaux, qui doivent être myopes : une lumière vive les offense, ils recherchent la partie la plus obscure de leur logement; pendant la nuit, ils se livrent à leurs ébats. Le chinchilla porte de longues et raides moustaches, noires et blanches; ses lèvres sont fendues comme celles du lapin, et agitées, comme celles du rongeur européen, d'un mouvement continuel, mais moins sensible.

La taille du chinchilla est ramassée; il se pelotonne, comme le lapin, en voûtant son dos; il s'appuie sur ses tarses pour se dresser et s'asseoir. Lorsqu'il est mû par la frayeur, il saute avec une extrême agilité, en faisant entendre un cri aigu et plaintif; c'est un animal inquiet et défiant. Il porte quatre doigts inégaux aux pieds de devant, avec la trace d'un cinquième; en arrière, le même nombre, mais le doigt médian est encore plus avancé. Les semelles des mamelons qui terminent les phalanges, sont noires et nues; les ongles sont falciformes, comprimés, délicats, moins acérés que dans l'écureuil, et moins robustes que dans notre lapin, fouisseur très actif; aussi, quoique le chinchilla vive en troupes dans des terriers, il est probable qu'il profite des excavations toutes faites, ou du moins des avantages d'un terrain meuble et sablonneux. Chargé d'une si douce et si chaude toison, le chinchilla n'habite pas les plaines brûlantes du bas Chili, mais la région tempérée de la Cordillière. On pourrait peut-être naturaliser ce rongeur sur les collines élevées de nos provinces méridionales, en Corse principalement, d'autant plus aisément que son régime est facile et varié; il mange indifféremment de toutes les graines dures, blé, maïs, etc., et des racines succulentes. Pour les broyer plus aisément avec ses molaires carrées et à deux festons, au nombre de quatre à chaque mâchoire, il les attaque à l'aide de ses incisives peu saillantes et peu vigoureuses, en les maintenant ferme à l'aide de ses pattes de devant. Ces animaux se distinguent par une excessive propreté.

Il nous resterait à parler de la beauté de leur fourrure, mais c'est un point dont chacun a pu se convaincre par ses propres yeux; leur robe est formée d'un poil plus fin que la plus douce soie, très serré, et pourtant si léger, qu'il s'écarte facilement, et suit toutes les directions d'un faible souffle. La racine en est noire, la pointe blanche, et l'extrémité noire ou blanche, le tout par plaques, de sorte que l'ensemble de cette fourrure est d'un gris pommelé le plus agréable que l'on puisse voir : pour être estimé, le chinchilla doit être le plus foncé possible; les teintes pâles sont moins recherchées et passent trop facilement au roux. La valeur de cette pelleterie n'est pas très élevée dans ce moment, dans le commerce; chaque peau peut valoir de quatre à cinq francs, et il en faut de cinquante à soixante pour une parure complète.

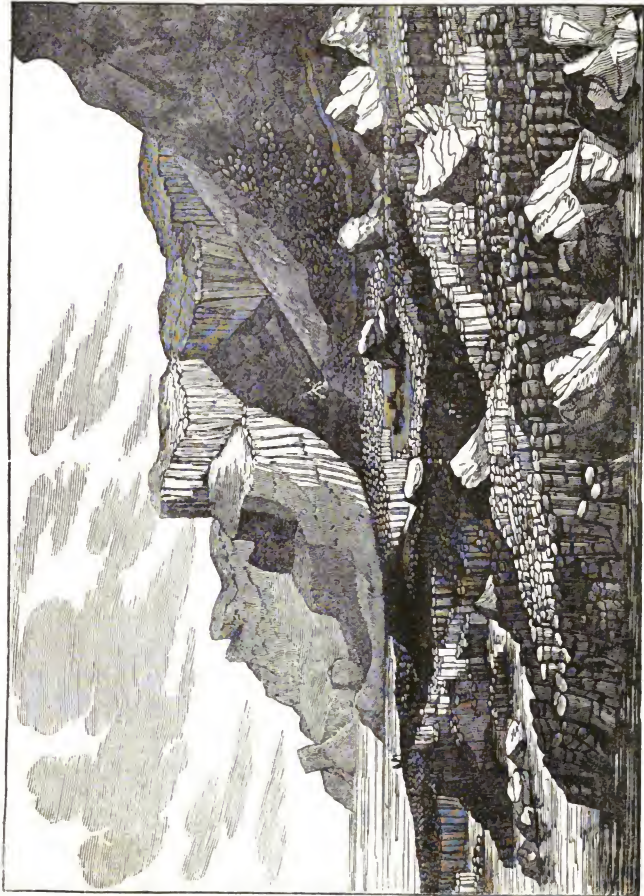
Ces nouveaux arrivés sont actuellement logés dans une des cellules de la grande volière, au Muséum.

CHAUSSÉE DES GÉANS,

DANS LE COMTÉ D'ANTRIM, EN IRLANDE.

(Voyez la Grotte de Fingal. — Page 36.)

Le prodigieux entassement de colonnes basaltiques, auquel on a donné le nom bizarre de *Chaussée des Géans*, est au bord de la mer, à une demi-lieue au nord de Bushmills. Si cette masse d'une structure singulière et dans laquelle la nature semble avoir suivi les procédés de nos constructeurs; si ces colonnes formées de pierres superposées, appuyées les unes contre les autres et formant des rochers d'une grande étendue; si ces apparences de constructions dont le but serait incompréhensible pouvaient être attribuées aux travaux de



(La Chaussée des Géans.)

l'homme, on serait fondé à croire que la race capable d'exécuter de telles entreprises fut supérieure à celle des hommes d'aujourd'hui; l'existence de ces anciens peuples de géans ne serait plus douteuse; il faudrait convenir aussi que ces hommes d'autrefois ne furent pas aussi habiles qu'ils étaient forts, et que les construc-

tions dites *cyclopéennes* indiquent à peine l'enfance des arts : on ne peut même les comparer aux pyramides de l'Egypte, monumens gigantesques élevés par des hommes de stature très ordinaire. En général on attribue volontiers aux géans l'emploi de la force sans intelligence, et aux fées ou aux démons les difficultés vaincues par des moyens inconnus.

Le terrain basaltique se prolonge fort loin sous les eaux de la mer. Cette roche se montre aussi en plusieurs lieux aux environs de la *grande Chaussée*, et forme ce que les habitans nomment de *petites chaussées*. Quelquefois aussi le basalte a pénétré dans l'intérieur des roches calcaires qui constituent les falaises de cette côte; ou bien la pierre calcaire s'est formée autour du basalte préexistant. Presque partout les colonnes ou prismes sont en contact par leurs faces latérales, en sorte que leur assemblage ne laisse aucun vide : on voit pourtant quelques colonnes isolées, mais très rapprochées, et composées, comme les autres, de pierres superposées. On remarque surtout un groupe de cette espèce sur l'une des faces de la montagne dont la chaussée des géans est un contrefort : les colonnes y décroissent avec une régularité qui a fait donner à leur assemblage le nom d'*orgues*.

Les sections des prismes basaltiques ne sont ni égales, ni irrégulières; on en voit à quatre, cinq, six côtes, ou un plus grand nombre, sans que ces figures paraissent soumises à une loi déterminable; il ne faut donc pas chercher dans cette chaussée la régularité que l'on observe dans le carrelage des appartemens, ni la belle distribution des alvéoles dans une ruche : tout l'espace a été mis à profit, mais après y avoir tracé des contours de polygones qui couvrent toute une section horizontale, l'agent organisateur de cette masse a fait passer des plans verticaux par chacun des côtés de ces polygones, et il en est résulté ces prismes juxtaposés comme on les voit aujourd'hui.

Les falaises adjacentes à la chaussée méritent aussi l'attention des observateurs. Vues à la distance d'un quart de lieue, de l'autre côté d'une petite baie, à l'est, elles montrent vers leur base une bande noire d'une soixantaine de pieds de hauteur, divisée verticalement par des raies rouges, et surmontée d'un cordon de pierre rouge; une seconde bande noire de dix pieds de hauteur traversée par des raies rouges, comme du bas, s'élève sur ce cordon, et supporte elle-même une autre bande de pierre rouge de vingt pieds de haut. Au-dessus de ces assises horizontales, des prismes de basalte s'élèvent jusqu'au haut de l'escarpement : c'est ce qu'on nomme les *cheminées*. Cette falaise remarquable se prolonge à plus d'une lieue au-delà de la *Chaussée*, et les *cheminées* diminuent de hauteur à mesure qu'elles s'éloignent de ce centre de la formation basaltique.

Les volcans éteints de la France, de l'Italie et de l'Allemagne, présentent dans leurs environs des objets analogues à ceux qu'on observe sur cette côte de l'Irlande : on n'a pas hésité à regarder la *Chaussée des Géans* comme une production des feux souterrains. Cependant, comme l'origine des basaltes n'est pas encore suffisamment connue, il est probable que les *vulcanistes* et les *neptunistes* se livreront encore plus d'un combat sur le champ de bataille du comté d'Antrim. Les premiers rapportent aux feux des volcans les principales modifications éprouvées par la couche superficielle de la terre; les seconds veulent tout expliquer par le mouvement des eaux : la vérité fait sans doute quelques visites à l'un et à l'autre camp, mais elle ne se fixe ni dans l'un ni dans l'autre. Quant aux faits généraux observés à la chaussée des géans, ils paraissent plus favorables à l'opinion des vulcanistes qu'à celle de leurs adversaires.

INDUSTRIE.

MÉTIER A LA JACQUART.

L'histoire des manufactures offre peu d'exemples de perfectionnemens aussi rapides et aussi marqués que ceux de l'art de tisser les étoffes de soie en Angleterre depuis six ans.

L'invention à laquelle ces perfectionnemens doivent leurs progrès, est un métier imaginé par M. Jacquart, fabricant de chapeaux de paille à Lyon.

Il y a à peine dix ans que cette machine est introduite en Angleterre, et sa supériorité sur les anciens métiers est tellement constatée, que partout elle les a remplacés, et a donné lieu à une foule de perfectionnemens nouveaux. Par son secours, on économise un temps considérable dans la préparation du travail, dont la partie la plus difficile est tellement simplifiée, que le tissage des étoffes brochées n'est plus, comme autrefois, l'apanage exclusif des plus habiles ouvriers.

Les Anglais, en s'emparant de ce principe découvert chez nous, l'ont beaucoup simplifié, et en ont fait des applications aussi utiles qu'ingénieuses, tandis qu'à Lyon, où cette invention a pris naissance, elle paraît être encore dans l'état primitif où l'a laissée son ingénieux auteur.

Nous empruntons les détails qui suivent sur cette curieuse invention, au rapport fait par le docteur Bowring, devant le comité d'enquête de la chambre des communes, sur l'état actuel des manufactures de soie en Angleterre :

M. Jacquart était, originairement, fabricant de chapeaux de paille, et ce ne fut qu'à l'époque de la paix d'Amiens qu'il commença à s'occuper de mécanique. Les communications entre la France et l'Angleterre étant alors ouvertes, un journal anglais lui tomba dans les mains. Il y lut l'annonce d'un prix proposé pour la construction d'une machine à fabriquer la dentelle. Cette lecture éveilla en lui le goût de la mécanique, et l'engagea à rechercher les moyens de remplir les conditions proposées. Il y réussit parfaitement; mais la satisfaction qu'il éprouva de son succès, fut la seule récompense qu'il voulut en retirer; car, aussitôt le résultat obtenu, il n'y songea plus, et se borna à donner à un ami une pièce de la dentelle qu'il avait fabriquée. Cet ami la montra à plusieurs personnes, comme objet de curiosité; elle passa successivement de mains en mains, et fut enfin envoyée à Paris par les soins des autorités lyonnaises.

Il s'écoula alors quelque temps, pendant lequel M. Jacquart a déclaré avoir entièrement oublié son invention, lorsqu'il fut appelé devant le préfet de Lyon, qui lui demanda s'il n'avait pas dirigé son attention sur les moyens de fabriquer la dentelle à la mécanique. M. Jacquart ne se rappela pas immédiatement les circonstances auxquelles le préfet faisait allusion, et ce ne fut qu'en lui montrant la pièce de dentelle que le souvenir lui en revint. Le préfet lui demanda alors à voir la machine qui avait fait cet ouvrage; et M. Jacquart obtint trois semaines pour la remettre en état, et y ajouter les perfectionnemens convenables. Au bout de ce temps, il transporta son appareil chez le préfet; et, le priant de poser le pied sur une pièce qu'il lui indiqua, un nouveau nœud fut ajouté à la pièce de dentelle montée sur le métier. La machine fut envoyée à Paris, et peu après l'ordre arriva d'y envoyer M. Jacquart. Suivant M. Bowring, ce fut un ordre d'arrestation, et de transfert par la gendarmerie. Nous avons lieu de croire que ce ne fut que le résultat d'un malentendu, et que les autorités lyonnaises, en recevant l'ordre d'envoyer M. Jacquart à Paris, le prirent pour un conspirateur, et le traitèrent en conséquence. Quoi qu'il en soit, on ne lui donna pas le temps d'aller faire

chez lui les préparatifs de ce voyage subit, et il fut conduit à Paris en toute hâte. A son arrivée, sa machine fut examinée au Conservatoire des arts et métiers, par une commission nommée *ad hoc*. Après cette épreuve, il fut présenté à Napoléon et à Carnot, qui lui demanda s'il n'avait pas prétendu faire l'impossible : « Un nœud avec un fil tendu. » Pour toute réponse, la machine fut mise en jeu, et l'impossibilité démontrée possible. C'est de cette étrange manière que les premiers essais de M. Jacquart furent connus, et commencèrent sa réputation. Plus tard, vers 1800, sur la demande du gouvernement français, il s'occupa du perfectionnement du métier qui porte son nom, et il y parvint, en combinant deux principes dus, l'un à Vaucanson, l'autre à Falcon. Employés séparément, ces deux moyens concouraient au même but, mais ne l'atteignaient pas. Avant lui, tous les fils qui doivent se lever ensemble pour former les dessins des étoffes brochées, étaient levés par des cordes que tirait un enfant auquel le tisseur était obligé de les indiquer. On sent quelle complication cette disposition amenait dans le métier, pour peu que le dessin fût varié. L'appareil Jacquart soumet cette manœuvre à un procédé mécanique régulier, qui tire son mouvement d'une simple pédale, que l'ouvrier fait jouer lui-même.

Une pension fut alors accordée, par le gouvernement, à l'homme ingénieux qui avait fait une découverte aussi utile; mais à Lyon, où il retourna quelque temps après, son invention fut loin d'être accueillie avec la même faveur. L'opposition qu'y éprouva l'introduction de ses métiers, la haine que souleva contre lui sa découverte, fut si violente, que trois fois sa vie fut en danger. Le *conseil des prud'hommes,* chargé des intérêts du commerce lyonnais, fit briser le métier sur la place publique. Le fer, pour nous servir de ses propres expressions, fut vendu comme vieux fer, et le bois, comme bois à brûler.

Les préjugés qui engagèrent les tisseurs de Lyon à détruire une machine qui, en diminuant les fatigues de leurs travaux, pouvait être pour eux la source de grands bénéfices, ne furent enfin dissipés que lorsque la France commença à éprouver les effets de la concurrence étrangère. Ils adoptèrent alors le métier à la Jacquart, et c'est encore le seul dont les ouvriers lyonnais fassent usage aujourd'hui, malgré les perfectionnemens importans que les Anglais y ont apportés.

LÉGISLATION.

TURQUIE.

GOUVERNEMENT. — ADMINISTRATION. — DIVAN-ULÉMA, ETC.

Quoique l'attention publique ait été fixée depuis un assez grand nombre d'années d'une manière particulière sur la Turquie, en général l'histoire de ce peuple est peu connue, son état de civilisation est mal apprécié, et l'on se fait les idées les plus fausses sur la forme de son gouvernement. C'est une erreur fort répandue, de croire qu'en Turquie il n'existe d'autres lois que l'arbitraire et les volontés du sultan; cependant il y a dans ce pays, comme dans presque tous les autres, des principes fondamentaux consacrés au moins par les usages et le temps.

Voici, d'après les témoignages les plus sûrs, les principales de ces règles qu'on pourrait appeler constitutionnelles et quelques notions sur l'organisation du gouvernement.

Le Coran est la base de toutes les lois politiques et civiles.

Les prescriptions diverses de ce code religieux sont obligatoires pour tous les Musulmans. Le sultan lui-même doit s'y soumettre. Il encourt la peine de mort ou la déchéance quand il les viole.

Le gouvernement, comme émanant du Coran, est sacré; la personne du sultan inviolable; il est regardé comme le vicaire du Prophète et le représentant de la Divinité.

La succession au trône est invariablement fixée dans la famille impériale d'Othman, mais sans observation de la loi de primogéniture.

Tout sujet musulman doit sa vie et sa fortune à la défense de la foi.

Les lois de l'empire ne reconnaissent pas de noblesse ni de personnes privilégiées. Tous les sujets sont égaux devant la loi. Nul ne peut être condamné, ni dépouillé de ses biens que par un jugement. Tous les sujets sont astreints à payer les impôts, notamment la taxe des terres; ils peuvent arriver à tous les emplois civils ou militaires.

Le pouvoir exécutif est exercé d'une manière absolue par le sultan; mais il doit se conformer aux délibérations du divan.

Le divan, ou conseil d'état, se compose : du grand-visir, premier ministre, lieutenant du grand-seigneur; du muphti, pontife; du caïmacan, gouverneur de Constantinople; du reis-effendi, ministre des affaires étrangères; du tefterdar-effendi, ministre des finances; du keagar-bey, ministre de l'intérieur; des deux cadileskers, ministres de la justice, l'un pour l'Europe, l'autre pour l'Asie; du thersana-émini, ministre de la marine; des trois généraux en chef, de l'infanterie, de la cavalerie, et de l'artillerie; du capitan-pacha, grand amiral; des six visirs du banc, pachas à deux queues; enfin, de tous les pachas à deux ou trois queues qui se trouvent à Constantinople.

Le divan, comme conseil d'état, prononce sur tous les hauts intérêts de l'empire, la guerre, la paix, les affaires de haute administration, etc. Il remplit encore les fonctions de cour suprême, et prononce en dernier ressort sur les appels civils et criminels portés devant le trône. Il juge les accusations portées contre les fonctionnaires de tout ordre. Les décisions se prennent à la majorité des suffrages.

Le grand-visir préside le divan; en son absence, c'est le muphti qui le remplace. Dans le cas où l'on y délibère sur une accusation portée contre l'un d'eux, c'est l'autre qui préside, ou, en son absence, le caïmacan. Dans les procédures dirigées contre un grand fonctionnaire, le jugement rendu doit être tout entier écrit de la main du muphti.

Le grand-seigneur ne peut pas présider le divan; il n'y a même pas de voix, mais il assiste aux délibérations derrière un rideau.

Les pachas qui siègent au divan ainsi que les six *visirs du banc,* sont inamovibles. Ces derniers doivent être choisis parmi des hommes d'une prudence et d'une intégrité reconnues; ils sont consultés les premiers dans les délibérations; ils exercent les fonctions de censeurs relativement aux grands dignitaires, et doivent veiller au maintien de la constitution de l'empire.

Les jugemens prononcés par le divan, doivent être signés du sultan quand ils emportent la peine capitale. Le seing du muphti et de quelques conseillers suffit dans les autres cas.

L'interprétation des articles du Coran, applicables à la punition des délits, appartient, quand il y a doute, au muphti.

Chaque pacha nommé par le sultan au gouvernement d'une province reçoit pareillement un conseil ou tribunal, nommé aussi divan et composé d'effendis ou hommes de loi. Les appels des décisions de ces divans sont portés devant le divan supérieur de Constantinople.

En certains cas graves, la décision du divan est considérée comme l'expression même de la volonté divine; alors cette decision est souveraine : ordinairement, le sultan a le droit de faire grâce ou de commuer les peines.

Les membres du divan sont nommés par l'empereur.

Le grand-visir est le premier dignitaire de l'empire; l'exercice de l'autorité souveraine lui est presque entièrement conféré; l'insigne de sa dignité est le grand sceau de l'état que le sultan lui attache au cou en le créant visir. Le muphti, ou chef de religion, est nommé par le grand-seigneur.

L'uléma est le corps des ministres chargés à la fois de tout ce qui concerne la religion et la justice. Ils sont ou effendis (hommes de loi), ou imans (prêtres). Le muphti est le chef suprême. Tous les membres de ce corps sont sacrés et ne peuvent être mis à mort dans aucun cas, à moins d'avoir été préalablement jugés, destitués et rayés de leur corporation par décision du divan. C'est parmi ceux qui sont docteurs de la loi que doivent être choisis les juges des villes.

La règle de l'appel des juridictions inférieures aux juges supérieurs, jusqu'au grand divan, est consacrée par la loi.

PONT DE SAINT-CHAMAS,

(DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE).

Ce pont antique, construit par les Romains, est situé sur la petite rivière de Toulonbre, à quelque distance de Saint-Chamas, village de Provence. Les habitans l'appellent le *pont Surian*. Il est construit en gros quartiers de pierre de trois pieds, et consiste en une seule arche de plein cintre, appuyée contre deux rochers, et dont le diamètre est de six toises. La longueur totale du pont est de onze toises. Un arc s'élève à chacune de ses extrémités. Celui qui se présente du côté d'Aix, a une frise dont les deux tiers sont occupés par des ornemens. Le reste de l'espace contient une inscription portant les noms de ceux qui firent les frais du monument. L'autre face ne porte dans sa frise que des ornemens sans inscription.



(Pont de Saint-Chamas.)

Quelques antiquaires ont pensé que ces monumens étaient un arc de triomphe. M. Quatremère de Quincy repousse cette opinion, et préfère supposer que ces arcs ont dû leur naissance aux portes que, dans les temps antérieurs, on avait établies à l'entrée des ponts, pour en défendre l'accès en temps de guerre. Il ajoute que là, comme ailleurs, des ouvrages d'architecture auront succédé aux portes.

VAUCANSON.

(Voyez page 159.)



(Vaucanson.)

Dans un article sur deux automates de Vauçanson, nous avons eu l'occasion de présenter quelques détails biographiques sur cet habile mécanicien. Aujourd'hui nous donnons son portrait, qui semble répondre parfaitement à l'idée que l'on a généralement de l'alliance de son extrême simplicité et de son génie.

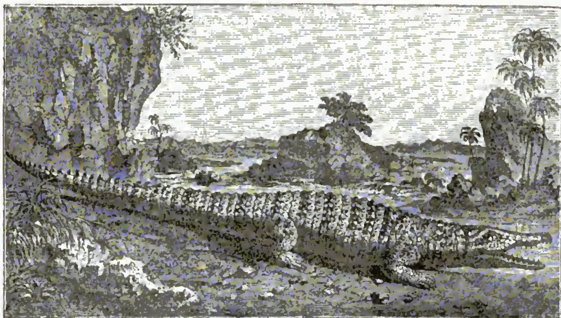
On cite de Vaucanson le trait suivant. Il s'était rendu à Lyon, sur l'invitation du gouvernement, pour prendre part aux délibérations relatives aux discussions qui s'étaient élevées entre les fabricans et les ouvriers tisseurs en soie. Quelques personnes manifestaient des prétentions tellement exorbitantes, en faisant valoir l'intelligence peu commune qu'exigeait la fabrication des tissus de soie ouvrés, que le haut prix auquel il eût fallu porter ces tissus eût infailliblement porté un coup mortel à la fabrique de Lyon. Vaucanson demanda un échantillon du tissu qui était, disait-on, le plus difficile à fabriquer, et, quelque temps après, fit voir un âne exécutant avec toute la perfection désirable le tissu désigné.

Vaucanson est né à Grenoble, le 24 février 1709; il est mort à Paris, le 21 novembre 1783, dans l'hôtel qui porte son nom, rue de Charonne. C'est dans cet hôtel qu'ont été rassemblées les premières collections de modèles qui font aujourd'hui partie du Conservatoire des arts et métiers.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE LACHEVARDIERE, RUE DU COLOMBIER, n° 30.

LE CROCODILE.



(Le Crocodile.)

Dans la nombreuse famille des lézards, les crocodiles tiennent aujourd'hui le premier rang. A une époque très reculée, mais dont la connaissance nous a été transmise par d'incontestables témoignages, il y eut en Amérique une espèce de cette famille dont la grandeur étonne l'imagination. Quelques parties du squelette d'un de ces colosses, découvertes dans une roche calcaire, ont donné le moyen de juger assez sûrement de la structure de l'animal vivant et de ses prodigieuses dimensions; un bœuf n'eût été qu'une petite proie dans la gueule de ce monstre. On ne craint pas d'exagérer en affirmant que ce lézard, dont la tête, bien conservée, a été retrouvée tout entière, n'avait pas moins de 30 mètres de longueur.

Il y a des crocodiles dans les deux continens; ceux de l'Amérique sont les plus grands, et peut-être aussi les plus nombreux. Commençons cependant par l'espèce africaine, plus anciennement connue que celle d'Asie, et à laquelle l'histoire d'Égypte a donné une célébrité que les autres n'atteindront peut-être jamais; mais nous sommes loin du temps où les prêtres de Memphis nourrissaient des crocodiles apprivoisés, les paraient de divers ornemens, leur assignaient une place et un emploi dans les cérémonies religieuses : au lieu d'être encore un objet de vénération, ceux de ces animaux qui subsistent dans le Nil sont poursuivis par les habitans riverains, tués sans pitié comme les autres ennemis des troupeaux et de l'homme, mangés comme un gibier dont les gourmets du pays font très grand cas. Dans la Nubie, la chasse aux crocodiles est une occupation assez profitable pendant l'hiver, où il est facile de les surprendre endormis sur le sable, ou au printemps, lorsque les femelles viennent y déposer et enfouir leurs œufs. Dès que le chasseur a reconnu le lieu fréquenté par ces animaux, il se creuse, à proximité et sous le vent, une cachette où il puisse guetter sa proie sans en être remarqué. Il est armé d'un harpon très aigu et très solide; car cette arme doit pénétrer la cuirasse dont le crocodile est revêtu sur toutes les parties que la pointe meurtrière peut atteindre. Si l'animal est endormi, le chasseur approche autant qu'il le peut, afin de lancer le harpon avec plus d'assurance et de succès. Il faut que la pointe barbelée pénètre dans les chairs jusqu'à la profondeur de sept à huit pouces, afin qu'elle y tienne bien et ne puisse être arrachée pendant les mouvemens impétueux du blessé, qui se débat avec violence et se jette dans le fleuve; une corde attachée à l'arme meurtrière donne au chasseur le moyen de suivre sa proie dans l'eau, et de la retirer lorsque ses forces sont épuisées. Cette corde est un assemblage de trente ficelles serrées de distance en distance pour les retenir l'une contre l'autre; les dents de l'animal furieux, qui déchireraient une corde équivalente à ces trente menus cordons, ne peuvent rien contre ce tissu, qu'elles pénètrent sans froisser un seul des brins qui le composent. On dit que deux hommes retirent assez facilement de l'eau un crocodile de plus de 13 pieds de longueur, et parviennent à le museler, à le renverser sur le dos pour lui attacher les pieds, et à le tuer.

Comme les Africains aiment assez généralement l'odeur du musc, il n'est pas étonnant que la chair du crocodile soit de leur goût. La matière qui répand cette odeur dans tout le corps de l'animal est contenue dans quatre vésicules que les amateurs achètent pour parfumer leur chevelure; c'est un bénéfice sur lequel les chasseurs peuvent compter, et que l'on évalue à une dizaine de francs.

Hérodote, qui visita l'Égypte 450 ans avant notre ère, fut témoin d'une espèce de chasse ou de pêche du crocodile que l'on ne pratique plus aujourd'hui: ce tyran du Nil se laissait prendre à l'hameçon, auquel on attachait pour amorce un morceau de chair de porc, et surtout l'épine du dos de cet animal. Après avoir disposé sa ligne, le chasseur, muni d'un petit cochon qu'il faisait crier, se tenait prêt à tirer la corde attachée à l'hameçon dès que le crocodile y aurait mordu. Les cris du petit cochon attiraient cet animal vorace; il accourait pour saisir cette proie, mais il rencontrait dans sa course une autre pâture qu'il se hâtait d'avaler : c'était la perfide amorce. Il se laissait tirer et amener à terre sans beaucoup de résistance; mais lorsqu'il était hors de l'eau et en présence du chasseur, un combat très inégal pouvait s'engager : l'homme était moins bien armé que son adversaire; celui-ci pouvait attaquer avec ses terribles mâchoires, sa queue encore plus redoutable, et pour sa défense il était couvert d'une bonne cuirasse. Il fallait donc que l'adresse vînt au secours du faible. L'homme prenait des poignées de boue, et les jetait dans les yeux de l'animal : s'il parvenait à l'avengler, il s'en rendait maître assez facilement; mais lorsque cette ressource lui manquait, il était exposé à de grands dan-

gers, auxquels il succombait quelquefois. Hérodote raconte tout cela comme voyageur, et non comme historien; ce ne sont pas des faits qu'il rapporte d'après des traditions auxquelles il accordait peut-être trop de confiance. On lui a reproché une excessive crédulité, et des critiques ont traité de fable tout ce qu'il dit des ornemens dont les prêtres de Memphis chargeaient leurs crocodiles sacrés; mais on a trouvé, suivant le rapport de M. Geoffroy de Saint-Hilaire, une momie de crocodile qui avait des pendans d'oreille, et l'exactitude du récit d'Hérodote à ce sujet est maintenant hors de doute.

Le crocodile n'est vorace que par besoin; lorsqu'il est rassasié, c'est un animal très inoffensif et qui ne fuit pas l'homme. Suivant le témoignage de Bruce, on voit souvent en Abyssinie des enfans à cheval sur cette étrange monture, et cette témérité n'est jamais punie par l'animal, qui semble se prêter volontiers à cet acte d'audace enfantine. Puisque le crocodile n'est pas insociable, il doit être susceptible d'une certaine instruction, et les prêtres d'Égypte pouvaient en effet le dresser pour le rôle qu'ils lui faisaient jouer dans leurs grandes solennités religieuses.

Le crocodile d'Asie, que l'on nomme *gavial*, est plus petit, plus leste et moins traitable que celui d'Afrique; et cependant quelques individus de cette espèce peuvent fixer leur habitation au milieu des hommes, venir à un signal qu'ils comprennent, recevoir les alimens qu'on leur présente sans jamais blesser la main nourricière. Si leur éducation eût été poussée plus loin, il est probable qu'ils en auraient profité aussi bien que leurs congénères d'Afrique.

Venons maintenant au crocodile américain que l'on nomme *alligator*. Grâces à M. Audubon, naturaliste des États-Unis, on a sur cet animal plus de notions d'histoire naturelle que sur les deux espèces de l'ancien continent, et une grande partie des faits relatifs à l'alligator seront probablement observés en Afrique et en Asie, lorsque des naturalistes assidus en feront le sujet de leurs investigations. Comme tous les autres crocodiles, l'alligator nage beaucoup mieux qu'il ne marche, et on ne le rencontre que rarement dans l'intérieur des terres, occupé à la recherche de quelques animaux dont il puisse faire sa proie; mais il y en a très peu qui ne puissent échapper à un ennemi aussi lent, car sa vitesse habituelle n'est tout au plus que d'un demi-quart de lieue par heure. On peut donc l'approcher impunément, pourvu qu'on ne soit pas à portée d'être atteint par sa queue, dont les mouvemens rapides contrastent avec l'engourdissement apparent de tout le reste du corps, y compris les mâchoires. Cette lenteur, cette sorte de gravité, est, dans cette espèce de crocodiles, un caractère de l'âge mûr: dans son enfance, l'alligator est aussi alerte que ces lézards d'Europe, qu'on se plaît à voir faire la chasse aux mouches sur les murailles des jardins. Un ami de M. Audubon, habitant de la Louisiane, ayant fait une ample collection d'alligators, sortis depuis peu de l'œuf, et se disposant à l'expédier à New-York, voulut auparavant faire voir aux dames, que, même dans cette hideuse espèce, l'enfance n'est pas dépourvue de grâces. La caisse où les jeunes captifs étaient renfermés fut ouverte dans une chambre où ces petits animaux s'éparpillèrent, et firent preuve d'une agilité qui exerça la patience de ceux qui furent chargés de les remettre dans la caisse, lorsque la curiosité des dames fut satisfaite. L'un des petits coureurs ne put être retrouvé, sans que l'on devinât comment il s'était évadé: on l'avait oublié, lorsqu'il reparut au bout d'un an, et devint le sujet de nouvelles observations plus importantes que les premières. Un vieux soulier dans lequel il s'était blotti l'avait soustrait à toutes les perquisitions; mais quelle avait été sa nourriture durant une aussi longue réclusion? Il n'avait pas grandi sensiblement, tandis qu'un de ses compagnons, conservé dans un baquet, et bien nourri, s'était alongé de plusieurs pouces, en grossissant à proportion. Il paraît que l'habitant du vieux soulier avait supporté un jeûne bien rigoureux; et il y avait résisté, ce qui est très remarquable.

M. Audubon estime qu'un alligator de dix à onze pieds de long, est âgé de cinquante ans au moins, et que ceux de seize pieds (il y en a plusieurs), sont au moins centenaires. Le naturaliste qui nous sert de guide, assisté d'un ami très habile chasseur, tua l'un de ces colosses, près de la rivière Rouge, affluent du Mississipi. Comme l'animal résistait à d'immenses blessures dont il était couvert, et à la perte des flots de sang qui couvraient la terre autour de lui, le chasseur lui ajusta une balle dans l'œil, et sur-le-champ le monstre tomba sans vie. Ajusté partout ailleurs, une poignée de balles n'aurait pas suffi pour mettre à mort un animal aussi volumineux et aussi vivace.

Ainsi, la rencontre d'un alligator n'est pas dangereuse pour l'homme. Cet animal ne peut trouver une subsistance suffisante que dans les lieux où le poisson abonde, et les lagunes peu profondes lui conviennent encore mieux que les fleuves. Les circonstances les plus favorables à la multipaliction de son espèce sont réunies vers l'embouchure du Mississipi: cependant, on dit que les alligators n'y sont plus aussi nombreux qu'autrefois. Les bords de la rivière Rouge étaient leur station favorite, et le rendez-vous des chasseurs qui tuaient ces animaux pour les dépouiller de leur peau, qu'ils vendaient aux faiseurs de pantoufles. Ces chaussures furent long-temps en usage dans la Louisiane; on commence à les abandonner, parce qu'elles sont trop perméables à l'eau.

Les alligators sont répandus dans toute l'Amérique, aux lieux où la température leur convient, et qui peuvent leur fournir assez de nourriture. Ils abondent surtout vers l'embouchure des grands fleuves. Lorsque des Européens arrivent pour la première fois dans ce continent, et remontent les fleuves, la vue des bandes de crocodiles, flottant comme des troncs d'arbres, est un des objets qui leur annoncent le Nouveau-Monde. La présence des navires ordinaires n'intimide point ces animaux; mais il n'en est pas ainsi des bateaux à vapeur; on ne voit presque plus d'alligators sur les rivières où ce nouveau mode de navigation est établi depuis une vingtaine d'années.

La femelle de l'alligator dépose ses œufs dans cinq ou six cachettes, où elle les arrange soigneusement sur un lit de feuilles sèches, les couvre de la même matière, et applique sur le tout plusieurs couches de vase que le soleil durcit, et rend capable d'une assez grande résistance. Chacune de ces cachettes contient dix à douze œufs, en sorte que chaque femelle peut procréer annuellement une soixantaine de petits. Tous les œufs d'une même cachette éclosent en même temps, et la mère qui guettait le moment où cette partie de sa progéniture sortirait de dessous les couches de vase durcie, mène ses nouveau-nés à la mare la plus à portée. C'est alors seulement que les jeunes crocodiles sont exposés à de grands périls, surtout de la part des mâles, qui ne les épargnent pas, soit par jalousie, comme on le dit, soit seulement par voracité. Les grands oiseaux aquatiques sont aussi des ennemis très redoutables pour les petits alligators; les gros poissons en font aussi leur proie. Sans toutes ces causes de destruction, les fleuves de l'Amérique seraient bientôt encombrés de crocodiles, qui seraient réduits à s'entre-dévorer, faute de trouver assez d'alimens, ni sur la terre, ni dans les eaux.

Le crocodile du Nil cache ses œufs sous terre, comme

celui d'Amérique. Il est vraisemblable que le gavial a recours aux mêmes précautions pour la sûreté de sa progéniteure; jusqu'à présent, cette espèce a été moins observée, quoiqu'elle ne mérite pas moins que les deux autres l'attention des naturalistes.

Traditions sur les Fées. — La croyance dans la réalité et l'existence des fées ne s'est perdue que lentement en France. Sous le règne de Charles VII, elle était encore presque universelle. Dans le procès manuscrit de Jeanne d'Arc, qui était, au dernier siècle, dans la bibliothèque de Saint-Victor de Paris, on lit que plusieurs fois on demanda à la jeune héroïne si elle n'avait pas vu les fées, si elle ne leur avait pas parlé, si elle n'avait pas été à leur arbre et à leur fontaine, près de son village de Domremi, en Lorraine. Les fées étaient ordinairement imaginées, ou sous la figure de petites vieilles difformes et hideuses, ou sous celle de belles femmes, savantes dans l'art de charmer et dans la divination. Les Limousins les ont appelées *fadas*, et les peuples de la Marche *feas*. On donnait pour habitation à ces fées des grottes et des rochers. A la proximité du Dorat, dans la Basse-Marche, se trouve un grand nombre de rochers blancs, appelés dans le pays pierres blanches, et que l'on croyait avoir été l'asile des fées. Au-dessus du Blanc, en Berri, à quelque distance de Lurai et du château d'Issoudun sur la Creuse, est une grotte qui passait aussi pour leur avoir servi de retraite. Près de celui de Sarbois, dans la même province, on voit une caverne qu'on appelait autrefois *la Cave des Fées*. En Périgord, aux environs de Miramont, est une caverne nommée du Cluzeau, à laquelle on supposait la même destination. On croyait que cette caverne s'étendait sous terre jusqu'à cinq ou six lieues; on assurait même qu'il y coulait des ruisseaux au milieu de belles salles et de chambres pavées à la mosaïque, avec des autels et des peintures en plusieurs endroits. La même foi régnait dans le Limousin, l'Angoumois, la Saintonge, le Poitou, et presque toute la Bretagne.

VOYAGES.

JEAN ET SÉBASTIEN CABOT.

PREMIÈRE DÉCOUVERTE DU CONTINENT AMÉRICAIN.

Jean Cabot était de Venise; mais des relations commerciales l'ayant fixé, avec sa famille, à Bristol, il adopta l'Angleterre pour patrie. L'immense mouvement imprimé d'Occident en Orient à l'humanité par les croisades, avait tourné tout au profit des Vénitiens, devenus les facteurs du monde, et dès le XIII[e] siècle leur commerce s'étendait du nord de l'Europe aux mers de la Chine. Plus tard, dominant la politique des soudans, Venise était parvenue à exclure Gênes, sa rivale, des marchés de l'Égypte, et à soumettre l'Europe, déchirée par les guerres civiles, à son puissant monopole. Mais, comme il arrive souvent, ce principe de la prospérité de Venise devint la cause de sa décadence : les États de l'Europe se fatiguèrent enfin d'être tributaires de Venise, et l'idée de découvrir un nouveau passage aux Indes, comme toutes celles qui naissent d'un besoin généralement senti, préoccupa d'abord les plus grands esprits du temps, puis les peuples eux-mêmes. Il est remarquable que ce soit précisément un de ces navigateurs génois, auxquels la politique vénitienne avait interdit le commerce de l'Inde par Suez, qui, en cherchant ce passage, découvrit le Nouveau-Monde; ce Génois, c'était Colomb.

Colomb, après avoir découvert, non pas encore le continent américain, mais une partie de l'archipel des Antilles, était rentré à Palos depuis le 15 mars 1494, et l'or qu'il avait eu l'habile prévoyance de rapporter de ce premier voyage avait considérablement stimulé le zèle des monarques pour les expéditions lointaines.

Cabot, grand cosmographe et navigateur expérimenté, profita du succès de Colomb pour proposer à Henri VII de tenter un passage par le nord-ouest pour aller au Cathai. Ce prince, d'ailleurs éclairé, avait à se repentir d'avoir accepté trop tard les offres que Colomb avait chargé son frère Barthélemi de lui faire dès 1488. Il ne voulut point commettre la même faute à l'égard de Cabot, et approuva aussitôt son projet. Il lui remit une commission par laquelle il l'autorisait, lui et ses fils Sébastien et Santius, à prendre cinq vaisseaux, à naviguer sur toutes les mers, à soumettre à son pavillon toutes les contrées qu'ils découvriraient, ne se réservant que le cinquième des profits de l'expédition, et ne leur imposant d'autre obligation que d'effectuer le retour au port de Bristol.

Cette commission est datée de mars 1496; mais ce n'est qu'au printemps de l'année suivante que Cabot mit à la voile avec son fils Sébastien, auquel était réservée la gloire de continuer ses découvertes sur le continent américain.

Il est impossible de croire qu'un navigateur aussi instruit que Cabot n'ait pas tenu un journal de son voyage, et l'on ne sait s'il faut accuser la négligence ou la politique britannique de ne l'avoir pas conservé. Le seul récit authentique de son premier voyage se trouvait sur une carte dressée par son fils Sébastien, et que les historiens du temps d'Élisabeth assurent avoir vue dans la galerie royale de Whitehall. Nous reproduisons ce récit d'après Lediard, qui lui-même semble l'avoir emprunté à Purchas.

« L'an de grâce 1497, Jean Cabot, Vénitien, et son fils Sébastien, partirent de Bristol avec une flotte anglaise, et découvrirent cette terre, que personne n'avait encore trouvée; ce fut le 24 juin, sur les cinq heures du matin. Ils l'appelèrent *Prima-Vista* (ou Première-Vue), parce que ce fut la première qu'ils aperçurent de dessus mer. Ils donnèrent à l'île située devant le continent le nom d'île Saint-Jean, parce qu'ils y arrivèrent, selon toute apparence, le jour de saint Jean-Baptiste. Les habitans de cette île étaient couverts de peaux de bêtes, dont ils se croyaient fort parés. Purchas ajoute qu'ils se servaient dans leurs guerres d'arcs, d'arbalètes, de piques, de dards, de massues de bois et de frondes. Ils trouvèrent que ce terrain était stérile en plusieurs endroits et portait peu de fruits; mais qu'il était rempli d'ours blancs et de cerfs beaucoup plus grands que ceux d'Europe, et qu'il produisait quantité de poissons, et de ceux de la plus grande espèce, comme des veaux marins et des saumons. Ils y trouvèrent des soles de 3 pieds de long, et beaucoup de ce poisson que les sauvages appellent *baccalaos*. Ils y remarquèrent aussi des perdrix, des faucons et des aigles; mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'ils étaient tous aussi noirs que des corbeaux. »

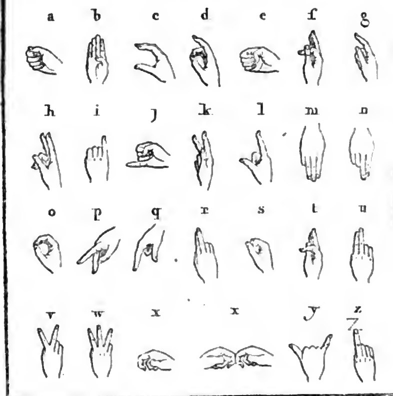
Cette première terre que découvrit Cabot en 1497 était le Labrador; il la longea jusqu'au cap Floride, et revint à Bristol avec une riche cargaison et trois sauvages, vivans témoins de sa découverte du continent américain, que n'aborda Colomb qu'un an après, c'est-à-dire en 1498.

Sous le même règne de Henri VII, qui prépara l'immense développement que n'a cessé de prendre depuis la puissance navale de l'Angleterre, Sébastien Cabot fit plusieurs autres voyages pour trouver ce passage au Cathai par le nord-ouest, qui l'avait conduit lui ou son père (l'histoire n'est pas fixe à cet égard) à la découverte du continent américain, que Purchas proposa de nommer *Cabotiana*.

ALPHABET MANUEL DES SOURDS-MUETS.

On appelle *alphabet manuel* une suite de positions ou de formes diverses qu'on donne à la main pour représenter une à une les lettres de l'alphabet.

L'alphabet manuel des sourds-muets ne diffère de celui des écoliers, qu'en ce qu'il est plus simple et plus expéditif, et en ce qu'il n'exige l'emploi que d'une main.



Celui que nous donnons ici est originaire d'Espagne, de même que l'art d'instruire les sourds-muets. Les aveugles le vendent encore dans les rues de Madrid aux écoliers. Apporté en France par Pescira, et décoré du nom grec de *dactylologie* (langage des doigts), il fut adopté par l'abbé de l'Épée, qui auparavant faisait usage de l'alphabet à deux mains. De l'école de l'abbé de l'Épée, il a passé dans toutes les écoles de sourds-muets de France, d'Italie, d'Allemagne, de Russie, de Suède, d'Amérique, et même dans la plupart des écoles d'Angleterre.

Au moyen de cet alphabet on peut écrire des mots, des phrases, tout un discours. Il faut moins d'une demi-heure pour l'apprendre; et quelques jours d'exercice en rendent l'usage aussi prompt que facile. Il n'est pas toujours nécessaire, surtout avec les sourds-muets, de former des phrases entières; le mot principal suffit pour fixer l'attention, et un geste naturel complète la pensée.

Il ne faut pas confondre, comme il arrive trop souvent, la dactylologie avec le langage des gestes, le langage mimique, véritable langage des sourds-muets. La dactylologie n'est, comme on vient de le voir, qu'une sorte d'écriture en l'air, qui dispense d'avoir recours à la plume ou au crayon; elle ne figure que des lettres; le langage mimique représente des pensées. Avec le geste nous imitons la forme des corps, leurs mouvemens, toutes les actions physiques, et, par métaphore, les actes intellectuels et moraux. Notre physionomie réfléchit aux yeux tout ce qui se passe au dedans de nous; le geste, animé du jeu de la physionomie, constitue un langage naturel, riche, souple, énergique, qui se prête à toutes les nuances de la pensée. Dans l'expression des passions, aucune langue ne peut en égaler la force et la chaleur.

Les sourds-muets entre eux font presque exclusivement usage du langage mimique, ils n'ont recours à l'alphabet manuel que pour les noms propres et pour quelques mots techniques qu'il serait trop long de caractériser par un signe spécifique. Mais ils se servent habituellement de la dactylologie avec les personnes qui n'ont pas l'habitude du langage mimique. Par ce moyen on peut s'entretenir avec tout sourd-muet qui aura reçu de l'éducation, pourvu qu'on lui parle la langue dans laquelle il aura été instruit. Car la dactylologie ne représentant que des mots, et non directement des idées, avec l'alphabet manuel le sourd-muet français parle français, l'Allemand parle allemand, l'Anglais parle anglais. Dans la ville d'Hartford, la première des États-Unis qui ait eu une institution de sourds-muets, en quelque lieu que se présente un sourd-muet, dans une boutique ou dans un salon, il trouve toujours quelqu'un qui connait l'alphabet manuel, qui le comprend, qui l'écoute avec intérêt, qui sait lui répondre; et il oublie presque son malheur.

Nous avons pensé que répandre l'usage de l'alphabet manuel, ce serait rendre service aux sourds-muets et à tous ceux qui ont des rapports avec eux.

N. B. Les lettres J et Z se figurent en l'air, J avec le petit doigt, Z avec l'index. On marque de même avec l'index les accens et la ponctuation; on indique la fin de chaque mot par une petite pause ou par un mouvement horizontal de la main de gauche à droite.

HOTEL-DE-VILLE DE SAINT-QUENTIN.

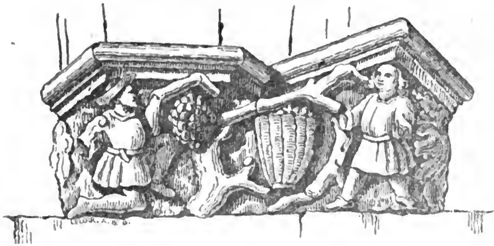
BAS-RELIEFS.

Cet édifice est bâti sur l'un des côtés de la place principale de la ville. Le rez-de-chaussée, occupé par un corps-de-garde et des bureaux, n'offre presque plus



(Bas-relief de l'Hôtel-de-Ville de Saint-Quentin. — N° 1.)

rien de sa construction primitive; mais le premier étage, auquel on parvient par un escalier de grès, a



(N° 2.)

été respecté, au moins dans quelques unes de ses parties principales.

On y voit encore une grande salle, dite la *salle des Conseils*, entièrement décorée dans le goût du moyen âge. C'est dans cette salle que, en 1589, Henri IV accepta un dîner qui lui fut offert par la ville.

L'Hôtel-de-Ville n'a peut-être pas toute la légèreté qu'on remarque dans quelques constructions gothiques; mais la régularité de sa masse, et ses proportions heureuses, quoique lourdes, en font certainement un monument digne de fixer l'attention, surtout si l'on considère l'originalité des ornemens qui en décorent la façade. Chaque moulure, chaque chapiteau, les corniches, les ogives, sont chargés d'une quantité prodigieuse de groupes des plus bizarres : ici est une scène de vendanges, là est une diablerie; des moines, des soldats, des femmes, des anges, des prédicateurs à têtes d'animaux, des monstres de mille formes, se découvrent au milieu des feuillages et des rinceaux. Tout rappelle la naïve et franche gaieté de nos aïeux; on la retrouve partout, jusque dans l'énigme suivante, que Charles de Bovelles, facétieux chanoine d'alors, composa sur la date de sa construction.



(N° 3.)

D'un mouton et de cinq chevaux
Toutes les testes prendrez, M CCCCC
Et à icelles, sans nuls travaux,
La queue d'un veau joindrez; V
Et au bout adjouterez
Tous les quatre pieds d'une chatte. IIII
Rassemblez, et vous apprendrez
L'an de ma façon et ma date. M CCCCC VIIII (1509)

C'est effectivement en 1509 que l'Hôtel-de-Ville fut bâti. Cette énigme, gravée sur une plaque de cuivre, était incrustée dans un des piliers de grès qui soutiennent la façade; elle en fut arrachée en 1557, lors de la prise de Saint-Quentin par les Espagnols. Une autre inscription, plus intéressante pour les Saint-Quentinois, fut placée depuis au-dessus de l'arcade du milieu : ce sont des vers faits par Santeul à l'occasion de la vigoureuse résistance des habitans, qui se sacrifièrent pour sauver la France. Voici cette inscription traduite vraisemblablement par un habitant de Saint-Quentin :

Cesse de nous vanter tes murs et tes batailles,
Rome : viens admirer ces vivantes murailles,
Ces hardis citoyens, qui, dans les champs de Mars,
Servent à leur cité d'invincibles remparts;
Où la seule valeur, sans murs pour se défendre,
Sait braver mille morts avant que de se rendre.
Leur ville, pour montrer qu'on doit vivre toujours
Lorsque pour sa patrie on immole ses jours,
Consacre au souvenir d'une action si belle,
Dans ce marbre parlant, une gloire immortelle.



(N° 4.)

Ouvrages en cire chez les anciens. — Les anciens avaient un grand nombre de petits ouvrages en cire, tels que les empreintes des sceaux ou des cachets, la cire collée pour la peinture encaustique, et le vernis de cire pour les statues et les murs de marbre. Il existait, chez les Grecs, une classe d'artistes qui rivalisaient avec les statuaires et les fondeurs en bronze, en modelant en cire les plus belles figures. Anacréon a chanté l'Amour en cire.

« Mon père, dit Lucien (tome I, page 5), jugeait de mes dispositions pour la sculpture, par les petits ouvrages que je m'amusais à faire en cire. Lorsque je sortais de l'école, je grattais la cire, et j'en formais des bœufs, des chevaux ou des hommes. — Par Jupiter! ils » sont très ressemblans, assurait mon père; mais les maîtres me battaient. »

Dans les *Nuées*, Aristophane fait parler d'un jeune Phidippide qui s'amusait à faire de petites maisons.

Sphœrus, du Bosphore, philosophe stoïcien et disciple de Cléanthe, avait été appelé, par Ptolémée Philopator, à Alexandrie. Un jour, Sphœrus soutenait la vérité des images reçues par les impressions des sens : le roi, pour le réfuter, fit servir un plat de grenades en cire : le philosophe étendit la main pour en manger; sur quoi Philopator s'écria que, trompé par ses sens, il avait fait un faux jugement. Sphœrus répondit sur-le-champ : « Je n'ai pas jugé que ce fussent des grenades, mais j'ai jugé qu'il était probable que ce fussent des grenades; et il y a de la différence entre une idée positive et une probabilité. »

Lampridius raconte que l'empereur Héliogabale se plaisait à donner des repas où il faisait servir, imités en cire, tous les mets qu'il mangeait lui-même. Après chaque service, les convives étaient obligés, selon l'usage, de se laver les mains comme s'ils les eussent salies; on leur présentait ensuite un verre d'eau pour aider la digestion.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

5 Octobre. — Fête de Cérès d'Eleusis à Athènes. Ces fêtes, qui duraient neuf jours, étaient très célèbres dans l'antiquité païenne : l'origine des cérémonies était attribuée à Cérès, qui, étant venue à Éleusis, petite ville de l'Attique, chercher sa fille Proserpine enlevée par Pluton, avait enseigné aux habitans l'art de l'agriculture. Sur un char que des bœufs traînaient lentement, était placée une corbeille ornée; une foule de jeunes Athéniens venaient à la suite, et portaient aussi des corbeilles couvertes d'un voile de pourpre. Il y avait un jour appelé *le jour des flambeaux*, parce que, pendant la nuit qui le précédait, hommes et femmes erraient çà et là avec des torches. La récompense des vainqueurs aux jeux et aux combats gymniques était une mesure d'orge. Les fêtes de Cérès ne furent supprimées que sous Théodose.

5 Octobre 1817. — Mort de Kosciwszko. Il avait fait ses premières études à Varsovie, à l'école des Cadets. Ayant mérité une place parmi les quatre meilleurs élèves, on l'envoya achever son éducation dans les pays étrangers. Il habita la France pendant quelques années. De retour en Pologne, il entra dans le service. Bientôt il s'embarqua pour le Nouveau-Monde, prit part à la guerre d'Amérique, et devint l'adjudant de Washington. Cette guerre achevée, il revint dans sa patrie, et lorsqu'elle voulut rétablir sa nationalité, après la promulgation de la constitution du 3 mai 1791, il reprit du service avec le grade de major-général de l'armée que commandait Joseph Poniatowski. Ses prodiges de valeur et d'habileté, à Dubienka, rendirent dès ce jour son nom sacré à ses compatriotes. La soumission de Stanislas ayant fait manquer l'entreprise d'affranchissement, Kosciwszko donna sa démission, et partit pour la France, où la Convention lui accorda le titre de citoyen français. La nouvelle insurrection de la Pologne le rappela aux combats. Il fut investi, par l'acclamation générale, d'une autorité absolue dont il n'abusa point : il déploya un courage admirable à Wraclawice, à Szcekociny et sous les murs de Varsovie. Blessé à Maeyowice, le 4 octobre 1794, il fut jeté, par ordre de Catherine, dans un cachot. Quand il eut recouvré sa liberté, la Pologne était captive : il vint demeurer auprès de Fontainebleau, et se livra à l'agriculture. Napoléon voulut en vain s'en servir comme instrument politique dans la campagne de Russie. Après l'occupation de la France par les armées étrangères, Kosciwszko erra en Europe, et la mort le surprit dans la Prusse, sur les frontières de France. Ses cendres reposent à Varsovie sous un mausolée.

6 Octobre 1825. — Mort de Lacépède, naturaliste. Il était né à Agen. Il fut membre de l'Assemblée législative; en 1801, il présida le sénat, et en 1803, il fut nommé grand-chambellan de la Légion-d'Honneur. Il fut pair, en 1814, pendant les cent jours, et il le redevint en 1819. Malgré ses emplois politiques, il était entièrement livré à la science et à la musique : il a recomposé la partition de l'*Armide* de Quinault. On assure qu'il pouvait travailler habituellement vingt heures par jour.

—

7 Octobre 1735. — Mort de Young-Tching, second empereur de la dynastie des Mandchou. La protection active qu'il accorda à l'agriculture est son plus beau titre.

7 Octobre 1786. — Mort de Sacchini, compositeur italien, auteur des partitions de *Montezuma*, *Persée*, *le Cid*, *Isola d'Amore* ou *la Colonie*, *Renaud*, *Chimène*, *Dardanus*, *Œdipe à Colone*. Son œuvre le plus célèbre est *Aricie*.

—

8 Octobre 1361. — Combat entre Macaire et le chien d'Aubry de Montdidier, ordonné par le roi Jean. Cette histoire, devenue populaire en France, était peinte sur une des cheminées de la grande salle du château de Montargis.

8 Octobre 1754. — Mort de Fielding, écrivain anglais, auteur des romans de *Tom Jones*, de *Joseph Andrews*, de la *Vie de Jonathan Wild*, et de diverses comédies estimées.

—

9 Octobre 1688. — Mort de Claude Perrault, auteur des dessins de la colonnade du Louvre, commencée en 1666 et terminée en 1670. Le ministre Colbert avait tant à cœur de voir cette œuvre achevée, qu'il fit défendre « à tous ouvriers de s'employer à autres travaux d'architecture, sous peine de prison pour la première infraction, et de galère pour la seconde. »

9 Octobre 1818. — Congrès d'Aix-la-Chapelle, et convention pour l'évacuation du territoire français.

9 Octobre 1831. — Assassinat de Capo-d'Istria, président du gouvernement de la Grèce.

—

10 Octobre 1720. — Mort de Coysevox, sculpteur français. Les deux chevaux ailés des Tuileries, dont l'un porte Mercure, et l'autre la Renommée, sont dus à son ciseau, ainsi qu'un grand nombre d'autres morceaux divisés entre les Tuileries, Versailles, et plusieurs autres châteaux royaux.

10 Octobre 1818. — Le vice-roi du Mexique détruit le *Champ d'asile*, territoire de la province du Texas, en Amérique, où s'étaient réfugiés quelques soldats français après la chute de Napoléon.

11 Octobre 1683. — Mort de Montfleury, auteur de la comédie intitulée : *La Femme juge et partie*.

GÉOLOGIE.

DES PUITS FORÉS,

DES FONTAINES JAILLISSANTES OU PUITS ARTÉSIENS.

L'enveloppe terrestre se compose, comme on sait, de couches minérales assises, étagées les unes au-dessus des autres, et différant beaucoup par les matières qui les composent. Il est clairement établi que ces diverses couches minérales n'ont pas été formées à la même époque. Bien au contraire, les intervalles de leurs formations ont été de longue durée. On les a distinguées en les groupant entre elles, et en donnant aux groupes les noms de *terrains*. Il y a ainsi quatre terrains principaux. En commençant par les plus anciens, ce sont : 1° les terrains *primitifs*, que l'on trouve

dans les plus grandes profondeurs souterraines où l'homme ait pénétré, et qui forment aussi les montagnes les plus hautes; 2° les terrains appelés de *transition*, qui ont été superposés sur les premiers, sans recouvrir leurs cimes les plus élevées; 3° les terrains *secondaires*; 4° les terrains *tertiaires*. Immédiatement au-dessus de ces derniers, se trouvent les alluvions ou dépôts modernes, et la terre végétale.

L'exploration des diverses couches minérales a prouvé que d'effroyables convulsions terrestres sont venues les bouleverser, et détruire leur symétrie, leur parallélisme. On conçoit, par exemple, quel monstrueux dérangement devait produire dans un terrain un soulèvement causé par des forces souterraines, et capable de former, non seulement une montagne élevée, mais encore des chaînes de montagnes immenses, comme la chaîne des Alpes, ou, bien mieux comme la chaîne des Cordillières, qui parcourt les deux Amériques dans toute leur longueur.

Il résulte de ces catastrophes, que les diverses couches minérales apparaissent à la surface de la terre, à des hauteurs d'autant plus grandes, en général, qu'elles sont plus anciennes. Ces couches diffèrent par leur nature minéralogique; les unes sont d'une contexture serrée, compacte, et ne donnent pas de passage à l'eau; les autres sont spongieuses, grenues, fendillées, perméables à l'eau.

C'est sur la superficie de ces couches si variées, que tombent les pluies, et que coulent les fleuves. Les couches perméables doivent donc, par toutes leurs crêtes à découvert, absorber en partie les eaux des pluies ou celles des fleuves. Ces eaux s'écoulent dans le sein de la terre, en suivant toujours la partie perméable, et tendent à gagner les points les plus bas. C'est ainsi qu'il existe des ruisseaux, des lacs, des étangs, des fleuves souterrains, qui n'ont aucune espèce de rapport avec les eaux de la surface.

Ces eaux souterraines sont contenues dans la formation perméable qui les absorbe, entre une couche imperméable supérieure qui les empêche de remonter, et une couche imperméable inférieure qui s'oppose à ce qu'elles pénètrent plus bas.

Il existe un grand nombre de ces couches perméables, situées entre des couches imperméables, qui viennent s'épanouir, en quelque sorte, à la surface de la terre; il y a donc aussi plusieurs étages, plusieurs niveaux d'eaux souterraines dont les sources sont d'autant plus élevées qu'elles se trouvent dans des terrains plus anciens, puisque ces terrains sont ceux qui remontent le plus à la surface.

Supposons maintenant que l'on vienne à creuser le sol avec une sonde jusqu'à ce que l'on pénètre dans la couche perméable : l'eau tendra à s'élever à la même hauteur que son niveau le plus élevé, de sorte que si ce niveau se trouve plus haut que l'endroit où le trou a été pratiqué, l'eau jaillira à la surface du sol; sinon, l'on aura un puits auquel on pourra appliquer une pompe; c'est là ce qu'on entend par *fontaines jaillissantes*, *puits artésiens*, *puits forés avec la sonde*. C'est parce que les premiers puits forés ont été construits en Artois qu'on les nomme *puits artésiens*. La figure ci-jointe montre la coupe du terrain situé entre les Vosges à droite et Caen à gauche. Les différens signes placés à la surface indiquent les villes principales que l'on rencontre dans cet espace. On voit la disposition des couches successives. Les mêmes lettres répétées plusieurs fois, en allant de droite à gauche ou de gauche à droite, indiquent la continuation de la même couche. Paris et ses environs se trouvent dans la partie marquée des lettres A, C, B. C'est dans la vallée indiquée près du point C que coule la Seine.

Les terrains tertiaires qui constituent Paris et ses environs occupent le milieu d'un bassin, autour duquel la craie se montre à peu près de tous côtés, en telle sorte que la craie forme comme un vaste entonnoir, dans le milieu duquel est venu se déposer le sol parisien.

Au-dessus de la craie, qui est imperméable, se trouve une couche de sables très perméables, surmontés eux-mêmes d'une argile grasse, qu'on nomme *argile plastique*, et qui est imperméable. Les eaux de la Seine, de la Marne, de l'Oise, de la Somme, de l'Eure, qui coulent sur la formation crayeuse, avant d'entrer dans le bassin de Paris, peuvent donc pénétrer entre l'argile plastique et la craie, et former un premier étage d'eaux souterraines. Si, avec la sonde, on pénètre à travers les formations parisiennes jusque dans l'argile plastique, et que l'on perce cette argile, l'obstacle que l'argile opposait est détruit; le courant souterrain obéit à la pression des sources qui le forment, et remontent dans le conduit qui lui est ouvert, jusqu'à ce qu'il atteigne le niveau de sa source la plus élevée; celle-ci pourra être située à Sens, à Epernay, à Saint-Quentin, à Chartres, etc., suivant la position du trou de sonde fait à Paris.

La craie du bassin de la Seine peut donc soutenir sur sa surface, qui est à peu près imperméable, les eaux qui filtrent entre elles et l'argile plastique. Ces assises supérieures de la craie sont connues sous le nom de craie blanche; mais en même temps les assises inférieures, connues sous le nom de craie *tuffeau*, sont très perméables; ces assises paraissent au jour plus loin et à de plus grandes hauteurs que celles de la craie blanche, et entraînent ainsi sous cette craie imperméable, et sous Paris, des courans susceptibles de fournir une plus grande quantité d'eau que les courans supérieurs situés entre l'argile plastique et la craie.

L'avantage des puits forés, jaillissans ou non, est de donner une eau abondante, intarissable, salubre, propre à la cuisine et au blanchissage. Leur construction est souvent plus économique que celle des puits ordinaires; leurs eaux sont d'une qualité très supérieure et d'un usage plus général; en outre leur niveau ne varie pas.

Les courans souterrains viennent, en général, de trop loin, pour que les circonstances particulières d'une localité bornée puissent rien faire présumer sur l'existence de ces courans. C'est pour cette raison que l'on courrait grand risque de se tromper en jugeant propre à la construction d'un puits foré, une vallée entourée de coteaux, et d'où s'échapperaient des sources plus ou moins abondantes. On ne devrait pas non plus regarder comme impropre à donner de l'eau un terrain situé sur des hauteurs arides. Le seul avantage que l'on ait en se plaçant le plus bas possible, c'est qu'il existe plus de chances pour que l'eau jaillisse à la surface, puisqu'elle a moins à monter pour y arriver; mais du reste, un puits foré peut aussi bien réussir dans une lande, sur une hauteur, que dans la vallée la mieux arrosée.

Les terrains tertiaires sont les plus propres à l'établissement des puits artésiens, par le grand nombre de couches perméables situées entre des couches imperméables que l'on y rencontre, et par la disposition de ces couches, qui, s'élevant d'un côté pour aller puiser les eaux à la surface de la terre, se courbent ensuite, de manière qu'en perçant le terrain situé au-dessus de la partie plus basse jusqu'à la couche perméable, l'eau s'élève au niveau qui lui convient.

Les terrains secondaires sont moins favorables à la construction des puits; c'est qu'en effet les couches ont, en général, une plus grande épaisseur que dans les terrains tertiaires; les alternances sont moins fréquentes, les points de départ des eaux plus éloignés : il

faut donc presque toujours, dans ces terrains, descendre les sondages à de plus grandes profondeurs, pour obtenir des résultats satisfaisans. Aussi les sources sont-elles plus rares, mais infiniment plus abondantes dans les terrains secondaires que dans les terrains tertiaires.

La plupart des fontaines jaillissantes de l'Artois sont construites dans les terrains secondaires.

Les terrains primitifs n'offrant point de couches perméables, et n'étant composés que des roches les plus dures, sont tout-à-fait impropres à la construction des puits artésiens.

Depuis quelques années, beaucoup de sondages ont été faits en France pour obtenir des eaux en abondance. Parmi les travaux exécutés dans ce but, on a remarqué ceux de MM. Flachat frères, qui ont perfectionné les équipages de sonde. L'Angleterre, l'Allemagne, les environs de Modène, les États-Unis, etc., possèdent des sources abondantes d'eau limpide, fournies par des puits artésiens. Le traité le plus complet sur l'art du *fontenier sondeur* a été publié par M. Garnier, ingénieur en chef des mines.

On donne encore aujourd'hui le nom de *mail* à quelques promenades dans différentes villes. Un mail était autrefois une allée d'arbres de trois ou quatre cents toises de long sur quatre ou cinq toises de largeur, bordée d'ais attachés contre des pieux à hauteur d'appui, avec une aire de recoupes de pierres couverte de ciment, où l'on chassait des boules de bois avec un *mail* ou *maillet* ferré et à long manche.

Singulière adresse d'une chèvre. — Sur la route de Jérusalem à Bethléem, dit le docteur Clarke dans ses *Voyages*, nous rencontrâmes un Arabe avec une chèvre dont il montrait les tours d'adresse pour gagner sa vie. Il avait habitué ce pauvre animal à monter, au son de ses chants, sur de petits morceaux de bois cylindriques placés les uns au-dessus des autres, et présentant la forme des cornets d'un jeu de trictrac. La chèvre montait d'abord sur un de ces bâtons, ensuite sur deux, sur trois, sur quatre, cinq, six, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'elle fût élevée presque à la hauteur de l'homme, et alors elle se tenait en équilibre, les quatre pieds serrés ensemble sur le bâton supérieur. Ce tour d'adresse est ancien : il en est fait mention dans Sandys. Rien ne peut démontrer d'une manière plus frappante cette merveilleuse disposition des pieds de la chèvre, qui lui permet de se soutenir sur les anfractuosités du versant des rochers, au-dessus des abîmes. Le diamètre du cylindre supérieur qui servait de base à cette habile compagne de l'Arabe n'avait pas plus de deux pouces, et la hauteur de chaque cylindre était d'un demi-pied.



(Tour d'adresse d'une chèvre.)

Avis aux Abonnés. — La publication de la première année du *Magasin pittoresque* sera complètement achevée à la fin du mois de décembre 1833.

A cette époque il paraîtra :

1° Une *Table des gravures* par ordre de pagination;

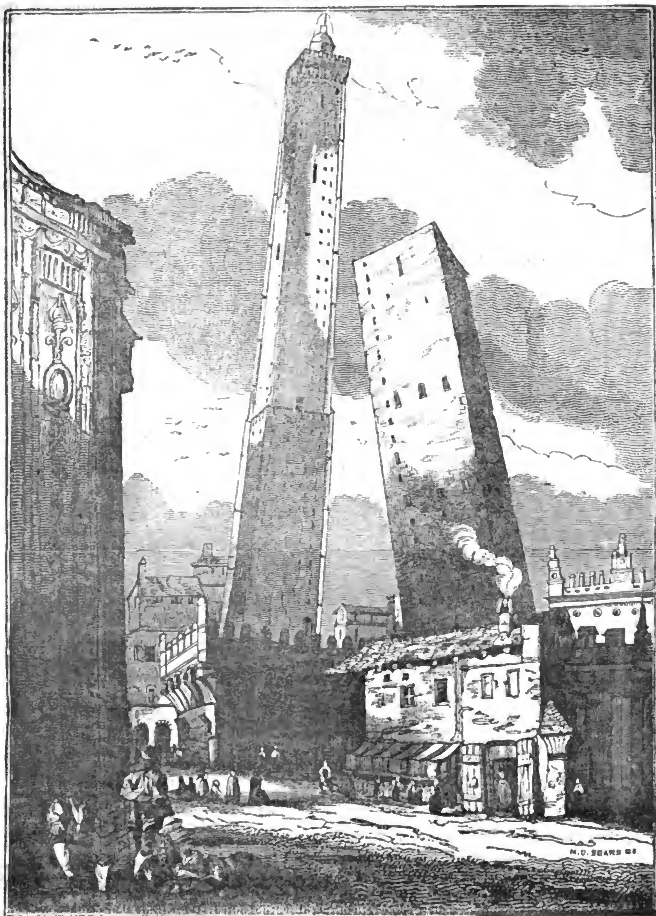
2° Une *Table alphabétique* des articles ;

3° Une *Table méthodique*, où tous les sujets traités dans l'ouvrage seront rangés sous les titres de séries auxquels ils appartiennent.

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Lachevardière, rue du Colombier, n° 30.

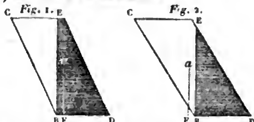
TOURS INCLINÉES.



(Tours inclinées de Bologne.)

Habitués à voir les maisons, les grands édifices, établis dans une *position verticale*, nous sommes frappés d'étonnement à l'aspect des curieux modèles d'architecture qui se penchent depuis des siècles sans perdre l'équilibre. Cette stabilité dépend de la position qu'occupe dans chacun d'eux le *centre de gravité*. La puissance de toutes les forces d'attraction de la pesanteur agissant sur les divers points d'un corps, quel qu'il soit, est exactement égale à celle d'une seule force agissant sur le centre de gravité. Ce point est ordinairement situé au centre, au milieu du corps; dans l'homme il est placé à peu près au milieu du bassin;

dans une tour où les matériaux sont assez uniformément distribués, il est situé au milieu. Dans un navire, le centre de gravité se rapproche beaucoup du fond de cale, parce que c'est là que sont entassées les charges les plus lourdes. Lorsque le centre de gravité est soutenu, ou, en d'autres termes, lorsqu'un fil à plomb fixé à ce point va tomber dans la portion du terrain où les édifices sont appuyés, ils sont en équilibre stable, ils ne peuvent tomber; dans le cas contraire, leur chute est imminente.



Par exemple *a* (fig. 1) représente le centre de gravité. Une ligne *a* F tirée de ce point vers le centre de la terre, est la direction du fil à plomb : si cette ligne tombe dans l'intérieur de la base, le centre de gravité est appuyé sur la base, et le corps se soutient : dans ce cas, B D E est plus massif que B C E. Mais si la ligne *a* F tombe hors de la base, comme dans la fig. 2, où *a* est le centre de gravité, B C E sera plus lourd que B D E, et le corps ne sera pas en équilibre, mais aura plus de tendance à tomber qu'à rester debout.

Beaucoup de monumens élevés depuis des siècles s'éloignent de la direction perpendiculaire ou verticale : les tours de Bologne, de Pise en Italie; de Caerphely, de Bridge-North, et du château de Corfe en Angleterre, sont les plus remarquables. Celles de Bologne furent probablement élevées par de simples familles pour leur défense personnelle au milieu des guerres civiles qui désolèrent pendant si long-temps l'Italie, et qui rendirent ces édifices de la plus haute importance pour leurs possesseurs. La hauteur de la plus grande des deux tours, construite en 1110 par Gérard Asinelli, a été diversement évaluée à 377, 350 et 307 pieds; son inclinaison a plus de 1 pied et demi. Elle n'a aucune beauté extérieure, mais le voyageur est récompensé de l'ennui d'une ascension de 500 marches par une vue étendue qui comprend les villes avoisinantes, Imola, Ferrare et Modène. La seconde tour, qu'on appelle la Garisenda, construite en 1112, est immortalisée par le Dante, qui la compare au géant Antée se baissant. Sa hauteur est de 140 ou 150 pieds, et elle s'éloigne de 7 ou 8 pieds de la perpendiculaire. La charpente et la maçonnerie s'inclinent sur le plan de l'horizon, ce qui vérifie l'opinion de Mont-Faucon l'antiquaire, dont on ne peut guère révoquer en doute la justesse; il prétend que l'inclinaison de cette tour a été causée par la fuite, l'affaissement de la terre; c'est au reste ce que l'on peut dire de la plupart des tours penchées dont les exemples se retrouvent assez fréquemment, surtout en Italie.

La ville de Bologne, habitée par 63,400 personnes, est située à 68 lieues N. de Rome, à 44 lieues ½ S.-E. de Milan, et à 30 lieues S.-O. de Venise, sur le canal de Bologne, entre le Reno et la Savena. Elle a 1 lieue ¾ de circuit. Les rues sont, en général, sombres et irrégulières. Les édifices les plus remarquables, indépendamment des deux tours, sont le palais Caprara, la fontaine de Neptune, par Jean de Bologne, la façade et l'escalier du palais Ranuzzi, la cathédrale d'ordre corinthien; l'église gothique de Saint-Pétrone, qui renferme la méridienne de Cassini; les églises de Saint-Dominique et de Saint-Procule; enfin, un portique de 640 arcades, et d'une lieue de long, situé à l'une des portes de la ville, et conduisant à l'église de Saint-Luc, où se trouve l'image de la Vierge, qu'on a prétendu avoir été peinte par saint Luc. Ce que la ville a de richesse provient de ses fabriques d'étoffes de soie, de velours, de crêpes, de papiers, de toiles, de fleurs artificielles, d'odeurs, etc. Bologne est la patrie de Benoît XIV, de Manfredi, du Guide, du Dominiquin, de l'Albane, des trois Carraches, et des savans Beccari, Monti, Galvani, Martiali, etc.

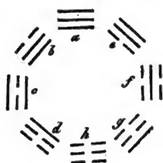
BIBLIOTHÈQUE DU ROI.—MANUSCRITS.

PORTRAITS DE CHINOIS CÉLÈBRES.

FO-HI, FONDATEUR DE LA MONARCHIE CHINOISE.

La Bibliothèque royale de Paris possède une collection de portraits de Chinois célèbres, copiés en Chine sur des peintures conservées religieusement dans des temples, et envoyés en France vers le milieu du dernier siècle par le P. Amyot, jésuite fort savant, qui a traduit du chinois en français le poème de l'empereur *Kien-long*, intitulé *l'Éloge de la ville de Moukden*, et qui est auteur de plusieurs autres ouvrages traduits du chinois et du tartare mandchou. En tête de ces portraits coloriés, on lit ce qui suit : « Au commencement de la 11e lune de la 24e année de *Kang-hi* (sur la fin de 1685), moi, *Po-kié*, surnommé *Tchang-siéou*, ayant achevé de copier les portraits de plus de cent personnages célèbres dont on conserve les originaux dans le temple *où l'on apprécie sans partialité le mérite de ceux qui ont pratiqué la vertu*, j'ai cru devoir dire quelque chose de chacun pour qu'on pût au moins s'en former une légère idée, ou s'en rappeler le souvenir. » En effet, ces portraits sont tous accompagnés d'une notice en chinois sur chaque personnage; notice très courte, mais qui renferme les principaux traits de la vie de chaque personnage représenté. Le premier en tête de cette série de portraits est *Fo-hi*, le fondateur de l'empire chinois, et le premier qui ait apporté la civilisation dans cette vaste contrée. En contemplant cette étrange mais caractéristique figure, on est frappé d'y retrouver le type primitif que les peuples de l'Orient ont donné aux premiers civilisateurs du genre humain, et que chacun a pu voir dans la figure du premier législateur hébreu. Fo-hi, comme Moïse, a, de chaque côté de la tête, deux bosses très proéminentes, qui n'appartiennent point à la race humaine actuelle. Cependant il serait déraisonnable de penser que des peuples si éloignés l'un de l'autre, et à des âges différens, se sont rencontrés pour inventer le même type, et enseigner le même symbole, sans une raison quelconque, puisée, soit dans les faits traditionnels, soit dans des croyances parties d'une même source. Si l'on en croit la chronologie chinoise, Fo-hi civilisait la Chine 3254 ans avant notre ère; il régna 115 ans. Les écrivains chinois racontent sur lui mille choses merveilleuses. Il naquit à *Kieou-y*, disent-ils, et fut élevé à *Ki-tching*, pays dont on ignore la position, mais qui sont vraisemblablement des noms indiens défigurés, car tous les écrivains chinois s'accordent à les placer à l'occident de la Chine; et les traditions que l'on raconte sur ce personnage fortifient cette opinion. *Il avait le corps du dragon*, *la tête d'un bœuf*, disent les uns; *il avait le corps d'un serpent et la tête de Ki-lin*, disent les autres. Il est facile de reconnaître ici un type indien. D'autres disent qu'il avait *la tête longue*, *les yeux beaux*, *les dents de tortue*, *les lèvres de dragon*, *la barbe blanche qui tombait jusqu'à terre*; *il était haut de 9 pieds 1 pouce*; *il succéda au Ciel et sortit à l'Orient*; *il était orné de toutes les vertus*, *et il réunissait ce qu'il y a de plus haut et de plus bas*. On verra laquelle de ces traditions s'accorde le mieux avec le portrait que nous donnons ci-dessous. Un *dragon cheval* sortit du fleuve devant lui, portant sur son dos une table sur la-

quelle étaient représentés les huit trigrammes qui forment la base de l'*y-King*, livre symbolique qui a exercé la sagacité des plus habiles Chinois, même de Confucius, sans beaucoup de fruit. Nous représentons ici ces huit *Koua* ou trigrammes de Fo-hi.



Ces huit Koua de Fo-hi représentent, selon les interprètes, *a*, l'éther; *b*, l'eau pure; *c*, le feu pur; *d*, le tonnerre; *e*, le vent; *f*, l'eau; *g*, les montagnes; *h*, la terre. Les Chinois font remonter ces huit symboles à quatre images, qui sont:



Celles-ci remontent également à deux autres images plus primitives, nommées *liang-hi*, qui sont :

Yang. *Yin.*

Ce sont les deux premiers principes de la philosophie chinoise; l'un *passif et ténébreux*, le *Yin*; l'autre *actif et lumineux*, le *Yang*; l'un mâle, le Yang; et l'autre femelle, le Yin. Mais ces deux principes qui forment tout et se retrouvent partout chez les Chinois, ont cependant un *principe supérieur* qui est la figure suivante:



nommée *taï-Ki*, le *faîte suprême*, le *grand vide*, au-delà duquel il n'existe rien.

Ainsi, Fo-hi est regardé par les Chinois comme leur premier philosophe aussi bien que comme leur premier législateur. Ils lui attribuent, outre l'invention de ces huit Koua, premiers linéamens de l'écriture figurative des Chinois, l'invention de la musique et des deux instrumens de musique nommés *kin* et *ché*, instrumens à corde dont les Chinois ont conservé la forme, et qu'ils représentent ainsi :

Kin.



Ché.



Les Chinois ne sont pas d'accord sur le nombre de cordes données par Fo-hi à ces instrumens : les uns en donnent 27 au premier, et 50 au second; les autres 25, 20, 10 au kin, et 25 au ché. Le premier avait 7 pieds 2 pouces de long selon les uns, et 3 pieds 6 pouces selon les autres; le second avait 8 pieds 1 pouce de long, et 1 pied 8 pouces de large. Quand Fo-hi touchait le premier, cette lyre rendait des sons célestes. Il jouait dessus un air nommé *Kia-pien*, pour reconnaître les bienfaits de l'esprit intelligent, et pour unir le ciel à l'homme. L'autre, qui était plus grave, lui servait à rendre les hommes plus vertueux et plus justes.

Fo-hi ne borna pas ses inventions à la musique et aux trigrammes; il inventa encore, disent les Chinois, les filets pour prendre les poissons. Il apprit aux hommes l'art de cuire les viandes, et la manière de les apprêter; quelques nœuds formés sur une corde étaient la seule manière de conserver les souvenirs des évènemens avant Fo-hi. Pendant son règne on commença à inventer des caractères qui représentaient grossièrement les objets, mais qui cependant étaient moins imparfaits que les nœuds de corde, comme on en a trouvé l'usage chez les Mexicains à la découverte du Nouveau-Monde. Fo-hi n'oublia rien pour fortifier l'usage de ces caractères figuratifs, et tout l'art d'écrire fut renfermé dans six préceptes, que l'on nomme *lou chou : les six sortes de caractères*, qui sont: 1° *figuratifs*; c'est-à-dire, représentant grossièrement les objets, comme soleil, lune, montagne, arbre, etc. 2° *Combinés*; c'est la réunion de deux ou plusieurs images simples, qui, par leur rapprochement, indiquaient les notions que l'on voulait rendre. Ainsi, l'image de *soleil*, jointe à celle de *lune*, signifie *lumière*; l'image d'*homme* au-dessus de celle de montagne voulut dire *ermite*; *bouche* et *oiseau* exprimèrent le *chant*; *femme*, *main* et *balai* indiquèrent une *femme mariée*; *eau* et *œil*, *larmes*, etc. 3° *Indicatifs* : ces caractères indiquent des rapports de position ou de formes; comme ou signifie *en haut*; ou *en bas*; *au milieu*; *— un*; *= deux*; *≡ trois*; etc. 4° *Inverses*. Certains caractères écrits à *rebours* ou *renversés*, ont une signification inverse, antithétique ou correspondante à la signification primitive. Le nombre de ces caractères est très peu considérable dans les vocabulaires chinois, ainsi signifie *gauche*, signifie *droite*. 5° *Métaphoriques*. Pour exprimer des idées abstraites ou des actes de l'entendement, on a détourné le sens des caractères simples ou composés, qui désignent des objets matériels, où l'on a fait d'un substantif le signe d'un verbe qui exprime l'action correspondante. Ainsi, le *cœur* représente *l'esprit*, *l'intelligence*; *maison* se prend pour *homme*; *salle* pour *femme*; *main* pour *artisan*; trois images d'*hommes* placées l'une après l'autre signifient *suivre*; trois images de *femmes* groupées signifient *désir déréglé*, *tromper*; etc. 6° *Syllabiques*. Comme tout signe simple ou composé a son correspondant dans la langue parlée, lequel lui tient lieu de prononciation, il en est un certain nombre qui ont été pris comme *signes des sons auxquels ils répondaient*, abstraction faite de leur signification primitive, et qu'on a joints en cette qualité aux images pour en former des caractères mixtes. L'une de leurs parties, qui est l'*image*, détermine le *sens* et fixe le *genre*; l'autre, qui est un groupe de traits devenus insignifians, indique le son et caractérise l'espèce. Cette sixième série de caractères est tout-à-fait *linnéenne*. Elle compose une grande partie de la langue chinoise. La plupart des noms d'arbres, de plantes, de poissons, d'oiseaux, et d'une foule d'autres objets qu'il eût été trop difficile de représenter autrement, sont désignés par des caractères de cette espèce; ainsi, l'*image d'arbre* se trouve le type générique de tous les noms d'arbres en s'associant un *groupe phonétique* pour chaque espèce d'arbre, comme avec le groupe *pé*, il signifie *arbre pé*, *arbre* prononcé *pé*; c'est-à-dire *cyprès*. Le signe qui représente le *chien*, type générique de tous les animaux de cette espèce,

s'il est associé au groupe prononcé *miao*, signifiera *chien-miao, chien* prononcé *miao;* c'est-à-dire *chat*, etc.

Fo-hi régularisa le mariage chez les Chinois; il établit les cérémonies que l'on devait observer en le contractant; il assigna à chacun des époux ses devoirs



(Fo-hi, fondateur de la monarchie chinoise.)

particuliers à remplir. Après avoir inventé la musique et les instrumens qu'on lui attribue, le premier usage qu'il en fit fut de chanter le triomphe qu'il avait remporté sur l'ignorance et la barbarie. Il établit des magistrats auxquels il donna le nom de *dragons*. Il mourut après avoir régné 115 ans. Les Chinois montrent encore aujourd'hui un monument très révéré, qu'ils prétendent être son tombeau.

LAO-TSEU, PHILOSOPHE CHINOIS.

(Né 604 ans avant notre ère.)

Quoique l'histoire chinoise donne des dates à peu près certaines sur l'époque où vivait le philosophe Lao-tseu, cependant ses sectateurs, comme tous ceux des fondateurs de sectes ou de religions, ont publié des choses merveilleuses sur la naissance et la vie de ce personnage.

Il naquit l'an 603 ou 604 avant notre ère, et il était déjà âgé lorsque Confucius, attiré par sa grande réputation de sagesse, alla le voir dans sa retraite. Son père n'était qu'un pauvre paysan, et il était parvenu à l'âge de soixante-dix ans sans avoir encore fait choix d'une femme; il se maria enfin à une paysanne âgée de quarante ans. Selon ses nombreux sectateurs, les grandes destinées du philosophe furent présagées par les circonstances merveilleuses qui accompagnèrent sa naissance. Sa mère le porta 81 ans dans son sein; ce prodige mécontenta le maître qu'elle servait : il la renvoya de sa maison, et la força d'errer long-temps dans la campagne. Enfin, s'étant reposée sous un prunier, elle mit au monde un fils dont les cheveux et les sourcils étaient tout blancs. Elle lui donna d'abord le nom de l'arbre sous lequel il était né. S'étant aperçue ensuite qu'il avait les lobes des oreilles fort alongés, elle l'appela Prunier-l'Oreille, *Li-eulh*. Mais le peuple, frappé des cheveux blancs qu'il avait en naissant, le nomma Vieillard-Enfant, *Lao-tseu*.

On ne raconte rien de son enfance; lorsqu'il eut atteint un certain âge, il eut la direction de la bibliothèque d'un empereur des *Tchéou*, qui lui conféra dans la suite un petit mandarinat. Son premier emploi, qui le fixait au milieu des livres, lui inspira un goût vif pour l'étude : il s'y livra, et acquit une connaissance profonde de l'histoire et des rites anciens. Il mourut à *Ou*, dans un âge très avancé. Le principal ouvrage qu'il a laissé à ses disciples est le livre intitulé : *Tao-te-king, Livre de la raison suprême universelle et de la vertu*. Ce livre célèbre, qui renferme cinq mille et quelques caractères ou mots, est extrêmement obscur; les plus grands synologues ont essayé de le comprendre sans pouvoir y parvenir jusqu'ici; il est composé de 81 chapitres, auxquels font peut-être allusion les 81 ans que la tradition fait passer à Lao-tseu dans le sein de sa mère. Tout ce que l'on en connaît jusqu'ici se borne à six chapitres traduits par les missionnaires jésuites, par Deguignes le père, et par Abel Rémusat, mort il y a un an, professeur de chinois au collége de France. Ces chapitres sont mal interprétés. Le premier connu en Europe est celui dans lequel les missionnaires jésuites ont cru reconnaître la Trinité chrétienne, et M. Abel Rémusat le nom de *Jéhovah;* c'est le 14e. Un autre (le 42e), qui commence par ces mots : « Le *Tao* ou la *raison primordiale suprême* a produit *un*, *un* a produit *deux*, *deux* ont produit *trois*, *trois* ont produit toutes choses, » a été aussi présenté comme une preuve de la connaissance que Lao-tseu aurait eue de la Trinité hébraïque.

Un jeune orientaliste français, M. G. Pauthier, promet une traduction complète du *Tao-te-king* de Lao-tseu, accompagnée d'une traduction, également complète, d'un grand nombre de commentaires chinois; il en a déjà donné un spécimen dans les *Essais sur la philosophie des Hindous*, qu'il vient de publier. Cette traduction avait été déclarée impossible par beaucoup de savans synologues.

Les protubérances si saillantes de la tête de Lao-tseu, si l'on admet les explications de la crânologie, sont admirablement en harmonie avec le caractère



(Lao-tseu, philosophe chinois.)

poétique et théosophique de son livre. Sa morale est austère et presque sauvage. On a dit qu'elle avait beaucoup de rapports avec celle d'Épicure; rien n'est moins vrai qu'une telle assertion : si on pouvait la comparer à la morale de quelques philosophes, ce serait à celle des stoïciens plutôt qu'à celle de tout autre. En voici un chapitre qui n'a jamais été traduit, et que nous tenons, comme les renseignemens qui précèdent, de la bienveillance de M. Pauthier. C'est le 49e chapitre.

« Le saint homme n'a pas un cœur inexorable; il fait son cœur selon le cœur de tous les hommes.

» L'homme vertueux, nous devons le traiter en homme vertueux.

» L'homme vicieux, nous devons également le traiter comme un homme vertueux.

» Voilà la sagesse et la vertu.

» L'homme sincère et fidèle, nous devons le traiter comme un homme sincère et fidèle.

» L'homme non sincère et infidèle, nous devons également le traiter comme un homme sincère et fidèle.

» Voilà la sagesse et la sincérité.

Le saint homme vit dans le monde tranquille et calme.

» C'est seulement à cause du monde, pour le bonheur des hommes, que son cœur éprouve de l'inquiétude... »

Lao-tseu vivait au temps de la décadence de la dynastie des *Tchéou*, dont la branche orientale cessa de régner environ 600 ans avant notre ère.

L'âme de Lao-tseu fut déchirée du spectacle de la perversité de son époque, et il en conçut une telle haine contre la civilisation, que dans son livre il prêche sans cesse le *retour à la simplicité des mœurs primitives, au naturel inculte mais vertueux de l'homme, qui est bon par nature*, mais que la civilisation, la société corrompent. Ses plaintes à ce sujet sont aussi vives que celles de J.-J. Rousseau, avec lequel il a les plus grands rapports d'âme et de pensée. Il prêche aussi le mépris des honneurs et des richesses, et la retraite au sein des villages. On ne sait pas la date de sa mort. La tradition rapporte qu'il se retira à l'occident de la Chine. Quelques personnes le font voyager jusque dans la Bactriane, où, selon Rémusat, il a pu rencontrer le philosophe Pythagore, qui vivait à la même époque que lui. Il est plus vraisemblable qu'il se retira dans l'Inde, d'où il avait déjà tiré plusieurs de ses doctrines; celles-ci ont eu une influence prodigieuse, puisque plus de la moitié de la population chinoise, qui s'élève à 300 millions d'âmes, les suit, quoique les lettrés de la secte de Confucius aient eu assez d'empire sur les empereurs chinois pour ne laisser admettre dans les emplois aucun sectateur de Lao-tseu ou de Bouddha. Il est vrai que ces doctrines primitives ont été altérées par ses successeurs, qui l'ont élevé au rang d'une divinité, comme on le voit par une notice sur lui, traduite et publiée en 1831 par M. Pauthier. Mais, quoi qu'il en soit de l'extravagance ou de la folie de ses sectateurs, qui cherchent dans l'alchimie le breuvage de l'immortalité, il n'en reste pas moins établi que Lao-tseu est une grande figure qui a dominé les âges, et qui a marqué sa place dans l'humanité.

Contrairement à Confucius et aux écrivains de son école, Lao-tseu ne cite jamais pour modèle de vertu les anciens empereurs chinois, ni aucun personnage de l'histoire. Il puise la raison de ses doctrines dans la nature de l'homme. C'est ce silence sur les anciens qui préserva le livre de Lao-tseu du grand incendie des livres que fit exécuter l'empereur *Chi-hohang-ti*, 213 ans avant notre ère.

(La suite paraîtra dans une prochaine livraison.)

MUSÉES DU LOUVRE.

MUSÉE DE LA SCULPTURE FRANÇAISE DES XVIᵉ XVIIᵉ ET XVIIIᵉ SIÈCLES.

LES GRACES,

GROUPE EN MARBRE, PAR GERMAIN PILON.

Le Musée de la sculpture moderne, situé au rez-de-chaussée, dans le Louvre, se compose de cinq salles qui ont reçu les noms des plus célèbres sculpteurs français: JEAN COUSIN, JEAN GOUJON, FRANCHEVILLE, GERMAIN PILON, LE PUJET. La plupart des sculptures exposées dans ces salles proviennent du Musée des Petits-Augustins. Elles représentent en partie des sujets nationaux et sont d'un intérêt inappréciable, sous le double rapport de l'art et de l'histoire. On y compte plus de 94 morceaux, qui sont tous dus à des sculpteurs français, sauf deux statues de Michel-Ange et plusieurs groupes de Canova.

Nous donnerons successivement les plus remarquables des chefs-d'œuvre du *Musée de la sculpture moderne*, et nous espérons que notre projet sera d'autant plus facilement apprécié, qu'à l'exception de l'ouvrage remarquable de M. A. Lenoir sur le Musée des Petits-Augustins, il n'existe encore aucun *recueil de gravures* spécialement consacré à cette riche collection, et



(Groupe des Grâces, par Germain Pilon.)

que ce Musée, généralement peu connu, est fermé au public depuis plusieurs années. On comprendra d'ailleurs de combien de recherches curieuses de biographie, de costumes, de mœurs, etc., cette nouvelle série devra être l'occasion.

Le groupe des Grâces, placé dans la salle de Germain Pilon, a de hauteur 1 mètre 453 millimètres, ou 4 pieds 5 pouces 9 lignes. Nous ne croyons pas pouvoir en donner une idée plus complète et plus satisfaisante qu'en reproduisant la notice suivante, publiée par M. le comte de Clarac.

« Cette œuvre, l'une des plus agréables productions de

la sculpture française, faisait partie du monument élevé à la mémoire de Henri II par Catherine de Médicis; par l'allégorie des trois Grâces, on avait voulu représenter l'union qui avait régné entre elle et le roi son époux, dont le cœur, auquel le sien devait un jour être réuni, était renfermé dans un vase de bronze doré que supportait le groupe, et qui a été remplacé par celui que l'on voit. Cette allégorie, tirée de la mythologie, était peu convenable à un mausolée chrétien, destiné à être placé dans une église (celle des Célestins): cependant ces trois Grâces, telles que celles de Socrate, sont vêtues et remplies de décence; sans l'habitude de voir ainsi groupées les trois déesses compagnes de Vénus, on eût pu y voir l'union des trois vertus théologales, la Foi, l'Espérance et la Charité, si l'inscription gravée sur le piédestal ne disait pas positivement que ce sont les trois Grâces. Germain Pilon a tiré avec beaucoup d'habileté ce piédestal d'un seul bloc de marbre, et il a déployé dans la manière dont ces trois jeunes beautés se groupent, et dans leurs poses, toute l'élégance et le charme de son talent; les lignes, bien combinées, sont variées sans nuire à l'unité de l'ensemble, et les formes, fines et sveltes, sont en harmonie avec la grâce du sujet. On peut reprocher aux draperies d'être un peu sèches et cassées; mais c'est un défaut de cette époque, qui tient sans doute beaucoup au costume du temps et au genre d'étoffes qu'avaient sans cesse sous les yeux les sculpteurs, et dont ils se servaient pour draper leurs mannequins. Quelques parties du nu, telles que les mains et les pieds, sont un peu maigres de forme, et accusent des détails d'anatomie que ne présente pas la jeunesse dans toute sa fraîcheur. Ces trois Grâces offrent, dit-on, les portraits de Catherine de Médicis, de la marquise d'Étampes et de madame de Villeroi.

» Les formes contournées et les ornemens du piédestal montrent qu'à cette époque on ne suivait pas dans ces détails les modèles de l'antiquité, et qu'on était loin de sa noble simplicité.

» Germain Pilon, que pendant long-temps on a cru de Paris, parce qu'il y passa la plus grande partie de sa vie, était de Loué sur la Vangre, à six lieues du Mans, ainsi que l'a prouvé M. Renouard, dans une lettre à M. Alexandre Lenoir. La ville du Mans avait déjà vu naître plusieurs sculpteurs de talent, entre autres Germain Pilon, père de celui dont nous nous occupons, et dont l'année précise de la naissance est ignorée; mais on sait qu'il mourut en 1590, et qu'il vécut jusqu'à un âge assez avancé; et l'on peut croire qu'il n'était que de quelques années plus jeune que Jean Goujon. Ce fut dans l'atelier de son père que Germain Pilon puisa les premières leçons de son art, et développa les germes du talent que depuis, dans un voyage qu'il fit à Paris, il perfectionna, par les conseils et les exemples de Jean Cousin, du Primatice, de Jean Goujon, dont il devint l'émule et l'ami. Avant de quitter une seconde fois le Maine, vers 1560, il avait exécuté avec succès, en pierre de liais, plusieurs des quarante statues de l'abbaye de Soulesmes, près de Sablé, connues sous le nom des *Saints de Soulesmes*. Une partie de ces statues existaient avant Pilon, et il est probable que quelques unes étaient l'ouvrage de son père. Attiré à Paris par ses liaisons avec d'habiles sculpteurs et par le désir de coopérer à de grands travaux, il y retourna et s'y fixa jusqu'à sa mort. On lui confia des parties importantes du mausolée de François Ier, qu'il exécuta avec une habileté qui lui mérita d'être entièrement chargé du tombeau élevé par Catherine de Médicis à Henri II. Il y déploya toute la richesse et la grâce de son talent, soit dans les statues, soit dans de grands bas-reliefs qui représentent les œuvres de charité; les figures de ces belles compositions sont en grande partie nues, ainsi que les statues couchées de Henri II et de Catherine de Médicis, ce qui offrit à Pilon les moyens de développer sa science en anatomie. Parmi les nombreux ouvrages de ce grand sculpteur, l'un de ceux à qui la sculpture française dut ses plus beaux temps, on cite le tombeau du chancelier de Birague et de sa femme, Valentine Balbiani; celui qu'il éleva, en 1557, dans la cathédrale du Mans, à Guillaume Langei du Bellay; et plusieurs autres belles statues et des bas-reliefs de différentes églises de Paris, dont on trouve le détail dans Sauval et dans Piganiol de la Force. Germain Pilon sut allier la force avec l'élégance; mais ses figures n'ont pas autant de grandeur et de caractère que celles de Jean Goujon: on peut aussi quelquefois lui reprocher de la manière, par où pèche Primatice, qui eut une grande influence sur ses ouvrages: souvent aussi ses draperies sont lourdes, et ne sont pas ajustées avec le goût que Jean Goujon savait mettre dans les siennes.»

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

12 Octobre 1601. — Mort de Molina, célèbre jésuite espagnol. Il passa sa vie à professer la théologie à l'université d'Evora; mais ce qui le rendit illustre fut la publication d'un livre intitulé *De la Concorde*, dans lequel Molina cherchait à concilier le *libre-arbitre* et la *prédestination*.

—

13 Octobre 1715. — Mort de Malebranche (Nicolas); il naquit à Paris, le 6 août 1638. Entré dans la congrégation de l'Oratoire, Malebranche s'occupait d'histoire religieuse et de langues, lorsque le hasard, lui faisant rencontrer le *Traité de l'homme* par Descartes, décida de sa vocation pour les études philosophiques. Après dix années de méditation, il publia (1673) son fameux livre de la *Recherche de la vérité*. Mallebranche soutenait que l'homme voyait tout en Dieu; il comparait Dieu à un miroir qui représente tous les objets, et dans lequel nous regardons continuellement.

13 Octobre 1822. — Mort d'Antoine Canova, sculpteur italien. Il naquit à Possagno, dans l'ancien État vénitien. Fort jeune encore, il se distingua dans l'art de la statuaire, et devint le plus grand sculpteur du siècle; il a composé un nombre immense d'ouvrages. Ses principales qualités étaient la grâce, le fini de l'exécution, la fécondité, l'harmonie des contours.

13 Octobre 1828. — Mort de Vicenzo Monti, poète italien. Il était né en 1753, à Fussignano, dans le Ferrarais. Il composa un grand nombre de poëmes sur des circonstances contemporaines; mais sa muse se pliait facilement à tous les changemens, et il chanta tour à tour le pape, Napoléon et la Sainte-Alliance. Sa versification était riche et gracieuse; les Italiens l'avaient surnommé *il Dante engentilito* (le Dante gracieux).

—

14 Octobre 1066. — Bataille de Hastings. Cette célèbre bataille mit les Normands, sous la conduite de Guillaume-le-Bâtard, duc de Normandie, en possession de l'Angleterre. Le récit de ce combat fameux est d'un haut intérêt dans l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, de M. Thierry.

14 Octobre 1601. — Mort de Tycho-Brahé, astronome danois. Voici le résumé de ses travaux, donné par Laplace: «De nouveaux instrumens inventés, des perfections nouvelles ajoutées aux anciens; une précision beaucoup plus grande dans les observations; un catalogue d'étoiles fort supérieur à ceux d'Hipparque et d'Ulugh-Beigh; la découverte de l'inégalité de la lune nommée *variation*; des observations très nombreuses des planètes.» La vie de ce célèbre astronome fut très agitée.

14 Octobre 1660. — Mort de Scarron, célèbre par sa femme, madame de Maintenon, par son *Roman comique*, et sa vie douloureuse et bouffonne.

14 Octobre 1721. — Mort de Palaprat, né à Toulouse en 1650, auteur du *Grondeur*, de *l'Avocat Patelin* et du *Muet*.

14 Octobre 1809. — Traité de Vienne. Ce traité termina la campagne de 1809, célèbre par le bombardement de Vienne, les batailles d'Essling et de Wagram, où mourut Lannes. Le divorce de Napoléon avec Joséphine, son entrée solennelle dans Vienne, son mariage avec Marie-Louise, furent les conséquences du traité.

14 Octobre 1829. — Mort de Vauquelin. Né le 16 mai 1763, de parens pauvres, il entra à treize ans, comme garçon apothicaire, chez un pharmacien. La patience, le courage et le génie en ont fait un des premiers chimistes français.

—

15 Octobre 1791. — Mort de Grégoire Alexandrowitch Potemkin, ministre de la grande Catherine, impératrice de Russie, célèbre par son faste, son despotisme et ses bizarreries.

—

16 Octobre 1680. — Mort de Raimond Montecuculli, Italien qui s'illustra, comme général, au service de la maison d'Autriche, et fut le rival de Turenne.

16 Octobre 1695. — Mort de Pierre Nicole. Les *Essais de morale et instructions théologiques* sont le titre d'illustration de cet écrivain de l'école de Port-Royal.

—

17 Octobre 1757. — Mort de Réaumur, naturaliste et physicien français.

17 Octobre 1793. — Mort de Bonchamp, général vendéen.

17 Octobre 1797. — Traité de Campo-Formio. Les victoires de Montenotte, de Lodi, de la Favorite, de Rivoli, d'Arcole, forcèrent l'Autriche à signer ce traité.

—

18 Octobre 1748. — Traité d'Aix-la-Chapelle, qui mit fin à la guerre de la succession d'Autriche.

18 Octobre 1815. — Napoléon débarque à Sainte-Hélène.

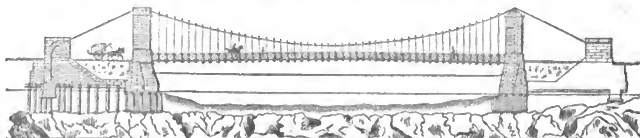
18 Octobre 1818. — Mort de Méhul, compositeur d'opéras comiques qui ont eu de grands succès. On cite *Une Folie*, *Stratonice*, *l'Irato*.

PONTS SUSPENDUS.

Nous préparons diverses gravures destinées à accompagner un article étendu sur ce sujet, et les détails qui suivent ne doivent être considérés que comme une sorte d'avant-propos.

C'est depuis huit ans seulement que l'on construit en France des pont suspendus; le premier a été jeté, en 1825, sur le Rhône, par MM. Seguin, d'Annonay, entre Tain et Tournon. En 1826, M. Quénot construisit celui de Jarnac, sur la Charente. Aujourd'hui l'on en compte déjà en France, plus de quatre-vingts. Ces ponts coûtent, en général, trois à quatre cinquièmes de moins que les ponts en pierre; ce qui permet à un grand nombre de communes, dont les revenus sont trop peu considérables pour subvenir aux frais d'une construction dispendieuse, de remplacer les bacs par cette voie plus commode et plus sûre de circulation. On éprouve la solidité des ponts suspendus au moyen d'une surcharge de 200 kil. par mètre carré de superficie, et ce n'est que lorsqu'ils ont résisté pendant trois jours à ce poids considérable, que le gouvernement permet qu'ils soient ouverts au public.

Le système de suspension est naturellement la partie la plus importante de ces constructions; la forme, la



(Pont suspendu de Jarnac, département de la Charente.)

dimension, et les points d'attache ou amarrage des grands câbles ou chaînes, doivent être les principaux objets de l'attention des constructeurs. Leur forme est une courbe parabolique, à laquelle on donne ordinairement pour flèche un dixième de la longueur de la corde. Les dimensions varient suivant le poids à supporter; pour le connaître on calcule le poids des matériaux qui composent la travée, et l'on y joint celui de la surcharge par laquelle le pont doit être éprouvé; mais ce poids total n'est pas encore celui auquel les chaînes doivent résister, il augmente d'un quart, d'un tiers, d'une moitié, suivant le rapport de la flèche à la corde, ou, en d'autres termes, suivant la tension des chaînes. Cette augmentation est d'un tiers environ pour une flèche du dixième de la longueur de la corde. On donne alors aux chaînes une section telle, qu'elles n'aient à supporter que 15 à 20 kil. par millimètre carré, si elles sont en fil de fer, et 10 à 12, si elles sont en fer forgé. Pour plus de sûreté, on partage cette section entre deux, quatre ou six chaînes de chaque côté. On a déjà beaucoup discuté pour savoir s'il convient mieux d'employer du fil de fer ou du fer forgé dans la fabrication de ces chaînes, mais la question est encore indécise. Les points d'attache ou amarrage se placent ordinairement sous des massifs de maçonnerie que les chaînes traversent, et dont le poids doit faire équilibre, et même surpasser de beaucoup celui que les chaînes ont à supporter.

Le pont de Jarnac, dont nous donnons la coupe, a 70 mètres de longueur entre les culées, et 7 mètres 75 centimètres de largeur entre les garde-corps. La flèche de la courbe a six mètres.

Le poids du plancher est de	148,232 kil.
Le poids de la surcharge de	106,768
L'augmentation par la tension des chaînes	138,125
Poids total.	393,125 kil.

Ce poids est supporté par douze chaînes, six de chaque côté, qui ont ensemble une section de 26,208 millimètres carrés, et sont faites chacune de 300 brins de fil de fer n° 18.

On le sait, un livre n'a de réalité qu'autant qu'il ne fait que dévoiler ce qui existe; il n'a d'influence qu'à proportion qu'il développe dans chaque lecteur ce qui déjà est en lui plus ou moins obscurément : tant il est vrai qu'un homme n'est rien par lui-même, qu'il n'est

rien tout seul, qu'il n'est quelque chose que par les sympathies qui sont en lui, et par celles qu'il réveille dans les autres. BALLANCHE.

LA CIGOGNE.

Parmi les oiseaux de rivage, l'espèce de la cigogne est la plus célèbre, quoique d'autres l'emportent beaucoup sur elle par l'étendue des régions qu'elles occupent, et par le nombre d'individus qui les composent. Le nom de la cigogne est consacré par des proverbes, des expressions populaires, des fables que tout le monde sait, des comparaisons qui se reproduisent fréquemment; quoique cet oiseau devienne rare dans certains pays, il est un de ceux dont on parle le plus souvent, et on en parlera long-temps encore après son entière disparition, s'il doit cesser quelque jour de fréquenter les lieux qu'il fréquente encore aujourd'hui. Comme c'est des eaux qu'il tire une grande partie de sa subsistance, il lui faut des parages maritimes, ou des rivières, des étangs, des marais; une culture bien dirigée lui enlève une partie des ressources dont il ne peut se passer, et le chasse de quelques contrées où l'homme s'est approprié tout le sol. Il n'y a point de cigognes en Angleterre; elles abondent en Hollande, et sont plus rares en France, surtout dans les départemens dont le territoire est presque entièrement desséché : il paraît que le milieu de l'Europe leur convient mieux que la France, car on les y trouve en bien plus grand nombre. Ce sont des oiseaux de passage qui se rapprochent du Nord lorsque la température de l'air y est un peu réchauffée, et qui retournent vers le Midi long-temps avant que les froids puissent les atteindre.

Cette espèce est subdivisée en deux, mais l'une n'est peut-être qu'une variété de l'autre. On les maintient distinctes à cause d'une opposition de mœurs aussi remarquable que celles de leurs couleurs; la première est blanche, et la seconde entièrement noire; la blanche est beaucoup plus répandue, ne fuit pas l'homme, s'établit volontiers près des habitations, pose son nid sur les édifices, chasse aux limaces et aux reptiles dans les jardins, prend du poisson dans les rivières sous les yeux des pêcheurs : partout elle est bien reçue et protégée. La cigogne noire est d'une humeur contraire; elle n'approche point de nos demeures, cherche des retraites solitaires, pénètre dans les forêts, se perche sur les arbres, au lieu que l'autre choisit les clochers et les toits pour s'y poser. Quoique dans l'une et l'autre espèce, la forme, la grandeur et la nature des alimens soient absolument les mêmes, la première jouit des avantages de la sociabilité et d'une sorte de civilisation : elle est plus répandue et plus féconde que la cigogne noire, qui ne s'accommode que des lieux isolés, sans habitations. Comme celle-ci ne paraît pas susceptible de changer tout-à-fait ses habitudes d'isolement, elle sera bannie de tous les lieux dont l'homme prendra possession, et un jour peut-être elle ne trouvera plus sur la terre une seule place qui lui convienne.

La cigogne blanche est un peu plus petite que la grue, cependant elle peut voler aussi haut et aussi long-temps à cause de la grandeur de ses ailes; elle a jusqu'à six pieds d'envergure. Lorsqu'elle revient dans nos climats, aux approches du printemps, son premier soin est de visiter son nid, d'y faire les réparations nécessaires, et d'en construire un nouveau si l'ancien a été détruit. La femelle y dépose de deux à quatre œufs. Dès que les petits sont éclos, une nourriture abondante leur est apportée, et le père et la mère veillent tour à tour à leur sûreté jusqu'à ce qu'ils soient en état de faire usage de leurs ailes; dans ces oiseaux, comme dans beaucoup d'autres espèces, on peut reconnaître un modèle accompli de l'union conjugale et de la tendresse maternelle. Ces mœurs aimables observées par les orientaux, et les services que les cigognes leur rendent en les débarrassant des myriades, et d'autres animaux nuisibles ou dégoûtans qui pullulent dans les pays chauds, ont obtenu un hommage bien mérité : les cigognes y sont encore plus en sûreté que dans aucune partie de l'Europe, et (s'il faut en croire lady Montaigu) dans Constantinople même, ces oiseaux ne craignaient point de poser leurs nids par terre et dans les rues.



(La Cigogne.)

Les petits ne quittent le nid qu'après des essais de vol que la mère leur fait faire avec prudence, en procédant par degrés. Vers le temps du retour dans les pays chauds, les préparatifs de départ sont bruyans et en quelque sorte solennels : les bandes se forment et s'exercent, des évolutions s'exécutent, et enfin les troupes émigrantes s'élèvent si haut dans les airs qu'on les perd de vue. Des claquemens de bec très sonores et continuels accompagnent les préparatifs du départ; dès que le signal est donné, un profond silence règne partout. On dit qu'une halte générale précède le passage de la Méditerranée pour regagner l'Afrique, et que les lieux de station sont fixés, depuis plusieurs siècles, dans l'Europe méridionale.

Quoique la cigogne noire soit d'une humeur sauvage, il ne paraît pas impossible de l'apprivoiser, et l'on cite quelques individus qui ont vécu plusieurs années dans l'état de domesticité.

Un des chinchillas dont nous avons annoncé l'arrivée au Muséum d'histoire naturelle de Paris, est mort. Au moment où nous écrivons ces lignes l'autre se meurt : ainsi, l'espérance que nous avions donnée de voir se multiplier ces animaux est anéantie; les riches fourrures du chinchilla continueront à être d'un prix élevé, et le débit du poil chaud et utile du lapin ne subira aucune baisse.

— Les lettres de renvoi de la gravure insérée dans la première colonne de la page 304, se rapportent à un article supplémentaire que nous donnerons sur les puits artésiens.

— Un erratum pour toutes les livraisons, à partir de la page 217, sera inséré dans la dernière livraison de l'année.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
Sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE LACHEVARDIERE, RUE DU COLOMBIER, n° 30.

ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES.

ZODIAQUE CIRCULAIRE DE DENDERAH.



(Le Zodiaque de Denderah.)

VOYAGE DE M. LELORRAIN EN ÉGYPTE. — SES TRAVAUX POUR ENLEVER LE ZODIAQUE ET LE TRANSPORTER EN FRANCE. — DESCRIPTION DU ZODIAQUE. — EXPLICATIONS ET OPINIONS DIVERSES.

Voyage. — Ce fut le général Desaix qui, poursuivant à travers les solitudes de la Thébaïde les débris du corps de Mourad-Bey, signala le premier, à l'attention des savans, le planisphère sculpté en relief dans une des salles supérieures du temple de Denderah. M. Denon, qui partageait les périls et les fatigues de la division Desaix, dessina ce monument, et le dessin, parvenu en France, devint l'objet de nombreuses controverses parmi les savans.

Dans le cours de l'année 1820, alors que les archéologues s'occupaient, avec le plus de zèle, de mettre à profit la protection que leur accordait le pacha d'Égypte, Mohamed-Ali, le projet de conquérir pour la France le zodiaque circulaire de Denderah, fut conçu par M. Saulnier fils, qui s'associa M. Lelorrain.

Au commencement du mois d'octobre de cette même année, M. Lelorrain s'embarqua pour Alexandrie, avec des instrumens de travail, tels que des scies, des ciseaux, des crics et un traîneau de nouvelle invention, qui avaient été confectionnés en France. Arrivé au Caire, il se présenta au pacha, en annonçant seulement l'intention de faire des recherches d'antiquités dans la Haute-Égypte. Mohamed-Ali lui fit remettre une lettre de recommandation pour Achmet-pacha, gouverneur de la Haute-Égypte, et un firman en langue turque, ainsi conçu :

(En haut est écrit le monogramme qui signifie Dieu; plus bas se trouve le cachet de Mohamed-Ali.)

« Ordre. — Conformément à l'exposé et à la requête faite par un voyageur navigateur, nommé Lelorrain, qui désire se rendre jusqu'à Wadi-Halsa, pour contenter sa curiosité, et faire des recherches et des fouilles dans certains édifices anciens, notre présent ordre est émané, et lui a été remis afin qu'il puisse voyager sans crainte dans le but ci-dessus mentionné; et que, loin d'opposer aucun obstacle à ses recherches en fait de monumens anciens, les gouverneurs des provinces et les autres officiers préposés à l'administration du pays lui accordent aide et protection.

» S'il plaît à Dieu, l'on agira en conformité de ces dispositions. Donné le 20 du mois de rebï'ul-thany 1235 (27 janvier 1821). »

M. Lelorrain, muni de ce passeport, et ayant nolisé un bateau, partit du Caire, le 12 février, avec un interprète et un janissaire de la garde du pacha pour veiller à la conservation de ses effets et de ses outils. Après une navigation de près d'un mois, il arriva à Denderah, au milieu de la nuit, et il y reçut du scheick de cette bourgade une hospitalité digne des temps antiques.

Denderah est un bourg arabe, situé sur la rive occidentale du Nil, à 140 lieues du Caire et 20 lieues de Thèbes. Les ruines de l'ancienne Tyntiris, autrefois une des plus grandes villes de l'Égypte, n'en sont éloignées que d'une demi-lieue. C'est dans celui des temples de Tyntiris, désigné aujourd'hui sous le nom de grand-temple, et anciennement dédié à Isis, que se trouvait le zodiaque circulaire, objet du voyage de M. Lelorrain.

Enlèvement du zodiaque. — Des voyageurs anglais s'étaient arrêtés depuis quelque temps à Denderah pour dessiner diverses parties du grand temple. M. Lelorrain ne voulut pas commencer son entreprise devant eux, de peur d'éveiller les soupçons de certains amateurs de monumens antiques qui avaient quelque pouvoir et lui auraient vraisemblablement suscité des entraves : il se dirigea vers Thèbes. Le 18 avril, il était de retour à Denderah, d'où les Anglais étaient partis. Il commença à faire scier le planisphère avec le carré dans lequel il était enfermé. On avait supposé, d'après l'ouvrage de la commission d'Égypte, que la totalité du plafond était établie sur un seul bloc de grès : c'était une erreur. La totalité du plafond était composée de trois pierres : le monument occupait entièrement une de ces pierres et le quart environ de celle du milieu. La pierre était dure, et il fut obligé de se servir de poudre pour faciliter et accélérer le travail. On ne pouvait pas scier plus d'un pied de pierre par jour : les trois côtés à scier avaient ensemble 24 pieds. M. Lelorrain, accablé de fatigue et épuisé par la chaleur, tomba malade : une fièvre violente fit désespérer de ses jours ; mais un Arabe le guérit avec le suc d'une plante.

Dès le premier jour, M. Lelorrain avait fait soutenir le monument par un échafaudage intérieur. Lorsque les quatre côtés furent sciés, il fit réduire avec le ciseau, à un peu moins de la moitié, l'épaisseur des deux pierres sur lesquelles le zodiaque est établi ; puis, au moyen de ses crics et des cordages dont il était pourvu, on les amena successivement sur la terrasse. Tous les travaux au grand-temple furent entièrement exécutés dans vingt-deux jours.

Le transport du zodiaque jusqu'au Nil, éloigné de deux lieues, offrit de grandes difficultés à cause des amas de débris des monumens et des inégalités du terrain : souvent il fallait plus de douze heures pour faire avancer le traîneau de cinquante à soixante pas. Ce ne fut qu'après seize journées de pénibles labeurs et avec l'aide de cinquante hommes que l'on atteignit le bord du Nil, avec les deux pierres qui composent le zodiaque. Le rivage était élevé de plus de 12 pieds : on construisit un chemin incliné. On rencontra encore mille obstacles qu'il serait trop long d'énumérer. Par exemple, au moment du départ, le rais ou patron de la barque prétendit que les eaux étaient trop basses : il avait reçu d'un archéologue rival mille piastres turques pour retarder le voyage de M. Lelorrain : celui-ci donna la somme et l'on partit. Au Caire, M. Salt, consul-général d'Angleterre, chercha vainement à obtenir le zodiaque du pacha. Quelques Turcs, attachés à la personne de Mohamed-Ali, ne concevaient point comment *deux pierres* pouvaient être l'objet de contestations semblables dans un pays où, disaient-ils, il y en avait pour tout le monde.

Le 18 juillet 1821, le zodiaque fut embarqué à Alexandrie ; le 9 septembre suivant, il entra dans la rade de Marseille ; et au commencement de janvier 1822, les deux pierres étaient à Paris.

Acheté par le gouvernement, le zodiaque est aujourd'hui placé contre une muraille d'une salle de la Bibliothèque royale, située au rez-de-chaussée.

Description du zodiaque. — L'ensemble du planisphère de Denderah présente l'image d'un grand cercle inscrit dans un carré. Dans tous les sens, il a 7 pieds 9 pouces de développement. Le diamètre du cercle intérieur est de 4 pieds 9 pouces.

Comme nous l'avons dit plus haut, et comme on le voit dans la gravure, le monument est divisé en deux morceaux : l'un contient environ les trois quarts de la largeur totale, et l'autre le quart seulement. Le planisphère est en grès, d'un grain compacte, mais cependant assez friable à la surface.

Vers le milieu du cercle intérieur, on voit les douze constellations zodiacales rangées sur une ligne à peu près circulaire, se terminer en forme de spirale. Le lion ouvre la marche ; auprès, mais un peu au-dessous, est l'écrevisse, rentrant dans le cercle des douze signes. Dans l'intérieur, sont les constellations boréales, parmi lesquelles on distingue facilement la grande ourse, placée assez exactement au milieu du planisphère. Cette constellation, selon Plutarque, était appelée l'astre de Typhon ; et on retrouve ici un animal monstrueux, avec une tête et un corps d'hippopotame, animal consacré à Typhon. Pour les autres constellations boréales, qui sont au nombre de dix-neuf, elles n'offrent presque aucun rapport de forme avec celles qui sont représentées par nos sphères. Cinq autres astérismes se trouvent placés au milieu des signes du zodiaque, précisément sur la même ligne. Pour les constellations inférieures, quatorze sont placées dans le champ du planisphère, immédiatement au-dessous des constellations zodiacales. Les autres, au nombre de trente-sept, sont toutes sur le bord extrême du cercle intérieur, la tête tournée vers le centre. Toutes les figures marchent dans le même sens, et elles décrivent des cercles qui s'agrandissent du centre à la circonférence, de sorte que le pôle est facile à reconnaître.

Les trente-sept constellations qui environnent le planisphère sont toutes accompagnées d'un certain nombre de caractères hiéroglyphiques qui contiennent sans doute leurs noms.

Le cercle entier est porté par douze figures, distribuées aux huit principaux points de la circonférence, les bras étendus, comme pour soutenir le planisphère. Aux angles du carré, sont quatre femmes debout, et à chacun des points intermédiaires, on voit un groupe de deux hommes à tête d'épervier et agenouillés. Une grande bande circulaire entièrement remplie de caractères hiéroglyphiques, mais coupée en huit portions par les figures de support, environne toutes les représentations célestes. D'autres bandes d'hiéroglyphes, en nombre irrégulier, sont vers les quatre angles, auprès des figures de femmes. On trouve, dans l'espace qui sépare la bande circulaire du planisphère proprement dit, deux courtes séries d'hiéroglyphes qui s'avancent en saillie. Elles sont situées aux deux angles opposés, mais l'une à droite, et l'autre à gauche de la diagonale. Dans les angles, on voit encore quelques autres signes dont on ne sait point la valeur.

La teinte générale du monument est celle de l'âtre d'un foyer. Les flambeaux des initiés et des voyageurs ont communiqué aux deux pierres des nuances qui ne leur sont pas naturelles.

Opinions sur le zodiaque. — Les discussions élevées dans le monde savant, relativement au degré d'antiquité que l'on doit accorder au zodiaque de Denderah, ont long-temps occupé l'attention publique. Parmi les écrivains les plus célèbres qui aient émis une opinion sur cet important sujet de l'archéologie, on compte Dupuis, Volney, l'abbé Testa, Visconti, Laplace,

Fourrier, Saint-Martin, Lalande, Cuvier, Savigny, Francœur, etc. Nous donnons en peu de lignes un résumé des questions traitées par ces divers auteurs.

Les zodiaques sculptés sur les monumens ont été définis « la représentation d'un des grands cercles de la sphère où les planètes se meuvent, et qui est divisée en douze signes que le soleil parcourt tous les ans. »

On a cherché si cette représentation était placée dans les monumens antiques, comme devant indiquer par l'ordre des signes et marquer l'état du ciel à l'époque où le monument a été construit; ou, en d'autres termes, si les zodiaques étaient des descriptions chronologiques qui donneraient la date de la construction des édifices?

Quelques savans ont donné une solution affirmative, et ont supposé que le zodiaque de Denderah avait été construit 2500 ans avant notre ère. D'autres ont au contraire, conclu de l'ordre des signes et des conjectures sur la date même des monumens, que les zodiaques ont tous été exécutés lors de l'époque romaine. Ainsi le zodiaque rectangulaire de Denderah appartiendrait, d'après l'inscription du pronaos, au temps de Tibère, et le zodiaque circulaire au temps de Néron.

On a encore cherché à expliquer les représentations zodiacales par la signification plus ou moins probable de leurs signes, et par leur rapport avec les travaux d'agriculture, selon chacun des mois de l'année. En effet, les figures données aux constellations ont pu avoir été inventées pour indiquer le retour des travaux agricoles ou des circonstances atmosphériques importantes; alors le zodiaque aurait été une sorte de calendrier.

Le caractère le plus élevé des zodiaques paraît être celui de monumens pieux, consacrés par cette croyance antique, qui s'est reflétée dans l'astrologie judiciaire au moyen âge, que les divinités diverses ou pouvoirs surnaturels présidaient aux constellations, et qu'il existait une influence, non seulement physique, mais morale, des astres sur les hommes. On explique facilement de cette manière la multiplication des représentations zodiacales dans les temples.

Au nombre des zodiaques les plus remarquables outre ceux de Denderah, sont ceux du grand temple d'Esné et de Palmyre.

On retrouve le zodiaque parmi les sculptures des églises gothiques. Dupuis a décrit celui de l'église Notre-Dame de Paris; Lalande a donné les détails du zodiaque de l'église de Strasbourg; il en existe un fort anciennement sculpté à l'une des portes latérales de l'église cathédrale d'Autun.

RECHERCHES SUR UNE SALLE A MANGER AU MOYEN AGE.

C'était à table que les seigneurs se plaisaient surtout à étaler leur luxe. Ils se livraient souvent entre eux des assauts de folles dépenses, et toute la rigueur des lois somptuaires renouvelées à l'avènement de chaque roi ne put rien contre cette frénésie de prodigalité.

Un seigneur renfermé dans son manoir n'avait guère, en effet, d'autre moyen de montrer ses richesses qu'en exposant aux regards une nombreuse vaisselle d'or et d'argent; c'était ordinairement l'occasion d'un repas que l'on annonçait quelque temps d'avance, et auquel venaient assister les bannerets du voisinage.

La salle à manger était presque toujours l'appartement le plus vaste et le plus spacieux du château. Sur les murs, recouverts de longues tapisseries, étaient peintes des scènes tirées des fabliaux et des romans de chevalerie. Le parquet était jonché de foin, de nattes tressées de paille ou de fleurs, suivant les moyens du propriétaire. La table était au milieu, et à l'autre bout le *dressoir* ou *dressouer*, appelé *buffet* au XVe siècle, et *crédence* au XVIe; plusieurs de nos rois en avaient trois: un pour l'argent, l'autre pour l'argent doré, et le dernier pour l'or. Disposé en gradins, on y plaçait dans l'ordre le plus favorable des bassins, des vases enrichis des pierres les plus précieuses. Tous ces objets n'étaient guère que pour la vue; car les sculptures en ronde bosse, les dessins charmans que l'on y traçait, se seraient fort mal associés avec la sauce des mets et le tranchant du couteau et de la cuillère.

On employait à la construction de ces dressouers les bois les plus précieux, taillés, sculptés, travaillés dans la forme et avec l'art que l'on connaît aux ouvriers du moyen âge. On les recouvrait quelquefois de draps d'or; la ville d'Orléans en offrit un en or à l'empereur Charles IV, estimé 8,000 livres tournois. La seule trace conservée de cette antique magnificence se retrouve encore dans nos campagnes, où il est d'habitude d'étaler, devant une vieille armoire gothique, quelques plats de faïence et un bassin de cuivre bien propre et bien brillant.

Mais les choses usuelles se mettaient sur la table même. On y étendait une grande nappe richement ouvrée et à dessins à jour; elle se nommait *doublier*, et ce ne fut que sous Henri III que l'on introduisit une seconde petite nappe roulée et relevée en coquille aux extrémités; on l'enlevait au dessert. Quant aux serviettes, les assistans s'essuyaient au doublier; ce n'était qu'à la fin du repas qu'un page apportait une aiguière et une serviette pour se laver les mains. L'expression *trancher la nappe* est venue de ce que, lorsqu'un seigneur voulait se venger d'un rival, il envoyait un hérault couper en deux la partie de la nappe devant laquelle il était assis, et renverser son pain et son verre; c'était un affront que la mort seule pouvait laver. Chaque convive avait devant lui une assiette tantôt de terre, d'argent ou de faïence (nous ne parlons point des dessins et miniatures, que nos ancêtres reproduisaient jusque dans les choses les plus futiles); à côté était ce qu'on a appelé coupe, hanap, estamore, quart, etc. On en voit qui supportent, outre le verre ordinaire, un autre petit, servant de pied, pour boire les liqueurs, et qui ne ressemble pas mal à une petite clochette. Le couteau fut d'abord le seul instrument connu pour porter les mets à la bouche: on les faisait, pour cela, ronds du bout, on leur donnait toutes les formes; le poète Régnier parle d'un homme de mauvaise humeur,

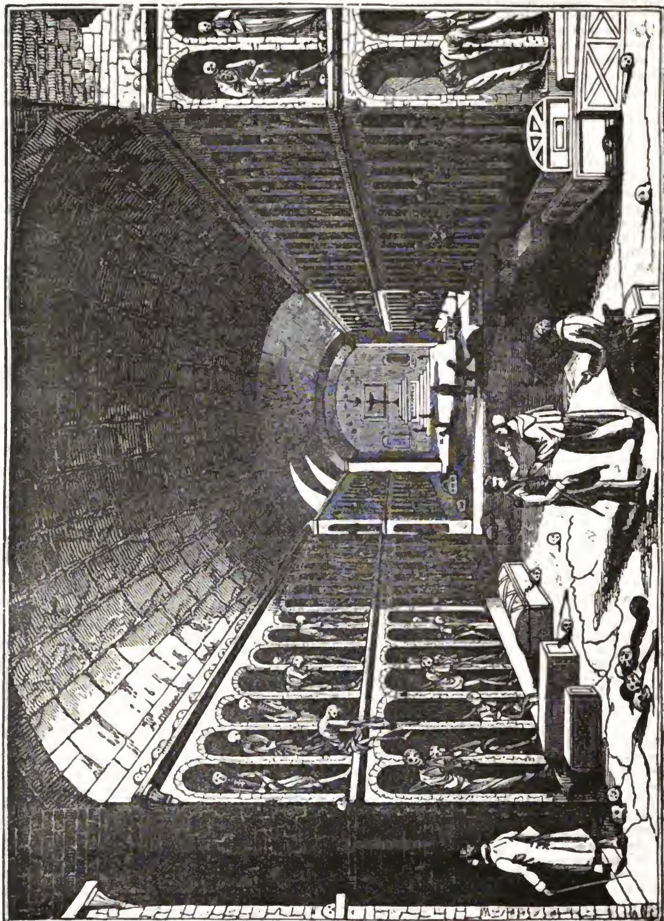
> Dont la maussade mine
> Ressemble un de ces dieux des couteaux de la Chine.

Nos rois avaient, pour renfermer leur couvert, ce qu'on appelait une *nef* ou cadenas, à cause de sa forme de vaisseau; on y mettait couteau, cuillère, hanap, serviette, cure-dent, etc., etc. Aux extrémités de la table étaient ce qu'on appelait les *surtouts*, assiettes creuses où les mets se représentaient en bosse; on les laissait vides, ils faisaient représentation. Des fontaines jaillissantes entouraient les convives, et laissaient couler à longs flots le vin, l'eau rose et l'eau de fleurs d'orange. Puis une nombreuse suite de varlets, pages et écuyers formaient le cercle, portant à la main des torches dans de superbes candelabres d'or et d'argent.

UN CIMETIÈRE EN SICILE.

Nous n'avons aucun penchant à admettre dans nos colonnes des sujets dont la description et la représentation peuvent être de nature à inspirer des sentimens douloureux ou désagréables, même lorsqu'ils sembleraient devoir inspirer quelque impression utile; aussi

notre vigilance à cet égard nous a fait hésiter lorsque notre imagination nous a conseillé d'exposer aux regards le tableau étrange que cet article précède. Cependant nos scrupules se sont évanouis devant cette pensée, que probablement la plupart de nos lecteurs, s'ils passaient près d'un lieu semblable à celui que notre dessin retrace, se détourneraient de leur route pour y entrer, conduits par cet instinct qui donne au voyageur sé-


(Cimetière des Capucins à Palerme.)

rieux le courage de braver quelquefois ses répugnances pour découvrir les traits caractéristiques des mœurs du pays qu'il parcourt. Et en réalité la curiosité qui attire aux spectacles cruels est abjecte et immorale ; mais le besoin des émotions graves est noble et moral dans de certaines limites, et trop d'empressement à les fuir prouve souvent plus de faiblesse que de véritable sensibilité.

Les cimetières dont les tombes sont entourées de verdure et n'ont aucun abri qui les sépare du ciel, inspirent une tristesse religieuse ; les catacombes sont

lugubres, et inspirent surtout la terreur; quant aux galeries funéraires, que l'on rencontre assez communément en Sicile, elles causent à l'esprit un saisissement particulier : on y ressent à la fois la tristesse, la terreur et le dégoût; et si ce dernier sentiment domine, on est surpris de perdre jusqu'au respect que commandent la douleur et la mort.

Le cimetière que nous représentons est situé dans un couvent de capucins de l'un des faubourgs de Palerme.

Aux côtés de la porte d'entrée, on voit deux tableaux : l'un représente la mort calme et douce de l'homme vertueux; l'autre, la mort hideuse et cruelle du pécheur. Entre ces deux peintures, on lit un sonnet sur la fragilité de notre enveloppe mortelle.

Le souterrain, vaste et aéré, est divisé en quatre galeries régulières; le long des murailles sont pratiquées des niches où l'on place les corps lorsqu'ils ont reçu quelques préparations; ces corps, à demi vêtus et parvenus à des degrés différens de ruine, sont suspendus indifféremment, soit par le cou, soit par les épaules. Quelques cercueils renferment des restes de personnages de haute distinction, richement vêtus; on y remarque un roi de Tunis, mort en 1620. La façade de l'autel, placé à l'extrémité de la grande galerie, est une sorte de mosaïque composée de débris d'ossemens. A la fin de l'une des galeries est une petite chambre qu'on appelle *le Four;* si l'on veut y conduire un de nos lecteurs, qu'il se garde d'y entrer : c'est le lieu où l'on fait sécher les cadavres.

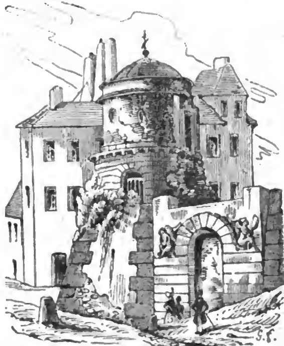
LA MAISON DE BEAUMARCHAIS.

En descendant les boulevards, à partir de la place de la Bastille, vous apercevez à droite, après la première maison, un vaste terrain entouré de hautes et larges murailles, et occupé par les greniers à sel; là se trouvaient autrefois la demeure et le jardin de Beaumarchais. Son nom a été donné à cette partie du boulevard qui conduit de la place de la Bastille à la rue des Filles-du-Calvaire. A l'un des angles de cette haute muraille, vous voyez un petit pavillon, de forme arrondie, construit en briques, au sommet duquel on a placé un globe de fer surmonté d'une plume également en fer. Cette plume est là, sans doute, pour rappeler le souvenir de l'écrivain, auteur du *Barbier de Séville*, du *Mariage de Figaro*, des spirituels et mordans Mémoires contre Goëzmann. Ce pavillon est tout ce qui reste de la demeure de Beaumarchais. Il lui servait de cabinet de travail. Le jour venait par des espèces d'œils-de-bœuf, et surtout par une grande porte vitrée; l'escalier qui conduisait à cette porte n'existe plus; de sorte que le pavillon est entièrement isolé, et l'on n'y pénètre jamais. Deux bas-reliefs qui surmontent une porte cintrée aujourd'hui murée, et qui représentent un fleuve et une naïade, ont été attribués à l'un des plus célèbres sculpteurs du moyen âge.

Beaumarchais a rappelé dans une de ses lettres un évènement populaire qui se passa, à l'époque de la révolution, dans sa maison du boulevard. Cette lettre est adressée à sa fille Eugénie, alors au Havre, et datée de Paris, 12 août 1792.

« Puisque j'ai promis de t'écrire, c'est à toi, ma chère fille, que je veux adresser les détails des évènemens qui m'ont personnellement frappé dans ces trois journées désastreuses; et je le fais pour que tu t'en occupes : car il m'importe également que tout ce qui m'arrive en mal, ainsi qu'en bien, tourne au profit de mon enfant.

» Mercredi matin, 8 août, j'ai reçu une lettre par laquelle un Monsieur, qui se nommait sans nul mystère me mandait qu'il était passé pour m'avertir d'une chose qui me touchait, *aussi importante que pressée :* il demandait un rendez-vous. Je l'ai reçu. Là, j'ai appris qu'une bande de trente brigands avait fait le projet de venir piller ma maison la nuit du jeudi au vendredi; que six hommes, en habit de garde national ou de fédéré, je ne sais, devaient venir me demander, au nom de la municipalité, l'ouverture de mes portes, sous prétexte de chercher si je n'avais pas d'armes cachées. La bande devait suivre, armée de piques avec des bonnets rouges, comme des citoyens acolytes, et ils devaient fermer les grilles sur eux, en emportant les clefs pour empêcher, auraient-ils dit, que la foule ne s'introduisît. Ils devaient enfermer mes gens dans une des pièces souterraines, ou la cuisine, ou le commun, en menaçant d'égorger sans pitié quiconque dirait un seul mot. Puis ils devaient me demander, la baïonnette aux reins, le poignard à la gorge, où étaient les 800 mille francs qu'ils croient, disait ce Monsieur, que j'ai reçu



(Maison de Beaumarchais, à Paris.)

du Trésor national. Tu juges, mon enfant, ce que je serais devenu dans les mains de pareils brigands, quand je leur aurais dit que je n'avais pas un écu, et *n'avais pas reçu un seul assignat du Trésor...* Après avoir bien remercié ce Monsieur, j'ai écrit à M. Pétion, comme premier magistrat de la ville, pour lui demander une sauvegarde... Je ne te dirai rien de la terrible journée du vendredi; les nouvelles en parlent assez; mais voyant revenir le soir les soldats et le peuple déchargeant leurs fusils et tirant des pétards, j'ai jugé que tout était calme, et j'ai passé la nuit chez moi. Samedi 11, vers huit heures du matin, un homme est venu m'avertir que les femmes du port Saint-Paul allaient amener tout le peuple, animé par un faux avis qu'il y avait des armes chez moi, *dans les prétendus souterrains* qu'on a supposés tant de fois... Sur cet avis, j'ai tout ouvert chez moi; secrétaires, armoires, chambres et cabinets, enfin tout, résolu de livrer et ma personne et ma maison à l'inquisition sévère de tous les gens qu'on m'annonçait. Mais quand la foule est arrivée, le bruit, les cris étaient si forts, que mes amis, troublés, ne m'ont pas permis de descendre, et m'ont conseillé tous de sauver au moins ma personne... Pendant que j'étais enfermé dans un asile impénétrable, trente mille âmes étaient dans ma maison, où, des greniers aux caves, des serruriers ouvraient toutes les armoires, où des maçons fouillaient les souterrains,

sondaient partout, levaient les pierres jusque sur les fosses d'aisances, et faisaient des trous dans les murs pendant que d'autres piochaient le jardin, jusqu'à trouver la terre vierge, repassant tous vingt fois dans les appartemens, mais quelques uns disant, au très grand regret des brigands qui se trouvaient là par centaines : « *Si l'on ne trouve rien ici qui se rapporte à nos » recherches, le premier qui détournera le moindre des » meubles, une boucle, sera pendu sans rémission, puis » haché en morceaux par nous.* » Ah! c'est quand on m'a dit cela que j'ai bien regretté de n'être pas resté, dans le silence, à contempler ce peuple en proie à ses fureurs, à étudier en lui ce mélange d'égarement et de justice naturelle qui perce à travers le désordre!... Enfin, après sept heures de la plus sévère recherche, la foule s'est écoulée aux ordres de je ne sais quel chef : mes gens ont balayé près d'un pouce et demi de poussière; *mais pas un binet de perdu*. Les enfans ont pillé les fruits verts; j'aurais voulu qu'ils eussent été mûrs : leur âge est sans méchanceté. Une femme au jardin a cueilli une giroflée; elle l'a payée de vingt soufflets : on voulait la baigner dans le bassin des peupliers.

» Je suis rentré chez moi. Ils avaient porté l'attention jusqu'à dresser un procès-verbal, guirlandé de cent signatures, qui attestait qu'ils n'avaient rien trouvé de suspect dans ma possession. Et moi je l'ai fait imprimer avec tous mes remercimens de trouver ma maison intacte; et je le publie, mon enfant, d'abord parce que l'éloge encourage le bien, et parce que c'est une chose digne de l'attention des bons esprits, que ce mélange, dans le peuple, d'aveuglement et de justice, d'oubli total et de fierté; car il y en a beaucoup en lui pendant qu'il se livre au désordre, d'être humilié s'il croit qu'on pense qu'il est capable de voler. Si je vis encore quelque temps, je veux beaucoup réfléchir là-dessus.

» Mon enfant, j'ai dîné chez moi comme s'il ne fût rien arrivé. Mes gens, qui se sont tous comportés à merveille, et en serviteurs attachés, me racontaient tous leur détail. L'un : « *Monsieur, ils ont été trente » fois dans les caves, et pas un verre de vin n'a été sifflé.* » Un autre : « *Ils ont vidé la fontaine de la cuisine, et je » leur rinçais des gobelets.* » Celle-ci : « *Ils ont fouillé » toutes les armoires au linge; il ne manque pas un tor» chon.* » Celui-là : « *Un d'eux est venu m'avertir que » votre montre était à votre lit. La voilà, monsieur, la » voilà! Vos lunettes, vos crayons étaient sur la table à » écrire, et rien n'a été détourné!...* »

Nous ne citons de cette lettre que ce qui a rapport à la maison de Beaumarchais, dont notre gravure reproduit le dernier débris.

D'après les détails que l'auteur du *Mariage de Figaro* nous donne sur sa maison et les personnes qui le servaient, on voit qu'il menait une vie très aisée. En effet, il avait acquis, jeune encore, une fortune assez considérable, par suite d'opérations financières et d'entreprises heureuses et pas toujours délicates. Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, né à Paris le 24 janvier 1732, avait été destiné à suivre la carrière de son père, qui était horloger. Mais les arts et l'intrigue lui convenaient mieux. Passionné pour la musique, il sut se faire introduire auprès des princesses filles de Louis XV, pour leur donner des leçons de harpe et de guitare. Beaumarchais tira habilement parti de cette position, et se lia avec les financiers et riches seigneurs de la cour. Il ne se mit à écrire que quand sa fortune fut faite. Son premier drame, *Eugénie*, parut en 1767, *les Deux Amis* en 1770. Après ces deux drames, éclata son procès contre MM. de La Blache et le conseiller Goëzmann. Les *Mémoires* qu'il a publiés à cette occasion eurent une vogue immense. Peu de temps après, furent joués *le Barbier de Séville*, puis *le Mariage de Figaro*. En 1787, il donna son opéra de *Tarare*; en 1792, *la Mère coupable*.

Beaumarchais, généralement peu estimé, usait assez généreusement de sa fortune. A l'époque de la révolution, des spéculations hasardées commencèrent sa ruine. Il eut à soutenir des luttes contre les pouvoirs révolutionnaires; il fut même jeté en prison, puis relâché. S'étant réfugié à Londres, il y passa quelques années et revint à Paris. Mais alors il était dégoûté du présent, sans espérance pour l'avenir, las de disputer à la révolution et à ses créanciers les débris de sa fortune. Parvenu à l'âge de soixante-neuf ans et trois mois, il mourut subitement et sans maladie, comme il avait vieilli sans infirmités, le 19 mai 1799.

Les cerises sont originaires du Pont; les citrons, de Médie; les châtaignes, de Castanea (Asie mineure); les prunes, de Syrie; les pêches, de Perse; les oranges, de Tyr; les olives, de Grèce; les artichauts, de Sicile; les choufleurs, de Chypre; les laitues, de Coos (île de la mer Égée); les figues, de Mésopotamie; les abricots, d'Arménie.

La faim regarde à la porte de l'homme laborieux, mais elle n'ose pas y entrer.

FRANKLIN.

DE QUELQUES PRÉTENDUS TOURS DE FORCE.

On voit paraître, de temps à autres, sur nos théâtres, sur nos places, des hommes dont les tours de force merveilleux attirent la foule.

Souvent il y a plus d'adresse que de force réelle dans la plupart de ces spectacles ainsi offerts à la curiosité du public.

Sans prétendre vouloir ici les expliquer tous, nous allons en signaler quelques uns que le docteur Deraguliers a exécutés en les expliquant, devant la Société royale de Londres, et qui n'étaient que la répétition rigoureusement exacte de ceux que faisait, au commencement du siècle dernier, dans la capitale de l'Angleterre, un Allemand nommé Van Eckeberg.

Dans une de ces expériences, Van Eckeberg s'entourait les reins d'une forte ceinture, sur le devant de laquelle était fixé un anneau de fer, auquel s'adaptait une corde, fixée elle même après un poteau à une certaine hauteur, et passant, un peu plus bas, dans un anneau également fixé après le poteau. Plaçant ses pieds contre le poteau, il s'élevait presque horizontalement jusqu'à la hauteur de l'anneau; puis, raidissant subitement ses jambes, il rompait la corde et tombait sur un matelas placé au-dessous.

Dans une autre expérience, il se couchait tout de son long par terre; on lui plaçait une assez grosse enclume sur le ventre, et un homme forgeait, à grands coups de marteau, un morceau de fer sur cette enclume. Quelquefois deux hommes coupaient, à froid, au moyen d'un ciseau, une forte barre de fer placée sur l'enclume. Dans d'autres momens c'était une grosse pierre qu'on y brisait à coups de marteau.

Van Eckeberg, les pieds appuyés sur une chaise, et les épaules sur une autre, formait avec son corps une voûte sur laquelle montait un homme, qu'on voyait s'élever ou s'abaisser, suivant les mouvemens de la respiration du patient. Quelquefois trois ou quatre personnes se tenaient sur cette voûte sans qu'il parût en être fatigué; enfin, dans cette position, il reproduisait toutes les expériences précédentes de l'enclume et du marteau.

Le tour qui paraissait le plus fort consistait à placer une pièce de canon sur un plateau suspendu à quatre

cordes terminées par une chaîne ou une corde qui s'adaptait à la ceinture de Van Eckeberg. Deux rouleaux étaient placés sous le plateau : à un signal donné, on les enlevait, et la pièce de canon restait suspendue aux reins de l'opérateur.

L'explication de la première et de la dernière de ces expériences n'offre aucune difficulté. Elles reposent entièrement sur la force naturelle des os du bassin, qui forment une double voûte, dont la rupture ne pourrait être déterminée que par une force immense dans les conditions où se plaçait Van Eckeberg, c'est-à-dire par une pression extérieure dirigée vers le centre de la double voûte. D'un autre côté, les os des jambes et des cuisses peuvent supporter, dans le sens de leur longueur, une pression de cinq à six mille livres, et par conséquent Van Eckeberg ne devait éprouver aucune difficulté à soulever ainsi le poids de la pièce de canon, à se soutenir dans une position horizontale, contre le poteau, et à casser la corde qui le soutenait.

L'expérience de l'enclume était réellement la plus surprenante; mais toute la difficulté consistait à supporter le poids de cette enclume; car l'effet du marteau était tout-à-fait nul pour Van Eckeberg. Si l'enclume n'eût été qu'une feuille de tôle, ou n'eût pesé que deux ou trois fois le poids du marteau, quelques coups auraient suffi pour tuer l'opérateur. Mais l'enclume étant très pesante, il ressentait à peine les coups du marteau, car la quantité de mouvement qui animait celui-ci, se répartissait, après le coup, dans une masse de matière peut-être cent fois plus considérable, et ne produisait sur le corps du patient qu'un effet, par conséquent, cent fois moindre. D'un autre côté, la réaction de l'enclume ou de la pierre contre le marteau diminuait encore l'effet de celui-ci.

Enfin, la troisième expérience s'explique très bien par la résistance considérable qu'opposait à la pression la voûte formée par les diverses parties de la charpente osseuse qui s'arcboutaient parfaitement. Nous ferons remarquer, en même temps, que dans ce cas l'expérience de l'enclume était beaucoup moins dangereuse que lorsque le dos de l'opérateur touchait la terre.

A côté de ces expériences qui prouvent plus d'adresse que de force, on cite toutefois quelques actes qui décèlent une force véritable. En voici plusieurs qu'exécutait un Anglais nommé Thopham, âgé de trente-un ans.

Il écrasait entre le pouce et le troisième doigt une pipe de terre.

Il plaçait une pipe de terre sous sa jarretière et l'écrasait en gonflant seulement ses muscles.

Tenant de la main droite une barre de fer de trois pieds de long et d'un pouce de diamètre, il en frappait son bras gauche nu, entre le coude et le poignet, jusqu'à ce que la barre de fer fût courbée à angle droit.

Prenant une barre de fer semblable par les deux bouts, il en plaçait le milieu sur son cou; puis, rapprochant les deux mains, il courbait la barre de manière à faire rencontrer les deux bouts. Enfin, par un effort en sens inverse, il redressait presque complètement la barre. Cette dernière expérience était beaucoup plus difficile que la précédente, parce que les muscles qui déterminent l'écartement horizontal des bras sont beaucoup moins forts que les muscles qui les font se rapprocher.

Une fête du XII*e siècle en Italie.* — En 1217, il y eut entre les Vénitiens et les Padouans une querelle dont voici l'origine. La ville de Trévise avait fait annoncer un spectacle curieux : c'était le siége du château d'amour. Un palais magnifique, élevé sur la place de Trévise, d'une architecture légère, et couvert des ornemens les plus galans, devait être défendu par les plus belles filles, et toute la jeunesse de la ville était invitée à venir l'attaquer. Il vint de toutes les villes, et surtout de Padoue et de Venise, un nombre considérable de jeunes gens. On les sépara en différens quadrilles. Les jeunes filles parurent au haut du château, armées de boucliers tissus de fleurs. Leurs armes étaient des oranges et des citrons, des lis et des roses. Les assiégeans devaient se servir des mêmes armes. Une symphonie harmonieuse sonna la charge. L'air fut aussitôt obscurci par les fleurs qui volèrent de toutes parts. Le quadrille vénitien veut forcer les portes du château, le quadrille padouan s'y oppose; la querelle devient très vive. Les Padouans foulent aux pieds l'étendard des Vénitiens, qui mettent l'épée à la main. Les magistrats de Trévise eurent beaucoup de peine à les séparer. La ville de Padoue prit les armes, Trévise se joignit à elle, et les deux troupes s'avancèrent contre Venise. Le doge envoya une armée qui força les Padouans à demander la paix. Vingt-cinq jeunes gens furent livrés : le doge se contenta de les retenir quelques jours en prison.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

19 Octobre 1813. — Mort du prince Joseph Poniatowski dans la bataille de Leipsick. Pour ne pas se rendre aux Prussiens, il précipita son cheval dans l'Elster et y périt.

19 Octobre 1826. — Mort de Talma. Il naquit à Paris en 1760; il avait vingt-sept ans lorsqu'il débuta au Théâtre-Français, et soixante-six quand il mourut.

—

20 Octobre 480 av. J.-C. — Bataille de Salamine.

20 Octobre 1827. — Bataille de Navarin. Les flottes combinées de la France, de l'Angleterre et de la Russie anéantissent la flotte turco-égyptienne; l'indépendance de la Grèce est assurée.

—

21 Octobre 1558. — Mort de Jules-César Scaliger, savant célèbre du XVIe siècle.

21 Octobre 1771. — Mort de Tobie Smollet, littérateur anglais. Il fut romancier et historien; son meilleur roman est intitulé : *les Aventures de Roderick Random*. Sa vie fut triste et misérable.

21 Octobre 1796. — Troisième démembrement de la Pologne. La Russie, l'Autriche et la Prusse se partagent les lambeaux de cette nation.

21 Octobre 1798. — Révolte au Caire. Bonaparte accourt pour soumettre les insurgés égyptiens, bombarde la ville, et fait un carnage horrible des révoltés, qui avaient refusé de se rendre à des offres de pardon faites à plusieurs reprises.

21 Octobre 1805. — Bataille navale de Trafalgar. La flotte anglaise, commandée par Nelson, détruit la flotte française, commandée par Villeneuve; cette dernière devait servir au débarquement en Angleterre. Nelson est tué.

—

22 Octobre 1685. — Révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV. Cette révocation fit sortir de France, en trois années, plus de cinquante mille familles protestantes.

—

23 Octobre 712 de Rome, 42 av. J.-C. — Bataille de Philippes. Brutus et Cassius sont vaincus par Antoine et Octave; Brutus se tue. C'en est fait de la république romaine.

23 Octobre 1688. — Mort de Ducange, un des plus illustres savans français, né à Amiens en 1610. Il fut historien consommé, géographe exact, jurisconsulte profond, généalogiste éclairé, savant antiquaire.

23 Octobre 1812. — Évacuation de Moscou par l'armée française.

23 Octobre 1812. — Conspiration du général Mallet. Il s'échappe, dans la nuit du 22 au 23 octobre, d'une maison de santé où il était détenu, persuade à plusieurs commandans militaires que l'empereur est mort, fait emprisonner les principales autorités, se prépare à proclamer la république, quand sa ruse est découverte; et trois jours après il est fusillé avec ses deux complices, Guidal et Lahorie.

---

24 Octobre 1725. — Mort de Scarlatti, célèbre compositeur italien, né à Naples en 1560. Il fit révolution dans l'art musical; la musique de théâtre et celle d'église lui dûrent de grands progrès. Ses élèves furent Leo, Pergolèze, Hosse, Durante.

---

25 Octobre 901. — Mort d'Alfred-le-Grand, roi d'Angleterre. Il a été surnommé le *Charlemagne d'Angleterre;* il l'a défendue glorieusement contre les Normands. Ses travaux administratifs, ses établissemens civils, ses institutions judiciaires, ses encouragemens aux sciences, aux arts et aux lettres, en font un des hommes les plus extraordinaires qui aient paru dans l'histoire.

25 Octobre 1647. — Mort de Toricelli. Ce géomètre italien, né à Faenza en 1608, a été immortalisé par l'invention du baromètre. Il succéda à Galilée dans la chaire de mathématiques de l'académie de Florence.

25 Octobre 1826. — Mort de Philippe Pinel, médecin, qui a produit un nouveau mouvement dans la médecine française. Il naquit à Saint-Paul en 1745. Il a fait d'utiles et importans travaux sur l'aliénation mentale; il a surtout contribué à améliorer le traitement des aliénés. Son principal ouvrage est intitulé : *Méthode de l'analyse appliquée à la médecine.*

Canal de jonction du Rhin au Danube projeté par Charlemagne. — Tandis que Charlemagne était occupé à la conquête de la Pannonie, il eut l'idée de joindre le Rhin au Danube par des rivières intermédiaires. Afin de venir plus facilement à bout de son entreprise, il voulait, à l'aide de la ligne fluviale qu'il méditait, pouvoir faire descendre ses troupes des bords de l'océan Germanique jusqu'aux rives de la Save, de la Drave et du Raab; elles auraient ainsi pu se procurer aisément et à peu de frais toutes les provisions nécessaires, et voyager commodément. Peut-être aussi avait il entrevu de quelle utilité une telle entreprise eût été pour l'industrie.

Ces rivières, qu'il s'agissait de joindre par un canal, étaient d'un côté le Rednitz, de l'autre l'Athmul. Le Rednitz se jette dans le Mein aux environs de Bamberg, le Mein dans le Rhin près de Mayence, et le Rhin dans l'Océan. De l'autre côté, l'Athmul se jette dans le Danube à Kelheim, et le Danube dans la mer Noire.

Ainsi ce vaste projet mettait en communication l'océan Germanique et la mer Noire.

Le canal de jonction entre le Rednitz et l'Athmul devait avoir 300 pieds de largeur sur deux lieues de longueur, seule distance qui sépare les deux rivières. Le travail fut poussé jusqu'à 2,000 pas, mais des pluies continuelles le firent abandonner; les terres s'éboulaient, le sol était sans consistance; mille obstacles qui ne seraient rien aujourd'hui paraissaient alors invincibles. Le découragement se mit parmi les travailleurs, et un des plus beaux projets que l'esprit humain ait conçus ne put s'exécuter.

Les vestiges du canal subsistent encore près du village de Graben, qui en a tiré son nom, le mot allemand *graben* signifiant un fossé.

LES BOSCHIMANS.

On appelle Boschimans, Boschis ou Buschmanners la race des sauvages répandus sur la partie occidentale du midi de l'Afrique, dans les plaines immenses bornées au nord par la colonie du cap de Bonne-Espérance, et se prolongeant dans les terres inconnues de l'intérieur du pays. C'est une variété de la race hottentote.

Les Boschis sont sauvages, cruels et misérables. Loin de former une nation, ils ne sont même pas réunis en sociétés particulières. Ils se groupent seulement en familles, et ne se rassemblent jamais en grand nombre que pour se défendre ou pour piller. Ils ne cultivent point la terre, et n'ont point d'autre animal domestique que le chien. Ils se nourrissent habituellement de racines, de reptiles, de grillons, de larves de fourmis; et quand toute l'herbe des campagnes est dévorée par les sauterelles et que la terre nue n'offre plus aucune pâture, ils dévorent les sauterelles. Ils peuvent supporter la faim long-temps, mais ils se dédommagent avec voracité de leur jeûne, s'ils parviennent à tuer quelque gibier sauvage, ou à voler un bœuf ou un mouton. Ils n'ont aucune sorte d'habitation; ils se couchent sur le sable, exposés à toutes les injures de l'air. Leurs armes sont des javelines, des flèches courbées, qu'ils empoisonnent et qu'ils lancent avec une adresse extraordinaire à de grandes distances. Leur langage est très pauvre; il se compose d'un nombre peu considérable de roulemens, de sons tremblans produits par un tremblement de la langue, et de tons âpres tirés de la gorge, que nous ne saurions représenter à l'aide d'aucune lettre. En général, ils ne sont pas d'une taille très élevée; la couleur de leur peau est un jaune foncé; leur chevelure, qui ressemble à la laine, est tordue en tresses serrées; quelquefois la partie supérieure de leur front est ceinte d'un étroit bandeau de poils bordé de



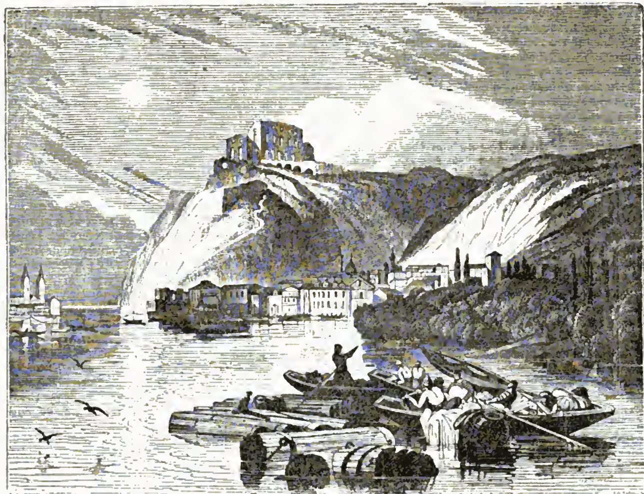
(Le Boschiman.)

touffes en forme d'ornemens, et ce bandeau sert à retenir quelques unes des plus petites flèches, tandis que les plus longues sont enfermées dans un carquois de bois d'aloès, jeté avec l'arc derrière les épaules.

Les Bureaux d'abonnement et de vente
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Lachevardière, rue du Colombier, n° 30.

LE CHATEAU D'EHRENBREITSTEIN.



(Vue d'Ehrenbreitstein prise du Rhin.)

Sur la rive droite du Rhin, au sommet d'un rocher, en face de la ville de Coblentz, s'élève le château d'Ehrenbreitstein (ce mot signifie *large pierre d'honneur*). On compte en Europe peu de forteresses aussi importantes par leur position. Pendant leurs guerres en Germanie, les Romains avaient construit un camp sur cette hauteur. On en releva les ruines en 1160, et dans la suite l'électeur Jean, margrave de Bade, y ajouta de nouvelles fortifications; il fit aussi creuser un puits de plus de 280 pieds de profondeur; d'autres excavations ont porté cette profondeur à 300 pieds. Pendant les guerres de la révolution, le château d'Ehrenbreitstein a subi mainte vicissitude. Au premier passage du Rhin, en septembre 1795, le général Marceau en fit le siége pendant un mois; en 1796, on le bloqua pour la seconde fois, et on le canonna des hauteurs de Pfaffendorf et d'Arzheim; nos soldats s'emparèrent de la position de Zellenkopf; la retraite du général Jourdan fit lever le siége. En 1797, le général Hoche l'attaqua encore, s'en rendit maître, mais il fallut le rendre à la paix de Leoben. Pendant le congrès de Rastadt, l'armée française le bloqua de nouveau : les assiégés, réduits à la famine, se nourrissaient de viande de chat et de cheval; un chat se vendait 3 francs, une livre de cheval 1 franc; le colonel Faber, qui commandait la place, fut enfin obligé de la rendre, au mois de janvier 1799. En 1815 cette conquête fut enlevée à la France, et la Prusse, en devenant maîtresse du confluent du Rhin et de la Moselle, recouvra avec Ehrenbreitstein, qui commande les approches du Rhin et de la route de Nassau, les fortifications de l'ancien monastère de la Chartreuse, qui défendent les routes de Mayence et du Hundsruck, et celles de Petersberg, qui défendent les routes de Trèves et de Cologne. Exécutées d'après les plans de Montalembert et de Carnot, les constructions d'Ehrenbreitstein sont admirées par les gens de l'art. Les Prussiens les ont considérablement augmentées, et ont bâti de nouveaux forts sur les collines environnantes.

Des remparts de la forteresse, la vue embrasse une vaste étendue de pays, et un nombre considérable de petites villes et de villages. A peu de distance est situé Coblentz, avec ses hauts clochers et son nouveau pont de bateaux, qui remplace actuellement le pont volant plus pittoresque que l'on a cru devoir conserver dans la gravure. D'un autre côté on découvre le joli village de la Chartreuse et les belles ruines du monastère, et une colline couverte de vignes et d'arbres à fruits; au bas, deux magnifiques rivières embrassant la ville, le Rhin coulant dans sa plus grande largeur, et la Moselle sortant de son lointain de montagnes et venant se perdre dans le grand fleuve. De Mayence à Cologne on compte environ 40 lieues, et Coblentz est à peu près également éloigné de ces deux villes.

Aux souvenirs d'Ehrenbreitstein se mêle le souvenir d'un fait récent qui mérite d'être cité. Le général Marceau, tué dans les environs, avait été enterré sur une colline de la rive gauche, vis-à-vis Ehrenbreitstein; sur le lieu de sa sépulture on avait élevé une pyramide, et une inscription invitait « les amis et les ennemis du brave » à respecter son tombeau. Quand le gouvernement prussien fit construire les nombreuses forteresses qui défendent aujourd'hui cette position, on voulut élever des batteries à la place même où s'élevait la pyramide; mais on obéit à l'inscription, la pyramide fut respectée, et on descendit le monument dans le milieu de la plaine, au-dessous du nouveau fort.

MONNAIES DE FRANCE.

Les Francs nos ancêtres se servirent, dans l'origine, des sous, demi-sous et tiers de sous d'or, monnaie qu'ils empruntèrent sans doute aux Romains, et qui fut conservée pendant les premiers temps de la monarchie. Ce n'est que sous Charlemagne qu'on voit l'institution de la livre numéraire; elle équivalait à la livre romaine, et pesait 12 onces (environ 308 grammes). Il est ordonné en même temps de tailler dans cette livre vingt pièces que l'on nomme sous, et dans chaque sou douze deniers d'argent fin. En 1103 on y méla un tiers de cuivre, moitié dix ans après, les deux tiers sous Philippe-le-Bel, et les trois quarts sous Philippe de Valois. Cet affaiblissement s'est continué au point que 20 sous ou la livre, qui sous Philippe I[er] était entièrement d'argent, en contient à peine un tiers d'once; et notre livre, actuellement, correspond à 3 deniers ½ du temps de Charlemagne.

Tableau des réductions que la livre de Charlemagne a souffertes jusqu'à nos jours.

Charlemagne. — 768 - 1113.	66 l.	08 s.	00 d
Louis VI et Louis VII. — 1113 - 1158.	18	13	06
Philippe-Auguste.	19	18	00 ½
Saint Louis et Philippe-le-Hardi.	18	04	11
Philippe-le-Bel. — 1285 - 1314.	17	19	00
Louis Hutin et Philippe-le-Long. — 1314 - 1322.	18	08	10
Charles-le-Bel. — 1322 - 1328.	17	03	07
Philippe de Valois. — 1328 - 1350.	14	11	10
Le roi Jean. — 1350 - 1364.	9	19	00 ½
Charles V. — 1364 - 1380.	9	09	08
Charles VI. — 1380 - 1422.	7	02	03
Charles VII. — 1422 - 1461.	5	13	09
Louis XI. — 1461 - 1483.	4	19	07
Charles VIII. — 1483 - 1498.	4	10	07
Louis XII. — 1498 - 1516.	3	19	08
François I[er]. — 1516 - 1547.	3	11	02
François II et Henri II. — 1547 - 1560.	3	06	04 ½
Charles IX. — 1560 - 1574.	2	18	07
Henri III. — 1574 - 1589.	2	12	11
Henri IV. — 1589 - 1610.	2	08	00
Louis XIII. — 1610 - 1643.	1	15	03
Louis XIV. — 1643 - 1715.	1	04	11
Louis XV. — 1715 - 1774.	0	08	00
Depuis Louis XVI jusqu'à l'établissement des nouvelles mesures.	1	00	00
Depuis, la livre a été remplacée par le franc, et vaut.	1	00	03

Beaucoup de ces anciennes monnaies nous sont entièrement inconnues, et très peu sont parvenues jusqu'à nous. On possède encore quelques sous d'or du temps de Louis-le-Débonnaire, qui le premier rendit des ordonnances contre les faux-monnayeurs. Le parisis et le tournois étaient aussi en circulation, et se fabriquaient à Paris et à Tours. Sous Hugues Capet, on comptait en France plus de cent cinquante espèces de monnaies différentes, ce qui provenait du nombre immense de seigneurs ayant droit de battre monnaie, et que l'on porte sous le règne de saint Louis à 80. La circulation de ces pièces différentes n'avait lieu que dans les provinces où elles étaient fabriquées; la monnaie seule du roi était valable dans toute l'étendue du royaume. L'angelot, frappé vers 1240, eut cours jusqu'à Louis XI. Les agneaux, agnels ou aignels présentaient un agneau avec cette devise : *Agnus Dei, qui tollis peccata mundi, miserere nobis;* cette monnaie fut encore désignée par l'expression de mouton d'or à la grande ou à la petite laine. Le liard, ancienne monnaie de cuivre, fabriquée en 1430 par Guignes Liard, de Crémieu en Viennois, ne circula d'abord qu'en Dauphiné. Louis XI, à son avènement au trône, en autorisa le cours dans tout le royaume. Le premier hôtel des monnaies fut établi en France par Henri II en 1551; on en compte cinq actuellement : à Paris, Lyon, Bordeaux, Toulouse et Strasbourg. En 1792, Clavière proposa de fabriquer des monnaies avec des métaux purs et dégagés de tout alliage, de leur donner des poids justes, et de les appeler, d'après cela, once d'or fin, once d'argent fin. L'Académie des sciences, consultée sur cet objet, après des expériences faites, démontra évidemment que l'or pur monnayé était sujet à être altéré par le frottement, et qu'un alliage, même faible, de $\frac{1}{10}$, par exemple, comme pour les écus, les préservait de la rouille, et les faisait résister plus long-temps; une même épreuve, faite à Londres, prouva l'avantage de l'alliage. Nous terminerons en ajoutant le prix de quelques objets au moyen âge, comparés avec la monnaie actuelle.

Vers le milieu du XV[e] siècle, un veau coûtait	2 l.	06 s.	08 d.	ou	6 f.	66 c.
Soixante œufs.	»	03	10		1	11
Une livre d'huile.	»	03	04		»	95
Une main de papier.	»	06	08		1	91
Une aune de toile.	»	03	04		»	95
Une paire de souliers.	»	17	06		5	03
Les gages d'une servante.	6	13	04		38	37
Un boisseau de sel.	2	13	04		15	35
Une once de sucre.	»	06	08		1	91

Dentelle fabriquée par les chenilles. — Une manufacture d'une espèce particulière a été fondée récemment par un officier du génie, résidant à Munich. C'est une manufacture de dentelles et de voiles, exécutés entièrement par des chenilles. Voici le procédé employé :

On fait une pâte avec les feuilles dont les chenilles se nourrissent, et on l'étend en couche mince sur une pierre, ou toute autre substance unie, puis avec un pinceau trempé dans de l'huile d'olive, on dessine les parties qui doivent rester à jour. La pierre est alors placée dans une position inclinée, et l'on met au bas un nombre considérable de chenilles. On les choisit d'une espèce particulière, qui fournit un fil très fort. Ces insectes commencent à manger la pâte répandue sur la pierre, et continuent en remontant jusqu'au haut, en évitant soigneusement les endroits huilés. Ils filent en avançant, et leurs fils entrelacés, forment une magnifique dentelle, du plus léger tissu, et d'une force surprenante. Un voile fabriqué par eux, de 26 pouces et demi sur 17, ne pesait qu'un grain et demi. Neuf pieds carrés de ce tissu ne pesaient que quatre grains un tiers. La même surface en gaze de soie pesait 137 grains, et en dentelle ordinaire très fine, 262 grains et demi.

HOMÈRE.

L'ODYSSÉE. — ÉPISODE DE POLYPHÈME.

Homère a-t-il existé ou n'est-il que la personnification d'une tradition? Dans l'antiquité et le moyen-âge, une telle question eût paru un blasphème. On paraissait bien convaincu que l'auteur de *l'Iliade* et de *l'Odyssée* avait vécu, qu'il chantait quatre siècles après la guerre de Troie, qu'il avait été aveugle et mendiant, errant de ville en ville; toutes les principales cités de la Grèce se disputaient l'honneur de l'avoir vu naître, et lui vouaient un culte. Mais le scepticisme et l'érudition du siècle dernier et du nôtre ont jeté des soupçons sur cette existence réelle du poète, et ont relégué au nombre des fables tous les évènemens précis de sa biographie. Un des premiers qui ait posé et discuté cette question, a été Vico, philosophe napolitain, qui vivait au milieu du XVII[e] siècle. Dans son plus important ouvrage, intitulé : *de la Science nouvelle,* il a longuement examiné la vérité de la tradition sur l'existence d'Homère, et il l'a niée. Depuis, de

vives discussions se sont engagées, à ce sujet, en Allemagne, puis en France. On peut lire le résumé de tous ces débats dans le livre de Benjamin Constant sur *la Religion considérée dans ses formes et ses développemens*. La principale raison qui ait porté à rejeter l'existence d'Homère a été l'examen approfondi des deux ouvrages qui lui sont attribués, *l'Iliade* et *l'Odyssée*. La comparaison de ces deux poèmes a montré une telle différence dans les mœurs, le perfectionnement des arts, dans tout l'ensemble de la civilisation, que *l'Odyssée* a paru l'œuvre d'une époque beaucoup plus avancée que *l'Iliade*. On a donc considéré comme impossible que le même homme ait pu se trouver le même auteur de ces deux poèmes. Telle est la conclusion sur laquelle la critique semble aujourd'hui généralement d'accord, malgré les vives réclamations de quelques admirateurs passionnés d'Homère.

L'épisode qui fait le sujet de notre gravure, est le plus célèbre de *l'Odyssée*. Ce poème est le récit de dix années d'aventures, d'épreuves et de misères par lesquelles Ulysse a passé, après la chute de Troie, pour rejoindre sa patrie. C'est le courroux de Neptune qui le poursuit et le tient éloigné de sa chère Ithaque, de son fils et de son épouse Pénélope. Ulysse, échappé de l'île de Calypso, est jeté par un naufrage dans le pays des Phéaciens; il y est reçu par Nausicaa, la fille d'Alcinoüs, roi de la contrée; il reçoit une brillante hospitalité, et figure au milieu des jeux célébrés en son honneur. A l'heure du festin, le chantre de la cour d'Alcinoüs, Démodoce, chante sur la lyre les exploits de la guerre de Troie, et ceux d'Ulysse; à ce souvenir, le héros se trouble et fond en larmes. Interrogé sur la cause de sa douleur, il répond qu'il est Ulysse, et raconte ses malheurs. La première partie de ce récit, le chant neuvième, est consacré à ses aventures dans le pays des Cyclopes.

Arrivé dans cette contrée sauvage, Ulysse laisse ses compagnons sur le rivage, et avec quelques uns des plus braves choisis par le sort, se met à explorer cette terre.

« Non loin de la mer, raconte le héros, nous voyons, sous des rochers menaçans, une caverne immense que couvre une forêt de lauriers. Une vaste cour est fermée de blocs de pierre, l'un sur l'autre grossièrement entassés. Autour sont des sapins et des chênes, dont les cimes se perdent dans les nues. Çà et là errent des brebis, des moutons et des chèvres.

» Dans cet affreux repaire habitait un énorme géant. Il allait seul errant avec ses troupeaux, toujours dans des lieux écartés, jamais ne conversant avec les autres Cyclopes, jamais ne s'entretenant que de pensées noires et sinistres. Objet d'étonnement et d'horreur, qui n'a rien d'humain, il ressemble à ces pics isolés, qui élèvent au-dessus des autres montagnes leur front chargé de noirs sapins. »

Ulysse laisse ses compagnons à la garde de son vaisseau, en choisit douze des plus déterminés, et part, ayant eu le soin d'emporter une outre pleine d'un vin délicieux.

« Nous courons à l'antre, continue Ulysse, nous n'y trouvons point le cyclope. Il était dans ses pâturages à garder ses troupeaux. Nous entrons, nous visitons tous les recoins. C'étaient ici des clayons chargés de fromages; c'étaient là des tonneaux remplis de petit-lait, et puis des seaux, des pots, et tout l'attirail d'une laiterie; plus loin, dans des parcs séparés, des agneaux, des chevreaux, chaque âge à part, à part chaque espèce... Nous allumons du feu, et, tranquillement assis, nous nous mettons à manger son fromage en attendant qu'il revienne. Il revient enfin, apportant une lourde charge de bois sec pour apprêter son repas. A la porte de son antre, il jette à terre son fardeau avec un fracas horrible. Nous tremblons de peur, nous courons nous tapir dans un coin. Il fait entrer chèvres et brebis, tout ce qui doit lui donner du lait, et laisse hors de sa cour boucs et béliers. Puis, pour fermer la porte de sa caverne, il prend une roche énorme, que vingt-deux chars à quatre roues n'auraient pas ébranlée; lui seul la remue et la place avec autant d'aisance qu'en aurait eue un chasseur à fermer son carquois... Quand il a fini son ouvrage, il allume son feu, et se met à visiter son antre. Il nous aperçoit, et d'une voix effroyable : « Qui » êtes-vous ? D'où venez-vous sur cette plaine humide ? » Êtes-vous des marchands ou des aventuriers? des pirates qui courent la mer, exposant leur vie pour » faire le malheur des autres? » A l'aspect horrible du Cyclope, au tonnerre de sa voix, Ulysse se jette à genoux en implorant sa pitié, au nom de Jupiter et des Dieux.

Lui, d'un ton féroce : « Tu es un imbécile, ou tu » viens de bien loin! Tu me dis de craindre Jupiter » et de respecter les dieux; les Cyclopes se moquent de » Jupiter et de tes dieux fainéans. » Le Cyclope demande à Ulysse où il a laissé son vaisseau, mais celui-ci a eu le soin de lui dire qu'une tempête l'avait détruit, et qu'il voyait devant lui les malheureux restes échappés au naufrage et à la mort.

« Le barbare, sans me répondre, se jette sur mes compagnons, en saisit deux, les enlève, les lance contre terre comme de petits chiens. Leurs crânes sont brisés, les cervelles coulent, et le sol en est humecté. Il les coupe en morceaux, et les dévore, comme eût fait un lion des montagnes; il n'en reste ni intestins, ni chair, ni ossemens. »

Le monstre, gorgé de cette chair humaine, s'étend et s'endort. Ulysse se prépare à le tuer, mais il est arrêté par la vue de cette roche terrible qui ferme la caverne; il attend l'aurore et le départ du Cyclope. Le monstre s'éveille, saisit encore deux des compagnons d'Ulysse, les dévore, et sort avec ses chèvres et ses brebis, après avoir remis la roche à sa place.

Mais Ulysse ne perd pas de temps; il aperçoit dans un des parcs un tronc d'olivier vert encore, que le Cyclope avait coupé pour s'en faire un bâton quand il serait sec. A sa longueur, à sa grosseur, dit le héros, on l'eût pris pour le mât d'un de ces lourds vaisseaux qui traversent les mers, chargés de marchandises. Ulysse en coupe une brasse, la fait dégrossir par ses compagnons, l'amincit par un bout, qu'il termine en pointe. Après avoir durci ce bois, dans un feu vif et clair, il le cache dans un fumier. Sur le soir, arrive le géant avec ses troupeaux, il fait entrer dans la caverne chèvres et brebis, boucs et béliers, puis saisit encore deux des compagnons d'Ulysse, et en fait un horrible repas. Ulysse s'approche du Cyclope, et lui présente un flacon du vin qu'il avait apporté. Le monstre, ravi de cette liqueur, vide trois fois la coupe.

« Quand les fumées du vin eurent troublé son cerveau, je lui dis d'un ton mielleux : « Cyclope, tu m'as » demandé mon nom, je te le dirai : mon nom est Per» sonne; mon père, ma mère, tous ceux qui me con» naissent m'appellent Personne. » Le Cyclope répond : « Eh bien! je mangerai Personne le dernier; oui, après » tous ses compagnons. »

» Il dit, et penché en arrière, il tombe à la renverse; sa tête s'incline sur ses épaules, un lourd sommeil oppresse tous ses sens; il ronfle, et de son gosier sortent des flots de vin et des lambeaux de chair encore saignante. »

Ulysse et ses compagnons profitent du sommeil du monstre, placent leur pieu sous la cendre brûlante, puis, quand le bois est échauffé et tout en feu, ils l'enfoncent dans l'œil du Cyclope. « Le monstre pousse des cris terribles. Toute la caverne, tous les rochers d'a-



(Ulysse et le cyclope Polyphème, d'après une composition de Flaxman.— Voyez page 136.)

lentour en retentissent. De ses mains, il arrache le pieu ensanglanté, le jette loin de lui, puis il appelle à grands cris les Cyclopes qui habitent dispersés sur ces hauteurs toujours battues par les vents. Ils accourent à sa voix, et, debout autour de son antre : « Qu'as-tu, Poly- » phème? Pourquoi, pendant la nuit, ces cris affreux » qui troublent notre sommeil? Sont-ce tes troupeaux » qu'on t'enlève, ou ta vie qu'on menace? » Lui, du fond de sa caverne : « C'est Personne. — Quoi? Per- » sonne?—Oui, Personne, vous dis-je.—Eh! si personne » ne t'attaque, que faire? il n'y a pas moyen d'éviter » les maux que le ciel nous envoie; invoque ton père le » dieu des mers. »

Quand les cyclopes furent partis, Polyphème se lève en gémissant, va en tâtonnant ôter la roche qui ferme sa caverne, s'assied sur le seuil de sa porte, et tient ses bras étendus pour saisir celui qui se hasarderait à sortir. Mais, afin de sauver lui et ses compagnons, Ulysse imagine de prendre des baguettes d'osier sur lesquelles avait dormi le Cyclope, d'en former des liens, et d'attacher les béliers trois à trois; celui du milieu portait un de ses compagnons, les deux autres marchaient à ses côtés. Restait un bélier, le plus vigoureux et le plus beau de tous; Ulysse le prend, s'étend sous son ventre, l'embrasse de ses mains, et s'attache à sa toison. Au lever de l'aurore, le Cyclope appelle ses troupeaux aux pâturages. Leur maître en pleurant les dressait et les tâtait, sans se douter de la ruse. Le bélier d'Ulysse sortit le dernier, ralenti par le fardeau qu'il portait. Le Cyclope le palpe, le caresse : « Eh! bélier, » mon ami, pourquoi le dernier? ce n'est pas ton usage » de rester à la queue du troupeau. La tête haute, tu » courais le premier au pâturage, au fleuve le premier; » le soir, tu revenais le premier à la bergerie; et main- » tenant te voilà tout le dernier. Ah! sans doute, tu » pleures l'œil de ton pauvre maître, qu'un scélérat a » privé de la vue, après avoir dompté ses esprits avec » un vin empoisonné. Ah! si tu pouvais parler, si tu » pouvais me dire où ce scélérat est caché pour échap- » per à ma fureur, bientôt sa cervelle jaillirait dans » mon antre, et je serais vengé des maux que m'a faits » ce misérable Personne. » Il dit, et laisse sortir son bélier.

Une fois hors de la caverne, Ulysse se détache le premier, détache ses compagnons après lui; puis, ils chassent devant eux ce qu'il y a de plus beau et de plus gras dans le troupeau du Cyclope, et, par de longs détours, regagnent leur vaisseau. Dans sa fureur, à deux fois, le monstre lance, au hasard, sur le navire, d'immenses quartiers de rochers qui soulèvent l'onde et font bondir les flots. Mais enfin, Ulysse et ses compagnons rejoignent la flotte et leurs amis, inquiets de leur absence.

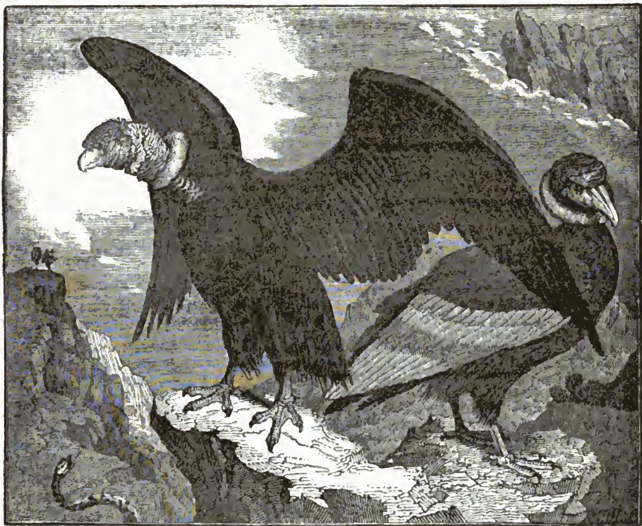
« Tristement assis sur le rivage, dit Ulysse en achevant son récit, nous mangeons, nous buvons en silence; puis nous déplorons le sort des guerriers que le Cyclope nous a ravis. Enfin, le soleil se plonge dans les eaux, et la nuit nous couvre de ses ombres. Étendus sur la terre, nous oublions dans les bras du sommeil nos fatigues et nos peines. Dès que l'aurore se lève, j'ordonne les apprêts du départ : soudain les voiles se déploient, l'onde écume et mugit sous nos rames, et nous laissons derrière nous cette terre abhorrée, en rendant grâces aux dieux qui nous ont sauvés. »

LE CONDOR.

Depuis que des voyageurs de plus en plus instruits parcourent le globe, beaucoup de merveilles ont disparu; les exagérations sont réduites à leur juste mesure, les objets paraissent enfin tels qu'ils sont, l'histoire naturelle se dégage des fables dont elle était mêlée. Les musées contribuent aussi à ces progrès des connaissances exactes, en mettant sous nos yeux les innombrables races d'animaux qui peuplent la terre, les plantes de tous les climats et de tous les pays. Pour l'étude de la zoologie, on pense que les ménageries sont beaucoup plus utiles que les collections d'animaux empaillés, quelle que puisse être l'habileté des préparateurs : cette opinion est fondée à quelques égards, mais elle ne peut l'être quant à la grandeur des espèces transportées des régions équatoriales dans le milieu de l'Eu-

rope, enfermées dans des cases étroites, soumises à une captivité qui empêche les développemens et arrête la croissance. On ne doit pas s'attendre à voir, ni à Paris, ni à Londres, des colosses comme l'éléphant de l'Inde : le lion, le tigre, l'ours blanc, etc., n'y arriveront jamais aux dimensions qu'ils atteignent dans leur pays natal, sous le climat qui leur est le plus favorable. Les animaux pris dans ces contrées lointaines pour être transportés en Europe sont toujours très jeunes : s'ils étaient plus vieux et accoutumés à l'indépendance, ils seraient intraitables, ou périraient dans le transport. On ne peut avoir dans les ménageries que des condors dégénérés, si on les compare à ceux dont la taille et les facultés se sont développées librement. D'ailleurs, si les individus que l'on possède sont des mâles, on sait que les individus de ce sexe sont d'un tiers plus petits que les femelles. On ne croira pas, sans doute, que le condor a plus de 16 pieds d'envergure, et qu'il peut enlever dans les airs un mouton avec autant de facilité que l'aigle emporte un lièvre : mais on ne révoquera pas en doute le témoignage du père Feuillée, voyageur véridique et judicieux, qui dit avoir tué lui-même un de ces oiseaux dont l'envergure surpassait 11 pieds. M. de Humboldt assure que ceux qu'il a observés à loisir dans les Cordillières n'étaient que de la taille des grandes espèces de vautours de l'Europe, tels que le gypaëte ou vautour des Alpes. Il est probable que les condors, comme les aigles, constituent plutôt un genre subdivisé en plusieurs espèces qu'une espèce unique, n'admettant que des variétés, et que ces espèces diffèrent les unes des autres par les dimensions, aussi bien que par quelques nuances de couleur et de légères variations de formes.

Quoi qu'il en soit, les condors ont décidément les caractères et les mœurs de la race ignoble des vautours. Ils dévorent les cadavres les plus fétides, et s'en gorgent au point de ne pouvoir plus voler, et de s'exposer de la sorte à des périls dont ni leur bec ni leurs serres ne peuvent les garantir. Dans les Cordillières, la hauteur de ces montagnes est partagée en deux régions : l'inférieure, qui s'élève jusqu'à 1,500 toises au-dessus du niveau de la mer, est le domaine des aigles; les condors occupent la région supérieure jusqu'aux neiges éternelles qui couvrent plusieurs de ces montagnes. Là, se balançant mollement dans des couches atmosphériques très raréfiées, ils découvrent, soit par la vue, soit par l'odorat, les cadavres propres à devenir leur pâture, et fondent dessus du haut des airs. Le capitaine Head en vit un jour une troupe de quarante à cinquante qui s'acharnaient sur le cadavre d'un cheval : quelques uns étaient déjà si repus, qu'ils ne purent s'envoler à l'aspect du voyageur, qui approcha d'eux jusqu'à la distance d'une dizaine de toises. Les uns étaient perchés sur le



(Condors.)

cheval mort; d'autres l'environnaient, ayant un pied à terre et l'autre sur la proie qu'ils dévoraient. Un homme de la suite de ce voyageur fit un jour une rencontre à peu près semblable : en parcourant à cheval le fond d'une vallée, il y trouva un cheval mort et des condors occupés à le dévorer. Le premier de ces oiseaux qui prit la fuite ne put voler qu'à une vingtaine de toises; le cavalier se hâta de mettre pied à terre, et courant sur l'oiseau, il le saisit par le cou; mais ce ne fut pas sans peine qu'il s'en rendit maître, et, en montrant à ses compagnons la conquête qu'il avait faite, il assura qu'elle lui avait coûté plus de fatigue, et qu'il s'était peut-être exposé à plus de dangers que dans aucune des luttes qu'il avait soutenues jusqu'alors.

Quoique le condor fonde principalement sa subsistance sur les cadavres, il est quelquefois réduit à chasser pour vivre, et les cerfs, les vigognes, les moutons, etc., ont beaucoup à souffrir de ses attaques.

Quoiqu'il ne puisse les emporter, il leur fait souvent des blessures profondes et dangereuses; mais il paraît que son audace ne va pas jusqu'à braver l'homme. Lorsque MM. de Humboldt et Bonpland poussaient leurs herborisations jusqu'au bord des neiges des plus hautes montagnes, ils rencontraient chaque jour plusieurs de ces oiseaux, qui ne fuyaient point à leur approche, mais qui ne paraissaient nullement disposés à les attaquer. Les indigènes leur assurèrent que ces oiseaux n'avaient jamais fait aucun mal à leurs enfans, quoique l'occasion pût souvent les tenter et que le poids de cette sorte de proie ne fût pas trop grand pour qu'ils pussent l'emporter dans leurs serres. On a dit que le vautour des Alpes enlève quelquefois des enfans, mais les faits que l'on cite ne sont nullement authentiques; en général, l'histoire naturelle des grandes espèces de vautours est encore incomplète.

PROVERBES ARABES.

Souvent la langue coupe la tête.

Si votre ami est de miel, ne le mangez pas tout entier.

Les provisions souffrent quand le chat et la souris vivent en bonne intelligence.

Rasez votre menton quand la barbe de votre fils est poussée.

Si vous passez dans le pays des borgnes, faites-vous borgne.

Si vous ne pouvez venir à bout de tout, ce n'est pas une raison pour abandonner tout.

Quand les affaires vous embarrassent par le commencement, prenez-les par la fin.

Dès que vous avez prononcé un mot, ce mot règne sur vous; mais tant que vous ne l'avez pas prononcé, vous régnez sur lui.

Quand vous êtes enclume, prenez patience; quand vous êtes marteau, frappez droit et bien.

Le temps sera le maître de celui qui n'a pas de maître.

Celui qui ne comprend pas un regard ne comprendra pas davantage une longue explication.

Celui qui se fait son sera vaincu par les oiseaux.

Il construit un minaret et détruit une ville.

Il a vendu sa vigne et a acheté un pressoir.

Le figuier qui regardera le figuier deviendra fertile.

Il y a trois choses qui éprouvent la force de l'esprit: les livres, les présens et les messages.

Les habits d'emprunt ne tiennent pas chaud.

Il n'a de chaleur pour ses amis que pour les brûler.

Tout homme peut sauter un petit fossé.

La mère d'un homme assassiné dort, mais la mère d'un assassin ne dort pas.

Le besoin développe l'esprit.

Les meilleurs amis sont ceux qui s'excitent les uns les autres au bien.

Les meilleurs compagnons, aux heures de loisir, sont les bons livres.

Les meilleures visites sont les plus courtes.

Les charpentiers font le mal, et les maçons sont pendus.

Ne chevauche pas sur la selle de ton voisin.

J'aime mieux la tête d'un chien que la queue d'un lion.

On peut glisser même en juillet.

Il arrache la dent du chien et aboie lui-même.

Il a été absent deux ans, et il est revenu avec deux bottes jaunes.

L'ivresse de la jeunesse est plus forte que l'ivresse du vin.

Les sciences sont des serrures dont l'étude est la clef.

Prenez conseil d'un plus grand et d'un plus petit que vous, et formez ensuite votre propre opinion.

Les hommes de la pire espèce sont ceux qui ne prennent pas garde au mal qu'on leur fait.

Les mules ont été demander des cornes, et elles sont revenues sans oreilles.

OCTOBRE.

Ce mois est ainsi appelé parce qu'il était le huitième mois de l'année dans le calendrier de Romulus; et quoiqu'il soit devenu le dixième dans celui de Numa, et qu'il le soit encore dans le nôtre, il a conservé ce nom, que les empereurs et le sénat romain ont souvent voulu changer.

Dans les premiers jours de ce mois, les Égyptiens célébraient une fête qu'ils l'appelaient *la fête du bâton du soleil*, supposant, dit-on, que cet astre avait besoin de soutien après l'équinoxe d'automne.

C'est aussi dans ce mois que se célébraient à Athènes les *Thesmophories*, en l'honneur de Cérès.

Sept batailles mémorables ont eu lieu dans le cours d'octobre. La première est celle de Salamine, qui délivra la Grèce et sauva la civilisation; la deuxième et la troisième sont celles d'Issus et d'Arbelles, qui assurèrent à Alexandre la conquête de l'Asie; la quatrième est celle de Philippes, où périrent en quelque sorte les derniers des Romains, et avec eux la république romaine; la cinquième est celle que livra Constantin sur les bords du Tibre et presque aux portes de Rome: cette victoire le rendit seul maître de l'empire romain, et l'on sait l'influence qu'elle opéra en faveur de la propagation du christianisme; la sixième est la bataille de Lépante, qui délivra l'Europe des Turcs; enfin la septième est la bataille d'Iéna, gagnée par l'empereur Napoléon sur le roi de Prusse et le duc de Brunswick.

Quand dans un discours on trouve des mots répétés, et qu'essayant de les corriger, on les trouve si propres qu'on gâterait le discours, il faut les laisser, c'en est la marque; et c'est la part de l'envie, qui est aveugle, et qui ne sait pas que cette répétition n'est pas faute en cet endroit, car il n'y a pas de règle générale.

PASCAL, *Pensées*.

HUILES DE PÉTROLE ET DE NAPHTE, POIX MINÉRALE.

SOURCES. — PHÉNOMÈNES.

Le mot *pétrole* signifie *huile de pierre;* on a désigné sous ce nom toute substance bitumineuse liquide qui coule entre les pierres, sur les rochers, ou dans différens lieux de la surface de la terre. Il y en a de plusieurs sortes; on les distingue par leur légèreté, leur ardeur, leur consistance et leur inflammabilité. En général, on appelle *naphte* le pétrole le plus léger, le plus transparent, le plus inflammable; pétrole, proprement dit, un bitume liquide d'une couleur brune foncée; *poix minérale*, un bitume noir, épais, peu liquide, tenace, et s'attachant aux doigts. On trouve ces diverses substances en beaucoup de lieux.

L'espèce la plus pure existe en grande quantité en Perse, sur la côte nord-est de la mer Caspienne, non loin de Derbent. La terre consiste, dans ces endroits, en une marne argileuse, imbibée de naphte; on creuse des puits jusqu'à trente pieds de profondeur; l'huile de naphte s'y rassemble peu à peu en quantités assez considérables, en sorte qu'il est facile de la puiser. On s'en sert dans le pays, au lieu d'huile, pour brûler dans les lampes; elle remplace même le bois, qui est très rare, pour se chauffer et cuire les alimens. A cet effet,

on jette sur l'âtre des cheminées quelques poignées de terre, on les arrose de naphte, auquel on met le feu : il s'allume sur-le-champ, et avec la précaution de remuer ce mélange, on parvient à cuire les viandes plus promptement qu'on ne le ferait avec du bois. Il est vrai que cette combustion répand une fumée épaisse, très abondante, et dont l'odeur est très désagréable, mais les Tartares ne semblent pas s'en apercevoir.

Près des sources que nous avons indiquées, se trouve un terrain à la surface duquel l'huile de pétrole sort en grande quantité, et brûle constamment dans un espace qui a environ un quart de lieue de tour. C'est là le feu perpétuel de Perse; les habitans, qui adorent le feu, et suivent la religion de Zoroastre, viennent en cet endroit se livrer aux exercices de leur dévotion.

On rencontre le pétrole en une foule de localités; il existe en abondance dans l'Inde. Un lieu de ce pays où le terrain est enflammé par cette huile, passe pour recéler le diable, que Dieu y tient renfermé. Le pétrole coule en Sicile, et dans plusieurs autres lieux de l'Italie, en France, au village de Gabiau dans le Languedoc, au Puy-de-Dôme, en Alsace, à Neufchâtel en Suisse, etc. A Coalbrookdale, en Angleterre, il existe une source de pétrole qui prend son origine dans une mine de houille. Ces huiles volatiles dans les endroits où on les trouve, y arrivent très souvent avec les eaux de sources et de puits, à la surface desquelles elles nagent, en sorte qu'on peut les enlever. Près des îles du cap Vert, on a vu de grandes masses de pétrole nager à la surface de la mer. Presque toujours on trouve du pétrole dans les endroits où les volcans en activité sont placés près des couches de houille.

En Europe, on recueille beaucoup de pétrole près d'Amiano, dans le duché de Parme, et aux environs de Modène. Le plus pur vient du Monte-Ciaro, non loin de Plaisance.

La plupart des naturalistes et des chimistes attribuent la formation des pétroles à la décomposition des bitumes solides que recèle la terre, opérée par les feux souterrains. Le naphte paraît être l'huile la plus légère, que le feu dégage la première; celle qui lui succède, acquérant de l'épaisseur, forme les diverses sortes de pétroles. Enfin, ces derniers, unis à quelques substances étrangères, prennent le caractère de la poix minérale, que l'on appelle asphalte, pissasphalte, suivant sa consistance plus ou moins forte; ce qui confirme cette opinion, c'est que toutes les espèces de pétroles, depuis le naphte le plus léger jusqu'à la poix minérale, se rencontrent souvent dans le même lieu.

L'asphalte et le pissasphalte se trouvent en abondance dans la mer Morte, appelée aussi *lac Asphaltite*, parce qu'elle recèle d'abondantes sources de bitume. Il vient surnager à la surface. D'abord il est liquide et visqueux; mais il s'épaissit peu à peu, et devient aussi dur que la poix sèche. L'odeur puante et pénétrante qu'il rend est très nuisible aux habitans du pays; elle abrège leurs jours. Les oiseaux aquatiques ne se montrent jamais sur le lac ni aux environs; les poissons ne peuvent y vivre; ainsi le nom de mer Morte, donné à cette masse d'eau, lui convient parfaitement. Les villes de Sodome et de Gomorrhe étaient situées sur ses bords.

Les bitumes dont il vient d'être question servirent autrefois à la construction des murs de Babylone. Ils entraient aussi dans la composition du célèbre feu grégeois.

Chez les Égyptiens, le peuple en faisait usage pour embaumer les corps morts; on trempait dans l'asphalte fondu les bandes de toiles, qui étaient ensuite roulées autour des membres du corps; on mettait ce bitume en poudre avec les plantes aromatiques, également pulvérisées, pour enduire et remplir les cavités du corps. On le retrouve presque sans altération dans les momies.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

26 Octobre 1331. — Mort d'Aboul-Féda, prince et historien musulman, auteur d'une *Histoire abrégée du Genre humain* et d'une *Géographie*.

26 Octobre 1764. — Mort de William Hogarth, peintre et graveur anglais.

26 Octobre 1795. — Clôture de la Convention.

26 Octobre 1830. — Bombardement d'Anvers par le général Chassé.

—

27 Octobre 1553. — Exécution de Michel Servet, médecin et théologien espagnol, né en 1509, à Villanova, en Aragon. Il fut brûlé à Genève, condamné par Calvin.

27 Octobre 1824. — Mort de André Thouin, botaniste français.

—

28 Octobre 1628. — Prise de La Rochelle par le cardinal de Richelieu contre les protestans.

28 Octobre 1788. — Mort de Musæus, écrivain allemand, auteur de romans et de contes remarquables par la grâce, la gaîté et le naturel.

—

29 Octobre 1745. — Mort de Jonathan Swift, écrivain anglais. Il naquit en Irlande, le 30 novembre 1667. Ses *Voyages de Gulliver* lui ont fait une célébrité européenne.

29 Octobre 1783. — Mort de Jean-le-Rond d'Alembert. Il naquit à Paris, le 16 novembre 1717. Il fut trouvé exposé sur les marches de Saint-Jean-le-Rond, église située près de Notre-Dame. Géomètre et philosophe, il fut une des gloires du XVIIIe siècle.

29 Octobre 1793. — Exécution de Barnave, membre de l'Assemblée constituante, orateur éloquent. Il était né à Grenoble, et n'avait pas trente-deux ans quand il mourut.

—

30 Octobre 1632. — Exécution du duc de Montmorency, condamné par l'influence de Richelieu. Avec lui finit la première branche ducale des Montmorency.

30 Octobre 1787. — Mort de Galiani, économiste italien, long-temps fixé en France, et lié avec les philosophes du XVIIIe siècle.

30 Octobre 1794. — Création de l'École Normale en France. Les premiers professeurs nommés étaient : Lagrange, Charles Bonnet, Garat, Bernardin de Saint-Pierre, Daubenton, Thouin et Belle.

30 Octobre 1828. — Prise du château de Morée par les Français, commandés par le général Maison. Cette prise acheva la libération du sol de la Grèce.

—

31 Octobre 1783. — Mort du comte de Tressan, littérateur français, né au Mans, le 5 octobre 1705, auteur d'une traduction de *Roland furieux*, de l'Arioste, et de plusieurs romans estimés.

31 Octobre 1793. — Exécution des Girondins; ils étaient au nombre de vingt-un; voici leurs noms : Brissot, Vergniaud, Gensonné, Lauze Duperret, Carra, Gardien, Dufriche-Valazé, Duprat, Brulard-Sillery, Fauchet, Ducos, Boyer-Fonfrède, Lasource, l'Esterpt-Beauvais, Duchâtel, Mainvielle, Lacaze, Lehardy, Boileau, Antiboul et Vigée.

—

1er Novembre 1806. — Le maréchal Davoust s'empare de Kustrin, l'une des plus fortes places de la monarchie prussienne.

MOZART.

Wolfgand-Amédée Mozart, l'un des plus célèbres compositeurs modernes, est né à Saltzbourg, le 27 janvier 1756. Il fut l'un des génies les plus précoces qui se soient rencontrés. Dès l'âge le plus tendre, à six ans, initié par son père à l'art musical, il composa plusieurs pièces de clavecin qu'il exécutait lui-même avec beaucoup de facilité. Son père exploita un peu cette précocité extraordinaire, et conduisit le merveilleux enfant de cour en cour; en 1762, il le présenta, à Vienne, à l'empereur François Ier, et en 1763, à la cour de Versailles. A cette époque, à peine âgé de huit ans, il composa deux œuvres de sonates. Puis, il fut conduit en Angleterre, devant George III, de là dans les Pays-Bas et la Hollande; partout le jeune Mozart excitait le plus vif enthousiasme, son portrait circulait dans les mains de tous ses admirateurs.

De retour dans sa ville natale, Mozart se livra avec ardeur à l'étude de la composition. Ses maîtres de prédilection étaient Emmanuel Bach, Hasse et Handel.



(Mozart.)

En 1768, âgé de douze ans, il fut appelé à Vienne par Joseph II, qui lui commanda un opéra-buffa; cette composition, intitulée *la Finta semplice*, obtint le plus grand succès; en 1770, à peine âgé de quatorze ans, il fit pour le théâtre de Milan un operia seria, *Mitridate*, qui fut joué vingt fois de suite. Attiré en Italie par l'exécution de ses œuvres, Mozart reçut les plus grands honneurs des académies et des princes. Mais ce qu'il désirait surtout, c'était de voir Rome et d'assister aux grandes cérémonies de la semaine-sainte dans Saint-Pierre. Le vendredi-saint, il entendit dans la chapelle Sixtine le magnifique *Miserere* d'Allegri. Pour conserver à ce morceau toute son originalité locale, les papes ont défendu, sous des peines très sévères, d'en prendre copie. Mozart écoute le sublime chant dans le plus pieux recueillement : rentré chez lui, il le note tout entier de mémoire, et le lendemain, il le chanta dans un concert, en s'accompagnant du clavecin. Ce tour de force augmenta l'enthousiasme pour notre grand artiste, et le pape Clément XIV le combla d'honneurs. Mozart fut lié avec les deux plus célèbres compositeurs de son temps, Haydn et Gluck. En 1776, il se trouva à Paris, à l'époque où Gluck faisait représenter son *Alceste;* cette belle œuvre ne fut nullement comprise alors du public parisien; Mozart assistait à la première représentation; il vient, tout en pleurs, se jeter dans les bras de Gluck : « Ah! les barbares! s'écriait-il; ah! les cœurs de bronze! que leur faut-il donc pour les émouvoir? — Console-toi, petit, répondit Gluck; dans trente ans, ils me rendront justice. »

A son retour en Allemagne, Mozart s'attacha pour toujours à Joseph II. En 1786, il fit *le Mariage de Figaro*, et en 1787, son divin chef-d'œuvre, *Don Juan.* Cet opéra fut composé pour le théâtre italien de Prague. Sa dernière grande composition fut sa fameuse messe de *Requiem*, sur l'origine de laquelle on raconte une anecdote pleine d'intérêt. Un inconnu se présente un jour chez Mozart, et lui donne une lettre anonyme par laquelle on le prie de se charger de la composition d'une messe de *Requiem;* Mozart accepte. Peu de temps après, il montait en voiture pour se rendre à Prague, où il devait composer un grand opéra, lorsque l'inconnu se présente de nouveau à lui, et lui demande ce que deviendra son *Requiem*. Mozart promet de s'en occuper à son retour; en effet, revenu à Vienne, il se livra avec la plus grande ardeur à cette composition, persuadé, à la fin, qu'il travaillait pour ses propres funérailles. Depuis quelques années, le travail et des excès avaient épuisé la santé de Mozart; sentant ses derniers momens approcher, il s'écria : « Je meurs quand j'allais jouir de mes travaux; il faut que je renonce à mon art, lorsque je pouvais m'y livrer tout entier, lorsque, après avoir triomphé de tous les obstacles, j'allais écrire sous la dictée de mon cœur! » Peu d'heures avant de rendre le dernier soupir, il se fit apporter la partition de son *Requiem :* « Eh bien! n'avais-je pas dit que c'était pour moi-même que je composais ce chant de mort? » Mozart expira le 5 décembre 1791, n'ayant pas encore accompli sa trente-sixième année.

Ce beau génie musical se distingue par une grande variété qui embrasse avec une égale supériorité tous les genres, depuis la romance et le quatuor jusqu'à la symphonie et l'opéra. Il était doué d'une merveilleuse facilité de composition qui n'ôtait rien à la naïveté ni à la profondeur. Jamais il n'approchait du piano dans ses momens d'inspiration; il notait de suite avec sa plume sa création écrite tout entière dans sa tête. Les chants de Mozart sont d'une mélodie ravissante par la pureté et l'originalité, mais il répand aussi dans son orchestre des trésors d'harmonie; nul ne possède mieux la science instrumentale, l'art de faire parler à chaque instrument son langage, et de les unir dans un magique accord.

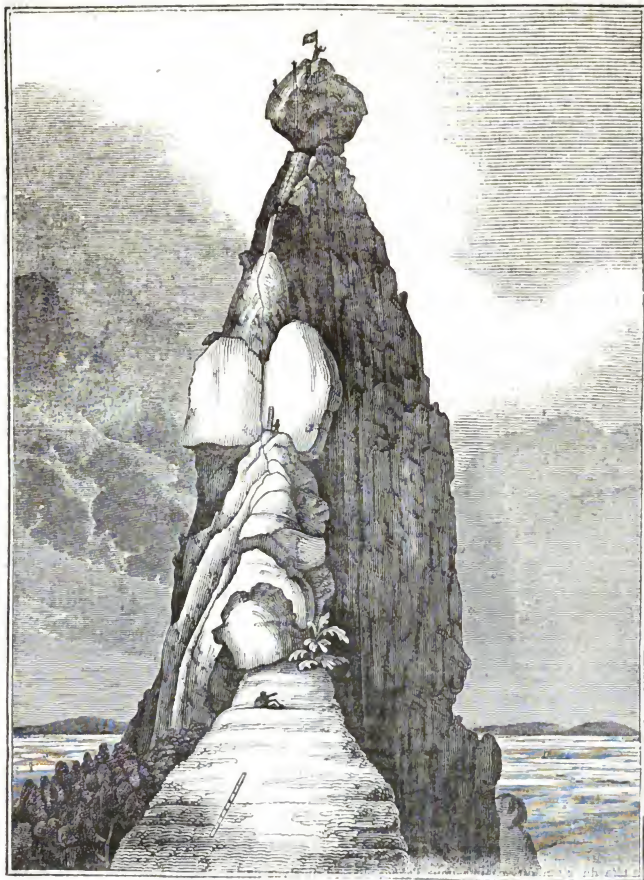
Voici la liste de ses compositions dramatiques : *La Finta semplice* (1768), *Mitridate* (1770), *Ascanio in Alba* (1771), *Lucio Silla* (1772), *il Sogno di Scipione* (1772), *la Giardiniera* (1774), *Idomeneo* (1780), *le Nozze di Figaro* (1786), *Don Giovanni* (1787), *Cosi fan tutte* (1790), *la Clemenza di Tito* (1791), *die Entführung aus dem serail* (1782), *der Schanspiel-direktor* (1786), *die Zauber flote* (1791).

Les Éditeurs du *Magasin pittoresque* regardent comme un devoir d'annoncer que l'accroissement du nombre de leurs Souscripteurs permettra d'introduire, au commencement de l'année 1834, de grandes améliorations dans la qualité du papier.

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Lachevardiere, rue du Colombier, n° 30.

ASCENSION DE PETER-BOTTE.



(Le mont Peter-Botte.)

Si le sommet du piton que représente la gravure précédente n'était surmonté d'un pavillon, et si l'œil ne distinguait au-dessous quelques hommes suspendus de loin en loin sur les escarpemens, on ne croirait pas possible d'y atteindre à moins d'être singe ou oiseau. Pendant long-temps aussi le mont *Peter-Botte* a défié les enthousiastes, et sa tête ronde et chauve, fréquemment cachée dans les brouillards, est demeurée inaccessible à l'audace des voyageurs. La tradition raconte cependant qu'un homme, celui dont elle porte le nom, l'avait gravie sans aucun secours. Parvenu, dit-on, à l'étranglement supérieur du piton, qu'on appelle *le Col*, il avait accroché, au moyen d'une flèche armée d'une longue ficelle, un cordage assez fort pour qu'il pût s'y soutenir; mais ce malheureux, au retour de son expédition, fut précipité dans les ravins qui bordent la montagne, et son cadavre ne put être retrouvé.

Malgré tous les essais qui ont été tentés, il ne paraît

point que personne ait jamais exécuté complètement l'ascension périlleuse de Peter-Botte, jusqu'au mois de septembre 1832.

La montagne de Peter-Botte est située dans l'île de France, maintenant île Maurice, et appartient à la chaîne du *Pouce*, dont elle est le point le plus élevé. Selon l'abbé de La Caille, elle aurait 424 toises de hauteur au-dessus du niveau de la mer. De son sommet, qui se distingue d'une grande distance, partent différentes arêtes interrompues par des brisures. La gravure représente, dans sa partie éclairée, une de ces arêtes, sur laquelle sont échelonnés quelques hommes; c'est par là que l'ascension a été complètement effectuée.

Déjà, en 1831, l'ingénieur Lloyd était parvenu jusques auprès du col, où il avait dressé, contre la face perpendiculaire du rocher, une échelle que l'on voit dans la gravure à côté d'un nègre debout. Bien que celle-ci ne s'élevât pas à la moitié de la hauteur de l'escarpement, il jugea cependant possible de surmonter ce premier obstacle, et en conséquence l'année suivante il recommença son expédition, accompagné de plusieurs officiers, entre autres du lieutenant Taylor, qui en a inséré un récit dans le Journal de la Société de géographie de Londres.

Les hardis explorateurs se mirent en route le 7 septembre; après avoir traversé un ravin qui se trouve à la partie inférieure du piton, ils ne tardèrent pas à arriver au point où M. Lloyd avait laissé son échelle l'année précédente. Ils se trouvaient alors sur une arête large tout au plus de 6 pieds, qui d'un côté dominait une gorge couverte de bois, et de l'autre se terminait à pic par un escarpement élevé d'environ 1500 pieds au-dessus de la plaine; une des extrémités de cette arête se terminait aussi par un précipice d'une égale profondeur; l'autre s'adossait contre la montagne, et là, se relevait en serpentant jusqu'à une hauteur de trois ou quatre cents toises, semblable à une lame de couteau brisée çà et là par diverses anfractuosités; arrivée à l'étranglement supérieur, elle se raccordait avec un rebord étroit qui ceignait le col de la montagne, et sur lequel paraissait posée, dans tout son orgueil, la tête dédaigneuse de Peter-Botte.

Les voyageurs se mirent bientôt à l'œuvre : ils redressèrent l'échelle de l'année précédente, dont ils piquèrent le pied sur une saillie qui n'a pu être rendue visible dans le dessin; alors un nègre de M. Lloyd monta jusqu'au sommet, et là, se fiant avec audace à son adresse et à son sang-froid vraiment effrayans, il grimpa le long du rocher perpendiculaire, s'accrochant à la manière des singes, avec ses mains et ses pieds, à la moindre aspérité qui, si elle eût cédé sous l'effort de son poids, le précipitait dans l'abîme. Bientôt il fut au sommet, et poussant un *hurrah!* s'écria : *Tout va bien!* Il amarra solidement un cordage qu'il avait apporté, et sur lequel se hissèrent les quatre autres personnes; celles-ci gagnèrent ainsi l'étranglement supérieur, tantôt sur leurs genoux et tantôt à cheval sur le sommet de l'arête, pouvant, comme le dit le lieutenant Taylor, précipiter à la fois leur soulier gauche dans le ravin boisé, et leur soulier droit dans la plaine qui baigne l'autre flanc de la montagne.

La tête du piton est, comme nous l'avons dit et comme on le voit sur le dessin, formée par un énorme rocher d'environ 30 pieds de haut, qui déborde par sa renflure au-dessus de sa base; le rebord qui ceint l'étranglement ou le col est large d'environ 6 pieds, d'une pente assez douce, et est terminé partout par le précipice, excepté à l'endroit par lequel les voyageurs avaient monté.

Comment franchir cette tête et son renflement? — Heureusement une de ses faces, bien que débordant sa base de plusieurs pieds, s'élève perpendiculairement sur le prolongement du précipice inférieur, au lieu de le dépasser comme les autres; et pour comble de bonheur, elle correspond précisément au point par où les voyageurs étaient montés. Cela étant reconnu, ceux-ci établirent avec la partie inférieure de la montagne une communication à l'aide d'un cordage mis en double, et hissèrent ainsi le matériel de leur expédition : une échelle portative, des cordages supplémentaires, des leviers, etc.

On avait préparé des flèches en fer, attachées à l'extrémité d'une corde; la difficulté consistait à les lancer par-dessus la tête de Peter-Botte, puisque celle-ci débordait la base sur laquelle se trouvaient les voyageurs. M. Lloyd s'étant fait attacher autour du corps une forte corde, dont l'extrémité demeurait entre les mains de ses compagnons, passa de l'autre côté de la montagne; et là, armé du fusil où était la flèche, s'inclinant sur l'abîme, soutenu par la corde qui lui ceignait les reins, ses pieds formant arc-boutant contre le tranchant du précipice, il fit feu. La flèche manqua deux fois; il eut recours alors à une pierre attachée à une corde, et la balançant diagonalement, comme une fronde, il essaya de la faire passer par-dessus le rocher. Vain espoir! Le désappointement s'emparait des voyageurs, quand, à un dernier essai, ô bonheur! une folle brise s'étant levée pendant une minute, une seule minute! repoussa la pierre sur le roc, et la fit retomber de l'autre bord. — *Hurrah! les gars! ferme à l'ouvrage!* Des échelles sont disposées et assujéties, un bon câble sert de rampe, et l'ingénieur Lloyd se hisse le premier au haut du roc, en poussant des poufs et des grognemens de joie, accompagnés d'immenses *hurrah;* tous les autres le suivent, et le yacht anglais, se déployant avec grâce sur la tête redoutée de Peter-Botte vaincu, est aussitôt salué par une frégate mouillée dans la rade, et par le feu de la batterie de terre. « Nous nous saisîmes alors d'une bouteille de bon vin, dit le lieutenant Taylor, et, debout sur le haut du rocher, nous baptisâmes le pic du nom du *roi Guillaume*, en buvant galamment à la santé de Sa Majesté, saluant du verre le pavillon, et poussant de grandes acclamations : *hip! hip! hip! hurrah! hurrah!* »

Les nègres échelonnés au bas de la montagne répondirent successivement à ces cris (la relation ne dit pas s'ils avaient des bouteilles de vin), et bientôt les voix affaiblies des habitans de la vallée s'élevèrent jusqu'aux aventuriers nichés au sommet de Peter-Botte, et répondirent à leur élan de joie.

Ceux-ci se déterminèrent à passer la nuit en cet endroit. Ils firent monter des couvertures, des capotes cirées, des cigares et de l'eau-de-vie; et étant redescendus sur le rebord de l'*étranglement* pour expédier leurs provisions d'endaubage, ils remontèrent ensuite pour se percher sur leur roc, chacun d'eux se munissant au préalable d'un verre d'eau-de-vie pour bien *commencer avec la nuit*, disaient-ils. Deux paires de pantalons, une veste de chasse, une redingote, un large surtout, une épaisse capote de marin, et deux couvertures, telles furent les défenses de chacun d'eux contre le froid; ce qui ne les empêcha pas de greloter. Sur le soir ils jouirent, au milieu d'un silence absolu, de la paisible vue de l'île, éclairée par la lune; au canon de retraite, ils tirèrent plusieurs fusées, et allumèrent plusieurs feux de diverses couleurs, au grand dommage des oiseaux qui s'y vinrent brûler les ailes; et enfin, après avoir attaché à leurs jambes un de leurs compagnons déterminé somnambule, ils se roulèrent dans leurs couvertures, et essayèrent de s'endormir. Au matin la brise s'éleva très fraîche, ce qui leur fournit occasion de mettre à sec leur provision d'eau-de-vie, car ils étaient raides, gelés et affamés. Néanmoins ils travaillèrent quatre à cinq heures avec la poudre pour faire

un trou dans le roc; ils y plantèrent une borne, et l'ayant surmontée du pavillon anglais, ils saluèrent d'un dernier adieu cette scène de leurs travaux et de leurs triomphes.

Origine du mot RODOMONT. — Le comte de Bojardo cherchait, pour un des personnages de son poëme de l'*Orlando inamorato*, qui a donné naissance à l'*Orlando furioso*, un nom conforme au caractère qu'il voulait lui donner. Celui de *Rodomont* se présenta à lui pendant une chasse, et lui sembla si heureux qu'il en conçut une joie excessive. De retour chez lui, il fit sonner, en signe de réjouissance, toutes les cloches du village.

La juridiction des juges et consuls, où les marchands sont jugés par des marchands, fut créée en 1564, par Michel de l'Hospital.

DES ODEURS DES PLANTES.

L'époque de la journée la plus favorable pour apprécier l'infinie variété des odeurs des plantes, est le soir après le coucher du soleil, car alors les particules aromatiques que la chaleur du soleil avait fait élever pendant le jour retombent à la hauteur de notre odorat.

On a essayé vainement de classer méthodiquement les odeurs. Le système adopté aujourd'hui est le suivant, d'après lequel toutes les odeurs sont comprises dans sept classes assez naturelles.

1° L'odeur *aromatique*, qui est celle des lauriers, de l'oranger, de toutes les labiées; 2° l'odeur *suave*, c'est une odeur extrêmement douce et gracieuse, telle que celle des fleurs du tilleul, du jasmin, de la belle-de-nuit, de la rose, etc.; 3° l'odeur *ambrée* ou *musquée* : c'est celle de la plupart des *géraniums* exotiques; 4° l'odeur *alliacée*, qui caractérise plusieurs genres de liliacées : l'odeur de l'ail, de l'asa-fetida, sont de cette classe; 5° l'odeur de *bouc*, comme celle d'une espèce de millepertuis, du chenopode fétide; 6° l'odeur *stupéfiante* ou *soporeuse* : c'est celle des solanées, en particulier le pavot, l'hyèble, l'opium; 7° l'*anaxeuse* ou *nauséabonde*, est en général d'une fétidité révoltante : c'est l'odeur qu'exhalent généralement les plantes les plus vénéneuses. On aura une idée de la force de ces exhalaisons dans certaines plantes, en respirant, par exemple, les fleurs du *dracuntium*, qui ont toute l'odeur des cadavres putréfiés, et celle du *stapelia*, qui ont une odeur si fétide de bête morte, que les mouches, trompées par les vapeurs qu'elles répandent, vont déposer leurs œufs sur leurs pétales épanouies.

DÉMEMBREMENT DE L'EMPIRE
DE CHARLES-QUINT.

Après Charlemagne, Charles-Quint avait réuni le plus vaste empire qui ait dominé en Europe. Fils de Philippe Ier, archiduc d'Autriche, et de Jeanne de Castille, reine d'Espagne, (fille de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille,) il avait hérité dans sa jeunesse des États de ces deux grandes maisons. Par son père, il avait eu l'Autriche et une grande partie du duché de Bourgogne, les Pays-Bas et la Franche-Comté, provinces passées dans la maison d'Autriche, par le mariage de Marie de Bourgogne, fille unique et héritière de Charles-le-Téméraire, avec Maximilien Ier, archiduc d'Autriche, empereur d'Allemagne. Du côté de sa mère, Jeanne de Castille, il avait hérité du royaume de Naples et de Sicile, et des immenses possessions de l'Espagne dans le Nouveau-Monde. A ces nombreuses couronnes il avait ajouté celle de l'empire d'Allemagne. A la mort de son grand-père, Maximilien Ier, il avait encore agrandi son vaste empire de conquêtes importantes, en réunissant les provinces de Frise, d'Utrecht et d'Overyssel, et le duché de Gueldres, aux domaines de la maison de Bourgogne; et le duché de Milan, au royaume d'Espagne. Il eut ainsi entre les mains les destinées d'une foule de nations étrangères l'une à l'autre, séparées autant par leurs mœurs, leurs usages, leur religion, leur langage, que par leur climat, leur position géographique et topographique, et leurs limites naturelles. Avec tout son génie il ne put qu'avec peine maintenir sous son obéissance toutes les parties de ses vastes États. Ses successeurs auraient-ils autant de bonheur et de talent que lui; seraient-ils favorisés dans l'exercice de cette vaste domination par des circonstances aussi propices? Sans doute ces tristes pensées empoisonnèrent ses dernières années, et le conduisirent en partie à cette abdication, qui fut un si grand sujet d'étonnement pour ses contemporains.

Des intérêts de famille avaient contribué à fonder ce vaste empire, des intérêts de famille devaient également contribuer à le démembrer. Ferdinand, frère de Charles-Quint, hérita de la couronne impériale, et de l'archiduché d'Autriche, avec ses dépendances, et forma la branche cadette d'Autriche, dite allemande. Philippe II, fils de Charles-Quint, succéda à son père dans tous ses autres États, et forma la branche aînée d'Autriche, dite espagnole. Ce fut le premier démembrement.

La maison d'Espagne était encore bien puissante, et Philippe II, digne de succéder à Charles-Quint; ce prince sut, en effet, contenir sous sa domination des provinces toujours disposées à s'en affranchir, et, loin de voir démembrer ses États, il eut la gloire, si c'en est une, de conquérir le Portugal. Toutefois, les efforts constans qu'il fut obligé de faire pour maintenir sous son obéissance toutes les parties de son empire, et surtout les Pays-Bas, contribuèrent certainement à affaiblir l'Espagne.

Mais, après lui, la décadence de cette malheureuse nation avança rapidement. Sous Philippe III, Philippe IV et Charles II, les obstacles qu'avait heureusement renversés Philippe II, se présentèrent plus terribles encore, et l'Espagne avait moins que jamais les ressources nécessaires pour faire face à l'orage.

La lutte religieuse devait, dans un si grand empire, prendre un caractère plus particulièrement politique. Elle rendit les peuples d'Espagne et des Pays-Bas plus irréconciliables que jamais, et affaiblit considérablement l'Espagne par l'émigration d'un grand nombre de familles espagnoles en Amérique et en Europe, et par l'expulsion des familles moresques.

Enfin le grand empire croulait de toutes parts lorsque Charles II mourut sans enfans, laissant à l'Europe le soin de partager ses riches dépouilles.

La guerre de la Succession, qui faillit être si fatale à la France à la fin du règne de Louis XIV, donna le dernier coup à la puissance espagnole. L'empire de Charles-Quint fut entièrement démembré, et avec lui l'Espagne réduite à la plus entière décadence. Par le traité d'Utrecht, conclu en 1713, le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, fut reconnu roi d'Espagne sous le nom de Philippe V, ayant des droits à la succession d'abord par sa mère, sœur de Charles II, et en outre en vertu du testament de ce prince. La maison cadette d'Autriche, dite allemande, eut les Pays-Bas, le Milanez, Naples et la Sardaigne, qu'elle perdit plus tard; et enfin la maison de Savoie eut la Sicile et la possession éventuelle de l'Espagne.

Ainsi fut détruit le grand empire de Charles-Quint.

LE RÊVE DU MOUSSE.

PAROLES DE MADAME DESBORDES-VALMORE. — MUSIQUE DE MADAME PAULINE DUCHAMBGE.

Un homme à la mer! un homme à la mer!

Allegretto.

Piano ou Harpe.

L'air était froid, ma mère;
Oh! comme il était froid!
La brise était amère
Sur la flotte du roi.
Mais au fond de mon âme,
Dans des flots de soleil,
Marseille aux yeux de flamme
Réchauffait mon sommeil.

Lorsqu'une blanche fée,
De vos voiles coiffée,
M'appelle au fond de l'eau.
Bonjour, ma mère. Oh!
Que mon rêve était beau!

— Viens, disait votre image;
L'eau seule est entre nous.

Trop vite ton jeune âge
A quitté mes genoux.
Viens, que je berce encore
Tes rêves de printemps;
Les flots en font éclore
Qui nous calment long-temps!... »
Et mon âme étonnée
Se réveille, entraînée
Par les baisers de l'eau.
Bonjour, ma mère. Oh!
Que mon rêve était beau!

La flotte dans les ombres
En silence glissa;
Avec ses ailes sombres,
Mon vaisseau s'effaça...
Sous sa lampe pieuse
Sans cesser de courir,
La Lune curieuse
Me regardait mourir.
Je n'avais plus de plainte :
Trois fois ma voix éteinte
S'évanouit dans l'eau...
Bonjour, ma mère. Oh!
Que mon rêve était beau!

C'en était fait du mousse,
Mère, sans votre voix;
Sa clameur forte et douce
Me réveilla trois fois.
Sous les vagues profondes
Nageait en vain la mort:
Vos deux bras sur les ondes
Me poussaient vers le port,
Et votre âme en prière
Semait une lumière
Entre le ciel et l'eau.
Bonjour, ma mère. Oh!
Que mon réveil est beau!

Ne te vante point du jour de demain, car tu ne sais pas quelle chose le jour enfantera.

Qu'un autre te loue, et non pas ta bouche; que ce soit l'étranger, et non pas tes lèvres.

Extrait du livre des Proverbes.

BIBLIOTHÈQUE DU ROI.—MANUSCRITS.

PORTRAITS DE CHINOIS CÉLÈBRES.

(Second article. — Voyez page 306.)

Les historiens chinois rapportent sur Lao-tseu une anecdote qui montre la renommée que ce philosophe s'était déjà acquise avant Confucius, et l'estime que celui-ci en avait. « Confucius ayant entendu, dans beaucoup d'occasions, faire l'éloge de Lao-tseu, voulut connaître par lui-même quel était cet homme extraordinaire. Il se transporta dans le lieu où il faisait son séjour, et l'interrogea sur le fond de sa doctrine. Au lieu de lui répondre, Lao-tseu fit des reproches à Confucius, en lui disant qu'il était trop répandu au dehors, que la conduite qu'il tenait sentait le faste et dénotait la vanité, et que le grand nombre de ses disciples était plus propre à entretenir l'orgueil dans son cœur, qu'à y faire naître ou à y nourrir l'amour de la sagesse. « Le sage, lui dit-il, aime l'obscurité; loin » d'ambitionner les emplois, il les fuit. Persuadé qu'en » terminant sa vie l'homme ne laisse après soi que les » bonnes maximes qu'il aura débitées à ceux qui étaient » en état de les retenir et de les pratiquer, il ne se » livre pas à tout venant; il étudie les temps et les cir» constances. Si les temps sont bons, il parle; s'ils » sont mauvais, il se tait. Celui qui est possesseur d'un » trésor le cache avec soin, de peur qu'on ne le lui en» lève, il se garde bien de publier partout qu'il l'a en » sa disposition. Celui qui est véritablement vertueux, » ne fait pas parade de sa vertu; il n'annonce pas à » tout le monde qu'il est vertueux. Voilà tout ce que » j'ai à vous dire : faites-en votre profit. »

Lao-tseu eut raison de n'en pas dire davantage, car c'est là le fond de sa doctrine. Toute la réponse que fit Confucius à ses disciples, lorsqu'ils lui demandèrent ce qu'il pensait d'un homme qu'il avait été si curieux de voir par lui-même, est celle-ci : « J'ai vu Lao-tseu; il ressemble au dragon!... Le *Sse-ki*, ou *Histoire de Ssé-ma-thsien*, célèbre historien chinois, ne rapporte pas l'entretien des deux philosophes, mais il a conservé les paroles que Lao-tseu adressa à Confucius partant : « J'ai entendu dire que le riche renvoie ses amis avec des présens considérables, et que le sage renvoie le peuple avec quelques paroles d'avis. Je ne suis pas riche; mais je me crois sage en toute humilité. » La conséquence, pour Confucius, était facile à tirer.

KOUNG TSEU.

(Nomme communément CONFUCIUS, nom latinisé par les missionnaires jesuites, pour *Koung-fou-tseu.*)

Le nom et les écrits de *Koung-tseu* ou *Confucius* sont bien plus connus en Europe que ceux de Lao-tseu; aussi nous bornerons-nous ici à quelques réflexions sur sa vie et ses ouvrages. On sait que ce philosophe est en si grande vénération en Chine, que certains empereurs l'ont élevé bien long-temps après sa mort au titre de prince, et qu'on lui rend un culte presque comme à une divinité. Ses ancêtres étaient originaires de Sung, mais ils occupaient depuis six générations des emplois dans le royaume de Lou. Lorsque Confucius naquit, il portait un petit trou sur le sommet de la tête; de là, il fut surnommé *Kieou*, petite colline au-dessus de laquelle est une cavité. Son nom littéraire fut *Tchoung-ni*, et son nom de famille *Koung*; *tseu* signifie ici philosophe.



(Koung-tseu ou Confucius.)

Dès sa jeunesse le Koung-tseu fut porté à rechercher la nature et la raison des choses; il avait une connaissance intuitive de toutes choses, disent ses sectateurs. Ses parens étant pauvres, il se trouva obligé d'avoir recours au travail de ses mains pour vivre. On dit même qu'il fut berger, et qu'il menait paître des troupeaux dans le parc du gouvernement. Cependant, à cause de sa grande intelligence et de sa vertu éminente, à l'âge

d'environ vingt ans, il fut chargé par le gouverneur du petit royaume de Lou, son pays natal, de la surintendance des grains, des bestiaux, etc. Il fit ensuite quelques voyages dans les autres petits États qui composaient l'empire de la Chine à cette époque-là. Il se rendit dans le royaume de Tchéou, où nous l'avons vu rendre visite à Lao-tseu. Après avoir visité les cours des petits princes, il se retira quelque temps dans la solitude pour revoir les textes des *Chi-king* (livre des Odes), *Chou-king* (livre historique), et *Li-ki* (livre des rites ou cérémonies). Ensuite, à environ la cinquantième année de son âge, il fut nommé par le prince de Lou gouverneur d'un district, et quelque temps après premier ministre. Pendant qu'il occupait cet emploi, le gouvernement de Tsi, petit royaume voisin, observant l'influence que les excellens principes politiques du sage produisaient sur le peuple de Lou, s'alarma, dans la crainte que le bien-être du peuple de Lou ne fit honte au gouvernement de Tsi. En conséquence, il envoya une troupe de musiciennes à la cour de Lou, espérant, par là, pouvoir engager le sage à se désister de sa charge. Le plan réussit complètement, car le prince et ses principaux courtisans furent si enchantés des musiciennes de Tsi, que, pendant trois ans, ils négligèrent entièrement le peuple; par conséquent, Koung-tseu se démit de sa charge. Après plusieurs vicissitudes, il prit la résolution de cesser tous ses voyages dans les petits États de la Chine, et de retourner dans sa province natale, dans le but d'instruire plus complètement ses disciples afin qu'ils pussent transmettre sa doctrine à la postérité. C'est alors qu'il mit la dernière main à ses ouvrages, et qu'il composa le *Tchun-thsicou*, ou le *Printemps et l'Automne*, ouvrage historique, qui n'a encore été publié dans aucune langue européenne. Quelque temps après qu'il eut achevé cet ouvrage, il mourut, laissant à ses nombreux disciples le soin de recueillir ses sages paroles, comme Socrate laissa le même soin à Platon. En effet, les trois livres qui portent son nom : le *Ta-hio*, ou la *Grande Étude*; le *Tchoung-young*, ou l'*Invariable Milieu*; le *Lun-yu*, ou les *Discours et Sentences*, ne sont que les paroles de Confucius recueillies par ses disciples Thséng-tseu, Tseu-sse et autres. Ces trois livres, qui, avec celui de Meng-tseu ou *Mencius*, forment les quatre livres classiques des Chinois que l'on fait apprendre dans toutes les écoles et dans tous les colléges, ont déjà été traduits en différentes langues. Nous ne possédons en français que deux traductions qui soient littérales et fidèles : c'est la traduction de l'*Invariable Milieu*, par M. Rémusat; et celle de la *Grande Étude*, par M. G. Pauthier, accompagnée d'extraits du savant commentateur Tchou-hi, insérée dans la *Revue encyclopédique* (année 1832). Les traductions des missionnaires sont plutôt des paraphrases verbeuses que des traductions.

L'esprit des écrits de Koung-tseu diffère beaucoup de celui de Lao-tseu. Comme Socrate, il a détourné la philosophie de la spéculation qu'il crut oisive et inutile, pour la ramener à la pratique. Son grand but, dans tous ses écrits, était de transmettre à la postérité les grands principes de gouvernement politique pratiqués par les fondateurs renommés des dynasties Hia, Chang et Tchéou, croyant que ces principes étaient des inspirations du ciel, et qu'ils étaient admirablement calculés pour faire le bonheur de l'homme.

Il semble, comme Lao-tseu, avoir vécu dans un temps de grande corruption, principalement dans les hauts rangs de la société. Comme Lao-tseu, Koung-tseu se plaint, en différens endroits de ses écrits, que ses doctrines sont peu suivies et que leur pratique a peu d'influence sur ces concitoyens dépravés. C'est qu'en général il faut que la mort ait mis son sceau sur la tombe d'un grand homme pour qu'il soit grand et que ses paroles soient puissantes. Koung-tseu, avant de mourir, était très inquiet de la propagation de ses doctrines, et il avait placé son espérance dans son disciple Yen-houï. Aussi, lorsque ce jeune homme mourut quelque temps avant son maître, le philosophe le pleura amèrement, en s'écriant : *Le ciel m'a tué! le ciel m'a tué!...* Et sept jours avant sa mort, la soixante-treizième année de son âge, plein de ce même souvenir, le philosophe, appuyé sur son bâton de bambou, chantait, les larmes aux yeux :

La grande montagne est brisée!...
Les arbres forts sont renversés!...
L'homme sage est une plante desséchée!...

S'adressant ensuite à un de ses disciples, il lui dit : *Le monde a été long-temps sans doctrine et dans l'anarchie :* il rapporta ensuite un songe qu'il avait eu la nuit précédente et qu'il regardait comme un présage de mort.

En considérant la grande vénération qui entoure en Chine le nom et les écrits de Confucius, et l'autorité qu'ils ont encore actuellement dans le gouvernement de l'empire, on se demande quelle est la cause qui a pu rendre ces écrits du sage si influens sur les destinées de sa grande patrie, pour qu'ils aient résisté à toutes les révolutions, à toutes les conquêtes des peuples tartares, et qu'ils soient encore aujourd'hui le code sacré du grand empire chinois? Dans le système de Koung-tseu et dans l'esprit des Chinois, la *famille* est le *prototype* invariable de la nation. Toute la grande famille de l'empire doit être respectueusement soumise à l'empereur, qui est le représentant du ciel, comme la famille domestique est et doit être respectueusement soumise au chef de famille, en passant par tous les degrés de subordination établis. Cette organisation semblerait très propre à favoriser le despotisme le plus absolu, si le système d'éducation et les maximes d'humanité et de bienveillance des sages, dont il n'est pas plus permis à l'empereur qu'au dernier de ses sujets de s'écarter, ne tempéraient cette constitution; l'empire de la Chine, avec ses 300,000,000 de sujets, ne dispose pas de tant d'emplois que quelque roi d'Europe que ce soit. Tous les emplois en Chine sont donnés au concours entre les lettrés; et tous les ans, en automne, il se fait à Pékin un grand concours de jeunes lettrés venus de toutes les provinces de l'empire, et dans lequel ceux qui remportent le prix ont un droit incontestable aux premiers emplois de l'empire.

Il faut que les empereurs chinois aient reconnu dans les écrits de Koung-tseu un grand principe d'ordre et de stabilité, puisqu'ils ont eux-mêmes élevé ce philosophe à des honneurs presque divins. Quelque temps après sa mort le prince du petit royaume de Lou, sa patrie, le nomma le *père Ni* (un des prénoms de Koung-tseu). Sous la dynastie des *Han* on le nomma *duc;* la dynastie des *Tang* le nomma le *premier saint;* il fut ensuite désigné sous le titre de *prédicateur royal*, et sa statue fut revêtue d'une robe royale, et une couronne fut posée sur sa tête (c'est celle que l'on voit dans le portrait ci-dessus). La dynastie *Ming* le nomma *le plus saint, le plus sage et le plus vertueux des instituteurs des hommes*, lequel titre lui a été conservé par la dynastie tartare actuellement régnante.

Ses descendans ont joui et jouissent encore, depuis deux mille cinq cents ans, de grands honneurs dans l'empire; ils jouissent seuls du titre de nobles héréditaires. Ils étaient vingt *hung* ou ducs dans l'empire à la cinquantième génération, et sous le règne de Kang-hi leurs descendans s'élevaient à 11,000 mâles.

Dans chaque district de l'empire, il y a un temple élevé en l'honneur de Koung-tseu. L'empereur, les princes, les nobles et les lettrés du pays lui rendent les honneurs prescrits.

Voici quelques maximes du philosophe chinois, tirées de ses écrits :

« Ce que nous ne désirons pas que les autres nous fassent, ne désirons pas également le faire aux autres. » (*Lun-iu*. Voici la prononciation chinoise : *'Go pou yo' iin tchi kia tchou 'go yai, 'ou i yo' wou kia tchou jin.*)

« Ce que vous haïssez dans vos supérieurs, ne le pratiquez pas envers vos inférieurs; ce que vous haïssez dans vos inférieurs, ne le pratiquez pas envers vos supérieurs; ce que vous haïssez dans ceux qui sont éloignés de vous, ne le pratiquez pas envers ceux qui sont près de vous; ce que vous haïssez dans ceux qui sont à votre droite, ne le pratiquez pas envers ceux qui sont à votre gauche; ce que vous haïssez dans ceux qui sont à votre gauche, ne le pratiquez pas envers ceux qui sont à votre droite. Voilà la doctrine pour mesurer *les autres par nous-mêmes*. » (*Ta hio'*, la Grande étude.)

« N'est-ce pas un homme supérieur, celui qui ne s'indigne pas de ce que les hommes ne reconnaissent pas ses mérites? » (*Lun-iu*, ch. I.)

« L'homme d'un mérite supérieur porte uniquement son attention sur les principes fondamentaux. Une fois bien établi dans ces principes, la pratique de la vertu suit naturellement. » (*Id.*, ch. I.)

« Thseng-tseu (un disciple de Koung-tseu) disait: Je m'examine journellement sur trois choses; savoir: Si j'ai été infidèle dans mes relations avec les hommes; si j'ai manqué de sincérité dans mes rapports avec mes amis et mes connaissances; et si j'ai négligé de mettre en pratique les instructions de mon instituteur (Confucius). » (*Id.*, ch. I.)

« Ne vous affligez pas d'être inconnu des hommes; mais affligez-vous de ne pas les connaître vous-mêmes. » (*Id.*, ch. I.)

« Confucius a dit : Celui qui gouverne les hommes par la vertu, ressemble à l'étoile du pôle du nord, qui demeure en place, tandis que toutes les autres étoiles tournent autour d'elle, et s'inclinent devant elle avec respect. » (*Id.*, ch. II.)

« Confucius a dit : A l'âge de quinze ans j'étais appliqué à l'étude; — à trente ans j'étais fixé; — à quarante ans je n'avais plus de doutes; — à cinquante ans je connaissais les décrets du ciel, *les voies du ciel* (*Comment.*); — à soixante ans je prêtais l'oreille (aux propos des hommes); — à soixante et dix ans les désirs de mon cœur ne dépassaient pas leurs sages limites. » (*Id.*, ch. II.)

Tseu-Koung demanda quel était l'homme supérieur? Koung-tseu (Confucius) répondit : « Celui dont les œuvres répondent aux paroles, et les paroles aux œuvres. » (*Id.*, ch. II.)

« Koung-tseu dit : Yéou, permettez-moi de vous dire ce que c'est que la connaissance : ce que vous comprenez, considérez-le comme le connaissant; ce que vous ne comprenez pas, considérez-le comme ne le connaissant pas. Voilà la vraie connaissance. » (*Id.*, ch. II.)

« Koung-tseu dit : Si le matin vous avez entendu la voix de la divine raison, le soir vous pouvez mourir. » (*Id.*, ch. IV.)

« Koung-tseu dit : Celui qui recherche en toutes choses son propre avantage, sera détesté de tout le monde. » (*Id.*, ch. IV.)

« Koung-tseu dit : L'homme supérieur désire être lent (sombre) dans ses paroles, mais prompt dans l'action. » (*Id.*, ch. IV.)

« Koung-tseu dit : Si nous sommes trois faisant route ensemble, les deux hommes qui m'accompagnent seront mes instituteurs. Je choisirai ce qu'ils auront de bon, et je l'imiterai; je ferai attention à ce qu'ils auront de mauvais, et je l'éviterai. » (*Id.*, ch. VII.)

« Koung-tseu dit : Vous, mes disciples, vous vous imaginez que j'ai quelques secrètes doctrines que je ne vous enseigne pas! Je n'ai rien de caché pour vous; je ne fais rien que vous ne connaissiez tous. » (*Id.*, ch. VII.)

« Koung-tseu enseignait quatre choses : La littérature (*wen*); la pratique de la vertu (*hing*); la fidélité à ses promesses (*tchoung*); et la sincérité (*sin*). » (*Id.*, ch. VII.)

« Koung-tseu parlait rarement du gain (*li*), du destin (*ming*), et de la vertu universelle (*jin*). » (*Id.*, ch. IX.)

« Koung-tseu dit : Nous sommes presque tous égaux par la nature; mais par les mœurs, par l'éducation, nous sommes bien différens! » (*Id.*, ch. IX.)

« Koung-tseu dit : L'homme dont l'esprit se plaît dans l'oisiveté et la mollesse, n'est pas digne d'être considéré comme un lettré. » (*Id.*, ch. XIV.)

« On demanda à Koung-tseu si l'homme sage hait quelque chose? Le sage répondit : Il y en a; il hait ceux qui divulguent les fautes des autres; — il hait ceux qui médisent de leurs supérieurs; — il hait les hommes qui n'ont que du courage physique et point de mœurs; — il hait ceux qui se vantent de grandes actions qu'ils ne peuvent accomplir. » (*Id.*, ch. XVIII.)

ITALIE.

POUZZOL.

Pouzzol, que les Latins appelaient *Puteoli*, est situé dans le golfe de Baïes, en face de Naples. La mer a gagné la plage et submergé quelques terrains de la partie basse; le temps et les tremblemens de terre ont détruit presque entièrement ses monumens les plus remarquables.

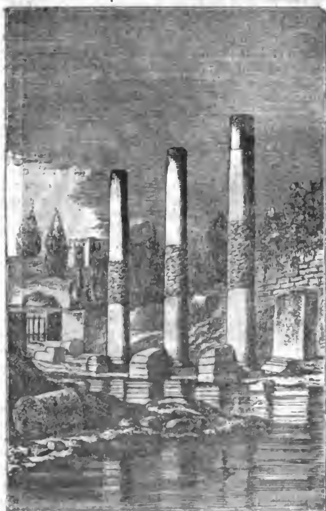
Parmi les ruines antiques, on remarque les restes d'un amphithéâtre, d'un temple élevé à Auguste, d'un môle qu'on appelle *pont de Caligula*, et d'un labyrinthe ou d'une conserve d'eau; mais le monument le plus intéressant est un temple, que l'on a appelé, sans aucune raison plausible, le temple de *Sérapis*. Ce temple, que les catastrophes volcaniques ont horriblement mutilé, a été découvert au milieu du dernier siècle. Voici la description de cet édifice, telle que l'a donnée le savant auteur du *Dictionnaire historique d'Architecture* :

« Au milieu d'une arcade quadrangulaire, entourée de colonnes dont on retrouve encore les bases en place, s'élevait une partie circulaire, formée par seize colonnes de marbre africain; au-devant de chacune d'elles il y avait une statue; les piédestaux de ces statues sont encore à leur place. Au milieu du pavement de cette rotonde on aperçoit un trou, sur lequel il y a une rosette de marbre à jour par où vraisemblablement s'écoulait le sang des victimes. Vis-à-vis l'entrée et la partie postérieure du quadrangle, sur lequel est inscrit le cercle du temple rond, s'élevaient quatre grandes colonnes, qui peut-être formèrent un péristyle en avant du sanctuaire; il en reste encore trois sur pied.

» On découvre sur ces trois grandes colonnes, et vers le milieu de leur fût, une particularité qu'on a quelque peine à expliquer. A la distance de 10 pieds au-dessus de leur base, leur fût se trouve rongé, dans une hauteur de quelques pouces, par des *pholades* et des *dactyles*, espèces de coquillages qu'on trouve encore dans les petits trous que l'animal a pratiqués; au-dessus et au-dessous, on n'en trouve pas le moindre vestige dans toute la circonférence des trois colonnes. Comme les pholades se tiennent à la surface de la mer, qu'ils ne demeurent ni dans le fond ni dans les pierres au-dessus du niveau de l'eau, il s'ensuit que les parties corrodées et trouées de ces colonnes ont dû se trouver pendant un temps au niveau de l'eau de la mer, qui, aujourd'hui, est de 10 pieds plus basse que l'endroit endommagé de ces colonnes.

» Autour de la colonnade quadrangulaire, dont on a parlé, on voit encore un fort grand nombre de chambres carrées qui étaient revêtues de marbre. Des bancs de marbre sont disposés à l'entour de chaque chambre;

ils sont percés d'espace en espace, et ont une seconde ouverture dans la partie du levant et sous chacun des



(Temple prétendu de Sérapis, à Pouzzol, en Italie.)

siéges. Tout porte à croire que ce temple (faussement dit de Sérapis) aura été, comme tous les temples d'Esculape, un de ces lieux mis sous la protection du dieu de la médecine, où des bains sulfureux et des eaux purgatives réunissaient un grand nombre de malades. »

LE MORSE.

Cet amphibie des mers du Nord, nommé *walrus* par les Hollandais, reçoit aussi, mais à tort, la dénomination de *vache marine* ou *cheval marin*. Le morse est une des grandes espèces du genre des phoques, et n'a rien qui permette de l'assimiler au cheval ni à la vache. Sa mâchoire supérieure est armée de deux longues dents très dures et très fortes, que l'on a nommées *défenses*, comme celles de l'éléphant : comme elles sont recourbées en dedans, l'animal s'en sert pour s'accrocher, soit aux glaçons, soit à la terre, et suppléer à la mauvaise conformation de ses pieds de derrière, qui lui sont presque inutiles lorsqu'il est hors de l'eau. Ses pieds, palmés comme ceux des canards et autres oiseaux nageurs, sont précisément tels qu'il convient pour les évolutions dans l'eau : le morse s'y meut avec rapidité, détache avec ses dents les coquillages des rochers et du fond, ainsi que les plantes marines qui sont une partie de ses alimens.

Les morses étaient autrefois en bien plus grand nombre qu'on ne les trouve aujourd'hui. Habitués à vivre en société, à s'aider mutuellement, à réunir leurs forces contre leurs ennemis communs, ils avaient atteint le degré de population que leur assignaient leurs moyens de subsistance; mais depuis que les mers du Nord de l'Asie et de l'Europe sont fréquentées par les navigateurs, les massacres de ces paisibles troupeaux ont prodigieusement diminué cette malheureuse race. Autrefois on en tuait, dit-on, plusieurs centaines dans une journée; maintenant il est rare qu'on en trouve plus d'une vingtaine dans les troupes les plus nombreuses. Plus méfians qu'autrefois, si on les surprend à terre ou sur les glaces, ils s'empressent de regagner la mer; mais les chasseurs parviennent aisément à leur couper la retraite, choisissent dans la bande les individus dont il leur convient de s'emparer, et les harponnent sans que les autres puissent les défendre, tant les mouvemens de ces animaux sont difficiles et lents. Aucune chasse n'est moins périlleuse que celle-là : le chasseur exécute ses manœuvres, dispose des cordages pour enlever l'animal auquel il les attache; il multiplie les blessures de sa victime, dont les mugissemens douloureux implorent vainement un secours qui ne peut venir à temps. Quelques compagnons de cette victime essaient, il est vrai, d'arrêter et de rompre les cordes; mais leurs efforts sont inutiles, l'industrie de l'homme triomphe de toutes ces résistances. Quelquefois, cependant, il ne faut rien moins que les forces réunies de tout l'équipage d'un navire pour enlever et conduire jusqu'au bâtiment la capture qu'on vient de faire; les cordes étant chargées du poids des morses qui se sont jetés dessus, ou retenues entre les dents de quelques autres qui se cramponnent vigoureusement, soit dans la terre, soit dans les glaçons.

Cette espèce inoffensive diminue rapidement; elle est peut-être du nombre de celles qui disparaîtront tôt ou tard, et dont les annales des sciences conserveront seules le souvenir. Malheureusement pour les morses, ils offrent aux spéculations des navigateurs un double attrait : leur chair fournit de l'huile aussi bonne que celle des baleines, et leurs dents sont préférables à l'ivoire, comme plus dures et moins sujettes à jaunir; elles n'ont, il est vrai, ni la grosseur ni la longueur des défenses de l'éléphant, mais on en trouve qui ont plus de 30 pouces de long et près d'un pied de tour à leur insertion dans l'alvéole. Ces *dents de vache marine* sont



(Le Morse.)

déjà très rares, excepté en Russie, dont les possessions asiatiques seront peut-être le dernier asile des morses.

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Lachevardiere, rue du Colombier, n° 30.

L'ORANG-OUTANG.



(L'Orang-Outaug.)

Dans la langue malaise, les mots *orang outang* signifient *homme sauvage*. Les Malais et les habitans des îles de la Sonde ont donné ce nom aux grandes espèces de quadrumanes que l'on trouve dans leur pays, et principalement dans l'île de Bornéo. Ils sont persuadés que ces grands singes sont une race humaine dégénérée; qu'à une époque éloignée de nous de plusieurs milliers d'années, des paresseux se réfugièrent dans les bois pour se soustraire à l'obligation de travailler; que leur postérité s'altéra de plus en plus, et devint enfin telle qu'on la voit aujourd'hui. En effet, l'orang-outang de l'Asie ressemble plus à l'homme qu'aucun autre singe, quoiqu'il ait beaucoup de peine à se tenir droit, que ses bras soient très longs proportionnellement à sa taille, qu'il soit couvert d'un poil de plus de cinq pouces de long sur le dos, et de plus de quatre pouces sur les bras. Quant aux facultés dont il est pourvu, et aux développemens dont il serait susceptible, on ne pourra les connaître que par des observations suivies avec persévérance, et répétées sur un très grand nombre d'individus; mais il faut se tenir en garde contre l'impatience qui veut devancer les observations, prétend deviner le résultat des expériences, et ne sait pas attendre les réponses du temps.

Les naturalistes ont adopté le nom malais d'*orang-outang*, et ils l'ont étendu aux quadrumanes de grande taille, dont la ressemblance avec l'homme est à peu près aussi remarquable que celle des deux espèces asiatiques; nous disons *deux espèces*, car celle de Sumatra ne peut être confondue avec celle de Bornéo. Commençons par celle de Sumatra, dont nous n'avons encore que des notions très imparfaites, mais d'un grand intérêt.

Les *Transactions de la Société du Bengale*, imprimées à Serampore en 1825, contiennent un mémoire sur un orang-outang remarquable trouvé dans l'île de Sumatra. Cet animal avait plus de deux mètres de hauteur, et sa force musculaire était proportionnée à sa taille gigantesque. Malheureusement il tomba dans des mains que les intérêts de l'histoire naturelle ne dirigeaient point; sa prise fut accompagnée de cruautés : poursuivi d'arbre en arbre, criblé de balles, déformé par d'énormes blessures, on ne put reconnaître ni décrire son extérieur; mais on eut le temps d'observer son agonie, trop semblable à celle de l'homme dans les mêmes circonstances. Cette capture fut un massacre que la morale condamne, et dont la science ne peut tirer aucun profit. Point d'anatomie des parties intérieures, ni de dessin correct des débris mutilés de son corps : tout ce que la science put apprendre par cette capture, c'est qu'il existe dans les vastes forêts de l'île de Sumatra, et sans doute aussi dans celles de Bornéo, une race de singes de 2 mètres 13 centimètres (6 pieds 6 pouces) de hauteur; que cette race est inoffensive pour l'homme; que c'est dans les forêts où elle trouve un asile, la subsistance et la liberté, qu'il faut pénétrer pour étudier ses habitudes et ses mœurs.

Faut-il désespérer que ces grands et vigoureux animaux pourront être amenés à l'état de domesticité, appliqués au travail, mis en état de remplacer l'homme dans le cas où celui-ci n'est à peu près qu'une machine? S'il fallait croire la tradition malaise, cet espoir serait chimérique; la race de paresseux qu'on aurait tirée des

bois pour la renvoyer dans les ateliers, conserverait l'instinct de ses ancêtres; elle ne tarderait pas à déserter pour aller jouir de nouveau des douceurs de la vie errante et de la liberté. Mais nous verrons tout à l'heure que l'orang-outang est plus sociable que les Indiens ne l'imaginent, et qu'il ne fuit que la contrainte, et non pas le travail.

Il paraît certain que l'orang-outang de Bornéo n'est pas, à beaucoup près, aussi grand que celui dont on vient de parler. Le jeune individu qui fut amené en Angleterre, en 1817, n'avait que deux pieds et demi de haut; mais une femelle, qui périt malheureusement dans la traversée, était, dit-on, de la taille d'un enfant de sept à huit ans. Son agilité, sa force et son adresse étaient admirées par tout l'équipage; elle savait les manœuvres, et les exécutait aussi bien que les matelots, qui la traitaient comme leur camarade, et partageaient avec elle leur ordinaire. Le capitaine en second, homme violent et brutal, la frappa si rudement dans un accès d'humeur, que le pauvre animal mourut très peu de temps après des suites de cet acte de stupide férocité. Sa perte fut douloureuse pour tout l'équipage, et les savans l'apprirent avec un vif regret.

L'autre individu de même espèce eut un sort moins funeste. Amené d'abord de l'île de Bornéo dans celle de Java, il y fut mis en liberté, excepté un jour ou deux avant qu'il fût embarqué pour l'Angleterre; il n'abusa point de cette condescendance, et ne fit aucune tentative pour retourner dans les forêts. Lorsqu'il fut question de le transporter à bord du vaisseau, on imagina de l'enfermer dans un grande cage de bambou; il devint furieux, secoua les barreaux de sa prison avec la plus forte expression de colère: il s'y prit d'abord maladroitement, empoignant plusieurs barreaux à la fois; quand il eut reconnu que ses efforts étaient impuissans, il les dirigea contre un barreau unique, et parvint à faire une ouverture. On eut beaucoup de peine à le reprendre, et lorsqu'il fut enfin sur le vaisseau, on essaya de l'enchaîner; sa chaîne fut bientôt détachée; et comme elle l'embarrassait dans ses courses, il imagina d'en faire un paquet dont il chargea ses épaules: mais elle ne restait pas à cette place; le petit fugitif prit le parti de la tenir entre ses dents, et put alors vagabonder plus aisément; enfin on le débarrassa de cette contrainte inutile. Durant le séjour dans l'île de Java, il avait établi ses pénates sur un tamarinier, où quelques branches qu'il avait entrelacées et chargées de feuilles lui composaient un lit assez mollet: il ne manquait jamais de gagner ce lieu de repos après le coucher du soleil, et dès le matin il faisait régulièrement une visite aux personnes qui lui donnaient habituellement à manger. Lorsqu'il avait bien dîné, il grimpait sur son arbre, et se couchait; il y passait volontiers une partie de la journée, et du haut de cet observatoire, couché sur le ventre, la tête hors de son lit, et regardant en bas, il épiait le passage des porteurs de fruit; dès qu'il en apercevait un, il descendait précipitamment, présentait sa requête, et n'essuyait guère de refus. Sur le vaisseau toutes ces recherches de mollesse lui manquèrent; le grand mât ne lui offrit point toutes les commodités qu'il avait trouvées sur son tamarinier, et il eut beaucoup de peine à s'y faire un lit passable; cependant il put s'y couvrir d'une voile, ce qui vint très à propos lorsque les nuits devinrent froides, en approchant des côtes de l'Europe. Quelquefois de mauvais plaisans lui jouaient le tour de se loger dans le lit qu'il avait composé si laborieusement; mais il les y harcelait avec tant de persévérance qu'ils étaient forcés de déguerpir. Aucun homme de l'équipage ne l'égalait en souplesse et en agilité; s'il était poursuivi par des matelots, il attendait qu'il fût sur le point d'être atteint, faisait une gambade, saisissait un cordage, et en un moment il occupait un poste où il pouvait défier impunément toutes les poursuites; ou bien il fatiguait ses adversaires en parcourant avec une extrême rapidité les mâts, les vergues, et suivant des routes qui n'étaient accessibles qu'à lui seul.

A Java cet animal était frugivore, et ne buvait que de l'eau; les mangoustans lui plaisaient plus que tous les autres fruits de cette île, et il en faisait une grande consommation. Sur le vaisseau il devint omnivore, préféra bientôt le thé et le café à l'eau pure, et dès qu'il eut goûté le vin, ce fut sa boisson favorite; sa passion pour les liqueurs spiritueuses lui fit commettre plus d'un larcin. A Londres, il prit un goût très décidé pour la bière et le lait, mais sans renoncer au vin ni aux liqueurs. Sa gourmandise en avait fait un quêteur très adroit, mais d'une impatience extrême; s'il était refusé, ou s'il n'obtenait pas assez promptement ce qu'il demandait, il se fâchait, et suivait obstinément les personnes qui avaient résisté à ses instantes sollicitations, jusqu'à ce qu'il eût arraché à force d'importunités ce qu'on n'avait point accordé à une simple demande. Il fouillait dans les poches où il savait qu'il pourrait trouver quelque friandise, et s'il rencontrait dans les haubans une des personnes soumises à ses visites, il l'enlaçait de telle sorte avec ses jambes qu'elle ne pouvait remuer jusqu'à ce qu'il eût terminé son inspection.

Cet animal n'était pas grimacier, ni enclin au mal, comme les autres espèces de singes. En présence de personnes qui lui étaient inconnues, il restait assis, la main sur la tête, portant autour de lui des regards pensifs, et ne changeait d'attitude qu'au bout de quelques heures. Sa patience n'était pas moins grande que sa douceur, et il fallait que l'offense fût intolérable pour qu'il se décidât à se venger. Fortement attaché à ses bienfaiteurs, il venait s'asseoir tout près d'eux, leur prenait la main et la plaçait sur ses lèvres; si quelque chose l'alarmait, il se hâtait de se mettre sous leur protection. Son ami le plus intime fut le maître d'équipage de *l'Alceste*, qui retournait en Angleterre sur le même navire où le jeune orang-outang était embarqué: cet homme se chargea de donner quelque éducation à son nouvel ami; il lui apprit à se servir d'une cuillère, et l'animal devint tout-à-fait le commensal de l'homme, ce qui lui procura non seulement des repas de son goût, mais encore l'avantage de consommer à la dérobée une partie du biscuit et du grog de son hôte. On vit souvent ce couple bien uni prendre leur café à l'entrée de la cabine du maître d'équipage, et le personnage velu qui figurait dans ce tableau, avec son air sérieux et réfléchi, était une des plus burlesques caricatures de l'espèce humaine.

Après cet ami intime, l'objet des plus tendres affections du jeune orang-outang fut le docteur Abel, qui l'amenait en Angleterre, et qui a publié son histoire, depuis son arrivée dans l'île de Java, jusqu'à sa mort après dix-neuf mois de séjour à Londres. C'est de cette *biographie* que nous avons tiré tout ce qui concerne cet animal. Nous y remarquons encore un autre fait qui ferait honneur au caractère de cette grande espèce de singe, si l'on pouvait s'assurer que la plupart des individus qui la composent se comporteraient de la même manière, en pareille circonstance. Il y avait sur le vaisseau plusieurs autres singes de petite espèce à longue queue, avec lesquels il ne se familiarisa point, quoiqu'il souffrît qu'ils vinssent gambader sur lui, lorsqu'il était couché. Il se contentait alors de saisir par la queue le pétulant sauteur, et de le placer à côté de lui, sous sa couverture; mais le petit espiègle ne restait pas long-temps dans cette position; il parvenait à s'échapper, recommençait ses bonds, se faisait reprendre et s'échappait encore. Quoique ce manége fût assez désagréable pour l'orang-outang, il n'usa jamais de ses forces pour châtier les faibles perturbateurs de

son repos. Il se plaisait à jouer avec les mousses et d'autres jeunes garçons qui étaient à bord, folâtrait, dansait avec eux, les provoquait à la lutte, etc. Malgré sa douceur habituelle, il était sujet à quelques accès de violence et de désespoir, et on craignit quelquefois qu'il n'y succombât.

Il vécut assez tranquillement à Londres chez un ami des sciences auquel il fut confié; il ne fut pas nécessaire d'user envers lui d'aucun moyen de contrainte. Enfin, l'influence du climat produisit son effet; il tomba malade et mourut. Ses derniers momens excitèrent la compassion et les regrets de tous ceux qui en furent témoins: l'expression de ses gestes était une touchante et affectueuse prière lorsqu'il souffrait; et lorsqu'il fut sur le point d'expirer, ses regards, pleins de reconnaissance, furent attachés sur ses bienfaiteurs jusqu'au moment où ses yeux se fermèrent.

La gravure représente l'attitude dans laquelle l'orang-outang fut aperçu par Trelawney, auteur de l'ouvrage original connu sous le nom de *Mémoires d'un cadet de famille.*

De l'influence des lettres de famille. — J'ai eu, pendant ma résidence dans l'Inde, de fréquentes occasions de comparer la conduite des hommes qui avaient eu le malheur de ne recevoir aucune éducation, avec la conduite de ceux qui, ayant appris à écrire, étaient en état de correspondre avec leurs familles. Cette seule circonstance contribuait efficacement à nourrir dans de simples soldats, dans des matelots grossiers, des sentimens d'honneur et des dispositions vertueuses, tandis que ceux qui étaient dans l'impossibilité de se mettre en communication directe avec leurs amis absens, perdaient l'influence de cette surveillance mutuelle et de cette responsabilité morale opérées par la présence invisible de personnes chéries, qui sont des freins salutaires, des sources d'ordre, d'économie et de pudeur, et s'abandonnaient à une insouciance destructive de toute réserve et de tout respect pour eux-mêmes, méconnaissant tout besoin de se ménager une bonne renommée. MAKINTOSH.

LE TRÉSOR, A LA TOUR DE LONDRES.

Les insignes royaux d'Angleterre ont été long-temps renfermés dans les bâtimens que représente la gravure de cet article; c'est là que, sous le règne de Charles II, on tenta de voler la couronne avec une singulière audace. Les circonstances de cette tentative offrent un intérêt assez puissant, et sembleraient de nature à inspirer un auteur de roman ou de drame.

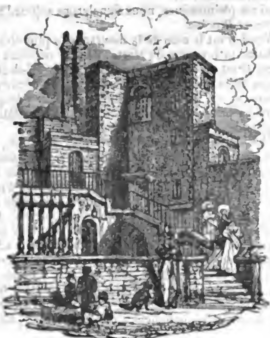
A cette époque, l'homme qui montrait au public les joyaux du trésor, le globe, la couronne et le sceptre, était un vieux serviteur de sir G. Talbot, nommé Edwards : il avait au moins quatre-vingts ans. Un jour, une dame accompagnée d'un ecclésiastique tomba évanouie pendant la courte explication qu'Edwards avait coutume de faire au public : il la fit entrer dans une chambre particulière, et lui donna des secours; quand ce malaise fut passé, la dame le remercia, et sortit avec l'ecclésiastique.

Quelques jours après, l'ecclésiastique revint, et offrit au vieil Edwards quatre paires de gants blancs de la part de la dame, qu'il appelait son épouse. Après plusieurs autres visites, où l'honnête gardien reçut de nouveaux témoignages de reconnaissance pour ses bons soins, l'ecclésiastique lui dit : « Vous avez une fille charmante, monsieur Edwards, et nous avons un neveu qui a deux ou trois cents livres de revenu. Si vous n'avez pas encore disposé de la main de mademoiselle Edwards, permettez-moi de lui présenter le jeune homme. Quand elle le connaîtra, peut-être l'acceptera-t-elle pour époux, et nous serions flattés d'une alliance avec une famille aussi honnête que la vôtre. » Edwards, attendri de cette proposition, retint à dîner le prétendu ecclésiastique, et celui-ci accepta sans hésiter : il fit honneur à l'invitation, prononça les grâces avec un pieux recueillement, et ajouta une longue prière pour le roi, la reine et la famille royale. Le soir, il visita le logement de son hôte : des pistolets étaient accrochés à une muraille; il en admira le travail, et les acheta pour en faire présent, disait-il, à un jeune lord son voisin. C'était un moyen de désarmer le gardien. En sortant, il convint d'un jour de la semaine pour présenter son neveu à sa fiancée, et il demanda en même temps la permission d'amener deux amis, étrangers à Londres, et qui désiraient voir la couronne.

Au jour fixé, le vieux gardien et sa fille, parés de leurs plus beaux habits, virent arriver Blood (le faux ecclésiastique) avec trois autres personnes, dont l'une s'arrêta au bas de l'escalier. Blood dit au vieillard qui lui ouvrit la porte, que ses amis devaient quitter Londres le matin même, et il le pria de leur montrer sans retard la couronne. Edwards, éloigné de tout soupçon, les conduisit tous trois à la salle des joyaux; mais à peine eut-il fermé la porte derrière lui, selon l'usage, qu'on lui jeta sur la tête un manteau; on lui passa dans la bouche un bâillon de bois, percé de manière à laisser la respiration libre, et on lui pressa le nez avec une pince en fer, pour qu'il n'en pût sortir aucun son. Alors Blood l'avertit qu'ils voulaient emporter la couronne, et que, s'il ne faisait point de bruit, on lui laisserait la vie. Le gardien ne fut pas intimidé par ces paroles; il s'efforça de crier, d'appeler au secours, mais on le frappa rudement, et il perdit connaissance. Tandis qu'il gisait à terre, Blood cacha la couronne sous son manteau; un autre voleur, nommé Parrot, mit le globe dans ses chausses, et le troisième se disposait à limer le sceptre pour l'emporter plus aisément, lorsque, par un hasard extraordinaire, un des fils du vieil Edwards, revenant de Flandres, frappa à la porte de la maison. Nos voleurs laissèrent le sceptre, et sortirent sans précipitation en saluant le jeune homme. Edwards alors se souleva, se délivra de son bâillon, et cria : « Au meurtre! à la trahison! » Sa fille s'élança dehors en répétant ce cri, et ajoutant d'instinct : « La couronne est volée! » L'alarme se répandit. Le jeune Edwards et son beau-frère, le capitaine Beckman, se mirent à la poursuite des voleurs, qui se dirigeaient vers la porte Sainte-Catherine, où des chevaux étaient préparés pour eux. A l'entrée d'un pont, un garde voulut les arrêter; Blood tira un pistolet, et le garde tomba de frayeur. Plus loin, pour détourner les soupçons de plusieurs sentinelles, il cria lui-même : « Arrêtez! arrêtez les voleurs! » Leur fuite était presque assurée, lorsque le capitaine Beckman les atteignit : il évita un coup de pistolet de Blood en se baissant, et, se précipitant sur lui, l'étreignit vigoureusement; la couronne tomba. Blood voyant qu'il n'y avait plus d'espoir d'échapper, dit avec une assurance étrange : « L'entreprise était belle, quoiqu'elle n'ait pas réussi : on peut jouer sa vie pour une couronne. » Pendant la lutte, une belle perle, un beau diamant et quelques petites pierres se détachèrent de la couronne, mais on les retrouva.

Le roi voulut que Blood et Parrot fussent interrogés en sa présence à Witehall. Blood avec audace avoua plusieurs crimes : il avait tenté de pendre le duc d'Ormond à Tyburn, et il s'était même mis plusieurs fois en embuscade au bord de la Tamise, au-dessus de Battersea, pour tuer le roi. Au reste, il déclarait qu'il avait plusieurs centaines de complices, irrités par les persécutions religieuses, qui vengeraient sa mort, ou, au contraire, sauraient rendre d'éminens services à

Sa Majesté si elle se montrait généreuse. Son discours était plein de force et d'adresse.



(Le Trésor, à la Tour de Londres.)

Après cette interrogation, Blood et ses compagnons furent reconduits à la Tour pour y être détenus rigoureusement; mais quelque temps après, au grand étonnement du public, ils furent mis en liberté. On apprit même que Blood avait affermé, au prix annuel de 500 livres, une terre qui lui avait été donnée en Irlande, et bientôt il acquit à la cour une influence dont un grand nombre de lords surent tirer profit.

LE MUEZZINN.

(Voyez page 8.)

Outre un grand nombre de prières et d'observances surérogatoires, les Musulmans sont, d'après le texte même du *Coran*, tenus de prier à cinq époques différentes de la journée. Ces prières, obligatoires, comme étant de précepte divin, sont appelées *namaz;* chacun de ces *namaz* doit être précédé de l'annonce (*ezann*), qui consiste en ces paroles :

Dieu est très grand! Dieu est très grand! Dieu est très grand!
J'atteste qu'il n'y a point d'autre Dieu qu'Allah!
J'atteste qu'il n'y a point d'autre Dieu qu'Allah!
J'atteste que Mohammed est le prophète de Dieu!
J'atteste que Mohammed est le prophète de Dieu!
Venez à la prière, venez à la prière!
Venez au temple du salut, venez au temple du salut!
Dieu est grand! Dieu est grand! Il n'y a point de Dieu si ce n'est Allah!

A la première des cinq heures canoniques, celle du matin, on ajoute après les mots : *Venez au temple du salut!* ceux-ci :

La prière est préférable au sommeil.
La prière est préférable au sommeil.

Nous avons dit autrefois que cet *ezann* tient lieu de cloches, dont l'usage est inconnu aux Musulmans, et qu'il est proclamé par des hommes préposés à ces annonces, que l'on nomme *muezzinns* (hérauts) et qui excellent ordinairement par la mélodie et l'éclat de leur voix. Montés sur le haut des minarets, ils entonnent l'*ezann*, tournés vers la Mecque, les yeux fermés, les deux mains ouvertes et élevées, les pouces dans les oreilles. Dans cette attitude, ils parcourent à pas lents la petite galerie (*churfé*) qui règne autour de chaque minaret. Le calme et le silence des villes orientales portent au loin la voix de ces muezzinns à toutes les heures où elle s'élève, mais surtout dans l'ezann qui se fait avant l'aurore : elle acquiert alors un degré de solennité dont on peut difficilement se faire une idée, et tous les voyageurs s'accordent unanimement à reconnaître l'impression profonde qu'elle produit sur les esprits les moins religieux. Voici quelle fut l'origine de cette institution :

Comme Mahomet, lors de sa retraite à Médine, ne faisait pas toujours ses cinq prières canoniques à la même heure, ses disciples s'assemblèrent pour délibérer sur les moyens d'annoncer au public les momens du jour et de la nuit où le prophète s'acquittait de ce devoir. Les drapeaux, les cloches, les trompettes, les feux, furent successivement proposés pour signaux, et rejetés : les drapeaux, comme ne convenant pas à la sainteté de l'objet; les cloches, pour ne pas imiter les chrétiens; les trompettes, comme instrumens consacrés au culte des Hébreux; les feux, comme ayant trop d'analogie avec la religion des pyrolâtres. On se sépara sans rien conclure; mais pendant la nuit un d'entre eux, Abd-Allah Ibn-Zéid, voit en songe un être céleste vêtu de vert : il l'interroge sur l'objet qui occupait les disciples du prophète. « Je vais vous montrer, lui dit cet esprit céleste, comment vous devez remplir ce devoir important du culte divin. » Il monte alors sur le toit de la maison, et fait l'ezann à haute voix, avec les mêmes paroles dont on s'est servi depuis. A son réveil, Abd-Allah court exposer sa vision au prophète, qui le comble de bénédictions et autorise à l'instant même un autre de ses disciples à s'acquitter, sur le toit de sa maison, de cet office auguste, sous le titre de *muezzinn*.



(Le Muezzinn.)

Ce premier muezzinn, nommé *Bilal-Habechi*, remplit ses fonctions avec beaucoup de zèle et de piété. Un jour qu'il annonçait l'ezaun dans l'antichambre même du prophète, Aiché (une des femmes de Mahomet) lui ayant dit tout bas derrière la porte que l'envoyé céleste reposait encore, il ajouta à la première formule ces paroles : *Certes, la prière est préférable au sommeil.* La

prophète, à son réveil, y applaudit, et ordonna qu'elles fussent insérées dans tous les ezanns du matin.

Le muezzinn doit être en âge de majorité, doué de vertu, de science et de doctrine, attendu que son office, qui a été exercé plusieurs fois par le prophète lui-même, est des plus nobles et des plus saints. La pureté légale est nécessaire pour qu'il puisse s'en acquitter dignement.

LE SPECTRE DU BROCKEN.

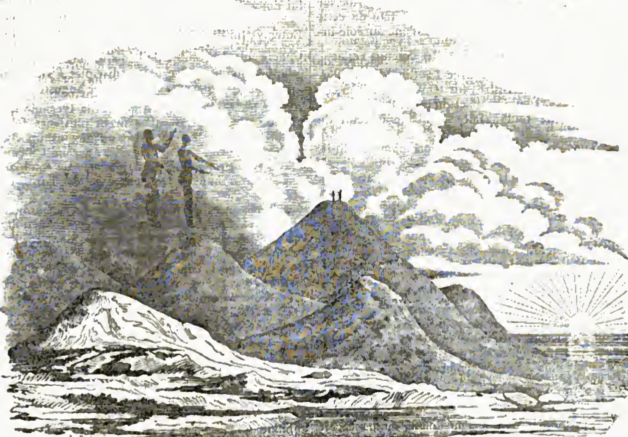
DESCRIPTION DU PHÉNOMÈNE DANS LE HARTZ. — LE MÊME PHÉNOMÈNE VU PAR LES ACADÉMICIENS LA CONDAMINE ET BOUGUER AU PÉROU.

Parmi les phénomènes naturels qui s'offrent à nos regards sans exciter notre surprise ou attirer notre attention, il s'en rencontre quelquefois qui possèdent les caractères d'une intervention surnaturelle. Les noms qu'ils ont reçus témoignent encore de la terreur qu'ils inspiraient; et, même aujourd'hui que la science les a dépouillés de leur origine merveilleuse, et a développé les causes de leur production, ces phénomènes ont conservé une partie de leur importance primitive, et sont accueillis par le savant avec autant d'intérêt que lorsqu'on les considérait comme les effets immédiats de la puissance divine.

Parmi ces phénomènes, nous signalerons aujourd'hui *le spectre du Brocken.*

Le *Brocken* est le nom de la montagne la plus élevée de la chaîne pittoresque du Hartz, dans le royaume de Hanovre. Il est élevé d'environ 3,300 pieds au-dessus du niveau de la mer, et, de son sommet, on découvre une plaine de 70 lieues d'étendue, occupant presque la vingtième partie de l'Europe, et dont la population est de plus de 5 millions d'habitans.

Dès les époques historiques les plus reculées, le Brocken a été le théâtre du merveilleux. On voit encore sur son sommet des blocs de granit, désignés sous les noms de *siége* et d'*autel de la sorcière;* une source d'eau limpide s'appelle la *fontaine magique*, et l'anémone du Brocken est pour le peuple la *fleur de la sorcière*. On peut présumer que ces dénominations doivent leur origine aux sites de la grande idole que les Saxons adoraient en secret au sommet du Brocken, lorsque le christianisme était déjà dominant dans la plaine. Comme le lieu où se célébrait ce culte doit avoir été très fréquenté, nous ne doutons pas que le spectre, qui aujourd'hui le hante si fréquemment au lever du soleil, ne se



(Spectre du Brocken, montagne dans le Hanovre.)

soit montré également à ces époques reculées. Aussi, la tradition annonce-t-elle que ce spectre avait sa part des tributs d'une idolâtre superstition.

L'une des meilleures descriptions de ce phénomène, est celle qu'en a donnée M. Hane, qui en fut témoin le 23 mai 1797. Après être monté plus de trente fois au sommet de la montagne, il eut le bonheur de contempler l'objet de sa curiosité. Le soleil se levait à environ quatre heures du matin par un temps serein; le vent chassait devant lui, à l'ouest, vers l'Achtermannshohe, des vapeurs transparentes qui n'avaient pas encore eu le temps de se condenser en nuages. Vers quatre heures un quart, le voyageur aperçut, dans la direction de l'Achtermannshohe, une figure humaine de dimensions monstrueuses. Un coup de vent ayant failli emporter le chapeau de M. Hane, il y porta la main et la figure colossale fit le même geste. M. Hane fit immédiatement un autre mouvement, en se baissant, et cette action fut reproduite par le spectre. M. Hane voulait faire d'autres expériences, mais la figure disparut. Il resta dans la même position espérant qu'elle reparaîtrait. Elle se remontra, en effet, dans la même direction, imitant toujours les gestes de M. Hane, qui appela alors une autre personne. Celle-ci vint le rejoindre; et tous deux s'étant placés sur le lieu même d'où M. Hane avait vu l'apparition, ils dirigèrent leurs regards vers l'Achtermannshohe, mais ne virent plus rien. Peu après deux figures colossales parurent dans la même direction, reproduisirent les gestes des deux spectateurs, puis disparurent. Elles se remontrèrent peu de temps après, accompagnées d'une troisième. Tous les mouvemens faits par M. Hane et son compagnon étaient répétés par l'une ou

plusieurs de ces trois figures, mais avec des effets variés. Quelquefois les figures étaient faibles et mal déterminées; dans d'autres momens, elles offraient une grande intensité et des contours nettement arrêtés. Le lecteur a deviné, sans doute, à l'inspection de la gravure, que le phénomène est produit par l'ombre des observateurs projetée sur le nuage. La troisième image était sans doute due à une troisième personne, placée derrière quelque anfractuosité de rocher.

Des phénomènes tout-à-fait analogues aux précédens se manifestent quelquefois dans des circonstances moins imposantes. On voit quelquefois une ombre projetée par le soleil levant ou couchant, sur une masse de vapeurs blanches passant à quelque distance; mais la tête de l'ombre est presque toujours environnée d'un cercle de rayons lumineux. Souvent cette figure aérienne n'est pas plus grande que nature, ses dimensions et sa distance apparentes dépendant de circonstances locales.

Lorsqu'on se baigne par un beau soleil dans une eau limpide, profonde et tranquille, l'ombre du baigneur est projetée au fond, comme elle se voit sur la terre. Mais quand l'agitation produite par le baigneur a soulevé la vase du fond, de manière à la disséminer dans la masse liquide, l'ombre n'est plus seulement une figure plate dessinée sur le fond, mais elle présente les apparences d'un corps plus ou moins solide, formé sur les particules flottantes de la vase. La tête de cette ombre paraît également environnée d'une auréole lumineuse.

Bouguer, membre de l'Académie des Sciences de Paris, envoyé à l'équateur avec La Condamine pour mesurer un degré terrestre, fut témoin au Pérou, en novembre 1744, sur le sommet du mont Pambamarca, d'un phénomène tout-à-fait semblable à celui du Brocken.

« Un nuage, dans lequel nous étions plongés, dit-il, nous laissa voir, en se dissipant, le soleil qui s'élevait et qui était très éclatant. Le nuage passa de l'autre côté. Il n'était pas à trente pas, et il était encore à trop peu de distance pour avoir acquis sa teinte blanchâtre, lorsque chacun de nous vit son ombre projetée dessus, et ne voyait que la sienne, parce que le nuage n'offrait pas une surface unie. Le peu de distance permettait de distinguer toutes les parties de l'ombre; on voyait les bras, les jambes, la tête; mais ce qui nous étonna, c'est que cette dernière partie était ornée d'une auréole formée de trois ou quatre petites couronnes concentriques d'une couleur très vive, chacune avec les mêmes variétés que le premier arc-en-ciel, le rouge étant en dehors.

» Les intervalles entre ces cercles étaient égaux, le dernier était plus faible; et enfin, à une grande distance, nous voyions un grand cercle blanc qui environnait le tout. C'était comme une espèce d'apothéose pour chaque spectateur; et je ne dois pas manquer d'avertir que chacun jouit tranquillement du plaisir de se voir orné de toutes ces couronnes, sans rien apercevoir de celles de ses voisins. Je me hâtai de faire, avec les premières règles que je trouvai, un instrument pour mesurer les diamètres. Je craignais que cet admirable spectacle ne s'offrît pas souvent. J'ai eu occasion d'observer depuis que ces diamètres changeaient de grandeur d'un instant à l'autre, mais en conservant toujours entre eux l'égalité des intervalles, quoique devenus plus grands ou plus petits. »

Bouguer ajoute qu'on apercevrait probablement quelquefois ce spectacle sur les tours élevées si l'on s'y trouvait dans des circonstances convenables; savoir : un brouillard peu étendu, à quelques pas de distance, et le soleil placé à l'horizon, à l'opposite.

Jeu. — Pour seconder les salutaires intentions de Charles V, le prevôt de Paris, en 1397, rendit une ordonnance dans laquelle il déclarait qu'en interrogeant les criminels, il avait découvert que la plupart des crimes venaient du jeu (ordonn. du 2 janvier 1397). Les tripots et les loteries n'existaient pas encore.

HISTOIRE DES DEUX BARBEROUSSE.

La puissance d'Alger fut surtout redoutable aux peuples de la chrétienté, depuis l'époque où cette ville avait été gouvernée par les frères *Horouc* et *Scherreddin*, plus connus sous le nom de *Barberousse*, à cause de la couleur de leur barbe.

Leur père était un potier de l'île de Lesbos; Horouc, l'aîné des deux, commença fort jeune le métier de corsaire; il était à peine âgé de treize ans, lorsqu'il prit deux galères du pape. Huit ans après, sa renommée était si grande, qu'il commandait une escadre de quarante galères, montées par des Turcs et des Maures, accourus au bruit de ses exploits.

Le roi de Bougie, ville située non loin d'Alger, ayant été chassé de ses États, appela Barberousse à son secours pour châtier ses ennemis et reconquérir son trône. L'audacieux corsaire, malgré de vigoureux efforts, ne put y réussir, et perdit même un bras qui lui fut enlevé par un boulet de canon. Sa réputation alla néanmoins toujours croissant parmi les Arabes, qui lui donnèrent le titre de sultan.

Bientôt après, en 1516, le souverain d'Alger, Selim-Eutemy, lui demanda son appui pour chasser les Espagnols de la côte d'Afrique. Barberousse y consentit; mais arrivé à Alger, où le peuple le porta en triomphe, il fit mourir le malheureux Selim, et s'établit à sa place. Alors, se regardant comme invincible, il fit peser sur les Arabes et les Algériens la tyrannie la plus odieuse. En vain ses sujets firent plusieurs fois des tentatives de révolte pour briser un joug insupportable; Barberousse vainquit les rebelles, agrandit même ses États, et put redoubler de despotisme en comblant de récompenses une milice composée de Turcs et de Maures.

La puissance toujours croissante de Barberousse ne tarda pas à donner à Charles-Quint des inquiétudes sérieuses sur l'avenir d'Oran, occupée alors par les Espagnols. L'empereur envoya contre Barberousse dix mille Espagnols, commandés par le marquis de Gomarès, gouverneur d'Oran. Ces troupes, soutenues par les Arabes mécontens, battirent le nouveau roi d'Alger, et l'assiégèrent dans le château de Tremecen. Barberousse résista tant qu'il lui resta des munitions; mais lorsqu'elles furent épuisées, il se sauva avec ses Turcs par un souterrain qu'il avait fait creuser, emportant avec lui toutes ses richesses. Ce fut en vain que, pour arrêter les Espagnols dans leur poursuite, il fit semer derrière lui son or, son argent et sa vaisselle; il fut atteint à huit lieues de Tremecen. Sa défense fut opiniâtre; mais bientôt, accablé par le nombre, il fut massacré avec tous ses soldats. Il mourut ainsi, en 1518, à l'âge de quarante-quatre ans.

Cette victoire ne fit pas tomber Alger entre les mains des Espagnols. Scherreddin succéda à Horouc son frère, après avoir été reconnu comme roi et général de la mer par tous les capitaines corsaires. On le connaît dans l'histoire sous le nom de Barberousse II. Après deux ans de règne, il se mit sous la protection de la Porte, pour éviter une révolte générale dont il était menacé dans ses Etats. Le grand-seigneur, Sélim I[er], nomma Barberousse bacha ou vice-roi d'Alger, et lui envoya deux mille janissaires. Avec un tel secours, tout plia devant sa volonté; il fit construire un nouveau môle pour former un nouveau port; trente mille esclaves chrétiens y furent employés, et l'achevèrent en trois ans. Barberousse put alors exercer une redoutable piraterie, et se signaler par un grand nombre

d'exploits. Il ravagea les côtes d'Italie, et s'empara ensuite de Biserte et de Tunis, au nom de Soliman II, empereur des Turcs.

Charles-Quint voulut encore s'opposer aux progrès des Barbares sur la côte d'Afrique; il débarqua près de Tunis, en 1535, avec une armée d'Espagnols grossie par les contingens du pape, de Gênes, du Portugal et des chevaliers de Malte. Barberousse alla au-devant de ses ennemis, et fut complètement battu. S'étant retiré à Tunis avec les débris de son armée, il se vit forcé de l'abandonner à la hâte, pour n'être pas massacré par les esclaves chrétiens qui venaient de briser leurs chaînes. Il se réfugia à Biserte, où il équipa une flotte pour aller ravager de nouveau les côtes d'Italie. Plus tard il vainquit le célèbre Doria, son rival, dans le golfe d'Ambracie, où celui-ci était venu le cerner avec la flotte chrétienne. Plus tard encore, il battit les chrétiens, forts de trois cents voiles, devant l'île de Candie. Enfin Barberousse fit sa dernière campagne, comme auxiliaire de François Ier, contre Charles-Quint; il rentra à Constantinople, emmenant avec lui sept mille captifs. Quoique âgé de soixante-dix ans, il se livra à tous les excès du plaisir, et poussa si loin l'incontinence, qu'il en mourut en 1546. Il fut enterré à l'entrée du canal de la mer Noire, dans sa maison de plaisance, à quatre milles environ de Péra. On y voit encore son tombeau.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

2 Novembre 1729. — Mort d'Alexandre Menzikoff, garçon pâtissier à Moskou, puis favori et ambassadeur de Pierre-le-Grand. Il mourut en Sibérie, où il avait été exilé par un autre caprice de la fortune.

—

3 Novembre 361. — Avènement de Julien à l'empire d'Orient.

—

4 Novembre 1596. — Assemblée des notables à Rouen, convoquée par Henri IV, pour remédier au désordre des finances et obtenir des subsides.

4 Novembre 1686. — Mort de Lefèvre d'Ormesson, un des plus illustres et plus intègres magistrats du règne de Louis XIV.

—

5 Novembre 462. — Mort du pape saint Léon-le-Grand. Ce fut lui qui, en l'année 452, se présenta devant Attila, arrivé aux portes de Rome, et parvint à l'empêcher d'y entrer.

5 Novembre 1414. — Ouverture du concile de Constance. Ce concile est célèbre, surtout pour avoir mis fin au schisme d'Occident, qui, depuis 1389, divisait la chrétienté, et la livrait à l'anarchie. Il déposa les trois papes rivaux, et fit nommer Othon Colonne, qui fut reconnu sous le nom de Martin V. Ce concile s'occupa aussi de la réformation de l'Eglise, et condamna Jean Hus, un des précurseurs de Luther.

5 Novembre 1736. — Mort de Peterborough, général et ambassadeur anglais, sous le règne de la reine Anne. Il était célèbre par sa bravoure, ses aventures et ses bizarreries.

5 Novembre 1757. — Bataille de Rosbach. Cette bataille fut un des plus grands exploits de Frédéric II, roi de Prusse, et contribua le plus à le maintenir sur son trône, attaqué par la France, la Russie et l'Autriche.

—

6 Novembre 1656. — Mort de Jean-Baptiste Morin, né à Villefranche. C'était un fameux astrologue et tireur d'horoscope du temps de Louis XIII; il fut souvent consulté par Richelieu. Il a laissé un livre intitulé : *Astrologia gallica*.

6 Novembre 1777. — Mort de Bernard Jussieu, né à Lyon en 1699. Médecin et botaniste distingué, il a transmis son nom à des descendans qui l'ont surpassé.

—

7 Novembre 1704. — Mort de Jean Locke, né à Bristol, en 1632. Ses deux principaux ouvrages sont le *Traité de l'entendement humain* et le *Traité de l'éducation des enfans*.

—

8 Novembre 1308. — Mort de Jean Duns Scot, né à Dunstan, en Écosse; un des plus célèbres philosophes scolastiques du moyen-âge. Il était surnommé le *Docteur subtil*. Il fut le chef de la secte des *scotistes* opposée à celle des *thomistes*, dont saint Thomas d'Aquin était le patron. Les disputes de ces deux sectes jouèrent un grand rôle dans les écoles du moyen-âge.

8 Novembre 1517. — Mort du cardinal Ximénès. Il naquit en 1437, dans la vieille Castille. Prélat vertueux et ministre habile, il gouverna l'Espagne sous Ferdinand et Isabelle, et pendant les premières années de Charles-Quint. Il fit à ses frais une expédition en Afrique, où il fut vainqueur. Ce grand homme avait quatre-vingt-un ans quand il mourut.

MUSÉES DU LOUVRE.

MUSÉE DE LA SCULPTURE FRANÇAISE DES XVIe, XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES.

PHILIPPE DE CHABOT, AMIRAL DE FRANCE.

STATUE EN ALBATRE DE LAGNY, PAR JEAN COUSIN.

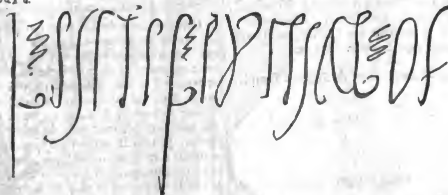
Cette statue a de longueur 1 mètre 577 millimètres, — 4 pieds 10 pouces 4 lignes. Vêtu de sa cotte d'armes, qui recouvre son armure et sur laquelle sont brodées ses armoiries, ayant au cou le cordon de Saint-Michel, et tenant à la main son sifflet en signe de commandement, l'amiral est couché, appuyé sur son casque, et semble se reposer des fatigues de sa vie; son casque et ses gantelets qui sont près de lui et n'arment plus ses mains, prouvent qu'il n'est pas mort au milieu des combats; ce que l'on indique, sur les monumens de cette époque, par le casque en tête, les mains couvertes de leurs gantelets et armées de l'épée. Cette statue, suivant Piganiol de la Force, avait d'abord été attribuée à Paul Ponce. Malgré l'armure, le corps a beaucoup de souplesse; la tête, pleine de force et de caractère, est d'un bon travail; on y retrouve un peu du style des têtes antiques d'Hercule, et la manière simple et large dont cette figure est drapée a beaucoup de rapport avec celle de la belle statue connue sous le nom de Phocion. La cotte d'armes est blasonnée d'armoiries. Le petit poisson à grosse tête plate se nomme *chabot* dans le Poitou. (Millin, *Antiquités nationales*, liv. 1, pag. 55.) Les chevaliers déployaient un tel luxe dans leurs cottes d'armes, qu'on fut obligé de le restreindre : elles étaient souvent de drap d'or ou d'argent, relevé de broderies en bosse et d'armoiries, et ornées de pierres précieuses et de perles; il y en avait aussi faites de petits anneaux ou mailles d'acier, quelquefois entremêlés d'or, et qui étaient plus propres au combat. On reconnaît dans la forme de la cotte d'armes celle du *sagum* des anciens Gaulois, celle de la saie et du sayon des anciens chevaliers, dont les blouses peuvent donner une parfaite idée.

Le monument de Philippe de Chabot lui fut élevé, aux Célestins, par Léonor de Chabot son fils. Philippe, fils de Jacques de Chabot et de Madeleine de Luxembourg, était très aimé de François Ier, il lui avait rendu de grands services par ses talens militaires et par sa valeur; et il fut fait prisonnier avec lui à Pavie, en 1525. Il était sur le point de faire la conquête du Piémont, lorsque les intrigues du connétable Anne de Montmo-

renci et du cardinal de Lorraine l'arrêtèrent au milieu de ses succès. Ils parvinrent même à le faire condamner, comme concussionnaire, à une forte amende qu'il ne fut pas en état de payer, et pour laquelle on le fit languir deux ans en prison. Cependant François Ier l'en fit sortir et lui rendit ses emplois. Après sa mort, son procès fut revu, l'arrêt qui le condamnait cassé, et son innocence pleinement reconnue. Parmi les belles peintures en émail de Limoges qui ornaient le tombeau de François Ier, aux Petits-Augustins, on en voyait une de Léonard de Limoges, d'après les dessins de Jannet, peintre célèbre du temps de Henri II, qui représentait Philippe de Chabot en saint Paul.

Jean Cousin est né à Soucy, près Sens; selon quelques auteurs, l'année 1462 est celle de sa naissance, et l'année 1550 ou l'année 1589 celle de sa mort. Cette dernière date paraît plus juste que l'autre; en effet, le monument de Charles-Quint, mort en 1558, le mausolée de Diane de Poitiers, morte en 1567, deux ouvrages exécutés par Jean Cousin, témoignent contre la première hypothèse. Doué d'un vaste génie pour toutes les parties des beaux-arts, ce grand homme fut un des premiers, sous l'influence de François Ier, à les relever en France. Dans sa longue carrière, que l'on peut comparer à celle de Michel-Ange, il put, comme lui, diriger long-temps par ses conseils et ses exemples l'école française, dont on doit le regarder comme le fondateur. On sait très peu de choses sur sa vie; mais il est probable qu'il voyagea en Italie, et qu'il y profita des leçons de Michel-Ange. Il se pénétra si bien de son style et de sa manière, qu'au premier coup d'œil ses ouvrages, soit en peinture, soit en sculpture, paraissent être sortis de la main de ce grand maître.





(Statue de Philippe de Chabot, amiral de France, et fac-simile de sa signature.)

Grand sculpteur, peintre habile, savant anatomiste, Jean Cousin fut encore l'un de nos meilleurs peintres sur verre; il fit aussi de charmantes sculptures en ivoire. Au reste, on sait que les artistes de cette époque fécondé en talens ne négligeaient aucune branche des arts : Albert Durer, Michel-Ange, Jean de Bologne, exécutèrent en bois et en ivoire les ouvrages les plus soignés, les mieux étudiés et les plus délicats. Parmi les plus beaux morceaux qui nous restent de Jean Cousin, on doit citer, en peinture, son Jugement dernier que l'on voit au Musée royal, composition remarquable par l'énergie et la fierté du dessin. Les peintures sur verre qu'il fit pour Anet, Vincennes, Sens, sont mises au premier rang. Quant à ses travaux en sculpture, outre la statue de Philippe de Chabot, les plus remarquables sont celles qu'il fit pour le tombeau de Diane de Poitiers; le beau monument qu'elle fit élever à son époux, Louis de Brézé, à Rouen, et le monument de Charles-Quint, en bronze. Il fut aussi chargé des arabesques du château d'Anet. Son saint Sébastien en ivoire, de quinze pouces de haut, que l'on voyait aux Petits-Augustins, est d'une grande beauté. Jean Cousin a laissé, sur l'anatomie et sur les proportions du corps humain, des ouvrages qui sont encore estimés.

(*Extrait des notices de M. le comte de Clarac.*)

Les Bureaux d'abonnement et de vente
Sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Lachevardière, rue du Colombier, n° 30.

ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES.

(Second article. — Voyez page 313.)

LES PYRAMIDES.



(Les Pyramides d'Égypte.)

Les anciens avaient assigné aux pyramides d'Égypte le premier rang parmi les merveilles du monde à cause de l'énormité de leur masse, de la singularité de leur disposition intérieure, et de leur grande antiquité.

On compte environ quarante pyramides de diverses grandeurs sur une étendue de 10 lieues au plus, comprise entre le village de Ghizé, à la hauteur du Caire, et la pyramide de Meydoûn, la plus méridionale de toutes. Cette région, située à l'occident du Nil et de l'Égypte, comprend une partie de l'ancienne province dite le *Fayoûm*.

Les pyramides les plus remarquables sont situées à 5,000 toises sud-ouest du village nommé Ghizé, et à 3 lieues environ du Nil, sur une colline en pierre calcaire, qui s'élève de 100 pieds au-dessus du niveau du fleuve. Elles sont au nombre de trois, disposées sur une même ligne, et distantes l'une de l'autre de 4 à 500 pas, dans la direction de l'ouest. Les quatre faces

de chacune répondent à peu près aux quatre points cardinaux, le nord, le sud, l'est et l'ouest. On les a désignées par les noms de leurs fondateurs; ce sont: Chéops, Cephrennes et Mycerinus.

Les deux pyramides les plus septentrionales sont les plus grandes. Celle de Chéops, mesurée avec une grande exactitude par le général Grobert, porte 728 pieds de longueur à sa base et 448 pieds de hauteur perpendiculaire. On y compte 208 assises, ayant chacune 20 pouces 6 lignes de hauteur moyenne. Le Cephrennes a 655 pieds de base et 398 de hauteur. Le Mycerinus a 280 pieds de base apparente et 162 d'élévation.

On ignore la date de la construction de ces monumens; mais ce qu'on peut avancer sans aucun scrupule, c'est qu'ils sont de l'antiquité la plus reculée, et qu'à l'époque où les philosophes et les plus anciens historiens de la Grèce voyageaient en Égypte, leur origine, mêlée de traditions fabuleuses, se perdait déjà dans un temps immémorial. Parmi les historiens qui parlent de ces monumens, Hérodote, le plus ancien et qui paraît avoir été le mieux informé, rapporte, entre autres circonstances, qu'on mit d'abord dix ans à construire une chaussée ou digue destinée à charrier les matériaux de ces monumens du point de leur extraction à la colline où ils devaient être élevés. De chaque côté de cette chaussée régnait un mur construit en pierres lisses et ornées d'hiéroglyphes ou signes symboliques; sa longueur était de 5 stades sur 40 coudées de largeur (10 oryges) et 32 d'élévation (8 oryges). Lorsqu'elle fut achevée, on aplanit au ciseau la colline sur laquelle devait s'élever la pyramide; on creusa les canaux et les souterrains, travail qui dura encore dix années, et ce ne fut qu'ensuite que l'on bâtit la pyramide à laquelle, selon Diodore de Sicile, cent mille hommes furent occupés pendant vingt ans.

Les pierres destinées à ces constructions étaient tirées des carrières de la montagne orientale, située sur la rive opposée du fleuve, du côté de l'Arabie. La plupart de ces blocs avaient jusqu'à 30 pieds de longueur.

Après avoir élevé les pyramides par assises de pierres placées les unes au-dessus des autres, et formant jusqu'au sommet autant de degrés successifs, comme les marches d'un escalier, on revêtit, en commençant par le haut, les faces extérieures de ces monumens avec des pierres taillées en forme de prisme triangulaire, et rapprochées de manière à former dans leur ensemble une surface unie. La seconde pyramide dite le Cephrennes, est la seule qui ait conservé vers la pointe une partie de son revêtement.

On s'est livré, à l'occasion de ces édifices, à une foule de conjectures plus ou moins étranges. Les uns en ont fait des observatoires, sans songer que leur revêtement extérieur n'eût pas permis de les gravir, et que la réunion de plusieurs édifices semblables sur un espace de peu d'étendue détruisait cette assertion, lorsque d'ailleurs des montagnes plus élevées, situées non loin de là, devaient mieux convenir à cet usage. D'autres en ont fait les greniers d'abondance de Joseph; d'autres enfin, le symbole de certaines croyances mystiques, et le centre des initiations et de diverses cérémonies mystérieuses. L'opinion des savans, d'accord avec le témoignage des historiens et l'examen des monumens, reconnaît aujourd'hui qu'ils étaient destinés à servir de tombeaux; l'idée d'élever des tas de pierres sur la tombe des morts semble en effet naturelle à tous les peuples dans leur état d'enfance; on retrouve des *tumuli* du même genre dans l'Inde, dans la France, en Angleterre et en Irlande; il en est, même dans cette dernière contrée, qui ont jusqu'à 150 pieds de hauteur.

Chez les Égyptiens, le faste des tombeaux était pour ainsi dire consacré par la religion, comme la pratique d'embaumer les morts. Ce qui, du reste, devait lever tous les doutes à l'égard de la destination des pyramides, c'est l'existence d'un sarcophage ou cuve en granit qui se trouve dans la grande salle du Chéops, et qui avait été destinée à renfermer la momie du roi.

Quelques pyramides sont ouvertes, d'autres sont encore fermées, d'autres tombent en ruines.

L'intérieur de celles qui sont ouvertes renferme différentes chambres et galeries.

La pyramide de Chéops a été, entre toutes, le principal objet des recherches des savans et des voyageurs. On y pénètre par une ouverture étroite, placée à 48 pieds au-dessus du sol, et qui conduit successivement à cinq canaux différens, ayant tous, à l'exception du quatrième, 3 pieds 4 pouces en carré. Ces couloirs conduisent dans la même direction du nord au sud, et par un double embranchement, à deux chambres, dont la plus grande, dite *chambre du roi*, et qui contient le sarcophage, se trouve à peu près vers le milieu de la pyramide, perpendiculairement à son sommet, au-dessus de la seconde chambre, et à 160 pieds du sol. Plus récemment, une troisième pièce, située au-dessus des deux premières, a été découverte, avec de nouveaux couloirs, par un Italien, nommé Caviglia, et il n'est pas impossible que cette pyramide renferme d'autres chambres et d'autres galeries qu'on n'a pas encore trouvées.

On rencontre dans le couloir horizontal, aboutissant à la chambre de la reine et au niveau du sol, une excavation en forme de puits ou cheminée, dont la profondeur connue est de 180 pieds environ; il fait quelques sinuosités, et pénètre obliquement dans le rocher qui sert de base au monument; les pierres et les gravas qu'on y a jetés ne permettraient d'aller plus loin qu'au moyen de déblaiemens considérables.

On a lieu de soupçonner, d'après des recherches et des découvertes plus récentes, que ce puits aboutissait par diverses ramifications à d'autres chambres inconnues, et s'étendait même au dehors de l'édifice jusqu'au sphinx, dont nous parlerons plus bas.

On a reconnu également que la plupart des canaux de cette pyramide avaient été bouchés et remplis avec des pierres qu'on y a fait glisser après que tout l'ouvrage eut été achevé, afin de rebuter ceux qui auraient entrepris de les ouvrir.

L'intérieur de ce monument est d'autant plus pénible à visiter, qu'indépendamment de la chaleur étouffante qu'on y éprouve, et de l'odeur infecte causée par les chauves-souris qui y meurent et s'y décomposent depuis tant de siècles, le peu d'élévation donnée aux conduits oblige les curieux, tantôt à se tenir courbés, tantôt à escalader des parois verticales où de simples cavités taillées au marteau servent d'échelons; tantôt à gravir des pentes rapides sur une pierre dont le poli, malgré les rainures transversales pratiquées de distance en distance, expose à des chutes qui ne sont pas sans danger; on est obligé, en outre, de tenir à la main une bougie dont chacun doit être muni dans cet obscur dédale.

En suivant l'angle extérieur nord-est, où la dégradation causée par la vétusté et le marteau des explorateurs ont ménagé une montée facile, on parvient au sommet de la pyramide. Aux deux tiers de l'élévation totale du monument se trouve une excavation qui sert de reposoir à ceux qui font cette ascension; on y reconnaît une chambre carrée qui paraît avoir toujours existé, et par laquelle on avait tenté de pénétrer dans l'édifice avant que son ouverture actuelle ne fût connue; les arrachemens et dégradations qu'elle a éprouvés attestent ces pénibles efforts.

Le sommet de la pyramide présente une plate-forme irrégulière de 18 pieds carrés, due à la destruction des

trois ou quatre assises qui formaient sa pointe, et l'on jouit sur cette élévation du spectacle le plus imposant et le plus admirable.

A l'Occident, la vue se perd dans l'immensité du désert; tandis que vers l'Orient, la vallée fertile du Nil offre aux regards le contraste d'une riante végétation; les hommes, vus de ce point et comparés à l'énormité de ces constructions, semblent ramper à leurs pieds comme des insectes.

(Cet article sera continué.)

NOVEMBRE.

Ce mois a reçu son nom de la place qu'il occupait dans l'année de Romulus, il était le neuvième; il n'est plus que le onzième, depuis l'époque de la réforme du calendrier romain par Numa. Les Égyptiens, au mois d'Athyr, qui répond au mois de novembre, célébraient pendant quatre jours, après le 17 de ce mois, une fête lugubre en l'honneur du deuil de la déesse Isis, affligée de la perte d'Osiris son frère, que son mari Typhon avait tué. Cette fête s'appelait *la recherche d'Osiris*.

Les Romains célébraient, le 5 du mois, les *Neptunales* en l'honneur de Neptune. En ce jour, on faisait aussi le festin de Jupiter, et on appelait cette fête *Lectisternium*, parce qu'on dressait des lits dans les temples des Dieux pour y faire des festins.

Le 15 novembre, on représentait les *Jeux plébéiens* dans le Cirque, pendant trois jours.

Depuis le 21 jusqu'au 24, on célébrait *les Brumales*, ou les fêtes des jours d'hiver. Le 27 on faisait des sacrifices mortuaires *aux mânes des Gaulois et des Grecs* que l'on avait enterrés vifs, à Rome, dans le Marché aux Bœufs.

GALILÉE (*GALILEO GALILEI*).

L'Italie s'honore d'avoir produit Galilée, et l'Angleterre s'enorgueillit d'avoir donné Newton au monde savant; c'est ainsi que le mérite de deux hommes de génie, dont les travaux appartiennent à tout l'univers, se trouve soumis aux évaluations de l'amour-propre national Hors de l'Angleterre et de l'Italie on ne comparera Galilée à Newton que pour examiner jusqu'à quel point le premier fut nécessaire au second; comment il prépara la voie, aplanit des obstacles, montra le but et traça la route. On reconnaîtra que l'Italien, livré spécialement aux recherches physiques et aux observations astronomiques, se contenta d'appliquer les mathématiques telles qu'elles étaient de son temps, sans les enrichir de méthodes nouvelles; mais quoiqu'il ait été plus physicien et astronome que géomètre, au lieu que Newton fut l'un et l'autre avec une égale distinction, on reconnaîtra que l'Italien et l'Anglais furent également philosophes. Galilée est incontestablement le créateur de la philosophie expérimentale; et pour l'introduire à l'époque et dans le pays où il vécut, il fallait du courage, de l'habileté, un ensemble de facultés qui ne sont pas toujours associées au génie. Il eut à combattre l'autorité d'Aristote, qui dominait exclusivement dans toutes les écoles; les préjugés se soulevèrent contre lui, et alarmèrent la foi religieuse. Pour qu'un homme seul parvînt à faire admettre quelques vérités universellement repoussées, il fallait qu'il eût l'art de trouver des appuis, des protecteurs; qu'il sût les employer à propos, sans compromettre leur crédit; qu'il fût un écrivain séduisant; qu'il joignît aux qualités du savant et de l'homme de lettres toutes celles de l'homme de bonne société. Tel fut en effet Galilée, plus remarquable peut-être sous ce rapport qu'aucun autre promoteur des sciences, soit dans l'antiquité, soit parmi les modernes. Il cultiva la musique, le dessin, la peinture même, et dans ces deux arts il fut plus qu'un simple amateur. Doué d'une mémoire très étendue, il était parfaitement au courant de la littérature de son temps. Outre la sagacité qui dirigeait ses expériences, il les faisait avec une adresse qui ajoutait encore à la satisfaction des spectateurs. Dans les relations sociales comme dans les affaires sérieuses, il possédait au plus haut degré le sentiment des convenances; le tact de l'à-propos, et tous ces moyens de succès furent constamment employés au profit de la vérité.

Galilée naquit en 1564; son père (Vincent Galilei) était un gentilhomme florentin établi à Pise, savant musicien, assez instruit en mathématiques. Dès l'âge le plus tendre on put augurer que Galileo ne serait pas un homme vulgaire : il réussit dans les études variées qu'il entreprit, ce qui ne l'empêchait point de faire des essais de machines, d'imiter celles qu'il voyait, d'y ajouter des combinaisons nouvelles. Son père voulait en faire un médecin, et redoutait avec raison l'attrait qu'ont les sciences mathématiques pour les esprits tels que celui de son fils; toutefois il ne put empêcher qu'une partie du temps destiné à Galien ne fût détournée au profit d'Euclide. Enfin le jeune homme obtint la permission de se livrer sans réserve à ses études de prédilection, et la médecine fut abandonnée. En 1589, Galilée devint professeur de mathématiques à l'université de Padoue; mais il ne jouit ni paisiblement ni long-temps de cette vie de travail utile qu'un tel emploi semblait lui garantir. Il avait déjà fait assez de découvertes pour s'être attiré de nombreux ennemis parmi ceux qui repoussaient toute innovation dans l'enseignement : il avait fait connaître la loi d'accélération du mouvement des corps qui tombent, l'égalité de la vitesse imprimée par la pesanteur à toutes les substances matérielles, et plusieurs autres vérités physiques dont Aristote n'a point parlé. Les attaques contre le professeur devinrent si violentes, qu'il fut forcé de quitter Pise et de se réfugier à Florence, où son père résidait alors. Des protecteurs généreux vinrent à son secours, les travaux scientifiques ne furent point ralentis, et bientôt Galilée occupa une autre chaire de mathématiques à l'université de Padoue. Là, sous la protection des lois de Venise, Galilée put philosopher avec plus de sécurité. Pour acquitter sa dette envers ses protecteurs et le gouvernement qui l'employait, il inventa et fit construire des machines nouvelles, composa plusieurs traités, imagina le compas de proportion, qu'il nomma *compas militaire* parce qu'il le destinait particulièrement aux ingénieurs, pour lesquels il avait aussi rédigé un *Traité de fortification*.

Sous le gouvernement vénitien, les commissions de professeur, ainsi que les autres emplois, n'étaient que temporaires; dès que le temps de la commission de Galilée fut expiré, le sénat la renouvela avec une augmentation de traitement. Cette nouvelle marque de confiance fut payée, comme la première, en découvertes d'une haute importance et en productions du génie. Cette époque fut pour le professeur la plus éclatante et la plus heureuse de sa vie : il inventa le télescope et en fit le premier usage; les phénomènes célestes furent révélés, il fallut un ouvrage périodique spécial pour les annoncer; Galilée le publia sous le titre de *Courrier sydéral* (*Nuncius sydereus*). Les satellites de Jupiter, l'anneau de Saturne, la véritable figure des planètes et leur mouvement de rotation autour de leur axe, le mouvement de rotation du soleil, déduit des apparences et du retour périodique de ses taches, etc.; tant de merveilles, annoncées coup sur coup, frappèrent d'étonnement les ennemis du professeur; ils eurent besoin de concentrer leurs forces, et de chercher des moyens d'attaque plus efficaces que ceux qu'ils avaient em-

ployés jusqu'alors. Au milieu de ces occupations, qui absorbaient le temps et l'attention de Galilée, le temps de sa commission comme professeur expira; mais cette fois le sénat de Venise ne se borna pas à la renouveler: elle fut étendue jusqu'à la fin de la vie de l'homme qui s'en acquittait si dignement, et son traitement fut triplé. Certes, le gouvernement vénitien se montrait digne aussi de présider aux destinées d'un tel homme. Malheureusement pour les sciences, le grand-duc de Toscane l'appela au nom du pays natal; Galilée fut entraîné, et quitta la sécurité de Padoue pour aller s'exposer aux tracasseries d'une cour et aux atteintes du pouvoir ecclésiastique. Il n'avait pas encore atteint l'âge de cinquante ans, sa forte constitution physique lui promettait une longue carrière; mais dès qu'il fut arrivé à Florence, on peut dire que les sciences l'avaient perdu. Tout le reste de sa carrière (vingt-huit ans, et quelles années que celles d'un homme de génie!), tout ce temps d'un prix inestimable fut dévoré par une polémique stérile, par des persécutions que les protecteurs les plus puissans ne purent détourner. Amené à Rome peu de temps après sa sortie de Padoue, il fallut que le philosophe abjurât devant le pape toute croyance aux vérités de l'observation et de l'expérience, et que son désaveu fût inséré dans tous ses écrits; la correspondance avec les savans de l'Allemagne lui fut interdite. Mais la vérité ne perdait rien de son ascendant sur l'âme de Galilée. Observé de trop près pour qu'il pût ajouter de nouvelles découvertes à celles qu'on lui reprochait d'avoir rendues publiques, il se mit à revoir ses ouvrages, à les perfectionner, à étayer de preuves encore plus convaincantes le système astronomique de Copernic, etc. C'était provoquer l'inquisition; elle l'atteignit à la fin. En 1634, Galilée, alors septuagénaire et infirme, fut amené pour la seconde fois à Rome, et condamné définitivement à une détention illimitée; tout ce que ses protecteurs purent obtenir, ce fut d'adoucir sa captivité. Mais sa santé était gravement altérée, et à l'âge de soixante-quatorze ans il perdit la vue. Malgré le dé-



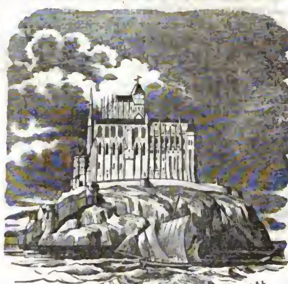
(Galilée.)

périssement de ses organes matériels, son esprit ne perdait rien de sa vigueur ni de ses charmes. Le 9 janvier 1642, une fièvre lente termina sa vie et ses souffrances. Florence lui a décerné un mausolée. Au commencement du XIXe siècle, les œuvres de Galilée étaient encore à l'index, quoique ses doctrines fussent généralement admises et hautement professées dans des ouvrages que les bibliothécaires du Vatican mettaient sans difficulté entre les mains des lecteurs.

Galilée peut être mis au nombre des hommes que la nature avait ornés de ses dons les plus précieux. La liste de ses ouvrages est moins longue qu'on ne le supposerait d'après tout ce qu'il a fait; aujourd'hui ils ne sont plus consultés que pour l'histoire des sciences; toutes les vérités utiles qu'ils renferment ont passé dans la circulation, et on en profite comme de la lumière du jour, sans s'occuper de la source d'où elle émane.

BAIE DE CANCALE.

MARÉES. — SABLES MOUVANS. — MONT SAINT-MICHEL.

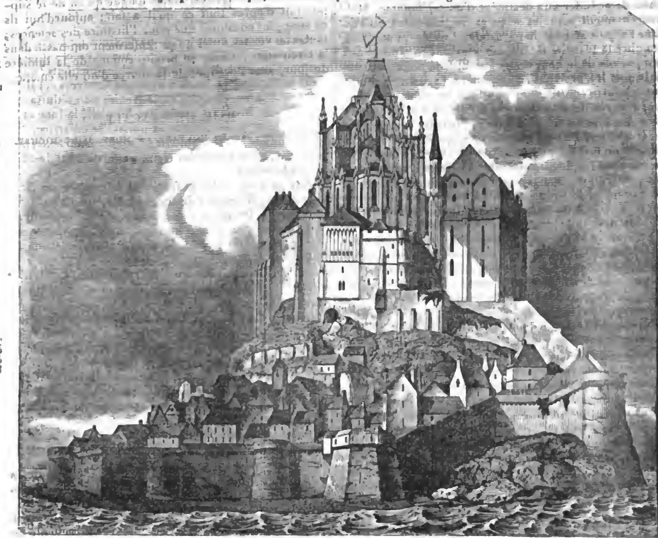

(Mont Saint-Michel.)

Un des points les plus intéressans du littoral de la France est la *baie de Cancale*, située à la limite des départemens de la Manche et d'Ille-et-Vilaine. L'historien, l'antiquaire, le naturaliste, y trouvent le sujet de nombreuses études; le commerçant y recueille de grandes richesses; la mer y présente des phénomènes peut-être plus variés qu'en aucun autre point de notre territoire maritime, et l'amateur des bonnes huîtres n'en prononce le nom qu'avec respect.

Granville est au nord de la baie, et Saint-Malo à l'ouest; le fond n'est qu'une vaste plaine de sables comprenant environ dix lieues carrées de superficie, qui chaque jour sont deux fois couvertes par la mer et deux fois par elle abandonnées. C'est dans cette espèce d'entonnoir, dont le mont Saint-Michel occupe l'extrémité, que les phénomènes du flux et du reflux sont les plus curieux et les plus imposans. La disposition particulière des côtes, celle des bancs, des plateaux de roches et des îles nombreuses qui s'étendent dans le nord jusqu'à la pointe de la Hague, exercent sur la grandeur des marées une telle influence, que les eaux s'y élèvent à une hauteur plus que double de celle des autres points de la France. Tandis que la mer ne monte guère qu'à 21 pieds à Cherbourg et à 24 pieds dans le port de Brest, elle atteint à Granville jusqu'à 45 pieds. Qu'on se figure cette énorme masse d'eau, au moment où le *flot* arrive, s'élançant dans le fond de la baie, vers le mont Saint-Michel, qui, au moment de la mer basse, en est éloigné de deux lieues, et qui bientôt n'est plus qu'une île entourée de toutes parts de vagues agitées. La rapidité de la mer est telle, dans les grandes marées d'équinoxe, que le cheval le plus agile serait bientôt dépassé sur ce terrain sablonneux et mouvant. Heureusement, les heures exactes de la marée

étant bien connues d'avance, on peut, sans craindre d'être envahi, aller explorer les plages qu'elle laisse à découvert. Bon nombre de gens n'y font faute, et on voit les femmes et les enfans cherchant des chevrettes et des coquillages, tandis que les hommes, munis de filets, entrent dans l'eau jusqu'à mi-corps, suivent la mer pendant qu'elle se retire, et capturent des soles et d'autres poissons.

Le retour de la mer n'est pas le seul danger que les imprudens aient à redouter : ils en rencontrent un plus imminent dans la mobilité des sables fins et légers qui constituent cette grève.



(Mont Saint-Michel, vue prise du côté de l'est.)

Tous ceux de nos lecteurs qui ont lu les OEuvres de Walter Scott, et qui connaissent *la Fiancée de Lammermoor*, se rappellent sans doute avec quelle émotion inquiète ils ont suivi le sire de Ravensten dirigeant sa course vers les sables mouvans; sans doute ils ont aussi partagé la douleur du bon Caleb, lorsque, cheval et cavalier, tout disparut dans le sein de cette plage, trop fluide pour supporter les pas de l'homme. De même, au milieu des grèves qui environnent le mont Saint-Michel, sont disséminées des fondrières dangereuses qui ont reçu dans le pays le nom de *lises;* le curieux doit se faire accompagner par des guides habiles, car un œil peu exercé ne sait point reconnaître le sol ferme et solide de celui qui engloutit tout ce qui vient à peser sur sa surface.

On assure que, vers la fin du siècle dernier, un bâtiment échoué sur cette grève s'est enfoncé si profondément, que tout a disparu, jusqu'au sommet des mâts, et qu'en 1780, le propriétaire de ce bâtiment ayant fait tailler en cône une pierre du poids de 300 livres, et l'ayant fait poser la pointe en bas sur le sable, elle s'enterra si bien dans l'espace d'une nuit, qu'on ne put même retrouver le bout d'une corde de 40 pieds qu'on y avait attachée.

Ces lises se rencontrent plus particulièrement au voisinage des ruisseaux qui traversent cette vaste grève; on peut en former artificiellement en piétinant pendant quelque temps sur le sable, qui se transforme alors en une espèce de bouillie gélatineuse: si l'on restait immobile pendant quelques minutes à la même place, on y enfoncerait. Dans le cas où l'on se trouverait engagé sur une de ces lises, il faudrait la traverser avec le plus de rapidité possible, évitant de suivre les pas de ceux qui auraient précédé; si néanmoins on se sentait engouffré, le meilleur procédé pour se dégager consisterait à s'étendre sur le sol et à se rouler jusqu'à ce qu'on s'en soit éloigné. Lorsque, malgré toutes les précautions, une charrette, un attelage ou des voyageurs se sont enlisés, on étend autour de la lise de la paille, des planches; l'on piétine dessus avec ardeur, et il arrive quelquefois que l'on parvient à dégager ainsi les corps engloutis.

C'est au fond de ces vastes grèves qu'est situé, comme nous l'avons déjà dit, le mont Saint-Michel, dont tous les journaux quotidiens ont décrit, il y a peu de temps, les détails intérieurs. Une masse granitique s'élance à 180 pieds, et sert de base à un développement prodigieux d'édifices : longues murailles, tours élevées, modestes maisons, château-fort, monastère gothique, clocher, toutes ces constructions, échelonnées, atteignent une telle hauteur, que, du niveau de la plage au sommet du clocher, l'œil étonné mesure 400 pieds.

Sous l'ancienne monarchie, c'était au mont Saint-Michel que l'on renfermait les grands coupables de lèse-majesté ou de sacrilége. Il existait dans l'intérieur une cage de fer qui acquit une triste célébrité, et dans laquelle les prisonniers étaient exposés aux plus hor-

ribles souffrances; plus tard cette cage fut remplacée par une cage en bois, formée d'énormes solives placées à trois pouces les unes des autres.

A l'époque de la révolution, sous la terreur, on enferma dans ce cloître trois cents prêtres qui n'avaient pu être déportés à cause de leur vieillesse ou de leurs infirmités. L'abbaye, l'église et le château-fort servent encore aujourd'hui de maison centrale de réclusion. Des ateliers ont été établis dans l'intérieur pour les nombreux prisonniers qui y sont envoyés des différentes parties de la France. On y trouve maintenant tout à la fois les prisonniers politiques et les prisonniers pour délits et crimes ordinaires.

La fondation des ateliers remonte à 1802. Les deux tiers du produit du travail appartiennent aux détenus.

Un témoin oculaire a donné la description des édifices situés sur le rocher, tels qu'on les voit aujourd'hui. On arrive sur le plateau du mont Saint-Michel par une première porte d'entrée, où l'on remarque deux vieilles pièces de canon prises sur les Anglais, lors du siége que le Mont soutint en 1423. Cette porte s'ouvre sur une cour où se voit un corps-de-garde. Après avoir franchi encore deux autres portes, on traverse une rue dans laquelle sont établies quelques auberges. Sur les remparts plusieurs escaliers conduisent à la porte du château même, flanqué de deux tourelles construites en pierres de granit. Au milieu du véritable labyrinthe de pierres où l'on pénètre, on remarque les souterrains, les caves, les magasins à poudre et à boulets; l'immense voûte où l'on a placé la machine au moyen de laquelle on hisse les provisions le long d'une muraille de 70 pieds de hauteur; les oubliettes, affreux cachots nommés les *in pace;* la voûte aux trappes sur les oubliettes, et les vastes souterrains de Montgomery et du Réfectoire, qui règnent dans une longueur de 200 pieds sur 18 d'élévation.

Le monastère, qui couronne le sommet, fut fondé en 708, et reconstruit entièrement en 1022.

On remarque, l'église qui est d'une grande beauté, et les piliers souterrains qui en supportent une partie; la longueur de l'église est de 170 pieds, son élévation sous voûte est de 68, et sa plus grande largeur est de 150. Dans cette église on montre surtout la chapelle Saint-Sauveur, où étaient renfermés les reliques, le trésor, le grand tableau de saint Michel, sa statue couverte de feuilles d'or, et, en face de l'autel, le vaste écusson contenant le nom et les armoiries des braves qui, en 1423, repoussèrent les Anglais.

L'abbaye fut pendant long-temps le rendez-vous religieux d'un pèlerinage très zélé. Louis XI y institua, en 1469, l'*ordre de Saint-Michel.*

Au commencement du XVe siècle, les livres d'église manuscrits étaient des choses rares et de grand prix : aussi un historien remarque-t-il qu'en 1406 un prêtre, nommé Henri Beda, ayant fait don à l'église de Saint-Jacques-la-Boucherie de son bréviaire manuscrit, laissa en même temps à Guillaume l'Exale, marguillier de ladite église, quarante sols parisis de rente, à la charge par lui de faire construire une cage pour y placer le bréviaire. Les personnes pieuses et savantes de l'époque venaient y lire leurs prières, mais ne pouvaient l'emporter, parce qu'il était attaché à une chaîne scellée dans le mur.

Les aiguillettes de la cavalerie. — Le duc d'Albe, pour se venger de l'abandon d'un corps considérable de Belges, donna ordre que tout individu de ce corps, de quelque grade qu'il fût, serait pendu. Ces braves, pour toute réponse, firent dire au duc qu'à l'avenir, afin de faciliter l'exécution, ils porteraient au cou une corde et un clou. Ces troupes s'étant distinguées, la corde devint une marque d'honneur et bientôt fut remplacée par des aiguillettes.

HYMNE DE SAADY,

POETE PERSAN.

Qui pourrait compter les perfections de Dieu? quel est celui qui lui a rendu des actions de grâces suffisantes pour un seul de ses innombrables bienfaits?

Il a déployé la vaste tenture de l'univers, et il y a semé les couleurs les plus variées et les plus séduisantes.

La terre, la mer et les forêts, le soleil, la lune et les étoiles, sont les œuvres de sa puissance créatrice.

Son infinie bonté embrasse le monde d'une extrémité à l'autre, et la voûte des cieux s'affaisse sous le poids de ses bienfaits.

Sur un bois tendre et fragile il fait naître des fruits savoureux; il remplit de sucre l'intérieur d'un roseau, et d'une goutte d'eau il forme la perle éblouissante.

Il a placé, comme d'énormes clous, les montagnes sur la terre, afin qu'elle demeurât affermie au-dessus de l'Océan.

Par la douce influence des rayons du soleil, il a changé des champs stériles en vergers et en jardins de tulipes et de roses.

Du sein des nuages il fait descendre des pluies abondantes qui rafraîchissent les plantes altérées, et au printemps il revêt les branches, qui étaient nues, d'une robe éclatante de verdure et de fleurs.

Quel est le bienfait dont l'homme ait jamais dignement témoigné sa reconnaissance? Celui qui réfléchit aux actions de grâces qu'il doit rendre au Très-Haut reste interdit et confondu.

Il est prodigue de ses dons; mais le plus grand, le plus ineffable est d'avoir gravé dans notre cœur l'espérance d'une vie future et bienheureuse.

O faible mortel, incline la tête de l'humilité sur le seuil de l'adoration! Souviens-toi que l'orgueil a précipité Eblis dans le séjour de la honte et du désespoir.

Évite le mal, car le maître des cieux n'admet dans les demeures bienheureuses que l'homme qui fuit l'iniquité.

Celui qui n'a point supporté de fatigues ne trouvera point de trésor; celui-là seul recevra une récompense, qui aura travaillé avec courage.

Insensé! tu n'as point fait de bonnes œuvres, et tu espères avoir part aux faveurs du Dieu très haut; tu n'as point semé, et tu prétends recueillir une moisson abondante!

Le monde, que le grand prophète nomme le pont qui mène à l'autre vie, n'est point le lieu où nous devons fixer notre demeure : passons donc rapidement.

Le jardin des suprêmes délices est le séjour éternel de l'homme; cette terre n'est qu'une route : marchons donc sans nous arrêter.

Que reste-t-il de tous ces ossemens entassés par les mains de la mort? Ils ont été tellement broyés dans le mortier des siècles, qu'ils ne sont plus qu'une vaine poussière.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

9 Novembre 1682. — Assemblée du clergé de France, qui décrète les quatre propositions qui constituent l'Église gallicane. Voici la substance de ces quatre propositions : 1° Dieu n'a donné à Pierre et à ses successeurs aucune puissance directe ni indirecte sur les choses temporelles; 2° l'Église gallicane pas

prouve le concile de Constance, qui déclare les conciles généraux supérieurs au pape dans le spirituel; 3° les règles, les usages, les pratiques reçues dans le royaume et dans l'Église gallicane doivent demeurer inébranlables; 4° les décisions du pape en matière de foi ne sont sûres qu'après que l'Eglise les a acceptées.

9 Novembre 1799. — Journée du 18 brumaire. Le conseil des cinq-cents est dissous par la force armée du général Bonaparte. La constitution de l'an III est détruite. Le Directoire est renversé; le Consulat lui succède. C'est l'arrivée de Bonaparte au pouvoir.

—

10 Novembre 750. — Naissance de Mahomet.

10 Novembre 1483. — Naissance de Luther.

10 Novembre 1657. — Christine, reine de Suède, fait assassiner, à Fontainebleau, son grand-écuyer Monaldeschi.

10 Novembre 1667. — Première représentation d'*Andromaque*, tragédie de Racine.

—

11 Novembre 712. — Bataille de Xérès. C'est un des plus célèbres évènemens de l'histoire du moyen-âge. Cette bataille fit cesser la domination des Visigoths et du catholicisme dans l'Espagne, qui devint la conquête des Maures. La bataille fut gagnée par *Tarif*, lieutenant de Muzza, gouverneur d'Afrique au nom du calife Almanzor. Le roi Rodrigue fut tué. Cette bataille fait le fond de beaucoup de légendes espagnoles.

—

12 Novembre 1437. — Entrée de Charles VII à Paris, après avoir chassé les Anglais du sol de France.

—

13 Novembre 867. — Mort de Nicolas Ier, dit le Grand. Ce pape, célèbre par son zèle et sa charité, l'est surtout par l'excommunication qu'il lança contre Photius, patriarche de Constantinople, et qui fut l'origine du schisme qui subsiste encore entre l'Église grecque et l'Église latine.

13 Novembre 1744. — Entrée de Louis XV dans Paris, après la bataille de Fontenoy.

—

14 Novembre 565. — Mort de l'empereur Justinien Ier. C'est lui qui réunit en corps toutes les lois romaines, qui fit composer le *Digeste* et les *Institutes*. Sous son règne, Bélisaire remporta de grandes victoires contre les Perses et les Vandales en Afrique, et mourut dans l'exil. Justinien a fait bâtir à Constantinople Sainte-Sophie, convertie en mosquée par les mahométans.

14 Novembre 1716. — Mort de Leibnitz. Il était né à Leipsick en 1646. Il cultiva la poésie, l'éloquence, l'histoire, la jurisprudence, le droit public, la théologie, la philosophie, les mathématiques: ce vaste génie fut le savant le plus universel de l'Europe.

—

15 Novembre 1315. — Combat de Morgate, célèbre par la victoire des Suisses sur les Autrichiens dont ils avaient secoué le joug.

15 Novembre 1787. — Mort de Christophe Gluck, un des plus célèbres compositeurs allemands, auteur des opéras d'*Orphée*, d'*Iphigénie en Aulide*, d'*Iphigénie en Tauride*, d'*Alceste*, d'*Armide*. La représentation de ses opéras en France fit naître la fameuse querelle des gluckistes et des piccinistes.

Quiconque sait lire, sait le plus difficile de tous les arts. DUCLOS.

Moyens de tracer un angle droit et de faire une équerre sans instrumens. — si on prend dans la série des carrés des nombres, les carrés impairs, et si on les partage en deux parties qui ne diffèrent que d'une unité, ces deux parties et la racine du carré seront les trois côtés d'un triangle rectangle. Ainsi, par exemple, 9 (carré de 3) étant partagé en 4 et 5, les nombres 3, 4 et 5, donnent les longueurs des trois côtés d'un triangle qui forme une équerre. Le nombre 49 (carré de 7) partagé de même en 24 et 25, donne, avec la racine 7, les trois côtés d'une autre équerre. On parvient, par une analyse assez compliquée, à beaucoup d'autres systèmes de nombre, qui sont les trois côtés d'une équerre; tels sont les trois nombres 8, 15, 17; ou ceux-ci : 12, 35, 37. Si on veut une équerre dont les deux côtés de l'angle droit soient à peu près égaux, qu'on prenne les nombres 20, 21, 29, ou mieux encore, ceux-ci : 119, 120, 169.

NIDS DES GROS-BECS

DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Les gros-becs du sud de l'Afrique sont un peu plus petits que ceux de l'Europe, et leur plumage est sans éclat; mais leurs habitudes sociales, la prévoyance qu'ils manifestent dans la construction de leurs nids, la singulière disposition de ces demeures, le mélange de travaux exécutés en commun, et d'entreprises particulières à chaque membre de l'association, ces faits extraordinaires intéressent encore plus que la beauté de la forme et les couleurs brillantes de quelques autres oiseaux de la même contrée. Ce que nous allons dire est extrait des voyages de Vaillant en Afrique; nous voudrions pouvoir appuyer son récit de témoignages plus dignes de foi : malheureusement, depuis que ce voyageur a publié ses narrations, aucun autre témoin oculaire ne l'a ni contredit ni appuyé. Les Anglais, maîtres actuels de la vaste colonie du cap de Bonne-Espérance, devraient exploiter toutes les richesses qu'elle renferme pour l'histoire naturelle; mais l'entreprise est immense, et ne peut être terminée avec succès qu'à l'aide des établissemens de culture qui fixeront partout des observateurs. Le voyageur qui ne voit qu'une seule fois peut se tromper, omettre des circonstances essentielles, ne donner que des descriptions imparfaites: le colon a le temps de bien observer ce qui se passe autour de sa demeure; il sait mieux voir que le naturaliste même ce qu'il lui importe de bien connaître; c'est de lui qu'on peut attendre les notions les plus exactes sur les mœurs des animaux. Ce que Vaillant raconte des gros-becs du cap est si extraordinaire qu'on sent le besoin de le vérifier, d'examiner scrupuleusement toutes ces merveilles: les voici telles qu'il nous les a décrites.

Plusieurs centaines de ces oiseaux se réunissent pour construire en commun, sur un arbre, une sorte de toiture tissue avec de grandes herbes, et tellement serrée, qu'elle est impénétrable à la pluie. Il paraît que la forme de cet abri dépend de la situation des branches qui le supportent. Lorsque ce travail est terminé, l'espace est distribué pour y placer des nids attachés à la surface inférieure du toit; et il faut qu'un instinct particulier dirige les constructeurs de ces nids, car ils sont tous de même grandeur, tous contigus l'un à l'autre. Ces habitations privées sont à une certaine distance du bord du toit, et chacune a son ouverture; cependant il arrive assez souvent qu'une même porte donne entrée dans trois nids, l'un au fond et les autres de chaque côté; quelquefois aussi deux voisins seulement ont établi entre eux cette sorte d'intimité. Ainsi, après avoir laissé entre le bord du toit et les nids assez d'intervalle pour que la pluie ne puisse atteindre les minces parois des habitations privées, chaque oiseau se loge avec très peu de travail, car il profite des constructions mitoyennes. Les nids, d'envi-

ron trois pouces de diamètre, sont faits avec des herbes plus fines que celles de la toiture, également bien serrées et garnies intérieurement de duvet. Lorsque la population augmente, les nouvelles habitations ne peuvent être placées que sur les anciennes, et dans ce cas quelques unes de ces cases particulières, délaissées par leurs propriétaires, sont converties en voie publique pour arriver aux nouvelles constructions.



(Association de Gros Becs.)

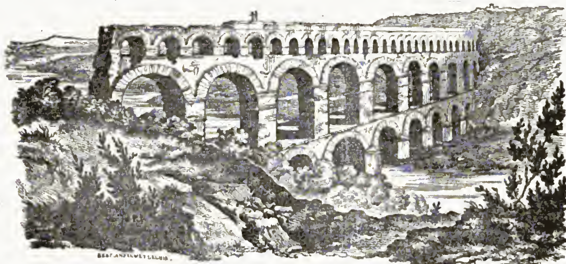
Notre voyageur se fit apporter un de ces édifices tout entier, toit et chambres; il y compta 320 nids. Si un couple d'oiseaux occupait chacune de ces petites demeures, l'édifice entier aurait contenu 640 habitans; mais Vaillant soupçonne que, dans cette espèce, le nombre des mâles est beaucoup plus petit que celui des femelles, ce qu'il a remarqué, dit-il, dans d'autres espèces de la même contrée, et surtout parmi les oiseaux, qu'en raison de leur manière de vivre en sociétés nombreuses et permanentes, il a nommés *républicains;* les gros-becs dont il s'agit sont de ce nombre. Il serait intéressant de suivre, pendant tout le cours d'une année au moins, une population aussi nombreuse et aussi bien unie durant tout le temps consacré aux soins de la génération naissante! Il est probable que l'hôtel ou la caserne demeure déserte lorsque les petits prennent leur volée, jusqu'à ce que les femelles viennent y faire une nouvelle ponte. On ignore comment l'association s'est formée, comment elle se reforme après avoir été dissoute ou suspendue : on n'a pas vu les ouvriers à l'œuvre; ce qu'il y a de plus curieux et de plus digne d'être observé est précisément ce que nous ignorons.

AQUEDUC DE NIMES

(DÉPARTEMENT DU GARD).

L'aqueduc de Nîmes, qu'on nomme vulgairement *le pont du Gard*, s'élève entre deux montagnes, sur la rivière du Gardon, à 3 lieues au nord-est de Nîmes. Il est construit en pierres de taille posées à sec, sans mortier ni ciment.

Trois rangs d'arcades en plein cintre sont superposés les uns aux autres. Le premier rang a 10 toises 2 pieds de hauteur et 83 toises de longueur; le second rang a 10 toises de hauteur et 133 toises 2 pieds de longueur; le troisième rang a 4 toises de hauteur et 136 t. 2 pieds de longueur. L'élévation entière de l'édifice, depuis l'eau jusqu'à la cime du troisième rang d'arcades, est de 24 toises 3 pieds. Sur ce troisième rang est construit le canal de l'aqueduc, au niveau du sommet de la montagne : il a 4 pieds de largeur et 5 de hauteur dans œuvre; des dalles de 1 pied d'épaisseur, de 3 de largeur et de 1 pied de saillie le couvrent entièrement. Le dedans est enduit d'un ciment épais de 3 pouces, recouvert par une peinture de bol rouge pour empêcher la transpiration des eaux, et le fond est un blocage de menues pierres mêlées avec du gravier et de la chaux, ce qui forme un massif solide de 8 pouces d'épaisseur. Une longue suite de conduits qui aboutissaient à l'aqueduc portaient à Nîmes les eaux des fontaines d'Eure et d'Airain. Ces fontaines prennent leur source près d'Uzès, et quoiqu'elles ne soient qu'à environ 3 lieues et demie de Nîmes, les aqueducs parcouraient un espace de près de 7 lieues, à cause des détours qu'on avait été obligé de suivre pour conserver la pente et le niveau nécessaires.



(Le Pont du Gard.)

Cet aqueduc portait les eaux dans divers réservoirs qui, au moyen de petits aqueducs, de rameaux et de tuyaux souterrains, les distribuaient dans les quartiers de la ville qui régnaient le long des côtes, et où il était impossible de faire parvenir les eaux des fontaines.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE LACHEVARDIERE, RUE DU COLOMBIER, N° 30.

VUES DE GRÈCE.



(La fontaine Castalie et le Mont Parnasse.)

La chaine de montagnes du Parnasse s'élève dans la Phocide, s'étend au loin vers le nord, et se termine tout-à-coup du côté du midi, par deux masses imposantes de rochers. De l'ouverture que ces rochers laissent entre eux, on voit s'échapper et descendre dans la plaine, la source célèbre que l'antiquité a nommée Castalie.

Suivant la riche et mystérieuse mythologie de la Grèce, ce double faîte du Parnasse que nous avons représenté, était le séjour d'Apollon, des Muses et des Grâces; le dieu avait donné aux eaux de Castalie la secrète vertu d'inspirer les poètes; et cette solitude, remplie de sa présence, était sacrée. En traversant les siècles, cette croyance n'a point perdu tout ce qu'elle avait de charmes pour l'imagination. Aujourd'hui encore, sous ces roches majestueuses, près du frais bassin de cette fontaine, le voyageur sent les émotions les plus pures et les plus élevées de la poésie, se presser dans son cœur aussi sincèrement que devant les Thermopyles s'élèvent en lui les émotions ardentes de l'amour de l'indépendance et de la patrie

Il est vrai que, dans les temps modernes surtout, les invocations emphatiques de versificateurs qui se sont crus poètes, ont fatigué ces noms consacrés du Parnasse et de Castalie. Mais quelle influence peut avoir ce ridicule contre la sainteté des souvenirs? Souvent aussi l'éloge de la vertu et de la justice a importuné, comme un lieu commun, dans des bouches suspectes, sans que jamais, heureusement, l'humanité ait cessé d'aimer et d'honorer ce qui est vertueux et juste. Se détourner de tout ce que les sots ou les méchans ont une fois touché, ce serait réellement donner aux sots et aux méchans trop de puissance.

Nous remarquons, à l'appui de ces observations, que ces mêmes noms, qu'on souffre d'entendre invoquer par des voix vulgaires, restent toujours imposans quand ils sont prononcés par des hommes d'une élévation d'âme éprouvée. Nous en trouvons un exemple dans les vers suivans, inspirés à lord Byron, lorsque, parcourant la Grèce, il s'arrêta au pied du Parnasse, et approcha ses lèvres de la source de Castalie :

Et toi, Parnasse, que j'aperçois dans ce moment, non dans les délices d'un songe, non dans l'horizon d'un poëme, mais dans toute la pompe de ta masse sauvage et majestueuse, élevant jusqu'aux nues ton front couronné de neige!

Combien de fois j'ai rêvé de ton mont sacré! Celui qui ne connaît pas ton nom glorieux ignore les plus divines inspirations de l'homme! Aujourd'hui que je t'aperçois, je rougis de te célébrer avec de si faibles accens; lorsque je pense à ceux qui t'ont invoqué jadis, je tremble et ne puis que fléchir le genou. Je n'ose élever la voix, ni prendre un vain essor; mais je contemple en silence ton dais de nuages, content du moins de penser que je te vois.

Plus heureux en ce moment que tant de poëtes illustres que le destin enchaîna sur des rivages lointains, verrai-je sans émotion ces lieux sacrés que d'autres crurent voir, dans leurs folles extases,

sans les avoir jamais visités? Quoique Apollon n'habite plus sa grotte, et que toi, jadis le séjour des Muses, tu ne sois plus que leur tombeau, un doux génie règne encore dans ces lieux, soupire avec le zéphyr, se tait dans les cavernes, et glisse d'un pied léger sur cette onde mélodieuse.

Childe Harold, chant I, strophes LX, LXI, LXII.

Les ruines de Delphes sont à peu de distance de Castalie. En continuant à monter vers les sommets du Parnasse, on découvre, à l'ouest, un petit village bâti sur l'emplacement de cette illustre cité, et qu'on appelle Castri. Ce village se compose de quatre-vingt-dix cabanes : une église, dédiée à la vierge, a remplacé le temple d'Apollon, dont les oracles, jadis consultés par toute la Grèce, terminaient les débats les plus graves, décidaient les plus grandes entreprises.

M. Pouqueville rappelle que, d'après Pausanias, la terre rendait primitivement des oracles à Delphes par la voix de Daphné, l'une des nymphes du Parnasse. Ce souvenir était conservé dans des poésies adressées à Eumalpe : Neptune y prophétisa ensuite par l'organe de Pyreon. Thémis, qui avait précédé l'arrivée de Jupiter à Dodone dans la Aellopie, lui ayant succédé, céda ses droits à Apollon, qui donna à Neptune l'île de Calaurée, voisine de Trézène. Apollon ne fut donc, suivant cette tradition, que la troisième divinité qui régna à Delphes et sur le Parnasse, vers l'ère à laquelle on assignait l'arrivée des Dieux dans la Grèce. Le premier temple consacré à Apollon fut un téménos, ou enceinte construite en branchages du laurier du Tempé, qui entourait un hiéron, ou autel à ciel couvert, composé de gazon. Dans la suite des temps, on lui éleva un temple en bronze, qui fut rebâti en pierres par Agramède et Trophonius, Béotiens. Ce nouvel édifice fut brûlé la première année de la 58ᵉ olympiade, et c'était un édifice élevé par les Amphictyons, dont Spiatharos de Corinthe avait été l'architecte, qui existait lorsque Pausanias visita Delphes.

A cette époque, continue M. Pouqueville, des poëtes et des prophètes, voués au culte d'Apollon, racontaient les histoires du temps où la montagne sacrée avait pris son nom de Parnassus, fils de Cléopompe et de la nymphe Cléodore, et comment Parnassus fonda une ville qui fut submergée dans le déluge de Deucalion; ils montraient l'endroit où l'arche qui renfermait Deucalion s'arrêta, lorsque les eaux rentrèrent au sein des mers. Ils parlaient du temps où Amphictyon fixa à Delphes l'assemblée des États, composée de l'élite des nations voisines; mais déjà la splendeur de la ville était déchue; on n'y trouvait plus les chars d'or et les trépieds élevés sur des colonnes, que Brennus montrait de loin à ses soldats, pour les engager à gravir les escarpemens du Parnasse.

L'empereur Julien essaya de réhabiliter l'oracle qu'on avait cessé de consulter; ce fut en vain, et Delphes est complètement oubliée au temps du Bas-Empire. On sait seulement qu'une princesse catalane en fut dépouillée par Mahomet II et réduite en esclavage avec sa fille.

Il y avait à Delphes, outre le temple d'Apollon, des édifices consacrés à Minerve Pronœa, et à Phytacus, « dont le spectre gigantesque, revêtu d'une armure, apparut pour épouvanter les barbares. » A trois stades de ces deux temples, on arrivait au bord du Pleistus, maintenant appelé Sizalisca, qui baigne un sol fertile, couvert d'oliviers. Le ruisseau de la fontaine Castalie se perd dans le Pleistus; quelques auteurs croient même qu'il en est l'origine.

STATISTIQUE.

POSTES.

L'établissement des postes ou estafettes en France est dû à Louis XI, qui le fonda au mois de juin 1464. L'édit qu'il publia à ce sujet est très sévère : il enjoint « aux maîtres de courriers de ne bailler aucuns chevaux à qui que ce soit sans le mandement du roi, *à peine de la vie.* »

Le service fut définitivement constitué en 1691. Sans doute il était loin encore d'avoir atteint le degré de perfectionnement auquel il est parvenu de nos jours; cependant il offrait dès lors tous les élémens d'un système régulier de communication et de transport. En 1719, le revenu des postes et messageries s'élevait à 3,472,000 francs; M. Necker l'évalue, en 1784, à 10,300,000 francs; trois ans plus tard, il était affermé annuellement pour la somme de 12 millions.

Les documens officiels publiés par l'administration, et dont nous allons extraire quelques chiffres, témoignent de l'accroissement progressif des recettes depuis 1815, accroissement dû à la multiplicité des relations commerciales, au goût des voyages qui se répand de jour en jour, au grand nombre d'habitans de la province et d'étrangers que la célébrité de notre capitale attire dans son sein, aux améliorations enfin qui ont été successivement introduites dans la marche du service. On peut en juger par le tableau suivant :

En 1815, les recettes des postes se sont élevées à	19,364,724 fr.
En 1820.	23,156,780
En 1825.	27,272,247
En 1829.	31,000,000
Et en 1833 (premier semestre).	17,428,000

On a remarqué qu'à l'époque du choléra le nombre de lettres arrivant journellement des départemens à Paris, ou partant de Paris pour les départemens, s'était prodigieusement accru.

Malle-postes.—Avant 1819, le transport s'opérait par des malle-postes à brancard attelées de trois chevaux, genre d'attelage incommode, et qui nuisait à la célérité du voyage. Depuis on a reconnu la nécessité de leur substituer des voitures plus légères, traînées par quatre chevaux, et dans lesquelles sont ménagées trois places pour des voyageurs; elles sont divisées en plusieurs compartimens : l'un destiné aux voyageurs, le second au courrier, et le troisième pour contenir les paquets de lettres, journaux et dépêches.

Depuis le 1ᵉʳ janvier 1828, la correspondance, qui languissait auparavant sur beaucoup de points du royaume, où les lettres ne parvenaient quelquefois que de huit jours en huit jours, par suite de la lenteur des communications établies entre les divers bureaux de poste de chaque contrée, a été rendue journalière pour tous. Un service spécial a été créé dans les campagnes: cinq mille facteurs *ruraux* (piétons) parcourent de deux jours l'un au moins les trente-cinq mille communes qui ne possèdent pas d'établissement de poste; le parcours journalier de ces facteurs est de 25,000 lieues environ, ou de 9,125,000 par an.

Paris est le centre du mouvement des postes. Les treize grandes routes de Besançon, Bordeaux, Brest, Caen, Calais, Clermont, Lille, Lyon, Mézières, Nantes, Rouen, Strasbourg et Toulouse, sont appelées *routes de première section.*

Celles de la deuxième section, au nombre de neuf, sont comme autant d'affluens des treize grandes routes dont nous venons de parler, et dans lesquelles elles se jettent par deux embouchures dans les villes de Bordeaux, de Lyon et de Toulouse, et par une seule dans celles de Châlons-sur-Marne, de Moulins et de Troyes. Ces neuf routes communiquent de Bordeaux à Bayonne et à Toulouse, de Lyon à Marseille et à Strasbourg, de Toulouse à Avignon et à Bayonne, de Châlons à Nancy, de Moulins à Lyon, et de Troyes à Mulhausen.

Le temps moyen que les malle-postes emploient à parcourir la distance d'une poste ou 2 lieues est de

46 minutes. La route sur laquelle le service des relais se fait avec la plus grande activité est celle de Bordeaux. Le courrier ne met que 48 heures à la parcourir dans toute son étendue, qui est de 77 postes ou 154 lieues;

Ce qui donne un temps moyen de. . . . 37 minut. par poste.
Celui de Lille fournit sa course (30 postes)
en 21 heures; temps moyen. 42

Ceux de Rouen et de Caen rivalisent de vitesse : le premier franchit une distance de 15 postes (30 lieues) en 11 heures; le second une distance de 27 postes (54 lieues) en 20 heures.

Temps moyen pour l'un et l'autre.		44 minut. par poste.
De Paris à Clermont et à Mézières,	1. m. . .	45
— Nantes et Strasbourg,	— . . .	46
— Lyon et Calais,	— . . .	47
— Toulouse,	— . . .	48
— Besançon,	— . . .	50

Routes de deuxième section.

La malle-poste de Bordeaux à Bayonne parcourt
33 postes (66 lieues) en 20 heures, t. moy. . 36 min. p. post.

De Châlons à Nancy,	21 post. en	14 h., t. m.	40
De Bordeaux à Toulouse,	34 —	— 25 —	— 44
De Toulouse à Avignon,	46 —	— 34 —	— 44
De Troyes à Mulhausen,	38 —	— 29 —	— 46
De Moulins à Lyon,	23 —	— 18 —	— 47
De Lyon à Strasbourg,	58 —	— 47 —	— 48
De Lyon à Marseille,	38 —	— 32 —	— 50
De Toulouse à Bayonne,	34 —	— 31 —	— 54

Le nombre total des postes parcourues pendant le cours de l'année est de 714,552, ou de 1,429,104 lieues.

Petite poste. — On entend par petite poste le service des lettres qui se fait dans l'intérieur de la ville d'un quartier à l'autre. La petite poste pour Paris a été établie en 1760, d'après un plan proposé par le conseiller au parlement Chamousset. Quelques heures suffisent pour communiquer d'un bout de la ville à l'autre. A peine fait-il jour, on reçoit au réveil un billet écrit la veille avant huit heures du soir. Les commandes, les prospectus, les pétitions, les articles de journaux, les invitations, tout cela confondu dans la boîte du facteur, se mêle, se croise, franchit les ponts et les quartiers, saute les ruisseaux et les arrondissemens, bondit d'un bureau à l'autre, et arrive à son adresse avec une prestesse et une exactitude admirables. Le service se fait par des facteurs à pied et à cheval.

On peut juger de l'activité de la petite poste par les chiffres suivans : il se distribue chaque jour dans la capitale, 15,000 lettres venant de Paris, et 28,000 de la province; il faut ajouter à ce nombre 15,000 dépêches des départemens; total : 58,000 lettres distribuées chaque jour, ou plus de 21 millions par an!

60,000 lettres, 58,000 journaux (ce chiffre s'accroît sans cesse), et 2,000 dépêches partent chaque jour de Paris pour les départemens.

Banlieue. Vingt bureaux autour de Paris, et les deux villes de Versailles et de Saint-Germain, correspondent trois fois par jour avec la capitale. Un double service journalier est en outre établi entre Paris et toutes les villes situées dans un rayon de douze lieues.

Bureau des rebuts. — Il existe à l'administration centrale des postes, un bureau dit : *des rebuts*, parce qu'on y renvoie toutes les lettres qui n'ont pu arriver à leur destination, soit à cause du défaut d'indication suffisante, soit pour d'autres causes auxquelles les employés ne sauraient remédier.

En 1829, 1,106,000 lettres sont tombées au rebut. Parmi celles-ci, 508,000 ont été refusées par les destinataires eux-mêmes; 260,000 n'ont pas été réclamées; 182,000 étaient adressées à des destinataires inconnus; 62,000 à des destinataires partis sans laisser d'adresse; 2,000 à des destinataires décédés sans laisser d'héritiers; 3,600 portaient des noms supposés. Il y a eu, en outre, 400 lettres chargées qui n'ont pas été réclamées. Parmi celles dont l'expédition a été empêchée, 6,000, adressées à des fonctionnaires, n'avaient pas été affranchies; 6,000 manquaient d'adresses; l'adresse de 6,000 autres était illisible ou incomplète. Je ne parle pas des lettres renvoyées à leur source, après avoir été ouvertes.

Service de la Corse. — Deux bateaux à vapeur partant toutes les semaines de Toulon, l'un pour Bastia, l'autre pour Ajaccio, et dont le trajet n'excède pas ordinairement 24 heures, sont chargés du service de communication avec la Corse.

Service de l'Angleterre. — Au mois de juillet dernier, il a été arrêté entre l'administration des postes françaises et celle de la Grande-Bretagne, que les lettres de France, à destination de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande, seraient transportées tous les jours par un service spécial en estafettes, de Paris à Calais, pour arriver à Londres en 36 heures, et que les lettres d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, pour la France, seront expédiées de Londres pour Paris, où elles arriveront de même en 36 heures, tous les jours, excepté le mardi.

Service de l'étranger. — Il existe des conventions de poste entre la France et plusieurs puissances de l'Europe. Celle qui a été faite avec l'Autriche date de 1826. Des traités du même genre ont été conclus avec tous les États limitrophes, excepté avec l'Espagne, qui s'est constamment refusée à y accéder.

En outre, deux paquebots partant régulièrement de Bordeaux sont affectés au service de la correspondance entre la France, le Mexique (la Vera-Cruz), Rio-Janeiro et Buenos-Ayres; les lettres traversent l'Atlantique, moyennant 1 franc 50 centimes; un journal paie 20 centimes.

Toutes les fois que je trouve un pauvre homme reconnaissant, je songe que certainement il serait généreux s'il était riche. SWIFT.

NOTRE-DAME DE PARIS.

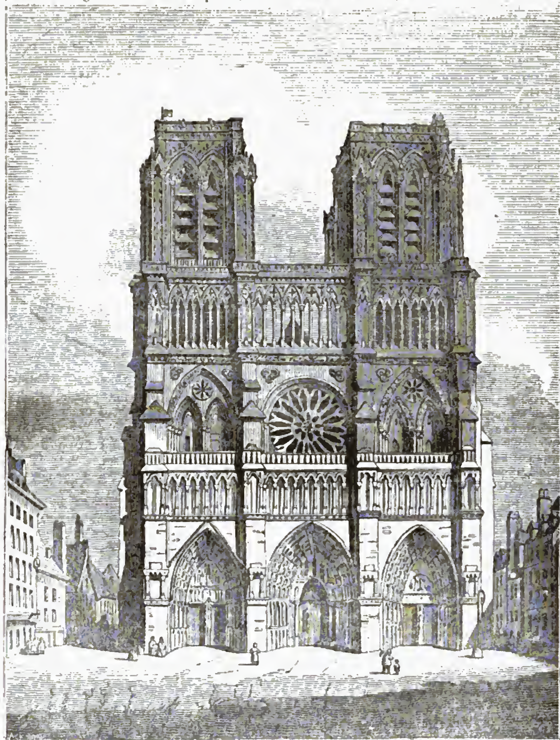
(Voyez page 84.)

Nous avons raconté, dans notre 11e livraison, l'histoire de la fondation de Notre-Dame de Paris. On a vu que l'on mit plus de trois siècles à élever ce monument, qui ne fut terminé que dans le XIVe siècle. Cependant, malgré cette longueur de temps et les différens artistes qui dûrent présider aux travaux, il règne dans toute cette vaste construction un grand ensemble. Le style de la nef, moins pur que celui du reste, atteste que c'est par cette partie de l'édifice que l'on aura commencé; il y a surtout, à l'entrée, près des deux piliers de l'orgue, quatre colonnes qui ne se reproduisent plus, et qui sont évidemment un tâtonnement malheureux. La cathédrale une fois achevée, parut si belle à nos pères, et produisit sur eux un effet si imposant, qu'ils le regardaient comme le temple le plus grand et le plus majestueux de la chrétienté.

Autrefois, l'on montait à Notre-Dame par treize marches; depuis, le sol s'est élevé au niveau du monument. La façade présente trois portiques chargés de sculptures et d'ornemens. Ce sont, pour la plupart, des scènes empruntées à l'*Ancien Testament*, et représentées avec l'imagination exagérée et burlesque des sculpteurs du temps. Nous avons reproduit dans la 11e livraison les principaux détails du portique du milieu. Dans celui du midi se trouvent quelques traits relatifs au martyre de saint Denis. Dans le portique du nord, il y a un zodiaque dont les signes sont emprun-

tes au zodiaque grec : des images, prises des travaux champêtres, accompagnent ces signes; mais le douzième, qui représente la Vierge, est placé hors ligne, sur une colonne qui s'élève entre les deux ventaux de la porte; la seule originalité de cette sculpture, c'est que Cérès avec son enfant, qui forme le douzième signe du zodiaque grec, est remplacé par la Vierge Marie tenant dans ses bras l'enfant Jésus.

Les portes des deux portiques de côté sont couvertes d'ornemens en fer, en forme d'enroulemens entortillés, multipliés et travaillés avec assez de délicatesse. Au-dessus de l'ordonnance inférieure, s'élève, tout le long de la façade, une galerie formée par vingt-sept niches. Les niches renfermaient jadis vingt-sept rois de France, depuis Childebert jusqu'à Philippe-Auguste, tous bienfaiteurs de Notre-Dame. Au-dessus de ce rang de niches, se trouve la grande rose de la nef. Les deux tours sont percées de deux croisées à double ventaux. La grande rose et les deux fenêtres des deux tours sont surmontées par un péristyle soutenu par trente-quatre colonnes très minces, composées d'une seule pièce; elles supportent une galerie à balustrade. Les deux tours, de hauteur égale, ont 204 pieds.



(Notre-Dame de Paris.)

L'église est partagée en cinq nefs, une grande et quatre petites, le chœur et le rond-point. Tout autour se voyaient quarante-cinq chapelles, qui ont été successivement réduites à trente-deux. Ces grandes divisions sont marquées par cent vingt gros piliers supportant les voûtes en ogives. Autour de la nef et du chœur règnent des galeries soutenues par cent huit petites colonnes d'une seule pièce.

Le chœur, qui a 115 pieds de long sur 35 de large, est orné de stalles en bois de chêne sculptées avec un talent remarquable : ce sont des bas-reliefs représentant des sujets empruntés à l'Écriture. Elles sont surmontées de huit grands tableaux dont aucun n'appartient à un grand maître; par cet arrangement le chœur se trouve presque entièrement muré. La plupart des piliers sont ronds, terminés par un chapiteau d'où s'élancent dans la nef et dans le chœur trois légères co-

lonnes terminées elles-mêmes par trois chapiteaux, d'où partent les nervures de la voûte. Dans les bas-côtés, les nervures des voûtes, peu élevées pour cette partie, partent des chapiteaux des grosses colonnes; ces chapiteaux sont tous ornés de feuilles d'acanthe, imitation des chapiteaux corinthiens. Dans les bas-côtés, se trouvent encore huit gros piliers ronds avec leurs bases et leurs chapiteaux particuliers, entourés de cinq ou six colonnettes légères, détachées des gros piliers, et laissant entrevoir des portions du chapiteau de la grosse colonne. Cette disposition produit un effet plein de grâce.

Dans toute l'église de Notre-Dame, il n'y a que six gros piliers qui s'élancent, en gerbes de colonnettes, du pavé à la voûte; deux à l'entrée du chœur, deux à l'entrée et à la sortie de la nef. C'est, en grande partie, à l'absence de ces piliers d'un seul jet qu'il faut attribuer le défaut d'élévation apparente des voûtes. L'on rencontre dans l'intérieur fort peu de ces figures grotesques, qui décorent les voûtes et remplacent les chapiteaux à feuilles d'acanthe des temples d'architecture lombarde. Autour du mur extérieur du chœur, donnant sur les deux ailes qui tournent autour de lui, on remarque des bas-reliefs représentant divers sujets tirés du *Nouveau Testament*, et sculptés avec toute l'ignorance dans le faire, le bizarre dans les poses, et le pêle-mêle de ces temps de tâtonnemens. Ces sculptures sont de Jean Ravy, maçon de l'église, et de son neveu, maître Jean Bouteiller; celui-ci les termina en 1351.

Avant la révolution, les tours étaient garnies d'un carillon complet : dans le clocher qui dominait la croisée, il y avait aussi huit petites cloches. Depuis la révolution, le nombre en a été réduit. Le gros bourdon, fondu en 1683, pèse quatre-vingt-deux milliers; le battant pèse, à lui seul, neuf cent soixante-seize livres.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE.

CABINET DES MÉDAILLES.

RECHERCHES SUR LA GRAVURE EN MÉDAILLES.



(Pisano, graveur en médailles.)

Les peuples de l'antiquité ne frappaient point de médailles; les pièces que l'on appelle ordinairement médailles antiques sont les véritables monnaies des différens peuples de la Grèce, de l'Italie, de la Sicile, en un mot du monde ancien. Il est impossible de déterminer d'une manière précise l'époque à laquelle le monnayage a été inventé; cependant, guidés par les diverses indications éparses dans les ouvrages des écrivains grecs et romains, et par les monumens mêmes de ces âges



(Cécile, fille de Jean François, premier marquis de Mantoue.)

reculés, les antiquaires ont cru pouvoir placer l'origine de l'art monétaire dans le VIIe siècle avant l'ère chrétienne.

D'après les marbres, ce fut Phidon, roi d'Argos, qui fit frapper les premières monnaies dans l'île d'Égine, l'an 894 avant notre ère. Les pièces que l'on peut attribuer à cette époque reculée sont naturellement très rares. Leur travail, encore grossier, annonce l'enfance de l'art; cependant on y remarque cette facilité et cette vérité d'exécution qui, animées plus tard par un sentiment raisonné du beau, préparaient déjà les chefs-d'œuvre du siècle de Périclès.

Les procédés mécaniques employés par les anciens pour le monnayage étaient très imparfaits : ils frappaient la monnaie à coups de marteau, au moyen de coins en fer ou en bronze; et comme pendant l'opération les pièces étaient mal assujetties, elles glissaient fréquemment : aussi leur forme est-elle très irrégulière.

Dans l'antiquité, on ne mettait jamais sur la monnaie que le nom du peuple chez lequel elle était frappée et ceux des magistrats chargés de présider à sa fabrication. Jamais on n'y trouve la signature de l'artiste; aussi nous ne connaissons pas les noms des habiles graveurs dont les ouvrages ont illustré l'art antique.

Jusqu'ici l'on n'avait encore trouvé qu'un seul exemple d'un nom de graveur sur la monnaie : c'est celui de *Nevantos*, inscrit sur une pièce d'argent de Cydonia, ville de Crète, avec le mot ΕΠΟΕΙ (pour ΕΠΟΙΕΙ), *a fait*. On a quelquefois supposé que les monogrammes placés sur la monnaie indiquaient le nom des graveurs.

Dans un mémoire publié récemment, M. Raoul Rochette développe la conjecture de M. le duc de Luynes, que les noms placés dans certains endroits des médailles de Syracuse sont ceux des graveurs; il a lu, entre autres, ceux d'*Euclides*, *Pasion*, etc. Peut-être n'a-t-on pas recherché si les médailles n'étaient pas gravées par les esclaves, qui n'avaient point de noms.

On regrettera toujours que Pline, qui, dans un de ses ouvrages, donne une liste des graveurs en pierres fines, n'ait pas dit un seul mot des artistes qui gra-

vaient les coins des monnaies. Cette singularité a fait présumer à plusieurs antiquaires que ces deux talens étaient presque toujours réunis chez le même individu.

Chez les Romains, l'art de la gravure des coins, après avoir brillé pendant les derniers temps de la république, et surtout sous les Antonins, commença à décliner sous Hadrien. Cependant les médailles de ce prince sont encore d'un beau style; mais depuis Gallien leur travail devint tout-à-fait barbare.

Les principales causes que l'on peut assigner à cette décadence sont les invasions continuelles des Barbares et les progrès du christianisme; les premiers chrétiens détruisaient, partout où ils pouvaient les atteindre, les statues, les bas-reliefs, les vases sculptés, et en un mot tous les chefs-d'œuvre de l'Italie et de la Grèce, parce qu'ils représentaient des idoles.

Mais si le christianisme naissant a accéléré la ruine de l'art antique, on doit reconnaître que pendant sa splendeur c'est lui qui a créé l'art des temps modernes. C'est dans Rome pontificale, c'est en Italie qu'à la fin du XVe siècle les arts commencèrent à renaître, après avoir été oubliés et abandonnés pendant plus de huit siècles.

A cette époque, le goût pour les antiquités se répandit universellement en Italie : il n'était pas de petit seigneur qui ne voulût posséder une collection de médailles antiques. Le génie de la spéculation profita de cette manie : d'habiles artistes consacrèrent leurs talens à les contrefaire; et ils parvinrent à les imiter avec tant de succès, que même aujourd'hui leurs ouvrages sont quelquefois confondus avec les modèles antiques. Vittore Camelo ou Camelio est un des premiers artistes qui se soient livrés à ce genre de travail : il y réussit parfaitement; on prétend même qu'il est le premier qui employa les coins en fer pour mieux imiter le travail des anciens (toutes les médailles de cette époque étaient fondues). Mais celui qui y excella au point de désespérer quelquefois les plus habiles antiquaires, c'est Giovanni Cavino, plus connu sous le nom de *il Padovano* (le Padouan), nom qu'on lui donna, selon un usage assez répandu dans le siècle où il vivait, parce qu'il était né à Padoue.

Admirateurs enthousiastes de ces chefs-d'œuvre qu'ils copiaient avec tant de bonheur, ces hommes de génie devaient ramener dans cette belle Italie, où tous les arts commençaient déjà à déployer leurs merveilles, la première splendeur de la gravure en médailles. Ce qui donna surtout aux ouvrages de ces grands maîtres cette large et facile exécution, cette vérité et ce naturel que l'on y remarque, c'est peut-être le mode de fabrication en usage, et aussi la pratique alors suivie par presque tous les grands hommes de l'Italie, de cultiver à la fois les diverses branches de l'art.

Michel-Ange était, comme chacun le sait, peintre, poète, sculpteur et architecte; Raphaël, le peintre des Madones, fut, ainsi que Michel-Ange, chargé par Léon X de la reconstruction de la basilique de Saint-Pierre, commencée sur les dessins de son oncle, le célèbre Bramante d'Urbino. On pourrait en nommer bien d'autres.

On doit placer en première ligne des graveurs les plus distingués de ce temps Vittore Pisano, dit *Pisanello*. Cet artiste, né à Vérone, cumulait aussi deux talens assez différens : il a peint des fresques magnifiques dans l'église de Saint-Jean-de-Latran à Rome, et a fait une grande quantité de médailles très remarquables. On peut citer, au nombre des plus belles, son portrait fait de sa main, et que nous donnons en tête de cet article; elle porte pour légende : *Pisanus, pictor*, Pisano, peintre; au revers, on lit : *Opus Pisani, pictoris*, ouvrage de Pisano, peintre; celui de Cecilia, fille de Jean François, premier marquis de Mantoue; la légende porte : *Cicilia, virgo, filia Johannis Francisi, primi marchionis Mantuæ*, Cécile, vierge, fille de Jean François, premier marquis de Mantoue; les portraits qu'il a faits d'Alphonse V, roi d'Aragon et de Naples; de Sigismond Pandolphe, seigneur de Rimini, et d'Isotte sa femme; ceux du pape Martin V et de don Inigo d'Avalos, parent du marquis de Pescaire; et enfin ceux des principaux personnages qui assistèrent au concile tenu à Florence, sous le pape Eugène IV, en 1439.

Les autres graveurs les plus célèbres en Italie à cette brillante époque sont Matteo Pasti, de Vérone; Giulio della Torre; Giovanni-Maria Pomedello; Il Caroto; Paolo de Raguse; Sperandio, de Mantoue; Giovanni Boldù, de Venise, qui, comme Pisanello, a fait lui-même son portrait sur une de ses plus belles médailles; Giovanni Zacchi, aussi de Venise; Pietro, de Milan; Guacialotti, auteur d'une médaille du pape Nicolas V; Caradosso Foppa, qui a gravé un portrait de Bramante d'Urbino; enfin Benvenuto Cellini, de Florence, qui a gravé les monnaies des papes Clément VII et Paul III, et celles d'Alexandre de Médicis. Tous ces chefs-d'œuvre existent au cabinet des médailles de la Bibliothèque royale, à Paris.

En France, la gravure en médailles a été cultivée aussi avec succès; mais ce n'est guère que sous Charles VIII qu'il faut placer l'époque où parurent les premières pièces que l'on peut véritablement appeler médailles. Il y en a une frappée à Lyon à l'occasion du passage de ce roi dans cette ville, lorsqu'il se rendit en Italie : il y est représenté d'un côté, tandis que de l'autre on voit le buste de la reine Anne de Bretagne.

Pendant les règnes de Louis XII, de François Ier, de Henri II, et même au milieu des guerres civiles qui désolèrent la France sous ses trois fils, sous celui de Henri IV, la gravure en médailles brilla du plus vif éclat; mais nous ne connaissons pas les artistes qui firent ces beaux ouvrages : ce n'est que depuis Louis XIII que nous pouvons parler des graveurs. Sous ce règne, Jean Warin fit ses plus belles médailles. Cet artiste, né à Liége en 1604, n'a travaillé qu'en France; il a retracé sur ses médailles les principaux évènemens du règne de Louis XIII, et ceux de la minorité de Louis XIV; en outre, on a de lui les portraits des grands personnages de cette époque, et surtout plusieurs des deux ministres Richelieu et Mazarin. On conserve encore aujourd'hui, au secrétariat de l'Institut, le premier sceau de l'Académie française, qui a été gravé par cet artiste, et qui est un véritable chef-d'œuvre : il y a représenté le cardinal protecteur et fondateur de l'Académie avec une ressemblance et une finesse remarquables; comme les grands artistes du XVIe siècle, Warin ne se contentait pas d'être le premier graveur en médailles de son époque; il sculpta aussi quelques bustes avec beaucoup de succès. Habile mécanicien comme il était grand artiste, il inventa de nouveaux procédés pour la frappe de la monnaie. Louis XIII le récompensa en lui donnant les deux charges de garde des monnaies de France et de graveur-général des monnaies. Les monnaies de France sous le règne de Louis XIII, et celles de la minorité de Louis XIV, sont de cet artiste; il a aussi gravé celles de l'Angleterre pendant le protectorat de Cromwell. J. Warin mourut à Paris en 1672, empoisonné, à ce que l'on prétendit dans le temps, par des scélérats à qui il avait refusé de livrer les matrices des monnaies. G. Dupré se distingua aussi à la même époque; on a de lui de très beaux portraits des grands hommes qui ont vécu sous les règnes de Henri IV et de Louis XIII.

Malgré les sommes énormes dépensées par Louis XIV pour encourager les graveurs, malgré l'énorme quantité de médailles qu'il fit frapper pour éterniser le sou-

venir de victoires remportées par des généraux dont il oublia toujours de faire citer les noms, on peut dater du milieu de son règne la décadence de la gravure en médailles, qui tomba entièrement sous la régence.

La gravure se releva un peu sous le règne de Louis XVI; c'est alors que Duvivier fit ses plus beaux ouvrages. La révolution fit éclore une foule de médailles d'un travail grossier, mais très curieuses sous le rapport historique; il y en a même quelques unes dans lesquelles on retrouve avec plaisir les traces des beaux temps de la gravure.

Napoléon tendit une main secourable à cet art; M. Vivant Denon fut chargé de la direction de la monnaie des médailles. Alors parurent de bons graveurs: les Andrieux, les Droz, Gatteaux, Brenet, Tiolier pour la monnaie, et d'autres encore qu'il serait trop long de nommer. Sous la restauration, le talent de ceux qui avaient commencé avec succès sous l'empire se développa; on put compter plusieurs graveurs distingués, tels que MM. Depaulis, Montagny, Domard, Barre, Gayrard et quelques autres.

Quelques uns de ces artistes marchent sur les traces des Warin et des Dupré; mais cependant la plupart sont encore bien loin du travail vrai, large, facile, et pourtant fin et spirituel, de nos artistes français du XVIe et du commencement du XVIIe siècle.

Dans l'antiquité, la poésie était l'interprète de la science; ainsi Homère était le plus savant naturaliste de son temps. Toutes les fois qu'il décrit une blessure, il décrit avec la plus grande justesse les parties du corps par où le javelot a passé; jamais il ne fait périr un guerrier d'une blessure qui ne soit pas mortelle. Quand il parle d'un animal, d'une plante, d'une substance minérale, il les décrit toujours d'une manière vraie et précise. (*Note prise à un cours de Cuvier.*)

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

16 Novembre 1603. — Mort de Pierre Charron, né à Paris en 1541, moraliste estimé, connu par son *Traité de la Sagesse.*

16 Novembre 1632. — Bataille de Lutzen. Elle fut signalée par la mort de Gustave-Adolphe II, dit le Grand, roi de Suède. Gustave était allié des protestans d'Allemagne contre l'empereur et la ligue catholique.

16 Novembre 1780. — Mort de Gilbert. Il était né en 1750, à Fontenay-le-Château, près de Nancy. Ce jeune poète mourut, comme on sait, à l'Hôtel-Dieu de Paris, où la misère l'avait conduit. Dans son délire, il avala la clef d'une cassette, qui, s'étant engagée dans l'œsophage, hâta sa mort.

—

17 Novembre 1747. — Mort de Lesage, connu par ses romans de *Gilblas*, du *Bachelier de Salamanque*, du *Diable boiteux*, et par les comédies de *Crispin rival de son maître*, et de *Turcaret.*

—

18 Novembre 1659. — Première représentation des *Précieuses ridicules* de Molière.

18 Novembre 1718. — Première représentation d'*OEdipe*, tragédie de Voltaire; il avait alors vingt-trois ans.

—

19 Novembre 1665. — Mort du Poussin à Rome.

19 Novembre 1760. — Mort de Moncrif, né à Paris en 1687, ancien membre de l'Académie française, connu par des comédies fines et sentimentales qui obtinrent dans leur temps du succès, et surtout par des romances pleines de naïveté et de goût.

19 Novembre 1796. — Mort de Catherine II, impératrice de Russie.

—

20 Novembre 1626. — Mort de Mansfeld, un des plus illustres généraux de la guerre de trente ans. Il servit d'abord l'Autriche, puis il passa du côté des protestans. Il fut vaincu par Walstein.

20 Novembre 1741. — Mort du cardinal de Polignac, orateur, poete et physicien, connu par son poëme latin de l'*Anti-Lucrèce*. Il remplaça Bossuet à l'Académie française.

—

21 Novembre 1671. — Première représentation de *Berenice*, tragédie de Racine.

—

22 Novembre 1695. — Honneurs royaux rendus au corps de Turenne, inhumé dans l'abbaye de Saint-Denis.

LE MUSÉE D'ARTILLERIE A PARIS.

(Second article. — Voyez page 234.)

Le Musée d'artillerie a été fondé en 1794; le 24 floréal de l'an II de la république (14 mai 1794), un arrêté de l'administration générale chargée de diriger la fabrication extraordinaire des armes portatives, décida la formation d'un dépôt d'armes de tous genres. On commença d'abord par rassembler les armes rares et curieuses qui étaient éparses dans Paris chez différentes personnes émigrées, et dans quelques dépôts établis pendant la révolution. Ces recherches procurèrent, dès le commencement, une collection assez importante; à cette époque, le magasin était aux Feuillans; l'an IV, il passa sous la direction de l'artillerie, et fut fixé dans la maison de la place Saint-Thomas-d'Aquin où il existe aujourd'hui. Les conquêtes de la France en Italie, en Espagne et en Allemagne, augmentèrent successivement le musée d'armes remarquables ou par la richesse de l'art ou par l'importance historique.

Il n'y a guère que cinq ou six ans que ce dépôt est devenu un véritable musée par la quantité et la variété des armes offensives et défensives, par les curieuses acquisitions qui ont été faites, par la belle ordonnance qui préside à leur arrangement. Depuis 1825, plus de quinze cents objets ont été ajoutés. La grande galerie, connue sous le nom de *salle des Armures*, n'existe que depuis cette époque. Notre gravure en reproduit l'aspect général.

Les diverses collections dont se compose le musée d'artillerie sont distribuées dans cinq grandes galeries. Les anciennes armes défensives, telles que cottes de mailles, armures de pied en cap, cuirasses, casques, boucliers et autres, sont placés dans la plus vaste, la galerie des armures. Les collections d'armes offensives, les modèles de tous les systèmes d'artillerie, une grande quantité d'autres modèles d'armes de toute espèce, de machines et d'instrumens servant à l'artillerie, occupent les quatre autres galeries. Quelques trophées sont composés à la fois d'armes offensives et d'armes défensives.

Dans chacune de ces quatre dernières galeries, on a établi, en face des croisées, un râtelier garni d'armes portatives anciennes et modernes, depuis la plus ancienne des armes portatives à feu, l'arquebuse à mèche, jusqu'au fusil à platine percutante dont la découverte est récente. Ce qu'il y a de plus précieux en ce genre par la beauté du travail, par la richesse des ornemens, par la singularité des formes ou par l'importance historique, est conservé dans trois armoires vitrées placées dans la première, dans la troisième et dans la quatrième galeries.

Cette curieuse et magnifique collection a éprouvé de-

nombreuses pertes dans deux grandes circonstances politiques, à l'époque de l'invasion étrangère en 1814 et 1815, et dans les journées de juillet 1830. Les alliés ont enlevé du musée plusieurs caisses énormes d'armes précieuses qui sont restées la proie du vainqueur. Lors de la révolution de 1830, le peuple prit pour sa défense la plus grande partie des anciennes armes du Musée, mais presque toutes ont été rendues. Quelques unes cependant manquent encore. La collection de fusils à rouet, une des plus rares dont les cabinets de l'Europe soient en possession, collection faite à grands frais et avec beaucoup de peine, est restée incomplete. Plusieurs petits modeles de canons, d'affûts, de voitures d'artillerie et de machines, soigneusement travaillés, sont encore entre les mains de quelques personnes qui ne se doutent pas du tort qu'elles font aux précieuses collections dont ces modèles font partie.



(Musée d'Artillerie, à Paris. — Salle des Armures.)

Nous indiquerons dans un prochain article quelques unes des curiosités les plus remarquables du musée d'artillerie; nous en avons déjà mentionné quelques unes dans notre 33e livraison, et surtout la magnifique armure de *Godefroy de Bouillon*, dont il n'a pas été possible à la gravure de reproduire toute la merveilleuse beauté de ciselure.

— *N. B.* Dans notre 33e livraison, nous avons cité une *arbalète à rouet*, c'est une erreur; il faut lire plutôt : *une arbalète à cric.*

Hôtels des monnaies en France. — Dans la 41e livraison, page 321, on n'a nommé que cinq hôtels de monnaies; il en existe treize. Chacun d'eux porte sur le revers des pièces qu'il fabrique une lettre et un signe emblématique. Voici la liste des villes qui possèdent des hôtels de monnaies, avec l'indication des lettres et des signes.

Paris.	A —	Une ancre et un C entrelacés.
Rouen	B —	Un agneau portant une croix.
Lyon.	D —	L'arche de Noé.
La Rochelle. . .	H —	Un trident.
Limoges.	I —	Deux mains entrelacées.
Bordeaux	K —	Une feuille de vigne.
Bayonne.	L —	Une tulipe.
Toulouse.	M —	Un T et un C entrelacés.
Perpignan. . . .	Q —	Une grappe de raisins.
Nantes.	T —	Une branche d'olivier.
Strasbourg. . . .	BB —	Un castor.
Marseille. . . .	MA entrelacés. —	Un palmier.
Lille.	W —	Un caducée.

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Lachevardiere, rue du Colombier, n° 30.

LES PÉLICANS.



(Les Pélicans.)

Les pélicans sont des oiseaux fort remarquables par leur organisation et leurs mœurs, et bien moins connus cependant pour ce qu'ils offrent de réel à notre observation que pour tout ce que l'imagination leur a prêté. Pour bien des gens, encore aujourd'hui, le nom de *pélican* ne rappelle que l'idée d'un oiseau qui se perce la poitrine pour nourrir ses petits du sang qui coule de la blessure. C'est dans cette attitude que nous le voyons figuré dans les ornemens des édifices religieux, où il entre comme symbole de la charité; et c'est de la même manière qu'on le voit représenté sur les tableaux extérieurs des ménageries ambulantes.

On ne sait pas au juste à quelle époque commença à s'introduire cette opinion singulière. Les anciens, qui désignaient le pélican par le nom d'onocrotale, ne rattachaient à son histoire rien de fabuleux. « Les onocrotales, dit Pline dans le livre x de son Histoire naturelle, ressemblent aux cygnes, et ne s'en distinguent guère que par une seconde poche qu'ils ont au gosier. C'est en cette vaste poche que l'oiseau, dont la voracité est prodigieuse, entasse tout d'abord ses provisions. Quand il a fini de butiner, il fait revenir son manger dans sa bouche par une sorte de rumination. La Gaule, voisine de l'Océan septentrional, est le pays d'où nous viennent les onocrotales. »

Le nom d'onocrotale a été donné par les Grecs à cet oiseau, parce qu'ils ont prétendu que son cri (*krotos*) ressemblait à celui de l'âne (*onos*). Ils l'ont nommé pélican par allusion à son bec, qui, étant fort long, aplati et large à l'extrémité, rappelle jusqu'à un certain point la forme d'une hache (*pélékus*).

Cet énorme bec, même quand il ne porterait pas la poche sur laquelle Pline attire l'attention, suffirait pour que l'on ne pût confondre le pélican avec le cygne; du reste, les deux oiseaux ont quelque ressemblance de taille et de couleur. Ils fréquentent également les eaux; mais le cygne cherche sa nourriture dans l'eau douce, le pélican dans l'eau salée. Tous les deux appartiennent également à l'ordre des palmipèdes, mais dans le cygne le pouce est libre, dans le pélican il est réuni avec les autres doigts dans une seule membrane. Cette organisation, qui fait du pied du pélican une rame plus parfaite, n'empêche pas qu'il ne se perche sur les arbres, et même il est à remarquer que les oiseaux qui ont les pieds de cette façon, tels que les cormorans, les fous, les frégates, etc., ont tous, et ont seuls entre les palmipèdes, l'habitude de se percher.

Le pélican connu des anciens est grand comme un cygne, ou même un peu davantage; il a tout le corps d'un blanc légèrement teint de couleur de chair. L'extrémité de son bec, qui est recourbée en crochet, est d'un rouge vif. Le pélican des régions tropicales du Nouveau-Monde est plus petit, et sa taille n'excède guère celle d'une oie commune; son plumage est d'un gris brunâtre. Il paraît qu'il en existe une autre espèce aux Philippines, mais elle n'est pas encore suffisamment connue.

Le pélican d'Amérique a reçu des marins le nom de grand-gosier, à cause du sac, qui s'étend presque de la pointe de la mandibule inférieure jusqu'à la partie supérieure du cou, comme on peut le remarquer sur deux des quatre individus figurés dans notre vignette. « Ce sac, dit le père Labat, est composé d'une membrane épaisse, grasse et assez charnue, souple, et qui s'étend comme un cuir. Il n'est point couvert de plumes, mais d'un petit poil extrêmement court, fin, doux comme du satin, d'un beau gris-de-perle, avec

des points, des lignes, et des ondes de différentes teintes, qui font un très bel effet. Lorsque le sac est vide, il ne paraît pas beaucoup; mais quand l'oiseau trouve une pêche abondante, il est surprenant de voir la quantité et la grandeur des poissons qu'il y fait entrer.

» Nos gens, dit-il plus loin, tuèrent beaucoup de ces oiseaux, non pour les manger, car leur chair est dure et sent l'huile et le poisson pourri, mais pour avoir leurs blagues. C'est ainsi qu'on appelle le sac dans lequel ils mettent le poisson qu'ils prennent; tous nos fumeurs s'en servent pour mettre leur tabac haché. Dès qu'on a tiré la blague du cou de l'oiseau, on l'étend, on la saupoudre de sel battu avec de la cendre ou de l'alun, pour consumer la graisse dont la membrane est revêtue, après quoi on la frotte entre les mains avec un peu d'huile pour l'assouplir. Quand on en a la commodité, on passe ces blagues comme les peaux d'agneau, et elles sont bien plus belles et plus douces; les dames espagnoles les brodent d'or et de soie d'une manière très fine et très délicate. »

Le mot *blague*, corruption du mot anglais *bag* (poche), paraît avoir été employé d'abord par les flibustiers, sur les navires desquels il y avait d'ordinaire un mélange de matelots anglais et français, d'où naissait une sorte de langage bâtard, pour lequel les deux langues étaient mises à contribution, et rudement écorchées. Dans leur argot, blague était devenu synonyme de jabot, et, de même que du dernier mot on a fait le verbe *jabotter*, du premier ils avaient fait le verbe *blaguer*, qui signifiait également parler à tort et à travers, et, par extension, conter des faits hasardés ou complétement faux.

La blague, la poche des pélicans de l'Ancien Monde, est plus grande que celle des pélicans américains, comme l'oiseau a lui-même de plus fortes dimensions; cependant il ne s'ensuit pas qu'on doive ajouter foi à ce qui se lit dans plusieurs ouvrages d'histoire naturelle, relativement à un de ces oiseaux que l'on faisait voir à Paris en 1750. Son gosier était, dit on, si large, que l'homme à qui il appartenait y mettait aisément la tête. On ne conçoit pas que les deux mandibules qui supportent la poche puissent, quoique très flexibles, s'écarter assez pour admettre un corps aussi volumineux. Ce qui a été observé alors à Paris, est probablement ce qu'on peut voir aujourd'hui à Londres, au jardin zoologique, où plusieurs de ces animaux vivent et sont devenus très familiers. Le gardien, pour gagner un bon pour-boire de la part des personnes qui visitent l'établissement, se place la tête au-dessous de la gorge d'un de ces oiseaux, et, ramenant avec les mains la poche vers ses tempes, il s'en coiffe comme d'un bonnet. Le pélican qu'on a vu, il y a quelque temps, dans la ménagerie de Martin, ne paraissait pas assez apprivoisé pour qu'on pût se permettre avec lui de semblables libertés.

Le pélican, du reste, peut devenir non seulement familier, mais docile. Le père Raimond rapporte qu'il en a vu un chez les sauvages, si bien dressé, que, le matin, après qu'on lui avait fait sa toilette à la caraïbe, c'est-à-dire qu'on l'avait peint en rouge avec du rocou, il s'en allait à la pêche, et revenait le soir apportant dans son sac une quantité de poisson dont ses maîtres lui faisaient rendre une partie pour leur usage. Les cormorans, qui se rapprochent beaucoup des pélicans, sont de même, en quelques parties de la Chine, instruits à pêcher. Il est vrai que pour les préserver de la tentation d'avaler le poisson qu'ils ont pris, on leur met au bas du cou un anneau assez étroit pour ne laisser passer que le fretin.

Les pélicans américains, quoique passant habituellement la nuit sur les arbres, n'y font pas leur nid. La femelle dépose ses œufs, au nombre de quatre ou cinq, sur la terre, sans aucune préparation. Lorsqu'elle est à couver, elle ne se dérange pas parce qu'un homme approche, elle cherche seulement à l'éloigner à coups de bec. C'est du moins ce qui se voit dans les lieux peu fréquentés.

La tendresse de ces oiseaux pour leur famille, quoique ne les portant pas à s'ouvrir le flanc, est très réelle. Le père Labat raconte qu'à l'île d'*Aves*, ayant pris deux petits d'une même couvée, et les ayant attachés par le pied à un piquet, au moyen d'une cordelette, la mère venait les nourrir, restait près d'eux tout le temps qu'elle ne passait pas à pêcher, et passait la nuit sur une branche au-dessus de leur tête. Tous trois devinrent en peu de temps assez familiers pour souffrir qu'on les touchât.

Lorsque les petits sont encore fort jeunes, la mère laisse macérer plus long-temps le poisson dans sa poche avant de le leur présenter, de même que les pigeons ramollissent dans leur jabot le grain dont ils nourrissent leurs pigeonnaux. Dans cette opération les parens laissent souvent couler sur leur poitrine un peu de cette pulpe qui est quelquefois sanguinolente, et c'est probablement ce fait, mal interprété, qui a été l'origine de la fable à laquelle les pélicans doivent principalement leur célébrité.

La manière de pêcher du pélican américain a été décrite plus en détail dans le Journal de physiologie publiée par M. Magendie (janvier 1826).

« Les pélicans, dit cet observateur, abondent tout le long de la côte poissonneuse de la Guayra (Colombie), et j'ai pu les examiner d'autant plus commodément qu'ils ne s'éloignent guère du rivage; soit, en effet, qu'ils volent au-dessus des eaux, soit qu'ils se reposent à la surface, on les voit se tenir de préférence dans l'espace qui sépare la lame qui se brise de la lame qui s'approche en roulant.

» Ce n'est point en rasant les eaux que le pélican cherche sa proie; dans les grands cercles qu'il décrit en volant, il en est presque toujours éloigné de 15 à 20 pieds. Quand enfin, au moyen de ce genre de quête, il a aperçu un poisson à sa convenance, il se laisse tomber sur lui avec une raideur extrême, et s'enfonce dans l'eau, qu'il fait jaillir très haut. S'il a manqué son coup, on le voit s'élever de nouveau dans l'air, et recommencer ses cercles accoutumés; s'il a fait capture, au contraire, ce qui est le cas le plus fréquent, il prend bien encore son vol au bout de quelques instans, mais pesamment, sans presque s'élever au-dessus de la surface de la mer, et il va s'y poser quelques pas plus loin pour savourer sa proie à loisir.

» La chute du pélican qui tombe sur le poisson qu'il observait n'est pas moins rapide que la descente en fondre des oiseaux rapaces; mais du reste elle en diffère sous tous les autres rapports; ainsi, par exemple, l'épervier qui guette une alouette commence à décrire au-dessus d'elle des cercles qu'il rétrécit sans cesse. Arrivé directement au-dessus de l'oiseau que la peur paralyse, il y reste quelques instans sans changer de place, quoique agitant les ailes; puis, les fermant tout-à-coup, il se laisse tomber les serres étendues. Un pareil genre de chasse ne pouvait convenir au pélican, qui, forcé de saisir sa proie près de la surface de l'eau, ne peut la chercher que dans les endroits peu profonds, sans cesse balayés par la lame, et où rien ne reste en repos; aussi est-ce souvent dans le moment le plus rapide d'un vol en ligne droite qu'on voit la chute s'opérer. Le passage est tellement brusque, qu'il semble voir un oiseau atteint dans sa fuite par le plomb du chasseur. On s'y méprendrait d'autant plus aisément que l'oiseau fait à ce moment une sorte de culbute; car comme il saisit le poisson avec son bec, il faut qu'il

tombe la tête la première. Au contraire, l'épervier qui prend sa proie avec les serres, garde en descendant le corps dans la même position que pendant le vol.»

MUSIQUE.

HABITUDES DE QUELQUES COMPOSITEURS.

La musique étant le plus capricieux des arts, chaque compositeur a, pour ainsi dire, son procédé particulier, son secret, pour se placer sous le charme de l'inspiration. Le résumé suivant retrace à peu près ce que les biographes ont conservé de plus précis sur les habitudes de plusieurs musiciens célèbres.

Gluck faisait transporter son clavecin au milieu d'une prairie; un vaste espace, le ciel découvert, la chaleur du soleil, et quelques bouteilles de champagne, lui faisaient trouver les chants divins de ses deux *Iphigénies* et d'*Orphée*. Tout au contraire, Sarti ne pouvait travailler que dans une salle immense, voûtée, obscure. Le silence de la nuit, la funèbre lueur d'une lampe accrochée au plancher, lui étaient indispensables pour qu'il trouvât les pensées solennelles qui forment le caractère de son style. Cimarosa voulait entendre autour de lui le bruissement d'une conversation animée; c'est en riant et causant avec ses amis qu'il composa *les Horaces* et *le Mariage secret*, deux inimitables chefs-d'œuvre, dans deux genres tout opposés; l'air : *Pria che spunti in ciel l'aurora*, lui vint à l'improviste, au milieu d'une partie de plaisir aux environs de Prague.

Sacchini ne pouvait écrire une note s'il n'avait à ses côtés sa jeune femme, et si une famille de petits chats qu'il affectionnait particulièrement ne jouait près de lui. C'était très sérieusement qu'il se disait redevable à leurs mouvemens gracieux des chants les plus heureux de son *OEdipe à Colone*. Traetta se plaisait surtout dans les églises à peine éclairées par un reste de jour; on vante beaucoup le pathétique déchirant de plusieurs morceaux de sa *Sophronisbe*; ce fut à propos de cet opéra qu'il jugea d'un seul trait, et avec une justesse assez piquante, la manière des chanteurs français de l'époque : ne sachant comment indiquer le degré de force avec lequel l'exclamation *ah!* devait être prononcée par la prima donna, il avait écrit au-dessus de la note : *Un urlo francese*, un beuglement à la française.

Salieri, pour exciter son imagination, avait besoin de se promener à pas pressés dans les rues les plus encombrées de foule. Une petite boîte de fruits confits, dans laquelle il puisait fréquemment, composait, avec son album et un crayon, tout le bagage dont il se munissait en ces occasions; il courait, la canne à la main, à la chasse des idées musicales, et dès qu'il en avait *fait lever* une, il s'arrêtait un moment pour la saisir et la fixer sur le papier.

En rendant hommage, dans ses *Lettere Haydine*, au talent de Ferdinand Paër, Carpani dit que ce spirituel compositeur écrivait les partitions de *Camille*, de *l'Agnese*, de *Sargine*, tout en badinant avec ses amis, et en faisant mille récits joyeux, tandis qu'au même moment il trouvait encore le loisir de gronder ses domestiques, de quereller sa femme et ses enfans, et de faire de tendres caresses à son chien bien-aimé. Paesiello ne pouvait pas trouver une note s'il n'était couché dans son lit, et c'est entre deux draps qu'il inventa les charmans motifs de *Nina*, de *la Molinara* et du *Barbier*. Zingarelli, avant de prendre la plume, se transportait dans une haute région intellectuelle en lisant plusieurs passages, soit des Pères de l'Église, soit des classiques latins; ainsi préparé, il mettait moins de quatre heures à improviser un acte de *Pirrhus* ou de *Roméo et Juliette*.

Carpani parle d'un Marcantonio Anfossi, frère du célèbre Anfossi, et qui probablement eût lui même atteint une haute renommée musicale, s'il ne fût mort très jeune. Ce Marcantonio était moine, et son procédé pour stimuler la faculté créatrice était assez étrange; ce n'était point devant un clavecin qu'il se plaçait pour composer, mais bien devant une table sur laquelle il faisait apporter sept ou huit plats surchargés de chapons rôtis, de cochons de lait rissolés et de saucisses fumantes. Au milieu de cette bienfaisante vapeur, les inspirations les plus suaves se produisaient sans effort.

Haydn, sobre et régulier comme Newton, silencieusement enfermé dans son cabinet de travail, avait aussi son petit artifice : il se rasait, se poudrait, mettait du linge blanc, s'habillait de la tête aux pieds, comme pour aller présenter ses respectueux hommages au prince Esterhasy son patron, ou même à l'empereur d'Allemagne; puis, s'asseyant devant un bureau sur lequel il y avait papier soigneusement rayé et plumes bien taillées, il mettait à son doigt la bague dont son révéré souverain lui avait fait présent; après ces préliminaires, il commençait à écrire; cinq ou six heures s'écoulaient sans qu'il ressentît aucune fatigue; pas une rature ne venait déparer l'extrême propreté de ses notes, d'ailleurs assez peu lisibles, et que lui-même appelait ses pattes de mouche, tant elles étaient grêles et serrées.

«Lorsque je me trouve livré tout-à-fait à moi-même, écrivait Mozart en 1788, lorsque je suis seul, et que j'ai l'âme calme et satisfaite, que, par exemple, je suis en voyage dans une bonne voiture, ou que je me promène à pied après un bon repas, ou que la nuit je suis couché sans avoir sommeil, c'est alors que les idées me viennent et qu'elles s'offrent en foule à mon esprit. Dire d'où elles viennent, et comment elles arrivent, cela me serait impossible; ce qui est certain, c'est que je ne puis pas les faire venir quand je veux.»

Joachim Rossini, né à Pesaro, en février 1792, deux mois et demi après la mort de Mozart, compose n'importe où, et sans être assujetti à telle ou telle condition préparatoire. Le matin ou le soir, seul ou au milieu d'une cohue d'amis, sur le coin d'une table d'auberge ou devant le piano criard d'une troupe de campagne et au sein du vacarme d'une répétition, en se réveillant sur le midi, ou bien avant de se coucher, à deux ou trois heures du matin, après une longue soirée de fatigue ou d'ennui, toujours et à toute heure il est prêt. Pendant une matinée d'hiver, venant d'écrire un duo dans son lit, où il travaillait faute de feu, il laissa sa musique tomber au milieu de la chambre, et ne voulant pas se lever de peur de prendre du froid, il se mit à écrire un autre duo qui n'avait pas la moindre ressemblance avec le premier. Un de ses airs les plus populaires a été long-temps désigné, à Venise, sous le nom de *l'Aria dei rizi*, l'air du riz, en souvenir de l'étonnante promptitude avec laquelle il avait été fait. Le morceau, primitivement écrit pour l'entrée de Tancrède dans l'opéra de ce nom, avait déplu à la capricieuse Malanotti, qui avait attendu la veille de la première représentation pour exiger une autre cavatine. Or il faut savoir qu'en Lombardie tous les dîners commencent invariablement par un plat de riz; c'est un mets qui est prêt en quatre minutes, et le cuisinier, peu d'instans avant qu'on ne se mette à table, a toujours soin de demander s'il est temps de mettre le riz au feu. Rossini rentrait chez lui désespéré, donnant au diable les exigences de Tancrède, lorsque cette question culinaire lui fut faite. On mit le riz au feu, et, avant qu'il fût cuit, l'air *Di tanti palpiti* était créé.

M. le professeur de Lamarck, ayant observé que l'intensité de la chaleur et sa durée ont une influence

marquée sur l'épanouissement des fleurs aussi bien que sur le développement du bouton, a eu idée de s'en servir pour composer un calendrier de Flore pour le climat de Paris.

Janvier. — L'ellébore noir.

Février. — L'aulne, le saule-marsault, le noisetier, le *daphne mezereum*, le *galanthus nivalis*, etc.

Mars. — Le cornouiller mâle, l'anémone hépatique, le buis, le thuya, l'if, l'amandier, le pêcher, l'abricotier, le groseillier épineux, la giroflée jaune, la primevère, l'alaterne, etc.

Avril. — Le prunier épineux, la tulipe, la jacinthe, l'orobe printanier, la petite pervenche, le frêne commun, le charme, le bouleau, l'orme, la fritillaire impériale, les érables, les poiriers, etc.

Mai. — Les pommiers, le lilas, le marronnier, le bois de Judée, le merisier à grappes, le cerisier, le frêne à fleur, le faux ébénier, la pivoine, le muguet, la bourrache, le fraisier, le chêne, etc.

Juin. — Les sauges, le coquelicot, la ciguë, le tilleul, la vigne, les nénuphars, le lin, le seigle, l'avoine, l'orge, le froment, les digitales, les pieds-d'alouette, les *hypericum*, etc.

Juillet. — L'hysope, les menthes, l'origan, la carotte, la tanaisie, les œillets, les laitues, le houblon, le chanvre, la salicaire la chicorée sauvage, le *bignona catalpa*, etc.

Aout. — La *scabiosa succisa*, la *parnassia*, la gratiole, la balsamine des jardins, l'euphraise jaune, plusieurs *actæa*, les *rudbeckia*, les *silphium*, les *coreopsis*, le *viburnum tinus*, etc.

Septembre. — Le *ruscus racemosus*, l'*aralia spinosa*, le lierre, le cyclamen, l'*amaryllis lutea*, le colchique, le safran.

Octobre. — L'*aster grandiflorus*, l'*heliantus tuberosus*, l'*aster miser*, l'*anthemis grandiflora*, etc.

FRANCE.

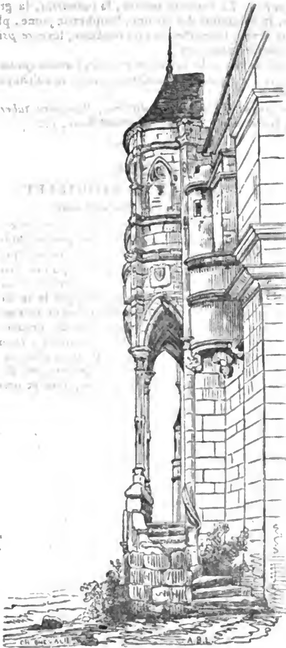
CHATEAU DE NANTOUILLET

(Département de Seine-et-Marne).

Le monument dont notre gravure représente les parties les plus pittoresques et les plus remarquables, comme art, est situé à Nantouillet, petit village qui se trouve dans l'arrondissement de Meaux, à une demi-lieue de Juilly. C'est dans ce château, l'un des ouvrages les plus curieux de la renaissance, que le chancelier Duprat mourut, le 9 juillet 1535, âgé de soixante-douze ans. Cardinal-légat, chancelier de France et principal ministre de François Ier, il était né à Issoire en Auvergne, le 17 janvier 1463. Il suivit d'abord le barreau à Paris, puis fut nommé avocat-général au parlement de Toulouse, maître des requêtes et président à mortier au parlement de Paris, et enfin premier président au même parlement en 1507. Dans les dernières années du règne de Louis XII, Duprat s'étant dévoué aux intérêts du futur héritier, François Ier, en reçut le prix à l'avénement de ce prince, et fut élevé à la dignité de chancelier le 7 janvier 1515. Duprat fut un des ministres les plus impopulaires de France, à cause de sa soumission à toutes les volontés de son maître, de sa vénalité et de son avidité insatiable; il dut surtout son impopularité à l'abolition de la Pragmatique-Sanction, loi d'état en vertu de laquelle, depuis Charles VII, le droit d'élire aux évêchés et aux autres grands bénéfices vacans appartenait exclusivement aux Églises de France. Léon X réclamait avec instance l'abolition de ce droit, qu'il presentait comme contraire à l'autorité du Saint-Siége; François Ier chargea Duprat de la négociation à ce sujet, et le pape obtint tout ce qu'il voulut. Ce fut un cri d'anathème contre le chancelier Duprat de la part des Églises, des universités et du parlement : celui-ci refusa longtemps d'enregistrer le concordat passé entre Léon X et François Ier; mais Duprat, à force d'intrigues, parvint à obtenir cet enregistrement. François Ier étant continuellement engagé dans la guerre avec Charles-Quint, guerre souvent désastreuse, il fallut multiplier les ressources pour la soutenir : Duprat fournit tout l'argent dont on avait besoin, par des créations et ventes d'offices, par l'établissement des premières rentes sur l'Hô-



(Une porte, dans la cour du château.)


(Tour de la chapelle, du côté du jardin.)

tel-de-Ville, par des contributions exigées du clergé sous forme d'emprunt. Il était associé à toute la politique de Louise de Savoie, mère du roi; aussi fut-il accusé d'avoir servi sa haine contre le connétable de Bourbon, et d'avoir contribué à la persécution qui poussa ce prince à prendre les armes contre sa patrie. En 1527, Duprat fut nommé cardinal, et légat *à latere* en 1530; c'était la récompense de son dévouement à la papauté. Pendant le temps de la prison de François Ier à Madrid, il se fit nommer par la régente archevêque de Sens, et se fit donner plusieurs abbayes. Une fois entré dans l'Église, Duprat manifesta son zèle par des persécutions contre toutes les nouvelles opinions religieuses qui s'élevaient en France. Quand il mourut, son corps fut porté dans sa cathédrale de Sens; c'était la première fois qu'il y entrait.

NEWTON.

Quand on veut donner la mesure de la plus haute portée de l'intelligence humaine, on cite Newton, ses découvertes, ses ouvrages. La nation qui a produit cet homme extraordinaire, l'oppose avec orgueil à tout ce que les autres peuples ont fait pour les sciences, et réclame en son nom la plus forte part dans la reconnaissance du monde savant. Galilée fut persécuté en Italie: Descartes était Français, mais la France ne sut pas le conserver. L'Angleterre fut plus juste envers l'homme dont le génie contribuait à l'illustration nationale: Newton fut honoré dans sa patrie, et des hommages éclatans furent décernés à sa mémoire.

En 1642, Galilée venait de mourir; Isaac Newton naquit à Woolstrop, dans le comté de Lincoln, pour remplacer le philosophe florentin, continuer ses travaux, étendre et compléter ses découvertes. Mais cet enfant qui devait réaliser de si grandes espérances était né si faible, que l'on doutait qu'il pût vivre. Heureusement, une mère prudente veillait sur lui; il fut conservé. Son enfance fut heureuse et paisible, quoiqu'il fit peu de progrès dans les premières études auxquelles on l'appliqua: sa mère le destinait à un emploi qui ne lui convenait nullement, c'était d'administrer son patrimoine, de surveiller la culture de ses terres et la vente des produits. Le jeune Newton, maîtrisé par les mathématiques, montra si peu d'aptitude pour toute autre chose, qu'il fallut le laisser à ses goûts et à sa vocation. Il fut envoyé à Cambridge, où il fit en peu d'années presque toutes les découvertes qui l'ont immortalisé, c'est-à-dire, les lois fondamentales de l'astronomie physique, la décomposition de la lumière, le calcul *des fluxions*. En 1665, il devint professeur à Cambridge; mais l'année suivante, comme la peste ravageait cette ville, il se retira dans son domaine de Woolstrop, où ses travaux scientifiques furent continués. Enfin, il put revenir à Cambridge, et reprendre l'enseignement. En 1672, la Société royale de Londres se l'associa, et depuis cette époque ses mémoires sur l'optique furent publiés successivement dans les Transactions Philosophiques. Comme ses doctrines étaient nouvelles, elles ne furent pas accueillies partout sans une opposition qui s'exprimait parfois avec aigreur: Newton fut sur le point de condamner à l'obscurité toutes ses connaissances, puisqu'elles étaient un sujet de discordes entre les savans; il ne voulait pas, disait-il, *s'exposer à perdre un bien aussi réel que le repos, pour courir après une ombre*. Lorsqu'il publia l'un de ses principaux ouvrages, intitulé: *Principes mathématiques de la philosophie naturelle*, il prévit aussi des contradictions, et il disait à


(Newton.)

l'astronome Halley: « La philosophie est une dame très querelleuse; à moins qu'on n'ait jamais rien à dé-

mêler avec elle, il est bien difficile d'éviter qu'elle ne vous suscite plus d'un procès.»

Quoique le besoin de vivre loin des passions humaines fût l'un des plus impérieux que Newton pût éprouver, il savait pourtant y résister au besoin, et se charger de fonctions politiques. En 1688, l'Université de Cambridge le chargea de défendre ses droits contre certaines prétentions de Jacques II, et il devint membre du parlement. En 1695, il fut nommé conservateur et, en 1799, directeur des monnaies de l'Angleterre. Il quitta alors sa chaire de Cambridge, et se livra tout entier à ses nouvelles foncions. Cependant l'Université, qu'il avait servie avec autant de zèle que de succès, obtint qu'il fût encore son député dans la chambre des communes. Depuis l'année 1703, jusqu'à la fin de sa vie, en 1727, la Société royale de Londres le réélut annuellement pour son président. En 1705, il fut anobli, et fait chevalier. Ses dernières années furent encore utiles aux sciences, quoique la direction de la monnaie absorbât un temps que les œuvres du génie réclamaient tout entier. Lorsque cet homme extraordinaire cessa de vivre, toute la nation sentit péniblement la perte qu'elle venait de faire.

Son corps fut exposé sur un lit de parade, dans la chambre de Jérusalem, endroit d'où l'on porte au lieu de leur sépulture les personnes du plus haut rang, et quelquefois les têtes couronnées. On le porta dans l'abbaye de Westminster, le poêle étant soutenu par le lord grand-chancelier, par les ducs de Montrose et de Roxburgh, et par les comtes de Pembroke, de Sussex et de Maclesfield.

Il semble que l'âme sublime de Newton ne participa nullement aux faiblesses de l'humanité. Il a consacré par l'autorité de son nom cette pensée que l'on perd trop souvent de vue : *Si nous parvenons à perfectionner les sciences, nous pourrons espérer de perfectionner aussi la morale, sans laquelle le savoir n'est en effet qu'un vain nom.* Il apercevait d'un simple coup d'œil le résultat d'une analyse très compliquée. Lorsque Jean Bernouilli proposa aux géomètres de son temps le fameux problème de la courbe, de la plus vite descente entre deux points : aucun géomètre ne le résolut complétement, excepté Newton, qui se contenta d'écrire, sans se nommer : *La courbe dont il s'agit est une cycloïde qui passe par les deux points donnés.*

Après la mort de Newton, l'Angleterre perdit le sceptre des hautes mathématiques; la France eut Clairault et d'Alembert, l'Italie produisit Lagrange, la Suisse avait donné le jour aux Bernouilli, ainsi qu'au laborieux Euler. Mais tous ces illustres géomètres du continent étaient la postérité de l'immortel Anglais, car il fut leur maître et leur guide; et comme l'a très bien dit Condorcet, élève de d'Alembert, et par conséquent de Newton : « Les vrais ancêtres d'un homme de génie sont les maîtres qui l'ont précédé dans la carrière, et ses véritables descendans sont les élèves qu'il a formés. »

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

23 Novembre 1670. — Première représentation du *Bourgeois gentilhomme*, de Molière.

23 Novembre 1763. — Mort de l'abbé Prévost, auteur de romans qui obtinrent dans leur temps le plus grand succès, et dont le chef-d'œuvre est *Manon Lescaut*. Il a composé une *Histoire générale des voyages depuis le quinzième siècle*, qui a été retouchée et abrégée par La Harpe.

—

24 Novembre 1250. — Mort de Matthieu de Montmorency, connétable de France. Il fut le plus illustre des Montmorency des XIIIe et XIVe siècles. Ce fut lui qui éleva la dignité de connétable au-dessus de tous les offices militaires, et qui en fit la première dignité de l'État. Son histoire est liée avec celle de Philippe-Auguste, de Louis VIII, de saint Louis.

—

25 Novembre 1560. — Mort d'André Doria, noble génois, le plus grand homme de mer de son siècle.

25 Novembre 1723. — Mort de Bruéis, né à Aix en 1640. Associé avec Palaprat, il a composé de jolies comédies, qui se jouent encore au Théâtre-Français : *le Grondeur, le Muet, l'Avocat Patelin.*

25 Novembre 1751. — Mort de Bolingbroke. Il fut secrétaire d'État sous la reine Anne, et prit une grande part aux affaires et aux révolutions arrivées dans les dernières années du règne de cette princesse. Il fut célèbre à Paris et à Londres par son esprit et ses connaissances. Il a laissé des ouvrages de politique, des Mémoires et des Lettres.

—

26 Novembre 329. — Fondation de Constantinople par l'empereur Constantin; cette ville fut élevée sur le terrain occupé par Bizance, cité ruinée de Thrace. Les fondemens furent posés le 26 novembre 329, et la dédicace s'en fit le 11 mai de l'année suivante.

26 Novembre 1688. — Mort de Quinault, né à Paris en 1635. Il composa d'abord des tragédies et des comédies peu estimées, châtiées par Boileau. Ses titres de célébrité, sont les tragédies lyriques de *Roland*, d'*Armide*, d'*Alceste*, etc.

—

27 Novembre 397. — Mort de Rufin, ministre de l'empereur Arcadius. Ce fut lui qui, par jalousie contre Stilicon, général de l'empereur, appela les Goths et Alaric à ravager l'empire. Il fut massacré par l'armée.

27 Novembre 511. — Mort de Clovis Ier.

—

28 Novembre 1721. — Exécution de Cartouche.

—

29 Novembre 1314. — Mort de Philippe-le-Bel, roi de France. Ce fut lui qui détruisit l'ordre des Templiers, et qui en fit exécuter un grand nombre.

29 Novembre 1780. — Mort de Marie-Thérèse, impératrice d'Allemagne, reine de Hongrie et de Bohême, célèbre par son caractère énergique et par le courage avec lequel elle parvint à reconquérir un trône que lui disputaient la Bavière et la Prusse.

—

30 Novembre 1671. — Fondation de l'Hôtel des Invalides, sous le règne de Louis XIV et le ministère de Louvois, sur les dessins de Mansard.

30 Novembre 1750. — Mort du maréchal Maurice de Saxe. Ce guerrier, célèbre par son courage et sa science militaire, a gagné les batailles de Fontenoi et de Rocoux. Il a été enseveli à Strasbourg, où on lui a élevé un magnifique mausolée, ouvrage de Pigal.

Enseignes du vieux Paris. — Autrefois, à Paris, les marchands des divers métiers avaient la coutume de mettre à leurs fenêtres et sur leurs portes des bannières en forme d'enseignes, où se trouvaient figurés le nom et le portrait du saint ou de la sainte qu'ils avaient choisi pour patron ; cependant on rencontrait aussi parfois, au lieu d'une figure de moine ou de vierge martyre, divers emblèmes ou rébus qui exerçaient l'esprit sagace des curieux, dont le plaisir était grand, sans doute, de chercher le sens caché de l'énigme. Nous allons citer plusieurs de ces enseignes, dont l'explication nous a été conservée par Henri Sauval, dans ses *Antiquités de Paris*.

Avant de porter le nom de rue du *Cadran*, cette rue se nommait rue du *Bout-du-Monde*, parce qu'il y avait une enseigne sur laquelle on avait représenté un bouc, un duc (oiseau) et un monde.

A l'Assurance. — Un A sur une anse.

Au puissant Vin. — Au puits sans vin.

A la vieille Science. — Une vieille femme qui sciait une anse.

Toutes ces enseignes ont disparu depuis long-temps. On ignore même dans quels quartiers elles se trouvaient placées.

De nos jours encore, cette coutume n'est pas tout-à-fait perdue dans Paris; et tout le monde a pu voir, sur le boulevard du Temple, auprès du Cirque olympique, un limonadier dont l'enseigne représente un paysan qui coupe un épi, avec ces mots écrits au-dessus ou au-dessous : *A l'Épi scié.*

Origine des épices. — Autrefois l'épicerie était une denrée des plus précieuses. Au nouvel an, aux mariages, on donnait des épices comme aujourd'hui l'on donne des dragées et des confitures sèches. Pour un procès gagné le plaideur reconnaissant offrait des épices à ses juges; et quoique ceux-ci fussent obligés de rendre la justice gratis, ils ne croyaient pas offenser la loi en acceptant un présent aussi modique. Bientôt l'abus s'en mêla; et saint Louis se crut obligé de fixer à la valeur de 10 sous les épices qu'il permettait aux juges de recevoir. La vénalité des charges fit ensuite convertir en argent ces paquets d'épices; de là cette formule, qu'on trouve en marge des anciens registres du parlement : *Non deliberatur donec solvantur species.* Telle est l'origine du nom d'épices, donné autrefois aux honoraires des juges.

LE HOUX.



(Ilex aquilifolium.)

Les personnes qui habitent lacampagne dans les anciennes provinces de la Bretagne et de la Bourgogne, et qui fréquentent ces jardins toujours verts que l'art entretient au sein de nos grandes villes, pour y mentir au milieu de l'hiver la parure de la belle saison, reconnaîtront facilement ce rameau de houx.

On a aussi souvent donné, par confusion, à cet arbre le nom de chêne vert, arbre qui en diffère pourtant essentiellement.

Le houx appartient à la tétrandrie tétragynie de Linnée, ayant une fleur à quatre étamines, a quatre pistils, correspondant à quatre noyaux osseux, renfermés dans une baie coriace, d'un rouge éclatant, qui, lors de sa maturité, contraste avec le vert éclatant du feuillage.

Le chêne vert, au contraire, est rangé avec les autres chênes dans la monacie Linnée, dans les amentacées Jussieu, parmi les arbres qui ont des chatons et des glands. C'était l'yeuse des anciens, arbre consacré à Jupiter, et honoré d'un culte particulier chez eux, lorsque son tronc avait été frappé de la foudre. Une yeuse aux rameaux séculaires avait poussé ses racines dans le tuf où se trouve placé le tombeau de Virgile, à l'entrée de la grotte de Pausilippe, à Naples (voyez pages 21 et 104). La plupart des voyageurs qui allaient rendre des hommages à la mémoire du poète latin, par une erreur de botanique, arrachaient quelques feuilles à cette yeuse, et les répandaient avec leurs lettres dans toute l'Europe, sous le nom de *feuilles du laurier de Virgile.*

Le houx commun est un arbre de 10 à 12 pieds d'élévation au plus; son tronc est droit, et s'élève en formant une belle pyramide, ses ovales coriaces, d'un beau vert satiné, ne tombent pas à l'automne; elles sont quelquefois vergetées de jaune. Armées de piquans redoutables, qui terminent les ondulations échancrées, ces feuilles offrent une bonne défense contre l'agression des troupeaux, en en garnissant la tête des fossés qui entourent les héritages; aussi est-ce surtout comme haie vive que l'on cultive le houx. Dans les forêts il recherche les éclaircis, les landes dans des terrains peu fertiles; il se plaît surtout dans les sables granitiques; alors il atteint sa plus grande force, sans cependant jamais fournir du bois de construction. Ses branches les plus droites et les plus effilées fournissent de redoutables cannes, des manches d'instrumens, de fouets très solides, des baguettes de fusil; on peut aussi le tourner, comme le buis, dont il a la solidité et le tissu compacte.

L'écorce du houx avait été employée en médecine comme anti-fiévreux; on l'a depuis abandonnée, et la gloire de combattre la fièvre et de remplacer le quinquina est restée au petit houx, arbrisseau de la famille des asparaginées. C'est M. le docteur Rousseau, chef des travaux anatomiques au Museum d'histoire naturelle, qui a principalement fixé l'attention sur les vertus fébrifuges du petit houx, du fragon. L'Institut a couronné le zèle de ce médecin par une médaille d'or, comme récompense de ce service signalé.

Quant au houx commun (*ilex aquilifolium*), il n'a pour mérite bien constaté, que la solidité de son bois, les épines de ses feuilles qui en font un arbre de défense utile, et un appui solide, comme bâton, au vieux laboureur.

MUSÉES DU LOUVRE.

PEINTURE. — ÉCOLE FLAMANDE.

PEINTRES DE GENRE CÉLÈBRES. — JOSEPH VAN CRAESBEKE, PEINTRE FLAMAND.

Joseph Van Craesbeke naquit à Bruxelles vers 1608. Tout ce qu'on sait sur les premières années de sa vie,

c'est que, garçon boulanger, il courut le monde quelque temps, vivant de son état, et vint ensuite s'établir à Anvers, où il épousa une femme d'une rare beauté. Mais il prit bientôt l'habitude de fréquenter les cabarets, de telle sorte qu'une fois la grosse besogne de sa boulangerie terminée, il laissait à sa femme le soin de tout le reste, et courait à la taverne rejoindre la société de joyeux compagnons qu'il était sûr d'y rencontrer.



(Musée du Louvre, n° 395. — Craesbeke faisant le portrait d'Adrien Brauwer.)

C'est là qu'il fit la connaissance d'Adrien Brauwer, l'un des plus grands peintres de l'école flamande.

Ces deux hommes étaient faits l'un pour l'autre : ils se lièrent d'une amitié tellement intime, que bientôt ils devinrent tout-à-fait inséparables. Brauwer quitta la maison de Rubens, et vint demeurer chez le boulanger. Celui-ci, aussitôt les affaires de sa boutique faites, montait dans l'atelier de son ami, et y restait jusqu'à la nuit à le regarder peindre ; alors ils sortaient ensemble, passaient la soirée à boire et à fumer, et rentraient quand il plaisait à Dieu.

A force de voir faire de la peinture, l'idée vint au boulanger qu'il pourrait bien en faire aussi. Un jour qu'il était derrière la chaise de son ami depuis long-temps, occupé à étudier sa manière de peindre : « Il me semble, dit-il, que j'aurais du goût pour la peinture. — Pourquoi pas? dit Brauwer ; d'ailleurs il n'en coûte rien d'essayer. » Il essaya, et réussit, parce qu'il avait souvent observé son maître ébaucher et terminer ses tableaux, et qu'il avait fini par comprendre ce qu'il voyait. Craesbeke fut bientôt peintre, et au bout de deux ans il faisait le tableau que représente la gravure qui accompagne cette notice.

Ce tableau est une œuvre de maître ; il ne le cède en rien à aucune peinture de la galerie du Louvre pour la force, la finesse, la science de l'effet et de la couleur. Craesbeke s'y est peint lui-même faisant le portrait de son maître. Ces deux hommes se ressemblent dans leurs ouvrages comme dans leur manière de vivre ; ils diffèrent dans leur peinture comme dans leurs goûts particuliers, leur physionomie et leur allure.

Ils se convenaient merveilleusement, et vécurent long-temps dans l'intimité la plus parfaite, doublant leurs forces par l'association de leurs études et de leurs observations individuelles. Mais à la fin un motif de jalousie les sépara ; d'ailleurs, Brauwer, qui s'était fait de mauvaises affaires avec les gens de la justice d'Anvers, à propos de quelques plaisanteries que ceux-ci trouvaient un peu fortes, avait résolu de quitter le pays.

Peu de temps après, Craesbeke quitta tout-à-fait son état de boulanger, pour se livrer exclusivement à la peinture. Ses tableaux étaient fort recherchés, et il les vendait fort cher. Ils représentent habituellement des tabagies, des corps-de-garde, des querelles de gens ivres, des intérieurs de ménages flamands, etc. Ils sont peints avec une rare finesse, pleins d'action et de mouvement. On cite, parmi ses plus beaux ouvrages, celui qu'il fit pour la salle de la confrérie des maîtres en fait d'armes de la ville d'Anvers. Ce tableau, peint sur bois, représente les portraits des principaux confrères dans les différens exercices de leur état.

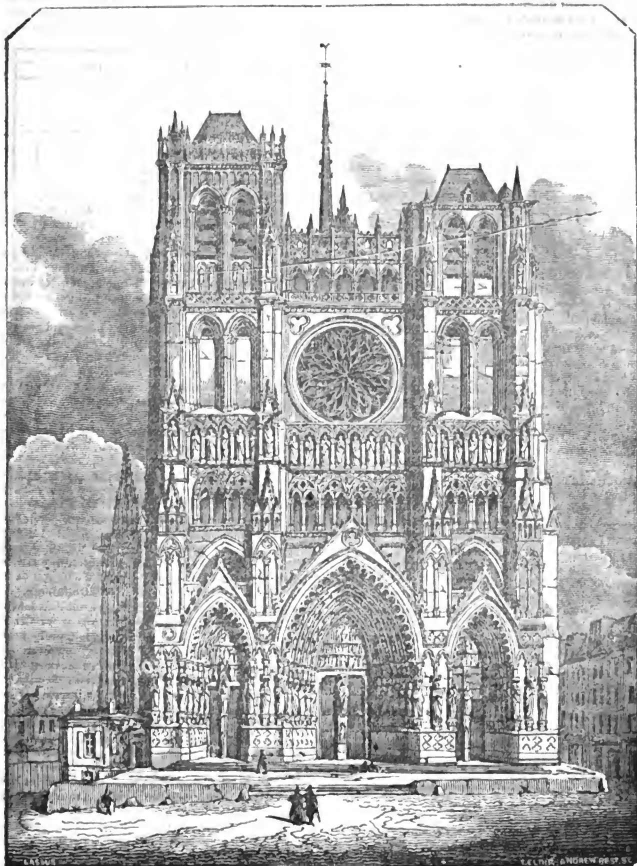
Il a fait aussi quelques portraits d'un grand mérite : souvent il a peint le sien, tantôt avec un emplâtre sur l'œil et ouvrant une bouche effroyable ; tantôt étudiant sur sa figure l'effet des grimaces les plus bizarres.

Craesbeke fut toute sa vie ce qu'il avait été d'abord ; peu soucieux de l'avenir, ami de la joie et des plaisirs, heureux avec une société de bons vivans, au milieu des pots de bière et de la fumée de tabac, dépensant son argent aussi facilement qu'il le gagnait. En somme, il laissa en mourant sa femme et ses enfans dans une honnête aisance.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
Sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE LACHEVARDIÈRE, RUE DU COLOMBIER, n° 30.

LA CATHÉDRALE D'AMIENS.



(Cathédrale d'Amiens.)

De tous les édifices gothiques qui existent encore en France, la cathédrale d'Amiens est un des plus curieux pour la grandeur, l'élégance et l'unité de style qui règnent dans l'ensemble et les détails; ce monument peut être regardé comme un des chefs-d'œuvre de l'architecture du moyen âge. Les fondemens furent jetés en l'année 1220, sous le règne de Philippe-Auguste; et cette superbe basilique fut achevée en 1288. Les maîtres auxquels on doit ce chef-d'œuvre d'architecture, furent Robert de Luzarches, Thomas et Renault de Cormont son fils; tous trois faisaient sans doute partie de ces corporations d'artistes, qui, s'étant voués à la construction des édifices religieux, parcouraient alors le monde chrétien, offrant leurs services dans les diocèses. Le chef de l'entreprise était appelé *maître de l'art*. C'est de semblables associations que faisaient partie les architectes qui bâtirent, dans le XIIIe siècle, les églises cathédrales de Cologne, de Strasbourg, de Fribourg, et autres églises d'Allemagne.

La cathédrale d'Amiens surpasse, par la grandeur

de ses proportions et la richesse de ses ornemens, la plupart des temples construits en Europe dans le moyen âge; on admire surtout la rectitude de son plan, la magnificence de son ensemble, la perspective majestueuse de ses larges percées, et l'heureuse harmonie de ses lignes.

Voici quelles sont ses dimensions : la largeur de la façade principale, dans sa totalité, est de 150 pieds; la longueur dans œuvre est de 415 pieds, et à l'extérieur de 450; les maîtresses voûtes, depuis le percé jusqu'à la clef, sont hautes de 132 pieds 8 pouces; la hauteur de la flèche du clocher doré, depuis le comble y compris le coq, est de 201 pieds, et depuis le pavé jusqu'à l'extrémité du clocher, de 402; l'élévation de la tour septentrionale est de 210; celle de la tour méridionale, de 190 : le nombre de marches pour parvenir à la tour la plus élevée est de 306.

Notre gravure reproduit la façade principale de la cathédrale. Trois portiques occupent toute l'étendue de la partie inférieure de la façade; ils sont décorés d'un système uniforme d'ornemens, qui consiste en un soubassement continu, enrichi de caissons en forme de trèfles, contenant 118 bas-reliefs, et qui est décoré d'un fond de mosaïque. Sur ce soubassement s'élève un rang de colonnes légèrement engagées, dont chacune porte en avant une statue de grande proportion, élevée sur une console et surmontée d'un dais, le tout terminé par de profondes voussures ogives, disposées en cul-de-four, dont les arcs multipliés, présentant une diminution progressive, sont remplis d'une grande quantité d'anges, de séraphins et d'autres personnages en rapport avec le grand tableau en relief, sculpté sur le fond du tympan; enfin, ces trois portiques sont surmontés par des pignons triangulaires, ornés de chardons qui se détachent d'une manière pittoresque sur des renfoncemens obscurs, et l'arc d'ouverture du chœur est enrichi d'un cordon à fleurs et d'une dentelle en pierre délicatement découpée. Les trois portes de cette façade ont chacune une dénomination particulière : celle du milieu est appelée *la Porte du Sauveur*, celle de droite est dite *de la Mère de Dieu*, et celle à gauche *de Saint Firmin le martyr*.

La plupart des ornemens et des figures des portiques, ainsi que ceux des extrémités de la croisée, portent encore l'empreinte des différentes couleurs et de l'or dont ils furent originairement revêtus, suivant le système de décoration tout oriental, importé en Italie par les Grecs, pendant le moyen âge. La partie des trois façades au-dessus des trois portiques se compose d'une galerie à jour en forme de péristyle, qui règne dans toute la largeur, et dont les arcades ogives sont subdivisées par d'autres arcs en forme de trèfle; cette galerie est soutenue par une autre, également à jour, et dont les entre-colonnemens sont décorés d'une série de vingt-deux statues colossales, que l'on croit représenter les monarques français bienfaiteurs de cette église, qui ont gouverné le royaume depuis Childéric II jusqu'à Philippe-Auguste. Au-dessus se voit une grande rose à compartimens, en pierre, d'un magnifique travail; toute cette partie de la façade est surmontée d'une balustrade à jour, à hauteur d'appui, régnant dans toute la largeur, et formant une riche ceinture horizontale. A cette hauteur se termina pendant long-temps le portail de la cathédrale d'Amiens; les deux tours et la galerie vitrée qui les unit à la base, n'ont été élevées que plus d'un siècle après l'achèvement du bâtiment de l'église.

Côté droit extérieur. — En se dirigeant du côté du sud, on découvre totalement la façade latérale de l'église; l'œil embrasse la vaste étendue de cet édifice, ses proportions imposantes, la projection des arcs-boutans, la prodigieuse élévation des combles et de la belle flèche qui les surmonte. Sur l'un des contre-forts de la tour, se voit la statue colossale d'un ange. Cette façade présente trois entrées ou portes latérales. La première est connue sous le nom de *Portail de l'Horloge* ou de *saint Christophe*; la seconde, connue sous le nom de *Portail Saint-Honoré* ou sous celui de la *Vierge dorée*, est assez riche de sculpture. La troisième entrée de l'église de ce côté est appelée la *Porte du Puits de l'œuvre*.

Côté gauche extérieur. — La façade septentrionale, obstruée en partie par les bâtimens du palais épiscopal, n'offre presque rien de remarquable. La partie supérieure n'a pas été terminée, le pignon reste à faire, ainsi que les deux campanilles pyramidales qui devaient surmonter les piliers angulaires.

—Le premier clocher de la cathédrale, bâti en pierre, avec le corps de l'édifice, vers l'an 1240, fut détruit par la foudre, le 15 juillet 1525. Les travaux du nouveau clocher furent achevés en 1533.

L'intérieur de cette basilique est remarquable par ses dimensions colossales, par l'élévation et le jet hardi de ses voûtes, la délicatesse de ses arcades et de ses fenêtres, la régularité et l'heureux accord de leurs proportions. Le vaisseau, dont le plan est en forme de croix latine, consiste en une nef, un chœur et une croisée ou transept, accompagnés de vastes bas côtés, disposés sur le même axe et bordés de chapelles, qui règnent autour de la nef et du chœur.

Les voûtes, élevées sur cent vingt-six grosses colonnes, sont généralement à arêtes, et reposent sur quatre nervures croisées diagonalement. Les grandes fenêtres sont au nombre de quarante-une, non comprises celles des chapelles et de la galerie qui entoure le chœur. L'église a beaucoup perdu de son effet par l'absence des verres de couleur qui décoraient ces fenêtres. L'intérieur est encore éclairé par trois grandes roses, remarquables par leur forme circulaire et la délicatesse de leurs compartimens, dont les ramifications, contournées avec toute la souplesse des métaux les plus ductiles, servent d'encadrement à une nombreuse suite de sujets peints sur verre. La chaire de l'église, exécutée en 1773, est un monument de sculpture qui jouit d'une grande réputation.

Les chapelles de la cathédrale, qui sont au nombre de vingt-quatre, n'avaient pas été comprises dans le plan primitif de Robert de Luzarches; elles ont été successivement érigées depuis à diverses époques.

Le travail de la boiserie des stalles du chœur, disposées en deux rangs étagés de chaque côté, est riche et élégant. Le grand autel, disposé à la romaine, est décoré d'un bas-relief doré, représentant Jésus-Christ faisant sa prière au Jardin des Olives. Derrière le maître-autel s'élève une grande gloire rayonnante, construite en pierre et en bois, et dont l'immense proportion produit un bel effet dans la perspective du temple.

Nous avons voulu nous étendre sur la description de cette cathédrale, qui est regardée comme l'un des prototypes des édifices vulgairement appelés gothiques. Ceux de nos lecteurs qui voudraient entrer dans plus de détails, peuvent lire une histoire de ce monument par M. Gilbert, ouvrage très exact et très complet.

LE MUSÉE D'ARTILLERIE A PARIS.

(Troisième article. — Voyez page 359.)

Au milieu de la *salle des Armures*, on voit François Ier à cheval; l'armure est montée sur un cheval bardé, supporté par un piédestal, autour duquel sont des bas-reliefs représentant la bataille de Marignan, moulés en plâtre sur ceux qui sont au tombeau de ce monarque à Saint-Denis. C'est l'armure que portait François Ier à la bataille de Pavie. Elle était conservée

à Vienne. Le roi tient à la main une lance de tournoi ou lance gracieuse; les ailes sont travaillées à jour, relevées d'or et de couleurs, ainsi que le pied. Un velours cramoisi et des franges ornaient la poignée. Le Musée montre aussi l'épée que François Ier portait à la bataille de Pavie; la poignée est en croix, émaillée, avec des ornemens en or, parmi lesquels on distingue des salamandres; sur la garde on lit, en lettres émaillées, et orthographié comme il suit, ce passage de l'écriture : *Fecit potentiam in brachio suo.* Cette épée était précieusement conservée à Madrid, dans la chambre même où François Ier était retenu prisonnier. En 1808, à l'époque de l'entrée de Murat dans la capitale espagnole, ce général fit transporter solennellement cette royale épée au palais occupé par l'état-major français, puis il l'envoya en France.

Dans la grande salle, à droite, on voit l'armure de Louis XIV; elle est très remarquable par la richesse et la beauté du travail. Fabriquée à Brescia, en 1688, par Garbagnani, elle fut donnée par la république de Venise au roi de France. Les ornemens sont gravés au burin. Plusieurs des villes conquises par le roi sont représentées sur les différentes parties de l'armure. Sur le devant du casque se trouve la devise de Louis XIV : un soleil, et les mots *Nec pluribus impar.* Au fond de la salle, existe l'armure attribuée à Jeanne d'Arc; cette armure est faite pour combattre à pied. Elle pèse 61 livres; d'après sa hauteur, la taille de l'héroïne aurait dû être d'environ 5 pieds. Cette armure paraît être celle dont Charles VII fit présent à Jeanne d'Arc, et qu'elle déposa à Saint-Denis, après avoir été blessée sous les murs de Paris; elle fut transportée de Saint-Denis à Paris par les Anglais, qui l'y laissèrent dans leur retraite précipitée. Plus tard, elle fut placée dans le cabinet de Chantilly, d'où elle a passé au Musée d'artillerie. — Un casque de forme mauresque, à timbre arrondi, très orné, est attribué à saint Louis. — Un très ancien casque, en dôme pyramidal, avec des ornemens en argent doré sur fer bruni, sans visière, est supposé avoir servi à Attila. La plaque monumentale qui est au-dessus, et qui a été trouvée avec ce casque, dit qu'il a appartenu à Attila, roi des Huns, mort en 453. — Une curiosité remarquable, plutôt sous le rapport historique que sous celui de l'art, est un ancien pavois, de la forme de ceux dont se servaient autrefois les Francs, et dont les Bohémiens ont conservé plus tard l'usage; il est en bois et couvert intérieurement de cuir. On lit, au bas de ce pavois, une inscription allemande, dont voici la traduction : *L'an du Seigneur, 1504, mardi, après le jour de l'élévation de la sainte Croix, lorsque l'empereur Maximilien gagna la bataille devant la ville de Ratisbonne contre les Bohémiens, ce pavois et un drapeau furent pris dans la ville.* — Parmi les épées, il faut regarder encore une belle épée à l'espagnole : poignée richement sculptée, en acier bruni, fonds dorés. Cette arme a été apportée de Naples par le général Éblé; c'est un des beaux ouvrages attribués à Benvenuto Cellini. On croit qu'elle a appartenu à Launoy, vice-roi de Naples du temps de Charles-Quint. Un autre bel ouvrage de Benvenuto-Cellini est une carabine à rouet : le fût est plaqué en ivoire, avec ornemens incrustés; le canon est très richement ciselé. Louis-Philippe a envoyé au Musée, il y a quelques mois, l'épée que portait Henri IV le jour de son mariage avec Marie de Médicis. La lame est incrustée de médaillons de nacre, où sont gravés les douze signes du zodiaque; la poignée est richement damasquinée, et chargée d'inscriptions faisant allusion aux victoires de Henri IV sur la ligue. — Le poignard de Ravaillac fait partie de la collection du Musée. — L'épée de Louis XI, à lame ondoyante, est remarquable par une singularité qui caractérise ce roi : sur les deux côtés se trouve gravé l'*Ave Maria.*

Nous devons tous les principaux renseignemens et détails de ces articles à la bienveillance du savant chargé de la conservation du Musée d'artillerie qui s'est enrichi par ses soins de presque toutes les plus précieuses curiosités.

NOTICE SUR LE RADJA RAMMOHUN-ROY,

QUI VIENT DE MOURIR EN ANGLETERRE.

Au commencement de l'automne de 1832, les journaux de Paris annoncèrent l'arrivée d'un savant *Brahmane*, qui venait d'Angleterre pour visiter la France; aujourd'hui les journaux anglais annoncent sa mort, en déplorant la fin prématurée de cet homme extraordinaire, qui avait quitté l'Inde, sa patrie, pour venir étudier les mœurs et la civilisation de l'Europe, et pour chercher à démêler la vérité, au milieu des sectes et des opinions qui divisent l'Occident comme l'Orient. Nous croyons ne pas pouvoir mieux faire connaître ce célèbre Brahmane qu'en insérant ici une partie de la notice sur sa personne, qu'il adressa à un de ses amis avant son excursion en France.

« ...Mes ancêtres furent des Brahmanes d'un haut rang, dévoués depuis les temps les plus reculés aux devoirs religieux de leur race, jusqu'à mon cinquième aïeul du côté de mon père, lequel, il y a environ cent quarante ans, abandonna les exercices spirituels pour les affaires et les intérêts du monde. Ses descendans suivirent son exemple, et obtinrent des succès divers, tantôt élevés aux honneurs, tantôt tombés dans la disgrâce; tantôt riches, tantôt pauvres. Mais mes parens maternels, étant de l'ordre sacerdotal, par profession et par naissance, et appartenant à une famille qui n'en connaissait aucune autre au-dessus d'elle, se sont consacrés exclusivement jusqu'à ce jour à la vie des observances religieuses, et à la dévotion, préférant la paix et la tranquillité de l'esprit aux rêves agités de l'ambition et à tous les attraits de la grandeur mondaine.

» Selon les désirs de mon père, je me conformai aux usages de ma race paternelle, et j'étudiai les langues persane et arabe, indispensables toutes deux à ceux qui s'attachent à la cour des princes mohammétans de l'Inde; tandis que, pour me conformer aussi à l'usage de mes parens maternels, je me livrai à l'étude du sanskrit et des ouvrages de théologie écrits dans cette ancienne langue.

» J'avais environ seize ans lorsque je composai un ouvrage qui mettait en question la validité du système idolâtre des Hindous, et qui commença à jeter quelque froideur entre mes proches parens et moi; je me mis alors à voyager; je traversai, non seulement différens pays, situés la plupart dans les limites de l'Hindoustan, mais encore quelques autres au-delà, car j'étais animé d'un grand sentiment d'aversion pour l'établissement de la puissance britannique dans l'Inde. Lorsque j'eus atteint ma vingtième année, mon père me rappela, et me rendit ses bonnes grâces. Ce fut alors que je vis pour la première fois des Européens, et que je commençai à me lier avec eux. Je devins bientôt suffisamment instruit dans leurs lois et dans leurs gouvernemens. Trouvant les Européens généralement plus intelligens, plus réguliers et plus modérés que les nôtres, j'abandonnai les préjugés que j'avais contre eux, et je me trouvai porté en leur faveur, parce que je me persuadai que par leur administration on arriverait plus promptement et plus sûrement à l'amélioration de mes compatriotes; j'obtins la confiance de plusieurs d'entre eux, qui me le manifestèrent dans plusieurs circonstances importantes. Mes discussions multipliées avec les Brahmanes au sujet de leur idolâtrie et de leur superstition, mon opposition contre la

coutume de brûler les veuves après la mort de leurs maris, ravivèrent et accrurent leur animosité contre moi; et par leur influence sur ma famille, mon père fut de nouveau obligé de me retirer ostensiblement sa faveur, quoiqu'il continuât secrètement à me fournir des secours pécuniaires.



(Rammohun-Roy, philosophe indien, mort en 1833.)

» Après la mort de mon père, ma hardiesse s'accrut. Profitant de l'art de l'imprimerie nouvellement établi dans l'Inde, je publiai différens écrits contre l'idolâtrie, dans ma langue native et dans d'autres langues étrangères. Ces publications soulevèrent un tel ressentiment contre moi, que je fus enfin abandonné par tout le monde, excepté par deux ou trois amis écossais, pour lesquels j'ai toujours conservé une vive reconnaissance.

» Ce qui se manifestait dans toutes mes controverses, n'était pas une opposition au brahmanisme, mais une critique de sa corruption; et je m'efforçais de montrer que l'idolâtrie des Brahmanes était contraire à la pratique de leurs ancêtres, et aux principes des anciens livres et des autorités pour lesquels ils professaient du respect et de l'obéissance. Malgré la violence de l'opposition et de la résistance que rencontrèrent mes opinions, plusieurs personnes très respectables, de mes parens et des étrangers, commencèrent à adopter les mêmes sentimens.

» J'éprouvai alors un vif désir de visiter l'Europe, d'obtenir, par une observation personnelle, une connaissance plus approfondie de ses mœurs, de ses coutumes, de sa religion et de ses institutions politiques. Cependant je différai de mettre ce projet à exécution jusqu'à ce que les amis qui partageaient mes sentimens se fussent accrus en nombre et en force. Mes vœux ayant été enfin réalisés, je m'embarquai, en novembre 1830, pour l'Angleterre, où j'arrivai en avril 1831 chargé par l'empereur de Delhi de porter, devant les autorités, des plaintes contre les empiètemens sur ses droits commis par la Compagnie des Indes Orientales.»

Ce fut peu de temps après avoir écrit cette notice que Rammohun-Roy vint à Paris, où il ne passa qu'une quinzaine de jours. Il était venu en France pour compléter ses études sur les mœurs et les institutions politiques de l'Europe. Il y avait été amené aussi, dit-on, par le vif désir de voir un roi dont une partie de la vie s'était passée comme celle du commun des hommes; car ce spectacle n'est pas souvent offert dans l'Orient. Notre brahmane, fut donc recommandé à M. le baron Athalin par un Anglais de distinction. Le roi, prévenu par son aide de-camp, l'invita aussitôt à un dîner à la cour, où se trouvaient quelques ministres et plusieurs personnes distinguées. Le radja fut très sensible à ces attentions, qui avaient d'autant plus de prix pour lui, qu'elle lui venait d'un gouvernement dont la forme approchait de celle qu'il rêvait depuis long-temps pour l'Inde, sa patrie.

Pendant son séjour en Angleterre, Rammohun-Roy, toujours préoccupé de l'idée religieuse qui, en Orient, domine toutes les autres, a visité et a cherché à connaître les sectes nombreuses qui y existent, pour pouvoir les juger avec connaissance de cause, mais sans se laisser influencer par aucune d'elles. Il n'était ni chrétien, ni unitaire catholique; il était *déiste*, c'est-à-dire qu'il professait l'existence d'un Dieu unique. Le grand but de sa vie était d'établir dans sa patrie la doctrine de l'unité de Dieu.

Cette courte notice ne donnera qu'une faible idée de cette intelligence orientale qui avait étudié et approfondi l'Occident, et qui, à peine arrivé au milieu de sa noble carrière, est venue s'éteindre dans une île de l'océan Atlantique. Le portrait que l'on en donne ici a été dessiné à Calcutta (*Kalikatta*), et se trouve dans la collection de l'Inde française de M. Géringer. Ses traits étaient nobles et réguliers, sa stature distinguée comme celle de la race hindoue en général. Il est mort en regrettant son beau soleil de l'Inde; et un de ses derniers sentimens d'admiration fut pour un coucher de soleil à Richemond, pendant lequel il sentit les premiers symptômes de la maladie qui l'a mené au tombeau.

L'OURS BLANC. — *URSUS MARITIMUS.*

Cet animal habite le plus souvent sur les glaces des mers du pôle arctique, et ne vient que rarement sur les côtes de la Laponie et de la Sibérie, du nord de l'Amérique et de l'Islande. Il fonde principalement sa subsistance sur les phoques de diverses grandeurs qui fréquentent les mêmes parages; mais, comme tous les autres animaux carnassiers, il est exposé à de longs jeûnes. Il grimpe jusqu'au sommet des montagnes de



Baxter, sc. ... Square, ... Road, London.

glace nommées *Hummocks*, et, du haut de ces observatoires, il explore le vaste horizon que son excellente vue peut découvrir. On assure que l'odorat ne le sert pas moins bien que ses yeux; si des pêcheurs euro-

péens ou des Esquimaux ont abandonné quelque part des débris de *walrus* (voyez 42ᵉ livraison), l'ours ne tarde pas à arriver au lieu du festin. Lorsqu'il s'agit d'une proie vivante, elle lui échappe souvent, car les phoques veillent sans cesse à leur sûreté, et du haut des glaces où ils viennent se reposer et respirer, ils se jettent dans la mer à la moindre apparence de danger. On a trouvé des ours en pleine mer, sur de petites



(Les Ours blancs.)

îles de glace, à plus de soixante lieues des terres les plus voisines. La faim oblige quelquefois ces animaux à faire à la nage d'assez longues traversées. Leur arrivée sur des côtes habitées est toujours désastreuse pour le bétail : à l'apparition d'un ours blanc en Islande, les insulaires alarmés se rassemblent pour aller combattre ce redoutable ennemi, et sauver leurs troupeaux. Ce sont les côtes du Groënland qui sont le plus exposées aux invasions de ces déprédateurs; le capitaine Scoresby en vit dans ces parages un si grand nombre sur les glaces, que dans ses observations sur les mers polaires, il compare ces réunions d'ours blancs à des troupeaux de moutons.

Cette espèce d'ours est, sans contredit, la plus grande du genre. En 1596, le voyageur Barentz, le premier qui ait fait connaître les régions polaires, tua deux de ces animaux dont il conserva les peaux ; l'une était longue de plus d'onze pieds, et l'autre de plus de douze. On assure que ceux de la plus grande taille pèsent quelquefois jusqu'à dix quintaux. Leurs petits sont, proportionnellement, d'une petitesse remarquable.

L'ours polaire évite ordinairement la rencontre de l'homme; mais lorsqu'il est provoqué et mis dans la nécessité de se défendre, le combat n'est pas sans danger pour le provocateur imprudent. On raconte quelques faits qui donnent une juste idée de la force et du courage de cet animal.

L'un des baleiniers qui fréquentent le détroit de Davis, se trouvait bloqué par les glaces, sur les côtes du Labrador. Depuis quelques jours, un ours blanc s'approchait du navire, et finit par se montrer à la distance de quelques toises; un matelot étant sorti de table pour quelques momens, vit l'ours tellement à portée qu'il fut tenté d'en faire la capture, sans l'assistance de ses compagnons. Il descendit sur la glace, armé d'une pique, et courut sur l'ennemi. Celui-ci ne recula point, désarma bientôt son faible adversaire, et le saisissant par le dos avec ses fortes machoires, il l'entraîna si rapidement qu'il fut impossible de le secourir.

Un baleinier, stationné sur les côtes du Groënland, était amarré à une pièce de glace. Pendant cette station, on vit au loin un ours énorme, occupé à guetter les phoques. Un matelot, dont le courage était exalté par une forte dose de rhum, forma le projet d'aller attaquer ce redoutable animal, et d'en faire sa conquête. Aucune remontrance ne peut arrêter son ardeur belliqueuse; il part, sans autre arme qu'un harpon, traverse les neiges, les *hummocks*, et après une course d'une demi-lieue, harassé, et commençant à recouvrer son sang-froid, il fut enfin devant l'ennemi, qui, à sa grande surprise, ne fut nullement intimidé, et l'attendit de pied ferme. L'effet du rhum s'affaiblissait, et l'ours était si grand! son regard annonçait tant d'assurance! Le matelot fut sur le point de renoncer à l'offensive; il s'arrêta, préparant son arme pour les diverses chances du combat. L'ours ne bougeait point; l'homme essaya de ranimer sa valeur, excité surtout par la crainte des railleries dont ses camarades ne manqueraient point de l'accabler. Mais tandis qu'il son-

geait aux moyens de commencer l'attaque, voilà que l'ours, moins préoccupé que son adversaire, se met en mouvement, et semble vouloir attaquer le premier. Cette fois, le courage du matelot s'évanouit, et la honte d'une retraite ne put le retenir; il prit la fuite, et l'ours le poursuivit. Accoutumé aux courses sur la neige et la glace, l'animal gagnait continuellement du terrain sur l'homme, et la terreur de celui-ci était à son comble. L'arme qu'il portait encore n'était qu'un poids inutile, un embarras de plus; il la jette, afin de courir plus lestement. L'ours aperçoit cet objet, le flaire, le soumet à l'épreuve de ses pattes et de ses dents, et, en perdant ainsi du temps, il donne au fuyard un répit dont celui-ci profite de son mieux. Enfin l'ours abandonne le harpon et reprend sa course; le matelot se sentant près d'être atteint, cherche quelque autre moyen de distraire et d'arrêter son terrible ennemi; il lui jette une de ses mitaines. Ce fut assez pour occuper pendant quelques minutes le curieux et insouciant animal, et ce retard vint très à propos, car les forces du pauvre matelot étaient presque épuisées. L'ours ayant laissé la mitaine pour continuer à poursuivre son adversaire qu'il ne perdait pas de vue, celui-ci fit le sacrifice de son autre mitaine; il en vint ensuite à son chapeau, que l'ours mit promptement en pièces avec ses ongles et ses dents. L'équipage, qui assistait de loin à cette comédie, vit enfin qu'elle devenait trop sérieuse, que le matelot allait succomber, et que l'irritation de l'animal devenait très menaçante : une troupe vint arrêter l'impétuosité de la poursuite, et protéger le pauvre fuyard, aussi tremblant qu'épuisé par la fatigue. A l'aspect de ses nouveaux et nombreux adversaires, l'ours fit d'abord mine de se battre; mais ayant été blessé, en militaire habile, il jugea qu'une honorable retraite était le seul parti qui convînt aux circonstances dans lesquelles il se trouvait. Il mit bientôt entre ses poursuivans et lui un espace de neiges et de glaces raboteuses, que les matelots n'osèrent pas franchir.

Les ours blancs sont patiens, vigoureux et sobres, et ne manquent pas de sagacité. Citons encore quelques faits qui en fournissent la preuve.

Un phoque se reposait sur la glace, près d'un trou qui devait assurer sa fuite en cas de péril. Un ours qui l'épiait s'approche en silence et à couvert, aussi près qu'il le peut; il plonge alors dans la mer, gagne sous les flots le trou de retraite, par lequel il s'élance et saisit le malheureux phoque.

Le capitaine d'un vaisseau baleinier voulait avoir une peau d'ours blanc bien entière, et par conséquent l'animal devait être pris sans qu'on fit usage d'armes à feu pour le tuer. Il imagina d'étendre sur la neige une corde avec un nœud coulant dans lequel il fit mettre un appât. Un de ces animaux qui rôdait sur les glaces des environs fut attiré, et saisissant l'insidieuse pâture, il serra la corde, et l'un de ses pieds y fut pris. Il parvint à se dégager du pied qui restait libre, et emporta la provision qu'on lui avait apprêtée, pour la manger en un lieu plus sûr. On rétablit le piége; l'ours revint, et conservant encore le souvenir de ce qui lui était arrivé, il écarta la corde et saisit sa proie. Dans une troisième épreuve, la corde fut cachée sous la neige; on n'obtint pas plus de succès que lorsque le piége était laissé à découvert. Pour dernière tentative, on mit l'appât au fond d'un trou assez profond pour que l'ours ne pût l'y prendre qu'en y plongeant toute sa tête; le nœud coulant fut placé tout autour, et caché soigneusement sous la neige. Le succès semblait assuré : vain espoir ! L'animal commença par mettre la corde hors de la neige, et l'ayant écartée avec précaution, il saisit les provisions, et disparut.

Dans cette espèce, dont la vie est si laborieuse et la subsistance si précaire, l'attachement des femelles pour leurs petits leur inspire quelquefois un courage bien digne d'admiration. En voici un exemple touchant:

A l'aube du jour, on signala, du haut des hunes, trois ours qui s'acheminaient vers le bâtiment; on reconnut que c'était une femelle conduisant deux oursons déjà presque aussi forts que leur mère. Tous les trois coururent vers un foyer où l'on avait jeté les restes d'un walrus; ils en tirèrent les chairs que le feu n'avait pas encore consumées; la mère fit la distribution, donnant à ses petits la plus grosse part. Les chasseurs embusqués saisirent ce moment pour faire feu sur les deux oursons qui restèrent sur la place; ils tirèrent ensuite sur la mère qu'ils atteignirent aussi, mais qui ne fut point abattue. Son désespoir eût ému les cœurs les moins accessibles à la compassion; sans faire attention aux blessures dont elle était couverte, au sang qu'elle répandait, elle ne s'occupait que des deux oursons, les appelait par des cris lamentables, plaçait devant eux la part de nourriture qu'elle s'était réservée, et la leur dépeçait : comme ils restaient immobiles, ses gémissemens devinrent encore plus touchans; elle essaya de relever les pauvres créatures, et reconnaissant l'impuissance des ses efforts, elle s'écarta quelques pas, renouvela ses appels; retournant auprès des deux morts, elle lécha leurs blessures, et ne les quitta que lorsqu'elle fut bien convaincue qu'ils avaient perdu la vie. Alors des hurlemens épouvantables, dirigés vers le vaisseau, accusèrent les meurtriers, qui lui répondirent par une nouvelle décharge; le malheureux animal vint expirer auprès de ses deux petits.

ITALIE.

VISITE AU COLYSÉE.

Nous avons donné (21e livraison) deux vues du Colysée (ou plutôt du Colossée), et nous l'avons décrit tel qu'il était au temps des Romains; pour compléter ce tableau, nous devons le montrer tel qu'il est, avec les scènes qui s'y passent. La peinture suivante, faite d'après nature, est empruntée à M. Charles Didier, que nous avons déjà consulté (5e livraison); elle est extraite d'un ouvrage intitulé *Rome souterraine*, qui vient de paraître, et qui, sous une forme dramatique, offre le tableau réel et complet de Rome et de sa solitaire campagne.

« ... Anselme était caché dans les ruines du Cirque où tant de Nazaréens persécutés furent livrés aux bêtes. Ce Colossée, vrai colosse, est en vénération parmi le peuple. Au centre s'élève une croix que tout passant baise pour gagner deux cents jours d'indulgence, et l'on a érigé autour de l'arène quatorze oratoires destinés à représenter les stations du Calvaire, et où se pratique en grande pompe la cérémonie de la *via crucis*. A côté de la porte orientale est une chapelle où l'on dit la messe. Un capucin est le gardien de l'amphithéâtre.

» Le Colossée était désert comme le Forum. Arrachés du travail par l'émeute ou la sieste, les maçons et les galériens chargés de l'entretien du monument étaient eux-mêmes absens, et la solitude était complète.

» Le temps était splendide, et les ruines toutes parfumées de fleurs sauvages. Voltigeant en liberté parmi les broussailles, des oiseaux de mille couleurs scintillaient au soleil, et le chant gai du chardonneret se mariait aux roucoulemens plaintifs des tourterelles nichées sous les portiques abandonnés et croulans. Ces bruits doux et gracieux comme le gazouillement tranquille des fontaines contrastaient avec les orages de cette journée de deuil, et le contraste même apaisait Anselme.

Son âme passait par degrés du désespoir à une mélancolie moins âpre.

» Et puis l'immensité du lieu a quelque chose en soi qui élève et qui pacifie. Le Colossée est la plus imposante, la plus vaste ruine non seulement de Rome, mais du monde occidental tout entier. Il est à l'Europe ce que les Pyramides sont à l'Égypte, et les Israélites captifs travaillèrent au théâtre de Vespasien comme leurs ancêtres aux mausolées des Pharaons. Tant de solitude où il y eut tant d'hommes, tant de silence où il y eut tant de bruit, ce sont là de ces péripéties dont l'effet est puissant toujours sur les âmes intelligentes et méditatives; associée à de telles vicissitudes, la douleur humaine se recueille, et atteint par elles au calme stoïque.

» Seul dans l'immense arène, Anselme promenait ses yeux autour de lui, et ne voyait partout que décombres et destruction : d'un côté le palais des Césars, de l'autre ce temple de Vénus qui touchait presqu'à l'amphithéâtre, et à la vue duquel les Vestales venaient respirer la vapeur sanglante du carnage. Les cyprès du mont Célien noircissaient sur le ciel bleu comme les ifs d'un cimetière, et, guidé par la pyramide de Cestius, qui est le seuil du désert, par Saint-Paul, qui en est le temple, l'œil se perdait au loin dans les larges ondulations de la campagne aride et désolée.

» Un bruit de chaînes et de voix rauques se fit bientôt entendre; c'étaient les galériens qui revenaient à l'ouvrage. Ils inondèrent l'arène en sifflant; et le cliquetis des chaînes alla se mêler au chant des oiseaux.

» Puis une procession entra dans le Colossée, conduite par un religieux. Hommes et femmes, et les galériens eux-mêmes, s'agenouillèrent en chantant des litanies au pied de la croix que venait de quitter la mère de Napoléon. La cérémonie des Stations commença; vint ensuite la *predica*. Le moine monta sur un fût de colonne antique, et, le crucifix à la main, il fit l'apothéose des martyrs.

» — « Hélas! disait-il, combien ont rougi de leur » sang précieux cette poussière où nous venons prier » et pleurer! C'est ici même, dans cette arène impie, » qu'ils étaient déchirés par les chiens et les bêtes féroces; c'est ici qu'on les mettait en croix comme le » maître, et qu'on les allumait la nuit en guise de flambeaux. Et comme ils étaient tous des saints, et » qu'on ne pouvait trouver en eux aucun péché, savez-vous ce que fit pour les perdre l'empereur des » Gentils? Il mit le feu à Rome de sa propre main, » puis accusa les chrétiens de cet abominable forfait; » vêtu en cocher, il présida en personne à leur supplice, comme il avait assisté du haut de son palais, » en jouant de la lyre, à l'incendie de la ville éternelle. » Mais les décrets de Dieu étaient écrits, mes frères, » et les supplices n'ont pas empêché la chute des idoles » et le triomphe du vrai Dieu; et la croix règne sur le » monde du haut du Vatican, et l'Église est inébranlable, elle est fondée éternellement sur le rocher des » siècles, et les portes de l'enfer ne prévaudront point » contre elle. Gloire aux martyrs! Couronnés des célestes palmes, ils siégent maintenant à la droite de » Dieu, face à face avec ses anges. Gloire à eux! Puisse » leur sang racheter nos péchés, et nous ouvrir les voies » du ciel! O saints martyrs, priez pour nous! » —

» Et la foule agenouillée répétait d'une voix pénétrée : « O saints martyrs, priez pour nous! » —

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

30 Novembre 1807. — L'armée française commandée par Junot s'empare de Lisbonne.

—

1er Décembre 1521. — Mort du pape Léon X, un des plus illustres souverains du XVIe siècle.

1er Décembre 1640. — Le Portugal secoue le joug de l'Espagne; la maison de Bragance monte sur le trône.

—

2 Décembre 1406. — Les femmes sont appelées à succéder à la couronne d'Angleterre, par un acte signé du roi Henri IV, des seigneurs et du parlement.

2 Décembre 1804. — Couronnement et sacre de Napoléon, empereur des Français et roi d'Italie, dans l'église métropolitaine de Paris.

2 Décembre 1805. — Bataille d'Austerlitz.

—

3 Décembre 1592. — Mort d'Alexandre Farnèse, petit-fils du pape Paul III, duc de Parme, un des plus grands capitaines de son siècle. Il servait à la bataille navale de Lépante, gagnée en 1571 par don Juan d'Autriche. Il fut l'allié des Ligueurs de France contre Henri IV; celui-ci le vainquit en plusieurs rencontres.

—

4 Décembre 1563. — Clôture du concile de Trente. C'est le dernier concile général qui ait été tenu dans l'Église. Il avait pour objet la condamnation des erreurs de Luther, de Zuingle, de Calvin, et la réformation de la discipline et des mœurs. Il s'ouvrit dans la ville de Trente, le 13 décembre 1545.

—

5 Décembre 1456. — Terrible tremblement de terre à Naples : plus de vingt mille personnes en sont victimes.

—

6 Décembre 1352. — Mort du pape Clément VI. Ce fut lui qui acheta de Jeanne Ire, reine de Naples, la ville d'Avignon avec ses dépendances, moyennant 80,000 florins.

RAFFLESIA ARNOLDI,

LA PLUS GRANDE DES FLEURS CONNUES.

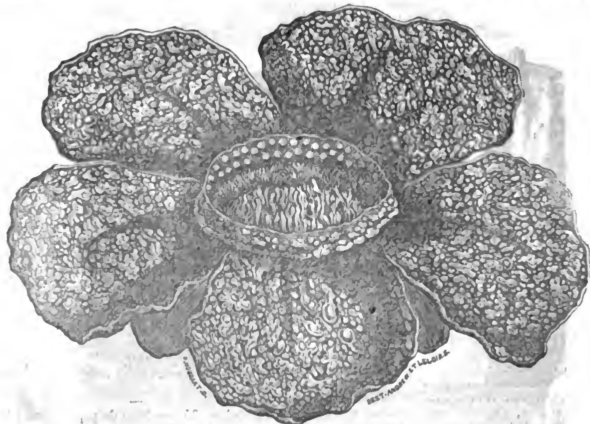
Dans les régions équatoriales, le sol manifeste une puissance de végétation que nos climats tempérés ne peuvent nous faire connaître. Nous n'avons pas, parmi les arbres de l'Europe, l'équivalent du baobab africain; aucun de nos roseaux n'est comparable aux bambous; mais que dirons-nous d'une fleur de plus de huit pieds de tour, et qui ne pèse pas moins de quinze livres? Ajoutons, pour que rien ne manque à un tel prodige, que cette fleur gigantesque croît et s'épanouit sans tige ni feuilles, qu'elle constitue presque toute la plante, car la menue racine qui l'attache à la terre n'a pas six pouces de longueur.

Nous emprunterons à l'auteur de cette découverte, le docteur Arnold, le récit qu'il en adresse à un ami, en Europe. Sir Raffles Stamford était gouverneur des établissemens anglais dans l'île de Sumatra, et, dans la première tournée qu'il fit pour reconnaître l'intérieur du pays, le docteur Arnold l'accompagnait.

« Je marchais un peu en avant de l'escorte lorsqu'un de nos serviteurs malais accourut et me rappela : son regard exprimait une joyeuse surprise. *Suivez-moi*, me dit-il; *une fleur si grande, si belle, si merveilleuse!* A une centaine de pas, je fus en présence de cette merveille, et mon admiration ne fut pas moindre que celle de mon guide. Je voyais sous des broussailles une fleur immense, appliquée contre la terre; je résolus sur-le-champ de m'en emparer et de la transporter dans notre cabane. Armé du *parang* (sorte de serpe) du Malais, je me mis à détacher la plante, et je ne fus pas médiocrement surpris de voir qu'elle ne tenait au sol que par une petite racine traçante, longue tout au plus de deux doigts. J'emportai ce trésor; si je l'avais découvert tout

seul et sans témoin, j'oserais à peine décrire une telle plante, personne ne voudrait me croire sur ma parole : mais je me sens assez fortifié par des témoignages qu'on ne récusera point.

» Notre fleur était fort épaisse dans toutes ses parties; dans quelques endroits elle avait 3 lignes, et dans d'autres, le triple. La substance des pétales et du nectaire était succulente. Lorsque je vis la fleur en son lieu



(Rafflesia Arnoldi.)

natal, le nectaire était plein de mouches attirées apparemment par l'odeur de viande qu'elle exhale.

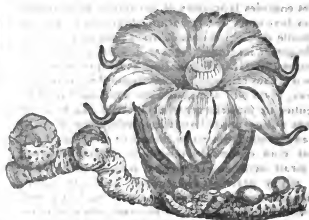
» Le diamètre de cette fleur prodigieuse est de plus de deux pieds neuf pouces, et, par conséquent, la circonférence est d'environ huit pieds neuf pouces. Suivant notre estimation, le nectaire pouvait contenir une douzaine de pintes, et le poids de toute la fleur n'était pas au-dessous de quinze livres. »

Les indigènes de l'intérieur de Sumatra nomment cette plante singulière *krubul*, mot qui, dans leur idiome, signifie *grande fleur*. Ils disent que sa végétation dure trois mois, depuis l'apparition du bouton jusqu'à l'épanouissement de la fleur; qu'on ne la voit qu'une seule fois dans le cours de l'année, vers la fin de la saison pluvieuse. C'est une plante parasite qui pousse sur les racines et le tronc du *cissus angustifolia*. Elle se forme et croît sous une enveloppe globuleuse, comme plusieurs plantes de la famille des champignons.

Ce géant n'empêche point que des nains qui lui ressemblent quant à la forme, la contexture et le mode de végétation, ne croissent autour de lui. Le docteur Hoesfield a trouvé une rafflesia, bien conformée, qui avait à peine trois pouces de diamètre. Quelques espèces établissent une graduation entre ces deux extrêmes; à la suite du *krubul*, ou rafflesia Arnoldi, on placera la *rafflesia patma*, trouvée par Blume dans une petite île, près de Java, et que les habitans nomment *patma*. Elle a cinq pétales et un vaste nectaire, comme celle d'Arnold. Son diamètre est à peu près de deux pieds.

Le même botaniste a placé dans sa *Flore de Java* une autre fleur ou plante, qui a beaucoup de rapports avec les précédentes; c'est la *brugmansia zippelii* : elle croît sur des collines élevées de deux cents toises au moins au-dessus du niveau de l'Océan. On voit que c'est une plante parasite, comme les rafflesia, et son odeur n'est pas moins désagréable.

Réaumur fut autrefois témoin d'une végétation également extraordinaire, mais ce n'était pas une plante parasite; il la vit sur un mur de son parc de Réaumur, dans le Poitou, et l'a décrite sous le nom de *boletus coralloïdes fœtidus*. Son odeur était celle d'une chair en putréfaction. Ce singulier corail n'occupait pas moins de place qu'une *rafflesia Arnoldi*, et celle-ci n'est pas mieux odorante, car la plante observée par Arnold était en pleine végétation, et loin de l'époque où sa décomposition devait exhaler une odeur cadavéreuse, tandis que ce fut dans un état de putridité déjà fort avancée, que Réaumur fit dessiner et décrivit le *bolet*



(Brugmansia zippelii.)

de son parc. Il s'étonnait que le dessinateur pût rester assez près de ce foyer d'infection pour en apercevoir toutes les parties et achever son ouvrage.

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Lachevardiere, rue du Colombier, n° 30.

REGIONS POLAIRES.



(Chute de la rivière Hood, dans le nord de l'Amérique.)

Si les contrées tropicales se déroulent au voyageur avec un luxe inouï de végétation, avec une succession continuelle de phénomènes éclatans, avec une profusion de scènes magiques, et sur des proportions gigantesques, il faut reconnaître aussi que la nature, variée dans ses effets, n'a point déshérité les régions polaires, et qu'elle s'y manifeste avec un caractère particulier de majesté grave et sérieuse aux yeux des hommes qui en poursuivent avec constance la périlleuse exploration. Ses effets, moins développés, y sont frappés d'un cachet de puissance et de hardiesse; on la dirait façonnée d'une main plus ferme et plus sûre; elle y parle à l'imagination avec une concision sévère et précise, bien éloignée de l'éloquence riche et facile qui charme les habitans des zones tropicales. Peut-être faut-il voir un art de plus dans la prudence avec laquelle la nature y use de ses forces et y ménage les scènes pittoresques; peut-être les énergiques impressions qui saisissent l'âme au milieu de ces pays glacés et de cette apparence de mort ont-elles pour cause principale le contraste de la puissance et de la vie qui éclatent tout-à-coup, et se révèlent concentrées sur un point.

Parmi les spectacles les plus remarquables des régions polaires, il faut compter la chute d'eau dont notre gravure présente l'aspect général. La rivière Hood, qui la produit, va se jeter dans la portion de mer où l'on cherche depuis si long-temps un passage, et qui baigne les côtes du nord de l'Amérique. La chute elle-même est située vers le 67° degré de latitude et le 112° degré de longitude à l'ouest de Paris.

Entre une étroite brèche de rochers à pic, dont la hauteur est d'environ 60 pieds, on voit la rivière se précipiter auprès du rocher où les deux voyageurs sont arrêtés. De là, elle retombe encore dans l'abîme qui est au-dessous d'eux, et qui ne pouvait être tracé sur un dessin. La seconde chute est plus considérable que la première; on n'a pu en apprécier toute la profondeur, parce que les parois, trop rapprochées, ne permettent pas à la lumière d'y descendre; mais les voyageurs ont distingué à plus de 100 pieds au-dessous de la saillie qui les porte, l'écume blanchissante des eaux bouleversées.

Un rocher qui s'élève debout, comme une colonne, sur la pente de la deuxième chute, et qui dépasse de 40 pieds le niveau de la rivière, divise celle-ci en deux nappes, et ajoute à la beauté de la scène, autant par l'effet de la double cascade qu'il produit, que par les idées que son aspect réveille. A voir son immobilité sous les efforts du choc qu'il soutient depuis tant de siècles, à voir la furie des eaux qui s'irritent contre lui et l'abîme sur lequel il est suspendu, il semble

qu'une puissance infernale anime le courroux du fleuve, et le sollicite à renverser dans le gouffre cet obstacle impassible.

Traite des nègres. — Le premier gouvernement qui l'ait abolie est celui du Danemarck; l'ordonnance d'abolition est du 16 mars 1792.

L'abolition ne date en Angleterre que de 1807.

La traite fut défendue en 1778 par l'État de Virginie, et en 1780, 1787 et 1788 par les Etats de Pensylvanie, de Massachusetts et de Connecticut.

SOULÈVEMENT DES CONTINENS.

Tout le monde sait qu'il existe dans un grand nombre de pays des couches épaisses de coquillages marins; ces couches indiquent que la mer a dû couvrir ces pays pendant un temps assez long pour que ces coquillages qui sont souvent entassés sur plusieurs centaines de pieds d'épaisseur, aient eu le temps de vivre ainsi sur cette place, et d'y mourir à la suite les uns des autres. Ces couches de coquillages sont de véritables cimetières, contenant les restes d'un grand nombre de générations qui se sont succédé; les nouveau-venus, comme cela se voit encore dans nos mers sur les bancs d'huîtres, habitaient sur la base formée par les débris de leurs ancêtres. Chacun peut voir à Montmartre une couche de petites huîtres, dont les écailles sont parfaitement conservées, et qui se prolongent dans l'intérieur de la montagne, au-dessous des grands amas de sable qui en occupent le sommet.

Il est donc bien constant que la mer a séjourné long-temps sur diverses parties de nos continens; mais comment le niveau des eaux a-t-il pu baisser d'une manière aussi considérable? Doit-on penser que la masse des eaux ait diminué, comme dans un étang qui se sèche, et dont les bords, couverts de vase, deviennent peu à peu un rivage solide? Mais alors on ne peut pas comprendre où serait allée cette prodigieuse quantité d'eau; l'eau qui s'évapore finit toujours par retomber en pluie; ainsi on ne peut guère se débarrasser de cette manière de la difficulté de la question, puisque les plus fortes pluies ne couvrent pas même la terre d'un demi-pied d'eau, et encore sur quelques points seulement, et non sur toute l'étendue d'un pays. Ne peut-on pas penser au contraire que la masse des eaux, sans diminuer en aucune façon, se soit seulement déplacée? La chose se serait faite à peu près comme lorsque l'on a de l'eau dans une assiette: si l'on vient à relever légèrement le fond de l'assiette, l'eau coule tout entière d'un côté, et sa profondeur augmente en cet endroit; mais de l'autre côté le fond s'élève au-dessus du niveau de l'eau, et demeure à sec. C'est, en effet, cette explication qui paraît la plus probable; et lorsque l'on examine attentivement la structure du sol des continens, surtout dans les pays de montagnes, on y trouve une multitude de preuves à l'appui; telles sont les diverses inclinaisons des couches de sable et de vase qui ont certainement été déposées primitivement dans une situation horizontale, comme tous les sédimens que l'eau abandonne, et qui, maintenant, sont fortement relevées dans divers sens; telles sont encore les dislocations et les grandes fissures qui attestent que le sol a été soumis à des mouvemens capables de le rompre. Les continens auraient donc été soulevés en masse, de manière à s'élever peu à peu au-dessus du niveau de la mer; mais cela ne s'est fait qu'à l'aide d'un nombre immense de siècles. On peut suivre le mouvement successif en étudiant attentivement le sol, depuis l'intérieur des continens, jusque vers le rivage actuel de la mer; on reconnaît alors, de distance en distance, la trace des anciens rivages où la mer s'est successivement arrêtée, où elle a séjourné quelque temps, et d'où elle a été ensuite forcée de s'écouler pour continuer sa marche vers le bassin qu'elle occupe aujourd'hui.

Un tel phénomène semble bien surprenant, et l'on a, au premier abord, bien de la peine à s'imaginer que les temps anciens aient été tellement différens du nôtre, qu'une telle chose ait pu s'y passer. Habiter sur un sol qui n'est pas fixe, et qui, à chaque instant, pourrait se mettre à monter ou à descendre sous nos pieds, est une idée à laquelle nous aurions de la peine à nous faire. Cependant, le sol où nous sommes est certainement animé d'un mouvement de rotation très rapide autour du centre de la terre, et nous ne nous en apercevons pas; d'un mouvement de rotation encore plus rapide autour du soleil, et nous n'y prenons pas garde davantage. Il y a des monumens qui montrent d'une manière incontestable, qu'autour de Naples le sol en quelques endroits a baissé et remonté alternativement, et les habitans n'en ont seulement pas conservé le souvenir. Nous avons déjà fait remarquer que près de Pouzzoles, il existe un temple ancien, dont le pavé se trouve maintenant au-dessous du niveau de la mer; lorsque l'on examine les colonnes qui sont encore debout, on s'aperçoit qu'elles sont toutes percées à 8 ou 10 pieds de hauteur, par des coquillages qui vivent ordinairement à fleur d'eau; donc le pavé du temple s'est trouvé pendant un temps à 8 ou 10 pieds au-dessous du niveau de la Méditerranée; il n'est plus maintenant qu'à un pied; il a donc remonté; et comme on l'avait certainement bâti sur un terrain sec, il a donc aussi descendu depuis sa fondation. On rencontre, à la vérité, bien peu de terrains qui soient placés sur une vraie bascule, comme celui de cette contrée voisine des volcans et assise au-dessus de leurs cavités souterraines; mais enfin cet exemple remarquable montre bien, et d'une manière authentique, comment le niveau du sol peut se mouvoir sans que celui de la mer se dérange. On ne saurait assurément nier qu'aujourd'hui le sol de la France, sauf quelques secousses passagères de tremblemens de terre, ne soit dans une immobilité parfaite; mais les derniers mouvemens qui ont achevé d'élever ce pays au-dessus de l'Océan, et de lui donner son étendue actuelle, remontent à une époque qui, bien qu'antérieure sans doute aux âges historiques, n'est cependant pas tellement reculée, qu'elle aille se perdre dans la nuit des temps. Les campagnes de la Touraine, et d'une partie de nos provinces du midi, sont encore couvertes d'une grève semblable à celle de l'Océan, et montrent à leur surface des coquilles toutes pareilles à celles qui vivent encore sur nos rivages. Dans les vastes plaines de la Picardie, autrefois occupées par de grands lacs et de grands marécages, on retrouve les ossemens des castors qui y construisirent alors leurs demeures; et dans le fond des tourbières, on découvre quelquefois des pirogues creusées dans un seul bloc, comme celles des sauvages de l'Amérique, et qui attestent quelle était alors la nature des habitans de ces parages desséchés aujourd'hui et fertilisés par une culture si belle.

Mais si nous sommes immobiles, et si nos frontières ne font plus sur l'empire de la mer de ces conquêtes et de ces invasions pacifiques, nous avons près de nous des pays qui ne nous imitent pas, et qui nous donnent l'exemple de ce qui a dû se faire autrefois chez nous. Le sol de la Suède et de la Norwège s'élève continuellement par un mouvement insensible au-dessus des eaux de la mer Baltique. C'est un fait avéré; et pour s'en faire la meilleure idée, il faut imaginer que l'on prenne le fond de la mer Baltique par sa partie la plus septentrionale, au sommet du golfe de Bothnie, avec un bras assez puissant, et qu'on le relève de manière à faire couler les eaux dans le bas, vers le Danemark,

d'où elles se verseraient dans la mer du Nord, en passant par les détroits du Sund et des deux Belt. Comme on le pense bien, cette manœuvre naturelle est excessivement lente, et il faudra bien du temps encore avant que la mer Baltique soit entièrement vidée; mais enfin cela se produit à chaque heure, à chaque minute, et dans cent ans la mer Baltique ne sera pas ce qu'elle est aujourd'hui, de même qu'aujourd'hui elle n'est plus ce qu'elle était du temps des Romains, qui en faisaient, avec raison sans doute, une grande mer.

Voici ce qui établit la vérité de ce phénomène si singulier, qu'on pourrait se refuser à le croire, s'il n'était appuyé sur des preuves que chacun peut toucher et voir. D'abord à une grande distance des côtes, et à une hauteur déjà considérable, on trouve des coquillages dont le test est encore très frais, et très bien conservé, et qui sont les mêmes que ceux qu'on irait prendre sur le bord du rivage. Ceci est pour l'antiquité la plus haute. Voici maintenant pour les temps historiques. Il existe des chants des anciens bardes, qui célèbrent les exploits des guerriers lorsqu'ils allaient à la pêche, et qui contiennent le nom des rochers sur lesquels ils avaient l'habitude d'aller pêcher les phoques endormis; ces rochers où se tiennent les phoques sont des tables peu élevées au-dessus de l'eau, sur lesquelles ces animaux montent aisément, et s'étendent au soleil; or, ceux dont parlent les bardes, et dont les noms sont encore conservés dans le pays, sont maintenant tellement élevés au-dessus de l'eau, que les escarpemens qui les entourent ôtent complètement à un phoque la possibilité d'y monter; ces rochers se sont donc élevés depuis les temps où les anciens Scandinaves naviguaient autour d'eux pour y lancer leurs flèches sur les animaux marins qui y faisaient leur séjour. Quant à notre temps, la chose est encore plus claire et plus évidente, s'il se peut. On a fait des marques à fleur d'eau, au pied des divers rochers, afin de s'en servir comme de points de repère, et, en visitant ces marques d'année en année, on trouve qu'elles s'élèvent successivement au-dessus du niveau de la mer. Ce n'est pas le niveau de la mer qui s'abaisse, car il s'abaisserait nécessairement partout de la même manière, sur les côtes d'Allemagne et de Danemark, aussi bien que sur celles de la Suède, ce qui n'a pas lieu; donc c'est bien le fond de la mer qui s'élève lui-même. Dans le fond du golfe de Bothnie, l'exhaussement total du terrain par siècle est d'environ quatre pieds un tiers; dans le bas de la mer Baltique, au-dessous de Stockholm, il n'est plus guère que d'un pied; et enfin, dans les provinces les plus méridionales, vis-à-vis le Danemark, le mouvement n'est plus appréciable, et n'existe probablement plus. Nous joignons ici un tableau indiquant les endroits principaux du golfe de Bothnie où l'on a gravé des marques, et les résultats principaux que les observateurs en ont déduits. La première colonne du tableau renferme les désignations des lieux, la seconde la date de la marque primitive, et le nom de celui qui l'a tracée; la troisième, la date des comparaisons que l'on en a faites, et les noms de leurs auteurs; la quatrième enfin, la valeur de l'exhaussement séculaire qu'ils ont conclu du déplacement qu'ils avaient constaté.

On voit qu'il y a quelques légères différences parmi les résultats fournis par les diverses observations, bien qu'elles s'accordent en grande partie; ces petites inégalités tiennent à ce que la surface de la mer n'étant pas toujours constante comme celle d'un étang, il n'est pas aussi facile de fixer d'une manière précise son niveau : ce niveau monte ou s'abaisse en différens points, suivant les vents qui règnent et qui accumulent l'eau des vagues qu'ils font rouler devant eux. Mais il est facile de se débarrasser des causes d'erreur, en prenant une moyenne, et c'est cette moyenne qui donne la hauteur de quatre pieds un tiers, que nous avons déjà citée.

NOMS des ENDROITS.	DATE DU PREMIER SIGNE. — NOM DE L'OBSERVATEUR.	DATE DES COMPARAISONS. — NOM DE L'OBSERVATEUR.	EXHAUSSEMENT par siècle.	
			P.	p.
Raholman.	1700. Dawison.	1750. Hellaut.	4	1
		1775. Zœlberg.	3	3
Stor-Rebben.	1751. Hellaut.	1785. Schulten.	5	
		1796. Hjort.	4	2
Ratan, 64°.	1749. Chydénius.	1785. Schulten.	4	7
		1795. Wallman.	5	4
		1819. Hallstrom.	3	5
	1774. Hellaut.	1785. Schulten.	5	
		1795. Wallman.	5	5
		1819. Hallstrom.	3	6
Ronnskar.	1755. Klingius.	1797. Hallstrom.	4	
		1821. Brod.	4	4
Wargon.	1755. Klingius.	1785. Schulten.	4	8
		1797 Hallstrom.	4	
		1821. Brod.	4	3
Losgrandet, 61° 45'.	1731. Rudman.	1785. Schulten.	5	4
		1796. Robson.	3	3

On doit donc voir par cet exemple, que pour se faire une idee des choses qui se sont passées dans les temps reculés où l'homme n'était point encore sur la terre, il n'est pas nécessaire d'avoir toujours recours à des théories bizarres, et à des hypothèses fantastiques; il suffit souvent de considérer ce que la nature produit encore aujourd'hui, avec des apparences différentes peut-être, mais au fond par des causes semblables. La nature ne change pas ses procédés, elle se contente, pour des œuvres nouvelles, de les modifier. Pour expliquer d'une manière simple et vraie bien des phénomènes, il suffit de comprendre que la forme de la terre, déjà si éloignée d'un sphéroïde parfait, change encore en quelques points, et prend d'autres courbures; de là les volcans peut-être, les chaines de montagnes, et de là aussi les soulèvemens et les agrandissemens anciens et actuels des continens et des îles.

LES CARTONS DE RAPHAEL.

(Voyez pages 99 et 203.)

N° 3. — PÊCHE MIRACULEUSE.

« Un jour que Jésus était sur le bord du lac de Jénésareth, se trouvant accablé par la foule du peuple qui se pressait pour entendre la parole de Dieu, il vit deux barques arrêtées au bord du lac, dont les pêcheurs étaient descendus et lavaient leurs filets. Il entra donc dans l'une de ces barques, qui était à Simon, et le pria de s'éloigner un peu de la terre; et s'étant assis, il enseignait le peuple de dessus la barque.

» Lorsqu'il eut cessé de parler, il dit à Simon : « Avancez en pleine eau, et jetez vos filets pour pêcher. » Simon lui répondit : « Maître, nous avons » travaillé toute la nuit sans rien prendre; mais néanmoins, sur votre parole, je jetterai le filet. » L'ayant donc jeté, ils prirent une si grande quantité de poissons que leur filet se rompait. Et ils firent signe à leurs compagnons qui étaient dans l'autre barque de venir les aider. Ils y vinrent, et ils remplirent tellement les deux barques, qu'il s'en fallait peu qu'elles ne coulassent à fond.

« Ce que Simon Pierre ayant vu, il se jeta aux pieds de Jésus, en disant : « Seigneur, retirez-vous de moi, » parce que je suis un pécheur; » car il était tout épouvanté, aussi bien que ceux qui étaient avec lui, de la pêche des poissons qu'ils avaient faite.

» Jacques et Jean, fils de Zébédée, qui étaient compagnons de Simon, étaient dans le même étonnement. Alors Jésus dit à Simon : « Ne craignez point, votre » emploi sera désormais de prendre des hommes. »

(*Évangile selon saint Luc*, chap. 5.)



(La Pêche miraculeuse, par Raphaël.)

Telle est la scène que Raphaël a retracée; c'est le moment où commence, en la personne de quelques pêcheurs, cet apostolat qui devait triompher dans la ville des Césars, qui a réglé les destinées de l'empire, envahi l'Amérique, et qui se poursuit avec une activité infatigable, au travers des glaces polaires, et parmi les peuplades les plus sauvages dans les îles du grand Océan.

Raphaël a disposé avec un art infini tous ses personnages; l'expression des physionomies devient d'autant plus indifférente qu'elles s'éloignent davantage de Jésus. On voit que les derniers pêcheurs ne sont occupés que de leurs filets.

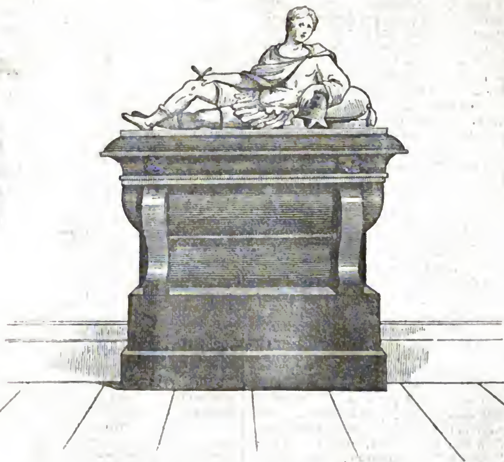
Pour distraire de la trop grande régularité de toutes les figures, disposées sur un même plan, à la file les unes des autres, et pour rompre l'effet monotone que produirait la ligne continue de deux barques, le peintre a créé un vaste lac, bordé d'un joli paysage, avec des groupes de promeneurs, des tours, des temples et des villes, et il a jeté sur le premier plan trois oiseaux, dans les attitudes les plus pittoresques. On a fait, d'après ce carton, un grand nombre de tapisseries et de tableaux.

et l'on a toujours obtenu des peintures délicieuses. Comment en serait-il autrement avec la fraîcheur de cette nappe d'eau et ce paysage lointain, avec ces poissons de toute sorte et ce contraste des oiseaux, avec ces physionomies brûlantes d'expression, et la variété des poses des personnages! Chaque tableau de Raphaël est une œuvre à part, où son génie se révèle sous un nouvel aspect.

MOULINS.

HENRI, DUC DE MONTMORENCY. — SON TOMBEAU A MOULINS. — SA VEUVE, LA PRINCESSE DES URSINS.

Henri, deuxième du nom, duc de Montmorency, filleul de Henri IV, naquit à Chantilly en 1595. Nommé amiral à l'âge de dix-sept ans, et chevalier du Saint-Esprit à vingt-quatre, il commanda la flotte envoyée par les Hollandais à Louis XIII, lors du siége de La Rochelle. Il fit les campagnes de 1629 et 1630 en Piémont, comme lieutenant-général des armées du roi, et gagna le grade de maréchal de France par la victoire qu'il remporta au combat de Veillane. Ayant adopté le parti de Gaston, duc d'Orléans, contre le cardinal de Richelieu, il souleva, en 1632, la province de Languedoc, dont il était gouverneur. Battu à Castelnaudary, malgré ses prodiges de valeur, il tomba, couvert de blessures, au pouvoir des troupes royales, qui le conduisirent à Toulouse, où il fut jugé et décapité, comme criminel de lèse-majesté, le 30 octobre 1632, dans l'intérieur de l'Hôtel-de-Ville. Avec lui finit la



(Tombeau du duc de Montmorency, à Moulins.)

branche cadette de sa maison, et la première branche ducale des Montmorency. Sa mort, bien plus que celles de Chalais, de de Thou, de Marillac, de Cinq-Mars et de Bouteville, affermit le pouvoir de Louis XIII, prépara le despotisme de Louis XIV, et apprit à la noblesse que le règne de la féodalité était terminé. Il était digne, en effet, de la famille des premiers barons chrétiens de soutenir, en bataille rangée, la dernière lutte contre le pouvoir royal, que les efforts successifs de Louis VI, de Louis XI, de Henri IV, mais surtout de Richelieu, avaient rendu si puissant.

Marie Felice Orsini, princesse des Ursins, duchesse de Montmorency, née à Rome en 1600, soupçonnée d'avoir pris part à la révolte de son mari, fut, huit jours après l'exécution de ce dernier, conduite comme prisonnière d'État au château de Moulins. Ayant reçu, au bout de quelques années, la liberté d'en sortir, elle fit choix, près du couvent de la Visitation, d'une maison où elle se tenait continuellement renfermée dans un cabinet tendu de noir, et éclairé seulement par quelques bougies. Louis XIII, passant à Moulins en 1642, envoya un gentilhomme pour la complimenter. « Remerciez le roi, dit-elle, de l'honneur qu'il veut bien faire à une femme malheureuse, mais, de grâce, n'oubliez pas de lui rapporter ce que vous voyez. » Un page de Richelieu étant venu aussi, quelques heures après, au nom de son maître : « Assurez monsieur le cardinal, lui répondit-elle, que depuis dix ans mes larmes n'ont pas cessé de couler. » Tour à tour visitée par Henriette de France, reine d'Angleterre, par l'héroïne de la Fronde, la duchesse de Longueville aux beaux yeux, par la duchesse de Châtillon, par Louis XIV, par Anne d'Autriche, et par la reine Christine de Suède, elle employait les momens que lui laissaient les prières et les larmes à copier un *Abrégé des méditations, du révérend père Julien Hayneufve, de la Compagnie de Jésus, pour les quatre saisons de l'année.* Ce manuscrit, conservé à la bibliothèque de Moulins, contient près de 500 pages, et porte sur la première feuille, après le titre, ces mots : *Écrites de la main de notre mère de Montmorency.* Ayant obtenu, en 1645, la permission de faire con-

duire le corps de son mari à Moulins, la duchesse de Montmorency lui éleva, en 1652, dans l'église qu'elle avait fait construire pour le couvent de la Visitation, un superbe mausolée qui est encore le plus beau monument de la ville, et l'un des tombeaux les plus remarquables de la France.

Placé à la gauche du grand autel, et vis-à-vis l'ancienne grille du chœur des religieuses, il représente le duc à moitié couché, appuyé sur son coude (notre gravure ne reproduit que le corps du tombeau); la duchesse, assise à ses pieds, est voilée et en mante. Deux statues, représentant la Valeur et la Libéralité, se trouvent auprès du monument orné d'une espèce de portique avec son fronton, soutenu de deux colonnes et de deux pilastres. Entre ces colonnes se voient les statues de la Noblesse et de la Piété. Au milieu du portique est une urne qui renferme les cendres du duc, le feston qui l'entoure est porté par deux anges, et le haut du fronton est couronné par les armes des Montmorency. Ce mausolée peut avoir 7 à 8 mètres d'élévation sur 4 ou 5 de largeur. Le corps du tombeau est en marbre noir; les statues, ainsi que les ornemens, sont en marbre blanc, et l'inscription suivante est placée au bas, mais en latin. (C'était alors un usage général de couvrir les monumens français de mots latins, usage qui, malgré sa bizarrerie, se maintient encore.) Voici la traduction de l'épitaphe de Montmorency :

« L'an 1652, et le vingtième de son deuil, Marie Félicie des Ursins, princesse romaine, éleva ce mausolée à la mémoire de son digne époux, Henri II de Montmorency, le dernier et le plus illustre des ducs de ce nom; pair, amiral et maréchal de France, la terreur des ennemis, les délices des Français, mari incomparable, dont elle n'eut jamais à déplorer que la mort. Après dix-huit ans du mariage le plus heureux, après avoir joui de richesses immenses, et possédé sans partage le cœur de son époux, il ne lui reste aujourd'hui que sa cendre. »

Ce monument, l'un des plus parfaits qui existent en ce genre, est dû aux sculpteurs François Anguier, né à Eu; Thomas Regnaudin, de Moulins; Thibaud Poissant, et le célèbre Coustou, l'un et l'autre de Lyon. Selon M. de Salaberry, dans la *Biographie universelle*, il allait être détruit en 1793 par les révolutionnaires, qui étaient déjà dans l'église, quand une voix, sortie de la foule, s'écria : « Quoi! vous allez renverser le monument d'un bon républicain, puisqu'il est mort victime du despotisme! » Les marteaux s'arrêtèrent, et les cendres du dernier représentant de la féodalité sur les champs de bataille furent respectées à l'aide de ce certificat de civisme.

Ce témoignage mondain ne suffisant pas à sa douleur, la duchesse de Montmorency en donna un autre plus religieux, et conforme aux idées du temps, en renonçant aux grandeurs de la terre. Ayant pris le voile en 1657, dans ce couvent de la Visitation qu'elle avait comblé de bienfaits, et qui n'était fondé par sainte Chantal que depuis 1616, elle y mourut le 5 juin 1666, après en avoir été la supérieure, et fut enterrée auprès de son mari, à qui elle avait donné une preuve si éclatante d'amour conjugal.

ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES.

LES PYRAMIDES.

(Second article. — Voyez page 345.)

A l'époque de l'expédition d'Egypte, les Français avaient entrepris de détruire, par la mine, l'une des pyramides de moindre grandeur qui se trouvent dans le voisinage des trois premières; c'est la quatrième à l'ouest, qu'on avait jugée intacte. Le sacrifice d'un de ces monumens, peu regrettable au fond, aurait probablement amené des découvertes propres à nous fixer sur leur disposition intérieure, et sur le système d'inhumation des momies royales; mais les événemens ne permirent pas d'achever cette entreprise arrêtée dès son principe, et dans laquelle on avait déjà consommé une quantité considérable de poudre.

La seconde pyramide, de Ghizé, a été ouverte en 1818, par l'entreprenant Belzoni, qui reconnut en même temps par une inscription tracée au mur, qu'elle avait déjà été violée en l'an 782, sous le règne et en présence du kalife arabe Aly-Méhemmet. Elle renferme un couloir d'une centaine de pieds de longueur, aboutissant à une chambre centrale, longue de 46 pieds, large de 16, et haute de 33; elle est taillée dans le roc, et renferme, comme le Cheops, un sarcophage en granit à demi enfoui dans le sol.

La troisième pyramide, de Mycérinus, moins élevée que les deux premières, est fermée et sans revêtement.

Autour du Chéops et du Céphrennes régnait un fossé qui avait primitivement 100 pieds de profondeur, et dans lequel on aurait, selon Hérodote, amené les eaux du Nil.

La première et la troisième pyramides sont environnées de plusieurs autres plus petites, et qui pour la plupart ont été ouvertes ou se trouvent dans un état de dégradation très avancé. Il y en a trois à l'orient de la première, et deux au sud.

On retrouve également au nord de cette pyramide, les ruines d'un temple remarquable dans son état actuel, par l'énormité des pierres qui ont servi à sa construction. Trois pyramides de moindre grandeur se trouvent aussi au sud du Mycérinus, et sa face orientale est, comme celle de Chéops, précédée de ruines ayant appartenu à un temple.

A trois cents pas environ de la pyramide principale, s'élève le fameux sphinx, statue colossale, taillée dans le rocher, et représentant un corps de lion avec une tête humaine; la tête seule et une partie du col dépassent le niveau du terrain où tout le reste du corps est enfoui. La longueur totale de cette figure est d'environ 70 pieds.

Belzoni découvrit sous le sphinx, en le déblayant, les vestiges d'un temple et de communications souterraines présumées aboutir à l'intérieur de la grande pyramide.

Il existe aux environs des pyramides, et indépendamment des ouvrages mentionnés ci-dessus, une quantité innombrable de tombeaux formés de grottes et de couloirs taillés dans le rocher, et dont les parois sont en grande partie revêtues de bas-reliefs et de peintures antiques du plus grand intérêt.

Quant aux pyramides de *Saccarah*, elles sont situées à quatre lieues environ et au sud de celles de Ghizé, et séparées de ces dernières par le Désert, après lequel reprend une suite continue de tombeaux taillés dans le roc; les uns couvrent l'immense plaine de sable et de débris qui faisaient partie de l'ancienne Memphis, les autres ont été creusés le long du versant oriental de ce plateau.

Parmi les pyramides situées aux environs de Saccarah et de Dachour, il y en a deux dont les proportions ne sont pas moins remarquables que celles de Chéops, mais elles s'en distinguent par la nature des matériaux, n'étant construites qu'en briques cuites au soleil. Le profil de la plus grande, au lieu de former une ligne droite de la base au sommet, présente une console renversée, c'est-à-dire que sa moitié inférieure offre une courbe convexe, et la moitié supérieure une courbe concave.

Celle-ci a été ouverte, mais peu de voyageurs ont la curiosité d'y pénétrer, et les sables en ont presque totalement obstrué les passages.

D'autres pyramides ne sont formées que de deux ou trois degrés, mais leur ascension est fort difficile, chaque degré ayant de 30 à 40 pieds d'élévation.

Enfin, la pyramide de Meydoûn est la dernière que l'on rencontre en remontant vers le sud; elle n'a que trois degrés fort élevés, et pose sur une colline calcaire, qu'on a également taillée de manière à former avec elle un seul monument; on la nomme la Fausse Pyramide.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

7 Décembre 1726. — Mort de Dancourt, acteur renommé et auteur de plusieurs comédies qui obtinrent, dans leur temps, de grands succès; par exemple *le Chevalier à la mode*.

—

8 Décembre 1694. — Mort de Scaramouche, célèbre acteur de l'ancienne troupe italienne, renommé pour son agilité et son talent de mime.

8 Décembre 1695. — Mort de Barthélemi d'Herbelot, le premier, en France, qui ait bien connu les langues et les histoires orientales. Il est auteur d'une *Bibliothèque orientale* encore fort estimée.

8 Décembre 1709. — Mort de Thomas Corneille.

—

9 Décembre 1642. — Le chancelier Séguier remplace Richelieu dans le protectorat de l'Académie française, qui, à cette époque, se réunissait chez le protecteur. Après la mort de Séguier, cette dignité passa au roi, et l'Académie fut logée au Louvre.

—

10 Décembre 1508. — Ligue de Cambrai contre les Vénitiens, entre le pape Jules II, l'empereur Maximilien, le roi de France et le roi d'Espagne. Venise fut vaincue, et une partie de ses possessions en Italie partagée entre les puissances liguées.

—

11 Décembre 1670. — Première représentation de *Britannicus*, tragédie de Racine.

11 Décembre 1686. — Mort du Grand-Condé, à Fontainebleau. Son oraison funèbre est le chef-d'œuvre de Bossuet.

11 Décembre 1718. — Mort de Charles XII, roi de Suède : il était né le 27 juin 1683. Toute sa vie ne fut qu'une longue bataille. Prisonnier du Grand-Turc, il s'échappa, et vint mettre le siége devant Frédericzhall, en Norwège. Un soir, s'étant avancé dans la tranchée pour visiter les travaux, il fut atteint à la tête d'un coup de fauconneau; on le trouva mort, appuyé contre un parapet, la main sur la garde de son épée.

11 Décembre 1802. — Mort de Molé, célèbre comédien français, né à Paris le 24 novembre 1734. Il jouait avec le plus grand succès la tragédie, le drame, et l'emploi des petits-maîtres dans la comédie.

—

12 Décembre 1665. — Première représentation d'*Alexandre*, tragédie de Racine. Cette pièce fut jouée d'abord par la troupe de Molière; mais Racine la retira pour la donner aux comédiens de l'hôtel de Bourgogne. De là vint la brouille de Molière et de Racine.

—

13 Décembre 1521. — Mort d'Emmanuel, dit le Grand, roi de Portugal. Vasco de Gama, Americ Vespuce, Alvarès Cabrera, découvrirent, sous ses auspices, plusieurs pays inconnus, le Brésil, en 1500.

13 Décembre 1553. — Naissance d'Henri IV, à Pau, dans le Béarn.

13 Décembre 1769. — Mort de Gellert, un des meilleurs poëtes allemands, connu surtout par de jolies fables, devenues très populaires en Allemagne.

DÉCEMBRE.

Ce mois est appelé de ce nom, parce qu'il était le dixième après celui de Mars, qui était le premier de l'année de Romulus. Comme on avait donné au mois de juillet, appelé auparavant *Sextilis*, le nom de Jules César, et au mois d'août celui d'Auguste, l'empereur Commode voulut donner celui d'*Amazone* au mois de décembre, en l'honneur d'une dame romaine dont il portait dans un anneau le portrait où elle était peinte en amazone. Mais le nom de Décembre fut repris plus tard, et resta, quoiqu'il fût le douzième mois de l'année.

C'est en décembre que les Romains célébraient les fêtes en l'honneur de Saturne, si connues sous le nom de *Saturnales*. Elles furent établies à Rome, l'an 257 de sa fondation. D'abord la fête ne durait qu'un jour; Auguste ordonna qu'elle se célèbrerait pendant trois jours, depuis le 17 jusqu'au 19; Caligula ajouta un quatrième jour, qu'il appela *Juvenalis*, ou fête des jeunes gens. Pendant la durée de ces fêtes, les tribunaux étaient fermés, les écoles vaquaient, il n'était permis d'entreprendre aucune guerre, ni d'exécuter un criminel, ni d'exercer d'autre art que celui de la cuisine; toute licence était donnée aux esclaves.

Immédiatement après les saturnales, on célébrait la fête des *Sigillaires*, ainsi appelée parce que sa célébration consistait surtout dans l'envoi que se faisaient les Romains de présens, tels que cachets, anneaux, et autres petits objets de sculpture, comme à Noël en Allemagne, et au 1er janvier en France.

BERNARD PALISSY.

S'il est un exemple remarquable de ce que peut un homme de génie sans culture, mais armé d'une volonté ferme et persévérante, c'est sans contredit celui qui a été donné par Bernard Palissy, peintre, sculpteur, naturaliste, hydraulicien, et l'inventeur ou plutôt introducteur en France de la poterie de terre émaillée connue depuis sous le nom de faïence.

Bernard Palissy, né à Agen vers l'an 1500, exerçait laborieusement la profession de peintre sur verre, à laquelle il ajoutait la pratique du dessin, de la géométrie et de l'arpentage.

Ces diverses professions, peu lucratives, et dont l'exercice même lui manquait quelquefois, laissaient à l'imagination de Palissy tout le temps de se livrer aux idées spéculatives vers lesquelles il était naturellement porté, lorsqu'un heureux hasard vint lui donner un aliment réel. Une coupe en terre émaillée, qui n'était probablement autre chose qu'une faïence italienne, tomba entre ses mains; dès lors Palissy est emporté par un violent désir d'arriver à l'exécution d'un vase semblable.

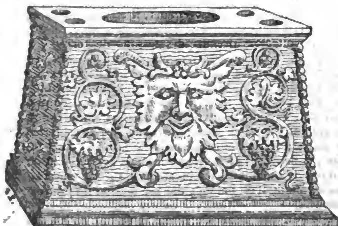
Marié, et père de deux enfans, il abandonne l'état qui assurait son existence et celle de sa famille.

On le voit alors prendre des tessons de terre, les couvrir de compositions qu'il préparait avec soin, et aller tantôt chez les potiers, tantôt chez les verriers, pour essayer ses émaux à leurs fours; puis ensuite seul, sans aide, construire lui-même ses fours. Toutes ses tentatives sont infructueuses, mais le moindre succès ranime ses espérances; de nouvelles déceptions l'accablent; il rencontre des obstacles imprévus; la peine, la dépense, la misère et la maladie semblent le poursuivre à la fois; dans son atelier il est sans succès, dans le monde il est bafoué, dans sa maison il éprouve de nouvelles persécutions; la nature même de ses travaux le fait soupçonner de magie et de fabrication de fausse monnaie. Cependant, au milieu de toutes ces traverses, son courage se fortifie; pendant vingt années il lutte contre la fortune; il touche enfin au mo-



(Bernard de Palissy, célèbre potier.)

ment de réussir, lorsqu'un potier qu'il s'était attaché le quitte brusquement en réclamant son salaire. Palissy, sans ressources, sans crédit, lui abandonne en paiement ses propres vêtemens. Mais alors c'est le bois qui vient à lui manquer pour la cuisson de l'essai auquel est attachée la dernière de ses espérances. Il emploie d'abord les treillages de son jardin ; mais cet aliment ne suffisant pas à l'entretien du feu, Palissy ne balance pas à précipiter dans le foyer, d'abord ses meubles, puis successivement les portes, les fenêtres, et le plancher même de sa maison. Palissy est ruiné, mais le succès a couronné ses efforts, dont le résultat est cette belle poterie aux formes si gracieuses, aux couleurs si brillantes, aux arabesques si délicats et si variés, qui d'abord servit d'ornement au palais des grands, lui obtint leur protection, et lui valut le brevet d'*inventeur des rustiques figurines du roi*, ainsi que le surnom de *Bernard des Tuilleries*, où le roi Henri II lui avait donné un logement.



Les dessins que nous offrons avec cet article pourront donner à nos lecteurs une idée du goût et du talent de Bernard Palissy, dont les poteries sont en ce moment recherchées, par les amateurs et les artistes, avec un empressement égal à leur rareté. Le château de Madrid que l'on avait construit dans le bois de Boulogne par ordre de François Ier était orné extérieurement de ses plus belles faïences ; la grande cour du château de Saint-Germain-en-Laie renfermait des tableaux de la même nature.

Le génie actif de Palissy ne s'arrêta pas à cette découverte : il embrassa avec succès d'autres branches de connaissances.

Guidé seulement par les diverses observations que ses essais sur les terres et les émaux lui avaient donné occasion de faire, sans aucune notion du grec ni du latin, il parvint à donner dans Paris même, en présence des plus habiles physiciens de son temps, un cours d'histoire naturelle, dans lequel, avec une sagacité d'instinct en partie confirmée depuis par les nouvelles observations de la science, il exposa ses idées sur toutes les espèces de terres et d'eaux, de rivières, fontaines et puits ; il y examina les sources d'eaux salées et minérales, les montagnes, les stalactites, les argiles, les marnes, les métaux et les fossiles.

Il ne manquait à toutes les illustrations de Palissy que la persécution : l'édit contre les prostestans, rendu en 1559 à Écouen par Henri II, la lui apporta. Attaché à la religion réformée, Palissy fut traîné en prison, d'où il ne serait sorti que pour marcher au supplice, si le connétable de Montmorency, son protecteur, n'eût promptement présenté un placet à la reine-mère, qui obtint du roi l'ordre de lui rendre la liberté.





Bernard Palissy, après avoir consigné ses observations scientifiques dans divers ouvrages, remarquables par la naïveté et la lucidité de leur rédaction, mourut à l'âge de quatre-vingt-dix ans, honoré et estimé de tous les gens de bien de son époque.

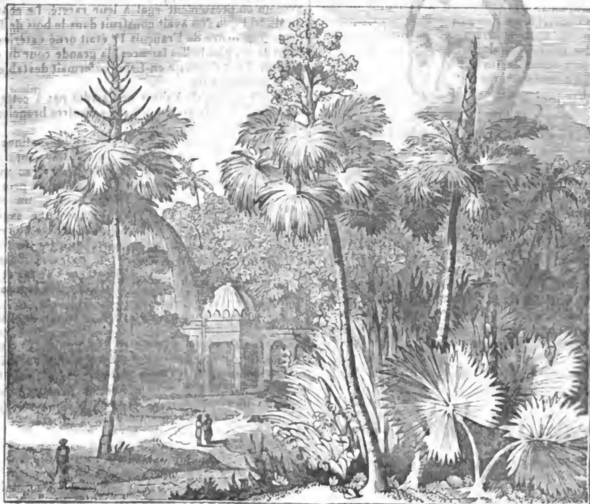
La misère qui avait présidé aux commencemens de sa vie de travail et de recherches, lui avait fait adopter pour devise :

Povreté empêche les bons espritz de parvenir.

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Lachevardiere, rue du Colombier, n° 30.

LE TALIPOT, A CEYLAN.



(Le Palmier talipot.)

La gravure représente le palmier talipot (*coripha umbraculifera* de Linnée) à ses différens états de croissance, et reproduit parfaitement sa tige droite et dégarnie de branches, ses grandes feuilles circulaires et son bouquet de fleurs. Cet arbre, l'un des plus beaux et des plus utiles qui aient été donnés à l'homme pour récréer sa vue et fournir à ses besoins, ne se trouve guère que dans l'île de Ceylan et sur la côte de Malabar. A son aspect, on a peine à croire qu'avec sa tête touffue qui se balance à cent pieds de hauteur, il puisse résister aux coups de vent du tropique; et cependant les tempêtes passent et le laissent debout.

Ses fleurs s'élèvent en pyramide au-dessus des feuilles, et accroissent quelquefois la hauteur de l'arbre d'une trentaine de pieds. D'abord renfermées dans une gaîne très dure, elles la brisent avec bruit au moment de leur épanouissement; ensuite elles présentent un bouquet jaune dont l'œil admire l'éclat, mais dont on ne peut supporter l'odeur pénétrante. Elles fournissent en abondance une semence aussi grosse que nos cerises, qui ne peut se manger et ne sert qu'à la reproduction de l'espèce. Chaque palmier ne fleurit qu'une fois, c'est vers l'époque de sa vieillesse, fixée à trente ans par le Portugais Ribeiro, mais qui, suivant les naturels, n'aurait lieu qu'à cent. Dès que les fruits sont mûrs, l'arbre qui les a donnés commence à se dessécher; deux ou trois semaines après on le voit se pencher, tomber et mourir.

C'est en battant les parties tendres et spongieuses qui sont renfermées dans l'intérieur, que l'on extrait la fécule et que l'on obtient le *sagou;* mais la principale utilité du talipot consiste dans ses feuilles gigantesques, dont une seule peut abriter dix ou douze hommes (quelques uns disent même vingt). Lorsqu'on a soin de les couper à une certaine époque de leur développement, elles conservent toujours une couleur tendre, d'un brun jaunâtre, semblable à celle du vieux parchemin.

Les feuilles du talipot servent à la fois de papier, de tente contre le soleil, et de parapluie contre les ondées d'eau si fréquentes dans cette région; elles remplacent aussi les éventails, auxquels elles ressemblent parfaitement, comme on le voit sur la gravure. On peut les replier sur elles-mêmes sans effort et sans crainte de les briser; une feuille tout entière peut tenir dans une seule main, et l'on en sent à peine le poids.

Quelle que soit la quantité d'eau qui tombe sur ces feuilles merveilleuses, elles n'en retiennent aucune humidité; ce qui n'est pas d'une médiocre importance dans ce climat. Lorsque les Européens ont eu à soutenir une guerre contre les naturels, ils ont bientôt reconnu l'utilité de munir chaque soldat d'une feuille de talipot, pour conserver dans un état parfait de siccité le fusil et la poudre, qui, sans ce secours, auraient bientôt été mis tout-à-fait hors de service.

La préparation qui les rend susceptibles de remplacer le papier, consiste à les couper en bandes, à les tremper quelques instans dans l'eau bouillante, et à les frotter des deux côtés sur un morceau de bois très lisse qui les rend plus flexibles et les dessèche complétement. On y grave les lettres avec une pointe, et on les frotte ensuite d'une substance colorée. Les feuilles du talipot sont réservées pour les actes publics et les livres importans, tandis que pour les usages ordinaires on emploie les feuilles des autres palmiers.

Il paraît que plusieurs livres, regardés en Europe comme étant composés de papyrus égyptien, ne sont faits réellement qu'avec les feuilles du talipot, qui

d'ailleurs ont par elles-mêmes la propriété d'éloigner les insectes.

Les naturels se servent encore de la feuille du talipot pour couvrir leurs maisons et faire des chapeaux; ces chapeaux sont énormes, et particulièrement à l'usage des nourrices, dont elles abritent la tête en même temps que celle des nourrissons.

Le talipot est devenu maintenant assez rare, et on ne le trouve plus que dans l'intérieur du pays.

LES CRIS DES PETITS MÉTIERS DE PARIS AU XIIIe SIÈCLE.

Il existe une nomenclature fort curieuse, en vers anciens, des cris de Paris au XIIIe siècle; c'est un monument remarquable, qui nous donne d'une manière assez exacte la mesure du commerce et l'existence des petits métiers les plus communs à cette époque. Paris, alors renfermé dans la clôture de Philippe-Auguste en 1211, occupait en superficie un emplacement de 700 arpens; sous Louis XVI on en comptait 9000. Les rues étaient étroites et boueuses, pavées encore en peu d'endroits, et obstruées à tous les instans par des porcs et autres animaux que les habitans laissaient errer au hasard pour chercher leur nourriture. A ce premier ennui ajoutez celui d'entendre à toute heure du jour ces clameurs de toutes sortes, les cris des marchands et les bruits de tambour à chaque proclamation ou *cri* solennel des crieurs du roi et de la ville, et vous aurez le tableau animé, remuant et criard de cette ville au XIIIe siècle. Nous donnerons quelques passages du *Dict des cris de Paris* de Guillaume de Villeneuve, avec un aperçu historique des diverses denrées et marchandises les moins connues et les plus curieuses. On verra que, sauf quelques uns d'entre eux qui ont disparu pour faire place à un plus grand nombre d'autres, ces cris sont encore à peu près les mêmes aujourd'hui; seulement, on remarquera que plus d'une espèce de marchandise qui se vendait alors en détail dans les rues par de pauvres gens, se débite en gros aujourd'hui, dans des boutiques et magasins, par de riches négocians.

Un noviau dit ici nous treuve
Guillaume de la Villeneuve,
Puisque povretez le justise.
Or vous dirai en quele guise
Et en quele maniere vont
Cels qui denrées à vendre ont,
Et qui pensent de lor preu fere
Que jà ne finiront de brere
Parmi Paris jusqu'à la nuit.
Ne cuidez-vous qu'il lor anuit
Que jà ne seront à sejor.
Oiez qu'on crie au point du jor;
— Seignor, quar vous alez baingnier
Et estuver sans deslaier,
Li baing sont chaut, c'est sans mentir.

« Puisque la misère l'y oblige, Guillaume de la Villeneuve trouve un nouveau *dit* à nous raconter. Je vais vous dire de quelle manière agissent les marchands pour faire leur profit, à tel point qu'ils ne cessent de brailler dans Paris jusqu'au soir; ne croyez pas qu'ils en soient las et qu'ils pensent à cesser. Entendez ces cris dès le point du jour : — Seigneur, allez vous baigner sans tarder; les bains sont chauds, c'est sans mentir. »

C'étaient les barbiers qui, à Paris, autrefois, tenaient les *bains* ou *étuves*; ils étaient réunis aux chirurgiens, et ne formaient qu'une confrérie sous la bannière de saint Côme et saint Damien. Les étuves ou bains étaient fort communs à Paris; c'était un usage que ses habitans tenaient des Romains. Sous le roi Henri Ier, au XIe siècle, il est fait mention d'étuves situées à la pointe de la Cité; en 1383, Charles VI renouvela les statuts des barbiers, et leur défendit de travailler les dimanches et les grandes fêtes de l'année.

On compte jusqu'à six rues, ruelles ou culs-de-sac qui reçurent le nom d'*estuves* à cause des bains qui s'y trouvaient placés. Il paraît au reste que malgré toutes les précautions dont on usait à la réception des maîtres *barbiers-baigneurs-étuvistes* pour ne choisir que des gens de bonnes mœurs, et malgré la défense qui leur était faite d'aller travailler dans les étuves, ces endroits ne jouissaient pas, au moyen âge, d'une excellente réputation. Une ordonnance du mois de novembre 1510 voulut que toutes ces maisons fussent fermées en cas de contagion. Leur nombre s'accrut de telle sorte, qu'au dire de Sauval on ne pouvait faire un pas dans Paris sans en rencontrer; on cessa d'y aller vers la fin du XVIIe siècle.

Puis apres orrez retentir
De cels qui les *fres harens* crient.
Or au *vivet* li autres dient :
Sor et *blanc*, *harenc fres poudré*,
Harenc nostre vendre voudré.
Menuise vive orrez crier,
Et puis *aletes* de la mer.

« Vous entendrez après les cris de ceux qui crient les harengs frais ou la vive, le hareng saur, le hareng blanc, frais et saupoudré. — Vous vendrai-je de notre hareng? Entendez-vous crier la menue vive et les aletes de la mer? »

Le commerce du poisson salé ne commença à Paris qu'au XIIe siècle, par les soins de la Hanse parisienne, ou corps des marchands; et parmi ces poissons, les *harengs* furent des premiers qu'on vit paraître aux halles : ils venaient de Rouen par la Seine, mais Calais prétend être la première ville qui ait connu et pratiqué la pêche du hareng. C'est Louis IX qui, en 1254, divisa la vente du poisson en *frais*, *salé* et *saur;* cette distinction subsista jusqu'à Philippe de Valois, en 1345. Alors on ne connaissait pas encore l'art de saler le hareng comme aujourd'hui : celui qui le trouva fut un nommé Buckelz, mort à Biervliet, dans la Flandre hollandaise, en 1347 suivant les uns, et 1447 suivant les autres. A Paris, les femmes qui vendaient cette sorte de poisson avaient le nom de *harengères*, et demeuraient sur le Petit-Pont; le poète Villon, qui écrivait au XVe siècle, fait une mention particulière de leur talent à dire des injures.

On ne sait trop si l'*alète* était un poisson ou un oiseau.

Oisons, *pijons* et *char* salée;
Char fresche moult bien *conraée*,
Et de l'*aillie* à grant planté.

« Oisons, pigeons et chair salée; chair fraîche et bien parée, et de l'aillée en grande quantité. »

Les Gaulois envoyaient à Rome de nombreux troupeaux d'oies, dont les Romains faisaient grand cas; dans la suite les Francs les gardèrent, et long-temps en France ce fut la volaille la plus estimée, même chez les rois, puisque Charlemagne recommande, dans ses Capitulaires, d'en tenir ses maisons de campagne abondamment fournies. A Paris, les rôtisseurs n'avaient guère que des oies; de là leur vint le nom d'*oyers*, qu'ils portèrent long-temps dans leurs statuts. On sait qu'à cette époque les gens de la même profession étaient logés dans le même quartier et occupaient les mêmes rues : les rôtisseurs, ou plutôt les oyers, donnèrent leur nom à la rue qu'ils habitaient, et ce fut la rue aux *Ouës*; mais par la suite on oublia cette étymologie, et on s'habitua à dire la rue aux *Ours*, nom qu'elle porte encore aujourd'hui. Une ordonnance du prevôt de Paris, en date du 22 juin 1572, donna la permission aux maîtres poulaillers et rôtisseurs de faire nourrir leurs oisons dans les rues de Verberie, des Fontaines, et autres aux environs, comme *étant des lieux vagues et champêtres.*

L'*aillie* ou l'*aillée* était une sauce que le menu-peu-

ple aimait beaucoup, et dont on faisait un bon débit dans les rues. C'était un mélange d'ail, d'amandes et de mie de pain pilés ensemble et détrempés avec un peu de bouillon. On la conservait comme la moutarde; les habitans des provinces méridionales l'affectionnaient surtout. On en faisait aussi avec du verjus, témoin ce vers de cette même pièce :

> Verjus de grain à faire aillée.

> Or au *miel* (Diex vous *doinst* santé!)
> Et puis aprez, *pois chaus* pilez
> Et *feves* chaudes *par delez*.

« —Voici du miel (que Dieu vous tienne en santé)! Puis après : — Pois chauds pilés, et fèves chaudes tout auprès. »

De tout temps, en France, le *miel* fut recherché : à certaines époques on en donnait comme un régal dans les monastères, et Louis-le-Débonnaire et Charles-le-Chauve firent divers présens de cette nature aux religieux de Saint-Germain et de Saint-Denis. Avant que le sucre fût devenu aussi commun, le miel en tenait lieu pour confire les fruits; souvent même on le préférait au sucre dans les pâtisseries.

Charlemagne, en ses Capitulaires, rappelle à ses métayers de récolter des *pois* dans leurs jardins. La manière la plus généralement goûtée de les servir était de les faire cuire avec du cochon. Les moines de Saint-Victor parvinrent à donner à ce plat un degré de bonté remarquable; je ne sais pas même si un amateur ne s'avisa pas de publier un commentaire sur les meilleures manières de les accommoder.

Les *fèves* se vendaient à l'égal des pois, et l'on peut lire dans les poésies du XVIe siècle que les élégans de l'époque faisaient usage d'*eau de fève* pour se blanchir le teint.

LES ARABES ET LES MAURES.

C'est une erreur très commune, adoptée même par un grand nombre d'historiens, que celle qui confond les Arabes et les Maures, et les regarde comme faisant partie du même peuple. Les Arabes sont des Asiatiques : c'est au milieu d'eux qu'est née la religion de Mahomet; ce sont eux qui les premiers l'ont répandue en Asie, en Afrique, en Europe. Les Maures ou Mores sont des peuplades d'Afrique qui furent converties au mahométisme par les musulmans arabes. Les Maures ne sont donc pas plus des Arabes, que les Goths, les Francs, les Bourguignons et les Lombards, qui embrassèrent la religion chrétienne des Romains, n'étaient les Romains eux-mêmes. Au contraire, l'empire temporel de Mahomet fut détruit par les Maures et les Turcs devenus musulmans, de même que l'empire de Constantin fut détruit par les barbares devenus chrétiens.

LE BOEUF MUSQUÉ.

Cet animal n'était connu que très imparfaitement avant les dernières explorations des mers polaires; il fréquente les limites de la terre habitable, au milieu des glaces, où il trouve une sécurité que les déserts peuvent seuls garantir. Son extérieur justifie quelque peu le nom qu'il porte; mais ses habitudes diffèrent beaucoup de celles de toutes les autres espèces de la race bovine. Ses jambes sont très courtes, et couvertes presque jusqu'aux pieds par une longue fourrure qui entoure tout le corps, à l'exception du museau; ses cornes sont aplaties et recourbées; sa queue est aussi courte, à proportion, que ses jambes, et disparaît dans l'épaisseur de la toison. C'est principalement sous la gorge que le poil est épais et long.

Les bœufs musqués passent l'été des régions polaires dans la Géorgie du nord, et dans l'île Melville, vers le 75e degré de latitude; ils ont l'habitude de se réunir en troupes nombreuses, et paraissent se plaire autant dans leurs affreux déserts que le bétail de nos climats dans les pâturages où il trouve une nourriture abondante et parfumée. Ils arrivent dans l'île Melville vers le milieu du mois de mai, et ils en reviennent en septembre. Leurs migrations s'étendent fort loin, car on presume qu'ils vont hiverner sur le continent américain, en des lieux où les arbres peuvent leur fournir quelques alimens lorsque tout le sol est couvert de neige. Ainsi, les deux points extrêmes de leurs excursions seraient éloignés l'un de l'autre de quinze degrés en latitude. Ce qui rend ces voyages encore plus surprenans, c'est que les animaux voyageurs en font une grande partie sur des glaces raboteuses, hérissées d'obstacles de toutes sortes, et qui ne leur offrent aucun aliment. Ces traversées d'une terre à une autre sont quelquefois d'une cinquantaine de lieues, et rien ne leur indique la route qu'ils doivent suivre; ils arrivent cependant à des époques assez réglées. Ils préfèrent les pâturages voisins des bois, ils choisissent les quartiers montueux, se plaisent à franchir des ravins, à grimper avec la légèreté des chamois sur des roches escarpées : la rapidité, l'élégance de leurs mouvemens, offre un singulier contraste avec la pesanteur apparente de leurs formes.

Cet animal est connu des Esquimaux; on le trouve dans tous les pays où ils ont fixé leur résidence, ou dans ceux qu'ont explorés leurs courses les plus lointaines, à l'exception du Sud du Groenland, où on ne l'a jamais vu. Sa chair a une odeur de musc d'autant plus exaltée que l'animal est plus maigre. Les taureaux qui furent tués par les équipages aux ordres du capitaine Parry, pesaient environ 700 livres, et on en tirait quatre quintaux de viande. Suivant le capitaine Franklin, le plus gros individu tué par son équipage ne pesait pas plus de 300 livres; mais ce navigateur ne dit point s'il est question du poids total, ou de celui de l'animal préparé pour être mangé. Il ajoute que tous les bœufs tués par ses chasseurs étaient d'une maigreur extrême, ce qui explique l'infériorité de ses pesées, en comparaison de celles du capitaine Parry.

Le bœuf musqué vivant dans les mêmes contrées que le renne doit se contenter des mêmes alimens. Suivant le capitaine Franklin, les traces de ces deux espèces d'animaux, imprimées sur la neige, diffèrent si peu l'une de l'autre, qu'il faut une très grande habitude pour parvenir à les distinguer. On approche assez aisément des troupeaux de bœufs musqués, en prenant le dessus du vent; mais le chasseur doit prendre ses mesures pour ne pas manquer son coup, et abattre l'animal sur lequel il a fait feu. S'il ne l'a pas blessé à mort, il courra lui-même de grands dangers; non de la part des compagnons du blessé, car ils ne sont pas encore arrivés à ce degré de perfectionnement social que d'autres espèces ont atteint, et qui fait sentir les avantages d'une protection et d'une défense mutuelles: le combat n'aura lieu qu'entre le meurtrier et sa victime, mais il sera terrible, acharné; si l'homme ne parvient pas à s'y dérober par la fuite, ou s'il manque de secours, il est perdu. Contre les loups et les ours, le bœuf est suffisamment armé; ses redoutables cornes mettent souvent à mort les téméraires animaux carnassiers qui osent l'attaquer.

Si la fourrure du bœuf musqué devenait un objet de luxe, comme celle du castor, du renard noir, de la zibeline, etc., le nombre de ces animaux diminuerait promptement, car il se formerait des entreprises pour

les poursuivre dans leurs solitudes glacées, comme pour le commerce des autres pelleteries au nord du nouveau continent. Les castors sont déjà très rares; les loutres de mer, si recherchées à la Chine, n'abondent plus,



(Le Bœuf musqué.)

comme autrefois, dans les îles Kouriles et Aléoutiennes; en Asie, le renard noir est presque introuvable, et une seule peau de cette précieuse variété de renard, suffit pour acquitter les contributions d'un village. Les chasseurs ne songent nullement à se ménager des ressources pour l'avenir; ils feront peut-être disparaître successivement des espèces intéressantes, dont l'histoire naturelle perpétuera seul le souvenir.

La place la plus précieuse dans le monde est la selle d'un coursier rapide; l'ami le plus précieux est un bon livre.

*Traduit de l'arabe d'*Abou'ttaïb.

Le savant vit éternellement après sa mort, tandis que ses membres, cachés sous la tombe, sont réduits en poudre. L'ignorant est mort, même pendant qu'il marche encore sur la terre; il est compté au nombre des vivans, et cependant il n'existe pas.

Traduit de l'arabe du Mahdi Annaduir.

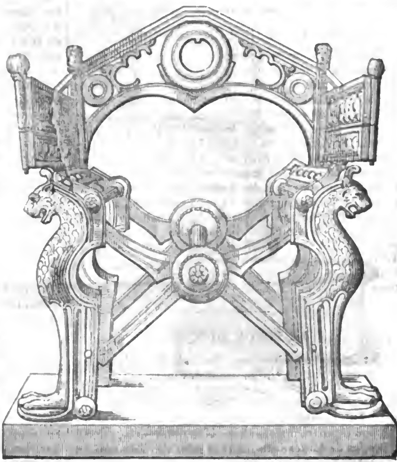
ANTIQUITÉS NATIONALES.

LE FAUTEUIL DE DAGOBERT.

Une circonstance frivole décide bien souvent du plus ou moins de célébrité qui s'attache à un nom; c'est ainsi que la foule, et elle est nombreuse, de ceux qui n'ont pas étudié l'histoire de leur pays, connaît généralement beaucoup mieux le nom de Dagobert que celui de Clovis. Une chanson, que son extrême naïveté a rendue populaire, a plus fait pour la gloire de Dagobert Ier que les victoires qu'il a remportées contre les Slaves, les Saxons, les Bretons et les peuplades turbulentes de la Gascogne; par la même raison, l'épithète de bon que lui donne saint Éloi restera; et, en dépit de la vérité historique, malgré l'assassinat de son oncle, malgré le massacre de dix mille familles barbares qu'il fit égorger en une nuit par ses soldats, malgré la fantaisie cruelle qui lui dicta l'ordre de couper la tête à tous ceux de ses prisonniers saxons dont la taille dépasserait la hauteur de sa longue épée de guerre, ce sera toujours pour la multitude le *bon roi Dagobert*.

La célébrité que ce roi a acquise d'une manière si bizarre en a rejailli sur un fauteuil, qui, après avoir été conservé pendant plusieurs siècles dans le trésor de l'abbaye de Saint-Denis, passa au Palais-Royal, où il resta quelque temps exposé en vente à l'époque de la suppression et du pillage des monastères, en 1793, et enfin fut déposé au cabinet des médailles.

Ce siége est le produit de deux arts très différens. La forme élégante et le travail de la partie inférieure rappellent les chaises curules romaines, et elle a bien pu servir comme telle sous le Bas-Empire avant sa réunion avec la partie supérieure, dont le style barbare pourrait se rapporter au temps de Dagobert Ier, qui mourut l'an 638. Le fait de la possession de ce fauteuil par les religieux de l'abbaye de Saint-Denis, dont ce roi est regardé comme le fondateur, a contribué à accréditer l'opinion qui le lui attribue. Quoi qu'il en soit de la vérité de cette tradition, Napoléon, dont elle flattait le goût pour les rapprochemens bizarres, l'a adopté, et lui a donné par là une sanction éclatante. C'est assis sur ce fauteuil qui, s'il n'appartint pas à Dagobert, a peut-être servi à l'un de nos premiers rois, que Napoléon, leur successeur par le droit de son épée, a voulu distribuer les croix de la légion-d'honneur à ses soldats dans une occasion solennelle; on se rappelle que, par un ordre exprès de l'empereur, le fauteuil fut transporté en poste à Boulogne-sur-Mer, en août 1804. Depuis il est resté paisiblement à la Bibliothèque royale, et, placé au milieu des chefs-d'œuvre de l'art que possède le cabinet des médailles, il jouit du privilége d'attirer constamment une foule curieuse, qui demeure généralement désappointée parce qu'elle s'attend à trouver le fauteuil d'or



(Fauteuil du roi Dagobert.)

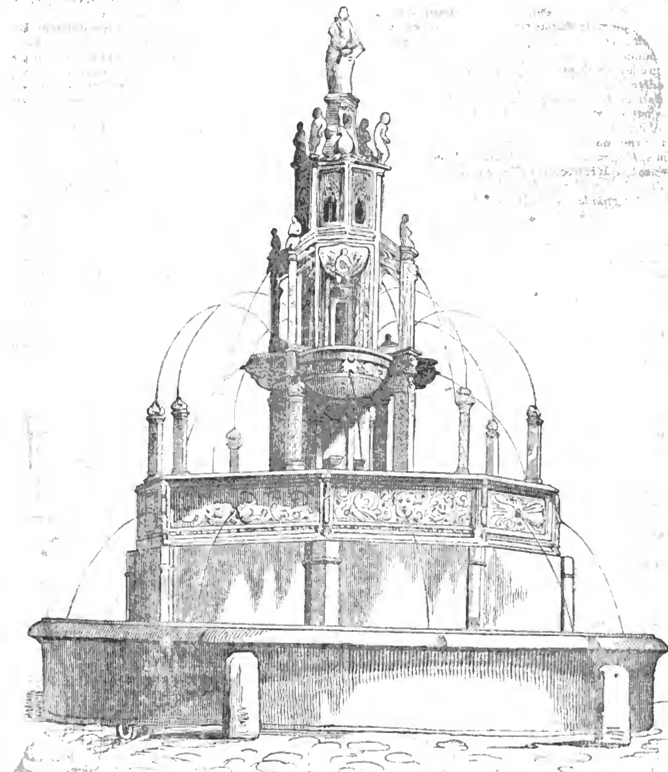
massif fait aussi pour Dagobert par le bon évêque de Noyon, saint Éloi, si l'on en croit une autre tradition.

FRANCE.

CLERMONT-FERRAND.

FONTAINE DELILLE.

La ville de Clermont-Ferrand, autrefois capitale du comté d'Auvergne, et maintenant chef-lieu du département du Puy-de-Dôme, paraît devoir son origine à Auguste, et être l'ancienne *Augustonemetum;* vers le milieu du IVe siècle, elle changea cette dénomination pour celle de *Urbs-Arverna*, qu'elle conserva jusqu'au Xe siècle; le nom de Clermont lui vient d'un château-fort bâti sur un monticule qui la dominait, et s'appelait *Clarus-Mons;* enfin, en 1633, par un édit de Louis XIII, la ville de Mont-Ferrand, ayant perdu son ancienne importance à la suite de la destruction de son château-fort, fut réunie à la ville de Clermont, et n'en forma



(Fontaine Delille, à Clermont, département du Puy-de-Dôme.)

qu'une seule avec elle, sous le nom de Clermont-Ferrand.

Cette ville avait jadis une étendue d'environ deux lieues de tour. Sous le règne de Charles VI, on construisit de nouveaux faubourgs, et on la fortifia de murs épais et de fossés. La plupart des édifices ont été construits après les guerres des IXe et Xe siècles; mais il paraît que sous les Romains la ville était déjà assez importante : « On ne saurait, dit Savaron, si peu fouir dans terre, que l'on ne trouve à Clermont des antiques, médaillons, urnes, arches sépulcrales, inscriptions romaines et chrétiennes, thermes,

aqueducs, marbres, poteries d'une merveilleuse rougeur et polissure, et autres monumens d'antiquité. »

Clermont a été visité par cinq papes dans le XIe et le XIIe siècles. Il s'y est tenu cinq conciles, en 544, 587, 1095, 1130 et 1162. Dans le concile de 1095, tenu par le pape Urbain Ier, on comptait treize archevêques et deux cent cinq prélats portant crosse, la plupart français. Parmi les principales dispositions qui y furent prises, on remarque la confirmation de la *trêve de Dieu*, qui fut établie ainsi qu'il suit : pour tous généralement, depuis le commencement de l'Avent jusqu'à l'octave de l'Épiphanie, depuis la Septuagésime jusqu'à l'octave de la Pentecôte, et pendant les quatre derniers jours de chaque semaine ; en tous temps pour les moines et clercs. Philippe, roi de France, y fut excommunié pour son mariage illégitime avec Bertrade, malgré les grands présens que l'on offrait au pape pour l'en détourner.

Mais de tous les actes du concile de Clermont, le plus important fut la publication de la première croisade. Pierre l'Hermite était du diocèse d'Amiens.

Les rues de la ville ont un aspect sombre et triste, principalement dû à la lave dont les édifices sont bâtis; elles sont très rétrécies, et l'on a conservé le souvenir de l'impression désagréable qu'elles firent sur Fléchier : « *La plus grande*, disait-il, *est la juste mesure d'un carrosse.* » Malgré cette autorité, malgré la décadence de la ville, qui dans les anciens auteurs était appelée *très noble ville des Gaules*, Clermont est encore, par sa situation, une des cités les plus pittoresques de France. Des fontaines nombreuses, des eaux d'une admirable limpidité, le Puy de Dôme et le ciel nuageux de ce pays de montagnes, lui donnent un caractère particulier plein de poésie.

Parmi les principaux monumens que les voyageurs s'empressent de visiter, est la fontaine de la place Delille, dont nous offrons un dessin. On ne sait à quel architecte elle est due, et le nom seul de son fondateur est connu; c'est l'évêque de la ville, frère du cardinal George d'Amboise. Vers 1511, ce prélat faisant reconstruire son palais, donna ordre qu'on érigeât cette fontaine sur une place qui se trouvait auprès de la cathédrale; des conduits en briques y amenèrent les eaux des sources de Royat. En 1799, la fontaine fut transportée sur l'emplacement où elle est actuellement.

A cette époque on en modifia la base, en remplaçant celle qui existait sous une forme octogone, et présentait sur ses faces de riches arabesques et autres ornemens, par un nouveau bassin circulaire sans sculpture. Il résulte de cette restauration un défaut d'harmonie dans l'ensemble la pensée du premier auteur n'étant plus complète, et le siècle qui a vu élever ce monument n'étant plus représenté. La fontaine Delille est décorée d'une foule de petites figures, et porte à son sommet la statue d'un homme sauvage avec l'écusson d'armes de la famille d'Amboise.

RECHERCHES SUR L'ORIGINE DE L'ARMÉE FRANÇAISE.

ADMINISTRATION DES PREMIÈRES TROUPES.

Dans les premiers temps de la monarchie française, et même pendant le moyen âge, la guerre se faisait sans ordre et sans tactique. Lorsqu'un roi de France déclarait la guerre à un prince étranger, chaque seigneur son vassal était obligé de lui fournir un certain nombre d'hommes; chaque ville devait aussi donner son contingent; les seigneurs étaient tenus à un service de soixante jours, et les communes à quarante. Les ecclésiastiques n'étaient point dispensés de ce devoir; ce n'est qu'en 1100 qu'ils purent, moyennant une redevance pécuniaire, éviter d'aller à la guerre, et on voit encore jusque dans le XVIe siècle des abbés et des prieurs marcher à la tête de leurs troupes. On cite un archevêque de Sens qui portait un casque au lieu de mitre, une cuirasse pour chasuble, une hache pour crosse; il périt à Azincourt en 1415.

Ce ne fut qu'après de longues et sanglantes défaites, et lorsqu'ils eurent secoué la tutelle féodale, que nos rois sentirent enfin la nécessité d'un corps de troupe organisé et permanent. Le roi Jean, le premier, eut des gardes autour de sa personne, nouveauté qui excita beaucoup de murmures parmi les nobles. Après la suppression des compagnies franches ou grandes compagnies, Charles VII s'attacha des archers écossais que son aïeul avait introduits en France, ainsi que plusieurs autres corps d'infanterie étrangère.

L'établissement de l'unité monarchique et l'usage des armes à feu, obligèrent à établir un recrutement fondé sur des bases réglées. François Ier, en 1543, ordonne l'enrôlement des gueux, mendians et gens sans aveu. Une ordonnance de 1636, rendue sous le ministère du cardinal de Richelieu, enjoignit de rechercher dans tous les arts et métiers les hommes les plus propres au service de la guerre; et vers le milieu du règne de Louis XIV chaque village fut tenu de fournir un ou deux hommes armés et équipés; chaque soldat était enrôlé pour deux ans. Le 16 janvier 1701, il fut réglé que le recrutement aurait lieu par la voie du sort, et que l'on pourrait s'en dispenser moyennant une somme de 75 francs. En 1706, les levées devinrent annuelles, et devaient former un corps de 60,000 hommes, pris sur les sujets non mariés de seize à quarante, et subsidiairement sur ces derniers; le temps du service était de quatre ans, et ceux qui ne se présentaient pas au tirage étaient condamnés à servir toute leur vie; ceux qui ne rejoignaient pas après désignation étaient punis de mort. Tout cela ne concernait que les fantassins, car la cavalerie se composait presque entièrement de jeunes gens tirés des familles nobles. Aussi, dans une ordonnance de Louis XIII, on trouve l'injonction de châtier les fantassins avec le bâton, et les cavaliers avec le sabre parce qu'ils sont gentilshommes.

En 1600 la paie d'un soldat valait en monnaie d'aujourd'hui 14 sous 10 den.; mais on ne lui fournissait, soit en paix, soit en guerre, ni hôpitaux, ni fourrages, ni viandes; seulement en campagne, on concluait un traité avec des entrepreneurs pour approvisionner les marchés du camp.

Pendant la révolution, on frappait de réquisition les pays conquis, et sous l'empire un gouvernement provisoire fut établi pour pourvoir à la subsistance de l'armée.

Les commissaires des guerres avaient été créés en 1356; ils furent ensuite réunis sous l'autorité des intendans d'armée par Louis XIII, qui confia ces places à des maîtres des requêtes. Chacun allait à la guerre habillé comme bon lui semblait, et à la bataille de Pavie, les Français mirent tous des chemises blanches pour se reconnaître. L'habillement de l'armée était un impôt qu'on levait sur les villes. En 1636, Paris fut obligé de fournir trois mille habits de soldat : l'équipement complet, à l'exception des souliers; ce qui lui revint pour chaque homme à 12 livres 7 sous. L'administration ne prit une certaine consistance que sous le ministère de Sully; auparavant, les régimens institués sous Henri II vivaient aux dépens d'une province, n'avaient guère de relations avec le pouvoir suprême que lorsqu'il s'agissait de marcher. Quoique Henri IV n'eût que 14,000 hommes de troupes permanentes, il y avait dans son trésor, pour leur entretien, 35 millions, environ 80 d'aujourd'hui; et le matériel de l'artillerie se composait de 400 pièces de canon de quatre calibres différens, 200,000 boulets, 4 millions de livres de

poudre, 60,000 armes de toute espèce à l'usage de l'infanterie, et de 16,000 pour la cavalerie.

MARQUES DES ÉDITIONS ELZEVIRIENNES.

(Voyez une note sur la famille des Elzevirs, page 263.)

La figure qui sert ordinairement d'insigne aux frontispice des ouvrages de l'imprimerie ou de la librairie de Louis Ier, représente un aigle sur un cippe, avec un faisceau de sept flèches, accompagnée de cette devise : *Concordia res parvæ crescunt.*

Isaac substitua à cet insigne, l'orme embrassé par un cep chargé de raisins, avec le solitaire et la devise : *Non solus.*

Daniel adopta pour marque, Minerve et l'olivier, avec la devise : *Ne extra oleas.*

Les éditions anonymes ou pseudonymes de ce dernier imprimeur sont ordinairement distinguées par une sphère.

On trouve depuis 1629, dans les livres des Elzevirs, en tête des préfaces, des épîtres dédicatoires et du texte, un fleuron où est figuré un masque de buffle. Ils en adoptèrent également un où l'on remarque la ressemblance d'une sirène; et un autre qui représente la tête de Méduse.

Cependant Daniel ne fut pas toujours fidèle à ces insignes. Il substitua quelquefois à la tête de buffle et à la sphère, une guirlande de roses trémières, qu'on retrouve dans un grand nombre de ses éditions. Dans le *Perse* de Wederburn, il adopta un large fleuron dont le milieu est occupé par deux sceptres croisés sur un écu; la *Sagesse* de 1662 en représente un autre qui porte dans son centre un triangle ou *delta* renversé inscrit sur un X. Certaines de ses éditions anonymes de cette dernière époque portent, à la place de la Minerve ou de la sphère, un bouquet composé de deux grandes palmes croisées sur deux palmes courbées en ovale, avec quatre larges fleurs rosacées en losange, et une cinquième qui fait le milieu de l'ornement. La plupart de ses derniers volumes sont tout-à-fait sans fleurons.

Un assez grand nombre de livres ont été imprimés sous le nom des Elzevirs, mais ne sont pas sortis de leurs presses. La moindre habitude suffit pour reconnaître ces pseudo-Elzevirs à la différence des caractères et des fleurons.

Certaines éditions, conformes aux éditions signées par les fleurons et les caractères, sont l'œuvre d'imprimeurs munis des mêmes caractères et des mêmes fleurons que les Elzevirs. Parmi ces imitateurs, nous citerons François Foppens, de Bruxelles.

Des livres ont été imprimés avec des caractères analogues à ceux des Elzevirs, mais non avec les mêmes fleurons : telles sont les charmantes éditions de Friex, de Bruxelles, qui n'ont de commun avec les leurs, en fait d'insigne, qu'une large guirlande de roses trémières; telles sont la plupart de celles qui portent le nom de Maire, d'Hegerus, de Leers, de Boom; de Graaf, *à la Tortue;* de Blaeu, *à la Sphère.* Telles sont surtout celles d'Abraham Wolfgang, remarquables par l'insigne de cet habile imprimeur, qui représente un loup découvrant une ruche dans un tronc d'arbre creux, avec la devise : *Quærendo.*

Après la mort de Daniel Elzevir, on suppose que son fonds d'imprimerie et de librairie passa entre les mains d'Adrian Moetjeus, qui rivalisa tout-à-coup d'élégance avec Wolfgang, jusque vers l'année 1694, où Schette succède à ce dernier; avec eux finit la gloire de la typographie elzevirienne. Le nom des Elzevirs se retrouve cependant depuis sur quelques volumes, mais c'est leur nom seulement, et il n'atteste là que l'extension qu'avait prise cette famille industrieuse.

Les travaux des Elzevirs embrassent la presque totalité des classiques latins et italiens, beaucoup de bons écrivains français, et une foule de livres piquans sur l'histoire du XVIIe siècle.

(*Mélanges tirés d'une petite bibliothèque.*)

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

14 Décembre 1515. — François Ier et le pape Léon X signent, à Bologne, le fameux concordat, ouvrage du chancelier Duprat, par lequel, après avoir aboli la Pragmatique-Sanction, le monarque accorde au pontife les annates, et obtient de lui, en échange, le droit de nommer aux évêchés et abbayes de son royaume.

15 Décembre 1650. — Turenne voulant délivrer les princes de Condé et de Conti, retenus prisonniers à l'occasion des troubles de la Fronde, est vaincu à la bataille de Rethel.

16 Décembre 1631. — La treizième éruption du Vésuve, une des plus mémorables et des plus terribles.

17 Décembre 1599. — Divorce de Henri IV avec Marguerite de France, fille de Henri II.

18 Décembre 1799. — Mort de Préville, un des plus grands acteurs comiques qui aient paru sur la scène française.

19 Décembre 1562. — Bataille de Dreux, une des premières entre les catholiques et les protestans en France. Ceux-ci étaient commandés par le prince de Condé, les autres par le duc de Guise, qui fit prisonnier le prince de Condé.

19 Décembre 1696. — Première représentation du *Joueur,* comédie de Regnard.

20 Décembre 1192. — Richard Cœur-de-Lion, revenant de la Palestine, fait naufrage sur les côtes de Venise; ensuite il traverse, déguisé, la moitié de l'Allemagne, et est arrêté par Léopold, duc d'Autriche.

20 Décembre 1741. — Mort de Montfaucon, l'un des plus savans antiquaires de France; ses ouvrages les plus connus sont : l'*Antiquité dévoilée* et les *Monumens de la monarchie française.*

BIBLIOTHÈQUE ROYALE.

CABINET DES ESTAMPES.

CÉLÈBRES PEINTRES DE GENRE. — WILLIAMS HOGARTH, PEINTRE ANGLAIS, MORT EN 1764.

Christophe Colomb soupait un jour avec des Espagnols; ceux-ci, qui enviaient la gloire de ce grand homme, voulurent lui prouver que rien n'avait été plus facile que la découverte qu'il venait de faire du Nouveau-Monde. Colomb ne répondit rien; il laissa languir la conversation, et demanda en souriant si quelqu'un savait le moyen de faire tenir un œuf debout sur la table. A ces mots, on jeta de côté les assiettes et la nappe, et deux personnes de la compagnie, ayant placé leurs œufs de la manière indiquée, les retinrent avec leurs doigts; une troisième protesta qu'il n'y avait pas d'autre moyen de le faire tenir droit : « Nous allons voir, » dit le navigateur. Puis, ayant donné un petit coup sur la table avec la pointe de l'œuf qu'il tenait à la main, il le fit rester debout. « Rien n'est plus facile! » s'écria-t-on alors; et Colomb se contenta de faire observer que cette exclamation est toujours celle que l'on

entend de même s'élever dans le monde à la suite des grandes découvertes et des entreprises importantes, lorsque toutes les difficultés sont une fois vaincues.

C'est l'historien italien Benzoni qui raconte cette anecdote. On en conteste l'authenticité parce qu'elle semble triviale; mais elle est populaire chez les Espagnols, et ce qu'elle a de caractéristique mérite qu'elle soit adoptée.



(Christophe Colomb cassant l'œuf, fac-simile d'une gravure de Williams Hogarth.)

Ce sont les divers sentimens qu'a dû exciter cette scène, qu'Hogarth a voulu rendre ici.

Comme composition et comme étude du jeu des physionomies, cette gravure peut donner une idée du génie d'Hogarth. Rien ne distrait du sujet principal; la pose de chacun des personnages, leurs gestes, l'expression de leurs traits, le mouvement de leurs corps, tout se rattache à Christophe Colomb. Il est impossible d'arrêter ses regards sur un seul des convives sans être, en quelque sorte, forcé de les reporter aussitôt vers le centre de l'action; au contraire, la vue se repose avec intérêt sur la figure de Christophe Colomb; sa physionomie est empreinte d'autant de dignité que le comportait le genre de Hogarth, et on peut entrevoir dans le calme et la douceur de ses traits l'intention de montrer que son esprit ne s'arrête pas à cet épisode d'un instant, mais se reporte vers de grandes conceptions ou de profonds souvenirs. Par un contraste heureux, l'intérêt du moment respire chez les assistans, et l'expression de leurs visages, quoique différente chez chacun d'eux, est parfaitement appropriée à la circonstance, et ajoute à la vigueur de la pensée générale.

A gauche, c'est un vieillard chauve au front contracté, aux lèvres serrées de dépit; il a essayé de faire tenir l'œuf sur la table, mais sans y prendre trop de soin, comme on le voit par ses bras croisés; son attention est surtout fixée sur le front de Christophe Colomb, qu'il regarde avec dédain; ce dédain, qui se lit dans son corps penché en arrière et sa tête relevée, cache un sentiment profond d'envie. Aussi Colomb s'adresse de préférence à lui, et se plaît surtout à le réduire au silence. De l'autre côté de la table, un jeune homme semble surtout occupé de son œuf et de la solution mécanique du problème. Tout son corps se baisse et s'élance vers l'œuf cassé; il est tout entier fixé sur cet œuf, et ne paraît pas comprendre la moralité de l'action; sa bouche s'ouvre comme pour crier : « Hé donc! cela n'est pas de franc jeu! seigneur. » Des deux hommes, entre lesquels est assis Colomb, le premier d'un âge mûr et la tête découverte, rit, d'un gros rire, dans sa fraise plissée, niaisement et sans malice; comme le jeune homme, son voisin, il s'occupe principalement de l'œuf, et de la manière plaisante dont Colomb l'a fait tenir; il n'en est pas ainsi du sourire plein de finesse du vieillard aux lunettes et au bonnet pointu. On voit qu'il est enchanté de l'esprit de Colomb, et qu'il ne partage pas la haine de son voisin. Quant au cinquième personnage, qui se frappe du poing, et s'abandonne à un rire inextinguible, on peut supposer qu'il porte son attention sur la scène muette entre Colomb et le premier vieillard qui tient l'œuf, et qu'il se dit dans sa barbe : « Il est battu, ma foi, et n'a rien à répondre! »

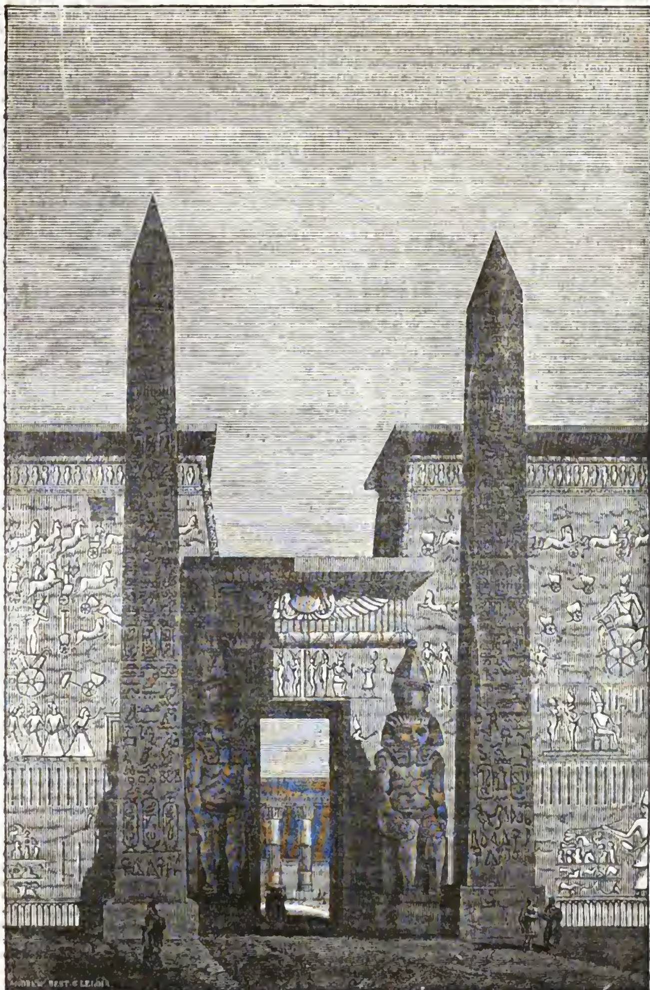
Cette gravure fut donnée par William Hogarth, comme billet de souscription, pour son ouvrage intitulé : *Analyse de la beauté*, dans lequel il établit que la ligne serpentine est la ligne de beauté, et que les formes ondoyantes plaisent le plus à la vue.

Il est vraisemblable que les deux anguilles qui sont dans le plat, y sont placées comme un exemple de la ligne de la beauté. Les courbes ont, suivant le système d'Hogarth, une propriété particulière.

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Lachevardiere, rue du Colombier, n° 30.

OBÉLISQUES DE LOUQSOR.



(Vue restaurée des obélisques de Louqsor.)

Les obélisques sont les monumens les plus simples de l'architecture égyptienne, et ils peuvent être mis au nombre des plus intéressans que l'antiquité nous ait transmis, tant par la matière qui leur assurait une

longue durée et par la perfection du travail, que par leur masse prodigieuse et leur haute antiquité. On ne peut encore rien dire de certain sur leur origine, mais les divers récits des anciens, l'emploi de ces monumens dans la décoration des édifices, et la nature des sculptures dont ils sont revêtus, nous apprennent qu'ils étaient spécialement consacrés par les anciens pharaons au dieu Soleil, *Aroueris*, dont l'épervier était le symbole à cause de l'élévation du vol et de la hardiesse des regards de cet oiseau. Le nom même des obélisques signifiait en langue égyptienne un rayon du soleil, et leur forme en avait la ressemblance. Ils sont monolithes, c'est-à-dire d'une seule pierre, taillés à quatre faces, lesquelles s'élèvent en diminuant d'épaisseur jusqu'à une certaine hauteur, où ils se terminent en une pointe pyramidale qu'on nomme *pyramidion*.

Ils étaient placés sur un cube ou dé carré, de même matière, dépassant de peu la largeur de leur fût, et posé lui-même sur plusieurs degrés. Chacune de leurs faces est ordinairement décorée de figures et de caractères hiéroglyphiques, sculptés en creux avec le plus grand soin, et l'on est fondé à penser qu'ils étaient peints de diverses couleurs, comme les temples dont ils décoraient l'entrée et les statues faites de la même matière. Quelques obélisques sont restés sans hiéroglyphes; ceux-là n'ont pas été achevés: tels sont entre autres plusieurs obélisques transportés à Rome du temps des Césars, l'obélisque d'Arles et celui qu'on voit encore à Siène dans la carrière antique où il avait été ébauché. Ce genre de monumens, qui appartient en propre à l'ancienne Égypte, était destiné à décorer les temples et les palais des rois. Ils portaient les noms des princes qui les avaient érigés, et des dieux auxquels ils étaient consacrés. Un grand nombre d'entre eux furent transportés à Rome par les empereurs jaloux d'orner leur capitale de ces trophées de leurs conquêtes; mais Rome ayant été souvent exposée aux ravages des peuples du Nord, les nombreux obélisques qui l'ornaient furent renversés et ensevelis sous ses ruines, d'où ils furent retirés et relevés sous les papes Sixte V et Pie VI. L'Egypte possède encore plusieurs obélisques: deux à Alexandrie, nommés les *aiguilles de Cléopâtre*, un à Arsinoé, un autre à *Matarea*, l'Héliopolis des anciens; ces derniers sont encore sur la même place qu'ils occupaient primitivement. Enfin l'ancienne Thèbes en renfermait un très grand nombre, et aujourd'hui encore plusieurs y sont demeurés en place. Parmi ces derniers, les plus intéressans sont ceux de Louqsor, dont nous allons donner, d'après les travaux de la commission d'Égypte et les recherches les plus récentes, une description aussi abrégée que possible.

Après avoir suivi en partant du village de Karnac, dans la Haute-Égypte, une avenue de sphinx antiques, dont une grande partie est enfouie sous les décombres et le limon du Nil, on arrive en face du palais de Louqsor. Les monumens de grandeur colossale accumulés sur ce point ont toujours frappé d'étonnement et d'admiration; mais on remarquait avant tout les deux obélisques en granit rouge figurés sur la planche qui accompagne cet article. Ces deux monumens ne sont pas de mêmes dimensions. Le plus élevé, qui est à gauche, a 25 mètres 3 centimètres de hauteur, y compris le pyramidion, et sa base a 2 mètres 51 centimètres de largeur en tout sens. Il doit peser environ 257,169 kilogrammes. L'obélisque de droite a 23 mètres 57 centimètres, ou 72 pieds 3 pouces de hauteur, en supposant restauré le pyramidion qui est à moitié détruit; il a 2 mètres 39 centimètres de largeur à la base, et doit peser environ 172,682 kilogrammes, ou 352,767 livres. Une de ses arêtes est brisée jusqu'à la hauteur de 3 mètres au-dessus du socle. C'est cet obélisque qui vient d'être transporté en France pour être élevé sur la place de la Concorde.

On explique la différence de hauteur qui existe entre ces deux monolithes, par la difficulté d'exécuter deux monumens absolument semblables dans cette proportion, et dans une matière aussi difficile à exploiter. Afin de remédier à cet inconvénient, l'architecte les avait posés sur des socles inégaux, en sorte que le plus petit était élevé au-dessus du grand de la moitié de la différence de la longueur des obélisques; et on l'avait placé un peu en avant de ce dernier, afin d'augmenter en apparence ses dimensions, en le mettant sur un plan plus rapproché de l'œil du spectateur. Les arêtes des obélisques sont vives et bien dressées, mais leurs faces ne sont pas parfaitement planes; elles ont une convexité de 15 centimètres, exécutée avec tant de soin, qu'il est impossible de douter que les Égyptiens n'aient eu l'intention de corriger par là l'effet qu'elles auraient produit si elles eussent été parfaitement planes; car elles auraient alors paru concaves, par l'opposition de la lumière et de l'ombre sur les angles.

Les hiéroglyphes et les figures d'animaux qui décorent ces monumens ont été sculptés avec une précision, un fini et une pureté de dessin fort remarquables. Ils sont disposés sur trois lignes ou colonnes verticales; dans celle du milieu ils ont un poli parfait, et sont creusées à la profondeur de 15 centimètres, tandis que dans les colonnes latérales ils ont été seulement piqués à la pointe. Cette différence dans le travail établit des tons variés et des oppositions telles, qu'on en distingue clairement jusqu'aux moindres détails; la profondeur donnée aux hiéroglyphes, et qui est plus grande dans le haut que dans la partie inférieure des signes, a été elle-même calculée pour concourir au même effet. On sait aujourd'hui que ces deux monumens portent inscrits les noms, prénoms et titres honorifiques du roi Sésostris ou Rhamesses qui les a fait ériger, et les formules de leur dédicace à la divinité.

On voit derrière les obélisques, à droite et à gauche, les bustes de deux colosses, dont le reste du corps est enfoui sous les décombres. Leurs visages sont fort mutilés, et leurs formes méconnaissables; les parties enfouies sont dans le même état. Ils ont sur la tête des bonnets très élevés, qu'on désignait dans la langue égyptienne sous le nom de *pschent;* cette coiffure symbolique était composée de deux parties dont les prêtres et les rois se coiffaient, employant tantôt l'une, tantôt l'autre, et souvent les deux superposées, comme on peut le distinguer ici. Au-dessous du bonnet la coiffure paraît recouverte d'une étoffe dont les plis réguliers partent du front, et se réunissent derrière la tête, tandis que deux bandes se déploient sur les épaules et tombent en avant sur la poitrine. Ces statues ont de riches colliers, et sur le haut de leurs bras sont gravées des légendes en caractères hiéroglyphiques exprimant, comme sur les obélisques, les noms et titres de *Amon-Mai-Rhamessès-Sésostris*, dont les statues sont l'image. Leur unique vêtement est une espèce de caleçon d'une étoffe rayée et plissée, attachée autour des reins par une ceinture, et serrée au-dessus des genoux. Elles sont chacune d'un seul morceau de granit de Siène, mélangé de rouge et de noir, comme celui des obélisques, et s'élèvent à 13 mètres de hauteur au-dessus du sol ancien; les fouilles n'ayant été faites que jusqu'à moitié de la jambe, leur hauteur et celle des socles a été calculée d'après le sol sur lequel reposent les obélisques. Les statues, assises sur des dés cubiques, mesurent environ 9 mètres du dessus de la tête au dessous des pieds. La tête a 1 mètre 50 centimètres; le tronc 3 mètres 50 centimètres, et la jambe à peu près la même longueur. Les figures debout auraient à peu près 13 mètres ou 40 pieds de hauteur; la distance d'une

épaule à l'autre est de 4 mètres; l'index a 54 centimètres.

L'ensemble de ces constructions, qui ne forme qu'une partie assez minime de l'ancienne Thèbes, devait, dans le temps de la splendeur de cette capitale, produire un effet d'autant plus merveilleux que tous ces monumens étaient peints, au dehors comme au dedans, des couleurs les plus variées et les plus éclatantes. Telles qu'on les voit aujourd'hui, ces ruines imposantes donnent encore aux modernes la plus haute idée de la magnificence des dynasties qui ont élevé les obélisques, et justifient l'admiration dont Sésostris et Aménophis II ont de tout temps été l'objet. Ces personnages vivaient, l'un au XVe, et l'autre au XVIIIe siècle avant l'ère chrétienne.

Les deux obélisques avaient été donnés à la France par Mohammed-Ali, pacha d'Egypte. M. le baron Taylor fut chargé de présider au transport, et le zèle louable du consul général d'Égypte, M. Mimault, aida puissamment au succès de ces négociations.

On construisit à Toulon un bâtiment de transport, qui fut appelé le *Louqsor*. M. Verninac, lieutenant de vaisseau, en eut le commandement, et les opérations d'abattage et de translation du moins élevé des deux monolithes, furent confiées à M. Lebas, ingénieur de la marine.

Le *Louqsor* partit de Toulon en mars 1831, et arriva à l'embouchure du Nil, où commencèrent les difficultés, d'abord du passage de la Barre ou *Bogghaz*, à l'embouchure, puis celles de la navigation en remontant le Nil; au dernier coude du fleuve, à cinq lieues de Thèbes, il ne restait plus qu'un seul canot qui tînt l'eau, et deux cordages hors de service.

Enfin, tous les premiers obstacles étant vaincus, le *Louqsor*, chargé de son précieux fardeau, descendit le fleuve, et entreprit la longue et périlleuse traversée de la Méditerranée et de l'Océan qui vient de s'accomplir.

Il n'est pas probable que l'érection du monolithe sur la place de la Concorde ait lieu avant la fin de 1834; à moins que les blocs de granit de Cherbourg qui doivent le supporter ne soient achevés plus rapidement qu'il n'est naturel de le croire.

UTOPIE DE THOMAS MORUS.

L'*Utopie* de Thomas Morus, chancelier du roi d'Angleterre sous Henri VIII, fut composée vers le commencement du XVIe siècle; ce livre est écrit en latin: c'était alors le seul idiome employé par les savans. Thomas Morus suppose avoir rencontré à Anvers un savant voyageur nommé Raphaël, avec lequel il s'est lié d'amitié. Leurs entretiens roulent d'ordinaire sur la philosophie et le gouvernement. Raphaël attaque avec force les abus des monarchies européennes, s'élève contre leur despotisme et les maux qui en sont la conséquence, contre le servilisme des gens de cour, la vénalité des charges, la manie des conquêtes, etc., etc.; mais son indignation éclate surtout contre les gentilshommes, les couvens et les moines. Il les accuse de tous les malheurs publics. Leur luxe envahit et détruit tout. Les richesses, les propriétés concentrées dans leurs mains, sont les causes du monopole qui engendre la cherté des grains, prive le pauvre de la subsistance et le force de recourir au vol; car le grand nombre de vols provient, d'après lui, de la misère des petits et de la cupidité des grands, qui possèdent les terres et en chassent les petits propriétaires à force de vexations. Il déplore les rigueurs des lois répressives, et prouve que cette rigueur même les rend inefficaces. Une justice extrême, dit-il, est une extrême injustice. Si l'on frappe du même châtiment le voleur et l'assassin, il arrive nécessairement qu'il y a plus d'assassins que de voleurs, nul individu pervers ne s'arrêtant à un délit que la loi punit comme un crime. Il déclame contre la peine de mort, en arguant de la loi de Moïse. Il conclut en résultat qu'il n'y a pas de bonheur possible dans les États où existent de pareils abus, surtout le droit de propriété personnelle, qu'il regarde comme la source des maux qui affligent les peuples.

Aux objections de son interlocuteur, Raphaël répond en racontant les merveilles du gouvernement d'Utopie, île située en Amérique (cette partie du monde venait d'être découverte).

L'île d'Utopie renferme cinquante-quatre grandes villes. La forme du gouvernement est républicaine. Chacune des villes envoie à la capitale, nommée Amanrote (ce mot en grec signifie *inconnue*) trois représentans, qui, réunis aux autres députés, composent le grand conseil. Le chef du gouvernement est élu par ce senat pour la vie. L'État distribue à chaque citoyen une portion égale de terrain. Tout y est en commun, la vie, la propriété, la terre. De dix en dix ans, les citoyens quittent la maison qu'ils habitaient pour prendre celle que leur désigne le sort. Nulle distinction extérieure, pas même celle des habits, qui sont de même forme et étoffe. L'oisiveté n'y est pas tolérée, tout le monde travaille. La principale profession est l'agriculture; les autres ne s'exercent que pour l'utilité générale, sans rétribution aucune, et jamais dans l'espoir du gain, le commerce y étant inconnu. On cultive cependant les sciences et les arts. Les savans, les artistes, les prêtres forment une classe à part, où l'on n'est admis que sur l'avis des magistrats. Les travaux considérés comme vils sont exécutés par ceux que des infractions aux lois ont privés de leur qualité de citoyens et réduits à la condition d'esclaves. Si le nombre des esclaves ne suffit pas, on en achète dans les autres pays. L'esclavage est à peu près la seule peine infligée aux criminels. Quant aux autres délits, les magistrats assignant les châtimens, il n'y a pas de loi spéciale pour chacun d'eux. En cas de maladie incurable, le suicide est conseillé, ordonné même; dans toute autre circonstance, celui qui s'est rendu coupable de suicide est privé de sépulture. Toute religion est libre. Cependant la croyance commune est le déisme, l'immortalité de l'âme. Loin de repousser les plaisirs, on s'y livre avec la conviction qu'ils sont fondés sur la nature même de l'homme et la volonté de Dieu. Celui qui trouble la tranquillité publique par une manifestation trop violente de ses principes religieux, est enfermé, qu'il soit catholique, deiste, athée ou païen. Dans un État organisé ainsi, il n'y a jamais de guerre civile, encore moins étrangère. D'ailleurs, l'île est située de telle manière, qu'on n'y saurait aborder sans le secours des naturels; puis les relations, ayant pour base la justice et la bonne foi, éloignent toute difficulté avec les autres peuples. Pour compléter le tableau, Raphaël a soin de dire que chez ces heureux mortels, l'or, tout-à-fait inutile, n'est considéré que comme une superfluité méprisable, et qu'on l'emploie aux usages les plus vils de la vie domestique.

Thomas Morus ne fut point persécuté pour la publication de cet ouvrage: on sait du reste qu'il demeura fidèle à la foi catholique, et qu'il préféra mourir de la main du bourreau plutôt que de reconnaître la suprématie de Henri VIII sur l'église d'Angleterre au détriment du pape.

TROUPEAUX TRANSHUMANS,

BERGERS ESPAGNOLS ET ITALIENS, CHIENS DES ABRUZZES.

On dit qu'un troupeau *transhume* lorsqu'on le fait voyager pour l'amener dans des pâturages très éloignés les uns des autres; les pâturages d'été sont dans les montagnes, et ceux d'hiver dans les plaines. En

Espagne, les mérinos de race *léonaise*, dont la laine est la plus estimée, passent l'hiver dans l'Estramadoure; et au mois de mai, on les conduit aux environs de Ségovie, où ils sont tondus. Quelques jours après, ils se remettent en marche, et vont passer l'été dans les montagnes de la partie septentrionale de la Vieille-Castille et du royaume de Léon. Une autre race dite *soriane* fait annuellement un voyage beaucoup plus long; elle hiverne dans l'Estramadoure comme la première, s'avance aux environs de Soria vers le commencement de juin, et ensuite, déchargée de sa toison, elle va dans les montagnes qui forment la limite occidentale du bassin de l'Èbre. Il y a même une partie des troupeaux de cette race qui traversent l'Èbre, et poursuivent leurs migrations jusqu'aux Pyrénées. En France, il y a aussi des troupeaux transhumans, dont l'hivernage est dans le département des Bouches-du-Rhône, et le séjour d'été dans les hautes et basses Alpes.

En Italie, il faut suivre la chaîne de l'Apennin jusque dans le royaume de Naples avant d'y trouver des troupeaux voyageurs. Dans les Abruzzes, où les montagnes atteignent leur plus grande élévation, où des neiges qui ne fondent jamais totalement couvrent le *Gran-Sasso* et le *Monte-Magello*, où des glaciers, des cascades, des précipices, en un mot, toutes les circonstances locales interdisent la culture, la terre ne peut offrir que des pâturages durant quelques mois. Il est donc indispensable pour les bergers de quitter ces hautes et froides régions aux approches des frimas, et de conduire leurs troupeaux en des lieux où ils puissent les faire subsister : c'est dans la Pouille que ceux des Abruzzes vont passer la mauvaise saison.

Les mœurs de ces pâtres se ressentent nécessairement de la vie qu'ils mènent, et des impressions qu'ils reçoivent des objets environnans. En général, les voyageurs parlent avec éloge de leur bienveillante hospitalité au sein de leurs montagnes; ces témoignages sont si nombreux qu'il est impossible de les rejeter entièrement : et s'il y a quelque exagération, c'est qu'il est bien difficile de se défendre d'un peu d'enthousiasme, lorsqu'on a sous les yeux un spectacle qu'on ne rencontre d'ordinaire que dans les idylles ou les romans, celui d'une peuplade vraiment heureuse par la simplicité et la pureté de ses mœurs. Tels sont en effet les bergers des grands troupeaux transhumans en Espagne, et ceux des Abruzzes, quoiqu'il n'y ait entre ces hommes de même profession d'autres différences que celles du caractère national. En Espagne, les grands troupeaux de mérinos appartiennent à de grands seigneurs, de riches propriétaires ou des couvens, et leurs gardiens ne sont que des serviteurs à gages. En Italie, au contraire, les troupeaux sont petits, mais le berger en est le propriétaire; l'esprit d'association y manifeste aussi ses avantages; les bergers réunissent leurs troupeaux, voyagent ensemble, construisent des habitations pour loger tous les associés aux lieux de leurs principales stations, se chauffent et apprêtent leurs alimens au même foyer. Le plus souvent, ce sont des liens de famille qui forment et entretiennent ces réunions; on retrouve parmi ces pâtres, des patriarches environnés de leurs enfans et petits-enfans : trois ou quatre générations goûtent les douceurs du repos sous le toit enfumé d'une demeure héréditaire; leur postérité l'habitera long-temps encore, sans que l'on songe à y rien changer. En Espagne, les bergers obéissent à un mayoral choisi par le propriétaire du troupeau, et ce chef est subordonné lui-même à un gardien général de tous les mérinos du royaume, administrateur nommé par le roi. Ces différences essentielles semblent assurer au berger italien



(Chiens des Abruzzes.)

une plus grande somme de bonheur, et par conséquent, plus de moyens de se perfectionner. Cependant, l'Espagnol est plus instruit, même en ce qui est étranger à sa profession; il est aussi plus civilisé. Il paraît que l'on n'a jamais trouvé de grands criminels parmi les conducteurs de mérinos, au lieu que le fameux chef de brigands, Marco Sciarra, dont la bande infesta long-temps les frontières des États du pape, et plusieurs provinces du royaume de Naples, était un berger des Abruzzes. Quant aux troupeaux ambulans des deux péninsules, on connaît assez le mérite de ceux d'Espagne : ceux d'Italie n'ont aucune renommée. Leurs gardiens s'affublent de peaux de mouton, et leur lit n'est autre chose qu'une peau étendue sur la terre ou sur un banc; l'usage des étoffes leur est inconnu. Leur air sauvage contraste singulièrement avec leur humeur joyeuse, et la bonne réception qu'ils font aux étrangers qui les visitent.

Comme les loups abondent dans l'Apennin, les bergers entretiennent plusieurs chiens de forte race, et ne cherchent pas d'autres moyens de pourvoir à la sûreté de leurs moutons. Leurs chiens, plus grands que ceux de Terre-Neuve, sont en effet d'une race digne d'être répandue ailleurs que dans les montagnes des Abruzzes. Ils sont toujours en troupes autour des moutons confiés à leur garde ou des habitations; et leur courage redouble surtout lorsque leurs maîtres sont attaqués. La beauté de ces animaux répond à leurs précieuses qualités; ils sont blancs comme la neige de leurs montagnes, leur fourrure est longue et soyeuse, leur regard fixe, leur course aussi rapide que celle des chiens de chasse.

VOYAGES DE DÉCOUVERTES.

(Voyez la notice sur Cook, page 63.)

LA PÉROUSE.

Parmi les navigateurs qui ont exploré le globe, il n'en est point dont le nom soit plus populaire que celui de La Pérouse; peut-être faut-il attribuer une partie de cette célébrité peu commune à la funeste issue de son expédition. De grands accidens rehaussent en peu de temps la renommée d'un homme, et lui donnent souvent plus d'éclat qu'une longue série de belles actions toutes couronnées de succès. Il semble que, la lutte et la souffrance étant la condition de nos progrès en ce monde, il s'établisse une sorte d'équilibre entre des malheurs subits dont on épuise sans répit jusqu'à la dernière lie, et des travaux de longue haleine dont les fatigues se distribuent sur chaque journée par portions égales.

Pendant trente ans le secret de la destinée de La Pérouse nous fut voilé; et si nous connaissons aujourd'hui les peuples témoins de son naufrage, si nous avons sondé les récifs où gisent les derniers débris de ses frégates, nous conservons cependant encore des doutes pénibles sur le sort de ceux qui échappèrent au désastre, sur les détails de leur mort, peut-être même sur l'existence de quelqu'un d'entre eux.

La Pérouse était entré très jeune dans la marine royale. Il avait assisté à un grand nombre de combats; il en avait soutenu de glorieux sur les frégates qu'il commandait, et il venait de prendre une place honorable parmi les officiers les plus distingués, en accomplissant avec autant de bonheur que d'humanité une mission cruelle mais importante, celle de détruire les établissemens des Anglais dans la baie d'Hudson. La Pérouse joignait à son courage et à l'habileté dont il avait fait preuve le précieux avantage d'avoir navigué sur toutes les mers du globe, tant pendant les guerres que pendant la paix de 1774 à 1778. Ces qualités le firent choisir par Louis XVI pour le commandement d'une expédition de découvertes.



(La Pérouse.)

On sait combien Louis XVI aimait les sciences géographiques. Ce fut lui qui, assisté du savant Fleurieu, dressa les instructions que devait suivre La Pérouse pour compléter et continuer les travaux de Cook. Ces instructions, d'ailleurs si remarquables sous le rapport hydrographique, le sont peut-être davantage encore par les principes d'humanité qui y sont exprimés.

« Le sieur de La Pérouse, y est-il dit, s'occupera avec zèle et intérêt de tous les moyens qui peuvent améliorer la condition des peuples qu'il visitera, en procurant à leur pays les légumes, les fruits et les arbres utiles d'Europe; en leur enseignant la manière de les semer et de les cultiver; en leur faisant connaître l'usage qu'ils doivent faire de ces présens, dont l'objet est de multiplier sur leur sol les productions nécessaires à des peuples qui tirent presque toute leur nourriture de la terre.

» Si des circonstances, qu'il est de la prudence de prévoir dans une longue expédition, obligeaient jamais le sieur de La Pérouse de faire usage de la supériorité de ses armes sur celles des peuples sauvages, pour se procurer, malgré leur opposition, les objets nécessaires à la vie, tels que des subsistances, des bois, de l'eau, il n'userait de la force qu'avec la plus grande modération, et punirait très sévèrement ceux de ses gens qui auraient outrepassé ses ordres.

» Le roi regarderait comme un des succès les plus heureux de l'expédition, qu'elle pût être terminée sans qu'il en eût coûté la vie à un seul homme. »

Ce dernier vœu devait être bien douloureusement trompé.

Deux frégates, *la Boussole* et *l'Astrolabe*, furent confiées à La Pérouse; des officiers choisis avec soin au nombre de vingt; des savans et des artistes distingués : ingénieurs, astronomes, physiciens, naturalistes, botanistes, médecins, dessinateurs, horlogers, au nombre de dix-sept; un grand nombre d'officiers mariniers, en tout deux cent trente-deux personnes, furent embarquées.

La Pérouse quitta Brest le 1er août 1785. Après avoir vérifié quelques positions géographiques dans l'Océan Atlantique, et avoir touché à l'île de Pâques et aux

îles Sandwich dans la mer du Sud, il se rendit sur la côte nord-ouest de l'Amérique, l'un des points qu'il devait explorer avec le plus de soin, et d'où Cook avait toujours été repoussé par les gros temps et les courans. Ce fut sur cette côte que commença la série des malheurs que devait subir l'expédition. On avait découvert une baie jusque là inconnue (le Port des Français), il ne restait plus que peu de sondes à y faire. Trois embarcations avaient été envoyées pour les terminer; mais s'étant approchées de la passe, au moment où la marée était dans toute sa force, elles furent entraînées au milieu des brisans qui en engloutirent deux. Ainsi périrent vingt-une personnes, parmi lesquelles étaient six officiers. Cette catastrophe fit la plus vive impression sur La Pérouse. « Je ne crains pas, dit-il dans la relation de son voyage, de laisser connaître que mes regrets ont été depuis ce jour accompagnés de mes larmes, et que le temps n'a pu calmer ma douleur. »

Sur cette côte d'Amérique, La Pérouse ne put que fixer la position de quelques points isolés; il éprouva les mêmes difficultés que le capitaine Cook, et d'ailleurs il ne pouvait y passer que six semaines. Cette reconnaissance a été refaite depuis, par le navigateur Vancouver, qui ne l'a terminée qu'après trois ans de travaux assidus.

Les résultats les plus importans que la géographie doive à La Pérouse, et qui font encore autorité, sont ceux qu'il obtint sur les côtes de la Tartarie et des îles adjacentes; c'est là qu'il se rendit en quittant l'Amérique. Sur sa route il découvrit dans le nord des îles Sandwich un rocher isolé, qu'il nomma l'île Necker, et un banc de roches d'une grande étendue. Au milieu de la nuit, il fut sur le point de s'y perdre; mais il échappa habilement à ce danger, et après avoir réparé ses frégates pendant une relâche de quarante jours à Manille, où les Espagnols mirent tous leurs arsenaux à sa disposition, il commença ses travaux sur la côte orientale de l'Asie, dont la majeure partie était encore tout-à-fait inconnue. Le détroit qui porte son nom et qui rappelle son passage dans ces mers, lui permit de se rendre en cette même année, 1787, au Kamtschatka, dans le havre de Saint-Pierre et Saint-Paul. Ce fut là que les malheureux navigateurs reçurent des nouvelles de France. Parmi les dépêches, il s'en trouvait une qui élevait La Pérouse au grade de chef d'escadre.

M. de Lesseps (consul à Lisbonne en 1831), qui avait jusqu'alors fait partie de l'expédition, fut, en qualité d'interprète russe, chargé d'apporter en France toutes les notes et tous les plans de la campagne. Il accepta, non sans éprouver des regrets, la mission de confiance qui lui était donnée; il traversa par terre le nord de l'Asie et l'Europe, sans rien perdre du dépôt précieux qu'il portait, et arriva à Versailles le 17 octobre 1788, ayant eu beaucoup à souffrir pendant une route aussi longue, à travers les régions austères du Nord. Cependant La Pérouse quitta le Kamtschatka le 29 septembre, et fit route vers le sud en passant par les îles des Navigateurs et des Amis.

A l'île Maouna, qui fait partie du premier de ces groupes, il eut à supporter une seconde catastrophe, aussi cruelle que celle de la baie des Français. M. Delangle, son ami particulier, capitaine de vaisseau, commandant l'*Astrolabe*, étant entré avec la chaloupe et les canots dans une petite anse entourée de récifs pour faire de l'eau, se trouva à sec à la marée basse; les sauvages, voulant alors le piller, le serraient de fort près; mais tandis qu'il se flattait de les contenir sans effusion de sang, il fut renversé par une grêle de pierres; plusieurs centaines d'hommes tombèrent sur lui et sur ses compagnons, à coups de massue; il fut massacré avec onze personnes de sa suite; les autres se sauvèrent à la nage, et arrivèrent à bord des canots qui étaient encore à flot, la plupart blessés grièvement. Le naturaliste Lamanon fut une des victimes.

Après avoir visité quelques autres îles où se passèrent des évènemens peu importans, les deux frégates arrivèrent à Botany-Bay le 16 janvier 1788. C'est de là qu'est datée la dernière lettre que La Pérouse a écrite au ministre de la marine (le 7 février); depuis cette époque, un voile funèbre fut jeté sur la destinée de tous ceux qui composaient l'expédition. Ils devaient arriver à l'Ile de France à la fin de 1788; deux ans s'écoulent, et ils n'y paraissent point encore. Alors l'intérêt qui s'attachait à La Pérouse se fit jour au milieu des agitations de la révolution française; la société d'histoire naturelle de Paris éleva sa voix devant l'Assemblée nationale, et Louis XVI fut prié d'ordonner l'armement de deux navires pour aller à la recherche des navigateurs. M. Dentrecasteaux, qui fut chargé de cette recherche, reçut en outre des instructions pour compléter les travaux de La Pérouse. La seconde partie de sa mission fut accomplie de la manière la plus heureuse par les ingénieurs et les savans qui furent embarqués à son bord, et dont plusieurs, par la suite, sont devenus membres de l'Institut : tels que M. Beautemps Beaupré, hydrographe, à qui l'on doit l'atlas de cette campagne; M. le contre-amiral Rossel, et M. Labillardière, naturaliste; mais le premier but de l'expédition ne fut pas atteint. Aucun indice ne fut découvert sur La Pérouse et ses compagnons; et la femme de La Pérouse, morte seulement en 1809, ainsi que les familles des malheureux navigateurs, demeurèrent dans leur inquiète et douloureuse incertitude, ballottés sans cesse entre des espérances nouvelles et des déceptions d'autant plus cruelles qu'elles n'étaient jamais assez positives pour détruire ces espérances.

En 1827, le lieu du naufrage de La Pérouse fut découvert, par le capitaine anglais Dillon, dans l'une des îles Vanikoro; il fut visité de nouveau en 1828, par M. Dumont Durville, qui éleva sur le rivage un monument à la mémoire de ses infortunés compatriotes, et retira du fond de la mer un nombre considérable d'objets, déposés aujourd'hui au Musée de la marine, à Paris.

LES CÉTACÉS.

Le mot *cétacé*, dérivé de *cetus*, nom latin d'une espèce de baleine, a été donné par les naturalistes à un groupe d'animaux confondus long-temps avec les poissons, mais qui appartiennent réellement à la classe des mammifères, c'est-à-dire des êtres qui mettent au jour des petits vivans, et qui les nourrissent du lait de leurs mamelles.

Les cétacés présentent d'ailleurs un aspect tout différent de celui des autres mammifères; ils manquent entièrement de pieds de derrière, leur tronc se continue avec une queue épaisse que termine une nageoire cartilagineuse horizontale, et leur tête se joint au tronc par un cou si court et si gros, qu'on n'aperçoit en ce point aucun rétrécissement; enfin, leurs membres antérieurs, dont les os, raccourcis et aplatis, sont recouverts jusqu'à l'extrémité des doigts d'une enveloppe commune, se trouvent réduits à l'état de véritables nageoires. C'est, comme on le voit, presque en tout la forme extérieure des poissons, excepté que ceux-ci ont la nageoire de la queue verticale; aussi les cétacés se tiennent-ils constamment dans les eaux; mais, comme ils respirent par des poumons, ils sont obligés de revenir souvent à la surface pour y prendre de l'air.

Les différences de forme ne sont pas aussi tranchées, à beaucoup près, chez les cétacés que chez les mammifères terrestres; mais les différences de taille sont tout

aussi grandes, et, pour les uns comme pour les autres, la distance entre les extrêmes est énorme. Ce qu'est l'éléphant pour nos plus petits rongeurs, la baleine franche, la jubarte et le cachalot le sont pour le dauphin des îles Salomon.

Quoique taillés tous à peu près sur un même modèle, les cétacés offrent dans leurs mœurs et dans certains points de leur organisation des différences assez sensibles pour qu'on ait pu les répartir en deux familles parfaitement naturelles, l'une composée d'un petit nombre d'espèces qui vivent exclusivement de végétaux, l'autre embrassant toutes celles qui se nourrissent de proie vivante.

Les cétacés herbivores ne pouvant trouver la nourriture qui leur convient que près de la terre, ne s'éloignent point des côtes, bien différens en cela des autres espèces, qui presque toutes hantent de préférence la haute mer. Souvent, pour paître, ils sortent sur le rivage, et y rampent à l'aide de leurs nageoires. Dans les bas-fonds, on les voit quelquefois dresser verticalement hors de l'eau toute la partie supérieure du corps. Comme les femelles ont la poitrine garnie de deux mamelles, et qu'en allaitant leurs petits elles les tiennent avec leurs nageoires, comme une nourrice tient son enfant entre ses bras, il n'est pas très étrange qu'en les voyant de loin en pareille posture, on ait cru leur trouver avec notre espèce une ressemblance beaucoup plus grande que celle qui existe réellement, et qu'on les ait désignées sous le nom de femmes marines, de syrènes, sans d'ailleurs attacher à ce mot l'idée d'un être merveilleux.

L'espèce la plus connue parmi les cétacés herbivores est celle du lamentin d'Amérique, dont la chair fournit un très bon aliment. La peau, qui a de 6 à 8 lignes d'épaisseur, découpée en lanières, forme d'excellens fouets. Lorsque ces fouets ont été polis avec soin, ils offrent l'apparence de la corne, et sont, comme elle, à demi transparens.

Le lamentin d'Amérique atteint jusqu'à 16 pieds de long Une deuxième espèce, plus petite, se trouve sur les côtes occidentales de l'Afrique, vers l'embouchure des grands fleuves, comme le Sénégal et le Zaire.

Le second genre des cétacés herbivores est celui des dugongs, long-temps confondus avec les lamentins, et qui cependant en diffèrent, même à l'extérieur, par des caractères très apparens. Ainsi, tandis que la queue dans le lamentin est terminée en un disque ovale, assez épais; dans le dugong, elle l'est par une nageoire en forme de croissant.

La chair du dugong fournit un aliment agréable; mais ce qu'on prise surtout dans cet animal, ce sont les défenses dont sa machoire supérieure est armée. On en fait le même usage que de l'ivoire, et les Malais l'emploient même de préférence pour les manches de ces poignards à lame ondulée connus sous le nom de criss.

Les dugongs se trouvent dans plusieurs des Archipels de la mer des Indes. On en rencontre aussi dans la mer Rouge; mais il paraît que ceux-ci constituent une espèce distincte. Ruppel pense qu'ils étaient connus des anciens Hébreux, et que c'était de leurs cuirs qu'était formée la couverture extérieure du tabernacle.

Le troisième et dernier genre des cétacés herbivores ne comprend jusqu'à présent qu'une seule espèce, le stellère boréal, qui se trouve en grande abondance sur toutes les côtes de la presqu'île du Kamtschatka, et fournit à la subsistance de la plus grande partie des misérables populations de ce pays glacé.

La stellère atteint jusqu'à 25 pieds de longueur, et pèse quelquefois plus de 7,000 livres.

(Cet article sera continué.)

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

21 Décembre 1641. — Mort de Sully, l'ami de Henri IV, le restaurateur des finances sous son règne, né au château de Rosny, en 1560.

—

22 Décembre 641. — Prise d'Alexandrie, en Égypte, par les Musulmans. C'est à la prise de cette ville qu'aurait été brûlée, par Omar, la fameuse bibliothèque des Ptolémées. Ce fait est aujourd'hui contesté.

22 Décembre 1522. — Les Turcs, commandés par Soliman II, enlèvent l'île de Rhodes aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, appelés depuis chevaliers de Malte.

—

23 Décembre 1588. — Henri III fait assassiner le duc de Guise aux états de Bois.

—

24 Décembre 1525. — Mort de Vasco de Gama, célèbre navigateur portugais, qui s'ouvrit le premier une route aux Indes orientales par l'Océan.

—

25 Décembre 496. — Baptême de Clovis.

25 Décembre 749 de l'année de Rome. — Naissance de Jésus-Christ.

25 Décembre 800. — Rétablissement de l'empire d'Occident dans la personne de Charlemagne, couronné empereur, à Rome, par le pape Léon III.

—

26 Décembre 1653. — Olivier Cromwel est déclaré protecteur d'Angleterre.

26 Décembre 1731. — Mort de Lamotte-Houdart, né à Paris, en 1672, célèbre surtout par son intéressante tragédie d'*Inès de Castro.*

—

27 Décembre. — Fête de saint Jean l'évangéliste. C'était le disciple bien-aimé de Jésus-Christ. Vers l'an 95, il fut mené à Rome et jeté dans de l'huile bouillante; n'ayant pas succombé à ce supplice, il fut relégué dans l'île de Pathmos, où il écrivit son *Apocalypse*. Il mourut à Éphèse d'une mort paisible, sous le règne de Trajan, la centième année de Jésus-Christ, âgé de 94 ans.

27 Décembre 1594. — Attentat de Jean Châtel sur la personne de Henri IV. Le roi ne fut que blessé à la figure.

27 Décembre 1707. — Mort de Jean Mabillon, un des plus savans religieux de la congrégation de Saint-Maur. Son ouvrage le plus estimé est sa *Diplomatique.*

LE LAURIER CAMPHRIER.

Ce grand et bel arbre plaît par son port et son ombrage, par l'odeur qu'il exhale de toutes parts et les bonnes qualités de son bois; il joint à ce mérite celui de fournir au commerce une matière employée dans la pharmacie et dans plusieurs autres arts. Les Européens vont chercher le camphre jusqu'au Japon, tandis que l'arbre dont on le tire pourrait être cultivé au nord de l'Afrique, et même dans quelques parties de l'Europe méridionale. Comme on le trouve au Japon à plus de 40° de latitude, on ne peut douter qu'il ne réussisse très bien dans la colonie d'Alger, entre 34° et 37°.

C'est par sublimation que le camphre est extrait du bois, de l'écorce et des feuilles du camphrier; les racines des vieux arbres sont les parties qui en contiennent le plus. Le travail de cette extraction étant exécuté par des hommes sans industrie et par des procédés très imparfaits, on en perd beaucoup, et ce que l'on recueille n'est pas assez pur; avant de l'employer, il faut le soumettre au raffinage, en le sublimant une seconde fois avec les précautions et dans des appareils conve-

nables. Les chimistes s'accordent assez généralement à le regarder comme une huile concrète; d'autres le classent parmi les résines.



(Le Laurier-camphrier.)

Les dissolvans du camphre sont l'alcool, l'éther et les huiles. On a dit que l'acide carbonique peut aussi le dissoudre, et se mêler ensuite à l'eau sans que sa combinaison avec la matière huileuse soit rompue, et ce serait ainsi que l'on obtiendrait de l'*eau camphrée*. Mais, sans recourir à ce moyen, il est certain que l'eau contracte facilement l'odeur du camphre, ce qui prouve suffisamment que cette matière contient des parties qui se dissolvent dans l'eau, propriété commune à toutes les huiles chargées d'un arome.

Le camphrier ne commence à fleurir que lorsqu'il est parvenu à une assez grande élévation. Ses fleurs sont blanches, et il leur succède un drupe de la grosseur d'un pois, où l'odeur du camphre est associée à celle du clou de girofle, et plus exaltée que dans aucune autre partie de l'arbre. Dans les jeunes arbres, le bois est blanc; et dans ceux qui sont parvenus à une maturité complète, il est agréablement veiné de rouge, et propre à faire des meubles qui ne plaisent pas moins par leurs couleurs et leur poli que par l'odeur qu'ils répandent dans les appartemens. Beaucoup de plantes indigènes contiennent plus ou moins de camphre, et le manifestent par leur odeur. Telles sont, par exemple, la *camphrée*, dont le nom est assez significatif, la sauge, le thym et la plupart des labiées, etc. Des recherches pour l'extraire par des procédés économiques ne seraient peut-être pas infructueuses, et mériteraient qu'on s'en occupât, si nous devions continuer à nous approvisionner à l'autre extrémité de notre continent par une navigation de plusieurs milliers de lieues.

VUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE, A PARIS.

L'édifice occupé par l'École de médecine a été fondé sous le règne de Louis XVI; la première pierre en fut posée le 14 décembre 1774, et il fut élevé d'après les dessins de l'architecte Gondoin, sur l'emplacement de l'ancien collége de Bourgogne. La première thèse fut soutenue le 31 août 1776.

La façade sur la rue a 33 toises de longueur : elle offre une ordonnance d'ordre ionique, composée de seize colonnes, dont quatre d'un côté de la principale entrée, et quatre de l'autre; elles décorent les extrémités de deux ailes de bâtimens qui s'avançent jusque sur la rue. Les autres colonnes ornent la porte d'entrée placée au centre, et forment dans les deux intervalles un péristyle à quatre rangs, supportant un étage supérieur, et laissant apercevoir une cour entourée de beaux bâtimens.

Au dessus de la porte d'entrée est un grand bas-relief, ouvrage du sieur Berruer, dont le sujet offre, sous des figures allégoriques, le gouvernement accompagné de la Sagesse et de la Bienfaisance, protégeant l'art de la chirurgie, et le Génie des arts déployant le plan de cette école.

La cour, profonde de 11 toises, large de 16, est remarquable par la façade qui se présente en y entrant. Un péristyle de six colonnes d'ordre corinthien, de grande proportion, couronné par un fronton, forme avant-corps, et présente l'entrée de l'amphithéâtre. Sur le mur du fond de ce péristyle, et dans la partie élevée, se voient cinq médaillons entourés de guirlandes de chêne, offrant les portraits de Jean Pitard, d'Ambroise Paré, de George Maréchal, de François de La Peyronnie, et de Jean-Louis Petit, célèbres chirurgiens français.

Dans le fronton qui couronne cette ordonnance, est un bas-relief exécuté par Berruer, représentant les figures allégoriques de la Théorie et la Pratique se donnant la main. L'amphithéâtre peut contenir douze cents élèves. Il est décoré de trois grands morceaux de peinture à fresque, exécutés par le sieur Gibelin. Le premier a pour sujet Esculape enseignant les principes de la médecine et de la chirurgie; au bas est cette inscription : *Ils tiennent des Dieux les principes qu'ils nous ont transmis.* Dans le second tableau, on voit Louis XVI accueillant son premier chirurgien, La Martinière, et plusieurs autres académiciens et élèves; on lit cette inscription : *La munificence du monarque hâte leurs progrès, et récompense leur zèle.* Le troisième tableau présente une scène guerrière, où l'on voit des blessés secourus par des chirurgiens, et cette inscription : *Ils étanchent le sang consacré à la défense de la patrie.*



(Vue de l'École de médecine.)

Les autres corps de bâtimens contiennent des salles de démonstration, d'administration, et une bibliothèque; l'étage situé sur la rue est occupé par un vaste cabinet d'anatomie humaine et d'anatomie comparée.

Les Bureaux d'abonnement et de vente sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

Imprimerie de Lachevardiere, rue du Colombier, n° 30.

SCÈNES ITALIENNES.

LE MARCHAND DE MACARONI.



(Le marchand de macaroni.)

Cuisine merveilleuse! Ici l'on mange bien et l'on dépense peu! »

Telles sont les inscriptions que l'industriel napolitain a peintes ou crayonnées sur la muraille. Il a exposé au-dessus de la voie publique un drapeau blanc sur lequel est brodé le mot divin : *macaroni;* et à la flèche du drapeau, il a suspendu une large couronne de laurier. C'est là son enseigne, comme le *bouchon* au cabaret d'une de nos petites villes de France. Il a été impossible à ce pauvre marchand, providence des pauvres gens de Naples, de trouver une affiche moins poétique; il est confiant d'ailleurs comme un lazzarone, car le ciel est pur, le peuple a faim et son réchaud est sous la protection de la madone, dont l'effigie est à la droite de la gravure.

Il soulève, en épaisses cuillerées, les longs tubes odorans du maccaroni ou macheroni (les philologues sont en querelle sur l'orthographe réelle du mot); et il porte le bras bien haut, certain que s'il vient à passer dans la rue, si loin que ce soit, un estomac vide et une bourse qui ne le soit pas entièrement, il n'aura point perdu sa peine. Le macaroni est en effet la nourriture par excellence des Napolitains; elle leur a mérité pendant plusieurs siècles le sobriquetde « *Mangia-maccaroni.* »

Les fabricans de cette pâte précieuse se servent de la farine du *grano-duro* ou *grano del Mar nero*, qui n'est autre chose que le blé à petits grains serrés, que produit le territoire russe sur les bords de la Mer noire, et qu'on embarque à Odessa et Tangarock. Dans l'origine, une partie de la population murmura contre cette importation, qui abaissait le prix du blé des

campagnes de Naples; mais en même temps la qualité du macaroni s'était élevée, et le goût national l'emporta sur l'intérêt : on n'établit donc aucune prohibition, quoique souvent les agriculteurs du pays ne pussent soutenir la concurrence et trouver assez de consommateurs. Toutefois, la culture des céréales s'étant depuis améliorée dans la Pouille, le blé qu'on y récolte est aujourd'hui embarqué à Manfredonia, Barletta, Bari, et dans d'autres ports de l'Adriatique, et vendu sur les marchés de Naples.

La farine du grano-duro est encore employée pour la fabrication d'une grande variété d'autres pâtes, telles que celles nommées : *fedelini*, *vermicelli*, *lassagna*, *gnocchi*, *strangola-prevete*, etc. Les Napolitains ne parlent qu'avec grand dédain des produits de même nature que l'on vend dans le reste de l'Italie, et, en vérité, le voyageur le plus indifférent ne saurait s'empêcher de reconnaître que peu de vanités nationales sont fondées sur des titres aussi incontestables.

Dans les familles aisées de Naples, on sert à table le macaroni deux ou trois fois au moins par semaine, et même dans quelques unes, une fois au premier service de chaque dîner. On compte une variété infinie de moyens de le préparer.

Quoiqu'il existe plusieurs qualités inférieures qui se vendent à vil prix, le bas peuple ne peut pas toujours en faire son régal. Il faut qu'il se contente le plus ordinairement du pain de sarrazin, d'ognons et d'ail, et de quelque peu de *minestra verde*, sorte de ragoût fait d'herbes et de lard; plusieurs milliers de pauvres gens ne mangent presque jamais de viande; après tout, ce ne serait pas pour eux une grande privation, s'ils pouvaient se rassasier de leur mets favori.

A chaque pas dans la ville on trouve des marchands de macaroni; quelques uns ont des espèces de boutiques ou de cuisines, mais le plus grand nombre d'entre eux ont des fourneaux ambulans, et débitent en plein air. Leurs pratiques affamées ne se servent le plus souvent, ni de cuillères, ni de couteaux, ni de fourchettes, ni même d'assiettes ou d'écuelles; ils ne se soucient point de tant de luxe : ils élèvent le macaroni aussi haut qu'ils peuvent au-dessus de leur tête, et le laissent filer délicieusement avec adresse dans leurs bouches avides, sans en rompre les tubes.

Autrefois, les marchands s'installaient sans façon aux portes des palais, et le long de la *strada Toledo*, ou des autres rues principales de Naples; on est parvenu à les en écarter peu à peu, mais il leur reste les carrefours, les allées, les avenues extérieures de la ville, et, ce qu'ils estiment avant tout, la faveur du peuple.

On croit que le mot *Galbe* vient du mot italien *garbo*, qui, dans une de ses acceptions éloignées, veut dire *inflexion, courbure*. On s'en sert pour exprimer la grâce du contour d'un feuillage dans l'ornement d'un vase, d'une colonne, et même la courbure extérieure d'une coupole.

DES CÉTACÉS.

(Second article. — Voyez page 398.)

La seconde famille des cétacés, c'est-à-dire de ceux qui se nourrissent de proie vivante, est beaucoup plus nombreuse en genres et en espèces que celles des herbivores et beaucoup plus importante par les produits divers qu'elle fournit à l'industrie. Ces cétacés se distinguent des précédens par l'appareil singulier qui leur a valu le nom de souffleurs. Engloutissant avec leur proie, dans une gueule largement fendue, de grands volumes d'eau, il leur fallait une voie pour s'en débarrasser. Cette eau surabondante passe au travers des narines au moyen d'une disposition particulière de l'arrière-bouche, et s'amasse dans un sac placé à l'orifice externe de la cavité du nez; elle en est ensuite chassée violemment par la compression de muscles très forts, à travers une ouverture étroite percée au-dessus de la tête; c'est ainsi que se produisent ces jets d'eau qui annoncent de loin aux navigateurs la présence de l'animal.

Les cétacés herbivores conservent encore des poils autour des lèvres; ceux-ci n'en ont pas le moindre vestige; leur peau est parfaitement lisse, mais elle recouvre une couche épaisse de lard, qui protège plus efficacement l'animal contre les variations de température que ne le ferait la toison la mieux fournie, et permet à beaucoup d'espèces d'habiter sans inconvéniens les mers polaires, et de s'enfoncer jusque sous les glaces qui leur offrent un abri contre les poursuites de l'homme. Les mamelles chez les cétacés de la seconde famille, au lieu d'être placés à la poitrine, comme chez ceux de la première, sont situés à la terminaison du ventre; et les nageoires étant toujours à la partie antérieure, il en résulte que les mères en allaitant leurs petits ne peuvent plus les tenir serrés contre elles; mais elles témoignent de même, en général, beaucoup d'attachement pour leur progéniture.

Quelques naturalistes distinguent les cétacés de cette seconde famille par l'épithète de *piscivores*, ce qui semblerait indiquer que tous, indistinctement, se nourrissent de poissons; ce n'est pourtant pas le cas. Plusieurs espèces ne vivent guère que de mollusques et de zoophytes; et ce qui est fort curieux, c'est que les plus grosses espèces sont celles qui chassent la plus petite proie.

Cuvier partage en deux tribus les cétacés souffleurs, selon qu'ils ont la tête en proportion ordinaire avec le corps, ou qu'ils l'ont démesurément grande. La première se compose des dauphins et des narvals, la seconde des cachalots et des baleines.

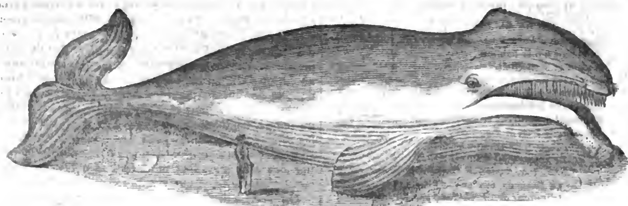
Les dauphins sont, parmi les cétacés qui se nourrissent de proie vivante, les seuls qui aient des dents aux deux mâchoires; ces dents ne sont point à couronne plate, comme celles des cétacés herbivores, mais coniques, à peu près comme les canines des carnassiers; les mœurs, au reste, sont conformes à cette organisation, et les dauphins sont, proportion gardée à leur taille, les plus cruels de tout l'ordre des cétacés.

Les dauphins proprement dits ont le front bombé et le nez pointu. Cette configuration a valu à l'espèce qui paraît le plus communément sur nos côtes le nom vulgaire de bec-d'oie. C'est un de ces dauphins à museau pointu que les sculpteurs anciens ont placé souvent dans leurs statues près de la figure de Vénus.

Les marsouins se distinguent des dauphins vrais, en ce qu'ils n'ont point de bec, mais le museau court et uniformément bombé. L'espèce commune vit en grandes troupes sur nos côtes, et ne quitte presque point nos rivages. Ces troupes remontent quelquefois les fleuves, et des individus égarés s'avancent même assez loin pour qu'on en ait vu jusqu'à Paris. On en prit un il y a plusieurs années, près du pont d'Austerlitz.

Notre marsouin commun a quatre ou cinq pieds de longueur, c'est le plus petit de tous; le plus grand, qui dépasse vingt-cinq pieds, est l'épaulard, le plus cruel ennemi de la baleine. On dit que pour l'attaquer les épaulards se réunissent par bandes; qu'ils la harcèlent jusqu'à ce qu'elle ouvre la gueule, et qu'alors ils lui dévorent la langue; ils dévorent aussi avidement la chair restée sur les carcasses abandonnées par les pêcheurs baleiniers. On prétend que ceux-ci l'ont appelé en conséquence *happe-au-lard*, dont le mot épaulard ne serait que la corruption.

On distingue encore, parmi les dauphins, les delphinaptères, qui ne diffèrent des marsouins que parce qu'ils manquent de la nageoire que ceux-ci ont sur le



(Corps de la Baleine.)

dos, et les hypéroodons chez lesquels les dents de la mâchoire supérieure sont ordinairement réduites à deux.

Les narvals n'ont aucune dent proprement dite, mais seulement une longue défense droite, sillonnée en spirale, et longue quelquefois de dix pieds. C'est à cette défense, dont la consistance est celle de l'ivoire, qu'on a donné autrefois le nom *corne de licorne*. L'animal a bien les germes des deux défenses, mais il est très rare qu'elles croissent toutes les deux également; d'ordinaire il ne se développe que celle du côté gauche.

Les cétacés de la seconde tribu sont distingués, comme nous l'avons dit, par la grosseur de leur tête, qui forme à elle seule le tiers ou la moitié de la longueur totale du corps. Ils se divisent en baleines et en cachalots.

Les cachalots sont des animaux presque aussi voraces que les dauphins, mais moins bien armés, et qui, proportion gardée avec la masse de leur corps, sont moins redoutables. Ils n'ont de dents qu'à la mâchoire inférieure, et ces dents, quand la bouche se ferme, entrent dans des cavités que présente l'autre mâchoire.

La partie supérieure de leur énorme tête consiste presque uniquement en de grandes cavités, recouvertes et séparées par des cartilages. Ces cavités sont remplies d'une sorte d'huile qui se fige en se refroidissant, et que l'on connaît dans le commerce sous le nom de blanc de baleine. C'est pour cette substance principalement qu'on recherche le cachalot, car son corps n'est pas très garni de lard, et ne donne guère d'huile. Le parfum connu sous le nom d'ambre gris se trouve dans les intestins des cachalots; il est chez eux le résultat d'une maladie, et par conséquent très rare. Les navigateurs baleiniers font souvent deux ou trois voyages sans en rencontrer; quelquefois aussi on en trouve des masses considérables. MM. Quoy et Gaimard rapportent que le capitaine du navire *l'Océan* en recueillit sur un seul animal 50 livres, c'est-à-dire pour près de 15 à 16,000 francs.

Les baleines sont, de toutes les espèces cétacées, celle dont la pêche offre les plus grands avantages. Une seule baleine franche, en effet, donne jusqu'à 120 tonneaux d'une huile très recherchée pour certains genres d'industrie.

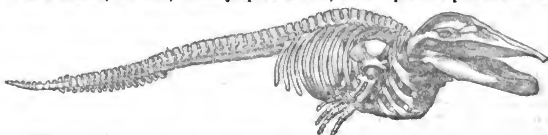
Les baleines ont la tête aussi grande que les cachalots, mais moins renflée en avant. Leurs deux mâchoires sont complètement dépourvues de dents, mais la supérieure, disposée en toit renversé, porte des deux côtés des lames serrées, d'une espèce de corne fibreuse, effilée sur les bords, et qui servent à retenir les petits animaux dont se nourrissent ces énormes cétacés. La mâchoire inférieure est plus large que la supérieure, dont elle recouvre tout le bord. L'évent par lequel l'eau est rejetée occupe le milieu du sommet de la tête; il s'ouvre par deux orifices que sépare une cloison.

Parmi les baleines, les unes ont le dos garni d'un aileron, et ont reçu des naturalistes le nom de baleinoptères qui rappelle cette disposition; les autres ne présentent sur le dos aucune saillie, et sont nommées baleines franches.

La baleine franche a long-temps passé pour le plus grand des animaux, mais on sait aujourd'hui que sa taille ne dépasse guère soixante-dix pieds, tandis qu'on a vu des baleinoptères qui en avaient plus de cent. C'est la baleine franche que son lard, épais souvent de plusieurs pieds et qui donne une immense quantité d'huile, fait poursuivre chaque année par des flottes entières. Elle venait autrefois se faire prendre jusque dans nos mers; mais, sans cesse poursuivie, elle s'est retirée petit à petit vers les mers polaires, et il paraît même que le nombre en diminue sensiblement chaque année. On sait maintenant que les baleines des mers boréales sont d'une espèce différente de celles qui fréquentent les régions australes.

La baleine franche, outre son huile, fournit encore, comme il a été dit, ces fanons noirâtres et flexibles, connus sous le nom très impropre de côtes de baleine, ou simplement de baleines. Chaque individu en a huit ou neuf cents de chaque côté du palais.

Les baleinoptères, moins bien connus que les baleines franches, ont des formes moins pesantes, et atteignent une plus grande longueur. Elles donnent peu de lard, et aussi quand les pêcheurs les harponnent



(Squelette de la Baleine.)

c'est par méprise; l'animal, fort et agile, échappe presque toujours en emportant le harpon et la corde; quelquefois même, dans les brusques mouvemens qu'elle fait étant blessée, elle chavire et fait enfoncer les canots des pêcheurs.

CHATEAU DE TOURNOEL
OU DE LA TOURNIOLE.

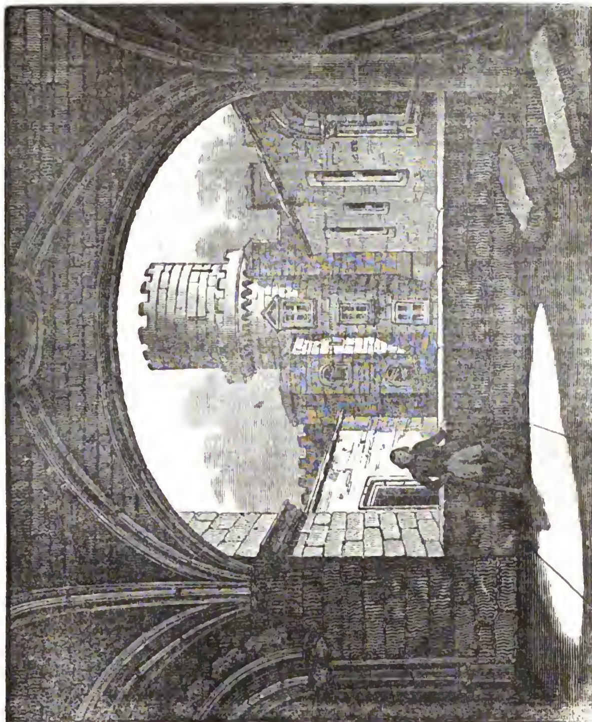
Guy quens d'Auvergne se mesfit;
Le clergié qui là habitoit
Ocrioit et déshéritoit.
Li rois sus lui tel gent tramist
Qui tout le païs de là mist
A perte et à destruction.
Clermont acquistrent et Riom,
Brieude, le Puy, *la Tourniole;*
En tous lieux qu'Auvergne acrole,
Au roi de France tout soumistrent.

(*Extrait du Roman de Guillaume Guyart, intitulé* LA BRANCHE DES ROYAUX LIGNAGES, *tiré d'un manuscrit de M. Galland par M. Justel.*)

On ne trouve dans aucun ouvrage des détails plus complets sur ce château, que ceux recueillis par les auteurs des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France.* Voici un extrait de leur description:

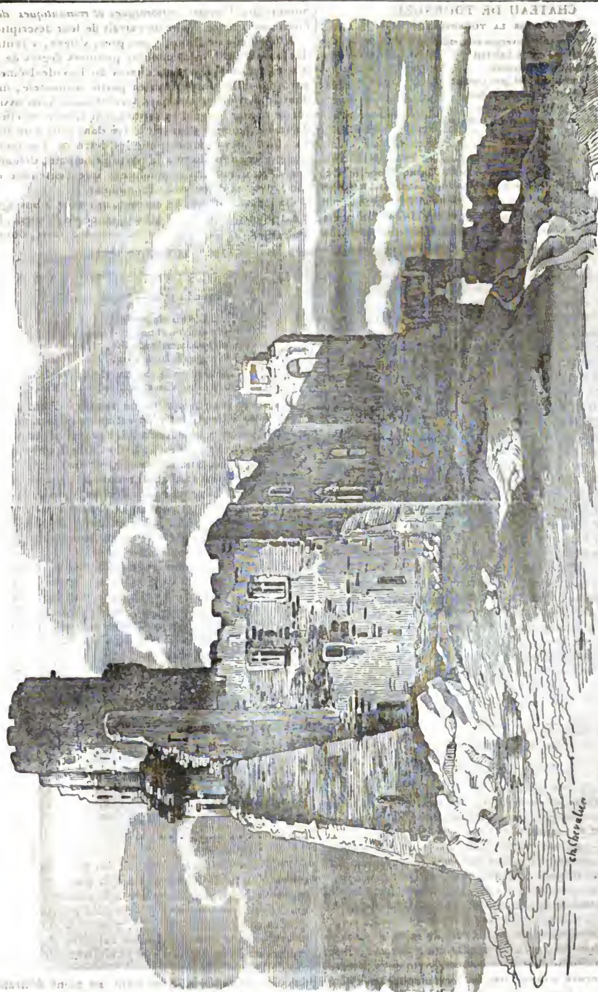
A une lieue de Riom, à peu près, s'élève, à l'entrée des montagnes qui forment les premiers degrés de ces masses volcaniques particulières au Puy-de-Dôme et au Mont-d'Or, un château en partie démantelé, mais dont le donjon et quelques vieilles tours bien assises sur le rocher bravent et soutiennent encore les efforts du temps, comme elles ont bravé dans plus d'un siége les efforts des hommes pour les détruire. Un sentier sinueux conduit jusqu'à la porte principale, défendue par des ouvrages plus modernes que l'ensemble des constructions de ce vieux monument.

On laisse à droite, en entrant, une tour à bossages, qui a dû être construite vers le règne de François Ier: puis, après avoir passé sous la dernière porte, dont la



(Vue intérieure du château de Tournoel.)

baie est encore colorée par les terres rougeâtres des rouilles de la herse, on pénètre dans un vestibule qui donne sur le préau. Un concierge garde ces vénérables débris, et le possesseur actuel de ce vieux manoir a porté le soin jusqu'à faire remplacer les toitures que les ouragans enlèvent quelquefois, et à réparer les planches vermoulues, seulement au point désirable pour leur laisser leur aspect de ruines, et permettre cependant aux voyageurs curieux de parcourir les vastes salles, l'oratoire silencieux ou le donjon élevé qui domine au loin les rochers et tous les vieux châteaux de ces montagnes.



(Vue extérieure du château de Tournoel, département du Puy-de-Dôme.)

C'est de ce donjon que se déploie l'une des plus belles vues du monde. De là, on aperçoit ce grand lac desséché, maintenant verdoyant : cette Limagne, magnifique bassin de la rivière d'Allier, qui court rapidement au milieu d'épais bocages et de brillantes moissons, nourris sans cesse par le dépôt d'un épais *humus*, richesse du sol, qui, sans s'épuiser, produit incessamment les plus abondantes récoltes. Là, le contempla-

teur passionné des beautés de la nature embrassera du regard une plaine qui se développe jusqu'à 18 lieues dans sa plus grande longueur, et jusqu'à 8 dans sa largeur, bordée de deux chaînes de montagnes qui la dominent, et forment de chaque côté le cadre de ce magnifique tableau; à l'est, la chaîne des forêts; à l'ouest, la chaîne volcanique du Puy-de-Dôme, s'éloignant et s'abaissant vers le nord, bordée de coteaux élevés et couronnés par des plateaux couverts de galets.

Au temps de la splendeur de ce beau manoir, comme maintenant, il fut toujours dans les appartenances de Volvic. Jean, chanoine de Saint-Victor, l'appelle, dans ses Mémoires, *Castrum fortissimum*.

En 1213, l'évêque de Clermont, Robert, et Guy II, comte d'Auvergne, son frère, s'étant fait une guerre longue et acharnée, Philippe-Auguste envoya en Auvergne une forte armée, pour calmer leurs dissensions et s'emparer des biens du comte. Ce château fut assiégé, et, quoique réputé imprenable, il fut pris. Il était défendu par Gualerau et Robert, et l'armée royale était commandée par Guy de Dampierre, seigneur de Bourbon, et Renaud de Fery, archevêque de Lyon. Cette armée ravagea tout sur son passage. Ce fut Guy de Dampierre qui prit le château, et fut chargé ensuite par le roi de la garde des terres conquises sur le comte d'Auvergne. Baluze, dans les *Preuves de son Histoire généalogique* de la maison d'Auvergne, parle de ce siége, et donne le détail des munitions qui se trouvaient dans la place. Cet inventaire, fait par Guy de Dampierre, est fort curieux, et prouve que les chevaliers de ce temps n'étaient recherchés ni dans leurs meubles, ni dans leur nourriture : le vainqueur en remporta, entre autres dépouilles, une serpe, un mortier de cuivre, deux cordes, deux écheveaux de fil, six marteaux, et en outre beaucoup de froment, des moulins pour le moudre, des fèves, et une provision de vin.

Pendant les guerres civiles de la Ligue, le château de Tournoël fut attaqué plusieurs fois. Charles d'Afchen, qui en était seigneur, y soutint, en 1590, un siége contre les ligueurs. En faisant une sortie, ce seigneur fut tué sur le chemin de Charbonnières-lès-Varennes. Il paraît que la Ligue ne put s'en emparer alors, puisque, dans la nuit de mars 1594, le duc de Nemours envoya des troupes, qui finirent par y pénétrer; et les ennemis du roi, après l'avoir pillé, le livrèrent aux flammes. Quand vint la mort du duc de Nemours et le traité conclu avec le duc de Mayenne, cette place fut rendue au roi.

LA SEMAINE.

CALENDRIER HISTORIQUE.

28 Décembre 1622. — Mort de saint François de Sales, évêque de Genève, un des saints les plus admirables pour sa piété, son onction, son éloquence persuasive et entraînante.

28 Décembre 1706. — Mort de Bayle, philosophe; ses principes sont exposés dans son *Dictionnaire historique et critique*, en 5 vol. in-folio.

28 Décembre 1708. — Mort de Tournefort, le plus grand botaniste de son temps.

—

29 Décembre 1170. — Meurtre de saint Thomas de Cantorbéry. Son nom de famille était *Becquet*; il fut élevé à la dignité de chancelier sous le roi d'Angleterre, Henri II. Ayant défendu contre ce monarque les immunités ecclésiastiques, il s'attira sa haine, et fut massacré au pied de l'autel par quatre gentilshommes de la cour de ce prince.

29 Décembre 1356. — L'empereur Charles IV, publie la bulle d'or, qui était la principale base de la constitution germanique. Nous avons déjà eu occasion de dire qu'on l'appelait bulle d'or à cause du sceau d'or, nommé *bulla* dans la basse latinité.

—

30 Décembre 1679. — Mort de Borelli, savant professeur de philosophie et de mathématiques à Florence et à Pise, connu surtout par la découverte des *Sections coniques d'Apollonius* qu'il retrouva dans la Bibliothèque des Médicis.

—

31 Décembre 1530. — Ligue de Smalcade, ville du pays de Hesse, entre les princes protestans et les députés des villes luthériennes pour leur défense commune.

31 Décembre 1798. — Mort de Marmontel, auteur de tragédies, d'opéras, de contes et d'un Cours de littérature.

LES CRIS DES PETITS MÉTIERS DE PARIS.

(Second article. — Voyez page 386.)

. . . . . Aoust de pesches,
Poires de chaillou et nois fresches;
Primes ai pommes de *rouviau*,
Et d'*Auvergne* le *blandurian*.

« Pêches d'août, poires de chaillou et noix fraîches. — J'ai les premières pommes de rouviau et du blandureau d'Auvergne. »

Pendant long-temps on ne vendit à Paris que des pêches de vignes; les plus estimées étaient celles de Corbeil; voici ce que Louis XIII en écrivait vers 1613 : « La meilleure pêche est celle de Corbeil, qui a la chair sèche et solide, tenant aucunement au noyau. » Montreuil devint plus tard aussi renommé pour ses pêches.

C'est à la Grèce que nous devons les poires : celles qu'on criait dans les rues au XIIIe siècle, sous le nom de poires de *chaillou*, étaient ainsi appelées parce qu'elles venaient de Caillaux en Bourgogne; on les mangeait cuites ou confites.

Les pommes de *rouviau* (calville rouge) et de blandureau d'Auvergne (calville blanc), telles étaient les pommes qu'on vendait le plus communément au XIIIe siècle; trois siècles plus tard, on citait les pommes de *paradis*, et le *capendu* ou *courtpendu*, sorte de pomme que les femmes enfermaient dans leurs armoires pour parfumer leurs robes.

Avec les pommes et les prunelles, les bourgeois et les marchands faisaient une boisson que l'auteur du *Journal de Paris*, sous Charles VI, appelle *prunelle* ou *dépense*. Pour donner une idée de l'horrible disette qui désolait Paris en 1420, il dit que « ceulx qui en hyver avoyent faict leurs buvaiges comme despenses de pommes ou de prunelles, jetterent au printemps ces fruits dans la rue pour que les pores de sainct Anthoine s'en nourrissent; mais les pauvres gens, errant en grand nombre par les rues, disputoient ces restes aux cochons, et les mangeoient avidement. »

. . . . :
Huile de noix....

En Provence on assaisonnait les mets avec l'huile; celle qu'on tirait des olives était la plus estimée; mais comme elle ne pouvait suffire à la consommation qui s'en faisait par tout le royaume, les provinces, auxquelles sa cherté l'interdisait, y suppléaient et y suppléent encore par des huiles extraites de certaines graines ou fruits huileux que produisent quelques parties de leur territoire. Legrand d'Haussy remarque que dans le Bourbonnais, dans l'Auvergne, la Saintonge, le Limousin, la Bourgogne, le Lyonnais, et autres, le peuple se sert pour salades et pour fritures d'huile de noix; celle qu'on criait au XIIIe siècle, dans les rues de Paris, servait non seulement pour les alimens, mais encore pour l'éclairage des lampes. Il est curieux d'ob-

server que les lampes dont on se servait à cette époque ressemblent à celles appelées *cresiou*, et qu'emploient les habitans des provinces méridionales : au lieu du coton pour la mèche, on y plaçait la moelle d'un certain petit jonc; il y a même un vers de cette pièce où un crieur dit :

> J'ai *jonc paré* pour mettre en lampe.
>
> Vinaigre qui est bons et biaux.
> Vinaigre de moustarde i a.
> Diex! a il point de lie la?

« — Vinaigre qui est bel et bon. — Voilà vinaigre de moutarde. — Pour Dieu! n'y a-t-il pas ici de lie (de vin) à vendre?»

Le vinaigre, c'est-à-dire le *vin aigri*, était en usage avant le 13ᵉ siècle : on en connaissait de diverses espèces. Depuis long-temps la moutarde de Dijon est renommée : Champier, qui vivait sous François Iᵉʳ, c'est-à-dire au 16ᵉ siècle, nous apprend qu'elle s'envoyait sèche et en pastilles : quand on voulait s'en servir, on délayait une de ces pastilles dans du vinaigre : c'était ce vinaigre qu'on appelait vinaigre de moutarde. Les vinaigriers allaient par les rues, demandant s'il y avait de la *lie de vin* à vendre; car ils s'en servaient pour la composition de leurs vinaigres.

> Chaus pastés, i a chaus gastiaus,
>
> . . . .
>
> Chaudes oublies renforcies.
> Galetes chaudes, eschaudez.
> Roinsolles, ça deurées aux dez.
>
> . . . .
>
> . . . .
>
> Les flaons chaus pas nes oublie.
>
> . . . .
>
> . . . .
>
> L'autre crie gastiaus rastis.
> Je les aporte toz fetis.
> Chaudes tartes et siminiaus.

« Voilà des pâtés chauds, des gâteaux tout chauds, de chaudes oublies renforcées, galettes chaudes, échaudés, rinsolles, gâteaux à jouer aux dés; — N'oubliez les flans tout chauds. Un autre crie : — Gâteaux razis; je vous les apporte tout faits, ainsi que des tartes chaudes et des simeniaus.

Les cabaretiers qui donnaient à manger chez eux vendaient ordinairement de la pâtisserie; ils envoyaient leurs garçons crier et débiter leurs marchandises dans les rues : il y en avait de chauds et de froids. Dans les pâtés chauds on renfermait quelque bonne pièce de viande de boucherie, de gros et menu gibier, de la volaille ou du poisson.

Les *oublies renforcées* étaient ce que nous appelons aujourd'hui des *gauffres*; les galettes chaudes sont celles que nous connaissons encore. Les *eschaudez* qu'on trouve désignés dans une charte du 13ᵉ siècle, sous la périphrase de *Panes qui dicuntur eschaudati* (pains qu'on appelle *eschaudés*), étaient ainsi nommés parce qu'on les faisait lever en jetant dessus de l'eau chaude : c'était moins une friandise qu'une nourriture économique et commune, puisque saint Louis permit aux boulangers, par grande exception, de cuire les dimanches des échaudés pour les pauvres gens. Les *rissolles*, ou *roinssolles*, comme disaient les crieurs du 13ᵉ siècle, étaient une espèce d'échaudé ou de galette faite avec de la graisse ou du beurre, mais *rissolée* dans la poêle; plus tard on y joignit de la viande hachée. La duchesse de Montpensier en parle dans ses Mémoires; l'auteur des Cris de Paris dit que ces gâteaux sont des *denrées aux dez*, parce qu'après souper, le soir, les artisans, les écoliers et autres personnes soumises à des règlemens, ne pouvaient jouer que ces friandises aux jeux de hasard. Les *flaons* ou flans, dont parle le vers suivant, sont très anciens en France : le poète Fortunat en parle; il raconte que sainte Ragonde, pour se mortifier, en faisait faire dont elle ne mangeait que l'enveloppe grossière, faite en pâte de seigle ou d'avoine. Quant aux *simeniaus*, c'était une sorte de pâtisserie connue sous ce nom en Picardie.

FONDATION DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE.

Il est un ensemble de connaissances premières qui doit être commun aux ingénieurs et officiers destinés à diriger les travaux publics. Réunir dans la capitale de la France, au centre des sciences, sous les plus habiles professeurs, l'élite des jeunes gens dont le goût se prononce en faveur des différens corps du génie civil ou militaire, telle fut la pensée qui présida à la fondation de l'école Polytechnique : pensée toute moderne, qui ne pouvait naître qu'à une époque où la France, brisant les barrières provinciales, se courbait sous la loi d'une unité administrative.

Le gouvernement avait pu, dès les temps les plus anciens, établir des écoles où le droit et la médecine fussent enseignés à de grandes masses de jeunes gens; parce que, après leurs études, ceux-ci ne dépendaient plus que d'eux-mêmes et pouvaient pratiquer isolément, sans ensemble et sans règle, les leçons de leur jeunesse; mais tant que la France demeurait morcelée, tant que son administration se ramifiant et se localisant dans les circonscriptions des provinces, était dans l'impuissance d'organiser sur tout le territoire un ensemble de travaux généraux de routes, de canaux, de mines, de ponts, etc., il n'y avait pas lieu à fonder un établissement pour l'instruction primaire des ingénieurs.

Une école pour l'artillerie avait été installée à La Fère en 1756; supprimée plus tard, elle fut rétablie par la Convention dans la ville de Châlons, où elle se trouvait alors (1794) dans le plus grand dénuement. Celle du Génie militaire, fondée à Mézière en 1748, après avoir mérité la plus haute célébrité, avait été transportée à Metz; les besoins pressans de la république en consommaient si rapidement les élèves avant la fin de leurs études, que les examens demeuraient ouverts sans que les candidats se présentassent.

L'école des Ponts-et-Chaussées, fondée en 1747, et due à Perronet, ne recevait d'autres élèves que ceux que la faveur y appelait; et, sauf quelques leçons d'histoire naturelle, de physique et de chimie, elle confiait aux jeunes gens les plus anciens et les plus habiles le soin d'instruire leurs camarades sur les connaissances fondamentales du métier; mais alors (1794) il n'y avait plus d'enseignement, parce que le génie militaire avait enlevé les élèves les plus forts.

L'école des Mines, fondée peu d'années avant la révolution, venait d'être réorganisée (1794); mais on n'exigeait des élèves que des connaissances mathématiques, et quelques notions de chimie, insuffisantes pour former l'éducation primaire d'un ingénieur des mines.

Quant aux élèves pour la construction des vaisseaux, qui s'exerçaient auparavant à leurs travaux dans une salle du Louvre, il n'y avait plus pour eux de leçons (1794) parce que les scellés avaient été mis sur la salle.

Voilà quel était l'état de l'enseignement lorsque l'idée de l'école Polytechnique commença à surgir. Celui qui, le premier, paraît l'avoir conçue *dans toute sa valeur*, est Prieur de la Côte-d'Or, mort l'année dernière. Prieur en fit part sur-le-champ à son ami et ancien camarade, Carnot, officier du génie comme lui, membre comme lui du comité de salut public. Selon M. Fourcy, auteur d'une histoire de l'école Polytechnique, publiée en 1828, l'idée serait d'abord venue à M. Lamblardie, directeur de l'école des Ponts-et-Chaussées; celui-ci l'aurait communiquée à Monge, qui l'aurait donnée à Prieur.

Quoi qu'il en soit, dès que le comité de salut public eut reçu l'idée, Lamblardie et Monge s'effacent pour reparaître plus tard avec honneur dans la mise à exé-

cution, et Prieur avec Carnot apparaissent seuls, méditant, combinant cette belle création, dont ils préparent la coordination et les détails comme savans, et dont ils mettent, comme membres du comité, la pensée fondamentale en harmonie avec celles qui présidaient alors au gouvernement de la France.

Nous arrivons au moment où l'école Polytechnique va s'organiser avec la célérité ordinaire à ce temps: une commission spéciale créée par la Convention pour les travaux publics, affecte au local de l'école quelques dépendances du Palais Bourbon, et charge divers commissaires des collections scientifiques.



(Vue de la cour principale de l'École Polytechnique.)

Charles avait rassemblé dans l'hôtel d'Aiguillon un grand nombre d'instrumens de physique provenant du Garde-Meuble, de l'académie des sciences et de propriétés particulières: Barruel y fait choix de 260 objets.

Pour le dessin, tous les dépôts sont ouverts à Neveu: épreuves des planches de l'académie de peinture et du cabinet d'estampes, dessins tirés de l'hôtel du Nesle, tableaux copiés d'après les grands maîtres de l'Italie et d'après Rubens, bustes de marbre d'après l'antique, figures moulées en plâtre, exécution de creux d'après les plus belles statues.

Pour l'architecture, on ouvre les portefeuilles de l'académie; on reçoit les projets de concours annuels, ceux des pensionnaires de France à Rome; on achète pour 2500 francs de modèles de plâtre.

Pour la géométrie descriptive, 25 dessinateurs sont mis à la disposition des commissaires, afin d'exécuter les épures.

Pendant ce temps, les bâtimens s'élevaient et le matériel se disposait; mais comme l'époque des cours approchait aussi, il fallut encore employer des mesures expéditives; on s'adressa au comité de salut public: l'effet fut prompt comme on va voir.

Les laboratoires manquaient d'ustensiles: ordre à la commission du commerce de fournir sans délai 6,000 livres de cuivre, 2,000 d'étain. Trois jours après, ordre de livrer 80 voies de bois, 22,000 livres d'huile pour l'éclairage à prendre dans les magasins nationaux du Havre; ordre à l'agence des poudres et salpêtres de donner deux barils de potasse, 500 livres de salpêtre. Les armées républicaines s'avançaient à l'étranger: ordre de tirer cent livres d'alun de la Belgique, d'expédier 2,000 livres de mercure du palatinat du Rhin. Le cuivre, l'acier, le zinc, les limes, les voies de bois par centaines, 18,000 livres de plomb, fer en quantité, tout cela abonde par ordre du comité; les voituriers sont mis en réquisition; l'horloge des carmélites du faubourg Saint-Germain est placée à l'école. En quatre ou cinq mois tout est terminé.

On conçoit la célérité dans les travaux matériels. Avec ces mesures accélérées, nommées alors *révolutionnaires* par ceux qui les adoptaient, on peut aller vite; mais cette accélération devait se continuer dans les faits qui ressortent du domaine de l'intelligence. Ainsi on avait établi que les cours de l'école se feraient en trois ans, et que les élèves, après avoir acquis les connaissances de la première division, passeraient au bout d'un an dans la seconde, et ainsi de suite. D'après cela, il n'aurait dû y avoir qu'une division la première année, deux la seconde, et à la troisième année seulement les cours auraient été complets. « Mais les besoins de la républi» que, dit à la Convention Fourcroy, rapporteur, mem» bre du comité de salut public, ne permettent pas de » suivre une marche aussi lente; il faut fonder à la fois » toutes les parties de l'instruction, à l'aide d'un ensei» gnement *révolutionnaire*. Des cours concentrés, de la » durée de trois mois, formeront une éducation com» plète, quoique accélérée, et permettront de partager » sur-le-champ les élèves en trois classes, dont chacune » suivra immédiatement l'étude affectée à chacune des » trois années. »

Ainsi, en trois mois on dut improviser des élèves de la troisième division, et cela fut fait.

Mais on alla plus loin.

Il avait été décidé dans l'organisation de l'école, que, parmi les élèves qui auraient fini leurs trois années d'étude, on en choisirait un certain nombre pour demeurer encore trois ans dans l'établissement sous le nom de chefs de brigade, et exercer auprès de leurs camarades la fonction de répétiteurs et de surveillans. Or, de même qu'on devait créer *révolutionnairement* en trois mois des élèves de la troisième année, de même il fallut créer dans ces trois mois des chefs de brigade, censés *anciens élèves*; et cela fut encore fait.

Enfin, le 24 mai 1795, l'ouverture des cours ordinaires eut lieu, en présence des trois divisions assemblées, par la première leçon de l'illustre Lagrange.

Notre gravure montre la grande cour des élèves dans le collége de Navarre, où l'école fut transférée en 1805: à gauche on voit le bâtiment où sont l'amphithéâtre de chimie, la bibliothèque, la collection minéralogique, à droite l'ancienne chapelle, où depuis juillet 1830, on a transporté les salles de récréation, de musique, etc.

Dans le corps de logis de face sont les salles d'études, les casernemens, les amphithéâtres des cours de mathématiques: derrière il y a une seconde cour, dite des acacias, où sont bâtis les laboratoires.

LES BUREAUX D'ABONNEMENT ET DE VENTE
sont rue du Colombier, n° 30, près de la rue des Petits-Augustins.

IMPRIMERIE DE LACHEVARDIERE, RUE DU COLOMBIER, n° 30.

LES TOUCANS. — *RAMPHASTOS.*



(1 Toucan aracari. — 2 Toucan à gorge blanche de Cayenne. — 3 Toucan toco. — 4 Toucan à gorge jaune.)

Les toucans qui vivent dans les parties chaudes de l'Amérique sont aussi remarquables par l'éclat de leur plumage que par la grandeur démesurée de leur bec. Ces deux circonstances leur ont valu le nom qu'ils portent dans le langage vulgaire, et celui qu'ils ont reçu des naturalistes. Le nom de *ramphastos*, qui leur a été imposé d'abord par Linnée, vient du mot grec *ramphos*, qui signifie bec; et quant au mot *toucan*, il n'est qu'une abréviation du nom brésilien de l'animal, *toucan-tabouracé* (l'oiseau au beau plumage). C'est, en effet, cet oiseau qui fournit aux Américains sauvages la partie la plus riche de leurs ornemens. Ses plumes décorent leurs ceintures, leurs diadèmes, leurs armes de parade, leurs hamacs de cérémonie.

Buffon a distribué en deux sections les différentes espèces dont ce genre se compose. La première contient les *toucans* proprement dits, dont le bec est très grand et dont les plumes de la queue sont presque

egales entre elles. La deuxième, celle des aracaris, renferme des espèces en général plus petites, dont la queue est étagée et plus longue, le bec moins gros, moins long, mais plus solide.

Ce qui frappe surtout dans les toucans, c'est la grosseur et la longueur du bec, qui est dans toute son etendue plus large que la tête, et, chez certaines espèces, aussi long que le corps tout entier; son poids, au reste, n'est pas proportionné à son volume, car intérieurement il n'est formé que de cellules vides, séparées par des cloisons aussi minces qu'une feuille de papier, et recouvertes par une expansion cornée si peu résistante, qu'elle cède sous le doigt qui la presse.

Les bords des deux mandibules offrent des dentelures très marquées superieurement, et peu sensibles inférieurement.

La langue des toucans n'est pas moins extraordinaire que leur bec; c'est moins une langue qu'une plume, dont le milieu ou la tige, qui n'a guère plus de 2 lignes de largeur, porte sur les côtés des barbes cartilagineuses très serrées et dirigées en avant. Ces barbes sont d'autant plus longues qu'elles sont situées plus près de la base.

Les toucans nichent dans des trous d'arbres, et leur ponte n'est que de deux œufs. Pris dans le nid, les jeunes s'élèvent aisément, car ils s'accommodent de presque tout ce qui sert à la nourriture de l'homme: fruits, pain, poisson, chair cuite et crue, tout leur convient. Ils saisissent les morceaux qu'on leur offre, avec la pointe du bec, les lancent en haut et les reçoivent dans leur large gosier. Ils deviennent très familiers, et suivent les personnes qui ont coutume de les nourrir, en sautant d'une manière assez gauche, les deux jambes très écartées, faisant claquer leur bec, et répétant, en signe de satisfaction, un cri qui varie beaucoup suivant les espèces.

J'ai vu, dans la Guyane espagnole, un toucan tellement apprivoisé, qu'il permettait qu'on le maniât, et qu'on lui ouvrît le bec pour voir la conformation de sa langue. Cet oiseau était de l'espèce à gorge blanche et bleue, qu'on nomme dans le pays *yacoua*, à cause de son cri (yacou, yacou).

Il y a, dans la Nouvelle-Grenade, un petit toucan pour lequel les gens du peuple ont un certain respect, parce que cet oiseau, disent-ils, appelle sur eux les bénédictions de Dieu. Son cri, en effet, se rend assez bien par les syllabes suivantes: *Dios te de, te de, te de*, qui, en espagnol, forment un sens, et signifient: Dieu te donne, te donne. Il répète presque continuellement ce cri pendant qu'il reste perché sur la cime des arbres, et à chaque *te de*, il fait une inclination, en tournant la tête tantôt à droite et tantôt à gauche. Cet oiseau, dit-on, change de robe deux fois dans l'année; sa couleur, au reste, n'est jamais bien brillante; ce qu'elle offre de particulier, c'est une rayure régulière sur la poitrine et le bas du cou, formée par plusieurs barres transversales d'une couleur plus claire que le fond. D'autres espèces, au contraire, ont une parure des plus éclatantes, quoique aucune n'offre ces reflets métalliques qui rendent étincelant le plumage des colibris, des oiseaux de paradis, et de quelques autres familles également propres aux pays tropicaux.

On croyait autrefois que les toucans étaient des oiseaux essentiellement frugivores, mais d'Azzara a fait voir combien cette opinion était erronée. Les toucans, dit-il, détruisent un grand nombre d'oiseaux, parce qu'avec leur gros et grand bec ils se font respecter par toutes les espèces; ils les attaquent, les chassent de leurs nids, et, en leur présence même, mangent leurs œufs et leurs petits. Lorsque les petits sont trop forts et trop durs pour être aisément dépecés, ils les font tomber à terre, comme si leur instinct ne les portait pas seulement à dévorer, mais encore à détruire. Un oiseau du genre des sucriers construit en terre un nid dont la forme rappelle celle d'un four, ce qui a valu à l'animal son nom de *fournier*. Malgré la solidité de cette demeure, les petits du fournier deviennent souvent la proie du toucan, qui attend que la pluie ait détrempé l'argile de la voûte, et alors la démolit à coups de bec.

Quelques toucans ont été amenés vivans en Europe, et ont offert la confirmation de ce qu'avait avancé d'Azzara relativement à leurs habitudes sanguinaires. Un chardonneret introduit dans la cage où l'on conservait un de ces oiseaux, fut aussitôt tué d'un coup de bec. Le toucan le saisit ensuite, et le fixant sur sa perche avec un pied, il le divisa en plusieurs morceaux, qu'il avala tous les uns après les autres, sans laisser même le bec et les pattes. Il paraissait savourer ce repas avec délices, et l'observateur fut conduit à juger que l'intérieur de son bec était doué d'une sensibilité que ne présente guère cette partie dans les autres oiseaux. Il y a quelque raison de croire que le toucan soumet à une seconde mastication, à une sorte de rumination, les alimens qu'il a ainsi avalés par gros morceaux.

La planche mise en tête de cet article représente, 1° la tete et le bec de l'*aracari azara* qui se trouve au Brésil; 2° le *toucan à gorge blanche de Cayenne* (ramphastos erythrorhynchos); 3° le *toucan toco* (R. toco), le plus grand des toucans de la *Guyane* française (il a près de 20 pouces de long et le bec seul en a 8); tout le corps est noir, à l'exception de la gorge, qui est d'un blanc mêlé d'un peu de jaune, avec un petit cercle rouge qui sépare cette tache du noir de la poitrine; 4° le *toucan à gorge jaune* (R. dicolorus). Cet oiseau est un des plus beaux du genre. Il a les joues et la gorge d'un jaune de soufre; la poitrine, le haut du ventre, les couvertures du dessous et du dessus de la queue d'un rouge très vif; le reste du plumage d'un noir très foncé sur les parties supérieures et avec quelques reflets verdâtres; le bec est noir à la base, rouge sur les bords, et d'un vert olivâtre dans tout le reste.

Sur les statues antiques. — Plus de soixante mille statues antiques ont été conservées jusqu'à nos jours. Celles dont on connaît les auteurs sont: l'*Hercule Farnèse*, de Glycon; la *Vénus de Médicis*, par Cléomène; le *Torse* du Belvédère, par Apollonius; le *Gladiateur Borghèse*, d'Agasias; les *Centaures* du Capitole, par Aristeas et Papias d'Aphrodisias. On ignore à quels artistes l'on doit l'*Apollon* et le *Mercure* du Belvédère; la *Vénus* de Milo, l'*Amazone* du Vatican, la *Diane* de Versailles et la *Famille de Niobé*. On ne possède vraisemblablement aucun ouvrage original des grands artistes de l'antiquité, tels que Phidias, Alcamène, Myron, Polyclète, Cysippe, Praxitèle, etc. Ils travaillaient presque exclusivement le bronze, l'or, l'ivoire, le bois même, ou des mélanges de métaux précieux; et presque toutes les statues sauvées et découvertes jusqu'ici sont en marbre et paraissent être des copies: tels sont assurément l'*Apollon Sauroctone*, le *Faune*, le *Cupidon* de Praxitèle, le *Discobole* de Myron, l'*Amazone* de Polyclète: car on sait que les originaux étaient en bronze.

MINIATURE DU XIVe SIÈCLE.

ENTREVUE DU ROI CHARLES V ET DE CHARLES IV EMPEREUR. — EXTRAIT DE BERNARD DE MONTFAUCON.

Vers le mois de novembre de l'an 1377, l'empereur Charles IV écrivit au roi Charles qu'il partait pour la France à dessein de voir le roi, et de faire un certain pèlerinage de dévotion. Ce prince avait été élevé à la cour de France. La nouvelle de sa venue fit grand plaisir au

roi. Il envoya d'abord quelques uns des plus grands seigneurs, pour le recevoir sur les frontières; mais il défendit qu'on sonnât les cloches à son arrivée, qu'on allât en procession au-devant de lui, et qu'on lui rendît aucun des devoirs qu'on rendait au roi comme souverain; ce n'est pas qu'il se méfiât de lui, mais il craignait que ses successeurs ne voulussent tirer cela à conséquence, et s'en prévaloir dans les occasions. L'empereur fut ainsi reçu à Saint-Quentin, à Ham, à Noyon, à Compiègne, où le vinrent trouver le duc de Bourbon et le comte d'Eu, accompagnés de trois cents chevaux. A Senlis il trouva les ducs de Berry et de Bourgogne; à Louvres il trouva le duc de Bar. Il se rendit enfin à Saint-Denis, où il trouva un grand nombre de prélats qui l'attendaient. Il alla faire ses dévotions dans l'église, vit les reliques et le trésor, alla prier Dieu sur les tombeaux des rois Charles-le-Bel et Philippe de Valois et des reines leurs épouses, chez lesquels il avait été élevé dans sa jeunesse. Ce jour-là même (c'était le 4 janvier) se devait faire la première entrevue à cheval entre La Chapelle et Paris. Le roi envoya à l'empereur un beau cheval noir, et un autre de même couleur pour son fils Venceslas, roi des Romains, qui l'accompagnait. Cela se faisait à dessein; les chevaux noirs marquaient que l'empereur et son fils n'avaient aucune espèce de domination en France : le roi en devait monter un blanc.

« Ainsi chevaucha le roy, dit un vieil historien, de son palais jusques à my voie du moulin à vent et de La Chapelle, qu'ils s'entrerencontrèrent luy et l'empereur; et fut grand' pièce avant qu'ils peussent venir l'un à l'autre, pour la presse des gens qui y estaient : en laquelle encontre l'empereur osta sa barrette et son chaperon, et aussi le roy; et ne se voulut pas le roy trop approcher de l'empereur, afin que son cheval ne frayast à ses jambes où il avoit la goutte, mais preindrent les mains l'un à l'autre, et aussi s'entre-saluèrent en disant le roy à l'empereur, que très bien fust-il venu, et qu'il avoit un grand désir de le veoir : et passa outre le roy pour saluer le roy des Romains, et le print par la main, par la manière qu'avait fait l'empereur. Et puis retourna devers l'empereur, et le fit mectre a dextre de luy, combien que l'empereur s'en excusast très longuement, et ne le vouloit faire, et feit mectre emprès lui, à senestre, ledict roy des Romains. Et ainsi chevaucha le roy, au milieu de l'empereur et de son fils, tout le chemin, et tout au long de la ville de Paris, jusqu'à son palais. »



(La venue de l'empereur Charles en France, et sa réception par le roi Charles-le-Quint.)

Le roi se signala par les grands festins qu'il donna à l'empereur. Un spectacle fort singulier qu'il leur donna, attira l'attention de tout Paris : il fit représenter l'expédition de Godefroy de Bouillon dans la Terre Sainte. Du palais, l'empereur fut amené au Louvre, dans un vaisseau construit et orné comme une maison, où il y avait une salle, des chambres et deux cheminées.

Parmi les présens qui furent ensuite offerts à l'empereur, à Beauté-sur-Marne, on remarquait : une grande coupe d'or garnie de pierreries, où étaient marqués la sphère, les douze signes du zodiaque, etc. Deux grands flacons d'or sur lesquels étaient figurés saint Jacques montrant à Charlemagne le chemin de l'Espagne; un bel et grand hanap d'or, sur un trépied garni de pierreries; une aiguière d'or, aussi ornée de pierreries; deux pots d'or ouvrés à tête de lion. Au roi des Romains, on donna un gobelet et une aiguière d'or, et deux grands pots d'or ornés de saphirs et de perles.

Dans cette entrevue, l'empereur offrit ses secours contre les Anglais avec lesquels le roi était en guerre, par suite de plusieurs violations du traité de Bretigny. Le roi désirait vivement cette offre pour s'assurer au moins la neutralité des princes allemands.

LE HOTTENTOT.



(Le Hottentot.)

Bien que le cap de Bonne-Espérance ait été découvert en 1493 par les Portugais, il ne s'y est formé de colonie européenne qu'au milieu du XVIIe siècle. Les Hollandais, sous la conduite du chirurgien Van Riebeeck, y fondèrent le premier établissement; les Portugais en avaient été dégoûtés dès le principe par plusieurs combats qu'ils avaient soutenus avec les naturels.

La compagnie hollandaise ne songea pas d'abord au parti qu'on pouvait tirer de la culture du pays; mais à mesure que les avantages devinrent plus évidens, les Européens agrandirent leurs possessions au point de reléguer la population native dans les arides déserts où se réfugient le Namacquois errant et les hordes des Bushmans.

C'est dans ces déserts que les a visités le célèbre voyageur français Levaillant, à qui nous devons la majeure partie des détails qui suivent.

Le Hottentot a les pommettes des joues très proéminentes, et la mâchoire, au contraire, excessivement étroite; aussi sa physionomie va-t-elle toujours en diminuant jusqu'au bout du menton: son nez plat n'a quelquefois que six lignes de longueur; ses narines sont très ouvertes; sa bouche grande est meublée de petites dents perlées d'une blancheur éblouissante; ses yeux très beaux inclinent un peu du côté du nez comme ceux des Chinois; il est parfaitement proportionné; sa démarche est gracieuse et souple; les femmes sont également très bien faites, ayant les bras, les mains et les pieds modelés avec une délicatesse qu'on ne s'attendrait guère à trouver chez elles.

Le Hottentot montre en général un grand sang-froid, et conserve constamment un maintien réfléchi et réservé, s'occupant avec le plus grand soin de la garde de ses troupeaux, car il est naturellement pasteur, et ne se doute pas des premiers élémens d'agriculture: jamais il ne sème ni ne plante; jamais il ne fait de récolte; il ne compose même pas de beurre, et boit son lait comme la nature le lui donne.

Se vouant ainsi entièrement à la conduite de ses troupeaux, il est nécessairement un adroit et hardi chasseur; il est d'ailleurs secondé dans ses chasses par sa vue subtile et sa perspicacité. Sur un terrain sec où l'éléphant ne laisse aucune trace, au milieu des feuilles mortes et roulées par le vent, l'animal est reconnu, sa trace est poursuivie à l'aide de mille indices légers; c'est quelquefois une feuille verte retournée ou détachée, quelquefois la forme des éclats d'une branche rompue.

La principale pièce de l'habillement des Hottentots est un manteau de peaux de mouton ou de bêtes sauvages cousues avec des fils de boyau: ce manteau, appelé *kross*, lui sert la nuit de couverture et le jour d'habit: s'il fait chaud, il l'ouvre; fait-il de la pluie? il le ferme. Lorsqu'elles sont vieilles, il en couvre sa hutte; lorsqu'il meurt, on l'enveloppe dedans pour l'enterrer. La seconde pièce principale de son habillement consiste en un petit tablier de peau qu'il attache autour de ses reins.

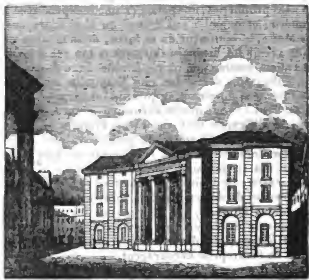
Le Hottentot dont nous donnons le portrait est, comme on le voit par ses pantalons, sa chaussure et son chapeau, en contact avec les Européens, dont il a adopté quelques vêtemens; mais les traits de son visage conservent le caractère de sa race.

En perdant graduellement, par les envahissemens des Européens, le droit de faire paître leurs troupeaux, les peuplades hottentotes avaient été peu à peu réduites à une sorte de servage très peu différent de l'esclavage ordinaire; elles ont été émancipées par le gouvernement anglais, en juin 1828, et les Ilotes du Cap, au nombre de 30,000, ont été admis à jouir des mêmes droits et priviléges civils ou politiques que la population blanche de la colonie.

VUE DE L'ÉCOLE DE DROIT DE PARIS.

Une des plus anciennes écoles de droit fondées à Paris, était celle qu'y avaient établie, en 1384, Gilbert et Philippe Ponce; elle se trouvait rue Saint-Jean de Beauvais, dans la maison où depuis a logé le célèbre imprimeur Robert Etienne, et elle s'y tenait encore sous Louis XV.

Pendant la révolution, les écoles de droit ayant été suspendues, deux écoles particulières s'établirent, l'une rue de Vendôme, l'autre dans les bâtimens du collége d'Harcourt, rue de la Harpe. La première portait le titre d'*Académie de législation*, la seconde celui d'*Université de législation*.



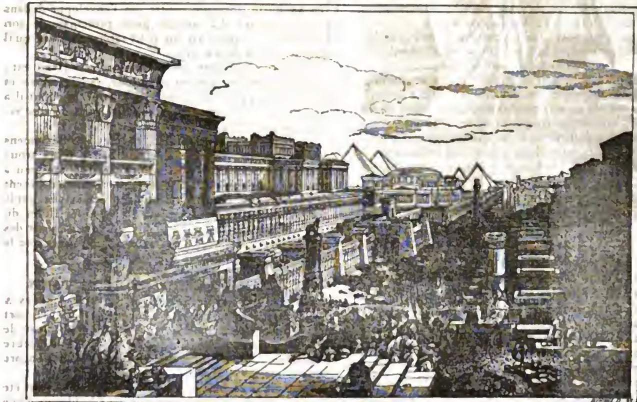
(École de droit de Paris.)

Lorsque le décret du 13 mars 1804 eut réorganisé l'école de droit, le bâtiment, quoique successivement agrandi, devint tout-à-fait insuffisant; il était incommode et menaçait ruine. Il fallut chercher un nouveau local: pour contribuer à la décoration de la place pro-

jetée devant la nouvelle église de Sainte-Geneviève, aujourd'hui le Panthéon, on choisit alors l'emplacement occupé par l'école actuelle. Le bâtiment, commencé en 1771, sur les dessins de l'architecte Soufflot, fut terminé en 1783. Le 24 novembre 1783, les travaux étant terminés, les professeurs de la faculté de droit vinrent solennellement en prendre possession; le 5 décembre suivant, l'Université en fit l'inauguration. On avait alors le projet d'élever en face de l'école de droit un édifice semblable, qu'on avait destiné à l'école de médecine. Cette opposition eût en partie déguisé ce que le bâtiment que nous représentons a de vicieux et d'incomplet dans son architecture. Il renferme deux vastes amphithéâtres, où peuvent trouver place cinq cents auditeurs; un amphithéâtre moins grand; diverses salles pour les examens, et des logemens pour la plupart des professeurs.

LA SORTIE D'ÉGYPTE.

Depuis le jour où, chassés du pays de Chanaan par la misère, Jacob et ses enfans étaient venus se fixer en Égypte, il s'était écoulé plus de quatre siècles. Cette famille, qui ne se composait, lors de son émigration, que de soixante-dix personnes, avait pris un accroissement extraordinaire, et formait au sein des Égyptiens un peuple nombreux, de jour en jour plus redoutable aux Pharaons: aussi l'on s'efforçait, en l'accablant de travaux pénibles, de le tenir dans un état d'avilissement qui lui fit perdre tout souvenir de son origine, tout courage et tout espoir de délivrance. Mais ce peuple, courbé sous une tyrannie étrangère, avait sa religion, ses prophéties, une patrie et une indépendance à conquérir; et quand il eut trouvé un chef courageux dans Moïse, le sentiment de sa force, de sa mission et de son avenir lui fut insensiblement rendu, et il sortit tout entier, comme une simple famille, de ce pays où il était jadis venu demander une hospitalité qu'on lui faisait payer si durement au prix de l'esclavage.



(La sortie d'Égypte.)

C'est dans l'Exode que les événemens qui précédèrent la sortie d'Égypte sont racontés; l'intérêt puissant de cette partie de l'histoire du peuple d'Israël laisse des traces ineffaçables dans la mémoire de tous ceux qui sont nés au milieu du monde chrétien.

Le caractère de Moïse, qui plus tard grandit encore aux épreuves du désert, est déjà sublime. Il lutte sans cesse contre Pharaon, qui veut garder ses esclaves et croit pouvoir les contenir par la violence; il lutte contre les Hébreux, que de nouvelles vexations et les difficultés de l'entreprise découragent.

Quand il presse Pharaon, Pharaon répond: « Pourquoi détournez-vous le peuple de ses ouvrages? allez » à votre travail. Le peuple s'est fort multiplié dans » mon royaume: vous voyez que cette populace s'est » beaucoup accrue: combien croîtrait-elle davantage si » on lui relâchait quelque chose de son travail! »

De leur côté les Israélites attendent Moïse et Aaron sur les marches du palais, et leur disent: « Que le Seigneur voie ceci et en soit le juge: car vous avez excité contre nous Pharaon et ses serviteurs, et vous » lui avez donné une épée pour nous tuer. »

Mais Moïse, inébranlable, poursuit ses desseins; de grands désastres surviennent en Égypte, et il y fait voir à Pharaon les avertissemens du dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Ces *plaies* terribles jettent l'épouvante dans tout le royaume: à la dixième, la cause d'Israël est triomphante.

Voici comment l'Exode rapporte la sortie du peuple hébreu:

« Sur le milieu de la nuit, le Seigneur frappa tous les premiers nés de l'Égypte, depuis le premier-né de Pharaon qui était assis sur son trône, jusqu'au premier-né de la femme esclave qui était en prison, et jusqu'au premier-né de toutes les bêtes. Et Pharaon ayant fait venir cette même nuit Moïse et Aaron, il leur dit: « Retirez-vous promptement d'avec mon peuple, vous et les enfans d'Israël: allez sacrifier au Seigneur, comme vous le dites. — Menez avec vous vos brebis et vos troupeaux, selon que vous l'avez demandé, et en vous en allant priez pour moi. — Et les Égyptiens pressaient aussi le peuple de sortir promptement de leur pays, en disant: Nous mourrons tous. — Le peuple prit donc la farine qu'il avait pétrie, avant qu'elle fût levée, et la liant en des manteaux, la mit sur ses épaules. — Les enfans d'Israël firent aussi ce que Moïse leur avait ordonné, et

Ils demandèrent aux Égyptiens des vases d'argent et d'or, et beaucoup d'habits. — Le Seigneur rendit favorables à son peuple les Égyptiens, afin qu'ils leur prêtassent ce qu'ils demandaient : et ainsi ils dépouillèrent les Égyptiens. — Les enfans d'Israël partirent donc de Rhamessès, et vinrent à Socoth, étant près de 600 mille hommes de pied, sans les enfans. — Ils furent suivis d'une multitude innombrable de petit peuple, et ils avaient avec eux une infinité de brebis, de troupeaux et de bêtes de toute sorte. »

Notre gravure, que nous croyons pouvoir faire remarquer comme l'une des œuvres les plus délicates et les plus riches qu'aucun burin ait jamais tirées du bois, représente le moment de la sortie : c'est la reproduction fidèle d'un tableau de M. Robert, conçu dans le genre de ceux de M. Martin, auquel nous avons emprunté le *Festin de Balthazar*. (Voyez page 241.)

Sur le premier plan, à gauche du tableau, la cour de Pharaon assemblée assiste au spectacle du départ des Hébreux. Du côté opposé, et sur un autre plan, les deux guides du peuple fugitif, Moïse et Aaron, sont debout, dans l'ombre, devant une statue; ils semblent compter les masses nombreuses qui sortent de toutes parts avec leurs enseignes et leurs bannières, leurs troupeaux de brebis, leurs chameaux, leurs bagages. Les clairs et les ombres sont distribués avec un talent remarquable, et l'on ne saurait nier que ce rapprochement d'édifices somptueux, de statues, de colonnes, de pyramides, ne produise une impression merveilleuse, quoique, même à défaut d'érudition, la simple raison soit peut-être fondée à adresser quelques critiques à l'artiste.

JANVIER ET FÉVRIER.

(Cet article a pour objet de compléter dans le tome Ier la série des notes sur les douze mois, qui n'avait été commencée qu'au mois de mars.)

Romulus composa l'année de dix mois; Numa Pompilius y ajouta ceux de janvier et février. Les *calendes* de janvier étaient particulièrement consacrées au dieu Janus, dont les deux visages regardaient l'année qui venait de finir et celle où l'on entrait. On offrait à ce dieu, dans le cours de la première journée, le gâteau nommé *janual*, des dattes, des figues et du miel; les artistes et les artisans ébauchaient la matière de leurs ouvrages, persuadés que le travail de ce jour leur assurait une année favorable. On se visitait, on s'adressait des vœux, on se gardait de laisser échapper un propos de mauvais augure, on s'envoyait des présens; le soir on se régalait en l'honneur de Janus.

Étrennes. — On pense que l'usage des souhaits d'étrennes vient des Romains. Tatius, roi des Sabins, et qui régnait dans Rome conjointement avec Romulus, considéra, dit-on, comme un bon augure le présent qu'on lui fit le premier jour de l'an de quelques branches coupées dans un bois consacré à Strenia; il autorisa la coutume des présens faits à cette époque, et leur donna le nom de *Streniæ*.

Avant la révolution de 89, et dans plusieurs provinces de France, les usages suivis le premier jour de l'an conservaient les traces de la fête du Gui que célébraient les anciens Druides. Les enfans du Vendomois couraient les rues dans ce jour solennel, et demandaient à ceux qu'ils rencontraient le *Gui-l'an-neu*. Dans la dernière nuit de l'année, le peuple du Maine parcourait également les rues en chantant des chansons dont le refrain était toujours : *Donnez-nous le Gui-l'an-neu.*

Fête des Rois, ou Épiphanie. — Ce dernier nom signifie *apparition*. C'est en effet le jour où le Christ commença de se faire connaître aux gentils, et où les quatre rois appelés Mages dans l'Écriture vinrent l'adorer.

L'analogie qui existe entre les habitudes de cette fête et celle des Saturnales a fait penser que l'une était la continuation de l'autre. Les Saturnales se célébraient du 15 au 21 décembre.

Dans la Beauce, un souper splendide a lieu la veille des rois; le président du repas est toujours la personne la plus respectée parmi les convives. Avant d'entamer le gâteau, on fait mettre sur la table un enfant; c'est le plus jeune garçon de la famille. Quand la part est coupée, le président dit : *Fébé* (la fève). L'enfant qui s'est levé répond : *Domine;* le président reprend; *Pour qui ?* L'enfant répond : *Pour le bon Dieu.* Cette part est mise en réserve, et on la donne au pauvre qui vient la demander. Voici quelques fragmens des chansons naïves du pauvre qui attend et regarde à travers les fentes de la porte :

Honneur à la compagnie
De cette maison.
A l'entrée de votre table,
Nous vous saluons.
Nous sommes venus d'un pays étrange
Dedans ces lieux;
C'est pour vous faire la demande
De la part à Dieu.

Il s'interrompt pour crier : *La part à Dieu, s'il vous plaît;* et il termine le premier chant. Nous donnons encore ici le premier couplet du second chant.

Les Rois! les Rois! Dieu vous conserve,
A l'entrée de votre souper.
S'il y a quelque part de galette,
Je vous prie de nous la donner.
Puis nous accorderons nos voix,
Bergers, bergères;
Puis nous accorderons nos voix
Sur nos hautbois.

Février. — Pendant le mois de février, Junon, que les Romains nommaient *februalis*, était honorée d'un culte particulier; telle est, selon Festus, l'étymologie du mot février; selon d'autres, ce mot serait tiré des sacrifices en l'honneur des morts, appelés *februales*, qui se célébraient aussi dans le cours de février. Numa ajouta ce mois, ainsi que celui de janvier, au calendrier de Romulus.

Les anciens représentèrent le mois de février sous la figure d'une femme qui était vêtue d'une seule tunique relevée par une ceinture; afin d'indiquer la nature pluvieuse du mois, on avait placé entre les mains de cette femme une cane, oiseau aquatique, et à côté d'elle une urne d'où l'eau s'échappait avec abondance; à ses pieds, on voyait d'un côté un héron, et de l'autre un poisson. A Rome, surtout, où l'hiver est moins long que dans nos climats, le mois de février est en effet celui des pluies.

MUSÉES DU LOUVRE.

MUSÉE DE LA SCULPTURE FRANÇAISE DES XVIe, XVIIe ET XVIIIe SIÈCLES.

(Voyez pages 309, 344.)

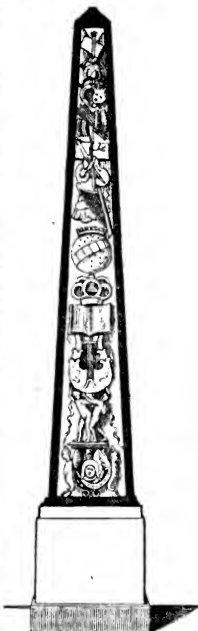
OBÉLISQUE

DU MONUMENT DE HENRI DE LONGUEVILLE.

L'œuvre de François Anguier qu'on estime le plus est le monument qu'il éleva à la mémoire de Henri Ier duc de Longueville, descendant du comte de Dunois, fils naturel du duc d'Orléans, assassiné en 1507, à Paris, dans la rue Barbette. Le monument se composait de l'obélisque que nous représentons, et de quatre statues qu'on possède également au Musée; ce sont *la Tempérance*, *la Force*, *la Justice* et *la Prudence*. Ces statues, d'un style un peu maniéré, mais agréable et gracieux, étaient placées aux coins de la base de l'obé-

lisque, dans laquelle étaient encastrés différens petits bas-reliefs, qui, de même que les statues, rappelaient les qualités et les exploits de Henri de Longueville. Il paraît que ce monument fut terminé par les ordres d'une Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville, qui le fit servir de mausolée à son mari, Henri II de Longueville, mort en 1663.

La hauteur de l'obélisque est de 4m,352 (13 pieds 5 pouc.). Le sculpteur a moins fait preuve de goût dans ce monument que d'habileté à travailler le marbre avec délicatesse. Il y a réuni les emblèmes de tous les arts de la paix et de la guerre, et de toutes les vertus. On remarque sur la face de côté de l'obélisque que nous avons choisie, des génies qui soutiennent une lyre destinée à célébrer les exploits du héros, et surmontée d'un livre où ces exploits doivent être inscrits. Plus haut, un globe céleste, symbole de l'immortalité, est surmonté d'une couronne ducale; et enfin, au-dessus sont assemblés les trophées des arts. Sur le côté opposé, la Sculpture, foulant aux pieds le serpent de l'Envie, travaille au buste colossal du duc de Longueville.



(Obélisque du monument de Henri de Longueville.)

François Anguier, nommé Anguière par Piganiol de la Force, était élève de Guilloin. Il quitta son maître pour voyager en Angleterre et en Italie. A Rome, il se lia d'amitié avec le Poussin et Stella. Parmi les travaux dont il fut chargé à son retour en France, on cite une statue de Henri duc de Rohan-Chabot, qui était aux Célestins, et le mausolée de Henri de Montmorency à Moulins, dont nous avons donné une partie dans notre 48e livraison.

Michel Anguier, frère de François, est plus célèbre; c'est lui qui, en 1674, aidé de Van Clève, termina, d'après les dessins de Lebrun, les bas-reliefs de la porte Saint-Denis, commencés par Girardon.

Légende de la coupe géologique insérée dans la 38e livraison pour l'explication des puits artésiens.

ABC — Terrains tertiaires au milieu desquels est situé Paris, composés d'argile plastique et sables verts, de calcaire, de plâtres et de marnes, et de meulières et sables. C'est dans ces terrains qu'ont été rencontrées les eaux jaillissantes de Saint-Denis, Saint-Ouen, Stains, etc.

DD — Craie. On voit que le terrain forme comme un vaste bassin, dans lequel s'est déposé tout le terrain parisien.

Les dispositions géologiques sont telles, que, dans l'intérieur de Paris même, et à la suite d'un grand nombre de trous de sonde qui y ont été exécutés, on a reconnu qu'il n'y aurait espoir de trouver de l'eau jaillissante dans Paris qu'en traversant la craie, qui, sous Paris, peut avoir en profondeur de 900 à 1200 pieds.

EFGHIK — Terrains secondaires et de transition, qui sur la droite viennent s'appuyer contre les Vosges, et sur la gauche reparaissent sur les côtes de Bretagne.

LL — Terrains primitifs. — Nous avons expliqué ce qu'il fallait entendre par ces mots.

Il est extrêmement rare de rencontrer des sources jaillissantes dans les terrains primitifs. Ces terrains n'étant pas disposés par *couches*, comme la plupart des terrains qui leur sont supérieurs, l'eau n'y peut circuler que très accidentellement.

Les terrains les plus favorables pour les recherches d'eaux souterraines, sont les terrains tertiaires, et les terrains secondaires supérieurs, parce que leur disposition permet à des courans d'eau de s'y établir.

La première chose à faire pour une recherche d'eau souterraine, est donc de vérifier d'abord le terrain sur lequel on est placé. Cette première vérification ne peut donner, au reste, aucune certitude de succès; mais elle permet de reconnaître au moins si l'on a quelques chances d'obtenir de l'eau.

ERRATA.

(Voyez pages 104, 200)

8e Livraison, page 63, colonne 2, ligne 3. — 1er juin 1800; lisez : 11 mai 1800.

9e Livraison, page 63, colonne 1, ligne 70. — Ce n'est pas Alphonse V, mais Alphonse X qui fit publier les tablettes astronomiques.

10e Livraison, page 78, colonne 2, ligne 57. — Clément VII; lisez : Clément VIII.

20e Livraison, page 160, colonne 2. — Après vérification, nous nous sommes convaincus que l'anecdote sur le cardinal Dubois et sur Vaucanson est controuvée.

22e Livraison, page 171, col. 2, ligne 71. — Lisez 64 mètres et non pas 24.

24e Livraison, page 191, colonne 2, ligne 28. — Le 7 juillet 1747; lisez 1647.

25e Livraison, page 199, colonne 1, ligne 7. — Au lieu de *Castil-Blaze*, lisez *Basil-Hall.*

28e Livraison, page 217, colonne 2, ligne 23. — De *Larges*, lisez *Lorges.* — Page 223, colonne 2, ligne 20. — 6 août 1615, mort de Vauvenargues; lisez 1747.

32e Livraison, page 254, colonne 2, ligne 31. — Commencé en 1503 par Sully; lisez : en 1605.

35e Livraison, page 276, colonne 2. — Église de Luzarches; au lieu de *plan*, lisez *élévation.*

38e Livraison, page 300, colonne 1, ligne 11. — *Peseira*, lisez *Péreire.*

44e Livraison, page 351, colonne 1, ligne 12. — 10 novembre 750, naissance de Mahomet; lisez 570 ou 571.

45e Livraison, page 359. — On peut ajouter aux noms des graveurs en médailles du commencement du siècle celui de Romain-Vincent Jeuffroy, qui réussissait surtout à graver la pierre fine.

46e Livraison, page 362, colonne 2, ligne 30. — Au lieu de *cet observateur*, lisez *l'observateur, auteur de l'article.* Par ces mots on voulait désigner le docteur Roulin. — Page 365, colonne 1, ligne 10. — Newton fut nommé en 1799; lisez 1699.

Note. — Les gravures ou articles promis dans le cours de l'année ont paru successivement; il en est quatre ou cinq seulement dont l'insertion a dû être ajournée par suite d'empêchemens de diverses natures.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES GRAVURES

CONTENUES DANS LE TOME PREMIER.

(Le nombre total des gravures est de 325.)

TABLE DES ARTICLES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

(Les astérisques indiquent les gravures.)

TABLE DES ARTICLES PAR ORDRE DE MATIÈRES.

NOTA. Les Éditeurs du *Magasin pittoresque* croient qu'une partie du succès qu'a obtenu leur ouvrage tient au soin minutieux avec lequel ils ont éloigné de leur rédaction tout appareil scientifique et toute classification méthodique. La table suivante a seulement pour but d'aider les Souscripteurs à retrouver, sous un autre ordre que celui de la table précédente, les sujets dont ils auraient oublié les titres.

ARGUMENT DE LA TABLE.

MONUMENS DE FRANCE.

MONUMENS ÉTRANGERS.

SCULPTURES, ARMURES, ETC.

DESSINS, GRAVURES, TABLEAUX.

MUSIQUE.

LÉGENDES, VARIÉTÉS MORALES ET LITTÉRAIRES.

BIOGRAPHIE.

ARTISTES, POÈTES, SAVANS, PHILOSOPHES, VOYAGEURS, COMMERÇANS, GUERRIERS.

HISTOIRE.

ADMINISTRATION, INSTITUTIONS.

ORIGINES, COUTUMES, SUPERSTITIONS.

MÉLANGES.

GÉOGRAPHIE, VOYAGES.

(Voyez *Coutumes*, etc.)

STATISTIQUE.

HISTOIRE NATURELLE.

OISEAUX, MAMMIFÈRES, REPTILES, POISSONS, ETC., MOEURS DES ANIMAUX.

ARBRES, FLEURS ET FRUITS.

CURIOSITÉS NATURELLES, GÉOLOGIE.

MARINE ET ASTRONOMIE.

INDUSTRIE, COMMERCE, MACHINES, APPAREILS, INSTRUMENS.

AUX ABONNÉS.


Princeton University Library
32101 076520764

